



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

RESEARCH LIBRARIES



33 06728066 3



George Bancroft

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,
ANCIENNE ET MODERNE.

SUPPLÉMENT.

GA—GOZ.

PARIS, IMPRIMERIE DE PAUL DUPONT ET C^o
Rue de Grenelle-St-Honoré, N^o 55.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

SUPPLÉMENT,

OU

SUITE DE L'HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE
ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR
LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU
LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTièrement NEUF,

ÉDITÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

*On doit des égards aux vivants ; on ne doit aux morts
que la vérité. (Volz., première Lettre sur Œdipe.)*

TOME SOIXANTE-CINQUIÈME.



A PARIS,

CHEZ L.-G. MICHAUD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DU HASARD-RICHELIEU, N° 13.

—
1838.

21.12.38



NOV 21 1954
21807
VIA AIR

SIGNATURES DES AUTEURS

DU SOIXANTE-CINQUIÈME VOLUME.

MM.	MM.
ARTAUD.	G—R—D. GUÉRARD.
PÉRICAUD aîné (Art.).	G—RY. GREGORY (J.-G.).
BARDIN (le général).	G—T—R. GAUTHIER.
—E. BADICHÉ.	G—Y. GLEY.
—N. BLUMH.	H—Q—N. HENNEQUIN.
BRULIEU.	L. LÉPÉVRE-GAUCHY.
CHASSÉRIAU.	L—C—J. LACATTE-JOLTOIS.
—T. COLLOMBET.	L—G—E. DE LA GARENNE.
—E. CAPEFIGUE.	L—M—X. J. LANOUREUX.
CONSTANCIO.	L—P—E. Hippolyte DE LA PORTE.
DEPPING.	M—A. MELDOLA.
—R. DUROZIOIR.	M—D J. MICHAUD jeune.
DULAURIER.	M—N—S. MONNAIS.
—S. ECKARD.	P—D—P. PAMISOT.
—L. ESQUIROL.	P—RY. PHILBERT.
EYRIÈS.	R—D—N. RENAULDIN.
FORTIA D'URBAN.	R—P—G. DE REIFFENBERG.
FAYOLLE.	R—M—D. RAYMOND.
—T. Fabien PILLET.	S—Y. DE SALLABERRY.
FOURNIER-PESCAY.	T—D. TABARAUD.
—E. DE LA FONTENELLE.	V—VE. VILLENAVE.
—D. GAUCHERAUD.	W—R. WALCKENBERG.
—L. DUVAL (George).	W—S. WEISS.
—Y. DE GRÉCORY.	Z. ANONYME.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE.

SUPPLÉMENT.

G

GAAB (JEAN-FRÉDÉRIC de), prélat et fécond écrivain wurtembergeois, né à Göppingen le 10 oct. 1761, fut élevé dans les petits séminaires de Blaubeuern et Bebenhausen, puis dans le séminaire théologique de Tubingue où il reçut le grade de maître ès-philosophie. Sa vie ne présente point d'autre événement que la succession des fonctions qu'il eut à remplir depuis celles de professeur particulier à Speicher dans le canton d'Appenzell jusqu'à celles de professeur titulaire (1798), et d'éphore ou censeur (1806) du séminaire théologique de Tubingue, de bibliothécaire de l'université (1814), enfin de prélat et de surintendant général (1815). Il mourut le 2 mars 1832. De nombreux écrits attestent combien il avait mérité son avancement par de longues et graves études, et combien il employait fructueusement ses loisirs. La plupart roulent sur la critique et l'exégèse de l'Ancien Testament : les autres ont pour objet l'histoire, et surtout l'histoire ecclésiastique et le dogme. En voici les titres. Tous sont en allemand, sauf ceux dont nous conservons l'intitulé en latin : I. *Premiers linéaments d'une histoire de la dogmatique*, 1787. II. *Observationes ad historiam judaicam*, 1787. III. *Traité pour servir à l'histoire du dogme de l'église grec-*

que primitive, Iéna, 1790. IV. *Apolo-
gie du pape Grégoire VII*, Tubin-
gue, 1792. V. *Animadversiones ad
locu quædam Veteris Testamenti*,
ibid., 1792. VI. *Ebauche première
de lecture sur l'histoire bibliographi-
que*, ibid., 1794. VII. *Idées nou-
velles pour l'éclaircissement du Can-
tique*, Hohenlied, 1798. VIII. *Idées
nouvelles pour l'éclaircissement des
livres deux et quatre du Pentateu-
que*, Tubingue, 1796. IX. *Petits
essais d'histoire*, Tubingue 1797. X.
*Sur les partis que les chrétiens
avaient à combattre au troisième
siècle de l'ère chrétienne*, Tubingue,
1801. XI. *Le livre de Job*, Tubingue,
1809. XII. *Dissertatio de locis qui-
busdam sententiarum Jesu Siracida*,
Tubingue, 1809. XIII. *Versio quo-
rundam carminum arabicorum, etc.*,
Tubingue, 1810. XIV. *Animadver-
siones ad antiquiorem Judæorum*,
Tubingue, 1811. XV. *Dejudicatio
antiquarum Hoseæ versionum*, par-
tie 1 et 2, Tubingue, 1812. XVI.
Programma de Judæo immortalî,
Tubingue, 1815. XVII. *Manuel de
l'art d'apprécier philosophiquement
les ouvrages apocryphes de l'Ancien
Testament*, Tubingue, 1818 et 1819,
2 vol. XVIII. *Eclaircissements sur
l'histoire des Juifs jusqu'à la des-*

truction de Jérusalem par les Romains, Tubingue, 1824. XIX. *Eclaircissements de passages difficiles dans la prophétie de Jérémie*, Tubingue, 1824. XX. Divers opuscules et articles dans les recueils périodiques, comme le *Répertoire de littérature biblique et orientale*, et les *Mémorables* de Paulus, la *Gazette universelle de littérature*, le *Journal théologique* d'Ammon et Hænlein. Gaab fut aussi pendant quinze ans, de 1793 à 1808, l'éditeur des *Annonces savantes de Tubingue*. P—OT.

GABALEONE (CHARLES-ANTOINE-JEAN-PIERRE-LOUIS), comte de Salmour et d'Andezeno, né à Turin le 12 janvier 1755, était fils du grand-maître de l'artillerie sous Victor-Amédée III. Après avoir fait ses études à l'école militaire de Turin, il servit dans les troupes sardes, puis dans celles de l'électeur de Saxe, qui l'envoya à Paris, comme son ministre, auprès du Directoire. Plus tard il s'attacha au gouvernement de Napoléon et fut nommé, en 1812, député au corps-législatif pour le département du Pô. Il adhéra, en 1814, à la déchéance de l'empereur et retourna dans sa patrie. Le roi de Sardaigne, Victor-Emmanuel, ayant recouvré la Savoie et le Piémont, nomma Gabaleone gouverneur-général du duché de Savoie, place dans laquelle il fut confirmé, le 23 mars 1821, par décret du nouveau roi Charles-Félix, daté de Modène où il se trouvait lors de l'abdication de son frère (*Voy.* CHARLES-FÉLIX, IX, 477), alors que les troubles excités par l'esprit révolutionnaire menaçaient de s'étendre dans tout le royaume. C'était une mission de confiance. Le comte Gabaleone s'en acquitta en homme éprouvé. Grâce à la loyale fermeté et aux sages mesures qu'il sut employer, l'insurrection ne put se propager en Savoie. Il fit éloigner le régiment de Chablais dont quelques offi-

ciers étaient voués aux conspirateurs; car dès son arrivée à Modane, ce régiment se mit en pleine révolte contre le chevalier Righini, son colonel, qui fut arrêté par les soldats et conduit à Turin. Le 26 mars Gabaleone adressa aux Savoyards une proclamation noble et touchante pour les engager à rester fideles à la cause royale : « La divine Providence, leur disait-il, qui récompense les peuples de la fidélité qu'ils gardent à leurs rois, n'a pas permis que votre patrie fût livrée aux désordres et à l'anarchie qui menaçaient de l'envahir. La révolte qui a ébranlé pour quelques jours la royauté légitime, que vos ancêtres ont si long-temps et si vaillamment défendue, n'aura servi qu'à faire briller dans tout leur jour les admirables qualités qui vous distinguent. Tous les malheurs que vous pouviez craindre s'éloignent de vous sans vous avoir atteints, et vous n'aurez qu'à vous féliciter de vous être montrés dignes de votre antique renommée. Savoyards, peuple généreux et fidèle, soyez aujourd'hui ce que vous fûtes toujours : faites ici ce que l'immortelle brigade de Savoie vient de faire dans les murs d'Alexandrie, en face de la trahison armée. Rappelez-vous que la monarchie paternelle et légitime est l'unique sauve-garde des peuples ; résistez aux perfides insinuations de la malveillance ; repoussez loin de vous ces dangereuses innovations qui attireraient sur votre chère patrie des maux incalculables. Toutes les autorités établies continueront, comme par le passé, l'exercice de leurs fonctions : rien n'est changé dans les rapports des différentes administrations. Aidez-moi de votre zèle et de votre courageuse fidélité. Pensez à votre roi, qui vient de me dire *qu'il comptait à jamais sur vous*. Je puis vous assurer que, si la Savoie manifeste hautement son dévouement pour le souverain légitime et sa haine pour la trahison, nous n'aurons rien à craindre ni as

dedans ni au dehors, et que c'est pour nous le seul moyen d'écarter de ces paisibles contrées le fléau de la guerre. Savoyards, vous savez que j'ai tout fait pour mériter votre confiance, et que je n'ai cessé d'unir à vos véritables intérêts mes intérêts les plus chers et mes sincères affections.» Malgré la tranquillité dont jouissait Chambéry, il était prudent de prendre des mesures de précaution propres à empêcher que le mal ne fit des progrès ultérieurs. En conséquence, le comte Gabaleone déclara toute communication commerciale momentanément interdite entre la Savoie et les pays voisins. Il s'empressa d'établir des rapports officiels avec le préfet de l'Isère, le baron d'Haussez; et le 26 mars, il lui annonça que le duc de Gênois, investi, par l'abdication du roi Victor-Emmanuel, de toute la plénitude de l'autorité royale, avait positivement déclaré nuls et sans effet les actes, postérieurs à cette abdication, du soi-disant gouvernement provisoire (1), comme étant le fruit manifeste d'une force illégitime. Le 30 mars il adressa une lettre circulaire dans le même esprit, aux intendants, syndics et autres autorités de son ressort, et le 3 avril il recommanda aux syndics, par une nouvelle circulaire, de prémunir les soldats des contingents provinciaux contre toute insinuation qui tendrait à les écarter de leurs devoirs. Ces mesures et ces publications produisirent dans tout le duché un effet salutaire. Le 31 mars le comte Gabaleone reçut du nouveau roi (le duc de Gênois) une lettre autographe datée de Modène, et remplie de témoignages touchants de gratitude. Après le retour du calme et du bon ordre, il conserva le gouvernement qu'il avait exercé pendant la ré-

volution d'une manière si noble et si utile à la cause royale. Remplacé dans ces fonctions le 18 juillet 1830, pour raison de santé, il se rendit en Piémont et de là à Rome, où il est mort le 5 avril 1831. R—M—D.

GABBEMA (SIMON ABBES), philologue savant, laborieux, mais médiocre, était né vers 1620, à Leuwarde, capitale de la Frise. Ayant achevé ses cours à l'université de Leyde, il y prit le grade de docteur en droit, et partagea son temps entre les travaux de son cabinet et la culture des lettres. Nommé conservateur des archives de la Frise et historiographe de cette province, il consacra le reste de sa vie à l'exercice de ces fonctions, et mourut vers 1700, dans un âge avancé. Nicol. Heinsius était un de ses amis. On connaît de Gabbema : I. Une édition de *Pétrone*, avec un commentaire, Utrecht, 1654, in-8°. Elle a servi de base à l'édition *Variorum*, où l'on retrouve, avec le texte revu par Gabbema, la plus grande partie de ses notes. II. *Viglii a Zuichem epistolæ*, Leuwarde, 1661, in-12. Cette édition incomplète est d'ailleurs défigurée par un grand nombre de fautes typographiques. Foppens, dans la *Bibl. Belgica*, p. 1097, annonce que le savant chanoine de Malines Papendrecht (*Voy.* ce nom, XXXII, 517) préparait une nouvelle édition de ces lettres, revues sur les autographes, et qui serait précédée des *Mémoires* de Viglius sur sa propre vie. III. *Illustrium et clarorum virorum epistolarum centuriæ tres*, Harling, 1663, in-12; *ibid.*, 1668 ou 1669, petit in-8°. Cette édition est augmentée de vingt lettres. Les curieux font beaucoup de cas de cette collection, dont les exemplaires sont rares. IV. *Histoire de la Frise* (en hollandais), depuis 1190 jusqu'à 1573, Gouda, 1703, in-4°; elle est estimée. Quelques bibliographes lui attribuent l'édition de *Ca-*

(1) Ce gouvernement provisoire était composé de dix membres dont l'abbé Marentino, archiprêtre de l'église métropolitaine de Turin, était le président. Par sa fermeté et sa probité il rendit alors de grands services.

tulle, Tibulle et Propertius, Utrecht, 1680, in 8°, trop défectueuse pour qu'on puisse la laisser à Grævius, quoiqu'elle porte son nom au frontispice. Voy. GUTERLETH (Tobie), XIX, 237, note 1. W. s.

GABBIANI (ANTOINE DOMINIQUE), peintre et graveur, né en 1652, à Florence, reçut les premières leçons de dessin de Just Suetmans d'Anvers, que les bontés du grand duc Ferdinand II avaient retenu dans sa capitale. Admis ensuite à l'école de Vinc. Dandini, qui le regarda comme un de ses meilleurs élèves, il fut envoyé depuis à Rome; et, après y avoir passé cinq ans dans l'école de Carlo Fetti (Voy. ce nom, XIV, 433), il se rendit à Venise pour y étudier le coloris d'après les chefs d'œuvre de Titien, de Paul Véronèse et de Tintoret, dont, suivant quelques-uns de ses partisans, il saisit la manière assez bien pour que, même dans les compositions de sa vieillesse, on retrouve encore le disciple de ces grands maîtres. De retour à Florence, il y fut employé à décorer les églises et les palais; et dans le même temps il ouvrit une école qui fut très-féquentée, et qui a produit un grand nombre d'élèves distingués, à la tête desquels on doit placer Ben. Luti (Voy. ce nom, XXV, 461), supérieur à son maître dans quelques parties de l'art. Gabbiani continua de travailler jusque dans un âge avancé. Il achevait de peindre le plafond de la galerie du palais Incontri lorsqu'une chute qu'il fit de l'échafaud sur lequel il était monté termina sa vie en 1726, à soixante quatorze ans. Mengs loue l'élégance et la facilité du pinceau de Gabbiani. L'auteur de la *Storia pittorica*, l'abbé Lanzi, lui donne aussi de grands éloges; mais il convient que cet artiste pèche par un coloris languissant et par la mauvaise disposition des draperies. Gabbiani réussissait surtout dans les sujets agréables. On voit quel-

ques unes de ses compositions exécutées au palais Pitti et dans différentes galeries de Florence. Son plus grand ouvrage à fresque est la voûte (ou de *Castello* qui n'est point achevée) entièrement. Parmi ses tableaux dessinés dans les églises de Florence, l. signale son *Saint Philippe de N.* dans la chapelle de l'Oratoire. Ses sins sont nombreux. Un choix en a publié sous ce titre : *Raccolta di pensieri diversi*, Florence, 17 in fol., les cent planches qui composent ce volume ont été gravées, sous la direction d'un des élèves de Gabbiani, Hugford (Voy. ce nom, XXI, par Cipriani, Bartolozzi, Pacchi, ses condisciples, qui tous ont voulu tribuer de quelque manière à l'hommage rendu à leur maître. En parle de ce recueil dans son *Catologue d'ouvrages d'art*, Cagnana dit que Gabbiani, dont il paraît n'avoir pas été des admirateurs, eût mis dans ses tableaux la grâce qui brille dans quelques-uns de ses esquisses, il occuperait place bien plus distinguée dans l'histoire de la peinture. Trois des estampes de ce volume, gravées par Gabbiani même, ont suffi pour le faire mentionner avec éloges dans les *Notizie e intagliature* du P. Gaudellini et du *Manuel des curieux* d'Huber. La de ce peintre se trouve à la tête de *Raccolta*, avec un portrait gravé Ch. Fauci. Cette collection a été produite à Rome en 1786, mais amateurs doivent préférer les exemplaires avec la date de 1762, qui renferment les premières épreuves. W. s.

GABLER (JEAN PHILIPPE) théologien protestant, naquit en 1707 à Francfort sur le Mein, où son père était secrétaire du consistoire. Cet homme beaucoup l'éducation de son père et l'envoya, en 1722, à l'université d'Iéna pour qu'il y fit ses études de théologie. Griesbach et Eichhorn.

rent ses maîtres et ses amis : il devint dans la suite éditeur de quelques-unes de leurs œuvres. De retour de l'université où il avait pris ses degrés de docteur en philosophie, il se fit agréger, en 1780, à l'université de Göttingue en qualité de répétiteur pour la philosophie et la théologie. Trois ans après il fut appelé à Dortmund pour y diriger le gymnase avec le titre de pro-recteur, et en 1785 il obtint une chaire de théologie à la petite université d'Altorf, avec le bénéfice de diacre de l'église de cette ville. Il fut le dernier théologien promu au grade de docteur à Altorf, dont l'université touchait à sa fin. Pendant dix-neuf ans il enseigna avec succès presque toutes les parties de la théologie, prêcha et se livra à un grand nombre de travaux de rédaction dont il sera parlé tout à l'heure. En 1804, il fut appelé à la deuxième chaire de théologie à l'université d'Iéna, auprès de son ancien maître Griesbach, qui occupait la première chaire, et à la mort de celui-ci, en 1812, le remplaça. Depuis lors, les honneurs et les dignités vinrent récompenser son zèle, son savoir profond et sa vie exemplaire. Le grand-duc de Weimar le nomma conseiller ecclésiastique et lui accorda la décoration de l'ordre du Faucon-Blanc; le duc de Gotha l'investit de la charge de conseiller titulaire du consistoire. En 1817, il obtint la direction du séminaire d'Iéna. Cinq fois il fut élu pro-recteur de l'université. Il avait fait partie, en 1806, de la députation de cette université, qui sollicita auprès de l'empereur Napoléon la cessation des fléaux que l'invasion faisait peser sur ce centre d'études, jadis si paisible et exempt de tout appareil belliqueux. A la fin de 1826, ayant peut-être quelque pressentiment vague de sa mort prochaine, il dit avec sa simplicité ordinaire, à ses enfants, que deux anges étant venus lui annoncer en songe qu'il allait bientôt

mourir, il leur avait répondu qu'il espérait bien que ce ne serait qu'après l'achèvement de son cours de dogmatique, afin que ses auditeurs n'y perdissent rien; mais que les anges avaient répliqué qu'ils ne pouvaient le lui assurer. Le 17 février 1827, ayant fait le matin son cours, il se retira dans sa chambre, et s'étant endormi dans son fauteuil, il ne se réveilla plus. Gabler remplissait toutes ses charges avec une exactitude scrupuleuse; mais il était trop diffus dans son enseignement et même dans ses écrits. Il recevait tous les jours les élèves et facilitait leurs études. Doué d'une grande douceur, il se montrait tolérant pour toutes les opinions provenant de conviction: il aimait tant la vérité qu'il ne se permettait même pas une plaisanterie qui eût un air de mensonge. Outre un grand nombre de dissertations latines, il a publié en allemand: I. *Esquisse d'une herménautique du Vieux Testament*, Altorf, 1788. II. *Introduction historique et critique à l'étude du Vieux Testament*, ibid., 1789. III. *Recueil de sermons*, ibid. IV. Ayant publié en 1790-1793 l'*Histoire primitive*, par Eichhorn, avec des notes et des introductions, il fit suivre cette publication d'un *Nouvel essai sur l'histoire mosaïque de la création considérée sous le point de vue d'une critique élevée*. V. *Nouveau Journal théologique*, 12 vol., 1796-1811, entrepris d'abord avec Ammon et Paulus, et continué par Gabler seul. VI. Parmi ses sermons nous citerons celui qu'il fit à son départ d'Altorf sur l'*Enseignement religieux, pour qu'il soit conforme aux modèles de Jésus*. VII. En 1824, il fut éditeur de *J.-J. Griesbachii opuscula academica*. Voy. son éloge dans le recueil des *Zeitgenossen*, troisième série, vol. 3, 1831. D—G.

GABRIEL, archevêque et métropolitain de Saint-Petersbourg, fut

un des prélats les plus éloquents et les plus instruits de l'église russe. Il savait non-seulement le grec et le latin, mais il parlait avec facilité plusieurs langues européennes. Prédicateur distingué, il s'acquittait encore une grande réputation par ses ouvrages théologiques et littéraires, dont la plupart furent imprimés à Saint-Petersbourg. L'élégance et la pureté du style, la noblesse des sentiments, la profondeur des idées, caractérisent toutes ses productions. On estime particulièrement les ouvrages qu'il a composés à l'usage des gymnases. Mais ce qui lui a fait le plus d'honneur, c'est sa traduction de *Bélibaire sur le Volga*, qui, dès son apparition, lui valut les suffrages les plus flatteurs. Le prince impérial (depuis Paul I^{er}), en témoignant la satisfaction que cette lecture lui avait fait éprouver, écrivait à l'auteur : « Nous sommes bien convaincus que cet ouvrage a dû plaire à votre éminence, parce que vos pensées et vos vertus ne diffèrent en rien de celles de Bélibaire. » Gabriel avait été élevé à la dignité d'archevêque de Saint-Petersbourg en 1775, et créé métropolitain de cette ville et de Novgorod en 1783. Il était en outre archimandrite du monastère de Saint-Alexandre-Nevisky, et premier mandataire du clergé au comité chargé du nouveau code des lois. L'empereur Paul I^{er}, dès son avènement au trône (1796), lui conféra l'ordre de Saint-André : jusqu'alors aucun membre du clergé de Russie n'avait porté de décoration de chevalerie. En 1786, Gabriel fonda, pour les classes inférieures, un séminaire à Novgorod, où il mourut le 26 janvier 1801. Il fut inhumé dans la cathédrale de Sainte-Sophie. P—RT.

GABRIELE (TRIFONE), surnommé *Socrate*, par ses contemporains, à raison de la pureté de ses mœurs et de l'étendue de son savoir,

était né vers 1470, à Venise, d'une famille patricienne. Exempt de toute ambition, il passa la grande partie de sa vie dans une habitation champêtre près de Padoue, uniquement occupé de la culture des lettres et des sciences. Sperone, l'un de ses amis, dit que, comme l'ancien Socrate, il communiquait volontiers ce qu'il savait à ceux qui venaient le consulter, mais qu'il n'a rien écrit. Cepen-
 Trifone est auteur d'un *Dialogo sferu*, Venise, 1545, in-4°, dont son de Nores a publié l'abrégé sous le titre de *Sfereta*, Padoue, 1589. C'est un long-temps attribué le commentaire la *Divina commedia*, de Bernard niello de Lucques ; et cela, sur ce que dans la préface Daniello dit lui-même, mais par pure courtoisie, que ce commentaire est moins son ouvrage que celui de Trifone. Tous les doutes pouvaient encore rester à cet égard, si on ne les avait dissipés par la déclaration de M. Gamba, dans la *Serie de' I*, que le commentaire de Trifone sur Dante, dont le manuscrit original conserve à Rome, dans la bibliothèque Barberine, n'offre aucun point de ressemblance avec celui de Daniello, le plus illustre des amis de Trifone. Le savant Bembo, voulut donner une preuve de son affection, en lui légua une rente annuelle de vingt ducats. Trifone lui survécut peu de temps ; il mourut le 19 ou le 20 oct. 1541, à Venise, et fut inhumé dans l'église de Sainte-Marie Céleste. Il avait composé lui-même son *épitaphe*, en quatre hexamètres et pentamètres d'ap-
 rythme que Tolommei (*Voy.* ce tome XLVI, 217) cherchait à introduire dans la langue toscane. Une médaille fut frappée en son honneur. Ap-
 Zeno en a donné la description dans ses notes sur la *Biblioth.* de Fontaniva ; le revers représente une femme del-
 la main étendue vers une fontaine.

sort d'un rocher, avec ces mots tirés du psaume 23 : *Innocens manibus et mundo corde.*—GABRIELE (Jacques), son neveu, a publié d'après les principes de son oncle, *Regole grammaticali*, Venise, 1545, in-4° et dans la *Raccolta degli autori del ben parlare.*

W—s.

GABRIELLI (JULES), cardinal, évêque de Sinigaglia, né à Rome le 20 juillet 1748, d'une famille princière, était un homme d'opinions fermes et généreuses. Au moment où le pape Pie VII se vit enlever (1808) le cardinal Joseph Doria, son pro-secrétaire d'état que le général Miollis renvoya à Gênes, sous prétexte que la famille de ce cardinal était originaire de cette ville, il nomma pour le remplacer le cardinal Gabrielli. Cette nomination eut lieu le 27 mars. Le jour même de son entrée en fonctions il écrivit aux ministres étrangers résidant à Rome, à propos de l'ordre d'exil prononcé contre quatorze cardinaux : « Le saint-père ne peut plus ignorer qu'on veut « non-seulement détruire sa souveraineté temporelle, mais qu'on attaque « de front le régime spirituel de la « cour romaine, représentée dans le « sacré collège qui forme le sénat du « souverain pontife. Tout le monde « a vu avec le plus grand étonnement « que ce principe et cette maxime « destructive des liens les plus sacrés « qui attachent les cardinaux au pape « par la force du serment, ont été proclamés et se sont manifestés dans le « temps où le chef de l'église se trouve au milieu des tribulations. On « n'en rencontre d'exemples que dans « l'histoire du temps républicain (1798) « qui fut pour Rome le temps subversif des principes les plus saints. « Jamais aucun prince séculier, qui « protège la religion catholique, n'est « allé jusqu'à obliger les cardinaux à « rentrer dans leur propre pays, sous

« prétexte qu'ils sont sujets de ces états. « Chacun a respecté en eux le caractère éminent qui les lie étroitement « au souverain pontife. Jamais aucun « n'a entrepris de les faire déporter « par la force, ni d'arracher ainsi à « son chef tant de coopérateurs au « bien de l'église universelle. Quant « au reste, le saint-père, toujours résigné au jugement de Dieu, rassuré « en même temps par la pureté de sa « conscience, sachant qu'il souffre « pour la justice, et fidèle à ses devoirs, « après avoir fait tous ses efforts pour « détourner la tempête qui agite le « saint-siège, en laisse au ciel le soin et « la protection, et lègue à la postérité le « jugement de cette cause. » Le même jour Miollis publia un décret de Napoléon, qui portait que jamais des soldats ne recevraient à l'avenir des ordres, ni de prêtres, ni de femmes. Que dirait aujourd'hui Napoléon, s'il voyait qu'il y a en Europe trois armées qui reçoivent des ordres de trois rois (avril 1838)? Le 7 avril, le cardinal Gabrielli écrivit au général Miollis qu'un détachement, entré par surprise dans le palais de Monte-Cavallo, avait désarmé les gardes du Capitole, les Suisses et la garde noble. Le cardinal continue ainsi : « Le saint-père, instruit de ces « énormes attentats, a expressément ordonné de s'en plaindre hautement « et de vous dire, monsieur, avec franchise, que chaque jour on comble de plus en plus la mesure des outrages, « et qu'on foule aux pieds ses droits « souverains. Sa sainteté déclare solennellement qu'elle n'a opposé et « n'opposera jamais à ces outrages que « la patience ; à la dureté de pareils « traitements, que la mansuétude qui « lui est enseignée par son divin « maître ; et qu'étant devenue, par son injustice et longue prison, un spectacle au monde, aux anges et aux hommes, elle attend avec une sainte ré-

« signation, accompagnée toujours de
 « la fermeté inaltérable de ses prin-
 « cipes, tout ce que la force voudra
 « tenter contre le chef de la religion
 « catholique, sa sainteté étant bien
 « assurée que les humiliations qu'elle
 « souffre tourneront à la gloire de
 « cette même religion. » Le 11 avril, le
 cardinal annonce à M. Lefebvre, chargé
 d'affaires de France, que le saint-père
 a changé la cocarde de ses troupes,
 et que le gouvernement pontifical agit
 ainsi pour prouver qu'il ne reconnaît
 plus pour sienne celle que portait sa
 troupe incorporée à une armée étrangère.
 Le 19 avril, le cardinal, dont toutes
 les paroles étaient aussi nobles que prophé-
 tiques, s'adresse au même M. Le-
 febvre : « Le saint-père ne se règle pas
 « sur des considérations humaines,
 « mais sur sa conscience; ses devoirs
 « et sa conscience l'ont empêché de
 « consentir à la fédération; ils l'empê-
 « chent de même de consentir à la ligue
 « offensive et défensive, qui ne diffère
 « guère de la fédération que par le
 « nom, puisque de sa nature elle
 « n'excepte aucun prince dont le
 « pape ne puisse devenir l'ennemi.
 « Comment sa sainteté pourrait-elle
 « dénaturer son propre caractère et
 « sacrifier ses obligations essentielles,
 « sans se rendre coupable devant Dieu?
 « Si S. M. veut renverser le gouverne-
 « ment pontifical, sa sainteté ne
 « pourra l'empêcher et mettra sa con-
 « fiance en la protection divine. En-
 « fin, sa sainteté, adorant profon-
 « dément les décrets du ciel, se conso-
 « lera par la pensée que Dieu est le
 « père et le maître absolu de tout, et
 « que tout cède à sa divine volonté,
 « quand la plénitude du temps
 « qu'elle a établi est arrivée. » Le 20
 avril, le cardinal réclama contre l'ar-
 restation du gouverneur de Rome,
 Cavalchini, ministre, dit le cardinal,
cher à la justice et à la tranquillité

publique. Infatigable défenseur des
 droits du saint-siège, Gabrielli élève la
 voix contre un nouvel attentat commis
 à Terni : « Celui-là, dit le cardinal, fait
 « suite à une infinité d'autres qui frap-
 « peront d'étonnement la postérité. »
 M. Lefebvre ayant quitté Rome, les
 plaintes sont portées à M. le chevalier
 Alberti, chargé d'affaires du royaume
 d'Italie : « L'évidence des raisons énon-
 « cées dans la note à M. Lefebvre n'a
 « point empêché S. M. d'exécuter ses
 « menaces. Ce puissant monarque,
 « dans la droite de qui le saint-père
 « a mis, au pied des autels, le sceptre
 « et la main de justice, en est venu
 « jusqu'à dépouiller sa sainteté, contre
 « toute espèce de droit, de la plus
 « belle portion des domaines qui lui res-
 « taient. » Dans la même note il est dit
 que si la force ôte au saint-père l'exercice
 de ses droits, il entend les conserver
 entièrement dans son cœur, afin que le
 saint-siège puisse en reprendre posses-
 sion quand il plaira à Dieu, à ce Dieu
fidèle et vrai qui juge et qui combat
avec justice, et qui porte écrit sur ses
vêtements et sur sa personne, Roi
des rois et SEIGNEUR DES DO-
MINATEURS. Le 22 et le 29 mai,
 le cardinal adressa des instructions aux
 évêques des provinces pontificales réu-
 nies au royaume d'Italie. Tant d'actes
 de vigueur et de dévouement devaient
 être naturellement rapportés à Napo-
 léon. Il ordonna d'arrêter le cardinal
 dans sa propre secrétairerie d'état, d'ap-
 poser les scellés sur ses papiers et de le
 contraindre à partir pour Sinigaglia.
 La protestation la plus vive fut adressée
 au général Miollis, le 17 juin, par le
 cardinal lui-même, qui, le lendemain,
 fut remplacé par le cardinal Pacca. Ce
 court et brillant ministère, qui ne dura
 pas trois mois, fut donc signalé par des
 résistances qui attestent la force et la
 dignité du caractère de Gabrielli. Après
 l'enlèvement du pape (Voy. PIE VII,

au Suppl.), ce cardinal fut conduit en France ; il n'assista pas au mariage religieux de Napoléon, et conformément à l'avis de Fouché, qui proposa de priver des insignes de la pourpre les cardinaux qu'on n'avait pas vus à la chapelle du Louvre, Gabrielli fut envoyé à Saumur. Il s'y fit remarquer par une modération de conduite qui porta les autorités à lui rendre cette relégation douce et paisible. Quand Napoléon permit au pape, en 1813, d'appeler auprès de lui, pour loger dans le château de Fontainebleau, les cardinaux qu'il voudrait voir le plus près de sa personne, Gabrielli s'y rendit avec les cardinaux Mattei, di Pietro, Pacca et Consalvi. Là il eut occasion de rendre de nouveaux services au saint-père, et il fut un de ceux qui donnèrent les conseils les plus courageux. De retour à Rome, il obtint pour le mari de sa nièce, le fidèle baron Ancajani, la place importante de *castellano*, commandant du château Saint-Ange, et il avait des chances pour la papauté, lorsqu'il mourut en 1822, hautement regretté du sacré collège, des prélats de la cour romaine et des étrangers qui avaient pu connaître et apprécier ses rares et nobles qualités. A—D.

GABUZIO (JEAN-ANTOINE), savant italien, était né en 1567 à Valduggia, village du Vercellais. Dès l'âge de seize ans il fut admis au collège des pères Barnabites, à Verceil ; puis nommé professeur et consultant de la congrégation de l'Index, à Rome, où il jouit de la considération du pape et de celle du sacré collège. On a de ce savant : I. *Le Chroniche del suo ordine sino al 1518*. II. *Le Costituzione e privilegi della compagnia della Carità eretta in Cremona*, 1598. in-8°. III. *Rituale romanum a Paulo V reformatum*, anno 1614, ouvrage terminé par notre auteur dans l'année. IV. *La vie de Jean-Baptiste*

Rasario, son compatriote, professeur de grec à l'université de Pavie, ensuite à Venise, auteur de plusieurs ouvrages. Cette notice, écrite en italien, fut imprimée à Milan, dans l'année 1656. V. *Apostolicæ Pii V, romani pontificis, epistolæ selectæ, in quinque libros digestæ*, manuscrit conservé dans la bibliothèque de Crémone. Il est à noter qu'un certain Ganbon, ayant publié *Apostolicarum Pii V, pont. max., epistolarum libri V*, on a confondu les deux noms et attribué à ce dernier l'ouvrage du premier. VI. *Vita B. Alexandri Saulii Aleriensis, tum Ticinensis episcopi, a Joh.-Ant. Gabutio conscripta*, anno 1622, edita per alium sacerdotem, 1748, Milan. Gabuzio n'a pas vu la publication de plusieurs de ses ouvrages, car il est mort en 1627, à Rome, où il avait su se concilier l'amitié des cardinaux Baronius et Bellarmin, de De Torres (Louis) de l'Oliverro et de plusieurs autres savants, comme on l'a dit dans l'Histoire de la littérature et des arts du Vercellais. G—G—Y.

GACHES (PIERRE), né à Castres, en 1523, fut un des premiers à embrasser les erreurs calvinistes, et montra un grand zèle pour sa nouvelle religion, en recevant chez lui Geoffroy Brun, premier ministre protestant arrivé à Castres en 1560, et qu'aucun des sectaires n'osait accueillir. Consul de sa patrie trois ans après, il signala sa magistrature par sa charité et son dévouement envers ses concitoyens. Pendant les ravages d'une peste affreuse, il resta constamment à son poste, et n'abandonna pas la ville comme un de ses collègues. Il fit bâtir un temple pour ses co-religionnaires ; eut l'honneur de recevoir Henri IV, alors roi de Navarre, lorsque ce monarque vint à Castres, le 14 mars 1585, visiter le duc de Montmorency. Il mourut le 29 décembre 1595, aimé et honoré des gens

de son parti.—GACHES (*Jacques*), fils du précédent, né à Castres le 14 janvier 1558, fut élevé dans le calvinisme et y resta fort attaché. Cependant il se montra très-impartial dans les *Mémoires qu'il a laissés sur les évènements des guerres de religion dans le Haut-Languedoc*. Cet ouvrage précieux sous le rapport des faits, mais dont le style est fort incorrect, a été d'une grande utilité aux historiographes du Languedoc; mais il n'a point été imprimé; plusieurs personnes en possèdent des copies exactes et complètes. Jacques Gaches mourut le 14 novembre 1612.

—GACHES (*Raimond*), petit-fils du précédent, reçut le jour à Castres, vers l'année 1615, devint ministre de l'église calviniste, et prêcha avec le plus grand succès à Castres, et plus tard à Charrenton. Il livra des sermons à l'impression, soit à Paris, soit à Castres; Louis Vendôme et Nicolas Dupin, libraires, en furent les éditeurs dans la première de ces deux villes. Parmi ces discours ceux qu'on estime le plus sont : *Jésus dans l'agonie*; *l'Athéisme confondu*; *le Vœu du fidèle*; *la Consolation promise aux fidèles*; *le Triomphe de l'Évangile*. Ce dernier fut dédié au marquis de Bourbon-Malauze, dont les ancêtres avaient embrassé le calvinisme. Raimond Gaches, qui était un des membres les plus remarquables de l'académie Castraise, a composé : I. Un sonnet sur la mort du maréchal de Gassion. II. Un recueil d'épigrammes en vers latins. III. Stances sur un père affligé de la mort de son fils. IV. Des vers sur la détention à Vincennes du prince de Condé. V. Une traduction du deuxième livre de l'Illiade. VI. Sonnet sur un flambeau. VII. Traduction du troisième livre des odes d'Horace. VIII. Une élégie sur la mort de M. Dast. Gaches mourut en décembre 1668.

Z.

GACHI (frère JEAN), cordelier au couvent de Cluses, dans le Faucigny, vivait au commencement du seizième siècle. Ce religieux, qui, suivant l'usage, et comme Jacques de Guyse, s'intitule *des frères mineurs le moindre*, n'a point été connu de Wadding, puisqu'il n'en fait aucune mention dans sa *Bibliotheca frat. minor.*; il a également échappé aux recherches de Grillet, qui, dans la *Description du département du Mont-Blanc*, a donné la biographie des écrivains de la Savoie. Cependant il est auteur d'un livre aussi rare que singulier, intitulé : *Triologue nouveau, contenant l'expérience des erreurs de Martin Luther, les doléances de Hiérarchie ecclésiastique et les triomphes de Vérité invincible*, 1524, in-4^o, goth. Les interlocuteurs sont, *Zeïe divin*, *Hiérarchie ecclésiastique* et *Zeïe invincible*. Ces trois personnages s'expriment en vers que l'auteur explique dans une espèce de commentaire ou de paraphrase. Les vers ne sont ni meilleurs ni plus mauvais que beaucoup d'autres de la même époque; mais la prose est dans le langage de l'*Écolier limousin de Pantagruel*, et l'on serait tenté de croire que Rabelais avait en vue le frère Gachi dans ce personnage, si d'autres écrivains plus connus n'avaient pu lui fournir, dans leurs ouvrages, des modèles de ce style hérissé de grec et de latin. W—s.

GACON-DUFOUR (MARIE-ARMANDE-JEANNE), romancière aussi féconde que médiocre, née à Paris, en 1753, fut d'abord connue sous le nom de madame d'Humière, et plus tard, sous celui de madame Dufour, nom de son second mari (1). Résidant habituel-

(1) DUFORA (*Jules-Michel*, de Saint-Pathus, né à Paris, en 1757, était, avant la révolution, avocat au parlement de cette ville, et fut plus tard nommé juge au tribunal de la Seine. Rentré dans le barreau, il devint avocat à la cour royale de Paris. Il est mort à Brie-Comte-Robert, en 1828. On a de lui un grand nombre d'ouvrages de jurisprudence, dont quelques-uns

lement à la campagne, ce séjour lui inspira le goût de l'agriculture et des occupations rurales. Dans les dernières années de sa vie elle était tombée en enfance. Elle mourut à Paris, vers 1835, plus qu'octogénaire, chez une de ses nièces qui l'avait recueillie. Fort liée avec Sylvain Maréchal (*Voy. ce nom*, XXVII, 6), quoiqu'elle ne fût pas toujours d'accord avec lui, elle le consultait souvent, et ses écrits se ressentent un peu des leçons qu'un tel homme pouvait lui donner. Elle le soigna dans sa dernière maladie, et composa même sa biographie restée inédite, mais dont Lalande a inséré des extraits dans la notice placée à la tête du *second supplément de son Dictionnaire des Athées*. Madame Gacon-Dufour était membre de plusieurs sociétés savantes et agricoles. Ses nombreux écrits lui attirèrent d'amères critiques de la part des journalistes; et c'est d'elle que M. de Féletz disait un jour dans le feuilleton du *Journal de l'Empire*, en parlant d'un de ses ouvrages sur l'économie domestique : *Drogues pour drogues, j'aime mieux ses confitures que ses livres*. Voici la liste de ses productions dont plusieurs ont paru sous le voile de l'anonyme : I. *Le préjugé vaincu, ou Lettres de madame la comtesse de *** à madame de ****, réfugiée en Angleterre, Paris, 1787, 2 vol. in-12; 1803, 2 vol. in-18. II. *Les dangers de la coquetterie*, ibid., 1787, 1788, 2 vol. in-12. III. *L'homme errant fixé par la raison*, ibid., 1787, 2 vol. in-12. IV. *Georgeana*, ibid., 1798, 2 vol. in-12. V. *La femme grenadier*, anecdote française, ibid., 1801, in-12. On voit que madame Gacon-Dufour a voulu se peindre elle-même dans cet

ouvrage. VI. *Contre le projet de loi de S. M.* (Sylvain Maréchal), portant *dé-fense d'apprendre à lire aux femmes*, ibid., 1801. in-8°. Madame Gacon-Dufour, prenant au sérieux ce qui n'était qu'une plaisanterie, terminait sa réfutation en demandant que l'auteur du *Projet*, atteint d'aliénation mentale, fût envoyé dans une maison de santé. VII. *Les dangers d'un mariage forcé*, ibid., 1801, 2 vol. in-18. VIII. *Mélicerte et Zirphile*, roman historique et moral, suivi des *Sœurs rivales*, ibid., 1802, 2 vol. in-12. IX. *Voyage de plusieurs émigrés et leur retour en France*, ibid., 1802, 2 vol. in-12. X. *De la nécessité de l'instruction pour les femmes*, ibid., 1805, in-12. XI. *Les dangers de la prévention*, roman anecdotique, ibid., 1805, 2 vol. in-12. XII. *Correspondance inédite de madame de Châteauroux*, précédée d'une notice biographique, ibid., 1806, 2 vol. in-12. On trouve, dans cette correspondance, des expressions qui, n'étant pas alors en usage, en font suspecter l'authenticité. XIII. *La cour de Catherine de Médicis, de Charles IX, de Henri III et de Henri IV*, ibid., 1807, 2 vol. in-8°. XIV. *Mémoires et anecdotes secrètes, galantes, historiques et inédites, sur mesdames de la Vallière, de Montespan, de Fontanges, de Maintenon, etc.*, ibid., 1807, 2 vol. in-8° (1). XV. *Correspondances de plusieurs personnages illustres de la cour de Louis XV*, ibid., 1808, 3 vol. in-12. Madame Gacon-Dufour avoue que ces correspondances ont été fabriquées par elle-même, d'après les anecdotes qu'elle entendait raconter

ont eu plusieurs éditions; mais ce ne sont pour la plupart que des recueils de lois, d'arrêts, de décrets, etc.

(1) L'auteur ne se borne pas à donner son esprit à ces dames, il prête encore des bons mots et des discours galants à Louis XIV, entre autres, celui-ci : « Le roi voyant madame de Montespan, dans le ballet des *quatre saisons*, représenter l'été, lui dit : Vous êtes belle et fraîche comme la saison que vous représentez. » Fraîche comme l'été! cela est très flatteur. F—LS.

laquelle étoit dédiée à la sainte XVI. *Picard inédites sur les usages de Sault XII', de Sault XI' et de Sault XII'*, ibid., 1809, 2 vol. in 8° XVII. *Les usages en Picard*, ibid., 1809, in 12 XVIII. *L'habitant malheureux*, ibid., 1810, 3 vol. in 12 XIX. *Recueil pratique d'économie rurale et domestique*, Paris, 1802, 1803, 1806, in 12 XX. *Manuel de la ménagère à la ville et à la campagne, et de la femme de chambre*, ibid., 1807, 2 vol. in 12 XXI. *Moyen de convertir la santé des habitants de la campagne*, ibid., 1806, in 12 XXII. *Manuel rural raisonnable, dédié à Cambisards*, ibid., 1808, 2 vol. in 8° XXIII. Dans la collection du libraire Neveu : *Manuel des habitants de la campagne et de la bonne fermière*, Paris, 1825, in 18 XXIV. *Manuel du pâtissier*, ibid., 1825, in 18 XXV. *Manuel du parfumeur*, ibid., 1825, in 18 XXVI. *Manuel complet de la maîtresse de maison*, ibid., 1826, in 18 XXVII. *Manuel théorique et pratique du saucissonier*, ibid., 1826, in 18. Madame Coston Duboué a inséré plusieurs articles dans la *Bibliothèque physique économique* publiée par Saumay, elle a donné, avec Robinet, une seconde édition du *Manuel des ménages*, par Neveu, Paris, 1822, in 8°. Enfin elle a été l'éditeur d'un ouvrage de Sigismund Meibohm, intitulé *De la vertu*, Paris, 1807, in 8°, avec une notice sur l'auteur.

GADAGNE, ou **GADAGNE**, l'Épouse de, surnom de Besançon, en Lorraine, d'une famille Normande, qui s'établit à Lyon vers le fin du XV^e siècle. Elle étoit la banque et la confiance en que voit un tel article qu'il devoit passer d'une immense suite, de la l'expression particulière en une usité à Lyon, et le comme un

duque, et la mention que fait Huet dans des notes de *Geologie* (Nouv. part. du livre IV) Le poète latin Claude Ronsard, à qui M. Bregnot du Sart a consacré une notice dans ses *Nouv. vers mélangés*, le qualifie dans une pièce à sa louange de *mercator apuleus*. *Thomas* Thomas de Castagne acheta la baronnie de Lanet, en Languedoc, les terres de Saint-Colmier et de Saint-Moyan, en France, celles de Saint-Victor, de Gaillardes, etc. Il fit le plus noble usage de ses richesses; et, après avoir établi ses enfants d'une manière avantageuse, il se signala constamment par des acts de bienfaisance et de piété. A l'instigation du seigneur montebate Santa-Pagnina (mort à Lyon le 24 août 1536), il fit bâtir dans le quartier de la Quintaine, sur la rive droite de la Saône, sous le vocable de saint Thomas, son patron, un hôpital destiné aux pestiférés. C'est aussi à ces dépenses que fut construite, dans l'église des Jacobins de Lyon, une chapelle dédiée de même nom, qui passoit pour un chef-d'œuvre d'architecture, et dans laquelle il avoit fait placer un tableau de François Solari, peintre florentin, représentant l'innocence de saint Thomas. Ce tableau est maintenant au Musée du Louvre. Spion rapporte qu'Anne d'Autriche fut si charmée de ce tableau qu'elle en fit acheter tout de suite d'un qu'il étoit plus d'une toise de hauteur, et qu'il fut large à proportion. Spion nous apprend encore que l'on voyoit dans cette chapelle, qui, de son temps, s'appeloit la chapelle des époux de Castagne, les statues de Thomas de Castagne et de Perrette de Berty, sa femme. Il ne resta aucune trace de l'église des anciens Jacobins, que l'on a abattue, sous Charles X, pour agrandir l'hôtel de la préfecture. Quant à la

chapelle des comtes de Gadagne, elle avait été détruite par les jacobins modernes, peu de temps avant le siège de Lyon. Il existe encore dans cette ville une rue qui porte le nom de *Gadagne*, et où se trouve une maison qui avait servi d'habitation à Thomas de Gadagne et à ses enfants; de pauvres ouvriers l'occupent aujourd'hui, et rien n'y rappelle l'opulence de celui qui l'a fait construire. Voyez *Colonia, Histoire littéraire*, II, 460 et 596; Cochard, *Guide de l'étranger à Lyon*, p. 500; *Archives du Rhône*, t. II, p. 345. — GADAGNE (*Guillaume de*), fils du précédent, était seigneur de Bothéon, baron de Verdun, etc. Sénéchal de Lyon depuis le milieu du XVI^e siècle, il joignait à cette fonction celle de lieutenant-général du Lyonnais, Forez et Beaujolais, lorsque, le 21 février 1589, les Lyonnais se révoltèrent et se déclarèrent pour la Ligue. C'était lui qui commandait dans la ville depuis le 24 novembre précédent, date de la mort du dernier gouverneur François de Mandelot: « Le jour de l'insurrection, nous dit Saint-Foix, (*Ordre du Saint-Esprit*, p. 445 de l'édition de 1778), douze des plus séditeux, un prêtre à leur tête, allèrent à sa maison et lui tinrent pendant plus d'un quart d'heure le poignard sur la gorge, pour l'obliger à signer ce qu'ils appelaient le nouveau serment de la Sainte-Union. Voyant qu'ils ne pouvaient ébranler son courage ni sa fidélité, ils le prirent et le portèrent hors de la ville, en le menaçant, s'il y rentrait, de ne le pas épargner une seconde fois. Il alla passer quelque temps dans ses terres, y rassembla un corps de troupes, battu Disimieux près de Vienne, en Dauphiné, risqua plusieurs fois sa vie, en rentrant à Lyon sous divers déguisements, et contribua beaucoup, par les intelligences qu'il y avait toujours ména-

gées, à faire rentrer cette ville dans « le devoir. » Moins heureux que lui, son fils unique Gaspard de Gadagne, qui servait dans les armées royales, fut tué en 1594. Henri IV n'oublia pas les services que lui avait rendus Guillaume de Gadagne. Il le nomma chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, lors de la promotion faite à Rouen dans l'église de Saint-Ouen, le 5 janvier 1597. Quand ce monarque eut résolu de célébrer ses noces à Lyon, où Marie de Médicis s'acheminait, il invita messieurs du consulat, par une lettre du 16 novembre 1600, à s'occuper des préparatifs de la cérémonie, et écrivit en même temps à M. de Gadagne, afin que, de sa part, il y tint la main, et y apportât ce qu'il lui serait possible. Mais, courbé sous le poids des années, le fidèle serviteur fut victime d'un zèle trop ardent; il tomba malade et mourut pendant que le roi était encore à Lyon. Il laissa cinq filles de son mariage avec Jeanne de Sugny. Voyez Rubys, *Histoire véritable de Lyon*, p. 457; *Relation des entrées solennelles dans la ville de Lyon*, etc., p. 123; D. Thomas, *Mémoires pour servir à l'histoire de Lyon pendant la ligue*, etc. (publiés par A. P., Lyon, 1835, in-8°), p. 32, 34 et 54; *Histoire généalogique* du P. Anselme, IX, 120. — Nous trouvons, au chapitre VII du livre II, de la *Confession de Sancy*, un abbé de *Gadagne qui ne montrait que le blanc des yeux*, pendant que M. de Pibrac haranguait les députés huguenots, en présence de la reine. — Nous trouvons encore dans les *Mémoires de Montglut*, année 1664, un Gadagne, lieutenant-général, à qui le duc de Beaufort laissa, pendant les courses qu'il faisait sur les côtes de Barbarie, le soin de fortifier Gigeri, et qui fut attaqué par les Maures, puis forcé de leur abandonner ce poste. (Collection de MM. Petitot et Monmerqué, 2^e série, t. LI.) A. P.

GADALDINI (Augustin), médecin, né en 1515, à Modène, était fils d'Antoine, imprimeur-libraire, dont le nom s'est conservé dans l'histoire littéraire de l'Italie, à raison de l'étendue de son commerce et du nombre prodigieux de livres grecs et latins qu'il fit entrer dans les bibliothèques alors naissantes de la Lombardie. Augustin étudia la médecine à Ferrare, où, vraisemblablement, il prit le laurier doctoral; et, plus tard, il s'établit à Venise, sur l'invitation de Thom. Junte ou Giunto, célèbre imprimeur, qui se proposait de publier une édition, plus correcte que les précédentes, des *Œuvres de Galien*. Quoique très-occupé de son état, Augustin revit en effet le texte et les traductions latines de tous les ouvrages du médecin de Pergame. Il en traduisit même quelques-uns qui n'avaient pas encore été traduits ou qui l'avaient été d'une manière défectueuse, et s'acquiesça ainsi des droits incontestables à la reconnaissance de tous les médecins studieux. Ses travaux sur Galien ont été recueillis dans l'édition des *Œuvres* de cet illustre médecin publiées à Venise, en 1625, par les Junte et dans celle de René Chartier, en 1639. Lié particulièrement avec tout ce que l'Italie comptait alors de savants dans les sciences naturelles, il était aussi lié avec le fameux Arétin, qui fut parrain d'un de ses enfants, et qui lui écrivit plusieurs lettres dont trois sont imprimées dans son recueil (Voy. les *Lettere di Arétino*). Il mourut en 1575, année où Venise était affligée d'une maladie contagieuse, laissant trois fils *Marc-Antoine*, chanoine de Trévise, savant dans les langues orientales; *Belisaire*, à qui l'on doit quelques pièces de vers, recueillies dans le tome 1^{er} des *Deliciae poetar. italor.*, et la publication du *Traité* de Trincavelli sur les fièvres; et *Théophraste*, également distingué comme jurisconsulte et comme litté-

teur. On peut consulter pour plus de détails la *Bibliot. modenese* de Tiraboschi.

W—s.

GADELIUS (Eric), médecin, professeur à Stockholm, naquit dans cette ville le 16 juin 1778. A peine âgé de quatre ans il perdit son père, qui était scribe au bureau des ventes publiques, et fut élevé par les soins de sa mère qui, malgré son excessive pauvreté, ne négligea rien pour lui donner une éducation convenable. Elle le mit à l'école de Stockholm, et, en 1795, il fut admis à l'université d'Upsal, où bientôt par goût il se livra exclusivement à l'étude de la médecine. Il soutint, en 1797, une thèse de *Museo naturalium academiae Upsaliensis*. Quelques liaisons qu'il avait formées pendant un voyage qu'il fit à Abo, et qui allégèrent sa position, le déterminèrent à quitter Upsal en 1798, pour continuer ses études à l'université de Finlande. Il y fut reçu docteur le 14 juin 1802, après avoir publié une dissertation intitulée : *Casus singularis nevrosium nonnullis animadversionibus illustratus*. Ayant été nommé, en 1801, médecin à l'académie militaire de Carlberg, Gadelius retourna à Stockholm, où il subit l'examen de docteur en chirurgie. Il joignit à son emploi à l'académie militaire celui d'intendant des eaux minérales de Sabbatsberg et de médecin en chef du grand hôpital qui y est établi. Il y fonda une caisse en faveur des pauvres, et par le zèle qu'il mit à cette bonne œuvre, il parvint à y laisser en mourant un fonds de treize mille francs. Le collège de santé avait, en 1802, proposé un prix pour un traité de jurisprudence médicale. Gadelius composa son *Manuel*, ouvrage qui porte l'empreinte de vastes connaissances et d'une exactitude physiologique remarquable. Il remporta le prix, et fit alors un cours public sur cette branche de la science. En 1805, nommé pro-

secteur d'anatomie à Stockholm, ce fut en remplissant ces importantes fonctions qu'il réunit la superbe collection de préparations anatomiques et pathologiques que l'on conserve soigneusement au musée de l'Institut. Jouissant d'une grande réputation, il en profita, pour ériger une société qui prit, en 1808, le nom de *Société des médecins de Suède*. Il en fut le premier secrétaire; la société reconnaissante lui offrit des présents considérables en argenterie. De jeunes ecclésiastiques auxquels il avait enseigné la médecine populaire s'y prirent, en 1810, de la même manière pour lui marquer leur estime et leur reconnaissance. En 1811, le roi, ayant fondé dans la capitale l'Institut médico-chirurgical, nomma Gadelius professeur de médecine théorique. La même année il fut désigné membre du comité chargé de donner son avis sur la nouvelle méthode de guérir la maladie vénérienne, par M. Asbeck, et en 1817, de la commission que le collège de santé chargea de faire des recherches sur les effets du magnétisme animal. Pendant la guerre de 1813 et 1814, Gadelius fut médecin en chef de l'hôpital militaire de Stockholm, et membre du conseil des hôpitaux et de la maison des orphelins. En 1818, le roi le nomma chevalier de l'ordre de Wasa. Membre de l'académie des sciences de Stockholm, il en fut élu président en 1823, et en quittant le fauteuil il prononça un discours remarquable sur *le développement successif de l'art de guérir*. Le professeur Gadelius mourut le 2 février 1827. Outre les ouvrages déjà mentionnés, on lui doit : I. *Journal pour les médecins et les chirurgiens, en société avec J. Berzelius*, 2 vol. in-8°, Stockholm, 1806 et 1811. II. *Les Rapports annuels de la société de médecine*, pendant qu'il en était le secrétaire. III. *Discours sur la mé-*

decine populaire, Stockholm, 1810. IV. *Traité sur les hydatides trouvées dans les ventricules du cerveau; inséré dans le Recueil de l'académie de Stockholm.* Les Mémoires de la société de médecine renferment aussi plusieurs traités très-remarquables de Gadelius. B—L—M.

GÆDE (HENRI-MAURICE), naturaliste danois, naquit le 26 mars 1796, à Kiel, étudia en 1814 à l'université de cette ville, et en 1815 à celle de Berlin, devint en 1817 professeur titulaire ou ordinaire des sciences naturelles à Rotterdam, puis en 1819 alla siéger dans la même chaire à Liège, et mourut à la fleur de l'âge, le 2 janvier 1834. On a de lui : I. *Notes* (Beiträge), *sur l'anatomie des insectes* (avec un mot de préface de Pfaff), Altona, 1815, 2 vol. et 2 planches. II. *Notes sur l'anatomie et la physiologie des méduses*, avec un essai d'introduction sur ce que les anciens naturalistes connaissaient de ce genre d'animaux, Berlin, 1816, 2 planches. III. *Observationes quædam de insectorum vermiumque natura*, Kiel, 1817 (c'est une thèse). IV. *De vero naturæ indagatore*, Amsterdam, 1818. V. *Discours sur le véritable but de l'étude des différentes branches appartenant à l'histoire naturelle*, Liège, 1822. VI. *Dieu dans la nature* (cinq discours développant le véritable but de l'histoire naturelle), Bonn, 1824. VII. *Vie muette*, extrait de la *Vie intérieure*, Kiel, 1833. VIII. Divers articles dans l'*Isis* d'Oken et les *Transactions de l'académie impériale des naturalistes*; sauf les nos 3, 4, 5 qui sont écrits en français, les autres sont tous en allemand. P—OT.

GAETANO della Torre (le comte CESARE), poète et antiquaire sicilien, naquit en 1718, à Syracuse, d'une ancienne et illustre famille. Après avoir terminé ses études

littéraires sous la direction des jésuites, il se rendit à Naples, puis à Rome où il passa plusieurs années dans la société des savants les plus distingués, fréquentant les bibliothèques et les cours publics, visitant les musées et les galeries, et ne négligeant aucun moyen d'acquérir de nouvelles connaissances. De retour en Sicile au moment où le prince de Torremuzza (*Voy. ce nom*, XLVI, 277) donnait une impulsion si vive à la recherche des antiquités nationales, le comte Gaetano, animé du même esprit patriotique, tenta d'éclaircir l'histoire de Syracuse. Des fouilles qu'il dirigea lui-même avec autant de zèle que d'intelligence, lui procurèrent bientôt une foule de médailles, de vases, de lampes et de statuettes en terre ou en bronze dont il forma un musée très-curieux. En 1756, il découvrit dans les ruines de l'ancien théâtre l'inscription de la reine *Philistis*, qui, depuis, a tant occupé les antiquaires et fourni le sujet d'un si grand nombre de dissertations. En même temps qu'il remuait le sol de Syracuse, Gaetano recherchait dans les archives de cette ville les documents propres à répandre du jour sur les phases plus récentes de son histoire; et comme si ce double travail n'eût pas suffi à son activité, il se délassait par l'étude de la physique et par la composition de pastorales qui décélaient déjà le gracieux traducteur de Théocrite. A la suppression des jésuites, le comte Gaetano ne crut pas déroger en acceptant la chaire de philosophie morale à l'université de Syracuse. Il choisit pour base de ses leçons le traité des *devoirs* de Cicéron; et l'on peut croire, sans crainte de se tromper, que la lecture assidue de cet admirable ouvrage lui fit naître l'idée de son poème *I doveri dell' uomo* (1790, in-8°), inconnu en France, mais dont les journaux italiens dans le temps, et plus récemment Lombardi

(*Storia della letterat. italiana*, III), parlent avec éloge. Les goûts studieux qui avaient fait le charme de sa vie, vinrent l'aider à supporter les infirmités de la vieillesse; il s'occupait encore d'antiquités et de littérature lorsqu'il mourut à Syracuse, au mois d'août 1808, âgé de quatre-vingt-dix ans. Toutes les recherches de Gaetano sur les monuments, les inscriptions et les franchises de Syracuse forment plusieurs vol. in-fol., qui sont conservés dans la bibliothèque de cette ville. Indépendamment d'une foule de dissertations insérées dans les *Opuscoli di autori siciliani*, recueil dans le genre du *Mugasin encyclopédique*, il a publié plusieurs petits poèmes de circonstance dont la liste ne ferait qu'allonger cet article inutilement, puisqu'ils n'offrent aucun intérêt. Ses principaux ouvrages sont. I. *Dissertazione istorico-apologetico-critica intorno all' origine e fondazione della chiesa di Siracusa*, Rome, 1748, in-4°. II. *Dialoghi sacri*, 1748-49, 2 vol. in-8°. III. *Opticarum questionum dissertationes*, Palerme, 1754, in-8°. IV. *Piombi antichi mercantili dissert.*, 1775, in-8°, fig.; c'est une suite à l'ouvrage de Ficoroni (*Voy. ce nom*, XIV, 497). V. *Odi di Anacreonte e gl' idilli ed epigrammati di Teocrito*, Mosco e Bione, trad. in versi italiani, 1776, in-4°. M. Gamba cite une édition in-8°, de la traduction de Théocrite qu'il nomme gracieuse. VI. *Osservazioni sopra un antico cammeo*, 1778, in-8°. VII. *Egloghe pescatorie*, 1787, in-8°. W—s.

GAETE (ETIENNE de), *Stephanus Cajetanus*, célèbre canoniste, ainsi nommé du lieu de sa naissance, vivait dans le XV^e siècle. Ayant embrassé la règle de saint Dominique, il cultiva la jurisprudence et la théologie avec beaucoup de zèle, reçut le laurier doctoral dans la double faculté de droit, et fit

chargé de l'enseigner dans les principales maisons de son ordre. Ses talents le firent connaître de l'archevêque de Naples, qui le tira du cloître pour l'établir son vicaire. Etienne remplit cette place trente-deux ans. Il vivait en 1470; mais on ignore la date de sa mort. On a de lui: *Sacramentale neapolitanum perutile*, Naples, 1475, in-fol. Cet ouvrage, qui mit l'auteur au rang des premiers canonistes de son siècle, n'est plus recherché maintenant que comme une rareté bibliographique. On cite encore d'Etienne: *Repetitio C. quoniam, in qua tractatur materia juris patronatus*, sans date (Naples, Arnold de Bruxelles), in-fol. Voy. les *Annales typographiques* de Panzer, IV, 385. On trouvera de courtes notices sur Etienne dans la *Bibliotheca napolitana* de Toppi et Nicodemo; dans les *Scriptor. ordin. prædicator.* des PP. Echard et Quétif, p. 857; dans la *Bibliotheca medicæ latinæ* de Fabricius, etc. W—s.

GAFFORI (JEAN-PIERRE), né à Corte en Corse, dans les premières années du XVIII^e siècle, avait fait ses études à l'université de Rome, où il prit le bonnet de docteur en médecine. De retour dans sa patrie, et après avoir exercé pendant quelque temps la profession de médecin, Gaffori embrassa le parti de la république de Gênes pour lequel s'étaient généralement prononcés les habitants de sa ville natale. Mais il ne tarda guère à s'apercevoir qu'il s'était érigé en défenseur d'un parti qui ne savait combattre qu'avec les armes de l'astuce et de la mauvaise foi, et cette conviction le décida à l'abandonner, lors de l'avènement au trône du fameux roi Théodore. Créé comte et secrétaire d'état par le gouvernement éphémère de cet aventurier, Gaffori ne visa dans les circonstances difficiles de cette époque qu'à mériter l'estime et la reconnaissance de ses compatriotes, qui lui en

donnèrent un éclatant témoignage en l'élevant à la dignité de protecteur de la patrie en 1745, de général en 1746, et enfin de chef suprême de l'insurrection corse en 1753. Dans toutes les fonctions dont il fut chargé, Gaffori rendit les services les plus éminents à sa patrie, soit en entretenant la juste répugnance des Corses contre les Génois, soit en rédigeant des mémoires justificatifs et des plans de gouvernement remplis de sagesse et de sagacité, tendant à déterminer la France à protéger la Corse contre les Génois et à réunir cette île à sa domination. Dans cette vue, quelque temps avant sa mort, Gaffori avait fait de grands efforts pour expulser les Génois, et il les avait réduits à la possession des villes maritimes, toujours dans l'espoir de décider par ce moyen la France à traiter enfin avec sa patrie, devenue par ce fait indépendante, et par conséquent libre de prendre des engagements avec un gouvernement étranger. Mais les Génois, avertis par cette conduite ferme et énergique, des projets redoutables de ce chef, stimulèrent un nommé Romei, de Corte, à qui Gaffori avait usurpé quelques perches de terrain pour arrondir son jardin de plaisance, à tirer vengeance de cette injustice, et ces célérat, d'accord avec un frère du général, accompagné de cinq sicaires, l'attendit au couvent de Corte, où ils firent feu sur lui et l'étendirent mort sur la place, le 2 octobre 1753. Gaffori a laissé un manuscrit sur les révolutions de la Corse. Il était doué d'un talent remarquable pour les affaires d'état, et d'une étonnante facilité d'émouvoir les passions populaires par l'art de la parole; mais on lui a reproché, et non sans fondement, d'être dominé par une ambition démesurée et par le penchant trop prononcé d'augmenter le patrimoine de sa famille, penchant qui fut peut-être une des causes de sa fin malheureuse. G—RY.

GAGLIEN (François Louis DE), missionnaire à la Cochinchine, était né le 5 mai 1799, à Montpellier père de Pontalier, d'une famille de parents cultivateurs. Sa mère, restée veuve de bonne heure, s'imposa les privations les plus dures pour le soutenir à l'école, où il apprit assez promptement les éléments de la lecture et du calcul. L'étonné de ses progrès, le curé de Montpellier se chargea de l'éducation de l'enfant, qu'il envoya continuer ses études au collège de Pontalier. Le jeune Gaglien, ayant manifesté le désir d'embrasser l'état ecclésiastique, fut admis gratuitement, en 1816, au séminaire de Bezançon; ce séminaire, en doute sur et son application au ministère lui inspira bientôt l'affection de ses supérieurs. En 1817, il obtint leur agrément pour se rendre à Paris, au séminaire des missions étrangères. Impatient d'aller porter la fleur de l'Évangile aux nations infidèles, il n'était autre que sous dictée lorsqu'il sollicita comme une faveur d'être envoyé dans l'Orient. Parti de Bordeaux dans la nuit du 6 décembre 1820, il arriva le 17 mai 1821 à la Cochinchine. Son premier soin fut d'apprendre la langue du pays, et au peu de temps il se trouva capable de remplir une chaire dans un collège de la mission. Au mois de sept. 1822, il fut nommé prêtre par monseigneur Labatthe, le successeur de Pigneau de Behaine (Voy. ce nom, XXXIV, 424), dans la double titre de vicair apostolique et d'évêque d'Adra. Ce prélat, ayant éprouvé la zèle et la capacité de l'abbé Gaglien, jeta les yeux sur lui pour la conduite de la Cochinchine, qui renfermait plus de quarante mille chrétiens, mais celui-ci le pria de choisir un sujet plus capable pour une place de cette importance. Il eut fallu beaucoup de temps que les missionnaires fussent assez nombreux pour les besoins de la population chrétienne. La mission de

Dong Nai, à laquelle l'abbé Gaglien était attaché spécialement, se trouvait, en 1824, réduite à deux prêtres (1); tous les autres avaient été victimes de climat et des maladies que toujours funestes aux Européens. Depuis son avènement au trône, en 1820, Minh-Malin, roi de la Cochinchine, quoique peu favorablement disposé pour les chrétiens, ne les avait cependant point persécutés. Mais en 1826, les mandarins lui ayant présenté une requête par laquelle ils le suppliaient d'ordonner la destruction des églises et l'expulsion des missionnaires, sous le prétexte que le roi déroberait, jugèrent prudent de se démettre. L'abbé Gaglien, arrêté dans sa route, fut conduit prisonnier dans la ville royale de Hué. Là, placé sous la surveillance spéciale des mandarins, il ne laissa pas de continuer d'entretenir des relations avec les chrétiens de son district, et de publier de toutes les occasions favorables pour chercher à les affermir dans la foi. Il obtint, en 1829, par le crédit de quelques géographes, l'autorisation de retourner dans le province de Dong Nai. Voyant la calme établi, il reprit bientôt ses occupations accoutumées; et, après avoir visité toutes les familles chrétiennes de son ressort, il fit dans les provinces voisines quelques retours dont il a rendu compte dans ses *Lettres*, qui ont été publiées par l'association des œuvres de mission. La calme dont il jouissait dura peu de temps. Minh-Malin, à la sollicitation des mandarins, rendit, le 6 janvier 1833, un édit de persécution générale contre les chrétiens. Aussitôt les églises, les collèges et les maisons de missions disparurent, et les missionnaires ainsi que leurs prosélytes furent réduits à leur tour à se cacher ou attendant de meilleurs jours. Après avoir

(1) Son collègue était M. Lherbier, depuis évêque de la Cochinchine orientale sous le nom d'évêque de Saïgon.

erré dans différents gîtes, l'abbé Gagelin, ne voulant pas compromettre plus long-temps les chrétiens qui lui donnaient un asile, alla se présenter au juge de son district, persuadé qu'une explication suffirait pour le mettre à l'abri de tout danger; mais il se trompait. Arrêté par ordre de ce juge, il fut transféré sur-le-champ à Hué, et jeté dans une obscure prison où il resta jusqu'au 11 oct., sans voir d'autre personne que le gardien chargé de lui apporter sa nourriture. Ce jour-là même on lui donna connaissance de la sentence qui le condamnait à mourir par le supplice de la corde, pour être sorti de la province de Dong-Nai sans la permission du roi. Il apprit sa condamnation avec une joie qui surprit les assistants, et subit son supplice le 16 oct., ayant, jusqu'au dernier moment, montré le plus admirable courage. On a la *Vie de l'abbé Gagelin*, par M. François Pérennès, Besançon, 1836, in-12, avec un portrait lithographié. W—s.

GAGLIUFFI (MARC-FAUSTIN), l'un des plus célèbres improvisateurs en langue latine qui aient existé depuis le XIII^e siècle, naquit en 1764, à Raguse. Après avoir suivi dans sa patrie les études de la philosophie et de la jurisprudence, il se consacra à la littérature latine; apprit par cœur les grands poètes Virgile, Ovide, Térence, au point qu'il parvint ensuite à improviser des arguments donnés, avec toute l'élégance possible, dans la langue latine, chose qui, dans le XVI^e et le XVII^e siècle, était singulière d'après l'autorité de Varchi, et chose très-rare dans le XVIII^e. Les frères des écoles pieuses s'empressèrent d'avoir Gagliuffi dans leur collège; il alla à Rome et fut mis sous la direction des pères Ange Monti et Joseph Solari, Génois célèbre par ses traductions des classiques. Après le noviciat, Gagliuffi, alors âgé de 22 ans, fut envoyé à Urbino comme pro-

fesseur de rhétorique. Bientôt il fut rappelé à Rome en la même qualité au collège Nazareno, établissement dirigé par les mêmes frères avec non moins de célébrité que d'utilité. L'éloquent professeur, enhardi par un continu exercice de la langue latine, animé par Cunich, auteur de la célèbre traduction d'*Homère* en vers latins, essaya des improvisations latines à l'académie des *Arcadi*, et il improvisait en vers latins les lectures italiennes de la célèbre Bandettini, de Monti, Lamberti, Bernardi, etc. Ces improvisations furent applaudies et accueillies par des sociétés savantes, et par Benoît Stay, poète philosophe très-distingué. Au moment de l'installation de la république romaine, faite par le général Berthier, en février 1798, en présence de Pie VI, Gagliuffi se trouvait dans la capitale du monde chrétien. Il abandonna le collège et l'habit monastique pour être tribun du peuple avec Monti le poète, Corona (1), médecin, et le même Solari, son ancien professeur. Dans plusieurs écrits imprimés alors, il manifesta en vers latins l'exaltation de son esprit pour un gouvernement qui ne dura que quinze mois au plus. Les Français s'étant retirés devant les Austro-Russes, en avril 1799, Gagliuffi, dépourvu des insignes du tribunat, fut obligé de passer les Apennins et de se réfugier à Gênes, où il fut accueilli, et admis parmi les citoyens, admirateurs de ses talents poétiques. Après le triomphe de Napoléon à Marengo, il vint à Paris en 1801, avec Fravega, ministre de la république Ligurienne près le gouvernement français. Ce fut dans cette ville que Gagliuffi et Gianni étonnèrent le public par leurs improvisations réciproques sur le siège de Gênes et sur la bataille de Marengo. Au boat

(1) Corona fut président du tribunat; s'étant réfugié en France, il y devint l'ami du docteur Alibert, et il mourut en 1817, à Paris.

de trois ans, Gagliuffi retourna à Gênes où il prit le doctorat en droit civil, et peu de temps après il obtint la chaire de éloquence latine et italienne. La chaire de jurisprudence était vacante en cette université, devenue académie impériale par la réunion de Gênes à la France (1805). Gagliuffi fut nommé professeur de droit civil; et, s'étant livré à la jurisprudence criminelle, il s'acquitta par son éloquence cicéronienne, souvent gratuite, une célébrité européenne. Lorsqu'il devait plaider, l'auditoire était encombré, et les juges, captivés par ses improvisations, acquittaient facilement les prévenus de crime capital. La république de Gênes paya les frais de la guerre en 1815; au congrès de Vienne elle fut réunie au Piémont, comme Venise l'avait été à l'Autriche, en 1797. Gagliuffi, ainsi que plusieurs autres professeurs, fut congédié de l'université par suite d'une nouvelle organisation. Pour dissiper ses chagrins il voyagea en Italie, en Suisse, en Allemagne, en France, et partout sa muse lui inspira des improvisations qu'on trouve dans une collection imprimée à Turin en 1830, vol. in 8°, avec le titre : *Poemata varia meditata et extemporata a Marco Faustino Gagliuffi. Ragusa*, etc. Dans cette collection nous avons remarqué : 1° la visite à Paris, faite à M. le comte Surgo, son concitoyen et ami; 2° la description de la chute du Rhin dans la vallée de Lausen; 3° l'épigramme sur sa rencontre avec le roi de Bavière; 4° les vers sur les gloires de la malheureuse république de Venise; 5° enfin la traduction en trois différents mètres du distique d'Alfieri sur la statue de Brutus. A son retour à Gênes, le roi de Sardaigne nomma Gagliuffi bibliothécaire de l'université royale, avec un traitement modeste. Ce fut alors qu'il

1819, in-8°, avec la traduction en vers italiens par Lazare Papi. Dans ce poème virgilien, l'auteur décrit la construction du navire, et parle de la position pittoresque de sa patrie, de son ancien commerce, de ses antiquités et des hommes célèbres qu'elle a donnés aux sciences. II. *Idillio latino tradotto in metro italiano da Nicolo Arduzzoni, ed in metro castigliano da Carlo de Beramendi*. Gênes, 1819, in 4°. III. *Pletus domestica*, vers destinés à célébrer l'heureuse convalescence de la reine Marie Thérèse de Sardaigne en 1820. Le poète fait parler les deux filles jumelles, la princesse Ferdinande, aujourd'hui duchesse de Lucques, et sa sœur Anne, impératrice d'Autriche, lesquelles offrent au ciel leurs vies pour sauver leur respectable mère. IV. *Ode latine, adressée à François 1^{er}, empereur d'Autriche*, traduite par Félix Romani, Milan, 1825, in-8°. V. *De Blanca Milesia Mojanda altera filio orbata, alterum ille et parlente, epigramma*. Gênes, 1831. Gagliuffi, nourri de la lecture des auteurs les plus classiques, détestait les modernes romantiques et leurs extravagances. Les écrits romantiques, disait-il, brillent quelquefois d'un éclair nocturne, mais ils ne nous laissent aucune trace utile : *Emicant fortasse aliquando, sed more nocturni fulguris*. Pour corriger les esprits novateurs il publia en prose : *de Fortunæ latinitatis* (Voy. la collection précitée de 1830). Dans cette prose cicéronienne, l'auteur commence par donner l'histoire de la langue latine, si négligée en général; il établit sa renaissance au XIII^e siècle et sa décadence au siècle de Louis XIV, époque de la perfection de la langue française qui fut adoptée par les courtisans, ensuite par les auteurs de romans qui inondèrent et inondent encore l'Europe et le Nouveau Monde. Il montre la solidité des règles de cette langue mère,

tandis que ses trois filles sont encore dans l'enfance, et même sans une orthographe fixe. Il prouve combien les sciences feraient de progrès si le latin était employé comme langue universelle (2). Enfin il démontre que l'on ne peut éliminer la langue latine des offices et de la liturgie de l'église, sans de graves inconvénients et des absurdités. Gagliuffi, connaissant à fond la valeur des expressions latines, fut un des plus habiles compositeurs des inscriptions qu'on admire à Gênes et dans la haute Italie. On désirerait les voir réunies dans une collection, qui serait certainement très-utile à la science. Dans toutes ses compositions improvisées ou méditées, Gagliuffi n'a pas dépassé les bornes de la décence :

Ah! prius ingenui quam frangam jura pudoris,
Quam colam infandis impia facta modis,
Arescat mea lingua procas!

S'étant retiré dans la ville de Novi chez un de ses amis, il y fut attaqué d'une maladie violente et mourut le 16 février 1834, laissant sa bibliothèque à l'institut auquel il avait appartenu dans sa jeunesse. L'avocat Bellingeri, son élève, prononça son éloge funèbre, et fit graver sur son tombeau une épitaphe en latin. Les Génois ont aussi voulu honorer la mémoire de leur concitoyen d'adoption, et le marquis Di Negro a fait placer dans sa belle maison dite la Viletta, le buste en marbre de Faustin Gagliuffi, parmi ceux des illustres Italiens, et à côté du célèbre Jules Perticari, qui, ainsi que son beau-père Vincent Monti, a bien mérité de la langue italienne, tandis que Gagliuffi mérite bien plus de la langue latine, qu'il a ranimée parmi la jeunesse. L'inauguration de la statue de ce savant a été faite à Gênes le 27 juillet de la même année 1834. G—G—Y.

(2) Voyez *Josephi Antonii Aldini de varia latina lingua fortuna*, 1775. L'auteur prouve par le même argument l'utilité de la langue latine dans les académies et dans les universités.

GAIL (JEAN-BAPTISTE), laborieux helléniste, naquit à Paris le 4 juillet 1755, d'une famille sans fortune originaire de Picardie. Au sortir de ses études, il fut répétiteur au collège d'Harcourt, où, selon l'usage du temps, il portait le petit collet, ce qui le fit appeler l'abbé Gail, quoiqu'il n'ait jamais été engagé dans les ordres. A cette époque l'étude du grec était si négligée que les professeurs les plus célèbres de l'université, et même des gens de lettres qui, comme Sélis, La Harpe, Geoffroy, avaient la prétention de traduire les auteurs grecs, connaissaient à peine les éléments de la langue d'Homère. Gail se livra avec passion à cette étude, alors si difficile, faute de bonnes méthodes; et ce ne fut point sans succès. Frappé de la disette et de l'incorrection des livres grecs destinés à être mis entre les mains des écoliers, il s'appliqua à publier des éditions annotées à bon marché. Il s'était fait connaître aussi par quelques traductions, lorsqu'il fut désigné, le 5 avril 1791, par M. de Saint-Priest, ministre de la maison du roi, pour suppléer, dans la chaire de littérature grecque au Collège de France, Vauvilliers, qui venait d'être nommé administrateur du département de Paris. Plus tard (1792), des persécutions politiques ayant forcé ce professeur à donner sa démission, Gail fut nommé titulaire. Il refusa d'abord très-généreusement, ne considérant pas, disait-il, la démission de son prédécesseur comme volontaire. Toutefois il consentit à accepter la chaire de Vauvilliers, comme un dépôt, déclarant qu'aussitôt que celui-ci témoignerait le désir d'y rentrer, il s'empresserait de la lui céder. Cette déclaration fut consignée au procès-verbal, et revêtue de la signature de tous les professeurs présents, entre autres Dupuis, Lalande, Cousin, Levesque, Portal, etc. Depuis lors, Gail, pour répondre à des

diffamations, a fait imprimer cette déclaration avec le *fac simile* des signatures. Pendant le règne de la terreur, dans son amour pour la science, il entretint une correspondance avec La Harpe, détenu et menacé de l'échafaud. Cette conduite lui attira de la part de Chaumette l'accusation publique d'avoir insulté le peuple souverain. Une telle imputation mettait en péril les jours de Gail. L'innocence de sa vie, vouée tout entière à l'étude et à l'instruction de la jeunesse, excita le zèle de quelques amis, et Chaumette consentit à rétracter son accusation. A cette époque où tous les établissements d'instruction publique étaient à peu près supprimés, Gail, sans cesser de remplir ses fonctions au Collège de France, qui seul avait été conservé, y ouvrit un cours élémentaire et gratuit de grec, qu'il continua pendant vingt deux ans sans interruption (1). Nous y avons souvent assisté dans notre jeunesse, et nous sommes obligé de dire que Gail était là vraiment à sa place, et que ses cours élémentaires étaient infiniment supérieurs à ses cours officiels, qu'il n'avait peut-être pas conçus dans des vues assez élevées. « Là, dit un biographe (2) nous avons vu accourir une jeunesse studieuse « au milieu de laquelle Gail semblait « plutôt un père qu'un professeur, « cherchant les dispositions, encourageant le zèle, etc. » Il offrait même un asile également gratuit à de pauvres écoliers dans une maison contiguë au Collège de France, et qui depuis quelques années a disparu pour faire place aux nouvelles constructions de cet établissement. Cette maison, achetée de ses deniers, lui servait en outre à déposer les nombreuses éditions classiques d'au-

teurs grecs dont le débit prompt et assuré fit sa fortune. Il est juste de rappeler que s'il savait fort bien vendre ses livres, il se faisait un plaisir de donner à ceux de ses auditeurs qui n'avaient pas le moyen de les payer. Ainsi, c'est au zèle et au dévouement de Gail qu'est due en France la conservation de l'étude de la langue grecque, jusqu'à l'époque où le rétablissement de l'enseignement de cette langue dans nos écoles (vers 1810) rendit ses soins moins nécessaires. En 1802, au moment où il se disposait à envoyer un de ses ouvrages à Vauvilliers, son maître et son ami, qui s'était retiré à Saint-Pétersbourg, il apprit la mort de ce savant, et eut l'heureuse idée d'adresser son envoi à l'empereur Alexandre, protecteur de Vauvilliers. Il reçut de ce monarque une lettre honorable, avec une bague d'émeraude entourée de brillants. Depuis lors ce prince ne cessa d'honorer de sa bienveillance Gail, à qui il conféra la croix de Saint Wladimir, en 1809, à une époque où ces distinctions n'étaient pas encore prodiguées comme elles l'ont été depuis. La même année, Gail fut nommé membre de la troisième classe de l'Institut, à la place de Leblond, savant aujourd'hui complètement oublié. On a dit de Gail que, pendant que les révolutions se succédaient, uniquement occupé de ses travaux, il semblait, comme Archimède, étranger à tout ce qui se passait autour de lui. Cela est vrais sans doute; mais on vient de voir qu'il ne négligeait pas de se mettre bien avec les puissances qui disposaient des places et des honneurs. Il avait fort bien su exploiter auprès de l'empereur Alexandre sa conduite estimable à l'égard de Vauvilliers. Cet antécédent fut un titre qu'il eut soin de faire sonner bien haut, en 1814, aux oreilles de Louis XVIII. La croix d'honneur qu'il reçut alors ne fut que le prélude d'une faveur plus signalée. A la mort de La

(1) Il fit en outre, pendant trois ans, un cours gratuit au collège Louis le Grand.

(2) *Revue encyclopédique*, avril 1829, t. XLII, p. 264-266. Notice par M. Avenel, qui appelle Gail le ministre fervent du culte de la langue grecque abandonné.

Porte-Duthéil, conservateur des manuscrits grecs et latins de la bibliothèque royale, quoique Gail n'eût pas été porté par les autres conservateurs sur la liste des trois candidats, pour succéder au défunt, le roi le nomma à la place vacante, dans le mois de novembre 1814, à l'exclusion de concurrents que le public jugeait beaucoup plus dignes que l'heureux protégé de M. de Blacas. Cette nomination augmenta le nombre des envieux et des détracteurs de Gail, qui ne le ménagèrent ni dans leurs conversations ni dans leurs écrits (3). Il se trouvait ainsi un des mieux rentés parmi les érudits. Protégé auprès du monarque par madame la comtesse du Cayla (4), très-assidu auprès des ministres, il obtenait d'abondantes souscriptions, pour ses nombreuses publications, dont une bonne partie s'imprimait aux frais de l'état. Mais la carrière de cet helléniste n'en fut pas moins semée de bien des contrariétés. Au lieu de s'en tenir, comme il aurait dû, à la gloire d'avoir été par ses leçons et par ses livres élémentaires le propagateur du grec dans les écoles, il cherchait avec un amour-propre peu dissimulé la gloire de la haute érudition, à laquelle l'étroite portée de son esprit ne l'avait pas destiné. Aussi, malgré tous les services qu'il avait rendus à l'instruction publique, il fut oublié par l'université, lorsque, au moment de la création impériale, elle réunit les anciennes et les nouvelles illustrations. Elle n'adopta, ni pour les lycées, ni ensuite pour les

collèges royaux, aucun des ouvrages élémentaires qu'il avait composés pour les écoles centrales et qui y avaient été si utiles. On donna la préférence aux compositions de ses élèves, qui s'étaient évidemment aidés de sa méthode simplifiée d'enseigner le grec, et qui par ce moyen avaient fait mieux que lui. Au lieu de crier à l'injustice, Gail aurait dû se féliciter de ce résultat de ses travaux élémentaires, et se rappeler que lui-même avait par sa grammaire grecque fait oublier celle de Furgault, son devancier. En 1810, mécontent de n'avoir pas obtenu la première place entre les hellénistes mentionnés par le jury des prix décennaux, il en avait appelé au public dans un virulent pamphlet, dirigé principalement contre les juges et contre Coray, qu'on lui avait préféré. Cet ouvrage, que Gail n'aurait pas dû composer, peut être regardé comme une de ces fautes malheureuses qui gâtent toute la vie d'un homme. Gail le publia, ainsi que lui-même l'avoue, *ab irato*, et contre l'avis de plusieurs savants qui soutenaient que dans les circonstances présentes cette réclamation était au moins inutile. Ce ressentiment, la précipitation de la rédaction, un travail pénible de vingt jours et de quinze nuits, expliquent les fréquentes redites et les expressions inconvenantes échappées à l'auteur. Toutefois on y trouve quelques mots piquants et des traits d'un véritable comique : « Mais, comme l'a observé Gos-
« selin dans l'éloge académique de Gail,
« ce mérite, si c'en est un dans un débat
« personnel, ne garantira pas ce mé-
« moire de l'oubli où tomberont les
« autres productions nées à la même
« époque. L'auteur l'a avoué lui-même,
« les écrits polémiques ne survivent pas
« aux circonstances qui les ont fait
« éclore... et lui-même s'est repenti de
« cette publication. » A l'Institut, pres-
que immédiatement après sa réception, il éprouva ces mécomptes d'amour-pro-

(3) Entre autres, Paul-Louis Courier, qui, dans sa lettre à messieurs de l'académie des inscriptions et belles-lettres, s'exprime ainsi à cette occasion : « L'emploi de garde des manuscrits, « d'habiles gens le demandaient; on le donna à « Gail, qui ne lit pas même la lettre moulé... « Gail, dont l'ignorance en grec est devenue « proverbe (puis en note Courier ajoute : « Tu l'y « entends comme Gail au grec, proverbe d'écolier. »

(4) Gail, malgré son âge et ses dignités littéraires, ne dédaignait pas d'aller au collège Saint-Louis donner des leçons particulières au fils de cette dame.

pre qui ne le rendaient ni plus circonspect ni plus modeste. On peut en juger par ce passage d'une lettre de P.-L. Courier à Clavier : « Vous avez sans doute su que Gail a été reçu de l'Institut avant moi ; c'est une *excellente* acquisition ; il est le seul qui nous fasse rire. Il nous a lu une dissertation pour prouver que l'ironie règne dans le *Banquet* de Xéophon, et il s'est fort offensé de ce que je lui ai dit qu'on le contredirait d'autant moins là-dessus que personne jusqu'ici ne s'est avisé de prendre cet ouvrage au sérieux. Il nous a aussi prouvé que Xantippe était une excellente femme, douce, pleine d'attentions pour son mari, et que tous les bruits qui avaient couru sur son compte étaient de pures calomnies. C'est bien généreux de sa part que de faire l'apologie des méchantes femmes. Ses sottises ont tellement déconcerté tous ses partisans qu'il se trouve maintenant que personne ne lui a donné sa voix » (lettre du 10 janvier 1810). Gail portait jusqu'à l'enthousiasme l'amour de la nouveauté et de ce qu'il considérait comme des découvertes, soit qu'il fût question d'un passage à mieux entendre, d'un monument antique à restituer, d'un mot à corriger, d'un événement historique, ou d'un point de géographie à éclaircir. Ces occasions étaient pour lui le sujet d'une joie enfantine que troublaient presque toujours les contradictions assez motivées de ses collègues et surtout le peu d'importance qu'ils attachaient à ses recherches ; car nous avons entendu dire souvent, même à ceux qui conservaient pour lui le plus d'égards, qu'on était sûr d'avance à l'académie qu'une question *restait vierge*, dès que Gail l'avait traitée. Aussi, parmi les nombreux mémoires qu'il a lus dans les séances, quelques-uns seulement ont obtenu les honneurs de l'impression.

Même, quand la question qu'il avait traitée était digne d'attention, la forme peu académique et l'étendue des développements s'opposaient encore à ce que l'impression fût votée. La rapidité avec laquelle il écrivait l'exposait à des attaques auxquelles il lui était impossible de trouver une réponse plausible : par exemple, dans l'Index bibliographique de son Anacréon, en copiant un catalogue des éditions de cet auteur, il eut le malheur de prendre ces abréviations, *e-bro.* (exemplaire broché), pour un nom de ville, et d'indiquer l'édition comme *imprimée à Ebro!* Pendant plusieurs années, Gail jouit de quelque renommée dans l'étranger ; et le *Franco-Gallix decus*, dont les philologues Seebote et Beck accompagnèrent son nom, l'avait pénétré de la plus vive satisfaction, lorsque Poppo, l'éditeur allemand de Thucydide, vint troubler sa jubilation en lui décochant les épithètes de *gloriosus* et de *socors*, que de malins traducteurs interprétèrent par les mots *sot-corps*. Ces discussions, dispersées dans les journaux du temps ou ensevelies dans les immenses annotations des éditeurs allemands, seraient aujourd'hui tout-à-fait oubliées si Gail n'avait pris soin lui-même de les renouveler et de les reproduire dans maint endroit de son recueil intitulé : *le Philologue* (5). Au surplus, ces luttes dans lesquelles il consuma sa vieillesse convenaient à son caractère irritable, à son tempérament nerveux, et il y trouvait le plaisir du combat quand il n'obtenait pas celui de la victoire. « Du reste », a dit Gosselin dans l'éloge déjà cité, et qui n'est pas toujours un panégyrique, une critique bienveillante l'animait et ne l'irritait pas. « Il apportait aux débats journaliers

(5) Entre autres, t. xvii du *Philologue*. — Observations préliminaires, p. 1. à xxvi. Dans ce morceau, publié en 1825, Gail répond à tous ses adversaires, et promet de faire paraître sa Biographie, projet qu'il n'a pas réalisé.

« qu'il suscitait lui-même (au sein de l'académie) la chaleur d'un orateur convaincu, la loyauté d'un philosophe, les ressources d'un habile dialecticien, avec la candeur d'un enfant. » Dans les derniers temps de sa vie, à l'exemple de J.-J. Rousseau, Gail s'était persuadé qu'il existait contre lui une vaste conspiration, tendant à le dénigrer aux yeux de ses contemporains et de la postérité. Il nommait cette conspiration d'un terme grec, *synomosie*, et il plaçait au rang des conjurés, non seulement ceux qui dépréciaient ses travaux et qui méconnaissaient les services qu'il avait rendus à l'enseignement, mais même tous les hellénistes français dont la réputation avait fait pâlir la sienne. Un des mots que dans sa vieillesse il avait le plus souvent à la bouche, en parlant de ses émules, était celui-ci : *Un tel ne me témoigne plus que haine et mépris*. Mais s'il lui arriva trop souvent de confondre chez ses adversaires la critique avec l'inimitié, et de prendre pour des envieux ou des détracteurs les confrères qui refusaient leur approbation à ses ouvrages, jamais il ne chercha à se venger par de mauvais offices des torts réels ou prétendus dont il se plaignait de la part des autres. Il n'entraît ni dans son caractère ni dans ses habitudes d'être agresseur à l'égard de personne. Il se contentait d'une défensive armée. Dans sa passion pour les découvertes, s'il avait mis à rechercher les vérités plus de sang-froid, il eût sans doute dirigé ses efforts de manière à mieux en assurer les résultats. C'est ainsi qu'il se complut à effacer de la carte de l'ancienne Grèce deux villes bien souvent mentionnées comme telles dans les anciens, Olympie et Delphes. Le scandale que produisit cette assertion fut un véritable plaisir pour Gail, et le surnom de *Poliurcètes* (preneur de villes), qu'on lui donnait en plai-

santant, ne lui était pas désagréable. Il expliquait sa pensée, surtout à l'égard d'Olympie, dans un mémoire lu à l'Institut en 1812, en disant que les habitations successivement établies autour du temple de Jupiter, par les personnes vouées au culte de ce dieu, n'avaient long-temps formé qu'une agrégation de maisons, sans aucun lien municipal, sans territoire, sans magistrats et sans rien de ce qui constitue une cité (6). Gail, dans une autre dissertation, chercha à réhabiliter la mémoire de Mardonius, calomnié, disait-il, par les écrivains grecs. Il chercha aussi à faire un grand homme d'un obscur roi thrace nommé Sitalcès. Il prétendit en outre établir que les villes grecques situées sur le littoral de cette contrée (*ἑπὶ τῆς Θρηάκης*), formaient, sous le nom d'*Epithrace*, une contrée particulière et bien déterminée. Souvent il chercha à fixer l'analyse grammaticale de certains mots d'après l'emploi que les géographes en avaient fait, en indiquant la situation relative des lieux. D'autres fois des passages, pour lesquels il proposait une interprétation nouvelle et hasardée, étaient pour lui l'indice de détails géographiques qu'il se flattait d'avoir signalés le premier. « C'est ainsi, dit Gosselin, qu'il rétablit, d'après le texte de Xénophon, une péninsule inaperçue de ses devanciers, et à laquelle il fit prendre place sur la carte de Bithynie avec autant de certitude que si les voyageurs en eussent relevé les côtes et dessiné les contours. » Les batailles les plus célèbres de l'antiquité ont été aussi

(6) Cette assertion fut vivement combattue; mais ce qui fâcha le plus vivement Gail, c'est qu'on lui contesta sa découverte. On en voit la preuve dans une lettre publiée en 1817 par différents journaux. Cette lettre était surtout dirigée contre un des rédacteurs du *Journal des Savants*, lequel, en rendant compte des opinions de M. Haase, professeur à Palerme, et de M. l'abbé Ciampi, professeur à Pisc, qui tous deux partageaient l'opinion de Gail sur Olympie, avait donné à entendre que l'avantage de la priorité appartenait à ces deux étrangers.

pour Gail le sujet de beaucoup de combinaisons, dont il a consigné le résultat dans des cartes accompagnées d'examins critiques. En ces occasions, il prenait soin de s'appuyer sur l'opinion des plus habiles tacticiens, et des militaires les plus instruits, entre autres des généraux Marescot, Carnot, Sorbier, etc. Ses recherches, encouragées par différents ministres de la guerre, n'ont pas laissé de lui faire honneur. C'est ainsi qu'il a relevé plusieurs erreurs du chevalier de Foulard, et éclairci les récits des anciens au sujet des batailles de Marathon, de Platée, de Mantinée, de Cannes et de quelques autres. Mais comme une sorte de ridicule se mêlait à tout ce que Gail faisait, même de bien, il parlait de ces batailles avec autant d'enthousiasme que s'il les avait gagnées, disant et imprimant sans cesse : ma bataille de Salamine, ma bataille de Mantinée; ce qui dans le temps fit dire à un journaliste (7) : « On prendrait M. Gail moins pour un helléniste que pour un vieux capitaine grec. » Mais de tous les reproches qu'on lui adressa, celui qui lui fut le plus sensible concernait ses cours publics, et voici avec quelle véhémence il y répond (8) : « Mon cours, « dites-vous, a eu peu de succès ! vous « mentez à votre conscience ; car, « vous le savez, le cours élémentaire, « qui, selon l'expression de M. Letronne, a décidé plus d'une vocation, « avait plus de trois cents auditeurs par « séance ; et, parmi les auditeurs qui « ont passé du cours élémentaire au « cours de littérature, cinq ou six ont « obtenu en huit à dix ans le prix de « l'Institut. Parmi eux je citerai M. « Letronne, M. Champollion, M. « Rolle, mon fils, etc. Ce cours a donc

« eu le plus grand succès. » Ici Gail et ses adversaires avaient également tort sur un point et raison sur l'autre : car ni lui ni eux ne distinguaient les deux cours : le cours élémentaire gratuit dont l'utilité, le succès et la popularité furent incontestables ; et le cours de littérature grecque, cours officiel et rétribué, dans lequel Gail se montra toujours fort médiocre ; c'est ce qu'il ne voulait pas s'avouer à lui-même; et en revanche ses ennemis lui contestaient ses véritables services. Mais ces luttes polémiques n'étaient pas les seules qui troublaient alors la vieillesse de Gail. Il eut, comme il le dit lui-même dans son *Philologue*, un procès contre un élève ingrat (9). Cet élève, qui lui était redevable d'une somme de vingt mille francs, contestait sa dette : Gail, qui plaida lui-même sa cause, l'avait gagnée en première instance. Il ne fut pas aussi heureux en appel ; il fut condamné par la cour royale de Paris pour quelques défauts de formes dans ses titres (décembre 1827). La même année, des éloges décernés dans le *Journal de la société asiatique* aux travaux d'un des élèves de Gail, au détriment de la réputation de son maître, portèrent celui-ci à donner sa démission de membre de cette société, dont il était un des fondateurs. Tous ces déboires et de cruelles maladies ne pouvaient ralentir son ardeur pour les débats académiques. Il avait lu à l'Institut un mémoire pour prouver la véracité de Diodore dans la description du monument d'Osymandyas (10) : les conclusions de ce travail n'ayant pas été admises par ses collègues, il voulut les appuyer sur de nouvelles recherches ; ce dernier effort acheva d'épuiser sa santé altérée, et après une maladie de trois semaines il s'éteignit sans douleur,

(7) Auger, dans un des articles intitulés *La semaine*, qu'il publiait en 1816 et 1817, tous les lundis, dans le *Journal général de France*.

(8) Le *Philologue*, t. xviii, 1828, dans les

Observations déjà cités en la note 6 ci-dessus.

(9) T. xvii, au verso du titre.

(10) Cet écrit se trouve au t. viii des nouveaux Mémoires de l'Académie des Inscriptions.

le 5 février 1829 (11). En 1794, il avait épousé mademoiselle Garre (Voy. l'article ci-après). Ce mariage ne fut pas heureux; les arts que cultivait madame Gail en véritable virtuose s'effaouchèrent de la vie austère et silencieuse d'un grammairien toujours enseveli dans la poussière des livres. Une séparation volontaire rompit au bout de quelques années cette union mal assortie. Gail, dont l'âme était aussi aimante que vive, ne se consola jamais. Il fut au moins dédommagé par les succès de son fils, qui passe pour un bon helléniste. A ne considérer Gail que sous les rapports individuels, personne n'eut un caractère meilleur et plus obligeant; il prêtait volontiers, et donnait beaucoup aux malheureux. Personne ne fut plus ménager du temps dans l'emploi d'une vie studieuse et bien réglée; s'il commit des fautes, s'il eut des ennemis, « il les « dut, dit un critique, à son extrême « susceptibilité, à cet amour-propre ir- « ritable qui jetait perpétuellement son « âme naïve et candide dans des colères « d'enfant et dans des démarches irré- « fléchies, qui n'ont pas empêché ce- « pendant tous ceux qui l'ont connu de « rendre justice à son cœur. » Enfin s'il est des noms qui rappellent une vie tout entière, des efforts continus, une suite de pensées appliqués à un objet unique, le nom de Gail est de ce nombre. Il suffisait de l'entendre pour se rappeler l'amour du grec porté jusqu'à la passion; et l'esprit de prosélytisme dont il était animé à cet égard contribua à populariser en France cette étude pour laquelle il éprouvait un enthousiasme exclusif. Nous allons essayer d'indiquer les ouvrages et publications de Gail, sans avoir l'espoir ni la prétention d'en don-

ner un catalogue complet : I. *Dialogues des morts de Lucien*, traduits en français, avec des remarques élémentaires, Paris, 1780, in-12; nouvelle édition, 1784. II. *Extraits de Lucien et de Xénophon*, 1786, 2 vol. in-12. III. *Divers traités de Lucien*, de Xénophon, Platon et Plutarque, accompagnés de *sommaires français*, imprimés par ordre du gouvernement, Paris, 1788, in-12. IV. *Discours grecs, choisis de divers orateurs*, Paris, 1788, in-12. V. *Théocrite, Bion, Moschus, Anacréon* (en grec), aussi imprimés par ordre du gouvernement, Paris, 1788. VI. *Idylles et autres poésies de Théocrite*, traduites en français avec le texte grec, la version latine, des notes critiques, et un discours préliminaire, Paris, Didot, 1792 (12), grand in-8° de 500 pages; *idem*, 2 vol. in-12, même année. Gail a publié encore. 1. Une édition de *Théocrite, grec - latin - français*, 2 vol. in-4°, Paris, Didot, 1796, gravures, papier velin; *id.*, traduction française, 1796, gravures; 2. *Idylles de Théocrite, et Amours de Héro et de Léandre*, grec-français-latin, 3 vol. in-8°, Paris, Eberhard et Dandélot an IV (1796). La même année il publia séparément *Héro et Léandre*, poème de Musée, grec-latin-français, 1 vol. in-4°; 3. *Théocrite, texte grec*, accompagné de la collation de vingt-quatre manuscrits de la bibliothèque, de variantes des principales éditions critiques et de scholies inédites, Paris, 1828, in-8°. 4. *Atlas pour Théocrite*, contenant des *fac-simile* de nombreux manuscrits, des cartes et estampes, 1 vol. in-4°; 5. *Observa-*

(11) « La vicieuse, dit Gosselin, dans l'éloge « déjà cité, avait affaibli son tempérament sans « atténuer son caractère. Il prit parti pour « Diodore comme il eût pu le faire cinquante ans « plus tôt, quand il jouissait de toutes ses forces « physiques. »

(12) Il est à remarquer que dans ses publications en 1792, et même en 1793, Gail conservait le titre de *monieur*, et ajoutait à sa qualité de professeur royal celles de docteur agrégé de l'université et d'honoraire de l'academie d'Arras, ce qui indiquait un homme bien étranger à la révolution (voyez le *Moniteur* de 1792, n° 289, et de 1793, n° 37).

tions littéraires et critiques sur les *idylles de Théocrite et les églogues de Virgile*, in-8°, 1805. La traduction de Théocrite est la meilleure de toutes celles qu'a faites Gail; le style en est clair, facile et même élégant. On voit qu'il a donné à ce travail un soin qui manque à ses autres traductions. Depuis, Geoffroy a publié une traduction de Théocrite fort inférieure, et qui n'a pas échappé au soupçon de plagiat. Dans le *Théocrite* de Gail avec gravures, on remarque en tête du premier volume le portrait du traducteur coiffé à la grecque; cette petite prétention a quelquefois prêté à rire à ses dépens. VII. *Anacréon*, traduit en français, 1 vol. in-18, fig. Paris, an II (1793). Cette traduction est aussi fort estimée. Voici les autres publications de Gail sur ce même auteur : *Anacréon*, grec-latin, orné d'estampes, de notes critiques, d'un discours sur la musique grecque et d'odes mises en musique par Gossec, Mehul, Lesueur et Chérubini. Pour qu'elles puissent se chanter dans les concerts, la valeur des lettres grecques est indiquée en caractères français, 1 vol. in-4°, papier vélin, an VII (1799); *idem* 1 vol. in-8°, même année; *idem* 4 vol. in-18, an VIII (1800). VIII. *Odes, inscriptions, épitaphes, épithalames et fragments*, traduits en français, Paris, 1794, in-8°. IX. *Républiques de Sparte et d'Athènes de Xénophon*, traduites en français, 1 vol. in-18, sans date et sans nom d'imprimeur (1795). X. *Idylles de Bion et de Muschus*, traduites en français, an III (1795), 1 vol. in-18, fig. Cette traduction est assez estimée. XI. *Traité divers de Xénophon*, grec-français, savoir : *l'Economique, l'Apologie de Socrate, le Traité d'équitation et le Maître de cavalerie*, 1 vol. in-8°, 1795. XII. *Mythologie dramatique*, traduite du grec de Lucien, 3 vol. in-18,

Paris, 1795; *idem* 1 vol. in-4°, 1798; 3° édition, 1 vol. in-8°, 1818. XIII. *Les trois fabulistes, Esope*, texte grec, version latine, et traduction française, *Phèdre*, texte latin, et traduction française, et *La Fontaine*, avec des notes, 4 vol. in-8°, Paris, 1796. Le commentaire sur *La Fontaine* est de Chamfort. Gail y a joint un *fac-simile* des écritures de De-lille, La Harpe, Chamfort, Sélis, Gail, etc.; car il ne voulait rien laisser ignorer à la postérité de ce qui le concernait. XIV. *Cours de langue grecque*, ou *Extraits de différents auteurs*, avec traduction interlinéaire en latin et en français, 1 vol. in-8°, en 4 parties. 1^{re} partie, Paris, an V (1797); 2^e et 3^e partie an VI (1798); 4^e partie an VII (1799). XV. *Introduction au cours grec*, ou *Choix de fables d'Esope*, avec notes grammaticales et version interlinéaire française et latine, 1 vol. in-8°, 1799; 2^e édition, 1802; puis réimprimée en 1812, avec augmentations sous ce titre : *Introduction au cours grec*, ou *Nouveau choix de fables d'Esope*, divisée en 4 parties, accompagnée de notes grammaticales, où souvent l'on a comparé entre elles les langues grecque, française et latine, et suivie : 1° d'un *Recueil* de mots français, dérivés du grec, et des fables d'Esope imitées par Phèdre et La Fontaine; 2° d'un *Index* des notes les plus utiles; 3^e édition, 1812, in-12, 4^e édition, 1832, in-12. Cet ouvrage a beaucoup d'analogie avec celui qui est compris sous le n° XIV. XVI. *Grammaire grecque, française, latine*, Paris, an VI (1798). Dans ce livre, qui provoqua au sein des collèges une heureuse révolution grammaticale, Gail a pris pour base la méthode de Port-Royal et pour modèle Furgault, son devancier, dont il a su éviter l'obscurité. Il a simplifié l'exposition des éléments et le système des conjugaisons, en les rédui-

sant à une seule; innovation utile, dont on a voulu faire honneur à M. Tiersch, ce qui a donné lieu à une discussion où cette fois l'avantage est resté à Gail, qui n'aurait jamais dû sortir de l'instruction élémentaire (13). Sa grammaire a eu un grand nombre d'éditions; elle fut adoptée pour les écoles centrales, ainsi qu'on le voit par l'intitulé de l'édition de 1799. L'auteur a publié un *Abrégé à l'usage des commençants*, in-12, souvent réimprimé jusqu'en 1822. XVII. *Anthologie poétique grecque, ou Extraits de différents auteurs*, avec la traduction interlinéaire latine et française, et des notes grammaticales, in-8°, an IX (1801). XVIII. *Promenade savante des Tuileries*, Paris, 1798. L'auteur donna, vingt-trois ans après, une réimpression de cet ouvrage, sous ce titre: *Promenade aux Tuileries, ou Notice historique et critique des monuments du jardin des Tuileries*, dans laquelle sont relevées des erreurs commises dans les précédentes descriptions, suivie d'une *Notice sur le Louvre*, et autres monuments, avec estampes et spécimen des écritures de Henri IV et de son altesse royale monseigneur le duc de Berry, Paris, 1821, in-8°. La dernière édition de cet ouvrage fait partie du *Philologue*, tome 9. XIX. *Les Cynégétiques, ou Traité de la chasse, de Xénophon*, en grec, avec des notes et des observations, 1801, in-12; réimprimé en 1819. XX. *Traité de la chasse, de Xénophon*, traduit en français, 1801, in-18. XXI. *Réponse à la critique de sa traduction du Traité de la chasse, de Xénophon*, par F. Clavier, Paris, 1801, in-18. XXII. *Homère, grec-latin-français*, traduction interlinéaire avec la *Clef*

d'Homère, 7 vol. in-8° et in-12, Paris, 1801; réimprimé en 1805. XXIII. *Œuvres complètes de Xénophon, grec-latin-français*, avec observations littéraires et critiques, collation et spécimen de manuscrits, cartes géographiques, plans de batailles, estampes d'après les dessins de Barbier, Boichot et Moreau: 10 vol. in-4°, et un atlas de 107 planches; Paris, 1797-1815. On peut voir le jugement que porte, sur cette traduction, M. Letronne, dans son article sur *Xénophon* (tom. LI, p. 395). Le Xénophon de Gail a été imprimé aux frais de l'état. Les caractères grecs de Garamond ont été remis en œuvre pour cette édition. (*Voy. GARAMOND*, tom. XVI, p. 424). La version latine n'est autre que celle de Leunclavius, retouchée par l'éditeur (14). XXIV. *Thucydide, grec-latin*, avec des observations historiques et critiques, et variantes de 13 manuscrits, et figures, 1807, in-8°. Ces variantes encore n'ont point passé dans le texte, de sorte que les philologues n'estiment pas plus sous ce rapport le Thucydide de Gail que son Xénophon. XXV. *Thucydide*, traduction française, dédiée à l'empereur de Russie, 3 vol. in-8°; réimprimée en 1829. L'auteur, dans sa traduction, n'a fait que retoucher celle de Lévêque. XXVI. *Essais sur l'effet, le sens, la valeur des désinences grecques, latines, françaises, et sur divers points de grammaire*, Paris, 1808, in-8°; ouvrage dont les observations, suivant Auger, de l'Académie française, pouvaient être fort utiles pour la rédaction du *Dictionnaire* de cette Académie.

14. Gosselin, dans l'éloge déjà cité, observe que « Gail releva les variantes des manuscrits avec un soin tellement scrupuleux, qu'il ne négligea pas quelques milliers de fautes évidemment commises par les copistes; il pensait qu'en certain cas une faute pouvait mettre sur la trace d'une heureuse correction. L'immensité de ce dépouillement l'empecha d'en publier les résultats, c'est-à-dire d'en faire usage pour le texte de son Xénophon.

(13. Dans la préface de sa *Méthode pour étudier la langue grecque*, M. Burnouf s'exprime ainsi: « M. Gail, dont les savantes observations ont détruit tant de préjugés et commencé en France la réforme de la langue grecque. »

Amus littéraires et critiques sur les sylles de Théocrite et les élogues de Virgile, in 8°, 1805. La traduction de Théocrite est la meilleure de toutes celles qu'a faites Gail; le style en est clair, facile et même élégant. On voit qu'il a donné à ce travail un soin qui manque à ses autres traductions. Depuis, Gouffier a publié une traduction de Théocrite fort inférieure, et qui n'a pas échappé au soupçon de plagiat dans le *Théocrite* de Gail avec gravures, ou remarques en tête du premier volume le portrait du traducteur collé à la grecque; cette petite publication a quelquesuns profités à cet égard. **VII** *Invention*, traduit en français, 1 vol. in 18, fig. Paris, an II (1793). Cette traduction est aussi fort estimée. **VIII** Les autres publications de Gail sur ce même auteur: *Invention*, grec latin, avec d'estampes, de notes critiques, d'un dictionnaire sur la musique grecque et d'odes mises en musique par Cassini, Mehal, Lacombe et Chétabini pour qu'elles puissent se chanter dans les concerts, la valeur des lettres grecques est indiquée en caractères français, 1 vol. in 4°, papier vélin, an VII (1799); *idem* 1 vol. in 8°, même année; *idem* 4 vol. in 18, an VIII (1800), VIII *Odes, Inscriptions, épithètes, épithètes et fragments*, traduits en français, Paris, 1794, in 8°. IX *Apollonius de Sparte et d'Albènes de Xénophon*, traduits en français, 1 vol. in 18, sans date et sans nom d'imprimeur (1791); X *Sylles de Hion et de Muschus*, traduits en français, an III (1795), 1 vol. in 18, fig. Cette traduction est aussi estimée. XI. *Tratté d'Alexis de Xénophon*, grec français, avec l'Épigramme, l'Apologie de Socrate, le *Tratté d'épithète* et le *Mulle de Lucrèce*, 1 vol. in 8°, 1795. XII *Mythologie dramatique*, traduite du grec de Lucien, 3 vol. in 18,

Paris, 1795; *idem* 1 vol. in 4°, 1798; 3^e édition, 1 vol. in 8°, 1818. XIII. *Les traits subtilisés*, *Scopie*, texte grec, version latine, et traduction française, *Phédo*, texte latin, et traduction française, et *La Finitive*, avec des notes, 4 vol. in 8°, Paris, 1796. Le commentaire sur la *Fontaine* est de Chantrel. Gail y a joint un *sur-somme* des lectures de Hésille, La Harpe, Chantrel, Sélis, Gail, etc.; car il ne voulait rien laisser ignorer à la possibilité de ce qui le concernait. XIV *Amus de longue grecque*, ou *Extrait de différents auteurs*, avec traduction interlinéaire en latin et en français, 1 vol. in 8°, en 4 parties. 1^{re} partie, Paris, an V (1797); 2^e et 3^e parties an VI (1798); 4^e partie an VII (1799). XV. *Introduction au cours grec*, ou *Guide de l'élève de l'école*, avec notes grammaticales et version interlinéaire française et latine, 1 vol. in 8°, 1799; 2^e édition, 1802; puis réimprimée en 1812, avec augmentations sous ce titre: *Introduction au cours grec*, ou *Nouveau guide de l'élève de l'école*, divisée en 4 parties, accompagnée de notes grammaticales, où l'on voit l'un à côté de l'autre les langues grecque, française et latine, et enfin: 1^o d'un *Recueil de mots français*, dérivés du grec, et des tables d'Ésope imitées par Phédo et La Fontaine; 2^o d'un *Index* des notes les plus utiles; 3^e édition, 1812, in 12, 4^e édition, 1812, in 12. Cet ouvrage a beaucoup d'analogie avec celui qui est compris sous le n° XIV. XVI. *Grammaire grecque, française, latine*, Paris, an VI (1798). Dans ce livre, qui présente au sein des colléges une bonne révolution grammaticale, Gail a pris pour base la méthode de Pier Néal et pour modèle Furgault, son devancier, dont il a eu à louer l'absence. Il a simplifié l'exposition des éléments et le système des conjonctions, en les rédui-

phie d'Hérodote prise dans les textes de l'auteur, et appuyée sur un examen grammatical et critique; avec atlas, contenant la géographie des trois grands historiens de l'antiquité et les plans des batailles qu'ils ont décrites, avec les trois index, Paris, imprimerie royale, 1823, 2 vol. in-8° et atlas in-4°. XLIII. Recherches sur les hiérons d'Égypte, les temples grecs et le monument d'Osymandyas, décrit par Diodore, avec examen des opinions de divers savants, pour servir de suite à la Description de l'Égypte, Paris, 1823, avec planches; réimprimées dans le tome XIV du Philologue. XLIV. Recueil de spécimen de manuscrits, sur les trois grands historiens, Hérodote, Thucydide, Xénophon, 1 vol. in-4°, 1825. XLV. Phœdri fabulæ cum notis variorum (faisant partie de la collection de Lemaire), Paris, in-8°, 1826. XLVI. Repos et délassements de J.-B. Gail, après cinquante années de travaux, opuscule accompagné de fac-simile et dédié : 1° à MM. les habitants de Bourg-en-Bresse; 2° à MM. les professeurs, instituteurs, etc., de l'université royale de France, Paris, in-8°, 1817. Cet opuscule, qui contient l'historique du procès de Gail contre un de ses disciples, a été reproduit dans le tome XXII du Philologue, et offre plusieurs anecdotes sur la vie de l'auteur. Gail a publié, comme éditeur, les Hymnes de Callimaque, grec-français, par La Porte du Theil, avec notes, 1 vol. in-18, Paris, 1795. On lui doit une édition du Jardin des racines grecques, de Lancelot, avec d'utiles augmentations, adoptée pour l'usage des écoles centrales, et plusieurs fois réimprimée. Il a publié avec notes, sommaires, index, à l'usage de la jeunesse, des extraits du Nouveau Testament, de Démosthènes, d'Hérodote, d'Homère, d'Isocrate, de Sophocle, de Lucien, de Platon, de Plutarque, de

Thucydide et de Xénophon. Il a fourni des articles au *Mercur*, des mémoires au 5^e et au 6^e volume du recueil de l'académie des Inscriptions, et des articles aux *Annales des faits et des sciences militaires*, qu'il a reproduits dans son *Philologue*. Il nous reste à parler de ce recueil de *Recherches historiques, militaires, géographiques, grammaticales, lexicologiques et philologiques*, d'après Hérodote, Thucydide, Xénophon, Polybe, Strabon, etc., pour servir à l'étude de l'histoire ancienne, 24 vol. in-8°, Paris, 1814-28, dont un atlas de 107 planches in-4°. Ce livre, qui pourrait porter tout autre titre que celui de *Philologue*, est, à proprement parler, le ramassis d'une grande partie des écrits de son auteur. On y trouve en effet, outre de vieux articles de journaux, et des dissertations rebutées par l'académie, plusieurs ouvrages qui n'ont pas le moindre rapport avec l'objet de ce recueil. Ainsi Gail n'a pas craint d'offrir aux souscripteurs de ses Recherches d'après Hérodote, Thucydide, Xénophon : les *Lettres de Henri II*, la *Promenade des Tuileries*, le *Repos et délassements de J.-B. Gail*, les *Fables de Phèdre*, etc. En outre, la plupart des titres de chaque livraison ne coïncident pas avec ce qu'elle renferme. Dans plusieurs des volumes rien n'indique s'ils sont achevés ou non; enfin, les tables ne correspondent qu'en partie à leur contenu. « Du reste, observe M. Qué-
« rard (16), nous avons lieu de croire
« qu'il eût été difficile à l'auteur lui-
« même de mettre de l'ordre dans cette
« érudite confusion : ce qui le prouve,
« c'est que nous avons sous les yeux un
« exemplaire relié de cet ouvrage qui
« appartient à la bibliothèque royale,
« et pour lequel Gail aura certaine-
« ment donné un avis au relieur. Non.
« obstant cela, il n'est pas en ordre.

(16) *Loco citato*, p. 234.

« Ce n'est que par une scrupuleuse collation de ce livre, page par page, « que nous nous trouvons dans la possibilité de le décrire avec exactitude. » Pour cette description, nous renvoyons à M. Quérard lui-même. Nous ferons seulement observer, qu'ayant de notre côté collationné sa description avec un exemplaire de choix, que nous a communiqué M. Delalain, dépositaire du fonds des œuvres de Gail, nous avons trouvé de notables différences entre cet exemplaire et celui qu'a compulsé M. Quérard; ce que nous ne pouvons attribuer qu'à la cause que ce savant bibliographe a lui-même signalée. Seulement il n'a pas parlé du 23^e et du 24^e volume qui offrent une reproduction de Théophraste. Gail avait pris lui-même le soin de placer à la tête de son Xénophon un catalogue complet de ses propres ouvrages. Ce catalogue très-confus forme une notice de plus de 500 pages in-4^o. Il en résulte qu'il avait publié alors 28 vol. in-4^o, 13 in-18, 33 in-8^o, sans compter les 24 volumes de son *Philologue*, et toutes ses petites publications classiques. Gail prononça, le 15 août 1818, un discours aux obsèques de Millin. Il était associé de l'académie de Göttingue. Il a eu pour successeur au Collège de France M. Boissonade; et à l'académie des inscriptions et belles-lettres M. Pardessus.

D—n—n.

GAIL (EDMÉSOPHIE GARRE, madame), femme du précédent, naquit à Melun, en 1776. Son père, chirurgien célèbre, ne se doutait certainement pas que du sein de son foyer, où l'on ne s'occupait que de la science et des infirmités humaines, sortirait un prodige d'esprit, d'entraînement et de vocation musicale. A douze ans, sa fille jouait du piano; non plus en jeune personne exécutant comme par pénitence la sonate obligée, mais en femme aux sens et à l'âme développés,

faisant parler un instrument avec cet accent qui peut aussi passer pour de la poésie. Tout Paris fut ému en ce temps du succès de ses compositions légères. Ce furent en quelque sorte des bulles de savon formées sans art et lancées de même dans le monde, jusqu'au jour où des hommes sérieux, devinant tout ce qu'il y avait d'avenir dans cette fécondité impatiente, réglèrent par l'étude ce que ses productions avaient de frivole et d'irrégulier. Cependant, mademoiselle Garre était devenue, en 1794, l'épouse de Gail, homme technique, s'il en fut jamais, professeur austère, nourri de traductions et de racines grecques, et dont les habitudes ne pouvaient guère sympathiser avec les dispositions de sa jeune compagne. Celle-ci, aimant avant tout les agréments de la société, ne recherchait que les hommes qui l'illustraient; aussi, quand après une séparation volontaire, elle put donner enfin un libre cours à ses goûts, son salon devint le rendez-vous des personnages les plus célèbres par leur amabilité ou par leurs talents. Madame Gail était, dans cette pléiade, comme l'étoile principale autour de laquelle tourbillonnaient de brillants satellites; malgré les disgrâces de son extérieur, elle avait une physionomie si animée, une âme si ardente, elle saisissait avec tant d'art le secret de mettre chacun en relief, son esprit avait tant de souplesse pour railler avec la raillerie, de viser avec les causeurs à la mode, faisant jaillir à chaque instant de ces réparties fines, de ces mots ingénieux qui rendaient sa conversation un feu d'artifice continu, que des hommes fort distingués ont été bien des fois soumis à son empire. Il serait intempestif de les désigner ici; de grands musiciens, entre autres, s'abandonnèrent à son influence, et c'est sans doute à cette circonstance que madame Gail dut enfin de se livrer à des compositions lyriques d'un ordre

plus élevé. Elle avait voyagé en Espagne, et, comme en ce pays le goût de la musique existait encore, réchauffé qu'il était par un beau ciel, par l'habitude des sérénades et surtout par ces ballades ou ces airs de danse d'un caractère si pittoresque, madame Gail y puisa des inspirations tout à la fois nerveuses et originales. D'un autre côté, parmi les notabilités musicales accueillies dans son salon, quelques-unes, comme nous l'avons dit plus haut, avaient dirigé ses études vers l'harmonie; mais quand Paër et Neukomm, compositeurs renommés, eurent complété cette éducation nouvelle, alors leur élève lança sur la scène de l'Opéra-Comique un de ces ouvrages dont la mémoire survit à toutes les théories rivales. Les *Deux jaloux* furent représentés en un acte dans l'année 1813. Le succès fut immense; la cour, la ville, les carrefours répétèrent à l'envi les airs rians et piquants qui l'avaient décidé, et l'on peut dire qu'indépendamment des ombres de Nicolo et de della Maria, le vieux Grétry dut en être singulièrement ému. Tout ce que la musique offre de traits fins, de tours ingénieux se rencontra dans cette composition; elle fut l'enfant gâté du public et ne fit que donner à son auteur une nouvelle confiance dans ses forces. L'opéra de *Mademoiselle de Launay à la Bastille*, représenté la même année au même théâtre, prit rang après celui-ci. Le poème en était resserré dans les murs d'une prison; les chants en contractèrent quelque chose de contractant qui nuisit beaucoup à leur effet. Cependant la jolie romance finale dont le refrain est : *Ma liberté!* fut généralement appréciée ainsi que beaucoup d'autres airs d'une couleur très-dramatique. En 1814, on joua encore à Feydeau deux autres opéras dont la destinée fut malheureuse : *Angela*, ou l'*Atelier de Jean Cousin*, partition faite en

collaboration avec Boïeldieu, et la *Méprise*, dont le canevas causa la chute; la réputation de l'auteur lyrique n'en souffrit point assurément; la littérature seule avait failli. Mais il fallait mieux que cette satisfaction à madame Gail; elle s'appuya enfin sur une comédie de Regnard habilement arrangée par madame Gay, et livra au public cette délicieuse *Sérénade*, dont le triomphe fut incontestable. Il y avait alors (1814) en France une lutte assez prononcée entre les genres italien et français; les bouffes avaient, par la vivacité de leurs chants et surtout par l'excellence de leur méthode, cherché à révolutionner celle qui était en vigueur sur notre scène; madame Gail en femme de tact et d'apropos introduisit dans son œuvre cette charmante barcarolle : *O pescator!* dont la popularité n'est pas encore épuisée. Les Français admirèrent donc sa manière large et passionnée, et les Italiens purent être satisfaits du goût exquis avec lequel un joyau de leur pays avait été enchâssé dans notre musique nationale. Madame Gail voyagea beaucoup : elle alla en Espagne, en Angleterre avec le peintre Lethiers, puis en Allemagne avec madame Catalani, qui l'avait prise en affection et la faisait jouir de sa société intime. Partout madame Gail fut l'objet de la courtoisie la plus empressée. Malheureusement, sa compagne voulait être la première en amabilité comme dans l'art du chant; et un certain soir qu'elle entendit un prince allemand dire près d'elle : « J'aime beaucoup à prêter l'oreille à la cantatrice, mais je préfère causer avec la femme auteur, » elle conçut une jalousie qui rompit dès lors cette association de l'organe musical et du génie de la composition. Madame Gail n'en fut pas moins l'idole du monde le plus élevé. Il était difficile d'avoir une imagination plus capricieuse, et ce je ne

XXVII. Observations sur le Traité de la chasse, de Xénophon, 1809, in 8°. **XXVIII. Réclamation de J.-B. Gail sur la décision du jury, et observations sur l'opinion en vertu de laquelle le jury, institué par sa majesté l'empereur et roi, propose de décerner un prix à M. Caray, à l'exclusion de la Chasse de Xénophon, du Thucydide grec latin français, et des Observations littéraires sur Théocrite et Virgile, 1810, in 4°.** Dans ce pamphlet, que nous avons déjà qualifié, Gail présente l'examen critique de l'ouvrage contonné; son principal argument consiste à opposer à la grande quantité de ses propres travaux le mince bagage d'un savant étranger qui n'a traduit qu'un morceau grec de sept pages in fol. **XXIX. J. B. Gail, membre de l'Institut, etc., en réponse à dix chefs d'accusation, 1810, in 4°,** suite de l'ouvrage précédent. **XXX. Notes sur laocrate à Démônique,** dans lesquelles on a de fréquentes occasions de remarquer le danger des corrections arbitraires, Paris, 1813, in 12. **XXXI. Examen du Philoctète de La Harpe,** rapproché du Philoctète de Sophocle, Paris, 1812, in 8°. **XXXII. Dissertation contenant des observations :** 1° sur le duel des Grecs; 2° sur les deux acrobates et les deux lutteurs, etc.; Paris, 1814, in 12. « Cette dissertation, dit M. Quérard (15), a été imprimée aussi » in 8° de 50 pages à 120 exemplaires. » L'auteur y a joint un de ses écrits intitulé : J. B. Gail à M. Bast, de 150 pages, tiré à 200 exemplaires. » **XXXIII. Philoctète,** tragédie de Sophocle, traduite du grec, 1816. **XXXIV. Recherches sur Apollon et sur divers points de grammaire,** 1814. **XXXV. Tableaux chronologiques des principaux faits de l'histoire ancienne,** avant l'ère vul-

gaire, suivis d'un tableau synoptique, etc., et d'un *excursus*, ou l'on donne, d'après Hérodote, Thucydide et Xénophon, la division de l'année et l'explication de diverses locutions chronologiques, Paris, 1819, in 8°. Gail avait, disait-il, composé ces tableaux pour l'instruction de son fils; fort habile spéculateur en librairie, il choisit pour les imprimer le moment où l'on venait d'établir des cours d'histoire dans les collèges, mais il n'eut pas le crédit de faire adopter ces tableaux; il les a réimprimés dans le tome 13 de son *Philologue*. **XXXVI. Bataille de Platée,** d'après Hérodote et Plutarque, 1 vol. in 8°, 1819. **XXXVII. Bataille de Cannes,** d'après Polybe, in-8°, 1819. **XXXVIII. Tableaux chronologiques des principaux faits de l'histoire,** depuis l'ère vulgaire, suivis d'une revue des *Lettres luciliennes* de Henri II, Marie Stuart, etc., 1820, in 8°, réimprimé dans le tome VI de *Philologue*. Cette production forme un mélange confus, incohérent; mais aucun érudit n'a été moins que Gail difficile en fait de compilations. Il a réimprimé séparément les *Lettres luciliennes* avec des additions en 1827, 1 vol. in-8°. **XXXIX. Idiomatics grecs,** supplément à la Grammaire grecque, 1812, in 8°. Gail y relève les contre-sens, les solécismes et les barbarismes qui tourmentaient dans un ouvrage qui avait paru antérieurement sous le même titre. **XI. Essais sur les prépositions grecques,** considérées surtout géographiquement, ou *Nouveau supplément à la Grammaire grecque,* avec cartes géographiques, 1824, in 8°. Cette dissertation a été reproduite par Gail dans le 2° volume de sa *Géographie d'Hérodote*, et dans le 8° volume de son *Philologue*. **XII. Hérodote,** texte grec avec notes historiques et critiques, variantes et index, 2 vol. in-8°, 1821; édition peu estimée. **XIII. Géogra-**

(15) *La France littéraire*, tome 3, 2^e livr., p. 233.

des curieux. II. *Recommandations al rey per estre mez en cubal per la sto majestat*, sans date, in-8°, caractère italique. III. *Description du chateau de Pau et des jardins d'icelui; avec celle de la ville de Lescur*, 1582 (1592), in-8°. Cet ouvrage est cité dans la *Bibliothèque historique de France*, III, n. 37,665. On y trouve des détails sur la merveilleuse propriété de la fontaine de Suliez en Béarn, laquelle produit du sel aussi blanc que neige. Cet opuscule doit être très-rare. IV. *Les amours*, en vers français et en langue albigeoise, 1592, in-4°. On trouve une *Notice* sur Gaillard, dans la *Bibliothèque de l'abbé Goujet*, XIII, 232-36. W—s.

GAILLARD (ANTOINE), sieur de la Porteneille (1), masque sous lequel s'est caché l'un des poètes les plus gais et les plus spirituels de la première moitié du XVII^e siècle. Les Œuvres diverses du prétendu Gaillard furent imprimées à Paris, en 1634, in-8°. Ce volume rare, et recherché des curieux, est orné du portrait de l'auteur en pied. Il est représenté vêtu à l'espagnole, tenant une flûte à la main et dans l'attitude d'un danseur. L'épître dédicatoire est adressée à madame de Saint-Herem ou Sainteran, à laquelle il déclare avoir de grandes obligations. Dans la préface, qui n'est, comme le reste du volume, qu'un tissu de plaisanteries, l'auteur se donne pour un laquais; et l'abbé Goujet (*Bibl. Franç.*, XV, 327), prenant la chose au sérieux, dit qu'il y a lieu de croire qu'il avait été domestique de Léonard de Trapes, archevêque d'Auch; mais il est bon de remarquer que ce prétendu domestique

s'intitule aussi le philosophe naturel, le docteur de ce temps, etc. A la suite de cette préface, on trouve une comédie intitulée: *la Furieuse monomachie de Gaillard et de Braquemard*, en cinq actes. C'est moins une pièce de théâtre qu'une satire dialoguée. Les deux héros se sont adressés réciproquement des vers. Comme de raison, chacun des deux trouvant les siens meilleurs que ceux de son rival, ils conviennent de s'en rapporter au jugement de mademoiselle de Gournay (*Voy.* ce nom, XVIII, 201), et du sieur de Neufgermain. Rien n'est plus plaisant ni mieux imaginé que le choix de pareils juges. Mademoiselle de Gournay, très-vieille alors, avec les idées et le langage du XVI^e siècle, en avait conservé le costume, ce qui devait la rendre passablement ridicule aux yeux de jeunes gens tels que l'auteur de la pièce. Quant à Neufgermain, c'était un poète extravagant dont le nom serait depuis longtemps oublié si Boileau ne l'avait immortalisé dans un vers de la neuvième satire (*Voy.* NEUFGERMAIN, XXXI, 97). Tout en débutant, Gaillard accable son adversaire du poids de son immense savoir :

..... je lis depuis sept ans ;
 J'ai relu plusieurs fois tous les livres du temps.
 J'ai dans mon cabinet un assez gros volume
 Des recueils que j'ai faits, que tous les jours ma
 plume,
 Quand il en est besoin, sait choisir et transcrit,
 Et que j'ai fait passer pour fruit de mon esprit.

 Un tome de feuillets que partout je déchire,
 Quand je les trouve bons, m'a fourni l'art d'é-
 crire.
 Par là, sans me peiner, je me suis fait savant.

Tous ces détails sont d'un excellent comique. Après bien des débats, les deux rivaux s'accordent à choisir des juges; ce qui fournit à Gaillard l'occasion de passer en revue les poètes les plus célèbres du temps, et de donner les motifs qu'il a de les récuser. Braquemard l'interrompt en disant :

Quand nous y réverions d'ici jusqu'à demain,

Paris, 1583, in-8°. M. Brunet, dans son *Manuel du libraire*, indique deux autres éditions de *Lou banquet*, Paris, 1610, et Lyon, 1614, in-12, toutes deux rares et recherchées.

(1) Cette seigneurie de Porteneille a bien l'air d'être située dans le comté d'Alinois (*Voy. Dauphiné*, XI, 99).

Neus n'en terminera point d'egal à Soudgermain.

Il s'agit donc trouver ce poëte qui, des l'abond, leur dit :

*Mon nom est estimé par tout et ailleurs,
 De voir, sans mes flatter, l'estime des bons vers.
 Il n'est rien de mieux que le langage romain.*

Soudgermain demande qu'on lui envoie mademoiselle de Courmay, et fait jurer aux deux rivaux de se soumettre à leur décision. Après qu'ils ont subi un examen préparatoire, on leur assigne à chacun un sujet de composition; et, comme on l'a sans doute deviné, c'est la pièce la plus ridicule qui est déclarée la meilleure. A la suite de cette comédie on trouve quelques poëtes, des reclus, et des lettres adressées à des personnages distingués, entre autres à Arnauld d'Andilly que le prétendu Gaillard remercie de lui avoir conseillé de quitter l'étude de la logique et de la théologie, ce qu'il a fait d'autant plus volontiers qu'il n'avait jamais rien entendu à ces deux sciences. N'est-il pas évident que cette lettre est encore une plaisanterie, dont l'auteur, qui n'aurait pas pu dédaigner l'avouer, s'est caché sous un pseudonyme, assez bien choisi, pour donner une idée de son caractère? Beauchamps, dans les *Recherches sur le théâtre français*, II, 139, et l'auteur de la *Bibliothèque du théâtre français*, I, 514, attribuent à Gaillard, l'auteur de la *Furieuse inimitable*, une autre comédie, en cinq actes et en vers, intitulée: *la Carlina*, Paris, 1626, in 8°. Mais il suffit de lire quelques vers de cette pièce pour pouvoir assurer qu'elle n'est pas sortie de la même plume que la première. W...s.

GAILLARD (Horsens), jésuite, naquit à Aix, le 9 oct. 1661. Son père, avocat au parlement de Provence, eut dix huit enfants, dont plusieurs prirent le parti de l'église. Honné et très bon jeune dans la maison professe d'Avignon, et fut ensuite admis dans la

société de Jésus. Les talents qu'il pouva comme prédicateur, dans plusieurs villes du midi de la France, le firent appeler à Paris où il obtint beaucoup de succès. La cour voulut aussi l'entendre, et, pendant onze années, il prêcha le carême à Versailles. Quelque temps avant sa mort, arrivée en 1727, il a reçu ses sermons pour les mettre sous le titre d'être imprimés. Mais on ne se souvient pas qu'ils le furent. On peut être expliquer la cause de leur destination par quelques détails sur sa vie. Nous n'avons de lui que quatre ou cinq sermons imprimés séparément, donnent une idée avantageuse de son talent oratoire: I. *Oraison funèbre de Louis de la Tour d'Auvergne, pr. de Turenne*, Paris, 1693, in 4°. Sa prématurée de ce jeune héros, le mortellement à la bataille de Steuque, a inspiré à l'orateur quelques mouvements pathétiques d'un grand effet. Le cardinal de Bouillon présent dans l'église de l'abbaye de Cluny (lieu de la sépulture des pr. de sa maison), lorsque cette oraison fut prononcée. II. *Oraison funèbre de François de Harlay de Chanvau* archevêque de Paris, ibid., 16 in 4°. Cette oraison fournit matière à la critique, parce que, dit madame Sévigné, « deux choses la rendent difficile, la vie et la mort du » lat. » Le P. Mascaron de l'Oratoire s'y étant refusé, sous prétexte qu'il incommodé: « Mon père, lui dit » de Clermont Tonnerre, évêque » Noyon, vous ne dites pas tout, » que la matière vous incommoda. III. *Oraison funèbre de Henri les de Bourbon, prince de La* Paris, 1709, in 4°. IV. *Oraison funèbre de Louis, dauphin, & Marie Adélaïde de Savoie*, P 1712, in 4°. L'abbé de Longueval que le P. Gaillard était moins j qu'un autre. Il est certain que, ce

les PP. Bourdaloue et de Larue, il était fort opposé au quietisme, pour lequel la société avait pris parti. Le duc de Saint-Simon prétend qu'il était soupçonné de jansénisme dans sa compagnie, ce qui signifie qu'il n'approuvait pas ses confrères, dans cette affaire; qu'il eut plus d'une fois besoin d'apologie; qu'il dut son repos à sa réputation et au nombre d'amis illustres qu'elle lui avait faits. Le P. André, qui partageait ses sentiments; n'éprouva pas les mêmes ménagements. — GAILLARD (*Regnaud*), sieur de *Chaudon*, frère du précédent, fut l'aîné de dix-huit enfants. Il cultiva les sciences physiques et la poésie. On lui doit quelques contes dans le genre de ceux de La Fontaine, et des poésies sacrées, telles que la paraphrase en vers héroïques des livres de Job, des Proverbes, de la Sagesse et de l'Écclésiaste. Il mourut à Aix en 1706, âgé de 66 ans. On trouve son éloge dans le *Journal historique de Verdun*, mai 1706, p. 384.

L—M—X et T—D.

GAILLARD (EMMANUEL), secrétaire perpétuel de la classe des belles-lettres et arts à l'académie de Rouen, fut, dans ces derniers temps, un des savants de la province les plus zélés et les plus capables de produire de l'effet. Marié, jeune encore, à une femme d'un âge avancé et d'une haute position sociale (la marquise de Folleville), ses goûts pour l'étude furent d'abord contrariés, et pourtant antiquaire dès-lors, il fit paraître une notice remarquable sur la statue pédestre en marbre blanc trouvée à Lillebonne, et un Mémoire sur le *Balnéaire* de cette cité romaine. Ces travaux valurent à leur auteur une médaille d'or, de la part de l'académie des inscriptions. Devenu veuf de la marquise de Folleville, et n'ayant pas trouvé le bonheur dans une autre union, Emmanuel Gaillard, pour faire trêve à ses peines de

cœur, et entraîné par ses goûts, se livra tout entier aux études historiques. Si son imagination de feu put nuire parfois à l'exactitude positive qu'exigent les recherches archéologiques, son insistance à observer, ses rapprochements spirituels, ses conjectures heureuses l'amènèrent souvent à des résultats satisfaisants pour la science; et la Normandie lui doit beaucoup pour la découverte de ses antiquités. Dévoté dès le principe à un recueil périodique destiné à éclairer les points d'histoire relatifs à la lutte séculaire entre deux grands peuples (la *Revue anglo-française*), Gaillard y fit paraître d'abord *Messire Jacques d'Harcourt*, article plein de verve et de détails curieux, où la brillante faconde de l'écrivain s'allie à l'exactitude des faits. Une *Notice sur Henri Clément, maréchal de France*, le suivit de près, ainsi qu'une autre *Notice sur Jean Baidiol, roi d'Ecosse*, morceau bien écrit, mais contenant quelques détails erronés. Un savant de la même province (le marquis Lever), mit la vérité dans tout son jour, en répondant à Gaillard. Celui-ci eut à soutenir en outre, toujours dans le même recueil, une autre polémique avec un savant bourguignon (Baudot), relativement au meurtre du duc Jean-Sans-Peur sur le pont de Montereau. A la fois savant et homme politique, Gaillard publia quelques opuscules de circonstance dont un, intitulé : *la Seine-Inférieure avant et depuis la restauration* (Rouen, 1824, in-8°), eut quelque retentissement. Néanmoins, quoique ses convictions politiques fussent très-tranchées et profondes, il eut le bon esprit de ne pas rompre avec ceux qui ne suivaient pas sa bannière, et son goût pour les hommes d'étude les lui faisait toujours trouver sur le champ neutre de la science. Membre et même secrétaire d'une société d'agriculture, sans avoir jamais été agriculteur de pratique, il

encouragea les comices agricoles, et les congrès scientifiques lui parurent des réunions éminemment utiles et susceptibles d'émanciper les provinces. Il se fit remarquer par la facilité et la pureté de son élocution aux congrès scientifiques de Douai et de Blois, où il remplit les fonctions de vice-président. Ce fut au retour de ce dernier congrès, et lors que peu de jours avant on l'avait vu plein de vie et de santé, qu'il fut frappé de mort, au milieu des siens, dans le mois de novembre 1837. F---T---E.

GAIN de Montaignac (JEAN-MARIE, marquis de), était issu d'une très-ancienne famille noble du Limousin, dite proprement de *Gain*, et n'ayant aucun lien de parenté avec les Montaignac d'Auvergne dont un a été député du Puy-de-Dôme pendant la restauration. Mais, à une époque assez reculée, un de MM. de Gain ayant épousé une héritière de la maison de Montaignac, avec la condition d'en ajouter le nom au sien, ses descendants ont continué à réunir l'un et l'autre nom. Le marquis de Gain-Montaignac, aîné de quatre frères, fut d'abord page de la grande écurie, puis écuyer du roi. Il passa, en qualité de gentilhomme de la manche, à l'éducation des fils de M. le comte d'Artois, et fut chargé de conduire ces jeunes princes à Turin en 1789. Il avait contracté en France un mariage secret, qu'il déclara dans l'émigration. Il est mort en 1823.—**GAIN de Montaignac** (FRANÇOIS de), évêque de Tarbes (*Voy. XXIX, 411*), était le second des frères de Gain. Il avait été aumônier par quartier de Louis XVI. C'est par erreur qu'on l'a appelé Montagnac et non Montaignac, dans un des volumes de cette Biographie et qu'on l'a fait mourir à Londres. Il atteignit le terme de sa carrière dans un couvent voisin de Lisbonne.—**GAIN de Montaignac** (JEAN-LÉONARD, chevalier de), troisième frère, fut aussi page du roi, ensuite écuyer de

Monsieur, comte de Provence, et mourut à Mittau pendant l'émigration.—**GAIN de Montaignac** (MARIE-JOSEPH, comte de), fut, comme ses aînés, page du roi, ensuite capitaine au régiment de Noailles-Dragons, colonel du régiment de Berri, et obtint le grade de maréchal-de-camp un peu avant la révolution. Il suivit les frères de Louis XVI en pays étranger et fut nommé lieutenant-général, puis commandeur de l'ordre de Saint-Louis. Il était, depuis la formation (en 1773) de la maison de M. le comte d'Artois, gentilhomme d'honneur de ce prince. Il rentra en France au moment du retour des Bourbons, et reprit sa place à la cour. Il avait épousé une femme beaucoup plus jeune que lui, qui a été sous-gouvernante des enfants de M. le duc de Berri. C'était, à la fin de sa vie, le dernier survivant des quatre frères Gain de Montaignac. Il mourut, dans les premiers mois de 1830, au château de la Rivoire près Annonay.—**GAIN de Montaignac** (J.-R., comte de), fils du chevalier (*Voy. ci-dessus*), était né en janvier 1778. Il émigra avec son père que Louis XVIII avait beaucoup aimé. Ce prince, monté sur le trône, le pouva en nommant, comme récompense de services reçus, le fils à la place de gouverneur du château royal de Pau. Le comte J.-R. de Gain de Montaignac a fait imprimer, en 1816, un ouvrage qui contient le récit de tout ce qu'il avait tenté et fait pour la cause des Bourbons dans le mois de mars 1814, le résultat de ses conférences avec MM. de Metternich, de Hardenberg, et lord Castlereagh. On y trouve encore les éloges que lui donna publiquement alors *Monsieur*, et les preuves de considération que lui accordèrent à l'envi les souverains étrangers. Il mourut en 1819. On a de lui : *I. Mémoires de Louis XIV, écrits par lui-même, composés pour le grand duc*

phin, son fils, et adressés à ce prince ; mis en ordre et publiés par Gain de Montaignac, Paris, 1803, in-8°, 2 parties en un seul volume. En 1806, il imprima un volume portant le même titre, avec cette addition : *Mémoire concernant les années 1661 et 1665*.

II. *Journal d'un Français, depuis le 9 mars jusqu'au 13 avril 1814*, Paris, 1816, in-8°. On a vu paraître après sa mort, en 1820, le *Théâtre de Gain de Montaignac*, Paris (Pillet), in-8°. Ce sont trois pièces en cinq actes : *Charles-Quint à Saint-Just*, la *Conjururation des adolescents*, et *Charles I^{er}*. Le 5 janvier 1814, il avait essayé de faire représenter, sur le Théâtre-Français, une comédie intitulée *Fouquet* ; mais quelques trivialités de dialogues mises dans la bouche de grands personnages excitèrent une telle risée, provoquèrent de tels sifflets, que le public fit baisser le rideau après les deux premiers actes, plusieurs acteurs n'ayant pas même eu le loisir d'entrer en scène. La pièce n'a jamais été imprimée. —

GAIN de Montaignac (L.-Laurent-Joseph), capitaine au régiment de Riom, sans doute de la même famille que les précédents, était né à Lisbonne, le 16 mai 1731. Il a publié : I. *Amusements philosophiques*, La Haye (Paris), 1764, 2 vol. in-12. On trouve à la fin du deuxième volume une comédie en trois actes et en vers, intitulée : *la Fille de seize ans*, ou *la Capricieuse*. II. *Mémoires du chevalier Kilpar*, traduits ou imités de Fielding, Paris, 1768, 2 parties in-12 (traduction supposée). III. *Eloge historique de Gasp.-Franç.-Belon de Fontenay*, Nevers et Paris, 1770, in-8°. IV. *Esprit de M^{me} de Maintenon*, avec des notes, Paris, 1771, in-12. V. *Esprit du comte Bussy-Rabutin*. VI. *Mémoires de milady de Varmoniti, comtesse de Barneshau*, Londres (Paris), 1778, 2 vol. in-12. L—P—E.

GALANTI (JOSEPH-MARIE), publiciste italien, né à Campobasso dans l'ancien Sannio, le 25 novembre 1743, était fils d'un avocat qui voulut lui faire suivre la même carrière. Mais les doctrines du savant Genovesi (*Voy.* ce nom, XVII, 86) éveillèrent dans le jeune Galanti de plus hautes pensées : il suivit ses leçons, et après sa mort il publia son éloge historique en gardant l'anonyme (1). Voltaire et d'Alembert lui adressèrent à ce sujet des lettres extrêmement flatteuses. Les idées d'indépendance qu'il avait adoptées et développées dans cet ouvrage nuisirent à ses succès dans la carrière du barreau qu'il abandonna pour cultiver la littérature. Il fonda ensuite une imprimerie pour la réimpression des meilleurs écrits italiens et étrangers, afin de répandre des lumières dans toutes les classes, et il prépara lui-même une édition des œuvres choisies de Machiavel. Ayant annoncé que cette publication serait précédée d'un éloge de ce célèbre politique, et d'un discours sur les bases des sociétés et l'art du gouvernement, elle fut interdite par des ordres supérieurs. Alors il se livra à d'autres travaux, et à des recherches historiques qui l'occupèrent pendant plusieurs années. Il publia une description statistique de la province de Molise en 1781, et un *Essai* sur l'histoire des Samnites et les anciens peuples d'Italie. Ces travaux, qui décelaient un esprit sage et profond, n'étaient que le prélude d'un plus grand ouvrage. Galanti avait soulevé un coin du voile qui couvrait l'histoire des Deux-Siciles, et c'était à lui qu'il appartenait de bien faire connaître l'état de ce royaume affligé par d'anciens désordres, et dont la position était encore fort difficile. Les

(1) Il eut relativement à cet éloge une très-vive dispute avec le P. Mamachi, contre lequel il écrivit une diatribe qui lui causa des désagréments.

lois anciennes, les statuts fondamentaux, les formes salutaires du gouvernement étaient oubliés ou dédaignés ; on les avait remplacés par des abus, des règles capricieuses, et des traditions changées et dénaturées par cinq dynasties qui avaient successivement occupé le trône. La misère des populations, la pénurie du trésor, l'ignorance des magistrats, l'impunité des grands coupables avaient fait de ce pays un véritable chaos. Le gouvernement qui marchait dans la voie des réformes, ayant pensé que Galanti était seul capable de rétablir l'ordre, le chargea de recherches sur l'état ancien et actuel du pays, et lui fournit en même temps tous les moyens nécessaires pour faire une statistique. Après six ans d'études et de courses, il publia (1786) le premier volume de la *Description géographique et politique du royaume des Deux-Siciles*. Tout en montrant le mal de l'actualité, il y développait ses plans de réforme pour l'avenir. Cet ouvrage, qui fut regardé par ses ennemis comme le produit d'un esprit factieux, obtint un succès éclatant, et il fut traduit en français, en allemand et en anglais. Galanti eut bientôt une autre mission, celle d'établir les limites des différentes provinces du royaume, et d'en observer les usages particuliers. Il profita de cette mission pour aller à Rome, afin d'y étudier les ressorts du gouvernement pontifical, qui tant de fois avait lutté avec celui de Naples ; mais la crise révolutionnaire qui vint alors agiter l'Italie le força de renoncer à ce projet, et il rentra dans les états napolitains. Nommé juge, il était désigné pour le ministère des finances lorsque la révolution de 1799 éclata. Il fut élu l'un des représentants du peuple ; mais il tomba en disgrâce au retour du roi. Retiré dans sa maison de campagne, il reprit ses travaux scientifiques, et s'occupa de quelques ouvrages sur la littérature sicilienne, et sur les évé-

nements de son époque, qui ne furent pas publiés. Lorsque Bonaparte, maître de Naples, y établit un conseil d'état, Galanti y fut d'abord appelé ; mais, comme on craignit sa franchise, on l'écarta en 1806, en lui donnant un modeste emploi de bibliothécaire du conseil d'état. Il mourut à Naples le 6 octobre de la même année. Galanti est l'auteur des ouvrages suivants, tous en italien : I. *Eloge historique de l'abbé Genovesi*, Naples, 1771 ; Venise, 1774 ; Florence, 1781. II. *Eloge de Muchiowski*, Naples, 1779. III. *Description de la province de Molise avec un Essai sur la constitution du royaume*, Naples, 1780, in 8°. IV. *Nouvelle description historique et géographique de l'Italie*, Naples, 1782, 2 vol. in 8°. V. *Essai sur l'histoire des premiers habitants de l'Italie*, 1783, 1789, in 8°. VI. *Description géographique et politique des Deux-Siciles*, Naples, 1786 à 1793, 4 vol. in 8°. Une seconde édition, commencée en 1794, fut abandonnée par suite des événements politiques, et l'on n'en a que 2 vol. in 8°. VII. *Description de Naples*, Naples, 1783, in 8°. VIII. *Testament pour le bureau*, Venise, (Naples), 1806, 2 vol. in 8°. IX. *Esprit général de la religion chrétienne*, imprimé trois fois à Naples. G—G—Y.

GALANTI (LEONIS-MARIE), frère du précédent, naquit le 1^{er} janvier 1765, à Santa Croce del Sannio, au royaume de Naples. Son père, dont il était le douzième enfant, le fit élever avec soin. Reçu à l'âge de seize ans dans l'ordre des Virginien (1), il fut envoyé à Rome pour faire ses études de philosophie, de mathématiques et de théologie : il s'y livra avec beaucoup de zèle, mais non sans fatigue, car son

(1) La fondation des ermites de Monte Virginus est due à S. Césaire, de la maison Vulpis de Vercelli, en l'an 510. Voyez *Storia della Persepoli letteratura ed arti*, vol. I, Turin, 1820.

intelligence n'était point encore développée, comme il l'a déclaré lui-même. Nommé à l'âge de vingt ans professeur de théologie, il fut envoyé à Capoue. En 1791, son frère Joseph, ayant été chargé par le gouvernement napolitain d'inspecter les provinces du royaume afin d'y établir une meilleure administration, le choisit pour compagnon de ses travaux. Leur tournée dans la Pouille, les Abruzzes, les Calabres et la Terre de Labour, dura trois années. Alors Louis Galanti prit un goût très-vif pour la géographie et pour l'économie politique. En 1799, lorsque l'armée française occupant les états de Naples menaçait de détruire les corporations religieuses, il fit paraître un ouvrage intitulé : *Piano per i monasteri e per i conventi*, vol. in-8°. Ce livre fut approuvé par Pie VII en 1801, et valut à Galanti le titre d'abbé de monastère. Encouragé par cette récompense, Galanti traduisit de l'anglais l'ouvrage de Pinkerton, qu'il publia sous le titre de *Geografia moderna, ossia descrizione storica, politica, civile e naturali di tutte le parti della terra, di Giovanni Pinkerton*, Rome, 1805, in-8°. Cette traduction enrichie de notes et de corrections tirées de Guthrie, de Barbié, de Walckenaer et de Malte-Brun, présente un ensemble exact et digne d'éloges. L'année suivante, Galanti fut appelé à Naples pour être professeur de géographie au collège du Sauveur, qui faisait partie de l'université, et il publia : *Istituzioni di geografia fisica e politica*, Naples, 1806, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage fut revu et corrigé en 1810, et une troisième édition parut en 1814. L'auteur, par des divisions très-propres à simplifier la méthode de l'étude, a écarté les obscures théories de Guthrie. Il donna le nom de *Colombie* à l'Amérique méridionale, bien avant que les indépendants l'eussent ainsi nommée, et

changea aussi les noms des autres contrées du Nouveau-Monde. Deux ans plus tard, il publia : *Quadro statistico d'Europa*, Naples, 1808, in-8°; puis un *Supplément à l'histoire moderne de Millot avec des tables chronologiques*, Naples, 1808, 3 vol. in-12. Une école polytechnique ayant été fondée à Naples par Murat, l'abbé Galanti y fut nommé professeur d'histoire et d'éloquence; mais en même temps il exposa des leçons de géographie avec une méthode et une clarté toutes particulières. Ce fut alors qu'il donna un extrait de la Grammaire générale de Sacy appliquée à la langue italienne, et une nouvelle édition de la Grammaire du père Soave. Il fit paraître aussi une collection de lettres familières en deux volumes, auxquels il joignit un volume de prose sous le titre de *Scelta di prose italiane per uso del reale istituto politecnico e militare*, Naples, 1814. Son but fut d'habituer les élèves à suivre les modèles de la langue italienne par des extraits tirés des meilleurs auteurs, tels que Villani, Boccace, Castiglione, Machiavel, Della Caza, Varchi, Castelvetro, etc. Après avoir passé plusieurs années dans l'enseignement, Louis Galanti publia en 1815, *la Geografia elementare ad uso della gioventù*, dont la quatorzième édition a paru en 1837. En 1819, il fit imprimer les trois premiers volumes de l'excellent ouvrage intitulé : *la Geografia politica*; le quatrième était sous presse, lorsque la révolution de 1820, qui bouleversa l'Italie, le détourna de ses études pour le jeter dans le chaos des affaires publiques. Au retour du roi, il fut destitué, et c'est dans sa retraite forcée qu'il publia en 1829 : *Napoli e suoi contorni*, vol. in-8°, sujet déjà traité en partie par son frère Joseph dans sa Description géographique du royaume des Deux-Siciles, mais qu'il perfectionna (*Voy.* l'article pré-

cédent). L'abbé Galanti était occupé de la cinquième édition de ses *Leçons de géographie physique et politique*, lorsqu'il mourut dans sa maison de campagne de Capadichino près de Naples, le 31 mars 1836, d'une attaque d'apoplexie. Deux de ses plus importants ouvrages sont restés manuscrits : 1^o *Rimostranza al consiglio d'istruzione dell' istituto politecnico*, où il indique une méthode plus simple et plus claire; 2^o *Dizionario della geografia antica comparata*, ouvrage dont on fait espérer la publication, et qui démentira les assertions de certains archéologues idéalistes sur la position de quelques anciennes villes d'Italie et sur leur population. G—G—Y.

GALATINO ou **GALATIN** (PIERRE) (1), savant théologien, ainsi nommé du lieu de sa naissance, petite ville de la Pouille, était d'une famille pauvre et obscure. Son goût pour l'étude ayant décidé sa vocation, il embrassa jeune la règle de saint François dans l'ordre des frères mineurs. Il se trouvait, en 1480, dans Otrante, assiégée par les Turcs, et il fut témoin du sac de cette malheureuse ville. Envoyé par ses supérieurs à Rome, ils'y perfectionna dans la connaissance du grec, et fit de grands progrès dans les langues orientales. Ses talents le firent choisir pour enseigner la théologie et la philosophie à ses jeunes confrères. Il remplit quelque temps la place de lecteur au couvent d'*Ara-Carli*. A son retour dans le royaume de Naples, il fut élu définitive de la province de Bari; bientôt après il fut appelé à Rome par le pape Léon X qui le nomma son pénitencier et lui donna, dans diverses circonstances, des marques particulières de son estime. Le P. Galatino était encore à Rome, en 1539; mais, comme

il devait avoir alors près de quatre-vingts ans, on peut conjecturer qu'il ne prolongea pas beaucoup au-delà sa carrière. On ne connaît de lui que l'ouvrage suivant: *Opus de arcanis catholicae veritatis; hoc est commentarius in loca difficiliora Veteris Testamenti ex libris hebraeis*, Ortona, 1518, in-fol. de 312 f. Cette première édition est très-rare; elle a été décrite dans la *Bibliothèque curieuse*, IX, 26, par David Clément qui donne en outre la liste des éditions subséquentes avec des remarques pleines d'intérêt. Galatino, dans cet ouvrage, se propose de réfuter les objections des rabbins contre la vérité du christianisme. On lui a beaucoup reproché d'avoir emprunté plusieurs de ses arguments au traité de Porchetti: *Victoria adversus Judaeos*, sans avoir cité la source où il puisait. Mais l'ouvrage de Porchetti n'ayant été imprimé que deux ans après la publication de l'*Opus de arcanis*, Galatino pouvait très-bien n'en pas avoir eu connaissance; d'ailleurs Porchetti (*Voy. ce nom*, XXXV, 416) lui-même a pris toute son érudition rabbinique dans le *Pugio fidei* de Raym. Martini ou Martinez, dominicain espagnol. Galatino sans doute a dû profiter du travail de ses devanciers; mais il l'a beaucoup amélioré; il a présenté leurs arguments dans un ordre plus méthodique, les a fortifiés de nouvelles preuves, et en a donné plusieurs qu'il ne devait qu'à ses propres méditations (*Voy. Fabricius, Bibl. med. et infim. latin.*, III, 5). A sa mort, Galatino laissa dans son couvent à Rome quinze volumes in-fol. d'ouvrages manuscrits qui, depuis, ont été transportés à la bibliothèque du Vatican. Le P. Wadding en a transcrit les titres dans les *Scriptures ordin. minor.*, 279-82. W—s.

GALAUT (JEAN), poète français, naquit à Toulouse en 1575. En terminant ses études, il s'était fait rece-

(1) Son nom de famille était *Colonna*; mais il le changea, suivant l'usage, contre celui de sa ville natale, à son entrée dans la vie religieuse.

voir avocat; mais il abandonna bientôt la jurisprudence pour se livrer entièrement à la culture des lettres. Ses premiers essais furent tous couronnés par l'académie des Jeux floraux; et à vingt-cinq ans il prit place parmi ses juges. Le remerciement qu'adressa le jeune mainteneur à ses confrères était encore une pièce de vers, qui fut très-applaudie. Encouragé par les suffrages de ses compatriotes, Galaut entra dans la carrière dramatique, ouverte récemment par Jodelle. Il entreprit en même temps une tâche non moins difficile, celle de reproduire dans notre langue les beautés de Virgile; mais il avait à peine achevé la traduction du premier livre de l'*Énéide*, quand il fut enlevé par une mort prématurée en 1605, à l'âge de trente ans. Ses ouvrages, rassemblés par son frère, furent publiés sous ce titre : *Recueil de divers poèmes et chants royaux, etc.*, Toulouse, 1611, in-12. Ce volume, orné du portrait de l'auteur, est devenu très-rare. On y trouve sa tragédie de *Phalante* (1), pièce qui, malgré de nombreux défauts, est très-supérieure à celles du même temps. Parmi ses poésies on distingue une *Ode à la rose*, petit chef-d'œuvre de grâce et de naïveté. W—s.

GALDI (MATHIEU), né en 1766, dans le village de Coperchia près de Salerne, reçut une éducation soignée, étudia le droit civil et canonique, et se destinait à la profession d'avocat, lorsque, en 1791, les idées françaises propagées par les intrigues de Lamberti trouvèrent des partisans à Naples, où se formèrent des sociétés secrètes qui se mirent à dogmatiser sur les principes de liberté politique. Le gouvernement fit arrêter quelques affiliés, et Galdi fut

obligé de se réfugier en France avec d'autres napolitains, également compromis comme partisans de la révolution. Lamberti, arrivé à Paris, appuyé par Galdi et autres réfugiés, sollicita la protection du gouvernement en assurant qu'à l'apparition d'une escadre française la révolution éclaterait à Naples. Une flotte fut expédiée en 1792, sous la conduite de La Touche-Tréville, mais le soulèvement n'eut pas lieu, et l'amiral français s'éloigna sans autre résultat. Le métier des armes devint alors l'unique ressource de ces émigrés. Galdi parvint au grade de capitaine dans l'armée française, et il passa les Alpes avec Bonaparte. Arrivé à Milan en 1796, il changea son grade de capitaine dans l'état-major contre une chaire de professeur; mais ses talents et ses écrits le portèrent bientôt à des places plus importantes. En 1799, il fut nommé ministre de la république cisalpine en Hollande, et conserva cet emploi pendant dix ans. De retour à Milan en 1808, il publia ses observations sur la Hollande, et, en 1810, il retourna dans sa patrie où le roi Murat le nomma préfet, ensuite président de l'instruction publique, emplois qu'il a remplis avec beaucoup de zèle et de succès jusqu'à la restauration de 1815. Galdi était destiné à jouer encore un rôle important à la révolution de 1821, et c'était lui qui présidait la chambre des représentants à Naples, lorsque le roi Ferdinand prêta entre ses mains le serment qui fut déclaré de nul effet après son départ du royaume. Galdi mourut à Naples le 31 oct. de cette année, au moment où la réaction allait l'atteindre après l'arrivée de l'armée autrichienne. On a de ce savant : *I. Della necessità di stabilire una repubblica in Italia*, Milan, 1796, in-8°. Cet ouvrage, qui valut une grande réputation à l'auteur, n'a produit d'autres résultats que

(1) Cette pièce est peut-être la même que *Phalante*, tragédie anonyme représentée en 1610 à l'hôtel de Bourgogne, et pour laquelle Deslauriers, surnommé *Bruscambille*, fit un prologue que les frères Parfait ont recueilli dans leur *Histoire du théâtre français*, IV, 137.

d'exalter les têtes, et de fournir à lord Bentinck, commandant la flotte anglaise en janvier 1814, un prétexte pour exciter les peuples contre les Français au moyen d'une proclamation imprimée, dans laquelle il promettait aux Italiens l'unité d'un gouvernement libre. II. *Osservazioni sulla costituzione elvetica*. Milan, 1797, in 8°. III. *Vicende del teatro italiano*, ibid., 1797, in 8°. IV. *Rapporti politico-economici fra le nazioni libere*, ibid., 1798, in 8°. V. *Saggio sul commercio d'Olanda*, ibid., 1808, in 8°. Cet ouvrage fut composé et publié par Galdi à son retour de Hollande de même que le suivant. VI. *Quadro politico delle rivoluzioni delle provincie unite e della repubblica batave, e dello stato attuale d'Olanda*. Milan, 1809, 2 vol. in 8°. Enfin il publia, lorsqu'il fut mis à la tête de l'enseignement : *Pensieri sulla istruzione pubblica*, Naples, 1815, in 8°. G—G—V.

GALEAZZI (FRANÇOIS), né à Turin vers 1760, s'établit dans sa jeunesse à Ascoli (états romains), et s'y maria. Très instruit dans les mathématiques, il fit une étude particulière de la musique, analysa cet art et publia en italien des *Éléments de musique*, qui eurent beaucoup de succès. Il mourut en 1819, à Rome, où il était allé pour surveiller une seconde édition de son ouvrage, qui est intitulé : *Éléments théorico-pratiques de musique*, suivi d'un *Essai* sur la manière de jouer du violon, Rome, 1794 et 1796, 2 vol. in 8°. Il n'a paru qu'un volume de la seconde édition imprimée en 1817, à Ascoli. Il est d'autant plus à regretter que cette impression n'ait pas pu être terminée, que l'auteur y avait fait des additions et des corrections importantes, et que l'ouvrage entier était destiné à avoir trois volumes. Galeazzi est aussi l'auteur de *Leçons sur la sphère ar-*

millaire pour servir d'introduction à l'étude de la géographie, avec un abrégé par ordre alphabétique des termes les plus usités dans cette science, Macerata, 1807, in 8°. On a trouvé après sa mort plusieurs manuscrits sur la physique et la chimie qui sont restés inédits. Z.

GALEAZZINI (JEAN-BAPTISTE), naquit à Bastia, le 23 octobre 1759, d'une ancienne famille fort distinguée de l'île de Corse. Après avoir achevé son éducation dans sa ville natale, il adopta avec autant de modération que de véritable patriotisme les principes de la révolution qui venait d'éclater. Administrateur du département de la Corse, en 1790, il contribua, par une lettre insérée dans le *Moniteur*, à ce que cette île fût déclarée partie intégrante du territoire français, d'après la proposition qui en fut faite par Mirabeau. Commandant de la garde nationale, il assista en cette qualité à la fédération du 14 juillet à Paris. Maire de Bastia lors du siège que les Anglais firent de cette ville au commencement de 1794, il leur opposa la plus vive résistance à la tête de ses concitoyens, et ne se rendit que par la capitulation la plus honorable, et lorsque les assiégés manquèrent absolument de vivres. Retiré sur le continent avec sa famille, il fut appelé près de Bonaparte qui à cette époque marchait à la conquête de l'Italie, et on lui confia tour à tour la place d'intendant de Voghera, Reggio et Modène, villes sur lesquelles il fit peser le moins possible les charges de la guerre. Il allait passer à Rome pour y remplir des fonctions importantes quand le Directoire donna des ordres pour qu'on reprit la Corse sur les Anglais. Alors Galeazzini quitta son emploi pour se réunir à l'expédition, et, après que les Anglais furent expulsés, il reprit, sur les instances de ses concitoyens, sa place de maire de Bastia.

Plus tard, il fut revêtu des fonctions de commissaire du pouvoir exécutif, et contribua à la rentrée en Corse d'une foule d'émigrés, victimes des troubles et des vicissitudes de cette époque. Nommé par les électeurs de son département au conseil des cinq-cents, à une grande majorité de voix, il ne fut point admis à siéger dans cette assemblée par l'effet des menées des députés anarchistes. Révoqué au 18 fructidor des fonctions de commissaire du Directoire sous prétexte qu'il était trop modéré, il dut attendre jusqu'après le 18 brumaire pour obtenir justice. Les consuls le nommèrent préfet du département du Liamone, où il parvint non sans peine à rétablir l'ordre; et, voyant les habitants manquer entièrement de subsistances, par l'insuffisance des recettes, il prit sur lui la responsabilité de toutes les mesures propres à alléger les maux publics, sans songer aux dangers qui pourraient s'ensuivre pour lui-même; enfin il engagea sa fortune personnelle afin de procurer à ses administrés des subsistances et de quoi ensemercer les terres. Ce trait de générosité lui valut en 1803, de la part du conseil-général du département, une délibération contenant l'expression de la reconnaissance publique. Quelque temps après il fut cependant remplacé à Ajaccio par les intrigues des parents de Napoléon, et ce n'est qu'en l'an XI que le premier consul, revenu de son erreur, le nomma commissaire-général du gouvernement à l'île d'Elbe avec les pouvoirs les plus étendus. Galeazzini a laissé dans cette île le nom le plus honorable. Une médaille d'or fut le témoignage de la reconnaissance des habitants en 1810. Créé baron de l'empire dans cette même année, Galeazzini, desservi par des intrigants jaloux de sa popularité et de la considération qu'il s'était acquise, fut appelé à Paris, et on l'y laissa sans emploi jusqu'en 1814. A cette époque

Galeazzini se rendit à l'île d'Elbe auprès de l'empereur (1), qui l'accueillit avec la plus affectueuse bienveillance et qu'il vit souvent dans la plus grande intimité. Revenu en France avec lui en 1815, il fut nommé préfet à Angers; et voici comment Napoléon écrivit à ce sujet au ministre de l'intérieur dès le 25 mars: « J'ai nommé à la préfecture de Maine-et-Loire le sieur Galeazzini, qui était commissaire-général à l'île d'Elbe; il est de la Corse. C'est un homme fin et très-capable de suivre les intrigues qui pourraient se tramer dans l'ouest; il est à Paris, m'ayant accompagné depuis l'île d'Elbe. Voyez-le, et recommandez-lui de surveiller de ce côté avec le zèle et l'intelligence que je lui connais. » Galeazzini administra le département avec autant de modération que de succès jusqu'au mois de juillet suivant; et il vécut depuis retiré à Bastia où il est mort d'un coup de sang, en 1833. Livré pendant toute sa vie à des recherches historiques, il avait réuni une foule de matériaux aussi rares que curieux, relatifs à l'histoire physique et civile de la Corse. — Son fils est depuis plusieurs années conseiller à la cour royale de Bastia.

G—NY.

GALIN (PIERRE), inventeur du *Métoplaste*, naquit à Bordeaux en 1786, de parents peu riches. Au sor-

(1) Lorsque Napoléon fut exilé à l'île d'Elbe, il ne cessait d'entendre louer à Porto-Ferrajo l'administration de Galeazzini; et, pour témoigner les sentiments qu'il avait conçus des services rendus à ce pays par son compatriote, il lui fit écrire la lettre suivante: « Monsieur le baron, l'empereur Napoléon a reçu la lettre et le mémoire que vous lui avez adressés; il me charge de vous écrire qu'il vous a trouvé entièrement innocent de tout ce dont on vous a accusé; que votre gestion dans l'île a été parfaite; qu'elle vous a mérité l'estime des habitants; auxquels vous avez fait beaucoup de bien. Loin d'avoir perdu l'estime de l'empereur, vous y avez de nouveaux droits, et sa majesté vous place parmi les administrateurs les plus éclairés et les plus zélés. Agréés, etc.

Signé BERTRAND. »

ne temps qu'il achevait la publication de son dernier ouvrage. Resté en 1825, Gall épousa une dame depuis plus de douze ans, lui tenait compagnie, et qui lui a continué sa vie jusqu'au dernier moment. La constitution physique de Gall, quoique d'une organisation organisée, se ressentait de quelque temps des travaux du jour et des fatigues de la pratique médicale. Un jour, c'était le 3 avril, il dit à M. Fossati, en rentrant chez lui, qu'il venait d'éprouver un accès assez violent pour lui faire croire qu'il était devenu comme évanoui pendant un quart d'heure; et, tout plaignant ainsi, sa langue embarrassée, et sa bouche un peu ouverte. Son biographe, M. Fossati dit pas quel traitement fut employé pour combattre une congestion cérébrale aussi alarmante. Loin de diminuer, elle augmenta, les vertiges succédèrent, la faiblesse générale progressa, les fonctions digestives se tirèrent au point que nul aliment ne pouvait séjourner dans l'estomac, et l'on eut par de violents vomissements. A la paralysie se joignit l'assourdissement, et enfin, après environ cinq jours de maladie, Gall succomba le 22 août 1828, dans sa maison de campagne de Montrouge, près Paris. Il était dans sa soixante-onzième année. Ses restes furent portés au cimetière du Père Lachaise, à l'exception de son cœur, qui, comme il en avait exprimé le vœu, fut placé dans sa propre tombe, laquelle se trouve actuellement dans le musée d'histoire naturelle du Jardin des Plantes. Gall avait la taille assez élevée, le corps bien fait, le regard vif et animé, la figure assez agréable, sans défauts. Toutes les parties de sa tête étaient fortement développées, principalement la région frontale. La circonférence prise au-dessus des sourcils et au-dessous des oreilles, était de vingt-

deux pouces deux lignes; la partie qui s'étend depuis la racine du nez jusqu'à l'occiput avait quatorze pouces neuf lignes: double dimension peu commune. Ses amis l'ont représenté comme fort bienveillant et tolérant envers tous les hommes, mais n'accordant son amitié qu'à un très-petit nombre. Il joignait à une grande circonspection un esprit fin et plein de perspicacité: il avait une vraie passion pour l'indépendance; mais il n'était pas exempt de méfiance et de susceptibilité. C'est peut-être à ce dernier sentiment que l'on doit attribuer la cessation de sa liaison avec Spurzheim, qui avait duré depuis 1805, jusqu'à 1813, et que rien ne put rétablir dans la suite. Les plaisanteries et le ridicule qui furent versés en profusion sur la doctrine de Gall, tant en France que chez l'étranger, trouvèrent le philosophe impassible, ou plutôt il prit le parti d'en rire le premier. Pendant son séjour à Berlin, il fréquenta les savants, les hommes de lettres, et particulièrement Kotzebue. Ce poète profita de l'occasion pour composer la *Craniomanie*, pièce qui fut immédiatement jouée sur le théâtre. Gall assista à la première représentation et partagea l'hilarité du public pendant tout le spectacle. Mais il ne montra pas la même impassibilité, lorsqu'il fut atteint par des critiques sérieuses, surtout lorsqu'elles eurent pour auteurs des hommes recommandables. Si l'on en croit M. Fossati, qui a vécu long-temps dans l'intimité de Gall, puisqu'il le suppléait dans ses cours de phrénologie, les facultés faibles de ce médecin philosophe se rapportaient à la mémoire locale, à celle des personnes et des mots, au calcul, à l'ordre, à la musique, au coloris. Il n'avait aucune connaissance en mécanique, en architecture, ni en général des beaux-arts. Sa puissance était dans les facultés intellectuelles d'un ordre supérieur, telles que l'esprit de

comparaison, de causalité, d'induction : aussi possédait-il à un haut degré le talent de l'observation, et, à cette qualité que l'on peut considérer comme celle qui lui était le plus indispensable pour son genre de travail, il en joignait une autre non moins nécessaire à la fin qu'il se proposait, c'était la constance qu'il mettait à poursuivre ses études dans la même direction et à multiplier ses recherches et ses observations pour compléter son œuvre (*Dictionnaire de la conversation*, article *Gall*). Envisagé comme praticien, Gall n'était pas irréprochable. Il faut le dire, parce que c'est un fait connu, Gall s'était rendu hostile les premiers médecins de Paris, excepté Corvisart, qui, par sa position, ne pouvait se rencontrer sur le même chemin que le docteur allemand. Mécontent sans doute de ce que ces médecins n'avaient pas su le champubriasser sa doctrine, ou avaient élevé contre elle une forte opposition, Gall n'eut peut-être pas pour eux tous les égards auxquels ils avaient droit. Il fallait bien qu'il en fut ainsi, pour que les Hallé, les Pinel et d'autres notabilités médicales refusassent d'assister aux consultations dont il faisait partie. Ce désaccord peut aussi être expliqué par le fait suivant : Gall avait fixé son choix sur une pharmacie qui, à l'exclusion de toute autre, était chargée de préparer et de fournir les médicaments nécessaires à ses clients, et à laquelle il adressait, non des formules, mais des numéros correspondant à des formules préalablement déposées; de sorte que les malades ignoraient absolument la nature ou l'espèce de médicaments qu'ils prenaient. Cette manière mystique de pratiquer la médecine fut qualifiée de charlatanisme, et contribua probablement à éloigner de son auteur les hommes les plus éminents du corps médical de Paris. Toutelois Corvisart témoigna beaucoup d'estime pour ses travaux anatomiques,

et il le soutint contre les vives attaques de Napoléon, qui s'était déclaré l'ennemi de la doctrine du philosophe allemand, l'accusant de matérialisme, et le mettait sur la même ligne que Cagliostro, Lavater et Mesmer. On peut voir dans les *Mémoires* du docteur Antonmarc'h et dans le *Mémorial de Sainte-Hélène* la manière piquante dont la phrénologie était jugée par le souverain détrôné. De son côté, Gall inséra dans son ouvrage une réponse passablement caustique à l'empereur, dont l'incompétence sur le sujet en litige n'était que trop facile à démontrer (*Poy.* tome VI, in 8°, page 385). Les ouvrages de Gall sont : I. *Recherches médico-philosophiques sur la nature et l'art dans l'état de santé et de maladie*, Vienne, 1791, in 8°, en allemand. Ce volume n'est que la première partie de l'ouvrage; la seconde partie, qui était restée en Allemagne, ne fut envoyée à Gall que deux ans avant sa mort; et, comme en résolvant son manuscrit, il ne le trouva plus au niveau de la science, il ne jugea pas à propos de le publier. II. *Lettre (en allemand) du docteur P.-J. Gall à Joseph-François de Retzer, relativement à son prodrome sur les fonctions du cerveau chez les hommes et les animaux*, Vienne, 1^{er} octobre 1798. Cette lettre, qui se trouve dans le troisième volume du nouveau *Mercur allemand*, rédigé par C.-M. Wieland, a été traduite en français, et imprimée dans le *Journal de la Société phrénologique de Paris*, 1^{er} trimestre 1835. III. *Introduction au cours de physiologie du cerveau, ou Discours prononcé par le docteur Gall à la séance d'ouverture de son cours public le 15 janvier 1808*, Paris, 1808, brochure in-8°, qui a eu deux éditions. IV. *Recherches sur le système nerveux en général et sur celui du cerveau en particulier, mémoire présenté*

ité de France le 14 mars 1808, M. F.-J. Gall et G. Spurzheim, 1809, in-4^o, avec planches. Cet ouvrage dans lequel Gall consentit pour la première fois à joindre à son nom ce Spurzheim, est terminé par des observations critiques sur le rapport des sciences nommées par l'académie des sciences. V. *Anatomie et physiologie du système nerveux en général et du cerveau en particulier, avec des observations sur la possibilité de trouver plusieurs dispositions intellectuelles et morales de l'homme et des animaux par la configuration de leurs têtes*, Paris, 1810-1819, 4-4^o, ou in-fol. max., avec un cent planches gravées. Cet ouvrage capital, qui a immortalisé le nom de Gall, est dédié à M. le comte de Decazes, duc de Glücksberg, premier secrétaire d'état au département de l'intérieur, et à M. le comte de Saurau, grand-maréchal de Styrie et chancelier de Bohême et de la Silésie, etc. Le premier et le second volume portent avec le nom de Gall et de Spurzheim, son collaborateur; dans les volumes suivants, ce dernier nom a disparu. Le prix élevé de cet ouvrage le mettant hors de la portée de la plupart de nos lecteurs, Gall en donna, en 1812, une édition en six volumes in-8^o, même texte, mais privée de ses planches et de l'anatomie descriptive du système nerveux en général et du cerveau en particulier. Ces six tomes ont été publiés tous un titre différent, et n'ont été publiés la même année : tome 1, *sur l'origine des qualités morales et des facultés intellectuelles de l'homme, et sur les conditions de leur manifestation*, 1822; tome 2, *l'organe des qualités morales et des facultés intellectuelles, et sur la réalité des organes cérébraux*, 1823; tome 3, *Influence du cerveau sur la formation du crâne*, 1823; tomes

4 et 5, *Organologie, ou exposition des instincts, des penchans, des sentimens et des talens*, 1823; tome 6, *Revue critique de quelques ouvrages anatomico-physiologiques, et exposition d'une nouvelle philosophie des qualités morales et des facultés intellectuelles*, 1825. Peu après l'apparition des deux premiers volumes de son grand ouvrage, Gall avait été accusé de professer des principes de matérialisme : c'est pour répondre à cette accusation qu'il publia avec Spurzheim les trois premiers sections de son second volume, sous le titre suivant : *Des dispositions innées de l'âme et de l'esprit, du matérialisme, du fatalisme et de la liberté morale, avec des réflexions sur l'éducation et sur la législation criminelle*, Paris, 1811, in-8^o. Enfin il est l'auteur des articles *cerveau et crâne*, insérés dans le *Dictionnaire des sciences médicales*. Quoique Gall ait manifesté sa croyance religieuse dans plusieurs passages de ses écrits, notamment lorsque, en parlant de l'ordre admirable qui régit nos organes, il dit formellement qu'on y découvre la main de Dieu; que partout Dieu est l'artiste, l'homme n'est que l'instrument; cependant la cour de Rome n'admit pas la pureté de sa doctrine, et ses écrits furent mis à l'index, comme nous l'apprend madame de Staël dans une lettre adressée à la *Quotidienne*, et insérée dans ce journal le 14 septembre 1828, trois semaines après la mort de Gall. C'est probablement ce signe de réprobation qui porta le philosophe non-seulement à refuser les secours spirituels dans ses derniers moments, mais de plus à défendre que son corps fût présenté à l'église. Madame Gall termine sa lettre en exprimant sa reconnaissance à toutes les personnes qui ont voté l'érection (1)

(1) Ce monument, quoique des plus modestes, n'a été terminé qu'en 1836.

d'un monument à la gloire de son mari. Comme la plupart des hommes qui se sont fait un nom illustre dans les sciences et dans les arts, Gall sentit de bonne heure une sorte de vocation qui l'entraînait vers l'étude des qualités morales et des facultés intellectuelles. Déjà durant sa vie de collège, il observait l'aptitude spéciale de ses condisciples, dont les uns brillaient par le style de leurs compositions, les autres par la solidité de leur raisonnement; ceux-ci manifestaient un penchant décidé pour le dessin ou la peinture, ceux-là pour les objets d'histoire naturelle. Il redoutait surtout ceux qui apprenaient de mémoire avec une grande facilité, et qui lui enlevaient assez souvent la place qu'il avait obtenue par d'autres épreuves: c'est ce qui le porta à remarquer que ces redoutables compétiteurs avaient tous de grands yeux saillants. Il soupçonna alors qu'il devait exister une connexion entre la mémoire et cette conformation des yeux; et, après y avoir long-temps réfléchi, il imagina que, si la mémoire se reconnaissait par des signes extérieurs, il pourrait bien en être de même pour les autres facultés intellectuelles. Dès lors tous les individus qui se distinguaient par une faculté quelconque devinrent l'objet de son attention, et peu à peu il crut pouvoir se flatter d'avoir trouvé d'autres caractères extérieurs, qui indiquaient une disposition bien prononcée pour la peinture, la musique, les arts mécaniques, etc. L'étude de la médecine et surtout de l'anatomie vint fortifier ses observations. Gall supposa d'abord que la différence de la forme des crânes est occasionnée par la différence de la forme des cerveaux. Mais, pour se mettre en état de déterminer le rapport des facultés intellectuelles avec l'organisme, il ne se contenta pas d'observer les signes que présentaient les têtes d'hommes vivants qui avaient acquis de la célébrité par une qualité

quelconque, il fit mouler en plâtre un grand nombre de ces têtes, et, lorsque quelqu'un de ces individus venait à mourir, Gall tâchait de se procurer son crâne. C'est ainsi que graduellement il augmenta sa collection, qui, en peu d'années, se composa de quatre cents plâtres d'hommes de tous les états et de toutes les classes, depuis le mendiant jusqu'au prince, depuis l'idiot, le sourd-muet et les individus sans éducation, jusqu'aux personnes élevées avec le plus grand soin. Il compléta cette collection en obtenant les crânes de criminels fameux, de sujets imbécilles, de fous, de maniaques, et en y joignant aussi les têtes de divers animaux, sur lesquels il fit également l'application de sa doctrine. Mais celle-ci ne pouvait avoir de fondement solide qu'autant qu'elles appuyeraient sur un travail nouveau et approfondi de l'organe cérébral et du système nerveux. Gall se livra à ce travail avec une longue persévérance, et il établit ses recherches en procédant du simple au composé. C'est ainsi qu'il n'aborda le cerveau qu'après le grand nerf sympathique, la moelle épinière et les nerfs des organes des sens. Relativement à ces derniers, il a constaté que chaque nerf des sens a son origine particulière; qu'aucun ne naît du cerveau ni d'un autre nerf, mais que les filaments de chacun sortent d'amas particuliers de substance grise; que le sexe féminin ne paraît pas avoir les nerfs des sens plus grands ou plus petits que le sexe masculin. Mais c'est surtout par l'étude du cerveau que Gall s'est montré anatomiste neuf et original. A l'aide des expériences mécaniques et chimiques les plus variées et les plus opposées, non-seulement il a détruit des erreurs depuis long-temps enracinées, mais encore il a déduit les corollaires les plus importants, dont les principaux sont: que le cerveau et le cervelet ont la même composition anatomique que

le système nerveux de l'abdomen, de la poitrine, de la colonne vertébrale et des sens; que la substance blanche du cerveau n'est point de nature médullaire, mais qu'elle est entièrement fibreuse, ainsi que les autres nerfs; que cette même substance, comme celle de tous les autres systèmes nerveux, prend naissance dans la substance grise; que les appareils partiels du cerveau sont, de même que les autres appareils nerveux, renforcés et perfectionnés graduellement; qu'ils présentent les fibres cérébrales juxta-posées et entrelacées en forme de ganglions, et qu'ils se terminent par un épanouissement fibreux, disposé en couches; qu'aucun de ces appareils ne peut être dérivé d'un autre système cérébral, mais qu'ils sont tous mis en rapport avec les systèmes voisins par des branches de communication; qu'il n'existe et ne peut exister aucun point de réunion de tous les systèmes nerveux; que, comme les autres appareils particuliers des nerfs, ceux du cerveau varient entre eux, suivant les espèces et les individus, par le volume, la forme, la couleur, la texture et la consistance; qu'ils varient aussi en grosseur chez le même individu, etc. Après l'étude anatomique du cerveau, Gall aborde la partie morale de la physiologie de cet organe; il expose et réfute les différentes opinions sur l'origine des forces instinctives, morales et intellectuelles de l'homme et des animaux; il prouve la nécessité d'admettre que ces facultés fondamentales sont innées, et que leur manifestation, leur exercice, leur activité dépendent entièrement de l'organisation. Il démontre également que les sens et les sensations reçues par des impressions extérieures ne peuvent donner naissance à aucune aptitude industrielle, à aucun instinct, à aucun penchant, talent ou sentiment; que l'éducation perfectionne, détériore, comprime et dirige les facultés innées, mais ne sau-

rait ni en détruire ni en faire naître aucune. Les adversaires de Gall n'ont pas manqué d'élever contre sa doctrine les accusations les plus graves, telles que celles de renverser les premiers fondemens de la morale et de la religion, de favoriser singulièrement le matérialisme et le fatalisme, et de nier conséquemment le libre arbitre. Gall réfute victorieusement ces diverses accusations. Il fait voir que ceux qui le taxent de matérialisme, parce qu'il regarde les organes matériels comme indispensables à l'exercice des facultés de l'âme, confondent ces facultés avec les instrumens par le moyen desquels elles agissent; qu'en outre, les plus grands écrivains ont soumis l'exercice de ces facultés à des organes matériels, et que si cette vérité établissait le matérialisme, il faudrait en accuser tous les médecins, tous les philosophes, même les pères de l'église et les apôtres. Relativement au fatalisme, il prouve également que, quoique les sensations, les penchans, les desirs, ainsi que les idées et les jugemens de l'homme soient soumis à des lois déterminées, on ne peut cependant induire de là ni le fatalisme qui fait naître le monde du hasard ou qui en refuse la direction à une intelligence suprême, ni cet autre fatalisme, qui asservit les actions de l'homme à une nécessité aveugle. Quant au libre arbitre, Gall déclare qu'une liberté illimitée et une liberté absolue répugnent à la nature de l'homme, et que la faculté de se déterminer par des motifs raisonnables constitue la véritable liberté morale, la seule que supposent les institutions civiles, l'éducation, les mœurs et la religion: il affirme en même temps que jamais il n'a enseigné l'irrésistibilité des actions, et qu'au contraire il a professé partout la liberté morale. Après avoir démontré que les tentatives faites jusqu'à lui pour trouver une mesure des qualités morales et des fa-

cultés intellectuelles ont été sans résultat, que la ligne faciale de Camper et la ligne occipitale de Daubenton ne fournissent pas non plus cette mesure, Gall fait voir qu'on la trouve en considérant les différentes parties du cerveau comme remplissant des fonctions entièrement distinctes, et en admettant conséquemment la pluralité des organes. Il appuie la démonstration de cette pluralité sur de nombreuses preuves tirées de l'anatomie, de la physiologie et de la pathologie, et il ne laisse sans réponse aucune des objections qui lui ont été faites à ce sujet. Citons, entre autres preuves, celle-ci, qui paraît sans réplique : une contention d'esprit soutenue ne fatigue pas également toutes les facultés intellectuelles : la principale fatigue n'est que partielle, de sorte que l'on peut se reposer tout en continuant de s'occuper, pourvu que l'on change d'objet ; ce qui serait impossible, si, dans une contention d'esprit quelconque, le cerveau tout entier était également actif. Partant de ce principe qu'il a établi, savoir, que c'est le cerveau qui donne la forme au crâne, Gall étudie avec soin l'influence du premier sur le second depuis l'époque qui précède la naissance jusqu'au déclin de l'âge, soit dans l'état de santé, soit dans les maladies qui affectent l'encéphale et ses membranes. Il expose ensuite les moyens les plus propres pour arriver à la connaissance des facultés fondamentales et pour découvrir le siège de leurs organes, et enfin il donne la méthode que l'on doit employer pour explorer ceux-ci. Cette méthode consiste d'abord à étudier les divers volumes des têtes en général, puis à apprécier les différents développements de la région frontale, de l'occipitale, des régions latérales, de la verticale, et à passer ensuite à l'examen de leurs subdivisions. Pour procéder avec succès à

cette exploration, Gall recommande de tenir les doigts rapprochés les uns des autres, et de les promener doucement et à plusieurs reprises sur la surface de l'endroit où l'on cherche le signe extérieur d'un organe. Si l'on ne se servait que du bout des doigts, en les tenant écartés, comme le font les personnes peu habituées à ce genre de recherches, on diminuerait le nombre des points de contact et l'on n'apercevrait que les aspérités et les enfoncements les plus prononcés, tandis que la forme et l'étendue des faibles proéminences échapperaient à l'examen. Gall commence son exposition des forces fondamentales, des penchants, des sentiments, 1, par l'instinct de la reproduction. Il attribue à cet instinct le rôle d'une fonction cérébrale, qui n'appartient nullement aux parties sexuelles, mais qui les domine et les fait agir comme instruments. Il s'est assuré, par des expériences et des observations multipliées, que l'amour physique a exclusivement son siège dans le cerveau, et que l'énergie du penchant générateur est, chez les adultes, en rapport direct avec le développement de cet organe, dont les dimensions, du reste, ont été trouvées fort petites dans les animaux et les eunuques qui ont subi la castration de bonne heure. De l'instinct de la propagation, Gall passe, 2, à l'amour de la progéniture, qualité trop naturelle, pour n'avoir pas son organe particulier. Ayant remarqué que, dans la plupart des têtes de femmes, la partie supérieure de l'os occipital recule plus que dans les crânes d'hommes, ce qui rend chez elles le diamètre occipito-frontal plus grand proportionnellement, et pensant que la partie cérébrale subjacente devait participer à ce développement, Gall, après bien des recherches et des tâtonnements, établit sous cette saillie le siège de la philogénésie, faculté que la femme possède

alement à un h t d t, ainsi a plupart des f t des ani , et qui diffère essentiellement nstinct de la propagation, plus ique dans l'homme. 3. L'ami e plaisir des grandes âmes, a son organe propre; il est placé ite et à gauche en dehors de la gènesie, et lorsqu'il est avantageu nt développé, il se présente sous la : de deux prééminences annulaires. omme dans l'amour de la progéni- la femme l'emporte sur l'homme : développement de la partie indi- Heureux, s'écrie Gall, celui qui : femme pour ami! C'est cet or- qui est la source de la sociabilité : sympathies; c'est à lui qu'il faut rter une foule d'actes d'une grande osité ou d'un dévouement sublime. aussi sa dépression conduit à l'é- ie, à l'ingratitude, à la haine. i déjà trois qualités fondamentales. rait trop long de présenter ici la raphie complète de chacune de auxquelles Gall a assigné un or- spécial. Il nous suffira de dire que ualités qu'il a admises sont au re de vingt-sept; qu'il remonte rs soigneusement à l'origine de lécouverte; qu'il fixe avec précision e que chacune d'elles occupe sur ane et dans l'encéphale; qu'il se en détail leur histoire naturelle, eulement dans l'état de santé, mais e dans celui de maladie, et qu'il e cet exposé par des faits nom- trés de l'homme et des animaux. en suivant rigoureusement cette ode qu'il passe l'un après l'autre evue tous les organes qui corres- ent à autant de facultés. Tels sont: : courage, ou instinct de la défense i-même, d'où résulte le penchant uerelles et aux combats. 5. L'ins- carnassier, sanguinaire, le pen- à la cruauté, au meurtre, à la ction. 6. La ruse, la finesse, le

savoir-faire, la dissimulation, l'hypo- crisie, le mensonge. 7. Le pen- chant au vol, la convoitise, le sentiment inné de la propriété. 8. L'orgueil, la fierté, l'amour de l'autorité, de la domination, de l'indépendance. 9. La vanité, l'ambition, l'amour de l'appro- bation, de la gloire et des distinctions. 10. La circonspection, la prévoyance, disposition à l'inquiétude, à l'irrésolu- tion. Après avoir prouvé que ces dix premières facultés fondamentales constituent l'ensemble de ce qu'on appelle *qualités appetitives*; qu'elles n'appartiennent pas à l'homme seul, mais qu'elles existent également dans les diverses espèces d'animaux; que leurs différents degrés de manifestation ou d'énergie donnent lieu à ce que l'on désigne par les noms de disposition, d'inclination, de penchant, de désir, de besoin, de passion, Gall fait remarquer que les organes précédemment exposés ont leur siège dans les régions inférieures-postérieures-latérales et quelques-unes des supérieures-postérieures du cerveau ou de la tête; d'où il résulte que si le cerveau humain n'était composé que de ces seuls organes, l'homme, sous ce rapport, ne s'élèverait pas au-dessus du niveau d'un grand nombre d'espèces d'animaux. Continuant l'examen des autres facultés fondamentales, Gall expose en détail l'histoire des organes qui appartiennent aux suivantes. 11. La mémoire des choses, des faits, l'éducabilité, la perfectibilité. 12. Le sens des localités, des rapports de l'espace, mémoire des lieux; désir des voyages. 13. La mémoire des personnes, faculté de les reconnaître aisément. 14. Le sens des mots, mémoire verbale, facilité prodigieuse à retenir des noms et des signes, loquacité. 15. Le sens du langage, le talent de la philologie, la faculté d'apprendre plusieurs langues. 16. Le sens des rapports des cou- leurs, l'aptitude à saisir leurs nuan-

ces, le talent de la peinture. 17. Le sens des rapports des sons et des tons, le talent de la musique. 18. Le sens des rapports et des propriétés des nombres, de la mesure du temps, esprit de calcul, talent des mathématiques. 19. Le sens de la mécanique, de la construction, le talent de l'architecture. Tous les organes de ces facultés se retrouvent, au moins en rudiments, chez les animaux, et quelque élevés qu'ils soient, chez l'homme, au-dessus de ces derniers, Gall ne les signale encore que sous la dénomination d'organes de facultés intellectuelles inférieures, que notre espèce partage avec un grand nombre de brutes. Les huit organes qui nous restent à citer pour compléter le nombre de vingt-sept sont ceux qui donnent à l'homme son immense supériorité sur les animaux, et qui sont la principale source des phénomènes psychologiques. Ces organes occupent les régions antérieures-supérieures du front, lequel s'élève sur la tête humaine à une hauteur beaucoup plus considérable que chez aucun des animaux les plus parfaits, tandis que les parties cérébrales qui y correspondent avancent plus ou moins au-delà des orbites. C'est là que réside la cause matérielle du caractère distinctif de l'espèce humaine; c'est là que Gall place la barrière entre l'homme et l'animal; c'est là que l'animalité finit, et que l'humanité commence. Les organes frontaux comprennent donc les principales opérations de notre intelligence. Telles sont : 20. La sagacité comparative, la faculté de trouver des analogies et des ressemblances, la perspicacité. 21. L'esprit métaphysique, la faculté d'abstraire et de généraliser, d'où l'idéologie. 22. L'esprit caustique, ou de saillie. Après avoir examiné les divers phénomènes qui caractérisent cette dernière faculté, Gall disserte sur la causalité, l'esprit d'observation et d'induction qui cherche à lier les effets aux

causes, et qui constitue la tête philosophique, et il n'attache aucun numéro à cette éminente faculté, comme si elle manquait d'organe. C'est que, en effet, un organe seul ne lui aurait point suffi, et qu'il lui fallait la collection et le développement simultané de tous les organes supérieurs qui siègent au front. 23. Le talent poétique, l'enthousiasme qui donne aux pensées la couleur et la vie. 24. L'esprit de bienveillance, de bonté, de douceur, de sensibilité, de compassion, de conscience, le sentiment du juste et de l'injuste. 25. La mimique, ou faculté d'imiter les gestes, la voix, les manières et les actions des autres. 26. Le sentiment de l'existence de Dieu, le penchant à un culte religieux. 27. Enfin, la fermeté, la persévérance, l'opiniâtreté. Après l'exposition des organes et de leurs fonctions, Gall s'arrête, et il ne se flatte point d'avoir fait connaître tous les instincts, tous les penchants, toutes les facultés de l'homme et des animaux. Il a posé le fondement, mais il est loin de croire que l'édifice soit achevé, et même que la vie d'un seul homme puisse suffire à ce vaste projet. Il pense que ceux qui le suivront dans la carrière ouverte par lui, pourront le perfectionner en découvrant quelques forces fondamentales, quelques organes qui ont échappé à ses recherches. Mais il leur recommande de ne point admettre un organe spécial pour chaque modification d'une qualité, ni de déduire d'un organe particulier les facultés qui ne sont que le résultat de l'action simultanée de plusieurs organes. Si, en effet, on réfléchit au nombre de combinaisons qui peuvent résulter de 27 à 30 qualités fondamentales, et de l'action réciproque d'autant d'organes, on ne sera plus étonné de la multiplication infinie des nuances que l'on reconnaît dans le caractère des hommes. Gall soumet ensuite à un examen critique la physiogno-

monie de Lavater, qui, comme chacun sait, consiste dans l'art de connaître le caractère moral et intellectuel de l'homme par la seule conformation des traits du visage. Gall démontre aisément que le système de Lavater est sans fondement, puisque, d'une part, il ne repose sur aucune connaissance des lois de l'organisation, particulièrement du système nerveux et du cerveau, et que, d'autre part, il reste attaché aux anciennes divisions des facultés intellectuelles établies par les métaphysiciens. Un médecin français, Georget, auteur d'une *physiologie du système nerveux*, ayant cru trouver quelque ressemblance entre les idées de Kant et celles de Gall, celui-ci déclare que, par une fatalité singulière, il n'a jamais eu un esprit assez transcendant pour rien comprendre à la philosophie kantienne, et que les livres soit de jurisprudence, soit de médecine, soit de métaphysique, écrits dans l'esprit de Kant, de Fichte, de Schelling, l'ont toujours révolté par leur style guindé, corrompu, inintelligible. Il est donc impossible que le physiologiste ait rien emprunté au métaphysicien, qu'il surnomme le philosophe *par trop profond*. Aux mêmes reproches de plagiat, qui lui furent adressés par d'autres personnes, Gall répond par la profession de foi suivante : « Je suis l'homme le plus modeste, le plus humble, quand je me vois vis-à-vis de l'immensité des choses que je suis condamné à ignorer, et qui pourtant se rattachent immédiatement à mon état de médecin observateur et praticien. Mais, lorsqu'il s'agit de la découverte de la structure et des fonctions du cerveau, je me crois, avec une imperturbable suffisance, au-dessus de tous mes devanciers et de tous mes contemporains. Oui, je suis le premier qui ai établi des principes physiologiques d'après lesquels la structure du cerveau et ses

fonctions doivent être étudiées; le premier qui ait franchi la barrière que la superstition et la philosophie opposaient, depuis des milliers d'années, aux progrès de la physiologie du système nerveux; qui ai conçu l'idée de distinguer les attributs généraux d'avec les véritables qualités et facultés fondamentales; le premier qui ait déterminé les instincts, les penchants, les sentiments et les talents qui sont affectés à certaines parties cérébrales; je suis le premier qui ai eu le courage, la patience, la persévérance d'examiner et de fixer les rapports qui existent entre l'énergie des qualités morales, des facultés intellectuelles, et les divers développements des parties du cerveau; le premier qui ai étendu ces mêmes recherches sur tout le règne animal;... je suis le seul qui ai trouvé et indiqué le moyen capable de faire découvrir le siège de chaque instinct, penchant, sentiment et talent intellectuel; le seul qui ai découvert ces sièges, et qui les démontre par de nombreux faits physiologiques et pathologiques irréfragables, et par une infinité de recherches d'anatomie et de physiologie comparées de toutes les espèces d'animaux.... J'ai commencé, continué et presque achevé toutes mes découvertes sans l'aide de qui que ce soit, sans aucune érudition préalable; et si, plus tard, j'ai compilé des citations, c'était plutôt pour signaler mon point de départ que pour fortifier mes idées par celles de mes devanciers et de mes contemporains (t. V, p. 519). » La doctrine de Gall a suscité une polémique très-active : les uns l'ont soutenue avec chaleur, les autres lui ont porté de vives attaques, et aujourd'hui encore elle partage les physiologistes en deux camps opposés. Gall a consacré un volume entier, le 6^e, à la réfutation de toutes les

critiques sérieuses qui lui ont été adressées. C'est ainsi qu'il répond successivement, et quelquefois avec une ironie passablement caustique, aux expériences et aux arguments de Carus, de Tiedemann, de Rudolphi, de Rolando, de Flourens, de Serre. En réfutant ce dernier, il reproche aux physiologistes français de se laisser envahir par la philosophie transcendante et spéculative des Allemands, et de vouloir appliquer aux facultés morales et intellectuelles de l'homme les résultats souvent inconstants et vagues de leurs expériences sur les animaux. Si la doctrine de Gall n'a pas triomphé de tous ses ennemis, elle a rencontré de puissants défenseurs, tels que les docteurs Reil, Loder, Hufeland, Broussais, Bouillaud, toute la société phrénologique de Paris, qui s'est constituée uniquement pour perfectionner l'œuvre de l'inventeur, et enfin le journal spécial que publie cette société dans l'intention de propager ses principes. Plusieurs personnes éclairées, mais ne connaissant l'organologie que par ouï-dire, demandèrent naïvement à Gall s'il croyait lui-même de bonne foi à sa doctrine. On le supposait convaincu qu'elle était fautive, mais que, soutenue par lui avec opiniâtreté, elle lui procurerait la jouissance de passer pour le fondateur d'un système ingénieux. « Si j'étais homme à me repaître de fumée, répondit Gall, j'aurais publié depuis vingt ans les premiers aperçus de mes travaux ; mais je me sens plus glorieux de la découverte de la plus mince vérité que de l'invention du plus brillant système. » Sa doctrine, comme il le présumait lui-même, a déjà reçu des modifications qui ont pour but de la compléter et de la perfectionner (V. SPURZHEIM, au Supp.). Parmi les médecins qui l'ont franchement adoptée, plusieurs trouvent qu'elle laisse encore beaucoup à désirer, et qu'elle est susceptible de réformes, sous le triple rap-

port de l'emplacement des organes, de leur nombre et de la classification des facultés. Mais ce qui donne une valeur incontestable à cette doctrine, c'est qu'elle est entièrement fondée sur des faits anatomiques positifs, sur une immense quantité d'expériences comparatives, et que, lorsqu'elle subira des changements quelconques, ces changements ne porteront que sur des objets de détail, sans ébranler la base, qui paraît au contraire devoir s'affermir avec le temps. Toutefois, comme elle a encore contre elle un grand nombre de puissants adversaires, qui ont soin d'entretenir la controverse, et que de plus elle renverse de fond en comble les bases du spiritualisme, de cette métaphysique surannée enseignée aujourd'hui dans les écoles, cette doctrine philosophique paraît destinée à être long-temps encore le sujet de discussions graves, dont elle ne sortira pas sans peine victorieuse. Elle continue néanmoins à se soutenir en Allemagne, où elle a pris naissance ; en France, où elle a reçu la plus grande publicité par les écrits et par les cours de son fondateur ; en Angleterre, où tout ce qui flatte l'indépendance de l'opinion est accueilli avec faveur, et enfin elle a traversé les mers avec Spurzheim, pour aller s'établir dans les États-Unis d'Amérique, où elle est cultivée avec succès. R—D—N.

GALLACINI (THÉOPHILE), auteur d'un excellent ouvrage sur l'architecture, quoiqu'il ne fût pas architecte, naquit en 1564, à Sienne, d'une famille noble, mais déchu de son antique splendeur. Après avoir achevé ses humanités sous les jésuites, il fréquenta les cours de l'université de sa ville natale et y reçut, en 1583, le laurier doctoral dans les facultés de philosophie et de médecine. Désirant perfectionner ses connaissances médicales, il suivit la visite des médecins à l'hôpital *della Scala* et le cours d'anatomie à l'amphithéâtre.

En 1590, il se rendit à Rome où il se livra d'abord exclusivement à la théorie de la science qu'il se proposait d'exercer un jour. Il venait de rédiger un traité d'anatomie, et il avait enrichi de notes celui de Valverde, lorsque, entraîné par son génie, il renonça tout d'un coup à la médecine et à la philosophie, pour étudier les mathématiques. Dans cette nouvelle carrière, il fit des progrès si rapides qu'il se trouva bientôt en état de composer des traités de géométrie, d'astronomie, d'architecture et de fortification dont F.-Ant. comte Pecci, son biographe, parle comme d'autant de chefs-d'œuvre. En même temps qu'il se livrait à sa passion pour les mathématiques, il étudiait l'histoire et les antiquités, et cultivait avec succès les arts du dessin. De retour à Sienne en 1602, le premier soin de Gallaccini fut de se faire agréger aux académies des *intronati* et des *filomati*. Dans les assemblées publiques de ces deux compagnies, il lut une foule de dissertations, de mémoires, de comédies, des vers latins et italiens, sans pouvoir parvenir à fixer l'attention de ses compatriotes; il fut enfin nommé, en 1621, professeur de mathématiques à l'université. Il remplit cette chaire, pendant vingt-ans, de la manière la plus brillante, et mourut le 27 avril 1641, dans un âge avancé, mais sans avoir éprouvé les infirmités de la vieillesse. Tous ses ouvrages étaient restés manuscrits; Pecci en possédait quelques-uns, mais il n'en donne pas une idée assez exacte pour qu'on puisse en parler d'après lui. Il dit qu'il avait vu dans les mains du baron de Stosch (*Voy. ce nom*, XLIII, 599), à son passage à Sienne, un recueil précieux d'inscriptions antiques formé par Gallaccini pendant son séjour à Rome. Le seul ouvrage que l'on ait de notre auteur suffit pour lui mériter une réputation durable. Il est intitulé : *Degli*

errori degli architetti. Cet ouvrage était terminé dès 1621, puisqu'il fut présenté cette même année au pape Urbain VIII par un de ses camériers. Dès lors il est inconcevable qu'il soit resté si long-temps inconnu. Ce n'est que plus de cent vingt ans après la mort de l'auteur qu'il a été publié à Venise, en 1767. C'est un petit in-folio assez mince, orné de figures, auquel on doit joindre les *Osservazioni* d'Ant. Visentini, imprimées également à Venise, en 1771. L'ouvrage de Gallaccini est précédé de sa *Vie* par Pecci, où l'on a puisé pour rédiger cet article. L'auteur y passe en revue les monuments les plus célèbres de l'architecture, et en indique les défauts avec une sûreté de goût extraordinaire. Le P. Guglielmi della Valle a fait l'éloge de Gallaccini dans les *Lettere sanesi*, II, 27, et a donné l'analyse de son ouvrage, III, 459.

W—s.

GALLAIS (JEAN-PIERRE), un des écrivains politiques les plus laborieux de notre époque, naquit à Doué près de Saumur, le 18 janvier 1756, dans une condition obscure, fit néanmoins de bonnes études, et entra fort jeune dans l'état ecclésiastique. Il avait reçu les ordres sacrés et il était professeur dans un collège de bénédictins lorsque survint la révolution qui l'en expulsa à son grand regret. Mercier, qui parlait mal de tous ceux qui ne pensaient pas comme lui (et le nombre en était grand), a fait contre Gallais, sous la forme d'épithète, une épigramme assez bonne, mais fort exagérée, comme cela doit être :

Ci-git Gallais, un gros bénédictin,
Le seul qui de son corps ne sût pas le latin.

Gallais savait certainement le latin comme tous ses confrères, et il écrivait même assez bien le français. Dès que la révolution l'eut obligé à sortir de son couvent, il publia contre elle plusieurs brochures, sous le voile de l'anonyme :

I. *Histoire persane*, 1789, in-8°. II. *Extrait d'un dictionnaire inutile, composé par une société en commandite, et rédigé par un homme seul à cinq cents lieues de l'assemblée nationale*, Paris, 1790, in-8°. III. *Démocrite voyageur*, ibid., 1791, in-8°. IV. *Catastrophe du club infernal*, 1793, in-8°. V. *Dialogues des morts*, 1793, in-8°, publié sous le pseudonyme de *Pilpay*. VI. *Appel à la postérité sur le jugement du roi*, publié le 18 janvier 1793, in-8°. Cet écrit eut trois éditions. Le libraire Webert, qui le vendait publiquement au Palais-Royal, dans le plus fort de la crise, fut arrêté et périt sur l'échafaud sans avoir voulu nommer l'auteur. Gallais prit la fuite, mais il fut arrêté un peu plus tard, et conduit à la prison de la Force où il resta sept mois. Il en sortit quelques jours avant la chute de Robespierre, sans que l'on puisse savoir par quel miracle; car c'en était véritablement un alors pour un bénédictin qui avait écrit contre la révolution que d'échapper à l'échafaud. Dès que la tyrannie fut renversée, Gallais se remit à écrire, et il concourut à la rédaction de la *Quotidienne*, dont le fondateur Coutouli avait péri sur l'échafaud. Il établit ensuite avec Thomas Langlois un journal intitulé : *le Censeur des journaux*, qui eut beaucoup de succès et dans lequel, quoique royaliste très-prononcé, il traitait fort sévèrement tous les partis; ce qui lui attira de nombreuses réclamations. C'est dans ce temps-là que Chénier le désigna ainsi dans une de ses satires :

. . . Gallais, qui n'a pas et qui donne la gloire,
Croit que le sort du monde est dans son écritoire.

On alla jusqu'à le calomnier en disant qu'il était payé par les comités de la Convention. Un reproche mieux fondé qu'eurent à lui faire les royalistes, c'est d'avoir révélé, dans son journal, quelques secrets du parti. Ce qui prouve mieux

encore que Gallais était franchement ennemi des révolutionnaires, c'est qu'ils l'inscrivirent sur la liste des proscrits au 18 fructidor, et que son imprimerie fut pillée et renversée par la populace. Il parvint heureusement à se soustraire à la déportation et vécut dans la retraite jusqu'au 18 brumaire. Pendant ces deux années de proscription, Gallais continua à travailler secrètement pour quelques journaux; et il composa en même temps son *Histoire de la révolution du 18 fructidor*, qu'il fit imprimer à Paris, 2 vol. in-8°, sans nom d'auteur ni d'imprimeur. On y trouve quelques détails et des portraits assez piquants, entre autres une réfutation des calomnies contre Louis XVIII attribuées à Durand de Maillane (*Voy. ce nom, LXIII, 222*). Aussitôt après la chute du gouvernement directorial, Gallais voulut rentrer dans la carrière des journaux; mais, comme la plupart de ses confrères, il en fut bientôt empêché par un arrêté des consuls qui en supprima quarante à la fois, ne laissant subsister que ceux qui appartenaient aux amis ou créatures du gouvernement. Force fut alors à Gallais de se réfugier dans le *Journal de Paris* qui appartenait à Rœderer. Il concourut à sa rédaction pendant dix ans, et se soumit d'assez bonne grâce au gouvernement impérial. Nommé, en 1800, professeur d'éloquence et de philosophie à l'académie de législation, il y donna des leçons de morale qui eurent beaucoup de succès; mais il eut à cette époque un tort grave pour un ecclésiastique, surtout pour un homme qui s'était montré si contraire aux principes de la révolution, ce fut de renoncer au célibat. Cet acte de faiblesse, que sans doute il s'est long-temps reproché, rendit sa position fort embarrassante à l'époque de la restauration en 1814. Revenu cependant alors à ses anciennes opinions, il concourut de nouveau à la rédaction

Quotidienne, et il composa dès premiers jours, contre le gouverneur qui venait de tomber, une brochure violente sous le titre d'*Histoire 18 brumaire et de Buonaparte*, 1 vol. in-8°. Ce volume, qui fut le premier publié contre Napoléon et tout le succès des ouvrages de tance; il en parut presque aussitôt quatre éditions et une traduction en allemand à Strasbourg. Encouragé par les ultimes, Gallais en rédigea succinctement une suite de trois autres volumes, puis un cinquième volume sous le titre : *Histoire de la révolution du 20 mars*, ou CINQUIÈME et dernière partie de l'histoire du 18 brumaire et de Buonaparte, 1 vol. Le succès de cet ouvrage alla en décroissant, en même temps que la restauration des Bourbons perdit de son crédit. Il attira à son auteur de vives réclamations, et même fut saisi devant les tribunaux, de la même manière que le célèbre Montgaillard et de Latouche. Le premier se défendit avec succès; le second, profitant de la faveur de Bonaparte, en 1815, fit condamner l'auteur à un mois de prison et à cinquante francs d'amende; mais Gallais avait pris la fuite, ce jugement ne put point être exécuté, et il ne revint en France qu'un an après le second retour de Napoléon. Gallais, nommé correspondant de l'empereur Alexandre, rédigea plusieurs compositions historiques, et publia : I. Une suite de l'*Histoire anecdotique d'Anquetil* pour compléter l'édition in-8° de Janet et Co. Paris, 1820, 2 vol. in-8° ou 3-12. II. *Mœurs et caractères de l'X^e siècle*, Paris, 1817, 2 vol. III. *Tableau historique et chronologique des principaux évènements de l'histoire du monde, depuis la création jusqu'au 1^{er} octobre 1820* (bande de 10 mètres sur un mètre). Gallais eut encore beaucoup

de part à la rédaction des *Essais de littérature* de Cranford (*Voy. ce nom*, LXI, 535). Il a donné plusieurs éditions du *Cours de littérature* de Levizac. Enfin il a fourni quelques articles à la *Biographie universelle*, entre autres celui d'Abailard. Outre les journaux que nous avons indiqués, il a concouru, en 1790, au *Journal général*, avec l'abbé de Fontenai, au *Courrier du corps législatif*, au *Publiciste*, etc. Il est mort à Paris le 26 octobre 1820.

M—D j.

GALLAND (ANDRÉ), savant théologien, naquit à Venise le 6 décembre 1709 (1), de parents français; et après avoir achevé ses études sous Concina, Consiliati et Rossi, embrassa l'état ecclésiastique. Quelque temps après, il entra dans la congrégation des *Filippini* (les oratoriens), et mérita l'estime de ses confrères non moins par sa modestie et sa douceur que par ses talents. A des connaissances profondes dans la théologie, il joignit une vaste érudition et une ardeur infatigable pour l'étude. Toute sa vie se passa dans des travaux immenses qu'il n'eut pas le bonheur de terminer. Il mourut à Venise le 12 janvier 1779. On a de lui : I. *Bibliotheca græco-latina veterum patrum, antiquorumque scriptorum ecclesiasticorum*, Venise, 1765-81, 14 vol. in-fol. Cette collection, dont la publication fut encouragée par le sénateur Franç. Foscari (*Voy. ce nom*, LXIV, 279), contient les ouvrages de trois cent quatre-vingts écrivains des sept premiers siècles, dont plus de la moitié ne se trouve point dans la *Bibliotheca maxima patrum* (*Voy. DESPONT*, XI, 226). Ils sont rangés d'après l'ordre chronologique, et accompagnés de préfaces et de notes très-érudites. Le savant éditeur étant mort

(1) C'est par erreur que Lombardi, dans la *Storia della letterat. italiana*, p. 201, fait naître Galland en 1736.

pendant l'impression du troisième volume, l'abbé J.-B. Galliccioli se chargea d'achever ce grand travail qui doit suffire pour assurer à Galland une réputation durable. II. *De vetustis canonum collectionibus*, Venise, 1778, in-4°. C'est un recueil de dissertations sur les diverses collections d'anciens canons. Galland a dirigé, du moins en partie, l'édition des *Œuvres* de Bossuet, imprimées à Venise. Il en avait préparé une des ouvrages de Baronius dont les Annales ne devaient pas faire partie. Enfin il a laissé manuscrits : *Thesaurus antiquitatis ecclesiasticæ, historico-theologico criticus*, 13 vol. in-fol. ; et *Bibliotheca martyrologica, seu veterum kalendariorum ac martyrologiorum amplissima collectio*. On trouve une courte notice sur ce savant dans la *Letteratura veneziana* de Moschini, III, 158. W—s.

GALLET (JACQUES). *Voy. MORICE de BEAUBOIS*, XXX, 162, col. 2, note 1.

GALLETTI (JEAN-GEORGE-AUGUSTE), historien allemand, né le 19 août 1750, à Altembourg dans le duché de Saxe-Gotha, étudia le droit et l'histoire, à l'université de Göttingue, sous la direction des célèbres professeurs Putter et Schlæzer. En 1773, il accepta la place de gouverneur des deux fils de M. de Schlottheim, conseiller intime et président de la direction des finances du duc de Saxe-Gotha. Pour l'usage de ces jeunes gens, il composa plusieurs manuels qu'il imprima lui-même par le moyen d'une imprimerie portative que possédait M. de Schlottheim. Vers 1782, il fut nommé professeur suppléant d'histoire ancienne au gymnase de Gotha, et en 1783, il en devint professeur titulaire. En 1806, le duc de Saxe-Gotha le nomma historiographe et géographe de sa cour, et lui conféra le titre de conseiller aulique. A la fin de 1819, la santé de Galletti s'affaiblit

tellement qu'il se vit obligé de résigner ses fonctions de professeur; mais son souverain, en acceptant sa démission, lui conserva son traitement intégral pour le reste de ses jours. Il mourut le 26 mars 1828. Galletti forma un grand nombre de bons élèves, entre autres, MM. Wachler, Ferdinand Schube, de Hoff et Böttiger le jeune, qui occupent un rang distingué parmi les savants de l'Allemagne. On a de lui un grand nombre d'ouvrages d'histoire et de géographie qui sont tous destinés soit aux écoles inférieures, soit aux gens du monde; ce sont pour la plupart des compilations qui n'ont d'autre mérite réel qu'un style facile, animé et très-élégant. Voici la liste de ces ouvrages : I. *Description de l'Allemagne*, Gotha, 1821, 1 vol. in-8°. II. *Géographie élémentaire*, 2^e édition, *ibid.*, 1809, 1 vol. in-8°. III. *Éléments d'histoire pour l'usage des écoles*, 6^e édition, *ibid.*, 1824, 1 vol. in-8°. IV. *La Géographie mise à la portée de tout le monde, ouvrage destiné à faciliter l'étude approfondie de cette science*, Berlin, 1825-1826, 3 vol. in-8°. V. *La France, tableau historique, statistique et topographique, ouvrage destiné à servir de guide aux personnes qui lisent les journaux*, Gotha, 1815, 1 vol. in-8° avec une carte enluminée. VI. *Géographie pour les dames, livre amusant, destiné aux écoles et aux personnes qui veulent apprendre seules la géographie*, Cassel, 1828, 1 vol. in-8°. VII. *Histoire d'Allemagne*, Halle, 1787-1796, 10 vol. in-8°. VIII. *Description et histoire du duché et de la ville de Gotha*, 2^e édition, Gotha, 1817, 1 vol. in-8°. IX. *Description et histoire du duché et de la ville de Gotha*, *ibid.*, 1779-1781, 4 vol. in-8°. X. *Histoire de la guerre de Trente Ans*, Halle, 1791-1792, 4 vol. in-4°. XI. *Histoire de la*

re de Sept Ans, Gotha, 1806, 1 in-8°. XII. *Histoire de l'empire autrichien*, 2^e édition, Gotha, 1832, 1 in-8°. XIII. *Histoire de l'empire ottoman*, 2^e édition, Gotha, 1832, 1 vol. in-8°. XIV. *Histoire de la Perse*, 2^e édition, Gotha, 1832, 1 in-8°. XV. *Histoire de la révolution française*, Gotha, 1808-1811, 3 vol. in-8°. XVI. *Histoire de la Russie jusqu'à nos jours*, 2^e édition, Gotha, 1832, 1 vol. in-12.

II. *Histoire abrégée des pays, ducs de Saxe de la ligne de Gotha de la maison Ernestine*, Gotha, 1826, 1 vol. in-8°. XVIII. *Tableau des états et des peuples de l'ancien monde*, Leipzig, 1822-1823, 1 in-8°. XIX. *Histoire de la Prusse*, Gotha, 1782-1785, 6 in-8°. XX. *Essai d'une histoire de la seigneurie de Tonna*, Tonna, 1771, 1 vol. in-8°. XXI. *Histoire de l'Espagne et de Portugal*, avec un tableau de l'état actuel de ces deux royaumes et de leurs habitants, 2^e édition, Erfurt, 1809-1811, 3 vol. in-8°.

III. *Histoire de l'empire turc*, Gotha, 1801, 1 vol. in-8°. XXIII. *Manuel de l'histoire des états modernes*, Leipzig, 1810, 1 vol. in-8°. XXIV. *L'Eglise de Saint-Jean-Baptiste, près d'Altenburg, et les édifices qui l'entourent; tableau d'œil rétrospectif à l'occasion de l'inauguration des candélabres*, Gotha, 1812, 1 vol. in-8°. XXV. *Catéchisme de l'histoire d'Allemagne*, Leipzig, 1826, 1 vol. in-8°.

VI. *Catéchisme de l'histoire universelle*, Leipzig, 1825, 1 vol. in-8°. XXVII. *Histoire générale de la civilisation des trois derniers siècles*, Gotha, 1814, 2 vol. in-8°.

VIII. *Manuel de géographie*, Gotha, 1818, 1 vol. in-8°. XXIX. *Manuel d'histoire à l'usage des*

écoles élémentaires, 8^e édition, Gotha, 1820. XXX. *Manuel de l'histoire des états de l'Allemagne*, pour servir de guide dans les cours publics, 2^e édition, Gotha, 1805. XXXI. *Manuel de l'histoire des états européens, destiné à l'usage des écoles universitaires*, 3^e édition, Gotha, 1815. XXXII. *Manuel d'histoire de la Thuringe*, Gotha, 1794, 1 vol. in-8°. XXXIII. *Voyage à Paris dans l'été de 1808*, Gotha, 1819, 1 vol. in-8°. XXXIV. *Voyages*, dont il n'a paru que le 1^{er} volume (Gotha, 1820, in-8°), qui contient le voyage de l'auteur en Italie fait dans l'été de 1819. XXXV. *Dictionnaire de poche de géographie, destiné particulièrement aux voyageurs*, ainsi qu'aux personnes de l'état civil et militaire, négociants et autres qui désireraient s'instruire dans la géographie, 3^e édition, Pesth, 1821, 3 vol. in-8°. XXXVI. *Abrégé de l'histoire universelle, pour l'instruction et l'amusement des gens du monde*, 2^e édition, Gotha, 1787-1829, 27 vol. in-8°. XXXVII. *Géographie universelle, ou Tableaux géographiques, statistiques et historiques de tous les pays*, 7^e édition, Pesth, 1823, 1 vol. in-fol. avec 20 cartes enluminées. XXXVIII. *Cartes des empereurs allemands* (opuscule publié sans nom d'auteur), Gotha, 1778, 1 vol. in-8°. Tous les ouvrages de Galletti sont en allemand. M—A.

GALLI (JEAN-ANTOINE), le fondateur des cours d'accouchement en Italie, naquit à Bologne le 2 décembre 1708. En terminant ses études il reçut, en 1736, le laurier doctoral dans la double faculté de philosophie et de médecine. Chargé d'abord de l'enseignement de la philosophie, il obtint ensuite une chaire de chirurgie, et, joignant la pratique à la théorie, il ne tarda pas à se faire la réputation

d'un habile chirurgien. Il eut, dans l'exercice de son art, de fréquentes occasions d'observer les funestes résultats de l'insouciance où l'on était à l'égard des accouchements, et pensa qu'il était de son devoir d'y chercher un remède. Il fallait pour cela trouver un moyen simple et facile d'instruire les sages-femmes qui, dans tous les cas, même les plus embarrassants, n'étaient guidées que par une routine meurtrière. Dans ce but il fit exécuter par la célèbre M^{me} Morandi-Manzolini (*Voy.* ce nom, XXX, 70), en terre cuite colorée et en cire, les différentes parties qui concourent à l'accouchement; il y joignit une suite de deux cents tableaux représentant les cas difficiles, avec la collection complète de tous les instruments anciens et modernes, qui dans ces cas ont été employés avec plus ou moins de succès, et en composa un musée qu'il ouvrit au public en 1750 (1). Ce musée, le premier de ce genre que l'on eût vu, du moins en Italie, ne pouvait manquer d'attirer l'attention des curieux. Il fut acquis en 1758 par le pape Benoît XIV, lequel en fit présent à l'Institut des sciences de Bologne. La même année Galli, nommé professeur d'accouchements, ouvrit un cours dont le succès dépassa toutes ses espérances. Déjà chargé du service de deux hôpitaux, il s'occupait, dans le même temps, de recherches sur les maladies réputées incurables, et communiquait à l'Institut dont il était membre ses observations, consignées dans les *Actes* de cette savante compagnie. Cet habile médecin mourut le 13 février 1784, laissant incomplet

(1) Galli fit mettre au dessus de la porte d'entrée de son musée cette inscription :

SUPPLERE OBSERVATIA,
ANNO
MDCCCL
FAINUM INVENTA.

un cours d'accouchements auquel il travaillait depuis vingt ans. Son cabinet a été décrit par Zanotti dans les *commentar.* de l'Institut de Bologne, III, 87. On trouve de curieux détails sur ce même cabinet dans une lettre au P. Zaccaria, insérée dans la *Storia letterar. d'Italia*, V, 725. W—s.

GALLI (PIERRE GAYTIN), comte de la Loggia, savant magistrat piémontais, naquit en 1732 à Turin, d'une famille noble, et fit ses études à l'université de cette ville où il reçut le bonnet de docteur en droit civil et en droit canonique. Le goût de la noblesse se portait alors vers les armes, et les emplois d'officiers lui appartenaient exclusivement. Galli se consacra néanmoins au barreau, et, après trois ans de stage dans l'étude d'un avocat, il fut admis au parquet du procureur-général du roi près la chambre des comptes, puis nommé substitut du procureur-général, ensuite conseiller et enfin président en la même cour. Il publia en 1772, de concert avec son ami Gauzzi, la première partie d'un manuel pour le barreau sous ce titre : *La pratica legale secondo la ragione comune, gli usi del foro e le regie costituzioni del Piemonte, divisa in tre parti*, tome I^{er}, in-8^o. Après la mort de Gauzzi, Galli continua seul cette grande entreprise qui était de mettre en harmonie le droit commun avec les usages du barreau, les décisions des sénats, celles de la chambre des comptes, avec les constitutions royales (1) de 1770, déroatoires en partie aux lois romaines, et d'offrir ainsi aux praticiens un guide qui pût les conduire dans le chaos d'une législation incertaine. Cet infatigable magistrat publia

(1) Ce code exceptionnel au droit romain, par lequel les filles étaient tout-à-fait exclues de la succession, vint d'être modifié par le code civil Sarde, publié en 1837.

de 1772 à 1792, dix volumes avec trois tables de cette encyclopedie dont l'utilité fut surtout après l'édit du 20 mai 1814 (1). : déplorable édit, qui fut une si se inspiration du roi Victor-nuel à son retour de l'île de Sar-, on rétablit toutes les anciens du Piémont qui étaient en vilors de son départ en décembre sans avoir égard aux temps inliaires et sans aucune disposition oire. Galli avait passé de la re des comptes au sénat, et l'on a rs de ses décisions en langue laaprès l'ancien usage aujourd'hui

On a encore de lui un livre inté- : sous ce titre : *Delle dignità e e nel Piemonte*, vol. in-8°, ouvrage très-rare rempli de faits ques. Lorsque les Français ocnt le Piémont en 1798, le

Galli publia une adresse aux ntais pour les porter à l'obéis- et leur indiquer les avantages de ion à la France, ce qui donna on à ses ennemis de l'accuser de- chambre ardente installée à Tu- les Austro-Russes, dans le mois de l'année suivante, et de l'em- ner. Napoléon vainqueur à Ma- nomma Galli président de la cour ; puis conseiller d'état pour la ion du code civil. L'exposé des au corps législatif lui fit la répu- de l'un des plus savants juriscou- de son temps, et lui mérita la tion de commandant de la Lé- l'Honneur. Très-avancé en âge et é par les voyages qu'il était obligé re pour soigner son riche patri- ; il mourut à Turin le 22 janvier

G—G—Y.

GALLI (ANGIOLO-PIETRO), sa- rélat italien, naquit en 1763, à u : son père remplissait dans cette

ne nouvelle édition fut publiée par l'avo-), Turin, 8 vol. in-4°.

file un emploi honorable. Passionné pour l'étude, Angiolo, dès l'âge de quinze ans, témoigna le désir d'embrasser la vie religieuse dans l'ordre de Saint-Benoît ; mais ses parents qui le destinaient à la carrière des armes s'opposèrent si forte- ment à son dessein qu'il fut obligé d'y renoncer. Étant resté peu de temps après orphelin, il vint à Venise où il fut accueilli par une de ses tantes qui lui fa- cilita le moyen de reprendre le cours de ses études. Ses progrès dans la littéra- ture ancienne lui méritèrent bientôt l'honneur d'être élu chef ou président du collège des doctes (*preside de' pubblici periti*) ; mais il ne voulut point accepter ce titre brillant qui s'accordait mal avec son goût pour la retraite et la simplicité de ses manières. Il aima mieux conti- nuer de travailler en secret à perfec- tionner ses connaissances dans les lettres, l'histoire et les diverses branches de la théologie. Après avoir terminé ses cours au séminaire patriarcal, il fut ordonné prêtre, et dès lors il se dévoua tout en- tier aux diverses fonctions de son ministè- re. Dans ses loisirs, il entreprit de donner à l'Italie une version complète des *Œuvres* d'Isocrate. Le premier vo- lume de cette traduction, le seul qui ait paru, fut imprimé à Venise en 1798, in-8°, avec une préface dans laquelle Angiolo rend compte de son plan et de ses ressources pour l'exé- cuter. Dans le même temps, il s'oc- cupait d'une traduction des *Œuvres* de Théodore Studite, et l'on sait qu'il l'a- vait très-avancée ; mais les malheurs de Venise, devenue le théâtre de la guerre entre la France et l'Autriche, le for- cèrent de suspendre ses travaux. Après l'élection de Pie VII (1800), Angiolo ayant eu l'honneur de lui être présenté par les cardinaux alors réunis à Venise, fut nommé par le nouveau pontife à l'évêché de Lesina dans la Dalmatie. Il se rendit sur-le-champ dans son diocèse, et pendant douze ans qu'il en fut admi-

nistrateur, il ne cessa d'améliorer le sort des habitants par d'utiles institutions. Sa ville épiscopale lui dut un séminaire auquel il assigna la plus grande partie de son patrimoine, pour subvenir aux besoins des jeunes aspirants à l'état ecclésiastique. Obligé de faire un voyage à Rome, dans l'intérêt de son diocèse, il tomba malade en passant à Venise, et y mourut le 27 juin 1812. Il fut inhumé dans l'église Sainte-Marie del Carmine où l'on voit son tombeau que le savant Morelli a décoré d'une épitaphe. Parmi les opuscules qu'il a publiés, on distingue une *Instruction pastorale sur les devoirs des sujets envers leur souverain*, Zara, 1802; réimprimée en 1804. Ses manuscrits étaient restés entre les mains de monseigneur Ange Foscolo, son neveu, archevêque de Corfou; les littérateurs en réclamaient vivement la publication.

VV—s.

GALLIFET (JOSEPH de), d'une famille parlementaire de Provence, naquit en 1663 près d'Aix, fit ses études au collège des jésuites de la Trinité à Lyon, fut recteur, puis provincial de cette maison. Au sortir de son noviciat, il s'était mis sous la direction du P. de la Colombière, confesseur de Marguerite Alacoque, qui lui donna les premières instructions sur la dévotion au *Sacré-Cœur de Jésus*. Etant tombé malade à Lyon, pendant son cours de théologie, au point que les médecins désespéraient de sa vie, un de ses confrères fit vœu, s'il recouvrait la santé, qu'il se consacrerait entièrement à la gloire du *Sacré-Cœur*. Le P. Gallifet, rétabli de sa maladie, ratifia l'engagement pris en son nom par cet ami; il lut dans cette disposition le mémoire sur la vie de la sœur Alacoque, qui était en manuscrit au monastère de Paray-le-Monial, et il fut si épris des choses merveilleuses qu'elle y racontait, qu'il forma le dessein de le rendre pu-

blic. Devenu en 1723, assistant du général à Rome, il y composa un traité en latin du culte du *Sacré-Cœur de Jésus*, qui fut imprimé au vatican et dédié au pape Benoît XIII, sous ce titre : *De cultu sacro-sancti cordis Domini N. J.-C., in variis christiani orbis provinciis jam propagato*, autore Jos. de Gallifet, Rome, 1726, in-4°. Il y joignit le mémoire de la mère Marguerite Alacoque. Ce mémoire, approuvé par les uns, critiqué par les autres, donna occasion à l'établissement de l'archi-confrérie du *Sacré-Cœur*, dans l'église de Saint-Théodore *in campo vacino*. Après huit ans de séjour à Rome, le P. de Gallifet revint en France, traduisit son traité latin, y fit beaucoup d'additions, et le publia sous ce titre : *De l'Excellence de la dévotion au cœur adorable de J.-C., par le P. Jos. de Gallifet*, Lyon, 1733, in-4°. Le docteur Delorme, professeur de Sorbonne, l'avait muni de son approbation; mais il fit des difficultés pour le mémoire de la sœur Alacoque, qui lui parut contenir des puérlités, des communications incroyables avec Jésus-Christ, et des propositions erronées. L'ouvrage fut néanmoins réimprimé la même année en Espagne avec une épître dédicatoire au roi Philippe V. La quatrième édition est de Lyon, 1743, in-4°, dédiée à Benoît XIV. On compte pour la cinquième celle de Nancy, 1745, qui ne diffère des précédentes que par le changement du frontispice, et par une longue *Préface apologétique du mémoire de la mère Marguerite*. Cette édition est in-4°, et dédiée à la reine de Pologne: l'abbé de la Neufville, en a donné une sixième en 1819, Paris, 2 vol. in-12, avec des additions, distinguées par des lettres de l'alphabet de celles de l'auteur original, qui sont indiquées par des chiffres arabes. Il y en a une dans le second volume sur le

Cœur de Marie. Madame de la Motte, mère et héritière des sentiments de P. de Gallifet, abbé de l'Étienne de Gerian, dans le diocèse Lodève, obtint du roi Louis la permission de faire porter à ses vases une médaille du Sacré-Cœur, liée à un cordon, qui leur pendait à poitrine. Nous avons cru devoir entrer dans tous ces détails à cause de ce qu'on obtint en France le culte du Sacré-Cœur, dont le P. de Gallifet regardé comme le principal apôtre.

T—B.

GALLO (ANDRÉ), savant italien à Messine en 1782, s'appliqua à jeunesse à l'étude des mathématiques, de la physique et de l'astronomie et fabriqua même un télescope de pieds de longueur pour observer les éclipses et les éclipses de la lune. Dès sa création, d'une exactitude et d'une précision remarquables, fondée par l'archevêque de cette ville on fit remarquer dans la carrière scientifique, en expliquant avec précision des phénomènes maritimes connus sous le nom de *la Rema*, flux et reflux très-rapides qui a lieu de six heures en six heures, dans le détroit du Phare de Messine. Il publia aussi des observations sur le tremblement de terre qui vint cette contrée en 1783; enfin proposait de donner une histoire naturelle de la Sicile, et il avait réuni, à cet effet, un grand nombre de documents et d'objets d'art; mais, sur la fin de sa vie, des besoins pressants et contrainant de vendre son musée, fut impossible de continuer son œuvre. Gallo mourut à Messine en mai 1784. La plupart de ses écrits ont été recueillis dans la *Collection d'opuscules de Messine*, imprimée à Paris; les principaux sont : I. *Observations sur les éclipses XV^e hal. junii*. II. *Dissertation sur un culte*

florentins. Cet ouvrage et les suivants sont en italien. III. *Explication relative à une idole de marbre*. IV. *Discours sur la croyance et sur le culte des démons chez les gentils*. V. *Explication d'un marbre découvert dans l'église de Saint-Jacques à Messine, en l'année 1751*. VI. *Deux lettres au très-érudit prince de Biscari, sur la hache sépulcrale des anciens*. VII. *Deux lettres à M. Jean Houel (Voy. ce nom, XX, 607), peintre du roi à Paris, sur son Voyage pittoresque en Sicile*. VIII. *Description historique et archéologique sur l'antique théâtre de Jaormina, avec pl.* IX. *Lettres à Aldo la Grana à un ami, Livourne, 1757, in-4^o, fig.* Dans cet écrit pseudonyme, Gallo réfute deux lettres de P. A.-M. Lapi (Voy. ce nom, XXV, 435), relatives aux antiquités et au détroit du Phare de Messine. X. *Lettres écrites à M. le chevalier N., des académies royales de Londres, de Bordeaux et d'Upsal, sur le tremblement de terre de 1783, avec un journal météorologique, Messine, 1783, in-4^o, fig.* C'est un récit très-circostancié de ce grand désastre. Non-seulement Gallo y mentionne les signes précurseurs de la catastrophe, les accidents qui l'accompagnaient, l'état de l'atmosphère, la durée de chaque secousse, mais il cherche à en assigner les causes. Il pense qu'un feu électrique parti du volcan de Stromboli, une des îles Lipari, a pu enflammer les matières nitreuses et sulfureuses qui saturaient le sol sur lequel Messine était construite. Quoique toutes les hypothèses de Gallo n'aient pas été goûtées des savants, son ouvrage est regardé comme un des meilleurs qu'on ait publiés sur ce déplorable événement. — **GALLO (Pierre-Anselme)**, né à Casanova près de Verceil, en 1743, fit ses premières études de philosophie à Verceil, et se rendit à Turin pour y suivre les cours de l'école

de médecine. Au bout de quatre ans, il prit le doctorat dans l'université Admire en 1771 à l'examen public sur les six thèses qu'il avait composées en forme de traité, il fut reçu agrégé de la faculté. Il appartenait à un Vercellais de traiter des vizières : aussi, dans sa première thèse : *et physica. De stagnantium aquarum vitule*, il prouve, avec le poète Spolverini (*Uy*), ce nom, XI, III, 336), que si on ne laisse pas les eaux stagnantes sur la vizière, cette culture ne nuira point à la santé des hommes. Cette thèse a été plus amplement développée dans le livre sur la *Culture du riz, et de la manière de l'introduire en France, sans porter atteinte à la salubrité publique*, que nous avons publié en 1818, chez M^{lle} Huzard, à Paris. Le docteur Gallo mourut à Turin en 1815. Il était membre de l'académie des sciences et des arts de Padoue, médecin en chef du grand hôpital de Saint-Jean et professeur honoraire de l'université de Turin. Sa vaste érudition et son dévouement dans l'exercice de sa profession lui avaient mérité l'estime générale. Outre les thèses déjà citées, on a de lui en langue italienne : I. *Introduction à la médecine pratique*, Vercel, 1779, in 8^o II. *Reflexions théoriques et pratiques sur les maladies vénériennes*, 1784, in 12. III. *Observations sur les erreurs des praticiens en médecine*, Turin, 1800, in 8^o IV. *Observations sur les erreurs en pratique dans le traitement des fièvres*, ibid., 1800, in 8^o. V. *Observations sur les erreurs dans le traitement des fièvres intermittentes*, ibid., 1802. G. . . .

GALLO (le marquis, puis duc MARZIO MASTRINI de), l'un des plus célèbres diplomates de notre époque, naquit en 1753 à Palerme en Sicile, d'une ancienne et noble famille, mais sans fortune. Il vint à Naples très jeune,

et d'un caractère simple et poli, doué de quelques talents et d'un caractère agréable, il eut beaucoup de succès à la cour, et parvint aux premiers emplois de la diplomatie. On parla même en 1795 de le faire premier ministre, à la place du fameux Acton. Mais cet emploi fut donné au prince de Castel-Carolo, et le marquis de Gallo partit pour Vienne où il accompagna la fille de Ferdinand IV, destinée à épouser l'empereur François II. Fût estimé de cette princesse, il resta en Autriche avec le titre d'ambassadeur de Naples, et y obtint un grand crédit. Il se lia intimement avec le ministre Thugot, et se trouvait au plus haut degré de la faveur en 1797, lorsque Bonaparte, à la tête d'une armée victorieuse, fut près d'envahir la capitale de l'Autriche. Dans une si terrible crise, l'impératrice jeta les yeux sur le marquis de Gallo, pour qu'il aidât à en sortir. On convint que, sous prétexte d'un voyage à Naples, il essaierait de traverser l'armée française, que, sans paraître en avoir reçu mission, il chercherait à entrer en négociation avec Bonaparte, et que surtout il lui ferait suspendre sa marche. Ce général, qui dès lors entretenait de secrètes intelligences à Vienne, fut aussitôt prévenu de ce plan; et lorsque le marquis se présenta comme accidentellement, et demandant un laissez passer, il le décourta par des questions embarrassantes, et le subjugué tellement qu'il le força d'avouer tout ce dont il était chargé. Accepté pour négociateur, le marquis de Gallo retourna bientôt à Vienne chercher des pouvoirs, des instructions, et peu de jours après il eut à signer les préliminaires de Lébén. Il assista ensuite aux conférences d'Udine avec Cobentz, et d'un caractère plus flexible que ce ministre, ou plutôt ayant dès lors avec Napoléon des points de contact et de rapprochement que la suite des événements a fait assez connaître, il

en obtint beaucoup plus que son collègue, qui le choqua souvent par sa dureté germanique. Plus souple et plus conciliant, le marquis de Gallo rétablit plus d'une fois les affaires au moment où tout semblait près d'être rompu. Ce fut surtout après la scène du cabaret de porcelaine jeté en éclats sur le parquet (*Voy. NAPOLÉON, au Supp.*), qu'il usa avec le plus de succès de cet esprit de conciliation et de souplesse. Il accompagna le général français jusqu'à sa voiture en s'efforçant de le retenir. « Il me tirait force coups de chapeau, a dit plus tard Napoléon lui-même, et dans une attitude si piteuse, qu'en dépit de ma colère ostensible, je ne pouvais m'empêcher d'en rire intérieurement beaucoup. » Après cette espèce de comédie, où comme l'on voit chacun jouer fort bien son rôle, le marquis de Gallo contribua beaucoup à la conclusion de la paix de Campo-Formio ; et il signa comme ministre plénipotentiaire de Naples ce mémorable traité qui changea si complètement l'ancien état européen. Sans parler des avantages qui restèrent ignorés du public, il reçut de son souverain une ample gratification, et de l'empereur d'Autriche l'ordre de la Toison-d'Or. Revenu dans sa patrie il y fut mis à la tête du ministère à la place d'Acton, lorsque Ferdinand IV voulut paraître se rapprocher de la France, et qu'il fallut recevoir les ambassadeurs Garat, puis Lacombe-Saint-Michel, dont le marquis de Gallo savait mieux qu'un autre supporter les hauteurs et les menaces. Il lui fut cependant impossible de conjurer l'orage qui menaçait le royaume au commencement de l'année 1799, et le général Mack, que lui-même avait contribué à faire venir de Vienne, acheva par son impétuosité d'en ouvrir les portes aux Français (*Voy. MACK, au Supp.*). Envoyé auprès de Championnet pour demander une trêve, lorsque ce général s'approcha de la capitale, il ne lui fut pas

même permis de pénétrer jusqu'à lui, et il se rendit alors à Vienne pour y implorer les secours de l'Autriche qu'il n'obtint pas davantage. Le marquis de Gallo ne revint à Naples qu'après le départ des Français à la fin de l'année 1799, au moment où le cardinal Ruffo et Acton y dirigeaient une violente réaction contre les révolutionnaires. Toujours partisan des moyens de modération et de douceur, il eut à cette occasion de vifs démêlés avec le favori de la reine ; et ce fut sans doute pour l'éloigner des affaires qu'on le nomma vice-roi de Sicile. Mais il ne remplît que peu de temps ces hautes fonctions ; et lorsque le parti anglais commença à perdre de son crédit à Naples, lorsque les Français menacèrent encore une fois ce royaume, on eut de nouveau recours à Gallo qui avait toujours su rester avec eux en bonne intelligence. Il fut d'abord envoyé avec le titre d'ambassadeur auprès de la nouvelle république italienne, puis à Paris, où il eut à diriger des négociations aussi importantes que difficiles, puisqu'il s'agissait de garantir d'une invasion le royaume de Naples, tandis que la cour des Deux-Siciles négociait secrètement avec les différentes puissances, afin de se ménager leur appui dans les attaques auxquelles il était aisé de voir qu'elle ne pourrait pas se soustraire. Ce fut dans ces circonstances que l'Angleterre, désirant ardemment connaître le secret des négociations que dirigeait à Paris le marquis de Gallo, fit attaquer près d'Asti, le 12 juin 1803, par une bande de brigands, un courrier qui lui était adressé de Naples. Les dépêches, vainement recherchées par la justice locale, furent transférées à Savone, et à l'instant chargées sur un bateau anglais qui les attendait ; et l'on doit croire que la connaissance de ces dépêches secrètes qu'eut ainsi le ministre britannique fut d'une grande influence sur la suite des événements. Au moment où Napoléon partit

part de l'empereur d'Autriche, qu'il ne devait pas continuer son voyage. Forcé de retourner en Italie, il fut, à son arrivée, nommé lieutenant du roi en Sicile, puis ministre des affaires étrangères à la place du duc de Campochiaro qui avait donné sa démission. Peu de temps après, ayant été choisi par Ferdinand IV pour l'accompagner au congrès de Laybach, il fut autorisé par le prince royal et par le nouveau parlement à quitter son poste pour remplir cette mission extraordinaire. En conséquence, il rejoignit le roi à Florence. Arrivé à Mantoue le 5 janvier 1821, le délégué de la province lui signifia qu'il ne pouvait le laisser continuer son voyage sans un ordre du cabinet de Vienne. Ce ne fut que le 8 que Gallo put se mettre en route pour Laybach; mais, à son arrivée à Udine, il reçut une lettre du roi qui lui annonça que, d'après l'invitation qui lui avait été faite de ne conduire à Laybach que les individus attachés au service de sa personne, il fallait qu'il se rendit à Goritz pour y attendre ses ordres. Le refus qu'éprouva le duc de Gallo, lorsqu'il sollicita du capitaine du Cercle, dans cette dernière ville, l'autorisation d'envoyer un courrier au roi pour lui soumettre les observations qu'il croyait convenable de lui adresser dans une circonstance aussi inattendue, et l'espèce de surveillance à laquelle il fut assujéti, donnèrent lieu de penser qu'on avait conçu à son égard des soupçons et des préventions défavorables, et que le roi lui-même ne le regardait pas comme entièrement dévoué à ses intérêts. Cependant le duc de Gallo, profitant d'une occasion extraordinaire, représenta au roi la fâcheuse position dans laquelle il se trouvait, en exposant que s'il était dans l'impossibilité de lui rendre aucun service, sa présence en Allemagne était désormais inutile, et qu'alors il le suppliait de lui permettre de retourner à Naples. Le 14 il reçut

une réponse de Ferdinand qui lui annonçait qu'il lui ferait connaître postérieurement ses intentions. Enfin le 29, arriva l'ordre de se rendre sur-le-champ à Laybach, mais seul et sans aucune suite. Le duc de Gallo fut reçu avec bonté par Ferdinand IV. Ce prince lui dit que le congrès avait pris toutes les décisions relatives à l'état politique du royaume de Naples, qu'il n'avait pu obtenir des puissances que lui duc de Gallo intervint dans ces délibérations, parce que le gouvernement napolitain n'avait pas encore été reconnu; qu'il avait obtenu seulement qu'avant d'expédier les courriers des puissances à Naples on lui donnât lecture des instructions qu'elles adressaient à leurs ministres respectifs, afin qu'il pût certifier au prince royal et à la nation le concours unanime des puissances aux décisions qui venaient d'être prises irrévocablement. En effet, le même jour, 30, le duc de Gallo fut invité par le prince de Metternich à une conférence où assistèrent tous les ministres ultramontains et italiens réunis à Laybach. Après avoir entendu la lecture des instructions qu'on allait envoyer à Naples, il répondit: « que s'il lui eût été permis d'en-
« trer dans une discussion sur les prin-
« cipes et sur les faits exposés dans les
« papiers qui venaient de lui être lus, il
« aurait eu plusieurs observations à sou-
« mettre au congrès; mais que, puis-
« que cette faculté ne lui avait pas été
« accordée, et qu'il ne s'agissait que
« d'entendre le contenu des résolutions
« prises d'une manière irrévocable et
« déjà expédiées, il ne lui restait plus
« qu'à demander les instructions du
« roi. » Le duc de Gallo prit congé de S. M. le lendemain, pour aller annoncer au prince royal et à la nation la volonté unanime des puissances. Il arriva le 13 février à Naples, et ce même jour l'ouverture du parlement eut lieu avec une grande solennité. Le duc de Gallo

déposa entre les mains du président, par ordre du prince vicaire-général, les documents relatifs au congrès. Lorsque l'autorité royale fut entièrement rétablie, et que les Autrichiens eurent de nouveau envahi le royaume (*l'oy. Fxi mont, LXIV, 518*), le duc de Gallo alla encore une fois vivre dans la retraite, ou il termina ses jours quelques années plus tard dans un âge très-avancé. M—j.

GALLOIS (JEAN-ANTOINE GAUVAIN), correspondant de l'Institut, naquit à Paris vers 1755. Le séjour qu'il fit à Auteuil dès sa première jeunesse lui donna l'occasion de se lier avec Cabanis qui le présenta à madame Helvétius. Quoiqu'il eût débuté comme poète (1), il puisa dans la société des philosophes qui fréquentaient cette maison le goût de choses plus sérieuses. La haute politique fut surtout l'objet de ses méditations. En 1780, avaient paru à Naples les deux premiers volumes de la *Science de la législation* qui valurent dès l'abord à Filangieri, leur auteur, le titre de Montesquieu de l'Italie. Gallois entreprit de les faire passer dans notre langue. Le succès des deux premiers volumes de sa traduction qu'il fit paraître en 1786 l'encouragea. Il en publia successivement cinq autres, 1789, 1790 et 1791; seconde édition 1790, 7 vol. in-8°; troisième édition, 1821, avec un commentaire de Benjamin Constant, Paris, 6 vol. in-8°. Cette version a le mérite de l'élégance et de la fidélité : « Elle jouit en France, » a dit un célèbre critique (Ginguéné), « de la même estime que l'original en Italie. » Gallois, au commencement de la révolution, fut nommé commissaire de l'instruction publique, et envoyé dans la Vendée, au mois de juillet 1794, avec Goussier, en qualité de commissaire civil, pour recueillir des

renseignements sur l'origine des troubles qui avaient éclaté dans cette contrée. Le 9 octobre suivant, les deux commissaires rendirent compte de leur mission à l'Assemblée législative, et annoncèrent que les populations de l'Ouest ne voulaient pas reconnaître les nouveaux pasteurs établis par la constitution civile du clergé, et que les églises desservies par les prêtres assermentés étaient entièrement abandonnées. Il fut chargé par le Directoire, en 1798, de traiter de l'échange des prisonniers français avec le gouvernement britannique; mais sa mission ne réussit pas, et le ministère anglais lui interdit même le séjour de Londres. N'ayant pu faire révoquer cet ordre, il écrivit à lord Granville pour demander un passe-port qui lui fut immédiatement décerné. Après le coup d'état du 18 brumaire, il fut appelé à faire partie du tribunal dont il devint président en 1802 et secrétaire en 1804. Il avait été chargé de présenter au corps législatif le *versu* du tribunal pour l'adoption du projet de loi relatif au traité de paix d'Amiens. Le discours qu'il prononça dans cette circonstance (2) sort de la ligne ordinaire des harangues de tribune. On y reconnaît les vues de l'homme d'état et le talent de l'écrivain. Il semblait qu'il présageât le sort de ce traité, déchiré aussitôt que conclu, quand il observait « que ce n'est point l'acte de la pacification qui constitue la paix des peuples, et qu'un traité de paix n'est trop souvent qu'un appel au temps » et à la fortune. En 1804, il donna quelques développements à la proposition qui avait été faite par son collègue Jard Panvillier, pour élever le premier consul à l'empire. Il fut un des signataires du procès-verbal de la séance où cette question fut agitée.

(1) *La vertu de l'épave d'air, ou la royne de Louis XVI, jouiss, Paris, 1774, in-12.*

(2) *Discours prononcé par le citoyen Gallois, auteur du tribunal, sur le traité de paix d'Amiens, Floréal, an 5, Imp. natl., in-8° de 18 pages.*

suivante, il fut
 qui entretenaient
 renouées entre la France et
 erre. Le 8 février, il fit un
 sur la lettre adressée par Na-
 roi d'Angleterre pour lui pro-
 paix. Lors de la suppression
 mat, il passa de droit au corps
 f. Le 22 décembre 1813, il
 avec Laine, Flaugergues, Ray-
 et Maine-de-Biran (3), mem-
 s-commission chargée de pren-
 naissance des pièces relatives
 positions avec les souverains
 ètte commission fut la première,
 es grands corps de l'état, qui,
 dressa qu'elle avait proposée,
 surage de faire entendre quel-
 ités à demi voulées à un pouvoir
 it résolu à ne prendre conseil
 ses propres entraînements.
 'adresse factieuse fut-elle sup-
 et la session du corps législatif
 e. Le 31 décembre, Gallois
 gna la députation qui alla pré-
 l'empereur les hommages ac-
 is au renouvellement de chaque
 Et quelle émotion ne dut-il
 saisi, quand il se vit en butte,
 e les autres membres de la com-
 à une sortie véhémence de la
 celui qui naguère faisait trem-
 ples et les rois. Le 9 avril
 il adhéra à la déchéance de la
 impériale. Le 6 août, il atta-
 rojet de loi de l'abbé de Mon-
 sur la presse, et dit qu'il n'a-
 it qu'aux gouvernements despoti-
 la craindre et de la confondre.
 mbre, il combattait le projet de
 s-deuxièmes et prenait ainsi sa place
 es membres de l'opposition,
 la péripétie du 20 mars vint
 e un corps législatif que la res-
 n avait respecté. Il se tint cloi-

gné des affaires publiques pendant
 cent-jours. Sur la proposition de Fla-
 gergues, la chambre des représentants
 renvoya, le 9 juin, à la commission du
 règlement, un travail que Gallois avait
 fait en 1814 pour la préparation et la
 division des matières dans les assemblées
 représentatives. Ce projet, fruit de médi-
 tations profondes, fut jugé digne d'être
 substitué au règlement que la commis-
 sion ancienne avait élaboré. Après la
 seconde restauration, Gallois ne voulut
 plus sortir de la retraite à laquelle il
 s'était condamné. Il mourut en 1828.
 Outre sa traduction de Filangieri,
 nous avons de lui des notes qu'il a don-
 nées en société avec Dupont de Ne-
 mours et Condorcet pour la traduction
 de l'ouvrage de Livingston, intitulé:
*Examen du gouvernement d'Angle-
 terre comparé aux constitutions des
 Etats-Unis*, Paris, 1789, in-8°. On
 croit qu'il a coopéré à la *Bibliothèque
 de l'homme public*, de Condorcet, et
 qu'il n'a pas été étranger à la rédac-
 tion de plusieurs journaux modérés,
 pendant le cours de la révolution.

L—M—X.

**GALLONDE (PHILIPPE-CHAR-
 LES)**, né à la Fère, le 17 février 1710,
 entra chez les chanoines réguliers de
 Sainte-Geneviève, et fit profession le
 25 août 1728. Sur la fin de sa vie il
 fut envoyé au prieuré de Lonjumeau,
 qui appartenait à sa congrégation et qui
 servait de retraite aux chanoines âgés.
 C'est là qu'il mourut le 22 février
 1787. Le P. Gallonde s'est acquis de
 la réputation par ses talents pour la
 calligraphie. Les ouvrages qu'il a lais-
 sés sont des chefs-d'œuvre d'écriture,
 et peuvent soutenir le parallèle avec
 ceux du célèbre calligraphe Nic. Jarry
 (*Voy. ce nom*, XXI, 412). Ce sont :
 I. *L'Imitation de Jésus-Christ*, de
 la traduction du P. Brignon (*Voy. ce
 nom*, V, 605), à l'usage de sa majesté
 catholique Louise-Elisabeth d'Or-

nom de Gallois a été omis dans la
 commission indiquée à l'article FAYAT,
 tom. xxiv, p. 195.

léans, reine des Espagnes et des Indes, 5 vol. petit-in-12, avec miniatures et arabesques. Ce précieux manuscrit, que l'auteur commença en juillet 1739 et termina en décembre 1741, se trouvait, il y a vingt-cinq ans, dans le cabinet du maréchal Duroc. II. Un livre de *chant*, grand in-fol., écrit sur vélin, et qui servait pour l'office divin au chapitre de Sainte-Geneviève. III. *Matines et laudes de Noël*, selon le bréviaire romain, écrites en 1741, vol. in-12, relié en maroquin rouge, doublé de tabis. Il a été vendu à Paris, salle Sylvestre, le 13 juin 1816. P—RT.

GALLOT (JEAN-GABRIEL), né dans le Bas-Poitou, d'une famille protestante, vers le milieu du XVIII^e siècle, étudia la médecine à Montpellier, et acquit une juste célébrité dans sa profession. Fixé à Saint-Maurice-le-Girard, près la Chateigneraie, il publia l'ouvrage intitulé : *Recueil d'observations, ou Mémoire sur l'épidémie qui a régné en 1784 et 1785, dans la subdélégation de la Chateigneraie, en Bas-Poitou; suivi d'un supplément sur les maladies régnantes pendant l'année 1786, accompagné de notices sur les mêmes maladies dans les différents départements de la généralité du Poitou*, Poitiers, F. Barbier, 1787, in-4^o. Ce beau travail, qui avait remporté le premier prix à la Société royale de médecine de Paris, le 19 août 1786, fut imprimé aux frais du gouvernement. Gallot fut ensuite nommé député à l'assemblée constituante, où il devint secrétaire du comité de salubrité. Il publia alors : 1^o *Vues générales sur la restauration de l'art de guérir, lues à la séance publique de la société de médecine de Paris, le 31 août 1790, et présentées au comité de salubrité de l'assemblée nationale, le 9 octobre; suivies d'un plan d'hospices ruraux pour le soulagement des cam-*

pagnes, 1790, in-8^o. 2^o Observations sur le projet d'instruction publique, lu par M. Talleyrand-Périgord, au nom du comité de constitution, et sur le projet de décret sur l'enseignement et l'exercice de l'art de guérir, présenté par le comité de salubrité. 1791, in-8^o. Gallot mourut pendant la première révolution. C'est son fils qui siégeait à la chambre des députés lors de la révolution de 1830. F—T—X.

GALLUS (ANNIUS), l'un des lieutenants de l'empereur Othon, eut, avec Vestricius Spurinna, le commandement des troupes qui furent tirées de Rome pour marcher contre celles que les généraux de Vitellius amenaient en Italie. Il conduisit la première légion au secours de son collègue, assiégé dans Plaisance par Cecina (*Voy. ce nom*, VII, 495), lorsqu'il reçut la nouvelle que les troupes de Vitellius repoussées dans une attaque meurtrière s'éloignaient en toute hâte; et ce ne fut pas sans peine qu'il parvint à calmer l'ardeur de ses soldats qui voulaient poursuivre les fuyards. Il prit position à Bedriac entre Crémone et Vérone, prêt à se porter où le besoin l'exigerait; mais Cecina, battu deux fois dans les environs de Crémone, ayant opéré sa jonction avec Valens, son collègue, reprit l'offensive, en s'avancant vers Bedriac, résolu de livrer une bataille qui terminerait la lutte entre les deux compétiteurs. Othon ouvrit l'avis d'accepter le combat; mais Gallus, ainsi que tous les généraux expérimentés, ne partagea point cette opinion du maître. Une chute de cheval qu'il avait faite quelques jours auparavant l'empêcha de prendre part à l'action qui décida du sort d'Othon (*Voy. ce nom*, XXXII, 232). Vitellius lui pardonna sans doute d'avoir servi sous son prédécesseur; il fut employé par Vespasien dans la guerre contre Cvilis (*Voy. ce*

nom, VIII, 587). C'est là tout ce que l'on sait de Gallus dont Tacite dans son *Histoire* parle comme d'un des généraux les plus distingués par sa prudence et par sa habileté. W—s.

GALLUS (PHILIPPE HAHN, en français COQ, plus connu sous le nom latin de), savant théologien, naquit en 1558, à Hall dans la Saxe, d'une famille qui depuis long-temps y remplissait les premières charges municipales. Son père était secrétaire du sénat, et fut depuis membre du conseil. Envoyé à Magdebourg pour y continuer ses études littéraires, une maladie contagieuse qui désola cette ville en 1576, l'obligea de se réfugier à Brunswick. Il y commença l'étude de la théologie sous la direction de Martin Chemnitz (*Voy.* ce nom, VIII, 324), son parent; et l'année suivante il se rendit à l'académie d'Iéna. Le motif qui l'avait déjà forcé de quitter Magdebourg l'obligea de quitter encore Iéna. La peste qui semblait le poursuivre lui fit cette fois chercher un asile à Wittenberg, où il continua son cours de théologie. Ses talents précoces et son application lui méritèrent la bienveillance de Polycarpe Leyser, qui le conduisit en 1580, au synode de Dresde où fut discutée la fameuse *Formula concordia* entre les luthériens et les calvinistes (*Voy.* LEYSER, XXIV, 398). De retour à Wittenberg il y prit ses premiers grades en 1581; puis alla passer quelque temps à Heidelberg et à Tubingue où il soutint une thèse en 1585. Il revint encore à Wittenberg; et, tout en continuant de se livrer avec ardeur à la lecture des textes sacrés, ainsi qu'à l'étude des langues, particulièrement de l'hébreu, il voulut s'essayer à parler en public, en prêchant une fois la semaine dans ce même temple où le chef de la réforme Martin Luther, s'était fait naguère entendre. Rappelé, en 1589, à Hall par le consistoire pour y exercer le minis-

trère évangélique, il fut, en 1598, nommé premier prédicateur à Magdebourg. C'est alors seulement qu'il se fit recevoir docteur en théologie. S'étant marié bientôt après, il partagea le reste de sa vie entre l'étude et les devoirs de sa place, et mourut en 1616. Outre une édition de la *Confession d'Angsbourg* en quatre langues, dont il avait composé la version hébraïque, on doit à Gallus un assez grand nombre d'ouvrages, tous de théologie, et qui, par conséquent, n'offrent pas le même intérêt qu'à l'époque de leur publication. Les uns sont écrits en latin, et les autres en allemand. Parmi les premiers, on cite les *Postilles* sur les Évangiles, sur les Actes des apôtres et sur les prophètes; *trents homélies* sur le prophète Jonas, Magdebourg, 1606, in-8°; des *Sermons funèbres*, etc. Dans les ouvrages allemands on distingue une *Chronologie des évangiles*, in-4° avec des figures. Witten, dans les *Memoria theologor.*, dec. I, 90, et Freher, dans le *Theatr. viror. claror. eruditione*, ont donné des *Notices* assez étendues à Gallus, tirées en partie de son *Oraison funèbre*, par Paul Reber, son genre. W—s.

GALMICHE (NICOLAS), député du département de la Haute-Saône, né en 1761, à Vesoul, d'une bonne famille de la bourgeoisie, acheva ses études à l'université de Besançon, se fit recevoir avocat au parlement, et revint dans sa ville natale où il ne tarda pas à mériter la réputation d'un habile jurisconsulte. A la création des écoles centrales, il fut nommé professeur de législation à celle de Vesoul et justifia ce choix en s'attachant à former des élèves dont plusieurs remplissent maintenant avec distinction des places dans la magistrature. Sa chaire ayant été supprimée, il reprit ses fonctions d'avocat et continua d'être employé dans toutes les causes importantes. En 1814, il fut

nommé vice-président du tribunal civil de Vesoul; puis en 1822, élu membre de la chambre des députés par le collège de son département. Il proposa dans cette session plusieurs amendements favorables à l'agriculture; mais il eut le regret de ne pouvoir en faire adopter aucun. Réélu la même année, il continua de signaler son zèle dans les bureaux et dans les commissions dont il fut plusieurs fois rapporteur, et reçut la croix de la Légion-d'Honneur. A l'expiration de son mandat, il pria les électeurs de reporter leurs suffrages sur un autre, et cessa de faire partie de la chambre. Sa santé déjà chancelante ne fit que décliner, et il mourut le 16 nov. 1833. Il a laissé manuscrit un *Cours complet de droit*, que les instances de ses élèves et de ses amis ne purent le décider à livrer à l'impression. W—s.

GALUZZI (RIGUCCIO), historien, né vers 1730 à Volterra, dans le Pisan, embrassa l'état ecclésiastique et consacra ses loisirs aux études historiques. Son principal ouvrage est : *l'Istoria del gran-ducato di Toscana sotto il governo della casa Medici*, Livourne, 1771, 8 vol. in-8°; et, avec des additions, Florence, 1781, in-4°, 5 vol., et in-8°, 9 vol.; traduite en français par Lefebvre de Villebrune et M^{lle} de Keralio, Paris, 1782-83, 9 vol. in-12. C'est l'histoire la plus complète que nous ayons de la Toscane depuis l'avènement au pouvoir de Cosme surnommé le Grand, en 1569, jusqu'à la mort du duc Jean Gaston, en 1737. Elle est précédée d'une introduction dans laquelle l'auteur fait connaître l'origine de la maison des Médicis et les circonstances qui concoururent à son élévation. Riguccio déclare qu'indépendamment des mémoires déjà connus, il a fait usage des documents conservés dans les archives de Florence, et qu'il n'a rien avancé sans des preuves authentiques. Son style est nerveux et précis,

mais incorrect, défaut qui ne peut blesser que les oreilles délicates des Italiens. Galuzzi mourut en 1801. W—s.

GAMA (BASILEO da), poète du Brésil au XVIII^e siècle, naquit dans le district de Saint-Jozé, province de Rio-das-Montes. Il appartenait à une famille pauvre. Conduit fort jeune à Rio-Janeiro par un religieux de Saint-François, il fit ses études chez les jésuites qui, par la suite, le reçurent dans leur compagnie. Gama tomba dans une misère profonde quand les missionnaires furent expulsés du Brésil. Il dut se trouver heureux d'entrer dans un séminaire où il étudia la philosophie scolastique. Un écrit satirique l'en fit bannir quelque temps après, et il fut obligé de quitter le Brésil. Il se rendit en Portugal, puis en Italie, où il entra dans la société des jésuites. La misère le força probablement à faire cette démarche. Cependant il revint en Portugal; la persécution l'y attendait. Près d'être exilé sur la côte d'Angola, il dut le bonheur d'éviter ce nouvel exil à une puissante protection. C'est à cette époque de sa vie qu'il composa son poème de l'*Uruguay*, ouvrage dont voici le sujet en abrégé. Le Portugal et l'Espagne avaient conclu, en 1710, un traité par lequel le premier de ces états cédait à l'autre la colonie d'El-Sacramento, moyennant la cession des sept missions de l'Uruguay. Ce traité déplut aux jésuites, ce qui est fort concevable, attendu qu'ils étaient maîtres de l'Uruguay. Ils refusèrent de se soumettre; mais ils fondèrent leur refus sur la difficulté qu'ils auraient à réprimer l'audace de leurs catéchumènes. On envoya des troupes contre eux, ils opposèrent une assez longue résistance. L'intention du poème de Gama est de démontrer que les jésuites aspiraient à fonder dans le Nouveau-Monde une théocratie indépendante. Il les tourne, autant qu'il peut, en ridicule, et dévoile l'ambition

qu'il leur attribue. Faut-il après cela que les jésuites tant d'horreur pour cette ? Ils publièrent sur-le-champ : *Réponse apologétique au titre de l'Uraguay*, ouvrage où ils font de Gama un portrait point flatté; chose facile à faire. Le poème de l'*Uraguay* le curieux développements de et de passions; on aimerait voir le tableau de cette civilisation que les jésuites avaient portée dans le Nouveau-Monde, et dont leur désir subitement arrêté le cours. Ce poème est ce qu'a fait le poète. Sans doute, tout en attestant des tanques d'originalité et ne se contentant pas par la correction du style, la description assez habile des forêts de l'Amérique. Ce poème a été réimprimé récemment à Paris. Un autre poème attribué à Gama est intitulé *Quitubia*, du nom d'un noir qui avait concouru à la découverte des Portugais contre le golfe.

F—A.

GAMAIN et non *Gamin* (FRANÇOIS) à Versailles, le 29 août 1789, maître serrurier des appartements du roi, désirant qu'il lui fût confiée cette entreprise lucrative, et de faire des ouvrages qui exigeaient un grand soin dans l'intérieur du château de Versailles. Le roi Louis XVI remarqua la dextérité de Gamain, et ce prince, qui cherchait à multiplier les utiles exercices l'ayant vu faire de nombreux et nécessaires travaux, voulut s'amuser à ce jeu mécanique. Il fit établir dans son appartement de ses petits appartements une machine où cet habile ouvrier l'aidait à faire des serrures, des fermetures à ressorts, et même des objets d'art en fer. Il le nomma serrurier de la chambre du roi. Gamain avait succédé à son père lorsque le départ forcé du roi Louis XVI, au 6 octobre 1789, et la destruction nombreuse et subite des ha-

bitants aisés de Versailles (1), le privèrent des bienfaits de ce prince, entraînant la ruine de son établissement et le livrèrent aux persécutions des révolutionnaires. Pour se soustraire à leur haine dirigée surtout contre ceux qui avaient été employés au château, il parvint à partager leurs opinions, et fut nommé à quelques fonctions publiques. Il était membre du conseil-général de la commune lorsque, suivant sa dénonciation, « il reçut, dans les premiers jours de mai 1792, l'ordre de se rendre à Paris. A peine y fut-il arrivé que ce prince lui ordonna de pratiquer une armoire dans l'épaisseur d'un des murs deson appartement et de la fermer d'une porte de fer. » De retour chez lui, il employa trois jours et trois nuits à construire cet appareil que, secondé par Durey, garçon du château, qui lui avait apporté l'ordre du roi, il introduisit de nuit dans les Tuileries. « L'opération ne fut terminée que le 22 du même mois. » Durey, qui avait travaillé à cette cachette avec Gamain et transporté pendant la nuit les gravois à la rivière, assurait au contraire que ce fut au mois de mai 1791 que Louis XVI, décidé au voyage de Varennes, ne sachant à qui confier des papiers qu'il ne voulait pas emporter, fit pratiquer l'armoire de fer (2). Cette assertion n'est pas sans

(1) La population, qui était de 80,000 âmes, fut en peu de temps réduite à 25,000.

(2) Dans la chambre à coucher du roi et à côté de son lit était une porte qui donnait dans un couloir boisé d'environ six pieds de long sur trois de large, n'ayant d'autre jour que celui qui s'introduisait par les portes, lorsqu'elles étaient ouvertes. En face de cette issue, en était une autre donnant entrée dans la chambre du dauphin. C'est dans ce couloir qu'était la cachette. Pour y parvenir, on levait un panneau de la boiserie qui laissait à découvert une porte de fer d'à peu près un pied et demi carré, fermant à clé, élevée de quatre pieds au-dessus du parquet. Cette petite porte masquait un enfoncement pratiqué dans le mur du côté du jardin. Celui qui avait fait cette cachette n'avait pris aucune dimension ni précaution pour lui donner une forme quelconque; c'était

probabilité, vu qu'en 1792 la municipalité était très-hostile au roi, et qu'il était beaucoup plus surveillé qu'avant son voyage; elle rendrait donc tout-à-fait invraisemblable l'accusation que ce serrurier portera contre ce prince: néanmoins, nous nous en tiendrons à sa dénonciation et au rapport qui en a été fait à la tribune.

« Aussitôt l'ouvrage fini, y est-il dit, « Capet apporta lui-même, au citoyen « Gamain, un grand verre de vin qu'il « l'engagea à boire parce qu'effectivement il avait très-chaud. Quelques « heures après qu'il eut avalé ce verre « de vin, Gamain fut attaqué d'une « colique violente qui ne se calma « qu'après qu'il eut pris une ou deux « cuillerées d'élixir qui lui firent rendre tout ce qu'il avait bu et mangé « dans la journée. Il s'ensuivit une « maladie terrible qui a duré quatorze « mois, dans lesquels même il en a été « neuf perclus de ses membres. »

Comparons cette audacieuse accusation avec les faits suivants. Les registres de la commune de Versailles font foi que Gamain, nommé le 7 janvier 1792 membre du conseil-général, assista, le lendemain et le 8 février, aux séances, et qu'il n'y reparut qu'à celle du 4 juin, peu de jours après la pose de la porte de fer; puis aux séances des 8, 16, 20 juillet, 22 août, et sans doute à plusieurs autres où dans ce mois du renversement du trône on a omis d'insérer les noms des membres présents. Ces mêmes registres constatent encore que le 24 septembre, Gamain fut nommé l'un des commissaires chargés « de faire « disparaître de tous les monuments « de la commune les peintures, « sculptures et inscriptions qui pourraient retracer la royauté et le des-

—
 tout bonnement un trou informe, inégal et raboteux, de deux pieds de profondeur et de quinze pouces de diamètre à son entrez, allant toujours en diminuant. Tel était, au vrai, ce que l'on a nommé l'armoire de fer.

« potisme (3). » Or, est-ce un homme gravement malade qui aurait pu revenir plus fréquemment qu'il ne l'avait fait à des séances souvent tumultueuses? Et, pour faire partie d'une commission qui, dans Versailles, exigea beaucoup de temps et d'activité, aurait-on choisi un homme perclus de ses membres? En outre, il est à observer que la date que ce serrurier assigne aux travaux de l'armoire et celle, qui est certaine, de la dénonciation qu'il en fit, six mois après, au ministre Roland, sont inconciliables avec la durée et la gravité de sa maladie et de ses suites; qu'ainsi l'époque de ses travaux devrait être reportée plus haut qu'il ne l'indique: ce qui confirme l'opinion de Durey. Ces remarques nous ont conduit à rechercher dans la famille de Gamain des éclaircissements particuliers sur les causes réelles et les progrès de la maladie, dans cet homme que nous avons vu, en 1786, d'une taille élancée, d'une complexion moyenne, et qui nous a paru d'un esprit faible. Sa veuve et sa fille, sans vouloir s'expliquer davantage (respectons leur réserve), nous ont répondu, d'abord, « que l'altération de sa santé a bien pu « être occasionnée par le chagrin qu'il « avait éprouvé de la perte de sa fortune, par les privations sans nombre « qu'il essayait et par la chétive nourriture à laquelle il était rédnit. Que, « d'un autre côté, les frayeurs que les « révolutionnaires lui causaient pouvaient très-certainement l'avoir fait « tomber dans l'état de langueur où il « est mort. » Ce temps de famine et de terreur en offrirait d'autres exemples. Plusieurs personnes de la famille

(3) M. Dufaure, imprimeur à Versailles, qui nous a procuré beaucoup de renseignements sur cet article, a remarqué sur ces registres que, le 3 nov. 1793, un citoyen fit la motion qu'on changeât le nom de Versailles en celui de *Herceau de la liberté*. Les sections adhérèrent à cette proposition, et la commune envoya la pétition à la Convention; particularité curieuse et ignorée jusqu'à présent.

confirmé ces circonstances, et de l'elles nie que Gamain ait été après son retour des Tuileries l'appui de ces informations, nous odions le témoignage d'un qui a connu Gamain et qu'on pas de partialité pour Louis Jamain, dit M. Tissot, suivait mions de son temps sans exa ; mais entendant toutes les ions dirigées contre son maïse voyant lui-même déperir ment en moment, il se rap- l'un jour, accablé de chaleur, reçu des mains du roi un eau froide qui lui avait glacé s ; Gamain se crut empoi- 4). » Les véritables causes du ent de Gamain, ce n'est donc e qu'accablé de chaleur, il but de vin dont la fraîcheur lui é les sens, puisqu'il en fut évré, qu'il retourna aux se livra à des travaux de des- issi longs que fatigants ; mais es menaces dont il était sans et, sa détresse instante, et accusations de perfidie diri e Louis XVI, qui lui suggé- ée qu'il était victime de l'une , « se rappelant le verre de vin ait bu, Gamain se crut em- é. » Dès lors, ce fut en lui fixe. « La reconnaissance , M. Tissot, s'éteignit dans son o et un désir aveugle de ven- ompara de lui. Instruit que la n avait formé une commission eillir les pièces et préparer la ugement du roi, il courut dé- Roland (*Voy. ce nom*, II, 458) l'armoire qu'il avait aux Tuileries. Le 20 novem- iduisit ce ministre dans l'ap- de Louis XVI, lui ouvrit la ont il avait seul le secret, et,

chargé des papiers qu'ils y trouvèrent, il l'accompagna aux comités pour les y déposer. On sait que ces papiers, enlevés furtivement et sans contradicteur, fournirent des chefs d'accusation contre le monarque. Le 13 janvier suivant (1793), Gamain fut installé officier municipal; mais le 30 septembre de la même année, Crassous, représentant du peuple en mission dans le département de Seine-et-Oise, « voulant donner aux « autorités toute l'énergie nécessaire « aux circonstances, » destitua entre autres la municipalité de Versailles. Gamain, n'étant pas de ceux qui furent réintégrés, se trouvait atteint par la loi du 17 du même mois, dite des *suspects*, qui déclarait tels tous les fonctionnaires révoqués, ordonnait qu'ils seraient incarcérés et traduits au tribunal révolutionnaire. Dans cette situation menaçante où, frustré des promesses de Roland, ses ressources s'épuisaient, il se souvint que Louis XVI, la veille de sa mort, avait écrit à la Convention une lettre pour lui recommander les personnes qui lui étaient attachées et qui n'ayant plus d'appointements (ceux de ce serrurier étaient de douze cents livres) devaient être dans le besoin. Il savait qu'elle avait répondu à ce prince « que la nation, toujours juste et généreuse, ... accorderait aux créanciers de sa maison de justes indemnités. » Gamain se crut donc autorisé à en demander une, et, s'appuyant sur ce qu'il était le révélateur de l'armoire de fer, il réclama le salaire de sa trahison. Mais craignant que même l'intervalle de six mois qui, suivant lui, s'étaient écoulés depuis la fabrication de cette armoire jusqu'à la dénonciation qu'il en avait faite à Roland, ne lui fût reproché, il attribua ce « retard à la ma- ladie durant laquelle il était resté « perclus de ses membres pendant « neuf mois et qui ne lui laissait aucun « espoir que sa santé se rétablît assez

« pour vaquer à ses affaires. » Le 27 avril 1794, Musset, monté à la tribune, donna lecture de cette pétition mensongère, et dont les autres détails sont au moins inexacts. Tous ceux qui avaient voté la mort de Louis XVI l'accueillirent avec un vif empressement. Le 17 mai suivant, Peyssard, ancien garde du corps du roi, l'un des votants ainsi que Musset, en fit le rapport, non sans l'avoir, l'un et l'autre, accompagnée de particularités controuvées et révoltantes. Ils motivèrent sur la maladie du pétitionnaire sa déclaration tardive. La Convention crut à la délation de ce serrurier et, sans discussion, lui accorda douze cents francs de pension, à compter du jour où il prétendait avoir été empoisonné. Cette accusation portée après la mort et ce décret qui récompensait une lâche perfidie soulevèrent l'indignation des hommes impartiaux, tandis qu'ils procurèrent au délateur des droits réels à l'intérêt des jacobins. De ce moment ils l'entourèrent pour l'entendre éclater en reproches, soutenir sa calomnie par des impostures et dire « qu'il ne doutait pas que le dessin du roi n'eût été de l'empoisonner pour en sevelir à jamais son secret dans le silence. » On aurait pu lui objecter que si Louis eût été capable du crime dont il l'accusait, ce prince n'aurait pas atteint le but supposé, puisque Durey qui avait coopéré aux travaux existait (5). Mais, à cette époque, qui-conque aurait hasardé un seul mot pour la défense de Louis XVI eût été conduit à l'échafaud. Cependant les nouveaux amis de Gamain propageaient ses déclamations furibondes et les aggravèrent encore par tout ce que leur haine invétérée et leur génie infernal pouvaient inventer de plus odieux. Ils les ont transmises à quelques dignes affiliés. Ce misérable, d'une espèce unique dans la

révolution, mourut à Versailles, le 8 mai 1795, âgé de quarante-trois ans. Nous aurions donné moins d'étendue à son article, si un écrivain pseudonyme n'en eût pas évoqué le crime qu'il qualifie de *Fait ténébreux* (6), mais qui ne l'est que parce que, prévenu et sous l'apparence du doute, il l'a environné de circonstances inouïes et calomnieuses, au lieu de l'éclairer par une critique impartiale. Quoiqu'il ne paraisse pas adopter les faits tels qu'ils sont énoncés dans la pétition de Gamain, et l'on en verra l'étrange motif, néanmoins il demande ce qu'on peut opposer au *Moniteur*, où elle est insérée; comme si ce journal était garant de la vérité des faits articulés dans les discours qu'il rapporte. Il s'étonne que l'original de la pétition, les rapports de Musset et de Peyssard et les certificats des médecins ne se retrouvent plus aux archives. A tout hasard, il en impute la suppression à la restauration, qui, notre article le prouve, n'y avait aucun intérêt; tandis qu'on pourrait en inculper ceux qui les ont produits pour en imposer. Il y a plus: la pétition et les rapports qui relatent le contenu des certificats sont transcrits au *Moniteur*; et comme le pseudonyme n'en a pas trouvé le volume, à la bibliothèque royale, il en infère que, pour perpétuer l'oubli de cette affaire, il a été enlevé de ce dépôt. Cependant, le bibliophile ne peut ignorer que ce n'est pas le seul volume de ce journal qui, aux années 1793 et 1794, manque à cette bibliothèque; et d'ailleurs, il sait qu'il en existe à Paris un grand nombre d'exemplaires. De même, n'est-il pas singulier de l'entendre assurer que « pas une biographie générale ou spéciale n'a évoqué le souvenir de François Gamain, » lorsque la *Biographie moderne* termine l'article de ce serrurier par cette phrase remar-

(5) Nous l'avons vu à Paris en 1800.

(6) *Le Siècle*, 27 et 28 septembre 1816.

quable : « Plusieurs personnes firent
 « alors des recherches sur les faits
 « avancés par Gamain, et recueillirent
 « les preuves les plus multipliées qu'il
 « n'avait pas même été malade à l'épo-
 « que qu'il citait (7). » Ce bibliophile
 ne devrait pas non plus ignorer que la
 Biographie dont il s'agit a eu plusieurs
 éditions dans un temps rapproché des
 événements et qu'aucune voix ne s'est
 élevée contre une protestation aussi for-
 melle. S'il invoque quelque témoignage,
 c'est celui de personnes qui, ainsi que
 les médecins, sont mortes depuis long-
 temps. Mais il a recueilli toutes les
 anecdotes les plus romanesques et les
 bruits les plus contradictoires et les plus
 absurdes. En un mot, il n'a porté ses
 recherches que dans un cercle animé de
 la malveillance la plus insigne. Enfin,
 cet écrivain résume ainsi les induc-
 tions qu'il a tirées des récits qu'on lui
 a faits et de la pétition de Gamain.
 « Louis XVI était-il coupable d'un
 « empoisonnement?—Non. » « Ga-
 « main a-t-il réellement été empoi-
 « sonné?—Oui. » Le pseudonyme
 n'a point nommé la personne qu'on
 accuse de ce crime épouvantable ; mais
 elle est désignée dans sa narration,
 quand on attribue à Gamain d'avoir dit :
 « Lorsque j'allais me retirer, la reine
 « entra tout à coup par la porte mas-
 « quée qui se trouvait au pied du lit du
 « roi : elle tenait à la main une assiette
 « chargée d'une brioche et d'un verre
 « de vin ; elle s'avança vers moi qui la
 « saluai avec étonnement, parce que
 « Louis XVI m'avait assuré que la
 « reine ignorait la fabrication de l'ar-
 « moire. » Mon cher Gamain, me
 « dit-elle, avec sa voix la plus cares-
 « sante, vous avez chaud, mon ami,
 « buvez ce verre de vin et mangez ce
 « gâteau ; cela vous soutiendra du
 « moins pour la route que vous avez à

« faire. » Je la remerciai, tout confus
 « de cette prévoyance pour un pauvre
 « ouvrier comme moi, et je vidai le
 « verre à sa santé ; elle me laissa re-
 « mettre ma cravatte et mon habit que
 « j'avais quittés pour travailler plus
 « commodément. La brioche restait
 « dans l'assiette que la reine avait dépo-
 « sée sur un meuble ; je la glissai dans
 « ma poche, au moment où le roi vint
 « prendre congé de moi et m'exprimer
 « encore sa reconnaissance. » Le pseu-
 donyme raconte ensuite comment Ga-
 main reconnut qu'il avait été empoi-
 sonné : nous ne le suivrons pas dans le
 récit fabuleux qu'il donne du retour de
 ce serrurier à Versailles et des soins des
 médecins. « Au bout de trois jours
 « (c'est Gamain qui parle) de fièvre,
 « de délire et de douleurs inconceva-
 « bles, je triomphai, dit-il, du poison,
 « mais non pas sans en subir les terri-
 « bles conséquences : une paralysie
 « presque complète qui n'a jamais été
 « guérie tout-à-fait, une névralgie de la
 « tête et enfin une inflammation gêné-
 « rale des organes digestifs avec la-
 « quelle je suis condamné à vivre. »
 Et pourtant cet homme, ainsi qu'on l'a
 fait observer plus haut, assista, peu de
 jours après son retour, aux séances du
 conseil-général, et y fut chargé de tra-
 vaux pénibles et continus ! Hâtons-nous
 d'achever cette partie de la narration
 qu'on prête à Gamain. « Quelque
 « temps après cette catastrophe, la
 « servante, nettoyant l'habit que je
 « portais le jour de mon accident, je
 « trouva dans les poches un mouchoir
 « sillonné de tâches noirâtres et une
 « brioche aplatie et déformée, que
 « plusieurs jours d'oubli avaient ren-
 « due aussi dure qu'une pierre ; la
 « servante mordit une bouchée de ce
 « gâteau qu'elle jeta ensuite dans la
 « cour. Le chien mangea cette pâtisse-
 « rie et mourut ; la servante qui n'en
 « avait sucé qu'une petite parcelle

(7) *Biographie moderne, etc.*, 3^e édition, Lei-
 pzig, Besson (Paris), 1807, in-8^o.

léans, reine des Espagnes et des Indes, 5 vol. petit-in-12, avec miniatures et arabesques. Ce précieux manuscrit, que l'auteur commença en juillet 1739 et termina en décembre 1741, se trouvait, il y a vingt-cinq ans, dans le cabinet du maréchal Duroc. II. Un livre de *chant*, grand in-fol., écrit sur vélin, et qui servait pour l'office divin au chapitre de Sainte-Geneviève. III. *Matines et laudes de Noël*, selon le bréviaire romain, écrites en 1741, vol. in-12, relié en maroquin rouge, doublé de tabis. Il a été vendu à Paris, salle Sylvestre, le 13 juin 1816. P—RT.

GALLOT (JEAN-GABRIEL), né dans le Bas-Poitou, d'une famille protestante, vers le milieu du XVIII^e siècle, étudia la médecine à Montpellier, et acquit une juste célébrité dans sa profession. Fixé à Saint-Maurice-le-Girard, près la Chateigneraie, il publia l'ouvrage intitulé : *Recueil d'observations, ou Mémoire sur l'épidémie qui a régné en 1784 et 1785, dans la subdélégation de la Chateigneraie, en Bas-Poitou; suivi d'un supplément sur les maladies régnantes pendant l'année 1786, accompagné de notices sur les mêmes maladies dans les différents départements de la généralité du Poitou, Poitiers*, F. Barbier, 1787, in-4^o. Ce beau travail, qui avait remporté le premier prix à la Société royale de médecine de Paris, le 19 août 1786, fut imprimé aux frais du gouvernement. Gallot fut ensuite nommé député à l'assemblée constituante, où il devint secrétaire du comité de salubrité. Il publia alors : 1^o *Vues générales sur la restauration de l'art de guérir, lues à la séance publique de la société de médecine de Paris, le 31 août 1790, et présentées au comité de salubrité de l'assemblée nationale, le 9 octobre; suivies d'un plan d'hospices ruraux pour le soulagement des cam-*

pagnes, 1790, in-8^o. 2^o Observations sur le projet d'instruction publique, lu par M. Talleyrand-Périgord, au nom du comité de constitution, et sur le projet de décret sur l'enseignement et l'exercice de l'art de guérir, présenté par le comité de salubrité. 1791, in-8^o. Gallot mourut pendant la première révolution. C'est son fils qui siégeait à la chambre des députés lors de la révolution de 1830. F—T—X.

GALLUS (ANNIUS), l'un des lieutenants de l'empereur Othon, eut, avec Vestricius Spurrinna, le commandement des troupes qui furent tirées de Rome pour marcher contre celles que les généraux de Vitellius amenaient en Italie. Il conduisit la première légion au secours de son collègue, assiégé dans Plaisance par Cecina (*Voy. ce nom*, VII, 495), lorsqu'il reçut la nouvelle que les troupes de Vitellius repoussées dans une attaque meurtrière s'éloignaient en toute hâte; et ce ne fut pas sans peine qu'il parvint à calmer l'ardeur de ses soldats qui voulaient poursuivre les fuyards. Il prit position à Bedriac entre Crémone et Véronne, prêt à se porter où le besoin l'exigerait; mais Cecina, battu deux fois dans les environs de Crémone, ayant opéré sa jonction avec Valens, son collègue, reprit l'offensive, en s'avancant vers Bedriac, résolu de livrer une bataille qui terminerait la lutte entre les deux compétiteurs. Othon ouvrit l'avis d'accepter le combat; mais Gallus, ainsi que tous les généraux expérimentés, ne partagea point cette opinion du maître. Une chute de cheval qu'il avait faite quelques jours auparavant l'empêcha de prendre part à l'action qui décida du sort d'Othon (*Voy. ce nom*, XXXII, 232). Vitellius lui pardonna sans doute d'avoir servi sous son prédécesseur; il fut employé par Vespasien dans la guerre contre Civilis (*Voy. ce*

retour en Russie en 1819 au mois de novembre, il parcourut la Géorgie, ensuite le Chirvan et le Daghestan, situés sur la côte occidentale de la mer Caspienne, entre le Kour et le Térék; séjourna un an tant à Moscou qu'à Saint-Pétersbourg, et s'étant embarqué à Odessa, en octobre 1821, il navigua le long de la côte de la Circassie et de l'Abasie jusqu'à Bedout-Kalé; entra en Mingrétie, et fit à plusieurs reprises des excursions dans le pays arrosé par le Rion, le Phasé des anciens. Il avait obtenu une concession de terrain d'une étendue considérable, et voulait, en l'exploitant convenablement, faire connaître aux habitants tous les avantages qui résulteraient pour eux de l'adoption des procédés de culture, et des arts de première nécessité qu'ils ne connaissaient pas. Nommé consul de France à Tiflis, il profita de sa position pour réunir sur la Géorgie des renseignements exacts, et pour procurer à sa patrie des notions intéressantes sur le commerce de ces régions. Il revint en 1824 à Paris, où le gouvernement l'avait appelé pour le consulter, et en 1826 il retourna occuper son poste qu'il remplit jusqu'à sa mort: étant allé à Vartziké, au confluent du Quirili et du Khani en Imirethi, où étaient ses propriétés, il y succomba à ses fatigues le 27 mai 1833. On a de Gamba: *Voyage dans la Russie méridionale, et particulièrement dans les provinces situées au-delà du Caucase, fait depuis 1820 jusqu'en 1824*, Paris, 2 vol. in-8°, avec cartes et un atlas. On voit par ce titre que l'auteur ne publie que son second voyage. Comme dans le premier il n'avait porté ses pas que dans des pays sur lesquels on avait déjà beaucoup écrit, il se contenta de donner un mémoire intitulé: *Coup d'œil sur les colonies de la Russie méridionale; par un voyageur français qui les a visitées en 1818*; il fut inséré

dans les *Nouvelles annales des voyages*, t. II. Les détails que ce mémoire contient avaient alors le double mérite de la nouveauté et de l'importance. Gamba avoue franchement, dans sa relation, que son ignorance des langues orientales a pu lui faire commettre des erreurs; il ne se croit pas non plus assez versé dans les diverses branches de l'histoire naturelle, pour que ses observations locales puissent intéresser les savants. Son principal objet a été de diriger l'attention des commerçants sur des pays où il pense qu'ils peuvent se procurer avec profit des matières brutes et expédier de même avec bénéfice les produits de l'industrie française. Ce mobile tout patriotique décida Gamba, lorsque déjà l'âge lui prescrivait le repos, à affronter les périls d'un voyage lointain. Il n'a pas cessé un moment de recueillir des faits propres à éclairer notre gouvernement sur l'importance que nos relations commerciales peuvent acquérir dans les contrées où il avait voyagé, et sur l'extension qu'elles peuvent gagner dans l'Asie centrale. Peut-être s'est-il exagéré les avantages du négoce par terre pour le transport des marchandises de l'Inde en Europe; mais son opinion sur le gain qui doit revenir à la France de débouchés nouveaux paraît bien fondée. F.—s.

GAMBIER (lord JAMES), amiral anglais, naquit le 13 octobre 1756 aux îles Bahama, dont son père était gouverneur. Sa famille, l'une de celles dont la révocation de l'édit de Nantes priva la France, s'était élevée par ses propres mérites et ses alliances aux plus hautes distinctions dans sa nouvelle patrie. Il débuta très-jeune dans la marine, et prit part à la guerre d'Amérique pendant laquelle il combattit alternativement et toujours avec succès sur mer et sur terre. En 1793, lorsque la lutte maritime entre la France et l'Angleterre recommença avec un succès terrible:

ment, il fit partie de la flotte aux ordres de lord Howe. Dans le combat du 1^{er} juin 1794, il montait le vaisseau la *Désense*, de soixante-quatorze, qui fut le premier à couper la ligne ennemie et se vit successivement enveloppé par des pelotons de vaisseaux qui le désamparèrent. Nommé contre-amiral en 1795, vice-amiral en 1799, il quitta l'amirauté où son expérience l'avait fait appeler, pour prendre en 1801 le commandement en troisième de la flotte de la Manche. L'année suivante il passa à Terre-Neuve comme gouverneur de cette île et commandant en chef de l'escadre chargée de la protéger. Rentré à l'amirauté, il était déjà promu à la dignité d'amiral depuis 1805, lorsqu'il fut choisi pour diriger l'expédition contre le Danemark. On sait que Napoléon, renonçant subitement à son grand projet d'invasion de l'Angleterre, résolut de se rendre d'abord maître du continent européen afin d'en fermer tous les ports aux produits et au pavillon de cette puissance. De tous les états du nord, la Suède seule persista dans la volonté de se soustraire à ce blocus qui, dans la pensée de Napoléon, devait suffire pour paralyser le commerce de l'Angleterre et ruiner sa prépondérance navale et politique. Le Danemark, obligé de renoncer à une neutralité jusque-là maintenue avec honneur, allait se prononcer pour la France. Le ministère anglais vit le danger : il était réel ; mais il en exagéra encore la portée afin d'atténuer l'effet de l'attentat qu'il méditait. Le 11 août 1807, une flotte de vingt-quatre vaisseaux de ligne, de vingt-cinq frégates et d'un grand nombre de transports portant douze mille hommes, passa le Sund sous le commandement de Gambier, pour agir de concert avec le général Cathcart, contre le Danemark et protéger la Suède. Gambier alla jeter l'ancre à Elsenour et ordonna au com-

modore Keates d'intercepter dans le grand Belt toute communication entre la Seeland, la Fionie et, par conséquent, entre le Jutland, le Schleswig et le Holstein. L'héroïque résistance opposée aux divers pelotons de l'escadre légère par les canonniers danoises, fit renoncer à l'attaque par mer. Le 16 août les troupes anglaises débarquèrent à Wisbeck, village situé à dix milles au nord de Copenhague. Dès le lendemain, la capitale se trouvant complètement investie, lord Cathcart et l'amiral Gambier adressèrent une proclamation aux habitants. Ce document est d'une trop grande importance historique pour que nous ne le reproduisions pas, au moins par extrait.

« Les derniers traités, disaient les gé-
 « néraux anglais, ayant accru l'in-
 « fluence de la France sur le continent
 « au point de ne plus permettre au
 « Danemark de maintenir sa neutra-
 « lité, S. M. britannique avait envoyé
 « à S. M. danoise des négociateurs
 « chargés de lui demander les explica-
 « tions que les circonstances exigent,
 « et son concours dans les mesures qui
 « peuvent offrir quelque sécurité con-
 « tre les nouveaux malheurs que les
 « Français méditent, en se rendant
 « maîtres de la marine danoise. Elle a
 « donc jugé convenable de demander
 « le dépôt temporaire des vaisseaux de
 « ligne danois. Ce dépôt paraît si in-
 « dispensablement nécessaire que S.
 « M. a cru devoir à son peuple d'en
 « appuyer la demande par une flotte, et
 « une armée. Habitants de la Seeland,
 « nous descendons sur vos rives, non
 « comme ennemis, mais pour notre
 « propre défense, et pour empêcher de
 « tourner contre nous vos forces na-
 « vales; nous demandons un dépôt; si
 « on l'accorde, les vaisseaux danois
 « seront rendus à la paix générale;
 « toutes nos forces sont prêtes à agir,
 « mais il n'est pas encore trop tard
 « pour que la voix de la raison se fasse

« entendre. » Cette proclamation étant restée sans effet, l'attaque commença le 19. Ce ne fut que le 5 sept. que le général Paymann, gouverneur de Copenhague, se décida à demander un armistice, malgré l'énergique opposition de l'amiral Bille (*Voy.* ce nom, LVIII, 285), chargé en second de la défense. Cet armistice accordé, la capitulation fut réglée, et le 7 la citadelle, l'arsenal, ainsi que toute la flotte furent livrés aux Anglais. La flotte se composait de dix-huit à vingt vaisseaux, nous ne pouvons fixer au juste le nombre; seize frégates, cinq bricks et vingt-neuf chaloupes canonnières. On évalua la perte, pour le Danemark, sans y comprendre les neuf mille maisons incendiées par le bombardement, à vingt millions de francs. Ce bombardement dura cinq jours; il ne coûta aux Anglais que deux cent cinquante-neuf tués ou blessés. Gambier fut élevé à la dignité de baron avec jouissance d'une pension de deux mille livres sterling (cinquante mille francs). Il accepta le titre honorifique, et refusa noblement la récompense pécuniaire. En mai 1808, il quitta l'amirauté, où il n'avait cessé de donner des preuves du zèle le plus assidu, le plus éclairé, pour prendre le commandement en chef de la flotte de la Manche, destinée à resserrer le blocus de nos ports, et à préserver la Grande-Bretagne de toute tentative d'invasion. Informé que l'escadre de Brest, trompant la vigilance de la division qu'il avait chargée de la surveiller, s'était réunie à celle de Toulon et de Rochefort à l'île d'Aix, il fit sa jonction avec le contre-amiral Stopford, et vint jeter l'ancre, le 17 mars 1809, sur la rade des Basques. Son escadre se composait de onze vaisseaux de ligne, le *Caledoni* de cent vingt, qu'il montait, le *César* et le *Gibraltar*, de quatre-vingts; le *Héro*, le *Donegul*, la *Résolution*, le *Theseus*, le *Valiant*,

l'*Illustrious*, la *Bellona* et le *Revanche*, de soixante-quatorze; plus, d'une division de six frégates et de onze corvettes qu'il fit stationner à un mille en avant, entre l'île d'Aix et la Rochelle. — L'escadre française, mouillée en rade de l'île d'Aix sous les ordres du vice-amiral Allemand, se composait de onze vaisseaux de ligne, l'*Océan*, de cent dix-huit canons, monté par l'amiral; le *Foudroyant* et la *Ville de Varsovie*, de quatre-vingts; le *Tonnerre*, le *Cassard*, le *Régulus*, l'*Aquilon*, le *Touroille*, le *Patriote*, le *Jemmapes*, de soixante-quatorze, et le *Calcutta*, de soixante; plus, des quatre frégates, l'*Indienne*, l'*Hortense*, la *Pallas* et l'*Hébé*. Gambier, dans une dépêche du 11 mars, écrivit à l'amirauté: « Les « bâtiments de l'ennemi sont très-ex- « posés au feu des brûlots; c'est un « horrible moyen de guerre, et l'en- « treprise serait très-hasardeuse, pour « ne pas dire désespérée; mais il se pré- « senterait beaucoup de volontaires. » Dès le 7 du même mois, l'amirauté, ayant résolu d'employer ce moyen extrême, avait fait préparer des brûlots. Le capitaine Cochrane, très-bon praticien de cette partie de la côte de France, fut choisi pour exécuter, sous la direction de l'amiral, une entreprise qu'il déclarait, non seulement possible, mais facile. Il fut bientôt suivi d'un grand nombre de transports chargés d'artifices et de matières combustibles, et de bâtiments armés en brûlots. L'amiral Allemand, pénétrant dès le principe les projets de l'ennemi, avait établi une estacade à cinq encablures de la première ligne d'embossage de ses vaisseaux. Il voulut en établir une seconde en arrière de la première, mais la pénurie des magasins de la marine à Rochefort ne permit pas de lui en fournir les matériaux. Le 11 avril au soir l'attaque commença; vingt-huit bâtiments enflammés furent successivement

dirigés contre nos vaisseaux qui, débouchant de les côtes, durent voyer leur pouce. L'attaque se renouvela le 13; la *Cahotta*, la *Ville de Varsante*, l'*Agullon*, assaillis séparément par une division de trois vaisseaux, quatre frégates, des corvettes et la flûte, se rendirent. La *Tonnerre* fut incendiée par son équipage qui, de même que la plupart des équipages des vaisseaux que nous vaudra de nommer, parvint à s'échapper. L'escadre française, renouant à un combat où la défense était devenue impossible, voulut entrer dans la Chiaronta; une partie resta dénichée dans la vase et fut alternativement canonnée jusqu'au 24, la frégate l'*Inferno* s'était incendiée le 16, lorsque l'ennemi se rendit maître de la rade de l'île d'Aix. Enfin le 29, l'amiral Gambier fit voile pour l'Angleterre. Un différend s'était élevé entre lui et le capitaine Cochrane qui eût voulu profiter plus complètement du désastre dont il avait été le principal instrument. Informé que l'intention de lord Cochrane était de s'opposer dans la chambre des communes à la motion qui serait faite de voter des remerciements à l'amiral, Gambier provoqua son propre jugement et fut honorablement acquitté. La motion passa aux communes à une forte majorité, et à l'unanimité à la chambre des lords. En 1811, à l'expiration des trois années que dure ordinairement le commandement de la flotte de la Manche, Gambier retourna dans ses foyers pour ne les plus quitter. Il fut nommé, en 1814, l'un des commissaires chargés de poser les bases de la paix entre l'Angleterre et les États Unis. A cette occasion il reçut le grand' croix de l'ordre du Bain. Il mourut le 19 avril 1843 en une de ses terres, située près d'Uxbridge. Une pitié tolérante était en lui le principe des plus nobles qualités, et ses dernières années furent consacrées à la bienfaisance. Cit.—v.

GAMBICIONI ou DE GIAN MATTEONICO ou DE ANTONIO (ANON), l'un des plus célèbres jurisconsultes du XV^e siècle, était d'Arezzo, petite ville de Toscane. Il fréquenta dans sa jeunesse les principales universités de l'Italie, et eut le bonheur de compter parmi ses maîtres Jean d'Ankole, Paul de Castro, etc. Ayant reçu le baccalauréat à Bologne, il fut pourvu de la charge d'assesseur au tribunal de Pérouse, et il remplit ensuite les mêmes fonctions à Rome et à Città di Castello. Plus tard il fut revêtu de la dignité de lieutenant de procureur à Rome; et enfin il obtint la place de questeur ou supérieur à Norcia, dans l'Ombrie. Accusé de malversation dans l'exercice de cette place il fut mis en prison; et, si les jurisconsultes d'Italie ne se fussent réunis pour solliciter sa grâce, il aurait terminé ses jours sur un échafaud. On peut conjecturer cependant qu'il était victime de quelque calomnie, puisque, à peine sorti de prison, il fut nommé professeur des institute à l'académie de Ferrare. Il remplit quelque temps la même chaire à Bologne; mais, en 1445, il était déjà de retour à Ferrare dont il ne s'éloigna plus que momentanément; il jouissait d'un traitement de mille livres, somme très considérable pour cette époque. En 1454 il fit un voyage à Milan. Son nom cesse de figurer sur le tableau des professeurs de Ferrare en 1465, et l'on croit que cette année fut celle de sa mort. Mazzuchelli lui a consacré dans les *Scritture Italiane*, t. 1, 999, une notice fort exacte, tirée en grande partie de la *Fie de ce jurisconsulte* par Thom. Diplovatino (*Op.* ce nom, XI, 417). Les ouvrages de Gambicioni ont joué pendant long temps d'une juste célébrité; mais ils ne sont plus recherchés qu'à raison de leur date, et comme des monuments typographiques. Les principaux sont : 1. *Tractatus maleficio-*

rum cum omnibus additionibus, Mantoue, Petrus Adam, 1472, gr. in-fol. de 128 f. première édit., et le premier livre imprimé dans cette ville. Une autre édition, également de 1472, est décrite par le P. Audifredi dans le *Catalog. edit. Romanor.*, 121. On fait encore quelque cas de l'édit. de Paris, Gering, 1476, in-4°. II. *Lectura super institutis*, Rome, 1478, 2 vol. in-fol., édit. princeps, très-rare. III. *Solemnis et aursa lectura super titulo de actionibus institutionum*, Toulouse, 1480, in-fol. IV. *Tractatus de criminibus*, Paris, Gering, 1476, in-fol. On peut consulter, pour le détail des ouvrages de Gambiglioni et de leurs différentes éditions, les *Annales typograph. de Panzer*.
W—s.

GAMELIN (JACQUES), peintre, naquit à Carcassonne en 1739. Son père, qui le destinait au commerce, le fit entrer dans les bureaux de M. de Puymaurin, syndic-général des états de Languedoc, et directeur de la manufacture royale des draps de Toulouse. Moins occupé de se mettre au fait des opérations de banque que de cultiver son goût pour les arts, Gamelin couvrait les marges de son registre, de dessins à la plume, sans doute très-incorrects, mais dont la hardiesse et l'originalité décelaient un véritable talent. M. de Puymaurin s'en aperçut, et, à force d'instances, obtint du père de Gamelin qu'il lui permit de suivre sa vocation. Après avoir fréquenté cinq ans les cours de l'académie de Toulouse, nouvellement fondée, il vint à Paris, mérita le grand prix de peinture et fut envoyé suivant l'usage à Rome, où il se montra le digne émule de Vien et de David dont la réputation devait dans la suite éclipser la sienne. Épris des charmes d'une jeune Romaine, il l'épousa et revint en France avec elle. Il fut en 1774, nommé professeur à l'académie de Tou-

louse; et, deux ans après, directeur de celle de Montpellier. Il se démit bientôt de cette place, et parcourut le Languedoc, laissant dans les principales villes des tableaux, qui, sans être tous des chefs-d'œuvre, méritent de fixer l'attention du connaisseur. L'âge ne diminua point son étonnante activité. Lors de la guerre d'Espagne, en 1794, il se rendit à l'armée des Pyrénées orientales, et il en fut nommé peintre, avec le rang et le traitement de capitaine de génie. A la création des écoles centrales, il fut fait professeur d'histoire et de dessin à celle du département de l'Aude; fixé par cette place à Carcassonne, il y mourut le 12 oct. 1803. Le musée de Toulouse possède de cet artiste deux grands dessins au lavis représentant : *Achille* traînant le corps d'*Hector* autour des murailles de Troie; et *Ulysse* chassant les amants de sa femme. Ces deux morceaux sont très-estimés; on fait aussi beaucoup de cas des *esquisses* de Gamelin qui représentent diverses scènes de l'armée des Pyrénées. Cet artiste pêche par le coloris; ses figures sont en général trop courtes, et il n'a pas toujours su se défendre du faux goût de l'ancienne école française; mais ces défauts sont rachetés par une grande chaleur de composition et par la correction du dessin. On doit à Gamelin : *Nouveau recueil d'ostéologie et de myologie d'après nature*, etc., Toulouse, 1779, 2 vol. in-fol. max., comprenant plus de cent pl.; le premier vol. est orné du portrait de Puymaurin, son premier protecteur, dont il resta constamment l'ami. La *Biographie toulousaine* contient une notice sur Gamelin, I, 475. W—s.

GAMON (CHRISTOPHE DE), poète français, était né vers 1575 (1), à Annonay, de parents protestants.

(1) Son portrait porte qu'il avait 23 ans en 1599. C'est d'après cette indication qu'on a cru pouvoir placer sa naissance vers 1575.

Son père, Achille de Gamon, avocat, a laissé des *Mémoires sur les guerres civiles du haut Livarais*, que le marquis d'Aubais a publiés dans les *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France*, II^e partie, 56. Ophélie dès son bas âge, Christophe eut bientôt à soutenir un procès qui lui causa tant d'ennuis qu'il déclare que, sans sa confiance en Dieu, il se serait ôté la vie. La culture des lettres put seule lui procurer les consolations et le repos dont il avait besoin. Il lut les ouvrages des philosophes, mais sans adopter aveuglément leurs opinions. « L'autorité d'aucun, dit-il, n'esclave si fort mon jugement qu'il descende de tout du bon plaisir de ceux qui nous ont précédés. » (Préf. de la *Semaine*.) Ayant adopté, du moins en partie, le système de Copernic, il chercha, l'un des premiers, à le propager en France, en l'expliquant dans la *Semaine*, poème qu'il composa pour l'opposer à celui de du Bartas (Voy. ce nom, III, 435), qui n'avait fait que mettre en vers les opinions de l'ancienne physique. Il fallait alors du courage pour soutenir que les cieux ne sont point solides et qu'ils ne se meuvent point; que les astres suspendus et non pas attachés au firmament accomplissent leurs révolutions dans un espace de temps soumis aux lois du calcul. Ces vérités, aujourd'hui si vulgaires, furent vivement attaquées par le conseiller Rivière, dans les notes sur sa traduction du *Zodiaque de la vie humaine* (Voy. MANZONI, XXVI, 551). Ce fut sans doute pour ne pas trop choquer les préjugés de son temps que Gamon, dans son poème, n'osa point admettre le mouvement de la terre comme prouvé (2). Il était trop

instruit pour n'en pas être convaincu. Tout en combattant dans du Bartas les erreurs du physicien, il l'admirait comme poète (3); et dans toutes les occasions il lui prodigue les éloges les plus exagérés. Gamon n'avait guère plus de trente ans lorsqu'il composa cet ouvrage. Cependant il semble se plaindre d'éprouver déjà les premières atteintes de la vieillesse. « Ma Calliope, » dit-il dans sa préface, ayant conçu « tard cette entreprise, est contrainte « d'en précipiter la naissance, ne pouvant attendre le terme de sa maturité. » La supériorité de son esprit ne l'empêcha pas de partager quelques-uns des préjugés de ses contemporains. Le même homme qui tournait en ridicule les rêves de l'astrologie judiciaire était confiant dans les trompeuses promesses des alchimistes; et l'on voit, par un de ses ouvrages, qu'en dépit de sa belle devise, *Virtus mihi curior auro*, il avait essayé de découvrir la pierre philosophale. Gamon vivait encore en 1619, mais on ignore la date de sa mort. On connaît de lui : I. *Les pescheries divisées en deux parties*, où sont contenus par un nouveau genre d'écrire, et sous des aussi beaux que divers enseignements, les plaisirs innocents de la mer et de l'eau douce, Lyon, 1599, in-12. Ce petit volume, très-rare, est orné du portrait de l'auteur en médaillon sur bois. II. *Le jardinet de poésie*, ibid., 1600, in-12, avec le même portrait (4). III. *La semaine ou création du monde, contre celle de du Bartas*, ibid., 1609, in-12; Niort, 1615, in 12. De ces deux éditions on préfère la seconde qui est mieux imprimée. Ce poème, dont on

(1) Je plus fort que toi lue de la raison éloigne.

(2) Bartas, grand bonheur, honneur de la tin colgne.

Ibid., ch. V.

(3) Cependant quelques personnes attribuent le *Jardinet* à Théodore de Gamon, son frère. Voy. *Nouvelles recherches sur la France*, t. 30.

(4) Je ne dis point pourtant que notre rond
est pour

En chaque jour parfait parlasse un même tour.
La Semaine, ch. IV.

analyse dans *l'Année littéraire*, 1799, VIII, 213 et 349, est curieuse qu'il donne une idée assez l'état des connaissances en physique histoire naturelle au commencement du XVII^e siècle. On voit dans tant que Gamon n'admet point, du Bartas, l'existence du chaos, conséquent que la matière en tirée. Suivant lui l'œuvre de Dieu a été le produit spontané de Dieu. Dans le second

bat de Platon les fantaisies idéales,

ature de l'âme, sur les êtres inanimés, etc. Il y montre aussi que les astres sont des astres dont le cours est ruiné par les lois de l'univers; leur apparition ne peut pas être, on le croyait alors, le présage ou l'annonce de quelques grands événements dans le troisième, il rejette l'existence que l'on donne encore aujourd'hui au flux et reflux de la mer (5); on ne peut dire qu'en imprimant ce mouvement à la mer Dieu a voulu purger de ses immondices et l'entrée des vaisseaux dans les V. *Le trésor des trésors*. Ce livre qui roule sur la pierre philosophale fut d'abord imprimé dans le *Journal de poésie*. On le retrouve dans *Muses ralliées* et dans *Les Muses françaises*, deux recueils du XVIII^e siècle. Enfin il a été publié séparément, 1610, in-12, avec un commentaire de Henri de Lintiant, sieur de Lintiant. *Le Catalogue* de Filheul, indique cependant cet ouvrage inédit. Cette erreur est relevée dans *Journal de Paris*, 1779, t. V—5.

AMON (FRANÇOIS-JOSEPH), journaliste, de la même famille que

astre au front argenté ne règle aucun mouvement.
du reflux le rauque mouvement.

La Semaine, ch. III.

le précédent, naquit à Entraigues dans le Vivarais, vers 1760. Après avoir étudié le droit à Toulouse, il s'y fit recevoir avocat peu de temps avant la révolution. Remarqué dès-lors pour de brillants plaidoyers et quelques discours dans les assemblées électorales, il fut nommé en 1791 député suppléant du département de l'Ardèche à l'assemblée législative, où il ne tarda pas à remplacer Valadier qui donna sa démission. Gamon prit peu de part aux discussions de cette assemblée où il siégea au côté droit. Envoyé l'année suivante par le même département à la Convention nationale, il s'y lia dès le commencement avec le parti de la Gironde. Dès qu'il fut question du procès de Louis XVI, il demanda que ce prince fût entendu avant d'être décrété d'accusation. N'ayant pu obtenir que l'on fit droit à une aussi juste réclamation, il vota néanmoins ensuite pour la culpabilité et même pour la mort, avec la condition toutefois qu'il y serait sursis jusqu'à l'envahissement du territoire par les puissances coalisées. Il se prononça aussi pour l'appel au peuple avec un courage qui ne peut être bien apprécié que par ceux qui ont vécu dans ces temps de barbarie. « Je dis oui », s'écria-t-il, « en dépit des poignards levés sur « ma tête, parce que tel est le cri de « ma conscience... » S'étant montré de plus en plus opposé au parti de la montagne, il signala dès le 10 mars à la Convention les complots formés contre les députés de la Gironde et les moyens que les Jacobins employaient pour faire occuper les tribunes par leurs affidés et surtout par des femmes qui, dès le matin, en obstruaient l'entrée. Soutenu par Lakanal et Henri Larivière, il eut à ce sujet une vive altercation avec Marat. Il montra encore beaucoup de courage par sa résistance au triomphe de Robespierre le 31 mai et le 2 juin 1793. Dans cette dernière

journée il n'échappa à la proscription des 73, que parce qu'un besoin naturel l'obligea de sortir de la salle, au moment où le décret allait être rendu, et qu'il trouva les portes fermées lorsqu'il voulut rentrer. Il sortit de Paris, caché dans une charrette de foin, et parvint à gagner la Suisse où il se maria et resta jusqu'à la chute de Robespierre. Ayant repris sa place à la Convention nationale, il s'y lia d'abord avec le parti qui réagissait si fortement contre les agents de la terreur. D'un esprit toujours conciliant et modéré, il proposa à l'occasion de la solennité du 10 août qui se célébrait alors, que l'on établit une fête consacrée à la *réconciliation*; cette proposition, comme on le pense bien, resta sans résultats. Gamon concourut dans le même temps à plusieurs mesures de réparation et de justice, notamment à la restitution des biens confisqués aux héritiers des condamnés. « Vous respectez trop le peuple, dit-il à ses collègues, vous vous respectez trop vous-mêmes, pour vouloir, en retenant ces biens, associer la Convention et le peuple aux brigandages, aux crimes de vos derniers tyrans, qui, non contents d'assassiner pour s'emparer des dépouilles des morts, osaient encore se jacter de leur scélératesse, et venaient à cette tribune proférer ces mots atroces : *Nous buttons monnaie sur la plume de la Révolution.* » Après le triomphe de la Convention sur le parti des Jacobins, dans les mémorables journées des 2 et 3 prairial an III (juin 1795), Gamon demanda encore avec beaucoup d'énergie la punition de tous les agents de la terreur : « Lorsque l'indignation publique, dit-il, se prononce de toutes parts contre ces monstres ; lorsque la France entière, au nom de l'humanité, vous demande leur juste châtement, pourriez-vous ne pas appesantir le glaive de la

« loi sur leurs têtes coupables?... Vous lez-vous par des lenteurs criminelles vous faire accuser de faiblesse ou de complicité avec des scélérats?... Non, vous pousserez dans l'abîme, que leurs forfaits ont creusé sous leurs pas, tous les tyrans, tous les proconsuls modernes. Vous ne leur permettrez pas de conspirer plus long-temps dans cette enceinte sacrée, ni d'empoisonner l'air que nous respirons... L'impunité enhardit le crime; elle avilit le gouvernement... » Mais toutes ces belles exhortations demeurèrent sans effet, par la raison bien simple que la majorité de la Convention était elle-même complice de tant de crimes. La commission de neuf membres que Gamon proposa de créer pour désigner les coupables ne fut pas nommée, et quelques mois plus tard la révolution du 13 vendémiaire vint faire sortir de prison tous les terroristes qui, comme ceux de Lyon, de Bourg, de Tarascon, de Marseille, etc., n'avaient pas été immolés par l'indignation publique. A cette époque du 13 vendémiaire, Gamon, qui avait craint que le royalisme ne profitât de la réaction contre-révolutionnaire, s'était joint à la majorité de la Convention qui avait encore plus que lui des motifs pour redouter ce résultat. Ayant alors demandé, au nom du comité de salut public dont il faisait partie, que l'assemblée adressât une proclamation aux habitants de la capitale pour leur faire connaître ses motifs, Chénier s'opposa avec force à cette proposition, et la fit rejeter en déclarant qu'il n'y avait plus de salut pour la Convention nationale que *dans la victoire ou la mort*. Quelques jours plus tard Gamon, se trouvant compromis dans les papiers qu'on avait saisis chez l'agent royaliste Lemâtre, se justifia en signalant à la tribune son compatriote d'Entraigues comme un intrigant qui avait d'abord été un ardent

révolutionnaire et qui, devenu agent des Bourbons, avait parlé de lui sans le connaître dans une de ses lettres à Lemaitre. Après la dissolution de la Convention nationale, Gamon entra par le sort au conseil des Cinq-cents, où il siégea jusqu'en 1797. Nommé alors président du tribunal criminel de l'Ardeche, il devint bientôt juge au tribunal d'appel à Nîmes. En 1806 il vint à la tête d'une députation de son département féliciter Napoléon sur ses victoires, et il profita de l'occasion pour présenter à l'empereur un drame de sa composition, qu'il avait fait imprimer sans qu'il eût été joué et qui ne le sera probablement jamais. Le sujet de cette pièce était *La mort de Beurepaire*, commandant de Verdun en 1792 (*Voy. BEUREPAIRE, LVII, 418.*) Un peu plus tard, Gamon devint président de chambre à la cour impériale du Gard. Mis à la retraite en 1814, lors du retour des Bourbons, avec une pension de 1800 francs, il reprit ses fonctions en 1815 lors du triomphe momentané de Napoléon, et fut à la même époque un des députés de l'Ardeche à la chambre des représentants, où il ne prit la parole qu'une seule fois, le 28 juin, après l'abdication de Napoléon et quand les alliés menaçaient la capitale. Gamon ne vit de remède à tant de maux que dans le rétablissement de la constitution de 1791, sans désigner celui qui devait être roi. « Je demande seulement, » ajouta-t-il, avec un accent de candeur qui fit sourire ses collègues, « qu'il soit juste et bon. » Huit jours après, la chambre fut dissoute; Louis XVIII entra dans Paris, et Gamon fut encore une fois éloigné des fonctions publiques. Il conserva sa pension; mais il ne put se soustraire en 1816 à la loi d'exil prononcée contre les régicides. Il se réfugia alors pour la seconde fois en Suisse, où après quelques mois de séjour il obtint du gou-

vernement de Louis XVIII la permission de venir habiter la terre qu'il possédait à Entraigues. C'est là qu'il est mort en novembre 1832. On a encore de lui : I. *Cléopâtre*, tragédie en 5 actes et en vers, Amsterdam, sans nom d'imprimeur, 1788, in-8°. II. Un recueil de *poésies*, Privas, 1803, in-8°. III. *Exposé de ma conduite politique depuis le 20 mars jusqu'au 7 juillet 1815*, etc. Il a laissé manuscrite une traduction en vers du *Télémaque* de Fénelon. M—Dj.

GANDOGER de Foigny (PIERRE-LOUIS), médecin, né à Lyon, le 6 août 1732, reçut d'abord une éducation fort incomplète; mais ayant eu l'occasion de connaître le célèbre Clairaut qui le prit en amitié, il fit, sous cet habile maître, de grands progrès dans l'étude des mathématiques. Il voulait être ingénieur, le hasard le fit médecin. Un de ses amis ayant cherché à l'effrayer, en le rendant témoin des dissections qui s'opéraient à l'amphithéâtre où le docteur Petit donnait ses leçons d'anatomie, éveilla au contraire en lui le désir de connaître l'organisation humaine jusque dans ses ramifications les plus déliées. Dès lors sa vocation fut déterminée, et le lendemain il suivait déjà les cours de la faculté de médecine. A peine était-il reçu docteur, que le ministre voulut l'envoyer au Canada; mais ce pays avait passé sous la domination des Anglais; il fut donc obligé de rester à Paris où il se déclara un des plus chauds partisans de l'inoculation. M. de La Galissonnière, chancelier du roi Stanislas, qui avait entendu parler de son mérite, l'attira en Lorraine et le fit nommer médecin consultant du roi de Pologne, professeur d'anatomie et de botanique à l'université de Nancy. Dans son infatigable activité d'esprit, Gandoger cultivait à la fois les lettres et se livrait à des expériences en grand sur différentes bran-

ches de l'agriculture. Il avait à sa disposition pour ses essais la terre de Neuveville-sur-Moselle appartenant au chancelier; ce vaste domaine lui dut plus d'une amélioration utile. Des talents si variés lui ouvrirent les portes de l'académie de Nancy. Il y prononça pour sa réception un discours sur la meilleure manière de conserver les grains, où il faisait connaître le résultat de ses recherches et de ses expériences, pour l'application des procédés inventés par Duhamel du Monceau. L'excès du travail et la fougue de son imagination à laquelle il ne savait pas résister usèrent peu à peu ses ressorts. Miné par une maladie de langueur « il parlait « froidement de sa dissection pro- « chaine à ses confrères. Il traçait en « quelque sorte la route au scalpel « qui devait chercher dans son cadavre « les causes de sa maladie.» (1) Il succomba le 5 août 1770. François (de Neufchâteau), alors âgé de 20 ans, prononça son éloge dans la séance publique de l'académie de Nancy, le 14 novembre suivant. Solignac, secrétaire perpétuel, paya aussi son tribut à la mémoire du docteur Gandoger, mais sa notice est restée manuscrite. Le principal ouvrage qui a fondé la réputation de Gandoger est un *Traité sur la pratique de l'inoculation*, Nancy, 1768, in-8° de XVI et 500 p.; nouvelle édition, 1786, in-8°. L'exposition des méthodes suivies dans les différents modes d'inoculation et le traitement des personnes inoculées par les plus célèbres médecins du temps, est précédée d'une histoire complète de cette pratique importée d'Orient en Europe, et répandue ensuite dans le monde entier. Le docteur Dezoteux (*Voy. ce nom*, XI, 278) a fourni à l'auteur un grand nom-

bre de notes et d'observations, relatives surtout aux essais qu'il avait faits en Angleterre, à la suite de l'ambassade du comte de Guerchi. Il ne crut sans doute reprendre que son bien en publiant, avec le docteur Valentin, un *Traité historique et pratique de l'inoculation*, Paris, an VIII (1799), in-8°, dans lequel ils avaient fait entrer les articles les plus importants de l'ouvrage original. Ils ne rendirent pas moins justice aux travaux de leur prédécesseur. « On peut dire du vertueux « Gandoger, que le succès a récom- « pensé son zèle; il a eu la satisfaction « de voir son livre accueilli et généra- « lement approuvé.» (Préface, p. 13.) Les deux éditions du *Traité pratique de l'inoculation* passèrent en grande partie à l'étranger. On doit encore à Gandoger une édition du *Traité des vertus des plantes* d'Antoine de Jussieu, avec des notes, Paris, 1772, in-12.

I—M—X.

GANIDOLFI (GAETANO), peintre, dessinateur et graveur, naquit le 30 août 1734, à San-Matteo del Decima dans le Bolonèse. Doué d'un génie extraordinaire, il jouissait d'une plus grande célébrité si son excessive modestie et son désintéressement ne l'avaient tenu caché, pour ainsi dire, au sein de sa famille. Appelé plusieurs fois à remplir des places honorables et lucratives dans les différentes capitales de l'Europe, il préféra constamment à ces brillants avantages une vie tranquille, au milieu de ses compatriotes, heureux de leur affection, et se trouvant assez honoré par le titre de premier professeur de l'école de Bologne. La suavité du coloris et l'harmonie du clair-obscur distinguent toutes ses compositions, et principalement ses admirables fresques. Si, dans ses tableaux, il s'abandonne quelquefois à la fougue de son génie, et pèche contre l'ordonnance du sujet, ce défaut est amplement racheté

(1) *Eloge historique de M. Gandoger*, par M. François, Nancy, 1770, in-8°, p. 44. Cet opuscule a été omis dans la liste de ouvrages de François de Neufchâteau, tom. LXIV, p. 451.

par la correction du dessin et par la grâce de l'expression qu'on remarque dans ses ouvrages. Supérieur dans toutes les manières de dessiner, il l'était surtout dans le dessin à la plume. On ne peut rien imaginer de plus spirituel et de plus parfait que les groupes de têtes, et les figures mi-corps qu'il jetait sur le papier comme en s'amusant. Ces fantaisies d'artiste sont très-recherchées des connaisseurs; aussi trouve-t-on de nombreux *griffoni* de Gaëtano dans les cabinets des curieux de toute l'Italie (1). Quoiqu'il n'ait jamais fait de la gravure qu'un délassément, il ne s'est pas montré moins supérieur dans ce genre que dans tous ceux qu'il a cultivés. La *Nativité du Sauveur* et l'*Adoration des Bergers*, deux morceaux qu'il a gravés d'après les fresques de Nicol. dell'Abbate, font vivement regretter qu'il n'ait pas produit un plus grand nombre d'estampes (Voy. le *Manuel d'Huber*, IV, 164). Gaëtano mourut subitement à Bologne le 30 juin 1802. Ses obsèques furent célébrées, aux frais de la ville, à Saint-Jean *in monte*, avec une pompe vraiment royale. Tous les artistes, peintres, musiciens, sculpteurs, architectes et poètes contribuèrent à l'éclat de cette cérémonie. Son *éloge funèbre* par Grilli, trouvé digne de celui dont les talents et les vertus y sont retracées, a été imprimé in-fol. avec la *description* des obsèques. Plus tard les magistrats de Bologne ont élevé à cet artiste, regardé comme le dernier peintre de l'école des Carraches, dans le cimetière de la Chartreuse, un tombeau qui par sa magnificence ne le cède à aucun de ceux dont il est entouré. Parmi les tableaux de ce maître, Lanzi, dans son *Histoire de la peinture*, signale l'*Assomption de la Vierge* à Sainte-Marie *dellu vita*, les *Noces de Cana* dans le réfectoire de Saint-Sau-

veur, à Bologne; la *Mort de Socrate*, dans le palais épiscopal de Foligno, et le *Martyre de saint Pantaléon*, dans l'église des Hiéronymites, à Naples:— *Ubaldo* GANDOLFI, frère aîné de Gaëtano, né en 1728, fut aussi peintre et dessinateur; mais il s'est principalement distingué par son talent pour la sculpture. Parmi ses ouvrages on cite les *Prophètes*, dans l'église Saint-Julien de Bologne, dont le style vigoureux et grandiose est très-remarquable. Sa connaissance du nu et sa profonde intelligence de l'anatomie avaient fait adopter ses modèles dans les écoles de dessin. Choisi pour peindre la coupole de l'église Saint-Vital à Ravenne, il tomba malade en arrivant dans cette ville, et mourut en 1782, âgé seulement de cinquante-trois ans. W—s.

GANDOLFI (le père BARTHÉLEMI), professeur de physique à Rome, naquit le 24 février 1753, au village de Torria dans le marquisat d'Oneglia. Il y fit ses premières études, et fut reçu au collège des prêtres des écoles pieuses à Ancône le 25 février 1772; c'est là qu'il termina son noviciat. Sur l'ordre du supérieur il se rendit à Rome où il se perfectionna dans la philosophie, la physique et la théologie. Il fut ensuite envoyé à Pola comme professeur de grammaire, et plus tard à Nocera comme professeur de belles-lettres; mais ayant montré un goût spécial pour les sciences philosophiques, il fut, en 1779, désigné professeur à Ravenne où il demeura pendant cinq ans. Le collège Nazareno de Rome a toujours été sous la direction spéciale des frères des écoles pieuses. Gandolfi y fut appelé en 1784, par le général de l'ordre pour professer la philosophie et les mathématiques, et, marchant sur les traces des pères Canowai et Riccio, il introduisit l'enseignement de cette science par le moyen de l'analyse, méthode qui eut beaucoup de succès et fut

(1) La plus belle suite de dessins à la plume de Gaëtano se voit à Londres dans le cabinet royal.

approuvée par Passuti, alors professeur à l'université de la *Sapienza*. La réputation de Gandolfi s'accrut de jour en jour : à la mort du père Fonda en 1792, il lui succéda dans la chaire de philosophie de cette université; c'est lui qui donna à Rome une grande impulsion aux études de la physique et de la chimie, en faisant abandonner les théories fort obscures de Stahl, théories alors en vigueur d'après les principes de Musschenbrœck et de Boërhaave; les étudiants n'avaient pas la moindre connaissance des découvertes faites par Priestley, par Bergman et Lavoisier qui avaient éclairci les ténèbres répandues sur la théorie du phlogistique, qui avaient établi une nouvelle nomenclature et fait adopter pour base de la science chimique le résultat des faits et des expériences. Gandolfi ne brillait pas par l'élegance de la diction, mais, ce qui est plus essentiel, il avait de l'ordre et de la clarté; il fit tourner la science au profit du commerce et de l'agriculture, et fut aussi le premier à faire connaître à Rome les théories de la chaleur proposées par le comte de Rumford, qu'il appliqua lui-même à la nouvelle construction des fabriques à briques-terres, des fours et des cheminées. La Romagne et ses universités doivent au père Gandolfi les plus célèbres professeurs qu'elles possèdent; presque tous ont été ses élèves. Au milieu des peines qu'il se donnait pour aplanir les difficultés de l'enseignement, il a publié plusieurs ouvrages importants : I. *Memoria sulla cagione del terremoto*, Rome, 1787, in 8°. II. *Lettera al signor presbitero Duria sulla fufca Ardenia*, ibid., 1789, in 8°. III. *Trattato sopra gl' ulivi*, ibid., 1793, in 8°. Cet ouvrage était très-utile dans un pays où l'olivier prospère, mais où la fabrication de l'huile est défectueuse. Il offre un traité complet sur la culture de l'olivier, sur l'espèce la plus conven-

nable et sur les terrains les plus propres à son accroissement, enfin sur une manière simple et excellente de fabriquer l'huile. Gandolfi, né dans un pays d'oliviers, fit des voyages en Provence avant de donner sa méthode pratique. IV. *Memoria sulla maniera di costruire cammini*, Rome, 1807, in 8°, avec un appendice sur le même sujet. V. *Sulle acque termali del bagno di Canino*, ibid., 1810, in 8°. Dans cette analyse des eaux qui fut faite d'après la méthode de Murray, il déterminait les substances qui existaient dans leur composition, et classa ces substances en suivant l'ordre de leurs affinités. La père Gandolfi mourut à Rome, dans son collège, le 10 mai 1824; il était membre de plusieurs académies et l'un des plus distingués de celle des Lincei, établie à Rome et qui s'occupe des sciences exactes; il y lut en 1802 un mémoire qui fut imprimé dans un journal de Naples sous le titre suivant : *Memoria sopra le condizioni necessarie perchè una machina elettrica sia capace del massimo effetto*. Nous avons encore de lui une lettre publiée dans l'*Anthologie romaine*, et qu'il écrivit en 1797 au docteur Morichini, son élève, sur la fabrication des machines électriques. G—O—T.

GANDOLFI (GANTARO), professeur d'anatomie comparée, et vétérinaire à Bologne, naquit dans cette ville en 1778. Son père fut le premier en Italie qui ait donné de la considération à l'art vétérinaire, auparavant regardé comme une profession vulgaire. L'exemple du père inspira le fils, qui se fit connaître avantagusement lors de l'épizootie dont furent frappées les provinces italiennes en 1800, par suite de l'invasion des armées étrangères. Mais en même temps il s'occupait d'autres études également utiles. Antequidi avait importé en Italie la première idée de l'anatomie comparée et s'y livrait en

silence; des préjugés s'opposaient alors au développement de cette science, et Gandolfi fut le premier et le meilleur disciple d'Azzoguidi. Ce fut pendant la domination française que l'on fonda une chaire d'anatomie comparée dans l'université de Bologne : Gandolfi l'occupa avec distinction jusqu'en 1814. A cette époque on persuada au pape Pie VII que cette étude menait au matérialisme, et l'on en obtint la suppression. Mais, peu de temps après, le pontife ayant été mieux informé rétablit la chaire de professeur, et y rappela Gandolfi qui mourut dans sa patrie le 5 janvier 1819. Il est auteur de plusieurs mémoires sur les épizooties, et sur les autres maladies des animaux; on les trouve dans la collection de l'Académie de Bologne et dans des recueils scientifiques publiés à Milan et dans les principales villes d'Italie. Z.

GANDOLPHY (PIERRE), théologien catholique anglais, naquit vers 1780. Après avoir fait ses études au collège de Stony-Hurst, il reçut les ordres sacrés et montra du talent pour la prédication. Quelques sermons sur des matières de controverse, qu'il fit imprimer et dans lesquels il ne voulut pas rectifier certaines inexactitudes que l'évêque catholique de Londres y avait remarquées, lui attirèrent une censure de la part de ce prélat. Gandolphy en appela au saint-siège, et se rendit à Rome où il défendit vivement ses opinions. Il s'était arrêté quelque temps à Paris, pendant son voyage; mais il revint habiter l'Angleterre, et mourut à East-Sheen le 9 juillet 1821. On a de lui en anglais: I. *Défense de la foi ancienne, ou Cinq sermons sur les preuves de la religion chrétienne*, 1811, in-8°. II. *Liturgie, ou Exposition complète de la foi de l'église catholique*, 1812, in-8°. III. *Lettre congratulatoire au révérend docteur Herbert Marsh*, 1812, in-8°.

IV. *Seconde lettre au même*, 1813, in-8°. V. *Exposé complet de la religion chrétienne*, en une série de sermons, 1813, in-8°. VI. *Sermon sur le texte : rendre à César ce qui appartient à César*, etc., prêché dans les chapelles catholiques de Bavière et d'Espagne, le 2 et le 9 juillet 1813, in-4°. P—RT.

GANILH (CHARLES), économiste et membre de diverses assemblées législatives, naquit à Allanche (Cantal), le 6 janvier 1758. Il se voua d'abord au barreau, mais ne tarda pas à être porté sur la scène politique par le flot révolutionnaire qui allait abîmer le trône du malheureux Louis XVI. Avocat et électeur à Paris lors des premiers troubles, il s'était fait connaître par son zèle pour la cause de la révolution. Dans la journée décisive du 14 juillet, qui vit tomber la Bastille et s'élever assez haut la municipalité de Paris pour qu'elle osât déjà traiter de puissance à puissance avec la couronne, Ganilh fut chargé par le comité permanent de l'Hôtel-de-Ville d'accompagner Bancal des Issarts, envoyé à l'assemblée nationale pour lui peindre l'état de la capitale et demander l'organisation régulière de la garde nationale qui se formait d'elle-même. La réponse de l'assemblée fut qu'elle n'avait cessé de réclamer le renvoi des troupes cantonnées autour de Paris et de Versailles, et qu'elle persisterait dans ce vœu jusqu'à ce qu'on y eût fait droit. Arrêté pendant la terreur, Ganilh fut, le 17 messidor an II (5 juin 1794) déclaré dans le cas de subir la déportation; mais le 9 thermidor empêcha l'exécution de cette mesure, et peu de temps après il recouvra la liberté. Détestant l'anarchie dont il avait failli lui-même être victime, il prit une part active au 18 brumaire. Bientôt les portes du tribunal s'ouvrirent pour lui. Les projets de loi qui se succédèrent ne lui per-

mirent pas de douter que le chef du nouveau gouvernement ne tendit à rétablir l'unité dans le pouvoir. Croyant l'ordre assuré, il se porta vers la liberté menacée, pour tâcher de maintenir l'équilibre. Vain espoir ! la réaction fut complète : elle s'étendit jusqu'à l'ordre judiciaire qui, distinct de la politique, devrait rester immuable comme les sphères célestes. Ganilh protesta contre la réforme de la cour de cassation, défendit l'indépendance du jury et combattit la réduction proposée des justices de paix. Il n'épargna pas non plus les mesures financières du gouvernement consulaire, qui s'empressa de se débarrasser de son incommode opposition au premier renouvellement du tribunal, en 1802. Les finances et l'économie politique devinrent dès-lors le but de ses méditations, de ses travaux. Il publia sur ces matières des ouvrages qui lui valurent, en 1815, l'honneur de représenter le département du Cantal à la chambre des députés. Il vint siéger sur les bancs de la deuxième section de gauche, mais ses suffrages suivirent toujours les seules inspirations d'une conscience peut-être encore plus mobile qu'indépendante. Cependant on put le ranger dans l'opposition : à la séance du 2 janvier 1816, il repoussa énergiquement les catégories que la commission de la chambre proposait d'introduire dans la loi d'amnistie. Lors de la discussion du budget, il prononça un discours qui fut imprimé par ordre de la chambre, et dans lequel il combattit à la fois le projet ministériel et celui de la commission. Réélu cette même année 1816, il fit partie de plusieurs commissions, notamment de celle du budget. En 1817, lors de la discussion du projet de loi sur la presse, il se fit inscrire contre et prit la parole dans la séance du 11 octobre. Il occupa très-long-temps la tribune et termina par cette péroraison remarqua-

ble. « Il faut réunir tous les senti-
« ments, toutes les pensées, toutes les
« volontés dans le culte de la charte.
« Il faut repousser toutes les atteintes
« directes ou indirectes qu'on vou-
« drait lui porter. Elle ne veut que
« la répression des abus de la liberté
« de la presse ; et le projet de loi veut
« prévenir ces abus et suspendre la li-
« berté des journaux. Le projet de
« loi est donc en opposition avec la
« charte : en conséquence j'en vote le
« rejet. » Nommé quelques jours après
l'un des membres de la commission
chargée du règlement définitif de la loi
de finances, dans la séance du 4 avril,
il improvisa sur ce projet de loi un dis-
cours dont l'impression fut demandée
par la chambre. Dans ce discours,
après avoir examiné le système et l'ad-
ministration des finances de la France,
il s'attacha à démontrer que la progres-
sion des dépenses publiques, d'abord
regardée comme une des causes de l'ac-
croissement des richesses, était recon-
nue pour être un fléau. Dans la séance
du 27, il établit que la loi de 1816,
en ouvrant la voie des emprunts, avait
laissé le ministre sans règle, sans direc-
tion ; que s'il y eût eu concurrence ou-
verte entre les prêteurs, les conditions
eussent pu être moins onéreuses pour le
trésor, et il proposa pour remédier au
mal trois amendements qui furent re-
jetés. Le 8 février 1819, il fit un rap-
port lumineux sur le projet de loi rela-
tif au changement de l'année financière.
Envisageant ce projet sous trois points
de vue principaux, sa nécessité, son ef-
ficacité et sa constitutionnalité, il con-
clut pour l'adoption. La chambre des
députés suivit cet avis, mais celle des
pairs se prononça contre. A l'expira-
tion de son mandat, Ganilh nommé par
ordonnance royale, du 22 août 1819,
président du collège électoral du Cantal,
fut réélu à la chambre des députés
par ce collège. Le projet de loi relatif

aux reconnaissances de liquidation, et les opérations de la caisse d'amortissement furent de sa part l'objet d'un long examen et de plusieurs amendements qu'il ne parvint pas à faire adopter. Le projet de réglemeut définitif du budget de 1820 trouva en lui un adversaire plus opiniâtre qu'heureux. Telle est la série à peu près complète des travaux législatifs de Ganilh. Ils portent l'empreinte d'un esprit actif, éclairé, mais souvent systématique. Aussi, quoique très-consideré pour son caractère privé, son influence était nulle à la chambre. Il a beaucoup écrit. Soit comme financier, économiste ou publiciste, il est difficile de voir en lui un de ces esprits puissants qui découvrent ou fécondent. Mais, dans le vaste domaine de la science, il faut tenir compte de tous les efforts, car aucun n'est perdu. On a de lui : I. *Essai politique sur le revenu public des peuples de l'antiquité, du moyen âge, des siècles modernes*, 1^{re} édition, 1806, 2 vol. in-8°; une 2^e édition, plus complète, parut en 1823. II. *Des systèmes de l'économie politique, de leurs inconvénients, de leurs avantages*, 1^{re} édit., 1809; 2^e édition, 1821. III. *Réflexions sur le budget de 1814*, in-8°. IV. *Considérations générales sur la situation financière de la France en 1815*, in-8°. V. *La théorie de l'économie politique fondée sur les faits résultant des statistiques de la France et de l'Angleterre, sur l'expérience de tous les peuples célèbres par leurs richesses, et sur les lumières de la raison*, 1^{re} édition, 1815, 2 vol. in-8°; 2^e édition, 1822. VI. *Des droits constitutionnels de la chambre des députés en matière de finances, ou Réfutation de M. le comte Garnier, dans son rapport à la chambre des pairs, sur le budget de 1815; 1816*, in-8°. VII. *De la législation, de l'administration et de la*

comptabilité des finances de la France depuis la restauration, 1817, in-8°. VIII. *Réfutation de deux écrits anonymes, sous le titre, l'un : d'Éclaircissements sur les lois, les budgets et les comptes de finances; et l'autre, d'Errata de quelques brochures sur les finances, tous deux en réponse à l'écrit sur la législation, l'administration et la comptabilité des finances*, 1^{re} partie, 1817. IX. *La contre-révolution en France, ou de la restauration de l'ancienne noblesse*, 1^{re} in-8°, 1823. X. *Essai politique sur le revenu des peuples de l'antiquité*, etc., 1823, 2 vol. in-8°. XI. *Du pouvoir et de l'opposition dans la société civile*, 1824, in-8°. XII. *De la réduction des rentes*, 1824, in-8°. XIII. *De la science des finances et du ministère de M. le comte de Villele*, 1825, in-8°. XIV. *Dictionnaire analytique de l'économie politique*, 1826, in-8°. XV. *Dictionnaire de l'économie politique*, 1830. XVI. *Principes de l'économie politique*, 1830. Les trois principaux ouvrages de cette longue liste sont : l'*Essai politique sur le revenu des peuples*, qui contient de précieux renseignements sur l'état social du moyen âge; les *systèmes de l'économie politique* où l'auteur, après avoir réhabilité la richesse aux yeux des moralistes, en suit le développement et l'influence sur la félicité individuelle et publique; enfin la *Théorie de l'économie politique*, que Ganilh entend déduire, non de principes posés à priori, comme le veut J. - B. Say, mais de l'exacte observation des faits d'après la saine statistique. Ces ouvrages suffiraient pour classer Ganilh parmi les économistes les plus laborieusement consciencieux et les plus éclairés de notre temps. Il était d'un caractère bizarre, mais droit et sûr; aimé de ceux qu'il admettait dans son intimité, honoré de

tous. Il mourut, en 1836, âgé de soixante-dix-huit ans, et jouissant jusqu'au dernier moment de la plénitude de ses facultés. CH—U.

GANTEAUME (le comte HONORÉ), vice-amiral français, naquit à la Ciotat (Bouches-du-Rhône) le 13 avril 1755. Son père, qui commandait un bâtiment du commerce, l'embarqua avec lui dès l'âge de 14 ans, et de 1769 à 1777 il fit, sur divers bâtiments, cinq campagnes dans le Levant et deux dans les Antilles. Il était sur le vaisseau de la compagnie des Indes le *Fier-Rodrigue* en 1778, lorsque, la guerre ayant éclaté, ce bâtiment fut requis pour le service du roi et chargé d'escorter un convoi destiné pour l'Amérique septentrionale. L'année suivante, le *Fier-Rodrigue* se réunit à l'armée navale aux ordres du comte d'Estaing, et prit une part très-active au combat de la Grenade et au siège de Savannah. Nommé lieutenant de frégate auxiliaire en 1781, Ganteaume prit le commandement de la flûte le *Marlborough*, faisant partie du convoi à la suite de l'escadre du bailli de Suffren, destinée pour les Indes orientales. Embarqué successivement sur les frégates la *Surveillante* et l'*Apollon* pendant les années qui s'écoulèrent de 1781 à 1785, il participa aux divers combats qui illustrèrent la marine française dans ces mers. A son retour en France il obtint l'autorisation de commander pour la compagnie des Indes, et il fit successivement sur le *Maréchal de Ségur*, le *Prince de Condé* et la *Constitution*, une campagne en Chine et deux dans les Indes orientales. La guerre ayant été déclarée en 1793, Ganteaume, qui avait déjà obtenu, en 1784 et en 1786, les grades de capitaine de brûlot et de sous-lieutenant de vaisseau, fut appelé au service de l'état comme lieutenant de vaisseau et embarqué en cette qualité sur le *Jupiter* de 74, avec lequel il

fit une campagne dans l'Océan. L'année suivante, ayant été nommé capitaine de vaisseau, il prit le commandement du *Mont-Blanc*, qui faisait partie de l'armée navale aux ordres de Villaret de Joyeuse. Il prit part aux trois combats que cette armée soutint contre l'amiral Howe, et dans le dernier il reçut trois blessures graves. Pendant les trois années qu'il commanda ce vaisseau, Ganteaume fit une campagne sur les côtes d'Irlande. Rentré dans la Méditerranée en 1795, il fut chargé de croiser sur la côte de Catalogne, et soutint un combat de deux heures contre un vaisseau espagnol embossé sous les forts de St-Philion. Ayant rallié l'armée navale commandée par le vice-amiral Martin, il participa au combat qu'elle livra devant Fréjus à l'armée anglaise. Peu de temps après, on mit sous son commandement un vaisseau, quatre frégates, et quatre corvettes, et il fut envoyé dans l'Archipel pour y protéger le commerce français. Ce fut avec cette division qu'il débloqua l'escadre de l'amiral Ville-neuve, qui était retenue par l'ennemi dans le port de Smyrne. Revenu dans l'Océan en 1796, il parvint, malgré la vigilance des escadres anglaises, à protéger l'entrée dans le port de Brest de plusieurs convois de vivres et de munitions qui y étaient impatientement attendus. Lors de l'expédition d'Égypte (1798), Ganteaume s'embarqua sur le vaisseau l'*Orient*, comme chef d'état-major de l'armée navale commandée par Brueis : blessé au combat d'Aboukir, il eut le bonheur d'échapper au désastre de ce vaisseau. Après la destruction de la flotte, le général en chef, Bonaparte, désirant conserver près de lui un officier supérieur de la marine, fit dans son rapport au Directoire un pompeux éloge des talents de Ganteaume, et il obtint pour lui le grade de contre-amiral. Il le chargea du commandement et

de la direction des forces navales employées sur le Nil et sur les côtes d'Égypte. L'amiral suivit en conséquence toutes les opérations de l'armée de terre, fut présent aux sièges de Jaffa et de Saint-Jean-d'Acre, participa au combat de Gaza, et à l'attaque du fort d'Aboukir. Lorsque Bonaparte forma le projet de revenir en France, il confia à Ganteaume le soin de préparer les bâtiments qui devaient l'y ramener. Deux frégates, la *Muiron* et la *Carrière*, l'avisos la *Revanche*, ainsi qu'une tartane furent disposées à cet effet, et le 22 août 1799, Bonaparte et son état-major s'embarquèrent à Alexandrie sur la *Muiron*, à bord de laquelle Ganteaume avait arboré son pavillon. La traversée fut heureuse et toujours dirigée par Napoléon (*Voy. ce nom*, au Supp.) qui lui fit longer les côtes d'Afrique, afin d'esquiver les Anglais. Obligé de débarquer en Corse, il n'échappa que par une sorte de miracle à leurs nombreuses escadres qui bloquaient sur tous les points les côtes de la France. La division mouilla enfin dans la rade de Fréjus le 2 oct., et, par une exception étrange, affranchis des lois sanitaires de la quarantaine, le général et sa suite furent débarqués immédiatement. C'est de cette campagne que date l'affection que Bonaparte porta constamment à l'amiral Ganteaume (1). En 1800, le premier consul le nomma membre du conseil d'état et président de la section de marine. L'année suivante, il fut chargé du commandement d'une escadre de sept vaisseaux et deux frégates, destinée à porter des secours à l'armée d'Égypte. Des obstacles insurmontables s'opposèrent

au succès de cette mission, et l'escadre de Ganteaume, partie au mois de février 1801 du port de Brest, fut obligée à plusieurs reprises de revenir, et ne parvint qu'avec beaucoup de peine à franchir le détroit (2); cependant elle ne fut pas sans résultats : cette escadre seconda les opérations de l'armée de terre qui faisait le siège de l'île d'Elbe, en attaquant la citadelle et les forts de Porto-Ferrajo, et, dans le cours de sa campagne, elle s'empara de quatre bâtiments anglais, au nombre desquels étaient un vaisseau de 74, le *Swiftsure*, et une frégate de 38 canons. En 1803, Ganteaume fut nommé préfet maritime à Toulon; mais, les hostilités avec l'Angleterre s'étant renouvelées, il fut promu au grade de vice-amiral, en 1804, et chargé du commandement de l'armée navale de l'Océan avec le titre d'amiral. En 1808, il reçut l'ordre de prendre le commandement des forces navales réunies dans la Méditerranée, et de ravitailler Corfou, alors bloquée par les Anglais. Il appareilla de Toulon dans les premiers jours de février, parvint à faire entrer dans Corfou le nombreux convoi qu'il escortait, et rentra à Toulon, au mois d'avril suivant, ramenant avec lui la frégate anglaise la *Proserpine*, dont une des divisions de son armée s'était emparée. Ce commandement fut le terme des services à la mer de l'amiral Ganteaume. Au mois de juin 1808, il fut nommé inspecteur-général des côtes de l'Océan, et deux ans après il se vit appelé comme conseiller d'état, au conseil d'amirauté établi près du ministre de la marine. Il était

(2) Ces retards causèrent une vive impatience au premier consul; et ce fut alors que l'on composa contre Ganteaume cette épigramme qui, si l'on en croit Bourrienne, fit beaucoup rire Bonaparte :

Vaisseaux lestés, tête sans lest,
Ainsi part l'amiral Ganteaume;
Il s'en va de Brest à Bertheaume,
Et revient de Bertheaume à Brest.

M—oj.

(1) Si l'on s'en rapporte à Bourrienne, qui était sur le même bâtiment, Ganteaume perdit complètement la tête dans le moment du plus grand péril; et si l'on en croit le *Mémorial de Saint-Hélène*, Bonaparte regardait cet amiral comme un très-mauvais officier : « Ce n'est, disait-il, qu'un matelot nul et sans moyens. » M—oj.

en Provence lors des événements de 1814; et ce fut de là qu'il envoya son adhésion au nouvel ordre de choses, quand il eut connaissance de l'acte du sénat qui prononçait la déchéance de Bonaparte et le rappel des Bourbons. Fidèle à ses serments, il n'exerça aucune fonction pendant la période des Cent-jours. Louis XVIII le récompensa en l'élevant à la dignité de pair de France. Peu de temps après (déc. 1815) il fut décoré du cordon de commandeur de Saint-Louis et nommé inspecteur-général des classes. Ici se termine la carrière militaire de l'amiral Ganteaume; en proie depuis quelques années à de violentes attaques de goutte, il se retira dans sa terre d'Aubagne, près de Marseille, où il mourut le 28 sept. 1818. Sans être un homme d'un mérite éminent, Ganteaume n'était étranger ni aux sciences ni aux lettres; il avait beaucoup vu, il joignait à une mémoire heureuse un esprit vif et pénétrant, et personne ne savait répandre plus de charme dans l'intimité. Il captivait surtout par l'attrait de sa loyauté et la franchise de son caractère. H—Q—N.

GARAT (DOMINIQUE), qui fut appelé *l'almé* pour le distinguer de son frère Dominique Joseph, dit *le jeune*, naquit, le 12 déc. 1735, à Ustaritz, bourg à trois lieues de Bayonne dans les Basses-Pyrénées. Son père, habile médecin, exerçait utilement sa profession dans le pays de Labour, parmi les Basques et dans les deux Navarres française et espagnole. Après avoir fait ses premières études sous l'abbé Istiart, prêtre à Ustaritz, Dominique alla les continuer à Bordeaux, et il ne tarda pas à devenir un des meilleurs avocats de cette ville qui a fourni tant d'orateurs célèbres. Un jour qu'il assistait à la représentation d'une pièce où des artistes girondins exécutaient, avec peu de vérité, la danse appelée les *sauts*

basques ou le *Muchico*, on vit le jeune légiste s'impatienter, s'indigner et s'élançer enfin sur la scène du grand opéra, pour faire au public étonné une exhibition parfaite du véritable caractère de la danse de son pays natal. Cet enthousiasme irrésolu d'un avocat au parlement ne fut pas trop sévèrement puni par quelques jours d'interdiction; et d'ailleurs cette incartade ne nuisit ni à ses succès ni à sa renommée. Son jeune frère vint le joindre, fit son droit sous ses auspices, et fut reçu comme lui avocat au parlement de Bordeaux. Tous deux étaient par leurs talents l'orgueil des Basques; et lors de la convocation des États-généraux (1789), ils furent l'un et l'autre nommés députés du tiers-état, par le bailliage de *Labour*. Dominique prit une part plus active que son frère aux travaux de l'Assemblée constituante. Il fut un des commissaires chargés de négocier la réunion des trois ordres; et, le 17 juillet, après la chute de la Bastille, il fit partie de la députation chargée d'accompagner le roi à Paris. — Voici une rapide esquisse de ses principaux actes législatifs. En 1789, il vota pour que les départements pussent élire leurs députés parmi tous les citoyens du royaume. On avait proposé que ces députés ne fussent choisis que parmi les *éligibles*: « Je ne puis, dit « Garat, adopter cet avis parce qu'il « me semble que, d'après tous les prin- « cipes, chaque assemblée de départe- « ment doit avoir la liberté de fixer ses « regards sur les vertus et les lumières « partout où elles se trouveront. » Il voulait, avec Fréteau, que l'Assemblée conservât au monarque français le titre de *roi de Navarre*: « Ce n'est pas, « sans dessein, disait-il, que nos rois « ont conservé le titre de *roi de Na- « varre*. Cette province n'a pas ici de « députés; elle en a cependant nom- « mé qui sont venus sonder le ter- « rain, et ne se sont pas présentés:

« elle a prétendu qu'elle pouvait avoir
 « des états-généraux particuliers ; elle
 « se considère comme un royaume
 « séparé : ne favorisons pas les pré-
 « tentions de l'Espagne, et ne nous
 « opposons pas, sans un mûr examen,
 « aux dispositions connues de la Na-
 « varre française. » Cette proposition
 ne fut point adoptée. Les deux frères
 Garat tenaient beaucoup à ce que la
 province qui les avait vus naître gardât
 son nom et sa nationalité ; et lorsque,
 un peu plus tard (février 1790), s'ouvrit
 la discussion sur la division de la France
 en départements, l'amour du pays les
 porta à combattre vivement le décret
 qui allait réunir en un seul département
 (Basses-Pyrénées), le Béarn, la Na-
 varre et le pays de Labour : « Je ré-
 « clame, dit Dominique, contre l'avis
 « du comité (de constitution). Ma ré-
 « clamations n'intéresse que des peuples
 « pauvres et peu nombreux ; mais n'ont-
 « ils pas, par là même, des droits plus
 « sacrés à votre justice éclairée ? La
 « différence des langues est un obstacle
 « insurmontable. L'assemblage qu'on
 « vous propose est physiquement et
 « moralement impossible. Réunissez
 « des hommes dont les uns parlent
 « une langue, les autres une autre :
 « que voulez-vous qu'ils se disent ? Ils
 « finiront par se séparer, comme les
 « hommes de la tour de Babel... Les
 « Béarnais et les Basques ont le
 « même évêque. Mais, de tous les
 « administrateurs, ceux qui voient le
 « moins en détail sont les évêques. Les
 « deux pays ont le même parlement.
 « C'était un vice de l'ancien ordre
 « judiciaire, et vous ne le consacrerez
 « pas. Je ne sais si quand un peuple a
 « conservé pendant des siècles un ca-
 « ractère excellent et des mœurs pa-
 « triarcales, il peut être bon, et en
 « morale et en politique, de le mêler
 « avec des peuples policés. » Garat
 aîné réclamait ; Garat jeune alla plus

loin encore : il protesta et se fit rappeler
 à l'ordre (Voy. l'article suivant). —
 Quand il fut question d'organiser l'ad-
 ministration départementale, Domini-
 que combattit la proposition de nom-
 mer trente-six administrateurs par
 département : « En établissant une
 « administration, on doit toujours
 « avoir devant les yeux l'économie et
 « la célérité de l'expédition des affaires ;
 « or, je demande si les trente-six
 « administrateurs dont on propose d'or-
 « donner la nomination auront une
 « rétribution ? S'ils en ont une, cette
 « dépense deviendra énorme ; s'ils n'en
 « ont pas, ils ne pourront être pris
 « que parmi les gens riches, et l'aris-
 « tocratie renaitra. Je demande encore
 « si un aussi grand nombre d'adminis-
 « trateurs n'occasionnera pas une
 « grande lenteur dans les opérations.
 « Je réclame contre l'avis du comité. »
 On voit qu'il avait été plus facile de re-
 verser l'édifice de la vieille monarchie
 que de le reconstruire sur de nouvelles
 bases ! Ce n'est pas sans intérêt qu'après
 le laps de près d'un demi-siècle, la pen-
 sée se reporte sur les grands travaux de
 l'Assemblée constituante. — La républi-
 que de Gènes avait réclamé contre la
 réunion de la Corse à la France : « Il
 « y a lieu de s'étonner, dit Garat
 « l'aîné, que la république de Gènes
 « se prétende encore propriétaire de
 « la Corse, et ne nous considère que
 « comme agents de sa souveraineté,
 « nous par qui cette province a été
 « conquise. On n'a plus ce qu'un autre
 « a conquis. On ne cède pas les hom-
 « mes, on ne cède pas les nations. Il ne
 « faut laisser aucun doute sur ce prin-
 « cipe. La proposition de la républi-
 « que doit être tout-à-fait écartée. »
 Et l'assemblée déclara qu'il n'y avait
 lieu à délibérer. — Lorsque, au mois de
 mars (1790), s'ouvrit la discussion
 sur les ordres monastiques, Dominique
 Garat se prononça pour leur suppre-

sion : il demanda si la vraie piété, les mœurs publiques et même l'éducation n'avaient pas à gagner dans l'abolition des ordres religieux ; et il n'hésita pas à donner une triple réponse affirmative. C'est avec un peu d'emphase qu'il établit la nécessité de cette abolition. « *Je jure*, » s'écria-t-il, que, méditant sur les institutions religieuses, je n'ai jamais pu concevoir qu'il fût plus permis à l'homme de se priver de la vie civile que de la vie naturelle. *Je jure* que je n'ai jamais pu concevoir que Dieu aimât à reprendre de l'homme les dons qu'il a faits à l'espèce humaine, et que ce fût un moyen de lui plaire que de sacrifier la liberté qu'on a reçue de lui. *Je jure...* » A ce moment, de violentes clameurs s'élevèrent ; l'abbé Maury, d'autres encore crièrent au blasphème ! En vain Garat essaya-t-il d'expliquer sa pensée : « *Je jure*, s'écria-t-il encore... » Mais sa voix se perdit dans l'orage qu'il venait d'exciter. Les cris à l'ordre retentirent avec force du côté droit. Ce fut alors que l'évêque de Nancy, M. de La Fare, fit la motion que la religion catholique fût déclarée religion nationale ; et dans une autre séance (13 avril), sur la même demande reproduite par le chartreux D. Gerle, l'Assemblée déclara que, sur cette question, elle ne pouvait ni ne devait délibérer. Il faut cependant dire ici qu'en votant la suppression des ordres religieux, Dominique Garat avait déclaré que *personne n'était meilleur chrétien-catholique que lui*. Il fit un rapport empreint de modération sur les troubles qui s'étaient élevés à Bordeaux contre les Juifs. Il demanda que les possesseurs de dîmes reçussent un traitement ; et, dans une autre occasion, il proposa que le traitement des curés de campagne fût augmenté. Il ne se sépara que rarement de la majorité constitutionnelle, et, tout en se montrant favorable à la cause

de la révolution, jamais il ne fut hostile au gouvernement du malheureux Louis XVI. On a vu qu'il voulait lui conserver le titre de *roi de Navarre*. Il trouva satisfaisante sa réponse à la demande de sanctionner les articles décrétés de la constitution. Ils s'opposèrent à ce qu'on lui rappelât que ses demandes devaient être contre-signées des ministres. Il vota pour l'institution des juges par le roi ; il fit observer sur ces mots *établis par la constitution*, que l'assemblée, en reconnaissant la suprématie du pouvoir exécutif, avait décidé d'avance que l'établissement des tribunaux appartenait au monarque ; et il s'éleva courageusement contre ceux qui voulaient dépeupiller la royauté pour se montrer populaires. Il appuya le projet qui portait à cent mille francs le traitement des ministres, et qui accordait cinquante mille francs en sus au ministre des affaires étrangères. Enfin, il fit rejeter, d'un article qui concernait le douaire de la reine, cette condition : *tant qu'elle restera en France* ; et il s'opposa à ce qu'un député pût être élu gouverneur du dauphin. — Garat fut un des secrétaires de l'Assemblée constituante. Il parla plusieurs fois sur les subsistances, sur les affaires de grains, sur les finances, sur le commerce et sur les colonies ; il vota le maintien de la franchise du port de Bayonne, et s'opposa à la formation d'un comité colonial. Dès 1789, il avait fait décréter une adresse aux Français, relative aux finances ; il réclama contre le décret qui établissait la contribution du marc d'argent. Il parla des services rendus par la caisse d'escompte, et demanda que les billets de cette caisse fussent convertis en promesses d'assignats, et tinssent lieu de ce papier jusqu'à sa fabrication. Il avait annoncé au nom de ses commettants, qui tous, disait-il, étaient aussi zélés citoyens que lui, qu'aucun d'eux « ne refuserait

« de faire à la patrie, dans ce moment de crise et de malheur, le sacrifice du quart de son revenu. » Il prit souvent la parole dans les délibérations sur l'organisation judiciaire, et se montra contraire à l'établissement du jury. Lorsque le jury eut été décrété, il s'opposa à ce que les auteurs d'écrits incendiaires fussent jugés par lui, et demanda qu'on suivit contre eux la marche des affaires ordinaires. Il vota pour que l'instruction des jurés fût faite par des preuves écrites. Il se prononça contre l'ambulance des juges, contre leur rééligibilité, et réclama la permanence du tribunal de cassation. Il demanda, pour les militaires traduits devant les conseils de guerre, le droit de récusation et d'appel. Il prit la parole dans les discussions relatives à la durée des fonctions judiciaires, à la haute cour nationale, aux tribunaux d'exception, à la compétence des juges de paix. Enfin ce fut Dominique Garat qui fit la proposition d'ajouter, à la privation de la vie pour le parricide, l'amputation de la main droite, peine qui, passée dans les dispositions du code pénal, y est restée jusqu'à la modification des rigueurs de ce code en 1833. On ne connaît d'autre écrit imprimé de Garat qu'une *Opinion contre les plans présentés par MM. Daport et Sieyès à l'assemblée nationale, pour l'organisation du pouvoir judiciaire*, Paris, et Bordeaux, 1790, in-8° de 69 pag. Cet ouvrage a été attribué par erreur à son frère. On voit que si Dominique Garat ne fut pas un de ces grands talents qui brillèrent dans la première assemblée nationale, il s'y rendit utile par ses travaux, et s'y montra souvent honorable par ses opinions en général sages et modérées (1). Il semblait avoir pris, pour règle de conduite, ces paroles

qu'il dit un jour à la tribune : « Instruire les peuples et les conduire à l'obéissance par la raison, c'est leur rendre le plus grand de tous les services. » Quand la session fut finie, il rentra dans la vie privée pour n'en plus sortir. Cependant il présida quelque temps l'administration municipale d'Ustaritz, et fut remplacé par M. Dassance, depuis juge de paix du canton. Il vécut en philosophie chrétien dans ses montagnes chéries, et mourut à Ustaritz, le 16 nov. 1799, quelques jours après la révolution du 18 brumaire. Quand la Restauration vint après la chute de l'empire, Garat jeune écrivit dans le pays des Basques : « Si mon frère vivait encore, comme il serait content ! » Dominique laissa quatre fils, Pierre-Jean Garat, célèbre chanteur (*Voy. ci-après*), M. Fabry-Garat, chanteur aussi, et compositeur distingué. Les deux autres, suivant avec honneur différentes carrières, y ont trouvé moins de célébrité. V—VE.

GARAT le jeune (DOMINIQUE-JOSEPH) naquit, non à Ustaritz comme il est dit dans presque toutes les biographies, mais à Bayonne où sa mère se trouvait accidentellement (1); non vers 1760, comme le disent encore les biographies, mais le 8 sept. 1749 (2). Garat a donc vu les dernières années de Louis XV, tout le règne de Louis XVI, et il a pris part aux événements politiques, lors de l'Assemblée constituante, de la première législature, de la Convention, du Directoire, du Consulat, de l'Empire, de la Restauration et des Cent-jours. Ainsi on peut lui appliquer ce qu'il dit de Suard : « Il a assisté et figuré à toute la révolution des idées, il a assisté et figuré à toute la révo-

(1) Un jour l'abbé Grégoire descendait de chez M. de Talleyrand, Garat montait : *Adieu, aristocrate!* dit l'évêque de Blois; *Adieu, beau masque!* répliqua l'avocat; et les rieurs furent de son côté.

(1) Garat aimait à se dire d'Ustaritz où son père était domicilié; et c'est ce qui a trompé ses biographes.

(2) C'est ce que prouve un certificat de vie signé Garat et Fleury, notaire à Paris, en date du 31 janvier 1814.

« lution des évènements (3). » Garat se présente au jugement de la postérité comme orateur, législateur, philosophe, homme d'état, professeur, écrivain politique et homme de la révolution. L'impartialité est due aux morts, la vérité aux vivants. Cette tâche est souvent difficile, mais elle est toujours un devoir. — Le père de Garat exerçait la médecine avec succès en deçà et même au delà des Pyrénées; il n'envoya pas Dominique Joseph faire ses premières études au collège de Guienne, à Bordeaux, sous la direction du P. Duronéa, jésuite, comme le dit un de ses biographes (4); ce fut à l'abbé Duronéa, curé de Saint Pé, et parent de son père, que la première éducation de Garat fut confiée. Ce savant ecclésiastique lui donna le goût des lettres, et en même temps l'initia dans les principes de Dumarsais. Il lui communiqua son enthousiasme pour Boileau: le jeune élève ne pouvant pardonner à Marmontel ses hérésies littéraires sur l'auteur de l'Art poétique dont il savait déjà par cœur les épîtres, les satires; et, jusqu'à la fin de sa vie, on le vit se plaindre à les réciter. Garat alla continuer ses études, mais pendant peu de temps, au séminaire de Larressore (5). Il ne put jamais se plier à suivre un cours régulier, ni même à entrer périodiquement et à heure fixe dans une classe. Il ne se chercha d'autre instituteur que lui-même, et Rollin devint son auteur favori. « Je n'étais pas fort en thèmes, disait-il; mais Tacite ne me faisait pas peur, et je voyais clair dans ses profondeurs. » C'était beaucoup, si ce n'était trop de confiance de la part d'un jeune écolier. Il pour-

(3) *Mémoires hist. sur la vie de M. Suard*. Introduction.

(4) *De l'ouïe de la Conversation*.

(5) Garat se souvint toujours, avec intérêt, du séminaire de Larresore, et l'on peut voir, à l'article de DUMARSAIS (LXI, 12), qu'en 1809 il voulut contribuer aux frais de cet établissement religieux.

suivit son système d'études au pied des Pyrénées et sur les bords de la Gironde: « Toujours un Virgile dans une poche, et un Locke ou un Montesquieu dans l'autre, j'étais, » disait-il avec emphase (6), dans des campagnes couvertes de beautés et de richesses; j'oubliais que j'étais sur la terre parce que Senon, Florac, Ustaritz ressemblaient à l'Élysée; je n'apprenais point que j'étais parmi des hommes, parce que mes entretiens étaient avec ces génies qu'on a appelés les enfants des Dieux. » Ce genre d'éducation peut avoir ses avantages, mais il a aussi ses inconvénients; et il est permis de croire que si, dans son adolescence et dans sa première jeunesse, Garat se fut astreint à suivre la marche régulière des cours classiques, il eût plus facilement corrigé le défaut de méthode et la diffusion qu'on remarque dans ses écrits, et que La Harpe a trop vivement relevés dans sa Correspondance. Garat alla faire son droit à Bordeaux sous la direction de son frère aîné, et fut reçu avocat au parlement. Mais se sentant peu de goût pour le travail des dossiers, pour les consultations du cabinet, et la suite des audiences; entraîné par un penchant irrésistible vers les lettres, et par une secrète inquiétude qui semblait l'appeler sur un plus grand théâtre, il se rendit à Paris ayant dans sa poche une tragédie où, disait-il naïvement, il y avait plus de philosophie que de poésie. La carrière du théâtre souriait à son ambition; mais il ne tarda pas à voir combien les premières avenues de la scène étaient hérissées de difficultés, de dégoûts, qu'il ne se sentit pas la force de combattre. Il renonça donc à poursuivre une gloire trop souvent achetée par le sacrifice de son repos et même de sa dignité.

(6) Notice *littéraire* sur sa vie, écrite par lui-même, et que nous avons sous les yeux.

Il se mit à écrire dans les journaux. Panckoucke père, auteur et libraire qui savait honorer sa double profession, demanda quelques articles à Garat pour le *Mercur de France*, et pour l'*Encyclopédie méthodique*, dont il était l'éditeur. Ce fut alors que Garat connut Suard qui le mit en relation avec toutes les célébrités de l'époque; et ce fut aussi alors que, selon l'expression énergique de M. Tissot, « Garat se plongea tout entier dans la philosophie du XVIII^e siècle. » Il peint ainsi les chefs de cette école qu'il avait vus: « J'ai connu plusieurs des hommes de génie qui ont illustré ce siècle et qui seront les guides des siècles qui suivront le nôtre: j'ai causé avec J.-J. Rousseau, dans son humble appartement de la rue Plâtrière, et au Louvre avec d'Alembert, aussi simple, aussi modeste dans le palais des rois que Rousseau à un troisième étage. Je me suis entretenu avec Condillac, dans la maison d'Helvétius; avec Diderot, à la campagne en présence de la nature; avec Buffon, dans ce jardin où il rassemble les richesses de l'univers, si bien décrit par son génie; et je n'ai trouvé aucun de ces philosophes au-dessous de ses ouvrages. Leur ton était baissé, mais non pas leur esprit. D'Alembert était souvent aussi piquant dans son salon qu'à l'académie; Rousseau, *correct jusqu'au scrupule*, n'avait pour devenir éloquent, qu'à penser à ce qu'il aimait et à ce qu'il n'aimait pas, à la vertu et à ses ennemis: Condillac, toujours maître de ses idées dont il avait si bien découvert l'origine, la génération et la liaison, refaisait ses livres dans la conversation et peignait les erreurs de l'esprit humain avec des traits plus piquants que dans ses livres; Diderot, toujours abandonné aux hasards heu-

« reux de son imagination, mais *toujours pur*, toujours exact, *toujours élégant* dans son langage, parlait comme les poètes lyriques chantent: « sa conversation était une ode; Buffon, plus élevé, plus magnifique qu'eux tous dans ses ouvrages, est celui dont la parole simple et familière forme le contraste le plus frappant avec son style; et nu, pour ainsi dire, son génie ne paraît ni « moins puissant ni moins élevé. » Cette citation suffit déjà pour faire connaître le style et la manière de Garat. Personne, avant lui, ne s'était avisé de trouver l'éloquent philosophe de Genève *correct jusqu'au scrupule*; et quel autre que Garat a pu trouver Diderot *toujours pur*, et *toujours élégant*! Il peint plus fidèlement cet atlas de la grande Encyclopédie dans une curieuse et singulière relation de sa première entrevue avec lui: ils ne s'étaient jamais vus; Diderot ne demande à Garat ni son nom, ni quel est l'objet de sa visite: « Il devine et m'épargne la peine de balbutier tout cela.....; il se lève, ses yeux se fixent sur moi, et *il est très-clair qu'il ne me voit pas du tout*. Il commence à parler, mais d'abord si bas et si vite, que, quoique je sois auprès de lui, quoique je le touche, j'ai peine à l'entendre et à le suivre... Peu à peu sa voix s'élève et devient distincte et sonore; il était d'abord immobile, ses gestes deviennent fréquents et animés; il ne m'a jamais vu que dans ce moment, et lorsque nous sommes debout, il m'entourne de ses bras; quand nous sommes assis, il frappe sur ma cuisse comme si elle était à lui. Si les liaisons légères et rapides de sa conversation amènent le mot de *lois*, il me fait un plan de législation; si elles amènent le mot *drame*, il me donne à choisir entre cinq ou six plans de dra-

« mes ou de tragédies. A propos de
 « tableaux qu'il est nécessaire de met-
 « tre sur le théâtre, il se rappelle que
 « Tacite est le grand peintre de l'an-
 « tiquité, et il me récite ou me tra-
 « duit les *Annales* et les *Histoi-*
 « *res*. » Il y a un peu de moquerie
 dans un tel éloge de la faconde désor-
 donnée de Diderot : eh bien, c'est ce
 même désordre qui souvent dépara les
 écrits de Garat ; et La Harpe l'a remar-
 qué à propos de l'*Éloge de Fontenelle* :
 « Il est question de pastorales :
 « eh ! vite une poétique sur l'Églo-
 « gue et quinze pages sur Théocrite
 « et sur Virgile, qui servent merveil-
 « leusement à faire sentir le mérite de
 « Fontenelle. Il a fait un opéra fort
 « médiocre : eh ! vite une poétique
 « sur l'opéra et un long éloge de Qui-
 « nault. Il a fait des *Dialogues des*
 « *morts* : eh ! vite, un long éloge de
 « Lucien : voilà ce que M. Garat ap-
 « pelle faire un discours avec génie. »
 Revenons à son entrevue avec Diderot
 pérorant sur Tacite : « Plusieurs chefs-
 « d'œuvre de ce grand homme sont
 « perdus, mais on pourra les retrou-
 « ver, et cette espérance le transporte
 « de joie... Il me joue une scène en-
 « tière de Tércence ; il chante presque
 « plusieurs chaussons d'Horace... Beau-
 « coup de monde entre alors dans son
 « appartement, et le bruit des chaises
 « le fait sortir de son enthousiasme et
 « de son monologue ; il me distingue
 « au milieu de la compagnie, et vient
 « à moi comme à quelqu'un que l'on
 « retrouve après l'avoir vu autrefois
 « avec plaisir ; il a connu qu'il y
 « avait beaucoup à gagner dans ma
 « conversation... ; en me quittant, il
 « me donne deux baisers sur le front,
 « et arrache sa main de la mienne
 « avec une douleur véritable, etc. »
 C'est ainsi que Garat philosophie pei-
 gnait un des chefs de la philosophie
 XVIII^e siècle.—Une révolution

s'était faite naguère (1759) dans les
 sujets du prix d'éloquence, mis tous
 les ans au concours par l'Académie
 française. L'éloge des grands hommes
 avait été substitué aux discours divisés
 en deux ou trois points comme les ser-
 mons, et qui, depuis un siècle, étaient
 eux-mêmes des sermons sur des passa-
 ges de l'Écriture ou sur des vertus chré-
 tiennes, avec l'éloge invariablement
 obligé de Richelieu, de Louis XIV et
 de l'Académie, le tout terminé par une
 prière. Thomas et La Harpe avaient
 brillé parmi les nouveaux lauréats. Ga-
 rat, avant d'entrer dans la lice, s'essaya
 dans un *Éloge de Michel de L'Hopital*,
 qu'il fit imprimer sans y mettre
 son nom, et qui ne fut pas envoyé au
 concours (7). Les notes, plus longues
 que le texte, contenaient des vues gé-
 nérales sur la civilisation et la législa-
 tion. « On entrevoit, dit La Harpe,
 « ce qu'on appelle un *peausseur*, mais
 « qui n'avait pas encore débrouillé ses
 « idées, ni formé son style. » Le
 même critique se montra plus favorable
 quand l'*Éloge de Suger*, par Ga-
 rat (8), fut couronné en 1779. Il
 trouva dans ce discours *plus de clarté*
et de méthode, mais cependant une *élu-*
quence plus philosophique qu'ar-
bitraire, et il ne jugea pas encore l'auteur
 guéri de la contagion du style entor-
 tillé. En faisant trop large la part des
 défauts, il ne fit pas assez grande celle
 des beautés. La Harpe qui n'était
 que littérateur ne sut pas apprécier
 l'écrivain nourri de la lecture de Pla-
 ton et de Tacite, de la philosophie de
 Bacon et de Montaigne, de Locke et
 de Condillac, des doctrines de Mon-
 tesquieu, de Smith et des économistes.
 Cependant, sans s'embarrasser de se
 mettre en contradiction avec lui-même,
 La Harpe se montra plus juste dans le
Mercure, qu'on lisait à Paris, que dans

(7) Paris et Bruxelles, 1778, in 8^o.

(8) Paris, 1779, in 8^o de 48 pages.

sa *Correspondance littéraire*, qui était envoyée à Pétersbourg. « Des réflexions « fines et profondes, dit-il, annoncent « un écrivain qui pense, et dans plu- « sieurs morceaux il s'élève à la vérita- « ble éloquence. » Le critique loue avec raison le portrait de saint Bernard comme réunissant le sublime de la pensée au sublime de l'expression, comme étant, d'un bout à l'autre, du plus grand ton que puisse prendre un orateur, et un des plus beaux qu'il y ait dans notre langue. Garat aimait à dire qu'il avait lu les œuvres de saint Bernard, où il avait admiré cette éloquence qui entraîna son siècle et qui aujourd'hui encore peut étonner le nôtre. En 1781, l'*Eloge de Montausier* remporta le prix, et ce fut La Harpe qui se chargea de le lire à la séance publique : il le lut, disait Garat, *comme un homme sûr* ; on pourrait ajouter qu'il le jugea presque comme il l'avait lu. Il en trouva toutes les phrases « jetées dans un même « moule, et combinées avec les mêmes « mots *vertu, gloire et génie* ; ces trois « mots, ajoutait-il, reviennent sans « cesse et jusqu'au dégoût. » Le critique a soin d'avertir dans sa *Correspondance* qu'il n'avait pas été présent au jugement ; et, cassant, autant qu'il le pouvait, la décision de l'académie, il déclare que le prix aurait dû être décerné à M. de Lacretelle, qui n'avait obtenu que l'accessit. Jusque-là Garat avait pris le titre d'*avocat au parlement* : il y renouça, pour ne plus le reprendre, quand il fit imprimer cet éloge de Montausier (9), jugé par le public plus favorablement que ne l'eût voulu La Harpe. En 1784, une troisième couronne académique fut décernée à Garat pour son *Eloge de Fontenelle*. Mécontent de son dernier lecteur, il demanda et obtint la permission de lire lui-même son ouvrage : ce fut

une heureuse innovation qui depuis a été maintenue en faveur des lauréats. Mais La Harpe ne manqua pas de trouver que cette condescendance de l'académie, cet abandon d'un de ses vieux usages, avait mal servi Garat : « Il a lu debout, écrivait-il, avec une « extrême rapidité ; c'était ce qu'il « pouvait faire de mieux, le discours « étant d'une extrême longueur ; quoi- « que l'académie lui en eût fait retran- « cher un tiers, la lecture en a duré « une heure et demie. » Puis le critique impitoyable, et trop passionné pour juger sainement, dit que Garat prétend, *comme tous les rhéteurs*, « qu'en une « heure on n'a pas le temps d'avoir « du génie. Il étouffe, sous l'amas des « lieux communs, et des digressions « et des hors-d'œuvre, le peu de « beautés réelles qu'il répand dans ses « ouvrages. Il est diffus quand il croit « être profond ; il s'égare sans cesse « au lieu de marcher à un but, et fati- « gue tellement son lecteur qu'on prend « le parti de le laisser là. » Cependant La Harpe le poursuit encore ; et, comme pour condamner le jugement de l'académie, il range Garat « dans la « classe de tant d'écrivains médiocres « qui, avec de l'esprit et du talent, « n'ont jamais pu faire que des mor- « ceaux et pas un ouvrage. » Enfin, il désespère d'un auteur qui, étant *agé de trente-six ans*, n'est pas plus avancé, ni plus mûr, et qui ne saura jamais « ni bien composer, ni bien « écrire. » Grimm, dans sa *Correspondance littéraire*, s'est montré plus favorable à Garat, car s'il dit d'abord : « Un accent un peu gascon, un débit « assez monotone, l'extrême difficulté « de trouver des repos convenables dans « des périodes de deux ou trois pages, « même pour celui qui en a construit le « pénible labyrinthe, n'ont guère mieux « servi notre orateur que ne l'auraient « pu faire *les intentions peu bénévoles*

(9) Paris, 1781, in-8° de 62 pages.

« d'un lecteur étranger ; » s'il ajoute qu'on peut reprendre dans ce discours la distribution maladroite des parties qui le composent, la négligence et le décousu du plan, tantôt l'emphase académique et tantôt la sécheresse et la sévérité d'un critique de mauvaise humeur, Grimm finit par dire que l'*Éloge de Fontenelle* porte presque partout, suivant des juges éclairés, l'empreinte d'un esprit ingénieux et profond, exercé aux méditations les plus abstraites, et réunissant souvent à la faculté de concevoir de grandes pensées celle de les exprimer avec beaucoup de finesse et d'énergie (10). Ce fut après avoir entendu l'*Éloge de Fontenelle* que Buffon, plus frappé des beautés que des défauts du style de Garat, l'embrassa en disant : « Voilà un écrivain ! » Chénier, dans son *Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française*, pensait un peu comme Buffon, et disait : « Deux écrivains illustres, Thomas et M. Garat, ont prouvé qu'en certains sujets, il (le genre académique) admet les grandes images et les plus beaux mouvements oratoires. » Garat est ici bien apprécié : car, pour être juste envers lui, il ne faut croire ni à toutes les critiques de La Harpe, ni à tout l'enthousiasme de Buffon. Déjà, en 1781, Garat travaillait au *Journal de Paris*, établi depuis quelques années ; il y insérait des articles de philosophie et de littérature, et rendait compte aussi des ouvrages nouveaux : il avait blessé l'amour-propre de La Harpe, *indé irae*. Rivarol n'oublia pas non plus ce qu'il avait dit dans le *Mercur* de son discours sur l'*universalité de la langue française* ;

(10) L'*Éloge de Fontenelle* fut imprimé à Paris, 1781, in-8° de 86 pag. J. Chas publia le même année des *Reflexions sur cet éloge*, in-8°. Les trois *Éloges de Suger*, de Montausier et de Fontenelle, par Garat, font partie du *Choix d'Éloges couronnés par l'Académie française* ; Paris, 1812, 2 vol. in-8°.

et, lorsqu'il fit paraître, en 1788, son *Petit almanach des grands hommes*, Garat y fut placé sous le nom de D. Cosseph d'Ustaritz, qu'il avait mis au bas de plusieurs de ses articles (11).—Un nouvel établissement scientifique et littéraire, qui n'avait point de modèle en Europe, fondé par Pilatre du Rozier (rue de Valois, où il existe encore, depuis plus d'un demi-siècle, dans le même local), fut constitué, en 1785, par la munificence et sous le patronage des deux frères de Louis XVI (MONSIEUR et le comte d'Artois). Le Lycée compta d'abord ; au nombre de ses professeurs, La Harpe, Marmontel, Garat, Fourcroy, Monge, Deparcieux, etc. ; et, à l'époque de l'ouverture des cours (1786), le nombre des souscripteurs s'élevait au-delà de six cents. Les programmes conserverent en tête les armes des deux princes jusqu'en 1791. Marmontel et Garat furent nommés professeurs d'histoire ; mais l'auteur des *Contes moraux* ne tarda pas à céder sa chaire au suppléant. L'histoire ancienne de la Grèce remplit les cours de 1786 et 1787. Le programme de 1788 annonça le tableau de l'histoire romaine jusqu'à la fin de la république. Ce cours avait un grand succès. « Un hazard assez singulier, dit Garat dans une notice manuscrite sur sa vie que nous avons sous les yeux, voulut que le prince Henri (12), frère du Grand-Frédéric, roi de Prusse, assistât à un discours sur les Gracques. Le discours était beaucoup plus républi-

(11) « COSSEPH DE USTARITZ, moins connu de la plus haute réputation ; il parla beaucoup de Baruch, et monta la tête à tout son auditoire, d'autant qu'on ne le comprenait pas beaucoup. L'obscurité dispense de la profondeur, et occupe pas moins les esprits ; elle est sûre de la majesté, et l'éloquence ne peut s'en passer. »

(12) C'est par erreur que le biographe plus de Garat substitue, dans le *Dict. de la Conversation*, au prince Henri, le comte et la comtesse de Sord, qui depuis ont régné en Russie.

« cain que ne pouvait l'être le prince, « et cependant il en reçut plus d'un « applaudissement: c'est que l'amour « de la liberté y était toujours soumis « aux principes de la raison, de la morale et des lois. » Garat fut porté sur le programme de 1789, et longtemps encore il continua, sous la république et sous l'empire, son cours qui embrasse, à diverses époques, dix années de professorat. — Il avait déjà fait imprimer (1785, in-18) un *Précis historique de la vie de M. de Bonnard*, tiré à peu d'exemplaires, et qui eut une seconde édition (1787), avec un *Supplément aux notes pour servir à la vie de madame de S...* (Sillery), *ci-devant madame la comtesse de G....* (Genlis). On trouve dans la *Correspondance littéraire* de Grimm (sept. 1785) une lettre de Garat à Grouvelle au sujet de cet opuscule aujourd'hui rare et recherché. Garat s'était lié avec Antoine de La Salle; il avait fait, dans le *Journal de Paris*, un éloge pompeux de son *Désordre régulier* (1786), et il allait souvent le voir avant l'apparition de sa *Balance naturelle* (13). A la fois journaliste, professeur, idéologue et publiciste, Garat était recherché dans les salons de Paris; il y avait introduit (1782) son neveu qui était venu le trouver du fond de sa province, et qui devait être le plus célèbre chanteur de son époque. — Le bruit que faisait Garat dans la capitale avait son écho dans le pays des Basques; et, lorsque les États-généraux furent convoqués, la députation du bailliage de Labour se trouva composée, pour le clergé, de Saint-Estevent, curé de Ciboure; pour la noblesse, du vicomte de Macaye; et pour le tiers-état, des deux frères Garat aîné, avocat à Bordeaux, et Garat jeune, professeur d'histoire au

Lycée (14). Ce dernier continua son cours sur l'histoire romaine; mais on le vit rarement monter à la tribune: il était retenu par la faiblesse de sa voix, et peut-être aussi par celle de son caractère. Cependant le jour de la séance royale, après l'énergique apostrophe de Mirabeau au grand-maître des cérémonies (marquis de Brézé), il se joignit à Péthion, Barnave, Buzot, Grégoire et Sieyès pour appuyer la proposition faite par Camus: que l'Assemblée persistât, sans aucune réserve, dans ses précédents arrêtés; ce qui fut adopté à l'unanimité. Après l'arrestation du baron de Bezenval, Garat soutint, dans un discours éloquent, qu'une amnistie devait couvrir tout ce qui s'était passé depuis le commencement des troubles. Il appuya la motion d'introduire les ministres dans l'Assemblée avec voix consultative; il émit, sur la non-propriété du clergé, une opinion philosophique qu'il s'efforça d'appuyer par l'esprit et par les formes des fondations: « Les expressions des chartes, « dit-il, établissent... que le nombre « des ministres du culte est trop grand; « que les ministres paraissent trop riches... Que la religion (et je prie que « l'on n'envisage ici ma supposition « que comme une forme de raisonnement), que la religion, dis-je, paraisse favoriser le dérèglement et « détruire les mœurs..., la nation « n'aura-t-elle pas le droit d'abolir la « religion, le culte et les ministres, et « d'en appliquer les fonds à une religion « plus morale, à la prédication de la « morale elle-même?... » (15). Cette opinion de Garat, appuyée avec art sur une longue série de faits, plus ou moins contestables, dut avoir une grande in-

(14) C'est à tort que plusieurs biographies, entre autres celle de Rabbe et Boisjolin, font nommer Garat député par le tiers-état de Bordeaux.

(15) *L'ÉCRIT, les Contemporains, ou opinions débattues, etc.*, Paris, 1790, 3 vol. in-8°.

(13) Voy. la *Vie d'Ant. de La Salle*, ouvrage curieux et savant de M. Gence.

fluence par son énergique précision, car on y trouve un résumé rapide de tous les arguments contre la non-propriété, qu'on vit se presser sur cette grande question, et qui firent dire à Sieyès lui-même : « Ils veulent être « libres, et ils ne savent pas être « justes. »—Garat qui s'était fait un nom parmi les publicistes, en insérant, dans le *Journal de Paris*, des articles de philosophie spéculative, fut chargé de rédiger, dans cette feuille, les séances de l'Assemblée constituante. Alors on ne donnait qu'une courte analyse des rapports, des opinions et des débats : ce n'étaient guère que des sommaires raisonnés. Garat se distingua dans cette tâche difficile, en trouvant souvent le trait profond ou caractéristique sur les hommes et sur les choses ; et il fit preuve d'un talent très-remarquable ; à la fin de la session, les abonnés s'élevaient à plus de douze mille. Condorcet, qui remplaça Garat, ne le fit point oublier. Garat nous apprend dans la notice manuscrite, déjà citée, que, très-prononcé et jamais exagéré dans les comptes qu'il rendait et des rapports avant qu'ils fussent imprimés et des débats très-souvent improvisés, son impartialité était telle que ceux qu'on appelait aristocrates n'étaient pas les moins empressés à lui en faire des remerciements. Mais il est permis de croire que Maury et Cazalès n'étaient pas bien convaincus de cette impartialité. Plein d'admiration pour le talent de Mirabeau, Garat lui disait parfois des vérités fortes dans sa feuille. Un jour le grand orateur le rencontrant à pied, fait arrêter sa voiture et lui dit : « M. Garat, montez près de « moi ; un homme tel que vous ne « doit pas marcher ainsi dans la rue. » — M. le comte, répond le journaliste avec une jactance toute gasconne : je suis à pied, il est vrai, mais je n'en marche pas moins

« au-dessus de l'impériale de votre « carrosse. »—En 1790, il se joignit à son frère aîné pour réclamer contre la réunion en département de la Navarre, du Béarn et du pays des Basques : « Par votre décret, disait-il, « vous excluez toute une province : la « mienne. Dans le pays de Labour, « les fils aînés sont seuls propriétaires, « et les pères de famille sont si peu « riches qu'il n'y en a peut-être pas « cinq qui paient une imposition de « cinquante livres ; je réclame les « droits des fils de famille comme ceux « de ma province.... C'est une vérité « (que les Basques et les Béarnais ne « s'entendent pas entre eux). Il est « impossible d'apprendre le basque, si « l'on n'a habité très-jeune avec les « habitants de cette province. Aussi dit- « on proverbialement : « que le diable « est venu chez les Basques pour ap- « prendre leur langue, et qu'il n'a pu en « venir à bout. » Ce proverbe vient de « vous faire rire : cependant il renfer- « me une vérité profonde. Les prover- « bes sont la sagesse des hommes. Au- « cune langue ne présente autant de « difficultés que le basque et le béar- « nais. L'italien, l'allemand et l'an- « glais ont leur source commune dans « le latin et dans les langues du nord. « Le basque est la véritable langue « celtique... Les Basques n'ont pas de « métayers, pas de valets ; ils cultivent « eux-mêmes. S'ils allaient ailleurs « faire leurs affaires, ils ruineraient « leurs affaires. Le vingtième de leur « pays est cultivé, le reste n'est pas « cultivable. Ils sont très-forts, et ne « pourraient vivre ailleurs.... A peine « trouvera-t-on dans cette contrée des « familles assez aisées pour fournir « des éligibles à l'assemblée nationale. « Le Béarn, par cette réunion, nom- « mera tous les représentants ; le pays « des Basques n'en aura jamais..... « Il me reste un devoir à remplir ; il

« m'est prescrit par mes commettants, « par ma raison, par ma conscience; « nulle chose au monde ne pourrait « me le faire oublier : dans une déli- « bération unanime, ma province « proteste.... » Alors, arrêté dans la chaleur de son plaidoyer *pro aris et focis*, Garat fut rappelé à l'ordre. — Il prit la parole dans la discussion sur le droit de paix et de guerre, et résuma ainsi son opinion : « faire la guerre est la mission du pouvoir exécutif; la déclarer est celle de la nation. » Il parla aussi sur l'établissement des jurés, et, sans partager l'opinion contraire de son frère aîné, il trouva les avantages de l'institution du jury plus grands que ses inconvénients. — Cette même année 1790, il recommença au Lycée son cours sur l'histoire des divers peuples de la Grèce : il disait dans le programme : « les séances seront neuves « à plusieurs égards, » et il annonçait des morceaux sur « la philosophie, les « lettres et les arts chez ces peuples. » En 1791, il continua de professer dans cet établissement, qu'avaient ébranlé les événements politiques; une société de nouveaux fondateurs remplaça les princes émigrés et les nobles qui les avaient précédés ou suivis à l'étranger. — Garat ne monta qu'une fois à la tribune pour défendre le ministre de la marine Fleurieu, accusé de déprédations au sujet de l'adjudication des vivres, par Bonjour, chef de bureau, qu'un décret mit, pour les renseignements qu'il avait donnés, sous la sauve-garde de la loi. — L'abbé Morellet dit dans ses *Mémoires* (tome I^{er}, page 45) : « On peut rechercher dans le *Journal de Paris*, au moment où Garat cesse « d'en être rédacteur, l'aveu qu'il fait « de s'être écarté de la vérité pour l'in- « térêt du peuple et le succès de la « révolution. » Il y a beaucoup d'exagération dans ce reproche, il y a même un peu de mensonge; car Garat di-

sait : « Je m'imposai la loi de chercher « avec scrupule *la vérité de tous les « faits et de tous les événements,* « mais de choisir de préférence, pour « les peindre, les aspects et les traits « sous lesquels ils devaient être plus « propres à reproduire des évène- « ments et des faits favorables aux « progrès de la liberté. » Les pam- phlets du temps n'avaient point épargné Garat; on lit, dans le *Petit dictionnaire des grands hommes de la révolution*, attribué à Rivarol et à Champcenetz : « GARAT le cadet, « journalier de l'Assemblée, mais plus « habile que les autres. Il déguise la « vérité dangereuse, il encense la « force triomphante, il atténue les « horreurs d'une catastrophe; enfin « on peut le regarder comme l'op- « timiste de la révolution. Que de « citoyens alarmés n'a-t-il pas tran- « quillisés, en assurant dans sa feuille « qu'avec deux ou trois idées, on « repousserait les ennemis de la « France! Il a d'ailleurs dans son « style cette confusion nécessaire pour « chanter une insurrection, etc. » Il y avait malheureusement un peu de vérité dans ces tristes plaisanteries, et l'on va trouver plus d'une occasion de le remarquer. — L'Assemblée constituante avait terminé sa session. Garat continua son cours d'histoire au Lycée. En décembre 1791, il fit insérer dans le *Journal de Paris*, et imprimer séparément une lettre intitulée : *Dominique-Joseph Garat à M. Condorcet, membre de l'assemblée nationale, seconde législature* (16). L'auteur se peint dans cet écrit. Il expose, avec une franchise qui n'est pas toujours sans courage, ses doctrines politiques et ses travaux. On peut ne pas partager toutes ses opinions; mais ses sentiments d'honnête homme sont trop à découvert pour qu'on puis-

(16) Paris, in-8° de 85 pages.

et raisonnablement les méconnaître. On doit porter le même jugement de ce bonheur instable. *Considérations sur la révolution française*, et sur la corruption des puissances de l'Europe contre la liberté et contre les droits de l'homme, ou l'état de la prohibition des gouverneurs des Pays Bas (17). Après les puntes décevant de 20 juin, 10 août, 2 et 3 septembre, le Convention avait remplacé l'Assemblée législative, et le 12 octobre, Garat remplacé Danton au ministère de la justice. La royauté était abolie, la république commençait, l'acte 2^e de l'arrêt était mis en jugement, le Convention dénonçait Moreau et Brochard, Roland était puni par les Montagnards, les patries se battaient, et les factions allaient combattre et se détruire en la tombant de la monarchie. C'était des temps bien difficiles. On travailla dans le Mont le 13 juin, l'arrêt d'un décret que Garat prononça en les autres mois de septembre, et qui lui fit donner l'impulse et déclara le subjugat de l'arrêt septembre. Dans son alliance, il fut que l'impression de son discours suffisait pour toutes les étonnantes impies; et il disait donc l'apartissement (18). « On a une que que j'ose vous donner à la « ville de Paris le droit de faire à ce « boutique des institutions pour la « France; mais le nom de la ville de « Paris ne se trouve pas une seule fois « dans mon discours. On a vu que « j'attribuait l'initiative des mesures « tant à toute les grandes villes, « mais à vos idées, à vos aspirations « ne sont les mesures. On a supposé

(17) Paris 1792, in 2^e de 200 pages. L'arrêt fut traduit en français par l'abbé de la Roche de la Roche de la Roche.

(18) M. de la Roche de la Roche de la Roche, au nom de la justice à la Convention nationale, un projet pour l'arrêt de la Convention nationale, Paris, de l'imprimerie nationale 1792, in 2^e, 20 pages.

« que je voulais imposer l'insurrection
« tout et en donner la liberté je
« n'ai pu à ce que tout cela, un
« je dis que, et l'insurrection est
« quelquefois nécessaire, une bonne
« théorie de l'insurrection est un
« pour être à dire; il est à dire
« que, par des règles générales, il
« fut possible de déterminer les
« conditions de l'insurrection de
« légitime. Les lois de ces matières
« ont des lois; pour que les lois
« et les lois soient n'avaient elles
« pas des lois aussi? L'insurrection est
« l'insurrection les mesures de 2 et
« 3 septembre, j'ai été le 13 de
« l'insurrection de ce grand loi de
« mais ce qui est bon et ce qui est
« horrible peuvent arriver dans la
« même temps et par les mêmes lois,
« et les mesures ont été exécutées
« parce que les instruments de l'in-
« surrection doivent être. C'est que
« l'insurrection est d'une nature en
« milieu de laquelle de telles choses
« et seraient passées durant le régime
« des lois. On n'y réfléchit pas,
« et qu'on répond à cette question
« le fait est de n'avoir pu
« les qu'on s'en est de l'humanité.
« Mais comment Garat a-t-il exposé
« dans son discours en faveur de l'hu-
« manité? L'Assemblée législative, j'ai
« dit, il n'aurait jamais à cela
« que vous n'avez pas jugé indigne de
« ministère de la justice de dire que
« vous ne sont pas innocents qui
« n'ont pas encore été condamnés en
« nom des lois. Mais, pour la chose
« de la nation française et de la répu-
« blique qui elle vient d'instituer, ma-
« pour l'honneur de l'humanité; j'
« dans observer, en vertu et en vertu
« toutes les circonstances qui rejettent
« les documents sur l'insurrection
« et par conséquent sur les ennemis
« de la liberté qui l'ont rendue odieuse
« elle; les lois ne se prononcent

« pas entièrement au hasard, et les
 « victimes les plus connues attestent
 « qu'on cherchait ceux qui avaient
 « voulu frapper eux-mêmes d'un
 « coup mortel la liberté et les lois
 « de la grande nation. Ce trait, et
 « c'est celui qui domine, est celui qui
 « imprime leur vrai caractère à ces
 « journées de sang qui ont été des
 « prolongations des combats de la
 « liberté avec le despotisme. » Dès-
 lors les Girondins, qui avaient vu dans
 Garat un de leurs amis et de leurs
 partisans, cessèrent de compter sur lui,
 et ne purent expliquer autrement que
 par la peur l'étrange désaccord de
 son discours avec sa philanthropie et ses
 mœurs douces et faciles. Plus tard, et
 poursuivi sans cesse par le besoin de
 dissiper ce noir nuage que la prévention
 retenait suspendu sur sa vie, Garat
 écrivait dans ses Mémoires sur la ré-
 volution : « Si, sous quelque prétexte
 « que ce soit, sous le prétexte de ré-
 « publique et de révolution, il m'est
 « arrivé de parler, je ne dis pas avec
 « éloge, je ne dis pas avec indifféren-
 « ce, mais sans horreur, de l'effusion
 « du sang humain, Français, faites
 « tomber sur ma tête la hache de vos
 « lois, et que votre indignation, que
 « je redoute davantage, me poursuive
 « de l'échafaud sous la tombe, et dans
 « la mémoire des siècles. » Garat rap-
 pelle ensuite que lorsqu'il parla, devant
 les représentants de la France, des jour-
 nées de septembre, époque où il n'é-
 tait pas ministre, déjà plus de deux
 mois s'étaient écoulés depuis que les
 massacres avaient été commis; il expose
 que l'Assemblée législative n'avait rien
 fait pour les punir, ni pour en préparer
 la punition; que la Convention nation-
 ale gardait le même silence; et que les
 tribunaux restaient muets et immobiles.
 « Quand une assemblée nationale,
 « poursuit-il, revêtue par le genre de
 « sa mission de pouvoirs sans limites,

« montrait tant de circonspection, ce
 « n'était pas à un ministre, on le sent
 « trop, d'en avoir ou d'en montrer
 « moins. La question que j'eus à trai-
 « ter, dans mon discours, et que je
 « traitai, ne fut donc pas et ne put pas
 « être celle de savoir si on poursui-
 « vait les auteurs des massacres des 2
 « et 3 septembre, mais si on instrui-
 « rait la contumace contre les prison-
 « niers que les auteurs des massacres
 « avaient élargis quand ils ne les avaient
 « pas égorgés (19). » On peut voir,
 dans les *Mémoires* de Garat, ce qu'il
 ajoute encore pour la justification de sa
 conduite; il a toujours regardé sa no-
 mination au ministère de la justice,
 après les crimes de septembre, comme
 un piège tendu, par Danton, à son
 inexpérience, et comme un moyen de
 se décharger sur lui d'une affreuse res-
 ponsabilité. — Avant la fin de 1792,
 Garat eut à remplir plusieurs missions
 pénibles, entre autres celle de faire
 arrêter l'ex-ministre de la marine, La-
 coste; le fournisseur de l'armée des
 Alpes, l'abbé d'Espagnac; le commis-
 saire-ordonnateur Malus, et le payeur-
 général Petit-Jean; celle d'expédier
 des courriers extraordinaires aux géné-
 raux en chef des armées, pour leur
 transmettre, avec la plus grande di-
 ligence possible, le décret du 3 dé-
 cembre portant que Louis XVI serait
 jugé par la Convention; celle de notifier
 aux conseils du malheureux monarque
 les pièces relatives à leur nomina-
 tion. — Pendant son ministère, vers

(19) Les prisonniers élargis par les septem-
 briseurs étaient, pour la plupart, des hommes
 repris ou poursuivis par le just ce pour des deli-
 ts qui n'avaient rien de politique. Garat, dans
 son rapport, les sépara en deux classes : ceux
 qui n'avaient commis que des délits légers, et
 ceux qui pouvaient être coupables de crimes
 graves. Il établit qu'on pouvait faire grâce aux
 premiers, et fit plaider leur cause aux seconds,
 qui, en s'avouant coupables, sollicitaient la de-
 mande de leur grâce sur les douleurs et les sup-
 plices par lesquels ils avaient déjà expié leurs
 crimes.

la fin de l'année, Garat s'éligea, pour 1793, le prospectus des cours du Lycée qui venait de s'intituler *républicain*. Il n'est pas inutile de remarquer l'influence des époques sur le style des écrivains. « Celui qui tient la plume, » disait le ministre professeur, ne peut « guère parler de la manière dont « l'histoire a été professée jusqu'à présent au Lycée; il parlerait de lui-même. Il dira seulement qu'avant la « révolution ses leçons ont été données « ces plusieurs fois à Versailles, et « qu'après trois années de révolution, « en 1791, ces mêmes leçons répétées, « sans qu'on y ait changé un seul mot, « des hommes qui se disaient libres les « trouvaient *trop fortes*, c'est-à-dire « *trop démocratiques*... Entre toutes « les connaissances humaines, l'histoire « est celle qui doit recevoir le plus « promptement toutes les influences « des révolutions qui viennent de « s'opérer parmi nous. Avec notre « manière d'être, toute notre manière « de voir doit être changée : les faits « resteront les mêmes, mais ils nous « paraîtront autres, parce que nous « les verrons et que nous les jugerons « autrement. Parmi les noms que les « siècles ont révérés, combien vont « déchoir de leur antique gloire ! « combien d'erreurs on va découvrir « dans ces principes qu'une adoption « universelle faisait regarder comme les « axiomes de la raison humaine !... « L'histoire même en quelque sorte « doit avoir parmi nous aujourd'hui « comme un tribunal révolutionnaire « où tous les siècles comparaitront avec « leurs tyrans et leurs erreurs, et se « bitont pour la première fois les « sentences de l'équité. Tel est l'esprit « dans lequel le professeur d'histoire « au Lycée se propose de parcourir « de nouveau les annales du genre « humain : il se regardera lui-même « au milieu des siècles qu'il va inter-

« roger comme un envoyé, comme « un *commisnaire des révolutions* « *autres de France*. » Hélas ! ce n'était pas ici l'insolent orgueil d'un Capotér, c'était un homme faible, étiayé de l'ouage, et cherchant, dans le style du temps, un abri contre la foudre. Conçoit-on que Chénier, dans son *Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française*, ait classé Garat, avec Vergniaud et Boissy d'Anglas, parmi les orateurs du temps de la Convention « qui ont « tenté à la probité courageuse une « diction pathétique ou imposante ? » — Pendant les orageux débats du procès de Louis XVI, l'ex-ministre Bertrand Moleville, dans une lettre à la Convention, accusa Garat d'avoir soustrait des pièces à la décharge de Louis XVI qu'il lui avait adressées. Il lui fut facile à Garat de se justifier. Il déclara avoir remis ces pièces au comité de la Convention, et l'assemblée passa à l'ordre du jour. Dantonien dit, dans ses *Mémoires* : « Bertrand, réfugié en Angleterre, eut pouvoir sauver le roi en envoyant à la Convention des pièces qui compromettaient les chefs de tous les partis, qui prouvaient que tous avaient négocié avec le roi, pour le tromper et lui soutirer de l'argent. Danton et Larrois surtout étaient impliqués d'une manière si précise, qu'ils eussent été perdus... s'ils n'eussent réuni tous leurs efforts pour enlever les pièces avec le malheureux roi. Ainsi la démarche du ministre Bertrand, au lieu de sauver Louis, a précipité sa mort : tout s'est réuni pour le perdre. » Le 15 janvier, la Convention avait déclaré Louis XVI coupable, et rejeté l'appel au peuple. Dans la séance du 16, le ministre de la justice, au nom du conseil exécutif, vint rendre compte de la situation de la capitale et annonça que Paris était calme, quand la Convention était accablée de dé-

bérer sous le couteau, et quand une lettre de Chambon, maire de Paris, lue dans la même séance, annonçait qu'il y avait eu des mouvements pour se porter aux barrières et aux prisons, mais qu'ils venaient d'être réprimés. Cependant Lamarque s'écria aussi : *Jamais Paris ne fut plus calme*; il conclut à l'impression et à l'envoi dans les départements du compte rendu par le ministre de la justice : et sur-le-champ commença le troisième appel sur la peine encourue par Louis XVI. Le sursis à l'exécution fut rejeté dans la séance du 19, et le conseil exécutif chargé de la notification de l'arrêt et de l'exécution. Garat entra dans la chambre du monarque, le chapeau sur la tête, et lui dit : « Louis, le conseil exécutif a été chargé de vous communiquer l'extrait « du procès-verbal des séances de la « Convention nationale, des 16, 17 « et 20 janvier. » Alors, d'une voix mal assurée, Grouvelle, secrétaire du conseil, lut ce terrible extrait; le roi écouta sans faire paraître aucune altération sur son visage : il reçut de la main de Grouvelle l'arrêt de mort; il le plia, le mit dans son porte-feuille; puis, en retirant un autre papier, il dit à Garat : « M. le ministre de la justice, « je vous prie de remettre sur-le-champ « cette lettre à la Convention nationale; » et, le ministre paraissant hésiter, Louis ajouta : « Je vais vous « en faire lecture. » L'infortuné monarque demandait pour se préparer à la mort un délai de trois jours, un confesseur qu'il désignait, et la faculté de communiquer avec sa famille. Garat reçut la lettre, et promit qu'elle serait portée à l'assemblée. Le roi remit aussi au ministre un morceau de papier sur lequel il avait écrit l'adresse de l'abbé Edgeworth. Garat se rendit sur-le-champ à la Convention et rendit compte (séance du 20) de son affreuse mission. Il communiqua et lut les demandes

faites par le roi, écrites de sa main; il annonça que Louis désirait pour l'assister dans ses derniers moments un prêtre irlandais nommé Edgeworth; et quand l'assemblée eut délibéré, il se retira pour mander le ministre de l'évangile et pour le recevoir. Laissons parler ici l'abbé Edgeworth : « Arrivé, dit-il, aux Tuileries où le conseil tenait ses séances, j'y trouvai tous les ministres réunis. *La consternation était sur leurs visages.* Dès que je parus, ils se levèrent et vinrent m'entourer avec une sorte d'empressement. Le ministre de la justice, prenant la parole : « Êtes-vous, me « dit-il, le citoyen Edgeworth de « Firmont? » Je lui réponds qu'oui : « Louis Capet, reprit le ministre, nous « ayant témoigné le désir de vous avoir « auprès de lui dans ses derniers moments, nous vous avons mandé pour « savoir si vous consentez à lui rendre « le service qu'il attend de vous. » Je lui répondis que puisque le roi témoignait ce désir, et me désignait par mon nom, me rendre auprès de lui était un devoir : « En ce cas, ajouta « le ministre, vous allez venir avec « moi au Temple, car je m'y rends « de ce pas. » Il prend aussitôt une liasse de papiers sur le bureau, confère un instant à voix basse, avec les autres ministres, et, sortant brusquement, me donne ordre de le suivre. Une escorte de gardes à cheval nous attendait à la porte avec la voiture du ministre (20) : j'y monte et il y prend place après moi. J'étais en habit laïque, comme l'étais, à cette époque, tout le clergé catholique de Paris. Mais, songeant en ce moment à ce que je devais d'une part au roi, qui n'était pas familiarisé avec un pareil costume, et de l'autre à la reli-

(20) Garat a dit souvent qu'il avait fait entourer sa voiture de gendarmes pour protéger le confesseur du roi contre la fureur du peuple qui pouvait se porter aux plus violents excès.

gion elle-même, qui recevait, pour la première fois, une sorte d'hommage du nouveau gouvernement, je crus avoir le droit de reprendre en cette occasion les marques extérieures de mon état; du moins en faire une tentative me parut être un devoir; j'en parlai donc au ministre avant de quitter les Tuileries; mais il rejeta ma proposition en termes qui ne me permirent pas d'insister, sans cependant y rien mêler d'offensant. Ce trajet des Tuileries au Temple se passa dans le plus morne silence; deux ou trois fois cependant le ministre essaya de le rompre: *Grand Dieu! s'écria-t-il, de quelle affreuse commission je me suis chargé!..... quel homme!* ajouta-t-il en parlant du roi, *quelle résignation! quel courage! non, la nature toute seule ne saurait donner tant de force: il y a quelque chose de surhumain.* De pareils aveux me présentaient une occasion bien naturelle d'entrer en conversation avec lui, et de lui dire d'affreuses vérités. J'hésitai un moment sur le parti que je devais prendre. Mais songeant d'un côté que mon premier devoir était de procurer au roi les secours de la religion, qu'il me demandait avec tant d'instance; et, de l'autre, qu'une conversation fortement nuancée, comme elle aurait dû l'être, pouvait m'empêcher de le remplir, je pris le parti du silence le plus absolu. Le ministre parut comprendre tout ce que ce silence lui disait, et il n'ouvrit plus la bouche durant le reste du chemin. Cette époque de la vie de Garat est si importante pour l'appréciation de sa conduite politique et pour l'histoire, que nous croyons devoir transcrire ici ce qu'il dit dans sa notice manuscrite, où il parle toujours de lui à la troisième personne: « Il fut « compromis, par ses places, dans des « événements terribles auxquels il ne « pouvait avoir aucune participation

« par ses votes; et on n'a rien né-
« gligé pour le châtier d'avoir comme
« *partagé* le supplice de Louis XVI,
« en lui procurant tous les adoucis-
« sements au pouvoir d'un ministre de
« la justice. Dans ces jours d'épouvante
« et d'intrépidité, à côté de cette Con-
« vention mal connue ou mal jugée
« encore, le plus grand phénomène
« des siècles historiques, sans pitié
« pour tous comme pour elle même,
« on a vu que Garat osa désapprouver
« sa transformation en tribunal, son
« jugement et l'exécution; qu'il soutint
« constamment, l'histoire à la main,
« que, des vengeances, même justes,
« ont plus perdu de républiques mais
« sautes qu'elles n'en ont sauvé, et
« qu'une modération généreuse et ma-
« gnanime en a plus sauvé qu'elle
« n'en a perdu; qu'il indiquait des
« mesures dont les résultats infailibles
« auraient au moins prévenu tout ce
« qui est arrivé depuis, et, quoi qu'il
« arrivât, auraient rendu la liberté
« plus digne de l'amour et de l'ado-
« ration du genre humain. On a vu
« que mis un instant en relation, par
« son ministère, avec le confesseur
« choisi par Louis XVI dont on
« dressait l'échafaud, le ministre de
« l'évangile et le ministre de la Con-
« vention, dans le rapide passage des
« Tuileries au Temple, se pénétrèrent,
« se connurent, et s'ouvrirent l'un à
« l'autre. On a dit qu'Edgeworth,
« qui n'était pas un fanatique, parce
« que son cœur était sincère et tendre,
« parce que son ambition n'aspirait
« qu'au ciel, a conservé religieusement
« tous les souvenirs de cette circon-
« stance, et les a retracés fidèlement
« dans des mémoires déposés au sa-
« lombe. On a vu tout cela, et tout
« cela a été mis en oubli, ou pris en
« dédain; et, comme il était naturel,
« ce ne sont pas les douleurs réelles,
« ce ne sont pas les âmes dans les

« *quelles ces souvenirs doivent tous*
 « *jours rouvrir la source des larmes,*
 « *qui ont été inflexibles : ce sont des*
 « *plébéiens ennemis des peuples, des*
 « *ambitieux sans talents et sans vertus,*
 « *qui haïraient la liberté, alors même*
 « *qu'ils pourraient comprendre que la*
 « *cause de la liberté est aussi celle de*
 « *l'humanité et de la puissance ; des*
 « *ministres qui croient l'ordre établi*
 « *sur la terre lorsque, dits esclaves*
 « *eux-mêmes d'un seul, ils peuvent*
 « *être les tyrans de tous, dès qu'ils en*
 « *ont la fantaisie... »* Lorsque Garat
 publia, sous la restauration, ses Mémoires sur Suard, il disait dans l'introduction : « Parmi tant de têtes tombées
 « sous le glaive égaré de la justice,
 « nul, en écoutant son arrêt de mort,
 « n'a élevé plus haut (que Louis XVI),
 « son âme vers le ciel ; nul n'a plus eu
 « le maintien, non seulement de l'in-
 « nocence, mais de la plus anguste
 « vertu. » — Garat eut encore une triste
 mission à remplir, le 21 janvier, celle
 de rendre compte à la Convention de
 l'assassinat de Michel Lepelletier, et
 celle d'être chargé de poursuivre et de
 faire punir le coupable. Les torts dont
 Garat se plaint d'avoir été accusé doi-
 vent être rejetés le plus souvent sur le
 malheur des temps, et sur la situation
 si difficile que lui créa Danton en le
 faisant nommer son successeur. Le fait
 suivant, curieux par lui-même, et dont
 nous garantissons l'authenticité, prouve
 qu'il n'a pas tenu à Garat que Louis
 XVI ne fût sauvé. Le ministre de la
 justice rencontrant Barère qui se ren-
 dait à la salle de la Convention : « Eh !
 « bien, lui demande-t-il, qu'allez-vous
 « faire ? » Voter la mort, » répond le
 député. « Eh ! quoi, dit Garat, avec un
 « esprit éclairé, des mœurs si douces,
 « vous allez prendre un parti si cruel !
 « un parti qui a cent inconvénients et
 « pas un avantage ! réfléchissez avant
 « d'adopter définitivement un avis.

« Quant à moi, je ferais reconduire
 « Louis par des gendarmes jusqu'à la
 « frontière ; et, là, je lui dirais : *Vous*
 « *êtes roi par le droit de l'épée :*
 « *voici la vôtre ; allez, si vous le*
 « *voulez, vous en servirez à la file*
 « *des émigrés. Vous êtes roi par la*
 « *grâce de Dieu : il sera juge entre*
 « *nous.* » Barère paraît convaincu et
 promet de voter l'exil ; mais, à quel-
 ques pas de là, il rencontre le député
 Villars qui lui conseille de se ranger à
 l'avis des montagnards, et le docile
 Barère vote la mort. C'étaient des
 temps affreux ; et quand on songe que
 Dumouriez, arrivé précipitamment de
 Liège à Paris, le 1^{er} janvier, n'osa
 rien entreprendre pour sauver le roi ;
 que même, le jour de l'exécution, il
 était à Clichy et qu'il ne reparut dans
 Paris que le lendemain, comment
 pourrait-on reprocher à Garat d'a-
 voir manqué d'énergie ? Dumouriez dit
 dans ses *Mémoires* « qu'à son retour de
 Clichy, le 22 janvier, il alla le matin
 chez Garat qui lui parut *très-affecté*
 de la mort du roi, et surtout de la
 commission qu'il avait eue d'aller lui
 lire sa sentence. » Dumouriez ajoute :
 « Le général et Cabanis *gémissaient*
 ainsi que le ministre. Ils lurent ensuite
 ensemble le jugement de ce prince
 infortuné, etc. » — Le 14 mars, Ga-
 rat fut nommé ministre de l'intérieur
 en remplacement de Roland, et fut
 lui-même remplacé par Gohier ; en mê-
 me temps Beurnonville fut réélu minis-
 tre de la guerre. Garat prit plusieurs fois
 la parole dans le sein de la Convention ;
 il lut un rapport sur les subsistances de
 Paris et rendit compte d'une motion,
 faite aux jacobins, de massacrer les dé-
 putés qui n'étaient pas montagnards, et
 aussi les ministres. Il rendit compte des
 recherches infructueuses qu'il avait faites
 relativement au comité secret d'insurrec-
 tion ; et, à ce sujet, il parla de l'étranger
 Proly, fils naturel du prince de Kau-

nitz; il fit l'éloge de Pache, et osa rejeter les troubles de la capitale sur les divisions de la Convention même. Bientôt après, il transmit à l'assemblée un pamphlet incendiaire de Marat, et demanda l'exécution du décret qui obligeait tout député journaliste à opter entre ces deux fonctions. Cependant une grande conspiration allait éclater, et, le 27 mai, toujours optimiste, Garat vint faire un rapport sur la situation de Paris. Il trouva dénuées de fondement les craintes manifestées par le côté droit et les accusations portées contre la commune et contre les jacobins. Ainsi, sans le vouloir, il endormait les trop justes appréhensions et les défiances des Girondins : « Ce sont quelques décrets, » disait-il, qui sont la cause des dissensions qui existent entre la commune et une partie de la Convention, et cela sans mauvaise intention de la part de la commune : la Convention a investi, pour ainsi dire, les corps administratifs de la puissance souveraine en consacrant des dispositions contenues dans l'arrêté du département de l'Hérault. C'est lorsqu'elle a appris que la commune levait des contributions, qu'on a dit : Elle veut marcher Pégule de la Convention. Mais vous voyez, citoyens, qu'elle n'a fait qu'exécuter vos décrets. C'était en quelque sorte justicier tout le monde. Garat, examinant ensuite les motifs de l'arrestation d'Hébert, ordonnée par la commission des douze, s'exprimait en ces termes sur le cynique rédacteur du *Père Duchesne* : « Comme fonctionnaire public, j'ai pris des renseignements sur Hébert; deux personnes pour lesquelles j'ai la plus grande estime, le maire de Paris, Pache, et Destourelles, mon ami de quinze ans, m'ont attesté tous deux que, dans les assemblées de la commune, il n'a jamais fait

« que les propositions que peut faire un bon citoyen. Quant aux feuilles du *Père Duchesne*, qui font son crime, je ne les connais pas (ne de vait-il pas chercher à les connaître, puisqu'elles étaient au sujet d'arrondissement et de scandale bien connu); mais j'ai horreur de tous les écrits qui ne prêchent pas la raison et la morale dans le langage qui leur convient. Je crois pouvoir dire qu'à près cinq ans de révolution, où l'on a vu tant d'écrits, en tant de sens divers, et sur lesquels on a passé si légèrement, il est étonnant qu'on se soit avisé aujourd'hui d'avoir tant de délicatesse... » A ces mots, les murmures éclatent avec violence au côté droit. Bouteau s'écrie, Gaudet veut prendre la parole, l'agitation devient extrême, le président se couvre et la séance est suspendue. Enfin le calme se rétablit, et le ministre reprend en ces termes : « Il faut que mes paroles aient été bien mal comprises; puisqu'elles ont causé un si grand mouvement. A-t-on cru que j'étais l'apologiste de ceux qui inspirent au peuple la soif du sang? J'ai aussi écrit dans des temps d'orage, et je n'ai pas dit un seul mot que je ne voulusse répéter sur le bord de la tombe; je n'ai pas écrit une seule ligne qui contienne une provocation criminelle. Cette morale est sortie de ma plume parce qu'elle était dans mon cœur. » Ces dernières paroles furent accueillies par des applaudissements. Mais, bientôt le 31 mai vint accuser l'imprévoyance du ministre. Le matin sonnait depuis six heures du matin; Garat annonça que tous les citoyens étaient en armes dans leurs sections; et en même temps, avec une incroyable bonhomie, il déclara que l'ordre le plus parfait régnait partout, qu'il n'avait rencontré que des citoyens dévoués à la représentation nationale; que la Con-

vention n'avait à courir aucun danger... Et peu d'heures après, la Convention était assiégée, envahie par les sections armées, elle se trouvait réduite à leur livrer d'abord vingt-deux et, un peu plus tard, soixante-onze autres députés!... Les Girondins accusèrent Garat de faiblesse et de complicité avec leurs adversaires, et M^{me} Roland, dans ses Mémoires, ne le juge pas peut-être avec trop de sévérité en l'appelant l'*Eunuque politique*. Cependant Garat essaya d'intéresser, en faveur des proscrits, Danton qui avait envie de les sauver. Il voulait sauver lui-même son ami Condorcet, en lui offrant, dans l'hôtel de son ministère, un asile qui pouvait devenir également dangereux pour le ministre et pour le proscrit. Condorcet le sentit, et ne voulut pas accepter ce noble dévouement. Il refusa ainsi la proposition que lui fit Garat de le retirer dans sa maison de campagne d'Auvernav, à dix lieues de Paris, espèce de désert où il trouverait, disait-il, très-peu d'hommes et beaucoup de rochers (*Mémoires sur la révolution*). La destinée de Condorcet devait s'accomplir autrement.—Garat fut chargé d'envoyer aux administrations départementales cette constitution de 1793, qui, destinée à périr en naissant, allait être remplacée par le gouvernement révolutionnaire. Bientôt il annonça qu'elle était généralement acceptée, sauf par quelques administrations fédéralistes, et il demanda qu'on accordât à celles-ci un nouveau délai pour se rétracter. Il annonçait en même temps qu'un cartel d'échange des prisonniers, portant la suscription de *République française*, venait d'être signé par le roi de Prusse. Dans ces temps déplorables (le 26 juillet), Garat eut à repousser le singulier reproche d'avoir voulu affamer Paris. Cette dénonciation se trouvait formulée par le directeur des subsis-

tances, Garin, dans une affiche qui couvrait les murs de la capitale. Le ministre crut devoir conjurer la Convention d'examiner sa conduite et celle de son dénonciateur. Il fut défendu par Thirion qui vit là une manœuvre du *traître Buzot*, pour perdre le ministre qui avait servi la cause du 31 mai, et la Convention se montra favorablement disposée. Le lendemain (27 juillet), Garat écrivit pour obtenir l'autorisation de payer aux fabricants la prime que la loi leur accordait, et en même temps il demanda la suppression des primes que la loi accordait aussi pour la traite des noirs. Grégoire appuya cette demande faite par le ministre au nom des principes de la liberté et de l'humanité, et sur-le-champ la Convention décréta la suppression de la prime donnée aux vaisseaux négriers. Le 2 août 1793 fut encore un jour d'épreuve pour Garat. Collot-d'Herbois le dénonça comme ayant adressé aux communes une série de questions *indiscrettes*; et, comme tout alors allait rapidement, le ministre, sans être entendu, se vit préalablement *décrété d'arrestation*, et mandé à la barre. Son premier commis Champagneux fut pareillement décrété et traduit comme complice des questions *indiscrettes*. Les deux accusés devaient être entendus séparément. Champagneux se cache: Garat se présente à la barre; Danton, qui présidait, l'interroge: il se justifie, il annonce avoir communiqué à Grégoire cette série de questions dont on lui fait un crime, et déclare que, sans les réponses à ces questions, il lui serait impossible de rendre les comptes qui lui sont souvent demandés sur la situation de la république. Collot persiste dans son accusation; mais, séparant les personnes des choses, il demande, tout d'abord, le *décret d'accusation* contre Champagneux qui s'est, dit-il, évadé, et que l'on prenne ensuite un parti relative-

ment au ministre. Alors le montagnard Sevestre rappelle que le ministre a bien servi la Convention au 31 mai ; Danton lui reproche sa faiblesse, et le traite comme un *réveur* auquel il fallait pardonner ses illusions. Il dut paraître douloureux à Garat d'être ainsi défendu (21). Le décret d'arrestation fut rapporté ; le ministre quitta la barre, entra dans la salle ; et, comme si cette tragédie devait avoir un dénouement de théâtre, dans la même séance, sur le rapport de Couthon, un décret chargea Garat de faire jouer, trois fois par semaine, des pièces patriotiques, et une fois par semaine, *aux frais de la république*. *Brutus*, *Caius Gracchus*, *la Mort de César*, ou *Gullivier Tell*. Il vit, dès ce moment, et on peut croire qu'il n'avait pas tardé jusque là à le voir, que pour lui la place de ministre n'était pas tenable. Déjà le 1^{er} juin, il avait écrit sur le bureau du conseil sa démission, que ses amis le conjurèrent de retirer. Mais plus tard, sous le gouvernement révolutionnaire, comment oser se démettre ! Barère vint à son secours. Il dit, dans la séance du 15 août, que la santé du ministre de l'intérieur ne lui permettait plus de continuer ses fonctions ; mais qu'il ne ferait que changer de manière d'être utile à la république en rédigeant une feuille périodique républicaine. Ce fut Paré qui remplaça Garat. Quant à la *feuille ré-*

publicaine annoncée par Barère, Garat n'eut pas le temps de réaliser sa publication. Il put bientôt se rappeler ces paroles de Sénèque, vivant à la cour de Néron : *que l'on condamne ceux de qui l'on se sépare* ; et déjà le comité de salut public avait déclaré tous ceux qui se démettraient *suspects*. A peine Garat s'était-il retiré du ministère, une députation des jacobins alla demander son arrestation à ce comité affreusement célèbre. Bientôt un grand rassemblement d'ouvriers des carrières de Montmartre et de Montrouge se présenta devant la Convention pour lui demander du pain, et en même temps l'arrestation d'un certain nombre de conspirateurs, parmi lesquels se trouvait articulé le nom de Garat ; et, à ce nom, Chaumette s'écria : *celui va sans dire*. Garat fut arrêté par le comité révolutionnaire de la section du Mont-Blanc, et long-temps interrogé par le président, qui, après avoir fait saisir tous ses papiers, finit par le renvoyer devant la commune. Il comparut devant son ancien collègue et ami Pache, qui lui parut *un peu froid*, et qui, se déclarant incompetent, le traîna devant le comité de sûreté générale. Là il trouva deux ou trois anciens membres, *suspects d'impartialité*, qu'on n'avait pas encore chassés, et « je reçus, dit-il, une *fièvre inouïe* : « on me donna un gendarme que j'ai « gardé pendant quatre mois à peu « près. » (*Mémoires sur la révolution*.) Il n'est donc pas vrai, comme le disent presque toutes les biographies, que Garat soit resté détenu jus qu'après le 9 thermidor, c'est à-dire pendant près d'une année. Arrêté le 2 octobre, il entra chez lui le 4 (Voy. le *Moniteur* du 3 et du 5 octobre) ; il fut relâché le lendemain même du jour où, sur le rapport d'Amar, quarante-six membres de la Convention furent traduits par décret, au tribunal révolutionnaire....—Parmi les sacrifices

(21) Voici comme il s'est défendu lui-même dans la notice manuscrite de déjà citée : « Quelques jours après l'ouverture du régime de la terreur, c'est à dire des assassinats judiciaires, M. Garat fut accusé et mandé à la barre par un décret. Il y aurait été traîné, s'il n'y avait pas couru ; et il peut être plus que curieux aujourd'hui de rappeler pour quel crime il était mandé sur cette route de l'infamie. On avait trouvé dans les bureaux de l'intérieur un plan et un projet de recherches statistiques pour tous les départements, recherches alors inconnues, et qui depuis ont été énoncées sur les mêmes vues dans toute la France, à qui elles font mieux connaître les sources de sa prospérité et les moyens de la rendre plus féconde. »

à la peur que Garat fit dans ces temps funestes, on peut citer une lettre écrite, le 30 octobre, à Robespierre, et que Mallet-Dupan a insérée dans son *Mercuré britannique*; l'abbé Morellet en donne un extrait dans ses *Mémoires* (tome II, pag. 44 et 45) : « Votre discours sur le jugement « de Louis Capet et ce rapport (sur « les puissances étrangères) sont « les plus beaux morceaux qui aient « paru dans la révolution; ils passeront dans les écoles de la république, comme des modèles classiques, etc. » et, après la chute de Robespierre, Garat écrivait que « l'éloquence de ce monstre était un rabâchage éternel, un bavardage insignifiant. » Disons, non pour justifier Garat, mais pour l'excuser, que, pendant tout le règne de la terreur, il vécut sous le glaive; que Momoro le dénonçait « comme un contre-révolutionnaire plus pervers que tous les girondins ensemble; » qu'il y avait vingt-neuf chefs d'accusation rédigés contre lui; que le comité de sûreté générale était souvent pressé de le traduire au tribunal de sang; et que, même après le 9 thermidor, Billaud-Varenne le poursuivait encore de ses fureurs. — L'an III de la république venait de s'ouvrir, Garat voulut publier une feuille périodique, intitulée : *Journal politique et philosophique*; mais ce projet resta sans exécution, et on n'en connaît que le discours préliminaire (22). Garat ne tarda pas à être nommé commissaire de l'instruction publique. Ginguéné lui était adjoint; et Chalmel, secrétaire-général, ayant été destitué (14 février 1795) par une

lettre signée Garat et Ginguéné, se vengea en faisant imprimer un pamphlet carieux : intitulé : *Garat et Ginguéné, membres de la commission de l'instruction publique, intrigants et dilapidateurs* (in-8° de 16 pag.) : c'est un libelle empreint de toute la licence de la presse à cette époque. — L'école normale avait ouvert ses cours au mois de nov. 1794, sous la direction des représentants Lakanal et Deleyre, nommés commissaires par la Convention. Garat fut choisi pour professer l'*analyse de l'entendement humain*; il avait pour collègues Lagrange et Laplace, Monge et Berthollet, Haüy, Daubenton et Thouin, Buache et Mentelle, Volney et Vandermonde, Sicard, Bernardin de Saint-Pierre et La Harpe. Garat fit sa première leçon à la fin de décembre, et la termina ainsi, après avoir parlé de Bacon, de Locke et de Condillac : « Il y a vingt ans que « je les médite, mais je n'ai pas encore « écrit une seule page; c'est au milieu « de vous que je vais faire l'ouvrage : « nous allons le faire ensemble. Nature, et lorsque la hache était suspendue sur toutes les têtes, dans ce péril universel auquel nous avons échappé, un des regrets que je donnais « à la vie était de mourir sans laisser à « côté de l'échafaud l'ouvrage auquel « je m'étais si long-temps préparé. » Dans sa seconde leçon, il exposa son plan, et il en resta là. Il ne fit donc que deux discours écrits : à la suite du premier s'engagèrent les débats, et le professeur trouva un adversaire redoutable dans l'auteur du livre *Des erreurs et de la vérité*, qui le combattit avec force et l'embarrassa; il demanda du temps pour répondre. Saint-Martin continua vivement la lutte après le second discours, et cette lutte fut appelée la bataille Garat; elle fit beaucoup de bruit, quoique livrée dans les champs obscurs de l'idéologie. Après les deux

(22) Imprimé à Paris, chez J.-J. Sault, an III (1794), in 8°. Dans la *Bibliographie des journaux*, M. Deschamps cite (page 292) un *Journal politique et philosophique*, ou *Considérations périodiques sur les rapports des événements du temps avec les principes de l'art social*, dont il n'a paru qu'un seul numéro de 45 pag. in-8°.

premières séances, il y en eut deux autres consacrées aux débats improvisés, et où le professeur, Saint-Martin, et d'autres encore prirent tour à tour la parole. Garat cita ces vers de Voltaire :

Quelque avec moi s'entrelient,
Semble disposer de mon âme;
S'il sent vivement, il m'enflamme;
Et, s'il est fort, il me soutient.

Chénier dit dans son *Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature* : « Chargé d'enseigner cette analyse (de l'entendement), M. Garat, par son imagination brillante, a rendu la raison lumineuse, genre de service que, dans les questions encore abstraites, la raison ne peut avoir qu'aux talents d'un ordre supérieur... Cette centaine de pages renferme plus d'idées saines, plus de vues profondes, plus de substance que tous les gros livres des métaphysiciens de la vieille école... Le cours de M. Garat fut interrompu par cet ascendant des circonstances qui souvent empêchent d'achever ou de publier d'excellents écrits, etc. » Colnet, dans ses *Létreintes à l'Institut* (1800), porte sur le cours de Garat un jugement en tous points contraire à celui de Chénier. Il trouve le professeur obscur, entortillé, inintelligible : « Il eût été bien habile, dit-il, s'il eût pu seulement enseigner à ceux qui suivaient ses leçons l'art de les comprendre. » Le malin critique ajoute que Garat vendait au *Conservateur* la copie de ses leçons à raison de dix louis la feuille : mais cela même prouve combien était grand le succès obtenu par le professeur (23). Un de ses élèves lui adressa, dans son long enthousiasme,

(23) Le cours de Garat se trouve reproduit dans les *Séances des écoles normales, recueillies par des sténographes et revues par les professeurs*; nouvelle édition, Paris, 1800; tomes 1^{re} des *discours*, pag. 138-139, *programme*; tom. 2, *id.*, pag. 10-40, *plan*; tome 1^{re} des *débats*, p. 206-233; tom. 1 *id.*, p. 1-68, y compris une longue lettre de Louis Claude de Saint-Martin au professeur, qui a été imprimée séparément.

une épître qui n'a guère moins de sept cents vers alexandrins, et dont voici un échantillon :

Je t'entends, Garat; un nouvel univers
Vient m'offrir à l'instant ses miracles divers (24).

— Le 9 mars 1795, Philippe Dumont ayant dénoncé à la Convention la vie politique de Garat et sa prétendue apologie des massacres de septembre, Garat se présenta au comité de sûreté générale qui écouta sa justification, l'invita à l'écrire, et il publia ses *Mémoires sur la révolution, ou Exposé de ma conduite dans les affaires et dans les fonctions publiques* (25). C'est un ouvrage curieux pour l'histoire de la Convention. « Il m'a été impossible, dit l'auteur, de me séparer des événements ; je ne voulais écrire qu'un mémoire ; j'ai presque écrit une histoire... C'est la première fois peut-être, qu'on a écrit l'histoire d'une puissance absolue sous le règne et sous les yeux de cette puissance même. Je l'ai fait sans aucune crainte, j'attends que l'on m'apprenne si c'était sans aucun danger. » On ne peut nier qu'il n'y eût dans cette entreprise du courage, et des dangers de plus d'un genre : le plus grand était celui de heurter l'opinion encore bien égarée. Aussi Garat parle-t-il dans son livre du *châtiment du dernier roi*. « Il y proteste, dit Morellet (26), que, s'il n'avait pas cru Louis XVI coupable, il aurait donné sa démission plutôt que d'aller lui signifier son arrêt... C'est une étrange démarche de venir après coup faire une confession qu'on ne lui demandait

(24) *Épître au citoyen Garat* (Paris, an 3), in 8^o de 24 pag.

(25) Paris, J. J. Smits, an 3, 1795, in 8^o de 223 pag. Ces mémoires furent traduits et extraits dans plusieurs journaux allemands, et imprimés séparément, Leipzig, 1795, in 8^o (Kest.). Ils ont été reproduits par MM. Buchez et Roux, dans leur *Histoire parlementaire de la révolution*, tom. XVIII, 3^e livraison, 1835.

(26) *Mémoires*, t. 6, p. 45-46.

« point, et se ranger volontairement
 « parmi les auteurs de ce grand cri-
 « me. » Dans le nombre des révéla-
 tions de Garat, se trouve celle de la
 lecture qu'il fit à Robespierre d'un *mé-
 moire aux départements*, de l'irri-
 tation extrême de ce juge de son œuvre,
 qui lui avait été choisi par le comité de
 salut public: la suppression du mé-
 moire fut ordonnée, et douze mille
exemplaires en furent brûlés.—Dans
 les derniers jours de son existence, le
 25 novembre 1795, la Convention or-
 ganisa, par un décret, l'*Institut na-
 tional des sciences et des arts*, fondé
 par la constitution de l'an III (article
 298). Presque tous les professeurs de
 l'école normale furent appelés à en faire
 partie, et Garat fut nommé le second
 (après Volney), dans la seconde classe
 (*sciences morales et politiques*, 1^{re}
 section: *analyse des sensations et des
 idées*).—En 1796, Garat fut élu, dans
 le département de Seine-et-Oise, mem-
 bre du conseil des Anciens, mais non
 sans avoir été insulté dans l'assemblée
 électorale. Le 23 juillet 1797, Henri
 Larioière renouvela contre lui, dans le
 conseil des Cinq-cents, l'accusation d'a-
 voir fait l'apologie des massacres de
 septembre; et, le lendemain Garat
 fit imprimer sa réponse (in-8^o de 2 p.)
 avec ce titre: *Dominique-Joseph Ga-
 rat à Henri Larioière, membre du
 conseil des Cinq-cents*. La justifica-
 tion était facile, mais elle fut trop vive
 et accompagnée de grosses injures.
 Après la révolution du 18 fructidor an
 V, Garat fut porté sur la liste décuple
 de candidats pour le remplacement de
 Barthélemy au Directoire. Parmi ces
 candidats figuraient François de Neuf-
 château, Merlin, de Douai; Monge,
 les généraux Masséna et Augereau. Le
 lendemain (8 sept.), Garat fut égale-
 ment compris sur la liste décuple formée
 pour donner un successeur à Carnot.
 On sait que les choix tombèrent sur

François de Neufchâteau et Merlin, de
 Douai. Comme membre de l'Institut,
 Garat fit, cette même année, l'analyse
 des mémoires envoyés sur l'*Influence
 des signes dans la formation des
 idées*.—En 1798, après avoir répondu
 à un article sur *les dangers de la
 dictature* (Voy. *Moniteur*, an VI,
 pag. 104), il se laissa nommer ambas-
 sadeur à Naples, sans s'embarrasser si
 l'homme qui avait signifié son arrêt
 de mort au chef de la maison de Bour-
 bon serait bien accueilli par un roi de
 cette maison. On trouve, dans le *Mo-
 niteur* de l'an VI (pag. 266-267), les
 discours qu'il adressa au roi et à la
 reine des Deux-Siciles. Il fit des instan-
 ces infructueuses en faveur des patriotes
 napolitains qui languissaient dans les
 fers; enfin, rassasié de dégoûts, sans dé-
 fense contre les dédains et les sarcasmes
 des courtisans, il se hâta de demander
 son rappel, et revint à Paris. Pendant
 son absence, il avait été porté une troi-
 sième fois candidat au Directoire pour la
 place vacante par la sortie de François
 de Neufchâteau. Il fut bientôt élu au
 conseil des Anciens, et nommé secré-
 taire.—Plusieurs gens de lettres s'é-
 taient alors réunis pour donner une
 nouvelle édition du Dictionnaire de l'A-
 cadémie, sous la direction de Suard
 qui, selon sa coutume, ne fit rien et
 ne revit aucune épreuve. Sélis s'occupa
 seulement des premières feuilles, et
 choisit pour le remplacer M. Gence qui
 eut, pour collaborateurs, de Wailly et
 l'abbé de Vauxelles. Le discours préli-
 minaire fut rédigé par Garat: « L'au-
 « teur, dit Chénier dans son *Tableau*
 « *historique* déjà cité, y expose, avec
 « autant de brièveté que d'élégance,
 « ce que doit être le dictionnaire d'une
 « langue, ce que fut dans l'origine et ce
 « que devint successivement le Diction-
 « naire de l'Académie. Beaucoup d'i-
 « dées lumineuses sur la marche pro-
 « gressive de notre langue et même de

« notre littérature sont rassemblées
 « dans cet excellent discours où l'on
 « reconnaît M. Garat (27). »—Dans
 l'an VII (1798), Bonaparte soumet-
 tait l'Égypte, où quarante mille Fran-
 çais étaient allés reporter la civilisation
 depuis long-temps éteinte dans son pre-
 mier berceau. Garat reparut au *Lycée*
républicain pour y faire un cours sur
l'Égypte et sur l'histoire des Pha-
raons ; il disait dans le programme :
 « en Égypte se préparent pour l'Asie,
 « pour l'Afrique et pour l'Europe, des
 « révolutions qui vont tout changer
 « sur la terre ; » et il annonçait dix
 ou douze discours, dont le plan don-
 né par lui formait le plus vaste en-
 semble, et qui seraient terminés « par
 « des considérations générales sur ce
 « qu'a été l'Égypte dans les temps
 « connus de l'histoire, et sur ce qu'elle
 « peut devenir, gouvernée ou dirigée
 « par la république française. »—Gar-
 rat prit une grande part aux travaux
 du conseil des Anciens, il parla sur les
 domaines engagés, sur la fixation des
 dépenses du ministère de l'intérieur,
 sur les prises maritimes, sur l'odieuse
 loi des otages, qu'il appuya en citant
 l'exemple de l'Angleterre et de l'Ir-
 lande, ce qui changea en haine inextin-
 guible la longue amitié de Morellet.
 Colnet, qui venait de publier ses *Étren-*
nes à l'Institut, disait (pag. 117) :
 « Comme homme d'état, Garat a la
 « vue basse... : ajoutez à tout cela sa
 « faiblesse... ; c'est pourquoi il a servi
 « tour à tour les partis dominants. Der-
 « nièrement il a parlé pendant trois
 « heures pour appuyer l'infame loi des
 « otages. » Garat vota la déportation
 des émigrés naufragés à Calais ; il fit
 approuver la résolution qui déterminait
 des indemnités pour les possesseurs du

fameux Jeu de paume. Nommé prési-
 dent du conseil, le 20 janvier, il eut à
 prononcer, le lendemain, le discours
 d'usage sur le triste anniversaire de la
 mort de Louis XVI. C'était encore
 une fête nationale ! et l'on renouvelait
 en France, ce jour-là, le serment de
 haine à la royauté et à l'anarchie. Le
 discours de Garat fut imprimé (in-8°
 de 6 pag.), il commence en ces ter-
 mes : « Lorsque le canon reten-
 « tissant dans cette vaste cité, com-
 « me au jour où devait s'exécuter le
 « plus grand acte de justice na-
 « tionale, nous a arrachés au som-
 « meil, etc.... Ici la solennité est dans
 « l'événement. Grand et puissant effet
 « d'une révolution et d'une nation des-
 « tinées à appeler sur elles les regards
 « et l'imitation du genre humain. »
 Tel était encore sinon l'esprit, du moins
 le langage obligé du temps. Garat com-
 parant le jugement de Charles I^{er} et
 celui de Louis XVI : « Oui, s'écriait-
 « il, et ce sera sur ces deux jugements
 « le jugement définitif des siècles, ce-
 « lui de Charles est l'opprobre de la
 « nation anglaise... ; celui de Louis, en
 « rendant le plus éclatant témoignage
 « au respect de la nation française
 « pour la justice et pour ses formes,
 « est l'un des gages de sa liberté im-
 « mortelle. » Garat parle ainsi de ce
 discours dans sa notice manuscrite :
 « C'était bien la fatalité qui voulait que
 « M. Garat, après s'être trouvé minist-
 « tre de la justice en ce jour terrible,
 « se trouvât président du conseil des
 « Anciens dans une de ses commémoro-
 « rations... » Il essaie ensuite et pour-
 suit long-temps l'apologie difficile de
 son discours : il aurait dû se bor-
 ner à ne parler que de ses impres-
 sions et de ses sentiments (28). Le
 7 février, Garat prit la parole après la

(27) Cette 5^e édition du *Dict. de l'Académie*
 parut chez Smits, an vi (1798), 2 vol. in-4°.
 Faite avec soin, elle a été utilement consultée
 dans le travail de la dernière édition.

(28) Garat fut long-temps poursuivi pour ce
 malheureux discours. Colnet, dans ses *Étrennes*
 à l'Institut, en 1800, disait (pag. 116) :

lecture du message du Directoire qui annonçait les nouvelles victoires de l'armée d'Italie et son entrée à Naples. Il saisit cette occasion de se plaindre du roi, dont il accusa la mauvaise foi, et qui, pendant son ambassade, l'avait d'abord entouré d'espions qui ne le quittèrent plus. Il insista sur la nécessité de rendre l'Italie à jamais indépendante et libre : « C'est là, disait-il en terminant son discours (in-8° de 6 p.), « que les Romains devinrent les arbitres de la terre; et ce n'est pas à leur fortune, dont on a tant parlé, qu'ils furent redevables de leurs succès. « L'Italie est comme un vaste plateau élevé autour de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie, qu'elle regarde et qu'elle touche comme pour en observer et en régler les destinées. Les Romains se servirent des avantages de cette situation pour ravager l'univers; les Français s'en servirent pour en être les bienfaiteurs. » Après la lecture du message sur l'assassinat des plénipotentiaires français à Rastadt, Garat prononça, à la séance du 5 mai, un discours (in-8° de 10 pag.) dans lequel il dévoua les auteurs de cet attentat à la vengeance de tous les peuples, et il se chargea de prononcer l'oraison funèbre des victimes. A la séance du 8 mai, il lut un autre discours (in-8° de 6 pag.) en présentant l'hommage des *Tableaux historiques des campagnes et révolutions d'Italie pendant les ans IV, V, VI et VII, de l'ère républicaine*. Il fit aussi plusieurs rapports, l'un sur la réso-

lution du conseil des Cinq-cents qui annulait le tribunal du département des Bouches-du-Rhône (in-8° de 26 pag.); l'autre, sur la résolution du 29 prairial an VII, relative aux délits de la presse (in-8° de 44 pag.). Il prononça au Champ-de-Mars, le 16 septembre 1799, l'éloge de Joubert (29). Il prit la défense de Blanchard, commandant de la garde du corps législatif, et fit renvoyer aux tribunaux une dénonciation dirigée contre lui. Il défendit François de Neufchâteau accusé pour sa circulaire sur les élections; enfin il se rendit l'avocat de Sieyès, attaqué dans le *Journal des hommes libres*, comme voulant rétablir la royauté. Garat vanta son civisme, ses lumières et ses services dans la révolution : « Celui, disait-il, à qui un assassin royal a tiré un coup de pistolet ne peut-être un ami de la royauté. » Il fit l'éloge des trois discours prononcés par Sieyès au Champ-de-Mars, « discours pleins de la majesté de la république, et dont l'un fut prononcé au milieu des coups peut-être meurtriers que l'on dirigeait vers lui. » Sieyès était alors directeur. Dans une autre circonstance, Garat s'éleva énergiquement contre les dilapidateurs de la fortune publique, et il parut désigner Rewbell : Rewbell n'était plus directeur. Il n'oublia pas qu'il devait quelque reconnaissance à Barère, en l'excusant et en rejetant sur Billaud-Varenne les excès de la terreur : en conséquence, il s'abstint de voter pour la loi d'amnistie dont Billaud aurait profité. Il présenta au conseil l'ouvrage posthume de Condorcet, intitulé : *Moyen d'apprendre à compter sûrement et avec facilité*. Il prononça un discours sur les langues parlées ou écrites, à l'occasion d'un ouvrage fait par l'auteur de la *Pasigraphie*. Lorsque Courtois fit un rapport contre les

Garat, toujours rempli de frayeur et d'espoir, A toujours le secret de dire blanc et noir ; S'exprimer franchement lui semble par trop bête; En sauant son pays, il veut sauver sa tête. Porta-t-il à Louis l'arrêt de son trépas, Il odiaire en secret et ne s'en défend pas ; D'une part l'équité, de l'autre la constance, Il pleura la victime et bénit la science.

On fit payer cher à Garat sa bonhomie et sa célébrité; et déjà, sous l'assemblée constituante, les redacteurs des Actes des Apôtres avaient inventé ce triste sobriquet : *Carra-Garat-Marat*.

jacobins, Garat réclama un comité général, et s'opposa à ce que les noms des coupables de la conspiration dénoncée fussent publiés, afin de laisser aux autorités le soin de les poursuivre. — Déjà les affaires de la république étaient dans un triste état au dedans et au dehors. L'harmonie n'existait plus entre le Directoire et les conseils. Dans la séance des Anciens (1^{er} août 1799), Garat fit rapporter l'article de la loi du 19 fructidor an V, qui conférait au Directoire la censure sur la presse. Le 28 septembre, il fit partie avec Cornet, Laloi, Regnier et Letourneur, de la commission chargée d'examiner la résolution du conseil des Cinq-cents qui déclarait « traîtres à la patrie, et devant être punis de mort, « les généraux, ministres, directeurs, « représentants du peuple, négociants « et tous autres citoyens qui pourraient « accepter, proposer et appuyer des « conditions de paix tendantes à modifier en tout ou en partie la constitution (de l'an III), ou altérer l'intégralité des parties du territoire de la république. » Le rapport fut fait par Cornet, et la résolution rejetée à une grande majorité, le 8 octobre, jour où Bonaparte débarquait à Fréjus. — Bientôt tout se précipita vers un ordre nouveau : la république avait fini son temps. A la suite d'un dîner donné par Bonaparte, peu de jours avant le 18 brumaire, le général eut, avec Garat, un entretien dans lequel il s'expliqua sur les besoins de l'époque : Garat l'invita à ne pas compromettre sa gloire dans des troubles civils : « Les armées vous appellent, dit-il : c'est là que vous serez toujours grand ; » et soudain Bonaparte s'éloigna de lui brusquement. Dès lors, tant à Paris qu'à Saint-Cloud, Garat essaya de détourner la révolution qui allait s'accomplir : c'est un témoignage que Gohier, dont l'autorité ne peut-être ici suspecte, lui rend dans ses Mémoires. Les grands événements de

brumaire avaient eu lieu, une nouvelle constitution était prête : « Quoique « Bonaparte n'interrogeât que pour la « forme le peuple français sur cette « nouvelle constitution, il voulut, pour « rendre la présentation plus solennelle, qu'elle fût environnée de tous « les prestiges de l'éloquence, qu'elle « ne lui apparût qu'avec la garantie « d'un nom cher aux amis de la liberté. Garat fut chargé de l'adresse qui devait l'annoncer à toute la France. « Garat qui avait pressenti tous les « malheurs que la révolution du 18 « brumaire pouvait attirer sur la nation, tous les dangers que courait « la liberté, n'avait dissimulé ses « craintes ni à la commission des inspecteurs à Paris, ni à la chambre du conseil des Anciens à Saint-Cloud. « Ce fut, dans la politique de Bonaparte, un motif de plus pour vouloir « que cet orateur distingué se déclarât « hautement en faveur de la nouvelle « organisation du pouvoir. Garat hésita d'abord ; mais réfléchissant que, « la révolution étant consommée, le « seul moyen qui restait aux amis de « leur pays pour la rendre moins funeste, était de marcher franchement « avec elle, de garantir la France « d'une opposition aussi dangereuse « qu'inutile, Garat ne put se refuser « plus long-temps aux instances que « lui fit faire celui qu'on venait de « revêtir de la toute-puissance, et auquel personne encore n'avait su résister. Je ne pourrais qu'imparfaitement exprimer l'impression que son discours (30) me causa : je ne pus m'en taire à l'auteur ; je ne pus lui cacher les sentiments pénibles que « m'avait fait éprouver sa trop brillante

(30) Discours prononcé par Garat, membre de la commission du conseil des Anciens, après la lecture de la résolution sur la présentation au peuple des nouvelles lois fondamentales de la république. Séance du 23 frimaire an 8 (14 décembre 1799), in-8°, de 6 pag.

« apologie. Une seule observation que
 « j'aurais pu me faire à moi-même fut
 « la réponse de Garat : *Mon ami, me*
 « dit-il, avec les accents de la plus pro-
 « fonde douleur, *il fallait empêcher*
 « *la guerre civile.* En effet, etc. (31). »
 Peu de jours après, Garat se trouva le
 dixième inscrit sur la liste de soixante
 sénateurs, nombre d'abord fixé par la
 nouvelle constitution. Le 23 juin 1800,
 il prononça, dans une séance extra-
 ordinaire, un discours sur la *bataille*
de Marengo. Le 23 sept. (1^{er} ven-
 démiaire an IX), dans une solennité
 nationale, à la place des Victoires, il
 lut un très-long *Éloge funèbre des*
généraux Kléber et Desaix (in-8^o
 de 107 pag.), au pied du monument
 qui leur était élevé. L'orateur, selon
 les vieilles formules académiques, n'ou-
 blia pas de faire entrer dans son
 discours l'éloge du chef de l'état; ce-
 pendant, si l'on en croit Bourrienne,
 Bonaparte, qui trouvait l'éloquence de
 Garat *très-ennuyeuse*, était de la
plus mauvaise humeur en revenant
 de la place des Victoires, et il dit :
 « Concevez-vous un animal comme
 « Garat? Quel enfileur de mots! j'ai
 « été obligé de l'écouter pendant trois
 « heures! » Néanmoins Garat ne par-
 lait qu'avec admiration du héros; et,
 dans ses rêves utopiques, il écrivait :
 « C'est un grand homme. Quand il
 « nous aura établis sur des bases so-
 « lides, il sentira tout ce que le rôle
 « de fondateur ou de renovateur de la
 « liberté a de sublime... » Bonaparte
 enchantait Garat en lui parlant de lit-
 térature, de science, de morale, de la
 propagation des lumières, de la réforme
 des institutions et de la nécessité de se
 conformer aux progrès du siècle. En
 1801, après l'attentat du 3 nivose (ma-
 chine infernale), Bonaparte demanda
 au sénat la déportation de cent trente

individus signalés comme jacobins. Go-
 hier dit, dans ses Mémoires, que cette
 déportation *Sieyes la voulait absolu-*
ment; que le conseil d'état avait osé
 manifester sa réprobation d'un tel acte
 de tyrannie, d'une condamnation *sans*
preuves de délit; que le sénat avant
 été appelé à sanctionner cette odieuse
 mesure, Sieyes prononça un long dis-
 cours écrit pour l'appuyer, et que Gar-
 rat, indigné qu'au lieu de rechercher
 les coupables on s'empressât d'en sup-
 poser, se leva et parla avec une éner-
 gique éloquence: qu'alors Sieyes sou-
 tint audacieusement que l'attentat du
 3 nivose ne pouvait avoir été com-
 mis que par les jacobins: « Garat
 « répondit que si le ministre de la po-
 « lice (Fouché avait été moins hardi;
 « que s'il avait seulement avancé que
 « les individus dont il présentait la liste
 « eussent été capables de le commettre,
 « c'est qu'il était sur la voie des vrais
 « coupables avec lesquels il ne pouvait
 « les confondre. Garat ajouta qu'il
 « tenait de Fouché lui-même que tous
 « les indices recueillis par sa police se
 « rattachaient à ces lâches assassins qui
 « ne semblaient prendre le masque de
 « royalistes que pour rendre la royauté
 « plus effroyable aux yeux des républi-
 « cains. » Le sénat effrayé hésite,
 recule devant la sanction du crime qu'on
 lui demande: il nomme une commis-
 sion pour examiner. Il veut se ména-
 ger le temps de conférer avec le pre-
 mier consul. Bonaparte se montre mé-
 content, il notifie que ce ne sont pas
 des remontrances qu'on demande au
 sénat, mais l'urgente décision dont dé-
 pend le salut de l'état. Le sénat se
 réunit précipitamment. Sieyes saisit
 l'instant où la plupart de ceux qui
 s'étaient élevés contre cet acte arbi-
 traire: Garat, Lanjuinais, Lambrechts,
 Cabanis, Lenoir-Laroche, Vimar,
 Volney) sont absents, et le 15 nivose
 l'acte arbitraire devient un *sénatus-con-*

(31. *Mém. de Louis-Jérôme Gohier*, tom. 2
 p. 53-54.

sulte. Et « au moment que la tête des « véritables auteurs de la machine « infernale tombe sous le glaive de « la loi, on donne ordre de mettre « à la voile le vaisseau qui déporte « l'innocence. » Ce fut la première grande tâche dans la vie de Bonaparte ; et remarquons que Garat qui avait été élu devant Robespierre, osa résister à celui qui brisait toutes les résistances. Dans une autre circonstance plus grave encore, il montra tout le courage du dévouement. Ami de Moreau, il écrivit ce discours que l'histoire gardera et que le vainqueur de Hohenlinden lut devant ses juges qui l'admiraient : « Moreau, dit Bourtième dans « ses Mémoires (tom. VI, p. 124), « prononça son discours lors des plai « dicées. Je sus dans le temps qu'il « avait été fait par Garat, son ami, dont « je me rappelle parfaitement bien que « Bonaparte trouvait l'éloquence très « ennuyeuse.... Quoi qu'il en soit de « cette éloquence et de l'opinion de « Bonaparte, la conduite de Garat fut « noble en cette circonstance : car il « ne pouvait ignorer que Bonaparte « lui aurait mauvais gré d'avoir prêté « sa plume au seul homme dont la « gloire militaire, sans égaler la sienne, « pouvait le faire regarder comme un « émule du premier consul. » — En 1804, Garat repart, pour la dixième et la dernière fois, dans la chaire du Lycée qui avait pris le nom d'*Athénée de Paris*. Il traita encore de l'histoire de la Grèce. Voici ce que portait le programme : « Grand tableau qui sera « présenté dans toute son étendue, « depuis les courses des Pélasges jus- « qu'à l'extinction de la ligue Achéenne, « ne, jusqu'au moment où la Grèce « n'est plus qu'une province romaine. » Vingt cinq ou trente discours étaient annoncés, plus cinq à six *discours* (sic) sur les sciences des Grecs et sur leur philosophie, etc.—Cependant

Napoléon avait pardonné à Garat : il l'avait fait comte de l'empire et com-mandant de la Légion d'Honneur. Un jour il lui demanda un projet sur les provinces espagnoles basques dont il voulait faire quatre départements de la France. Il lui confia une mission en Hollande, et, en 1805, Garat publia, sans y attacher son nom, un *Mémoire sur la Hollande, sur sa population, son commerce, son aspect public, et sur les moyens, soit de la maintenir dans son indépendance comme état, soit de lui rendre ses anciennes prospérités comme nation commerçante* (32). Garat propose que l'empereur se rende le protecteur de la Hollande, et il termine ainsi son mémoire : « La Hollande ne pourrait « pas avoir assez d'expressions pour sa « reconnaissance. Tous ses édifices « publics, les places, les bourses, les « théâtres se couvriraient des images « de son bienfaiteur. On ne dirait pas « seulement de lui ce que dit l'histoire « d'Élisabeth, de Henri IV, de Louis « le Juste, qu'ils ont été les protec- « teurs et les amis de la Hollande, on « dirait qu'il l'a créée de nouveau ; cet « admirable monument de l'industrie « humaine serait encore un monument « de la gloire de Napoléon. » Au re-tour de sa mission en Hollande, Garat s'était présenté aux Tuileries. L'empereur arrivait de la chasse, accablé de fatigue et mourant de faim ; il n'en fut pas moins pressé de recevoir son en-voyé. Après un repas qui ne dura que quelques minutes, il prit deux flambeaux et conduisit Garat dans un cabinet écarté où il voulut lire lui-même son mémoire à haute voix. Après cette lecture qui dura deux heures, Garat allait reprendre son manuscrit : « Non, « non, dit l'empereur, je le ferai « imprimer ; » et en effet le mémoire

(32) Paris, an XIII-1805, in-8° de 48 pag.

parut dans le *Moniteur*, mais avec des modifications et des changements ; et lorsque, de son côté, Garat eut publié l'ouvrage tel qu'il l'avait composé : « Savez - vous, lui dit Napoléon, « que vous êtes bien heureux que j'aie « tant de confiance en vous, et qu'il « faut que j'estime beaucoup votre caractère pour ne pas me fâcher? » L'irritation de l'empereur ne tarda pas à s'effacer. Peu de temps après il dit à l'audacieux sénateur : « Eh bien, « M. Garat, que voulez-vous que je « fasse pour vous? parlez : vous savez « que j'ai dans le cœur des fibres qui battent pour vous. » — Ce fut peu avant cette époque (le 28 déc. 1803) que Garat, présidant la 2^e classe de l'Institut (depuis l'Académie française), répondit au discours de réception de Parny (23 pag. in-4^o). Il ne craignit pas de parler, et de parler long-temps du poème de *La guerre des dieux* ; il n'eut garde de semoncer l'auteur. Il approuva même ceux qui le louaient ; mais il approuva aussi ceux qui le blâmaient. Le chrétien et le philosophe du siècle reçurent de lui le même hommage ; car, disait-il, « l'un veut faire « sortir toutes les vertus de sa foi « l'autre de sa raison. » Mais il n'examina pas quelles vertus pouvaient sortir de la débauche d'esprit d'un poète impie et licencieux. — Souvent Napoléon reprochait à Garat son enthousiasme pour l'idéologie, et lui disait : « Eh ! bien, M. Garat, comment va « l'idéologie? » Garat a toujours cru, et il a dit souvent, avec une plaisante conviction, que le mépris de l'empereur pour l'idéologie était la cause de sa chute ! Il admirait toujours néanmoins le génie du grand homme ; et, le 1^{er} janvier 1806, jour où furent reçus au Luxembourg cinquante drapeaux donnés au sénat par Napoléon, Garat sembla ne pas trouver d'expressions assez fortes pour louer le chef de l'empire, et

il se joignit au maréchal Pérignon pour demander l'érection d'un arc de triomphe en son honneur. Au mois de février 1809, Garat président de l'Institut, vint féliciter l'empereur après son retour d'Espagne ; et l'orateur académicien ne manqua pas de l'élever au-dessus de tous les souverains qui avaient brillé dans le monde. Il y avait cependant quelque courage dans sa manière de louer l'abolition du Saint-Office, qui non-seulement dévorait des victimes innocentes, mais étouffait encore la pensée et la raison ; car le despote qui venait d'abolir l'inquisition avait établi la plus intolérante censure. Montrant ensuite à l'empereur les poètes, les savants et les artistes de l'Institut : « Vous « voyez, dit-il, en eux des soutiens de « votre empire, des coopérateurs nécessaires pour l'exécution de vos grandes « vues sur vos peuples, et comme une « milice spirituelle, en quelque sorte « comme une armée à la tête de laquelle « vous marchez à la conquête de toutes « les vérités qui doivent perfectionner « les destinées humaines. » L'orateur se comptait sans doute dans les premiers rangs de cette grande milice spirituelle, maladroitement mise en comparaison avec la grande armée ; et l'on voit que Garat le cédait encore à Fontanes dans l'art difficile d'encenser le héros (33). — Lors de la conspiration du général Malet, Garat fut accusé d'avoir eu des relations suspectes avec lui ; sa conduite fut examinée avec sévérité, et il ne fallut pas moins de trois rapports au conseil d'état pour établir son innocence. — En 1814, l'*Europe en armes* se trouva devant

(33) Le discours de Garat est amplement extrait dans le *Dictionnaire des Girouettes*, 1814, p. 175-177. Le caustique rédacteur de cet ouvrage ajoute, pour justifier l'admission de Garat au nombre des hommes Girouettes : « Après avoir juré de maintenir la république et de haïr la royauté, M. Garat passa au Sénat le 3 nivôse an 8. M. Garat a signé la déchéance de Napoléon et rappelé les Bourbons. »

Paris (34); et, le 2 avril, Garat vota, dans le sénat, la déchéance de celui qu'il avait appelé le *legislateur du monde social*. Il prétendit alors qu'en 1804, il avait été un des sénateurs opposants à l'élevation de Bonaparte à l'empire; et, comme le scrutin avait été secret, Garat ne fut pas démenti. Accoutumé qu'il était, dans sa longue traversée de la révolution, de se maintenir en faveur sous tous les gouvernements, il imagina, pour faire sa cour à l'empereur Alexandre, de lui dédier un éloge du général qui avait été son conseiller intime (35). Ce discours devait être accueilli dans le camp de la grande coalition. L'auteur y donne au vaincu d'Austerlitz les mêmes éloges qu'il avait donnés au vainqueur. Il loue le général français qui avait eu le malheur de tomber dans les rangs des ennemis de la France. Le panégyriste de Moreau chante aussi la gloire de Wellington, et le signale à la reconnaissance de son pays: « Interrogez, dit-il, le Béarn et « le Basque: ils maudiront la guerre qui « les a pour long-temps dévastés; mais « ils auront peine à appeler ennemi, « même étranger, ce Wellington qui, « tandis qu'Alexandre s'avancait du « nord, s'appliquait avec la même gé- « nérosité à consoler les campagnes et « les populations désolées, et versait « le sang anglais pour mettre en sû- « reté le sang français hors des ba- « tuilles. » Malheureusement l'em- phase du style accuse ici la gêne ou le vice de la pensée. Garat prévoyait sans

doute la critique et le blâme, et afin qu'on ne pût reprendre en lui le citoyen français, il se disait cosmopolite: « Ah! demanderez-vous, s'écrie-t-il, « lorsque je parle avec tant d'estime « des ennemis de la France, d'où je « suis? je vous répondrai comme un des « citoyens d'Athènes, qui aima le plus « sa patrie, et qui ne la quitta jamais: « du monde. » Mais cette réponse de Garat le justifie-t-elle d'avoir cherché l'occasion de se faire le panégyriste des étrangers au moment même où ils portaient sur le sol de la patrie l'abaissement de sa gloire et les fléaux de l'invasion! Cependant ce ne fut pas là une mauvaise action dans la pensée de Garat: ce fut une faute, une maladresse, suite sans doute du désir de faire oublier le malheur de sa position ministérielle au 21 janvier. Il ne fut pas compris dans la formation de la chambre des pairs, quoiqu'il eût fait partie de la commission chargée de préparer l'acte constitutionnel. Les événements de la première restauration le rendirent donc à la vie privée, et il ne reparut plus qu'un instant sur la scène politique, pendant les cent jours. Il y fut ramené par les promesses fallacieuses de Fouché; mais, Bonaparte, lassé enfin de tant de versatilité, refusa de lui conférer la pairie, à laquelle lui donnait droit sa qualité de sénateur éliminé par Louis XVIII. Nommé membre de la chambre des représentants, il ne se montra à la tribune qu'après le désastre de Waterloo; et alors, dit un de ses biographes, il voulut « reproduire ses vieil- « les conceptions métaphysiques, au « moment où il s'agissait plus que ja- « mais de faire de la politique po- « sitive, comme l'observa judicieuse- « ment Manuel. » Garat fut un des commissaires envoyés par la chambre auprès de l'armée française, en position aux portes de Paris; et, dans des temps moins critiques, on se fût égayé sur son

(34) Proclamation du généralissime de Schwarzenberg.

(35) De Moreau. Paris, Firmin Didot, 1814, in-8°. — A la même époque parurent les *Anecdotes inédites ou peu connues sur le général Moreau, concernant divers honneurs qu'il reçut pendant sa proscription, ses derniers adieux à son épouse, sa dernière lettre à l'empereur Alexandre, la lettre de ce monarque à sa veuve, et quelques faits ignorés jusqu'ici, relatifs à sa conduite lors de son jugement*, recueillis par M. GARAT; Paris, L. P. Sottier, fils, 1814; in-8° de 27 pag.

rapport où il disait qu'il avait vu couler des pleurs de ces énormes visages. On a imprimé que le projet de déclaration de la chambre des représentants fut formulé par Garat (36), mais M. Jullien de Paris en a revendiqué la rédaction (37). Quoi qu'il en soit, une épigramme du temps l'attribue à Garat (38). Le 21 mars 1816, il fut éliminé de l'Institut par l'ordonnance royale qui substituait aux quatre classes les anciennes académies, et contenait la liste des membres qui en feraient partie. Suard, vieil ami de Garat, mais très-prudent politique, contribua lui-même à son expulsion, et lui dit avec une feinte naïveté : « Mon ami, je sais que vous ne tenez pas beau coup à l'Académie, et je vous ai éliminé de la nouvelle liste de l'Institut, pour faciliter nos arrangements, et l'entrée de quelques hommes qui ont soif de s'asseoir parmi nous. » Garat répondit avec une simplicité ironique : « Je ne m'attendais pas à cette confiance, j'en conviens : mais qu'il soit fait comme vous avez voulu. » Malgré cet aveu qui cependant était formel, Garat crut ensuite ou feignit de croire que Suard n'avait pas provoqué son expulsion, et il aima mieux en accuser le ministre Vaublanc. Même encore en 1820, il disait dans l'introduction à ses *Mémoires historiques sur la vie de M. Suard, sur ses écrits et sur le XVIII^e siècle* (39) : « M. Suard a été beaucoup accusé, même auprès de moi, d'avoir provoqué ou multiplié ces épurations qui

« ont enlevé à de grands corps des « membres qu'ils paraissent regret- « ter et rappeler. Mis, par ses fon- « tions, en rapport inévitable avec un « ministre, on aura attribué au secré- « taire perpétuel de l'Académie, ce qui « n'était l'ouvrage que d'un homme « (Vaublanc) qui traversait le minis- « tère. » Mais, en s'exprimant avec cette retenue, Garat voulait encore ménager sa rentrée à l'Académie : « Je regrette « infiniment, poursuivait-il, les entre- « tiens de plusieurs collègues chers à « mon cœur, nécessaires à mes « écrits. Je n'ai jamais eu un autre « regret; je ne formerai jamais un autre « vœu. Eh ! qu'il me serait doux d'être rendu à leur amitié et à leurs entretiens, etc. » Ce bonheur ne lui fut pas accordé. Il disait cependant que M. Decazes lui avait souvent offert plusieurs places, et qu'il les avait toutes refusées. Lorsque les *Mémoires historiques* parurent (40), cet ouvrage fut loué par quelques écrivains avec enthousiasme, et critiqué par un plus grand nombre avec sévérité. On peut dire que Garat eut tort de choisir, pour son héros, l'écrivain le moins fécond du XVIII^e siècle, et de faire tourner autour de lui, et comme sous sa direction, le monde philosophique et littéraire, pendant plus de soixante ans. « Garat, disait un journa- « liste du temps, n'a d'autre tort que « d'avoir été parmi tant de héros « choisir un Childebrand. Il nous « montre M. Suard en contact perpé- « tuel, depuis 1750, avec les savants, « les littérateurs et les hommes d'état « les plus distingués de l'Europe : il « touche à tout ce qui se meut, mais « sans rien ajouter au mouvement, sans

(36) *Courrier français* du 1^{er} nov. 1837.

(37) *Ibid.*, 2 nov.

(38) Messieurs, n'accusez pas Garat
De changer de doctrine.
Lorsque ce membre du sénat,
De race jacobine,
Parl'aujourd'hui de couronner
Le roi qu'il faut élire (*),
C'est que sa main veut lui donner
La palme du martyre.

(39) Paris, A. Bellin, 1820, 2 vol. in-8^o.

(*) *Napoléon II.*

(40) Le succès en fut lent et pénible; en 1821, le titre fut changé en celui-ci : *Mémoires historiques sur le 18^e siècle et sur M. Suard; deuxième édition*. Le même titre, refait aussi en 1828, porte le nom du libraire Prudhomme. L'ouvrage fut annoncé encore comme se vendant chez *Lauretelle aîné et compagnie, libraires*.

« même en recevoir l'impression ; il « n'est pas tout-à-fait stationnaire : « il semble pourtant immobile. » L'ouvrage de Garat n'est guère qu'un panégyrique de son ancien patron dont il avait oublié les torts. Cependant M^{me} Suard ne fut pas contente de ces Mémoires que l'auteur lui communiqua avant de les livrer à l'impression : elle trouva que si l'ami de la maison parlait beaucoup du maître, il ne parlait pas assez de la maîtresse : en conséquence elle se mit à rédiger à la hâte des *Essais de mémoires sur M. Suard* (1820, in-12 de 422 pag.) ; et, comme pour se venger, en se mettant d'ailleurs en scène à chaque page, elle affecta de ne pas nommer une seule fois Garat, cet ancien ami, toujours dévoué, dont son mari avait commencé la fortune, et qu'elle-même avait pris soin de marier. Quant aux Mémoires de Garat, on y trouve des détails curieux, des opinions singulières ou hardies : il passe en revue les temps de Louis XV et de Louis XVI, ceux de la révolution et ses quatre premières législatures. Il fait de la *logique*, la première puissance de la terre : il soutient « que la logique d'Aristote prépara « les plans d'Alexandre pour mettre « les trois grandes parties de l'ancien « monde sous un meilleur génie ; que « la logique de Locke a servi la seule « révolution heureuse de l'Angleterre ; « la logique de Franklin, celle de « l'Amérique anglaise ; et que la logique de Condillac, demandée pour une « révolution de la Pologne, fut publiée très-peu d'années avant la convocation des États-généraux : » d'où il suit que la logique a fait toutes les révolutions du monde. Garat se peint lui-même, dans ce livre, avec ses qualités et ses défauts : il n'a que des éloges pour tous les amis qu'il a connus dans sa longue carrière. Il semble craindre d'affliger même les mânes de Ro-

bespierre, homme sensible qui en écrivant « avait près de lui le roman où « respirent les passions les plus tendres « et les tableaux les plus doux de la nature, *La nouvelle Héloïse*. » Mais tous ceux que Garat a compris dans son panégyrique ne se sont pas montrés reconnaissants des éloges qu'il leur prodigue avec une somptuosité académique. L'abbé Morellet, dont il avait vanté le génie, le café et les déjeuners, l'a fort maltraité dans ses Mémoires ; on y trouve cette plaisante anecdote : un des amis de l'abbé Morellet allant rendre visite à Garat, alors ministre de l'intérieur, trouve dans son anti-chambre un grand nombre de magistrats du temps, officiers municipaux, de police et autres. Admis dans le cabinet, le ministre s'avance vers lui, un petit volume à la main et sans autre préambule lui dit : « C'est une chose bien étrange « que l'abbé de Condillac ait entendu « si mal le système de Spinosa ; il « est clair que Spinosa, etc. » — Garat a écrit dans sa retraite pour répondre aux mémoires de Morellet ; et si M. Paul Garat qui, depuis si longtemps promet au public les *Œuvres complètes* de son père, juge à propos d'y insérer cette réfutation, on y trouvera de curieuses et piquantes révélations... Garat fut accusé, mais sans fondement, d'avoir comparé, dans ses Mémoires sur Suard, Robespierre à J.-C ; il dit seulement que les mœurs de Robespierre étaient aussi sévères que *la morale du Dieu nourri chez un charpentier de la Judée*. Cette phrase est inconvenante, de mauvais goût, mais elle n'est pas aussi impie que l'a prétendu l'esprit de parti. A ce sujet Garat écrivait à sa femme : « On m'a « accusé, ma chère amie, d'avoir émis, « dans mon ouvrage, des doctrines impies ; c'est une calomnie infâme : je « veux vivre et mourir dans la religion « de mes pères et de mes sœurs ; et dis à

« l'excellent M. Dassance (41) que je
« choisis, pour confesseur de mes der-
« nières moments, le bon et saint curé
« d'Ustaritz. » — Garat avait cessé de
faire du bruit dans le monde; il passa
les dernières années de sa vie dans ses
chères montagnes et dans les vallées de
Loursouyu. Il aimait à s'entretenir des
vérités religieuses, parlait avec enthousiasme de Bossuet, et, par une singularité remarquable dans un philosophe et dans un académicien, l'ouvrage qu'il estimait le plus, qu'il regardait comme le chef-d'œuvre de l'esprit humain, c'était *l'Exposition de la doctrine de l'Église catholique*, par l'illustre évêque de Meaux. Il disait qu'il croyait fermement tout ce qui était contenu dans ce livre admirable, ainsi que dans le *Catéchisme historique* de l'abbé Fleury. Il recherchait et il goûtait les entretiens du curé d'Ustaritz qui ne réclama jamais inutilement sa bienfaisance pour les pauvres et pour les embellissements de son église. Il avait voué un tendre attachement à M. Dassance père, auquel il a consacré un éloge délicat dans *l'Hermite en province*, car l'article *Basques*, dans le premier volume, est entièrement de lui. Il répandait ses bienfaits sur la classe nombreuse des malheureux, et il était secondé dans ses œuvres de charité par sa femme que l'infortune n'a jamais implorée en vain. La conversation de Garat était variée. Il avait toujours des mots pour excuser tout le monde; et si les hommes fameux de notre époque, avec lesquels il a vécu, eussent été meilleurs, la plupart des défauts qu'on a reprochés à Garat eussent été des vertus. Une imagination vive et méridionale, un caractère faible, un esprit rêveur, et souvent emporté dans les ténébreuses régions de l'idéologie, expliquent en lui l'homme bon et versatile,

(41) M. l'abbé Dassance, prédicateur et littérateur distingué, aumônier du collège royal de Saint Louis, et l'un des collaborateurs de la *Biographie universelle*.

le ministre embarrassé, l'homme d'état sans physionomie, et même l'académicien au style brillant, ou nébuleux, ou recherché. — Garat avait exprimé par écrit le vœu qu'en quelque endroit qu'il mourût ses restes fussent déposés dans le cimetière d'Ustaritz à côté de ses frères (Dominique et Léon), et de sa sœur (42). Depuis 1830, il assistait régulièrement aux instructions et aux offices de sa paroisse; le curé aimait à dire qu'il n'avait point d'auditeur plus attentif. Garat s'avancait ainsi vers le terme de sa carrière; et, méprisant les inquiétudes qu'on cherchait à lui inspirer sur son *existence isolée*: « Il
« y a peu d'alarme, écrivait-il, qu'on
« puisse donner à celui qui, placé par
« l'âge au bord de sa tombe, aime à y
« porter les yeux, à en contempler la
« sombre nuit et les rayons d'espéran-
« ces immortelles qui y brillent (43). » Avant d'y descendre, il reçut la nouvelle de sa réintégration trop tardive parmi les membres de l'Institut, non dans le sein de l'Académie française où il aurait dû être appelé après la révolution de 1830, puisqu'il en avait fait partie pendant dix ans (depuis qu'en 1806, époque de la réorganisation de l'Institut par Napoléon, il appartenait à la classe de la langue et de la littérature françaises), mais dans la nouvelle Académie des sciences morales et politiques, créée par ordonnance royale du 26 octobre 1832. Après avoir reçu les secours et les consolations de la religion, Garat mourut le 9 décembre 1833, dans sa maison de campagne d'Urdaïn (44), et fut enterré à Ustaritz dans le tombeau de sa

(42) Elle avait été supérieure du couvent de la Visitation, à Bayonne, où elle était remarquée pour sa beauté extraordinaire et pour son esprit transcendant. Garat la chérissait tendrement.

(43) 1820, Introduction aux *Mémoires hist. sur Suard*.

(44) C'est sous le nom d'Urdaïn, comme sous celui de *Cosseph d'Ustaritz* que Garat a signé divers articles dans les journaux. Il s'est aussi caché sous d'autres noms pris dans le pays des Basques.

famille qu'il avait fait restaurer.-- Parmi les écrits imprimés de Garat, dont il n'a pas encore été parlé, sont : I. Une *Notice sur la vie et les écrits de Guignard*, son ami, en tête du catalogue des livres de sa bibliothèque (1817), in-8°. II. Un *Jugement sur Mirabeau*, dans le 1^{er} vol. des *Discours et opinions* de cet orateur, publiés en 1820. III. Une *Notice* sur Pierre Jean Garat, son neveu, insérée dans la *Revue encyclopédique*, et dans laquelle il ne cita point cette épiGRAMME de Rivarol :

Deux Garat sont connus : l'un écrit, l'autor chante.

Admirez, j'y consens, leur talent que l'on vante, Mais, ne préférez pas, si vous aimez un vers, Le cervelle de l'un à la queue du second.

IV. Des *Considérations sur les sujets proposés par l'Académie*, etc. (*Magnus encyclopédique*, 1809, t. II, p. 383). V. Une *Courte réponse de M. Garat, homme de lettres, à M. Cérmond, sur les motifs et les conclusions de son appel à la cour royale*, Paris, de l'imprimerie de Bernaud, 1822; il s'agit ici d'un procès de Garat fils contre son beau père M. Cérmond : procès qui méla beaucoup d'importance à cette époque de la vie de Garat. On trouve, dans les notes du poème des *Mots*, par Roucher, quelques pages éloquentes de Garat. Il travailla pendant plusieurs années à la partie littéraire du *Mercury de France*. Il y publia, en 1782, sur les *Basques* un article intéressant, qui fait bien connaître ce peuple; mais, par une erreur singulière, il a prétendu que les *Basques* ne sont pas belles et qu'elles sont rarement jolies. En 1785, Garat, en rendant compte dans le *Mercury des lois municipales et économiques du Languedoc*, par J. Alhison, s'éleva contre le respect superstitieux pour les lois romaines, et fut rébuté par Berthelot dans une *Réponse à quelques propositions hasardées par M. Garat contre*

le droit romain, Paris, 1785, in-4°. On peut regarder Garat comme ayant le premier, en 1797, ainsi que le dit un pamphlet du temps, « mis sur l'encre d'une plume et touché la fameuse *Clef du cabinet*, » qui a fait dire à M. Beaumont-Larmiau :

Entendez-vous effier la Clef du cabinet ?

Garat avait pour collaborateurs, Fontanes, Rayneval, Montlinot, Amalric et Pouchet. Ami de Nicolas Bonneville, il fournit plusieurs articles à son journal, intitulé *le Bien Informé*; il en fit insérer d'autres dans divers recueils périodiques, tels que la *Décade philosophique*, les *Archives littéraires*, la *Magnus encyclopédique*, la *Revue encyclopédique*, etc.; on a vu qu'il avait travaillé au *Mercury*, au *Journal de Paris*, et au *Conservateur*. — Parmi les nombreux écrits de Garat, on peut rappeler celui qui avait pour titre : *Mémoire aux départements* (1793), et qui, soumis à la censure de Robespierre, fut tiré à douze mille exemplaires. Les ouvrages manuscrits qu'il a laissés, et que son fils ne se presse pas de publier, sont : 1^o une *Histoire des Basques*, écrite systématiquement sur la langue et sur les origines, mais avec cet enthousiasme qui fait prévaloir à tous les pays de la terre celui où l'on a reçu le jour; 2^o *Cours sur l'histoire ancienne* (Égypte, Grèce et Rome), faits pendant dix ans à l'Athénée. On a vu dans quels principes révolutionnaires l'auteur disait les avoir conçus et rédigés; 3^o *Éloge de Bossuet*; 4^o *Éloge de Condillac*; 5^o *Éloge de Montesquieu*; 6^o *Notice* sur lui-même, qui a été plusieurs fois citée dans cet article, et qui n'est pas terminée; 7^o *Notice sur la vie et les ouvrages de Thomas*, qui devait être mise (1821), en tête de l'édition de ses *Œuvres complètes*, mais qui, s'étant fait attendre trop long-temps, fut remplacée (1823) par une autre notice

que l'éditeur demanda à M. de Saint-Surin; 8° *Examen critique* du livre de M. de Barante (*De la littérature française pendant le XVIII^e siècle*). Garat prit plusieurs fois la parole à l'Académie, sur cet ouvrage estimé, pour réviser divers jugements d'auteurs contemporains; mais il n'eut pas à réviser le sien: il était oublié. — On trouve dans les prétendus *Mémoires de Condorcet*, publiés (1824, 2 vol. in-8°) par M. le marquis de La Rochefoucauld, et rédigés sur les papiers de Suard, deux lettres de Condorcet sur Garat (tom. I^{er}, pag. 219 et 222), et un portrait curieux de Garat, fait sans doute par Suard (tom. II, pag. 287). Le 30 décembre 1833, M. Armand Marrast fit imprimer dans la *Tribune* une *Notice sur Garat*, qui a été reproduite séparément, in-8° de 16 pag. Le 25 avril 1835, M. Charles Comte lut un *Eloge de Garat*, à la séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques. — En résumé, Garat fut souvent, dans sa vie littéraire, ce que La Fontaine avait été un moment, après avoir lu Baruch, un enthousiaste. Il y a dans tout ce qu'il écrit, des idées où le jour conserve, jusque dans ses nuages, de l'éclat ou de la profondeur; et son style est comme ses idées. Philosophe rêveur, il se montra dans la révolution avec bonne foi optimiste, et, sans se le persuader, trembleur. C'est fort ingénument qu'il trouva, dans sa bonhomie, des éloges pour tout et pour tous; mais il sortit de la vie publique sans avoir, comme tant d'autres, élevé sa fortune, dans les dignités de la république et de l'empire: « Il est très-extraordinaire » et très-curieux, disait Suard, de voir « ce que la révolution a fait d'un aussi bonhomme; » et c'est avec raison qu'un homme d'esprit l'avait appelé *le jacobin malgré lui*: car, jeté par les tempêtes politiques dans les extré-

mes, il n'y fut point emporté par de mauvais penchants. L'opinion publique lui a facilement pardonné ses erreurs. Si son esprit n'était pas sans chimères, sa conscience fut du moins sans remords; et, plein de foi dans une autre vie, il a peu regretté celle qu'il avait traversée sans y laisser sa vertu, mais sans y trouver le bonheur.

V—VE.

GARAT (PIERRE-JEAN), chanteur français, fils d'un avocat, neveu du ministre de la justice et sénateur (*Voy. les articles précédents*), naquit à Ustaritz le 25 avril 1764. Le goût de la musique s'éveilla chez lui, en entendant chanter sa mère, excellente musicienne; et son père l'ayant envoyé à Bordeaux, pour y faire son droit, sa vocation acheva de se décider. Le chef d'orchestre du grand théâtre, François Beck, lui donna quelques leçons et lui conseilla d'aller à Paris, où l'attendait un brillant avenir. Ce conseil s'accordait trop avec l'instinct secret du jeune homme pour ne pas être suivi. Garat laissa la jurisprudence, malgré les injonctions et les menaces paternelles. Avec l'insouciance de son âge, avec la légèreté, la confiance de son climat natal, il partit pour Paris, n'ayant d'autre ressource que son talent, dont néanmoins il n'usa long-temps que comme amateur. La grande allée du Palais-Royal, où le beau monde se rassemblait, le soir, fut, dit-on, le lieu de ses premiers débuts. Entouré d'un cercle d'amis, il s'amusa à imiter l'accent, la méthode des chanteurs italiens alors en vogue. Il chanta aussi dans quelques concerts avec M^{lles} Todi et Saint-Huberti, fameuses cantatrices. La réputation du jeune méridional parvint jusqu'à la reine, qui désira l'entendre et l'admit à ses concerts. Dès-lors Garat fut à la mode: dès-lors commença pour lui cette existence privilégiée, capricieuse, bizarre,

cette perpétuelle alternative du talent le plus admirable et de la fatuité la plus ridicule qui le rangèrent au nombre des exceptions, comme artiste et comme homme. Quelques mots échappés à l'enthousiasme contemporain exaltèrent la vanité du jeune virtuose. On disait devant Sarcini que Garat ne savait pas la musique : « Garat est la musique même, » répondit l'auteur d'*Œdipe*, et ce mot est demeuré caractéristique. Un jour qu'Azevedo et Garat venaient de chanter avec un succès éclatant, le comte de Guibert dit : « L'un est l'ouvrage de l'art, et l'autre de la nature. — Vous êtes dans l'erreur, reprit l'abbé Arnaud ; pour chanter comme Garat, il a fallu de longues études, et l'art y est aussi nécessaire que la nature. » Quoique Garat ne fût pas beau, les femmes se passionnèrent pour l'homme dont la voix leur procurait des émotions si vives. Cependant le père de Garat lui tenant toujours rigueur, l'argent lui manquait, au milieu des hommages et des bonnes fortunes. Marie Antoinette et le comte d'Artois apprirent la position de leur chanteur favori ; la reine lui fit une pension de six mille livres, et le prince le nomma son secrétaire. Cette double faveur n'empêcha pas que, de 1787 à 1789, la reine ne payât deux fois les dettes de Garat. La révolution survint, et cette tempête, qui semblait devoir l'engloutir, ne fit que le jeter sur une plus large scène. Pendant la terreur, arrêté comme suspect, et n'ayant pas de carte de sûreté, Garat justifia de son identité, en charmant les satellites, qui le regardaient comme leur proie. Après une longue détention subie à Rouen, privé de sa pension, de ses protecteurs, il lui fallut tirer parti de son talent. En 1795, il chanta dans les concerts de Feydeau et de la rue de Cléry. Sa

veilleuse organisation musicale, et

aussi l'étrangeté de ses manières, de son costume, de son langage, portèrent l'admiration jusqu'à l'engouement. A cette époque, où le besoin du plaisir tenait de la fureur, où l'on ne demandait que des hochets pour oublier les échafauds qui venaient d'être renversés, Garat devint une espèce de coryphée, d'idole, qu'entoura la foule des sectaires et des copistes. Sous le directoire et sous le consulat il fut le type du *muscadin* et de l'*incroyable* : il y eut des habits à la Garat, des cravates, des badines, des lorgnons, des bottes à la Garat, et comme il avait la jambe bien faite et le pied petit (seule ressemblance qu'il se vantât d'avoir avec le premier consul), il tenait beaucoup à ce qu'on sût que ses bottes étaient fabriquées par un cordonnier pour femmes. Il eût été difficile de dire ce que Garat estimait le plus de son talent ou de son empire sur la mode. Il s'était fait un idiome, d'où tous les r étaient bannis : la *puole d'honneur de Guat* reçut force de loi et trouva des échos nombreux. Ce qu'il y a de singulier, c'est que, lorsqu'il chantait, Garat observait toutes les règles, et que la pureté de la prononciation française, la justesse de l'accent furent toujours les signes distinctifs de l'école formée par lui. Sa voix était moins remarquable par le volume que par l'étendue et la souplesse ; on ne pouvait la classer dans aucune des catégories ordinaires. Ce n'était ni un ténor, ni une basse, ni une haute contre, ni un baryton : c'était un concordant, c'est à dire un résumé de toutes les voix, un composé de tous les registres. Dans la même soirée, Garat chantait souvent l'air : *Sci Morelli*, écrit pour basse, *No quest' anima*, écrit pour ténor, un rondeau de *Nusolini* pour soprano, le duo d'*Arnide* pour haute contre. De l'expression la plus pathétique, il passait sans effort à l'expression la plus légère, du style le plus simple à la brode-

rie et à la roulade. Personne ne sentait plus profondément que lui les beautés sévères de Pergolèse et de Gluck : personne ne rendait avec plus de grâce, de coquetterie, des bagatelles musicales telles que la *Gasconne*, et les romances de Boïeldieu et de Pradher : *S'il est vrai que d'être deux, Bouton de rose*, etc. Il composait aussi des romances charmantes, parmi lesquelles on distingue *Firmin et son chien*, le *Mé-nestrel exilé*, *Bélisaire*. Dans la soirée du 3 nivose, fameuse par l'essai de la *Création* d'Haydn et par l'explosion de la machine infernale, Garat chantait à l'Opéra le rôle de l'ange Gabriel. Plus tard, son oncle le sénateur lui fit une pension pour qu'il ne chantât plus en public. Napoléon le nomma professeur au conservatoire, où ses leçons et son exemple exercèrent l'influence la plus heureuse. Au nombre de ses élèves, on compte Ponchard, Levasseur, M^{mes} Branchu, Duret, Rigaud, Duchamp : cette dernière devint sa femme. Garat, n'étant plus jeune, s'enflamma pour elle d'un amour romanesque et l'épousa. L'âge ne corrigea pas l'artiste des travers qui avaient marqué sa jeunesse : il conserva toutes ses prétentions, toutes ses manies, sans s'apercevoir que rien ne les excusait plus. Dans les promenades publiques, il voulait toujours frapper l'attention, et faire répéter : voilà Garat ! Passer inaperçu était pour lui l'humiliation la plus cruelle. Dans les dernières années de sa vie, il imagina de sortir avec des bottines de marroquin rouge, et ne put retenir son dépit, en voyant qu'on ne le remarquait pas : « *Les misérables*, dit-il « à un de ses élèves qu'il rencontra, « *autrefois ils m'auraient suivi jus-qu'au bois de Boulogne!* » On ferait un long recueil de ses traits d'originalité, et de ses saillies d'amour-propre. Il affectait de cligner, comme s'il eût en la vue basse ; il feignait de ne pas

reconnaître les gens, de ne pas se rappeler les noms, et il avait une vue excellente, une mémoire parfaite. A la suite d'un concert, quelqu'un le poursuivait de ce compliment banal : « *Oui, M. Garat, vous êtes un vrai rossignol!* — *Au diable!* répartit le « chanteur impatienté, *apprenez, monsieur, que le rossignol chante faux!* » Garat ne bornait pas à l'art musical la portée de son instinct et de son goût. Un de ses amis lui demandant s'il avait vu certain tableau exposé au Muséum, Garat répondit : « *S'il est beau, je l'ai vu!* » Dans ses moindres façons de parler et d'agir, l'intention de faire sensation, de se donner en spectacle, perçait toujours. Il s'était chargé de mettre en musique une romance de Coupigny, et à chaque rencontre il lui disait : « *Je n'ai pas trouvé une idée.* » Enfin, un jour, dans la rue Neuve-des-Petits-Champs, Garat saisit Coupigny par le bras, l'entraîne vivement, franchit la porte d'un hôtel d'assez belle apparence, monte l'escalier, et s'arrête sur le palier du premier étage. Là, Garat lui dit : « *J'ai trouvé!* » et il se met à entonner sa romance à pleine voix. Les habitants de la maison attirés par le bruit sortent de leurs appartements, se rassemblent et se groupent aux divers étages. Alors Garat, comme réveillé de sa distraction, s'enfuit à toutes jambes, emmenant toujours le poète avec lui. De ses habitudes d'amateur, Garat avait conservé celle de se faire prier : ce n'était qu'à force de supplications qu'on obtenait le plaisir de l'entendre. Dans les concerts publics, il ne chantait que moyennant des sommes considérables : aussi disait-on qu'avec son *filet de voix* il savait fort bien pêcher les louis par centaines. Garat pressentit sa fin : vers les derniers jours de février 1823, un de ses amis lui annonçant qu'il allait faire un voyage dans le midi de la France : « *Et moi*

« *ausol*, lui dit Garat d'un ton mélancolique, *je vais partir pour un voyage, mais long, bien long...* » Le 1^{er} mars suivant, il avait cessé d'exister. Tel fut l'un des plus grands artistes et des hommes les plus singuliers que la France ait produits. Garat mérita les noms d'*Orphée moderne*, de *Protée musical*, que lui prodigua l'enthousiasme. Il fut le chef de l'école française qu'il sut concilier avec l'école italienne. Beaucoup de musiciens ont possédé mieux que lui la théorie de leur art : aucun n'en a mieux possédé le sentiment : aucun ne s'est montré plus animé de cette chaleur communicative, que l'on appelle le feu sacré. Garat, dans l'art musical, s'éleva aussi haut que l'Alma dans l'art dramatique, et tous deux ont ce rapport que leur gloire posthume ne s'appuie que sur la tradition des souvenirs. M—n—s.

GARAY (don MARTIN de), ministre d'Espagne, sous le règne de Ferdinand VII, naquit dans l'Aragon, vers 1760, d'une famille de peu d'illustration, entra fort jeune dans la carrière des armes, et cultiva néanmoins toutes les connaissances relatives à l'administration et à la politique. Ayant surtout fait preuve d'habileté en finances par différents plans qu'il fit présenter au roi Charles IV, il fut distingué par ce monarque et bientôt nommé intendant de l'Estramadure, où il déploya de véritables talents en administration. Il occupait cette place lorsque la révolution de 1808 éclata. S'étant prononcé avec beaucoup de force contre l'usurpation de Bonaparte, il fut nommé secrétaire-général de la junta qui s'était organisée à Aranjuez, et eut aussitôt une grande influence sur la direction de toutes les affaires. Ce fut lui qui rédigea la plupart de ces proclamations si énergiques qui excitèrent tant de haine contre Napoléon et tant de zèle pour l'indépendance espagnole.

Garay devint ensuite ministre des affaires étrangères; et, conservant en même temps ces deux emplois importants, on peut dire que ce fut lui qui gouverna réellement l'Espagne au dedans comme au dehors. Il eut d'assez vils démêlés avec sir Arthur Wellesley qu'il représenta, dans un de ses rapports à la junta, comme principale cause du revers d'Ocana. Mais, dans cette occasion comme dans beaucoup d'autres, l'influence britannique triompha, et le général en chef de l'armée anglaise fut non-seulement approuvé, mais nommé capitaine général de l'armée espagnole. Ce qu'il y eut de plus fâcheux pour Garay dans cette circonstance, c'est que ses fonctions l'obligèrent à remettre lui-même au marquis (depuis lord Wellington) cette décision de la junta. Imbu de quelques opinions démocratiques, il eut ensuite beaucoup de part à la réunion des Cortès, ainsi qu'à la constitution qu'ils rédigèrent en 1812; ce qui n'empêcha pas Ferdinand VII de le faire son ministre des finances, dès qu'il eut recouvré sa couronne, en 1814. Quelque difficiles que fussent les circonstances il justifia d'abord complètement cette preuve de confiance, et il releva le crédit de l'état par un plan de finances aussi hardi que sage et bien conçu (Voy. FERDINAND VII, LXIV, 89). Animé des plus nobles intentions, don Martin de Garay n'avait vu qu'un seul remède au mal dont il embrassait toute l'étendue, c'était de faire supporter par les deux corps les plus opulents de l'état, la noblesse et le clergé, la plus grande partie des sacrifices dont la nécessité lui était démontrée. Mais cette tentative devait, surtout en Espagne, éprouver de grands obstacles. Des ennemis nombreux et redoutables s'élevèrent dès lors contre le ministre; ils qualifièrent de mesure impolitique et dangereuse la révolution financière dont il préparait les éléments; enfin ils s'effor-

cèrent de saper par de sourdes manœuvres son crédit auprès du monarque. Ferdinand VII ferma d'abord l'oreille à ces perfides insinuations, et le 30 mai 1817 il signa le plan de finances. Le rapport du ministre, d'après lequel ce prince donna sa sanction, doit être regardé comme un monument historique : l'oubli des dissensions politiques y est indiqué comme l'une des bases nécessaires pour rétablir la confiance et le crédit national. L'édit obtint l'approbation de tous ceux qui connaissaient le rouage délicat et compliqué des finances, et ses effets salutaires ne tardèrent pas à se faire sentir. Les troupes reçurent une partie de leur solde arriérée ; les autres branches du service sortirent insensiblement d'un long état de souffrance ; le crédit public commença à se ranimer ; des comités composés d'ecclésiastiques respectables furent organisés dans la capitale et dans les principales villes du royaume, pour régulariser et surveiller les subsides fournis à l'état par les ministres de la religion, dont les revenus, aux termes de l'édit, furent réduits à moitié. Quelques moines imprudents qui voulurent s'élever contre les actes du gouvernement furent exilés. Le roi donna lui-même l'exemple des sacrifices, en déclarant, par un décret du mois d'août, que les biens du *patrimoine royal*, nonobstant leur nature privilégiée, seraient soumis comme ceux de tout le monde à la contribution générale. Don Martin Garay recueillit le fruit de ses travaux et de son patriotisme ; le roi l'en avait même déjà récompensé en le décorant de grand-cordon de l'ordre royal de Charles III. Mais ces premiers succès ne firent qu'exciter davantage la haine de l'intérêt personnel, d'autant plus que deux de ses collègues, don Joseph Sizarro et Vasquez-Figueroa, l'un ministre des dépêches, l'autre de la marine, paraissent avoir adopté son système d'éga-

lité des charges. Les grands et le clergé, menacés à la fois dans leurs prétentions respectives, redoublèrent leurs efforts, auxquels se joignirent ceux des courtisans, ayant à leur tête don François Eguia et Lozano de Torrès. Les ministres attaqués n'ignoraient pas l'intrigue ourdie contre eux et ils s'attachèrent à la déjouer. Ils comptaient d'ailleurs beaucoup sur le résultat d'une épreuve qui n'était plus éloignée. C'était le 1^{er} janvier 1818 que devait s'effectuer le paiement des fonds consolidés. On ne doutait pas que si le ministre des finances parvenait à satisfaire les nombreux créanciers de l'état, qui pendant si long-temps n'avaient fait que d'inutiles démarches, un tel succès ne fermât la bouche à ses détracteurs et ne rendit son crédit inébranlable. Il est à présumer que ses adversaires en prévirent la possibilité et qu'ils voulurent y mettre obstacle. Quoi qu'il en soit, rien n'annonçait qu'aucun des trois ministres eût perdu la confiance du monarque, et le bruit circulait même qu'ils avaient depuis quelques jours déterminé ce prince à éloigner de sa personne Eguia et Lozano de Torrès, lorsque dans la nuit du 14 au 15 septembre 1818, Garay reçut un décret conçu en ces termes : « Attendu la mauvaise « santé de don Martin Garay, et pour « qu'il puisse parvenir à son rétablisse- « ment, je l'ai relevé de l'emploi de « mon secrétaire-d'état et des finances « de l'Espagne et des Indes. Je veux « que ce ministère soit, par intérim, « occupé par don Imaz, mon conseil- « ler des finances et premier directeur- « général des ventes. » Cet ordre, revêtu de la signature du roi, était contre-signé EGUIA. Les deux autres ministres reçurent en même temps un ordre pareil, mais conçu en des termes moins ménagés. Dès le lendemain à six heures du matin, tous trois avaient quitté Madrid pour se rendre dans les

villes qui leur étaient assignées par une disposition particulière. Saragossa fut le séjour destiné à Garay. La disgrâce de ce ministre causa une grande surprise en Espagne, et les regrets de la nation l'accompagnaient dans son exil. Depuis cette époque il vécut dans la retraite la plus absolue. Plusieurs fois dans les moments de crise où se trouva l'Espagne, il fut question de le rappeler au ministère, et il est probable que son retour aux affaires aurait eu de très bons résultats ; mais je crois le faible et indolent Ferdinand VII ne trouva en lui-même assez d'énergie pour une pareille résolution. Garay ne prit aucune part à l'insurrection de 1820. Il mourut dans l'exil en 1823, au moment où Ferdinand VII venait de révoquer une seconde fois sa constitution. M. 11 j.

GARAYE (CLAUDE TOUSSAINT MARTEL, comte de La), naquit à Rennes, le 27 oct. 1673, fils de Guillaume Martel, comte de La Garaye, d'abord conseiller au parlement de Bretagne, puis gouverneur de la ville et du château de Dinan, et de Françoise Marie de Marchand. Devenu veuf, son père fit lui-même ses enfants à la vertu par ses leçons et ses exemples. Il l'envoya ainsi qu'un autre de ses fils étudier au collège d'Harcourt, à Paris. Claude y fit ses études avec le succès de succès, et, après les avoir terminées, il prit des leçons de danse, d'estime et d'équitation. Se destinant à l'état militaire, il entra, avec son frère aîné, dans le corps des mousquetaires. Un autre frère prit le même parti. Tous trois étaient au siège de Namur en 1692, et ils se distinguèrent par leur bravoure en diverses campagnes. Claude avait dix-sept ans quand il perdit son père, et, peu après, la mort enleva son frère aîné et le laissa à la tête de sa famille. Déterminé par conséquent d'une fortune considérable, il épousa le 3 janvier

1704, la fille de La Motte Picquet, greffier en chef au parlement de Bretagne. Cette femme jeune, instruite et spirituelle, partagea d'abord les goûts mondains de son mari, et, dans la suite, sa pénitence, ses travaux charitables et sa célébrité. Le comte de La Garaye se défit bientôt d'une charge de conseil-ler au parlement, qu'il avait achetée et qu'il craignait de ne pas remplir convenablement. Il se retira au château dont il portait le nom, sur la paroisse de l'aden, près Dinan (Côtes du Nord), et se livra aux plaisirs que lui permettait sa condition, et surtout à celui de la chasse. Sa fortune le mettait à même de remplir sa maison de ses amis que donnaient toujours ses riches leur prospérité. Il avait environ trente chevaux et l'une des plus belles meutes qui fût en France. Dans il s'était trouvé aux chasses de Louis XIV et s'y était fort distingué par son intrépidité. Un événement fit quelque impression sur le comte de La Garaye : son ami et son père, le comte de Tallouet de Kérou, se fit Trappiste. Mais cette impression s'éteignit bientôt. Cependant il donnait de temps à autre des preuves de cette charité, à laquelle il avait une inclination naturelle et qui lui depuis son bien-être et sa réputation. Il se rendit aussi à Paris, où il étudia la pharmacie et la chirurgie, puis eut, sous le nom de Lameray, un cours particulier de chimie. De retour dans ses terres, il cherchait à améliorer, en faveur des paysans malades, les connaissances qu'il avait acquises. Le château de La Garaye commença à être moins fréquenté, les deux époux continuellement à faire des collections utiles. La Garaye se donna même qu'il n'était pas sur la terre pour prendre des œufs et pour tuer des loups et des sangliers. Cependant il alla à Paris, en 1708, pour obtenir une place à la cour ; il ne l'obtint pas, et ce fut un obstacle de moins à son changement de vie. Il se dévota enfin

rement à la réforme de sa conduite, à l'occasion de la mort du comte de Pont-Briand, son beau-frère; et à la suite d'entretiens solides qu'il eut avec un religieux rempli de zèle et de piété, dom Trottier, prieur des Bénédictins de Saint-Jagu, il fit une retraite dans l'abbaye et sous la conduite de ce saint religieux, tandis que sa femme, qui entra aussitôt dans ses vues de réforme, en faisait une dans la ville de Saint-Malo. En purifiant leurs âmes par la confession, les deux époux prirent un esprit et un cœur nouveaux, et ils donnèrent bientôt des preuves touchantes des sentiments qui les animaient. Revenus chez eux, ils commencèrent par embrasser les pauvres qui les attendaient à la porte du château; ils les invitèrent à y venir dîner le lendemain; puis ayant rassemblé leurs domestiques, qui étaient au nombre de dix-huit ou vingt, ils leur proposèrent de servir les pauvres pour leur nourriture et sans gages, ou de se retirer. Tous se retirèrent, à l'exception de trois. Dès le lendemain de grand matin, le comte et la comtesse se livrèrent à des travaux manuels qui avaient pour objet le soin des pauvres, et depuis ce moment toute leur vie fut entièrement consacrée aux œuvres de piété et de charité. La Garaye donna sa meute à d'autres seigneurs et se défit du plus grand nombre de ses chevaux; sa femme renonça aux parures et se vêtit désormais de la manière la plus modeste. Ils firent ensemble un nouveau voyage à Paris en 1714, le comte pour perfectionner ses connaissances médicales, et sa femme pour apprendre à l'Hôtel-Dieu la meilleure manière de soigner les malades. A leur retour, ils établirent dans leur château cet hôpital, qui devint depuis si célèbre, qui contint jusqu'à quarante lits, et dans lequel étaient reçus avec joie et traités avec bonté tous les malades et les infirmes

qui s'y présentaient. C'était là que chaque jour les deux époux exerçaient à l'envi leur charité, qui ne fut jamais rebutée ni par les maladies les plus dangereuses, ni par les plaies les plus dégoûtantes. C'était là, enfin, que les pauvres trouvaient tous les secours spirituels et temporels. Un article biographique ne peut comporter tous les détails d'une vie si remplie et si utile; nous nous bornerons donc à dire que les œuvres du pieux gentilhomme ne purent échapper à la censure de ses anciens amis et du monde. Sa conduite fut traitée de folie, mais il s'en mit peu en peine et ne vit et ne reçut plus que ceux qui venaient près de lui pour s'édifier. De ce nombre furent plusieurs évêques qui admiraient en lui le triomphe de la grâce. Les aumônes du comte de La Garaye ne se bornaient pas à son hôpital: tous les pauvres des environs recevaient de lui des secours abondants dans leurs besoins. Intelligent dans l'exercice de sa charité, le pieux comte ne soulageait jamais aucun indigent qu'il ne lui dit quelques mots d'édification. Il sauva un grand nombre de prisonniers anglais enfermés au château de Dinan et que décimait une maladie contagieuse. Il entretenait des chirurgiens pour visiter les malades du pays. Il favorisait les jeunes gens qui se livraient à l'étude de la chirurgie, et il s'en est trouvé jusqu'à vingt-huit attachés en même temps à l'hôpital de la Garaye. Tant de bonnes œuvres ne purent encore satisfaire ses desirs de pénitence, et il pensait à distribuer son bien aux pauvres pour se séparer entièrement du monde. Plein de cette idée, il consulta, entre autres, le célèbre P. Simon Gourdan, chanoine de Saint-Victor de Paris, qui lui conseilla de continuer le genre de vie qu'il avait commencé. Il resta donc à son hôpital, et pratiqua la vertu avec toute la perfection qui lui était possible

famille qu'il avait fait restaurer. — Parmi les écrits imprimés de Garat, dont il n'a pas encore été parlé, sont : I. Une *Notice sur la vie et les écrits de Ginguéné*, son ami, en tête du catalogue des livres de sa bibliothèque (1817), in-8°. II. Un *Jugement sur Mirabeau*, dans le 1^{er} vol. des *Discours et opinions* de cet orateur, publiés en 1820. III. Une *Notice sur Pierre-Jean Garat*, son neveu, insérée dans la *Revue encyclopédique*, et dans laquelle il ne cita point cette épigramme de Rivarol :

Deux Garat sont connus : l'un écrit, l'autre chante.

Admirez, j'y consens, leur talent que l'on vante ;
Mais, ne préférez pas, si vous formez un vœu,
La cervelle de l'oncle au gossier du neveu.

IV. Des *Considérations sur les sujets proposés par l'Académie*, etc. (*Magasin encyclopédique*, 1809, t. II, p. 383). V. Une *Courte réponse de M. Garat, homme de lettres, à M. Gémond, sur les motifs et les conclusions de son appel à la cour royale*, Paris, de l'imprimerie de Beraud, 1822; ils'agit ici d'un procès de Garat fils contre son beau-père M. Gémond : procès qui mêla beaucoup d'amertume à cette époque de la vie de Garat. On trouve, dans les *notes* du poème des *Mois*, par Roucher, quelques pages éloquentes de Garat. Il travailla pendant plusieurs années à la partie littéraire du *Mercur de France*. Il y publia, en 1782, sur les *Basques* un article intéressant, qui fait bien connaître ce peuple; mais, par une erreur singulière, il a prétendu que les *Basques* ne sont pas belles et qu'elles sont rarement jolies. En 1785, Garat, en rendant compte dans le *Mercur des lois municipales et économiques du Languedoc*, par J. Albisson, s'éleva contre le respect superstitieux pour les lois romaines, et fut réfuté par Berthelot dans une *Réponse à quelques propositions hasardées par M. Garat contre*

le droit romain, Paris, 1785, in-12. On peut regarder Garat comme ayant le premier, en 1797, ainsi que le dit un pamphlet du temps « mis sur l'enclume et forgé la fameuse *Clef du cabinet*, » qui a fait dire à M. Baour-Lormian :

Entendez-vous siffler la *Clef du cabinet* ?

Garat avait pour collaborateurs, Fontanes, Rayneval, Montlinot, Amalric et Peachet. Ami de Nicolas Bonneville, il fournit plusieurs articles à son journal, intitulé le *Bien Informé*; il en fit insérer d'autres dans divers recueils périodiques, tels que la *Décade philosophique*, les *Archives littéraires*, le *Magasin encyclopédique*, la *Revue encyclopédique*, etc.; on a vu qu'il avait travaillé au *Mercur*, au *Journal de Paris*, et au *Conservateur*. — Parmi les nombreux écrits de Garat, on peut regretter celui qui avait pour titre : *Mémoire aux départements* (1793), et qui, soumis à la censure de Robespierre, fut brûlé à douze mille exemplaires. Les ouvrages manuscrits qu'il a laissés, et que son fils ne se presse pas de publier, sont : 1° une *Histoire des Basques*, écrite systématiquement sur la langue et sur les origines, mais avec cet enthousiasme qui fait préférer à tous les pays de la terre celui où l'on a reçu le jour; 2° *Cours sur l'histoire ancienne* (Égypte, Grèce et Rome), faits pendant dix ans à l'Athénée. On a vu dans quels principes révolutionnaires l'auteur disait les avoir conçus et rédigés; 3° *Eloge de Bossuet*; 4° *Eloge de Condillac*; 5° *Eloge de Montesquieu*; 6° *Notice* sur lui-même, qui a été plusieurs fois citée dans cet article, et qui n'est pas terminée; 7° *Notice sur la vie et les ouvrages de Thomas*, qui devait être mise (1821), en tête de l'édition de ses *Œuvres complètes*, mais qui, s'étant fait attendre trop long-temps, fut remplacée (1823) par une autre notice

dans l'Année littéraire, 1757, tom. IV, avec une lettre adressée par l'auteur à Fréron. II. *La Ruillière*, épître à M.^{***}, Paris, 1760, in-12. III. *Traité du mélodrame, ou Réflexions sur la musique dramatique*, ibid., 1772, in-8°. Grimm, dans sa *Correspondance*, année 1786, 3^e partie, parle de cet ouvrage avec éloge. IV. *Discours sur les romans, et sur le choix des amis*, traduits du latin du P. Porté, et insérés dans le *Choix littéraire* de Vernes (*Voy.* ce nom, XLVIII, 239), et dans le *Choix des anciens Mercurès*. On doit encore à Garcin la publication d'un recueil intitulé : *Odes sacrées, ou les Psaumes de David en vers français, traduction nouvelle, par divers auteurs, avec un discours préliminaire*, Amsterdam, 1764, in-8° P—RT.

GARDANE (LOUIS de), de Marseille, consul du roi à Seyde, en 1611, fut enlevé de vive force, pendant la nuit, de la maison consulaire par douze janissaires sur les ordres de l'émir Fakr-ed-din révolté contre le grand-seigneur. Le prince rebelle, confiant dans l'honneur et la probité de Gardane, voulut l'avoir auprès de sa personne, en s'embarquant avec ses femmes et ses trésors pour venir en Europe. Pendant la traversée, Fakr-ed-din et sa suite avant mis pied à terre pour faire leurs ablutions religieuses, l'équipage du vaisseau forma le complot de les y laisser et de s'emparer des richesses de l'émir ; mais Gardane s'opposant vivement à une pareille violation du droit des gens, cassa d'un coup de pistolet la tête au plus obstiné, et tout rentra dans l'ordre. Gardane résista avec le même succès à M. de Graveson, commandeur des galères de la religion, qui voulait conduire ce navire à Malte. Le grand-seigneur ayant accusé, auprès du roi, le consul de France d'avoir favorisé la rébellion et l'évasion de l'émir,

Gardane fut mis à la Bastille, d'où on le fit bientôt sortir. Louis XIII voulut lui-même l'entendre sur les particularités de son voyage dont la relation fut imprimée à Grenoble en 1612. On ignore la date de sa mort. C'est avec cet ouvrage et ceux d'Olivier et de Bruyère que l'on a composé une Histoire de Perse en 1830. Z.

GARDANE (PAUL-ANGE-LOUIS de), petit-fils du précédent, naquit à Marseille le 19 mars 1765, et reçut dans cette ville une éducation distinguée. Il se montra dès le commencement opposé à la révolution, et fut persécuté pendant le règne de la terreur qui pesa sur la France en 1793. En 1807 il accompagna son frère en Perse (*Voy.* l'article qui suit), et fut son secrétaire d'ambassade. Renvoyé en France, dès l'année suivante, pour y rendre compte de cette importante mission, il passa par Bagdad, traversa la Mésopotamie, la Cappadoce et vint s'embarquer à Nicomédie pour aller à Constantinople, d'où il partit, dans le mois de mai 1808, pour la Hongrie, l'Autriche, et enfin se rendit à Bayonne, où Napoléon se préparait alors à envahir l'Espagne. Il remit au ministre Champagny les importantes dépêches dont il était porteur, et fit parvenir à M. Maret et à Talleyrand l'ordre du Soleil qui lui avait été donné par le roi de Perse pour ces deux autres ministres de Napoléon. Ange de Gardane retourna ensuite à Marseille où il vécut dans la retraite et publia une relation de son voyage sous ce titre : *Journal d'un voyage dans la Turquie, l'Asie et la Perse*, fait en 1807 et 1808, Marseille, 1808, in-8°. Cet ouvrage contient quelques détails curieux sur les antiquités de la Perse et sur Feth-Aly-Schah. Il est accompagné d'un vocabulaire italien, persan et turc, composé par le prince Timur-Myrza. Ange de Gardane mourut à Marseille le 8 janvier 1822. On a encore de lui,

sous le voile de l'anonyme : *Notes sur la civilisation*, 1813, in-8°, brochure qui contient des détails curieux sur l'état actuel de l'Orient, et dans laquelle l'auteur a exprimé des sentimens très-religieux. M—Dj.

GARDANE (le comte MAURICE-CLAUDE de), frère du précédent, naquit à Marseille le 11 juillet 1766. Entré au service en 1780, comme sous-lieutenant des dragons de Boufflers, il fut fait capitaine en 1792, sur le champ de bataille devant Menin, colonel du neuvième régiment de chasseurs à cheval en 1796, et enfin général de brigade à la bataille de Novi en 1799. Napoléon, en 1804, le nomma un de ses aides de camp et gouverneur de ses pages. Dans les trois années suivantes, Gardane se distingua à Austerlitz, à Iéna, et à Eylau ; et les bulletins de ces trois grandes batailles citent son nom avec honneur. Mais le fait le plus remarquable de la carrière du général Gardane est son ambassade en Perse. Ses biographes en ont parlé diversement et tous avec inexactitude. Nous avons dit à l'article Feth-Aly Schah qu'un traité ayant été conclu à Saint-Petersbourg entre la Russie et l'Angleterre, le roi de Perse, dépossédé de l'assistance que lui prêtait cette dernière puissance contre les agressions de la Russie, avait conçu l'idée, sur le bruit des victoires de Napoléon, de solliciter son appui contre le czar. Cette ouverture, qui sembla favorable à Napoléon pour inquiéter les Anglais dans leurs établissemens de l'Inde, fut saisie par lui avec empressement. Il envoya à la cour de Téhéran, en qualité de ministre plénipotentiaire, Gardane dont l'aïeul avait rempli autrefois en Perse une semblable mission. Parti au mois de février 1807, du camp de Finskenstein en Allemagne, le général parcourut la Hongrie et la Turquie, et traversant le Bosphore il

s'embarqua le 18 sept. pour l'Asie-Mineure. Les Turks et les Persans l'accueillirent très-favorablement, et il n'éprouva aucun accident fâcheux jusqu'à son arrivée en Arménie. Mais à peine eut-il atteint le Mont-Ararat qu'il fut assailli avec les officiers de sa suite par une horde de Kurdes qui assiégeaient un couvent de moines catholiques. Les brigands furent dispersés, et pour éterniser le nom de Napoléon, dans ces contrées éloignées, Gardane fit graver au pied de la montagne, du côté de la Perse, le nom de l'empereur des Français, et y déposa plusieurs pièces de monnaie d'or et d'argent à son effigie. Ayant fait traduire en turc le bulletin de la bataille d'Iéna, il l'offrit au pacha de Bayezid, ville limitrophe de la Turquie et de la Perse, qui le reçut avec de grandes démonstrations de joie et de respect. Abbas-Myrza, troisième fils de Feth-Aly Schah et héritier de la couronne, accueillit aussi Gardane avec la plus grande distinction : celui-ci lui offrit le médaillon de l'empereur et de l'impératrice, et reçut en retour de magnifiques présents. Enfin, étant arrivé le 4 décembre à Téhéran, Gardane fut admis, trois jours après, à présenter ses lettres de créance au schah, qui lui conféra le titre militaire de khan, et plus tard la croix de l'ordre du Soleil créé exprès pour lui. Il obtint encore du roi des privilèges en faveur des catholiques et des négocians français établis en Perse, avec la promesse d'abolir la coutume barbare de faire sauter les prisonniers sur des mortiers. On a dit que Gardane, n'ayant pas à se féliciter de ses rapports avec Napoléon et avec le ministre des relations extérieures, quitta le royaume de Perse sans ordre, et qu'il revint subitement à Paris. Cela n'est pas exact, cette rupture eut sa source plutôt dans les difficultés que rencontra Gardane pour l'accomplissement de sa mis-

sion, difficultés qu'il aurait pu surmonter avec plus d'habileté, et dans les fautes que lui firent commettre son insouciance et son ignorance des usages du pays. Il est juste aussi de dire qu'il avait affaire à la nation la plus vénale, la plus corrompue, la plus astucieuse qu'il y ait au monde. Myrza-Schefy, premier ministre du schah, aurait été capable de donner des leçons de rouerie diplomatique à plus d'un homme d'état européen; sir Harford John Brydges, envoyé par la cour de Londres auprès de celle de Téhéran, l'appelle *le plus fin vieux renard qu'il ait jamais connu* (1). Jalouse de l'influence acquise par les Français dans les conseils du monarque persan, l'Angleterre avait résolu de la contre-balancer et de la détruire par tous les moyens possibles: elle envoya dans ces intentions auprès de Feth-Aly-Schah le général Malcolm, accompagné d'une suite nombreuse et brillante, et Malcolm eut recours aux moyens les plus efficaces de séduction. Il sema l'or à pleines mains, et gagna le roi par de magnifiques présents et par des promesses plus magnifiques encore. Celui-ci ne tarda pas à ouvrir l'oreille aux propositions qui lui furent faites d'éconduire les Français, et promit secrètement de se prêter à tout ce que l'on voudrait. D'autres causes vinrent aggraver la position déjà si précaire des Français en Perse: Gardane se trouva dans l'impossibilité de remplir les promesses qu'il avait faites au schah, de le servir auprès du cabinet de Saint-Petersbourg, et Napoléon, dont l'attention était absorbée par la guerre d'Espagne et par les affaires générales de l'Europe, avait renoncé momentanément à ses projets contre l'Inde britannique. Gardane, rebuté par les nombreux obstacles qui semblaient naître sous ses pas, revint en France n'ayant

(1) Sir Harford John Brydges, *Travels in Persia*, p. 256.

obtenu d'autre résultat de sa mission que celui de ramener avec lui un ambassadeur persan nommé Asker-Khan. On lit, dans toutes les biographies, que le retour inopiné de Gardane lui attira le courroux de Napoléon: ce qui dément cette assertion, c'est que l'année suivante, en 1809, il fut créé comte de l'empire et reçut une dotation de cinquante mille francs de rente. Le véritable motif de la disgrâce qu'il encourut est l'échec qu'il éprouva plus tard lors de la retraite de Portugal. En 1815, Gardane commanda, sous les ordres du général Ernouf, une brigade de l'armée que le duc d'Angoulême avait rassemblée dans le midi, pour s'opposer à Bonaparte. Mais, cédant bientôt à d'autres sentiments, il se joignit aux troupes de celui-ci, commandées par le général Chabert. Admis à la retraite le 4 sept. 1815, il se retira au château de Lincel, où il resta jusqu'à sa mort arrivée le 23 juillet 1818, par suite d'une apoplexie foudroyante qui le frappa étant à cheval. Gardane avait épousé, en 1804, M^{lle} Croze de Lincel, unique héritière d'une famille qui avait donné plusieurs commandeurs à l'ordre de Malte. **DUL.**

GARDANE (ANTOINE), général de division, d'une autre famille que les précédents, était né en Provence vers 1760. Il entra au service comme simple soldat, dès sa jeunesse, et vivait retiré dans un village au pied des Alpes quand la révolution éclata. Il en adopta les principes avec beaucoup d'ardeur, et, lorsque les Anglais occupèrent Toulon en 1793, il se mit à la tête des paysans du département du Var qui se levèrent en faveur de la Convention, et les fit servir utilement aux travaux du siège et aux opérations ultérieures. Telle fut l'origine de sa fortune militaire. Il obtint dès lors le grade de colonel avec les fonctions d'adjutant-général. Destitué comme

terroriste ainsi que Bonaparte, après la chute de Robespierre, il se trouvait comme lui dans la capitale à l'époque du 13 vendémiaire an IV (5 oct. 1795); comme lui, il fut employé contre les sections, et contribua à leur défaite. Il servit ensuite en Italie, et se distingua particulièrement le 16 juin 1796 à l'attaque du Mincio, qu'il traversa à la tête de cent grenadiers, ayant de l'eau jusqu'au menton, et en présence de l'ennemi qui venait de rompre le pont de Borghetto, et qui fut contraint à la retraite. Il pénétra le même jour à Valeggio, quartier-général de Beaulieu. Il se conduisit d'une manière non moins brillante à la bataille d'Arcole, et y fut blessé. Employé de nouveau en 1799 en Italie, il défendit sans succès la citadelle d'Alexandrie, qu'il rendit à l'ennemi après la bataille de la Trébia; il fut ensuite employé dans l'intérieur et concourut à réprimer les royalistes. En 1800, il passa de nouveau en Italie, et le 14 mars il enleva à Dégo un corps d'Autrichiens. Sa conduite à Marengo lui mérita un sabre d'honneur. Il avait été élevé peu de temps auparavant au grade de général divisionnaire. En 1803, il commanda dans la Ligurie, et passa dans le Mantouan. Rappelé à l'armée d'Italie, à la fin de 1805, il y commanda la première division sous Masséna, força l'ennemi à évacuer Vérone, et contribua ensuite puissamment à l'attaque meurtrière de Caldiero. Etant passé en Allemagne avec cette armée, il y eut beaucoup de part aux victoires que Napoléon remporta sur les Autrichiens et les Prussiens, et mourut à Breslaw le 14 août 1807, des suites de ses fatigues et de ses nombreuses blessures. M—D j.

GARDE (GUY de la), poète français, était né vers 1520, en Provence, d'une famille noble. A la tête de ses ouvrages il se qualifie écuyer,

sieur de Chambonas. Il étudia dans sa jeunesse la littérature et la jurisprudence, et fut pourvu de la charge de sénéchal au siège d'Arles. Sa réputation de bel-esprit le fit accueillir à la cour de François I^{er}; et il eut l'honneur d'être admis chez la princesse Marguerite, qui partage, avec le roi son frère, la gloire d'avoir fait refleurir en France le goût des lettres. Ce fut pour cette princesse que La Garde composa la plupart de ses poésies. Il se défendit long-temps de les publier; mais, cédant enfin aux instances de quelques personnes auxquelles il ne pouvait rien refuser, il les mit au jour sous ce titre : *L'Histoire et description du Phoenix, composé à l'honneur et louange de M^{me} Marguerite de France*, Paris, 1550, in-8°. Ce volume est très-rare. On en trouve l'analyse dans la *Biblioth. franç.* de l'abbé Goujet, XI, 397-402. La Garde avait déjà traduit en français le traité de Claude Baudel, intitulé : *De ratione vitæ studiosæ ac litteratæ in matrimonio collocandæ ac dependæ*, qu'il rend de cette manière : *Traité très-fructueux touchant la dignité du mariage et de l'honnête conversation des gens doctes et lettrés*, Paris, 1548, in-8°. Bayle observe (dans son *Dictionn.*, art. BAUDEL) que si La Garde n'a pas mieux réussi dans la traduction de l'ouvrage que dans celle du titre, la version doit être bien peu de chose. On connaît encore de lui : *La royale et antique oraison composée par Isocrates et prononcée par le roi de Salamine, en l'assemblée de ses sujets, avec les justes et saintes loix par lui faites et publiées*, trad. sur la version latine de L. Vivès, Lyon, 1559, in-8°. W—s.

GARDEL (MARIE-ELISABETH-ANNE HOUBERT), épouse du maître de ballets de ce nom, au théâtre de l'Opéra, et la première danseuse de

son temps, naquit à Auxonne en Bourgogne, le 8 avril 1770. Elle était fort jeune quand elle perdit son père, musicien au corps royal de l'artillerie. Sa mère épousa en secondes noces Jean-Gaspard Krasinski, dit Miller, à qui on doit la musique des ballets-pantomimes *le Déserteur, Télémaque et Psyché*, qui ont attiré la foule à l'Opéra, et dans chacun desquels la jeune Houbert, dite Miller, jouait le rôle principal. Mais avant cette époque, c'est-à-dire en 1786, elle avait débuté à l'académie royale de musique, dans l'opéra de *Dardanus* de Sacchini. Dès le mois d'avril de la même année, elle y fut reçue aux applaudissements du public. Bientôt après, elle remplaça M^{lle} Guimard, et lui parut même supérieure. Nous invoquerons ici le témoignage du célèbre Noverre : « Il n'est pas facile de rendre à M^{me} Gardel la justice qui lui est due. Sa danse est éblouissante. De ses pieds jaillissent pour ainsi dire des diamants. Son exécution est d'un fini précieux. Elle a un tact fin et une oreille impeccable : elle étonne par sa grâce autant que par sa fermeté. Son corps est toujours bien placé; il est tranquille et ne participe point aux mouvements rapides de ses jambes. Ses bras sont très-agréables. Enfin cette excellente danseuse fait le charme et les délices du public. Elle est à la danse ce que la Vénus de Médicis est à la sculpture. » En 1795, M^{lle} Miller épousa Gardel jeune, alors maître de ballets de l'Opéra. La maison de ces deux artistes était fréquentée par des dames d'un rang élevé, et ouverte à une société choisie, qui y trouvait réunis l'esprit et les talents avec une attrayante amabilité et la plus franche politesse. C'est en 1816 que M^{me} Gardel obtint sa retraite après trente ans de travaux non interrompus. On dit que depuis ce temps jus-

qu'à sa mort, arrivée le 18 mai 1833, elle vécut dans une parfaite dévotion. Amanton publia à Dijon, en 1835 : *Notice sur madame Gardel*, in-8° de 12 pag. F—LE.

GARDIEN (JEAN - FRANÇOIS-MARTIN), né en 1751, exerçait la profession d'avocat à Chatellerault, lorsqu'il fut nommé procureur-syndic du district au commencement de la révolution. L'ardeur avec laquelle il en adopta les principes le fit élire, en septembre 1792, député à la Convention par le département d'Indre-et-Loire. Membre de la commission chargée de l'examen des papiers trouvés aux Tuileries dans l'armoire de fer, il déclara que Louis XVI avait conseillé le massacre de Nancy, fondant cette accusation sur une lettre adressée par le monarque au marquis de Bouillé, et dans laquelle il félicitait ce général de la conduite qu'il avait tenue lors de l'insurrection. Néanmoins, dans le procès du roi, Gardien vota pour la détention pendant la guerre et le bannissement à la paix. Dans la séance du 4 février 1793, il fit un rapport sur les onze députés à l'assemblée législative, compromis par les papiers enlevés aux Tuileries, proposa de décréter d'accusation Marivaux et Lamy, et de renvoyer les autres devant le tribunal criminel de Paris pour se justifier. Le 21 mai il fut nommé membre de la commission *des douze*, créée pour la recherche des complots et l'examen des arrêtés de la municipalité de Paris. Quelques jours après, le conseil-général de la commune, appuyé par Tallien, le dénonça pour sa correspondance avec Marizi, en 1790, au sujet de l'émission du papier-monnaie qu'il désapprouvait. Gardien se justifia en invoquant la liberté des opinions sur les matières de finances; il ajouta que cette attaque était dirigée contre lui parce qu'il avait cessé de siéger sur la

Montagne, et parce qu'il avait dénoncé la conduite de Tallien envoyé en mission dans le département d'Eure-et-Loir. Malgré cette défense, un décret ordonna l'apposition des scellés sur ses papiers, et Bourdon de l'Oise, Charlier et Thuriot demandèrent son arrestation. Enfin, le 31 mai, Barère fit supprimer la commission *des douze*, contre laquelle une nouvelle dénonciation venait d'être portée. Bazire parla vainement en faveur de Gardien, et ne put empêcher qu'il ne fût décrété d'arrestation ainsi que ses collègues. Sa femme demanda et obtint de partager sa captivité. Traduit au tribunal révolutionnaire le 24 oct., il fut condamné à mort le 30 avec vingt autres députés girondins, et exécuté le lendemain. Le 21 germinal an IV (10 avril 1796), sa veuve fut comprise dans le projet de décret proposé par Bailleul, au conseil des Cinq-cents, pour accorder des secours aux parents des membres de la Convention qui avaient péri victimes du régime de la terreur. P—RT.

GARDNER (l'amiral lord ALAN), d'origine irlandaise, naquit le 12 avril 1742, à Uttoxeter, comté de Stafford. Dès l'âge de treize ans, il s'embarqua comme cadet de la marine, navigua très-activement et prit part à la guerre d'Amérique dont, comme on sait, la mer des Antilles fut le principal théâtre. Au mémorable combat du 12 avril 1782, il montait le vaisseau *le Duc*, de quatre-vingts canons. Nous ne reviendrons pas sur les événements de cette guerre, marquée par des alternatives de succès et de revers pour notre pavillon, mais dont le but politique fut atteint, la séparation de l'Amérique du Nord de l'empire britannique. Gardner siégeait depuis trois ans à l'amirauté lorsqu'en 1793, au moment où la guerre allait éclater, il fut promu au grade de contre-amiral, et investi du commandement des forces navales aux Îles-sous-le-Vent.

Il venait de relever le contre-amiral Laforey à la Barbade, quand une partie des habitants de la Martinique le firent solliciter d'appuyer un mouvement royaliste qu'ils avaient préparé et dont le succès leur paraissait certain. En conséquence il mit à la voile avec une division de six vaisseaux, dont deux de quatre-vingt-dix-huit, et des transports sur lesquels étaient embarqués onze cents hommes de troupes anglaises, et environ huit cents royalistes français. Le débarquement eut lieu du 14 au 17 avril; le 18 l'attaque fut dirigée contre les deux batteries qui défendaient la ville de Saint-Pierre. Une panique mit le désordre dans les rangs des assiégeants, ils se retirèrent en désordre et se rembarquèrent le 21, abandonnant nombre des leurs qui furent incarcérés, puis immolés comme aristocrates et traîtres. Peu de temps après ce revers, le contre-amiral Gardner vint rallier lord Howe, commandant la flotte de la Manche (*Chanal fleet*). Il se distingua dans les divers engagements que soutint cette flotte contre nos escadres pendant l'année 1794. Nous le voyons ensuite contribuant à apaiser la formidable révolte qui éclata, en 1797, sur la flotte réunie à Spithead, et dont on trouve les détails dans la notice consacrée à Duncan (*Voy.* LXIII, 179). En 1800, il fut fait amiral, pair d'Irlande et baron. Il se prononça pour le ministère avec une loyauté à laquelle ses adversaires eux-mêmes rendirent hommage. Il ne reprit la mer qu'en 1809, lors de l'expédition tentée contre l'île de Walcheren, située à l'entrée de l'Escaut. Il eut une part très-active à la reddition de Fléssingue, le 15 août de la même année. Les renseignements nous manquent sur la fin de sa carrière. CII—U.

GARENNE (... de la), poète peu connu, naquit au XVII^e siècle dans le Dauphiné, d'une famille noble. Ayant

embrassé la profession des armes, il servit dans les guerres d'Italie et d'Allemagne. Il avait le goût des voyages, et il profita de quelques occasions favorables pour visiter les capitales des principaux états de l'Europe. Il est auteur d'un livre rare et singulier intitulé : *Les Bacchanales, ou Loix de Bacchus, prince de Nise en Arabie, roi d'Egypte et des Indes, et dieu des bueurs; ouvrage lirosophique dans lequel on voit les divers et merveilleux effets du vin, etc., ensemble l'éloge du tabac*. Imprimé d'abord à Chambéry, cet ouvrage fut reproduit à Grenoble, en 1657, in-8°. Il est écrit en stances dans lesquelles, suivant Goujet, il y a bien des folies et des vérités. *Voy. Biblioth. franç.*, XVI, 221. W—s.

GARIN (FRANÇOIS) (1), poète né à Lyon vers 1413, s'appliqua d'abord au commerce et réussit dans toutes ses spéculations; mais la chance cessa bientôt de lui être favorable, et il perdit avec sa fortune tous ses amis. Ses premières études avaient été très-négligées. Mais il devait à sa propre expérience et à la réflexion des connaissances qu'on n'acquiert pas dans les écoles. Il voulut, à défaut de richesses, laisser à son fils des règles de conduite dont l'utilité lui paraissait d'autant plus grande qu'il n'était malheureux que pour les avoir négligées ou méconnues. Ce motif louable le fit auteur à l'âge de quarante-sept ans. S'il suffisait de l'intention pour composer un bon ouvrage, celui de Garin serait un chef-d'œuvre; mais il n'en est pas ainsi: malgré ses défauts, ce poème obtint quelques succès, puisqu'il a été réimprimé plusieurs fois. L'édition la plus ancienne est intitulée : *la Complainte et regime de François Guarin, marchand de Lyon*, sans

date, in-4°; il est probable que l'auteur fit imprimer son ouvrage sous ses yeux, et que cette édition est sortie des presses de Lyon. La seconde édition a pour titre : *Complaintes et enseignements de François Guerin, envoyez à son fils pour lui regir et gouverner parmi le monde*, Paris, 1495, in-4° (2), goth. de 42 f. Duverdier en cite une troisième édition de 1512, dont il n'indique pas le format. Mercier de Saint-Léger en cite deux autres sans date, in-8° et in-4°. Enfin M. Durand de Lançon en a donné une nouvelle édition, d'après celle de 1495, Paris, 1832, in-4°, tirée à cent exemplaires seulement. Le poème de Garin est divisé en trois parties: les deux premières contiennent des avis très-judicieux, tirés la plupart des livres de Salomon; mais dans la troisième Garin étend ses conseils à la réforme du gouvernement de l'état, et même de la discipline ecclésiastique: il exprime entre autres vœux celui de voir supprimer les couvents de religieuses et abolir le célibat des prêtres. L'abbé Goujet en a été tellement effrayé qu'il déclare que, sans la protestation de l'auteur d'une soumission sincère à l'église catholique, il le prendrait pour l'hérétique le plus envenimé et le plus déraisonnable. *Biblioth. fr.*, IX. W—s.

GARNERIN jeune (ANDRÉ-JACQUES), fameux aéronaute, né en 1770, commença à se faire connaître en 1793, lorsqu'il reçut du comité de salut public une mission secrète pour l'armée du nord. Au mois de septembre de cette année, l'ennemi avait pénétré sur le territoire français. Garnerin, devenu commissaire de la Convention, fut fait prisonnier à la reprise de Marchienne, au moment où il excitait les troupes à combattre et leur en donnait l'exemple. Détenu pendant pres de trois ans dans les prisons de Bude en Hongrie, il

(1) Ses imprimeurs le nomment mal Guarin et Garin. Cependant l'auteur avait pris soin de donner la véritable orthographe de son nom dans un acrostiche rapporté par l'abbé Goujet, *Bibl. fr.*, IX, 312.

(2) Et non pas in-8°, comme le dit l'abbé Goujet, *Bibl. fr.*, X, 419.

fut échangé dans le mois de mai 1796, vint à Paris et demanda à rendre compte de sa mission à l'armée du nord; mais les choses avaient bien changé pendant son absence. Il s'adressa au Directoire pour recevoir la récompense qu'il prétendait lui être due. N'ayant rien obtenu, il imagina de se faire aéronaute. Dans sa prison de Bude, ayant cherché plusieurs fois les moyens de recouvrer sa liberté, il avait eu l'idée du *parachute*. De retour en France, il mit sa théorie en pratique; et, le 22 oct. 1797, il s'éleva en ballon dans le parc de Mousseaux, et donna le premier le spectacle d'une *descente en parachute*. Celle qu'il exécuta le 23 sept. 1800, dans l'enceinte du Champ-de-Mars, lui valut du ministre de l'intérieur, Lucien Bonaparte, une lettre très-flatteuse, avec l'envoi d'un fusil d'honneur, sur lequel étaient gravés le nom de Garnerin et la date de l'expérience. Dans le cours de l'année suivante, il obtint du gouvernement des lettres de recommandation pour les ambassadeurs auprès des puissances qu'il devait visiter, et il commença par l'Angleterre. Il se rendit ensuite à Berlin et à Pétersbourg, où il reçut du roi de Prusse et de l'empereur de Russie un accueil plus distingué que n'auraient pu l'obtenir des savants ou des artistes éminents. Aussi le soupçonnait-on d'être un des émissaires secrets de la police impériale. En décembre 1804, lors du couronnement de Napoléon, rien ne fut épargné pour rendre solennelles les fêtes que célébra la ville de Paris. Garnerin prépara un ballon gigantesque auquel était suspendue une couronne éclairée par trois mille verres de couleur; et, peu d'instants avant la fin du feu d'artifice, ce ballon s'éleva de la place du Parvis Notre-Dame, et monta dans les airs aux acclamations de la multitude. Le vent soufflait ce jour-là dans la direction de l'Italie. Le globe plana le lendemain au-des-

sus de la coupole de Saint-Pierre et du Vatican; puis, s'affaisant tout-à-coup, il vint s'abîmer dans les eaux du lac Bracciano. En rasant la terre aux environs de Rome, il avait rencontré le *tombeau de Néron*, et la couronne s'y était accrochée pendant quelques minutes; mais, poussé par le vent, il avait continué sa route en laissant à l'un des angles du tombeau une partie de la couronne. Cet accident et les plaisanteries qu'on attribua à Garnerin lui-même à cette occasion vinrent aux oreilles de Napoléon, qui ordonna avec humeur qu'il ne fût plus question de Garnerin et de son ballon. À dater de ce moment l'aéronaute cessa d'être employé par le gouvernement, et fut remplacé par M^{me} Blanchard, pour toutes les ascensions qui eurent lieu dans les fêtes publiques. Cet aéronaute mourut le 18 août 1823, des suites d'une blessure qu'il avait reçue sur le théâtre du jardin Beaujon. La jeune fille adoptée par lui, au sortir de l'enfance a fait plusieurs fois l'expérience en *parachute*. Il a publié: I. *Voyage et captivité du citoyen Garnerin, ex-commisnaire de la république française, prisonnier d'état en Autriche*, Paris, 1797, in-8° de 160 pages. II. *Usurpation d'état et de réputation par un frère, au préjudice d'un frère. Jacques Garnerin le jeune, physicien, premier aéronaute du nord, au public*, 1815, in-4°. Le frère dont il est question était l'inventeur d'une nouvelle méthode d'éclairage, et il avait indignement calomnié la reine Marie-Antoinette devant le tribunal révolutionnaire. Ne montant pas lui-même dans le ballon qu'il établissait de concert avec Blanchard, il y faisait monter sa fille, ce qui donna lieu de dire qu'il exploitait en même temps la gloire de son frère et le courage de sa fille. Jacques Garnerin, voulant faire oublier la part qu'il avait prise à la révolution,

composa en 1816 : *le Triomphe des lis, divertissement proposé à la garde nationale, à l'occasion de la fête du roi*. C'était comme physicien un homme très-ignorant. F—LE.

GARNIER (le comte GERMAIN), était d'Auxerre et naquit le 8 novembre 1754. Ses succès en vers latins et en mathématiques au collège de sa ville natale n'eurent rien d'extraordinaire. A Paris, il suivit de même les cours de droit sans grand fracas, prit ses inscriptions sans excès de travail, soutint sa thèse sans encombre et finalement se trouva procureur au Châtelet avant trente ans. Il aimait beaucoup le monde, et surtout le monde élégant et haut placé. Dans ces salons qu'il fréquentait au moins avec autant d'assiduité que la salle des Pas-Perdus, il fit la rencontre de la duchesse de Narbonne, et présenté par elle à M^{me} Adélaïde (fille de Louis XV), il devint secrétaire du cabinet de cette princesse. Lié dès lors avec ce que la cour et la ville contenaient d'hommes spirituels et légers, il abandonna presque entièrement le contentieux pour la littérature. Parmi les chefs-d'œuvre anacréontiques de l'époque, un des plus célèbres fut sans contredit : *J'ai vu Lise hier au soir*, chanson anonyme et dont Versailles cherchait l'auteur avec autant d'ardeur que Londres celui des *lettres de Junius*. Les uns pensaient au duc de Nivernais, les autres nommaient le chevalier de Boufflers ; aucuns parlaient de son altesse royale Monsieur. Chansons que tout cela : le poète, c'était le secrétaire de M^{me} Adélaïde ; voilà ce que finit par conter la comtesse Diane de Polignac, objet du poème. La révolution survint au bout de toutes ces idylles ; et Paris nomma Garnier un de ses députés suppléants aux états-généraux. Il ne siégea pas ; mais il n'en commença pas moins à paraître sur la scène politique. Dès 1790, il prit

place dans le club monarchique qu'avaient fondé Stanislas de Clermont-Tonnerre et Talhouet pour mettre, sinon un terme, du moins un contre-poids à l'énorme influence acquise déjà par les jacobins. La même année le vit membre du directoire de Paris ; et, en cette qualité, il lut un compte de gestion et d'administration dans lequel on fut surpris de trouver une connaissance assez profonde des matières de finances. Du reste, soit pressentiment de la victoire que devait remporter la révolution, soit sympathie pour quelques-unes de ses doctrines, Garnier ne compta point parmi les antagonistes furieux de la grande crise sociale qui s'opérait : son opinion fut très-moderée ; aussi fut-il de ceux que Louis XVI crut pouvoir, sans trop froisser l'irritabilité des meneurs, appeler au ministère en mars 1792. Le portefeuille ainsi offert à Garnier était celui de la justice ; il déclina la proposition, et c'est après son refus que Duranton fut nommé. Les désastres qui suivirent déterminèrent Garnier à l'émigration ; il se fixa momentanément dans le pays de Vaud, se délassant du triste spectacle des maux contemporains par des études sur l'antiquité, et n'en revint qu'en 1795, sous le Directoire. Il jouissait de beaucoup de considération tant chez les Clichyens que parmi les patriotes modérés de l'époque : la preuve, c'est que lorsque la première mutation était sur le point de s'effectuer dans le Directoire, ses amis des Cinq-cents le portèrent sur la liste décuple des noms parmi lesquels devait se faire un choix. Cette candidature, il est vrai, ne réussit point ; Barthélemy fut le nouvel élu. Devenu maître de la république par le 18 brumaire, Bonaparte ne tarda pas à utiliser Garnier : il le fit préfet de Seine-et-Oise. Tout en déployant dans ce poste l'activité administrative que Bonaparte imprimait

mais et imposait à ses agents, Garnier trouva le temps de poursuivre ses laborieuses investigations sur des sujets arides autant que graves, et de recueillir une multitude de renseignements statistiques précieux, dont le chef du gouvernement provoquait les recherches; mais encore faut-il reconnaître que Garnier réalisait de toutes ses forces le programme. Ces travaux scientifiques et littéraires tout autant que ses services administratifs lui valurent, en 1804, le titre de sénateur, bientôt suivi de ceux de comte de l'empire, de commandant de la Légion d'Honneur. Plus tard Napoléon lui donna la sénatorerie de Trèves, puis celle de Limoges (29 déc. 1809). Garnier y joignit, de 1809 à 1811, la présidence annuelle du sénat, et en cette qualité il entonna le dithyrambe en prose à la gloire de Napoléon, d'abord après la paix de Vienne, ensuite à l'anniversaire du couronnement (2 déc. 1810), enfin à la naissance du roi de Rome (20 mars 1811). Il faisait aussi partie du grand conseil d'administration du sénat, conseil nommé par le sénat lui-même; il présidait dans les principautés de Bayreuth et d'Erfurth; il était conseiller du sceau des titres et grand' croix de l'ordre de la Réunion. Il n'eût tenu qu'à lui, au commencement de 1814, de cumuler avec ces titres les fonctions de commissaire extraordinaire dans la deuxième division militaire; il fut un de ceux que Napoléon aux abois chargeait ainsi de missions désespérées; Garnier était trop sage et trop ami du repos pour accepter. Avril venu, il fit comme les autres, il vota la déchéance et donna son adhésion à tous les actes qui séparaient la cause de Bonaparte d'avec celle de la France. Louis XVIII laissa son nom sur la liste des sénateurs qu'il métamorphosa en pairs. Garnier marqua sa présence dans la nouvelle chambre haute par sa participation aux

travaux financiers de diverses commissions dont il fut membre, par une facilité de discussion encore peu commune à cette époque, et par le rapport qu'il lut le 21 sep. 1814, ainsi que par deux discours relatifs, l'un à la liberté du commerce des grains, l'autre à la liberté de la presse. L'année suivante, c'est lui qui rédigea l'adresse des pairs à Louis XVIII (présentée le 18 mars). Cinq jours après il quitta Paris, ayant refusé de redevenir sous Napoléon conseiller du sceau des titres; mais il ne crut point indispensable de franchir la frontière, et il attendit en France le retour des Bourbons. Louis XVIII lui confia la présidence du collège électoral de Seine et Oise, et plus tard le nomma ministre d'état, membre du conseil privé, grand officier de la Légion d'Honneur. Bien qu'incontestablement royaliste, et voulant que le pouvoir eût de la vigueur, Garnier prenait au sérieux le gouvernement représentatif. Il fit, dans la session de 1815 à 1816, une proposition tendant à inviter les ministres à ne point faire figurer le nom du roi dans leurs discours aux chambres. Le 27 avril 1816, il lut aux pairs son rapport sur le budget, et, dans ce morceau méthodique et bien écrit, il dévoila tout le caractère de son esprit laborieux et sage, mais aride et quelque peu étroit. Les discussions larges à propos de finances l'effarouchaient; il blâmait la tendance des esprits à remonter trop haut, à partir de principes trop vastes; il voulait restreindre toujours le cercle de la discussion en s'en tenant strictement au matériel des faits. C'est effectivement ce qu'il faisait lui-même, et au fond on ne peut nier qu'il ne possédât cette science matérielle des faits et qu'il ne fût essentiellement un homme pratique. Aussi le président le mettait-il de toutes les commissions budgétaires, et celles-ci le nommaient-elles leur rapporteur. Le ministère ne s'en trouvait pas mal.

Garnier n'avait point cette excessive sévérité qui fait sans cesse trembler un pauvre cabinet sur son existence; et, à part quelques critiques peu acerbes, ou quelques rejets de dispositions secondaires, il clôturait toujours sa harangue par la proposition d'adoption. C'est ainsi qu'en 1819, dans son rapport sur le projet concernant le règlement des budgets de 1815, 16, 17, et la rectification provisoire du budget de 1818, après avoir blâmé comme irrégulier et inconstitutionnel le titre IV du projet, il déclara que, *cédant avec une respectueuse déférence aux motifs qui avaient déterminé le roi*, la commission de la chambre adoptait. Il serait fastidieux d'entrer ici dans l'analyse des questions budgétaires sur lesquelles avait à s'énoncer Garnier et dont aucune n'offre des particularités extraordinaires. Il mourut le 4 oct. 1821. M. Letronne, au nom de l'Institut, prononça un discours sur sa tombe; et M. de Jaucourt lut son éloge à la tribune de la chambre des pairs. Garnier était membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, et l'on trouve une notice sur sa vie dans le tome VIII de la nouvelle série des Mémoires de ce corps savant. Il était digne de cet honneur par quelques travaux utiles, ou qui du moins avaient le mérite d'appeler l'attention sur des phénomènes sociaux de la première importance. Voici la liste de ses ouvrages : I. *Histoire de la Monnaie depuis les temps de la plus haute antiquité jusqu'au règne de Charlemagne*, Paris, 1819, 2 vol. in-8°. Dans cet ouvrage capital sur le sujet, mais non exempt d'erreurs, Garnier a fondu trois morceaux qu'il avait précédemment publiés : 1° *Mémoire sur la valeur des monnaies de compte chez les peuples de l'antiquité*, 1817, in-4°; 2° *Second mémoire* sur le même sujet, 1817, in-4°; 3° *Observations en réponse aux Con-*

siderations générales (de M. Letronne) *sur l'évaluation des monnaies grecques, et sur la valeur de l'or et de l'argent avant la découverte de l'Amérique*, 1818, in-4°. II. *Description géographique, physique et politique du département de Seine-et-Oise*, Paris, 1802, in-8° : c'est un des meilleurs recueils d'éléments statistiques publiés à cette époque sous les auspices du gouvernement. On peut se fier aux faits; quant à l'exactitude du point de vue économique, il faut songer que Garnier était de l'école de Quesnay ou plutôt de Gournay, et qu'il évite ainsi beaucoup des erreurs de Smith. III. *Théorie des banques d'escompte*, Paris, 1806, in-8°. IV. *Abrégé élémentaire des principes de l'économie politique*, 1796, in-12. Garnier s'y montre fidèle aux principes de Gournay, mais on s'aperçoit qu'il commence à connaître Smith. V. *De la propriété considérée dans ses rapports avec le droit politique*, Paris, 1792; traduit en italien, Milan, 1802, in-8°. Dans cette brochure anonyme qui fut le début de l'auteur comme économiste, Garnier émet le principe que la propriété est le principe constitutif de tout droit d'élection : cette opinion n'avait alors de mérite que de froisser également et ceux qui, fermes adhérents de la monarchie, trouvaient séditieuse l'idée des droits, et ceux qui précipitaient la révolution vers la démocratie pure; aujourd'hui elle est jugée. Garnier au reste la développait avec ce style net, calme et mathématiquement élégant qui caractérise l'école de Condillac. VI. *Diverses brochures et rapports*, comme *Appel à tous les propriétaires de l'Europe*, Paris, 1818 in-8° (anonyme), etc. VII. Des traductions de l'anglais : 1° *Les Aventures de Caleb Williams*, de Godwin, Paris, 1804, 2 vol. in-8° ou 3 vol. in-12; 2° *Les Visions du*

Château des Pyrénées, d'Anne Radcliffe, Paris, 1809, 4 vol. in 12 (sur l'édition de 1803); 3° *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations de Smith*, 1805, 5 vol. in 8° (avec beaucoup de notes); 4° les *Poésies de lady Montague* (en prose, dans la 2° édition de la traduction de ses Lettres par Anson), Paris, 1805, 2 vol. in 12. VIII. Des *Poésies*, très peu nombreuses, dans divers recueils, et les *Girandoles*, comédie prov., 1781, in 8°, détruite sauf deux exemplaires. IX. Une édition de *Œuvres de Racine*, avec le *Commentaire* de Laharpe. Plusieurs volumes font partie de sa bibliothèque ont passé dans celle du conseil d'état; quelques-uns de ses livres portaient des notes marginales qui peuvent avoir de l'intérêt. C'est sur des autographes en sa possession que Millevoye publia, en 1814, un volume in 8° de Lettres inédites de M^{me} de Sévigné. — Germain Garnier avait un frère aîné, qui s'est fait connaître par ses travaux littéraires. *J. O.* GARNIER (*Ch. G. Th.*), XVI, 187. P. 107.

GARNIER (ATHANASE), littérateur, né en 1767, à Véron près de Seus, vint jeune à Paris où il fut employé dans l'administration des domaines. Plus tard il entra dans les bureaux du ministère de l'intérieur; mais il en fut exclus pendant le régime de la terreur. A la création du gouvernement impérial il fut attaché à la conservation du garde-meuble de la couronne avec le titre de vérificateur; et, depuis, il remplit des fonctions analogues en Hollande pendant le règne éphémère de Louis Bonaparte. Admis à la retraite en 1825, il occupa ses loisirs à la culture des lettres, prit part à la rédaction de différents journaux, et se rangea dans l'opposition aux Bourbons, sans toutefois y figurer en première ligne. Il mourut à Paris le 16 février 1837, au mo-

ment où il mettait la dernière main à un ouvrage qui devait paraître par lui-même, intitulé : *Le Bon sens de P. Chicard*, ami et contemporain de Paul-Louis Courier, 2 vol. in-8°. Les principaux écrits de Garnier sont : I. *L'Appréciateur du mobilier*, ou *Moyen de faire l'estimation et la vérification du mobilier le plus étendu*, Paris, 1821, in 8°. II. *Vingt ans de folie*, ibid., 1823, 3 vol. in-12. Il publia ce roman et le suivant sous le pseudonyme *Athier*, mot composé des trois premières lettres de son nom patronymique et des trois dernières de son nom de famille. III. *Lucile*, ou *les Archives d'une jolie femme*, ibid., 1825, 2 vol. in-12. IV. *Mémoires sur la cour de Louis Bonaparte et sur la Hollande*, ibid., 1828, in-8°; une première édition publiée en 1823 est intitulée : *La Cour de Hollande sous Louis Bonaparte*. V. *Manuel du tapissier décorateur et marchand de meubles*, ibid., 1830, in-18. Ce volume fait partie de la collection des *Manuels de Roret*. On lui attribue encore : *Souvenirs et anecdotes sur les comités révolutionnaires*, en 1792-95, in-8°. Une courte *Notice* sur Garnier est imprimée dans les *Affiches de Sens*. W—s.

GARNIER de Saintes (JEAN) était un avocat médiocre dans la ville de Saintes avant la révolution. Il s'en montra dès le commencement un des partisans les plus zélés, et fut élu, en 1792, député de la Charente Inférieure à la Convention nationale. Il demanda le 22 octobre la peine de mort contre tous les émigrés, sans distinction d'âge ni de sexe; et, dans le procès de Louis XVI, il vota la mort de ce prince sans appel et sans sursis. Lors de la défection de Dumouriez, il proposa à la Convention de s'emparer de tous les pouvoirs, et de les confier à un comité de douze

membres, attendu qu'il n'avait vu jusqu'alors que des ministres traîtres. Au mois d'août suivant, il proposa de déclarer Pitt ennemi du genre humain. Le discours qu'il prononça, à cette occasion, contenait des déclamations furibondes contre le cabinet de Saint-James et contre le roi George. « Oui, « dit-il, je déclare qu'il se trouvera « un homme assez ami de l'humanité, un nouveau Scævola, qui déli- « vrera le monde de ce monstre. Je « dis que chacun a le droit d'assassi- « ner un homme qui a conçu le projet « d'assassiner le genre humain... » Cette motion fut rejetée. Envoyé dans le département de la Manche, Garnier arrêta « que tout citoyen qui « passerait d'un département dans un « autre, sans avoir justifié des motifs « de cette absence, encourrait la peine « de séquestre, et que ses meubles et « denrées seraient vendus au profit de la « nation. » Cet arrêté fut confirmé par un décret de la Convention. Après le passage de la Loire par les Vendéens, il se rendit au Mans et à la Flèche, où, digne émule de Carrier, il se livra aux plus odieuses cruautés contre les royalistes. Ce fut de là qu'il applaudit à la chute de Danton, et qu'il écrivit, le 15 avril 1794, que ce député avait des complices au Mans, et que la conspiration qu'il y déjouait avait des ramifications avec celle de Paris. Il tint la même conduite dans le département de la Charente-Inférieure, où il séjourna peu de temps, et dans celui de la Gironde, où il fut chargé de surveiller la commission militaire qui envoya tant de victimes à l'échafaud. Mais il ne remplit, pour ainsi dire, que le rôle de spectateur à Bordeaux, pendant trois mois qu'il y resta, grâce à Tallien et à Ysabeau qui avaient organisé cette commission, et qui en dirigeaient les opérations. Après la chute de Robespierre, il parut d'abord se ranger franchement

du parti qui triomphait; mais deux mois après il se plaignit à la Convention de ce que les amis de la liberté étaient maltraités sous le nom de *Jacobins*; et, deux jours plus tard, il parla à la société des Jacobins sur les dangers que couraient les patriotes, et contre les modérés qui recommandaient une *pitié meurtrière*. Le 14 octobre il fut nommé président de cette société. Au mois de novembre suivant, lors de l'arrestation de Carrier, il fut un de ceux qui tentèrent de le soustraire au supplice. N'osant pas se déclarer son défenseur dans le sein de la Convention, il parla plus d'une fois en sa faveur dans l'assemblée des Jacobins. Cependant le nombre de ces factieux diminuait tous les jours: la terreur qu'ils avaient si long-temps inspirée les saisissait à leur tour; et la caverne qu'ils appelaient le temple de la liberté devenait déserte. On trouve la note suivante, sur cette désertion, dans les mémoires du temps. « Garnier de « Saintes se promenait un jour sur les « hauts bancs de la salle de la société, « dans l'attitude de ces personnages « dont les poésies d'Ossian nous ont « laissé l'idée; et là il déplorait dou- « loureusement l'abandon dans lequel « les montagnards avaient laissé le « rocher de la montagne sainte. Je « suis monté sur la montagne, disait- « il; j'ai vu ses habitants épars: j'ai « gravi sur le rocher d'où naguère le « patriotisme révolutionnaire lançait « la foudre; je l'ai trouvé désert, abandonné... » Le 7 décembre il appuya le rapport de la loi qui éloignait les nobles de Paris, et fit rendre un décret en faveur des veuves et enfants des condamnés. Le lendemain des troubles de prairial (21 mai 1795), il se déclara contre les *terroristes*, et provoqua un *coup de vigueur* contre ceux qui étaient allés soulever les faubourgs. « S'il faut que le canon gronde au-

« jourd'hui, dit-il, qu'il gronde contre les assassins. » Mais, se trainant toujours à la suite des événements, et changeant de parti à chaque révolution, il proposa quinze jours après, le 13 vendémiaire (5 octobre 1795) que les comités de gouvernement fussent chargés de présenter des mesures *énergiques* contre les sectionnaires que l'on accusait de royalisme. Réélu au conseil des Cinq-cents, il provoqua au 18 fructidor (4 septembre 1797) la déportation des *mauvais journalistes*, c'est-à-dire des écrivains opposés à la révolution, dont il désigna plusieurs par leurs noms. Il appuya ensuite le projet d'une fête commémorative du 18 fructidor, la déportation des parents d'émigrés, et l'exclusion des nobles de tous les emplois. En janvier 1798, il demanda une adresse aux Français sur la descente en Angleterre, et invoqua des mesures pour assujétir à une forte taxe les nouveaux enrichis. Le 21 mars, il fut nommé secrétaire ; et, deux mois après, il sortit du conseil, et fut désigné pour remplir la place de vice-consul aux États-Unis, mais ne s'y rendit pas ; il fut nommé, en 1806, président du tribunal criminel de Saintes, et chevalier de la Légion-d'Honneur. Par une contradiction qui n'est pas sans exemple parmi les partisans de la démocratie, Garnier tenait beaucoup à cette distinction, et depuis cette époque il ne manqua jamais de joindre à son nom le titre de *chevalier*. Il resta en fonctions jusqu'à la réorganisation des tribunaux en 1811. Après le retour de Bonaparte en 1815, il fut au nombre des députés du Champ-de-Mai, et l'un des membres de la chambre des représentants pour le département de la Seine-Inférieure. Là, se revoyant avec les Barère, les Merlin, les Félix Lepelletier, il retrouva son exaltation et son éloquence de 93. Le 17 juin, à la suite du rapport de Fouché, il repoussa, avec véhémence, une

observation faite par divers orateurs, qui voulaient que la proposition de mesures de sûreté générale ne pût venir que du gouvernement. « L'ennemi va toujours en avant (s'écria-t-il malgré des murmures toujours croissants). Le sang coule par la main des Français, et nos délibérations se perdent en distinctions subtiles, en formalités minutieuses ! Que l'initiative des mesures de circonstance vienne de vous ou du gouvernement, qu'importe à la chose publique ! J'appuie le projet d'une commission qui, établissant des rapports directs avec les ministres, s'entendrait particulièrement avec les députés des départements de l'Ouest. » Cette proposition soutenue par Barère et Durbach, et qui tendait à ressusciter la Convention, fut écartée par l'ordre du jour, à une faible majorité, après une épreuve douteuse. A la séance du 28 juin, Garnier proposa de rétablir les commissaires auprès de l'armée, comme sous le règne de la Convention. « Rappelez-vous, dit-il, ces temps où un seul représentant, au milieu d'une armée, électrisait tous les esprits... Nous irons encore combattre dans les rangs. Pour ceux qui y trouveront la mort, ce jour sera le jour de leur *résurrection*. » L'impropriété burlesque de l'expression donna un côté plaisant à cette sortie révolutionnaire. Au retour du roi, Garnier de Saintes fut compris dans l'ordonnance du 24 juillet : cependant il resta à Paris, où il fut arrêté dans le courant d'août. Contraint de quitter le royaume, il se retira à Bruxelles, où il demeura cinq mois, consacrant son temps à des écrits périodiques. Compris comme régicide dans les exceptions de la loi d'amnistie, il fut banni à perpétuité ; et bientôt après forcé de quitter Bruxelles par ordre du gouvernement belge. Il consigna dans les journaux ses

Adieux à Messieurs les habitants de Bruxelles. « On m'impose aujourd'hui « l'exil de l'exil » (disait-il dans cette pièce). Le *Journal des Débats* rappela à cette occasion les opinions de ce conventionnel relativement aux émigrés, contre lesquels il avait demandé la peine de mort *sans distinction d'âge ni de sexe*. Il s'embarqua pour l'Amérique septentrionale, où un funeste accident termina, en 1819, ses jours et ceux de son fils. Ils naviguaient ensemble sur l'Ohio dans une pirogue; leur frêle embarcation qu'ils ne surent pas diriger chavira, et ils périrent dans les flots sans qu'on pût leur porter secours. Garnier de Saintes a publié pendant les cent jours de 1815, à Paris, une brochure intitulée : *Le retour de la vérité en France.* Z.

GARON (LOUIS), auteur de quelques ouvrages dans le genre plaisant qui sont recherchés des curieux, était sans doute un des descendants de François Garon, philologue ou grammairien dont on connaît un *Vocabulaire en cinq langues*, latin, italien, français, espagnol et allemand, Lyon, 1542, in-4°. Louis naquit vers 1580, à Genève, où sa famille s'était réfugiée pour cause de religion. A dix-huit ans il fut pourvu de la place de lecteur de l'église d'Oullins, village près de Lyon, où, depuis l'édit de Nantes, les protestants exerçaient librement leur culte. En 1600 il était à Lyon, correcteur dans une imprimerie, et maître de langues. Il rentra dans le sein de l'Église romaine en 1609; et, s'il n'eût pas été chargé de famille, il se serait enseveli dans un cloître; moins peut-être par dévotion que pour avoir plus de loisir de se livrer à ses goûts littéraires. On conjecture qu'il mourut vers 1635. De ses ouvrages les plus connus sont : I. *Le Colloque de trois suppôts du seigneur de la Coquille* (terme d'imprimerie), où le *Char trion-*

fant de monseigneur le daufin est représenté par plusieurs personages, figures, emblèmes et énigmes, Lyon, par les suppôts de l'imprimerie, 1610, in-8°. II. *La lyre sacrée de saint Bernard sur la passion de Jésus-Christ*, Lyon, 1611, in-12. III. *Le parterre divin des fleurettes d'oraisons*, trad. de l'italien de Jean-Marie de Staccani, ibid., 1619, in-12. IV. *La sage Folie, Fontaine d'allégresse, Mère des plaisirs, Reine des belles humeurs*, etc., trad. de l'italien d'Ant-Marie Spelte, ibid., 1628, 2 tom. in-12; Rouen, 1635, même format. L'auteur italien rappelle, dans sa préface, que de graves écrivains ont fait l'éloge de la fièvre, de la goutte, de la peste, de la mort, et témoigne sa surprise qu'aucun d'eux n'ait encore fait celui de la folie. Comment pouvait-il oublier le fameux ouvrage d'Érasme qui porte ce titre? Le traducteur français ne s'est point borné à reproduire l'original italien, il y a joint plusieurs traits tirés de bons et célèbres auteurs, des vers de Ronsard, de Du Bartas, de Gamon, etc. V. *Le chasse-ennuy, ou l'honnête entretien des bonnes compagnies*, ibid, 1628; Paris, 1641; Rouen, 1652, in-12, trois éditions également recherchées. C'est un recueil de contes et d'anecdotes plaisantes, parmi lesquels on en trouve dont la bonne compagnie ne s'accommoderait guère aujourd'hui. Garon assure que plusieurs faits qu'il rapporte se sont passés à Lyon de son temps, et il en parle comme témoin oculaire. On a profité, pour compléter cet article, de la *Notice sur Garon*, publiée par M. Péricaud, dans le *Recueil littéraire de Lyon* pour 1837.

W—s.

GARRAN de Coulon (JEAN-PHILIPPE), l'un des premiers et des principaux moteurs de la révolution, était né à Saint-Maixent en Poitou, le

19 avril 1749, d'une famille obscure et qui n'avait jamais pensé à accompagner son nom d'une addition féodale. C'est lui qui, le premier de sa race, voulut, ainsi que tant d'autres partisans de l'égalité, se donner un air de noblesse. Après avoir reçu dans son pays natal une éducation médiocre, il vint à Paris grossir la foule des auteurs faméliques et des avocats sans clientèle. La révolution lui offrit bientôt une occasion de sortir de cette position qu'il supportait avec peine, et il en embrassa la cause avec beaucoup d'ardeur. Placé dès le commencement de l'année 1789 au milieu de cette assemblée électorale qui détermina et qui dirigea le mouvement insurrectionnel, il s'y fit remarquer, dans la séance du 14 juillet, par une apostrophe véhémement contre le prévôt des marchands Flesselles, qui présidait : « Vous avez trahi la patrie, dit-il d'un ton furieux, la patrie vous abandonne... » Et le malheureux Flesselles effrayé, perdant la tête, quitta son fauteuil pour se jeter au milieu de la populace, où il fut assassiné... On ne peut pas dire que Garvan de Coulon fût dans la confidence d'un pareil meurtre, mais il est au moins bien sûr que son apostrophe en fut la première cause. Un peu plus tard il se montra plus généreux, lorsque, voyant la même populace près d'immoler un boulangier à son aveugle fureur, il tenta d'inutiles efforts pour le sauver. Devenu ensuite l'un des membres les plus zélés de ce comité des recherches de la commune, modèle de tous ces comités révolutionnaires qui couvrirent ensuite la France de sang et d'échafauds, il fit au nom de ce pouvoir inquisiteur beaucoup de dénonciations contre les hommes les plus irréprochables. Son rapport sur la conjuration du 14 juillet 1789, dirigé principalement contre Puysségur, Bernavil, le maréchal de Broglie, l'intendant Bertier et le garde-des-archives

Barentin (*Voy. ce nom*, I, VII, 159), est une pièce des plus curieuses de l'histoire de la révolution, et rien ne peut mieux en faire connaître les premières et véritables causes, la faiblesse et l'incapacité du pouvoir royal. Dans ce rapport si atrocement ridicule, Garvan de Coulon, en présence de toute la France stupide qui applaudissait, accusa des chefs militaires d'avoir obéi aux ordres du souverain, en conduisant leurs soldats au secours du trône menacé par l'insurrection; et il présenta comme les pièces d'une conjuration *effrayante* les ordres les plus simples donnés par ces chefs, par les intendants et les commissaires, pour les mouvements de ces troupes et la distribution des munitions et des vivres. Le malheureux Louis XVI, de qui émanaient évidemment tous ces ordres, n'osa ni les avouer, ni les démentir, et ceux de ses agents qui n'avaient pas déjà péri sous les coups de la populace n'échappèrent à l'échafaud que par la fuite et l'émigration, dont ce fut la première époque. On conçoit qu'il revint de tout cela à Garvan de Coulon une grande popularité. Il eut soin de l'entretenir par de fréquentes dénonciations; et un peu plus tard ce fut à Louis XVI lui-même qu'il dénonça M. de Maillebois et le comte d'Artois qui *conspiraient à Turin*. Ne négligeant aucun moyen de crédit, il adressait dans le même temps des compliments à tous ceux qu'il voyait environnés de la faveur populaire; ce fut ainsi qu'il composa pour Lalayette quelques mauvais vers que la démenée de l'époque fit trouver très-beaux. Selon lui le héros des 5 et 6 octobre était un modèle de fidélité et de courage; et il dit en lui remettant une chaîne qu'avait portée Bayard :

Qui osera que vous aurait des droits sur elle ?
Comme Bayard, sans épée et sans poist.
Nagu, valant, à vos devotes habits...

C'est le 12 février 1790 que de pa-

reils compliments furent adressés à Lafayette. On serait tenté de croire aujourd'hui que ce ne fut qu'un persiflage; mais Garran de Coulon en était incapable. Sa réputation de patriotisme allant toujours croissant, il obtint en 1791 une des premières et des plus importantes faveurs qu'accorda la révolution : ce fut la place de président de la cour de cassation, puis celle de député à l'assemblée législative. Ses principales motions dans cette assemblée furent en faveur de l'abbé Fauchet, des nègres de Saint-Domingue et des soldats de Châteauneux, condamnés aux galères pour la révolte de Nancy. Nommé au commencement de 1792 grand-procureur à la haute-cour nationale, Garran de Coulon était parvenu à l'apogée de sa fortune politique. Mais il ne remplit pas long-temps ces hautes fonctions. Les assassins de septembre en égorgeant tous les prisonniers rendirent bientôt inutiles la haute-cour et le procureur. C'est alors que Garran de Coulon fut nommé député à la Convention nationale, par le département du Loiret, et qu'il vint siéger à côté de Danton, de Marat et de Robespierre. Il semble que l'odeur de sang qu'il respira en entrant dans cette enceinte, le fit reculer d'épouvante. Ce qu'il y a de sûr, c'est que cet ardent révolutionnaire, ce terrible rapporteur du comité des recherches, fut dès le commencement, dans la Convention nationale, un exemple de sagesse et de modération, d'abord dans le procès de Louis XVI, ensuite dans toute la lutte que termina la révolution du 31 mai 1793. Dans le procès du roi il déclara d'abord la Convention nationale incompétente; ensuite il se prononça pour l'appel au peuple, et s'exprima ainsi sur la question de la peine à infliger : « Quoique
 « la peine de mort m'ait toujours paru
 « immorale et contraire à son but, si
 « j'étais juge je trouverais mon opinion

« écrite dans le code pénal; mais nous
 « ne sommes pas juges; nous ne pou-
 « vons cumuler les fonctions d'accusa-
 « teur, de jury de jugement et de juge.
 « Je soutiens que la liberté ne peut se
 « concilier avec cet envahissement de
 « pouvoirs. On ne manquera jamais
 « de motifs semblables aux nôtres,
 « pour se mettre au dessus des lois; et
 « dans quelque gouvernement que ce
 « soit, la tyrannie est la ou des hom-
 « mes sont au dessus des lois, et d'au-
 « tres au dessous. Comme représen-
 « tant du peuple, chargé de prendre
 « une mesure de sûreté générale, je
 « vote pour la réclusion.» Après l'ar-
 « rêt de mort, il vota pour le sursis à l'exé-
 « cution. Ainsi dans toutes les questions
 de ce mémorable procès il aurait été de l'avis le plus sage et le plus modéré, si, par une contradiction qu'il est difficile d'expliquer, il n'avait pas d'abord demandé que, contrairement à tous les usages de la justice criminelle, la sentence fût prononcée à la simple majorité des voix. Depuis ce grand événement, Garran ne parut plus songer qu'à se faire oublier, et jusqu'à la chute de Robespierre il ne parla que sur des questions de peu d'importance, telles que les fleurs de lis qui se trouvaient sur les bornes des grandes routes, et qui, à sa demande, furent changées en ces ignobles bonnets rouges que l'on y voit encore. La révolution du 9 thermidor le compta au nombre de ses adhérents; et, lorsque le parti de Robespierre voulut ressaisir le pouvoir dans la journée du 12 germinal au III (avril 1795), il proposa de décréter que les citoyens qui étaient accourus à la défense de la Convention nationale avaient bien mérité de la patrie. Dans la révolte du 1^{er} prairial suivant, dont le but était le même, il se montra également opposé aux terroristes, et demanda l'arrestation de son collègue Duroy, qui avait été l'un des instigateurs de la ré-

maît et imposait à ses agents, Garnier trouva le temps de poursuivre ses laborieuses investigations sur des sujets ariens autant que graves, et de recueillir une multitude de renseignements statistiques précieux, dont le chef du gouvernement provoquait les recherches; mais encore faut-il reconnaître que Garnier réalisait de toutes ses forces le programme. Ces travaux scientifiques et littéraires tout autant que ses services administratifs lui valurent, en 1804, le titre de sénateur, bientôt suivi de ceux de comte de l'empire, de commandant de la Légion-d'Honneur. Plus tard Napoléon lui donna la sénatorerie de Trèves, puis celle de Limoges (29 déc. 1809). Garnier y joignit, de 1809 à 1811, la présidence annuelle du sénat, et en cette qualité il entonna le dithyrambe en prose à la gloire de Napoléon, d'abord après la paix de Vienne, ensuite à l'anniversaire du couronnement (2 déc. 1810), enfin à la naissance du roi de Rome (20 mars 1811). Il faisait aussi partie du grand conseil d'administration du sénat, conseil nommé par le sénat lui-même; il présidait dans les principautés de Bayreuth et d'Erfurth; il était conseiller du sceau des titres et grand-croix de l'ordre de la Réunion. Il n'eût tenu qu'à lui, au commencement de 1814, de cumuler avec ces titres les fonctions de commissaire extraordinaire dans la deuxième division militaire: il fut un de ceux que Napoléon aux abois chargeait ainsi de missions désespérées: Garnier était trop sage et trop ami du repos pour accepter. Avril venu, il fit comme les autres, il vota la déchéance et donna son adhésion à tous les actes qui séparaient la cause de Bonaparte d'avec celle de la France. Louis XVIII laissa son nom sur la liste des sénateurs qu'il métamorphosa en pairs. Garnier marqua sa présence dans la nouvelle chambre haute par sa participation aux

travaux financiers de diverses commissions dont il fut membre, par une facilité de discussion encore peu commune à cette époque, et par le rapport qu'il lut le 21 sep. 1814, ainsi que par deux discours relatifs, l'un à la liberté du commerce des grains, l'autre à la liberté de la presse. L'année suivante, c'est lui qui rédigea l'adresse des pairs à Louis XVIII (présentée le 18 mars). Cinq jours après il quitta Paris, ayant refusé de redevenir sous Napoléon conseiller du sceau des titres; mais il ne crut point indispensable de franchir la frontière, et il attendit en France le retour des Bourbons. Louis XVIII lui confia la présidence du collège électoral de Seine-et-Oise, et plus tard le nomma ministre d'état, membre du conseil privé, grand-officier de la Légion d'Honneur. Bien qu'incontestablement royaliste, et voulant que le pouvoir eût de la vigueur, Garnier prenait au sérieux le gouvernement représentatif. Il fit, dans la session de 1815 à 1816, une proposition tendant à inviter les ministres à ne point faire figurer le nom du roi dans leurs discours aux chambres. Le 27 avril 1816, il lut aux pairs son rapport sur le budget, et, dans ce morceau méthodique et bien écrit, il dévoila tout le caractère de son esprit laborieux et sage, mais aride et quelque peu étroit. Les discussions larges à propos de finances l'effarouchaient; il blâmait la tendance des esprits à remonter trop haut, à partir de principes trop vastes: il voulait restreindre toujours le cercle de la discussion en s'en tenant strictement au matériel des faits. C'est effectivement ce qu'il faisait lui-même, et au fond on ne peut nier qu'il ne possédât cette science matérielle des faits et qu'il ne fût essentiellement un homme pratique. Aussi le président le mettait-il de toutes les commissions budgétaires, et celles-ci le nommaient-elles leur rapporteur. Le ministère ne s'en trouvait pas mal:

Son mari lui avait légué toute sa fortune qui se montait à près de quatre-vingt mille livres sterling, à condition qu'elle ne se remarierait point, et qu'elle ne quitterait jamais l'Angleterre. Elle vécut dans un cercle d'amis choisis, cultivant les lettres et les arts, répandant le bien autour d'elle, et s'imposant même pour cela quelquefois des privations. C'est ainsi qu'elle arriva au terme de sa longue carrière. Elle mourut assise dans son fauteuil, comme à l'ordinaire, et causant avec ses amis. Elle fut inhumée dans l'église de Westminster, à côté de son mari, ainsi qu'elle l'avait désiré. Z.

GARRIGUES de Froment, écrivain du XVIII^e siècle, publia un *Eloge historique du Journal encyclopédique et de Pierre Rousseau, son imprimeur*, Paris (Liège), 1760, in-12. Ce prétendu éloge était une satire dont les rédacteurs de la feuille attaquée signalèrent ainsi l'auteur dans le numéro du mois de février 1761, pag. 140 : « Abbé connu par quelques libelles contre l'état et contre des particuliers. Le ministère de France l'a tenu sept années dans les cachots. Depuis, il a fait le métier d'espion dans quelques villes d'Allemagne, qu'il quittait successivement quand il se voyait reconnu. » Ce sont là les seuls renseignements qu'on ait sur lui ; mais la circonstance à laquelle on les doit peut en faire suspecter l'authenticité. Quoi qu'il en soit, on a encore de Garrigues : I. *Abrégé chronologique de l'histoire d'Angleterre*, traduit de l'anglais de Salmon, Paris, 1751, 2 vol in-8^o. II. *Sentiments d'un amateur sur l'exposition des tableaux du Louvre*, 1753, in-12. III. *Journal militaire et politique*, 1758. P—RT.

GARROS (PEY ou PIERRE de), poète gascon, était né vers la fin du XV^e siècle, à Lectoure, petite ville

de l'Armagnac. Il étudia le droit et la théologie à Toulouse, et se rendit assez habile dans la langue hébraïque pour lire les textes sacrés. Dans le même temps il cultivait la poésie, et, presque chaque année, adressait quelques nouvelles pièces de vers à l'académie des Jeux floraux. L'un des plus zélés admirateurs de Clémence Isaure, il composa sur le monument érigé par les Toulousains un *sonnet* que la Biographie toulousaine appelle *fameux*; et, par un discours, il engagea les magistrats à transporter la statue d'Isaure dans une des salles du Capitoulat. Cette cérémonie eut lieu en 1557. Avant cette époque, Garros avait embrassé la réforme de Calvin. Il dut quitter Toulouse lors des troubles qu'y fit éclater la différence des religions. Il mourut dans sa ville natale en 1581, dans un âge très-avancé. On lui doit une traduction en vers des psaumes selon la vérité hébraïque sous ce titre : *Psalmes de David, virats en rime gasconne*, Toulouse, 1565, in-8^o, volume rare et recherché. W—S.

GARROS (PIERRE-ASCENSION), ingénieur et mécanicien, se fit connaître par l'invention d'un nouveau télégraphe destiné au service de la marine et des armées, lequel donne quatre mille quatre-vingt-seize signes. Cinq de ces machines, qu'il avait construites lui-même, furent essayées avec succès, en 1800, sur les côtes du Havre; et, pendant deux ans, ce télégraphe resta en permanence dans la cour de l'hôtel du ministère de la marine et sur l'observatoire de l'hôtel des Invalides. Bien que le conseil de la marine l'eût adopté pour la garde des côtes, en remplacement des pavillons, lorsque les hostilités avec l'Angleterre recommencèrent par suite de la rupture du traité d'Amiens, et quoique le général Macdonald eût formé le projet de s'en servir pour les correspondances militaires, le télégraphe de Garros ne fut

pas mis en usage. On donna la préférence au *sémaphore*, machine qu'il prétendit n'être qu'une imitation de la sienne. Vers 1820, il fut nommé directeur d'une manufacture générale pour les apprentis pauvres et orphelins, fondée par une société philanthropique. Garros mourut à Paris le 24 janvier 1823. Il était membre de plusieurs sociétés savantes. Outre une *lettre* sur son télégraphe insérée dans les *Annales politiques, morales et littéraires*, du 23 juillet 1816, on a de lui : I. *Ponts en fer indestructibles et inamovibles, jetés en deux minutes, découverte du citoyen M. J. G. R.*, 1799, in-8°. Il paraîtrait que Garros n'en serait que l'éditeur. II. *Projet de constitution : Bases fondamentales de la constitution française*, Paris, 1814, in-8°. III. *A MM. les députés des départements*. C'est une lettre sur la liberté de la presse, datée du 8 août 1814, signée G. . . IV. *De la sauve-garde des peuples contre les abus du pouvoir, fondée sur les règles de la procuration, établies dans le code civil des Français, applicables à la formation d'une constitution stable et libérale*, 1815, in-8°; traduit en espagnol, Bordeaux, 1822, in-12. V. *Discours à MM. les membres du conseil de perfectionnement formant le jury d'instruction pour l'enseignement des apprentis pauvres et orphelins*, Paris, 1820, in-4°. VI. *Esprit de la morale universelle, ou Manuel de tous les âges, traduit d'un manuscrit inulien, dédié à la jeunesse, et mis en concordance avec l'écriture sainte*, 1821, in-18. C'est une traduction de l'ouvrage anglais de Dodsley (Voy. ce nom, XI, 467), intitulé : *Economy of human life* (Économie de la vie humaine). P—RT.

GASCHION (JEAN-BAPTISTE), juriconsulte, né à Riom le 2 avril 1784, étant venu très-jeune à Paris,

se livra d'abord à l'étude, puis à l'enseignement des mathématiques pour les aspirants à l'école polytechnique. Dans les loisirs que lui laissait cet enseignement, il s'adonnait également à l'étude de la jurisprudence, et, s'étant fait recevoir docteur en droit, il en donna aussi des leçons aux jeunes légistes. Il exerça pendant vingt ans la profession d'avocat à Paris, donna plusieurs consultations sur des questions de droit public et de droit maritime, et fit insérer, soit dans les journaux, soit dans les ouvrages consacrés à la législation, divers articles sur la jurisprudence. Il existait dans la législation du royaume une matière où des éléments certains manquaient aux tribunaux; c'était tout ce qui concernait les exceptions au droit d'aubaine et de détraction. Ces exceptions résultaient de nos traités et conventions avec diverses nations, lesquels successivement modifiés, et déposés dans les archives, étaient généralement ignorés; bien que leurs dispositions se trouvassent pour la plupart dans les grandes collections de Léonard, de Koch, de Martens, de Rymer et de Venck, et que le texte même des conventions de cette nature, conclues depuis 1789, se trouvât inséré au Bulletin des lois, il était difficile de les connaître tous. Leur interprétation soulevait des questions plus ou moins ardues : Gaschon entreprit de dissiper toutes les incertitudes. Après d'assez longues recherches aux archives du ministère des affaires étrangères, il publia, en 1818, le *Code diplomatique des Aubains*, 1 vol. in-8°, ouvrage dans lequel on trouve des aperçus curieux sur la législation des peuples anciens à cet égard, sur le droit public ou civil des nations en général, dans ses rapports avec les étrangers, et où il détermine spécialement avec clarté et précision quels étaient, en vertu des droits existants, les droits civils dont jouis-

saient en France les sujets des autres états, et réciproquement les Français dans les pays étrangers. Par l'effet de la loi du 14 juillet 1819, qui a concédé aux étrangers le droit de succéder et de disposer en France de même que les Français, le *Code des aubains* n'est plus qu'un monument historique; mais il n'a pu diminuer le mérite de l'auteur, qui entra, en 1834, dans la magistrature en qualité de conseiller à la cour royale de Cayenne, fut ensuite appelé aux mêmes fonctions à la Martinique en 1835, et mourut au Fort-Royal le 15 nov. 1836. G—R—D.

GASPARI (ADRIEN-CHRÉTIEN), géographe, né à Schleusingen le 18 novembre 1752, fut gouverneur du jeune comte Molske de Hær, dans le duché de Slesvig, et vécut ensuite du produit de ses leçons à Hambourg, à Erfurt, à Weimar. Il reçut en 1790 le grade de docteur en philosophie, devint en 1795 professeur extraordinaire de philosophie à Iéna, puis en 1797 et 98 occupa la chaire d'histoire et de géographie au gymnase d'Oldenbourg, toujours comme professeur extraordinaire. Après cinq ans de retraite à Wandsbeck auprès de Hambourg, il obtint enfin un titulariat, à Dorpat, en qualité de professeur d'histoire, de géographie, de statistique et de droit, pour les provinces de Livonie, Esthonie, etc. En 1830, pourtant, il quitta Dorpat pour venir se fixer en la même qualité à l'université de Kœnigsberg. Il y mourut le 23 déc. 1830. On a de lui : I. *Tables statistiques pour les grands états de l'Europe*, Gotha, 1778. II. *Lettre d'un vieil ecclésiastique de campagne à son fils*, Stendal, 1780. III. *Manuel du beau sexe*, 1^{re} année, Altona, 1785 (avec Stæver). IV. *Sources et matériaux pour la connaissance de l'histoire et du gouvernement des états du nord*, Hambourg, 1786, 2 vol.; 2^e édit.,

1789, 3 vol.; 3^e édit., 1790. V. *Sur l'enseignement de la géographie et sur les moyens propres à le faciliter*, Hambourg, 1789; 4^e édit., 1800. VI. *Essai sur l'équilibre politique des états européens*, avec des tables, Hambourg, 1790. VII. *De l'enseignement méthodique de la géographie et des moyens pour atteindre ce but*, Weimar, 1794; 2^e édition, 1796. VIII. *Manuel de géographie pour l'explication du nouvel atlas classique scholastique*, 1792 et 1793; 2^e édit., 1795 et 96; 3^e édit., 1798; 4^e édit., 1798; 5^e édit., 1801. Ce manuel se divise en deux cours destinés à des élèves de forces différentes, et se prête ainsi à un enseignement de premier et de second degré. IX. Extrait de l'*Histoire universelle* de Raff, 4 vol., Gœttingue, 1792. X. *Répertoire pour l'atlas des états prussiens* de Saltzmann, Hambourg, 1794. XI. *Traité du système physiocratique* (dans le Musée allemand, 1790). XII. *Manuel complet de géographie moderne*, Weimar, 1797-1801; refondu sous le même titre, *ibid.*, 1819, t. I à V (en société avec Hassel et Cannabich). XIII. *Almanach universel de géographie et de statistique*, Weimar, 1800. XIV. *Almanach généalogique universel des souverains d'Europe*, *ibid.*, 1800, *Ephémérides géographiques universelles*, 1800-03, une livraison par mois (avec Bertuch). XV. *Le plan franco-russe d'indemnité*, Ratisbonne, 1802. XVI. *Le récit de la députation de l'empire*, Hambourg, 1803, 2 vol. XVII. *Aperçu des nouvelles modifications géographiques*, en 1799 et 1800. Gaspari donna, de 1792 à 1795, une édition de la *Bibliothèque universelle allemande*. P—OT.

GASPARIN (T.—A. de), conventionnel, né au Pont-Saint-Esprit

vers 1740, d'une famille noble, était capitaine au régiment de Picardie, lorsque la révolution commença. Il en adopta les principes avec ardeur, et contribua beaucoup à faire réunir à la France le comtat Venaissin. Nommé député à l'assemblée législative par le département des Bouches du Rhône en 1791, il y montra d'abord quelque modération, et fit au nom du comité militaire, dont il était membre, plusieurs rapports assez sages. Mais aux approches du 10 août 1792, son exaltation révolutionnaire augmenta singulièrement. Il concourut de tout son pouvoir au renversement du trône, et fut envoyé aussitôt après comme commissaire dans le midi. Ayant été réélu député à la Convention nationale, un décret présenté par Danton le chargea dans le mois de septembre d'aller avec Lacombe Saint-Michel et Dubois-Craucé porter au général Montesquion l'arrêt de destitution que l'assemblée venait de prononcer contre lui. Il s'acquitta de cette mission avec beaucoup de zèle, et revint bientôt à la Convention où il se lia de plus en plus avec le parti de la Montagne. Dans la séance du 3 janvier 1793, il dénonça ses collègues Brissot, Gensonné, Guadet et Vergniaud, les accusant d'avoir eu des intelligences avec Louis XVI, par l'entremise du peintre Boze. Les deux derniers de ces députés, qui étaient présents, repoussèrent avec force cette accusation, et l'assemblée passa à l'ordre du jour. Dans le procès du roi, Gasparin vota pour la mort, contre l'appel au peuple et contre tout sursis à l'exécution. Envoyé peu de temps après à l'armée du nord, il s'y trouva au moment de la défection de Dumouriez, provoqua un décret d'accusation contre ce général, et concourut à rallier les troupes au parti de la Convention. Revenu dans la capitale, il fut appelé au comité de salut public, et fit décréter l'envoi

de quatre représentants auprès de chaque armée. Ayant donné sa démission de membre du comité de salut public, il fut lui-même envoyé à l'armée des Alpes, puis à Marseille, et se trouva chargé avec Salicetti, Fréron et Barras d'organiser l'armée qui devait assiéger Toulon. C'est là qu'il distingua Bonaparte et qu'il le fit employer si utilement pour la république et pour lui-même (*V. NAPOLEON*, au Suppl.). On a cependant fort exagéré les services qu'il rendit alors au jeune officier d'artillerie, et nous avons quelques raisons de soupçonner que Napoléon n'a lui-même parlé avec tant de chaleur de sa tardive reconnaissance, que pour cacher son ingratitude envers Barras, qui avait été réellement son bienfaiteur (1). Cette version est d'autant plus probable que Gasparin ne fut présent qu'aux premiers jours du siège, que Bonaparte envoya tout récemment de Paris était à peine arrivé à l'armée lorsque ce représentant, obligé de s'en éloigner pour cause de maladie, se rendit à Orange où il mourut le 7 novembre 1793 (21 brumaire an II). Ce n'est que dans les premiers jours du mois suivant que le siège fut poussé avec quelque vigueur, et que Bonaparte s'y distingua aux attaques des forts ennemis. Toulon ne fut au pouvoir des républicains que le 20 décembre; il y avait alors deux mois que Gasparin avait quitté l'armée, et il y avait six semaines qu'il était mort. Toutes les sociétés populaires de la Provence prirent un arrêté pour honorer la mémoire de ce député *Montaguard, qui le premier*

(1) Ce n'est que bien long-temps après la mort de Gasparin, et lorsque Napoléon fut parvenu au faite de la puissance, qu'il parut se souvenir des services que ce député lui avait rendus. Alors il fit faire des recherches pour trouver sa famille; et, ayant découvert qu'il avait laissé deux fils, il leur donna de bienfaits pendant sa vie, et leur laissa cent mille francs par son testament. L'un d'eux est aujourd'hui pair de France (*V. BARRAS*, I, VII, 288, note 2).

avait dénoncé l'insolence Boze, agent du ci-devant roi et des truitres Guadet et Vergniaud. Le commissaire du comité de salut public, Mittié fils, prononça son oraison funèbre qui fut envoyée à la Convention nationale par le citoyen Prade, lequel s'intitulait le *Jacobin de Paris*. Il faut lire dans le *Moniteur* cette pièce bizarre pour croire à toute la démence de cette époque. Le cœur de Gasparin fut envoyé à la Convention, et l'on demanda pour lui les honneurs du Panthéon, qui cependant ne furent pas accordés. Six mois plus tard son ami Granet demanda encore pour lui des honneurs funèbres. Le 10 octobre 1794, trois mois après la chute de Robespierre, on lut à la Convention une lettre de Gasparin au même Granet, qui prouve que, dans sa mission à Marseille, il n'avait pas toujours été d'accord avec Barras et Fréron. M—D J.

GASSENDI (JEAN-JACQUES-BASILIEN de), général d'artillerie, de la même famille que le savant de ce nom (*Voy. GASSENDI*, XVI, 622), naquit à Digne en 1748, et après avoir fait de fort bonnes études entra au service dans l'artillerie. Il était capitaine au régiment de la Fère, lorsque la révolution éclata, et il commandait la compagnie où Bonaparte se trouvait lieutenant. Il s'y montra d'abord fort opposé, et ce dernier a dit qu'ils eurent à cette occasion quelques démêlés. Ils étaient cependant restés fort liés; et lorsque Bonaparte put ensuite être utile à son ancien capitaine il y mit beaucoup d'empressement. Après avoir fait toutes les campagnes de la révolution aux armées du nord, Gassendi était général de brigade en 1800, quand le nouveau consul lui donna le commandement de l'artillerie de l'armée de réserve qu'il conduisit à Marengo. Gassendi fit avec succès cette brillante campagne; il se distingua

surtout au passage du Saint-Bernard. A son retour il fut nommé chef d'une division du ministère de la guerre, puis conseiller d'état, avec la grand-croix de la Légion-d'Honneur, celle de la Réunion, le titre de comte, et enfin celui de sénateur qu'il obtint en 1813. Ayant adhéré à la déchéance de Bonaparte en 1814, il fut créé pair de France par Louis XVIII. Napoléon le fit aussi l'un de ses pairs, lors de son retour en 1815, ce qui lui ferma ensuite la porte de la nouvelle chambre que forma Louis XVIII. Il paraissait avoir pris son parti de cette disgrâce, lorsque le ministre Decazes le rétablit sur ses listes en 1819, dans une de ces promotions que l'on désignait sous le nom de *fournées*. Un journal annonça à cette occasion que Gassendi avait repoussé, dans des formes et avec des expressions plus qu'inconvenantes, la faveur que le roi venait de lui accorder. La vérité est qu'il écrivit dans le mois de décembre au chancelier, pour s'excuser d'assister à la session; mais ce fut en exprimant tous ses regrets d'être empêché de se rendre aux ordres du roi, par une ophthalmie qui ne lui permettait ni de lire, ni d'écrire. Il renouvella cette excuse dans une lettre qui fut communiquée le 27 décembre à la chambre des pairs. Mais plus tard il exprima positivement le refus d'y siéger, et répondit par le dilemme suivant au ministère qui lui avait renvoyé le manteau de la pairie: « On je « n'étais pas indigne en 1815, et alors « je n'ai point perdu le titre de pair, ou « je suis encore indigne aujourd'hui, « et alors je ne puis rentrer dans la « chambre. » Cependant il finit par accepter, et il était compté au nombre des pairs de France lorsqu'il mourut à Nuits le 14 décembre 1828. On a de lui: 1. *Aide-mémoire à l'usage des officiers d'artillerie de France, attachés au service de terre*, 1^{re} édition, Metz,

1789, 1 vol. in 8°; 2^e édition, Paris, 1819, 2 vol. in 8°. II. *Mes loisirs, par M. de G^{as}, ancien officier au régiment de La Ferre, artillerie*, Dijon, 1820, 1 vol. in 18 de 725 pag. Ce volume de poésies, qui n'était pas destiné au commerce, a été tiré à cent exemplaires seulement. On y trouve des fragments d'une traduction en vers de la Jérusalem débrisée, imprimés dans les Étrennes du Parnasse, de 1778 à 1780. Amanton a publié un éloge du comte de Cassendi, Dijon, 1828, in 8°.

M. D.

GAST (JEAN), théologien et compilateur infatigable, naquit vers le commencement du XVI^e siècle à Birsach dans la Souabe. Envoyé jeune à Bâle pour y continuer ses études, il suivit les leçons d'Ulriccolampade, et, plein de vénération pour la mémoire de l'un des principaux chefs de la réformation religieuse de la Suisse, il traduisit en latin et publia les *explications*, qu'il avait recueillies de sa bouche, de divers livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Les talents de Gast l'ayant fait connaître assez promptement, il fut nommé pasteur de l'église allemande à Bâle, mais les devoirs du ministère ne ralentirent point son ardeur pour l'étude. Déjà tourmenté de la pierre en 1542, ce fut pour se distraire des douleurs que lui faisant éprouver cette cruelle maladie qu'il rassembla, sous le titre de *concordes sermons*, les anecdotes les plus piquantes qu'il avait recueillies dans ses lectures. Gast mourut vers 1553 (1), dans un âge peu avancé. Il était lié d'une manière assez intime avec Conrad Gesner qui lui a consacré un article dans sa Bibliothèque. Ses principaux ouvrages sont : I. *Para-*

holarum sive similitudinum ac dissimilitudinum liber., Bâle, 1550, in fol. C'est un recueil par ordre alphabétique de sentences tirées des SS. Pères. II. *Fr. D. Augustini, Hippou. episcop., operibus in utrumque Testamentum commentarius*, ibid., 1542, in fol. Ce n'est guère qu'une réimpression du *Milleloquium Augustini*, dont on a supprimé les passages contraires à la doctrine de Luther. Aussi Gast figure-t-il dans toutes les listes de plagiaires. III. *Concordium sermonum liber, meris josis ac salibus refectus*, ibid., 1542, in 8°. De toutes les compilations de Gast, c'est la seule qui soit encore recherchée. La première édition qu'on vient de citer parut sous le nom de *Jouannes Peregrinus Petrobrachanus*. Elle est excessivement rare, elle est citée dans le catalogue de la bibliothèque du roi, Y. L'ouvrage fut réimprimé des l'année suivante; il en parut une troisième édition en 1549 (2), sous ce titre : *Concordes sermones utilibus et juvenilibus historis et sententiis refectus*. Elle est précédée d'un *avertissement* de l'auteur, dans lequel il annonce qu'à raison de la gravité des temps il a fait disparaître tous les passages licencieux (*obscuro*), et les a remplacés par des traits si bien appropriés aux circonstances que le pape lui-même et les cardinaux pourraient maintenant lire son ouvrage sans froquer le sourcil (3). Cette édition, quoique augmentée d'un second et d'un troisième livre, ne peut donc pas tenir lieu des deux premiers. L'*Epitome* de la Bibliothèque de Gesner cite une édition de 1550 qui pourrait bien ne différer

(1) On ne connaît cette édition de 1553 que par l'avis de Gesner, et par l'acte de son inhumation, qui est daté de Bâle, vers 1553.

(2) On ne sera pas fâché de trouver ici les termes mêmes de Gast, dans lesquels on peut reconnaître son peu d'érudition. Et si papa spiritus sanctus cum cardinalibus sententiis dignis et utile legere, fœdus non contraherent.

(3) On trouve l'*Epitome* de Gesner, citée de Bâle, 1550. Les termes mêmes de son acte de mort de 1553 en son honneur. *Obiit Basiliens. notis hinc inde colliguntur*. Bâle, il y a plus de deux ans, L. F. F. dans l'édition de 1553, a consacré les phrases de Gesner, et qui pourraient faire penser que Gesner a pu se tromper jusqu'en 1553.

de celle de 1549, que par le changement de frontispice. Les éditions plus réelles de 1554, 1561 et 1566, 3 vol. in-8°, reproduisent l'avertissement de 1549, dont on a donné l'extrait.

IV. *Epigrammatum libri duo ex christianis poetis collecti*, ibid., 1543, in-8°. V. *De virginitatis custodia*, etc., ibid., 1544, in-8°.

VI *De anabaptismi exordio, erroribus, historiis abominandis, confutationibus adjectis*, ibid., 1544, in-8°, livre très-rare et qui renferme des détails curieux sur les pratiques des anabaptistes. On trouvera les titres des autres ouvrages de Gast dans l'*Épitome* de Gesner. W—s.

GASTELIER (RENÉ-GEORGE), médecin, né à Ferrières en Gâtinais le 1^{er} octobre 1744, était oncle de l'auteur dramatique Picard. Il étudia successivement le droit, la médecine, et fut reçu avocat au parlement et docteur à la faculté de Paris. Il exerçait son art avec distinction avant la révolution, et il était médecin consultant du duc d'Orléans. En 1776, Turgot lui demanda un rapport sur l'agriculture, le commerce et les moyens de salubrité de la province de Gâtinais, et eut lieu d'être satisfait de son travail. Gastelier fut nommé en 1782 maire de Montargis, et en 1787 membre de l'assemblée provinciale de l'Orléanais. En 1790, il fut réélu maire, à la presque unanimité, selon les nouvelles formes populaires, et le duc d'Orléans lui ayant fait présent, à cette époque, d'un bâtiment situé à Montargis, il ne l'accepta que pour le consacrer à l'usage des habitants. Il fut nommé en 1791 député du Loiret à la législature; le 21 avril, il fit hommage à l'assemblée de cinq médailles d'or et de quatre-vingts jetons en argent, qu'il avait obtenus en prix de la société de médecine. Le 11 juillet, il s'éleva contre les pétitions dont l'assemblée était

assailli par les habitants de la capitale, et représenta que quatre-vingt-deux départements n'avaient pas envoyé des députés pour écouter sans cesse le quatre-vingt-troisième. La loyauté et le courage avec lesquels il avait rempli ses devoirs de législateur et de maire irritèrent contre lui la populace révolutionnaire, en 1793. Il fut déclaré traître à la patrie, et arrêté; il allait périr sur l'échafaud lorsque la révolution du 9 thermidor vint le sauver. Ses ennemis l'obligèrent cependant encore à se tenir éloigné de son domicile pendant cinq ans. On inventa contre lui d'odieuses calomnies, qu'il crut en 1816 devoir repousser dans une brochure intitulée : *A mes concitoyens*.

« C'est, dit-il, pour empêcher que mes « ennemis ne me poursuivent au-delà « du tombeau qui m'attend, que je « me suis déterminé à donner de la pu- « blicité à cet écrit. » Depuis plusieurs années, Gastelier avait quitté Montargis, et s'était fixé à Paris, où il exerçait la médecine et où il est mort en 1821. Le roi Louis XVIII l'avait décoré en 1817 du cordon de Saint-Michel. Les principaux écrits de Gastelier sont : I. *Traduction des principes de médecine de M. Home, médecin anglais*, Montargis, 1772, in-8°. II. *Histoire d'un enfant monstrueux en tout genre, par laquelle il est physiquement démontré que l'enfant peut se nourrir et croître dans le sein de sa mère, sans le secours du cordon ombilical* (Journal de médecine, tome 39, ann. 1773). Haller rapporte cette curieuse observation dans sa *Bibliotheca anatomica*. III. *Avis à mes concitoyens, ou Essai sur la fièvre miliary essentielle*, etc., Montargis, 1773, in-12. Cet ouvrage important, et renfermant une excellente doctrine, a été réimprimé plusieurs fois, avec d'utiles additions. IV. *Observations sur la végétation d'une espèce de*

corne de bélier, qui avait pris naissance à la partie inférieure du temporal gauche d'une femme octogénaire (Mémoires de la société royale de médecine, ann. 1776). V. *Mémoire sur la topographie médicale, et sur l'histoire naturelle du Gâtinais*, couronné par la société royale de médecine (Mémoires de la société royale, 1779). VI. *Mémoire sur les maladies chroniques auxquelles les bestiaux sont sujets dans le Gâtinais*, couronné par la société royale de médecine (1780). VII. *Mémoire contenant une série d'observations météorologiques, nosologiques, etc., ainsi qu'un précis historique des épidémies qui ont régné pendant douze ans dans le Gâtinais*, couronné par la société royale de médecine, (1783). VIII. *Annus physicus; annus medicus*, mémoire couronné par la société royale de médecine (1783). Ce mémoire est d'un très-haut intérêt, surtout à cause du rapprochement de tous les faits relatifs à la météorologie, pendant l'année 1783, qui a présenté de singuliers phénomènes en ce genre. IX. *Traité sur les spécifiques en médecine*, dédié au célèbre Franklin, Paris, 1783, in-8°. L'académie de Dijon avait, en 1779, mis la question suivante au concours: *Y a-t-il des spécifiques en médecine?* Gastelier soutint la négative, et combattit l'opinion dominante. L'académie, en donnant de justes éloges au talent de l'écrivain, déclara que le système qu'il avait défendu l'avait empêché d'obtenir le prix. Il fit appel à la société de médecine qui, en 1782, adopta son opinion, et ordonna que son mémoire fût imprimé sous le privilège de la compagnie. X. *Histoire d'une épidémie du genre des catarrheuses-putriques, des plus graves et des plus contagieuses*. mémoire couronné par la société royale de médecine (1785);

Orléans, 1787, in-8°. XI. *Dissertation sur le supplice de la guillotine*, Sens, in-8°, an IV (1796). « J'ai com-
« posé, étant en prison, cette disserta-
« tion, dit l'auteur, sur un supplice
« je devais subir le 15 thermidor, sans
« la mort de Robespierre, arrivée
« le 9. » L'objet de Gastelier était de
détruire une erreur qui venait d'être
accréditée par le savant physiologiste
Summering, et répétée par Sue le fils.
Ces médecins disaient qu'après la déca-
pitation, le supplicié éprouve de lon-
gues et vives douleurs. Sue ajoutait qu'il
avait vu le visage de Charlotte Corday
rougir d'indignation, après que la tête
eut été séparée du corps. Gastelier ré-
futa ce système en vrai physiologiste;
il fit voir que, par la décollation, le
passage de la vie à la mort est si ra-
pide qu'il est impossible d'éprouver la
plus légère sensation. XII. *Traité sur
les maladies des femmes en couche*,
Paris, 1811, in-8°. Ce livre qui ren-
ferme, sur la *péritonite*, une doctrine
contraire à celle des modernes, est
d'ailleurs rempli de faits intéressants
et d'aperçus pratiques infiniment ju-
dicious. XIII. *Notice chronologique
sur mes ouvrages*, Paris, 1816, in-4°.
XIV. *Exposé fidèle de plusieurs
petites-véroles survenues après la
vaccination, suivi d'observations
pratiques sur la variole natu-
relle et inoculée, ainsi que de quel-
ques propositions tendantes au per-
fectionnement et à l'amélioration de
la vaccine*, Paris, 1819, in-8°. XV.
Un grand nombre d'articles dans di-
vers recueils scientifiques. F-- n.

GASTINE (CIVIQUE, de), né vers
1794, s'est fait connaître par plusieurs
écrits pour l'abolition de l'esclavage et
pour l'indépendance de Saint-Domin-
gue (Haïti). Ces publications lui ayant
causé des disgrâces, il quitta la France
au commencement de 1822, et s'em-
barqua pour l'Amérique. Le président

de la république d'Haïti l'accueillit et lui procura un emploi; mais le climat de cette colonie était tout-à-fait contraire à sa santé. Après avoir demeuré deux mois aux Cayes, il voulut se rendre au Port-au-Prince, et tomba malade pendant le voyage. Aussitôt que le président en fut informé, il envoya ses médecins auprès de lui, et sa voiture pour le ramener à la ville; tous ces soins ne purent le sauver: il mourut le 12 juin 1822. Le gouvernement lui fit faire des obsèques, auxquelles assistèrent les autorités. L'un des juges du tribunal de cassation (Pierre-André) prononça un discours funèbre. Le *Télégraphe*, journal d'Haïti, dans son numéro du 16 juin, donne le détail des funérailles de Gastine. Son portrait lithographié a été publié par M. Duperly, dessinateur au Port-au-Prince. Outre un *Tableau statistique* du globe, envisagé sous le rapport de la nature des gouvernements qui régissent ses diverses contrées, on a de lui : I. *De la liberté des peuples et des droits des monarques appelés à gouverner; dédié à Eugène Vail, citoyen des États-Unis d'Amérique, et ex-secrétaire d'ambassade près le gouvernement français*, Paris, 1818, in-8°. II. *Histoire de la république d'Haïti, ou Saint-Domingue, l'esclave et le colon*, ibid., 1819, in-8°. III. *Deux pétitions* à la chambre des députés sur l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises, Paris, 1820, 1822, in-8°. IV. *Pétition à M.M. les députés des départements, sur la nécessité où se trouve la France de faire un traité de commerce avec la république d'Haïti et sur les avantages qu'en retireraient les deux nations*, ibid., 1821, in-8°. V. *Lettre au roi, sur l'indépendance de la république d'Haïti, et l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises*, ibid., 1821, in-8°. VI. *Lettre*

au pape sur les prétentions du sacerdoce et les dangers de revoir le diadème soumis à la tiare, par Cioique de Gastine, citoyen français, Londres (Paris), 1821, in-8°. VII. *Exposé d'une décision extraordinaire de la régie des droits-réunis, qui exile un citoyen français pour un écrit prétendu séditieux*, Paris, 1822, in-8°. Barbier (*Dictionnaire des anonymes*) attribue cet ouvrage à M. Toulotte, qui, dit-on, a revu la plupart des écrits de Gastine. P—RT.

GASTON, perruquier de profession, figura au premier rang parmi les chefs de l'insurrection royaliste qui s'empara de Challans en 1793, mais il fut tué presque aussitôt, à l'attaque de Saint-Gervais. Comme il n'avait fait que paraitre parmi les Vendéens, ceux-ci ignorèrent à peu près son existence. Cependant le nom de ce chef éphémère retentit alors dans toute l'Europe. En effet, Gaston fut indiqué par les administrations de la Vendée et des Deux-Sèvres, et noté à la Convention par son délégué, le rochelais Niou, comme le généralissime des royalistes de l'Ouest. Le conventionnel Carra, pendant sa mission à Fontenay, mit à prix la tête de Gaston qui n'existait déjà plus: et, à la même époque, Pons (de Verdun) interpellait à la tribune son collègue Gaston de déclarer s'il était le frère de *ce chef de révoltés*. On voit, d'après cela, combien peu le gouvernement révolutionnaire connaissait ce qui se passait dans l'intérieur des pays insurgés. F—T—E.

GATTEY (FRANÇOIS), né à Dijon en 1753, fit dans cette ville de très-bonnes études, et obtint de grands succès dans les mathématiques. Venu très-jeune à Paris, il y suivit quelque temps le barreau: fut ensuite secrétaire du ministre Villedeuil, puis receveur-général des fermes à Châlons. La révolution ne le priva pas seulement de

cette place importante; elle lui en fit encore perdre la finance qu'on remboursa en assignats. Privé alors de toutes ressources, il accepta un modeste emploi dans l'administration de l'armée. Lorsque l'on établit en 1795 le nouveau système des poids et mesures, Gattey fut avec Legendre et Coquebert de Montbret, un des directeurs de cette grande opération; et il conserva jusqu'à la fin de sa vie ces importantes fonctions, refusant tout ce qui aurait pu l'en détourner. Non content des mesures que prenait le gouvernement pour propager sur ce point l'éducation populaire, et assurer le succès du nouveau système métrique, Gattey s'efforçait, en son particulier, de hâter cette propagation, en publiant des écrits à la portée de toutes les classes, des tables de comparaison d'un usage clair et facile; en inventant et faisant vendre à bas prix des instruments propres à opérer mécaniquement et sans plume ni crayon la conversion des anciennes mesures en nouvelles. Tout entier à ces travaux, Gattey refusa à plusieurs reprises de se mettre sur les rangs pour l'académie des sciences, où tous ses collègues et ses amis étaient entrés dès la création. Aussi exercé dans les arts que dans les sciences, il possédait en dessin et même en peinture des connaissances étendues. La perspective, surtout, cette science qui soumet le dessin à des règles mathématiques, et sans laquelle le dessin ne présente qu'incertitude et irrégularité, avait fait l'objet de son étude spéciale; il avait consacré plusieurs années de sa vie à approfondir toutes les règles de cet art, à simplifier leur usage et à les présenter sous les formes les plus intelligibles. Il venait de réunir, dans un ordre clair et précis, tous les éléments d'un traité complet de perspective, à l'usage des peintres et des décorateurs, ouvrage consciencieux qui ne laisse plus rien

à expliquer, mais qui reste inédit. L'auteur allait le faire imprimer quand la mort est venue terminer son honorable et laborieuse carrière, le 7 déc. 1819. Ses écrits imprimés sont : I. *Tablettes pour convertir les toises, pieds, pouces et lignes en mètres et parties du mètre*. II. *Tablettes pour convertir, sans calcul, les poids anciens en nouveaux, et réciproquement*, 1799. III. *Instruction sur l'usage du cadran logarithmique*, 1799, in-8°. Aug. Sav. Leblond avait imaginé en l'an III, et publié en l'an VII, un instrument du même genre et sous le même nom; mais le cadran de Gattey est moins compliqué et bien supérieur pour l'exécution. IV. *Éléments du nouveau système métrique*, 1801, in-8°. C'est le recueil le plus complet des diverses mesures agraires de la France. V. *Avis instructif sur l'usage des nouveaux poids et mesures, publié avec l'approbation du ministre de l'intérieur*, 1803, in-8°; 1805, in-8°. VI. *Explication des usages de l'arithmographe, instrument portatif au moyen duquel on obtient en un instant les résultats de toutes sortes de calculs*, 1810, in-8°, fig. Cet instrument est la même chose que le cadran logarithmique perfectionné et rendu plus portatif (Voy. GUNTER, XIX, 215). VII. *Tables des rapports des anciennes mesures agraires avec les nouvelles, précédées des Éléments du nouveau système métrique*, 2^e édition, revue et corrigée du numéro IV, ci-dessus, 1810, in-8°; 3^e édition, 1812. Le besoin de cet ouvrage se fait journellement sentir dans les études des notaires, des avoués et dans toutes les administrations où l'on est obligé de mettre en rapport les anciennes mesures avec les nouvelles. VIII. *Explication de la jauge logarithmique*, 1806, in-8°, fig. IX.

157), il lui envoya son manuscrit, renonçant à l'honneur qu'il pouvait tirer d'un travail qui lui avait coûté plusieurs années de recherches et d'application. D. Gattola mourut en 1734, comme il venait de terminer l'ouvrage qui lui assure une place distinguée parmi les membres d'un ordre qui a rendu de si grands services aux lettres : *Historia abbaticæ casinensis per sæculorum seriem distributa*, Venise, 1733-34, in-fol., 4 tom. Le premier contient l'histoire de l'ancienne ville de Casino ; le second, celle de l'abbaye qui l'a remplacée ; et les deux autres, outre les diplômes et les chartes concernant les privilèges, les domaines et la juridiction de cette fameuse abbaye, la notice des précieux manuscrits qu'on y conserve, au nombre de plus de six cents. La correspondance de D. Gattola, déposée à la bibliothèque du Mont-Cassin, n'en est pas un des moindres ornements. M. Valery, dans sa visite à cette abbaye, a obtenu la permission d'en copier quarante lettres de Mabillon et de Montfaucon ; et il a le projet de publier ces lettres qui honorent l'érudition française et peignent l'aimable simplicité de ces religieux (*Voyage d'Italie*, III, 480).

GAUCHET (CLAUDE), aumônier ordinaire du roi, sous les règnes de Charles IX, de Henri III et Henri IV, prieur de Beaujour, né à Dammartin en Champagne, mériterait à peine d'être tiré de l'oubli où sont tombés presque tous les poètes de son temps, s'il n'éût, un des premiers, traité des matières qui ont reçu le nom de géorgiques françaises, dans son poème intitulé : *Plaisir des champs, divisé en quatre livres selon les quatre saisons de l'année*, Paris, 1583, in-4°. Une seconde édition qui parut en 1604, même format, est augmentée du *Devis entre le chasseur et le citadin, avec l'instruction de la venerie, volerie et*

pescherie. Pour le fond et pour la forme, cet ouvrage est très-médiocre. Tout ce qui concerne les travaux de la campagne et les soins de la ferme est mieux enseigné dans la *Maison rustique* de Liébault, et dans les écrits des autres agronomes contemporains. Mais la partie relative à la chasse est très-remarquable et mérite d'être encore consultée. Quoique destiné à peindre le *Mesnage champêtre du gentilhomme et du paysan*, ce livre est surtout rempli par la description des divertissements de tout genre que l'on peut prendre à la chasse du cerf, du loup, du renard, du sanglier, etc. Aussi Lallemand, auteur de la *Bibliothèque historique et critique des théauticographes* (1), en a-t-il donné une analyse fort étendue et propre à le faire apprécier. Duverdier (*Bibliothèque française*, édition de Rigoley de Juvigny, tome I^{er}, p. 344) en a indiqué les sommaires principaux, mais d'une manière incomplète. Il paraît que le bon ecclésiastique, auteur de ce livre, menait une vie fort joyeuse dans son prieuré, et qu'indépendamment des plaisirs de la chasse et de la table auxquels il se livrait, avec ses amis, parmi lesquels il nomme Ronsard, Dorat, Desportes, Baif et Louis d'Orléans, il ne s'était pas toujours refusé à goûter ceux de l'amour. La première édition de son poème, dédifiée à M. de Joyeuse, amiral de France et gouverneur de Normandie, contient plusieurs passages licencieux qui ont été retranchés dans la seconde, publiée en 1604. L'auteur de cet article en a une autre sous les yeux qui est datée de 1621, et qui n'a pas été connue des bibliographes (2). Celles-ci sont dédiées au duc de

(1) Première partie, pag. cxviii-cxvii de l'École de la chasse, par Le Varrier de La Conterie, Rouen, 1763, in-8°.

(2) M. Brunet (*Manuel du libraire*, tom. 2, p. 72) ne recommande que l'édition de 1604, celle de 1583 mérite incontestablement la préférence.

Monbazon, grand-veneur de France (3). On y cherche en vain la *chanson d'une bergière* (édition de 1583, page 21), dont les deux premières strophes peuvent donner une idée :

Si mon père ne m'y marie,
Je sais bien ce que je feray :
J'en jure, Bergière m'amie,
Que sans lui je me mariray.

Et quoy ! Je suis desjà si grande
Que mes deux beaux téins hausséz
Devroient, comme je demande,
D'un enfant estre jà pressez.

Faut-il s'étonner dès-lors que l'abbé Goujet ait traité fort sévèrement le poète, le prieur, le prêtre et l'aumônier (4); et cependant il paraît qu'il n'avait pas vu l'édition de 1583, et connu par conséquent la *chanson de la bergière*, ni l'épisode du faux pas d'une fillette (pag. 233 et suivantes), ni la diatribe poétique contre les dames de la cour :

..... on ne voyait aussi
Que la dame de courteust de cela soucy,
Qui rajeunit le front, deride le visage,
Ny de ce qui darcit les téins d'avantage,
Qu'or', ell' portent au front d'un et d'autre costé
Des oesles, seur tesmoing de leur légiereté,
Prodiguement monstrans, ô chose inusitée !
Tout leur sein rehaussé par quelque art inventée.
p. 59—60.

Ce ne sont pas les seuls morceaux que Gauchet, revenu à résipiscence, ait retranchés de son poème. On ne retrouve pas, dans les éditions de 1604 et de 1621, deux passages fort remarquables, tant par la chaleur avec laquelle ils sont écrits que par les faits qu'ils retracent. C'est d'abord une espèce d'élogie, dans laquelle un vieux villageois se livre à la *déploration* des malheurs de la France et aux plus amers regrets sur le temps passé (pag. 62, 63 et 64). Dans l'autre tirade plus vive encore, l'auteur peint les *excès des gens-d'armes* (pag. 90, 91, 92 et 93). Ne serait-on pas fondé à croire que la

suppression de ces passages qui avaient une teinte politique a dû être imposée à l'auteur ? On aurait désiré trouver quelques éclaircissements sur l'exercice de cette censure occulte dans l'ouvrage d'ailleurs si piquant de M. C. Leber sur *l'état réel de la presse et des pamphlets depuis François I^{er} jusqu'à Louis XIV*, Paris, 1834, in-8°. Cl. Gauchet, qui recevait bonne compagnie à Dammartin et à Beaujour, ne se contentait pas de bien traiter ses convives ; il leur procurait aussi les agréments de la musique et donnait des concerts dans lesquels il faisait sa partie en jouant du luth. L'abbé Goujet conjecture que ce joyeux prieur devait être dans un âge avancé lorsqu'il publia son livre pour la seconde fois. Nous n'avons pas de données certaines sur ce point, et l'on ne pourrait tirer aucune conséquence de la date du privilège octroyé, 1567, à Nicolas Chesneau pour l'impression du *Plaisir des champs*, parce que c'est un privilège général que cet éditeur appliquait à tous les ouvrages qu'il faisait imprimer. Il ne faut pas s'arrêter davantage à la date de l'édition de 1621, qui paraît être la même que celle de 1604. Si les jours de liesse prolongent l'existence, Cl. Gauchet dut parvenir à cette longévité que l'auteur de la Bibliothèque française lui attribue. L—M—X.

GAUDIN (Dom ALEXIS), chartroux, mort vers 1707, publia sous le voile de l'anonyme : *la Distinction et la nature du bien et du mal, Traité où l'on combat l'erreur des Manichéens, les sentiments de Montaigne et de Charron et ceux de M. Bayle*; et le *livre de Saint-Augustin, de la nature du bien contre les Manichéens*, traduit en français sur l'édition des bénédictins, avec des notes, Paris, 1704, in-12. Bayle répondit à cette attaque par un mémoire qui fut inséré d'abord dans l'Histoire

(3) L'édition de 1621 paraît être la même que celle de 1604. Le frontispice seulement aurait été rajeuni.

(4) *Bibliothèque française*, tom. XIV, p. 27.

des ouvrages des savants (*Voy. BASNAGE de Beauval*, III, 495), août 1704, et plus tard dans le tome IV de ses Œuvres diverses. On a encore de D. Gaudin un *Traité sur l'éternité du bonheur et du malheur après la mort, et la nécessité de la religion*, dans le tome I^{er} du *Recueil de pièces fugitives* publié par l'abbé Archimbauld, qui nous apprend (tome III, p. 95) que ce traité faisait partie d'un ouvrage inédit de D. Gaudin, intitulé : *Caractères de la vraie et de la fausse religion*. Il a coopéré, avec l'abbé Tricaud (*Voy. ce nom*, XLVI, 515), aux *Remarques critiques sur la nouvelle édition du Dictionnaire historique de Moréri*, donnée en 1704. Enfin on lui a quelquefois attribué l'*Abrégé de l'histoire des savants anciens et modernes*, publié par l'abbé Tricaud, Paris, 1708, in-12; mais, suivant Barbier (*Dictionnaire des anonymes*), cet ouvrage est plutôt d'Augustin Goguet, médecin de Beauvais. P—RT.

GAUFFECOURT (CAPPENONNIEN de), homme aimable et bibliophile instruit, connu surtout par ses liaisons avec J.-J. Rousseau, naquit en 1691, à Paris, d'une famille originaire de Touraine (1). Son père, ouvrier horloger, avait quitté sa province pour venir à Paris travailler de son état; mais il trouva des protections, et finit par entrer chez la duchesse de Longueville comme secrétaire de ses commandements. Cet emploi plus honorable que lucratif lui permit cependant de donner à son fils une éducation brillante. Le jeune Gauffecourt, après la mort de son père, fut obligé de reprendre l'état d'horloger. Étant allé à Genève pour s'y perfectionner

(1) L'éditeur des Mémoires de madame d'Épinay dit que Gauffecourt était né, comme Rousseau, à Genève, dans les premières années du XVIII^e siècle, mais il n'a pas eu de renseignements exacts à cet égard.

dans son art, il sut se rendre agréable au résident de France, M. de La Clozure, qui lui fit obtenir la fourniture des sels dans le Valais. Avec de l'ordre et de l'économie, il amassa en quelques années une somme assez considérable; et, s'étant fait un revenu viager de quinze à vingt mille livres, il ne songea plus qu'à jouir de sa fortune. Il passait l'hiver à Paris, et le reste de l'année dans une maison de campagne nommée Montbrillant, qu'il avait louée, près de Genève. La politesse de ses manières et le charme de son esprit le faisaient rechercher par toutes les personnes que la saison amenait aux bains d'Aix en Savoie. Ce fut chez le marquis d'Autremont que Rousseau le rencontra pour la première fois; et cette connaissance, s'étant renouvelée depuis à Paris, finit par devenir un véritable attachement. Gauffecourt rendit à Rousseau tous les services imaginables avec un zèle qui en augmentait le prix. Rousseau, de son côté, fit connaître à Gauffecourt Diderot et Grimm qui l'introduisit chez M^{me} d'Épinay. Son nom se retrouve fréquemment dans les *Confessions*. Le cinquième livre contient son portrait que Rousseau termine ainsi : « Quand je ne prendrais aucun intérêt personnel à sa mémoire, c'était un homme si aimable et si heureusement né, que pour l'honneur de l'espèce humaine je la croirais toujours bonne à conserver. » On voit dans les *Mémoires* de madame d'Épinay que Gauffecourt, à soixante ans, avait encore tous les goûts de la jeunesse; il était de toutes les parties de plaisir à la Chevrette; il dansait, il jouait la comédie, et affichait auprès des femmes les prétentions les plus ridicules. Rousseau lui reproche (*Confess.*, liv. VIII) d'avoir, dans un voyage qu'ils firent ensemble à Genève, oublié tous les devoirs de l'amitié, et tenté de séduire Thérèse. Cependant trois ans

après (1757), averti que Gauffecourt était malade d'une attaque d'apoplexie, il quitta l'ermitage de Montmorency pour venir le soigner, et n'abandonna pas son chevet qu'il ne fût hors d'affaire *libid.*, livre IX. Cet accident fit grand bruit à la Chevrette. M^{me} d'Épinay et toute sa société prirent un vif intérêt à son rétablissement (*Mémoires*, II, 366). Gauffecourt ne fut jamais bien portant depuis : obligé de renoncer au monde, il loua, près de Lyon, une maison de campagne nommée *La Mothe*, et il y mourut au mois de mars 1766, à l'âge de soixante-quinze ans. La vente de ses livres et de son mobilier produisit dix-huit à vingt mille francs. Dans le temps qu'il habitait *Montbrillant*, il avait une imprimerie où l'on a exécuté quelques ouvrages qui sont très-recherchés des curieux, à raison de leur rareté. C'est de cette imprimerie qu'est sortie la première édition des *Réflexions sur les sentiments agréables*, par Levesque de Pouilly (*Voy. ce nom*, XXIV, 378). M. Nodier l'a décrite dans les *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, p. 305. On conjecture avec beaucoup de vraisemblance que les deux opuscules de M^{me} d'Épinay, *Lettres à mon fils*, et *Mes moments heureux*, si rares qu'on ne les trouve indiqués dans aucun catalogue, sont sortis de l'atelier de Gauffecourt (*Voy. ÉPINAY*, XIII, 241). Enfin il a publié : un *Traité de la reliure des livres*, in-42 de 70 p., tiré, suivant M. Peignot, à douze exemplaires (*Répertoire de bibliogr. spéciales*, 60). On voit par cet opuscule que Gauffecourt s'amusa à relier les livres qu'il avait imprimés. On trouve sur ce bibliophile, dans les *Archives du Rhône*, VIII, 113, une notice où l'on a puisé quelques détails pour la rédaction de cet article. W—s.

GAULMIER (ANTOINE-EUGÈNE), professeur de rhétorique au

collège de Bourges, naquit en 1795 à Saint-Amand dans le Berri. Après avoir obtenu plusieurs succès aux Jeux floraux et à d'autres académies des départements, il remporta en 1821 le prix de poésie promis par l'académie française au meilleur poëme sur le *dévouement de Valesherbes*. La pièce de Gaulmier était une ode. Cependant son âme douce et aimante inclinait surtout vers l'élegie, et l'on put s'en apercevoir, des l'année suivante, au poëme touchant que lui inspira le *dévouement des médecins français et des sœurs de Sainte-Camille*, qui bravèrent l'épidémie de Barcelone. Son poëme n'obtint qu'une mention honorable, mais on y remarqua un progrès sensible dans le talent de l'auteur. Ce jeune écrivain avait achevé une traduction en vers des *Élégies de Tibulle*, que des littérateurs distingués avaient déjà encouragée par leurs suffrages. Traitée rigoureusement par la fortune, incapable de solliciter, et, de plus, esclave de ses devoirs, Gaulmier ne pouvait concilier que par un excès de travail les fonctions du professeur avec les occupations du poëte. Sa santé délicate s'usa à cette double tâche, et une imagination trop vive acheva de le consumer. Ses vers portent habituellement l'empreinte du pressentiment de sa fin prochaine. Il mourut le 6 janvier 1829. On a publié ses *Œuvres posthumes*, à Paris, en 1830, 3 vol. in-18. Z.

GAULTHEROT (DENIS) (1), historien, était né vers 1580 (2), à Langres, d'une famille qui remplissait depuis long-temps dans cette ville les premières charges de la magistrature.

(1) Et non pas Gaultierot, comme l'écrivit M. l'abbé Mathieu dans la *Biographie du depart. de la Haute-Marne*, qui fait partie de l'*Annuaire de ce depart. pour l'année 1811*.

(2) M. l'abbé Mathieu dit que notre auteur naquit le 15 mars 1622; mais c'est une grave erreur dont il est étonnant qu'il ne se soit pas

Après avoir terminé ses cours il prit ses degrés en droit et se fit recevoir avocat. Dans les loisirs que lui laissait sa profession, il s'occupa consciencieusement de l'histoire et des antiquités de sa ville natale; l'entrée des troupes de Gallas dans le Bassigny en 1636 l'obligea d'interrompre ses recherches. Gallas avait le dessein de s'emparer de Langres pour s'en faire, en cas de retraite, une place de sûreté; mais il y renouça par la crainte de voir traîner le siège en longueur. Gaultherot célébra, par un chronographe latin (3), l'éloignement de l'armée impériale qu'il attribue à une faveur spéciale de la Providence. Bientôt après Gallas, ayant échoué devant Saint-Jean de Lône (Voy. GALLAS, XVI, 355), fut forcé de se retirer précipitamment, abandonnant toute son artillerie. Gaultherot put alors reprendre son travail sur Langres, qui n'était sans doute pas encore très avancé, puisqu'il ne le publia que douze ou treize ans après, sous ce titre: *L'Anastase de Langres, tirée du tombeau de son antiquité, Langres, 1649*, in 4°. Ce volume, devenu rare, est divisé en deux parties; la première qui contient l'histoire civile est intitulée: *Langres payenne*, et la seconde qui renferme l'histoire des évêques: *Langres chrétienne*. L'auteur se proposait d'ornez son ouvrage d'estampes représentant les antiquités et les monuments; mais il ne put trouver un graveur assez habile pour exécuter les planches, ou, ce qui paraît plus vraisemblable, l'imprimeur ne voulut

aperçu. Gaultherot nous apprend lui-même dans son *Anastase*, p. 487, qu'en 1649 il commandait une compagnie de gardes bourgeoises à l'entrée de Jean de Clouet, gouverneur de Langres. Il devait donc avoir à cette époque de vingt à vingt-cinq ans.

(3). Tous les événements importants pour la ville de Langres furent racontés à Gaultherot l'occasion de signaler son zèle. Il nous apprend qu'il avait déjà composé un distique funéraire, en 1641, pour la naissance de Louis XIII. Voy. l'*Anastase*, p. 309.

pas en faire les frais. Fontette possédait un exemplaire de cet ouvrage, qui doit être aujourd'hui dans la bibliothèque de Dijon, avec des dessins à la plume et des additions manuscrites (Voy. la *Bibliothèque historique de la France*, III, 34351). L'auteur dans sa préface dit: « qu'il a mis cette « histoire en langue vulgaire et discours « sans fard et sans artifice, afin de ne « la point déguiser, ainsi la représen- « ter en sa couleur naïve, et ce faisant « contenter les simples qui ne pour- « roient facilement comprendre les « discours polis à la mode. » Ce passage n'indique point une traduction, et Gaultherot ne dit nulle part qu'il eût d'abord écrit son histoire en latin; cependant le biographe du département de la Haute-Marne, sur le témoignage de François de Molinet, lieutenant-général au bailliage de Langres, et contemporain de Gaultherot, assure que cette histoire avait été composée en latin, et que l'ouvrage français n'est qu'une traduction très-inférieure à l'original. W—s.

GAULTIER (AUGUSTE - EDOUARD CAMILLE), laborieux instituteur, naquit vers 1745, en Italie, mais de parents français. Après avoir étudié la théologie, il fut ordonné prêtre à Rome. En 1780, il vint se fixer en France où il se consacra avec un zèle ardent à l'éducation de la jeunesse. Son but était d'initier les enfants aux connaissances utiles par le moyen de jeux instructifs qui, loin de fatiguer leur attention, fussent au contraire un amusement pour eux. La révolution française, en l'arrachant à ses occupations chéries, le força de chercher un asile à l'étranger. Il passa d'abord en Hollande, puis en Angleterre, et ouvrit à Londres une école gratuite pour les enfants d'émigrés. Quelques professeurs qu'il avait formés pour le secourir, mais qui n'avaient pas son esprit

de désintéressement, l'avant quitté, l'abbé Gaultier les remplaça par ses élèves les plus avancés : son établissement continua de prospérer et ne souffrit pas d'un incident qui semblait devoir en amener la ruine. Ainsi l'enseignement mutuel était déjà mis en pratique par cet habile instituteur avant la publication de la méthode dite de Lancaster. Au reste, ce mode d'enseignement, usité depuis des siècles chez les Hindous, et que le voyageur Pietro della Valle Voy. ce nom, XLVIII, 361, fit connaître en Europe, vers 1650, avait été appliqué en France à l'instruction élémentaire long-temps avant la révolution. Nous renvoyons pour plus de détails à l'article PAULET, XXXIII, 195, et à l'article LANCASTER, au Supp. Après la paix d'Amiens, l'abbé Gaultier revint en France où il professa encore gratuitement, et fut un des plus zélés propagateurs de l'enseignement mutuel. La société d'enseignement élémentaire le nomma vice-président de son conseil d'administration. Il mourut à Paris le 19 sept. 1818. Deux cents élèves suivirent son convoi. Ses ouvrages, tous relatifs à l'éducation, souvent réimprimés, ont eu jusqu'à vingt éditions. La collection complète se compose de 21 vol. in-18; 6 vol. in-12; 8 cahiers in-fol. et plusieurs étuis. Voici les principaux : I. *Leçons de grammaire suivant la méthode des tableaux analytiques*, Paris, 1787, in-8°; 12^e édition, 1827, in-18. II. *Leçons de géographie par le moyen du jeu*, Paris, 1788, in-8°; 19^e édition, ibid., 1823, in-18; il y en a une traduction en espagnol, ibid., 1825, in-18. III. *Leçons de chronologie et d'histoire*, Paris, 1788, in-8°; 3^e édition, ibid., 1811, 3 vol. in-12; nouvelle édition, ibid., 1822-23, 4 vol. in-18. IV. *Jeu raisonnable et moral pour les enfants*, 1791, in-8°. V. *Exposé du cours complet*

des jeux instructifs, Paris, 1802, in-8°. VI. *Méthode pour analyser les pensées et les réduire à leurs principes élémentaires*, in-8°; 3^e édition, Paris, 1825, in-18. VII. *Méthode pour apprendre grammaticalement la langue latine, sans connaître les règles de la composition*, Paris, 1804, 2 vol. in-18; 4^e édition, ibid., 1826. VIII. *Méthode pour exercer les jeunes gens à la composition française et pour les y préparer graduellement*, Paris, 1811, 1823, 2 vol. in-12. IX. *Méthode graduée pour prononcer et comprendre la langue italienne*, 2^e édition, Paris, 1813, in-12. X. *Traits caractéristiques d'une mauvaise éducation, ou Actions et discours contraires à la politesse, et regardés comme tels par les moralistes tant anciens que modernes*, Paris, 1812, in-18. La première édition parut à Londres, en 1796, sous le titre de *Jeu de morale et de politesse*. XI. *Traité de la mesure des vers français appliquée aux vers italiens, ouvrage aussi utile que nécessaire à la prononciation correcte des deux langues*, Paris, 1814, in-12.

P—RT.

GAUTHEROT CLAUDE, peintre, né à Paris en 1769, reçut les premières leçons de son père, qu'un goût naturel pour la peinture aurait pu rendre célèbre, et commença par modeler d'après nature quelques hommes fameux de la fin du XVIII^e siècle, Voltaire, J.-J. Rousseau, Turgot, Gluck, Bailly. Ces portraits, souvent moulés, se trouvent dans toutes les collections. À l'âge de dix-huit ans, Gautherot entra dans l'école de David et il devint l'ami de ce maître, ce qui le jeta de le commencement de la révolution dans de fâcheux écarts. Il accompagna Lepelletier de Saint-Fargeau à Auxerre, à la fin de 1791,

lorsque ce fameux révolutionnaire alla y résider en qualité de président du département de l'Yonne. Il fut avec lui l'un des fondateurs de la société des Jacobins d'Auxerre, se lia intimement dès cette époque avec Bourbotte, Maure, Turreau (de Linières), et ne fut pas étranger aux scènes sanglantes qui précédèrent leur élection à la Convention, dans l'assemblée électorale de Sens. Persecuté comme son maître David après le 9 thermidor, il se réunit dans la journée du 13 vendémiaire an IV (octobre 1795) aux terroristes qui défendirent la Convention, attaquée par les habitants de Paris, et fut atteint d'une balle sur la terrasse des Feuillants. Ayant concouru en 1798, pour la pension de Rome, par un tableau représentant la *Condammnation de Manlius Torquatus*, il ne fut point admis. Alors il ouvrit une école, où David promit d'envoyer les élèves de son atelier qui ne seraient pas encore en état de dessiner d'après le modèle vivant. Aidée d'un tel protecteur, cette école eut un grand succès, et les plus célèbres artistes se sont honorés d'y avoir commencé. En 1796, Gautherot exposa au salon un *Marius à Minturnes*, qui fut peu remarqué. Peu de temps après, son *Pyrame et Thisbé* eut plus de succès; et le *Convoi d'Atala* qu'il exposa en 1800, bien qu'inférieur à celui de Girodet, commença sa réputation. Ce tableau a été fort bien gravé par Delignon. Les portraits de Davoust et de Portalis que Gautherot exécuta ensuite lui firent beaucoup d'honneur. Son grand tableau de *Napoléon haranguant ses troupes au pont du Lech* fut mentionné honorablement par le jury des prix décennaux en 1810. Il est lithographié dans une collection des prix décennaux. Gautherot peignit ensuite *Napoléon blessé devant Ratisbonne*, et l'*Entrevue des deux empereurs à Tilsitt*, qui furent long-

temps exposés aux Tuileries et qui en disparurent en 1814. On en a le trait dans les *Annales du Musée de Landon*. En 1815, Gautherot fut chargé de peindre, pour la chapelle du roi, *Saint Louis pansant les malades*, et, pour l'église de la Madeleine, *Saint Louis donnant la sépulture aux soldats de son armée*. On cite encore de lui l'*Héroïsme d'Elisabeth Cazotte*, l'*Origine de la vaccine*, ainsi qu'un portrait de Grégoire, commandé par les nègres d'Haïti, et qui a passé dans cette île. Il fut éditeur et l'un des collaborateurs de la *Galerie française*, ou *Collection de portraits des hommes et des femmes qui ont illustré la France dans les XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles*, 3 vol. in-4°, Paris, 1820, et ann. suiv. Gautherot mourut à Paris en 1825. M—nj.

GAUTHIER (NICOLAS), né à Reims dans le XVI^e siècle, fit ses études au collège de Sedan, où il soutint deux thèses, le 26 déc. 1607, et le 9 mars 1609, sous la présidence du célèbre Tilenus. Né catholique romain, il avait embrassé les erreurs de la réforme et était devenu surveillant du consistoire de Sedan. Après une abjuration solennelle, il composa et publia : I. *Découverte des fraudes sedanoises par la confrontation du catéchisme de Jacques Cappel, ministre et professeur en théologie à Sedan*, prétendant confirmer par l'Écriture la confession de foi des églises prétendues réformées de France, avec les XL articles de ladite confession, Paris, 1618, in-8°. Cappel répondit à cet ouvrage par un *Avertissement à Nicolas Gauthier sur un livre intitulé : Découverte des fraudes sedanoises*, etc. II. *L'Anti-ministre, ou Réponse à l'avertissement de Jacques Cappel, ministre à Sedan, sur la Découverte des fraudes sedanoises*, Reims, 1618, in-8°, suivi de trois pièces de vers adressées à Jac-

ques Cappel. III. *Les livres de Babel Huguenotte, par quatorze puissantes raisons et motifs pour en faire sortir toute âme désireuse de son salut*, Reims, 1609, in-8°. Ce livre est rare. L.—C.—J.

GAUTHIER de Brecy (CHARLES-ÉDME), lecteur du roi sous Louis XVIII et Charles X, était né à Paris, le 1^{er} décembre 1753, fils d'un échevin de cette ville. Il fut destiné à la carrière des finances dès sa jeunesse, devint contrôleur, puis directeur-général des fermes. Il était employé en cette qualité à Toulon en 1793, lorsque cette ville se livra aux Anglais, croyant en cela servir la cause de la monarchie. Gauthier de Brecy ne fut pas un des moins zélés à arborer les couleurs royales, et s'étant joint aux troupes espagnoles qui s'emparèrent du fort Faron, sous les ordres de Gravina, il se trouvait à côté de lui lorsque ce général fut blessé à la tête de sa colonne. Gauthier, obligé de s'enfuir comme tant d'autres malheureux, lors de l'évacuation de la place par les alliés, se retira en Italie, puis en Angleterre où il vécut long-temps dans les privations de l'exil. Admis en 1795, à Vérone auprès du roi Louis XVIII, il en fut très-bien accueilli. Revenu en France après la paix d'Amiens, il rentra dans la carrière de l'administration. D'abord inspecteur des douanes à Cherbourg, il était receveur-général à Lyon, lors de la première occupation de cette ville par les alliés en 1814. Accouru bientôt à Paris, il y fut nommé par Louis XVIII un de ses lecteurs, et décoré de la croix de la Légion-d'Honneur. Les rois de Naples et de Sardaigne le firent en même temps chevalier de différents ordres. Personne ne mettait plus de prix à de pareilles faveurs ; et dès-lors on le vit tous les jours aux Tuileries en grande tenue, la poitrine couverte de croix et de rubans, par-

lant à tout venant de son rang, de sa noblesse, et poussant quelquefois ce ridicule jusqu'à devenir la risée des valets. On sent qu'avec un tel caractère Gauthier dut voir avec bien de la peine la révolution de 1830, qui le priva de la plupart de ses honneurs, et surtout du titre de lecteur du roi. Depuis ce temps il vécut dans la retraite, et mourut à Paris le 10 oct. 1836. Il a publié : I. *Révolution royaliste de Toulon en 1793, pour le rétablissement de la monarchie, manuscrit luissé à Londres en 1802*, et imprimé à Paris en 1816, in-8° de 72 pag. ; 4^e édition, 1828, in-8°. II. *Levingt-quatre août 1793*, par M. G. de B., *ibid.*, 1816, in-8°. III. *Mémoires véridiques et ingénus de la vie privée, morale et politique d'un homme de bien, écrits par lui-même dans la quatre-vingt-unième année de son âge*, Paris, 1830, in-8° de 30 feuil. Gauthier de Brecy a pris dans cette publication le titre de vicomte, et dans d'autres celui de baron. M.—D. J.

GAUTHIER des Orcières (A.-F.), conventionnel, né à Bourg, en 1754, était un avocat estimé au présidial de cette ville lorsque le tiers-état de la province de Bresse le nomma un de ses députés aux États-généraux de 1789. Il s'y déclara dès le commencement pour la cause de la révolution, et siégea constamment au côté gauche. Bien qu'il ne manquât pas de quelque talent, il ne monta pas une seule fois à la tribune, et laissa à son confrère et son collègue Populus (*Voy. ce nom, au Supp.*) le soin de porter la parole et d'exprimer leurs opinions tout-à-fait identiques. Pour lui il n'opina jamais qu'en silence, et ce fut toujours contre le pouvoir royal. S'étant retiré dans son département (l'Ain) après la session, il y fut nommé député à la Convention nationale en septembre 1792 ; et il parut pour la première fois à la tribune dans le pro-

cès de Louis XVI, pour voter la mort sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution. Cependant il fallut bien que, dans une assemblée qui s'était emparée de tous les pouvoirs et qui conduisait toutes les parties de l'administration, Gauthier cessât de jouer un rôle aussi passif qu'à l'assemblée constituante. Il fut successivement membre de plusieurs comités; et, s'étant déclaré pour la faction de la Montagne qui triompha au 31 mai 1793, il fut envoyé aussitôt après, en qualité de commissaire, à l'armée des Alpes avec Dubois-Crancé. C'est par les soins de ces deux représentants et ceux du général Kellermann que furent *organisés*, comme on disait alors, tous les apprêts du siège de Lyon. Ils y mirent un zèle tel que dans moins de quinze jours le plus terrible bombardement opéra la destruction de cette malheureuse cité. Ce bombardement dura près de deux mois avec la même violence; et cependant la Convention ne fut pas encore satisfaite de ses commissaires! A peine Lyon était-il soumis que Gauthier fut dénoncé et rappelé, puis mis en arrestation et accusé, on ne le croira pas, d'avoir usé de trop de ménagements envers les malheureux Lyonnais. Ce décret fut bientôt rapporté; mais un peu plus tard Gauthier, encore une fois dénoncé aux jacobins, trouva un zélé défenseur dans la personne de Gouly. Bien que présent à la séance de cette société, il ne put pas prononcer lui-même sa défense, à cause, dit Gouly, de la faiblesse de sa complexion. Cette affaire, qui n'eut pas de résultats immédiats, en aurait eu probablement de très-funestes pour Gauthier, sans la révolution du 9 thermidor qui survint trois jours après. Il en embrassa la cause avec beaucoup d'ardeur, et fut envoyé aussitôt dans les départements de l'Isère et des Alpes pour y faire cesser le règne de la terreur. Il s'acquitta d'abord de

cette mission avec un grand zèle, mais il était difficile que celui qui avait eu tant de part à la ruine de Lyon pût dans de pareilles circonstances, et presque aux mêmes lieux, jouer un rôle si différent. Il fut obligé de revenir à la Convention nationale, où le parti qui avait renversé Robespierre dominait encore, mais où l'esprit de réaction qui animait toute la France faisait trembler à leur tour ceux qui avaient régné par la terreur. Gauthier éprouva toutes ces craintes, et cette pensée le ramena bientôt à ses anciens amis et à ses premières opinions. Nommé membre du comité de sûreté générale peu de temps avant la journée du 13 vendémiaire an IV (octobre 1795), il fut chargé des détails relatifs à la police, et se montra l'un des plus ardens ennemis des sections de Paris qui vinrent attaquer la Convention, et qui furent repoussées par Barras et Bonaparte. Après cette victoire, Gauthier devint membre du conseil des Anciens où, selon sa coutume, il vota silencieusement, mais toujours pour les mesures révolutionnaires. Après le 18 brumaire, il fut nommé juge au tribunal de première instance de Paris, puis vice-président, et il conserva cet emploi jusqu'à la restauration, s'y faisant remarquer par sa droiture et ses lumières; car ce n'était ni un ignorant ni un méchant homme, et cependant il avait concouru à la plus horrible tyrannie. Placé au milieu de tant d'hommes féroces, il ne s'y était pas montré un des moins cruels. Voilà ce que produisent les révolutions, où la peur fait souvent d'hommes timides les plus odieux tyrans. Obligé en 1816 de quitter la France par la loi d'exil contre les régicides, Gauthier se réfugia dans les Pays-Bas. Revenu bientôt par la tolérance ministérielle, il alla habiter la petite ville de Saint-Marcellin, où il avait rendu quelques services dans ses missions.

qu'il est mort le 1^{er} mai 1838, à l'âge très-avancé, et que l'on ait pas supposer que sa faible on dût atteindre. M—dj.

GAUTIER du Var (ISIDORE-BRIGNOLLES), né à Brignolles, fut député du département au conseil des Cinq-cents en 1815, lorsque la plupart des royalistes étaient dans cette assemblée en exil, et fut expulsé par suite de la révolution du 18 fructidor. Gautier se monta sur la tribune, mais il fit insérer dans le *Moniteur* et dans d'autres journaux plusieurs lettres où il démentait les contre-révolutionnaires du midi, qu'il accusa de vouloir assassiner les patriotes. Son retour des Bourbons en 1815, parut avoir changé d'avis; et il fut nommé ministre sous M. De Villèle. C'est dans ses écrits et dans ses *Annales des sessions législatives*, publiées de 1814 à 1824, que l'on peut suivre toutes les opinions de sa politique. Il est mort à Paris, le 20 déc. 1824. Ses ouvrages sont : I. *Réfutation de l'exposé de la conduite politique de M. Carrivault*, 1815, in-8°. II (avec M. d'Audoubert), *Annales historiques des sessions législatives*, et *Parallèle des opinions des auteurs avec M. Fiévée, auteur de la session de 1815*, Paris, 1816, 2 vol. III. *Année de 1816 à 1822*, 7 vol. IV. le même. *La vérité sur la session de 1815 et 1816, et aperçu des élections de 1817*, Paris, 1817, in-8°. IV (avec le même). *Réponse sur le dernier ouvrage de M. Chateaubriand*, intitulé : *du droit de Dieu et de son empire*, et suivi par le ministère, 1818,

in-8°. V (avec le même). *La vérité aux électeurs de 1818*, précédée d'une Lettre à Benjamin Constant, 1818, in-8°. VI (avec le même). *La vérité aux électeurs de 1820: Réflexions sur la nouvelle loi des élections et sur les avantages de la dissolution de la chambre*, 1820, in-8°. VII. *Attention! Electeurs de la seconde série sur les choix que vous êtes appelés à faire*, 1822, in-8°. VIII. *Conduite de Bonaparte, relativement aux assassinats de monseigneur le duc d'Enghien et du marquis de Frotté*, 1823, in-8°. IX. *Coup d'œil sur la véritable position des partis en France*, 1822, in-8°, 3 éditions. X. *Des indépendants, des libéraux et des constitutionnels, ouvrage adressé aux électeurs français*, Paris, 1823, in-8°. Gautier du Var a encore publié quelques écrits anonymes. M—dj.

GAUTIER (AMBROISE-GEORGES-JOSEPH), avocat à la cour royale de Paris, naquit à Chevreuse, près Versailles, en 1776. Après avoir fait d'excellentes études aux collèges de Sainte-Barbe et de Navarre, il remporta le prix d'honneur de l'université, le dernier qui fut décerné avant la suppression de ce corps antique en 1790. Sa vocation pour le barreau fut déterminée par une circonstance qui fit éclater sa tendresse filiale. Quoique modeste procureur fiscal de Chevreuse, son père avait été arrêté comme *Robin aristocrate*. Le jeune Gautier, à peine âgé de dix-huit ans, se rendit à la société populaire, et plaida avec tant de chaleur et de raison la cause du détenu, qu'il obtint qu'une députation de la société se rendrait près du comité de sûreté générale, pour réclamer la mise en liberté du prisonnier. Admis lui-même au sein de ce terrible comité, il osa prononcer les mots de justice et de clémence, et ne fut point repoussé. Un

arrêté tel qu'on en obtenait bien rarement alors lui rendit son père. Après les jours d'orage il fit ses premiers pas dans la carrière du barreau, sous les auspices de M. Berryer père, avec lequel il travailla pendant plusieurs années. Il puisa près de cet honorable patron la connaissance particulière des affaires de commerce, et se plaça bientôt au nombre des avocats distingués de la capitale. On cite comme un phénomène au palais le succès qu'obtint Gautier, quand il gagna douze causes de suite, devant la même chambre de la cour. En 1804, il figura dans cette pléiade de défenseurs courageux qui prêtèrent l'appui de leur talent aux personnes impliquées dans la conspiration de Pichegru et de Moreau. Ses efforts ne purent sauver le malheureux Coster-Saint-Victor, et plus tard il refusa de solliciter du gouvernement royal la récompense qu'il eût sans doute obtenue : « C'eût été avouer, disait-il, que son client était coupable ; tandis qu'il l'avait défendu le croyant innocent. » Ce fut le seul procès politique dans lequel il fit entendre sa voix. Il se tint toujours éloigné de l'arène des partis, ne se réservant que le droit de blâmer leurs excès ou d'en rire, quand ils n'étaient qu'ridicules. Ses profondes connaissances dans le droit commercial l'avaient fait choisir pour être un des conseils des agents de change. Obligé sur la fin de sa vie, par suite d'une strangulation nerveuse, de renoncer à la plaidoirie, il se livra à la consultation. Le mal ayant fait des progrès rapides, il succomba le 23 janvier 1829. Il avait recueilli, pour son usage, un grand nombre de décisions sur le droit commercial dont elles embrassaient les détails et l'ensemble. Il les avait réduites en forme d'axiomes ou de règles de droit appuyés de l'autorité des arrêts et des jurisprudences les plus accréditées. Ce travail utile a été mis au jour par M.

Dupin aîné, sous le titre que l'auteur lui avait donné d'*Études de jurisprudence commerciale*, Paris, Pissin, 1829, in-8°. Le savant éditeur a enrichi cette publication d'une *Notice sur la vie d'A.-G.-J. Gautier*, laquelle a été tirée à part (in-8° de 22 pag.). « Gautier, dit M. Dupin, possédait « éminemment cet esprit d'analyse qui « dit beaucoup en peu de mots : *non multa, sed multum*. On peut comparer sa manière à celle de Rousseau de Lacombe, dont le *Rercuil de jurisprudence civile* a obtenu et « conserve encore tant de réputation. »

L—M—X.

GAUTIER de Saint-Victor. Voy. POITIERS, XXXV, 159, note 1.

GAUTIÉRI (le chevalier JOSEPH) naquit en 1769, à Novare, d'une des familles les plus respectables de cette ville. Il fit ses premières études au collège de Monza, et, à l'âge de quinze ans, en sortant de cette célèbre institution, il fut agrégé à l'académie des Arcades de Rome, récompense qui était donnée à l'élève le plus distingué. Les nobles Caccia novarais avaient fondé un collège gratuit près de l'université de Pavie, collège qui fut transporté à Turin d'après les traités de 1814. Gautiéri y fut admis comme élève pendant six années : il eut pour professeur le célèbre Pierre Frank qui le dirigea avec soin dans cette illustre université où, en 1791, il prit avec une certaine distinction le doctorat en médecine. Riche par sa famille, Gautiéri voyagea en Allemagne en 1792, visita le Tyrol, la Carinthie, la Styrie pour étudier les deux monstrueuses maladies du *strume* et du *crétinisme*, maladies propres à ces contrées. A Vienne il publia : *de Tyroliensium, Carinthiorum, Styriorumque struma*, 1794, in-8°. Dans cet important ouvrage, l'auteur, qui avait reconnu par lui-même l'état et

les causes de la maladie, indique aussi le traitement à suivre pour sa guérison. En Allemagne, Gautiéri se perfectionna dans l'art de guérir, et se concilia l'amitié de Creutzer, de Fichtel, de Jacquin, et de plusieurs naturalistes, ce qui lui inspira du goût pour l'histoire naturelle, science sur laquelle il a laissé des ouvrages intéressants. La minéralogie eut aussi pour lui beaucoup de charmes; il se procura une grande collection de substances dans ses voyages en Hongrie, dans le Bannat, en Gallicie et à Freyberg où il connut Werner dont il devint secrétaire au bureau des mines. En 1799, il continua ses voyages en Saxe, en Alsace et en Suisse, et partout l'histoire naturelle et la pathologie furent ses principales occupations. Lors des événements politiques qui séparèrent le Novarais du Piémont, et le réunirent à la république Cisalpine, Gautiéri revint dans sa patrie après huit ans d'absence; et, en 1800, il fut nommé membre du comité de santé du département de l'Agogna, pour arrêter une contagion qui de Gènes s'était propagée en Lombardie, et pour introduire l'inoculation de la vaccine, bienfait auquel s'opposa l'ignorance des paysans. Il sollicita la faveur du marquis Arborio de Brème, président de l'administration départementale pour la publication d'une *Instruction au peuple sur le vaccin*, Novare, 1803, in-12, instruction qu'il avait rédigée lui-même. La république cisalpine ayant été, en 1805, convertie en royaume par la volonté de Napoléon couronné roi d'Italie, Gautiéri passa à Milan, chef-lieu du nouveau gouvernement. Il y siégea au corps législatif et fut nommé membre de la commission des mines et des forêts, puis directeur-général des forêts, cette division ayant été détachée des mines. Animé par les devoirs de sa place, qu'il occupa jusqu'à la fin de 1831, il s'efforça toujours de satis-

faire le gouvernement autrichien et le roi de Sardaigne qui le décora de la croix de Saint-Maurice. Outre les écrits déjà cités, on a de Gautiéri : I. *Nozioni elementari su i boschi ad uso degl'impiegati nell'amministrazione* 1812, in-8°. C'est dans cet ouvrage que les tables de Nourry sont réduites avec le plus de précision. II. *Dell'influsso de' boschi sullo stato fisico dei paesi e sulla prosperità della nazione*, Milan, 1817, in-8°. III. *Dei vantaggi e dei danni derivanti delle cupre in confronto delle peccore*, Milan, 1816, in-8°. L'auteur y montre combien les chèvres sont préjudiciables aux forêts. IV. *Della ruggine del formento e sopra li mezzi d'impedirli in origine*, Milan, 1807, in-8°. V. *Memorie su i pascoli de' boschi si venosi che da fronda, si d'alto fusto che de' cedui*, Milan, 1815. L'auteur y traite des temps et des pratiques convenables pour le pacage dans les bois. Gautiéri publia encore, pour mieux répondre aux devoirs de sa place de directeur des forêts, et comme minéralogiste : 1° *Recherches sur l'existence, la formation et la structure des calcédoines* (en allem.), Iéna, 1800; 2° *Sperienze ed osservazioni sul glutine animale nelle febbri intermittenti*, Milan, 1803, in-8°; 3° *Sulla necessità di stabilire una divisione generale su lo savo delle miniere e dei fossili e per le maniffature loro relative*, Milan, 1804, in-8°; 4° *Stancio sulla genealogia della terra e sulla costruzione dinamica dell'organizzazione, seguito da una ricerca sull'origine dei vermi abitanti le interiora degl'animali*, Iéna, 1805, in-8°; 5° *Confutazione dell'opinione d'alcuni naturalisti sulla volcanità d'alcuni monticelli collocati trà Grantola e Conarado, nel dipartimento del Lario*, Milan, 1807, in-8°; 6° *Prospetto di tutti i concimi europei*

des ouvrages des savants (*Voy. BASNAGE de Beauval*, III, 495), août 1704, et plus tard dans le tome IV de ses *Œuvres diverses*. On a encore de D. Gaudin un *Traité sur l'éternité du bonheur et du malheur après la mort, et la nécessité de la religion*, dans le tome 1^{er} du *Recueil de pièces fugitives* publié par l'abbé Archimbauld, qui nous apprend (tome III, p. 95) que ce traité faisait partie d'un ouvrage inédit de D. Gaudin, intitulé: *Caractères de la vraie et de la fausse religion*. Il a coopéré, avec l'abbé Tricaud (*Voy. ce nom*, XLVI, 515), aux *Remarques critiques sur la nouvelle édition du Dictionnaire historique de Moréri*, donnée en 1704. Enfin on lui a quelquefois attribué l'*Abrégé de l'histoire des savants anciens et modernes*, publié par l'abbé Tricaud, Paris, 1708, in-12; mais, suivant Barbier (*Dictionnaire des anonymes*), cet ouvrage est plutôt d'Augustin Goguet, médecin de Beauvais. P—RT.

GAUFFECOURT (CAPPERONNIER de), homme aimable et bibliophile instruit, connu surtout par ses liaisons avec J.-J. Rousseau, naquit en 1691, à Paris, d'une famille originaire de Touraine (1). Son père, ouvrier horloger, avait quitté sa province pour venir à Paris travailler de son état; mais il trouva des protections, et finit par entrer chez la duchesse de Longueville comme secrétaire de ses commandements. Cet emploi plus honorable que lucratif lui permit cependant de donner à son fils une éducation brillante. Le jeune Gauffecourt, après la mort de son père, fut obligé de reprendre l'état d'horloger. Étant allé à Genève pour s'y perfectionner

(1) L'éditeur des *Mémoires* de madame d'Epinay dit que Gauffecourt était né, comme Rousseau, à Genève, dans les premières années du XVIII^e siècle; mais il n'a pas eu de renseignements exacts à cet égard.

dans son art, il sut se rendre agréable au résident de France, M. de La Closure, qui lui fit obtenir la fourniture des sels dans le Valais. Avec de l'ordre et de l'économie, il amassa en quelques années une somme assez considérable; et, s'étant fait un revenu viager de quinze à vingt mille livres, il ne songea plus qu'à jouir de sa fortune. Il passait l'hiver à Paris, et le reste de l'année dans une maison de campagne nommée Montbrillant, qu'il avait louée, près de Genève. La politesse de ses manières et le charme de son esprit le faisaient rechercher par toutes les personnes que la saison amenait aux bains d'Aix en Savoie. Ce fut chez le marquis d'Antremont que Rousseau le rencontra pour la première fois; et cette connaissance, s'étant renouvelée depuis à Paris, finit par devenir un véritable attachement. Gauffecourt rendit à Rousseau tous les services imaginables avec un zèle qui en augmentait le prix. Rousseau, de son côté, fit connaître à Gauffecourt Diderot et Grimm qui l'introduisit chez M^{me} d'Epinay. Son nom se retrouve fréquemment dans les *Confessions*. Le cinquième livre contient son portrait que Rousseau termine ainsi: « Quand « je ne prendrais aucun intérêt per- « sonnel à sa mémoire, c'était un hom- « me si aimable et si heureusement né, « que pour l'honneur de l'espèce hu- « maine je la croirais toujours bonne « à conserver. » On voit dans les *Mémoires* de madame d'Epinay que Gauffecourt, à soixante ans, avait encore tous les goûts de la jeunesse; il était de toutes les parties de plaisir à la Chevette; il dansait, il jouait la comédie, et affichait auprès des femmes les prétentions les plus ridicules. Rousseau lui reproche (*Confess.*, livr. VIII) d'avoir, dans un voyage qu'ils firent ensemble à Genève, oublié tous les devoirs de l'amitié, et tenté de séduire Thérèse. Cependant trois ans

culiers à l'Église romaine. Ne pouvant les éclaircir en Espagne, comme il le désirait, il quitta Saragosse déguisé en officier, et vint à Paris, avec le dessein de profiter de la première occasion pour passer en Angleterre. Le P. Letellier, confesseur de Louis XIV, jouissait alors d'une autorité presque illimitée; Gavin lui fut recommandé par quelques personnes qu'il avait intéressées à son voyage, sans les mettre toutefois dans sa confiance. Mais le rusé jésuite, ayant conçu des soupçons, lui refusa le passe-port qu'il demandait; et Gavin craignit, s'il était découvert, d'être mis à la Bastille : il repartit donc avec précipitation. Arrivé à Saint-Sébastien, il s'embarqua sur un vaisseau qui mettait à la voile, et se rendit à Lisbonne d'où il gagna l'Angleterre. Le comte Stanhope, qu'il avait connu en Espagne, l'accueillit avec bienveillance et le présenta à l'évêque de Londres qui reçut son abjuration en 1716; et, après lui avoir conféré les ordres suivant le rit anglican, lui donna l'autorisation de prêcher dans l'église espagnole. Le premier *sermon* de Gavin ayant eu du succès, il le fit imprimer avec une dédicace à son généreux protecteur lord Stanhope. En 1720, il remplissait les fonctions de chapelain sur un bâtiment de l'état. Depuis il fut pourvu d'une cure en Irlande; et l'on peut conjecturer qu'il y mourut dans un âge encore peu avancé. Le seul ouvrage que l'on connaisse de lui est : *le Passe-partout de l'Église romaine*, ou *Histoire des tromperies des prêtres et des moines en Espagne*; traduit en français par Janiçon, Londres, 1726 ou 1728, 3 vol. in-12. Le premier traite des abus de la confession auriculaire, des sacrements, de l'inquisition, des indulgences, etc. Le second renferme une histoire sommaire des papes et des divisions qui ont désolé l'église; et le récit des diverses intrigues galantes attribuées à des

prêtres ou à des moines. Enfin, dans le troisième l'auteur traite de la messe, de son origine et des diverses cérémonies, et donne un long catalogue de miracles apocryphes. Il promettait un quatrième volume qui sera, disait-il, un *Passe-partout de l'église romaine et de l'enfer*. Gavin était devenu, comme on voit, un protestant fougueux et intolérant. Pour lui, le pape est l'*antechrist* même, une *abomination*; et, comme on l'a déjà dit à l'article JANIÇON, il se montre si peu scrupuleux sur les sources où il va puiser ses anecdotes scandaleuses, qu'il en a tiré plusieurs des *contes* de Boccace et de La Fontaine. C'est par erreur que l'on a confondu cet ouvrage avec un autre du même genre intitulé : *Histoire des tromperies des prêtres et des moines de l'Église romaine, contenue en huit lettres écrites par un voyageur pour le bien du public*; la première édition de cet ouvrage parut sous le voile de l'anonyme, Rotterdam, 1693, 2 vol., pet. in-8°; l'édition de 1708, annoncée comme la quatrième, porte le nom de l'auteur. Barbier, qui ne l'a point connue, en indique une de 1719, qui doit être au moins la cinquième. *Gabriel d'EMILIANE*, ou l'écrivain qui s'est caché sous ce nom, était comme Gavin un prêtre apostat. Ainsi Barbier a mieux rencontré qu'il ne pensait en disant : « Il n'y a pas plus de ressemblance entre les deux ouvrages qu'entre les deux auteurs » (*Examen critique*, 466). Le prétendu d'Emiliane était moins violent que Gavin. C'est la seule différence que l'on remarque dans leurs ouvrages évidemment composés dans le même but, non de corriger les abus qui se sont introduits dans l'Église romaine, mais d'en préparer et d'en amener la ruine. W—S.

GAY-VERNON (LÉONARD), né à Saint-Léonard dans le Limousin en 1748, d'une famille très-honora-

ble, et qui même se prétendait noble, embrassa dès sa jeunesse l'état ecclésiastique, et se trouvait curé de Compegnac près de Limoges au moment où éclata la révolution. Il en adopta les principes avec beaucoup d'ardeur et fut le premier de la contrée qui substitua dans les prières de l'église le *Domine salvam fac gentem* au *Domine salvam fac regem*. Tant de patriotisme le fit élire, en 1791, évêque constitutionnel de la Haute-Vienne, puis député du même département à l'assemblée législative, où sa première proposition (6 avril 1792) fut à l'appui de son collègue l'évêque du Cler, Tonné, qui avait demandé que l'on défendit aux ecclésiastiques de porter, hors de l'exercice du saint ministère, les signes de l'habit religieux. Cette motion fut décrétée après une assez courte discussion. Alors on vit tous les ecclésiastiques de l'assemblée se découvrir et mettre leurs calottes dans leurs poches, au milieu des applaudissements et surtout des éclats de rire des spectateurs, à qui cette scène grotesque parut fort divertissante. Après avoir ôté sa calotte, Gay-Vernon détacha sa croix pectorale, et vint la déposer sur le bureau des secrétaires, disant qu'il ne porterait désormais qu'une croix de bois ; mais il ne porta plus ni croix de bois, ni croix d'or, puisqu'il renouça bientôt publiquement à la dignité épiscopale. Élu de nouveau député à la Convention par le même département, Gay-Vernon s'exprima en ces termes dans le procès du roi : « Louis a mérité la mort, je vote pour la mort. » Il s'opposa ensuite à l'appel au peuple, et se prononça contre tout sursis à l'exécution. Dans la crise du 31 mai, il se montra l'un des ennemis les plus prononcés du parti girondin ; et dénonça plusieurs députés de son département comme ayant professé des opinions contraires à la révolution. Le 7

novembre 1793, lors de l'apostasie de Gobel et des autres constitutionnels au dedans et au dehors de l'assemblée, Gay-Vernon écrivit à la Convention une lettre où il déclarait qu'il avait *soupiré après le moment actuel, et qu'il obéissait à la voix de la raison, de la philosophie et de la liberté*. On a dit qu'il écrivit dans son département des lettres contre la religion. Depuis ce temps, siégeant toujours à la crête de la montagne, il parut rarement à la tribune jusqu'à la chute de Robespierre ; et même alors il ne renouça point encore à l'exagération de ses opinions ; car il essaya de défendre Carrier, non seulement au club des jacobins, mais dans l'assemblée ; et assez long temps après cette époque, devenu membre du conseil des Cinq-cents par la réélection des deux-tiers des constitutionnels, il persista dans son système, et attaqua avec la plus grande violence les députés frappés par la révolution du 18 fructidor. On l'entendit repousser avec dureté une pétition de M^{me} Paradis, qui implorait l'indulgence de l'assemblée en faveur de son mari, comblé dans la proscription. Il fut ensuite le rapporteur d'un projet contre la classe entière des ci devant nobles : « C'est, » dit-il, dans la notoriété publique, « et dans une suite non interrompue » de conspirations de leur part, pour « relever le trône et accabler la nation, » que la commission a puisé les motifs « du projet qu'elle présente, et qui » les exclut de toutes fonctions publiques, jusqu'à quatre ans après la « paix générale. » Ce projet qui eut éconduit beaucoup de généraux et de grands personnages, entre autres le directeur Barras, fut ajourné indéfiniment. Gay-Vernon sortit du conseil en 1798 : il fut nommé consul à Tripoli, ne s'y rendit pas, et alla remplir la place de secrétaire du consulat révolutionnaire momentanément établi à Ro-

me, place qu'avait occupée avant lui un prêtre nommé Bassal. Cependant il ne se comporta pas dans ces fonctions au gré du Directoire, qui empêcha son admission au conseil des Cinq-cents, où il venait d'être réélu par le parti des anarchistes, en lui appliquant les dispositions de la loi du 22 floréal, et le déclara ensuite déchu du titre de citoyen français, comme étant devenu romain en exerçant les fonctions de secrétaire du consulat de la nouvelle république. Gay-Vernon réclama avec succès contre la sévérité du Directoire, lors de la décomposition de ce pouvoir après la crise de prairial (19 juin 1799); il abdiqua la dignité romaine pour redevenir Français, et fut nommé par le nouveau Directoire commissaire-général près l'administration départementale de la Somme. A cette époque, quelques personnes pieuses d'Abbeville ayant cru pouvoir rendre un hommage public à la mémoire de Pie VI, le commissaire Gay-Vernon écrivit ainsi sur ce fait aux municipaux de cette ville: « Il est donc bien con-
« stant que l'acte le plus incroyable,
« le plus absurde, le plus contre-ré-
« volutionnaire et le plus immoral,
« vient d'avoir lieu dans l'enceinte de
« vos murs. Quoi! on a dressé un cata-
« falque devant un autel, célébré une
« fête funèbre en mémoire de l'assas-
« sin de Bassville, de Duphot et de tant
« de Français! Cet impie qu'on nomme
« Pie VI, et que Rome même avi-
« lie méprisait, s'est ligué avec les bar-
« bares du Nord et de l'Orient, c'est-
« à-dire avec ce qu'il appelait le schis-
« me, l'hérésie et le paganisme, pour
« réasservir le monde, le plonger dans
« les ténèbres de l'ignorance, et anéan-
« tir toutes les idées libérales. Cet
« impie qu'entouraient tous les vices
« personifiés, et qu'une crapule hon-
« teuse déshonorait, a couvert notre
« patrie de sang et de carnage. Il a fait

« prêcher au nom de Dieu, par ses
« émissaires répandus partout, le meur-
« tre et l'assassinat des hommes li-
« bres et vertueux; et c'est à la mé-
« moire de cet ennemi du nom fran-
« çais, de la raison et des vertus,
« qu'on a osé rendre des hommages
« publics, etc. » Gay-Vernon donna
sa démission aussitôt après le 18 bru-
maire, ne voulant pas servir le *tyran*
Bonaparte qui ne l'aurait certaine-
ment pas employé. Il vécut depuis dans
l'obscurité, et fut néanmoins compris
dans l'exil prononcé contre les régi-
cides en 1816, ayant signé l'acte ad-
ditionnel. Il se réfugia alors dans la
Belgique, d'où il revint en 1819, par
la faveur du ministère de Louis XVIII.
Depuis cette époque il vécut retiré dans
sa terre de Vernon près de Limoges,
persévérant dans ses erreurs. Cepen-
dant, par une bizarrerie qu'il est difficile
d'expliquer, il assistait souvent à la
messe dans les derniers temps de sa vie,
et il allait quelquefois visiter les pauvres,
leur portant des secours. On dit même
qu'il écrivit alors à une de ses nièces
des lettres fort pieuses. Trompé par de
telles démonstrations, le curé de sa
paroisse se rendit chez lui dans ses
derniers moments; mais ce fut en vain
qu'il essaya de l'amener à une fin chré-
tienne. Gay-Vernon mourut le 20 oct.
1822. Sa famille, prévoyant qu'en
conséquence du refus qu'il avait fait des
derniers secours de la religion, le corps
ne serait point reçu à l'église, évita de
l'y présenter, et le fit enterrer sans
aucune cérémonie. — Un de ses frères
(*Jacques*), avec lequel on l'a quelque-
fois confondu, était aussi curé; il ab-
jura également ce caractère en 1793,
et se maria; il est mort depuis plusieurs
années. B—U.

GAY-VERNON (JOSEPH), gé-
néral, frère du précédent, naquit en
1760, et fut dès l'enfance destiné à la
carrière des armes. Après avoir fait de

bonnes et saines études, il entra à dix-neuf ans dans le corps du génie, où il était capitaine au moment de la révolution. Comme la plupart des officiers de cette arme, il en embrassa la cause avec beaucoup de chaleur et fut employé à l'armée du Rhin en 1792. C'est lui qui au siège de Mayence fit construire la tête de pont de Cassel, et contribua, par là, efficacement à la défense de la place. Devenu colonel adjudant-général, Gay Vernon suivit Custine à l'armée du nord, et après l'arrestation de ce général il fut nommé chef de l'état-major de son armée, dont Houchard avait pris le commandement. Lorsque celui-ci fut arrêté à son tour, Gay Vernon éprouva le même sort. Cependant il ne monta pas sur l'échafaud et languit en prison jusqu'à la chute de Robespierre. Rendu à la liberté après le 9 thermidor, il fut nommé l'un des premiers professeurs de l'École polytechnique fondée à cette époque, et pendant six sept ans il en fut le sous-directeur, puis le commandant avec le titre de baron. Rappelé en 1812 à l'armée active, il se trouva aux batailles de Bautzen, de Lutzen, et fut ensuite chargé du commandement de la place de Torgau qu'il ne rendit aux Prussiens qu'après la plus honorable résistance. Prisonnier de guerre, il revint en France sur sa parole, et reçut des mains de Louis XVIII la croix de Saint-Louis et le brevet de maréchal de camp. Désigné en 1815, par Napoléon pour faire partie du troisième corps d'armée qui se forma à Mézières, il ne s'y rendit point, et se tint depuis dans une retraite absolue. Il mourut à Saint-Léonard dans le mois d'octobre 1822. On a de lui : I. *Explication abrégée du cours de géométrie descriptive appliquée à la fortification, à l'usage des élèves de l'École polytechnique*, 1802, in 4°. II. *Traité élémentaire d'art mili-*

taire et de fortification, à l'usage des élèves de l'École polytechnique et de l'École militaire, Paris, 1805, 2 vol. in 4°. Ce dernier ouvrage, qui a été traduit en plusieurs langues, notamment en anglais, est adopté dans la plupart des écoles militaires de l'Europe. M—o j.

GAYOT (FRANÇOIS MARIE), naquit en 1699, à Strasbourg, d'un commissaire provincial des guerres, subdélégué général de l'intendance d'Alsace et de sa femme Anne Louise Haisin, qui était fille naturelle du grand dauphin et de la Haisin, fameuse comédienne du temps. Il fut d'abord commissaire des guerres (en 1742), puis subdélégué général, comme l'avait été son père. Il exerça de 1756 à 1759 les fonctions d'intendant de l'armée commandée par le comte de Clermont et par le maréchal de Comtades. Il devint même intendant-général, et rendit en cette qualité de très-utiles services. Il fut nommé procureur royal de Strasbourg, à la paix de 1763. En 1767, le duc de Choiseul, ayant réuni le ministère des affaires étrangères à celui de la guerre, plaça à la tête de ses bureaux Gayot et Foullemont; on donna au premier de ces deux magistrats un brevet de conseiller d'état, le titre et les expès pour lui, d'intendant-général des armées du roi, et le comte seing personnel, en assurant la place de procureur royal à son fils. Il en résulta pour Gayot une grande existence à Versailles et un crédit dont il ne fit jamais qu'un très-bon usage. Il mourut en 1776 à Paris, ayant rempli toutes ses places avec la plus honorable distinction, et n'ayant cessé de recueillir des témoignages de l'estime générale; aussi sa bonne renommée rejaillit-elle long-temps sur sa descendance. Il avait perdu, en 1767, un frère, désigné particulièrement par le nom de Bellombre et qui, comme son aîné, s'était fait remarquer dans une charge importante à Stras-

bourg. Leurs deux noms se sont avantageusement maintenus dans les traditions de cette ville, et y sont restés ostensiblement attachés à des monuments publics. Gayot avait tout le sang-froid qui convient à un homme investi des hauts emplois de la magistrature; mais ce sang-froid avec lequel contrastaient fortement, non pas ses paroles, mais quelques-unes de ses actions paisiblement gaies et pourtant presque espiegles, présentait parfois quelque chose de vraiment comique dans un homme dont la taille était imposante et la physionomie presque impassible. A l'époque où il était jeune encore, la littérature avait tenu une bonne place dans ses loisirs de cabinet. Or, on sait qu'il a existé long-temps en France un préjugé qui interdisait, à tout homme aspirant à de hautes fonctions, d'écrire, ou du moins de se permettre la publicité. Ce préjugé était enraciné, et l'on en trouve des preuves, notamment dans les lettres de Bussy-Rabutin, qui se justifie sans cesse d'être auteur, et dit qu'il écrit *en homme de qualité*. Senac de Meilhan, dans son livre si instructif aujourd'hui sur nos anciennes institutions et qui est intitulé : *du Gouvernement, des mœurs et des conditions en France avant la révolution*, affirme ce fait qui a passé pour constant : c'est que la tragédie de *Mahomet II*, jouée et imprimée comme étant de l'acteur *La Noue*, appartenait en réalité à Gayot ¹; celui-ci aurait craint, en y mettant ou en laissant paraître son nom d'une manière quelconque, de nuire à sa considération dans les affaires. Cette version, cette tradition, est encore appuyée par un catalogue in-folio de

la bibliothèque de MM. Gayot, vrai chef-d'œuvre de calligraphie, avec vignettes et culs-de-lampe, exécutés aussi à la plume, en 1762, à Strasbourg, catalogue qui est conservé dans leur famille, représentée aujourd'hui par l'auteur de cet article et par MM. de la Ponce. Gayot de Bellombre y avait fait figurer dans une galerie de livres *Minerve*, à qui de petits génies apportent successivement différents ouvrages. Le feuillet ouvert de celui de ces livres que le dessin met le plus en évidence porte en grosses lettres ces mots : *Mahomet II*. Du reste, la bibliothèque de Gayot de Bellombre, mort en 1767, a été vendue à Paris en 1770. De Bure en avait rédigé et publié avec soin le catalogue in-8^o, qui fait autorité parmi les bibliographes. On n'a guère le droit de se glorifier de descendre d'un grand roi, quand le point de départ de la souche n'est pas légitime : mais de superbes portraits de la famille Raisin, identifiée par mariage à celle de François-Marie Gayot, reproduisent devant les yeux ce qu'on appelle un *beau sang*, celui de Louis XIV. Gayot, lui-même, a été peint bien des fois, et le plus souvent en pied. Son visage n'avait pas précisément de la beauté comme ceux de sa mère et de ses oncles maternels; mais il avait une très-noble gravité.—Différentes branches portant en France ce nom de Gayot en ont fait valoir l'ancienne origine, comme étant assez brillante : le magistrat objet de cette notice n'a jamais tenu qu'à l'illustration du mérite personnel. Il ne prenait même pas la particule *de*; et l'on prétend qu'il se laissa donner par le roi, comme récompense de ses services, des lettres de noblesse dont sa naissance l'autorisait à se passer.

L—P—E.

GÉDYMIN. grand-duc de Lithuanie, succéda en 1315 à son père Witenes (*Voy.* ce nom, LI, 79). S'il

¹ La *Coquette corrigée*, comédie du même auteur, qui a été si fortement applaudie dans le siècle dernier, et au commencement de celui-ci, mais qui a dû surtout son succès au talent de mademoiselle Contat et de Mlle. est, au total, de trop mauvais ton, de trop mauvais goût, pour que l'on puisse croire que Gayot y ait eu la moindre part comme auteur.

fut, comme on l'a dit, l'auteur de la mort de son père, il chercha à faire oublier ce crime par la sagesse de son administration et par la gloire de ses entreprises militaires. Chef d'une nation païenne et barbare, il suivit une politique nouvelle et éclairée. Ses prédécesseurs n'avaient cherché qu'à isoler la Lithuanie et à se faire craindre par la férocité de leurs irruptions. Gédymin au contraire se rapprocha des autres états. Quoique attaché aux superstitions païennes, il ne montra point d'éloignement pour le christianisme. Placé entre les églises de la communion grecque et celles du rit latin, il témoigna une prédilection visible pour les dernières. Ainsi il accorda aux religieux de Saint-François et de Saint-Dominique la permission de s'établir en Lithuanie, d'y prêcher le christianisme, et il fit élever des églises pour les chrétiens à Wilna et à Nowogorod. Quelques princes de sa famille ayant renoncé au paganisme pour embrasser la communion grecque, il n'y apporta aucun obstacle. Voulant civiliser peu à peu ses états, il y établit un système féodal pareil à celui qui avait été introduit en Courlande et en Livonie. Il accorda aux villes des privilèges, des magistrats et un régime municipal. L'empire russe, désolé par les Tartares, s'était encore affaibli par la multiplicité des apanages. Gédymin, profitant de cet état de choses, s'avança sur le territoire russe et prit le duché de Pinsk. Ses prédécesseurs s'étaient déjà emparés de Witepsk et de la Wolhynie. Les ducs de Polosk, de Minsk, de Kiow, et les villes de Pskow et de Nowogorod, qui se régissaient en républiques, le reconnurent pour souverain. Respectant le droit des églises, il permit en 1325 que le métropolitain de Nowogorod transportât son siège à Moskou, et que dans les causes importantes on fit appel à son

tribunal. En prenant possession de ces nouvelles contrées, il avait soin que les anciens usages fussent conservés. Il distribua les grands domaines entre les princes et les boïards lithuaniens, à condition qu'ils acquitteraient les impôts et qu'ils se soumettraient à une dépendance personnelle si rigoureuse, qu'ils ne pourraient contracter mariage sans avoir obtenu son consentement. La Samogitie, qui avait jusque-là conservé ses mœurs, son régime et son caractère national, forcée de suivre le torrent, fit sa soumission; l'évêque de Riga, qui était à la tête de la noblesse, se déclara vassal du grand-duc. Gédymin, sentant la nécessité de s'attacher au christianisme, écrivit de Wilna, le 6 mars 1323, au pape Jean XXII : il promettait d'embrasser la religion chrétienne, pourvu que l'on mît des bornes à l'avidité des chevaliers teutoniques. Des légats apostoliques se rendirent à Riga en 1324; mais les négociations furent rompues. Gédymin, fidèle à son plan de civilisation, attira de la Pologne et de l'Allemagne des religieux, des ouvriers, des artistes et des cultivateurs. Sa politique le rapprocha de Vladislas Lokietek (*Voy. ce nom*, XLIX, 367). Quoique la Lithuanie eût été jusqu'alors l'ennemie de la Pologne, les ducs de Masovie et d'autres grandes familles polonaises avaient fait des alliances avec les Lithuaniens. Vladislas et Gédymin conclurent entre eux un traité offensif et défensif; en gage d'union le grand-duc donna sa fille Aldoine au prince Casimir, fils et depuis successeur de Vladislas. Vingt-quatre mille Polonais, qui, pendant les différentes incursions avaient été emmenés prisonniers en Lithuanie, furent accordés en dot à la princesse, qu'ils accompagnèrent comme en triomphe dans leur patrie. Arrivée à Cracovie, la princesse lithuanienne se fit instruire dans la religion chrétienne; elle reçut le baptême; le

mariage fut célébré avec grande solennité et les deux époux furent sacrés et couronnés, en présence du roi Vladislav, qui pour perpétuer le souvenir de cet événement institua l'ordre de l'Aigle-Blanc. Peu après, Vladislav, Gédymin, le roi de Hongrie et les princes de la Poméranie firent un traité d'alliance offensive et défensive contre les chevaliers teutoniques. Gédymin mourut en 1341, laissant une famille nombreuse. Les plus célèbres parmi ses fils sont Olgerd, père de Vladislav Jagellon, et Keystud. Ils héritèrent de leur frère ses vastes domaines qui s'étendaient entre la Pologne et la Russie moskovite, depuis la mer Noire jusqu'aux bords de la mer Baltique.

G—Y.

GEHREN (CHARLES-CHRÉTIEN de), théologien hessois, naquit à Marbourg, le 8 février 1763. Sa famille était très-noble et avait joui de l'immédiateté. Par sa mère il remontait à une sœur de Mélanchthon. Il paraît que c'est pour cette raison que ses parents le destinèrent à la théologie. Il ne résista point à leurs desirs; et, après avoir fini ses études de collège, il suivit cinq ans les cours de science théologique à l'université. Au bout de ce temps, il alla faire à Rothenbourg-sur-Fulda une éducation particulière, puis en 1787 il eut la place de second prédicateur à l'église d'Altstadt, sans cesser de remplir ses fonctions d'instituteur particulier. Il fallait pour que ce cumul fût possible, non pas une activité surhumaine, mais de la tolérance et de l'aménité : car il n'y avait dans la famille où il était précepteur que des catholiques purs. C'est pendant ce temps qu'il fit connaissance avec Stilling et Mieg de Heidelberg. Tous deux devinrent ses amis, ses correspondants, ses panégyristes; et aux recommandations de Mieg il dut l'avantage d'être appelé à Copenhague, en qualité de second pré-

dicateur de l'église réformée; et seize années de suite il occupa honorablement cette place. Ses liaisons avec les Münter, les Christiani, les Olshausen, les Marezoll, étendirent encore ses idées. Il se familiarisa si bien avec la langue danoise, qu'au bout d'un an il la parlait avec la même facilité que son idiome maternel. Malgré cette heureuse position en Danemark, malgré la facilité qu'il avait de voyager, Gehren ne tarda point à se trouver déplacé en pays étranger et à soupirer après le moment du retour en Allemagne. Il eut cette satisfaction en 1806, lorsqu'on lui offrit la paroisse de Feldsberg, mais en sacrifiant la plus grande partie de ses avantages et la perspective d'un avenir plus grand encore. L'infériorité pécuniaire de sa nouvelle position ne fut pas le seul malheur qu'en cette occasion Gehren eût à redouter. Ennemi des envahissements napoléoniens et en conséquence très-opposé aux rapides démolitions et constructions de royaumes auxquelles se complaisait Bonaparte, il fut impliqué dans la conspiration de 1809 contre l'éphémère royaume de Westphalie, et enfermé dans la citadelle de Mayence; pendant quatre mois il eut le loisir de penser à l'inanité des efforts tentés alors pour abattre le conquérant. Aussi ses dernières années se passèrent-elles aussi calmes que celle de 1809 avait été pour lui orageuse et terrible. Il assista aux événements; il n'eut plus la prétention d'être pour quelque chose dans leur développement, et tout au plus fit-il entendre, en 1814, le cri de victoire et d'indépendance dans les sermons dont chaque semaine il saturait son auditoire. Gehren mourut le 6 février 1832. On a de lui : 1. de nombreux *Sermons*, parmi lesquels nous nous contenterons d'indiquer : 1^o ceux qui ont pour objet les moyens qui préparent le triomphe du vrai et

du bien, *Copenhague*, 1792-94; 2^e ceux qui roulent sur la connaissance de l'homme, *ibid.*, 1797-1802; 3^e ceux dont il a été question plus haut, et qui ont pour titre *La patrie sauvée* ils sont au nombre de cinq; *ibid.*, 1814. Tous ces morceaux ont été traduits en danois. II. Plusieurs ouvrages ou opuscules, les uns traduits du danois, les autres originaux, relatifs à la confirmation. Nous indiquons le *Fil conducteur de l'instruction pour la confirmation*, Cassel et Marbourg, 1809; 3^e édit., 1819. III. Divers ouvrages de piété, comme *Livre de chant pour l'église évangélique réformée allemande de Copenhague*, Copenh., 1804. IV. *Histoire de ma triple arrestation et de mon exportation sous le gouvernement westphalien*, Felsberg et Marbourg, 1815; nouv. édit., 1816. V. *Nécessité d'une réorganisation dans l'église évangélique de la Hesse électorale*, Cassel, 1826. VI. Des articles dans les *Annales et Nouvelles théologiques*, depuis 1791; dans la *Gazette de Halle*, depuis 1804; dans la *Gazette univ. de littérature d'Iéna*, depuis 1817; dans la *Gazette ecclésiastique universelle de Zimmermann*, dont il fut dix ans de suite le laborieux collaborateur; dans l'*Encyclopédie* d'Esch et Gruber à laquelle il donna les notices de beaucoup de Danois et de Hessois. Il faut joindre à cette liste plusieurs morceaux oratoires qui font partie du *Recueil de sermons de Zimmermann sur les évangiles des dimanches et des jours de fête*, et son autobiographie dans l'*Histoire des savants de la Hesse*, de Strieder, t. XVIII. P—OT.

GELHOVEN ou **GHEYLOVEN** (ARNOULD), théologien, état de Rotterdam, et vivait à la fin du XV^e siècle. En terminant ses études, il se fit recevoir docteur aux décrétales,

c'est à dire en droit canonique. Il embrassa la règle des chanoines de Saint Augustin, au monastère de Valvert, près de la forêt de Soignies. On lui doit un gros traité de morale, intitulé : *Speculum conscientie quod Gnotosolitos dicitur*, Bruxelles, 1476, in-fol., d'environ 800 pag.; volume rare et très recherché des curieux. C'est le premier ouvrage sorti des presses des frères de la vie commune, qui, comme l'on sait, introduisirent l'art typographique à Bruxelles. Lambinet en a donné la description dans l'*Origine de l'imprimerie*, II, 190. L'auteur a dédié cet ouvrage aux secrétaires, scribes et clercs de la ville de Bruxelles. Il est divisé en deux livres: le premier traite des péchés capitaux, des commandements de Dieu, etc.; le second, de la censure ecclésiastique, des excommunications, etc. W—S.

GELIEU (JONAS de), ministre protestant, né le 21 août 1740, aux Bayards, dans la principauté de Neufchâtel, fut successivement pasteur de l'église de Lignières et de celles de Colombier et d'Avernier. Tout en s'acquittant des fonctions du ministère évangélique, il cultiva l'histoire naturelle et s'appliqua spécialement à l'éducation des abeilles, objet sur lequel il a composé des écrits estimés. Il mourut à Colombier, le 17 octobre 1827. La société économique de Berne, celle d'émulation du canton de Vaud, celle de physique et d'histoire naturelle de Genève, et la société helvétique des sciences naturelles le comptaient au nombre de leurs membres. On a de lui : 1. *Essais pour former des essaims artificiels, selon la méthode de la société des abeilles de Lucerne*, *écrits à Lignières* (dans les *Mémoires de la société économique de Berne*, année 1770). Il fit insérer dans le même recueil (année 1772) l'extrait d'un ouvrage de son père, pasteur aux Ver-

rières, sous ce titre : *Instruction pour les habitants de la campagne, contenant en abrégé la manière la plus simple et la plus sûre de gouverner les abeilles*. II. *Nouvelle méthode pour former des essaims artificiels par le partage des ruches* (ibid., 1772). III. *Description des ruches cylindriques de paille et des ruches de bois à double fond*, Neufchâtel, L. Fauche-Borel, 1795, in-8°; trad. en allemand, Bâle, 1796, in-8°. IV. *Le conservateur des abeilles, ou Moyens éprouvés pour conserver les ruches et pour les renouveler*, Mulhansen, 1816, in-8°, avec 2 planch.; traduit en allemand, ibid., 1817, in-8°. Voici le jugement qu'en a porté Hubert Lullin de Genève : « Sous le « rapport, non de l'histoire naturelle, « mais de l'économie des abeilles et de « l'art de les conduire, qu'on brûle « tout ce qui a été écrit jusqu'à présent « et qu'on ne garde que le livre de M. « de Gélien. » V. *Lettre sur la durée de la vie de la reine abeille* (dans la Bibliothèque universelle de Genève, année 1819). Gélien a publié, sous le voile de l'anonyme : 1° *Reflexions d'un homme de bon sens sur les comètes et sur leur retour, ou Préseroatif contre la peur*, 1773, in-8°; 2° *Exposé de quelques inconvénients graves qui peuvent résulter de la plantation de l'arbre de la liberté dans les comtés de Neufchâtel et de Vallengin, et du moyen d'y remédier*, 1792, in-8°; 3° *Tableau de la constitution de la principauté de Neufchâtel et de Vallengin*, par un bourgeois de Vallengin, 1793, in-8°.

P.—RT.

GELIOT (LOUVAN), avocat, s'est fait un nom dans le barreau de Dijon, sa patrie, quoiqu'il ne fût pas réputé avoir ce qu'on appelle le talent oratoire, son débit étant faible, ce qui pouvait venir de timidité, d'hésitation

à se prononcer d'une manière décisive. Du reste, sa diction était pure et concise. Charles Ferret (*l'oy.* ce nom, XIV, pag. 470) l'a principalement loué dans son discours de *Claris fori burgundici oratoribus*, comme poète et ensuite comme connaissant parfaitement le blason. Géliot mourut à Dijon, assez avancé en âge, le 3 mai 1641. La ville dont il était le conseil lui fit des obsèques honorables. Il laissa deux fils; mais sa famille était éteinte avant la seconde moitié du XVII^e siècle. On a de lui : I. Une *Pièce en vers français* qui se trouve en tête du plaidoyer de Bernier pour les apothicaires de Dijon, imprimé in-4°, Dijon, 1605. II. *La brigade défaite, à la mémoire de Jean de Frasuns, écuyer, sieur d'Orain, maire de Dijon*, en vers, in-8°, Dijon, 1609. III. Un sonnet et une ode qui ont été imprimés pag. 44 et 52 de *la Défense, et du Délit commun*, par Milletot, 1611. IV. *Indice armorial, ou Sommaire explication des mots utiles au blason des armoiries*, in-fol., avec fig., Paris, 1635. On y voit, par ordre alphabétique, les noms, les origines et les différentes branches des arbres généalogiques des familles. Les recherches de l'auteur sont aussi savantes que bien présentées. Palliot, son parent, donna, en 1661, une seconde édition de cet ouvrage. Il dit, dans sa préface, que Géliot l'avait entrepris pour dissiper la tristesse profonde qu'il conservait de la mort d'un de ses fils, tristesse qui l'affecta au point qu'il en devint paralytique, et qu'il passa les trois dernières années de sa vie dans son lit. Cette édition fort augmentée, et pour laquelle Palliot a gravé plus de six mille écussons, est intitulée : *la Vraye et parfaite science des armoiries. ou l'Indice armorial de feu M. Louvan Géliot*, in-fol., Dijon, Palliot, et Paris, Hélié Josset, 1661, in-fol. Il y a des

exemplaires sous la rubrique de Paris , avec les dates de 1661 et 1664 (*Voy. PALLIOT*, XXXII, 455). La *Bibliothèque du théâtre Français* attribuée à Géliot : *Psyché, fable morale*, en 5 actes et en vers, avec des chœurs et un prologue, Agen, 1599, in-12. Cette pièce, très-singulière, n'a point été connue de Papillon. L—P—E.

GELL (Sir WILLIAM), archéologue et voyageur anglais, naquit en 1777, d'une famille distinguée, établie à Hopton, dans le comté de Derby. Ses parents, le destinant à la carrière ecclésiastique, lui donnèrent une éducation soignée. Il étudia au collège Emmanuel à Cambridge, où il prit le grade de bachelier ès-lettres et arts en 1798, puis celui de docteur et maître ès-arts en 1800. Alors il se livra tout entier à l'étude de l'histoire, prouvée par les monuments; et bientôt il fut à même de professer l'archéologie dans des cours publics. Chargé, par le gouvernement, d'une mission aux îles Ioniennes, il fut à son retour créé chevalier; mais le désir de voir et d'examiner les restes de l'antiquité, et notamment les ruines d'Herculanum et de Pompéïa, lui fit abandonner l'Angleterre dont le climat humide avait altéré sa santé. Il visita la Grèce ainsi que les contrées circonvoisines; enfin, il fixa sa résidence en Italie, où se trouvait alors la reine d'Angleterre Caroline, qui l'attacha à sa personne en qualité de chambellan. Cette circonstance le fit appeler à Londres, comme témoin dans le procès de cette princesse. Revenu en Italie, V. Gell ne cessa de se livrer à des recherches archéologiques. Déjà il avait publié, en anglais : I. *La topographie de Troie*, Londres, 1804, in-folio, avec pl.; ibid., 2^e édition, 1807. II. *La géographie et les antiquités d'Ithaque*, Londres, 1807, in-4^o, fig., ouvrage très-estimé. III. *Itinéraire de la Grèce, avec un commentaire sur*

Pausanias et Strabon, et un Aperçu des monuments qui existent encore dans ce pays, rédigé dans les années 1801 à 1806, Londres, 1810, in-4^o, fig.; nouvelle édit., ibid., 1818, in-8^o. IV. *Itinéraire de la Morée*, contenant la description de cette péninsule, avec la carte des routes, ibid., 1816, in-8^o, fig.; nouvelle édition, sous le titre de *Récit d'un voyage en Morée*, ibid., 1823, in-8^o. V. *Pompéïana, ou Observations sur la topographie, les édifices et objets d'art de Pompéïa*, Londres, 1817 et 1819, 1 vol. in-8^o, avec 19 gravures, ouvrage fort curieux, et qui se vend très-cher. On en a fait, en 1821, une édition qui est moins recherchée parce que les épreuves des gravures sont fatiguées. Ce travail a coûté à l'auteur des frais considérables, car les gravures en taille-douce sont d'une belle exécution, et nous y avons très-bien reconnu les objets que nous avons vus en 1814, dans notre voyage à Naples. Son livre a été traduit en français, sous le titre de *Vue des ruines de Pompéïa*, Paris, 1828, in-4^o, fig. Il a publié le second volume du *Pompéïana*, Londres, 1830-31, grand in-8^o, orné de 100 gravures en taille-douce, fort intéressantes. VI. *Topographie de Rome et de ses environs*, Londres, 1834, 2 vol. in-8^o, avec une grande carte, publiée aussi séparément sous le titre de *Rome et ses environs, d'après une levée géométrique*. C'est le meilleur des ouvrages de Gell, lesquels d'ailleurs se recommandent tous par l'exactitude et l'importance des faits et des travaux géographiques qu'ils renferment, quoique l'érudition de l'auteur soit un peu faible. Il était membre de plusieurs académies, notamment de la Société royale et de celle des antiquaires de Londres, de la société des arts et de celle des *Dilettanti*. Dans une lettre adressée à M. Hamilton, en décembre 1832, Gell

nous apprend que le colonel Robinson, en creusant un puits artésien, a découvert une partie du port de Pompeïa, avec ses vaisseaux renversés sur le flanc, couverts et conservés par des débris volcaniques, sous lesquels ils sont restés ensevelis tant de siècles. On a découvert ainsi une trentaine de mâts dont l'examen semble promettre aux amateurs une ample moisson d'objets curieux. Fatigué par tant d'études et de recherches faites sur les lieux mêmes, Gell mourut à Naples, le 4 février 1836, après avoir parcouru la partie occidentale de cette contrée fertile; car nous lisons dans la vie de Walter Scott, écrite par Lockhart, que Gell était, en 1832, dans la ville de Pouzzole, sur ce sol toujours mobile, pour y examiner les restes des antiquités dont son zèle l'aurait porté sans doute à donner une exacte description. G—G—Y.

GEMELLI (LUDOVIC), capucin, né dans le bourg d'Olivadi en Calabre, le 18 janvier 1757, entra dès l'âge de quinze ans dans l'ordre de St-François et fit ses études sous la direction du savant moine Fedele da Staltelli, plus connu dans les lettres sous le nom de l'abbé Grégoire Aracri. A cette époque, les écoles italiennes, après avoir long-temps hésité entre les doctrines de l'ancienne et de la nouvelle philosophie, avaient enfin abandonné Aristote pour Condillac. Mais les capucins n'avaient pas adopté ce changement, et ce fut avec une grande surprise que l'on vit dans une séance publique Gemelli chargé de soutenir les doctrines de Condillac et des autres philosophes français. Cette nouveauté plut aux capucins, qui dès-lors furent de très-chauds partisans de la nouvelle école. Après le tremblement de terre de 1783, Gemelli fut adjoint à l'abbé Pignatari, qui faisait des recherches et des expériences propres à déterminer les causes de ce phénomène, et à résoudre le problème

posé par l'académie de Naples: si l'électricité atmosphérique peut être considérée comme une de ces causes. Lors de la suppression des couvents de Calabre (1784), Gemelli passa d'abord comme professeur suppléant de philosophie morale au couvent de Castellamare, et quelques années après il fut nommé aumônier d'un régiment. Cependant, ayant acquis une haute réputation par son ouvrage, intitulé: *Essai de philosophie morale* (*Saggio di filosofia morale*), lorsque les capucins furent rappelés en Calabre (1802), il fut nommé *lettore* de philosophie (professeur); en 1805, il fut nommé *deffinitore*, et en 1808, ministre provincial de la *provincia reggina*. Il demeurait alors dans le couvent de Monte-Leone, où avait établi son quartier le général Reynier, commandant les troupes employées *contre ces coquins de paysans*, comme les appelait P.-L. Courier (*Voy. ce nom*, LXI, 477-78), qui s'*attaquaient aux vainqueurs de l'Europe*. C'est dans ce même couvent que Courier fut accueilli par ce fameux *Ha, ha! c'est donc vous qui faites prendre nos canons*; c'est encore là qu'il se lia d'amitié avec le père Gemelli, qu'il cajolait, parce qu'il voulait avoir des livres précieux, dont la bibliothèque était bien fournie. Mais Gemelli ne voulait pas céder, et Courier avait un redoutable concurrent dans son général. Tous les deux convoitaient un *Suétone* (Rome, 1470), et le général se servait de l'entremise de Courier pour l'acheter. Ils désespéraient de l'avoir lorsqu'on fit prisonnier un capucin nommé Daniele da Cardinale, qui avait conçu le beau projet d'enlever le général Reynier au milieu de ses soldats. Gemelli obtint sa grâce, en offrant au général le *Suétone* et un exemplaire de *Josèphe*, imprimé à Venise en 1499, par Albertin de Verceil. Il faut avouer que Reynier, tout en accordant la grâce

du père Daniele, voulut payer les deux livres; mais Gemelli refusa d'en accepter le prix. Plusieurs autres personnes, impliquées dans ces malheureuses affaires, durent la vie ou la liberté à ses prières. Il continua de donner des leçons de philosophie et d'être provincial de son ordre, jusqu'à ce qu'en 1823, il fût appelé à Rome, d'où, après un séjour de quatre ans, il retourna à Naples, où il mourut en 1833. Il est auteur des ouvrages suivants, tous écrits en italien : I. *Éléments de géographie pour les jeunes gens*, Naples, 1785, in-8°. II. *Éléments d'histoire philosophique*, ibid., 1793, in-8°. III. *Panegyrique de Judas Thaddée*, ibid., 1793, in-8°. IV. *Essai sur la philosophie morale*, ibid., 1804, in-8°. Le second volume de ce dernier ouvrage est resté inédit, quoique l'auteur eût commencé à s'en occuper en 1813. On regrette que les circonstances politiques dans lesquelles s'est trouvé le royaume de Naples aient fait suspendre la publication du journal des événements très-peu connus qui eurent lieu en Calabre, de 1806 à 1816, qu'avait rédigé Gemelli. On aurait pu mieux apprécier les efforts des Français, et les causes de la résistance opiniâtre qu'ils rencontrèrent de la part des habitants du sud de l'Italie.

Z.

GÉNARD (FRANÇOIS), né vers 1722, était fils d'un marchand de vins de Paris, qui se ruina pour le tirer du régiment des gardes-françaises dans lequel il s'était engagé à plusieurs reprises. Doué d'un esprit naturel et de quelques talents pour la poésie, il fut accueilli dans le monde par des personnes d'un rang distingué. En 1750, il fut incarcéré au Petit Châtelet, pour cause de duel. Après avoir recouvré sa liberté, il publia l'*École de l'homme*, ou *Parallèle des portraits du siècle et des tableaux de l'écriture sainte*, Amsterdam

(Noyon), 1752, 3 vol. in-12; réimprimé sous la rubrique de Londres, 1753, 1755, 2 vol. in-12. Sous le voile de divers passages des livres saints, cet ouvrage contient des impiétés; et, entre autres portraits satiriques, on y trouve ceux de Louis XV, de M^{lle} de Pompadour et du prince Edouard (1). L'ouvrage fut saisi par ordre du lieutenant de police, et l'auteur mis à la Bastille, le 10 mars 1752; mais de puissantes protections l'en firent bientôt sortir. Alors Génard se rendit en Flandre, puis en Hollande. A la Haye il prit le nom de *Royer*; à Amsterdam, il fit imprimer la *Comédie du temps*, et l'*École de la femme*: c'était une satire contre Louis XV, pour servir de pendant à l'*École de l'homme*. En 1755, il fit paraître un recueil d'épigrammes licencieuses et impies. Enfin, étant revenu à Paris en 1756, il fut arrêté et renfermé à la Bastille, où probablement il termina sa vie. P—RT.

GENET (EDMOND-C.), né à Versailles, où son père était chef du bureau des interprètes des ministères des affaires étrangères, de la guerre et de la marine (1), débuta dans la carrière diplomatique par être secrétaire d'ambassade. Ayant embrassé avec ardeur les principes de la révolution, il fut nommé, le 13 octobre 1789, chargé

(1) Barbier (*Dict. des anonymes*, t. 1^{er}, p. 356, n° 466a) dit que l'abbé Saphor, dans ses notes manuscrites sur la *Biblioth. des romans de Lenglet-Dufresnoy*, soutient que le véritable auteur de cet ouvrage était un soldat aux gardes, nommé Dupuis.

(2) Genet était frère de mademoiselle Angèle et Campan, toutes deux femmes de chambre de la reine Marie-Antoinette. C'est à tort que, dans ses *Mémoires*, cette dernière fait au ministre des affaires étrangères de cette époque un grief de n'avoir pas encouragé à Genet fils la place de leur père, sa suppression ayant été la conséquence d'une meilleure organisation des bureaux. Il en fut d'ailleurs amplement dédommagé par sa nomination de secrétaire d'ambassade qui lui ouvrait une carrière plus brillante et plus avantageuse. Ce qui le prouve, c'est que trois ans plus tard il fut chargé d'affaires en Russie.

d'affaires de France en Russie ; mais la manifestation de ses opinions ne tarda pas à le faire voir avec défiance à cette cour. Le 31 août 1791, le comte Osterman lui insinua qu'il serait bien de n'y plus paraître ; et, à partir de cette époque, il dut cesser presque toutes relations avec les autres membres du corps diplomatique. Au moment où il reçut (19 juillet 1792) l'ordre de quitter Saint-Pétersbourg sous huit jours, il ne voyait plus que M. Daboli, ministre de la république de Pologne. Après la chute du trône, le conseil exécutif le désigna (14 novemb. 1792) pour aller remplacer M. Maulde en Hollande ; mais il ne fut pas donné suite à cette désignation ; et, au mois de décembre suivant, Genet fut nommé ministre plénipotentiaire de la nouvelle république aux États-Unis. L'accueil qu'on lui fit à son arrivée à Charlestown et à Philadelphie, et une adresse qui lui fut présentée par des habitants de cette dernière ville qui sympathisaient vivement avec les chefs de la révolution française, lui tournèrent la tête. Soutenu par ce parti déjà si puissant et si nombreux dans l'Union, qui ne l'accueillait avec tant d'enthousiasme que parce qu'il espérait s'en faire lui-même un appui, poussé par quelques consuls de sa nation, entre lesquels se signalait un ex-régent de collège, d'une imagination extravagante et qui rêvait la résurrection de Sparte (2), Genet osa se permettre, au milieu des États-Unis, des actes de souveraineté, et se porter à des excès que le président lui-même n'aurait pu hasarder sans danger. Il arma dans le port de Charlestown des corsaires qui infestèrent les mers voisines et s'emparèrent de navires appartenant aux puissances ennemies de la France, bien que les États-Unis fussent en

paix avec elles. Le vice-consul français à Boston, Antoine Charbonnet Duplain, avait commis diverses infractions à la loi du pays, notamment en retirant à main armée un bâtiment confié à la garde d'un officier de justice. Washington révoqua l'*exequatur* de cet agent ; Genet prit fait et cause pour lui, et, dans une lettre au secrétaire d'état Jefferson, contesta le droit et la légalité de la décision du président. On prétend qu'à cette même époque avaient lieu des réunions secrètes dont cet envoyé était l'âme et le directeur, et dans lesquelles la tranquillité de l'Union, peut-être même l'existence de son gouvernement, étaient menacées. Les fédéralistes accusèrent alors leurs adversaires, qui paraissaient être de connivence avec la légation et les consuls français, de préparer à l'Amérique les scènes sanglantes qui désolaient la France. Genet avait aussi formé le projet d'une descente dans les Florides, qui devait partir des ports de la Caroline du sud et de la Géorgie, et d'une attaque contre la Louisiane et la Nouvelle-Orléans, par des bandes enrôlées dans le Kentucky. Ces deux expéditions avaient déjà reçu un commencement d'exécution, qu'arrêta son rappel. A la vue de tant d'atteintes portées à l'indépendance du pays, Washington s'était vu forcé de faire solliciter ce rappel par Monroe ; et l'on doit dire que le comité de salut public s'empressa de déférer aux justes plaintes des États-Unis. Genet fut donc destitué, ainsi que les consuls qui avaient excité ou secondé ses folies. Tous reçurent ordre de venir rendre compte de leur conduite à la Convention ; ce qu'ils se gardèrent bien de faire, soupçonnant le sort qui les attendait à Paris. Genet trouva un asile dans ce même pays qu'il avait voulu bouleverser. Il s'y fit naturaliser et épousa la fille du général Clinton, gouverneur de la Caroline. Il mourut

(2) On a vu depuis ce rigide républicain agir avec résignation les exigences et les faveurs impériales.

en juillet 1834, à Schodack, comté de Rensselaer, dans une sorte d'obscurité. Un an avant sa mort, il avait fait hommage à Andrew Jackson, alors président, d'une médaille antique de Jules-César. La lettre d'envoi, qui fut publiée dans tous les journaux de l'Union, contenait les flatteries les plus ridicules; il ne se contentait pas de comparer Jackson à César, il le mettait même au-dessus : *Quod Cæsar fecit*, disait-il, *Jackson superavit*, et autres flagorneries faites pour étonner de la part d'un ami de l'égalité, qu'on avait vu danser la carmagnole avec des matelots sur le port de New-York, lorsqu'il était ministre plénipotentiaire de la république française. Barbier lui attribue deux traductions du suédois, celle de l'*Histoire d'Eric*, et celle des *Recherches sur l'ancien peuple finois*, que l'on a indiquées, dans cette Biographie, t. XVII, page 69, comme étant de son père. G—R—D.

GENEYS (le chevalier MATHIEU des), général piémontais, naquit à Chaumont, dans les Alpes, près de Suse, le 15 octobre 1763. Il reçut une éducation militaire de son oncle paternel, le chevalier Mathieu, lieutenant-colonel au régiment de Savoie, conjointement avec son frère, le comte Georges, aujourd'hui grand-amiral. Des l'âge de seize ans, il connaissait passablement l'histoire et les mathématiques : il fut nommé officier dans le même régiment; et, en 1793, capitaine au régiment d'Oneglia. En 1794, il combattit contre les Français, dans le comté de Nice, et il se distingua à l'attaque de la redoute de Mars où il fut fait prisonnier. Lors de l'occupation du Piémont par les Français, en 1798, il refusa de prendre du service, se retira avec sa famille dans la ville de Pignerol, où il se consacra à l'administration des hospices. S'étant fait connaître par son intelligence administrative, il fut nom-

mé conseiller de préfecture à Turin, où il sut se concilier l'estime des préfets Lameth et Vincent. En 1814, au retour du roi de Sardaigne, il demanda à être employé, ce qu'il n'obtint qu'après quelques difficultés, parce qu'il avait servi Napoléon. Il fut d'abord nommé lieutenant-colonel dans le régiment de la reine, ensuite adjudant-commandant, puis régent de l'intendance-générale de la guerre en 1817, année où une terrible disette se fit sentir en Piémont; enfin, intendant-général de cette vaste et difficile administration, pour la liquidation des dettes arriérées de l'armée, et pour l'organisation définitive des bureaux. En 1824, à la révolution piémontaise du 18 mars, le chevalier des Geneys abandonna sa charge pour rejoindre les sujets fidèles au roi, réunis à Novare; et le 9 avril il fut nommé ministre de la guerre, place dans laquelle il déploya beaucoup d'activité et une juste sévérité. Il proposa une loi précise et rigoureuse sur la conscription, créa une école d'équitation à la Venerie, et organisa un hôtel des invalides dans la ville d'Asti. Il fut ensuite élevé au grade de lieutenant-général, décoré de la grand-croix de Saint-Maurice et de plusieurs ordres étrangers. Le 30 juin 1834, il s'était transporté au palais pour faire son rapport à l'audience du nouveau roi, Charles-Albert, et il ouvrait son porte-feuille lorsqu'il fut frappé d'une attaque d'apoplexie. Le lendemain, il avait cessé de vivre.

G—G—Y.

GENISSET (FRANÇOIS-JOSEPH), savant humaniste, naquit en 1769 à Mont-sous-Vaudrey, bailliage de Dole. Après avoir fait d'excellentes études au collège de cette ville, il vint à Paris pour y perfectionner ses connaissances; mais, obligé de se créer les ressources que ses parents ne pouvaient lui fournir, il entra répétiteur dans un pen-

sionnat; puis obtint, avec une place de commis dans les bureaux de la marine, celle de lecteur du prince de Poix. La révolution de 1789 lui ayant fait perdre ses protecteurs, il revint à Dole, où il trouva dans le nouveau maire, M. de Monciel, des dispositions bienveillantes. A la réorganisation du collège, il fut nommé professeur d'humanités et témoigna sa reconnaissance au maire par une *Idylle* imprimée en 1790, dans laquelle on trouve quelques imitations assez heureuses de Virgile, mais qui mériterait à peine d'être mentionnée, si plus tard elle n'était devenue la base d'une accusation contre le jeune poète. Présenté par M. de Monciel à Th. Lameth (*Voy. ce nom, au Suppl.*), colonel du régiment Royal-Etranger, alors en garnison à Dole, Genisset fut admis au club monarchique, dont il devint secrétaire-rédacteur. Ce club cessa d'exister en 1792, par la dispersion de la plupart de ses membres; mais Genisset, n'ayant pu les suivre dans leur exil, crut prudent de se rapprocher du parti victorieux; et, soutenu de quelques amis qui consentirent à cautionner son patriotisme, il fut incorporé dans le club républicain de Dole. Il existait entre cette ville et Lons-le-Saulnier une rivalité d'autant plus vive que la cause en était encore récente. Lons-le-Saulnier avait été, comme ville plus centrale, désignée le chef-lieu du département du Jura; mais les habitants de Dole, ancienne capitale de la province, persuadés que leurs droits finiraient par être reconnus, n'attendaient qu'une occasion de les faire valoir. Au 31 mai, les administrateurs du Jura se prononcèrent avec énergie contre les décrets arrachés à la Convention par la commune de Paris; ceux de Dole, au contraire, se déclarèrent pour la Montagne. Le 12 juin 1793, la société populaire de cette ville, dont Genis-

set était vice-président, signala, dans une adresse à toutes les communes du Jura, les administrateurs du département, comme des ennemis de la liberté. Les délégués de la Convention, Bassal et Garnier, à leur arrivée dans le Jura (4 août), remplacèrent l'administration centrale de Lons-le-Saulnier, dont les membres venaient d'être mis hors de la loi, par une commission administrative établie à Dole: Genisset en fut nommé le secrétaire-général; et, comme à cette époque le cumul n'était pas permis, en acceptant ce nouveau poste, il fut forcé d'abandonner sa chaire de professeur. Au mois d'octobre suivant, il fut envoyé par Bassal, avec Lémare, dans les districts d'Orgelet et de Saint-Claude, pour y presser le départ des hommes en état de porter les armes, ainsi que la mise en arrestation des suspects; et les commissaires s'acquittèrent de cette mission avec un zèle qui leur valut les éloges du représentant. Bassal ayant été remplacé par Prost, Genisset obtint bientôt encore toute la confiance de celui-ci. Envoyé à Lons-le-Saulnier, pour s'assurer de la manière dont s'y exécutaient les lois révolutionnaires, il fut indigné des excès auxquels se livraient les chefs du club et les membres du comité de surveillance, et les signala, dans un rapport imprimé (germinal an II, mars 1794), comme des hommes de sang et de pillage. Il ne quitta pas Lons-le-Saulnier sans avoir visité les détenus pour leur donner des consolations, en leur annonçant le retour aux idées d'ordre et de justice. Le courage dont il venait de faire preuve dans cette circonstance ne pouvait manquer de l'exposer aux attaques des révolutionnaires endurcis; mais comptant sur l'appui de Prost, il osa les défier; et le 2 floréal an II (21 mai 1794), il dénonça le club de Dole à la Convention elle-même, comme un foyer d'intrigues. Cette nouvelle attaque

ne resta pas sans réponse, et les clubistes à leur tour signalèrent Genisset comme un déserteur de la cause populaire. Prost, son protecteur, suspect de *modérantisme*, fut rappelé par la Convention; et Genisset, qui n'aurait pu lutter seul contre ses nombreux ennemis, le suivit à Paris, où son patron lui fit obtenir un modeste emploi dans les bureaux du comité de sûreté générale. Ses ennemis ne l'y laissèrent pas tranquille; et parmi les pamphlets qu'ils publièrent à cette déplorable époque contre l'ex-secrétaire-général de la commission administrative du Jura, nous ne citerons que celui dans lequel on lui reproche sérieusement, entre autres griefs, d'avoir assisté, avec sa femme, à la messe, *et même à vêpres*, moins de huit jours avant son départ pour Paris. Le féroce Dumas se chargea d'appuyer les dénonciateurs; et le 1^{er} thermidor (19 juillet) il accusa Genisset à la tribune des Jacobins d'avoir persécuté les patriotes du Jura (*Voy. le Moniteur*). Ce reproche de la part d'un tel homme était alors un arrêt de mort; et l'on ne peut douter qu'il n'eût été traduit au terrible tribunal que Dumas présidait, sans la chute du monstrueux système qui pesait sur la France. Après le 9 thermidor, Genisset accepta la place de secrétaire du représentant Besson (*Voy. ce nom, LVIII, 188*), son compatriote, envoyé dans différents départements pour réorganiser les administrations locales. Après avoir attaqué les jacobins alors qu'ils étaient puissants, il ne put se faire l'instrument de la réaction qui commençait contre eux, et rompit avec Besson. Ces mêmes anarchistes, qu'il avait signalés le premier, ayant été massacrés, il oublia les excès dont ils s'étaient rendus coupables pour ne plus voir en eux que des victimes. Il prêta même sa plume à Lémare et à quelques républicains du Jura, pour dénoncer au Directoire et aux deux

conseils la conduite des autorités dans cette grave circonstance. Peu propre, par son caractère et par la nature de ses talents à jouer un rôle dans une révolution, sa véritable carrière était celle de l'enseignement. Ce n'était qu'à regret qu'il avait quitté sa chaire; et n'ayant pu rentrer à l'école centrale où l'on n'avait laissé qu'un professeur de langues anciennes, il se vit forcé de donner des leçons particulières de latin, pour subvenir aux besoins de sa famille. Mais ayant été, plus tard, nommé professeur au lycée de Besançon, il concourut à donner à cet établissement une grande réputation, par son zèle et par sa tendre affection pour ses élèves, dont quelques-uns ont fait honneur à leur maître. (*Voy. DELOY, LXII, 284*). L'un des premiers membres de l'académie de cette ville, reconstituée en 1806, il lut, à la séance d'installation, un *Discours* sur l'accord des sciences et des lettres, lieu commun qu'il eut le secret de rajeunir. En 1809, il y prononça l'*Éloge* du professeur Seguin (*Voy. ce nom, XII, 474*); puis, en 1811, une *Dissertation* sur les origines de la langue latine. La même année, il concourut pour le prix proposé par l'université impériale à l'auteur du meilleur *Discours* latin sur la naissance du roi de Rome, et mérita dans cette lutte une honorable distinction. En 1818, il remplaça le professeur Simon (*Voy. ce nom, XLII, 389*), dans la chaire de littérature ancienne, à la faculté des lettres. Les devoirs de l'enseignement ne lui faisaient pas négliger ceux que lui imposait son titre de membre de l'académie. Président de cette compagnie en 1827, il en fut, la même année, nommé secrétaire perpétuel, place qu'il n'a cessé depuis de remplir avec un dévouement extraordinaire. Sur la fin de sa vie les honneurs vinrent le chercher. Doyen de la faculté des lettres en 1834, il fut fait l'année suivante chevalier de la

Légion-d'Honneur. Il mourut à Besançon le 21 juillet 1837. Outre les morceaux que nous avons cités, et de nombreux *Rapports*, insérés dans les *Mémoires* de l'académie, on a de Genisset : *Examen oratoire des Églogues de Virgile*, Paris, 1802, in-8°. Son enthousiasme pour le poète latin ne lui a permis de voir dans son ouvrage que des beautés. Toutefois, ce travail, remarqué, lors de sa publication, par Palissot, lui a valu le suffrage de quelques bons juges. Il avait entrepris une traduction de *Tite-Live*, qu'il abandonna lorsqu'il vit celle de Dureau de la Malle. L'éloge de Genisset a été prononcé à l'académie de Besançon par M. Pérennés, son successeur à la double place de doyen et de secrétaire perpétuel. Son buste a été modelé par M. Huguenin, jeune statuaire franc-comtois. W—s.

GENLIS (STÉPHANIE-FÉLICITÉ DUCREST DE SAINT-AUBIN, comtesse DE), naquit le 25 janvier 1746 dans la terre de Champcéri près d'Autun, en Bourgogne. Elle qui devait fournir une si longue carrière, vint au monde à peine viable et manqua de périr d'un accident le jour même de sa naissance. Elle fut élevée au château de Saint-Aubin, dont M. d'Aligre, propriétaire actuel, n'a conservé qu'une petite tour où était la chambre de la jeune comtesse. A sept ans, après avoir fait ses preuves devant les comtes de Lyon, elle fut reçue chanoinesse du chapitre d'Alix, et depuis ce temps jusqu'à son mariage on l'appela comtesse de Bourbon-Lancy, circonstances sur lesquelles elle insiste dans ses *Mémoires*, et qu'elle reproche amèrement à ses biographes d'avoir ignorées. De retour à Saint-Aubin, elle fut confiée aux soins d'une jeune institutrice, M^{lle} de Mars : elle lisait la *Clélie* de M^{lle} de Scudéri, le théâtre de M^{lle} Barbier (*Voy. ce nom*, III, 349), apprenait par routine et sans

vouloir déchiffrer une note, à jouer du clavecin et à chanter plusieurs grands airs, composait des romans et des comédies qu'elle dictait à sa gouvernante, car elle ne savait pas former une lettre, attroupait sous sa fenêtre les petits garçons du village pour leur apprendre le catéchisme et les vers de M^{lle} Barbier, jouait la comédie, récitait après dîner *l'Office de la Vierge* et son rôle du jour, et courait les champs vêtue en Amour couleur de rose (1), avec le cordon rouge et la croix émaillée de chanoinesse. Aux jours de la fête-Dieu, elle s'habillait en ange, pour suivre la procession; plus tard elle apprit à danser et même à faire des armes, et quitta son costume d'Amour pour prendre l'habit d'homme, qu'elle garda plusieurs années. Ses occupations les plus frivoles étaient interrompues par des exhortations et des lectures de piété; et c'est dès cette époque qu'une brochure où Voltaire était taxé d'impiété lui inspira contre lui cette antipathie qu'elle a si fréquemment exprimée dans ses ouvrages. À onze ans, sans avoir jamais tenu une plume, elle parvint à écrire à son père, pour le nouvel an (janvier 1757), une longue lettre *d'une grosse et vilaine écriture*, mais d'une bonne orthographe; circonstance assez bizarre dans la vie d'une personne qui a tant écrit. Elle avait à peine douze ans, qu'un jeune homme de dix-huit ans devint éperdument amoureux d'elle et lui écrivit une brûlante déclaration. « Mon « premier mouvement, dit-elle, fut d'être excessivement choquée que le fils « d'un médecin, qu'un homme qui n'était pas gentilhomme osât me parler « d'amour. » Ces particularités mon-

(1) « J'avois, dit-elle dans ses *Mémoires* (t. I, p. 65), mon habit d'Amour pour les jours ouvriers, et mon habit d'Amour des dimanches. Ce jour-là, seulement pour aller à l'église, on ne me mettait pas d'ailes, et l'on jetait sur moi une espèce de mante de tafetas couleur de capucine. »

trent toute la bizarrerie de l'éducation que reçut la jeune de Lancy : ils'y trouvaient un inconcevable mélange de choses profanes et de pieuses cérémonies, de laisser aller moral et d'orgueil aristocratique qui développa chez elle cet esprit d'inconséquence et de puérile vanité dont elle n'était pas même corrigée à quatre-vingts ans. A douze ans elle vint à Paris avec sa mère, et c'est alors que commença pour elle une vie de fêtes et de succès qui contribuèrent à exalter la vivacité de ses passions. Elle logeait chez sa tante, M^{me} de Bellevaux, auteur d'un assez joli roman, intitulé *Lettres d'une jeune veuve*. Le financier-littérateur Mondorge, à qui la tante communiqua une longue lettre de la jeune de Lancy, fut tellement enchanté du style, qu'il lui fit les prédictions les plus flatteuses. Là, comme en Bourgogne, elle inventait des proverbes et des romans, jouait la comédie, et cet amusement prit une telle célébrité (2) que les représentations fixées à deux fois par semaine attiraient une nombreuse société. La jeune chanoinesse y chantait avec le fameux acteur Jélyote. Cependant elle était devenue très forte sur la guitare, et avait appris quelque peu de latin en assistant aux leçons que son frère, le marquis Ducrest, recevait de son précepteur. Cette heureuse existence fut bientôt troublée par la ruine de son père et de sa mère, à qui, toutes dettes payées, il ne restait plus qu'une rente viagère de douze cents livres. Sa mère se voyait menacée des horreurs de l'indigence; mais elle était encore fort belle, et le fermier général La Popelinière offrit à M^{me} de Saint Aubin ainsi qu'à sa fille un plus brillant asile dans sa charmante habitation de Passy. On conçoit de quel le nature était l'intérêt que La Popelinière portait à ses deux protégées :

(2) *Mémoires*, t. 1, p. 103.

« treize ans ! » disait ce vieux sybarite en poussant un soupir. Ce mot souvent répété fut compris, et l'on fut très fâchée de n'avoir pas trois ou quatre années de plus : « Car, ajoute M^{me} de » Genlis, je l'admirais tant que j'au » rais été charmée de l'épouser. » A Passy elle jouait la comédie, et pour qu'elle joignît le talent de la danse à ceux du chant et de la déclamation, La Popelinière lui fit donner des leçons par Deshayes, maître des ballets de la comédie italienne. Elle parut si piquante dans une danse de caractère, qu'on la lui fit exécuter non seulement sur le théâtre, mais continuellement dans le salon. Ces circonstances prouvent que celle qui porta depuis dans le monde un caractère si prononcé de pédanterie et d'orgueil nobiliaire, y débuta moins comme une haïdine obligée de payer par l'agilité de ses jambes et la gaieté de ses bouffonneries une hospitalité fort équivoque (3). Alors d'excellents maîtres cultivèrent ses dispositions extraordinaires pour la musique, et lui enseignèrent à déchiffrer et à composer. Elle reçut des leçons de harpe d'un vieux professeur allemand nommé Gaiffre, à qui l'on doit l'invention des pédales, et devint bientôt d'une force jusqu'alors inconnue en France sur cet instrument (4). Elle apprit aussi à jouer de la musette et du par dessus de viole. Le fameux Plu lidor lui donna des leçons d'accompagnement. Mais elle aimait la harpe de préférence à tout. Ce fut elle qui la première exécuta sur cet instrument les pièces de

(1) Les auteurs de la *Biographie de Recolles* ont traité le mot ; elle fut introduite par sa mère dans quelques maisons considérables de Paris, vingt-cinq Louis étoient le prix ordinairement fixé pour les soirées, lorsqu'elle se parut par monde. T. 7, p. 89.

(2) « Dans ma jeunesse, dit elle, on m'a tant comparée à Recolles que j'étois aussi connue de ce compliment que de m'entendre répéter « que je jouais mieux mieux de la harpe que le roi Louis. »

clavecin les plus difficiles, celles de Mondoville, de Rameau, de Haendel, etc. Elle dut à sa supériorité comme harpiste les encouragements de Gossec, de Pellegrini, de d'Alembert, de J.-J. Rousseau. Alors elle toucha le cœur de M. de Monville, jeune, beau, riche; mais elle dédaigna sa main, décidée qu'elle était à n'épouser qu'un homme de qualité, un homme de la cour. En attendant, la mère et la fille continuaient sans scrupule à vivre des bienfaits de riches financiers. Toutes deux avaient accepté un appartement chez un homme de robe, d'une famille de finance, nommé de Jouy; mais les créanciers de ce nouveau protecteur l'ayant privé de sa liberté, M^{me} Ducrest (car elle avait quitté le nom de Saint-Aubin) et sa fille prirent un petit appartement dans la rue d'Aguesseau. Là elles se mirent à recevoir du monde, principalement des gens de lettres et des artistes. Cependant la jeune chanoinesse perfectionnait ses talents sur le clavecin, sur la harpe, et apprit à jouer de la mandoline. Bientôt elle fut admise chez de grandes dames, non sur le pied de l'égalité, mais pour payer son écot en faisant montre de son talent (5). Cependant le marquis Ducrest était allé à Saint-Domingue réparer sa fortune; à son retour il fut fait prisonnier par les Anglais, qui lui prirent tout ce qu'il avait gagné, excepté le portrait et les lettres de sa fille. Il les communiqua au comte de Genlis, son compagnon de captivité: les traits et surtout le style de la jeune personne firent sur celui-ci une impression profonde et qui devait plus tard fixer la destinée de l'une et de l'autre. Rendu à la liberté, le comte de Genlis vint chez M^{me} Ducrest lui apporter les lettres de son mari, dont il eut le crédit d'obtenir l'échange. Ducrest ne fut pas

plutôt sorti des mains des Anglais qu'on l'enferma pour dettes au For l'Évêque. Le comte de Genlis lui rendit encore le service de tout payer; mais le pauvre gentilhomme ne sortit de prison que pour mourir au bout de quelques mois. C'est vers ce temps que la jeune Ducrest fut présentée à M^{me} de Montesson, sa tante (6). Après la mort de son mari, M^{me} Ducrest et sa fille prirent un appartement dans l'intérieur du couvent des filles du Précieux-Sang, rue Cassette; puis à celui de Saint-Joseph. Cependant le comte de Genlis faisait toujours une cour assidue à la jeune Ducrest, et la demoiselle, qui jusqu'alors n'avait pas été soupçonnée de sévérité, tira habilement parti du sentiment exalté qu'elle avait inspiré à un libertin blasé. Il l'épousa d'abord secrètement; ce mariage fit scandale parmi la haute noblesse, et brouilla le comte avec toute sa famille; mais la jeune comtesse s'en consola en usant dans toute sa plénitude de cette excessive liberté que dans les mœurs d'alors le mariage accordait aux femmes de qualité. Elle montait à cheval, étudiait la botanique, saignait les malades, se baignait à froid, avalait un petit poisson tout cru, pour prouver aux provinciaux qu'elle n'était pas *une belle dame de Paris*, et s'habillait en homme soit pour conduire la charrette, soit pour courir à franc étrier après son mari, au mépris de l'injonction conjugale. D'autres fois, faisant trêve à ses fantaisies masculines, elle se baignait dans du lait, après avoir fait couvrir la surface du bain de feuilles de roses, « ce qui, dit-elle dans ses *Mémoires*, est la plus agréable chose du monde. » Durant ses retraits au couvent, elle parcourait pendant la nuit les corridors, habillée eu diable avec des cornes sur la tête, entrait dans les cellules des vieilles religieuses, et leur mettait du

(5) Voy. t. 1, p. 175 des *Mémoires de madame de Genlis*, qui avoue ce fait à travers beaucoup de réticences.

(6) Et non sa tante par alliance, c'est-à-dire à cause de son mariage avec M. de Genlis, comme l'ont avancé tant de biographes (*Mémoires*, 1, 189).

rouge et des mouches sans les éveiller. Voilà de quels détails M^{me} de Genlis, publiant ses Mémoires à l'âge de quatre-vingts ans, se complait à remplir son premier volume ; on sent bien cependant qu'elle ne dit pas tout, et qu'une vie si frivole n'était pas, sous d'autres rapports, bien exemplaire. Mais rien pour l'inconvenance et la puérité ne saurait égaler l'anecdote suivante : « Un « jour, dit-elle, qu'il y avait du monde « au château (de Genlis), mon frère « me proposa d'aller faire un tour « dans le village ; je ne demandais « pas mieux ; il était dix heures, « tous les cabarets étaient éclairés, « et l'on voyait à travers les vitres « les paysans buvant du cidre ; je re- « marquai avec surprise qu'ils avaient « tous l'air très-grave. Il prit à mon « frère une gaieté ; il frappa contre les « vitres en criant : *Bonnes gens, ven- « dez-vous du sacré chien ?* et après « cet exploit il m'entraîna en courant « dans une petite ruelle obscure, à côté « de ces cabarets, où nous nous cachâ- « mes en mourant de rire. Notre joie « augmenta encore en entendant le ca- « baretier sur le pas de sa porte mena- « cer de coups de *gourdin les polis- « sons* qui avaient frappé aux vitres. « Mon frère m'expliqua que *sacré* « *chien* voulait dire de l'eau-de-vie. Je « trouvai cela si charmant, que je vou- « lus aller à un autre cabaret faire cette « jolie demande, qui eut le même suc- « cès : nous répétâmes plusieurs fois cette « agréable plaisanterie, nous disputant « à qui dirait *sacré chien*, et finis- « sant par le dire en duo, etc. » De pareils enfantillages, consignés dans des Mémoires où l'on pouvait s'attendre à des révélations d'une nature bien autrement délicate, ne sont là que pour donner le change au lecteur, et « dis- « siper en futiles éclats la raillerie dont « on redoute l'explosion en face (7). »

(7) *Le Globe*, n° 90 (mardi, 5 avril 1825).

Le moment vint où, réconciliée avec la famille de son mari, M^{me} de Genlis eut l'honneur d'être présentée à la famille royale par la marquise de Puisieux ; mais ce n'était pas précisément à la cour de Versailles qu'elle était destinée à faire son chemin. Bien qu'elle ne fût pas aimée de M^{me} de Montesson, sa tante, et qu'elle-même la détestât cordialement, comme M^{me} de Genlis ne cesse de l'exprimer dans ses *Mémoires*, elle la voyait alors très-fréquemment. Elle connut chez elle plusieurs hommes de lettres ; mais elle en rencontrait un bien plus grand nombre chez le financier Grimod de la Reynière ; elle les passe tous en revue dans ses *Mémoires*. Aucun ne trouve grâce à ses yeux, excepté Billardon de Sauvigny (*Voy. ce nom*, XL, 496), l'auteur de la *Mort de Socrate*, qui la guidait dans ses études littéraires : « Je le pris, dit-elle « en amitié, parce qu'il parlait très- « bien et très-vivement contre les « principes de M. de Voltaire et des « autres philosophes, qu'un instinct « heureux me faisait haïr depuis mon « enfance (8). » Cependant elle n'était encore connue dans le grand monde que par sa jolie figure et son talent comme harpiste. A l'Île-Adam, chez le prince de Conti, où elle fut invitée à passer une saison, elle eut peu de succès auprès de son Altesse qui ne la trouvait bien que sur le théâtre. De retour à Paris, sachant déjà saigner, purger et panser, elle suivit un cours d'anatomie sur des sujets en cire. Le séjour qu'elle fit ensuite à Villers-Coterets chez le duc d'Orléans, où l'on jouait la comédie, eut pour M^{me} de Genlis

Elle-même au surplus convient de ses réticences : « Je pense, dit-elle, que, dans des Mémoires où « l'on ne s'est point engagé à conter toute son « histoire, on peut et l'on doit, par respect pour « soi-même, passer sous silence les fautes graves « que l'on a pu faire, à moins que ces fautes ne « se trouvent liées aux événements qu'on veut « rapporter. » T. II, p. 161.

(8) *Mémoires*, t. I, p. 187.

des résultats plus importants. Ici dans ses *Mémoires* elle fait des révélations très-piquantes ; mais il s'agit beaucoup moins d'elle que de sa tante. M^{me} de Montesson mariée à un vieillard avait un amant avoué, le comte de Guines, quand le duc d'Orléans s'avisait de devenir amoureux d'elle. Les deux amants s'entendirent contre le prince ; le comte pour lui vendre cher la place, et la dame pour achever de lui tourner la tête. Toute la société se mit du complot. Depuis long-temps, en effet, la constance du duc d'Orléans pour une courtisane avait retiré ce prince de la bonne compagnie des femmes, qui avaient perdu ainsi les avantages attachés à l'intimité d'un grand seigneur. Espérant les recouvrer, elles s'entendirent afin de lui procurer pour maîtresse une femme de qualité. M^{me} de Montesson fut donc louée par toutes les bouches ; et ces éloges enivraient le prince d'une tendresse pleine d'estime. Habile et rusée, elle ne se livrait pas : comme le comte de Guines jouait l'inconstant, elle joua la délaissée ; et le pauvre duc, se présentant comme consolateur, accorda tout pour tout obtenir. Le vieux Montesson étant mort tout à propos, il ne s'agit rien moins que de mariage. M^{me} de Genlis y aidait de toute son éloquence : bref, tout réussit. M^{me} de Montesson eut le premier prince du sang, Guines l'ambassade de Berlin, et M^{me} de Genlis une place près de la duchesse de Chartres. Ici se trouve une anecdote qui n'a d'autre garant que ses *Mémoires* : elle avait déjà la promesse d'un emploi dans la maison de *Mudame* ; ayant appris que Louis XV exigeait que toutes les dames attachées aux princesses fussent présentées à M^{me} Dubarry, M^{me} de Genlis aima mieux se démettre que de subir la présentation. Lorsqu'il fut question pour elle de la place au Palais-Royal, où M^{me} de Montesson, dans

des vues toutes personnelles, désirait extrêmement voir entrer sa nièce, les plus sages amies de la comtesse de Genlis l'engagèrent à refuser. Ces raisons « étaient non-seulement sages, mais « sans réplique ; enfin elle accepta. » Ce fut, dit-elle, *une des plus grandes fautes de ma vie*. Elle n'y consentit toutefois qu'à condition que son mari obtiendrait la place de capitaine des gardes du duc de Chartres. Dans les cours, la meilleure spéculation fut toujours de manifester des scrupules. Voilà donc M^{me} de Genlis installée au Palais-Royal, et, comme le logement n'était pas encore prêt, elle occupa d'abord un petit appartement où s'étaient passées les orgies de la régence : c'étaient les mêmes glaces, les mêmes décorations lubriques. M^{me} de Genlis raconte qu'elle éprouva une sorte de supplice par les souvenirs que ce luxe d'obscénité éveilla dans son esprit. Bientôt elle se vit en butte à la haine des dames qui composaient avec elle la cour de la duchesse de Chartres. Toutes ces personnes, si l'on en croit ses *Mémoires*, eurent avec elle les plus grands torts, et elle n'eut jamais que de bons procédés envers celles mêmes dont elle avait eu le plus à se plaindre. D'un autre côté, tous les hommes, à commencer par le jeune duc, l'accueillaient à l'envi l'un de l'autre. Mais, dit-elle elle-même, « la galanterie des hommes est « bien loin d'être rassurante quand on « craint l'inimitié des femmes... Rien « ne rend mécontent d'une nouvelle « société et d'un nouveau genre de « vie, comme une conscience inquiète, « qui se reproche quelque chose ! » Toutefois elle sut capter la confiance de la duchesse de Chartres : « J'écrivais tous ses billets, dit-elle, et toutes ses lettres, qu'elle « copiait ensuite de son écriture. Il « ne lui survenait rien hors de l'ordre « commun de tous les jours qu'elle ne

« m'en fit part et qu'elle ne m'envoyât chercher pour me consulter. » M^{me} de Genlis va jusqu'à se vanter d'avoir appris l'orthographe à la princesse, et de lui avoir donné des leçons d'histoire et de mythologie. Tous ces soins ne l'empêchaient pas de faire de jolis ouvrages de broderie, de cultiver avec ardeur la musique, et d'y joindre l'étude de l'italien, de l'anglais, de l'histoire naturelle. Ce fut alors qu'elle forma un cabinet de coquillages et de minéraux qui devint très-considérable, et qui depuis fut vendu au profit de la nation. Elle avait composé quelques années auparavant une comédie, intitulée *les Fausses délicatesses*, qu'elle n'avait encore montrée à personne; elle l'envoya sous un nom supposé au rédacteur de l'*Année littéraire*, pour avoir son jugement. Fréron, dans une lettre très-détaillée, lui répondit, à l'adresse indiquée, qu'il y avait du *marivaudage* dans la pièce; et il lui conseilla d'abandonner un pareil style. Cette leçon fut sans doute très-utile à M^{me} de Genlis, dont la diction a le mérite incontestable du naturel. A Chantilly où elle passa l'été, elle fut l'objet des attentions particulières du prince de Condé, qui, selon les *Mémoires*, devint l'ennemi de celle qu'il n'avait pu obtenir. A cette assertion M^{me} de Genlis mêle d'odieuses médisances contre ce prince; mais plus loin elle se contredit en racontant avec quelle galanterie il lui céda son appartement à Marly. A la même époque elle se lia avec Gluck et avec Buffon qui fut son constant admirateur. Pendant un voyage qu'elle fit à Marly, son talent sur la harpe frappa la reine Marie-Antoinette, qui parut disposée à l'admettre dans son intérieur; mais M^{me} de Genlis ne laissa faire aucune démarche à ce sujet: « J'avais, dit-elle, assez de chaînes pour ne pas en désirer d'autres. »

Au mois d'avril 1776, elle alla, pour la première fois, aux eaux de Spa où elle arrêta le plan des *Vœux téméraires*; ensuite elle se rendit en Suisse, et fit le pèlerinage obligé à Ferney. Cependant sa réputation comme femme d'esprit commençait à surgir: alors elle composa la plupart des comédies de son *Théâtre de société*, qui eurent un grand succès de salon. Dans ces petits drames, elle faisait jouer Pulchérie, sa seconde fille; et, tandis que M^{lle} Sainval l'aînée, de la Comédie française, donnait à cette enfant des leçons dans le genre tragique, la mère se chargeait de lui faire jouer les rôles comiques. Ce spectacle ne tarda pas à avoir une grande célébrité: c'était à qui obtiendrait la faveur d'y être admis. Deux académiciens, le chevalier de Chastellux et Laharpe, firent à ce sujet des vers pour vanter à la fois

L'auteur, l'ouvrage et les actrices.

M^{me} de Genlis n'a pas manqué de reproduire dans ses *Mémoires* ces fades compliments. Immédiatement après, vient une anecdote qu'on s'attendrait tout au plus à trouver dans les *Mémoires* d'un mousquetaire. C'est la fameuse soirée des *Porcherons*, où l'on voit M^{me} de Genlis et M^{me} la princesse Potocka, déguisées en servantes, avoir les plus grands succès auprès des habitués du *grand-vainqueur*. M^{me} de Genlis raconte elle-même qu'elle y fit la conquête du coureur de M. de Brancas, et eut l'honneur de danser le menuet avec lui. A la suite de cette équipée, elle fit avec la duchesse de Chartres un voyage dans les provinces méridionales de France, puis en Italie. De retour à Paris, la publication du premier volume de son *Théâtre d'éducation* la mit au nombre des auteurs de profession (1777); et la position où elle se trouvait contribua sans doute à donner de l'éclat à son succès. Tous les journa-

listes en firent à l'envi l'éloge. L'ouvrage fut traduit en Russie et en Allemagne; l'auteur reçut des félicitations de plusieurs souverains. Mettant dans ses moindres démarches un cachet de singularité propre à leur donner de l'importance, elle renonça à l'Opéra, aux bals, au rouge, dès l'âge de trente-un ans; et pour que ce sacrifice fût plus remarqué elle en fit l'objet d'un pari que le duc de Chartres lui paya généreusement. L'année précédente elle s'était fixée au couvent de Belle-Chasse avec ses deux élèves, M^{lle} d'Orléans et M^{lle} de Chartres, jumelles, qui n'avaient encore que onze mois; mais elle y recevait nombreuse société, et surtout des gens de lettres, entre autres d'Alembert, Laharpe, l'historien Gaillard, l'abbé de Vauxcelles, etc. Etant à Belle-Chasse elle fit venir d'Angleterre une orpheline, Pamela, qu'elle adopta et que son mari voulut bien reconnaître. L'éducation de cette jeune personne, destinée à devenir lady Fitz-Gérald (*Voy. ce nom, LXIV, 179*), fit infiniment d'honneur à M^{me} de Genlis comme institutrice; mais la médisance qui s'attachait à toutes ses démarches fit beaucoup de commentaires sur l'intérêt tout paternel que le duc de Chartres semblait prendre à la jeune Pamela. Cependant parurent de nouveaux volumes du *Théâtre d'éducation* (1780); puis *les Annales de la vertu*, 1782. Le soin de composer et de faire prôner ses ouvrages ne lui fit jamais négliger ses devoirs comme gouvernante. Elle sut se faire aimer de ses élèves; on l'a même accusée d'avoir cherché à bannir de leur cœur l'amour qu'elles devaient à leur excellente mère. Les petites princesses ne l'appelaient que *maman Genlis* (9). Elle fut la première insti-

tutrice en France qui ait appliqué l'ingénieuse coutume pratiquée en Allemagne, d'apprendre aux enfants les langues étrangères par l'usage, en donnant à ses élèves des femmes de chambre qui n'étaient pas Françaises. La rougeole lui enleva l'ainée de ses élèves. Le moment vint où, par une singularité bizarre, le duc de Chartres voulut nommer M^{me} de Genlis *gouverneur* de ses fils. Obligé de faire part à Louis XVI d'un tel choix, il insista principalement sur le titre étrange qu'il accordait à l'institutrice. Le roi qui ne partageait pas l'engouement dont celle-ci était alors l'objet à la cour, répondit au duc en levant les épaules et en lui tournant les talons: « Gouverneur ou « gouvernante! vous êtes le maître de « faire ce qu'il vous plaira; d'ailleurs « le comte d'Artois à des enfants. » Mieux accueilli par la reine, le duc de Chartres revint aussitôt à Paris, et la nomination de la comtesse de Genlis fut rendue publique. De reste, le titre de gouverneur fut écarté et, passant à Versailles qu'elle n'en conserva que les fonctions, et qu'elle demeura, sans aucune dénomination particulière, chargée de l'éducation des fils et de la fille du duc de Chartres. Ces détails qui se trouvent dans tous les Mémoires de l'époque n'ont été contredits par personne; et M^{me} de Genlis en impose lorsqu'elle avance dans les siens que Louis XVI approuva de premier mouvement la détermination du duc de Chartres. Elle fait au moins un aveu précieux quand elle dit que, voyant le

n'y manquait. On fit chanter aux deux jeunes princesses, qui avaient à peine trois ans, ce petit duo de la composition du chevalier de Bonnard: *Mademoiselle d'Orléans*, en portant la main sur son cœur:

Maman, Genlis, ces deux noms-là
Sont là.

Mademoiselle de Chartres (aujourd'hui madame de Chartres).

Il nous faut dire que, dans ces deux

(9) Grimm, dans sa *Correspondance*, raconte une fête donnée à madame de Genlis dans la maison de campagne qu'elle occupait à Bercy avec ses deux élèves. Jotées sur l'eau, jeux d'artifice, proverbes, scènes détachées, couplets, rien

deux embarras du choix d'un gouverneur pour ses fils, elle se proposa la première par cette boutade moitié plaisante, moitié sérieuse : « Eh bien ! moi ! »

« Pourquoi pas ? » reprit le prince. « A peine installée dans ses fonctions, elle travailla à faire comédien le chevalier de Bonnard, sous gouvernement des petits princes, homme d'esprit, poète agréable, mais surtout distingué par ses mœurs. M^{me} de Genlis en racontant, tout à son avantage, cette particularité dans ses *Mémoires*, a saisi cette occasion pour calomnier le chevalier de Bonnard, qu'elle accuse d'avoir été un homme de mauvais ton (10). Après n'avoir laissé

(10) Cette anecdote, et bien faite pour ses propres yeux, que peuvent avoir connue sa petite amie, a été démentie dans le *Journal du chevalier de Bonnard*. La partie étant morte pour de temps après son décès, l'écrit, son oncle, publia une notice historique sur sa vie en 1799. Madame de Genlis, qui pourtant était toute dans son ouvrage, n'en usa pas moins de tout son crédit au delà de Chartres pour faire dire dans ses journalières et ses ouvrages de poésies et de lettres postées de cette notice, elle voulait entre que l'indol' l'impression fut pour la garde des papiers qui, à la sollicitation du prince, avait consenti à faire les déclarations demandées, ne peut pas dans ce point de cette vengeance vicieuse. Seulement, l'ouvrage ne fut pas rendu. L'auteur a « contents de la distribution à sa notice. » V. la *Genlis*, « notices sur la politique et littéraire, publiée à Paris, chez l'éditeur, 1799, chez Jean Adrien, etc., etc., dans le *Correspondant* (1799), suppose de ce sujet une lettre de l'écrit et une épreuve de la nouvelle. (11) Indignement des particularités en science. « La notice ouvrage, dit l'écrit, plein de la honte de la » de Bonnard et de la même, « la notice de la » pendant sur une personne en « l'écrit et c'est madame de Genlis. Elle dit « d'elle tout le bien que j'en pense, mais je « n'en pas dit cela, ne je n'en pensais pas, et « une femme habile, et le « entre du monde allemand. « Elle n'a pas eu beau dire et habile dans sa « notice et dans celle qui « la surprise au delà de « Chartres de qu'il y a de « voir, c'est que, dans « la même temps qu'elle se « déguisait avec ce « de l'ouvrage, beaucoup de « que se plaignant « vivement à son de bien que j'en dit d'elle, et « je puis croire à ce que tout le monde a « de la nouvelle répond. « Madame de Genlis est tout « mérité par les éruditions dont elle est « une. Plaignez la, mais elle est, puisqu'elle « ne je vous laisse de tout de savoir tout ce que « c'est pour, que qu'on dit tout bien de vous « moi, que ce que l'écrit habile, c'était sur « l'écrit et non pas une notice, vous les « lettres en part, et celle qui n'a fait de vous « les « notices n'est jamais bonne. En fait « de l'écrit, celle et d'écrit comme un enfant « qui voudrait l'écrit. n'en pas »

suprême de ses élèves que des personnes de son choix, elle se livra avec assiduité et succès à la tâche importante qu'elle avait tant désirée. Non contente de prodiguer ses leçons aux jeunes princes, d'inventer ou d'appliquer pour eux des méthodes nouvelles, elle voulut rendre le public confident de ses travaux. D'a bord, dans *Adèle et Théodore*, livre qui contenait, si l'on en croit le titre, tous les principes relatifs aux trois différents genres d'éducation des princes, des jeunes personnes et des hommes, elle exposait les idées générales qu'elle se proposait d'appliquer comme institutrice. Plus tard, quand l'éducation fut finie, elle fit au public une seconde confidence, en publiant les *Leçons d'une gouvernante* (1794), ouvrage qui n'était autre chose que l'extrait du journal de l'éducation de ces nobles disciples. Cette indiscrette et vaniteuse publication donnée à des détails de famille et d'intérieur dérivait en partie le mérite du bien qu'elle pouvait avoir fait. Si le père des élèves de M^{me} de Genlis autorisait ces publications, elles ne furent jamais approuvées par leur sage et vertueuse mère. Les succès multipliés qu'obtint l'auteur d'*Adèle et Théodore* furent plus d'une fois attribués par d'autres méritations. Sa nomination comme gouverneur lui avait donné une sorte de ridicule pédantique dont elle ne s'est jamais relevée. Elle-même nous apprend dans ses *Mémoires* que la plupart des personnes qu'elle élevait ou éleva, pour la secourir dans ses fonctions, ne devinrent pas moins ses ennemies que celles qu'elle avait fait comédien. La publication d'*Adèle et Théodore*, qui vint à travers tout cela, fit tout peu d'honneur à son égard : car elle y décriait impitoyablement les femmes de sa société, entre autres, M^{me} de Montesson, sa tante, sous le nom de M^{me} de Surville; et, sous le nom de M^{me} d'Orléans, M^{me} de la Haye.

, qui avait été sa bienfaitrice. Sans avoir lu son portrait, qui n'était éminemment pas flatté, celle-ci se contenta de dire : « Je ne sais pourquoi M^{me} de Genlis oublie un trait dont personne ne devait se souvenir aussi bien qu'elle, c'est que cette femme financier a poussé l'insolence, au point de donner des robes à sa nièce et demoiselle de qualité de ses voisines. Il est vrai que cette demoiselle était connue alors que par sa jolie figure et son talent pour la harpe. » Ses illusions sanglantes contre les philosophes et les encyclopédistes, qu'on trouve sur chaque page du roman d'*Adèle Féodore*, excitèrent des réclamations encore plus vives ; mais son oncle travaillait sous l'égide du duc de Chartres, qui paraissait décidé à la soutenir en tout et contre tous. Quels furent donc les motifs de cette liaison, certain que la réputation de galanterie scrupuleuse dont jouissaient et celle et la brillante institutrice, de donner lieu à de fâcheuses interjections. Quand l'aîné des élèves de M^{me} de Genlis (aujourd'hui Louis-Philippe) eut atteint l'âge de douze ans, et il n'était qu'ondoyé il fut, suivant l'usage pour les princes du sang, présenté avec solennité dans la chapelle de Versailles. L'usage voulait qu'à cette occasion le roi donnât au gouverneur une ratification de douze mille francs. M^{me} de Genlis, qui n'avait pu se faire inscrire à la cour en cette qualité ; voulut au moins obtenir la gratification. Le duc de Chartres se décida, sans peine, à la demander au roi, qui l'accorda ; et l'institutrice reçut sa largesse avec d'autant plus de plaisir qu'elle semblait impliquer pour elle le titre tant désiré. Elle fut moins heureuse alors auprès de l'Académie française. Le baron de Montyon venait d'être institué un prix pour l'ouvrage en prose qui serait jugé le plus utile. *Les*

conversations d'Émilie, de M^{me} d'Épinay (Voy. ce nom, XIII, 211) obtinrent la préférence sur *Adèle et Théodore*, bien que M^{me} de Genlis eût fait ou fait faire, par le comte de Tressan, son cousin, de nombreuses visites pour capter les suffrages. En apprenant ce jugement, la duchesse de Grammont s'écria : « qu'elle était ravie « que M^{me} d'Épinay eût eu le prix, « d'abord, parce qu'elle espérait que « M^{me} de Genlis en mourrait de dépit, « ce qui serait une excellente affaire ; « puis, que celle-ci se vengerait par une « bonne satire contre les philosophes. » Cette vengeance ne se fit pas attendre ; et ce qu'il y a de remarquable, ce fut encore un livre d'éducation que M^{me} de Genlis rendit le dépositaire et l'instrument de ses passions personnelles. Au mois de mai 1784, elle publia *Les Veillées du château, ou Cours de morale à l'usage des enfants*, dont le troisième volume, consacré à la haine, offre une satire amère de l'Académie française et de ses membres les plus illustres. Les intentions hostiles de l'auteur se manifestent surtout dans le conte qui a pour titre *les Deux réputations*. Voltaire, Fontenelle, n'y sont pas moins maltraités que Marmontel et surtout Laharpe. Ainsi M^{me} de Genlis détruisit, sans y songer, les bruits qui avaient mal à propos fait honneur à cet écrivain, d'une participation très-intime aux écrits et aux bonnes grâces de cette dame. Au sujet de ce livre, elle se permet encore un mensonge dans ses Mémoires. Intervertissant les dates, elle met en concurrence avec *les Conversations d'Émilie*, couronnées en 1783, les *Veillées du château*, qui ne parurent que l'année suivante. Pourquoi cet anachronisme ? C'est afin d'ôter à la publication du conte des *Deux réputations* le caractère d'une vengeance d'amour-propre. Cependant, au moment où l'aîné de ses

élèves dut faire sa première communion, M^{me} de Genlis, qui avait la préention de lui tenir lieu de toute espèce de maîtres, se constitua docteur en théologie, et composa pour lui *La Religion considérée comme l'unique base du bonheur et de la véritable philosophie* (1787). A l'étonnement de voir sortir d'un bouclier du Palais Royal un livre de piété, suscitèrent bientôt de sévères et justes critiques. Les uns prouvent que ce qui se trouvait de bon dans cet ouvrage était tiré des Lettres de l'abbé Gauthier sur la religion. Les autres prétendent qu'un certain abbé Lamouette, qui depuis a joué un rôle assez ridicule dans la révolution, avait arrangé cette compilation. Les théologiens déclarent que tout ce que M^{me} de Genlis avait ajouté, et particulièrement ses notes, n'étaient point orthodoxes. Sans se décourager, elle se hâta de publier un second ouvrage religieux intitulé *Pièces tirées de l'écriture sainte*. Ici se place un voyage qu'elle fit avec ses élèves à Spa et dans diverses provinces de la France (1787). Le récit qu'elle en donne est entremêlé de détails assez peu gazés sur une aventure qui lui arriva dans la grotte de Rémouchant avec le comte de Romansoff (11). En visitant le château d'Anet avec ses élèves, elle s'arrêta près du monument de Diane de Poitiers, et s'écria en regardant l'aine d'une manière assez significative : « Ah ! qu'elle est heureuse d'avoir été la maîtresse du père et du fils ! » (12). Quelque désintéressement qu'elle affecte dans ses Mémoires, M^{me} de Genlis avait fort bien profité de sa position pour elle, pour son mari et pour ses filles, qu'elle sut richement marier. A la mort du vieux duc d'Orléans, elle

obtint du prince son fils *la plus belle place du Palais Royal*, celle de chancelier, pour le marquis Ducrest, son frère. Divers héritages l'avaient rendue riche, ainsi que son mari, de plus de cent mille livres de rentes. Avant la fin de l'éducation de ses élèves, elle fit un premier voyage en Angleterre, ou, par une délibération spéciale, elle fut autorisée à assister à une séance de la chambre des communes d'où les femmes sont exclues. La révolution, qui éclata peu de temps après, imprima aux opinions et à l'existence de M^{me} de Genlis une direction nouvelle. Pour peindre cette partie intéressante de sa vie, nous aimerions à pouvoir nous en rapporter au *Précis de sa conduite*, publié en 1796; mais si ce premier ouvrage surtout contient des détails et même des aveux précieux, la vérité y est le plus souvent déguisée, altérée, et ses *Mémoires* n'ont fait qu'encheûner sur les mensonges du *Précis*. On n'a pu croire que, devenue l'ennemie irréconciliable des philosophes, M^{me} de Genlis ne verrait qu'avec horreur cette révolution que leurs adversaires imputaient à leurs doctrines, et le contraire arriva. On a voulu trouver ici une terrible contradiction dans sa conduite : il ne faut y voir que la puissance des affections, et pour cela il faut se souvenir par quels liens elle était attachée à un prince dont la participation aux premiers actes de la révolution n'est plus un problème. M^{me} de Genlis se trouvait au château de Saint Leu avec ses élèves, lorsqu'elle y reçut la nouvelle de la prise de la Bastille. Elle accourut à Paris assez à temps pour être témoin du triomphe des sans-culottes. Ce fut du jardin Beaumarchais qu'elle fit venir ses élèves de ce spectacle, elle même l'avoue dans ses *Mémoires*; mais ce qu'elle n'avoue pas, c'est que le même jour elle se mêla dans le jardin du Palais Royal aux danse-

(11) *Mémoires*, t. III, p. 101 et 102.

(12) Sans avoir entendu raconter cette anecdote par un témoin oculaire, le peintre Mirys, homme très-estimé, qui avait été attaché à l'éducation des princes d'Orléans comme deux autres.

frénétiques des femmes du peuple, et qu'elle obligea ses élèves à en faire autant. Elle se lia particulièrement avec Barère et Péthion, et donna quelques articles dans la *Feuille villageoise*, rédigée par Cérutti. Elle eut avec Mirabeau quelques entrevues à ce qu'il paraît très-intimes (13). Elle assistait alors régulièrement aux séances du club des jacobins, où, par l'ordre de son père, le jeune duc de Chartres s'était fait recevoir; elle se montra même dans les tribunes aux cordeliers. Lorsqu'au 5 octobre le peuple courut en armes à Versailles, elle vit défiler devant elle ces bandes désordonnées. M. de Clermont-Gallerande a consigné ce fait dans ses *Mémoires* : « M^{me} de Sillery (c'est le nom que portait alors M^{me} de Genlis depuis que son mari était devenu marquis de Sillery par la mort de son frère aîné) était avec ses élèves sur la terrasse de la maison de Passy qu'ils occupaient, pour voir passer les brigands qui allaient à Versailles le 5 octobre; elle y était aussi le jour où le malheureux Louis XVI se rendit à l'Hôtel-de-Ville. Il se tenait sur cette terrasse les propos les plus offensants pour la reine et pour M^{me} la princesse de Lamballe.» Depuis, M^{me} de Genlis, elle-même, est venue confirmer implicitement ces assertions, par la manière dont elle s'est exprimée, en plusieurs endroits de ses *Mémoires*, sur les victimes les plus pures de cette sanglante époque. Ainsi, en parlant de la malheureuse princesse de Lamballe, elle ne trouve sous sa plume que des expressions dénigrantes, et ne lui consacre quatre pages de souvenirs que pour critiquer ses mains, sa

taille, et lui prêter les plus étranges ridicules. Le 17 juillet 1791, entendant à Belle-Chasse, où elle était avec M^{lle} d'Orléans, le bruit de la mousqueterie, par laquelle l'autorité municipale dispersait les attroupements séditieux du Champ-de-Mars, elle s'écria : « C'est ce monstre des Tuileries qui fait assassiner les patriotes ! (voulant par là, désigner la reine.) » Les principes dans lesquels M^{me} de Genlis élevait les enfants du duc d'Orléans ne pouvaient être approuvés par la duchesse, son épouse. Cette princesse se plaignait encore de ce que la gouvernante inspirait à ses élèves de l'éloignement pour leur mère. Elle déclara formellement à son mari que, si M^{me} de Genlis n'était pas congédiée et si ses enfants ne lui étaient pas rendus, elle se croirait indignement blessée dans ses droits de mère, « pour ne pas parler, ajoutait-elle, d'une autre sorte d'outrages encore plus amers peut-être, mais contre lesquels sa dignité ne lui permettait pas de réclamer.» A cette occasion M^{me} de Genlis a consacré une partie du 4^e volume de ses *Mémoires* à instruire une sorte de procès entre elle et la duchesse d'Orléans. Bien que, selon sa coutume, elle présente entièrement à son avantage cette déplorable dissidence, son récit, loin de l'absoudre aux yeux du lecteur impartial, ne fait que mettre dans tout son jour sa honteuse ambition et sa duplicité. Dans ses lettres adressées tant au duc qu'à la duchesse d'Orléans, elle se peint comme victime de son dévouement (10 sept. et 3 oct. 1790). A l'en croire, *la seule amitié* l'avait déterminée à se charger de ces fonctions graves et pénibles : et sans doute elle ne comptait pour rien 12,000 francs de traitement comme *gouvernante*; apparemment à la ville, à la campagne, maison, table, équipages et train de princesse, outre les cadeaux du prince, et les avantages faits à son mari et à toute

(13) Mirabeau se vanta, dans une lettre dont on possède l'autographe, de lui avoir imposé sa tendresse. On pense bien que, dans ses *Mémoires*, madame de Genlis ne dit pas un mot de cette aventure, non plus que du bouddoir à quatre roues que le fougueux tribun présentait comme le théâtre de son triomphe.

la famille. A force d'insister sur une impossible apologie, elle s'accuse elle-même, surtout lorsqu'elle montre sa vertueuse adversaire déclarant que, vu la différence d'opinions qui existait entre elle et la gouvernante, il convenait, si M^{me} de Genlis était honnête, qu'elle se retirât sans délai. « Comme je suis au désespoir de ce que mes enfants sont entre ses mains, ajoutait la princesse, si elle résiste encore je ne la reverrai de ma vie. » L'institutrice, grâce à l'affection du prince, eut le triste avantage de l'emporter sur la mère et sur l'épouse. Après un éloignement simulé, elle vint reprendre son poste auprès de ses élèves. En les quittant, elle leur avait dit modestement : « Souvenez-vous de l'histoire de Fénelon et de son élève le duc de Bourgogne; ils furent ainsi séparés. Le jeune prince sentit vivement son malheur; il aima Fénelon toute sa vie... » D'autres titres pouvaient alors mériter à M^{me} de Genlis la qualification d'*intrigante politique*, que plusieurs biographes lui ont donnée. Le duc d'Orléans la consultait sur bien des choses, et se servait souvent de sa plume. En vain, dans le *Précis de sa conduite* et dans ses *Mémoires*, elle veut se défendre d'avoir eu la moindre part à la confiance politique de ce prince : on la croira d'autant moins qu'elle même confesse qu'après le retour de Varennes, alors qu'on parlait de la déchéance de Louis XVI, le duc d'Orléans la chargea de rédiger pour lui une déclaration, qui fut insérée dans tous les journaux, et par laquelle il renonçait d'avance à la régence. Au surplus, toutes les dénégations et déclamations royalistes qui remplissent ses *Mémoires*, n'ont pu détruire l'effet de sa correspondance en 1792 avec le duc d'Orléans, avec divers membres de la Convention et avec Sillery, son mari. L'éditeur du *Recueil curieux* dont ces

lettres font partie (publié en 1800) disait à ce sujet : « Elles démontrent le pouvoir qu'elle avait sur l'esprit de d'Orléans; elles offrent les ressources du génie de l'intrigue, souple et impérieux tour-à-tour. Elle sait se soumettre et se faire obéir suivant les circonstances. Si d'Orléans s'oppose trop fermement à quelques-unes de ses propositions, elle sait céder adroitement, et finit toujours par le ramener insensiblement à ce qu'elle avait proposé. » Réunie, comme nous l'avons dit, à ses élèves après une courte séparation durant laquelle elle fit un voyage en Auvergne, M^{me} de Genlis fut peu de temps après obligée de quitter ses amis de Paris, tous ardents révolutionnaires, pour passer en Angleterre avec M^{lle} d'Orléans, à qui les médecins venaient d'ordonner les eaux de Bath. C'était peu de temps après l'affaire de Varennes. Péthion, alors courtisan assidu de M^{me} de Sillery, se chargea de la conduire jusqu'à Londres (oct. 1791). Dans son *Précis* et dans ses *Mémoires*, elle avance que dès que la révolution se fut annoncée par ses premiers excès, elle voulut quitter la France et se rendre à Nice avec ses élèves; mais, ayant eu la maladresse de faire annoncer ce voyage dans les journaux, « ce projet, dit-elle, parut porter une telle atteinte à la fragile et funeste popularité de la maison d'Orléans, qu'il fallut y renoncer, au moins pour le moment. » Plus tard, elle eut la promesse qu'il lui serait permis de partir pour l'Angleterre aussitôt que la constitution serait terminée. Ce voyage fut encore retardé; puis on lui promit qu'elle partirait dans l'automne de 1790. Elle était, dit-elle, à la veille de la surveillance de son départ, lorsqu'un matin, le comte de Valence vint lui dire que le duc d'Orléans était parti la nuit même pour l'Angleterre, où il demeura plus d'une année. Tout cela est plus

qu'exact ; c'est dans l'automne de 1789, après les journées des 5 et 6 octobre que le duc d'Orléans était parti pour Londres ; il fut de retour à la féderation du 14 juillet 1790. Il demeura tout le reste de cette année et jusqu'à sa mort à Paris ; ce n'est donc pas son prétendu départ pour Londres en 1790 qui empêcha celui de M^{me} de Genlis. Au surplus, presque toutes ses apologies, et les preuves qu'elle veut donner de son royalisme, reposent sur des faussetés d'autant plus faciles à démêler que les plus étranges aveux viennent ensuite les contredire. Elle-même raconte qu'en apprenant l'horrible journée du 10 août, la déchéance du roi et l'emprisonnement de la famille royale, elle ne trouva d'autre cri de douleur que celui-ci : « Eh quoi ! l'on ne jouera donc « plus *Athalie* ! Ce chef-d'œuvre est « perdu pour la scène française ! » Une pareille idée ne serait jamais venue à une royaliste, quelque enthousiaste de littérature qu'on la suppose. M^{me} de Genlis trouverait cependant ce mouvement si beau que déjà elle l'avait consigné dans son roman intitulé *les Parvenus*, avant de l'insérer dans ses *Mémoires*. Le martyr de Louis XVI ne diminua point l'énergie de ses convictions politiques : elle dit, dans une de ses lettres, non pas que l'on avait été *trop loin*, mais seulement que l'on avait été *trop vite*. Elle ne changea complètement de langage que lorsque la cause du duc d'Orléans parut perdue, et surtout depuis le moment où ce prince périt sur le même échafaud que son auguste cousin. Jusque là, M^{me} de Genlis fut révolutionnaire ; elle s'identifia si bien avec les hommes qui combattaient la monarchie, que, dans l'étranger, elle évitait d'être confondue avec les émigrés royalistes. Enfin, elle se qualifiait d'*émigrantes jacobines*, elle et les jeunes personnes dont elle était la tutrice. Mais lorsqu'il fallut abandonner les hautes espérances

qu'elle avait fondées sur un bouleversement politique en faveur du prince dont elle était depuis quinze ans la confidente et l'amie la plus intime, M^{me} de Genlis ne vit plus la révolution qu'avec horreur. Alors la révolution ne fut que l'ouvrage des philosophes irréligieux, et ses partisans, que des scélérats. Oubliant la part qu'elle y avait eue, elle reprit ses préjugés nobiliaires et la morgue d'une fausse et altière dévotion. Trente ans après, en rédigeant ses *Mémoires*, elle se trouva forcée, par la nature de ses aveux à cet égard, de justifier les prévisions de la duchesse d'Orléans. « Elle jugeait mieux que « moi, dit-elle. » M^{me} de Genlis oublie, en s'exprimant ainsi, qu'elle a, en vingt autres endroits, représenté comme une idiote cette sage et vertueuse princesse ! Pendant l'année qu'elle passa en Angleterre (d'oct. 1791 à nov. 1792), M^{me} de Genlis se fixa à Bury dans le comté de Suffolk ; elle se mit en relation avec Fox, Sheridan et quelques autres hommes politiques. Rappelée par le duc d'Orléans, elle n'arriva en France que pour apprendre qu'elle et *Mademoiselle*, sa pupille, étaient proscrites comme émigrées. Il fallut que le prince employât le peu de crédit qui lui restait pour obtenir que sa fille et son institutrice quittassent Paris dans quarante-huit heures, *pour obéir à la loi*. M^{me} de Genlis se rendit en Belgique avec son élève, puis fixa son séjour à Tournay (décembre 1792). Ce fut là qu'elle maria Pamela, sa fille adoptive, avec lord Fitz-Gérald (*Voy. ce nom*, LXIV, 179), ennemi de Sheridan, un mois après avoir promis à celui-ci de la lui donner en mariage dans quinze jours au plus tard : circonstance que M^{me} de Genlis raconte dans ses *Mémoires*, sans songer à faire la moindre apologie de ce manque de parole. Elle demeura à Tournay jusqu'à ce que Dumouriez, se repliant devant les Autrichiens, fût ar-

rivé dans cette ville (26 mars 1793). Il y passa quatre jours continuellement chez M^{me} de Genlis avec laquelle il dina trois fois; elle fut même témoin de la scène que ce général fit au commissaire de la Convention Dubuisson (*Voy. DUMOURIEZ, LXIII, 169*). Dans son *Précis* (p. 94), elle a nié absolument avoir été présente à cette conversation; elle le nie également dans ses *Mémoires*; mais le *Moniteur* est là pour la montrer en contradiction avec son mari qui fut obligé de la défendre sur ce fait à la Convention. « Il faut, dit Sillery à la séance du 4 avril 1793, que l'on sache par quelle fatalité la conversation infâme de Dumouriez s'est tenue en présence de ma femme. On sait qu'en vertu d'une loi rendue sur les émigrés, je l'envoyai à Tournay avec la fille d'Égalité. J'écrivis à Dumouriez pour le prier d'avoir soin qu'elle ne tombât pas entre les mains des émigrés, car je savais quel sort ils lui réservaient. Le fils d'Égalité demeurait avec sa sœur. Dumouriez vint chez lui; ma femme s'y trouvait par hasard. Dumouriez parla comme on sait; et une circonstance bien remarquable, c'est que ma femme le voyait ce jour-là pour la première fois. » Que dans son *Précis*, publié en 1796, M^{me} de Genlis, qui voulait à tout prix obtenir du Directoire sa radiation comme émigrée, ait nié un fait si positivement avoué par son mari, ou le conçoit; mais quel motif pouvait-elle avoir de persister dans cette dénégation trente ans après, en rédigeant ses *Mémoires*? Voici le mot de cette énigme: ses intrigues en Belgique amenèrent l'arrestation de Sillery, et, quelque affranchie de ses devoirs d'épouse qu'eût toujours été M^{me} de Genlis, pouvait-elle fournir la preuve que personne plus qu'elle n'avait contribué à la condamnation qui termina les jours de Sillery? En effet, dès le 10

avril, Robespierre demanda que ce conventionnel ainsi que sa femme fussent traduits au tribunal révolutionnaire. Quand Dumouriez partit de Tournay, M^{me} de Genlis, qui s'était mise dans le cas de n'avoir d'autre refuge que le camp de ce général, le suivit à Saint-Amand; mais dès qu'elle sut positivement, dit-elle, dans le *Précis* (14), que ce général voulait rétablir la royauté constitutionnelle, et pensant que, « après avoir versé tant de sang pour établir la république, les Français seraient le dernier peuple de la terre s'ils y renonçaient si légèrement et si promptement, » elle se hâta de quitter Dumouriez, et prit avec M^{lle} d'Orléans le chemin de la Suisse. Toutes deux, avec le duc de Chartres qui était venu rejoindre sa sœur, s'établirent d'abord à Zug, sous des noms supposés; mais, l'incognito ayant été révélé, le magistrat leur signifiâ l'ordre de s'éloigner. C'est à cette circonstance qu'on doit attribuer l'amertume avec laquelle M^{me} de Genlis a parlé dans quelques-uns de ses ouvrages du gouvernement des petits cantons helvétiques. Elle eut recours alors au général Montesquiou, réfugié à Bremgarten, qui lui procura ainsi qu'à la jeune princesse un asile dans le couvent de Sainte-Claire. Ce fut là que M^{me} de Genlis se sépara pour jamais de son élève. La princesse de Conti, tante de *Mademoiselle*, qui résidait dans un couvent à Fribourg, avant de prendre sa nièce auprès d'elle, exigea cette séparation que rendaient si nécessaire les fâcheux antécédents de l'institutrice. M^{me} de Genlis ne se soumit point de bonne grâce; elle écrivit à son élève une lettre remplie de conseils fort chrétiens, fort sages, et où elle l'engageait à lire Fénelon, Bourdaloue, Racine, et surtout les *Veillées du château*...! Pendant les treize

(14) P. 96 et 97. Dans ses *Mémoires*, publiés en 1825, ce passage est supprimé.

mois de son séjour en Suisse, quelque soin qu'elle prit de se cacher, son nom tôt ou tard divulgué lui procura plus d'un désagrément. Partout elle vit non seulement les émigrés français, mais encore tous les étrangers qui partageaient leurs opinions, s'écarter d'elle avec mépris. On lui écrivait quelquefois en l'appelant *sauvage furie*, brutale épithète qui déjà lui avait été appliquée en France par des écrivains convaincus qu'elle était la conseillère active de complots désavoués plus tard. De la Suisse elle se rendit à Altona. « Je ne savais, dit-elle, dans son *Précis*, « ou débarquer, je n'avais point de lettres de recommandation... Je fis des questions sur les auberges d'Altona; « je demandai le nom de celle dont le « maître passait pour aimer le mieux « la révolution française; on me « nomma celle de Pflock. » Pensant que dans cette maison elle ne rencontrerait pas d'émigrés de la classe intolérante et persécutrice (15), elle y demeura neuf mois, sous un nom supposé, et par conséquent à l'abri des tracasseries qu'elle redoutait à si juste titre. Bien qu'elle eût déjà la cinquantaine, la prétendue miss Clarke se vit recherchée en mariage par un riche boulangier retiré du Holstein. M^{lle} Henriette de Sercey était venue rejoindre M^{me} de Genlis, sa tante; celle-ci se rendit à Hambourg, ville dans les environs de laquelle s'était fixé le comte de Valence, son gendre. Hambourg renfermait alors beaucoup d'émigrés; mais aucun ne voulut la voir; elle fût même parvenue à jouir d'une certaine obscurité au milieu de ces débris dispersés des sociétés où elle avait brillé autrefois, sans une querelle qu'elle eut l'imprudence de chercher à un adversaire trop redoutable : c'était Rivarol; il accabla sa té-

méraire ennemie d'un déluge de mots piquants et de vers satiriques. C'est lui qui a tracé d'elle un portrait qui restera comme un modèle de malice et de vérité. Non content de la poursuivre de ses traits amers, il inventait les histoires les plus bouffonnes dont elle était l'héroïne. Il répandit le bruit qu'elle était repartie pour la Suisse, dans l'intention d'épouser Necker devenu veuf. Rivarol trouvait piquant de marier cette dame si fière de sa noblesse à un bourgeois de Genève, et surtout de lui donner pour belle-fille M^{me} de Staël (16). Afin d'échapper à des mystifications qui n'avaient pas de relâche, M^{me} de Genlis alla se confiner à Silk, dans une ferme du Holstein, qu'exploitait le comte de Valence. C'est de cette retraite qu'elle publia un ouvrage peu fait pour désarmer ses ennemis, les *Chevaliers du Cygne* (1795), roman rempli d'allusions amères contre la reine Marie-Antoinette et de traits anti-monarchiques. Dans le *Précis de sa conduite*, M^{me} de Genlis disait en 1796 : « En retranchant seulement une vingtaine de pages, j'aurais eu l'approbation universelle d'un parti; mais je ne veux ni flatter, ni insulter les princes ou les républicains. » Malgré ce langage si fier, elle n'en a pas moins supprimé spontanément de son livre tous les passages anti-monarchiques, mais non les allusions contre Marie-Antoinette, lors de la réimpression de ce roman, faite à Paris en 1805. Ce livre, à sa première apparition, porta au comble la fureur des émigrés, et mérita, par l'extrême licence de plusieurs tableaux, la juste critique des amis des mœurs et de la décence publique. On alla jusqu'à dire que pour peindre Armollede, l'auteur n'avait eu besoin que de consulter ses propres souvenirs, et

(15) Dans ses *Mémoires*, t. 19, p. 287, madame de Genlis se contente de dire de la classe dont j'étais connue.

(16) En 1760, un pamphlet dirigé contre le Palais-Royal, et qui avait la forme d'une comédie, faisait épouser à cette dame le duc d'Orléans; puis donnait Pamela pour femme au duc de Chartres.

l'on fit contre elle ce malin distique :
 Armistice n'épuise en efforts superflus ;
 la vertu n'en veut pas, le vice n'en veut plus.

Aux *Chevaliers du Cygne* succéda le *Précis historique de la conduite de M^{me} de Genlis*. Les citations que nous en avons données peuvent faire apprécier le peu de véracité de cette apologie. Ce qui fixa surtout l'attention du public sur cette brochure, ce fut la lettre adressée au duc d'Orléans (aujourd'hui Louis-Philippe), et la termine. Cette lettre était datée de Silk, 8 mars 1796, c'est-à-dire d'une époque où un parti en France, prévoyant la chute du Directoire, songeait sérieusement à placer la couronne sur la tête de ce prince (17). Loin d'abonder dans ce sens, M^{me} de Genlis exhortait vivement son ancien élève à ne point accepter la couronne dans le cas où elle lui serait offerte. « Vous prétendre à la royauté ! ajoutait-elle, devenir un usurpateur pour abolir une république que vous avez reconnue, que vous avez chérie, et pour laquelle vous avez combattu vaillamment ! Et dans quel moment ? quand la France s'organise, quand le gouvernement s'établit, quand il paraît se fonder sur les bases solides de la morale et de la justice ! Quel serait le degré de confiance que la France pourrait accorder à un roi constitutionnel de vingt-trois ans, qu'elle aurait vu deux ans auparavant ardent républicain, et le partisan le plus enthousiaste de l'égalité ? Un tel roi ne pourrait-il pas, tout aussi bien qu'un autre, abolir insensiblement la constitution et devenir despote ?..... D'ailleurs, quand vous pourriez raisonnablement et légitimement prétendre au trône, je vous y verrais monter avec peine, parce que vous n'avez (à l'exception

(17) C'est vers le même temps que Dumouriez en fit politiquement la proposition au général vendéen Charrette, par une lettre qui a été retrouvée récemment.

« du courage et de la probité ; ni les
 « talents, ni les qualités nécessaires
 « dans ce rang. Vous avez de l'in-
 « struction, des lumières et mille ver-
 « tus ; chaque état demande des quali-
 « tés particulières, et vous n'avez point
 « celles qui font les grands rois. » En
 donnant dans ses *Mémoires* un faible
 extrait du *Précis de sa conduite*,
 M^{me} de Genlis s'est bien gardée de
 faire la moindre allusion à cette cir-
 constance, mais les ennemis de son an-
 cien élève n'ont pas manqué de s'en
 prévaloir, et, sous la restauration com-
 me après la révolution de juillet, ils
 ont réimprimé cette lettre (18). Les
 événements qui se sont passés depuis
 prouvent que M^{me} de Genlis avait su
 moins qu'un autre apprécier son élève, et
 qu'elle n'était rien moins que prophète
 en politique. Quelque peu accoutumé
 que fût le Directoire à entendre vanter
 sa morale et sa justice, il ne parut pas
 fort sensible à ce langage adulateur ; et
 tout ce que produisit cette démarche fut
 de rendre son auteur aussi odieuse aux
 émigrés orléanistes qu'elle l'était déjà
 aux émigrés royalistes. A Silk, elle ma-
 ria M^{lle} de Sercey, sa nièce, à un riche
 négociant hambourgeois, M. Mathies-
 sen. Plus tard, elle se rendit en Prusse
 où, grâce au pouvoir de fascination
 qu'elle conservait encore à cinquante-
 quatre ans, elle inspira la passion la plus
 vive à un jeune homme de vingt-un ans,

(18) D'abord sous ce titre : *Étrangers pour 1848. Lettre au duc d'Orléans par madame la comtesse de Genlis, son institutrice, ou Professeur de son politique en harmonie avec ses actions depuis plus de trente ans, au reposse aux pamphlets présents, passés et futurs ; in-8° d'une feuille. Une seconde fois, en 1829, sous ce titre : Lettre de madame de Genlis à M. de Charrettes ; enfin, en 1831, chez Dentu, sous ce titre : Lettre écrite le 8 mars 1796 par madame de Genlis à M. de Charrettes, aujourd'hui, 25 juin 1831, Philippe F^o. Aucun de ces éditteurs n'a eu en mains le bruchon originale ; il en résulte de légers changements dans la rédaction. La réimpression de Dentu est terminée par la note suivante : « Cette lettre, traduite de l'allemand, fut insérée à la date ci-dessus mentionnée, dans plusieurs journaux étrangers. »*

le conseiller Lombard, frère du secrétaire de S. M. prussienne. Admise quelquefois au cercle de M^{me} la duchesse de Courlande, à Berlin, elle y rencontra le fameux docteur Gall, qui, en explorant les protubérances de sa tête, lui trouva la bosse de la religion à un point de grosseur véritablement extraordinaire. Avec ce ton à moitié ironique qu'on lui a connu, M. de Talleyrand, qui se trouvait là, dit : « Vous voyez, mesdames, qu'elle n'est pas une hypocrite. » À Berlin encore, elle adopta le jeune Casimir Baeker, fils de l'hôte chez qui elle avait logé. Ce fils adoptif de M^{me} de Genlis s'est fait connaître par son talent sur la harpe. Après le 18 brumaire, elle renouvela auprès du premier consul ses adulations et ses instances pour rentrer en France. Non seulement elle obtint de Bonaparte sa radiation comme émigrée, mais encore une pension de six mille francs, et un logement à l'Arsenal, avec le droit de prendre dans la bibliothèque de ce nom tous les livres nécessaires à son usage. Exigeante et tracassière, elle ne vécut pas longtemps en bonne intelligence avec Ameilhon, conservateur de cet établissement. Napoléon avait autorisé M^{me} de Genlis à lui adresser des lettres particulières. Sans doute il n'attendait pas d'elle des conseils en matière de gouvernement ; mais, préoccupé de l'idée de revenir aux usages et à l'étiquette de l'ancien régime, il voulait profiter de la connaissance qu'elle avait des personnes et des choses de la cour de Louis XVI. Ces relations avec l'empereur devinrent très-fructueuses à M^{me} de Genlis et aux siens ; elle obtint pour le marquis Ducrest, son frère, une pension de mille écus ; pour sa nièce, une place auprès de l'impératrice Joséphine ; enfin, pour elle, une seconde pension de trois mille francs, que lui accorda la reine de Naples, épouse de Joseph Bonaparte. Oubliant que le respect de soi-même doit servir de

limite à la reconnaissance la plus légitime, elle prostitua sa plume pour le chef du gouvernement impérial à des adulations tellement sans mesure, qu'il faudrait les regarder comme l'excès de la bassesse, sans la bassesse plus grande avec laquelle elle les rétracta depuis. Mais alors, non contente de brûler sans cesse de l'encens aux pieds de Napoléon, elle déclarait la guerre à tout mortel qui refusait de fléchir devant l'idole. L'excès de son zèle allait jusqu'à la délation ; elle dénonça dans une brochure le journaliste Auger (Voy. ce nom, LVI, 543), pour n'avoir pas cité un portrait du *Magnanime*, qu'elle avait découvert dans M^{lle} de Scudéry, et dont elle prétendait faire l'application à Bonaparte. Quoique si généreusement rétribuée par la nouvelle cour, M^{me} de Genlis n'était pas dans l'aisance : son défaut d'ordre, ses habitudes de prodigalité, la mettaient sans cesse aux expédients ; aussi, à cette époque et depuis, n'a-t-elle cessé de publier une foule de romans et de compilations de tous genres, évidemment exécutés pour l'argent des libraires, qu'elle avait toujours bien soin de se faire donner d'avance. Toutefois, son salon à l'Arsenal devint alors presque ce qu'il avait été à Belle-Chasse : elle réunissait plusieurs fois par semaine une nombreuse société de gens de lettres, mais du second ordre ; et elle eût pu jouir en paix de sa renommée littéraire, sans sa malencontreuse querelle avec la *Biographie universelle*. D'abord associée, comme toutes les notabilités littéraires de l'époque, à cette grande entreprise, elle n'avait pas tardé à s'en éloigner, parce qu'elle ne put point à son gré y faire la loi, et prononcer l'exclusion de littérateurs dont elle ne partageait pas les principes : c'étaient Suard, Auger et Ginguené. Dans ses *Mémoires*, elle avoue qu'elle aurait passé condamnation sur les deux premiers ; « mais il me fut

« impossible d'étendre ma tolérance
 « jusqu'à M. Canguzém. » Elle avait
 déjà rédigé un certain nombre d'arti-
 cles de femmes célèbres pour lesquels
 elle avait reçu une somme d'avance, se-
 lon son usage. Obligée de restituer
 cette somme, et ne voulant pas que ses
 articles fussent perdus, elle les réunit
 et les publia en un volume intitulé *De
 l'influence des femmes sur la litté-
 rature*. Dans cet ouvrage, comme dans
 presque tous ceux qu'elle avait fait pa-
 raître depuis vingt-cinq ans, elle ne sui-
 vit que l'impulsion de ses haines, et ses
 jugemens portés sur les auteurs et sur les
 ouvrages furent tous dictés par cet esprit
 de dénigrement qui avait toujours con-
 duit sa plume, et qu'exaltaient encore
 les contrariétés produites par ses der-
 nières publications. Comme on le pense
 bien, elle saisit cette occasion de re-
 nouvelet ses jalouses attaques contre
 M^{me} Seskey et contre M^{me} de Lajé;
 elle censurait encore avec la dernière
 injustice le talent et la personne de
 M^{me} Cottin, enfin, elle portait l'audace
 de ses incriminations jusqu'à dénigrer
 le style et même le caractère de Véné-
 lon. *L'influence des femmes* fut jugé
 dans tous les journaux avec sévérité.
 L'auteur répondit aux critiques par des
 brochures contre les auteurs de la
Biographie universelle; et elle s'atta-
 cha particulièrement à Canguzém, qui
 n'eut aucune peine à prouver que son
 aristarque légitime était bien de réuni-
 on des connaissances et d'érudition
 pour s'établir juge d'un ouvrage prin-
 cipalement fondé sur ce genre de mérite.
 On vit M^{me} de Genlis montrer qu'une
 des notions les plus vulgaires de la géo-
 graphie lui était étrangère, en prenant
 pour une rivière qui passait à Gènes le
 canton qui entoure cette ville et qu'on
 appelle la rivière de Gènes. Elle alla
 jusqu'à citer en le critiquant un article
Bulhi, qui n'existe point dans la *Bio-
 graphie*, enfin elle fut reprochée à Au-

ger de n'avoir pas, dans la notice sur
 d'Assouy, donné plus de détails sur le
 vice infâme pour lequel ce misérable fut
 condamné, mais parvint à échapper,
 au supplice du bûcher. Du reste, elle
 se donnait beaucoup de peine pour trou-
 ver des contradictions là où il n'y en
 avait pas, pour jeter de l'obscurité sur
 ce qui était clair, pour attaquer comme
 incorrectes les expressions les plus usi-
 tées dans les bons livres, et cela en com-
 mettant elle-même une infinité de fautes
 de style et d'incorrects. Pendant
 quelques mois, elle sentit avec une rare
 constance cette lutte contre les cent col-
 laborateurs de la *Biographie* et contre
 tous les journalistes. « *L'ouvrage grossit*
 « autour d'elle, disait l'un d'eux (15),
 « les épiques les plus sanglantes lui
 « sont adressées, des observations sans
 « réplique lui sont présentées; elle
 « poursuit sa carrière, et notre ail
 « étouffé la suit à peine au milieu du feu
 « roulant dont elle s'entoure. M^{me} de
 « Genlis nous paraît réellement dans
 « la même position que la célèbre M^{me}
 « Saqui, lorsque, suspendue sur une
 « corde périlleuse, à ses pieds en
 « l'air, lançant des feux de tous côtés,
 « et recevant des étincelles de mille lu-
 « ces qu'elle allume, l'habile artiste
 « étouffe par sa hardiesse, sans donner
 « envie à personne de se trouver à sa
 « place. » Dans une de ces bordées
 où sa puérile vanité de se mettre en
 scène lui faisait oublier toutes les con-
 venances, M^{me} de Genlis avait impié-
 té : « J'ai soixante ans et je suis
 « homme de lettres. » Le journaliste
 Hoffmann en prit texte pour railler,
 avec une apparence de sérieux, cette
 question dans le *Journal des Débats* :
 M^{me} de Genlis est elle bien une bran-
 che ? Puis, après avoir admis comme
 première preuve négative une aussi in-
 guière déclaration, il ajoutait : « Se-

(15) Revellings, A. no 11. Gazette de France du
 10 octobre 1825.

« conde preuve : en 1782, M^{me} de
 « Genlis fut nommée non pas gouver-
 « nante, mais *gouverneur* d'un prince.
 « Le père, qui lui donna ce titre mâle,
 « s'y connaissait bien, et aurait bien
 « dû se laisser gouverner lui-même par
 « cet aimable pédagogue ; l'homme de
 « lettres que nous connaissons sous le
 « nom de M^{me} de Genlis ne lui aurait
 « pas conseillé sans doute de se faire
 « mettre si tôt dans la *Biographie*. Si
 « l'on veut enfin une troisième preuve
 « encore plus irrécusable, l'illustre Buf-
 « fon écrivait à la prétendue M^{me} de
 « Genlis, le 21 mars 1787 : « Prédi-
 « cateur aussi persuasif qu'éloquent,
 « lorsque vous présentez la religion et
 « toutes les vertus avec le style de Fé-
 « nelon et la majesté des livres inspirés
 « par Dieu même, vous êtes un ange
 « de lumière. » Un sexe avoué par
 « l'homme de lettres, confirmé par
 « un prince et vérifié par un natura-
 « liste, ne peut être contesté. » M^{me}
 de Genlis se fatigua enfin d'une
 lutte si inégale ; elle avait annoncé
 que chaque livraison de la *Biogra-
 phie* serait suivie d'une brochure cri-
 tique de sa composition ; mais cette es-
 pèce de collection en est restée au se-
 cond numéro. M^{me} de Genlis, sortie
 de ce champ de bataille, se livra à des
 travaux plus paisibles. Indépendamment
 des livres imprimés sous son nom, elle
 s'associa à la rédaction de recueils pé-
 riodiques, tels que la *Bibliothèque des
 romans*, le *Mercur de France* ; et
 en même temps, concurremment avec
 un homme de lettres fort connu, elle
 envoyait à l'empereur des bulletins ou
 rapports qui lui étaient très-bien payés,
 et dont la police de Fouché se montra
 plus d'une fois jalouse. Plus tard (sous
 la restauration), en 1816, elle rédigea
 les *Dimanches*, ou *Journal de la
 Jeunesse*. Consacrant la surabondance
 de sa fécondité à un *Journal imagi-
 naire*, qui devait servir de modèle à tous

les journaux, un autre soin l'occupait
 quelquefois : elle était dame inspectrice
 des écoles de son arrondissement ; et en
 cette qualité elle donna libre carrière à
 son esprit tracassier et dominateur. La
 restauration de 1814 trouva M^{me} de
 Genlis disposée, comme tant d'autres
 émigrés comblés des bienfaits de Napo-
 léon, à répudier l'idole qu'ils avaient en-
 censée. Ce fut elle qui contribua à faire
 effacer le nom de la *rue Helvétius*, pour
 y substituer l'ancienne dénomination
 de *Sainte-Anne* ; du moins elle s'en
 vante dans ses *Mémoires*. Espérant
 sauver la pension dont elle avait joui
 sous l'empire, elle écrivit à Louis XVIII
 pour devenir sa correspondante, comme
 elle avait été celle de Bonaparte ; mais
 ce monarque, qui redoutait ou haïssait
 tout ce qui de près ou de loin apparte-
 nait ou avait appartenu à la maison d'Or-
 léans, refusa net les offres de M^{me} de
 Genlis, non qu'il ne rendit justice à son
 esprit : « Mais, ajoutait-il, en politi-
 « que, si M^{me} de Staël est beaucoup
 « trop homme, celle-ci est un peu trop
 « femme. » Privée ainsi du privilège
 de continuer ses commérages politiques,
 M^{me} de Genlis ne sollicita pas en vain
 la libéralité de M. Decazes ; elle reçut
 plusieurs gratifications. Cependant M.
 le duc d'Orléans lui faisait une pension
 régulière ; et si de loin à loin ce prince
 honora son ancienne institutrice de
 quelques visites sans publicité (20), on
 doit remarquer que ni sous la restaura-
 tion, ni depuis la révolution de juillet
 1830, M^{me} de Genlis ne fut jamais
 reçue ostensiblement au Palais-Royal.
 La gêne habituelle dans laquelle elle

(20) On lit dans les *Mémoires de Bourrienne* :
 « Je ne sais si vous avez su que dans une
 course de 24 heures, qu'il (M. le duc d'Orléans)
 a faite à Paris l'année dernière (1816), en re-
 passant de Londres pour aller rejoindre sa femme
 à Paris, sa première visite fut chez madame
 de Genlis. Il resta chez elle assez avant dans
 la nuit ; et elle a raconté à quelqu'un qui me
 l'a dit, qu'ils étaient revenus ensemble sur tout
 le passé, et qu'ils avaient beaucoup pleuré. »

se trouvait la ravalement plus que jamais au métier de compilateur. Non contente de copier les autres, de refaire l'*Émile* de Rousseau, le *Siècle de Louis XIV* de Voltaire, etc., elle se copiait elle-même, et donnait, sous des titres différents, deux ou trois fois le même ouvrage. Jamais écrivain n'a poussé plus loin le brigandage littéraire, et ne l'a fait à si bon marché : on est peiné du bas prix auquel, à la fin de sa carrière, la doyenne des gens de lettres vendait ou louait sa plume. Le temps était loin où un poète audacieux (Lebrun), insultant chez elle au vice et à la vanité triomphantes, pouvait dans une mordante épigramme ravalement la personne à un écu plus bas que le prix de ses livres. On se rappelle encore le déplorable procès qu'elle eut en avril 1830 avec le libraire Roret, éditeur des *Manuels*. Elle s'était engagée à composer pour lui un *Manuel encyclopédique de l'enfance*, moyennant quatre cents francs, qui lui furent payés aussitôt après la livraison de son manuscrit ; mais, au moment de le faire imprimer, le libraire reconnut que M^{me} de Genlis lui avait donné, comme son ouvrage, la copie exacte d'un livre du même genre publié en 1820 par M. Masselin. Ayant demandé vainement la restitution de ses quatre cents francs, le libraire traduisit devant les tribunaux l'auteur d'*Adèle et Théodore*, qui fut condamnée. Mais, comme plagiaire et forban littéraire, elle s'est surpassée elle-même dans ses *Mémoires*. On y retrouve les mêmes choses qu'elle avait consignées dans les *Souvenirs de Félicie*, dans son *Journal d'éducation*, dans le *Précis de sa conduite*, dans l'*Influence des femmes sur la littérature*, dans les *Puroenus*, les *Dîners du baron d'Holbach*, sans parler d'un grand nombre de fragments de ses autres ouvrages (21). Le huitième

(21) Un critique a calculé qu'en retranchant les t. III et IV des *Mémoires* de madame de Gen-

volume est presque entièrement rempli par les *Opinions littéraires* de M^{me} de Genlis, et par une *Romance* en cent cinq couplets sur la *Botanique*. Ce n'est pas tout ; après avoir annoncé comme *dernière livraison* les tomes VII et VIII de ses *Mémoires*, elle en a ajouté deux autres, qui contiennent seulement : les *Souvenirs de Félicie*, déjà dispersés par pièces et morceaux dans les volumes précédents ; une *Correspondance de deux jeunes amis*, le *Médecin*, l'*Anglomane*, et cent vingt-sept articles du *Dictionnaire critique et raisonné des étiquettes*. Après avoir changé cinq ou six fois de domicile dans ses dernières années, M^{me} de Genlis habitait, près de l'église Saint-Philippe-du-Roule, un appartement meublé avec une extrême simplicité. Elle conserva jusqu'à la fin les grâces, et même la légèreté d'un esprit qui avait survécu tout entier à ses quatre-vingt-trois ans. Elle affichait alors une prétention bizarre au titre de bonne femme de ménage, et se plaisait à se faire voir sous cet aspect à ceux qui venaient la visiter. « Permettez, monsieur, disait-elle dans ces occasions, que je finisse mon pot au feu ; avant d'être femme de lettres, je suis ménagère ; » puis elle se mettait à éplucher des carottes et des poireaux, les mettait dans sa marmite qu'elle écumait ; elle ôtait ensuite son tablier de cuisine et venait enfin se prêter à la curiosité du visiteur. Elle travaillait encore quand la mort est venue la frapper presque subitement, le 31 décembre 1830. Elle laissait, dit-on, deux ouvrages manuscrits, *Alfred-le-Grand*, roman historique, et *Idalie*, poème dont elle avait donné quelques fragments dans son *Journal imaginaire*. Il nous reste à

lire tout ce qui se trouve dans ses autres livres et tout ce qui pourrait ne se trouver nulle part, il y avait encore dans cet e. sec. de livraison environ 80 pages qu'en ne trouve point ailleurs. C'est bien pis dans les volumes suivants.

offrir le catalogue chronologique de ses nombreux ouvrages ; nous n'avons rien négligé pour le rendre complet : nous y joindrons quelques jugements et anecdotes. I. *Théâtre à l'usage des jeunes personnes*, ou *Théâtre d'éducation*, Paris, 1779-1780, 4 vol. in-12, et 1785, 5 vol. ; réimprimé à Berlin, 4 vol. in-12 ; puis à Paris, 1799, 1813 et 1825, 5 vol. in-12. Les éditions en 5 vol. contiennent trente pièces en prose, qui sont, t. I^{er} : *La mort d'Adam*, imitée de l'allemand de Klopstock (22) ; *Agar dans le désert* ; *Isaac* ; *Joseph* ; *Ruth et Noémi* ; *la Veuve de Sarepta*, ou *l'Hospitalité récompensée* ; *Le retour du jeune Tobie*. Ce premier volume formait, dans les premières éditions, un *Théâtre saint*, et se vendait séparément, comme on peut le voir dans le catalogue des *Œuvres de M^{me} de Genlis* publié en 1812 par Maradan, à la suite de l'*Examen critique de la Biographie universelle*. Tome II : *la Colombe* ; *la Belle et la Bête* ; *les Flacons* ; *l'Île heureuse* ; *l'Enfant gâté* ; *la Curieuse* ; *les Dangers du monde*. Tome III : *l'Aveugle de Spa* ; *Cécile*, ou *le Sacrifice de l'amitié* ; *les Ennemies généreuses* ; *la Bonne mère* ; *l'Intrigante*. Tome IV : *le Bul d'enfants*, ou *le Duel* ; *le Voyageur* ; *Vatheck* ; *les Faux amis* ; *le Magistrat*. Tome V : *la Rosière de Salency* ; *la Marchande de modes* ; *la Lingère* ; *le Libraire* ; *le Vrai sage* ; *le Portrait*, ou *les Rivaux généreux*.—II. *Théâtre de société*, Paris, 1781, 2 vol. in-8^o (cette première édition est anonyme) ; Genève, 1781, 2 vol. in-12 ; Suisse, 1782, 2 vol. in-8^o ; Paris, 1782, 2 vol. in-18 ; Paris, 1811, 2

vol. in-8^o et in-12 ; 1825, 2 vol. in-12. Ce recueil contient huit pièces en prose. Tome I^{er} : *la Mère rivale* ; *l'Amant anonyme* ; *les Fausses délicatesses* (ces trois pièces ont été imprimées dans le 9^e volume du *Parnasse des Dames françaises*) ; *la Tendresse maternelle* ; *la Cloison* (imprimée dans le 6^e volume des *Contes moraux* de l'auteur). Tome II : *la Curieuse*, comédie ; *Zélie*, ou *l'Ingénue* ; *le Méchant par air*. Le 6^e volume des *Contes moraux* de M^{me} de Genlis contient encore une comédie en un acte, intitulée : *Pygmalion et Galatée*, ou *la Statue animée*. Une autre pièce composée en 1790 et qui a pour titre : *J.-J. Rousseau dans l'île de Saint-Pierre*, n'a été imprimée ni dans l'un ni dans l'autre de ces recueils dramatiques. « Mille comédies, comme « celles de Madame de Genlis, a dit « Cérutti, ne donneraient pas une « bonne scène. » Ce jugement est vrai si l'on considère le *Théâtre d'éducation* sous le rapport purement dramatique ; toutefois on ne peut nier que la morale n'y soit présentée avec tout l'attrait susceptible de la faire aimer et de laisser dans le cœur les impressions les plus pures. Palissot, dans ses *Mémoires sur la littérature*, n'hésitait pas en 1809 à présenter ce recueil comme le titre qui pouvait donner à son auteur « le plus de droits à l'estime de son « siècle et peut-être de la postérité. » Là, selon lui, sans annoncer, comme dans plusieurs autres de ses productions, la manie de régenter, M^{me} de Genlis a atteint le but d'une sage institutrice. On doit citer parmi ses meilleurs drames *la Bonne mère*, *la Rosière de Salency*, *la Colombe*, enfin *le Magistrat*, qui aurait pu, dit encore Palissot, « mériter le succès du théâtre. » Quant aux pièces tirées de l'écriture sainte, à l'exception de la *Mort d'Adam*, imitée de Klopstock, et d'*Agar*

(122) « Dans les premières éditions du *Théâtre d'éducation*, dit M. Quérard, madame de Genlis avait fait imprimer, à la suite de cette pièce, celle de Klopstock de la traduction de Fridol ; mais elle a été supprimée dans les éditions nouvelles. » (*France litt.*, t. xxi, p. 321.)

dans le désert, où l'on trouve quelques traits d'une conception assez dramatique. toutes les autres sont écrites d'un style sec et froid. Ce qui leur manque surtout, c'est cette simplicité de mœurs et d'expression, cette couleur biblique que M^{me} de Genlis, qui fit toujours de la dévotion en grande dame, était incapable d'exprimer et même de concevoir.

III. *Annales de la vertu*, ou *Cours d'Histoire à l'usage des jeunes personnes*. Paris, 1781, 1 vol. in-8^o; Maestricht, 1785, 3 vol. in-12.; publiées avec augmentation en 1802 sous ce nouveau titre : *Annales de la vertu*, ou *Histoire universelle, iconographique et littéraire*. pour servir à l'éducation de la jeunesse, et à l'usage des artistes et littérateurs, Paris, 1802, 3 vol. in-8^o, et 5 vol. in-12; 1812 et 1826, 5 vol. in-12. Cet ouvrage embrasse l'histoire universelle : mais « l'auteur, observe Grimm, se borne à « n'y développer que les actions vertueuses; ce qui est la manière la plus sûre d'abrégier l'histoire.»

IV. *Adèle et Théodore*, ou *Lettres sur l'éducation*. etc., Paris, 1782, 3 vol. in-8^o et 3 vol. in-12; Hambourg, 1783; Maestricht, 1784; Paris, 1785 et 1789; Londres, 1792; Paris, 1798, 1802, 1804, 1813, 3 vol. in-12; 1822 et 1827, 4 vol. in-12. De la publication de cet ouvrage datent les querelles littéraires qui, pendant cinquante ans, troublèrent la vie de M^{me} de Genlis. Il fut jugé avec d'autant plus de rigueur, que l'auteur y attaqua des gens de lettres en renom, des femmes à la mode, et certaines cérémonies de l'église. Ces lettres sont une espèce de roman, ou plutôt une suite de petits tableaux plus ou moins intéressants, tous relatifs à l'éducation, mais souvent liés par un fil imperceptible à l'objet principal. Si son système d'éducation ne présente aucune idée que Locke et J.-J. Rousseau n'eussent

déjà indiquée ou approfondie, il en est plusieurs dont elle a su faire une application heureuse, bien que parfois minutieuse et maniérée. En copiant l'auteur d'*Émile*, M^{me} de Genlis s'attache à le dénigrer. Dans cet ouvrage, son style apparaît tel qu'il fut toujours, dépourvu des brillantes couleurs que donne l'imagination, mais attachant par une pureté élégante et facile.

V. *Les Veillées du château*, ou *Cours de morale à l'usage des enfants*, par l'auteur d'*Adèle et Théodore*, Paris, 1784, 3 vol. in-12; réimprimés avec le nom de l'auteur : Paris, 1803, 2 vol. in-8^o et 3 vol. in-12; 1812, 1820, 3 vol. in-12, et 1826, 4 vol. in-12. Cet ouvrage, particulièrement destiné à l'éducation des enfants de dix ou douze ans, contient trop de choses qui ne s'adressent qu'à l'âge mur. Il n'offre aucun plan, aucune suite systématique dans les idées; mais il est d'une lecture assez amusante. L'action est interrompue par plusieurs contes moraux. *Les solitaires de Normandie* sont le récit simple et fidèle d'une bonne action de M^{me} la duchesse de Chartres. Heureuse M^{me} de Genlis, si elle n'eût jamais écrit que de cette manière sur cette princesse, que jamais personne, excepté la gouvernante de ses enfants, n'a nommée sans la béatifier! Le conte qui a pour titre *Alphonse présente* en action, dans un cadre heureux, toutes les singularités de la nature; il était destiné, comme M^{me} de Genlis l'a dit dans ses *Mémoires*, « à détrôner les contes de fées. » Dans *Les deux réputations*, l'auteur a déposé tout le venin des haines qu'elle venait de concevoir contre d'Alembert et l'académie française; c'est ce qui a fait dire à Grimm : « Après avoir cherché à inspirer à ses pupilles l'amour de la bienfaisance, de la justice et de l'humanité, M^{me} de Genlis n'a pas craint de leur donner encore une petite leçon sur la ma-

« nière de se venger de ceux dont on
 « croit avoir à se plaindre. » VI. *La religion considérée comme l'unique base du bonheur et de la véritable philosophie; ouvrage fait pour servir à l'éducation des enfants de S. A. S. monseigneur le duc d'Orléans, et dans lequel on expose et l'on réfute les principes des prétendus philosophes modernes,* « par M^{me} la marquise de Sil-
 « lery, ci-devant madame la comtesse de
 « Genlis : » Paris, 1787; 2^e édition, même année; 3^e édition, Paris, 1816; ouvrage assez peu solide sur un sujet si saint, et que Grimm a traité selon sa valeur en disant : « Le bon roi David
 « avait commencé par jouer de la har-
 « pe ; il finit par être un héros et qui
 « plus est un prophète. M^{me} la mar-
 « quise de Sillery a débuté dans le
 « monde comme le prophète-roi : eh
 « bien ! serait-ce une raison pour ne
 « pas lui pardonner aujourd'hui d'as-
 « pirer au titre glorieux de mère de
 « l'église ? Le charme des talents
 « agréables occupa les premières années
 « de sa vie, et l'on put croire long-
 « temps que le désir de plaire était sa
 « seule étude, etc. » Dans cet ouvrage théologique, M^{me} de Genlis montrait assez peu de charité. Les pages les moins ennuyeuses, et dont on ne pouvait d'ailleurs lui contester l'invention, offraient des attaques très-vives contre les philosophes. Les traits dont elle peint leurs préjugés, leur fanatisme, leur inconséquence, leur morgue et leur intolérance, sont piquants : « On sent qu'une
 « plume mondaine et très-mondaine a
 « pu seule tracer de tels portraits » (Grimm). Un tel ouvrage devait nécessairement exciter bien des censures ; l'auteur, après y avoir répondu fort aigrement, s'avisa d'ajouter : « Voilà ma
 « première et ma dernière réponse.
 « Désormais je garderai le silence, et
 « rien ne pourra m'inspirer la volonté
 « on le désire de le rompre. » On sait

comment elle a tenu cet engagement, elle qui depuis a publié tant de brochures polémiques, et dont la préface de chacun de ses ouvrages n'est le plus souvent qu'une récrimination acerbe contre quiconque a critiqué l'ouvrage précédent (23). VII. *Pièces tirées de l'Écriture-sainte*, Genève, 1787. M^{me} de Genlis avait prétendu, dans *Adèle et Théodore*, qu'il n'y avait point de livre de dévotion qu'on pût sans inconvénient laisser entre les mains d'une jeune personne ; et c'est dans cette préoccupation qu'elle publia ces extraits de la Bible, et composa plus tard un livre d'heures (*Voy. ci-après*). VIII. *Discours sur la suppression des couvents de religieuses, et sur l'éducation publique des femmes*, 1790, in 8^o. IX. *Discours sur l'éducation de M. le dauphin, et sur l'adoption*, « par M^{me} de « Brulart,
 « ci-devant M^{me} de Sillery, ci-devant
 « M^{me} de Genlis, gouvernante des
 « enfants d'Orléans, » Paris, juillet 1790, brochure in-8^o. Ce discours, ainsi que le précédent, sont dans le sens des idées révolutionnaires, sauf quelques protestations en faveur de la religion. L'un et l'autre firent peu d'honneur à M^{me} de Genlis, qu'on soupçonna de vouloir devenir gouverneur du dauphin comme, quelques années auparavant, elle avait prétendu devenir un des quarante de l'Académie française. X. *Le-*

(23) À l'occasion de la *Religion considérée*, Champenetz et Rivarol parodièrent, sous le nom de Grimod de la Reynière, le *Songe d'Alhalie*, mettant madame de Genlis, l'historien Gaillard et l'abbé Gauchat à la place des personnages de Racine. La comtesse débutait ainsi :

Je ne veux point ici rappeler le passé
 Ni vous rendre raison de ce que j'ai versé.
 Ce que j'ai fait, Gaillard, j'ai cru le devoir
 faire.

Je ne prends point pour juge un monde théâ-
 traire.

Quoi que sa médecine ait osé publier,
 Un grand prince a pris soin de me justifier.
 Sur de petits tréteaux ma fortune établie,
 M'a fait connaître à Londres et même en Italie.
 Par moi votre clergé goûte un calme pro-
 fond, etc.

çons d'une gouvernante à ses élèves, ou *Fragments d'un journal qui a été fait pour l'éducation des enfants de M. d'Orléans*, Paris, 1791, 2 vol. in-8° et in-12; ouvrage très-rare, et que l'on a fait beaucoup d'efforts pour retirer du commerce. On ne le trouve indiqué dans aucun des nombreux catalogues publiés depuis 1805, par les libraires qui ont édité les ouvrages de M^{me} de Genlis. XI. *Discours sur l'éducation publique du peuple*, 1791, in-8°. XII. *Discours sur le luxe et l'hospitalité considérés dans leurs rapports avec les mœurs et l'éducation nationale*, 1791, in-8°. XIII. *Discours moraux et politiques* sur divers sujets, et particulièrement sur l'éducation du peuple, Paris, 1791, in-8° et in-12. C'est la réunion des discours précédents. Ce volume a été réimprimé à Berlin en 1796; il se trouve, en 1811, mentionné dans le catalogue de Maradan déjà cité. XIV. *Les Chevaliers du Cygne, ou la Cour de Charlemagne*, conte historique et moral, pour servir de suite aux *Veillées du château*, et dont tous les traits qui peuvent faire allusion à la révolution française sont tirés de l'histoire: Hambourg, 1795, 2 vol. in-8°; Paris, 1805, 1811 et 1819, 3 vol. in-8° et in-12. Cet ouvrage, que l'auteur osait présenter comme le complément d'un livre d'éducation, n'offre pas seulement le personnage impudique d'Armollède; elle y décrit avec complaisance les amours impurs de la sexagénaire Elvire et du jeune page Azéli. Il existe une critique de ce roman, sous le titre d'*Examen critique et impartial du roman de M^{me} de Genlis, intitulé les Chevaliers du Cygne*, 1795, in-8°. XV. *Épître à l'asile que j'aurai*, suivie de deux *fables*, du *Chant d'une jeune sauvage*, de l'*épître à Henriette de Sercey, ma nièce*, et des *Reflexions d'un ami des talents et*

des arts, 1796, in-8°. XVI. *Précis de ma conduite pendant la révolution*, Hambourg, 1796, in-8° et in-12. Le *Précis* occupe les 254 premières pages du volume. Viennent ensuite la *Lettre de madame de Genlis à monsieur de Churtres*, p. 254-268; un *Avertissement*, 268-270; un fragment intitulé: *les Pâtres des Pyrénées*, 271-293; enfin des *Reflexions sur la critique*. Ces réflexions sont une apologie des *Chevaliers du Cygne*, contre la critique qu'en avait faite Suard dans le journal intitulé: *Nouvelles politiques*. XVII. *Les petits émigrés, ou Correspondance de quelques enfants*, ouvrage pour servir à l'éducation de la jeunesse, 1798, 2 vol. in-8° et in-12. Une septième édition a été publiée en 1824. Dans ce livre, M^{me} de Genlis, qui commençait à abjurer ouvertement ses opinions révolutionnaires, peint avec beaucoup d'intérêt la dignité que conservaient au sein de l'exil tant de Français illustres. XVIII. *Manuel du voyageur*, contenant les expressions les plus usitées en voyage et dans les différentes circonstances de la vie, en quatre langues, anglaise, allemande, française, italienne, Breslau, 1807, in-8°; Leipzig, 1807, in-24. La première édition est de Berlin, 1798, sous ce titre: *Manuel du voyageur, ou Recueil de dialogues, de lettres, etc.*, avec traduction allemande, in-8°. « Ce manuel, dit M. Quérard, « a été souvent réimprimé en Allema- « gne, en quatre et en six langues; il « l'a été aussi fréquemment en France, « et une fois en six langues; Paris, « 1810, in-8°, oblong. » Dans ses *Mémoires*, M^{me} de Genlis présente cette publication, particulièrement utile aux émigrés, comme une noble vengeance qu'elle voulut exercer contre eux. Dans une note de son *Petit La Bruyère*, elle se plaignait, en 1804, de la manière dont on avait réimprimé en

Allemagne le *Manuel du voyageur*.
 « Je voulais, dit-elle, qu'il fût en un
 « seul volume français et allemand; au
 « lieu de cela, il a été tronqué, mutilé.
 « On en a inséré une partie dans un
 « ouvrage très-estimable, mais qui m'est
 « étranger. On a retranché des instruc-
 « tions préliminaires très-étendues....,
 « et l'on a fait une seconde édition dans
 « laquelle tout le texte se trouve; mais
 « sans traduction allemande, ce qui
 « lui ôte sa plus grande utilité et sa
 « véritable destination. Tout cela s'est
 « fait non-seulement sans mon consen-
 « tement, mais à mon insu. » XIX.
*Herbier moral, ou Recueil de fables
 nouvelles et autres poésies fugitives*,
 1799, 1 vol. in-12; Paris, 1801,
 in-8°. Ces fables, où M^{me} de Genlis
 s'est imposé la loi de n'introduire que
 des végétaux, idée plus bizarre qu'ori-
 ginale, ont prouvé que, malgré quelques
 romances assez agréables, répandues
 dans ses autres écrits, le caractère de
 son talent ne l'appelait point à la
 poésie, et surtout à l'apologue. L'idée
 de ces fables est rarement piquante,
 et la versification en est froide et sans
 couleur. XX. *Les mères rivales, ou
 la Calomnie*, Paris, 1800, 4 vol.
 in-8° et in-12; Berlin et Paris, 4
 vol. in-18, et 3 vol. in-8°; 7^e édition,
 Paris, 1825. Ce roman repose sur une
 donnée fautive et le caractère de l'hé-
 roïne est encore plus faux. Elle n'est
 point vicieuse, au moins dans l'inten-
 tion de l'auteur; et pourtant, facile à
 l'excès pour un homme marié qu'elle
 n'a jamais vu, elle envoie secrètement
 le fruit de sa faiblesse, à qui? à l'épouse
 même de son amant! Pour jouir injus-
 tement d'une renommée sans tache,
 elle fait planer pendant dix-huit ans,
 sur une épouse vertueuse, un soupçon
 que tout confirme; et à la fin elle en
 est quitte pour se faire religieuse, après
 un aveu tardif qui ne rend point à sa
 victime une jeunesse passée dans les

larmes et dans une injuste honte.
 « Nous ne déciderons point, dit à ce
 « propos Chénier, si cette fois la dé-
 « votion peut compenser l'immora-
 « lité (24), » XXI. *Les Vœux té-
 méraires, ou l'Enthousiasme*, 3 vol.
 in-12; réimprimés en 1802, 2 vol.
 in-8°. Une 6^e édition a été publiée en
 1822. Ce roman offre des situations
 très-pathétiques; l'intérêt s'anéantit
 vers la fin, par un dénouement aussi
 triste que péniblement amené. L'auteur,
 dans une note de son *Petit La Bruyère*
 (p. 228), disait, en 1804, que les
Vœux téméraires avaient déjà eu trois
 éditions en Allemagne, outre une con-
 trefaçon faite à Paris. Elle accuse aussi
 M^{me} Cottin d'avoir, dans sa *Malvina*,
 entièrement pillé, copié les *Vœux té-
 méraires*. Plus tard en reproduisant
 cette accusation, dans son livre de l'*In-
 fluence des femmes*, elle ajoutait que
 M^{me} Cottin avait fort défigurée son
 ouvrage dans sa compilation. Les
 journaux du temps discutèrent à fond
 ce procès, et prouvèrent qu'entre les
 deux romans il n'existait de ressemblance
 que dans ces idées qui appartiennent
 à tout le monde, et qui ne sont de
 quelque importance que par la manière
 dont elles sont amenées et présentées.
 XXII. *Nouvelle méthode d'ensei-
 gnement pour la première enfance*,
 contenant l'explication de la méthode
 pour les instituteurs, des modèles de
 composition, 2 parties, Paris, 1800,
 1 vol. in-12; 1801, 1 vol. in-8°. Une
 autre édition a été imprimée la
 première année à Besançon, 1 vol.
 in-12. XXIII. *Le Petit La Bruyère,
 ou Caractères et maxims des enfants
 de ce siècle*, ouvrage fait pour l'adoles-
 cence, suivi d'une seconde partie con-
 tenant un recueil de pensées diverses,
 offert à la jeunesse, 1^{re} édition, Paris,
 an IX (1801); 2^e édition, ibid., au

(24) *Tableau historique de l'état et des progrès
 de la littérature française.*

XII (1804), revue, corrigée et augmentée de plusieurs chapitres entièrement nouveaux, 3^e édition, ibid., 1811, in 12. L'auteur a dédié cet ouvrage à son petit fils Anatole de La Worsine, et, en protestant dans sa préface de sa douleur et de sa tolérance, elle se livre aux attaques les plus vives contre M^{me} de Staël et contre M^{me} Cottin. XXIV. *Projet d'une école rurale pour l'éducation des filles*, Paris, an X (1802), in 8^o de 2^e pag. XXV. *Nouvelles heures catholiques, à l'usage des enfants, depuis l'âge de cinq ans jusqu'à douze ans*, Paris, 1807, 1816, 1825, in 18. XXVI. *Mademoiselle de Clermont*, nouv. histoire, Paris, 1802, 1811, 1813, 1819, 1 vol. in 18, avec portrait et 4 grav. insérée en 1827, dans la *Collection des meilleurs romans français*, de Weidet et Lequen, un premier d'abord dans la *Nouvelle Bibliothèque des romans*, puis dans les *Contes nouveaux* de l'auteur. La brièveté est le moindre mérite de cette nouvelle, qui est un petit chef d'œuvre, les caractères sont tracés avec une vérité charmante. « Là, dit Chénier, ni incidents « recherchés, ni déclamations pieuses « dans religieuses; action simple, style « naturel, narration animée, intérêt « toujours croissant, voilà ce qu'on y « trouve. On croirait lire un ouvrage posthume de M^{me} de La Fayette (2). » *Mademoiselle de Clermont* a été traduite en plusieurs langues. XXVII. *Nouveaux contes nouveaux et nouvelles historiques*, Paris, 1802, 1803, 4 vol. in 8^o et 6 vol. in 12. La plus attachante variété et que dans ces petites compositions; les uns touchent par un sentiment de délicatesse, les autres sont du meilleur ton de plaisanterie. Ces contes, qui paraissent d'abord successivement dans la *Nouvelle Bibliothèque des romans*,

(2) Chénier, *Tableau de la littérature*.

sont au nombre de 32, outre deux comédies intitulées *Pygmalion et Juliette*, et la *Colonne*. XXVIII. *Souvenirs de Félicie*, 1804, 1 vol. in 12. — *Suite des souvenirs de Félicie*, 1807, 1 vol. in 12. Ce recueil, qui a eu un grand nombre d'éditions, est plein d'anecdotes piquantes et d'observations fines et justes sur le grand monde. Vingt ans après, l'auteur devait délayer ces souvenirs dans ses volumineux *Mémoires*. XXIX. *Nouvelles*, 1804, in 12. XXX. *La duchesse de La Vallière*, Paris, 1804, in 8^o, 2 vol. in 12; 41^e édition, 1823, 2 vol. in 12. Ce roman, qui a commencé en France le triomphe de ce genre bâtarde appelé roman historique, offre de fort belles pages. *Œcône*, *deux vertus et le repentir* de M^{me} de La Vallière y sont extraits d'une manière touchante et pathétique, mais, tout en louant Louis XIV sans mesure, l'auteur le représente comme un égoïste tout à fait indigne de Dieu, forçant un cloître pour arracher à Dieu la maîtresse qu'il aime encore, et trop peu pour lui disputer la maîtresse qu'il n'aime plus. XXXI. *Les monuments religieux, ou Description et critique et détaillée des monuments religieux, tableaux et statues des grands maîtres, gravures en pierre et en métal, ouvrages d'orfèvrerie, etc.*, qui se trouvent maintenant en France et dans les autres parties du monde, Paris, 1804, in 8^o. XXXII. *Le comte de Coche, ou la Séduction sans artifice, suivie de sept nouvelles*, Paris, 1805, 4^e édition, 1809, 2 vol. in 12. XXXIII. *Étude du cœur humain, suivie des Cinq premières semaines d'un journal écrit sur les Pyrénées*, Paris, 1805, in 12. M^{me} de Staël a accusé M^{me} Cottin d'avoir copié dans *Mithilde* plusieurs morceaux de cet ouvrage. À cela l'on a répondu par des dates. L'*Étude du cœur*

humain n'a paru qu'après *Mathilde*. XXXIV. *Alphonsine, ou la Tendresse maternelle*, Paris, 1806, 2 vol. in-8°, ou 3 vol. in-12. Dans ce roman, que depare un épisode peu décent, on est touché des malheurs de Diana, plongée au fond d'un souterrain, où elle fait naître, conserve, élève une fille adorée. On excuse des invraisemblances rachetées par une émotion continue: mais l'émotion cesse quand Diana n'est plus captive: un nouveau roman commence et se traîne longuement sans exciter la curiosité. XXXV. *Madame de Maintenon*, pour servir de suite à l'histoire de *Madame de La Vallière*, Paris, 1806, in-8°, ou 2 vol. in-12. L'auteur veut rehabliler le caractère de cette célèbre favorite. La visite de M^{me} de Montespan sur le déclin de sa faveur à M^{me} de La Vallière, offre une scène très-imposante. XXXVI. *Le Siège de la Rochelle, ou le Malheur et la Consience*, Paris, 1808, 1 vol. in-8°, ou 2 vol. in-12. Cet ouvrage offre beaucoup d'invraisemblances: et puisque l'auteur avait la prétention de faire un roman historique, elle ne devait pas laisser dans l'ombre le fameux Lanoue, gouverneur de la place, ni dénaturer le caractère du cardinal de Richelieu au point de lui accorder un cœur généreux et sensible: « Éloge étrange, pour un tel ministre, a dit un critique, et le seul qui fût resté neuf après tous les discours prononcés à l'Académie française par les récipiendaires et les directeurs, durant l'espace de cent cinquante ans. » XXXVII. *Sinclair, ou la Victime des arts*, nouvelle, Paris, 1808, in-18 de 133 pag. Un anonyme a publié, en 1809, pour faire suite à cette brochure: *Hortense, ou la Victime des romans et des voyages*. XXXVIII. *Belisaire*, Paris, 1808, in-8°, ou 2 vol. in-12. En peignant *Belisaire* après Marmon-

tel, M^{me} de Genlis a tiré de l'histoire plusieurs beaux traits du vandale Gélimer, qu'elle a rendu plus brillant que son personnage principal: mais, pour la composition, les détails, la couleur et l'harmonie du style, le nouveau *Bélisaire* est fort inférieur à l'ancien. On a publié en 1809: *L'Ombre de Marmontel à madame de Genlis, ou Critique raisonnée d'un nouveau roman de Belisaire*. Paris, in-8° de 31 pag. XXXIX. *Alphonse, ou le Fils naturel*, Paris, 1809, 1 vol. in-8°, ou 2 vol. in-12. Dans ce roman, un des plus faibles de l'auteur, on ne peut louer que la tendresse courageuse et passionnée d'une mère. XL. *Arabesques mythologiques, ou les Attributs de toutes les divinités*, en 78 pl. gravées d'après les dessins coloriés de M^{me} de Genlis. Le texte, contenant l'histoire des faux-dieux, de leur culte, le détail des cérémonies religieuses, est précédé d'un *Discours sur la mythologie en général, et particulièrement sur l'influence que dut avoir le paganisme sur le caractère, les mœurs et la littérature des anciens Grecs et Romains*, ouvrage fait pour servir à l'éducation de la jeunesse, Paris, 1810, 2 vol. in-12, avec figures coloriées d'après les dessins originaux de l'auteur. XII. *La botanique historique et littéraire*, contenant tous les traits, toutes les anecdotes et les superstitions relatives aux fleurs, dont il est fait mention dans l'histoire sainte et profane, etc., suivie d'une nouvelle intitulée: *les Fleurs, ou les Artistes*, Paris, 1810, 1 vol. in-8°, ou 2 vol. in-12. Les services que M^{me} de Genlis a rendus à la botanique, soit en allant tant d'Angleterre en France les roses moussues soit par cette agréable production, ont engagé M. Auguste de Saint-Hilaire, à lui consacrer sous le nom de *Genlisia* un genre de plantes brésiliennes qui appartient à la famille

des Lentibulariées (26). XLII. *L'Épouse impertinente par air*, suivie de *la Femme philosophe*, et *du Mari corrupteur*, Paris, 1810, 1 vol. in-12; réimpression de deux *contes moraux*, compris dans la collection en six volumes mentionnée ci-dessus. XLIII. *La Vie pénitente de madame de La Vallière*, avec des *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*, nouvelle édition, Paris, 1810. Il y a eu depuis 3 éditions de cet ouvrage en 1816, 1824 et 1825, 1 vol. in-12. XLIV. *La Maison rustique*, pour servir à l'éducation de la jeunesse, ou *Retour en France d'une famille émigrée*, ouvrage où l'on trouve les instructions nécessaires pour bâtir une maison de campagne, pour la meubler, pour y établir une chapelle, une bibliothèque, un laboratoire, un cabinet d'histoire naturelle, un jardin de plantes usuelles, etc., et tous les détails relatifs à la bâtisse d'une ferme, à l'économie domestique et à tous les genres de culture, Paris, 1810, 3 vol. in-8°; *ibid.* 1826, 4 vol. in-12. XLV. *De l'influence des femmes sur la littérature française*, ou *Précis de l'histoire des femmes françaises les plus célèbres*, Paris, 1811, 1 vol. in-8°, réimprimé en 1836, 1 vol. in-12. Cet ouvrage, dicté par le dépit et la haine, écrit avec précipitation, répond par son exécution à de pareils motifs: c'est un tissu d'erreurs, d'hérésies littéraires et de jugements passionnés. Une édition de *l'Influence* a été publiée à Londres sous ce titre: *Histoire des femmes françaises*, 2 vol. in-12. XLVI. *Observations critiques pour servir à l'histoire littéraire du XIX^e siècle*, ou *Réponse de madame de Genlis à M. M. T. et N. T.*, Paris, 1811, 1 vol. in-8°. XLVII. *Examen critique de l'ouvrage intitulé: Biographie*

(26) Voyez le *Voyage au Brésil* de M. Auguste de Saint-Hilaire, t. II.

universelle, etc., Paris, 1811-1812, 2 parties in-8°. XLVIII. *La Feuille des gens du monde*, ou *Journal imaginaire*, Paris, 1811, in-8°; 2^e édition, 1822. XLIX. *Les bergères de Madian*, ou *la Jeunesse de Moïse*, poème en 6 chants, Paris, 1812, in-8° ou in-12. I. *Mademoiselle de Lafayette*, ou *le Siècle de Louis XIII*, 1813, in-8°, et 1821, 2 vol. in-12. Il était difficile de mettre en scène un amant aussi froidement bizarre que Louis XIII; l'auteur s'est assez bien acquitté de cette tâche. II. *Les ermites des marais Pontins*, Paris, 1814, in-8° de 36 pag., qui se trouvaient déjà parmi les *Contes moraux* publiés en 1802. LII. *Histoire de Henri-le-Grand*, Paris, 1815, 2 vol. in-8°; 1816, 2 vol. in-12. Par cet ouvrage, M^{me} de Genlis prouve, comme la plupart des romanciers qui ont prétendu être historiens, qu'il ne faut pas s'élever au-dessus de sa sphère. On ne reconnaît pas dans son livre le héros aimable et joyeux de *Péréfixe*: elle fait de lui un cagot superstitieux. Intolérante dans ses jugements, elle ne paraît point trouver la *Saint-Barthélemi* trop odieuse. Dans sa préface, elle dit qu'elle eût été portée d'affection à dédier son ouvrage au roi de Prusse (Ferdéric-Guillaume), mais qu'elle s'en est abstenue parce que ce prince est hérétique. Dans ses *Mémoires*, elle se glorifie d'avoir eu le courage de publier ce livre pendant les cent-jours. Il est certain qu'il n'était pas fait pour déplaire à Napoléon: car l'auteur y a inséré force traits satiriques contre les idées libérales, et une franche apologie du pouvoir absolu. LIII. *Jeanne de France*, nouvelle historique, 1816, 2 vol. in-12; même année, seconde édition avec des changements et des additions; 3^e édition, 1818. LIV. *Les Dimanches*, ou *Journal de la jeunesse*, Paris, 1816, 1 vol. in-12. LV. *Les*

Battuecas, Paris, 1816, 1817, 2 vol. in-12, roman fondé sur une tradition fabuleuse, et dans lequel l'auteur ne transporta ses lecteurs en Espagne que pour prouver combien elle connaissait peu l'histoire, les mœurs et la langue de ce pays. LVI. *Abrégé des mémoires*, ou *Journal du marquis de Dangeau*, extrait du manuscrit original contenant beaucoup de particularités et d'anecdotes sur Louis XIV, sa cour, etc., avec des *Notes historiques et critiques*, et un *Abrégé de l'histoire de la régence*, Paris, 1817, 4 vol. in-8°. Cet extrait avait été fait par M^{me} de Genlis dès 1807, sur le manuscrit de Dangeau qui se trouvait à la bibliothèque royale : mais la censure impériale s'opposa à la publication de cet ouvrage. Dans un *Discours préliminaire* qui est précédé d'une *Vie de Dangeau*, M^{me} de Genlis reproduit contre Fénelon les mêmes attaques que dans son livre de l'*Influence*. Quant à l'extrait des *Mémoires de Dangeau*, elle en a tiré les particularités les plus triviales, tronquant les anecdotes par des suppressions, des additions ou des changements d'expressions qui détruisent le sens des récits de Dangeau ou le dénaturent totalement (*Voy. LEMONTEY*, au Supp.). Dans l'*Abrégé de l'histoire de la régence*, rien de neuf; les mémoires de Duclós et de Saint-Simon en ont fourni les principaux traits. LVII. *Les Tableaux de M. le comte de Forbin*, ou *la Mort de Pline l'ancien*, et *Inès de Castro*, nouvelles historiques, Paris, 1817, in-8°, avec 2 gravures; réimprimé dans la collection des *Œuvres de M^{me} de Genlis*, sous ce titre: *Inès de Castro*, nouvelle, suivie de *la Mort de Pline l'ancien*. *Inès* a été traduite en espagnol par D***, Paris, 1828, 2 vol. in-18. LVIII. *Zuma*, ou *la Découverte du Quinquina*, suivie de *la Belle Paule*, anecdote toulousaine; *Zénoïde*, ou *la*

Perfection idéale, conte de fées: *les Roseaux du Tibre*, et *la Veuve de Luzzi*, Paris, 1817, 1 vol. in-12, dédié à M^{me} la comtesse de Choiseul, née princesse de Bauffremont. Dans sa préface, l'auteur se plaint avec amertume des salons et des journaux; appelant les uns et les autres, non les *juges* mais les *espions* de la littérature. *Zuma* et les *Roseaux du Tibre* ont été traduits en espagnol, Paris, 1827, 1 vol. in-18. LIX. *Dictionnaire critique et raisonné des étiquettes de la cour, des usages du monde, des amusements, des modes, des mœurs, etc., des Français, depuis la mort de Louis XIII jusqu'à nos jours*, etc., Paris, 1818, 2 vol. in-18. M^{me} de Genlis dans ses *Mémoires* convient elle-même que ce Dictionnaire est très-inal nommé, « puisqu'elle y parle de mille autres choses. » Elle aurait dû plutôt l'intituler: *Dictionnaire anti-philosophique*, puisqu'elle y réfute en maint endroit le *Dictionnaire philosophique de Voltaire*. En reproduisant le *Dictionnaire des étiquettes*, dans le 10^e volume de ses *Mémoires*, elle en a retranché beaucoup d'articles, mais pas encore assez. Elle ne parle pas seulement des *étiquettes* proprement dites, elle y rappelle les mœurs et les usages du grand monde, où elle avait longtemps vécu. « Son livre, dit un critique, est un code complet de politesse et de bon ton. » LX. *Les voyages poétiques d'Eugène et d'Antonine*, Paris, 1818, in-12. On trouve dans ce volume un *Voyage à Ermenonville* que l'auteur avait déjà publié en 1816, dans son *Journal de la jeunesse*. Ce n'est ni un voyage, ni une description des beaux jardins d'Ermenonville; mais une satire contre J.-J. Rousseau, contre le marquis de Girardin, enfin contre le *Voyage à l'île des peupliers*, par M. Thiébaud de Berneaud. LXI. *Les Parvenus*, ou *Aventures*

de Julien Delmours, écrites par lui-même, Paris, 1819, 2 vol. in 8° et 3 vol. in 12. M^{me} de Genlis, qui fut toujours imbuë de l'idée que la *naissance* était la première condition d'une existence honorable, fait reposer sur ce préjugé une partie de la moralité de son roman. Parmi les aventures de Julien Delmours, elle retrace l'amour malheureux que conçut pour elle le fils d'un médecin, particularité que nous avons rapportée ci-dessus d'après ses *Mémoires*. LXII. *Pétrarque et Laure*, Paris, 1819, 1 vol. in 8° et 2 vol. in 12. L'auteur, par un de ces mensonges dont elle ne se fit jamais scrupule vis-à-vis du public, annonça *Pétrarque et Laure* comme devant être le dernier de ses ouvrages. Affectant les prétentions d'un historien, elle a mis *cent fois* (ni plus ni moins) le mot *historique* au bas de ses pages; et cependant les erreurs et les anachronismes y fourmillent. Il est des inadvertances historiques qu'on ne saurait admettre dans un roman dont les principaux personnages sont réels, et surtout aussi connus que Pétrarque et Laure. Du reste, cette composition est écrite avec charme et serait plus intéressante, si l'auteur n'avait donné à son héros une sagesse, une perfection démenties par l'histoire et par les aveux de Pétrarque lui-même, consignés dans ses poésies. LXIII. *Almanach de la jeunesse*, en vers et en prose, orné de 12 grav., ou *ouvrage entièrement inédit*, 1 vol. in 18, renfermé dans un étui. LXIV. *Emile, ou de l'Éducation* par J. J. Rousseau, à l'usage de la jeunesse, avec des retranchements, des *remarques sur les fautes de langage de ce etc.*, et une préface, Paris, 1820, 3 vol. in 12. Le pédantisme de ce titre indique assez dans quel esprit M^{me} de Genlis éditait l'ouvrage le plus remarquable de Rousseau. « En femme prudente et con-

« imaginé un sûr moyen d'avilir le « philosophie de Genève, c'est de le « mutiler. » Cette liberté n'a paru de bon goût à personne. LXV. *Catholicisme critique et moral* par l'abbé Flexier de Réval (Feller), nouvelle édition avec une préface et des notes de madame la comtesse de Genlis, etc., 1820, 2 vol. in 12. LXVI. *Siccle de Louis XIV.*, par Voltaire, avec des retranchements, des notes et une préface par madame la comtesse de Genlis, Paris, 1820, 3 vol. in-12. LXVII. *Palmire et Flaminie, ou le Secret*, Paris, 1821, 1 vol. in-8°, ou 2 vol. in 12. Dans ce roman, fondé sur la fiction la plus neuve et la plus attachante, l'auteur reparait avec cette grâce, cette aisance, cette heureuse simplicité de style dont elle retrouvait toujours le *secret*, lorsque, laissant de côté la polémique ou la compilation, elle revenait au genre pour lequel la nature l'avait formée. LXVIII. *Prières, ou Manuel de piété proposé à tous les fidèles, et particulièrement aux jeunes personnes et aux maisons d'éducation*; nouvelle édition, Paris, 1821, 1 vol. in 12, avec 4 figures. LXIX. *Les jeux champêtres des enfants, et Les fées des montres*, contes de fées, pour faire suite aux *Veillées du château*, Paris, 1821, 1 vol. in 12. LXX. *Six nouvelles morales et religieuses*, Paris, 1821, 1 vol. in 12, avec gravures. LXXI. *Les dîners du baron d'Holbach*, dans lesquels se trouvent rassemblés sous leurs noms une partie des gens de la cour et des littérateurs les plus remarquables du XVIII^e siècle, avec cette épigraphe: *Ils n'ont semé que du vent et ils moissonneront des tempêtes* (Osée, ch. 9). Sous ce titre, M^{me} de Genlis, continuant contre les philosophes la guerre qu'elle leur avait déclarée un demi-siècle auparavant (en 1776), a recueilli, dans la forme d'une

conversation, les discours et les phrases les plus significatives des philosophes qui, au XVIII^e siècle, se ligèrent contre la religion et l'ordre politique établi. « Je croirais assez volontiers, a « dit un critique, que si on les eût « consultés, ils n'eussent pas pris cette « dame pour leur secrétaire. » D'Allembert, à qui M^{me} de Genlis n'a jamais pu pardonner le triomphe des *Conversations d'Émilie*, joue un des premiers rôles dans ces diners. L'ouvrage est d'autant plus piquant que l'auteur n'a fait dire à ses interlocuteurs que ce qu'on peut lire dans leurs écrits. Elle assure du reste qu'il lui eût été facile de transcrire des passages encore plus révoltants que ceux qu'elle a transcrits. « Mais, dit-elle, il est « des impiétés, des blasphèmes que la « main d'une femme chrétienne, quel « que soit son âge, ne pourrait co- « pier. » Aux philosophes elle oppose des gens de la cour qui défendent la religion et les saines doctrines. Cette partie de l'ouvrage appartient plus réellement à M^{me} de Genlis, qui dans le reste, comme elle le dit elle-même, « n'a d'autre mérite que celui d'un « éditeur.» LXXII. *De l'emploi du temps*, Paris, 1823, in-8^o, et 1824, in-12, livre dans lequel au milieu d'une foule de digressions inutiles, il y a d'excellents morceaux; par exemple, un chapitre sur la vieillesse. On y lit une note où l'auteur dit positivement : « Mes mémoires ne paraîtront qu'a- « près ma mort, » promesse qu'elle ne tint pas plus que celle par laquelle elle avait annoncé son dernier ouvrage. LXXIII. *Les veillées de la chaumière*, Paris, 1823, in-8^o, et 2 vol. in-12. Ce titre n'était pas neuf. C'est celui d'un roman de Ducray-Duminil. LXXIV. *Les Prisonniers*, contenant six nouvelles, et une *Notice historique sur l'amélioration des prisons*, ouvrage fait pour les personnes qui les

visitent, Paris, 1824, in-8^o avec 2 pl. et in-12. LXXV. *Les Athées consé- quents*, ou *Mémoires du commandeur de Linanges*, Paris, 1824, in-8^o, ouvrage où l'auteur, imitant maladroitement le comte de Valmont, roman estimable de l'abbé Gérard, entasse avec invraisemblance les plus révoltantes immoralités, pour les prêter au personnage principal *Isidore*, qui finit par se faire chartreux. Dans sa préface, M^{me} de Genlis se vante d'avoir avant la révolution résisté à toutes les séductions d'un jeune et brillant courtisan qui faisait profession d'athéisme, et qui voulait l'entraîner dans l'*abîme de l'impiété*. LXXVI. *Mémoires inédits de madame la comtesse de Genlis sur le XVIII^e siècle et sur la révolution française*, depuis 1756 jusqu'à nos jours, Paris, 1825, 10 vol. in-8^o. Rien n'égale le scandale de ces mémoires dans lesquels on a dit que l'auteur, à l'exemple des mauvaises dévotes, avait confessé les péchés de tout le monde, excepté les siens. Quel spectacle qu'une femme octogénaire cherchant à amuser la malignité publique, et à conquérir des souscripteurs aux dépens de toute considération pour elle et pour les autres! Pour châtier un pareil scandale, on n'aurait eu besoin que de citer à M^{me} de Genlis certaine note que, dans son *Petit La Bruyère*, elle avait insérée contre les Mémoires de M^{me} Roland. « Et ce- « pendant, disait-elle, elle écrit des « volumes où l'on voit percer à cha- « que page l'esprit de parti, l'*animosité*, la *vanité la plus ridicule*, « *mémoires frivoles et scandaleux*, « remplis de mensonges, de détails « licencieux, de petites anecdotes et « de portraits malins. Au moment de « quitter la vie, sont-ce donc là les « idées qui doivent occuper une per- « sonne raisonnable et sensible! etc. » Un biographe a fort bien apprécié cette

production trop digne de couronner une vie semblable à celle de la comtesse de Genlis. « Ayant cru, dit-il, régner jadis « par le double empire de la beauté « et des talents, elle a subordonné « toutes ses appréciations en morale, « en politique, en littérature à ses « vanités de femme, de même qu'elle « leur avait subordonné sa conduite « autrefois. Le monde entier est pour « elle divisé en deux parts, ses amis et « ses ennemis, ou plutôt ceux qui « l'admirent et ceux qui la jugent. « Jamais personnalité plus exigeante, « jamais tempérament littéraire plus « irritable ne rendirent plus inutile « le voile transparent de la politesse « et de la modération. C'est dans le « sentiment de cet égoïsme absolu « et dominateur que se concilient son « vieux amour pour les révolution- « naires, et sa haine non moins anti- « que pour les philosophes irréligieux. « De là vient que Péthioun fut un excel- « lent homme, et d'Alembert un scélé- « rat. Encore ivre à quatre-vingts ans « des triomphes et des plaisirs de la « jeunesse, M^{me} de Genlis n'a de rémi- « niscences bienveillantes qu'en faveur « de ceux sur qui le charme opéra. Au- « jourd'hui couchée sur les débris de « tout un siècle, cette Circé décrépète et « dépitée se recueille encore en ses fé- « minins ressentiments, pour imprimer « sur toute renommée qui l'offusque les « marques de la plus cruelle mordacité ; « et pourtant elle déclare au début « qu'elle a *tout pardonné* (27) ! Ainsi « elle voudrait réunir au mérite d'une « feinte charité chrétienne la satisfaction « de lancer encore sur ses ennemis les

(27) « A mon âge, dit-elle, il ne faut pas un grand effort d'imagination pour se croire déjà enveloppé des ombres du tombeau ; et là, toutes les petites vanités sont appréciées, toutes les inimitiés s'anéantissent. Un seul cri se fait entendre : *Miséricorde !* le juge souverain y répond par ces paroles : *As-tu pardonné ?* ... Oui, Seigneur, j'ai pardonné sans restriction »

« traits que soulève à peine une main « défaillante. » Aux *Mémoires* étaient joints deux portraits gravés de M^{me} de Genlis, à vingt ans et à quatre-vingts ans, et un *fac-simile* de son écriture en quelques lignes, qui peignent bien toute l'incurable inconséquence de son caractère : elles sont adressées à son libraire-éditeur. « Moi ! offrir *mon écriture* au public ! Songez donc, mon cher *Ladavocat*, que je me suis moquée de cette nouvelle coutume ; mais enfin si vous pensez que ces petits pieds de mouche tracés par une main octogénaire, et sans le secours de lunettes et de verres, ont quelque chose de curieux, et surtout si cela vous est agréable, faites ce que vous voudrez. Bonjour, mon cher *Ladavocat*, n'oubliez pas de venir ce soir. D., Comtesse DE GENLIS. Ce 22 décembre 1825. » On ne saurait dire avec quel fracas furent annoncés ces mémoires. Les deux premiers volumes répondent seuls à leur titre ; les suivants offrent tour à tour le caractère d'un factum, d'une apologie, d'une compilation, d'un extrait d'ouvrages, d'un recueil d'anecdotes ; en un mot ils ressemblent à tout, excepté à des mémoires. Pendant leur publication, M^{me} de Genlis laissa frapper une médaille en son honneur. L'extrême jeunesse de l'artiste, sa persévérance, dit-elle, lui arrachèrent son consentement après plusieurs refus. Malheureusement la médaille manque de ressemblance. L'artiste lui a donné « un nez long et aquilin ! » Il faut voir comme elle se plaint dans ses *Mémoires*. « Est-ce donc là, s'écrie-t-elle, ce visage rond, ce petit nez retroussé, enfin ce visage tant de fois comparé à celui de *Roxelane* ? »..... « Ce nez, dit-elle ailleurs, avait été chanté en vers et en prose..... il était très-délicat, et en vérité le plus joli du monde..... ; et, comme tous les nez de ce genre, il

« avait une petite bosse, et le bout du nez avait..... ces petites facettes que les peintres appellent des *méplats*. » Puis vient le récit d'une chute qui amena la ruine de ces méplats et la décadence de ce nez, que M^{me} de Genlis se vante d'avoir jusqu'à quatre-vingts ans conservé dans toute sa délicatesse. Le critique Colnet, à l'occasion de ces détails si peu convenables, la renvoya à l'abbé Révoil, son confesseur, et la proclama la *coquette du Paradis*. Du reste, on est généralement convenu que, dans ses *Mémoires*, M^{me} de Genlis a donné une idée parfaite du grand monde (28). LXXVII. *Thérésina*, ou *l'Enfant de la Providence*, nouvelle écrite au profit de cette jeune personne, âgée de douze ans, Paris, 1826, in-12 de 120 pages. LXXVIII. *La Bruyère des domestiques*, précédé de *Considérations sur l'état de domesticité en général*, et suivi d'une *Nouvelle*, Paris, 1827, in-8°, et 2 vol. in-12. LXXIX. *Les soupers de la marchande de Luxembourg*, Paris, 1828, in-8°. LXXX. *Le dernier*

voyage de Nelgis (Genlis), ou *Mémoires d'un vieillard*, Paris, 1828, 2 vol. in-8°. Ce sont les prétendus mémoires du marquis de Genlis, beau-frère de l'auteur. Outre ces nombreux ouvrages, M^{me} de Genlis a édité les *Caractères de La Bruyère*, avec des *Notes critiques*, précédés d'une *Notice historique et littéraire sur La Bruyère*, Paris, 1812, 1 vol. in-12. Elle a rédigé les *Mémoires de M^{me} de Bonchamp*, et la *Notice sur Carmentel*, en tête des *Proverbes et Comédies posthumes* de cet auteur, Paris, 1825, 3 vol. in-8°. Elle a aussi fourni des *Notes* à la seconde édition de *l'Essai sur le sublime*, poème de Charbonnières (1814). En 1819, il a été publié en 2 vol. un recueil intitulé *Contes, Nouvelles et Historiettes*, par M^{me} la comtesse de Genlis, M^{me} la comtesse de Beaufort d'Hautpoul, M^{me} Dufrenoy, M. L. C. L. (Lablée). On a attribué à M^{me} de Genlis une censure de *l'Éloge de Massillon*, par d'Alembert, imprimée dans le *Journal des Arts*. M. Berriat-Saint-Prix répondit à cette critique par des *Remarques et Recherches diverses sur Massillon, d'Alembert et Laharpe*, insérées dans le *Magasin encyclopédique*, mai, 1811. Non contente de publier tant d'ouvrages, elle ouvrit en 1820, dans un journal intitulé *l'Intrepide*, une espèce de cours de grammaire pratique, qui eût consisté à relever chaque jour les fautes qui échappaient aux journalistes. Cette ridicule entreprise s'arrêta au premier numéro; mais c'est un trait de caractère qui peint M^{me} de Genlis tout entière. En 1825, les libraires Lecointe et Durey ont publié en quatre-vingt-quatre vol. in-12 les œuvres de M^{me} de Genlis. Dans cette collection, il s'en faut bien qu'on ait admis tous ses ouvrages, si nombreux qu'ils rappellent ce trait de Gilbert :

.....de ces auteurs manœuvres

(28) M. Quérard, dans la *France littéraire*, a consacré un article très-soigné à madame de Genlis. Il y a signalé plusieurs erreurs en histoire littéraire qui se trouvent dans le *Dictionnaire des écrivains*. Dans le *Bibliographe* du 31 janvier 1833, M. Quérard relève encore d'autres erreurs commises par madame de Genlis au sujet de Caveirac, erreurs qu'elle n'eût évitées, dit-il, si elle eût jeté un coup d'œil sur l'article *Caveirac* de la *Biographie Michaud* (t. VII, 1813). « Quand on reproche si aisément à d'autres, dit encore M. Quérard, le défaut d'érudition, on doit prouver qu'on a fait soi-même de sérieuses études et qu'on n'a jamais rien avancé sans consulter les sources. Si la critique appuie, d'après ce principe, les diatribes de madame de Genlis, elle prouvera aisément que jamais peut-être aucun auteur ne s'est montré plus étranger à la véritable et saine érudition. Elle fera remarquer que les lectures habituelles de madame de Genlis ont été des compilations alphabétiques, telles que les dictionnaires historiques. De tels ouvrages n'ont pu donner une véritable érudition à madame de Genlis, et l'ont fait au contraire tomber dans les plus étranges bévues; aussi, quand elle veut faire des citations, montre-t-elle l'ignorance la plus honteuse et la plus risible. » Puis vient le relevé d'une douzaine de ces erreurs.

sons d'une gouvernante à ses élèves, ou Fragments d'un journal qui a été fait pour l'éducation des enfants de M. d'Orléans, Paris, 1791, 2 vol. in-8° et in-12; ouvrage très-rare, et que l'on a fait beaucoup d'efforts pour retirer du commerce. On ne le trouve indiqué dans aucun des nombreux catalogues publiés depuis 1805, par les libraires qui ont édité les ouvrages de M^{me} de Genlis. XI. *Discours sur l'éducation publique du peuple*, 1791, in-8°. XII. *Discours sur le luxe et l'hospitalité considérés dans leurs rapports avec les mœurs et l'éducation nationale*, 1791, in-8°. XIII. *Discours moraux et politiques* sur divers sujets, et particulièrement sur l'éducation du peuple, Paris, 1791, in-8° et in-12. C'est la réunion des discours précédents. Ce volume a été réimprimé à Berlin en 1796; il se trouve, en 1811, mentionné dans le catalogue de Maradan déjà cité. XIV. *Les Chevaliers du Cygne, ou la Cour de Charlemagne*, conte historique et moral, pour servir de suite aux *Veillées du château*, et dont tous les traits qui peuvent faire allusion à la révolution française sont tirés de l'histoire: Hambourg, 1795, 2 vol. in-8°; Paris, 1805, 1811 et 1819, 3 vol. in-8° et in-12. Cet ouvrage, que l'auteur osait présenter comme le complément d'un livre d'éducation, n'offre pas seulement le personnage impudique d'Armollède; elle y décrit avec complaisance les amours impurs de la sexagénaire Elvire et du jeune page Azéli. Il existe une critique de ce roman, sous le titre d'*Examen critique et impartial du roman de M^{me} de Genlis, intitulé les Chevaliers du Cygne*, 1795, in-8°. XV. *Épître à Fasilé que j'aurai*, suivie de deux fables, du *Chant d'une jeune sauvage*, de l'*Épître à Henriette de Sercey, ma nièce*, et des *Reflexions d'un ami des talents et*

des arts, 1796, in-8°. XVI. *Précis de ma conduite pendant la révolution*, Hambourg, 1796, in-8° et in-12. Le *Précis* occupe les 254 premières pages du volume. Viennent ensuite la *Lettre de madame de Genlis à monsieur de Chartres*, p. 254-268; un *Avertissement*, 268-270; un fragment intitulé: *les Pères des Pyrénées*, 271-293; enfin des *Reflexions sur la critique*. Ces réflexions sont une apologie des *Chevaliers du Cygne*, contre la critique qu'en avait faite Suard dans le journal intitulé: *Nouvelles politiques*. XVII. *Les petits émigrés, ou Correspondance de quelques enfants*, ouvrage pour servir à l'éducation de la jeunesse, 1798, 2 vol. in-8° et in-12. Une septième édition a été publiée en 1824. Dans ce livre, M^{me} de Genlis, qui commençait à abjurer ouvertement ses opinions révolutionnaires, peint avec beaucoup d'intérêt la dignité que conservaient au sein de l'exil tant de Français illustres. XVIII. *Manuel du voyageur*, contenant les expressions les plus usitées en voyage et dans les différentes circonstances de la vie, en quatre langues, anglaise, allemande, française, italienne, Breslau, 1807, in-8°; Leipzig, 1807, in-24. La première édition est de Berlin, 1798, sous ce titre: *Manuel du voyageur, ou Recueil de dialogues, de lettres, etc., avec traduction allemande*, in-8°. « Ce manuel, dit M. Quérard, « a été souvent réimprimé en Allemagne, en quatre et en six langues; il « l'a été aussi fréquemment en France, « et une fois en six langues; Paris, « 1810, in-8°, oblong. » Dans ses *Mémoires*, M^{me} de Genlis présente cette publication, particulièrement utile aux émigrés, comme une noble vengeance qu'elle voulut exercer contre eux. Dans une note de son *Petit La Bruyère*, elle se plaignait, en 1804, de la manière dont on avait réimprimé en

Nous croyons pouvoir y ajouter *Made-moiselle de Clermont, La duchesse de La Vallière*, et tous ceux de ses *Contes moraux* où elle ne fait pas de la polémique. M. Dumonceau a publié en 1802, sous le voile de l'anonyme, une *Philosophie chrétienne*, ou *Extraits tirés de M^{me} de Genlis*, 1 vol. in-12; puis en 1805, sous son nom, l'*Esprit de M^{me} de Genlis*, ou *Portraits, caractères, maximes et pensées extraites de tous ses ouvrages*, 1 vol. in-12. Le grand faiseur d'*anus*, Cousin d'Avalon, a composé en 1820 un *Genlisiana*, dans lequel il traite impitoyablement M^{me} de Genlis, et l'accuse, en style de porte-faix, de ne savoir ni le français ni l'orthographe. On a de feu Sévelinges une brochure piquante intitulée *M^{me} de Genlis peinte en miniature*, ou *Abrégé critique de ses Mémoires*, Paris, 1825, in-12. Mais, quelque soin qu'elle ait pris de ne se peindre qu'en buste, personne n'a plus déprécié cette femme célèbre qu'elle-même ne l'a fait dans ses *Mémoires*, donnant ainsi le spectacle inouï d'une octogénaire usant un reste de vie pour élever à sa propre renommée un monument d'éternelle déconsidération. A quelques-uns de ses livres elle a dû sans doute un peu de gloire, mais elle doit à ses autres écrits encore plus de réprobation. Si quelque chose peut militer en sa faveur, c'est l'universalité de ses talents; c'est d'avoir su faire des élèves qui lui ressemblent si peu. Ses services, comme institutrice, demandent grâce pour ses fautes, comme femme, et pour ses travers, comme auteur. Dans ses *Mémoires sur Joséphine*, publiés sous le voile de l'anonyme, en 1829, du vivant de M^{me} de Genlis sa tante, M^{lle} Ducrest dit beaucoup de bien de celle-ci. Elle donne tous les torts à M^{me} de Montesson, qui « n'avait pas « pour cette nièce si digne d'elle les « sentiments qu'elle méritait. » Dans

un parallèle entre M^{me} de Staël et M^{me} de Genlis, tout l'avantage est à sa tante. « Le mot aimable, dit-elle, semble avoir été fait pour « la conversation de M^{me} de Gen-« lis. » Rien de plus vrai; car jusqu'à la fin, l'auteur d'*Adèle et Théodore* exerçait sur ceux qui la voyaient dans le monde cette puissance de fascination qui lui a fait tant d'admirateurs; mais lorsqu'ensuite M^{lle} Ducrest vante l'indulgence et la bonté de M^{me} de Genlis, elle donne lieu de regretter que celle-ci ait écrit tant de volumes qui démentent cette pieuse apologie.

D—R—R.

GENNARI (JOSEPH), littérateur, né en 1721, à Padoue, d'une famille honorable, donna, dès sa première jeunesse, des marques si particulières de la vivacité de son esprit, qu'à peine sorti des écoles, il fut admis dans l'académie des *Ricovrati*, et dans la société naissante des *Orditi*, qui ne subsista que peu d'années, mais dont les membres, en perdant le titre d'académiciens, n'en conservèrent pas moins un zèle ardent pour les progrès de la littérature. Gennari, se destinant à l'état ecclésiastique, acheva ses cours de théologie, reçut dans cette faculté le laurier doctoral, et, pourvu d'un modeste bénéfice, consacra ses loisirs aux lettres et aux sciences. Quoiqu'il appréciait l'importance et l'utilité des mathématiques, il préférait cependant la littérature légère. Sa liaison intime avec Brunacci (*Voy. ce nom, VI, 103*), qui travaillait alors à l'*Histoire de l'Église de Padoue* (1), fortifia son goût pour les recherches historiques. Les divers opuscules qu'il publiait chaque année, soit en vers, soit en prose, étaient favorablement accueillis du public italien; mais, de toutes ces pièces, auxquelles il n'at-

(1) Brunacci légua le manuscrit de cet ouvrage à Gennari qui négligea de le publier; et maintenant on ignore ce qu'il est devenu.

tachait pas lui-même une grande valeur, puisqu'il n'y mettait pas son nom, aucune n'eut plus de succès que son *Épître contre les novateurs*, qui, prétendant enrichir la belle langue du Tasse et de l'Arioste, en altèrent la pureté. Lorsqu'elle parut, elle fut attribuée au célèbre Algarotti; et son éditeur l'a insérée dans le recueil de ses *Œuvres*. Les talents de Gennari lui méritèrent l'honneur d'être nommé secrétaire perpétuel de l'académie des *Biscroati*; et cette compagnie ayant été transformée en une académie des sciences, des lettres et des arts, il en devint l'un des membres. Il songea trop tard à rédiger l'*Histoire de Padoue*, pour laquelle il n'avait cessé de recueillir des matériaux, et mourut avant d'avoir pu la publier, le dernier jour de l'année 1800. Outre des *Lettres* et des *Extraits* dans les douze premiers volumes des *Memorie per servire all'istoria letteraria*, on a de Gennari des *Dissertations* dans différents recueils périodiques et dans les *Mémoires* de l'académie de Padoue. Il a surveillé l'impression de la belle édition du *Courtisan* de Castiglione, publiée par Comino, 1796, in 4°, et celle de *l'Asino*, poème de Dottori, sortie des mêmes presses, la même année, in 8°, qu'il a fait précéder d'une *Vie* de l'auteur. On lui doit encore : I. Une double *Traduction*, en vers latins et italiens, de la célèbre *Épique* de Gray, le *Cimetière de campagne*. Padoue, 1772, in 8°. II. *Dell'antico corso de' fiumi in Padova*, 1776, in 4°. III. *Annali della città di Padova*, Bassano, 1804, in 4°. Cet ouvrage posthume a été publié par Floriano Caldani, neveu du célèbre anatomiste, qui l'a enrichi de la *Vie* de l'auteur et d'une *Notice* détaillée de ses différents écrits, imprimés ou inédits. Sa *Correspondance littéraire* est conservée dans

la bibliothèque du séminaire de Padoue. Zendrini lui a consacré dans la *Biographie universelle italienne*, une *Notice* dont on s'est servi pour la rédaction de cet article. W — s.

GENTILLET (INNOCENT), publiciste français, sur lequel on n'a que des renseignements incomplets, naquit à Vienne en Dauphiné, vers le milieu du XVI^e siècle. Élevé dans les principes de la réforme religieuse, il s'en montra toute sa vie l'un des plus fermes défenseurs. Il suivit d'abord la carrière du barreau et s'acquit en peu de temps la réputation d'un profond juriconsulte. Si l'on en croit Chorier (*Bibl. du Dauphiné*), le duc de Lesdiguières eut souvent recours à ses lumières, et l'employa dans diverses affaires importantes. Élu, en 1576, président de la chambre ou partie, au parlement de Grenoble, il fut dépossédé de cette charge, en 1585, par l'édit de réunion, et forcé de s'ex-patrier. Comme tant d'autres Français, il alla demander un asile à Genève, où il devint bientôt l'un des oracles de la jurisprudence. C'est à tort qu'on a dit qu'il avait été syndic de Genève. Cette place, la première de ce petit état, ne pouvait pas être confiée à un étranger. Outre la traduction française de *l'Histoire de la république des Suisses* (Voy. SIMIEN, XII, 373), on a de Gentillet : I. *He montrauce au roi Henri III*, sur le fait des deux édités donnés à Lyon, touchant la nécessité de la paix et les moyens de la faire (Genève), 1578, in 8°. II. *Discours sur les moyens de bien gouverner et maintenir en bonne paix, un royaume ou autre principauté contre Nicol. Machiavel* (Genève), 1576, in 8°; ibid. 1577, in 12. Cet ouvrage, que l'on a désigné quelquefois sous le titre d'*Anti-Machiavel*, est très remarquable pour le temps, et pourrait encore être consulté

uit. L'auteur l'avait publié dès en latin : *Commentariorum de aut quovis principatu recte et ille administrando libri tres* ; été réimprimé dans cette lan- n grand nombre de fois. De les éditions, la plus jolie est celle de, 1647. in-12, intitulée: *Dere- dversus Nicol. Machiavellum. Apologie ou défense pour les ens de France, de la religion née* (Genève), 1584, in-8° ; cet e avait déjà paru en latin, *ibid.*, in-8°. IV. *Le bureau du Con- e Trente, auquel est montré plusieurs points iceluy concile utraire aux anciens conciles et torité du roi*, Genève, 1586, en latin, *ibid.*, même année ; mand, Bâle, 1587, in-8° ; on ivo l'analyse dans la *Bibliothèque igue de la France*, I, p. 516. us, dans son *Theatrum anonym*, attribue, par erreur, à Gen- divers ouvrages contre les jésuites ququisition d'Espagne, imprimés e nom de *Joachim Ursinus*. Ces es sont de Joachim BERING, ju- sulte allemand, qui n'a point déguiser son nom, mais qui, sui- usage de son temps, l'a traduit in par *Ursinus*. Bayle a bien onné la méprise de Placcius, mais rare art. *Gentillet*, que, faute de il ne peut pas l'éclaircir. D'après eu de Bayle, il est étonnant que ., Marchand, art. *Anti-Garasse*, ebrier, *Hist. littér. de Genève*, 16, aient adopté sans examen l'o- rronnée de Placcius. Quant au onnaire universel, il ne s'est pas té de reproduire dans quelques toutes les erreurs de ses devan- il en a ajouté une qui lui appar- en donnant à Gentillet le prénom *lentin*. W—s.

ENT7 (FRÉDÉRIC de), publi- naquit en 1766, à Breslau en

Silésie, d'un père qui avait la direc- tion de la monnaie, et d'une mere dont la famille française (Ancillon) avait jadis émigré pour cause de reli- gion. Lorsque, en 1778, le père fut appelé à Berlin, afin d'y prendre la direction-générale des monnaies, il mit son fils dans un gymnase de cette ville, et l'enfant ne s'y distingua qu'à l'occasion d'un discours qu'il fal- lut prononcer dans un examen public. Envoyé ensuite à l'université de Kœ- nigsberg, il fut attiré aux leçons du cé- lebre Kant, et depuis lors, ses facultés intellectuelles se développèrent sensible- ment; ses heureuses dispositions se mon- trèrent dans ses discours et dans ses écrits. En 1786, il revint dans sa famille, et fut attaché à l'administra- tion publique. Il ne tarda pas non plus à entrer dans la carrière littéraire, en débutant dans les journaux, par des ar- ticles politiques et philosophiques qui furent remarqués tant pour le fond que pour la forme soignée, le style facile, correct et élégant, qualités ra- res alors chez les publicistes d'Al- lemagne. Quoique jeune encore, il fut nommé conseiller privé dans le dé- partement des finances de Prusse; et, malgré la séparation qui existait dans ce pays, entre la société bourgeoise et celle de la noblesse, Gentz fut admis dans la dernière, surtout dans la société de ses chefs et des diplomates, à cause de sa facilité à développer d'une manière claire et précise ses idées politiques et financières. Une traduction de l'ouvrage de Burke, sur la révolution française, qu'il fit paraître, en 1792, et qu'il accom- pagna de notes et de commentaires, fut imprimée trois fois. Il traduisit aussi des écrits politiques de Mallet-Dupan, d'Ivernoy et l'ouvrage de Mounier, sur les causes qui ont empêché la France d'être libre. La Prusse était gouvernée alors par le facile et voluptueux Frédé- ric-Guillaume II, d'une manière si dé-

production trop digne de couronner une vie semblable à celle de la comtesse de Genlis. « Ayant cru, dit-il, régner jadis « par le double empire de la beauté « et des talents, elle a subordonné « toutes ses appréciations en morale, « en politique, en littérature à ses « vanités de femme, de même qu'elle « leur avait subordonné sa conduite « autrefois. Le monde entier est pour « elle divisé en deux parts, ses amis et « ses ennemis, ou plutôt ceux qui « l'admirent et ceux qui la jugent. « Jamais personnalité plus exigeante, « jamais tempérament littéraire plus « irritable ne rendirent plus inutile « le voile transparent de la politesse « et de la modération. C'est dans le « sentiment de cet égoïsme absolu « et dominateur que se concilient son « vieux amour pour les révolution- « naires, et sa haine non moins anti- « que pour les philosophes irréligieux. « De là vient que Péthion fut un excel- « lent homme, et d'Alembert un scélé- « rat. Encore ivre à quatre-vingts ans « des triomphes et des plaisirs de la « jeunesse, M^{me} de Genlis n'a de rémi- « niscences bienveillantes qu'en faveur « de ceux sur qui le charme opéra. Au- « jourd'hui couchée sur les débris de « tout un siècle, cette Circé décrépète et « dépitée se recueille encore en ses fé- « minins ressentiments, pour imprimer « sur toute renommée qui l'offusque les « marques de la plus cruelle mordacité ; « et pourtant elle déclare au début « qu'elle a tout pardonné (27) ! Ainsi « elle voudrait réunir au mérite d'une « feinte charité chrétienne la satisfaction « de lancer encore sur ses ennemis les

(27) « A mon âge, dit-elle, il ne faut pas un grand effort d'imagination pour se croire déjà enveloppée des ombres du tombeau ; et là, toutes les petites vanités sont appréciées, toutes les intimités s'aussantissent. Un seul cri se fait entendre : *Médisards ! le juge souverain* ; répond par ces paroles : *A-tu pardonné ?* ... Oui, Seigneur, j'ai pardonné sous restriction »

« traits que soulève à peine une main « défaillante. » Aux *Mémoires* étaient joints deux portraits gravés de M^{me} de Genlis, à vingt ans et à quatre-vingts ans, et un *fac-simile* de son écriture en quelques lignes, qui peignent bien toute l'incurable inconséquence de son caractère : elles sont adressées à son libraire-éditeur. « Moi ! offrir mon écriture au public ! Songez donc, mon cher *Ladavocat*, que je me suis moquée de cette nouvelle coutume ; mais enfin si vous pensez que ces petits pieds de mouche tracés par une main octogénaire, et sans le secours de lunettes et de verres, ont quelque chose de curieux, et surtout si cela vous est agréable, faites ce que vous voudrez. Bonjour, mon cher *Ladavocat*, n'oubliez pas de venir ce soir. D., Comtesse DE GENLIS. Ce 22 décembre 1825. » On ne saurait dire avec quel fracas furent annoncés ces *mémoires*. Les deux premiers volumes répondent seuls à leur titre ; les suivants offrent tour à tour le caractère d'un *factum*, d'une *apologie*, d'une compilation, d'un extrait d'ouvrages, d'un recueil d'anecdotes ; en un mot ils ressemblent à tout, excepté à des *mémoires*. Pendant leur publication, M^{me} de Genlis laissa frapper une médaille en son honneur. L'extrême jeunesse de l'artiste, sa persévérance, dit-elle, lui arrachèrent son consentement après plusieurs refus. Malheureusement la médaille manque de ressemblance. L'artiste lui a donné « un nez long et aquilin ! » Il faut voir comme elle s'en plaint dans ses *Mémoires*. « Est-ce donc là, s'écrie-t-elle, ce visage rond, ce petit nez retroussé, enfin ce visage sage tant de fois comparé à celui de *Roxelane* ? » « Ce nez, dit-elle ailleurs, avait été chanté en vers et en prose..... il était très-délicat, et en vérité le plus joli du monde..... ; et, comme tous les nez de ce genre, il

« avait une petite bosse, et le bout du nez avait..... ces petites facettes que les peintres appellent des méplats. » Puis vient le récit d'une chute qui amena la ruine de ces méplats et la décadence de ce nez, que M^{me} de Genlis se vante d'avoir jusqu'à quatre-vingts ans « conservé dans toute sa délicatesse. » Le critique Colnet, à l'occasion de ces détails si peu convenables, la renvoya à l'abbé Révoil, son confesseur, et la proclama la *coquette du Paradis*. Du reste, on est généralement convenu que, dans ses *Mémoires*, M^{me} de Genlis a donné une idée parfaite du grand monde (28). LXXVII. *Thérésina*, ou *l'Enfant de la Providence*, nouvelle écrite au profit de cette jeune personne, âgée de douze ans, Paris, 1826, in-12 de 120 pages. LXXVIII. *Le La Bruyère des domestiques*, précédé de *Considérations sur l'état de domesticité en général*, et suivi d'une *Nouvelle*, Paris, 1827, in-8°, et 2 vol. in-12. LXXIX. *Les soupers de la maréchale de Luxembourg*, Paris, 1828, in-8°. LXXX. *Le dernier*

voyage de Velgîs (Genlis, ou Mémoires d'un vieillard, Paris, 1828, 2 vol. in-8°. Ce sont les prétendus mémoires du marquis de Genlis, beau-frère de l'auteur. Outre ces nombreux ouvrages, M^{me} de Genlis a édité les *Caractères de La Bruyère*, avec des *Notes critiques*, précédés d'une *Notice historique et littéraire sur La Bruyère*, Paris, 1812, 1 vol. in-12. Elle a rédigé les *Mémoires de M^{me} de Bonchamp*, et la *Notice sur Carmentel*, en tête des *Proverbes et Comédies posthumes* de cet auteur, Paris, 1825, 3 vol. in-8°. Elle a aussi fourni des *Notes* à la seconde édition de *l'Essai sur le sublime*, poème de Charbonnières (1814). En 1819, il a été publié en 2 vol. un recueil intitulé *Contes, Nouvelles et Historiettes*, par M^{me} la comtesse de Genlis, M^{me} la comtesse de Beaufort d'Hautpoul, M^{me} Dufrénoy, M. L. C. L. (Labbée). On a attribué à M^{me} de Genlis une censure de *l'Éloge de Massignon*, par d'Alembert, imprimée dans le *Journal des Arts*. M. Berriat-Saint-Prix répondit à cette critique par des *Remarques et Recherches diverses sur Massignon, d'Alembert et Laharpe*, insérées dans le *Magasin encyclopédique*, mai, 1811. Non contente de publier tant d'ouvrages, elle ouvrit en 1820, dans un journal intitulé *l'Intrepide*, une espèce de cours de grammaire pratique, qui eût consisté à relever chaque jour les fautes qui échappaient aux journalistes. Cette ridicule entreprise s'arrêta au premier numéro; mais c'est un trait de caractère qui peint M^{me} de Genlis tout entière. En 1825, les libraires Lecointe et Durey ont publié en quatre-vingt-quatre vol. in-12 les œuvres de M^{me} de Genlis. Dans cette collection, il s'en faut bien qu'on ait admis tous ses ouvrages, si nombreux qu'ils rappellent ce trait de Gilbert :

« M. Guérard, dans le *France littéraire*, a consacré un article très-long à madame de Genlis. Il y a signalé plusieurs erreurs en histoire littéraire qu'il se trouve dans le *Dictionnaire des écrivains*. Dans le *Bibliographe* du 31 janvier 1833, M. Guérard expose encore d'autres erreurs commises par madame de Genlis au sujet de Cuvier, erreur qu'elle n'eût évitée, dit-il, si elle eût jeté un coup d'œil sur l'article *Genlis* de la *Biographie Michaud* t. VII, 1833. — « Quand on reproche et surcroît à d'autres, dit encore M. Guérard, le défaut d'érudition, on doit prouver qu'on a fait soi-même de érudites études et qu'on n'a jamais rien traité sans consulter les sources. Or la critique apprise, d'après ce principe, les distiches de madame de Genlis, elle prouvera bientôt que jamais peut-être aucun auteur ne s'est montré plus étranger à la véritable et saine érudition. Elle fera remarquer que les lectures habituelles de madame de Genlis ont été des compilations alphabétiques, telles que les dictionnaires historiques. De tels ouvrages n'ont pu donner une véritable érudition à madame de Genlis, et l'ont fait au contraire tomber dans les plus étranges erreurs; aussi, quand elle veut faire des citations, montre-t-elle l'ignorance la plus honteuse et la plus risible. » Puis vient le relevé d'une douzaine de ces erreurs.

..... de ces auteurs manuscrites

censures déplurent au cabinet de Berlin, qui avait trouvé son compte à la paix avec la république française, et dans les indemnités qui lui étaient allouées en Westphalie et ailleurs. Gentz s'aperçut qu'il n'avait plus la faveur de la cour. Il s'ennuya de n'être que conseiller à Berlin, et de ne toucher que des appointements modiques qui étaient loin de satisfaire à son goût de dépenses et à ses habitudes de grand seigneur. L'Autriche cherchait à cette époque un bon écrivain qui pût en cas de besoin prendre la plume pour ses intérêts; Gentz lui parut l'homme propre à cette fonction; le comte Stadion lui fit des offres, ou peut-être s'offrit-il lui-même. En 1802, il fut agréé; et le publiciste prussien n'hésita pas à passer au service de l'Autriche, moyennant de bons appointements, et avec le titre de conseiller aulique. Il ne pouvait se dissimuler que dans ce pays il lui faudrait faire abnégation de toute idée d'indépendance; mais il se résignait à garder dorénavant le silence sur la politique générale, et à échanger, contre la vie commode et brillante d'un diplomate, le rôle peu lucratif et scabreux d'un publiciste sans mission et sans autorité. Depuis lors on ne voit plus dans Gentz qu'un homme écrivant pour un fort salaire, dans le sens des gouvernements qui le soldent. Dans cette même année où il fut attaché à la chancellerie autrichienne, il fit avec Elliot, ambassadeur anglais près la cour de Dresde, un voyage en Angleterre, où il fut bien accueilli par les ministres. Probablement le diplomate qui l'avait amené fit sentir le parti qu'on pouvait tirer de son flexible talent. On lui donna de l'or, et plus tard on lui assigna une pension. Le voilà donc salarié à la fois par l'Autriche et par l'Angleterre. Ce double salaire était nécessaire à un homme qui, bien que sorti des rangs plébéiens, n'avait plus de rapports qu'avec les

diplomates et les ministres. De retour en Autriche, il vécut splendidement, tantôt à Vienne, tantôt à Prague. En 1805, cette vie épicurienne fut désagréablement interrompue par l'entrée des Français dans la capitale de l'Autriche. Gentz se rendit alors à Dresde, où il avait apparemment des fonctions secrètes à remplir. Là, il servit encore le gouvernement autrichien, par la publication de ses *Fragments d'une histoire de l'équilibre politique de l'Europe*, Pétersbourg, ou plutôt Dresde, 1806; fragments qui eurent beaucoup de succès, en ce que la domination de Napoléon y était attaquée et les peuples ouvertement appelés à le combattre et à reconquérir leur liberté: « Il ne nous reste plus
« qu'une seule ressource, leur di-
« sait-il: que les bons, les braves
« s'instruisent, s'unissent, s'encoura-
« gent les uns les autres, qu'une sainte
« ligue se forme; c'est la seule condi-
« tion qui puisse défier la force des ar-
« mes, rendre la liberté aux nations et
« le repos au monde... Allemands, di-
« gnes de votre nom, voyez votre pays
« foulé aux pieds, déchuré, profané:
« ayez assez d'élevation dans l'âme
« pour ne pas vous manquer à vous-
« mêmes; il n'y a rien de tombé qui ne
« puisse être relevé. Ce n'est ni la
« Russie ni l'Angleterre qui pourraient
« accomplir ce grand œuvre de la déli-
« vrance européenne. Quelque désira-
« ble qu'il soit d'y voir concourir ces
« deux puissances, c'est l'Allemagne,
« cause principale de la ruine de l'Eu-
« rope, qui doit relever ces ruines,
« qui doit opérer l'affranchissement gé-
« néral. Il y a plus, notre lustre sera
« de rétablir la France elle-même;
« nous lui restituerons une existence
« tranquille et harmonique, qui la ré-
« conciliera avec tous les peuples et
« avec elle-même. » Les Allemands ne
se soulevèrent pas cependant, ne sa-

chant pas ce qu'ils gagneraient à cette levée de boucliers. Gentz ne publia point la suite de sa brochure, rendue inutile par la marche rapide des événements; c'est même le dernier ouvrage qu'il ait donné sous son nom; mais l'attention de Napoléon fut fixée sur ce publiciste dangereux; et, dès-lors, Gentz fut souvent signalé et attaqué avec virulence dans les journaux de Paris. En 1806, lorsque la guerre eut éclaté entre Napoléon et la Prusse, Gentz fut envoyé par le gouvernement autrichien au quartier-général de l'armée prussienne. On le soupçonna en France de prêter sa plume au roi Frédéric-Guillaume, son ancien maître, et d'avoir rédigé le manifeste de ce prince contre Napoléon. Toutefois, dans la *Biographie des hommes vivants*, à l'article Gentz, qui a été fait à l'aide de notes fournies par lui-même, on assure que ce manifeste n'est pas de lui. On trouva dans ses *Œuvres* posthumes un morceau assez intéressant sur cette guerre de 1806. Poursuivi par les agents de Napoléon, il fut alors obligé de se sauver précipitamment dans les états autrichiens; et il ne tarda pas à y trouver une occasion de se venger de son persécuteur. Ce fut lui qui, en 1809, rédigea le manifeste de l'Autriche contre la France. Quatre ans après, ce fut encore lui qui fit la proclamation par laquelle l'Autriche annonçait son adhésion à l'alliance des puissances du Nord contre Napoléon. A cette époque, Gentz était devenu un homme nécessaire à l'Autriche. Malgré la répugnance qu'éprouvait le cabinet de Vienne d'entrer en explication avec ses sujets, et malgré son goût prononcé pour le silence, il fallut pourtant, si l'on voulait exciter les nations germaniques à prendre les armes contre l'homme puissant qui troublait la tranquillité séculaire de l'Allemagne, il fallut, disons-nous, rédiger des manifestes, des

proclamations, des négociations, même des articles de journaux. Gentz était l'homme propre à tout cela: le cabinet de Vienne n'avait pas d'écrivain plus habile. Voilà pourquoi il fut très-avant dans les confidences du prince de Metternich, et c'est par là qu'il exerça une grande influence sur l'esprit de ce premier ministre. Les souverains du Nord le comblèrent de décorations, de titres d'honneur et de présents. Jamais écrivain politique en Allemagne n'avait joui de tant de faveur. Connaissant son amour pour l'argent, on ne l'en laissa pas manquer. Il suivit le quartier-général jusqu'à Paris, et au congrès de Vienne, en septembre 1814, ce fut lui qui tint la plume en qualité de secrétaire. L'année suivante, il vint encore avec le quartier-général des alliés en France, et prêta sa plume aux conférences qui eurent lieu pour le traité de paix. Ce fut l'époque la plus brillante de sa carrière: il eut alors de l'argent et des honneurs jusqu'à satiété. Il assista également comme conseiller et comme secrétaire aux congrès d'Aix-la-Chapelle, Carlsbad, Troppau, Laybach et Vérone. Les mesures rigoureuses prises à Carlsbad contre la liberté de la presse en Allemagne furent attribuées dans le public aux conseils de Gentz. A Vérone, il avait assez de crédit pour que M. de Châteaubriand, qui voulait déterminer le congrès à approuver une guerre de la France contre le régime des cortès en Espagne, crût devoir se lier avec lui; et lorsqu'à la fin de 1822, M. de Châteaubriand fut ministre des affaires étrangères, et qu'il eut demandé l'appui de Gentz dans le cabinet de Vienne (1), le publiciste allemand parut goûter l'idée d'une alliance continentale, vu que

(1) « Vous m'avez promis votre amitié; je la réclame, et les témoignages m'en seront tout précieux dans ce moment. » Lettre de M. de Châteaubriand, du 30 déc. 1822. Voy. le *Congres de Vérone*, tom. 1, chap. 50.

l'Angleterre ne se prêtait point aux projets médités contre la révolution d'Espagne. « Si l'ordre et la paix peuvent encore être solidement établis en Europe, écrivait-il en réponse à la lettre du ministre français, il n'y a que l'union sincère et amicale des grandes puissances du continent qui puisse y conduire. Tout est vrai, tout est réel dans cette association; en dépit de la diversité des formes, les intérêts sont communs, les besoins sont réciproques. Avec les talents même du premier ordre à la tête de son gouvernement, la France ne peut se consolider par une marche isolée, et Dieu la préserve de jamais choisir celle dans laquelle elle rencontrera l'Angleterre. » Comme Gentz connaissait la pensée intime des souverains allemands, ce passage fait voir de quelle manière ils désiraient mettre la France à l'unisson avec leur système de gouvernement. Dans les intervalles des congrès, Gentz combattait, dans le fameux *Observateur autrichien*, les articles libéraux des journaux de Paris ou des gazettes allemandes, qui jouissaient d'un intervalle de liberté. Lorsque la presse eut été enchaînée enfin pour long temps (en 1820), et qu'un silence presque complet sur la politique fut succédé à l'agitation des feuilles périodiques, Gentz fut dispensé d'employer sa plume au service du pouvoir absolu. Il commença à sentir dès lors qu'il n'était plus aussi nécessaire; son existence lui parut vide, d'autant plus qu'il était blasé sur les plaisirs du grand monde, et que son âme égoïste n'était attachée à rien. Naturellement pressé, il eut une vive alerte, lorsqu'un jour, à l'assassinat de Kotzebue, on le mença d'un sort semblable par une lettre anonyme. Il en fut si effrayé, que pendant tout jour, il n'osa sortir de chez lui. Cependant il se rassura à la

fin, et se jeta dans le tourbillon du monde pour s'étourdir, malgré le dégoût qu'inspirait à cet homme rassasié de tout, la société, quelque brillante qu'elle fût. Les aveux qu'il a consignés dans ses lettres à une femme pour laquelle il avait beaucoup d'estime, M^{me} Vaulagen, connue dans le monde littéraire sous le nom de Rachel (*L'oy. Essai*, LXIII, 371), sont des révélations curieuses sur les tourments de son âme, agitée de toutes sortes de craintes, celles des infirmités, de la vieillesse, de la mort, des émeutes, des guerres, de la suspension de ses salaires, même la peur de l'orage et des dangers des voyages sur terre et sur eau. « Je me réjouirai tous les jours, écrit-il à Rachel en 1814, de n'avoir pas laissé écouler ma jeunesse tristement comme un gueux. Je me réjouirai de m'en être bien donné au banquet de la vie, et de pouvoir me lever de table en convive rassasié; mais, croyez-moi, je suis horriblement lasé; j'ai tant vu le monde, j'en ai tant joui, que les illusions et les vaines pompes demeurent sans effet sur moi. Je suis mort, réellement mort, sans que les expériences les plus habilement dirigées puissent me rappeler à la vie. Je me suis enlaidi si honteusement dans les chaînes du monde, qu'il me manque non seulement la liberté, mais le courage même de la reconquérir. Rien ne saurait plus me charmer, je suis froid, blasé, ironique. Ma péroration ne me fait apparaître que trop bien la folie de presque tout le monde, et intérieurement j'éprouve une joie pour ainsi dire diabolique de voir que les prétendues grandes affaires prennent une fin si pitoyable.... J'ai une véritable horreur de l'avenir, principalement parce que cet avenir touche à la mort. Je me sens vieillir; quoique la vie ait perdu

« pour moi à peu près tous ses attraits, « je ne voudrais pourtant pas mourir. « Ce n'est pas que j'aie précisément à « me plaindre de quelque chose ; tout « ce qui peut s'appeler mysticisme ou « fanatisme est loin de moi ; je ne crois « avoir jamais vu les hommes et les « choses aussi clairement qu'à pré- « sent ; mais, autour et au dedans de « moi, tout me paraît vide, flasque, « abattu. » Un homme aussi dégoûté ne pouvait trouver de plaisir au commerce des grands hommes de son temps ; aussi les juge-t-il plus que sévèrement dans ses lettres confidentielles. Il ne put que *supporter* Goëthe, qu'il vit fréquemment aux eaux de Tœplitz ; Humboldt lui parut amusant, mais il le condamna comme un froid sophiste. M^{me} de Staël le désespéra par l'histoire de ses amours. « Elle se mit un jour sérieusement à m'aimer, dit-il ; par « pure vanité je m'efforçai de cultiver « sa connaissance. Dans la suite, elle « me devint insupportable ; en 1813, « elle m'écrivit quelques lettres insensées, et même insolentes sur des « matières politiques ; je lui répondis par l'indifférence et le mépris. » C'est dans ce ton que Gentz parle de presque tous les écrivains marquants avec lesquels il fut en contact. L'usage des eaux de Gastein et Ischl rendit pourtant un peu d'énergie au diplomate énérvé ; il conçut même une vive passion, à l'âge de soixante ans, pour la jeune danseuse Fanny Elsler, qui eut le talent, comme il le dit, de le rajeunir. De son côté, il se vanta d'avoir enchanté la jeune artiste par la magie de son amour, et de lui avoir fait connaître des sentiments nouveaux pour elle. Les conversations de Fanny dans un pavillon de jardin embaumé de fleurs furent son bonheur ; toutefois, il se borna, selon son assertion, à entretenir chez elle un *sentiment tenant un peu de l'amitié,*

de la reconnaissance et de l'amour. A cette époque, il regarda *comme la plus grande jouissance sur la terre d'être compris et aimé* ; c'était vers l'an 1830. Cet amour ne fut pourtant pas de longue durée, l'ennui et le dégoût du monde reprirent le dessus dans le cœur du publiciste. Il retomba dans la mélancolie en réfléchissant sur lui-même et sur le monde. *Un goût amer, dit-il, empoisonne la source de mes plaisirs.* Il ne voit autour de lui qu'un *monstre qui dévore tout et rachine éternellement* ; et, saisi de désespoir, il s'écrie : « Quelle chose absurde que la « vie ! » Depuis long-temps il n'écrivait plus que des lettres. On croit que c'est lui qui détermina le prince de Metternich à fonder les *Annales littéraires de Vienne (Jahrbücher der Literatur)*, dans des intentions politiques, et que le commencement d'une histoire de la liberté de la presse en Angleterre, inséré dans le tom. I, est de lui ; mais ce travail n'eut pas de suite. Gentz avait totalement renoncé à la littérature pour vivre dans l'oisiveté. Il était dans cette triste situation d'esprit quand il reçut la nouvelle de la mort de Goëthe. Il en fut vivement frappé, et commença dès lors à se préparer lui-même à la mort, en mettant ordre à ses affaires, et en brûlant la plus grande partie de ses papiers, ce qui est à regretter, car Gentz devait posséder une foule de pièces intéressantes pour l'histoire politique, et surtout pour celle de la diplomatie secrète. Bientôt après il tomba dangereusement malade, et il mourut le 9 juin 1832, avec plus de calme qu'on ne devait l'attendre de la part d'un homme aussi faible de caractère, et qui avait montré une si grande peur de la mort. C'est probablement en faisant allusion à l'affection de Gentz pour Fanny Elsler que M. de Châteaubriand dit : « Nous l'avons vu mourir doucement,

« et au son d'une voix qui lui faisait oublier celle du temps (2) ». Le cabinet autrichien a seul perdu par la mort de Czetz, il est vrai que l'habile publiciste ne lui était plus nécessaire dans le profond état de paix où se trouvait alors l'Europe. Cet écrivain a sacrifié à une vie opulente la réputation qu'il aurait pu acquérir par des ouvrages d'un mérite durable. Le morceau remarquable qu'il inséra, sur la vie de Marie Stuart, dans un almanach de Berlin, en 1799, et qui a été traduit en français par Damaze de Raymond, en 1813, montre un grand talent d'historien, et fait regretter que l'auteur se soit laissé détourner de sa véritable vocation par les avantages matériels qu'il a recueillis dans la diplomatie, ou il n'a donné de lui que l'opinion la plus déplorable. On l'a considéré en effet comme un homme écrivain sans conviction en faveur des puissances qui s'étaient chargées de le combler d'un, ses lettres prouvent du moins qu'après avoir éprouvé la coupe des plaisirs, il ne lui restait aucun sentiment moral, capable, dans son profond abatement, de le relever à ses propres yeux. Voy. la *Galerie de portraits publiés d'après les conversations et la correspondance de Huber*, par K. A. Vanhagen von Ense, Leipzig, 1836. Le docteur Wildenrich Weick a entrepris, à Stuttgart, la publication d'un *Choix des Œuvres de Fr. Czetz*, en 5 vol., le tom. II, contenant les œuvres poétiques, à paru en 1837.

D. G.

GEORGES III, roi d'Angleterre, donna par son règne l'histoire politique de la Grande-Bretagne pendant un demi-siècle, et cette histoire est celle de l'Europe entière. Nous ne savons pas d'époque plus curieuse, plus dramatique et plus mal connue, nous allons essayer de la retracer rapidement, jus-

(2) *Les Congrès de Vienne*, t. I, p. 10.

qu'à ce qu'un esprit élevé s'en empare pour rendre à la vérité la fin du XVIII^e siècle et le commencement du XIX^e. Georges III, petit-fils de Georges II, était né le 4 juin 1738, de Frédéric-Louis, prince de Galles, et d'une princesse de Saxe-Cobourg. Depuis l'avènement de la maison de Hanovre, les rois d'Angleterre cherchaient les alliances de la famille en Allemagne, afin de lui tenir leur pouvoir au centre de la confédération germanique, et de s'y créer une importante territorialité. Nous avons besoin d'abord de retracer l'état des partis à l'avènement du nouveau roi. Le parti whig, triomphant avec lord Stanhope et Robert Walpole sous Georges I^{er}, était demeuré tout puissant sous le règne de son successeur Georges II. Les whigs avaient conservé leur phraséologie de liberté, mais au fond ils s'étaient posés comme les promoteurs des mesures les plus anti-libérales, et c'étaient à leur école qu'on devait la substitution de la responsabilité aux parlements triennaux, base primitive du bill des droits de 1688. Les Tories avaient été mis hors des affaires depuis les grandes fautes de Bolingbroke et du comte d'Ormond, l'expédition du prince Édouard en Angleterre était trop récente pour que les Tories, rapprochés des Jacobites, pussent obtenir une grande importance dans l'état. C'est cependant au sein du Toryisme que Georges III fut élevé, le comte de Bute, son précepteur, avait toute la confiance du nouveau souverain, quoique le cabinet n'eût été composé jusqu'alors que de whigs purs, sous lord Pelham et William Pitt, depuis lord Chatham, le père du grand ministre. William Pitt était un caractère de haute fermeté et de puissante idée; contenu par le peuple et le parlement, il pouvait combattre l'influence du comte de Bute et empêcher les Tories d'arriver au pouvoir. La

tait donc ici une fois encore en-
 comme dans toute l'histoire de
 terre depuis 1688. L'avène-
 le Georges III était contempo-
 : la guerre la plus vive avec la
 : l'Inde était en feu ; les magni-
 possessions françaises dans le
 le et l'Hindoustan étaient enva-
 la guerre n'avait point été heu-
 our nous. L'avènement de Geor-
 II, l'influence personnelle du
 de Bute, parurent favoriser un
 chement : on arrêta, par la mé-
 de l'Autriche, qu'un congrès
 enu à Augsbourg ; lord Stanley
 yé à Paris pour négocier ; M. de
 fut député à Londres avec une
 ble mission. Ces négociations
 nt le désir de la France de faire
 Charles III et l'Espagne dans
 liance intime ; le pacte de sa-
 signé le 15 août 1761, suivit de
 mois seulement la mort de Geor-
 I. Tel était l'état des affaires
 Georges III prit la couronne ;
 e résumaient surtout dans les
 ns diplomatiques. Le cabinet
 us XV, que l'on a trop souvent
 d'incapacité, avait agi avec une
 é rare pour renouer avec l'Es-
 l'alliance intime que le régent
 branlée : Pitt voulait recourir
 yens extrêmes et la briser ou-
 ent par une vive attaque contre
 e espagnole ; le roi et le conseil
 osèrent. Pitt donna sa démis-
 ésolution à laquelle la cour vou-
 rétement le contraindre ; le
 de Bute entra comme chef du
 t, et les tories commencèrent à
 dre l'influence qu'ils avaient per-
 tr la révolution de 1688. Il ne
 alors que peu de partisans des
 s, et les tories purent saisir la
 l'une grande opinion dans la con-
 on même de l'état ; les partis ont
 de dépouiller le vieil homme
 ils veulent arriver à une véri-

table action politique sur la société ! Ils
 doivent cesser de se poser en conspi-
 rateurs pour se transformer en opi-
 nion active. La guerre avec la France
 continua en Allemagne, en Espagne,
 dans les colonies, avec des succès di-
 vers : Georges III s'était rapproché
 de la Prusse et de la Russie ; il en
 résulta une force militaire telle que
 la France signa les préliminaires de
 1763, triste paix pour notre nation.
 L'Angleterre conquist des positions do-
 minantes en Amérique, dans l'Inde,
 et la cession du Canada, terre si fol-
 lement exploitée sous le système de
 Law. Le comte de Bute reçut le
 titre de premier lord de la trésor-
 rerie ; ce ministre était devenu le
 point de mire de l'opposition des
 whigs, parti naguère si puissant. Tout
 fut critiqué : les emprunts, la paix ;
 John Wilkes, l'écrivain des whigs,
 n'épargna rien, pas même Georges III :
 poursuivi devant le jury pour libelle, il
 fut acquitté, et ses amis en acquirent
 plus de force encore. Le comte de Bute
 offrit un poste à William Pitt, qui le re-
 fusa ; le comte de Bedford prit siège
 au conseil, et avec lui le comte de
 Sandwich, nouvelle concession faite aux
 whigs ; l'administration, un peu plus
 puissante alors, fit expulser Wilkes des
 communes, comme libelliste rebelle
 au roi. A cette époque allait surgir
 une des plus solennelles affaires du
 temps : la résistance des colons de
 l'Amérique du Nord à la mère patrie.
 La nécessité de grandir les ressources
 des finances avait fait adopter un mode
 d'impôt presque arbitraire à l'égard des
 colons ; le timbre venait d'être intro-
 duit dans les états américains par un
 acte du parlement qui excitait la plus
 vive opposition. Dans ces circonstances
 difficiles, de nouvelles propositions fu-
 rent adressées à William Pitt : il refusa
 une seconde fois, et ce ne fut qu'à son
 défaut que le marquis de Buckingham

entra dans l'administration politique. Il y avait peu d'unité et de fermeté dans le ministère; Georges III n'avait pas la volonté assez tenace pour dominer son propre cabinet; l'acte du timbre fut voté, et bientôt les députés des colons vinrent faire entendre leurs plaintes dans le parlement. Le roi ne savait plus qui écouter, quand Pitt se prononça hardiment en faveur des colons, et commença sa foudroyante opposition contre ceux qu'il appela les oppresseurs des colonies. L'opposition de Pitt produisit un grand effroi à la cour, et Georges III lui proposa personnellement, pour la troisième fois, la direction des affaires; Pitt fit ses conditions; il fut créé lord Chatham, et composa le nouveau cabinet, pauvre administration toute de pièces et de morceaux, comme l'a si bien dit Burke. La première condition politique est l'unité, et où la trouver cette unité dans une réunion de patriotes, de courtisans, de royalistes et de républicains, de whigs et de Tories? Cependant, l'administration de lord Chatham aborda sans hésiter le parlement; elle s'adjoignit lord North comme nouvelle bigarrure; singulier ministère, qui changeait, se modifiait chaque huit jours dans son personnel! Ce fut en présence de ce cabinet que la question américaine se poursuivait dans le parlement. En même temps la situation de l'Inde devenait grave. Là s'élevait cet Hyder Aly, l'ennemi implacable des établissements anglais; ainsi, les colonies de l'Amérique et de l'Inde étaient à la fois menacées. Lord Chatham avait résigné son poste et s'était jeté encore dans l'opposition; à la chambre des lords et aux communes paraissaient alors les deux grands orateurs, Édouard Burke et Charles Fox, qui précludaient à leurs magnifiques renommées parlementaires. Le ministère du duc de Grafton était poursuivi avec un indicible acharnement, et les lettres de

Junius vinrent encore accroître les faiblesses et les hésitations des ministres de Georges III. De toutes parts arrivaient des pétitions pour obtenir un changement de cabinet. On était en paix sur le continent, mais la plus grande fermentation régna dans les esprits: le roi avait une répugnance très marquée pour les whigs, l'opposition de lord Chatham le blessait, il tenait à lord Grafton et aux Tories; des changements partiels dans le cabinet amenèrent une plus grande force dans le gouvernement. Au reste, les affaires à l'extérieur suivaient une impulsion régulière; on était en paix avec la France et l'Espagne, mais les inimitiés et les jalousies survivaient. Deux théâtres avaient été choisis pour les rivalités entre la France et l'Angleterre: l'Inde et l'Amérique septentrionale; dans l'Inde, les accroissements de la compagnie anglaise étaient immenses, et la France cherchait à amener contre elle les populations indigènes; en Amérique, la fermentation s'accroissait partout: Franklin s'était mis à la tête de cette pensée d'insurrection qui éclata plus tard si violente; Burke et Fox ne cessaient d'attaquer dans le parlement la coalition de lord North et du duc de Grafton, l'œuvre de prédilection de Georges III. L'Angleterre, toujours ennemie de la France, voyait avec inquiétude un nouveau règne commencer; Louis XV s'était éteint, et l'administration de Louis XVI promettait à son début un prince studieusement occupé des négociations diplomatiques et de la marine. L'état de l'Amérique ne s'améliorait point; elle était alors en pleine insurrection; les associations se formaient, et Georges III crut nécessaire de convoquer un nouveau parlement. Alors se coalisa la brillante opposition de lord Chatham, de Burke et de Fox; elle prit pour texte la défense des Américains, la né-

cessité pour le roi de faire quelques concessions à des sujets « qui, au nom des droits de l'homme, réclamaient leur indépendance. » Jamais à aucune époque de l'histoire il ne s'offrit une plus majestueuse discussion, et le ministère, trop faible pour y résister, n'eut véritablement pour lui que la puissance des nombres : des subsides furent votés ; les armées de terre et de mer augmentées, et la guerre poursuivie avec un grand acharnement, tandis que le roi Georges III s'occupait à tracer au capitaine Cook la ligne qu'il devait suivre pour trouver un nouveau monde. Tout venait pourtant s'absorber dans la guerre des colonies ; c'était moins encore un mouvement militaire qu'une lutte de principes long-temps préparée par l'esprit philosophique du XVIII^e siècle ; et voilà pourquoi la guerre d'Amérique retentit sur tout le continent. Les noms de Franklin et de Washington étaient aussi populaires à Paris que dans l'Amérique même ; la noblesse de France, par d'incroyables prestiges, s'était passionnée pour les insurgés de l'Amérique ; elle avait salué les succès de la démocratie comme elle avait applaudi à la tragédie de *Brutus* et aux maximes républicaines ; singulière société, qui marchait ainsi contre elle-même ! Ce qu'il y avait donc à craindre pour l'Angleterre, dans cette hostilité de l'Amérique, c'était que la France prît parti pour les insurgés ; alors la guerre devenant générale, l'insurrection aurait un caractère menaçant, et les colonies échappaient à l'Angleterre. Telle était la préoccupation de Georges III. Il imposa au ministère de lord North l'obligation d'une résistance militaire et impérative contre les Américains. La maison de Hanovre avait montré à toutes les époques cet esprit entêté et persévérant ; Georges I^{er} avait été implacable envers les jacobites. Qui ne se rappelait les boucheries

du duc de Cumberland, en Écosse, après la triste défaite de Culloden ? La guerre fut donc poursuivie, et le duc de Grafton lui-même passa à l'opposition. Il n'y avait plus à hésiter, l'acte de fédération américaine avait paru : la France reconnaissait l'indépendance de la nouvelle république ; M. Gérard de Rayneval était envoyé en mission particulière auprès de Washington, et tout se disposait à la guerre générale. Jamais peut-être les armements maritimes n'avaient été poussés avec plus de vigueur ; on apprenait que le cabinet de Versailles avait donné des ordres pour l'équipement de grandes flottes ; l'Espagne elle-même reconnaissait l'indépendance de l'Amérique. Rappelons-nous ici les souvenirs de la marine de France, à la tête desquels la postérité placera le comte d'Estaing et La Motte-Picquet ? Nous n'avons pas besoin de dire l'histoire de cette guerre d'Amérique, qui finit par la paix de 1783, si honorable pour Louis XVI et pour la France. Georges III avait alors quarante-sept ans ; il s'était peu livré aux affaires ; cependant il avait toujours voulu exercer une action sur son cabinet, il avait vivement défendu le comte de Gute et les tories ; c'est contre son gré qu'il avait subi les whigs. Lord Portland, disgracié par son souverain, donna sa démission, et Pitt, âgé de vingt-trois ans et deux mois, fut fait premier commissaire du trésor et chancelier de l'échiquier. Fox, une fois encore renforcé dans l'opposition, manifesta des sentiments très-hostiles au nouveau cabinet ; il faut bien remarquer la persévérance politique qui existe dans la vie de Georges III ; ce roi avait fait son éducation avec les tories, ses amitiés étaient pour ce parti ; le premier ministre de ses affections avait été le comte de Gute. Georges III n'avait pas oublié que les tories seuls savaient les af-

fares, et que seuls ils pouvaient les conduire dans l'intérêt et la gloire de la Grande-Bretagne; il avait quelquefois employé les whigs, mais à contre cœur, comme une nécessité de sa position. Il savait qu'à travers quelques phrases déclamatoires, les whigs cachaient une incapacité profonde et surtout des principes incompatibles avec la force et la fermeté d'un gouvernement; il avait essayé de Fox même, et le chef de l'opposition anglaise avait été le plus faible des ministres: il fallait un homme de force dans le ministère. Georges III, qui aimait à conserver de l'influence, avait choisi Pitt, bien jeune encore, parce qu'il le savait capable de comprendre et de soutenir un système. Georges III, homme de vie simple et domestique, de chastes goûts, désirait avoir auprès de lui une capacité intelligente qui pût le suivre dans ses desseins politiques sur le gouvernement d'Angleterre; il avait d'ailleurs, en 1765, éprouvé une première atteinte de maladie qui avait affaibli son tempérament. L'élevation subite de Pitt au poste de premier ministre fut un acte de prérogative royale qui excita au plus haut point l'opposition de la chambre des communes; le jeune ministre se trouva immédiatement en face d'une opposition vive et profonde qui avait pour chef Fox, l'implacable adversaire des tories; mais Georges III était pleinement décidé à soutenir son ministre, il en avait donné sa parole lors des arrangements du cabinet; et quand la chambre des communes vota une adresse pour le renvoi de Pitt, Georges III déclara qu'il aviserait aux moyens de répondre à ses communes. Pitt déclara lui-même qu'il ne voulait pas céder à la majorité du parlement; il avait pour lui la chambre des lords, il s'appuyait sur les forces aristocratiques de la nation; et, tandis que les communes demandaient le ren-

voi formel du ministre, les lords s'en rapportaient à la sagesse du roi. Cette lutte s'explique en Angleterre, où le balancement des pouvoirs est exactement établi, mais elle pourrait tromper les meilleurs esprits en France, où la chambre des pairs n'a ni consistance territoriale ni puissance d'opinion. Georges III était décidé à dissoudre le parlement; l'effet des élections se manifesta, et Pitt obtint, dans le premier bill, une majorité de quarante-sept voix. Ainsi Georges III fut complètement satisfait: il exerça sur les premiers actes de Pitt une influence déterminante; on la vit, cette influence royale, dans le bill sur l'Inde et le fameux procès contre lord Hastings. La confiance de Georges III pour Pitt s'accroissait; le roi laissait son ministre maître de la direction des affaires; seulement il se réserva toute influence diplomatique en ce qui touchait la maison d'Orange, vivement ébranlée dans sa souveraineté des Provinces-Unies. C'était une question de famille; la maison de Hanovre se souvenait d'une origine commune avec les princes d'Orange, et presque toujours ces questions de famille allemande influèrent sur la détermination de Georges III. Alors l'omnipotence de Pitt devint d'autant plus nécessaire que le roi venait d'éprouver une atteinte fatale. La famille royale avait passé quelques semaines à Cheltenham; Georges III y avait pris les eaux minérales; ce fut à la suite d'un bain à un très-haut degré de chaleur qu'on s'aperçut que ce prince donnait quelques signes d'aliénation mentale: le moral était fortement ébranlé; à son retour à Windsor, des symptômes plus alarmants se manifestèrent, et l'on apprit que son état de démence se déclarait avec des caractères sérieux; la vie fut sauvée, mais la raison cessa de se montrer. A quelles causes fallait-il attribuer ce dérangement? Les

uns disaient que c'était aux trop violents exercices; les autres en faisaient honneur à la trop grande sobriété du prince. Quoi qu'il en soit, cet accident soulevait une des questions les plus graves, celle de la régence; et là, nous devons expliquer encore la situation respective des partis, afin de bien faire connaître les motifs réels des diverses opinions. Le prince de Galles était lié avec Fox et les whigs; ceux-ci soutenaient le droit absolu de régence dans le prince de Galles, sans qu'il fût besoin d'un titre décerné par le parlement, ce qui était peu libéral; Pitt, au contraire, défendait la souveraineté du parlement en matière de régence, afin d'éloigner l'avènement des whigs. Il fut décidé que provisoirement les ministres garderaient le sceau privé, et que tout se ferait par commission. Pendant ce temps, la santé du roi Georges III se rétablit un peu; sa convalescence fut annoncée au parlement, et Pitt en profita pour retirer le bill de régence qui était alors discuté à la chambre haute. Tout devint facile au premier ministre anglais: l'intelligence de Georges III était trop affaiblie pour qu'il exerçât une influence réelle sur les affaires; il abandonna tout à son ministre; de temps à autre il se réveillait pour sanctionner les délibérations de son conseil. L'Angleterre avait besoin de déployer une certaine force politique; la révolution française éclatait, et avec elle une nouvelle situation diplomatique; l'armée impériale venait de réprimer la Belgique; Bruxelles voyait se rétablir l'autorité de la maison d'Autriche, et l'Angleterre, toujours intéressée dans la question de la Belgique, surveillait tous ces mouvements. Tandis que la révolution française se développait, des difficultés nouvelles surgissaient dans le parlement et au dehors; Burke se séparait de l'opposition de Fox, et devenait le plus im-

placable adversaire du mouvement désordonné de 1789. Georges III avait conservé, à travers même la faiblesse de sa raison, une haine profonde contre l'esprit séditieux. Après avoir autorisé Pitt à prendre les mesures les plus sévères contre le jacobinisme, qui se montrait sur quelques points de la Grande-Bretagne, il exigea de son ministre qu'il fit poursuivre Thomas Payne, ce démocrate qui avait semé partout les principes de révolte et de sédition. Il fallait se décider à quelque parti violent contre la France, et ce fut à ce moment encore que Georges III éprouva une seconde atteinte à sa faible raison. Pitt, qui avait intérêt à cacher l'état misérable du roi, ne fit à ce sujet aucune communication au parlement, et continua comme auparavant la direction des affaires; elles étaient très-déliçates alors ces affaires: l'ambassadeur Chauvelin était à Londres, et M. de Talleyrand commençait cette carrière d'activité qui se déploya plus tard sur une plus vaste échelle. Le marquis de Chauvelin était en rapport avec Fox et la plupart des clubs jacobins de la Grande-Bretagne; on dut prendre des mesures contre lui; Georges III, recouvrant quelque force et quelque énergie, lui fit ordonner de quitter l'Angleterre, et c'est ce qui précéda la rupture avec la France. Le 1^{er} février 1793, la Convention nationale déclara la guerre *aux tyrans* du peuple anglais, ainsi que le porte encore le manifeste original. Les jacobins espéraient soulever les clubs de la Grande-Bretagne, et de là cette série de lois répressives qui furent votées par le parlement; et par exemple la suspension de l'*Habeas corpus*, une des grandes lois de la constitution anglaise. Ici commence l'immense accroissement de l'influence de l'Angleterre sur le continent et dans les colonies. Tandis que la république française débordait sur les fron-

tières, les Anglais exerçaient leur action secrète sur tous les cabinets de l'Europe; leurs ministres parcourent toutes les cours; ils offraient des subsides, des armemens, des appuis, et des secours contre la révolution française, et en même temps ils jetaient partout leurs marchandises, ils signaient des traités commerciaux, ils habitaient le continent à recourir à leurs manufactures. C'est depuis cette époque surtout que l'universalité commerciale leur fut acquise; et une chose curieuse à dire, mais exacte, c'est que la Grande-Bretagne, en balançant son compte courant, pour les subsides immenses qu'elle a fournis, depuis 1794 jusqu'en 1815, pourrait encore trouver un résidu en sa faveur. Cette partie du règne de Georges III eut pour but tout à la fois de maintenir l'autorité de l'aristocratie anglaise, d'étendre son influence continentale et de s'assurer la possession des colonies; ainsi voit-on l'Angleterre moins occupée à démolir le principe de la révolution française qu'à briser les flottes de la république et à lui arracher une à une ses colonies. Dans de crises si violentes, l'opposition de Fox et des whigs avait dû s'affaiblir, en même temps que le pouvoir de Pitt s'était démesurément accru; l'époque d'agitation finissent toujours par constituer un pouvoir fort; Fox, Sheridan et Lambton faisaient bien entendre d'ici la quelques paroles d'opposition; mais Pitt, lord Grenville, repoussaient avec violence tout ce qui était menaçant pour le repos de l'Angleterre; Pitt refusa tout-à-fait de traiter avec la révolution française, qu'il appela une anarchie sanglante. Windham, le partisan le plus acharné de la guerre, était le favori de Georges III; tout était proposé : le soulèvement de la Vendée, la guerre civile portée dans le sein de la France; on était décidé à en finir une fois pour toutes avec cette

agitation des révolutionnaires français, qui débordait sur le monde. Jamais des mesures aussi rigoureuses n'avaient été prises contre l'impôt séditieux : toute offense au roi et au gouvernement fut punie de la déportation et de la mort, il fallut se défendre contre l'anarchie menaçante : toute réunion fut proscrite. Les subsides s'élevèrent à plus d'un milliard; et, tandis que le Directoire envoyait Bonaparte en Italie, l'Angleterre s'emparait du cap de Bonne-Espérance et d'une portion notable des colonies hollandaises. Ici se présente la négociation de lord Malmesbury avec Charles Delacroix, ministre des relations extérieures du Directoire; cette négociation ne fut jamais sérieuse; lord Malmesbury avait la confiance de Georges III et de Pitt. C'était une concession faite aux partisans de la paix : on cherchait à satisfaire un peu cette opposition grondante qui accusait Pitt de vouloir la guerre à tout prix. Lord Malmesbury prétendit traiter sur les bases de l'ancien territoire, mais le Directoire ne voulut pas subir l'*uti possidetis* de 1792. Lord Malmesbury quitta la France sans avoir rien conclu. Après la rupture des négociations, les deux gouvernements firent de part et d'autre des armemens considérables : le Directoire jeta en Irlande un ramassis de soldats et de malfaiteurs; cette flotte, comme l'armada de Philippe II, et la grande escadre d'Albéroni, sous Philippe V, fut dispersée par la tempête; l'Irlande fut préservée d'une invasion qui aurait trouvé là ses partisans au sein des catholiques mécontents. Ainsi vivement pressée, la Grande-Bretagne augmenta ses forces de terre et de mer; ce fut en vain que l'opposition de Fox s'éleva contre les dépenses de ces armemens : le roi Georges III ouvrit en personne le parlement, et pour la première fois on discuta

la question des subsides qu'on devait fournir à l'Autriche, pour la défense de l'indépendance continentale. L'action personnelle du roi Georges III servait alors singulièrement le système ministériel de Pitt; de temps à autre, le roi subissait quelques atteintes de son mal, mais quand il revenait à la santé, il s'unissait aux mesures vigoureuses du cabinet; il convertissait même les whigs trop prononcés, et ce fut à une de ces causeries intimes que lord Spencer dut son enrolement sur les bancs ministériels. Dans ce moment de crise, il s'opéra une transformation remarquable dans une fraction de l'opposition anglaise: la flotte venait de se rebeller, les matelots s'étaient emparés des grands vaisseaux qui gardaient la Tamise; le *Sandwich*, qui portait le pavillon amiral, formait la tête de cette rébellion; apaisée par d'incroyables efforts, elle fit connaître le plan que les révolutionnaires voulaient employer. La majorité de Pitt fut alors plus considérable dans le parlement. L'Angleterre avait tant besoin d'énergie! C'était moins le roi Georges III que la grande aristocratie qui gouvernait; la révolution française n'avait jamais compris, pas plus que l'empereur Napoléon ne comprit après elle, les véritables éléments de la force britannique. Cette aristocratie était pleine de patriotisme; Tories et whigs n'auraient jamais préparé l'abaissement de l'Angleterre dans de misérables querelles, et à mesure que le danger devenait plus pressant, toutes ces grandes familles se serraient entre elles pour sauver leur existence. Bonaparte imposa la paix à Campo-Formio, et Nelson, le Napoléon de la marine anglaise, paraissait sur l'Océan pour comprimer la ligne maritime de la Hollande, de l'Espagne et de la France. La haine de nation à nation devenait plus vivace, et alla ju qu'à ce point qu'en plein parlement, lord Fitz-Wil-

liam appela le peuple français un *rascail de bandits*. Tout fut accablé à Pitt dans les communes; on vota les mesures les plus républicaines; la rébellion de l'Irlande fut punie par l'incendie et la ruine; le gouvernement dut se montrer implacable, et il le fut en effet. L'Irlande à peine pacifiée, le gouvernement anglais apprit l'invasion de l'Égypte par l'armée de Bonaparte. L'Égypte était un point central pour les possessions de l'Inde, et si les Français s'y établissaient d'une manière permanente, qu'allait devenir la sécurité des établissements anglais dans la presqu'île du Gange? Nelson fut chargé de suivre la flotte française, et chacun sait la triste défaite d'Aboukir. Le résultat de l'expédition de Nelson grandit le pouvoir des Anglais dans la Méditerranée; ils s'emparèrent de Port-Mahon. Pitt, d'après l'assentiment de Georges III, prépara une nouvelle coalition sur le continent, et des lettres autographes du roi d'Angleterre, et de imitées sous cette forme de gouvernement, attentent encore combien la Grande-Bretagne demandait de bonne volonté et d'énergie à la coalition. Le roi ouvrit encore en personne le parlement; il y avait des espérances dans son discours; on y parla de la victoire de Nelson, de la magnanimité de l'empereur Paul, et on finissait par conclure qu'il fallait augmenter l'impôt. Un dixième fut posé sur toutes les terres du royaume; espère de dime saladin contre la révolution française, l'objet alors de toutes les craintes, de toutes les terreurs de l'Angleterre; car en même temps que l'armée française campait en Égypte, la marche hardie de Tippoo-Saïb dans l'Inde mettait en danger l'immense établissement anglais. Avec une énergie toujours nouvelle, la nation multipliait les sacrifices, et la guerre contre Tippoo-Saïb, au lieu de diminuer la puissance morale et maté-

rielle de la compagnie anglaise dans l'Inde, ne fit qu'en augmenter les merveilles ressemblées. Cela est si vrai que vers cette époque le gouvernement anglais put former une armée qui, des bords du Gange, devait se rendre par la mer Rouge jusqu'en Égypte, et y combattre les Français. Quand cette expédition toucha les bords de l'Arabie heureuse, son but n'était plus nécessaire; l'Égypte avait été abandonnée par Bonaparte, et Menou demandait à traiter avec le gouvernement anglais. Pendant toutes les crises de la révolution française, il avait été impossible au gouvernement britannique d'entamer une négociation régulière avec les gouvernements qui s'étaient succédé en France. La Convention n'agissait qu'avec menaces et lueurs, elle traitait les rois à la manière des Romains, insultant les petits États composés autour de la ville éternelle, le Directoire, réunion d'avocats bavards, sans dignité et sans constance, n'offrait aucune sécurité pour une négociation rationnelle; on l'avait tenté en vain lors de la mission de lord Mahmsbury. Mais en ce moment se formait le consulat; Bonaparte centralisait le pouvoir, il en prenait la haute direction, les bases de son gouvernement étaient régulières, les éléments fixes et sûrs; on pouvait dès lors traiter avec le gouvernement français sans être exposé à ce triste épisode des négociations antérieures. Ceci rendait plus délicate la situation des partisans de la guerre, et par conséquent du cabinet Pitt et du roi Georges les mêmes dans le parlement. Quand il s'agissait de lutter contre les principes de la Convention ou du Directoire, on trouvait une majorité presque compacte, parce qu'il y avait dans tous les côtés des communes un désir de sauver la patrie, mais depuis la formation du consulat en France, que pouvait on opposer à une négociation? Le ministre

français, Talleyrand, qui était fort connu du parti whig en Angleterre, lui fit faire des ouvertures de paix au nom du premier consul; quelques jours après, Bonaparte, selon son usage, méconnaissant les règles du gouvernement de l'Angleterre, écrivit une lettre directe au roi Georges, dans laquelle il lui demandait de faire la paix sur des conditions raisonnables. Le roi ne lut point cette lettre, mais ordonna à lord Grenville, ministre des affaires étrangères, de répondre régulièrement au nom du cabinet. Le ministre développa les causes de la révolution française, rappela les griefs que l'Angleterre avait contre la France, et enfin déclara formellement qu'il ne pouvait traiter que sur les bases de l'ancien territoire; il insinua même que l'ancien territoire n'offrirait de sécurité qu'avec l'ancienne dynastie. Ces principes développés n'étaient plus en harmonie avec la situation de l'opinion en Angleterre; la correspondance officielle de lord Grenville et de M. de Talleyrand ayant été rendue publique, la question de la guerre se réveilla dans le parlement. Grenville proposa une adresse plus belliqueuse que pacifique, dans la chambre des lords, elle fut combattue par le duc de Bedford et lord Holland, elle passa à une immense majorité, 52 voix contre 6. Dundas, l'ami de Pitt, présenta une semblable adresse à la chambre des communes et montra la nécessité de continuer la guerre, elle fut combattue par Erskine et Fox avec un talent admirable, mais Pitt et Dundas foudroyèrent de leur éloquence imposante tous les arguments des amis de la paix; l'adresse fut votée à une grande majorité comme à la chambre des lords. Mais déjà dans le public il se manifestait un grand désir d'arriver à des négociations pacifiques: tout le monde parlait de Bonaparte, de ses salutaires mesures de gouvernement

Entre les partisans de la guerre, représentés par Pitt et Dundas, et les amis de la paix par Fox et Erskine, il se formait un tiers-parti conduit par Addington, tiers-parti modéré qui ne voulait pas la guerre comme un système, et ne l'adoptait que comme une crise passagère qu'il fallait faire cesser au plus tôt. L'opinion d'Addington prit de la consistance dans le parlement, et, à la suite de l'acte d'union de l'Irlande et de l'Angleterre, elle acquit encore une plus grande importance. Si l'on considère dans son ensemble le règne de Georges III, l'acte évidemment le plus remarquable de cette période fut l'union de l'Irlande et de l'Angleterre, cette unité des trois royaumes qui constituent l'empire britannique. Singulière coïncidence ! l'Écosse fut réunie à l'Angleterre, après la révolution de 1688, et l'Irlande après la révolution française de 1789. Ainsi l'unité britannique est née de deux grands faits qui ont bouleversé deux vieilles dynasties, la chute des Stuarts et celle des Bourbons. À mesure que les succès des armées républicaines achevaient de nouvelles conquêtes, Bonaparte à Marengo, Moreau à Hohenlinden, le parti de la paix grandissait en Angleterre; on voyait bien qu'il fallait renoncer aux idées d'une guerre continentale. La popularité parlementaire de Pitt s'affaiblit; le traité de Lunéville avait détaché l'Autriche de la coalition; et si la prise de Malte, les succès contre les flottes d'Espagne, pouvaient consoler l'Angleterre, l'état de pénurie et de gêne du royaume demandait un prompt remède. Une ligue de neutralité venait de se former au nord, entre la Russie, la Suède et le Danemark pour faire respecter leurs pavillons; l'Angleterre était ainsi obligée de tout surveiller, même la Baltique. Dans ces circonstances, le parlement dissous nécessita de nouvel-

les élections, et la réunion de l'Irlande et de l'Angleterre fit donner pour la première fois à cette assemblée le nom de *parlement impérial*, parce qu'il y avait trois couronnes sous une. Le ministère de Pitt y fut violemment attaqué: le comte Grey, dans la chambre des lords, vota pour une enquête, et sa motion ne fut plus rejetée qu'à cinquante-six voix; dans la chambre des communes la majorité diminua sensiblement, et ce fut alors que Pitt songea sérieusement à se retirer momentanément des affaires. L'opinion commune en Angleterre sur cette retraite a été que, le ministre, différant de l'opinion du roi, sur la question d'émancipation des catholiques, Pitt saisit cette occasion pour se retirer; ce fut là un prétexte et non pas un motif. Dans une conversation intime avec Georges III, Pitt démontra facilement qu'ayant toujours partagé l'opinion d'une guerre à outrance avec la révolution française, il ne pouvait convenablement engager une négociation pour la paix, et que, par conséquent, sa présence dans le cabinet nuisait plus aux affaires qu'elle ne pouvait les servir. Il fut donc convenu entre le roi et Pitt que celui-ci quitterait le ministère, au moins jusqu'à ce qu'on pût voir la tournure que prendraient les rapports entre l'Angleterre et la France. Georges III désigna pour secrétaire d'état des affaires étrangères lord Hawkesbury, et le comte Saint-Vincent pour le département de la marine. Quelques jours après, il tomba dans un état de malaise et d'hébétisme devenu trop malheureusement fréquent; il n'acheva la composition du ministère qu'une semaine après, en désignant Addington pour le successeur de Pitt. Dès ce moment les négociations furent possibles avec la France; les ouvertures faites de part et d'autre, on fixa une conférence diplomatique à Amiens pour

traité définitivement de la paix, les préliminaires furent réglés à Paris, et tout le monde sait quel fut le résultat de cette trêve d'Amiens, signée par Joseph Bonaparte et le marquis de Cornwallis. On a souvent discuté sur les causes qui la laissent presque aussitôt qu'elle eut été conclue : les uns en ont accusé l'Angleterre, les autres le premier consul; la vérité est que la rupture naquit de la situation plus encore que de la volonté des hommes. Il ne pouvait pas y avoir alors entre la France et l'Angleterre une paix durable, parce que deux systèmes conquérants se trouvent en présence : l'Angleterre voulait garder toutes ses possessions acquises pendant la guerre; le premier consul, expression de la révolution française, ne voulait pas en céder : c'était donc simplement une trêve entre deux puissances qui voulaient conserver respectivement leurs forces pour marcher à une nouvelle fois. Le traité d'Amiens fut brisé parce qu'il devait l'être, les animosités entre les deux gouvernements et les deux nations se continuèrent même pendant la paix; le général Andréossi, ambassadeur du premier consul, fut reçu en triomphe lorsqu'il débarqua à Douvres, parce que le peuple avait besoin de la paix. Mais presque aussitôt les récriminations commencèrent; la presse anglaise devient violente, on attaque de toutes les manières la France et son chef. Bonaparte, peu habitué aux formes de la liberté de la presse, se fâche et s'indigne à toutes les attaques des journaux; il fait même un procès en calomnie contre Feltier qui l'avait insulté dans son journal (*l'oy. Pictoria*, au Supp.), on se lit du conseil en Angleterre. La cession de Malte devint le sujet de notes diplomatiques; il était périlleux de croire que l'Angleterre abandonnerait jamais

Malte et Gibraltar, car ces deux points aussi que le cap de Bonne-Espérance et Ceylan sont indispensables à son organisation maritime et militaire. Le général Andréossi n'eut que deux audiences de Georges III; il fut frappé du triste état où se trouvait la majesté royale, mais en même temps il dut prendre une haute opinion d'un système de gouvernement qui permettait l'action politique, même avec un roi qui ne jouissait que par intervalle de ses facultés intellectuelles. Le ministre Addington, comme toute administration de tiers-parti, était sans énergie, au milieu des deux opinions radicale et tory. Ce ministère, ménagé d'abord par Pitt, fut ensuite vivement attaqué par cet homme d'état comme une administration impuissante pour le bien et le mal, et bientôt la force de l'opinion publique poussa une fois encore l'Angleterre à des hostilités; la rupture du traité d'Amiens se fit tout naturellement. Windham, Canning, lui-même, alors tory prononcé, appelerent l'Angleterre à un grand système de défense, tandis que Shéridan et Fox soutenaient l'état de paix. Addington avait déjà recouru à Pitt dans la crise, pour lui demander appui; Pitt prouva cet appui comme un moyen d'absorber le cabinet. Grenville se joignit à lui, et des ce moment le cabinet d'Addington fut dominé par l'ancien ministre qui devait bientôt le remplacer. Cette situation ne pouvait durer; Addington était trop sous la dépendance de Pitt pour qu'il ne provoquât pas lui-même la formation d'un nouveau ministère. Les arrangements eurent lieu: Pitt reprit la direction de la trésorerie, il s'adjoint Dundas, Melville, Eldon, Portland, et des ce moment Georges III eut un ministère de force et d'unité, comme il l'avait toujours désiré. Il s'agissait de grands préparatifs contre la France; le pre-

nier consul, vivement blessé par la rupture, avait fait un appel à toutes les forces nationales; il nourrissait une inaine vive, profonde, quelquefois enfantine, contre les Anglais. Ce fut à ce moment que l'on conçut à Paris le grand projet de descente en Angleterre dont retentirent les journaux du temps. La France, par son influence diplomatique ou par la conquête réelle, disposait de toutes les côtes de l'Océan depuis Cadix jusqu'à Anvers et au Zouiderzée. Un aussi vaste développement territorial tout plein d'arsenaux et de ports militaires prêtait à l'action des forces maritimes; on put des-lors très-bien concevoir le projet d'une descente en Angleterre par la réunion des flottes de France, de Hollande et d'Espagne. Le plan était gigantesque; mais il inspira une certaine terreur à Londres: de grandes levées furent préparées; Georges III, qui avait repris quelque énergie de caractère, se mit dignement à la tête de cette défense nationale; il y eut des craintes réelles, bien que la caricature moqueuse représentât la flottille de Boulogne sous le symbole d'une multitude de coquilles de noix montées par des Lilliputiens. Bonaparte était à son camp de Boulogne, et pendant ce temps le cabinet britannique lui cherchait de grandes rivalités: le roi Georges III avait déclaré, dans son discours au parlement, que les circonstances étaient graves et qu'elles exigeaient un large vote de subsides. Au moyen de ces ressources, le cabinet anglais avait renoué une coalition du continent contre la France; la Prusse, corrompue par le cabinet de Paris, hésitait encore, mais la Russie et l'Autriche étaient pleinement entrées dans un système d'alliance. Le traité de subsides entre l'Angleterre, la Russie et l'Autriche portait l'expulsion des Français du nord de l'Allemagne, de la Hol-

lande et de la Suisse, l'affranchissement du Piémont et du reste de l'Italie. le dernier article établissait une forte barrière contre les empiétements de la révolution française; on était convenu d'un pied de guerre de cinq cent mille hommes. Malheureusement pour la coalition, l'exécution fut mal conduite. Napoléon, proclamé empereur, se porta rapidement en Allemagne, et le champ de bataille d'Austerlitz vit la défaite des armées coalisées de la Russie et de l'Autriche. L'Angleterre ne put se consoler de ce désastre continental par l'éclatante victoire de Trafalgar ou périt Nelson, le héros de l'Angleterre. Pitt, l'homme d'état grand et tenace, mourut aussi entre la bataille d'Austerlitz et la victoire de Trafalgar. Il avait conçu tous les plans de résistance contre la révolution française; ce ministre voyait son influence décroître dans le parlement, et comme en Angleterre les plans d'un homme d'état se lient intimement à ses convictions, quand ses plans tombent, la mort vient les saisir: il y a une espèce de suicide moral dans la chute de la pensée. A la mort de Pitt on conçut sérieusement à faire prononcer l'interdiction de Georges III; ce prince en effet n'avait que des intervalles lucides, sa folie mélancolique l'absorbait continuellement; mais le caractère du prince de Galles arrêtait les résolutions du ministre; il était impossible d'éviter que le parlement lui conférât la régence: or le prince de Galles était intimement lié avec les whigs, il ne s'en était point séparé encore, et l'on craignait naturellement que l'interdiction du roi ne fût la cause d'un changement de système qui aurait perdu l'Angleterre. Cette influence du prince de Galles se faisait même déjà sentir, et lorsqu'à la mort de Pitt le roi chargea lord Grenville de former une administration, il fut obligé de se tou-

ner vers les amis de Fox (*Voy. ce nom*, XV, 407) : lord Grey obtint l'amitié, et Fox lui-même prit le département des affaires étrangères. Georges III était ainsi obligé de changer le personnel de son ministère et de chercher des appuis parmi les whigs. Avec Fox arrivaient naturellement les idées de paix et de pacification; Pitt avait hautement posé la pensée de guerre comme la base essentielle de la politique de l'Angleterre; Fox répondit aux ouvertures de Talleyrand par une déclaration précise sur les idées fondamentales d'une négociation pacifique dans l'intérêt des deux nations. *L'uti possidetis* avait été indiqué à lord Yarmouth, par le ministre de Napoléon, comme une base probable du prochain traité: ce n'était qu'un mot; l'influence de la France grandissait toujours, la confédération du Rhin était établie comme une barrière à la Prusse et à l'Autriche. La mort de Fox mit encore un terme à ces négociations, qui en aucun cas n'auraient jamais pu être conduites à bonne fin. Le comte Grey dut remplacer Fox dans le département des affaires étrangères, mais il était impossible de ménager une paix avec la France; le crédit des whigs diminuait chaque jour, les scandaleuses révélations sur le prince et la princesse de Galles affaiblirent tout-à-fait le ministère (*Voy. GEORGES IV, ci-après*). Georges III n'avait aucune estime pour le cabinet du comte Grey; élevé parmi les tories, il ne pouvait subir la politique des whigs, et si quelque amitié particulière le liait avec lord Yarmouth, il avait de l'antipathie pour lord Grey. La santé du roi s'étant rétablie, il demanda une explication nette à son ministère sur la question des catholiques d'Irlande. Il faut savoir que la maison de Hanovre, par des scrupules religieux et la pensée même qu'il avait portée à la couronne,

avait toujours été fort opposée à l'émancipation des catholiques d'Irlande; cette maison régnait par la volonté de l'église établie. Guillaume III était venu à la couronne pour exclure Jacques II, le protecteur du catholicisme; on s'explique très-bien dès-lors la répugnance des rois d'Angleterre de la maison de Hanovre pour l'émancipation des catholiques d'Irlande. Georges III saisit cette occasion pour secouer un ministère whig qui n'allait ni à ses convictions ni à ses habitudes; il remercia lord Grey, ses amis, et Grenville lui-même, quoique son parti fût une espèce de milieu entre les whigs et les tories. La nouvelle administration choisie par le roi fut en parfaite harmonie avec les opinions de Georges III; les tories furent destinés à diriger le cabinet; le roi y rappela les lords Castlereagh, Hawkesbury, Canning, Mulgrave et Eldon. Il y eut de grands murmures dans le parlement; on déclamaient contre la prérogative royale, on disait que Georges III avait abusé de son pouvoir pour constituer une administration anti-populaire. Alors Canning annonça que le roi recourrait au pays par une dissolution des communes; ce que le prince avait fait lors de la formation du ministère Pitt, il le décida également pour l'administration de lord Castlereagh. Pitt avait trouvé une violente opposition dans les communes, et le parlement avait été dissous; Castlereagh obtint un ordre de dissolution, et les élections très-bruyantes produisirent néanmoins une majorité de cent quatre-vingt-quinze voix au profit des tories. C'était au moment de la guerre la plus sanglante contre la France, et la bataille d'Eylau avait laissé sur le champ funèbre des montceaux de cadavres; les événements se succédaient avec une étrange rapidité; Alexandre, qui avait paru jusqu'alors l'ennemi implacable de Napoléon,

s'était rapproché de lui dans l'entrevue de Tilsitt. Cette grave situation laissait pour ainsi dire l'Angleterre toute seule dans la grande lutte ouverte sur le continent. Tout était en feu, les flottes britanniques arboraient leurs drapeaux dans les Deux-Indes et sur la Mer-Noire; on se trouvait même en guerre contre les Turcs; bizarrerie incroyable! il y avait moins de huit ans que lord Grenville avait envoyé une flotte pour aider les Turcs à conquérir l'Égypte; aujourd'hui un autre ministère anglais envoyait une escadre formidable pour canonner Constantinople et les établissements de la Mer-Noire; l'Égypte fut menacée par les Anglais; leur tentative échoua. Lord Castlereagh et les tories s'étaient dessinés fortement pour la guerre, et il fallait la suivre avec toute l'énergie d'un grand peuple. On savait l'influence de Napoléon sur le littoral, depuis Hambourg jusqu'à Cadix; la flotte danoise était fort redoutable par cela seul qu'elle se composait de braves matelots habitués aux longues et périlleuses navigations. C'est en vain que les Danois proclamaient leur neutralité: l'Angleterre savait très-bien toute l'autorité qu'exerçait Napoléon sur la cour de Copenhague; un ordre fut donc donné à l'amirauté pour s'emparer de la flotte danoise, de gré ou de force; chacun sait quel en fut le résultat (*Voy. GAMBIER, dans ce vol.*). En même temps le roi de Portugal était transporté sur une escadre britannique dans ses colonies d'Amérique; par ce moyen les plans de Napoléon étaient entamés. L'opinion de Georges III et de son ministère se prononça puissante pour soutenir la guerre dans toutes ses conséquences. Quand Napoléon partant pour l'entrevue d'Erfurt fit encore une démarche personnelle auprès du roi Georges III, lord Castlereagh s'empressa de répondre au mi-

nistre des relations extérieures qu'il n'y avait pas lieu de traiter sur les bases proposées par le chef du gouvernement français (ce fut toujours ainsi que l'Angleterre désigna Napoléon). La médiation de la Russie et de la Prusse fut également repoussée; la vie du ministère tory reposait sur la continuation ferme et dessinée de la guerre continentale; la chambre des communes s'associa à cette volonté du roi par une majorité de cent cinquante-neuf voix. Les annales du monde n'offrent pas l'exemple d'une haine et d'une animosité aussi profondes; c'est de cette époque que datent les ordres du conseil britannique sur le blocus de la France, et les puérils décrets de Napoléon sur le blocus de l'Angleterre. Le ressentiment était poussé à son plus haut degré d'exaltation; toutes les mesures de défense furent proposées: le roi, les lords, les membres influents des communes se firent inscrire comme chefs des milices locales. La Grande-Bretagne mit sur pied quatre cent mille hommes sans compter quatre-vingt mille matelots. Il fallait un théâtre de guerre pour que cet acharnement eût son issue; il ne restait plus un seul débris de la marine de France: on dut trouver une terre qui pût servir de lice aux combattants, et la guerre d'Espagne se présenta bientôt. Avons-nous besoin de dire le caractère qu'avait pris l'insurrection espagnole? les principaux chefs s'étaient mis en rapport avec le cabinet britannique; déjà la capitulation de Baylen et la convention de Cintra avaient grandi les forces de l'insurrection. Le roi Georges III avait reconnu les Cortès; et, dans son discours adressé au parlement de 1809, il déclara de la manière la plus expresse qu'il continuerait la guerre avec force et persévérance: « Les « Espagnols trouveraient en lui, disait-il, appui et protection. » Tout étant

ainé à la guerre, l'opposition s'en prit aux chefs militaires, à la convention de Cintra surtout, et ici se présente l'accusation contre le duc d'York pour concussion dans les fonds destinés à l'armée (*Foy. YORK, II, 394*). Lord Castlereagh avait désiré régler tous les plans de guerre comme Pitt l'avait fait à son époque. C'était lui qui préparait les diverses expéditions; la campagne de Portugal et d'Espagne fut concertée entre lord Castlereagh et sir Arthur Wellesley, depuis duc de Wellington. La guerre d'Espagne occupait tous les esprits, le Portugal était délivré; la cause de la Péninsule était intimement liée à celle de l'Angleterre, le roi et le parlement ne les séparèrent jamais; il fut déclaré en pleine assemblée que la volonté de la Grande-Bretagne était de combattre jusqu'à ce que la cause espagnole triomphât. Le plan militaire de Castlereagh fut vivement combattu par Pousonby et Wellesley, et dans cette lutte générale, les cris de réforme parlementaire se firent entendre au sein du parlement! A travers les faiblesses de son esprit, Georges III avait toujours été opposé à la réforme de l'église et de l'état; toutes les fois qu'il s'était agi de modifier les lois du parlement ou de l'église par l'émancipation des catholiques d'Irlande ou l'affranchissement des bourgeois, le roi Georges III, inflexible représentant de la maison de Hanovre, s'y était constamment refusé; de cette manière la ligne de séparation entre le roi et les whigs devenait de plus en plus marquée. Les succès de sir Arthur Wellesley en Espagne, l'incontestable supériorité des flottes britanniques sur toutes les mers, enflaient le courage et la vanité du peuple anglais; rien ne coûtait dans le sacrifice; et, il faut l'avouer hautement, il y eut de la persévérance et du patriotisme dans cette

aristocratie britannique qui pour-nivit Napoléon. Il y avait instinct de part et d'autre: l'empereur savait que son implacable ennemie était l'Angleterre, et le gouvernement britannique savait aussi qu'il n'y avait ni trêve ni repos pour lui, tant que Napoléon serait à la tête des affaires de France; c'était moins de la haine qu'une haute prescience sur des destinées incompatibles. Des subsides avaient encore été demandés au parlement pour préparer l'entrée en ligne de l'Autriche; la campagne de 1809 fut vigoureuse; Wagram vint après Asling, et la paix de Vienne, si dure pour le cabinet autrichien, fut signée. Dans cet intervalle de bataille, l'Angleterre avait tenté son expédition de Hollande; elle échoua devant Anvers, et les communes retinrent des discussions les plus vives. Au bruit de ces discussions, le peuple anglais célébra la cinquantième année du règne de Georges III; quelle immense durée pour un souverain! Il avait commencé de régner au temps de Louis XV, il avait vu passer Louis XVI, la révolution française, le directoire, le consulat, et maintenant il voyait toute la puissance de Napoléon. *Georges III* était le tory par excellence, il était attaché au système de Castlereagh, mais l'échec éprouvé par l'expédition de Hollande allait vivement ébranler le crédit des conservateurs. Le duc de Portland étant mort, Perceval fut appelé à le remplacer; il fit des ouvertures aux whigs modérés pour constituer un cabinet de coalition où seraient entrés les lords Grenville et Grey; ces offres furent repoussées, et le roi ne donna pas son assentiment; Canning se retira des affaires après son duel avec lord Castlereagh, qui avait également donné sa démission. Perceval devint ainsi le chef du cabinet, mais avec mission expresse de la part du roi de poursuivre la guerre sans volonté de traiter. Quelques succès

d'ailleurs couronnant la campagne du duc de Wellington, les partisans de la guerre en tiraient avantage pour soutenir leur système. Ce fut au moment où ce général luttait contre Masséna que le roi Georges III eut la dernière atteinte de sa maladie, qui porta un coup terrible et définitif à son état moral. Ce fut, dit-on, la mort de sa plus jeune fille, la princesse Amélie (1), qui bouleversa ce qui restait de raison dans la tête du vieux roi; cette crise devint si publique que les membres du cabinet ne crurent pas devoir plus long-temps retarder l'organisation d'un gouvernement dont le prince de Galles serait le chef. Quand l'aristocratie des tories se décida à cette régence, c'est qu'elle était sûre que le prince de Galles avait abandonné ses anciens amis les whigs, pour se faire lui-même conservateur et partisan de la guerre. Si l'on avait considéré en elle-même la santé du roi depuis vingt ans, l'interdiction aurait été prononcée dès 1792, et le prince de Galles eût été fait chef du gouvernement; mais à cette époque le prince était l'ami de Fox et des whigs; son avènement au pouvoir eût ébranlé tout le système des tories; c'est ce que Pitt avait très-bien senti lorsqu'il abandonna son plan de régence; mais, en cette nouvelle circonstance, le prince de Galles avait reçu des ouvertures des tories et s'était formellement engagé à les seconder (Voy. l'article Georges IV, qui suit). Ce fut après le bill de régence que le pouvoir de Georges III cessa effectivement; son règne à proprement parler finit en 1811; il ne porta plus la couronne que comme ces pâles ombres de prince, que Shakspeare jette dans ses drames. Le roi se retira à Windsor pour y mener une vie paisible; il n'était point fou furieux, il avait conservé la douceur de son caractère: il y

avait absence d'esprit, hébétisme dans toutes les facultés intellectuelles. Nous ne rapportons pas les traits que les chroniques de la cour ont racontés sur Georges III, nous n'aimons pas à dire les faiblesses de l'humanité: et, lorsque Charles VI se présente dans notre histoire, on jette une voile sur ces tristes scènes de palais qui affligent le cœur et effraient l'intelligence. Georges III n'avait jamais été un homme supérieur, mais il était doué d'une raison droite, d'une certaine fermeté de résolution. Comme tous les rois de la maison de Hanovre, il était constant dans ses amitiés, plein de simplicité et de bonhomie dans la vie privée: il aimait à se mêler au peuple: on citait de lui mille traits de bonté. Quoiqu'il n'eût pris qu'une part interrompue aux événements de son règne, ce règne fut magnifique dans ses résultats, car il dota l'Angleterre de son unité politique et de sa grandeur territoriale. Les mœurs de Georges III étaient pures, et on ne lui reprocha jamais aucun acte contraire à la justice. Il aimait ses enfants avec tendresse, il vivait avec sa femme dans la plus douce et la plus simple intimité; c'était, disait-on, le meilleur ménage de l'Angleterre (2). Après la formation de la régence, on ne s'occupa plus de Georges III dans les grandes affaires politiques; cette fin du règne entre naturellement dans l'article de Georges IV. Le roi vécut à Windsor depuis 1811 jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée le 29 janvier 1820: il demeura près de neuf ans dans la plus profonde retraite; il atteignait sa quatre-vingt-deuxième année, et il en avait régné soixante. Tout ce long règne peut se résumer par une seule pensée: Georges, élevé avec les tories, eut confiance en eux, les seconda

(1) Elle mourut le 2 novembre 1810, âgée de 27 ans.

(2) Il n'a jamais été instruit de la mort de la reine, qui succomba le 17 novembre 1818, âgée de 75 ans.

de toutes ses forces, et comme les totes sont l'idée véritablement gouvernementale en Angleterre, il s'ensuivit une époque d'énergie et de constance politique qui affermit les destinées de la nation.

GEORGES IV, roi d'Angleterre, naquit à Windsor, le 12 août 1762, et par conséquent avant les grands événements qui agitérent l'Angleterre dans le siècle dernier. Le roi son père confia son éducation au duc de York son frère. Malgré les lois fondamentales, Georges prit le titre de prince de Galles. C'était un jeune homme vil, spirituel, de bonnes manières, aimant les jeux, les belles dissolutions et tous les plaisirs qui forment l'éducation des gentilshommes anglais, dandys bruyants et ennuyés dont Byron nous a laissé l'histoire retentissante dans son *don Juan*, expression de la vie élégante et usée de la société anglaise. A dix huit ans le prince de Galles dut adopter la couleur d'un parti politique, et, selon l'habitude des héritiers présomptifs en Angleterre, le prince royal choisit l'opposition et vécut avec tous les chefs du parti whig, dissipés comme lui et hantant les tavernes, les courses de chevaux, toutes les fêtes enlû, où se trouvaient Fox, Burke, Sheridan, Carey et Russell. A cette époque le prince de Galles se lia d'amitié avec le duc d'Orléans pendant son voyage d'Angleterre. Il le vit souvent dans les réunions de débauchés et de dissipateurs. Le prince jouait dans les clubs et parait à outrance, il avait des maîtresses coûteuses, des atelages magnifiques; il avait la manie des bâtimens et construisait des pavillons et des bosquets. Un goût qui fit plus d'honneur à son altesse royale, c'était celui des objets d'art, il aimait la belle et grande peinture, et comme s'il eût voulu avoir un son

voisin, il avait réuni de magnifiques collections de tableaux de l'école flamande, tels qu'un prince d'Orange n'ait pu seul les assembler au XVIII^e siècle. Ces dépenses excessives dépassèrent bientôt les moyens du prince son revenu avait été fixé par le parlement à cinquante mille livres sterling, indépendamment des redevances du duché de Lancastre et de la pension que lui faisait son père, ce qui portait son état à deux millions de francs par année. Nonobstant cette pension très-considérable, le parlement fut obligé de lui accorder encore quatre millions de francs accumulés pour dettes, parmi lesquelles figuraient environ trois cent mille francs de parfumerie et de poudre à la maréchale. C'était alors l'époque des grandes dissipations du prince, il s'était fait l'ami du beau Brummel, ce vieux dandy que l'on a vu si long temps dans les rues de Londres, sa rupture avec lui arriva par une curieuse circonstance : un jour tous deux étaient réunis, et dans un moment d'effusion, Brummel dit au prince : " *Holla, ring the bell* " (Galles, tire la sonnette). Ces mots furent tellement familiers, tellement offensants pour l'héritier du trône, qu'il renouça tout à coup à l'amitié qu'il avait conçue pour le beau dandy. La révolution française qui s'avancait le fit renouer à une amitié plus haute, à celle du duc d'Orléans. Quand le prince de Galles apprit le jugement de Louis XVI, et le sort de Philippe Egalité, il brisa le portrait du duc d'Orléans avec lequel pourtant il était lié d'une familiarité de gentleman. Le prince de Galles, à cette époque, ne jouissait pas d'une réputation de grande probité; plus d'une fois les membres du *Society's club* lui avaient reproché de tromper au jeu. grand parieur de courses, amateur de chevaux, il se servait de mille ruses

pour rester vainqueur, et les annales fashionables des sociétés de Londres rapportent qu'un jour le jockey de S. A. R. pénétra dans une écurie, et fit manger au cheval qui devait courir avec le sien une préparation qui empêcha son ardeur dans la course. Le fait devint public, et il fut même un moment question d'exclure le prince de Galles du club, témoin d'une si honteuse spéculation. Néanmoins le prince conserva toute l'amitié, toute la confiance des whigs; il se montra publiquement avec Fox, Sheridan, les lords Grey et Russell, quand il s'agissait de voter un subside, tous ces hommes parlementaires soutenaient le prince; ils s'étaient faits, comme le disaient les tories, les cautions des dettes du prince de Galles. S. A. R. était alors éperdument amoureux d'une femme que les whigs protégeaient de tout leur pouvoir, mistress Fitz-Herbert; on disait même qu'il l'avait épousée secrètement, lorsque Georges III, son père, songea enfin à lui donner un établissement régulier. Georges IV fut destiné à Caroline de Brunswick, cette infortunée princesse, la cause de tant de scandales. Ce qui décida le prince de Galles à se marier, ce fut la situation malheureuse de ses affaires. Il étouffait sous le poids de ses dettes; ses amis lui conseillèrent d'y mettre fin par un mariage, qui leur permettrait de demander pour lui un supplément de subsides au parlement; et, quelles que fussent les répugnances du prince, il se décida à épouser Caroline de Brunswick, qui fut plus tard l'objet d'un divorce si bruyant. Le seul enfant qui naquit de ce mariage fut la princesse Charlotte; les deux époux véquirent séparés; des les premiers jours, ils ne se virent plus que par convenance. A cette première époque, et comme par opposition aux sentiments whig du prince de Galles, les tories s'étaient emparés

de la princesse Caroline; il fut dans la destinée de cette femme de servir incessamment de drapeau aux partis; ses conseils étaient lord Eldon, Perceval, Canning. Le premier procès de divorce fut commencé en 1807; la cause ayant été portée à un tribunal domestique, la princesse fut condamnée; Perceval la défendit dans un écrit remarquable; les tories gagnèrent de la popularité en la soutenant, car le prince de Galles était perdu dans l'opinion de toute l'Angleterre. Nous avons dit, dans l'article de Georges III, les tentatives que firent les whigs en plusieurs circonstances pour assurer la régence au prince de Galles pendant les intervalles de la maladie du roi; ces tentatives furent toujours repoussées, parce que l'aristocratie des tories s'était hautement posée comme l'expression de l'honneur et de la dignité de la Grande-Bretagne; elle voyait bien que si, durant la révolution française, le prince de Galles eût été chargé du gouvernement, il y aurait eu abandon des intérêts britanniques, et il fallait s'en défendre dans la crise où la France avait plongé le monde; il n'y avait que les principes tories qui pouvaient sauver le gouvernement de la Grande-Bretagne, et avec ces principes la fermeté dans la guerre. Quand les tories virent le prince de Galles prendre une plus haute maturité d'esprit, s'associer complètement aux idées d'une résistance forte et puissante contre la révolution française et l'empire de Napoléon, alors ils n'hésitèrent plus, et le bill de régence fut rédigé en faveur de son altesse royale. Des conférences intimes avaient précédé l'acte de régence; Perceval obtint du prince la promesse formelle qu'il ne serait rien changé dans le personnel du cabinet. Les whigs, trompés par l'amitié que le prince de Galles leur avait témoignée, proposèrent de le

pour empêcher un traité définitif, les bases posées par l'Angleterre étaient trop différentes pour que jamais les deux gouvernements pussent s'entendre : la Grande-Bretagne exigeait l'indépendance de l'Italie et de l'Espagne, le rétablissement de la maison d'Orange en Hollande, la France devait être circonscrite dans son ancien territoire. Ceci explique comment le congrès de Prague n'aboutit à aucune fin, nous ne disons pas que les puissances furent de mauvaise foi, mais toutes portaient de propositions si diamétralement opposées, toutes posaient des bases si évidemment différentes, qu'il était impossible de pouvoir s'entendre sur des articles communs, c'est ce que lord Cathcart avait parfaitement démontré à l'empereur de Russie. La mission du comte d'Aberdeen sur le continent avait également convaincu l'Autriche de la nécessité de se joindre à la coalition. Le vœu personnel du prince régent ainsi accompli, son opinion était qu'il fallait abattre Napoléon, la bataille de Vittoria avait tourné toutes les têtes en Angleterre, Bernadotte recevait un subside du cabinet de Londres, une convention était signée entre Caroline Bonaparte, la femme de Murat, et l'escadre anglaise. Murat lui-même avait traité avec l'Autriche, une insurrection éclatait en Hollande au profit de la maison d'Orange; tout tendait ainsi à la dislocation du vaste empire de Napoléon. Ces événements étaient de nature à vivement agiter l'Angleterre, les hommes d'état s'occupaient déjà des résultats territoriaux qu'un immense partage des dépouilles de l'empire de Napoléon devait nécessairement amener, chaque puissance allait s'agrandir aux dépens de la France. Dans ce mouvement général quelle serait la part de l'Angleterre? pourrait-elle laisser grandir d'un coup la Russie? quel serait le lot de l'Autriche

dans le partage de l'Italie? quelles circonscriptions territoriales donnerait-on à la Prusse? la Suède retiendrait-elle la Norvège? traiterait-on directement avec Napoléon? ou bien amènerait-on un bouleversement dans l'ordre de choses constitué en France? Ici nous devons bien marquer la distinction qui existait entre les opinions personnelles du prince régent et celles de quelques hommes d'état qui exerçaient à cette époque une grande influence sur l'Angleterre. D'après le sentiment intime du prince, l'ordre européen ne pouvait être établi qu'à deux conditions. 1^o que la France serait réduite à son ancien territoire de 1789; 2^o que cet ancien territoire lui-même ne serait définitivement réglé qu'avec la restauration de l'ancienne dynastie: telle fut la pensée du prince régent; c'est en conséquence de cette opinion intime qu'il s'était mis en rapport avec les princes de la maison de Bourbon. Il y avait eu déjà des pourparlers fréquents entre les agents de Louis XVIII et ceux du prince régent d'Angleterre, et ce fut d'après l'assentiment de S. A. R. que le duc d'Angoulême partit pour les frontières d'Espagne, en même temps que le comte d'Artois traversait le Holstein, l'Allemagne, et paraissait en Suisse et dans la Franche-Comté. Mais si telle était l'opinion personnelle du prince régent, elle n'était point partagée par tous les hommes d'état qui composaient le cabinet; la politique de l'Angleterre avait été, à toutes les époques, de se rattacher à des questions de pur intérêt matériel, sans s'occuper des principes ni des maisons régnantes en tant que question du droit et du fait. Il était difficile de démontrer au parlement la nécessité de sacrifices qu'on aurait faits pour rétablir la maison de Bourbon, peu importait le prince qui régnait en France, pourvu que l'Angleterre trouvât son intérêt dans un traité définitif.

sur la question d'Espagne, lord Castlereagh reprit la direction des affaires concurremment avec Perceval. Ce fut une union un peu forcée, un mariage de raison; mais l'adhésion de lord Liverpool donna quelque force à l'administration britannique, et le ministère, après l'assassinat de Perceval (*R.* tom. XXXIII, 338), prit le nom de cabinet Liverpool. Les desseins de Napoléon sur la Russie avaient forcé la France à diminuer considérablement son état militaire en Espagne, et le duc de Wellington avait pris ouvertement l'offensive; la bataille de Salamanque fut le signal de revers inouïs pour la belliqueuse armée de Napoléon: ce succès produisit un grand enthousiasme en Angleterre. Alors le prince régent s'était entièrement associé au ministère tory. Profondément blessé des refus que lord Grenville avait faits d'entrer au ministère, le prince venait de rompre toute espèce de rapports avec ses anciens amis; il était devenu tory aussi prononcé que son père Georges III: il persista dans cette fermeté qui considérait la guerre contre Napoléon comme la condition même de l'existence britannique. L'empereur des Français avait fait faire des ouvertures au prince régent avant son départ pour la Russie, dans une lettre personnelle, lord Liverpool s'empressa de répondre à M. Maret, secrétaire d'état, qu'il n'y aurait aucune paix possible tant qu'on n'établirait pas un système européen, et la première base de ce système, selon lord Liverpool, devait être l'indépendance de la Hollande et le rétablissement de Ferdinand VII, sur le trône d'Espagne. Cette lettre, concertée avec le prince régent, était l'expression de la pensée; car, avant S. A. R. avait été déposée pour la paix à une autre époque, autant elle était alors entrée dans les idées de restauration européenne. Déjà même le

prince régent, à l'insu du cabinet, avait pris des engagements avec Louis XVIII et les princes français qui habitaient l'Angleterre; et, quand l'Europe avait abandonné la cause de Bouillon, le prince régent persistait à entrevoir la possibilité de restaurer leur trône avec le pouvoir de Ferdinand VII et celui de la maison d'Orange en Hollande et sur les Pays-Bas. Les événements semblaient favoriser les prévisions du prince. Napoléon faisait sa campagne de Russie avec imprudence militaire, les foutes, l'apreté du climat, tout concourait à sa ruine, et de-lors le prince régent, dont la capacité, la ténacité et le dévouement incalculables, put apprécier toute la force et la valeur du système tory. Le cabinet britannique crut la cause européenne sauvée, et différentes mesures diplomatiques furent prises: la première fut celle d'un traité de subsides conclu avec la Russie et avec le cabinet de Berlin qui se sépara de la France; ensuite on négociait pas quels étaient les mécontentements de Bernadotte contre Napoléon, et on essaya de lui proposer un traité d'alliance: tout fut accepté. Par le moyen de ces subsides, l'Angleterre acquérait une fois encore une haute importance sur le continent qu'elle inondaît du produit de ses manufactures; telle est la puissance de la balance commerciale que le change fut presque toujours au profit de l'Angleterre, elle reçut plus qu'elle ne donna. Les subsides de guerre s'élevèrent, en 1813, à trente millions de livres sterling, ce qui supposait environ un million de fantassin par contingent de mille hommes. L'Angleterre agit au 1^{er} mai amant auprès de l'Autriche pour la déterminer à une levée de bouclier contre Napoléon. Jamais le prince régent n'aurait si facilement consenti aux transactions préparées au congrès de Prague: le ministre de l'Angleterre n'y intervint que

pour empêcher un traité définitif; les bases posées par l'Angleterre étaient trop différentes pour que jamais les deux gouvernements pussent s'entendre: la Grande-Bretagne exigeait l'indépendance de l'Italie et de l'Espagne, le rétablissement de la maison d'Orange en Hollande; la France devait être circonscrite dans son ancien territoire. Ceci explique comment le congrès de Prague n'aboutit à aucune fin; nous ne disons pas que les puissances fussent de mauvaise foi, mais toutes portaient de propositions si diamétralement opposées, toutes posaient des bases si évidemment différentes, qu'il était impossible de pouvoir s'entendre sur des articles communs; c'est ce que lord Cathcart avait parfaitement démontré à l'empereur de Russie. La mission du comte d'Aberdeen sur le continent avait également convaincu l'Autriche de la nécessité de se joindre à la coalition. Le vœu personnel du prince régent ainsi accompli, son opinion était qu'il fallait abattre Napoléon; la bataille de Vittoria avait tourné toutes les têtes en Angleterre; Bernadotte recevait un subside du cabinet de Londres; une convention était signée entre Caroline Bonaparte, la femme de Murat, et l'escadre anglaise. Murat lui-même avait traité avec l'Autriche, une insurrection éclatait en Hollande au profit de la maison d'Orange; tout tendait ainsi à la dislocation du vaste empire de Napoléon. Ces événements étaient de nature à vivement agiter l'Angleterre; les hommes d'état s'occupaient déjà des résultats territoriaux qu'un immense partage des dépouilles de l'empire de Napoléon devait nécessairement amener; chaque puissance allait s'agrandir aux dépens de la France. Dans ce mouvement général quelle serait la part de l'Angleterre? pourrait-elle laisser grandir d'emmesurément la Russie? quel serait le lot de l'Autriche

dans le partage de l'Italie? quelles circonscriptions territoriales donnerait-on à la Prusse? la Suède retiendrait-elle la Norvège? traiterait-on directement avec Napoléon? ou bien amènerait-on un bouleversement dans l'ordre de choses constitué en France? Ici nous devons bien marquer la distinction qui existait entre les opinions personnelles du prince régent et celles de quelques hommes d'état qui exerçaient à cette époque une grande influence sur l'Angleterre. D'après le sentiment intime du prince, l'ordre européen ne pouvait être établi qu'à deux conditions: 1° que la France serait réduite à son ancien territoire de 1789; 2° que cet ancien territoire lui-même ne serait définitivement réglé qu'avec la restauration de l'ancienne dynastie: telle fut la pensée du prince régent; c'est en conséquence de cette opinion intime qu'il s'était mis en rapport avec les princes de la maison de Bourbon. Il y avait eu déjà des pourparlers fréquents entre les agents de Louis XVIII et ceux du prince régent d'Angleterre, et ce fut d'après l'assentiment de S. A. R. que le duc d'Angoulême partit pour les frontières d'Espagne, en même temps que le comte d'Artois traversait le Holstein, l'Allemagne, et paraissait en Suisse et dans la Franche-Comté. Mais si telle était l'opinion personnelle du prince régent, elle n'était point partagée par tous les hommes d'état qui composaient le cabinet; la politique de l'Angleterre avait été, à toutes les époques, de se rattacher à des questions de pur intérêt matériel, sans s'occuper des principes ni des maisons régnantes en tant que question du droit et du fait. Il était difficile de démontrer au parlement la nécessité des sacrifices qu'on aurait faits pour rétablir la maison de Bourbon; peu importait le prince qui régnait en France, pourvu que l'Angleterre trouvât son intérêt dans un traité défi-

nitif, seul résultat auquel on devait atteindre; la politique chevaleresque du régent trouvait peu de partisans parmi ses propres conseillers. En conséquence de cette situation complexe, l'Angleterre suivit une double ligne politique: le prince régent se mettait en rapport avec Louis XVIII, assurait l'éventualité de ses droits; mais les ministres n'avaient publiquement que le désir profondément éprouvé d'une paix profitable pour l'Angleterre; ils ne parlaient pas des Bourbons, laissant ainsi apercevoir la possibilité de traiter avec Napoléon lui-même, si les garanties nécessaires étaient offertes par le chef du gouvernement français. Ce fut avec cette instruction que lord Castlereagh partit d'Angleterre pour se rendre sur le continent, et se rapprocher des événements décisifs de la grande invasion militaire arrêtée par les puissances coalisées. Dans cette période d'énergie et de résolution, le prince régent avait montré beaucoup de ténacité, apanage de la maison de Hanovre; on ne pouvait refuser à S. A. R. une certaine netteté de vues; la maturité de son esprit était grande, mais il conservait un besoin de dépenses, cette habitude de la vie élégante qui l'entraînait à contracter toujours de nouvelles dettes; ses tristes dissentiments avec Caroline de Brunswick retentissaient de plus en plus; la reine était passée du parti tory dans les mains des whigs, car elle avait changé, en même temps que le prince régent s'était modifié lui-même. Son conseil n'était plus lord Eldon, mais M. Brougham, tant exalté par les radicaux. Caroline de Brunswick avait écrit au prince régent une lettre touchante, dans laquelle la princesse rappelait tous ses griefs, et déjà ses amis la comparaient à Anne de Boleyn cette angélique création de Shakspeare;

les radicaux levaient l'étendard de la reine comme moyen d'opposition; ce qui introduisit ce dicton dans la haute société d'Angleterre: « que les whigs « avaient pris pour étendard un jupon « sale. » Certes la vie du prince régent n'était pas exemplaire, mais le mauvais caractère de la reine, sa conduite acariâtre et profondément blessante pouvaient bien autoriser les froideurs du prince régent envers elle. Comme elle s'était faite l'expression d'un parti, le prince régent se fit le symbole de l'autre, et rien de moins étonnant que la poursuite qui éclata quelques années après. Lord Castlereagh arrivait alors sur le continent; il joignit les souverains et le corps diplomatique à Francfort, à ce moment décisif où M. de Metternich entamait des négociations personnelles avec M. de Saint-Aignan. Le grand rôle qu'avait joué l'Angleterre durant la révolution française, faisait de lord Castlereagh un personnage très-important dans tout congrès; et il est aisé de voir par quelle cause il devint le centre commun des négociations engagées. Lord Castlereagh fut la tête de la diplomatie pendant le premier mois de la campagne de 1814, et au congrès de Chatillon surtout; c'est ce que les plénipotentiaires de Napoléon ne voulaient pas assez se persuader lorsqu'ils faisaient des avances à la Russie et à l'Autriche; la question diplomatique était tout-à-fait déplacée; la Grande-Bretagne devenait le centre où désormais toutes les affaires devaient aboutir; or, la haine était profonde, vivace contre Napoléon; lord Castlereagh savait les intentions définitives du prince régent. Il n'y eut jamais à Châtillon la volonté formelle d'un traité avec l'empereur Napoléon; l'Angleterre voulait abattre son ennemi, elle était trop près du but pour y renoncer. Le traité de Chaumont résuma toute la pensée du prince régent: les

puissances convenaient d'un contingent militaire fixé pour chacune à cent cinquante mille hommes, et l'Angleterre s'obligeait de son côté à payer un subside à chacun des cabinets, en raison du contingent militaire qu'il fournissait. C'était là réellement un acte contre la puissance de Napoléon; l'initiative fut prise au reste par le duc de Wellington à Bordeaux; le drapeau blanc fut arboré, non pas qu'il fit lui-même cet acte spontanément, mais il ne le réprouva pas; sa correspondance intime avec le prince régent lui avait révélé les intentions définitives de S. A. R.; il savait ses conférences avec les agents des Bourbons; la famille d'Orange était restaurée sur le trône des Pays-Bas par un mouvement insurrectionnel; la maison de Bourbon ne devait-elle pas être rétablie comme une conséquence inévitable du retour politique des états vers leur situation ancienne? Telle était l'opinion personnelle du prince régent, elle se manifesta à l'époque surtout de la restauration. Ce fut S. A. R. qui fit les premiers honneurs de la royauté à Louis XVIII; elle salua du titre de roi de France et de Navarre l'ainé de la maison de Bourbon, et enlaça son genou de l'ordre de la jarretière; Louis XVIII, s'empressa de répondre: « qu'après Dieu « c'était au prince régent qu'il devait le rétablissement de sa couronne; » phrase depuis mal interprétée; elle n'exprimait qu'un fait historique positivement constaté. N'était-ce pas l'Angleterre qui avait combattu avec plus de persévérance contre Napoléon? n'était-ce pas cette tenacité dans les sacrifices de guerre, qui avait préparé le renversement des pouvoirs successivement établis en France? Louis XVIII ne faisait qu'exprimer une reconnaissance personnelle pour l'asile qui lui avait été généreusement offert

durant la révolution française, et sa pensée fut calomniée par les partis. Le prince régent n'exerça que très-peu d'influence personnelle sur les affaires continentales après la restauration; lord Castlereagh s'était rendu à Paris, et avait négocié, de concert avec les puissances, le traité du 20 mai qu'on peut considérer comme l'acte constitutif des grandes relations européennes qui depuis furent entièrement réglées par le congrès de Vienne. Les lois constitutionnelles de la royauté en Angleterre interdisaient aux monarques et aux régents de quitter le royaume sans une permission du parlement impérial; c'est ce qui fit que S. A. R. ne vint point à Paris pour voir les souverains de l'Europe, et ces souverains eux-mêmes visitèrent Londres cette année. Le prince régent reçut cette politesse avec toutes les magnificences du gouvernement anglais; il était plus que jamais dans ses goûts de dépense et de bâtiments: il élevait *Carlton-House*, le palais de Saint-James était restauré et le *Windsor's Castle* devenait le plus charmant bijou où toutes les commodités de la vie se rencontraient. Le prince aimait les beaux uniformes et ces riches décorations qui caractérisaient les gardes anglaises; il leur faisait changer de costume, argenter et dorer les brandebourgs; il raffolait de ces parades de troupes qui se multipliaient jusqu'à deux ou trois fois par mois, avec toutes les pompes d'une fête militaire. La visite des souverains à Londres fut marquée par le retour des vieilles cérémonies anglaises jusqu'à ce point qu'Alexandre et le roi de Prusse, qui venaient de renverser la gigantesque puissance de Napoléon, furent reçus docteurs aux universités de Cambridge et d'Oxford avec toutes les formules un peu ridicules des vieux temps. Ces fêtes préoccupèrent l'An-

gleterre pendant le mois de juin 1814, mais les esprits veulent toujours de nouveaux aliments à leur curiosité; et le scandale des différends domestiques succéda aux pompes nationales. Caroline de Brunswick, la malheureuse femme du régent, avait écrit une lettre fort touchante à son mari; celui-ci n'avait fait aucune réponse, déclarant qu'il ne voulait avoir de rapport avec sa femme que par la voie officielle d'un secrétaire d'état. Ceci s'expliquait: la princesse s'était entièrement confiée aux radicaux; elle avait pour conseils Brougham et Whitbread, elle était le symbole de l'opposition. Cefut par ses intrigues que la princesse Charlotte, la fille du prince régent, l'héritière de la couronne, se décida, enfant qu'elle était, à une démarche qui fit un grand bruit à Londres. Après le traité de 1814, et la constitution du royaume des Pays-Bas, le cabinet de Londres avait pensé que, pour constituer une grande force et une union intime entre l'Angleterre et les Pays-Bas, rien n'était plus essentiel qu'une alliance de famille, et l'on résolut le mariage de la princesse Charlotte (*Voy. ce nom, LX, 505*) avec le prince d'Orange, l'héritier de la nouvelle couronne. La jeune princesse, conseillée par sa mère, s'enfuit de son palais et vint se réfugier dans la demeure de Caroline; là elle déclara hautement qu'elle ne voulait en aucune manière consentir à l'union qu'on lui proposait, et prit à témoin M. Brougham; celui-ci conseilla prudemment à la princesse de retourner à la maison paternelle, parce que les lois donnaient toute l'autorité au prince régent sur les divers membres de sa famille. On sut que la princesse Charlotte voulait monter sur les Hustings et haranguer le peuple; tout cela fit du scandale; dès ce moment le prince régent devint le point de mire de la grande haine des radicaux; les whigs modérés se pronon-

cèrent contre lui, mais il faut dire que l'opposition avait beaucoup perdu. Elle avait pendant toute la guerre annoncé beaucoup de malheurs, et par le fait l'Angleterre sortait puissante de cette lutte de vingt années; le traité de 1814 lui avait largement fait sa part: elle obtenait le cap de Bonne-Espérance, les îles de France et de Ceylan: ce traité lui avait assuré la possession de Malte et le protectorat des îles ioniennes; l'organisation du royaume des Pays-Bas était tout anglaise, les villes anstétiennes restaient comme l'entrepôt par où les marchandises des manufactures de la Grande-Bretagne allaient inonder l'Allemagne; c'était évidemment de beaux résultats pour le cabinet de Londres. Le congrès de Vienne qui réunit tant de souverains ne vit pas le prince régent par le motif que nous avons déjà signalé: il fallait une autorisation du parlement pour que le prince quittât l'Angleterre; il ne la sollicita pas et lord Castlereagh se rendit seul au congrès pour y représenter la Grande-Bretagne. A Vienne la diplomatie anglaise changeait de caractère: jusqu'alors elle avait suivi le mouvement européen; pénétrée de la nécessité d'en finir avec la puissance de Napoléon, elle avait oublié ses anciennes rivalités; sa politique avait été exclusivement continentale, sans distinguer les intérêts russes des siens propres. Mais depuis la paix de Paris ce n'était pas sans crainte que le cabinet britannique avait vu grandir la puissance russe: en 1814, cette puissance avait dominé la plupart des transactions de Paris, il fallait un peu contre-balancer l'influence exclusive que le caractère personnel d'Alexandre semblait saisir sur la société. L'Autriche était également mécontente de l'accroissement immense qu'avaient pris la Russie et la Prusse; M. de Talleyrand, avec cet esprit de souplesse qui

le caractérisait, avait cherché à faire prendre position à la France au milieu de tous ces débats; cette situation respectueuse donna lieu au fameux traité secret de la triple alliance, tout éventuel, qui fut signé en février 1815, par M. de Metternich, lord Castlereagh et M. de Talleyrand, traité qui blessa profondément l'empereur Alexandre, parce qu'il montrait la fragilité de l'édifice pacifique qu'on élevait alors en Europe. Au milieu de ces différends, Bonaparte débarqua au golfe Juan et marcha sur Paris, après quelques hésitations, l'Europe entière se leva contre lui, le prince régent suivit l'impulsion des alliés malgré la vive opposition des whigs, des subsides de guerre furent votés, et, comme la paix venait d'être conclue avec les états d'Amérique, l'Angleterre put disposer de toutes ses forces, le duc de Wellington prit le commandement de l'armée alliée en Belgique. Chose à remarquer, le parlement vota presque à l'unanimité les subsides de cette guerre, à ce point que lorsque Withbread parla contre la résolution, il ne fut pas soutenu par plus de trente sept voix, le prince régent déclara que la guerre était complètement nationale; il écrivit de sa main au duc de Wellington pour lui confier les destinées de la coalition. Après Waterloo, tout fut dit pour Napoléon; l'armée anglo-prussienne marcha sur Paris, elle arriva bientôt sous les murs de la capitale; et ici une situation nouvelle se présenta pour l'Angleterre. En 1814, la Russie avait exercé une grande influence sur toutes les transactions diplomatiques de Paris, et cela se conçoit n'étant ce pas l'armée russe qui, partant de Moscou, avait reboulé devant elle les légions françaises et Napoléon? Dans cette nouvelle circonstance, quoique les Russes se fussent ébranlés, leur armée n'était point encore entrée en ligne militaire, leur avant-garde touchait

à peine les bords de l'Oder; il était donc naturel que les Anglais et les Prussiens dominassent les transactions de 1815; et ce fut ici que les instructions du prince régent furent très opposées aux idées plus bienveillantes d'Alexandre sur la circonscription territoriale qui serait donnée à la France par les nouveaux traités. On doit rappeler que les plénipotentiaires anglais et prussiens furent les plus implacables dans la rédaction définitive du traité de Paris (1). Le prince régent semblait avoir oublié son amitié personnelle pour la maison de Bourbon, les bonnes conditions du traité furent dures à l'exclusive intervention de l'empereur Alexandre et à ce changement de ministère qui remplaça M. de Talleyrand par M. de Richelieu. L'Angleterre se trouva des lors en pleine paix; le prince régent avait rempli toutes les conditions de son système politique, ou, pour parler plus exactement, il avait laissé les trois maîtres absolus de la direction du cabinet, il résulta de là une certaine force, une certaine splendeur pour son pouvoir. Mais, comme il arrive toujours, quand un but est atteint on se divise. La guerre contre la révolution française et l'empire de Napoléon avait excité en Angleterre un intérêt si puissant et si vif, que le parti whig avait presque toujours été absorbé par les bulletins de bataille et les destinées militaires de la Grande-Bretagne; bien des esprits s'étaient séparés des radicaux à cette seule considération qu'il fallait avant tout sauver l'honneur et affermir la sûreté de l'Angleterre; mais une fois la paix conclue les mêmes intérêts n'existaient plus, les questions intérieures prenaient la place des immenses débats de la guerre; rien d'étou-

(1) Voyez *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'état*, t. III, 231, où on trouve successivement la déclaration de chaque parti vaincu.

nant dès-lors que les partis se divisassent avec plus de fureur. La lutte s'ouvrit donc encore entre les tories et les whigs. La conduite du prince régent prêtait beaucoup à l'animation de ces haines; le goût des prodigalités ne l'avait point abandonné, il dépensait toujours des sommes énormes en batiments; après *Carlston-House*, il avait entrepris la restauration de *King's James palace*. Il fallait incessamment que le parlement vint au secours des prodigalités du prince, et ceci affaiblissait beaucoup l'ascendant des tories; le ministère était obligé de demander des subsides et, comme les esprits n'étaient plus occupés des opérations militaires, de fougueuses disputes s'élevaient à cette occasion. Pour se faire une idée de l'état des partis à cette époque, on doit se rappeler qu'indépendamment de l'école des whigs, il s'était formé une espèce de tiers-parti qui, durant les guerres de la révolution et de l'empire, avait été représenté par lord Grenville; depuis la paix de 1814, ce parti avait Canning pour principal organe. Canning n'était pas whig, et sa conduite pendant toute la révolution française l'avait prouvé; il s'était associé à tous les systèmes de répression, et son duel avec lord Castlereagh avait un motif tout personnel et en dehors des opinions politiques; mais Canning s'était donné une position modérée parmi les tories eux-mêmes; il n'avait jamais profondément blessé les whigs, et ses vieilles amitiés avec la princesse Caroline de Brunswick contribuaient à le maintenir dans une position convenable, même avec les radicaux. Canning n'avait pas, comme tout le parti Grenville, brisé avec le prince régent; ce prince ne l'aimait pas, mais il le considérait comme un moyen de transaction et une espérance de popularité, au cas

où il serait forcé de sacrifier lord Castlereagh et ses amis. Telle était la situation des affaires en Angleterre après les grands évènements de 1815; une époque curieuse va maintenant se dérouler! Dans la marche des gouvernements ce ne sont pas toujours les temps de grandes crises qui sont les plus menaçants pour leur propre sûreté; souvent leurs embarras intérieurs arrivent dans les temps les plus paisibles, et cela s'explique: les imaginations, n'étant plus soulevées par un grand intérêt extérieur, s'absorbent dans les évènements de l'intérieur, et là naissent les troubles et les dissensions. L'Angleterre avait plusieurs plaies profondes à guérir: la première de toutes, c'était la situation de l'Irlande. Au temps même des guerres les plus vives, l'émancipation des catholiques avait été l'objet des plus ardentes discussions dans le parlement; on avait recherché les moyens de rendre un peu de liberté à ces populations souffrantes; des hommes même très-dévoués à la cause européenne s'étaient prononcés pour les Irlandais; ainsi, par exemple, lord Wellesley avait été un des généreux défenseurs des catholiques; il était sorti du ministère par son dissentiment dans cette question avec l'opinion personnelle du prince régent. C'était en effet un des points sur lequel le prince ne voulait pas céder; il héritait en cela de maximes de la maison de Brunswick-Hanovre. La révolution de 1688 étant fondée sur le principe protestant, toute concession aux catholiques paraissait un manquement de foi au serment des rois d'Angleterre. Cependant cette question faisait des progrès; Canning lui-même s'était prononcé; il était impossible que l'on ne fit pas quelque chose dans l'intérêt de l'Irlande. La seconde difficulté était relative aux ouvriers et aux manufactures. Durant la guerre une grande partie de la popula-

tion avait été occupée sur mer; et, comme le continent avait besoin des marchandises anglaises, les manufactures avaient d'intéressantes occupations; mais quand la paix fut faite, les mers furent ouvertes à tous les pavillons, une grande concurrence s'introduisit; il y eut surcroît de bras et absence de débouchés, ce qui rendit impérieuse la nécessité de multiplier les marchés sur lesquels s'écouleraient les marchandises; de là les démarches faites par l'Angleterre pour consommer l'émanipation des colonies espagnoles, résultat préparé d'ancienne date par les intrigues des agents anglais répandus dans l'Amérique du sud. L'émanipation des colonies espagnoles ne fut pas pour les hommes d'état d'Angleterre une question de liberté et d'indépendance, il s'agissait purement et simplement d'un intérêt commercial et du besoin d'assurer des débouchés aux produits des manufactures de Manchester et de Birmingham. Depuis 1816 jusqu'en 1819, l'histoire de l'Angleterre se renferme pour les événements intérieurs dans cette lutte, telle que nous venons de la définir: les catholiques d'Irlande et les ouvriers. Voilà les intérêts qu'il faut satisfaire, les plaintes qu'il faut écouter, tout le reste est accessoire et vient se rattacher à ces deux besoins de la situation. Un bien triste événement vint profondément affliger la famille royale: la princesse Charlotte qui était comme l'espérance du parti whig, cette petite fille radicale, ainsi que l'appelaient les Tories, mourut subitement; elle avait refusé d'épouser le prince d'Orange, et on lui donna pour mari le prince de Saxe-Cobourg, elle avait toujours suivi les conseils de sa mère, quoiqu'elle fut séparée d'elle, sa mort fut un grand deuil. Comme les partis ne veulent jamais comprendre les motifs natu-

relles, on dit qu'elle avait été empoisonnée par les Tories, et même que le prince régent n'était pas étranger à cette pensée épouvantable. Nemo n'a vous pas besoin de dire que tout cela est absurde, la princesse Charlotte, jeune femme exaltée, disparaissait du monde par une maladie aiguë très bien analysée par la médecine; comme de raison, on fit un grand bruit de cet événement, et on tenta la sédition sur un cercueil. Au reste les esprits commençaient à être vivement agités, et l'Angleterre n'avait pas été exempte de cette effluvia du carbonarisme et des sociétés secrètes, qui menaçait toutes les monarchies de l'Europe. Le carbonarisme avait pris naissance, comme on le sait, en Italie; mais dès 1818 il était répandu partout, menaçant également toutes les souverainetés légitimes, à ce point que les gouvernements durent prendre des mesures contre l'existence de ce nouveau danger. En Angleterre la constitution du pays permettait les libres associations, privilège inhérent à tout citoyen anglais; les mesures étaient prises à cet égard d'après-tout politique; et les clubs étaient-ils autre chose que le résultat de cette liberté? L'état de détresse de l'Angleterre au commencement de 1819 était devenu effrayant; l'agriculture n'avait plus ses prospérités, la classe ouvrière mourait de faim, on avait augmenté les impôts, la timbre, l'accise avaient reçu l'augmentation de près d'un tiers, on ne parlait que de sédition et de complot; des rassemblements qui s'élevaient jusqu'à quatre-vingt mille ouvriers se formaient partout, et à leur tête se présentaient bientôt un chef, le fameux Hunt; il s'exprimait avec facilité, et dès ce moment la sédition passa à un état de violence. A Manchester, le gouvernement anglais ordonna une répression sanglante, les

dragons sabrèrent les masses désarmées; Hunt fut relâché sous caution, et, lorsqu'il fit son entrée à Londres, plus de cent cinquante mille individus l'accueillirent sous des bannières flottantes. Le prince régent fut accablé d'outrages; S. A. R. se mit à la tête d'une souscription pour fournir aux ouvriers les moyens de passer au cap de Bonne-Espérance qui manquait de colons; le sol de l'Angleterre ne suffisait plus pour nourrir ses malheureux habitants; la paix produisit un mal que la guerre n'avait pu faire. Ce fut alors que lord Castlereagh entra dans le système de répression et obtint du parlement des bills contre les assemblées séditieuses, les imprimeurs et colporteurs des écrits excitant à la révolte; on mettait un timbre sur les brochures politiques; on autorisait les visites domiciliaires partout où il y avait des armes cachées, on défendait aux bourgeois les exercices militaires. Tous ces bills ne devaient avoir qu'une durée limitée; l'opposition fut vive, mais ils furent votés. Ce système de législation exceptionnel marqua la fin du règne de Georges III; le vieux roi étant mort, la couronne royale passa définitivement au prince régent qui prit le nom de Georges IV, sorte de changement de titre dans l'exercice du pouvoir. Par le fait le prince régent en était maître depuis longtemps; aussi quand le nouveau roi fut salué par les ministres et les corporations, il déclara qu'il voulait suivre les éléments du système de son père, et qu'il ne s'écarterait en aucune manière de la politique du prince régent; en conséquence le parlement fut prorogé, puis dissous par une proclamation royale. Le commencement de ce règne fut marqué par la conspiration d'Arthur Thistlewood: il s'agissait d'assassiner les ministres réunis en conseil chez lord Harrowby; les conjurés

devaient proclamer l'indépendance de la Grande-Bretagne, la déchéance du roi, et la république d'Angleterre. Les ministres déployèrent de grandes mesures de répression; les coupables furent livrés au bourreau, ou déportés à Botany-Bay; il en fut de même de la révolte d'Irlande; le système de lord Castlereagh se montra partout implacable, il avait besoin de prouver que le gouvernement veillait, et que la sédition n'avait aucune chance de succès. Un embarras des plus graves fut suscité à Georges IV: tant que ce prince n'avait eu que le titre de régent, Caroline de Brunswick avait gardé une sorte d'incognito, elle s'était parfaitement déguisée sous le titre de princesse de Galles; avec cette ardeur et cette liberté des femmes anglaises, elle avait parcouru la Grèce, la Palestine, elle avait habité successivement Venise, Milan et Rome; mais tout-à-coup, quand elle eut appris l'avènement de son mari au trône, elle déclara, par le conseil de ses amis, qu'elle voulait revenir en Angleterre pour y prendre le sceptre et la couronne et y être proclamée reine à Westminster. Le roi fut profondément affecté de cette résolution, mais il ne pouvait l'empêcher; les ministres, par ses ordres, firent proposer à la reine Caroline une pension de cinquante mille livres sterling, à la condition expresse qu'elle ne viendrait point en Angleterre: elle refusa d'une manière absolue; alors le roi déclara qu'il intenterait contre elle un procès en divorce dans les formes solennelles. Cette menace n'arrêta point la reine; elle débarqua en Angleterre; partout elle fut l'objet de l'ivresse populaire; des flots d'ouvriers entouraient sa voiture, les corporations vinrent au devant d'elle, et l'alderman Wood lui offrit la maison de ville de Londres comme palais de la majesté royale. Au même moment un message du roi au

parlement recommandait aux deux chambres d'examiner les documents relatifs à la conduite de la reine : il s'agissait d'un crime de haute trahison commis par sa majesté ; on l'accusait hautement d'adultère, elle, vieille femme de cinquante quatre ans, avec un Italien nommé Bartolomeo Bergami son chambellan, et d'autres encore. Une adresse fut votée favorable au message, et l'instance fut ainsi ouverte devant la chambre des lords. On avait tenté un accommodement par arbitres ; Brougham et Denman, avocats de la reine, avaient eu des conférences avec lord Wellington et lord Castlereagh, arbitres du roi, pour arranger amiablement l'affaire. Les avocats de la reine demandaient que le nom de sa majesté fût rétabli dans la liturgie ; les arbitres du roi ne voulurent point y consentir ; ils offraient la pension de cinquante mille livres sterling, à la condition expresse que la reine habiterait Milan ou Rome ; elle devait y être traitée en souveraine, mais seulement dans ces résidences fixes. Ces conditions ne furent point acceptées, et le procès commença ; de scandaleuses révélations furent faites ; le roi mit un acharnement indigne à toutes ces poursuites, car il détestait la reine Caroline. Le procès dans la chambre des lords fut la plus sale des enquêtes ; on remua tout le boudoir domestique d'un ménage italien ; tout cela jeta le plus misérable vernis sur l'autorité de Georges IV, surtout lorsque, après ces procédures, le ministère, entraîné par l'opinion publique, se vit obligé de retirer le bill qui avait causé tant de scandales. La reine persécuta dans son entêtement, et lorsqu'à Westminster le jour fut fixé pour le couronnement de Georges IV, elle se présenta fermement devant les portes de l'Abbaye, pour recevoir l'onction sainte avec le roi son mari.

Les portes lui furent fermées : son carrosse, attelé de six chevaux blancs, était précédé de plus de cent mille hommes des classes les plus populaires de la cité ; on criait partout *vive la reine!* Ce fut une véritable sédition ; mais la force armée dissipa tous ces rassemblements, et Caroline fut obligée de s'en tenir à sa royauté radicale. Tant d'émotion l'avait usée, on ne sert pas ainsi de drapeau à une population sans s'abîmer l'esprit et le corps ; la reine tomba malade, elle fut emportée après quelques jours de souffrances (*V. CAROLINE, I, X, 214*). On ne manqua pas de dire, comme pour la princesse Charlotte, que le poison avait abrégé ses jours ; accusation si souvent répétée contre toutes ces morts subites qui atteignent les hautes têtes, que l'on ne croit plus même ce qui quelquefois n'est que trop vrai. Cependant les affaires extérieures de l'Europe se compliquaient singulièrement ; l'indépendance de l'Amérique espagnole amenait une situation exceptionnelle ; les puissances continentales avaient cru nécessaire de prendre des mesures extraordinaires pour arrêter le progrès des opinions démocratiques ; lord Castlereagh, associé depuis 1811 à ces grandes assemblées de princes et de rois, pour la répression des idées désorganisatrices, aurait voulu maintenir l'Angleterre dans la même situation diplomatique, et cependant la position était changée. Un mouvement libéral plus prononcé se faisait sentir ; le système politique de Castlereagh n'avait plus sa popularité, il avait fait son temps ; la majorité incertaine, dans le parlement, se prononça dès ce moment pour l'émancipation des catholiques d'Irlande ; une proposition de Canning, sur les catholiques, passa à la chambre des communes, elle ne fut repoussée que par les lords ; un tel résultat devait amener un changement de ministère, et le suicide de lord

Castlereagh (*Voy. ce nom*, LX, 308) rendit la modification du cabinet indispensable. Ce ministre, comme tous les hommes de cœur, n'avait pas voulu survivre à la grande pensée de son système; et c'était ce système qui avait maintenu la force et la dignité de la Grande-Bretagne, pendant la révolution française et l'empire de Napoléon. Le mouvement politique appelait Canning à former un nouveau cabinet; c'était lui qui avait obtenu la majorité sur la question de l'émancipation catholique; et d'après les usages anglais il devait être chef du gouvernement. Le roi n'aimait pas Canning (*Voy. ce nom*, LX, 82); ses liaisons avec la reine Caroline l'avaient profondément blessé; Canning n'était pas whig, c'était un tory un peu nuancé par l'ancien parti Grenville; mais la position qu'il avait prise dans le parlement choquait les opinions personnelles de Georges IV. D'abord, en ce qui touchait l'émancipation des catholiques, le roi, comme gardien de la religion anglicane, n'acceptait qu'avec une extrême répugnance le ministre qui avait été dans le parlement l'expression même des opinions favorables à cette émancipation; ensuite Georges IV savait les liaisons de Canning avec quelques personnages importants du parti whig; il connaissait les idées aventureuses sur la politique étrangère que cet homme d'état avait conçues. Ce ne fut donc qu'après de longues négociations et par suite d'une nécessité impérieuse que Georges IV accepta Canning comme chef du cabinet; il subit là une nécessité passagère comme Georges III quand il avait formé le ministère Fox; aussi, sous prétexte de la goutte, se retira-t-il à Brighton, et il n'ouvrit plus le parlement en personne. C'était dire hautement qu'il n'approuvait pas le système ministériel qui lui avait été imposé par les circonstances. Canning fit pro-

noncer le discours de la couronne par commissaires, et prit en son nom propre la direction la plus absolue du cabinet. Ceci se passait durant le congrès de Vérone et les transactions diplomatiques qui préparèrent la guerre d'Espagne; l'opinion de Canning fut formelle; il parla avec beaucoup de netteté sur toutes les questions extérieures; il commença un système politique tout entier dans les pensées révolutionnaires. Jusqu'à la mort de Castlereagh, l'Angleterre avait été une puissance politique et continentale, se rapprochant des gouvernements conservateurs, afin d'amener un système de répression; avec Canning, au contraire, c'était la révolution qui allait trouver en Angleterre un auxiliaire, partout où elle pourrait se produire victorieuse. Ce système avait déjà triomphé dans les colonies espagnoles; la Grèce luttait vigoureusement contre l'empire ottoman; le Piémont, l'Espagne avaient arboré les couleurs révolutionnaires; un large champ était ouvert aux déclamations de Canning, et il en profita. Mais ici, nous le répétons, le roi Georges IV demeura étranger aux actes politiques de ce ministre; sa confiance royale fut plus spécialement placée dans la chambre des lords qui devint tout-à-fait pouvoir de résistance. Canning s'aperçut bien que dans cette haute chambre l'opposition serait formidable, et il entama plusieurs fois avec le roi la question d'une promotion de pairs, attendu les impossibilités qui entouraient son ministère. Le refus de la part du roi fut très-vif et persévérant; il voyait dans la chambre des lords la seule garantie constitutionnelle pour son autorité qu'il ne voulait point abandonner. Canning, de son côté, exposait « qu'il falloit accepter sa démission si on ne lui donnait les moyens de mener le gouvernement à bonne fin. » Une première transaction fut faite; on con-

pour empêcher un traité définitif; les bases posées par l'Angleterre étaient trop différentes pour que jamais les deux gouvernements pussent s'entendre: la Grande-Bretagne exigeait l'indépendance de l'Italie et de l'Espagne, le rétablissement de la maison d'Orange en Hollande; la France devait être circonscrite dans son ancien territoire. Ceci explique comment le congrès de Prague n'aboutit à aucune fin; nous ne disons pas que les puissances fussent de mauvaise foi, mais toutes portaient de propositions si diamétralement opposées, toutes posaient des bases si évidemment différentes, qu'il était impossible de pouvoir s'entendre sur des articles communs; c'est ce que lord Cathcart avait parfaitement démontré à l'empereur de Russie. La mission du comte d'Aberdeen sur le continent avait également convaincu l'Autriche de la nécessité de se joindre à la coalition. Le vœu personnel du prince régent ainsi accompli, son opinion était qu'il fallait abattre Napoléon; la bataille de Vittoria avait tourné toutes les têtes en Angleterre; Bernadotte recevait un subside du cabinet de Londres; une convention était signée entre Caroline Bonaparte, la femme de Murat, et l'escadre anglaise. Murat lui-même avait traité avec l'Autriche, une insurrection éclatait en Hollande au profit de la maison d'Orange; tout tendait ainsi à la dislocation du vaste empire de Napoléon. Ces événements étaient de nature à vivement agiter l'Angleterre; les hommes d'état s'occupaient déjà des résultats territoriaux qu'un immense partage des dépouilles de l'empire de Napoléon devait nécessairement amener; chaque puissance allait s'agrandir aux dépens de la France. Dans ce mouvement général quelle serait la part de l'Angleterre? pourrait-elle laisser grandir démesurément la Russie? quel serait le lot de l'Autriche

dans le partage de l'Italie? quelles circonscriptions territoriales donnerait-on à la Prusse? la Suède retiendrait-elle la Norvège? traiterai-on directement avec Napoléon? ou bien amènerait-on un bouleversement dans l'ordre de choses constitué en France? Ici nous devons bien marquer la distinction qui existait entre les opinions personnelles du prince régent et celles de quelques hommes d'état qui exerçaient à cette époque une grande influence sur l'Angleterre. D'après le sentiment intime du prince, l'ordre européen ne pouvait être établi qu'à deux conditions: 1° que la France serait réduite à son ancien territoire de 1789; 2° que cet ancien territoire lui-même ne serait définitivement réglé qu'avec la restauration de l'ancienne dynastie: telle fut la pensée du prince régent; c'est en conséquence de cette opinion intime qu'il s'était mis en rapport avec les princes de la maison de Bourbon. Il y avait eu déjà des pourparlers fréquents entre les agents de Louis XVIII et ceux du prince régent d'Angleterre, et ce fut d'après l'assentiment de S. A. R. que le duc d'Angoulême partit pour les frontières d'Espagne, en même temps que le comte d'Artois traversait le Holstein, l'Allemagne, et paraissait en Suisse et dans la Franche-Comté. Mais si telle était l'opinion personnelle du prince régent, elle n'était point partagée par tous les hommes d'état qui composaient le cabinet; la politique de l'Angleterre avait été, à toutes les époques, de se rattacher à des questions de pur intérêt matériel, sans s'occuper des principes ni des maisons régnantes en tant que question du droit et du fait. Il était difficile de démontrer au parlement la nécessité des sacrifices qu'on aurait faits pour rétablir la maison de Bourbon; peu importait le prince qui régnait en France, pourvu que l'Angleterre trouvât son intérêt dans un traité défi-

nitif, seul résultat auquel on devait atteindre : la politique chevaleresque du régent trouvait peu de partisans parmi ses propres conseillers. En conséquence de cette situation complexe, l'Angleterre suivit une double ligne politique : le prince régent se mettait en rapport avec Louis XVIII, assurait l'éventualité de ses droits ; mais les ministres n'avaient publiquement que le désir profondément éprouvé d'une paix profitable pour l'Angleterre ; ils ne parlaient pas des Bourbons, laissant ainsi apercevoir la possibilité de traiter avec Napoléon lui-même, si les garanties nécessaires étaient offertes par le chef du gouvernement français. Ce fut avec cette instruction que lord Castlereagh partit d'Angleterre pour se rendre sur le continent, et se rapprocher des événements décisifs de la grande invasion militaire arrêtée par les puissances coalisées. Dans cette période d'énergie et de résolution, le prince régent avait montré beaucoup de ténacité, apanage de la maison de Hanovre ; on ne pouvait refuser à S. A. R. une certaine netteté de vues ; la maturité de son esprit était grandie, mais il conservait un besoin de dépenses, cette habitude de la vie élégante qui l'entraînait à contracter toujours de nouvelles dettes : ses tristes dissentiments avec Caroline de Brunswick retentissaient de plus en plus : la reine était passée du parti tory dans les mains des whigs, car elle avait changé, en même temps que le prince régent s'était modifié lui-même. Son conseil n'était plus lord Eldon, mais M. Brougham, tant exalté par les radicaux. Caroline de Brunswick avait écrit au prince régent une lettre touchante, dans laquelle la princesse rappelait tous ses griefs, et déjà ses amis la comparaient à Anne de Boleyn cette angélique création de Shakspeare ;

les radicaux levaient l'étendard de la reine comme moyen d'opposition : ce qui introduisit ce dicton dans la haute société d'Angleterre : « que les whigs « avaient pris pour étendard un jupon « sale. » Certes la vie du prince régent n'était pas exemplaire, mais le mauvais caractère de la reine, sa conduite acariâtre et profondément blessante pouvaient bien autoriser les froideurs du prince régent envers elle. Comme elle s'était faite l'expression d'un parti, le prince régent se fit le symbole de l'autre, et rien de moins étonnant que la poursuite qui éclata quelques années après. Lord Castlereagh arrivait alors sur le continent : il joignit les souverains et le corps diplomatique à Francfort, à ce moment décisif où M. de Metternich entamait des négociations personnelles avec M. de Saint-Aignan. Le grand rôle qu'avait joué l'Angleterre durant la révolution française, faisait de lord Castlereagh un personnage très-important dans tout congrès : et il est aisé de voir par quelle cause il devint le centre commun des négociations engagées. Lord Castlereagh fut la tête de la diplomatie pendant le premier mois de la campagne de 1813, et au congrès de Chatillon surtout : c'est ce que les plénipotentiaires de Napoléon ne voulaient pas assez se persuader lorsqu'ils faisaient des avances à la Russie et à l'Autriche : la question diplomatique était tout-à-fait déplacée : la Grande-Bretagne devenait le centre ou désormais toutes les affaires devaient aboutir : or, la haine était profonde, vivace contre Napoléon : lord Castlereagh savait les intentions définitives du prince régent. Il n'y eut jamais à Chatillon la volonté formelle d'un traité avec l'empereur Napoléon : l'Angleterre voulait abattre ou envenimer, elle était trop près du but pour y renoncer. Le traité de Chaumont résuma toute la pensée du prince régent : les

ner vers les amis de Fox (*Voy.* ce nom, XV, 407) : lord Grey obtint l'amirauté, et Fox lui-même prit le département des affaires étrangères. Georges III était ainsi obligé de changer le personnel de son ministère et de chercher des appuis parmi les whigs. Avec Fox arrivaient naturellement les idées de paix et de pacification ; Pitt avait hautement posé la pensée de guerre comme la base essentielle de la politique de l'Angleterre ; Fox répondit aux ouvertures de Talleyrand par une déclaration précise sur les idées fondamentales d'une négociation pacifique dans l'intérêt des deux nations. *Luti possidetis* avait été indiqué à lord Yarmouth, par le ministre de Napoléon, comme une base probable du prochain traité : ce n'était qu'un mot ; l'influence de la France grandissait toujours, la confédération du Rhin était établie comme une barrière à la Prusse et à l'Autriche. La mort de Fox mit encore un terme à ces négociations, qui en aucun cas n'auraient jamais pu être conduites à bonne fin. Le comte Grey dut remplacer Fox dans le département des affaires étrangères, mais il était impossible de ménager une paix avec la France ; le crédit des whigs diminuait chaque jour, les scandaleuses révélations sur le prince et la princesse de Galles affaiblirent tout-à-fait le ministère (*Voy.* GEORGES IV, ci-après). Georges III n'avait aucune estime pour le cabinet du comte Grey ; élevé parmi les tories, il ne pouvait subir la politique des whigs, et si quelque amitié particulière le liait avec lord Yarmouth, il avait de l'antipathie pour lord Grey. La santé du roi s'étant rétablie, il demanda une explication nette à son ministère sur la question des catholiques d'Irlande. Il faut savoir que la maison de Hanovre, par des scrupules religieux et la pensée même qui l'avait portée à la couronne,

avait toujours été fort opposée à l'émancipation des catholiques d'Irlande ; cette maison régnait par la volonté de l'église établie. Guillaume III était venu à la couronne pour exclure Jacques II, le protecteur du catholicisme ; on s'explique très-bien dès-lors la répugnance des rois d'Angleterre de la maison de Hanovre pour l'émancipation des catholiques d'Irlande. Georges III saisit cette occasion pour secouer un ministère whig qui n'allait ni à ses convictions ni à ses habitudes ; il remercia lord Grey, ses amis, et Grenville lui-même, quoique son parti fût une espèce de milieu entre les whigs et les tories. La nouvelle administration choisie par le roi fut en parfaite harmonie avec les opinions de Georges III ; les tories furent destinés à diriger le cabinet ; le roi y rappela les lords Castlereagh, Hawkesbury, Canning, Mulgrave et Eldon. Il y eut de grands murmures dans le parlement ; on déclamaient contre la prérogative royale, on disait que Georges III avait abusé de son pouvoir pour constituer une administration anti-populaire. Alors Canning annonça que le roi recourrait au pays par une dissolution des communes ; ce que le prince avait fait lors de la formation du ministère Pitt, il le dérida également pour l'administration de lord Castlereagh. Pitt avait trouvé une violente opposition dans les communes, et le parlement avait été dissous ; Castlereagh obtint un ordre de dissolution, et les élections très-bruyantes produisirent néanmoins une majorité de cent quatre-vingt-quinze voix au profit des tories. C'était au moment de la guerre la plus sanglante contre la France, et la bataille d'Eylau avait laissé sur le champ funèbre des monticules de cadavres ; les événements se succédaient avec une étrange rapidité ; Alexandre, qui avait paru jusqu'alors l'ennemi implacable de Napoléon,

s'était rapproché de lui dans l'entrevue de Tilsitt. Cette grave situation laissait pour ainsi dire l'Angleterre toute seule dans la grande lutte ouverte sur le continent. Tout était en feu, les flottes britanniques arboraient leurs drapeaux dans les Deux-Indes et sur la Mer-Noire; on se trouvait même en guerre contre les Turcs; bizarrerie incroyable! il y avait moins de huit ans que lord Grenville avait envoyé une flotte pour aider les Turcs à conquérir l'Égypte; aujourd'hui un autre ministère anglais envoyait une escadre formidable pour canonner Constantinople et les établissements de la Mer-Noire; l'Égypte fut menacée par les Anglais; leur tentative échoua. Lord Castlereagh et les tories s'étaient dessinés fortement pour la guerre, et il fallait la suivre avec toute l'énergie d'un grand peuple. On savait l'influence de Napoléon sur le littoral, depuis Hambourg jusqu'à Cadix; la flotte danoise était fort redoutable par cela seul qu'elle se composait de braves matelots habitués aux longues et périlleuses navigations. C'est en vain que les Danois proclamaient leur neutralité: l'Angleterre savait très-bien toute l'autorité qu'exerçait Napoléon sur la cour de Copenhague; un ordre fut donc donné à l'amirauté pour s'emparer de la flotte danoise, de gré ou de force; chacun sait quel en fut le résultat (*Voy. GAMBIER, dans ce vol.*). En même temps le roi de Portugal était transporté sur une escadre britannique dans ses colonies d'Amérique; par ce moyen les plans de Napoléon étaient entamés. L'opinion de Georges III et de son ministère se prononça puissante pour soutenir la guerre dans toutes ses conséquences. Quand Napoléon partant pour l'entrevue d'Erfurt fit encore une démarche personnelle auprès du roi Georges III, lord Castlereagh s'empressa de répondre au mi-

nistre des relations extérieures qu'il n'y avait pas lieu de traiter sur les bases proposées par le chef du gouvernement français (ce fut toujours ainsi que l'Angleterre désigna Napoléon). La médiation de la Russie et de la Prusse fut également repoussée; la vie du ministère tory reposait sur la continuation ferme et dessinée de la guerre continentale; la chambre des communes s'associa à cette volonté du roi par une majorité de cent cinquante-neuf voix. Les annales du monde n'offrent pas l'exemple d'une haine et d'une animosité aussi profondes; c'est de cette époque que datent les ordres du conseil britannique sur le blocus de la France, et les péruils décrets de Napoléon sur le blocus de l'Angleterre. Le ressentiment était poussé à son plus haut degré d'exaltation; toutes les mesures de défense furent proposées: le roi, les lords, les membres influents des communes se firent inscrire comme chefs des milices locales. La Grande-Bretagne mit sur pied quatre cent mille hommes sans compter quatre-vingt mille matelots. Il fallait un théâtre de guerre pour que cet acharnement eût son issue; il ne restait plus un seul débris de la marine de France: on dut trouver une terre qui pût servir de lice aux combattants, et la guerre d'Espagne se présenta bientôt. Avons-nous besoin de dire le caractère qu'avait pris l'insurrection espagnole? les principaux chefs s'étaient mis en rapport avec le cabinet britannique; déjà la capitulation de Baylen et la convention de Cintra avaient grandi les forces de l'insurrection. Le roi Georges III avait reconnu les Cortès; et, dans son discours adressé au parlement de 1809, il déclara de la manière la plus expresse qu'il continuerait la guerre avec force et persévérance: « Les « Espagnols trouveraient en lui, disait-il, appui et protection. » Tout étant

ainsi à la guerre, l'opposition s'en prit aux chefs militaires, à la convention de Cantra surtout, et ici se présente l'accusation contre le duc d'York pour concussion dans les fonds destinés à l'armée (*Joy. YORK, II, 394*). Lord Castlereagh avait désiré régler tous les plans de guerre comme Pitt l'avait fait à son époque. C'était lui qui préparait les diverses expéditions; la campagne de Portugal et d'Espagne fut concertée entre lord Castlereagh et sir Arthur Wellesley, depuis duc de Wellington. La guerre d'Espagne occupait tous les esprits, le Portugal était délivré; la cause de la Péninsule était intimement liée à celle de l'Angleterre, le roi et le parlement ne le séparèrent jamais; il fut déclaré en pleine assemblée que la volonté de la Grande-Bretagne était de combattre jusqu'à ce que la cause espagnole triomphât. Le plan militaire de Castlereagh fut vivement combattu par Pousonby et Wilberforce, et dans cette lutte générale, les cris de réforme parlementaire se firent entendre au sein du parlement! A travers les faiblesses de son esprit, Georges III avait toujours été opposé à la réforme de l'église et de l'état; toutes les fois qu'il s'était agi de modifier les lois du parlement ou de l'église par l'émancipation des catholiques d'Irlande ou l'affranchissement des bourgs, le roi Georges III, inflexible représentant de la maison de Hanovre, s'y était constamment refusé; de cette manière la ligne de séparation entre le roi et les whigs devenait de plus en plus marquée. Les succès de sir Arthur Wellesley en Espagne, l'incontestable supériorité des flottes britanniques sur toutes les mers enlaient le courage et la vanité du peuple anglais; rien ne coûtait dans le sacrifice; et, il faut l'avouer hautement, il y eut de la persévérance et du patriotisme dans cette

aristocratie britannique qui poursuivait Napoléon. Il y avait instinct de part et d'autre: l'empereur savait que son implacable ennemie était l'Angleterre, et le gouvernement britannique savait aussi qu'il n'y avait ni trêve ni repos pour lui, tant que Napoléon serait à la tête des affaires de France; c'était moins de la haine qu'une haute prescience sur des destinées incompatibles. Des subsides avaient encore été demandés au parlement pour préparer l'entrée en ligne de l'Autriche: la campagne de 1809 fut vigoureuse; Wagram vint après Essling, et la paix de Vienne, si dure pour le cabinet autrichien, fut signée. Dans cet intervalle de bataille, l'Angleterre avait tenté son expédition de Hollande; elle échoua devant Anvers, et les communes retentirent des discussions les plus vives. Au bruit de ces discussions, le peuple anglais célébra la cinquantième année du règne de Georges III; quelle immense durée pour un souverain! Il avait commencé de régner au temps de Louis XV, il avait vu passer Louis XVI, la révolution française, le directoire, le consulat, et maintenant il voyait toute la puissance de Napoléon! Georges III était le tory par excellence, il était attaché au système de Castlereagh, mais l'échec éprouvé par l'expédition de Hollande allait vivement ébranler le crédit des conservateurs. Le duc de Portland étant mort, Perceval fut appelé à le remplacer; il fit des ouvertures aux whigs modérés pour constituer un cabinet de coalition où seraient entrés les lords Grenville et Grey; ces offres furent repoussées, et le roi ne donna pas son assentiment; Canning se retira des affaires après son duel avec lord Castlereagh, qui avait également donné sa démission. Perceval devint ainsi le chef du cabinet, mais avec mission expresse de la part du roi de poursuivre la guerre sans volonté de traiter. Quelques succès

être traités de leur folie ; il exposa cette doctrine avec une énergique indépendance, et dans un langage clair, vif, impétueux comme sa jeunesse. Sa dialectique était pressante et s'appuyait sur l'autorité d'un grand nombre de faits. Cette doctrine fut combattue particulièrement par les hommes du Palais, qui entrevoyaient l'abus que les vrais criminels pouvaient en faire. Georget ne se découragea pas, rien ne put ralentir sa persévérance, et il publia successivement trois mémoires sur cette question toute d'humanité ; il répondit par de nouveaux faits, par de nouveaux arguments, mais avec autant de force que de modération. Enfin, le professeur Orfila inséra dans son *Traité de médecine légale* un résumé de médecine légale relative aux aliénés, dans lequel Georget reproduisit la question de la liberté morale qu'il avait déjà discutée dans les divers mémoires publiés en 1825, 1826 et 1827. Tels sont les nombreux travaux qui remplirent la courte carrière qu'a parcourue Georget, mort à l'âge de trente-trois ans. La fatigue qui en fut la suite favorisa le développement de la maladie qu'il portait dans son sein. Il eut une hémoptysie en 1824. Plus tard, il se manifesta chez lui quelques symptômes d'hypocondrie. Son excessive susceptibilité, son irritabilité naturelle, augmentèrent par ces souffrances et hâtèrent les progrès de la phthisie pulmonaire à laquelle il succomba, le 14 mai 1828. Georget appréciait mieux que personne les imperfections des deux ouvrages qui fondèrent sa réputation, il se proposait de les reproduire sous de nouvelles formes ; mais auparavant il voulait recueillir un plus grand nombre de faits, et approfondir les grandes questions de philosophie, qui ont tant de rapport avec l'étude des fonctions du cerveau et des maladies de cet organe.

Le temps lui a manqué pour se produire tout entier et pour perfectionner ses écrits ; mais il vécut assez pour se placer au premier rang, pour laisser d'amers regrets aux amis de la science, et surtout à ceux qui furent à portée d'apprécier l'étendue de ses talents, la droiture de son esprit et les admirables qualités de son cœur. Craignant que les principes qu'il avait si hautement professés dans ses écrits sur les fonctions du cerveau n'entraînaient quelques esprits, Georget avait écrit le 1^{er} mars 1826, deux ans avant sa mort, une rétractation de ses opinions philosophiques ; il la transcrivit dans son testament, et recommanda à ses amis de lui donner la plus grande publicité. Que de candeur ! que de sincérité ! que de droiture dans cette résolution ! «..... Je ne terminerai pas cette pièce « (son testament) sans y joindre « une déclaration importante. En « 1821, dans mon ouvrage sur la « *Physiologie du système nerveux*, « j'ai hautement professé le maté- « rialisme. L'année précédente, j'a- « vais publié un *Traité sur la folie*, dans lequel sont émis des prin- « cipes contraires, ou du moins sont « exposées des idées en rapport avec « les croyances généralement reçues « (pag. 48, 51, 52 et 114), et à peine « avais-je mis au jour la physiologie du « système nerveux, que de nouvelles « méditations, sur un phénomène bien « extraordinaire, le *somnambulisme*, « ne me permirent plus de douter de « l'existence en nous et hors de nous, « d'un principe intelligent, tout-à- « fait différent des existences ma- « térielles. Ce sera, si l'on veut, l'âme « et Dieu. Il y a chez moi, à cet égard, « une conviction profonde, et fon- « dée sur des faits que je crois incon- « testables. Peut-être un jour aurai-je « le loisir de faire un travail sur ce su- « jet. Étais-je bien convaincu de ce

de toutes ses forces, et comme les Tories sont l'idée véritablement gouvernementale en Angleterre, il s'ensuivit une époque d'énergie et de constance politique qui affermit les destinées de la nation.

C.—r.—e.

GEORGES IV, roi d'Angleterre, naquit à Windsor, le 12 août 1762, et par conséquent avant les grands événements qui agitérent l'Angleterre dans le siècle dernier. Le roi son père confia son éducation au docteur Jackson. D'après les lois fondamentales, Georges prit le titre de prince de Galles. C'était un jeune homme vif, spirituel, de bonnes manières, aimant les jeux, les folles dissolutions et tous les plaisirs qui forment l'éducation des gentilshommes anglais, dandys bruyants et ennuyés dont Byron nous a laissé l'histoire retentissante dans son dou Juan, expression de la vie élégante et usée de la société anglaise. A dix-huit ans le prince de Galles dut adopter la couleur d'un parti politique, et, selon l'habitude des héritiers présomptifs en Angleterre, le prince royal choisit l'opposition et vécut avec tous les chefs du parti whig, dissipés comme lui et hantant les tavernes, les courses de chevaux, toutes les fêtes enfin, où se trouvaient Fox, Burke, Shéridan, Grey et Russell. A cette époque le prince de Galles se lia d'intimité avec le duc d'Orléans pendant son voyage d'Angleterre. Il le vit souvent dans les réunions de débauchés et de dissipateurs : le prince jouait dans les clubs et pariait à outrance ; il avait des maîtresses coûteuses, des atelages magnifiques ; il avait la manie des bâtiments et construisait des pavillons et des kiosques. Un goût qui fit plus d'honneur à son altesse royale, c'était celui des objets d'art ; il aimait la belle et grande peinture, et comme s'il eût voulu avoir un souvenir de sa race allemande de Ha-

novre, il avait réuni de magnifiques collections de tableaux de l'école flamande, tels qu'un prince d'Orange aurait pu seul les assembler au XVII^e siècle. Ces dépenses excessives dépassèrent bientôt les moyens du prince : son revenu avait été fixé par le parlement à cinquante mille livres sterling, indépendamment des redevances du duché de Lancastre et de la pension que lui faisait son père, ce qui portait son état à deux millions de francs par année. Nonobstant cette pension très-considérable, le parlement fut obligé de lui accorder encore quatre millions de francs accumulés pour dettes, parmi lesquelles figuraient environ trois cent mille francs de parfumerie et de poudre à la maréchale. C'était alors l'époque des grandes dissipations du prince : il s'était fait l'ami du beau Brummel, ce vieux dandy que l'on a vu si long-temps dans les rues de Londres ; sa rupture avec lui arriva par une curieuse circonstance : un jour tous deux étaient réunis, et dans un moment d'effusion, Brummel dit au prince : « *Hales, ring the bell* » (Galles, tire la sonnette). Ces mots parurent tellement familiers, tellement offensants pour l'héritier du trône, qu'il renonça tout-à-coup à l'amitié qu'il avait conçue pour le beau dandy. La révolution française qui s'avancait le fit renoncer à une amitié plus haute, à celle du duc d'Orléans. Quand le prince de Galles apprit le jugement de Louis XVI, et le vote de Philippe-Egalité, il brisa le portrait du duc d'Orléans avec lequel pourtant il était lié d'une familiarité de gentleman. Le prince de Galles, à cette époque, ne jouissait pas d'une réputation de grande probité ; plus d'une fois les membres du Jockey's club lui avaient reproché de tromper au jeu ; grand parieur de courses, amateur de chevaux, il se servait de mille ruses

comptait dix-sept enfants vivants. Mais Georgi répara, par des études solitaires et opiniâtres, ce qui manquait à cette ébauche d'éducation médicale, et il acquit une capacité beaucoup au-dessus de son rang. De temps en temps il insérait des articles dans le recueil périodique que Waitz publiait sous le titre de *Mémoires médico-chirurgicaux*, Altenbourg, 1792. Il fut aussi un des propagateurs les plus précoces de la vaccine; et, pour convaincre les incrédules, il voulut que les premiers enfants vaccinés par sa main à Hambourg fussent les siens. Ses talents reconnus et son ancienneté lui valurent, en 1805, le grade de chirurgien-major dans l'armée saxonne. C'était le temps où l'Allemagne redevenait à tout instant le théâtre des guerres européennes. La campagne d'Iéna donna de l'occupation à Georgi. Il était au grand hôpital de Weida, et il y rendit beaucoup de services. Aussi fut-il bientôt nommé chirurgien de régiment; c'est en cette qualité qu'il fut présent à la célèbre bataille de Wagram, après laquelle il entreprit, suivi de tous les seconds et les aides qui dépendaient de lui, la visite du champ de bataille. Cette excursion dura trois jours: il fit plus de cent amputations sur place. Toutefois, il ne respira point impunément cet atmosphère d'amertume et de contagion, et ce qu'on appelle la fièvre hongroise le tint onze mois cloué sur un lit de douleur. Échappé à grand-peine au péril, mais affecté d'une hydrocécie qui ne cessa que quelque mois avant sa mort, il prit du repos environ deux ans jusqu'à ce que la fatale expédition de Russie vint le condamner à de nouvelles tribulations. Après la bataille de Kobryn dans laquelle la petite brigade saxonne Klengel tint tout un jour contre une force russe immensément supérieure, et ne se rendit que quand la der-

nière cartouche eut été épuisée, Georgi resta prisonnier de guerre ainsi que tous ceux qui survivaient, et fut dirigé avec eux sur Kiew. Leur misère sur la route fut horrible et passe toute expression; l'officier, le savant, ne souffrirent pas moins que le simple soldat, et probablement souffrirent davantage, habitués qu'ils étaient à une vie moins dure, et révoltés de la brutalité de leurs conducteurs qui les dépouillaient encore du peu qui leur restait. Mais quand la bande malheureuse fut à Kiew, le sort changea pour Georgi et pour les deux autres chirurgiens ses compagnons (Wehrmann et Kresschmar). Il fut bientôt reconnu que ces étrangers en savaient plus que les médecins russes, et c'est à eux que s'adressèrent, pour être traités, les grands seigneurs que des blessures retenaient alors à Kiew, tels que Wittgenstein, le prince Ypailanti, Mouravief-Apostol, et d'autres encore. Alexandre, qui sut de la bouche de ces hommes importants quelle obligation ils avaient à Georgi, lui envoya un riche anneau en brillant et une lettre comme témoignage de sa satisfaction. Des offres avantageuses semblaient en même temps lui conseiller de se fixer en Russie; mais il préféra retourner dans sa patrie. Sa femme était morte et ses enfants dans la plus profonde misère. Peu de temps après, il fut mis à la tête du grand hôpital d'Hubertsbourg, et cet asile ou plutôt ce réceptacle de plus de 6,000 malades ou blessés, ce gouffre qui chaque jour vomissait les morts par dizaines, subit, sous tous les rapports, une métamorphose telle qu'au bout de huit mois il n'avait perdu que quatre-vingt-sept malades, tandis qu'auparavant le chiffre des morts s'était souvent élevé à ce nombre par semaine. Ses succès, en cette rencontre, furent récompensés par l'ordre de la Croix-verte, que lui conféra son souverain. Revenu à Dresde,

en nov. 1814, Georgi fut mis à la tête de l'hôpital élevé dans le Palais-Jardin du comte Morezynski, hôpital qui plus tard devint celui de la garnison de Dresde. Il remplit ces fonctions avec autant de zèle que de succès pendant vingt ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort qui eut lieu le 27 nov. 1834. Georgi était plein d'ardeur, de savoir et de désintéressement : il se portait de la manière la plus noble partout où l'on réclamait son secours : à Kiew, au moment de sa plus haute faveur, il ne cessa de visiter ses infortunés compagnons, et il profita de son crédit pour faire améliorer leur position. P—OT.

GEORGI (EBERHARD FRÉDÉRIC de), savant würtembergeois, naquit le 18 janvier 1757, d'une antique et noble famille, qui lorsque Louis XIV, en vertu d'un arrêt de ses chambres de réunion, s'adjudgea Strasbourg, émigra de cette ville, pour s'établir dans l'Allemagne. Ses ascendans avaient, chacun dans sa sphère, fait preuve d'un caractère honorable et d'une volonté de fer. Plutôt que de devenir sujet français, le bis-aïeul, on vient de le voir, avait quitté sa ville natale ; son aïeul, directeur de chambre sous Charles-Alexandre, duc de Wurtemberg, avait marqué l'opposition la plus vive aux plans financiers de Süss-Oppenheim, et avait ainsi provoqué une destitution qu'il subit avec son courage ordinaire. Son père, mort en 1796, général-major au service du Wurtemberg, et commandant de ville, développa souvent les mêmes qualités. C'est chez son grand-père que Georgii, encore enfant, reçut les premières notions d'éducation ; il les poussa plus loin au collège de sa ville natale, puis il se rendit à l'université de Tubingue où il étudia le droit ; et il reçut le bonnet de docteur, n'ayant encore que vingt ans. Trop jeune pour user immédiatement de ce titre, il se mit à parcourir l'Allema-

gne et la France. Göttingue le captiva long-temps, non pas à cause de la beauté de la ville, mais parce qu'elle était alors le séjour de Pütter. En France, après Paris, c'est Montbéliard qui fut surtout l'objet de son examen : Montbéliard alors était au duc de Wurtemberg ; Georgii y avait beaucoup de parents ; il s'y familiarisa avec la langue et la littérature françaises. De retour dans sa patrie, il fut pourvu de la chaire de droit naturel et de droit de la guerre, au collège Carolin de Stuttgart ; et, après avoir passé par la filière des grades de l'administration de la justice, il se trouva, en 1817, président du haut-collège de justice et ensuite du haut-tribunal. Il en remplit les fonctions jusqu'à sa mort, qui arriva le 13 avril 1830. De plus il avait été deux ans membre extraordinaire du conseil secret, et à ses travaux rétribués il joignait les titres de membre de la commission d'examen du haut-tribunal royal, de président de la société de bienfaisance, etc. On lui doit les ouvrages suivans : I. *Réponse à cette question : Les lois sévères sont-elles tolérables ?* Stuttgart, 1797. II. *L'Anti-Léviathan ou Du rapport de la morale avec le droit extérieur et la politique*, Göttingue, 1807. III. *Réflexions sur la doctrine de l'application rétroactive des lois récentes*, 1813. IV. *Sur la révision du droit civil*, Stuttgart et Tubingue, 1821. V. *Les biens de l'église sont-ils propriété de l'église protestante de Wurtemberg ou propriété de l'état ?* 1821. VI. *Esquisse d'une organisation d'administration hypothécaire pour le royaume de Wurtemberg*, 1823. VII. *Est-il à propos de rétablir une administration à part des biens ecclésiastiques du vieux Wurtemberg, et sur quelles bases la rétablir ?* 1830. P—OT.

GEORGIUS. *Voy. ZORZI*, III, 468.

GERARD de Vercel (GERARDUS VERCELLANUS), philologue, était né, vers 1480, à Vercel (1), petite ville du comté de Bourgogne, dont il prit le nom, le seul sous lequel il soit connu (2). Étant venu jeune à Paris pour y perfectionner ses connaissances, il s'acquit l'estime des savants par son érudition et sa candeur (3). On peut conjecturer qu'il enseigna la grammaire latine dans quelque collège; mais il exerçait en même temps les fonctions de prote et de correcteur dans l'imprimerie de Badius-Ascensius, dont les éditions seraient encore aussi recherchées qu'elles l'étaient au XVI^e siècle, s'il s'était servi de caractères plus élégants. Gérard était lié d'une amitié très-étroite avec Geoffroy Tory, comme on le voit par l'*Hendécasyllabe* qu'il lui adressa contre les mauvais imprimeurs. Cette petite pièce que Tory publia dans les prolégomènes de son édition de l'*Itinéraire* d'Antonin, Paris, 1512, a été recueillie par Maittaire dans les *Annales typographiques*, II, 90. On connaît encore de Gérard, comme poète, une *Épitaphe*, en quatorze vers latins, de la reine Louise de Savoie, mère de François I^{er}. Gilbert Cousin, compatriote de Gérard, l'a publiée à la suite de sa *Descriptio Galliarum*, pag. 122 (Bâle, 1550, in-8^o). Gérard était mort à Paris, en 1544. On lui doit plusieurs bonnes éditions des ouvrages des classiques latins, entre autres, celle de *Tite-Live*, Paris, Badius, 1513 ou 1516, in-fol., dont

il avait collationné le texte d'après d'anciens manuscrits. On a de lui des *Notes* sur la *Pharsule* de Lucain, dans l'édition de Badius, in-fol., 1514, et sur les *Tragédies* de Sénèque, ibid., in-fol., 1514 et 1519. V—s.

GERARD (LOUIS), botaniste, né à Cotignac (Var), le 18 juillet 1733, eut part à l'estime et à l'amitié de l'illustre Malesherbes, qui l'avait engagé à traduire la partie botanique de l'*Histoire naturelle* de Plin. Retiré dans sa ville natale, où il exerçait la médecine, sans aucune rétribution, il fut persécuté, aux jours de la terreur, par ceux-là même qu'il avait guéris, et qu'il soigna encore après que l'ordre fut rétabli. Nommé correspondant de l'Institut à la création, il continua d'habiter le lieu de sa naissance, et c'est là qu'il mourut, le 16 nov. 1819. On lui doit la *Flora gallo-provincialis*, publiée en 1761. C'est le premier ouvrage où l'on ait disposé les plantes, dans l'ordre des affinités naturelles établi par Bernard de Jussieu en 1759, suivi en 1763 par Adanson, et reproduit à Paris par Gérard, dans le jardin de M. de Bombarde, amateur distingué. Ce botaniste avait préparé une seconde édition de la *Flora gallo-provincialis*, qui devait avoir 2 vol.; mais il l'abandonna plusieurs années avant sa mort, et il est probable qu'elle ne paraîtra jamais. Il a encore fourni des *Mémoires* dans divers ouvrages scientifiques. M—Dj.

GERARD (GEORGES-JOSEPH), naquit à Bruxelles, le 2 avril 1734, et mourut dans la même ville, le 4 juin 1814. Dès sa première jeunesse, il obtint une place à la secrétairerie d'état et de guerre, devint ensuite secrétaire du conseil royal du gouvernement des Pays-Bas, fonction qu'il remplissait encore en 1789, fut appelé à la charge d'auditeur à la chambre des comptes du Brabant, et allait être nommé conseiller et

(1) On a confondu quelquefois cette petite ville avec Vercei dans le Piémont.

(2) Suivant Gill. Cousin, Gérard se nommait *Burnellus* ou Burnel.

(3) Voici les termes dont se sert le même Cousin, en parlant de Gérard: *Vir tum miri candoris, tum eruditionis..... Summo docendi studio et peracri piosus ingenio ac singulari doctrina praeclitus.* *Voy. Gill. Cognati opera*, in-fol., I, 339.

maître de la cour des comptes, lorsque la révolution brabançonne éclata. Doué d'une grande indépendance de caractère, il était fortement attaché aux anciennes constitutions de son pays. Quand le général Dalton fit arrêter les membres des états connus pour leur esprit d'opposition, parmi eux se trouva J.-J. Raepsaet, que l'on enferma dans la citadelle d'Anvers. Gérard, son beau-frère, soupçonné d'entretenir avec lui des relations politiques, fut destiné de ses fonctions. Il ne faut pas croire cependant qu'il ait joué le rôle que lui prête l'auteur des *Masques arrachés*, ni lui attribuer les rimes odieuses par lesquelles on assure, dans ce calomnieux pamphlet, qu'il provoqua la populace au pillage. Il lui eût même été facile de se disculper, s'il l'avait voulu, auprès du gouvernement autrichien, et après la mort de Joseph II, on l'eût certainement réintégré dans son emploi, si l'invasion française ne fut venue changer la face des affaires en Belgique. Rendu à la vie privée, Gérard se livra tout entier aux charmes de l'étude et aux pacifiques jouissances de la bibliomanie, qui avaient toujours été ses deux passions favorites. Honoré de la confiance du comte de Cobentzl, apprécié par le prince de Stalremberg, il avait puissamment concouru à la création de l'académie de Bruxelles, dont il fut le premier secrétaire. Mais si ses occupations le forcèrent bientôt de résigner ce poste, dans lequel on lui donna pour successeur le savant Des Roches, il n'en continua pas moins de prendre une part très-active aux travaux de la compagnie, et lut dans son sein grand nombre de mémoires pleins de recherches curieuses, ainsi que des rapports souvent aussi instructifs que ses mémoires mêmes. Ce fut lui qui, après la suppression des jésuites, fut chargé de réunir leurs bibliothèques, d'en dresser les catalogues, et d'y faire un choix des

meilleurs ouvrages imprimés et manuscrits. Deux fois, en 1784 et 1785, il fut élu directeur de l'académie. Riche de son propre savoir, riche de ses livres et des immenses recueils qu'il avait formés, il n'était pas avare de cette opulence, et la communiquait généreusement à ceux qui recouraient à ses lumières. Profondément versé dans l'histoire et les antiquités de son pays, il était en correspondance, non-seulement avec les savants de sa patrie, mais encore avec ceux des autres contrées, principalement de la Hollande. A la fin de leur longue et honorable carrière, J.-W. Te-Water, et le professeur Rau, à Utrecht, se rappelaient encore avec reconnaissance les rapports qu'ils avaient eus avec lui. Gérard devint ainsi membre de la société *Zélandaise des sciences*, de celle de littérature de Leyde, et de l'Institut de Hollande. Il était en outre de l'académie de *Bedonjon*. Voici la liste de ses écrits : I. *Discours sur l'état des lettres dans les Pays-Bas*, en tête du premier volume, des anciens mémoires de l'académie de Bruxelles. II. *Recherches sur les monnaies frappées dans les provinces des Pays-Bas, aux noms et aux armes des ducs de Bourgogne, comtes de Flandre*, manuscrit. Le mémoire sur celles qui furent frappées pendant le règne de Philippe-le-Hardi, est inséré au tom. V des anciens mémoires de l'académie. III. *Description d'un enterrement fait à Tournai, en 1391, avec la Description du manuscrit dont elle est tirée*; même volume. Feu M. Van-Praet, dans sa *Notice sur Louis de La Gruthuse*, parle de ce manuscrit comme entièrement inédit. IV. *Notice de manuscrits et autres monuments relatifs à l'histoire de Belgique, extraite du Voyage littéraire de dom Berthod et d'autres pièces*; imprimée dans le même volume. V. *Notice historique sur*

la vie et les ouvrages de Vander Vynckt, conseiller au conseil de Flandre, manuscrit ; imprimée par extrait dans le III^e vol. des anciens mémoires de l'académie. Depuis, l'histoire des troubles des Pays-Bas, de Vander Vynckt, a été publiée par MM. De Reiffenberg et Tarte cadet (non pas Tarte Cadel, comme on l'a écrit, par erreur, à l'article *Vander-Vynckt*, XLVII, 437), après que M. Scheltema en eut fait connaître des fragments, et que M. Schloezer l'eut traduite librement en langue allemande. M. Olivier Schilperoot en a donné de plus une traduction anonyme en hollandais. VI. *Plan d'un recueil des monuments historiques des Pays-Bas*, manuscrit. Ce plan, lu à l'académie en 1779, et déposé sur le bureau, le 27 janvier 1780, a donné lieu aux observations de Des Roches, Paquot, du marquis du Chasteler et de l'abbé de Nélis. Gérard avait été porté à s'occuper de cet objet, par la considération que quelques-uns des ci-devant jésuites, commis à la publication des *Analectes*, n'avaient pas voulu se contenter du traitement qui leur était alloué, et qu'en conséquence le gouvernement voulait recourir à l'académie qui, dès le principe, aurait dû fixer son attention. L'analyse de ce mémoire se lit dans les *Nouvelles archives historiques des Pays-Bas*, tom. VI, pag. 323 et suiv. ; dans le VII^e vol. des nouveaux mémoires de l'académie de Bruxelles, et dans le I^{er} de la *Chronique métrique de Philippe Mouskes*, pp. CCLXXVIII - CCLXXIII. VII. *Notice historique sur le comte de Fraula*, au tom. V des anciens mémoires de l'académie de Bruxelles, pag. LXVI. VIII. *Notice sur Dom Anselme Berthod*, *ibid.*, pag. LXXII. IX. *Notice historique des poètes originaires de la Belgique, qui ont fleuri avant 1500; autre Notice sur les an-*

ciennes institutions des provinces des Pays-Bas, connues sous le nom de Chambres de rhétorique; Remarques sur l'état de la musique dans les Pays-Bas, sous le gouvernement de Marguerite d'Autriche, et sur les plus célèbres musiciens qui ont fleuri avant et pendant son gouvernement, par extrait, à la suite du mémoire de Laserna-Santander, sur la Bibliothèque dite de Bourgogne, Bruxelles, 1809, in-8^o. X. *Observations sur un acte de Jean II, duc de Brabant*, manuscrit, lu à la séance de l'académie, du 2 avril 1784. XI. *Recherches sur le commerce de Flandre pendant les XIII^e et XIV^e siècles*, manuscrit, lu à la séance du 5 avril 1785. XII. *Recherches sur la vie et les ouvrages d'Olivier de La Marche*, manuscrit, lu à la séance du 20 mars 1786. XIII. *Mémoires sur deux passages des Commentaires de César, qui semblent contradictoires*, manuscrit. XIV. *Recherches historiques sur les ribauds et la charge de roi des ribauds, tant en France qu'aux Pays-Bas*, manuscrit. M. Schayes en a donné un extrait dans son *Essai sur les coutumes des Belges*. XV. *Mémoire sur la querelle entre un capucin et quelques jésuites* (le père Bonaventure, capucin, et les pères Bertholet et de Marne, jésuites), *sur la pierre antique qui se voyait au couvent des capucins, à Arlon*, manuscrit. XVI. *Recueil des inscriptions anciennes et du moyen-âge, qui se trouvaient dans les dix-sept provinces des Pays-Bas*, manuscrit. XVII. *Histoire abrégée des couvents qui se trouvaient dans la ville de Bruxelles, et qui furent supprimés pendant le XVIII^e siècle, avec les actes de leur fondation et les épitaphes qui étaient dans leurs églises*, manuscrit. XVIII. *Histoire abrégée des églises paroissiales et chapelles qui se trouvaient dans la*

ville de Bruxelles, et qui ont été en partie détruites; justifiées par les diplômes et avec leurs épitaphes. manuscrit. XIX. *Recueil des inscriptions anciennes et modernes qui existaient à Bruxelles, et qui ont été en partie détruites pendant le même siècle.* manuscrit. XX. *Histoire abrégée des couvents d'hommes et de femmes d'Anvers, supprimés à la fin du XI^e siècle.* manuscrit. XXI. *Table chronologique des chartes du Hainaut, depuis l'an 646 jusqu'à 1658.* manuscrit. XXII. *Table chronologique des chartes du Brabant.* manuscrit. XXIII. *Coutumes et usages singuliers qui ont existé et existent encore dans les Pays Bas.* manuscrit. XXIV. *Recherches sur les monnaies frappées en Flandre depuis l'année 1093 jusqu'en 1603, contenant leur poids, aloi, etc., tirées des anciennes ordonnances, diplômes et comptes des maîtres des monnaies.* manuscrit. XXV. *Recherches ou Notices, par ordre chronologique, des monnaies frappées dans les Pays Bas, depuis 1056 jusqu'à 1792, tirées des ordonnances, etc.* manuscrit. XXVI. *Description des processions singulières qui se faisaient aux Pays Bas.* manuscrit. XXVII. *Préjugés, superstitions et erreurs populaires qui ont eu cours dans la Belgique.* manuscrit. XXVIII. *Notice sur les peintres, sculpteurs, architectes, etc., des Pays Bas.* manuscrit. XXIX. *Imprimeurs Belges qui ont vécu dans le XI^e siècle.* manuscrit. XXX. *Femmes auteurs et artistes nées en Belgique.* manuscrit. XXXI. *Supplément à la BIBLIOTHECA MANUSCRIPTA de Sandevus.* manuscrit. XXXII. *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Bourgogne, avant l'année 1794.* manuscrit. XXXIII. *Catalogue raisonné des*

manuscrits concernant l'histoire des Pays Bas, qui se trouvent encore dans la bibliothèque publique de Bruxelles en 1796. Ajoutez à cela une foule d'Extraits et de Compilations qui sont conservés avec la plupart des ouvrages mentionnés ci-dessus, à la bibliothèque de La Haye, où le roi Guillaume, qui avait acquis toute la collection de Gérard, les fit transporter. Les livres qu'on y possédait déjà restèrent seuls à Bruxelles. Le catalogue des ouvrages imprimés est très rare; il a paru à Bruxelles, chez Simon, et contient 4,574 numéros. L'auteur de cet article a, de son côté, donné des extraits de la liste des manuscrits dans les *Bulletins de la société de l'histoire de France*, 11, 129-132, 235-238, 480-484, 513-517. Enfin Gérard, de même que Van Hultsem, a fourni plusieurs documents pour la nouvelle édition de D'Oudegherst, publiée par Lesbroussart (*J'ay ce nom*, XXIV, 273). - Il est à regretter que son savoir, qui n'était pas éclairé d'un esprit de critique assez vaste, ni soutenu d'un style assez châtié, au lieu de se produire dans quelque composition étendue, se soit éparpillé dans une multitude de dissertations où l'auteur était moins curieux de mettre de l'ordre, des idées et du style, que d'entasser beaucoup de faits: défaut trop commun, du reste, à beaucoup de savants de son temps, et surtout à ceux de son pays. M. J. G. Te-Water, sur les renseignements fournis par M. Raepsaet, a rédigé, en 1815, pour la société de Leyde, la biographie de Gérard. C'est de là que M. Voisin a tiré l'article inséré dans l'annuaire de l'Académie de Bruxelles, pour 1837, pp. 85-99. Nous avons fait usage des notices hollandaise et française, en les complétant. M. Quérard, dont le travail est si utile, et qui s'est livré à des re-

cherches prodigieuses, a soupçonné à tort que G.-J. Gérard était le même que P.-J. Gérard, auteur d'un Voyage en Suisse, imprimé. R--F--G.

GERARD (ÉTIENNE-THOMAS), littérateur, né à Corbeil, en février 1758, a publié : I. *Étrennes impériales, contenant l'étendue et la superficie de l'empire*, etc., 1804, in-24. II. *Étrennes de la France, contenant sa situation, son étendue et sa superficie, un précis de son origine*, etc., 1815, in-18. III. *Ode sur l'exhumation des restes de S. A. R. monseigneur le duc d'Enghien*, in-4°. IV. *Chant funèbre pour l'anniversaire de la mort de Louis XVI*, 1817, in-4°. V. *Nègres*, 1823, in-4°. Cet écrit est en vers et relatif aux événements d'Espagne. VI. *Épître aux missionnaires*, 1824, in-4°. Après avoir été pendant plusieurs années sous-chef au ministère des finances, Gérard fut admis à la retraite et mourut à Versailles le 15 déc. 1825. E--K--D.

GERARD (FRANÇOIS), peintre célèbre, naquit à Rome en 1770, dans l'hôtel du cardinal de Bernis, ambassadeur de France, où son père, qui était Français et sa mère Italienne, étaient concierges. Reconnaissant de bonne heure en lui un goût décidé pour les beaux-arts, ils le placèrent à Paris dans l'atelier de Pajou, habile sculpteur (*Voy. PAJOU*, XXXII, 393). Ce fut là qu'il étudia les premiers principes du dessin. Préférant bientôt l'art de peindre à celui de modeler, il entra chez Brenet, qui avait alors quelque réputation, mais il ne tarda pas à s'en repentir. Son maître, dont l'esprit et le talent ne s'élevaient point au-dessus de la plus vulgaire médiocrité, lui fit éprouver toutes sortes de contrariétés. Ayant un jour conçu le sujet d'un tableau d'histoire, Gérard, qui n'avait encore que quatorze ans, pria

instamment Brenet de lui permettre l'usage des couleurs; mais celui-ci s'y refusa obstinément, sous le prétexte qu'avant de manier le pinceau il fallait faire un long apprentissage. En thèse générale, Brenet pouvait avoir raison; mais il fit plus; il se permit de prédire durement au jeune artiste qu'il n'aurait jamais de talent. Justement piqué d'une prévention si fautive et si injurieuse, Gérard se procura une boîte de couleurs, dont il se servit, à la dérobee, dans un misérable grenier; et là il exécuta, en peu de jours, un tableau de *la Peste*, où ses compagnons d'atelier remarquèrent avec surprise des beautés d'un ordre supérieur. Instruit de ce premier succès, le maître eut-il, du moins, le bon esprit de pardonner une si heureuse désobéissance? Brenet n'était pas homme à prendre ce généreux parti. Il accabla de reproches le jeune audacieux; il critiqua le tableau de cet enfant avec amertume; enfin, contre le vœu de l'irascible académicien, cette scène ridicule tourna au profit de l'art; car ce fut elle qui décida Gérard à passer dans l'atelier de David. L'auteur de cet article se souvient d'avoir vu, chez l'acteur Chénard, ce tableau de *la Peste*, coup d'essai de notre jeune peintre, et d'y avoir découvert, à travers les imperfections qui tiennent à l'inexpérience, le brillant avenir de l'artiste. Beaucoup d'autres, à la place de Gérard, se seraient enivrés de leurs premiers succès, et auraient mis un grand empressement à se produire en public. Il se montra plus modeste et plus circonspect. Satisfait de la confiance que lui témoignait l'auteur des Horaces, il se contenta d'aider ce grand peintre dans diverses parties de ses travaux, et ce fut seulement en 1794, au moment où l'on venait de mettre au concours le sujet du 10 août, qu'il se décida à faire connaître ses propres ouvrages. Le

grand dessin qu'il fit de cette fatale journée fut généralement admiré, et lui valut le premier prix de composition : on l'exhorta beaucoup à en faire un tableau de grande dimension ; mais les circonstances ne le lui permirent pas ; et peut-être eut-il lieu de s'en féliciter, bien qu'il se soit alors trouvé, sous le rapport de la fortune, dans un état de gêne extrêmement pénible. Ce fut à peu près dans ce temps que, placé sous l'influence de son maître, qui était devenu en politique une autorité redoutable (*Voy.* DAVID, LXII, 128), Gérard eut le malheur de se laisser comprendre au nombre des jurés du tribunal révolutionnaire. Cet épisode de sa jeunesse lui a coûté de longs regrets ; la vérité est pourtant, qu'en cédant à l'impulsion révolutionnaire il ne crut pas devoir abjurer, comme tant d'autres, tout sentiment d'humanité. Il avait presque toujours une indisposition grave à prétexter lorsqu'il s'agissait de prendre part à un arrêt de mort ; et ce fut ainsi qu'il s'abstint de siéger parmi les membres du tribunal dans l'odieux procès de la reine Marie-Antoinette. Du reste, effrayé du rôle qu'on avait voulu lui faire jouer, il renouça promptement à la politique, pour se vouer exclusivement à l'exercice de l'art qui devait l'illustrer. Ses productions multipliées le firent de plus en plus connaître ; et sa réputation devenue européenne finit par couvrir entièrement des torts que la jalousie de quelques peintres médiocres n'avait pas manqué d'exagérer. Les personnages les plus éminents de l'empire, imités ensuite par ceux de la restauration, le recherchèrent avec empressement, et briguèrent à l'envi la faveur d'être peints par un si habile maître. Après avoir été nommé chevalier de la Légion-d'Honneur par Napoléon, il devint successivement professeur à l'école spéciale des Beaux-Arts ; membre de l'Institut ; baron ;

premier peintre du roi ; officier de la Légion-d'Honneur et chevalier de Saint-Michel. *Bélisaire* est un des premiers tableaux qu'il ait envoyés aux expositions publiques (1795). Nous n'entrerons dans aucun détail sur ce bel ouvrage, dont la gravure, due au burin de M. Boucher-Desnoyers, se trouve dans toute l'Europe. Nous observerons seulement que, dans ce tableau, Gérard avait pris les devants, mais avec un goût exquis, sur nos peintres soi-disant *romantiques*. Quoi de plus propre à inspirer un intérêt mystérieux, à faire naître de touchantes rêveries que l'isolement où se trouve ce vieil aveugle, forcé de porter dans ses bras l'enfant mourant qui lui servait de guide, et cherchant en vain à retrouver sa route, dans une plaine solitaire, qu'éclaire tristement le crépuscule du soir ! Il n'y a que deux figures dans ce tableau ; elles n'y forment qu'un seul groupe ; et, néanmoins, tous les dangers que l'imagination peut concevoir, tous les éléments de terreur et de pitié s'y trouvent réunis. C'est là certainement le vrai romantique ; et, parmi tous les tableaux que l'on honore abusivement de cette dénomination, nous n'en connaissons pas deux qui remplissent si parfaitement toutes les conditions du genre. Une pensée non moins poétique se fait sentir et admirer dans le tableau de *Psyché* ; que de grâce et quelle expression dans la figure de cette jeune fille, dont le cœur ingénu s'ouvre avec une douce surprise à un sentiment inconnu ! Cet ouvrage charmant, dont on a fait de si belles gravures, est peut-être celui de l'auteur qui a le mieux conservé l'harmonie des teintes et la fraîcheur du coloris. On retrouve ces qualités, mais à un degré inférieur, dans le tableau des *Trois âges*, qui parut au salon de 1808, et que l'auteur avait primitivement intitulé *Famille en voyage se reposant*

sur des ruines. Tout en y admirant la délicatesse du pinceau et la douce harmonie de l'ensemble, on regrette que la symétrie des lignes y soit trop scrupuleusement observée, et que les expressions y soient équivoques. Mais Gérard fut amplement dédommagé des critiques de ses *Trois âges* par l'accueil que l'on fit, vers la même époque, à sa *Bataille d'Austerlitz*. La couleur de ce grand tableau, qui n'a pas moins de trente pieds de largeur sur seize de hauteur, et qu'on voit maintenant à Versailles, a subi quelque altération. Le ton en est devenu verdâtre; les lumières se sont rembrunies; mais il lui reste un mérite éminent, que le temps n'effacera pas: c'est celui d'une composition riche et bien pensée, et d'une justesse d'expression qu'on admire généralement. Quant aux critiques qu'on a faites de cette grande machine, elles portent principalement sur les chevaux, qui, en effet, sont d'une forme un peu lourde et trop imparfaitement étudiée. L'*Entrée de Henri IV à Paris*, autre tableau de grande dimension, que Gérard composa et exécuta avec une célérité prodigieuse, et qui figure aussi dans le musée historique, n'est pas moins remarquable par le beau caractère des têtes que par l'expression variée des physionomies. C'est un ouvrage fait de verve et où l'élan de l'allégresse populaire contraste de la manière la plus heureuse avec le dépit farouche de quelques ligueurs. Le dessin des figures laisse à désirer des détails plus scrupuleusement rendus, des formes moins rondes et plus modelées; mais de pareils défauts, qu'on n'aperçoit pas au premier aspect, se perdent dans la grandeur imposante de l'ensemble. Jamais la belle imagination du peintre n'avait pris un plus libre essor; jamais sa touche n'avait paru plus large et plus hardie. L'*Entrée de Henri IV*, néanmoins, a, comme la *Bataille d'Austerlitz*, subi une légère détérioration.

La plupart des teintes ont verdi. Il faut croire que Gérard, si habile dans plusieurs parties de la peinture, l'était moins dans l'art de préparer ses couleurs et de leur assurer une pureté durable. Après des tableaux de cette importance, il est superflu de s'arrêter aux autres productions de Gérard. Ce sont, toutefois, des sujets heureux et habilement traités que *Corinne au cap de Myssène*, *Philippe V, salué roi d'Espagne*, *Daphnis et Chloé*, et le tableau charmant de *Sainte Thérèse* qui a été donné à M. de Châteaubriand pour la chapelle consacrée à cette fondatrice des Carmélites (rue d'Enfer). L'*Ossian* de Gérard, vapoureux comme le ciel de la Calédonie, eut beaucoup de succès dans le temps où le goût des poésies galliques s'était répandu en France comme pour préparer les voies au genre romantique. L'*Homère chantant*, tableau évidemment composé pour servir de pendant au Bélisaire, ne remplit qu'imparfaitement cette destination: la tête de l'illustre vieillard est très-belle sans doute, mais le jeune guide d'Homère est d'un sexe équivoque, et nous semble loin d'inspirer autant d'intérêt que l'enfant blessé par un serpent. Parlerons-nous, maintenant, des portraits de Gérard? Le nombre en est si considérable qu'il serait presque impossible d'en donner une liste exacte (1). Je citerai seulement, comme plus particulièrement dignes d'éloges, ceux de *Ducis* le tragique, de *David*, de l'empereur *Napoléon*, de l'impératrice *Joséphine*, du roi *Louis-Philippe* (n'étant encore que duc d'Orléans), du général *Bernadotte*, de M. le duc de *Bassano*, du maréchal *Soult*, de *Corvisart*, de *Canova*, du prince de *Tal-*

(1) D'après une note qui nous a été communiquée par un ami de ce peintre, cette liste devrait se composer de 84 portraits en pied, grandeur naturelle, et de 200 bustes ou portraits à mi-corps.

leyrand, de M. de Humboldt, de *Redouté*, de *Talma*, de Mesdames de *Staël*, *Barbier-Vallon*, *Regnaud de Saint-Jean d'Angély*, de M^{lle} *Broniard* et de M^{lle} *Mars*. Nul n'a su, mieux que Gérard, saisir l'esprit des physionomies, nul n'a montré plus de goût dans les ajustements. La vie de cet artiste n'abonde point en faits particuliers propres à piquer la curiosité publique; et cependant, s'il eût écrit ses mémoires, ils auraient été d'un grand intérêt, n'eût-il fait qu'y consigner une partie de ses conversations avec les personnages les plus illustres de l'Europe, notamment avec l'empereur Alexandre, M^{me} de Staël et le duc de Wellington, qui aimaient à passer des heures entières dans son atelier, et en sortaient aussi satisfaits de son esprit que de son talent. Doué d'une rare perspicacité, possédant des connaissances étendues, il parlait avec une extrême facilité; nul ne contait avec plus de grace; nul ne mettait plus de goût dans ses jugements. S'il se montra quelquefois trop sensible aux traits de la critique, il ne s'en vengea du moins que par des mots pleins de finesse, et tel était dans le monde son esprit de conduite, que le premier de nos diplomates, Talleyrand, disait avoir trouvé en lui toutes les qualités propres à la diplomatie. Il fit partie, en 1819, du jury chargé de prononcer sur le mérite des objets exposés au salon. On s'étonna de ne voir, à cette brillante exposition, qu'un seul portrait de cet habile peintre. Il représentait M^{me} la duchesse d'Orléans et son fils. Son tableau de *Corinne* qu'il a terminé en 1820, et dont le sujet est puisé dans le roman de M^{me} de Staël, est une composition d'une grande beauté. « La « *Corinne*, dit un journaliste, créée « par l'imagination de M^{me} de Staël, « a reçu sous le pinceau de Gé-
« rard une vie nouvelle, ou plutôt

« une existence véritable; amais
« peut-être l'alliance de deux arts,
« aussi divers dans leurs moyens d'exé-
« cution que semblables dans leurs
« principes d'imitation, ne fut rendue
« plus sensible; et l'en peut dire que
« là Gérard a été poète, comme M^{me}
« de Staël a été peintre. » Ce tableau
appartient au prince royal de Prusse,
qui en fit l'acquisition. On doit encore
au pinceau de Gérard un portrait
d'une ressemblance parfaite, représen-
tant le duc de Berry. *L'auteur eut*
l'honneur de le présenter au roi, le 26
juin 1820. Il fut exposé aux regards
du public dans une des salles du musée.
Les derniers ouvrages de Gérard, ceux
qu'il entreprit et exécuta en moins de
deux ans, malgré l'affaiblissement de sa
vue et ses fréquentes attaques de goutte,
portent encore l'empreinte de son ta-
lent; ce sont: le tableau intitulé *Lec-
ture de la déclaration des députés*
*et de la proclamation du lieutenant-
général du royaume, le 31 juillet*
1830; et les *Pendentifs du Pan-
théon*, qui, au moment où nous écri-
vons cet article, n'ont point encore été
rendus publics. Le premier de ces ou-
vrages est dans la galerie de 1830, au
musée de Versailles. Le second, entre-
pris sous le règne de Charles X, et se
composant de quatre sujets religieux, a
été entièrement recommencé après la
révolution de juillet. On a encore de ce
peintre: *Thétis portant à Achille ses*
armes divines, tableau demandé et
acheté à l'auteur par M. Richomme,
habile graveur, qui en fait un pendent
à la Galatée de Raphaël; *L'Espé-
rance*, figure à mi-corps; *Napoléon*
dans son cabinet aux Tuileries, ta-
bleau de petite dimension; le *Courage*
gaulois, la *Clémence appuyée sur la*
Force, le *Génie s'élevant malgré les*
efforts de l'Envie, et la *Constance ap-
puyée sur une ancre*, figures colossales,
commandées pour la décoration d'une

résidence royale; le *Sacre de Charles X*, tableau de 30 pieds, exposé au salon de 1827, la *Peste de Marseille*, qu'on voit dans le bâtiment de la santé, à Marseille, le portrait du *Roi Louis-Philippe* pour l'Hôtel-de-Ville de Paris, la *Patrie en danger*, le portrait du *Général Hoche*, *Achille se saisissant des armes que lui apporte Thétis*, et *courant venger la mort de Patrocle*, le *Démon frémissant de rage à l'aspect du Christ*, etc. L'avant-dernier de ces ouvrages est inachevé; l'auteur se flattait d'y concilier la sagesse des règles classiques avec le genre de vérité et de naturel que cherchent les peintres modernes; et, s'il faut s'en rapporter au témoignage de plusieurs artistes, il a eu le bonheur d'y réussir. Attaqué presque subitement d'une fièvre paralytique, Gérard y succomba dans la nuit du 11 au 12 janvier 1837, âgé de 67 ans. L'Institut, l'école royale des Beaux-Arts, tous les artistes de la capitale, un grand nombre de personnes élevées en dignités assistèrent à ses funérailles, et des discours académiques furent prononcés sur sa tombe. Gérard n'avait adopté qu'un fort petit nombre d'élèves, parmi lesquels on distingue honorablement M^{lle} Godefroid (Marie-Éléonore), qui a fait elle-même de très-bons portraits. Il serait assez difficile de caractériser avec précision l'éminent mérite de Gérard. Les amis de cet artiste, et il en avait beaucoup, sont peut-être allés trop loin en le proclamant homme d'un grand génie, c'est-à-dire en lui accordant, au plus haut degré, le don de l'invention, de la création et d'une sublime originalité. Il nous semble, à nous, que le goût le plus délicat, l'esprit le plus fin, le plus flexible et le plus judicieux, sont les qualités dominantes de son talent, et que ces qualités sont assez précieuses pour justifier sa brillante réputation.

Nul doute que Gérard n'ait eu plus d'une fois des idées d'un ordre très-élevé, comme dans ses tableaux de Bélisaire et de l'Entrée de Henri IV; mais, en général, ses compositions ne sont remarquables ni par l'imposante hardiesse d'un Jules Romain, ni par la terrible énergie d'un Michel-Ange, ni même par l'austère pureté de dessin qui a placé son maître David à la tête de l'école classique. Le talent de Gérard participe de plusieurs modèles, et est, par cette raison, plus fécond en ressources variées que profond, nerveux et original; constamment occupé du public, dont il avait étudié les goûts, il voulait, avant tout, lui plaire; aussi excelle-t-il dans l'ajustement des figures, dans le choix des costumes et des ornements, et surtout dans l'art de nous faire deviner la finesse d'une intention. Il sent que le plus sûr moyen de se concilier la généralité des suffrages est de ne représenter, même dans les groupes secondaires, que des têtes nobles ou gracieuses, et il compte tellement sur ce calcul qu'il lui sacrifie plus d'une fois le piquant effet des contrastes. Il supplée à la science anatomique du dessin par d'élégantes lignes de contours, par une touche coulante et moelleuse; et, ne se sentant pas né avec le sentiment prompt de la couleur, il s'attache à noyer scrupuleusement ses teintes, qui, si elles ne sont pas toujours vraies, ont du moins l'avantage de produire un ensemble assez harmonieux. On sent que la lecture des poètes, la fréquentation des théâtres et de la haute société ont fait germer en lui une foule d'idées applicables à la peinture, et qu'il s'est plus attaché à la grâce, à la délicatesse de l'expression, qu'au large et vigoureux développement des passions tragiques. Gérard, en un mot, nous semble devoir sa réputation et ses succès, moins à une supériorité spéciale et incontestable dans une des parties de son

art, qu'à l'avantage de les réunir presque toutes à un degré satisfaisant, et de les faire habilement valoir par d'ingénieuses combinaisons. On a imprimé en 1826 une collection de gravures exécutées à l'eau-forte, sous le titre de *Portraits historiques* par le baron Gérard, trois livraisons, chacune de six portraits in-4°. L'ouvrage avait été annoncé en douze livraisons.

F. P.—T.

GÉRARD (JACOBS), chirurgien et voyageur anglais, après avoir terminé ses études dans sa patrie, s'embarqua pour les Indes Orientales, où il avait obtenu un emploi au service de la compagnie. Il ne se borna pas à exercer son art; de concert avec son frère, officier d'infanterie, il agrandit le domaine de la géographie en entreprenant des voyages pénibles dans cette chaîne des Himalaya qui renferme les plus hautes montagnes du globe terrestre. Trois excursions furent tentées successivement en 1818, 1820 et 1821, par ces deux hommes infatigables; la dernière offre beaucoup de faits nouveaux et plus de mesures barométriques que les précédentes. Cette fois ils partirent du Col de Chatol, à la naissance de la vallée de Setledje; ils voulaient pénétrer dans les parties de la chaîne les moins connues; ils la coupèrent à une altitude de 15,556 pieds anglais. On était aux premiers jours de juin et sous les 31 degrés de latitude nord; mais il neigeait le soir: et le thermomètre ne marquait à midi que 4 degrés au dessus de zéro, et, au lever du soleil, 2 et demi au-dessous. Les voyageurs, parvenus sur le versant septentrional des Himalaya, y constatarent que la végétation, au milieu de la contrée montagneuse, est bien autrement vigoureuse et s'élève beaucoup plus haut que sur le versant méridional de la chaîne. S'il n'en était pas ainsi, le Tibet serait inhabitable

pour tout être vivant. Les deux frères auraient volontiers poussé leurs courses dans ce pays aussi loin que les obstacles naturels le leur auraient permis: il furent forcés de s'arrêter par les officiers des soldats tibétains chargés de faire respecter les ordres de l'empereur de la Chine, leur seigneur suzerain. Ce fut le 27 juillet que les deux frères Gérard repassèrent le Col de Kioubrany; puis ils s'avancèrent à l'est vers Chipki dans le Tibet qu'ils avaient visité lors de leurs voyages précédents. Ils y trouvèrent la réponse à une lettre qu'ils avaient adressée au commandant d'un poste voisin, pour lui demander la permission de pousser leur excursion plus loin. Cette dépêche contenait un refus formel, et les avertisait que des ordres précis avaient été donnés partout, pour qu'on s'abstînt de leur fournir des vivres. En revenant vers les hautes régions de l'Hindoustan, les voyageurs observèrent soigneusement le cours des rivières, et les vallées où elles coulent. Solak, sous les 32°5' de latitude, fut le point le plus septentrional qu'ils atteignirent. Malgré leurs prières et les offres d'une somme assez ronde en argent, le chef d'un poste tibétain les empêcha d'effectuer leur projet d'aller à Ladak, et même de regagner un col par lequel ils étaient venus. Le 11 septembre, ils quittèrent les neiges, les glaces, les rochers et les terres arides, et en même temps dirent adieu au ciel toujours pur du Tibet. « Devant nous, dit le capitaine Gérard, nous apercevions des nuages noirs, nous ressentions déjà l'humidité des pluies périodiques. » Les voyageurs revinrent par la vallée du Setledje. Le résultat de leurs travaux fut inséré dans le tome 1^{er} des *Transactions de la société asiatique*. M. de La Renaudière en a publié un extrait fort étendu dans le *Bulletin de la société de géographie de Paris*. Lorsque, en

1832, M. Alexandre Burnes, officier de l'armée anglaise dans les Indes-Orientales, fut chargé par le gouvernement d'aller reconnaître les pays situés à l'est de l'Indus, il prit avec lui Jacques Gérard que son habileté dans l'art médical et ses précédentes excursions lui recommandaient également comme compagnon de voyage. Le 2 janvier ils partirent de Lodiana sur le Setledje, traversèrent le pays des Seikhs jusqu'aux bords de l'Indus, et passèrent ce fleuve près d'Attok où les conquérants de l'Inde avaient fait le même trajet. Ils s'enfoncèrent ensuite dans les montagnes de l'Afghanistan, et virent successivement Peichaver, Caboul, Bamian. Ils descendirent ensuite dans le bassin de l'Oxus, nommé aujourd'hui Djihoun ou Amoudéria, passèrent par Balkh, et entrèrent à la fin de juin à Boukhara où ils séjournèrent près d'un mois. Ils furent bien accueillis par le premier ministre du khan, et comblés de marques de sa bonté à leur départ. « Je vous confie ces Européens, » dit-il aux chefs de la caravane qui « devaient les emmener : ne revenez « ici qu'avec une lettre d'eux certifiant que vous les avez bien servis. » La traversée du désert des Turcomans ne fut pas exempte d'inquiétudes causées par des partis de Khiviens qui rôdaient dans le pays. Enfin le 14 sept. les portes de Meched, première ville de Perse, sur cette route, furent ouvertes aux voyageurs. Quelques jours après ils gagnèrent Koutchan, ville près de laquelle était campé Abbas-Mirza, fils et héritier présomptif du chah. Ils furent présentés à ce prince, mort depuis, avant son père, et qui avait auprès de lui plusieurs officiers anglais. Là les deux compagnons se séparèrent. M. Burnes marcha vers la mer Caspienne, puis vers Téhéran; Gérard prit la route de Meched à l'Indus par Hérat, Candahar, Caboul et

Peichaver. Depuis son retour dans le Bengale il s'occupait de mettre ses notes en ordre, et de dresser la carte de cette dernière pérégrination; la mort le surprit à la fin de mars 1835, à Sabbathou, ville au pied du versant méridional des Himalaya. Les journaux anglais qui donnent cette nouvelle font espérer que le frère de Gérard, qui l'aidait dans la rédaction de sa relation, fera paraître ce qui en a été achevé. Celle de M. Burnes, intitulée: *Voyages de l'embouchure de l'Indus à Lahor, Caboul, Balkh et à Boukhara et retour par la Perse*, a été traduite (1836) par l'auteur de cet article. Elle contient une foule de renseignements curieux sur les pays compris entre la Perse et l'Indus. E—s.

GERARD. *Voy.* t. XVII, 172, et RAYNEVAL, au *Supp. Voy.* aussi GÉRARD, t. XVII, et ci-après.

GERARDIN (SÉBASTIEN), naturaliste, naquit à Mirecourt, le 9 mars 1751. Lors de la création des écoles centrales, il fut nommé professeur d'histoire naturelle à celle du département des Vosges, et plus tard, attaché au muséum d'histoire naturelle de Paris, où il mourut le 17 juillet 1816. Il était de l'académie de Dijon, et de plusieurs sociétés savantes. On a de lui : I. *Tableau élémentaire de botanique*, où l'on trouve les systèmes de Tournefort, de Linné, et les familles naturelles de Jussieu, Paris, 1803, in-8°. II. *Tableau élémentaire d'ornithologie*, ou Histoire naturelle des oiseaux que l'on rencontre communément en France, suivi d'un traité sur la manière de conserver leurs dépouilles pour en former des collections, Paris, 1803; *ibid.*, 1822, 2 vol. in-8°, avec atlas, grand in-4°. Il y a des exemplaires de l'édition de 1803, avec un nouveau frontispice et la date de 1806. III. *Essai de physiologie végétale*, accom-

paginé de planches et tableaux méthodiques représentant les trois systèmes de Tournefort, de Linné et de Jussieu, Paris, 1810, 2 vol. in 8°, fig. IV. *Dictionnaire raisonné de botanique*, publié, revu et augmenté par M. N. A. Desvaux, directeur du jardin botanique d'Angers, Paris, 1817; 2^e édit., ibid., 1823, un fort vol. in 8°, avec le portrait de l'auteur et une notice sur sa vie. C'est par erreur qu'on a dit, dans cette notice, qu'il était un des collaborateurs du Dictionnaire des sciences médicales; on a voulu parler du Dictionnaire des sciences naturelles, au quel il a fourni des articles sur les mammifères et celui des bœufs. Il a laissé manuscrits: 1^o *Les papillons de Lorraine*; 2^o *Abrégé de Cornithologie de Buffon*. Z.

GERAUD (EMMOND), littérateur bordelais, né vers 1780, montra dès le commencement beaucoup d'éloignement pour les principes de la révolution, et essaya plusieurs persécutions. La restauration des Bombons le vit au nombre de ses plus chauds partisans, et il exprima ses opinions royalistes dans différentes brochures, en prose et en vers. Il écrivit aussi dans quelques journaux, notamment dans la *Quotidienne*, où il donnait des articles littéraires très remarquables, lorsqu'il cessa de vivre en 1831. On a de lui: I. *Poésies diverses*, Paris, 1818 et 1822, in 18. II. *Le Voyage de Marie Stuart*, élogie, 1825, in 32. Il est encore auteur du texte de deux recueils de gravures, publiés par le peintre Galard, l'un sous le titre d'*Album bordelais*, 1823, et l'autre sous celui de *Recueil de divers costumes des environs de Bordeaux*, 1818. — **GERAUD** (MATHIEU), médecin, mort le 18 avril 1818, à l'âge de 76 ans, a donné: I. *Essai sur la suppression des fosses d'aisances*, 1786, in 12. II. *Projet de décret à rendre sur l'or-*

ganisation civile des médecins, présenté à l'Assemblée nationale, Paris, 1791, in 8°. M—D J.

GERCKEN (PHILIPPE-GUILLAUME), né en 1722, à Saltzwedel, dans la marche de Brandebourg, s'est fait une réputation dans la diplomatie et la connaissance des antiquités historiques. Il a publié: I. *Fragmenta mœchica*, Guelpherbyti, 1755-56, 6 parties, in-8°. II. *Diplomataria selecta Marchii Brandenburgensis*, Saltzwedel, 1765-67, in-8°. III. *Co dex diplomaticus Brandenburgensis*, ibid., 1769-1782, 8 vol. in-4°, collection précieuse, qui a exigé des recherches immenses. On trouve en quelque sorte un abrégé du premier volume dans les *Noxa artis eruditum*, 1772, mois d'août, pp. 358-362. IV. *Voyage en Souabe, en Bavière et en d'autres contrées pendant les années 1779-82, avec des détails sur les bibliothèques, les manuscrits, les antiquités des Romains, etc.* (en allemand), Stendal et Worms, 1783-1788, 4 vol. in 8°; voy. la *Germania docta* d'Hamberger, revue par Meusel, 4^e édition, I, 541, *Spirit.* I, du tom. V, pag. 195, et *Spirit.* II, du tom. VII, pag. 97; l'*Onomasticon de Sax.* VII, 172, etc. Gercken a cessé de vivre en 1791. R—v—c.

GERDES (DANIEL), professeur en théologie et membre de l'Académie de Berlin, mourut en 1765, à l'âge de 67 ans. Il était né à Brême, où il étudia d'abord les éléments de la jurisprudence, et, sous la direction de Lampe, ceux de la théologie protestante. En 1719, il fréquentait l'université d'Utrecht; en 1724 il était prédicant à Wageningen. Deux ans après, il professait à Duisbourg, d'où il fut appelé, en 1735, à Groningue, pour y occuper une chaire académique. Cet écrivain laborieux a publié, en langue hollandaise, des *Mélanges théologi-*

ques, Duisbourg, 1732-38, recueil auquel prirent part plusieurs autres savants. Il a mis également au jour, à Groningue : I. *Particularités sur la Confession d'Utrecht*. II. *Choix de pièces sur l'histoire littéraire, dans ses rapports avec la réforme religieuse*. III. *Compendium theologicæ dogmaticæ*. IV. *Annales de l'église réformée (1744-1752)*. V. *Miscellanea Groningana nova ad historiam reformationis ecclesiasticæ præcipue spectantia*, 1748, 8 parties, in-4°. On peut consulter sur Gerdes la *Bibliothèque des sciences et des beaux-arts*, tom. XXIII (1765), 1^{re} partie, pp. 257-261, et l'*Histoire littéraire*, en hollandais, de M. V.-G. Van Kampen, t. III, pag. 181. R—F—G.

GERENTE (Le baron JEAN-FRANÇOIS-OLIVIER DE), député de la Drôme à la Convention nationale, était né vers 1750, dans le Dauphiné, d'une famille noble, et s'était néanmoins déclaré dès le principe en faveur de la révolution, qu'il croyait bonnement ne devoir amener que des réformes utiles. Voyant ses espérances déçues dès les premières séances, il se rangea du parti des modérés. Dans le procès de Louis XVI, il déclara ne pouvoir prononcer comme juge, et vota comme législateur la détention de ce prince. Ayant signé la protestation du 6 juin 1793, il fut l'un des soixante-treize députés mis en arrestation comme partisans de la Gironde, et réintégré après la chute de Robespierre. Il demanda, à cette époque, que la Convention déclarât qu'elle ferait justice du terrorisme, et qu'il fût institué une fête pour célébrer le 9 thermidor. Le 13 février 1795, Gérente ayant provoqué intempestivement une discussion sur le traité de paix conclu avec la Toscane, fut interrompu comme s'écartant de la question, et se vit obligé

de quitter la tribune. Dans le courant de cette même année, il fut envoyé, en qualité de commissaire, dans les départements du Gard et de l'Hérault, et fut rappelé le 12 oct. Devenu membre du Conseil des anciens, il appuya, le 6 février 1796, la résolution relative aux doubles élections du Lot. Il fut nommé secrétaire le 20 mai, parut encore quelquefois à la tribune, notamment le 6 mai 1797, où il fit un rapport relatif aux pensions des religieux de la Belgique. Il quitta le Conseil à la fin de cette session, et retourna dans son département, où il vécut dans la retraite jusqu'à sa mort, le 21 juin 1837 — Son fils, qui était inspecteur des forêts, à Avignon, fut envoyé en 1815 à la chambre des représentants par le département de Vaucluse. M—D j.

GERHARD (CHRÉTIEN-ABRAHAM), naturaliste prussien, né en 1738, s'adonna dans sa jeunesse à l'étude de la minéralogie, de la chimie et de l'exploitation des mines et carrières, et parvint au rang de conseiller en chef des finances à Berlin. Dans sa longue carrière il publia un grand nombre de traductions et d'ouvrages originaux qui eurent le mérite de propager les connaissances élémentaires des sciences naturelles. Voici ses principaux écrits : I. *Dissertatio disquisitionum physico-mineral. Granatorum Silesiæ atque Bohemiæ*, Francfort, 1760, in-4°. II. *Mémoires pour servir à la chimie et à l'histoire du règne minéral*, Berlin, 1773-76, 2 vol. in-8°. III. *Essai d'une histoire du règne minéral*, ibid., 1781-82, 2 vol. in-8°. IV. *Esquisse du système des minéraux*, ibid., 1786, in-8°. V. *Mémoire sur la métamorphose et la transition d'une espèce de terre ou de pierre en une autre*, ibid., 1788, in-8°. L'auteur y établit un système de métamorphoses qui ne fut

pas adopté par les naturalistes du temps. VI. *Esquisse d'un nouveau système des minéraux*, *ibid.*, 1797, t. 1^{er}. La suite n'a pas paru faute de succès. Gerhard a traduit en allemand le *Traité de la chaleur* par Rumford, ainsi que les *Voyages métallurgiques en Suède, Norwège, etc.*, par Jars, Berlin, 1785, 4 vol. in-8°. Il a accompagné cette dernière traduction de notes considérables. Il a donné une édition des *Mémoires de Gleditsch* sur la botanique et l'économie domestique et rurale, Berlin, 1789-90, 4 vol. in-8°, avec fig., et les *Mémoires* du même sur la science forestière, *ibid.*, 1788, in-8°. Gérard est mort le 9 mars 1821, laissant un fils, *Jean-Charles-Louis*, qui, restreignant ses études à l'exploitation des mines, est à la tête de la direction des mines de la Prusse avec le titre de conseiller-d'état.

D—G.

GERICAULT (JEAN-LOUIS-THÉODORE-ANDRÉ), peintre français, né à Rouen, en 1790, fut élève de Carle Vernet et de Guérin. Parmi les novateurs qui cherchèrent, il y a quelques années, à introduire dans l'art d'importants changements, il n'en est pas de plus remarquable que Géricault. D'un caractère fougueux, mais dépourvu de cette confiance intime qui tient lieu de talent chez quelques hommes; ayant enfin plus de science que de savoir-faire, cet artiste pendant long-temps eut une réputation qui ne dépassa pas le cercle de certains ateliers et de quelque camaraderie. Il fallut même la révolution qui s'opéra dans la littérature pour donner à son pinceau cette force, cet élan qui lui firent produire des pages à jamais mémorables. A cette époque, la France était impressionnée par les productions dramatiques de Schiller et de lord Byron; la société demandait des émotions à des imaginations sombres et terribles, et la

peinture, reflet ordinaire des passions dominantes, *poussa au noir*, en s'abandonnant aux compositeurs de la nouvelle école. Géricault, il faut le dire, fut un des premiers à provoquer par son pinceau le renversement des idées artistiques: Jusqu'à lui, *le beau idéal*, émanation de la statuaire antique, avait constitué un moule banal d'où sortaient uniformément formulés les dieux, les héros, les généraux de l'empire et tous les grands hommes qu'on adorait dans ce temps-là. Géricault voulut substituer à cette théorie l'étude de la nature; il est même intéressant de rappeler ici que Guérin, son second maître, dont le pinceau fut toujours si réservé et de si bonne compagnie, vit sortir de son atelier tous les plus ardents réformateurs de la peinture en France. Les Scheffer, les Delacroix et tant d'autres furent les camarades de Géricault, et comme lui préparèrent le schisme dont la peinture impériale est aujourd'hui si affligée. Cette singularité peut assurément servir à marquer une époque; mais, dans tous les cas, l'auteur du *Radeau de la Méduse* n'eût jamais été de ces intelligences qui ne voient que par les yeux et sous l'inspiration d'un maître; c'est dans l'étude des anciens peintres qu'il puisa sa force; il travailla chez Guérin, il n'en fut jamais le disciple. Quoi qu'il en soit, cet artiste ne dédaigna pas pour cela les conseils de son chef d'atelier; souvent même il lui apportait de ces études de chevaux, dont la pâte forte et raboteuse, dont le nerveux dessin inquiétaient le tiède professeur: « Je ne conçois rien à votre manière, » disait le maître; ce coloris me choque, ces effets hasardés, ces contrastes de clair-obscur me font croire, » en vérité, que vous peignez toujours » au clair de la lune. » Géricault cherchait en vain à pénétrer son maître de la puissance qu'une couleur sembla-

ble donnait à certain sujet; Guérin l'attaquait avec une nouvelle force, et pour mieux définir ce que le dessin de son élève avait, selon lui, d'enclin à la bouffissure: « Vos académies, disait-il, « ressemblent à la nature, comme une « boîte de violon ressemble à un violon. » Mot piquant, assurément, et dont l'application à certain *faire*, actuellement en honneur, serait d'une justesse incontestable. Ces observations ne changèrent rien à la vocation de l'artiste: peu encouragé par son maître, mais toujours possédé par cet entraînement instinctif qui l'appelait à la représentation de la vie équestre, Géricault fréquentait les écuries, s'initiait aux habitudes du cheval, l'étudiait en *deshabillé*, le suivait à la parade, dans les triomphes des courses, et tel qu'un esprit familier vous accompagne partout, même dans la tombe, on retrouvait encore l'artiste interrogeant le squelette d'un coursier pour y surprendre les secrets anatomiques dont il fit un si merveilleux usage. On n'est pas aujourd'hui généralement d'accord sur le mérite des deux tableaux qui furent exposés au musée de Paris. Le premier, fait en 1812, représente un *Chasseur à cheval* de la garde, dans son pittoresque costume, gravissant une montée ardue, et se retournant vers ses frères d'armes comme pour les enlever et les précipiter sur l'ennemi. Cette étude est pleine de vigueur: la pose du cheval indique une facilité extrême à se jouer des difficultés les plus graves; c'est du Michel-Ange équestre. Peut être y a-t-il dans l'attitude de l'homme quelque chose de forcé qui rappelle l'écurier du cirque olympique; mais, en général, comme couleur, mouvement, indépendance de style et fermeté de dessin, c'est une œuvre tout-à-fait estimable. Un pendant lui fut donné l'année suivante; il est connu sous la dénomination du *Cuirassier blessé*. On avait

reproché à Géricault, dans son premier tableau, cette fougue d'exécution qui forme une de ses plus précieuses qualités; l'artiste sembla vouloir prouver, dans cette seconde page, combien son génie pouvait se plier à tous les genres ou plutôt plier tous les genres à sa puissance. Ici, le cuirassier se révèle par une pose simple et une expression résignée: les yeux levés au ciel comme pour conjurer les maux qui fondent sur l'armée française à la retraite de Moscou, ce cavalier, les traits épuisés par la souffrance et la misère, traîne avec lui un cheval ayant partagé toutes les infortunes de son maître: ce n'est plus le noble coursier à l'œil ardent, aux naseaux enflammés, à la croupe luisante et nourrie à pleine peau; c'est le cheval blessé, rompu de fatigues et de jeûnes, et dont l'âme impressionnable absorbe les douleurs de son maître avec lequel il est identifié. Ici, point de coloris brillant, point de glacis diaphanes, plus de ces traits lumineux qui jouent la bulle de savon; tout est froid comme le ciel russe, sombre comme le sujet, gris et sale comme ces deux compagnons dont une terre maudite est la couche unique. Généralement, la première de ces deux compositions obtint plus de succès, parce qu'elle a plus d'éclat et de mouvement; mais, comme poésie, comme révélation touchante d'un fatal épisode, assurément le *Cuirassier blessé* conservera toujours un rang des plus honorables. Nous arrivons enfin à cette œuvre mémorable, dont l'apparition fut comme une pomme de discorde dans le monde artistique. C'est en 1819 que parut le *Naufrage de la Méduse*. L'opinion publique avait été vivement émue par le récit de cette catastrophe; la politique, femme facile et faisant des avances à tout le monde, trouva l'occasion magnifique pour se faire d'un tel sujet un ressort à ses combinaisons. Aussi, quelles ne fu-

pas adopté par les naturalistes du temps. VI. *Esquisse d'un nouveau système des minéraux*, ibid., 1797, t. 1^{er}. La suite n'a pas paru faute de succès. Gerhard a traduit en allemand le *Traité de la chaleur* par Rumford, ainsi que les *Voyages métallurgiques* en Suède, Norwège, etc., par Jars, Berlin, 1785, 4 vol. in-8^o. Il a accompagné cette dernière traduction de notes considérables. Il a donné une édition des *Mémoires de Gleditsch* sur la botanique et l'économie domestique et rurale, Berlin, 1789-90, 4 vol. in-8^o, avec fig., et les *Mémoires* du même sur la science forestière, ibid., 1788, in-8^o. Gérard est mort le 9 mars 1821, laissant un fils, *Jean Charles-Louis*, qui, restreignant ses études à l'exploitation des mines, est à la tête de la direction des mines de la Prusse avec le titre de conseiller-d'état.

D--G.

GÉRICAULT (JEAN LOUIS-THÉODORE ANDRÉ), peintre français, né à Rouen, en 1790, fut élève de Carle Vernet et de Guérin. Parmi les novateurs qui cherchèrent, il y a quelques années, à introduire dans l'art d'importants changements, il n'en est pas de plus remarquable que Géricault. D'un caractère fougueux, mais dépourvu de cette confiance intime qui tient lieu de talent chez quelques hommes; ayant enfin plus de science que de savoir faire, cet artiste pendant long-temps eut une réputation qui ne dépassa pas le cercle de certains ateliers et de quelque camaraderie. Il fallut même la révolution qui s'opéra dans la littérature pour donner à son pinceau cette force, cet élan qui lui firent produire des pages à jamais mémorables. A cette époque, la France était impressionnée par les productions dramatiques de Schiller et de lord Byron; la société demandait des émotions à des imaginations sombres et terribles, et la

peinture, reflet ordinaire des passions dominantes, *poussu au noir*, en s'abandonnant aux compositeurs de la nouvelle école. Géricault, il faut le dire, fut un des premiers à provoquer par son pinceau le renversement des idées artistiques. Jusqu'à lui, *le beau idéal*, émanation de la statuaire antique, avait constitué un moule banal d'où sortaient uniformément formulés les dieux, les héros, les généraux de l'empire et tous les grands hommes qu'on adorait dans ce temps-là. Géricault voulut substituer à cette théorie l'étude de la nature; il est même intéressant de rappeler ici que Guérin, son second maître, dont le pinceau fut toujours si réservé et de si bonne compagnie, vit sortir de son atelier tous les plus ardents réformateurs de la peinture en France. Les Scheffer, le Delacroix et tant d'autres furent les camarades de Géricault, et comme lui préparèrent le schisme dont la peinture impériale est aujourd'hui si affligée. Cette singularité peut assurément servir à marquer une époque; mais, dans tous les cas, l'auteur du *Radeau de la Méduse* n'eût jamais été de ces intelligences qui ne voient que par les yeux et sous l'inspiration d'un maître; c'est dans l'étude des anciens peintres qu'il puisa sa force; il travailla chez Guérin, il n'en fut jamais le disciple. Quoi qu'il en soit, cet artiste ne dédaigna pas pour cela les conseils de son chef d'atelier; souvent même il lui apportait de ces études de chevaux, dont la pâte forte et raboteuse, dont le nerveux dessin inquiétaient le tiède professeur: « Je ne conçois rien à votre manière, » disait le maître; ce coloris me choque, ces effets hasardés, ces contrastes de clair-obscur me font croire, en vérité, que vous peignez toujours au clair de la lune. » Géricault cherchait en vain à pénétrer son maître de la puissance qu'une couleur sembla-

dans les salons du Louvre ; le *Cuirassier* et le *Chasseur* de la garde dans ceux du Palais-Royal. Son premier tableau, offert à la société des amis des arts, eût pu être acheté pour quatre cents francs ; on le dédaigna, et à la mort de Géricault, il fut poussé jusqu'à six mille francs : cette peinture représentait un *Garçon d'écurie* donnant à boire à des chevaux. La cour conserve à Neuilly une de ses meilleures études : un *Cheval normand* au sortir de l'écurie, œuvre supérieure comme dessin, couleur et modelé. On connaît encore de lui deux enseignes qu'il a peintes, l'une pour Sèvres, l'autre à Roquencourt ; une *Traite des Nègres*, la *Peste de Barcelone* et une *Descente de croix*, commencée à l'époque de sa maladie ; un *Chasseur d'élite*, digne de Rembrandt pour la force et l'éclat de son exécution, dont M. Mucigny, amateur distingué, est propriétaire. Ses dessins, ses aquarelles sont en fort grand nombre et très-recherchés dans le commerce de la location. En général, son style est plein de vigueur ; et dans tout ce qu'il a fait, ne fussent que des *pochades* ébauchées avec des plumes d'aube, on trouve toujours la griffe du lion !

L—G—E.

GERLE (Dom CHRISTOPHE-ANTOINE), né vers 1740, dans un village de la province d'Auvergne, prit, fort jeune, l'habit de Chartreux, et devint prier du couvent de Port-Sainte-Marie ; on le citait comme un des religieux les plus distingués de son ordre, lorsqu'il fut élu, en 1789, député du clergé de la sénéchaussée de Riom aux Etats-Généraux. Il fit tout d'abord cause commune avec le tiers-état ; et, dans la nouvelle carrière qui s'ouvrait devant lui, il ne tarda pas à marcher l'égal des Sieyès, des Gouttes, des Grégoire et autres prêtres de Baal. A la séance du jeu de Paume,

son exaltation patriotique surpassa presque celle de Bailly et de Mirabeau : aussi lui a-t-elle valu l'honneur de figurer sur le premier plan dans le tableau que David a fait de cette mémorable séance. Cependant, peu après cette époque, il se réveilla chez lui des souvenirs de son ancienne vie ascétique ; voici à quelle occasion. Une espèce de visionnaire, nommée Suzanne Labrousse, faisait à petit bruit, et parmi un nombre circonscrit d'adeptes, des prédictions sur l'avenir de la révolution naissante. Dom Gerle crut devoir entretenir l'assemblée des ridicules visions de cette femme : mais on se moqua de lui et de sa prophétesse, qui s'étant enfuie de la France pour éviter la prison, se réfugia à Rome où elle fut condamnée à une réclusion perpétuelle. On n'a jamais bien connu le secret de cette première momerie de Dom Gerle : mais déjà ici se révèle l'homme qui, cinq années plus tard, sera un des prophètes de la mère de Dieu. Après l'échec qu'il venait d'éprouver dans l'affaire de Suzanne Labrousse, Dom Gerle, soit honte, soit prudence, se tint coi ; et à peine son nom fut-il prononcé quatre ou cinq fois jusqu'à la clôture de l'assemblée constituante. Rentré alors dans l'obscurité, il n'en sortit qu'après la journée du 10 août, pour faire partie de l'assemblée régénérée des électeurs de la ville de Paris. Cependant il est juste de dire qu'il ne participa en aucune façon aux crimes de cette époque. Il paraît avéré toutefois que, depuis la constituante, Dom Gerle avait conservé des relations avec Robespierre ; et la suite de cet article le prouvera. Le futur grand pontife de la religion de l'Être-Suprême avait-il deviné, dans l'ancien disciple de saint Bruno, l'homme enthousiaste, le fanatique ardent qui lui aiderait à l'établir ? Quoi qu'il en soit, Dom Gerle, que la pitoyable issue des visions prophétiques

de Suzanne Labrousse n'avait pas corrigé, se retourna, en 1794, dans ses dévotieuses spéculations, vers une autre prophétesse qu'il découvrit dans un gâletas de la rue Contrescarpe, près l'Éstrapade; lui demeurait alors chez un nommé Fournier, menuisier, porte-Saint-Jacques. Cette femme était la fameuse Catherine Théot (Voy. THÉOS, XI.V, 351), baptisée par Barère, dans son rapport, *Théos*, nom grec qui signifie Dieu. Cette Catherine Théot, âgée alors de soixante-neuf ans, avait été emprisonnée une partie de sa vie; et ce séjour prolongé dans les cachots avait affecté son imagination, de même que la retraite austère, la vie silencieuse et mélancolique du cloître avaient affecté celle de Dom Gerle; tous les deux y avaient puisé cette habitude de la contemplation qui porte aux idées sombres et religieuses. On voit donc que Catherine Théot et dom Gerle se convenaient parfaitement: aussi ce dernier devint-il bientôt le confident intime et le grand-prêtre de la *Bonne Déesse* de l'Éstrapade. Vers l'époque où Dom Gerle fut initié aux mystères de la *mère de Dieu*, il s'était vu à la veille d'être arrêté, et il n'évita la prison que sur l'intervention alors toute puissante de Robespierre, qui se déclara positivement son protecteur. Tout cela coïncidait avec la fameuse fête de l'Être Suprême où Maximilien essaya, à la face de tout Paris, la thière et la couronne. Après cela, qu'on ose révoquer en doute sa participation au mystérieux tripotage de la rue Contrescarpe! N'est nécessaire de dire en quoi il consistait, et comment se faisaient les initiations. Le récipiendaire une fois entré, un *Judicatureur* sonnait; on voyait paraître ensuite une femme qui saluait en disant: « Venez, homme mortel, vers l'im-

« mortalité, la mère de Dieu vous le

« permet. » Une vieille femme se montrait aussitôt, soutenue sur les bras de

l'*Éclairceuse* et de la *Chanteuse*; deux fort belles personnes qui lui baisaient le front, les pieds et les mains. C'était la *mère de Dieu*. Dom Gerle se présentait alors: tout le monde s'inclinait devant lui; il s'approchait du fauteuil de la *mère de Dieu*, s'agenouillait, lui baisait la joue; et, après qu'elle lui avait dit: « Prophète de Dieu, prenez séance, » il s'asseyait dans un fauteuil et prononçait à haute voix ces mots: « Amis de Dieu, réunissez-vous, » puis il faisait prêter serment de répandre jusqu'à la dernière goutte de sang pour la cause de l'Être Suprême (nous prions que l'on remarque ce mot *Être Suprême*, choisi par Robespierre, à la fête du 20 prairial), obéissance à la *mère de Dieu*, et soumission à ses prophètes; et ses prophètes, ainsi qu'elle le déclara dans son interrogatoire, étaient Robespierre d'abord, Dom Gerle en seconde ligne. On lisait ensuite l'Apocalypse, l'Évangile de la messe de minuit, où l'on avait soin de faire remarquer que Catherine Théot était la mère du Christ. Après quoi D. Gerle plaçait la main sur la tête du récipiendaire, en levant les yeux au ciel; et Catherine lui disait: « Je te reçois au nombre de mes élus. » Puis, tandis qu'elle lui donnait le baiser de paix, dom Gerle psalmodiait: *Diffusa est gratia in labiis tuis*. On n'est entré ici dans quelques détails sur ces pitoyables jongleries que parce qu'elles furent, en quelque sorte, le prélude du 9 thermidor, et une arme terrible aux mains des ennemis de Robespierre. En effet, malgré le soin que prenait Dom Gerle d'examiner, pendant l'initiation, le maintien du récipiendaire, de lui demander ensuite son nom, sa demeure, son état, et de ne le laisser sortir qu'après avoir répondu à toutes ces questions, il n'en est pas moins vrai que les trois quarts des adeptes de la *mère de Dieu* étaient des agents du comité

de sûreté générale, et que ses mystères étaient tout aussi connus à l'hôtel de Brionne (1) que dans la rue Contrescarpe. Quand ce comité, ou plutôt Vadier qui en était l'âme, crut que le moment était venu de dévoiler la grande conjuration théocratique, on députa Sénar (*Voy.* ce nom, XLII, 5) pour arrêter les conspirateurs. Dans les Mémoires qu'il a laissés et où se trouvent quelques vérités confondues parmi une foule de faits controuvés, ce Sénar, pour se donner de l'importance, exagère les difficultés de son entreprise. A l'entendre, les affidés de la mère de Dieu étaient aussi nombreux que redoutables, et ils enveloppaient la France d'un vaste réseau. Le fait est que le tout se réduisait à quarante ou cinquante béats ou béates de bonne foi, marionnettes qui n'apercevaient pas le fil qui les faisait mouvoir. Sénar fit arrêter et conduire en prison tout ce monde, Catherine Théos et Dom Gerle en tête, et aussi un nommé Quévremont de la Motte, ancien médecin du duc d'Orléans, et disciple de Mesmer. On saisit les papiers de Dom Gerle, parmi lesquels se trouvèrent des lettres qui compromettaient étrangement Robespierre. Dans ceux de Catherine Théos qui furent également saisis, on en trouva de semblables, une entre autres où Robespierre était déclaré son premier prophète, et où elle le remerciait d'avoir fait reconnaître par le peuple français l'Être-Suprême, son fils. La protection imprudente accordée par Robespierre à Dom Gerle rendait vraisemblable une connivence entre eux; et Vadier, dans son rapport qui ne précéda que de quelques jours le 9 thermidor, le fit clairement entrevoir. La conclusion de ce rapport fut de traduire Dom

Gerle et les autres chefs de la conspiration au tribunal révolutionnaire. Mais la journée du 9 thermidor venue, et ses suites n'ayant pas été telles que le voulaient ses principaux auteurs, Barrère, Collot, Billaud et Vadier, les échafauds furent renversés : Catherine Théos et son associé Dom Gerle furent oubliés dans leurs prisons. Catherine y mourut âgée de soixante-quinze ans. Dom Gerle en sortit vers la fin du règne de la Convention. Il se trouvait alors à peu près sans ressource, et il travailla pendant quelque temps au *Messager du soir*, rédigé par Isidore Langlois; puis, sous le ministère de Bénézech, il entra comme auxiliaire dans les bureaux de l'intérieur, où il resta dix-huit mois. A compter de ce moment, on le perd de vue; et l'époque de sa mort est ignorée. G. D.—L.

GERMAIN (JEAN-FRANÇOIS), membre du corps législatif, né en 1763, à Censeau, bailliage de Salins, était avocat à l'époque de la révolution; il en adopta les principes et fut nommé l'un des administrateurs du département du Jura. Partageant l'opinion de ses collègues qui n'avaient cessé de combattre l'influence des jacobins et de la commune de Paris, il vota toutes les mesures qu'il crut propres à soustraire la France au joug des montagnards; et, lorsque Lyon fut menacé par l'armée conventionnelle, il se fit inscrire au nombre des volontaires qui désiraient marcher au secours de cette malheureuse ville. Mis hors de la loi, il se vit forcé de chercher un asile en Suisse, d'où il ne revint qu'après le 9 thermidor. Bientôt réintégré dans ses fonctions, il continua de les remplir avec autant de zèle que d'intégrité. Nommé membre du corps législatif, après le 18 brumaire, il cessa d'en faire partie en 1804, et fut alors désigné conseiller de préfecture à Lons-le-Saulnier. Il fut, pendant les cent-

(1) Cet hôtel qui n'existe plus, et qui faisait partie de l'ancienne enceinte des Tuileries, était situé presque en face de la rue de l'Échelle. C'est là que le comité de sûreté générale tenait ses séances.

jours de 1815, l'un des députés du Jura à la chambre des représentants, où il vota avec les plus modérés. Désabusé des illusions qui avaient séduit sa jeunesse, ils'était rallié franchement aux principes d'ordre et de conservation, et ne cessait d'inviter ses amis à suivre son exemple. Il mourut à Censeau, le 22 juillet 1825, léguant à sa commune un domaine considérable dont les revenus doivent être, d'après ses intentions, appliqués à l'entretien d'une école pour les enfants des deux sexes, et d'une maison de charité qui fournit des secours à domicile aux vieillards et aux malades.—GERMAIN (le comte *Auguste-Jean*), fils d'un ancien directeur de la banque, naquit en 1787, fut chambellan et officier d'ordonnance de Napoléon, épousa en 1812, une demoiselle d'Houdetot, et jouit d'un grand crédit sous la restauration; il fut préfet de Saône-et-Loire, puis de Seine-et-Marne, et pair de France. Il mourut en 1820. W - s.

GERMAIN (CHARLES - ANTOINE-GUILLAUME), né à Narbonne, passa son enfance à Paris, où l'archevêque Dillon lui avait procuré une bourse dans un collège; puis il se rendit à Versailles auprès de son père, qui était alors entrepreneur des routes de chasse du roi. Le jeune Germain n'en devint pas moins un des partisans les plus enthousiastes de la révolution, et fut nommé l'un des administrateurs du département de Seine-et-Oise. Il entra ensuite dans la carrière militaire et obtint le grade de lieutenant de hussards. Lié avec Babeuf, il fut compromis dans sa conspiration, et traduit devant la haute cour de justice, tenue à Vendôme en 1797. Il se montra dans ce procès, plein d'impétuosité, de courage, et quelquefois de franchise, toujours d'éloquence et de saillies. On ne pouvait s'empêcher de regretter que la nature eût mis tant de qualités à la disposition

de la plus mauvaise tête du monde; mais on ne doit pas dire que ce fût un homme vraiment cruel, quoique les pièces déposassent contre lui. Germain, entraîné, eût commis un crime, mais il s'en serait repenti; et c'était le seul des hommes traduits devant la haute cour dont on se surprit à penser un peu de bien. Lorsqu'on lui donna communication des papiers reconnus par lui, il dit en riant: « Le directeur du jury avait raison quand il soutenait qu'il y a là de quoi me faire guillotiner trois fois. Cependant, il a menti, au moins pour deux. » Dans les moments de joie et de naïveté qui suivirent le jugement inattendu auquel il devait de conserver la vie, il répétait que jamais conspiration n'avait été mieux tramée; que les jurés qui avaient refusé de le constater étaient de grands scélérats. Dans d'autres occasions, il disait: « J'ai encore cinquante ans devant moi; et, comme il est dans ma nature de conspirer, à l'aide de mieux je conspirerai avec des perroquets. » C'était lui qui, à propos de l'acte d'insurrection rédigé, à ce qu'il prétendait, par Antonelle, répétait que Barras l'avait formellement parlé de travailler la marchandise. Il racontait aussi que depuis le commencement de la révolution il n'avait passé que six mois sans être mis en prison; mais qu'il ne l'avait vraiment mérité que dans l'affaire de Babeuf. Il fut condamné à la déportation. Quel qu'ait été le résultat de cet arrêt, Germain vécut ensuite dans la retraite à Bièvre, près de Versailles, où il faisait valoir de fort bonnes propriétés, tandis que d'autres s'occupaient de faire triompher la démocratie. Il y est mort vers 1835. Il était membre de la société d'agriculture de Seine-et-Oise. Resté attaché jusqu'à la fin de sa vie à ses premières opinions, il fut, avec MM. Alex. Goujon et Tissot, l'un

des auteurs et l'éditeur-propriétaire des *Fastes civils de la France*, 1821, in-8°, ouvrage apologétique de tous les hommes et de tous les faits de la révolution, même les moins excusables, et dont il eut beaucoup de peine à recouvrer les frais qui avaient été entièrement à sa charge. Il n'en a paru que trois volumes. L — P — E.

GERMAIN (SOPHIE), mathématicienne célèbre, naquit à Paris le 1^{er} avril 1776, et n'avait encore donné les signes d'aucune vocation extraordinaire, quand tout-à-coup la sinistre perspective des orages dont était grosse la révolution et la lecture de l'Histoire des mathématiques de Montucla l'entraînèrent dans une voie que peu de femmes prétendent à se frayer, et où pas une peut-être, sauf Sophie Germain, n'a fait vraiment de découvertes importantes et reculé les limites du connu. Cette Histoire, certes, ne pouvait s'entendre de prime-abord, et à mesure qu'elle avançait dans sa lecture, les difficultés se multipliaient; mais tout le monde peut comprendre le noble rôle et la mort héroïque d'Archimède aidant Syracuse à résister trois ans aux armes romaines, et mourant sans être distrait un instant de ses méditations géométriques; Sophie en fut frappée, et la persévérance d'Archimède, elle résolut de l'opposer aux obstacles que devait trouver son goût nouveau. Elle se disait d'ailleurs qu'une occupation forte et soutenue l'aiderait à traverser sans grand effroi la tourmente pressentie de toutes parts, et dont on s'entretenait sans cesse dans le salon de son père, membre de l'Assemblée constituante. Sophie n'avait alors que treize ans; elle eut d'abord à surmonter l'opposition de sa famille, qui ne comprenait rien à sa prédilection subite pour Bezout et pour Euler. Elle se levait souvent la nuit, quand l'encre gelait dans son écritoire, et

travaillait enveloppée de couvertures, parce qu'on lui avait enlevé ses vêtements le soir. Il fallut ensuite apprendre les éléments dans les livres assez médiocres du premier de ces maîtres, et l'on sait par combien de lacunes, d'imperfections dans la méthode, d'inélégance dans l'exposé, pèchent ces manuels mathématiques de nos pères! Mais il n'y avait pas mieux alors. Enfin, après l'avoir beaucoup gênée, on la laissa faire; et, après de longs efforts, elle put se flatter de comprendre le langage de l'analyse. Pendant la terreur, elle déchiffrait le calcul différentiel de Cousin. Dès que les écoles normale et polytechnique existèrent, elle se procura des cahiers de leçons des divers professeurs: l'analyse si neuve, si lumineuse, de Lagrange ne pouvait manquer de fixer son attention. Profitant de l'usage établi par les professeurs à la fin de leur cours, de laisser les élèves leur présenter des observations par écrit, elle fit passer les siennes à Lagrange, sous le nom d'un élève de l'école polytechnique; elles méritèrent au pseudonyme des éloges, et bientôt des indiscrets ne tardèrent pas à révéler ce mystère, auquel sans doute l'auteur ne tenait guère. Lagrange vint chez la jeune analyste lui témoigner son étonnement et son approbation. Depuis ce temps, Sophie Germain se posa comme mathématicienne, et vit se rendre chez elle des savants d'un haut mérite dont les conversations développaient et activaient ses idées. Elle entra en correspondance avec l'illustre Gauss de Göttingue, auteur des *Recherches arithmétiques*, si remarquables par l'originalité des investigations et des déductions. Cette fois encore, elle se cachait derrière un nom emprunté, et cette fois encore, le masque tomba au bout de quelque temps. Le général Perneti, à qui Sophie Germain avait recom-

mandé son correspondant de Göttingue, ou plutôt de Brunswick (car Gauss alors était à Brunswick), dit catégoriquement à ce dernier le nom de celle qui plus d'une fois l'avait étonné par la profondeur et la sagacité de ses observations. Bientôt un grave problème vint absorber presque exclusivement l'attention de Sophie et la détourner des recherches auxquelles elle se livrait pour démontrer le théorème de Fermat. Chladni avait répété à Paris ses curieuses expériences sur les vibrations des lames élastiques, et Napoléon lui-même, ici l'écho des savants, regrettant qu'elles ne fussent point assésées au calcul, proposa par un prix extraordinaire à l'Institut la découverte des lois mathématiques de ces vibrations. Un mot de Lagrange découragea tous les géomètres. Le maître avait dit que, pour avoir une solution, il fallait un nouveau genre d'analyse. « Eh bien ! mon cher maître, moi je ne désespère pas du succès », dit Sophie Germain, et, après avoir étudié les phénomènes de mille manières, elle envoya au concours un mémoire contenant une équation du mouvement des surfaces élastiques. L'équation n'était point irréprochable. Cette imperfection tenait en grande partie à la manière dont s'était faite son éducation mathématique, sans guide permanent, sans cours régulier et complet. Mais le défaut était surmonté, la voie était ouverte, ce que Lagrange avait nommé un nouveau genre d'analyse était trouvé. Le grand géomètre fut le premier à applaudir, et il tira de son mémoire l'équation exacte; la classe invita l'auteur à reprendre ses idées, et remit la question au concours. Le même résultat de cette deuxième série de recherches, fut récompensé par la mention honorable. Enfin, un troisième concours sollicita un troisième mémoire, et cette fois Sophie Germain re-

eut la couronne qu'elle avait bien complètement méritée, nous disons bien complètement, encore qu'elle eût dû quelque chose aux rectifications de Lagrange et aussi aux avis de Fourier, mais quelques mots sur des accessoires, sur des difficultés secondaires, tout utiles qu'ils peuvent être, n'éclipsent pas la gloire de celui qui seul a presque tout fait, et voit on beaucoup de prix de sciences exactes ou autres qui aient été remportés sans quelque aide protectrice, sans quelque contrôle qui maintienne l'investigateur sur la ligne. Encouragée par son succès, Sophie Germain ne cessa de se livrer à ses travaux favoris. Elle développa les conséquences de ses formules, reprit ses travaux, soit sur la théorie des nombres, soit sur le théorème de Fermat, qu'elle ne parvint cependant point à démontrer; publia, outre un romanement de ses trois mémoires, divers morceaux et articles importants; et à des études d'analyse pure ou appliquée joignit celle de la chimie, de la physique, de la géographie, de l'histoire, de la philosophie même, toutes branches intellectuelles dans lesquelles elle apportait la même puissance synthétique, le même génie analytique, mais où elle ne pouvait souffrir l'hypothèse, l'arbitraire, le désordre. Entout ses idées mathématiques la suivaient, la dominaient: la justice, la vertu à ses yeux étaient l'ordre, et elle ne concevait pas que l'on aimât l'ordre dans un genre sans le réaliser autant que possible dans tous les autres; sa bonté partait de sa tête, sa conversation avait l'élégance d'une belle formule de Laplace, et cependant elle était bonne, et sa conversation, mignonne et vive comme elle, avait parfois un air de poésie. Sa mort eut lieu le 26 juin 1831. On a de Sophie Germain, outre de nombreux manuscrits sur les sciences naturelles, sur la géographie (notamment celle des an-

ciens), sur la métaphysique : I. *Recherches sur la théorie des surfaces élastiques*, Paris, 1820 (c'est la réunion de ses premiers travaux sur cet objet ; le *Mémoire* couronné en est la base, elle y a refondu les deux qui l'avaient précédé). II. *Mémoire sur la nature, les bornes et l'étendue de la question des surfaces élastiques*, Paris, 1826. III. *Discussion sur les principes de l'analyse employés dans la solution ou problème des surfaces élastiques* (dans les *Annales de physique et de chimie*, 1828). IV. *Mémoire sur la courbure des surfaces élastiques* (dans les *Annales de Crelle*, Berlin, 1831). V. Divers théorèmes insérés par Legendre dans le supplément à la deuxième édition de sa *Théorie des nombres*, théorèmes sur lesquels elle tomba en poursuivant inutilement la démonstration de celui de Fermat.—En 1833, M. Lherbette, député, a publié, à Paris, un ouvrage de sa tante Sophie Germain. Il est intitulé : *Considérations générales sur l'état des sciences et des lettres, aux différentes époques de leur culture*, 1 vol. in-8°. M^{lle} Germain est morte d'un cancer au sein. Les feuilles trouvées dans ses papiers, et qui composent l'ouvrage en question, avaient été écrites au milieu des douleurs aiguës qu'elle ressentait. Elle n'a pu y mettre la dernière main. Le but de l'auteur est de faire tomber la barrière élevée entre le domaine de l'imagination et celui de la raison. Elle montre que, dans les sciences, tout s'enchaîne par des rapports, dont un seul, bien constaté, en annonce beaucoup d'autres ; que, dans les lettres et dans les arts, les arrêts de la raison ne diffèrent en aucune manière des oracles du goût, et qu'enfin c'est par les mêmes lois que sont unis l'ordre physique et l'ordre moral.

F—LE et P—OT.

GERMANOS, archevêque de Patras, fut un des principaux auteurs de la révolution qui éclata en Grèce en 1821. Né vers 1780, dans le Péloponèse, il apprit de ses parents dès sa plus tendre enfance à détester la tyrannie musulmane. Mandé au mois de mars 1821, à Tripolitza par le kaïmakan de Kourchid-pacha, qui voulait s'assurer de sa personne, il prévint le sort qui lui était réservé ; et, au lieu de se rendre à cette invitation, il se réunit à quelques autres chefs des Grecs, pour exciter à l'insurrection tous les habitants. Ayant ainsi rassemblé une troupe nombreuse, ils s'emparèrent de Patras ; mais les Turcs, ayant à leur tour réuni des troupes, reprirent cette ville. Germanos s'étant joint à Ypsilanti, récemment débarqué en Morée, les contraignit de nouveau à s'éloigner ; et, lorsque le gouvernement grec s'établit pour la première fois, il fut nommé ministre des cultes : il en exerça les fonctions avec zèle jusqu'à ce que la contagion du typhus vint l'enlever à sa patrie, en juin 1826. Z.

GERNING (JEAN-CHRÉTIEN), naturaliste allemand, né à Francfort, en 1745, fit ses études au gymnase de cette ville, et ne les interrompit que pour s'adonner au commerce. Cependant l'histoire naturelle ayant plus d'attrait pour lui que le négoce, dont il n'avait pas besoin d'ailleurs pour sa fortune, il finit par abandonner les affaires pour s'occuper entièrement d'une branche de l'histoire naturelle, l'entomologie. A force de soins et de persévérance, il parvint à se former un cabinet qui était au rang des plus complets ou du moins des plus nombreux pour les papillons et les insectes. Il consistait en trente mille individus, formant environ cinq mille cinq cents espèces et cinq cents variétés. A la fin du dernier siècle on n'en connaissait guère de plus riches, d'autant plus que les in-

dividus étaient généralement bien conservés : aujourd'hui il s'en faut beaucoup qu'il contienne toutes les espèces connues. Sans avoir écrit aucun traité entomologique, Gerning a copié à quelques grands ouvrages qui traitaient de sa science favorite, tels que celui des *Papillons de l'Europe*, publié à Paris, et l'ouvrage d'Esper sur les papillons, dans lesquels il a fait figurer beaucoup d'espèces conservées dans son cabinet. La maison de Gerning était une espèce de musée que les étrangers s'empresaient de visiter ; car, outre le cabinet d'histoire naturelle, on y trouvait une riche collection d'estampes et de dessins, ainsi qu'un médailler. Au couronnement de Léopold II à Francfort, Gerning logeait dans sa maison, une des plus grandes de la ville, la famille royale de Naples. Cette circonstance déterminait la carrière du fils de Gerning (*Jean-Isaac*). Le roi et la reine de Naples l'engagèrent à venir en Italie, entretenirent une correspondance avec lui, et l'employèrent aux affaires étrangères, en le nommant leur ambassadeur au congrès de Rastadt. Il a été dans la suite ministre plénipotentiaire de Hesse-Hombourg à Londres, et s'est fait connaître aussi comme poète en Allemagne par son poème descriptif des sources minérales du Taunus. Gerning le père eut le titre purement honorifique de conseiller aulique du duc de Gotha. Il est mort en 1802. Son fils conserve à Francfort le cabinet entomologique. D—G.

GERRITSZ (DERK ou THIERRY), navigateur néerlandais, était né à Enkhuysen. Il avait beaucoup voyagé notamment à la Chine, ce qui lui avait fait donner le surnom de *China*, lorsqu'en 1598, il s'embarqua comme lieutenant de l'un des cinq vaisseaux qui, sous les ordres de Jacques de Mahu, appareillèrent de l'embouchure

de la Meuse, le 27 juin. Au mois de septembre suivant, la mort de l'amiral occasionna des changements ; le commandement de la flotte fut donné à Simon de Cordes (*Voy. ce nom*, IX, 572), et Gerritsz devint capitaine du *Blijde Boedschap* (l'Agreeable nouvelle), yacht de cent cinquante tonneaux, en remplacement de Sebald de Weerdt (*Voy. ce nom*, I, 320). Dans la tempête qui, au mois de sept. 1599, dispersa la flotte à la sortie du détroit de Magellan, le navire de Gerritsz fut poussé par la violence des vents jusqu'à soixante-quatre degrés de latitude australe. Là Gerritsz découvrit une terre haute dont les montagnes étaient couvertes de neige ; la côte présentait un aspect semblable à celui de la Norvège. Gerritsz revint au nord vers la côte du Chili dans l'espérance de retrouver ses compagnons à l'île Sainte-Marie, où l'on s'était donné rendez-vous en cas de séparation. Ayant dépassé cette île, il aborda près de Valparaiso, manquant de vivres et n'ayant plus que neuf matelots bien portants. Il descendit donc à terre et s'avança sans armes avec un pavillon de paix, pour annoncer qu'il demandait des secours ; néanmoins les Espagnols tirèrent sur lui et le blessèrent aux jambes, s'emparèrent de lui et des hommes qui l'avaient suivi et l'envoyèrent en prison avec l'écrivain du bâtiment, à Santiago. Le reste de son monde fut expédié avec le navire au Callao, port de Lima. Lui-même, rejoignit ensuite avec son compagnon les autres Néerlandais. Une lettre contenant ces tristes détails, écrite dans sa langue maternelle et adressée à ceux de ses compatriotes qui viendraient dans ces parages, fut remise en mars 1600 à l'amiral Olivier Van Noort (*Voy. ce nom*, XXXI, 359). Ce dernier étant près du port de la Guasca, sur la côte de Chili, mit en liberté plusieurs prison-

niers de guerre espagnols qu'il combla de présents, et il fit promettre au principal d'entre eux qu'il rendrait la pareille à Gerritsz : nous n'apprenons pas que l'Espagnol ait tenu sa parole. — La découverte de Gerritsz n'avait pas été oubliée ; mais on ne l'inscrivait pas sur les cartes, parce que les écrivains qui en avaient parlé ne donnaient pas la longitude de la terre que ce navigateur avait vue : « Elle serait cependant très-nécessaire à savoir, disait de Brosse : car peut-être personne n'a jamais été si loin vers l'antarctique. » Cette observation est très-juste. De Brosses appelle notre navigateur *Théodoric de Guerith* : le commencement du nom imite la prononciation néerlandaise du *ge*, le reste est inexact ; Dalrymple, et les instructions données à *La Pérouse*, transforment l'appellation en celle de *Théodore Gérard* ; Burney (*Voy. ce nom*, LIX, 451), dit au sujet de la navigation de de Cordes : « Les terres découvertes dans ce voyage ne sont placées sur aucune carte existante aujourd'hui ; et, comme elles sont omises sur les cartes de Debyr, il n'est pas probable qu'elles aient été marquées sur aucune... La terre vue par le capitaine Dirk Gherritz, par soixante-quatre degrés de latitude sud, ne peut pas non plus être placée d'après les renseignements que l'on possède ; mais une notice succincte de la Terre de Gherritz doit être insérée sur les cartes près de la position qui doit être à l'ouest du méridien de l'entrée occidentale du détroit de Magellan, où il y a de l'espace pour une telle notice ou remarque, sans qu'elle se mêle avec d'autres terres ou avec toute autre note nécessaire. » M. Moll, dans son *Mémoire sur quelques-unes des premières navigations des Néerlandais* (Amsterdam, 1825), ne fait qu'une très-brève mention de Ger-

ritsz. Enfin la découverte qu'il fit en 1599 a été constatée en 1818. J. Smith, allant de Montevideo à Valparaiso, aperçut entre soixante-deux et soixante-trois degrés de latitude australe, et par soixante-un degrés de longitude à l'ouest de Paris, un groupe d'îles qu'il nomma *South-Shetland*. Dans un voyage subséquent il s'approcha tellement de ces masses glacées qu'il put s'assurer qu'elles étaient des terres. En 1822, le capitaine Weddel, avec les navires le *Jane* et le *Beaufoy*, reconnut cet archipel, et découvrit sous les soixante-trois degrés vingt-six minutes de latitude une terre qu'il nomma *Trinity-Land*. En 1829, Foster (*Voy. ce nom*, LXIV, 290) prit possession de cette terre de la Trinité. L'éditeur de son voyage rend hommage à la mémoire du navigateur néerlandais, en déclarant que cette terre est bien celle qu'il découvrit à la fin du XVI^e siècle. M. Kendal, lieutenant du capitaine Foster, publia dans le *Journal de la société royale de géographie de Londres* (1833) une *Notice sur une des îles du groupe des New-Shetland*. M. John Barrow fit précéder ce morceau d'un préambule dans lequel il déclare que ce groupe est indubitablement une partie de la terre découverte par Gerritsz. Ce mémoire a été traduit dans le tome XXX de la 2^e série des *Nouvelles Annales des voyages*. E—s.

GERSAINT (EDME-FRANÇOIS), né à Paris, à la fin du XVII^e siècle, a joui de quelque célébrité, pendant la première moitié du XVIII^e, comme amateur de tableaux, de dessins et de gravures, dont il entreprit en grand le commerce en y joignant celui des curiosités, telles que porcelaines, cristaux, objets en laque des Indes et de la Chine, coquillages, meubles de prix, etc. Alors régnait dans toute sa ferveur ce goût pour les curiosités qui sem-

ble s'être réveillé parmi nous, comme si le même penchant devait se développer chez les nations usées par la civilisation, aussi bien que chez les peuplades les plus rapprochées de l'état de nature. Gersaint ne fut pas seulement un spéculateur; il unissait aux connaissances qu'exige son état une instruction très-variée dans les arts et dans la littérature. Ce double talent lui procura la direction des ventes les plus importantes qui eurent lieu de son temps. Les catalogues qu'il a publiés sont encore recherchés de nos jours et peuvent être consultés avec fruit. Il y donne une idée exacte de tous les objets qu'il décrit, et relève leur mérite de rareté ou d'exécution de manière à éclairer même le goût des connaisseurs, par la justesse de ses remarques. Il avait formé le projet de donner un catalogue général des estampes des meilleurs maîtres, et déjà il avait commencé son travail par l'œuvre de Rembrandt et celui de Wischer, mais il mourut en 1750, avant d'y avoir mis la dernière main. Ses amis, Helle et Glomy, le publièrent avec des additions, Paris, 1751, in-12. Ce dernier a donné, dans les *Mémoires de Trévoux* (oct. 1750, pag. 2298), une courte Notice sur la vie et les occupations de Gersaint. Les principaux catalogues qu'il a mis au jour sont : I. *Catalogue raisonné de coquilles et autres curiosités naturelles*, Paris, 1736, in-12. Cette collection, que l'auteur avait formée à grands frais, après plusieurs voyages en Hollande, contenait les pièces les plus rares et les plus recherchées. A la suite de quelques observations préliminaires sur les coquillages, il donne la liste des cabinets les plus remarquables qui existaient alors en France et en Hollande, et l'indication des ouvrages principaux qui traitent de la conchyliologie. II. *Catalogue d'une collection considérable de curiosités de*

différents genres, Paris, 1737, in-12. III. *Catalogue raisonné des diverses curiosités du cabinet de feu M. Quentin de l'Orangère*, *ibid.*, 1744, in-12. On trouve dans ce volume, bien rédigé, la nomenclature la plus complète qui ait été publiée de l'œuvre de Callot (pag. 49-127). IV. *Catalogue raisonné d'une collection considérable de diverses curiosités de tout genre, contenues dans les cabinets de feu M. Bonnier de la Mosson*, Paris, 1744, in-12. V. *Catalogue raisonné des bijoux, porcelaines, bronzes, laques, lustres de cristal de roche et de porcelaine, etc., et autres effets de curiosités provenant de la succession de M. Angran, vicomte de Fonsperthus*, *ibid.*, 1748, in-12. VI. *Catalogue raisonné des tableaux, diamants, bagues de toute espèce, etc., provenant de la succession de feu Godefroy*, *ibid.*, 1748, in-12. VII. *Catalogue des bronzes et autres curiosités antiques, tant égyptiennes que grecques, romaines et gauloises, des médailles, etc., du cabinet de feu M. de Valois*, *ibid.*, 1748, in-12. VIII. *Catalogue d'une collection de coquilles considérable dans le nombre et des plus précieuses dans le choix*, *ibid.*, 1749, in-12.

L—M—X.

GERSDORF (CHARLES-FRÉDÉRIC-GUILLAUME DE), général saxon, né à Weissenberg dans la Haute-Lusace, le 16 février 1765, fit ses premières études à l'école princière de Grimma, et les termina aux universités de Leipzig et de Wittenberg. Destiné d'abord au service civil, il renonça de bonne heure à cette carrière, pour embrasser celle des armes, et entra en 1785 comme cadet au régiment des cheveu-légers du duc Albert de Saxe-Teschén, où, un an après, il fut promu au grade de sous-lieutenant. Nommé lieutenant en 1793, il remplit

les fonctions d'adjutant, et fit en cette qualité les campagnes de 1794 et 1796 contre la France. Une partie de l'armée saxonne ayant été mobilisée en 1805, Gersdorf, qui était capitaine, fut élevé au grade de major de brigade et attaché à l'état-major du corps saxon. Mais les troupes rentrèrent dans leurs cantonnements, et ne se mirent en campagne qu'en 1806 comme auxiliaires de l'armée prussienne; puis, après la bataille d'Iéna, l'électeur étant entré dans la confédération du Rhin, fournit à la France, pour la campagne de 1807, une division de six mille hommes qui alla rejoindre le corps d'armée du maréchal Lefebvre. Gersdorf fut attaché à l'état-major de cette division sous les ordres du général Polenz, et devint peu de temps après chef de l'état-major. L'infanterie, forte de huit bataillons, se distingua dans différentes circonstances au siège de Dantzig, tandis que cinq escadrons de cavalerie combattirent à Heilsberg et Friedland. Pour récompense des services que Gersdorf avait rendus dans cette campagne, il fut nommé aide-de-camp du roi et décoré de l'ordre de Saint-Henri de Saxe. Au commencement de la guerre contre l'Autriche (1809), dix-neuf mille Saxons firent partie de la grande armée, dont ils formèrent le neuvième corps, sous les ordres de Bernadotte. Gersdorf, nommé chef de l'état-major de cette troupe, obtint la décoration de la Légion-d'Honneur pour sa belle conduite au combat de Lintz le 17 mai, et il parvint en peu de mois au grade de général-major. C'est en cette qualité qu'il combattit à Wagram où l'on sait que la conduite des troupes saxonnes ne fut point approuvée par Napoléon. Au retour de ces troupes dans leur patrie en 1810, une nouvelle organisation de l'armée ayant été décidée, ce fut Gersdorf que l'on en chargea. Le nombre des régiments fut diminué, et l'on en

augmenta l'effectif; l'habillement, l'armement subirent de grands changements. Enfin, on créa un état-major général, dont Gersdorf fut nommé le chef. L'influence qu'il eut alors sur l'armée s'accrut d'autant plus qu'il fut aussi placé à la tête de l'administration, et que le commandement spécial de l'artillerie lui fut confié. A lui seul il réunissait toutes les branches du personnel et de l'administration d'une armée dont il était, sinon par le titre, du moins par le fait, le général en chef. Devant lui s'effaçait même le pouvoir du ministre de la guerre et celui de tous les généraux. En 1811, une nouvelle organisation des ingénieurs eut lieu sous sa direction, et on lui confia l'inspection des fortifications de Torgau. Parvenu ainsi au plus haut degré de puissance que pût atteindre un général saxon, Gersdorf ne manqua pas d'envieux qui firent circuler sur son compte des bruits assez singuliers, mais qui, faute de preuves, n'eurent aucune suite. Il ne cessa pas un seul instant de posséder toute la confiance de son souverain qui le nomma commandeur de l'ordre de Saint-Henri. En 1812, vingt mille Saxons furent appelés à faire partie de la grande armée destinée à l'invasion de la Russie; et, pendant le séjour de Napoléon à Dresde, Gersdorf travailla souvent avec lui aux préparatifs de cette campagne. Il reçut à cette occasion la décoration d'officier de la Légion-d'Honneur, et le roi de Saxe le nomma lieutenant-général. La malheureuse guerre de Russie, dans laquelle les vingt mille hommes de contingent, trois régiments d'infanterie et un de cavalerie avaient été employés, eut pour résultat l'occupation de la Saxe par les Russes. Les troupes saxonnes se réfugièrent alors dans Torgau, seul point qui fût tenable, et le roi de Saxe se retira en Autriche, où Gersdorf l'accompagna. Après la bataille de Lutzen, la cour re-

vint à Dresde, et les troupes saxonnes se réunirent à l'armée française. La suspension d'armes ayant amené Napoléon dans cette ville, Gersdorf fut appelé près de lui, et fit tous ses efforts pour satisfaire aux énormes exigences de l'armée française. Son zèle dans cette circonstance lui attira même le reproche d'avoir cherché à satisfaire des étrangers aux dépens de son propre pays. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la décoration de commandant de la Légion-d'Honneur fut alors la récompense de son dévouement à la France. La suspension d'armes étant expirée, Gersdorf resta auprès de son souverain, et le suivit à Leipzig, où il fut fait prisonnier et traité avec une extrême rigueur. Après la bataille qui renversa la puissance de Napoléon en Allemagne, les alliés ne pouvaient voir dans un homme qu'il avait traité avec tant de distinction qu'un ennemi de la patrie germanique. Ils refusèrent de l'employer, et le gouvernement provisoire qu'ils établirent en Saxe exigea qu'il rendît compte des fonds qui lui avaient été confiés, tant pour l'organisation de l'armée saxonne que pour les travaux de fortification de Torgau. Le roi de Saxe, ayant recouvré une partie de ses états en 1815, rendit à Gersdorf tous ses emplois, et le nomma en 1817 inspecteur-général de l'armée de réserve, emploi qu'il conserva jusqu'en 1821, époque à laquelle cette armée fut dissoute. Le roi, ayant résolu de donner une nouvelle organisation au corps des cadets, chargea Gersdorf de cette opération importante, et le fit gouverneur d'un établissement qui devint bientôt un des plus distingués de ce genre. Outre cent vingt élèves qui y étaient entretenus aux frais de l'état, on y comptait un grand nombre d'étrangers, Anglais, Français, Polonais et même des Grecs qui, comme volon-

naires, venaient y faire leur éducation. Des professeurs distingués furent attachés à cette école, et Gersdorf lui-même y donna des leçons d'histoire militaire dont les cahiers ont été imprimés en 1826. Il fut nommé en 1819 grand-officier de la Légion-d'Honneur, et en 1825 grand-croix de Saint-Henri. Dans le même temps, il reçut un diplôme d'associé à l'académie des sciences militaires de Stockholm. Ce général mourut le 15 sept. 1829. Une blessure qu'il avait reçue à la bataille de Wagram, et dont il n'avait jamais été parfaitement guéri, contribua beaucoup à abrégier ses jours. A l'exception de son cours sur les sciences et de ses deux lettres aux généraux Gérard et Gourgaud, dans lesquelles il cherche à rectifier un jugement passionné de Napoléon sur l'armée saxonne (*Notes et mélanges*), il n'a rien fait imprimer. Les mémoires qu'il a laissés sur les années les plus remarquables de sa vie sont restés inédits. M—Dj.

GERSTENBERG (HENRI - GUILLAUME DE), poète et critique allemand, naquit le 8 janvier 1737, à Tondern (duché de Slesvig), et commença aux écoles d'Altona des études qu'il alla finir à l'université d'Iéna. Son père était militaire au service de Danemark. Le jeune homme suivit d'abord la même carrière. Adjudant d'état-major auprès de Ljahler, il fut aussi son secrétaire, rédigea par ses ordres un *Manuel du cavalier*, lequel, procédant par demandes et par réponses, contient des choses excellentes. Il monta du grade de cornette à celui de capitaine, et eut part à une campagne fort peu sanglante du Danemark contre la Russie. Mais la réorganisation de l'armée, au commencement du règne de Christian VII, le réduisit subitement à rentrer dans la vie civile. Heureusement le ministre Bernstorff lui voulait du bien : Gerstenberg, à la place du

grade dont on le privait, reçut le titre de rapporteur des affaires militaires du Holstein près du ministère de la guerre. Deux ans après, en 1768, il entra comme secrétaire au comité hebdomadaire de la chancellerie allemande, puis passa successivement dans divers bureaux, alla en 1775 habiter la ville libre de Lübeck comme résident de la couronne de Danemark près de cette république, fit partie, en qualité de secrétaire, du comité d'état qui fut substitué au conseil secret en vigueur sous l'administration de Struensee, devint ensuite commissaire de la chambre allemande des douanes et péages, puis de la députation de commerce, et enfin de la chambre des rentes qui venait de subir une réorganisation fondamentale. Ces occupations multipliées n'empêchaient pas Gerstenberg de se livrer à l'étude de la philosophie et des arts, à la haute critique et à la poésie. Ses travaux, d'un genre avec lequel se concilie peu la bureaucratie, étaient pour lui autant de délasséments, et plus il avançait en âge, plus il se complaisait dans ces élégantes distractions. Un succès éclatant récompensa ses efforts dans toutes leurs branches; et Gerstenberg occupa un rang très-élevé parmi ceux qui les premiers ont participé à la rénovation de la littérature germanique, et secondé en l'imitant le mouvement immense que Goethe imprimait aux intelligences d'outre-Rhin. Il était encore jeune quand, las des affaires et voulant se livrer au culte des lettres, il vendit sa charge vingt mille reichsthalers, et se retira dans Altona (1783), toujours chargé par son gouvernement de quelques fonctions honorifiques. Il n'y renonça qu'en 1812, et déjà plus que septuagénaire; mais il survécut encore long-temps à cette dernière époque, et mourut le 1^{er} novembre 1823. Gerstenberg s'est également placé très-haut comme nou-

velliste et conteur, comme poète dramatique, lyrique et fugitif, comme philosophe, comme critique et comme savant. On lui doit: 1. Les tragédies d'*Ugolin* et de *Minona* ou *les Anglo-Saxons*, et la cantate d'*Ariadne à Naxos*. La première est de 1764 (Hambourg et Brême, pet. in-4°); le sujet est tiré de la *divina commedia*. On y sent à tout instant l'inspiration, la manière du grand Alighiéri. Cela ne veut pas dire qu'il s'y trouve beaucoup d'effets scéniques, et que le public qui va demander du mouvement et du fracas, des intrigues et des péripéties au théâtre, doive se tenir pour fort satisfait de cette œuvre. C'est une ode, c'est une épopée en dialogue, ce n'est pas une tragédie. Ceci posé, nous ne reprocherons point, comme on l'a fait à Gerstenberg, son style trop fleuri et un peu dithyrambique. Les mêmes défauts se retrouvent dans *Minona*, qui est en quatre actes et que l'auteur qualifie de mélodrame (Hambourg, 1785). Gerstenberg ici ne doit rien à personne; le sujet est tout entier de son invention. La scène est en Grande-Bretagne au V^e siècle, au moment où les indigènes que les Romains abandonnent, et que les prêtres pillent impitoyablement, implorent contre ces farouches voisins des pillards non moins terribles, les Saxons et les Anglais. Mais si la pièce manque d'action, en revanche les caractères sont dessinés avec vigueur, et une foule de morceaux se recommandent par la force et le coloris. *Ariadne à Naxos* (Copenhague, 1767, in-fol.) est un admirable jet poétique: jamais la passion n'a parlé un langage plus vif, plus accentué, plus en harmonie avec les bonds tumultueux du cœur en proie au soupçon, au regret, à la jalousie, au désenchantement, au désespoir, aux souvenirs. La préface est très-remarquable: c'est une dissertation sur la

différence de la déclamation et de la récitation. À ces trois ouvrages on peut joindre la traduction de *la Fiancée* de Beaumont et Fletcher (Copenhague et Leipzig, 1765, in-8°), ces patriarches du théâtre britannique, avec des Observations tant biographiques que critiques sur les quatre grands poètes de la scène anglaise au berceau (Shakspeare, Johnson, Beaumont, Fletcher). II. *Poème d'un scalde*, Copenhague, Odensée et Leipzig, 1766, in-8°. Ce grand morceau lyrique, éclos au souffle des poètes du Nord, et tout plein des inspirations de l'Edda, étincelle de beautés du premier ordre, et, dans son irrégularité apparente, laisse apercevoir aux critiques à haute vue un plan habilement et puissamment suivi. III. *Poésies diverses* (la plupart dans les almanachs des muses de Voss ou autres). IV. *Poèmes en prose*, Altona, 1759, pet. in-8°. Ce fut son premier essai. Il consiste en récits, la plupart tirés de mythes scandinaves et presque tous fort agréables. V. *Bagatelles*, Altona, 1759; 3^e édit., Leipzig, 1765, pet. in-8° (il en existe une édition de luxe, Vienne, 1803, in-8°). Ce recueil, moitié en prose, moitié en vers, contient de petits contes anacréontiques, des chansons, etc. VI. *Lettres sur les beautés littéraires*, 1^{er}, 2^e, 3^e recueil, Slesvig et Leipzig, 1766 et 67; 4^e, Hambourg et Brême, 1770, in-8°. Sturz, Funke Kleen, Schondorf, OErting ont eu part à ces lettres qui roulent sur les grandes œuvres littéraires, et qui décèlent en même temps un vaste savoir et un goût délicat. VII. Quantité d'articles en prose et en vers dans le recueil hebdomadaire de l'*Hypocondre*, Slesvig et Leipzig, 1768; et beaucoup de morceaux divers, entre autres les *Chants d'un grenadier danois à l'ouverture de la campagne*, Altona, 1768.

P—OT.

GERSTNER (FRANÇOIS-JOSEPH DE), savant autrichien, naquit le 22 février 1756, à Kommotau, en Bohême, étudia au collège des jésuites de sa ville maternelle, où il s'adonna de préférence aux mathématiques, en continua l'étude à l'université de Prague, et, vers 1779, fut nommé à une place d'ingénieur, où il éprouva quelques désagréments. Dans sa fougue de jeune homme, il résolut de renoncer à cette carrière, et se rendit à Vienne avec l'idée d'y étudier la médecine. Mais il ne persévéra pas dans cette voie nouvelle, et il entra sur un pied assez secondaire à l'Observatoire de cette capitale, puis à celui de Prague. Il y fit également preuve de savoir et d'assiduité par de nombreuses observations qui virent le jour les années suivantes. Connu ainsi par ses précédents, il prit part, en qualité d'ingénieur, au cadastre de la Bohême, et rentra dans la route qu'il semblait avoir à jamais abandonnée (1787). En 1788, il fut nommé aide-professeur à l'université de Prague. L'année d'après il obtint le titulariat de cette chaire. Le talent varié, facile, que ne lui contestait alors personne, et dont son enseignement comme ses opérations trigonométriques et ses observations dans le domaine des étoiles montraient sans cesse l'accroissement, le fit connaître avantageusement des hommes d'état qui s'occupaient d'améliorations à introduire dans l'instruction publique en Autriche. En 1795, il fut nommé membre de la commission de réorganisation des études à Vienne. C'est surtout à sa présence dans cette commission que fut due l'importance donnée aux études, tant scientifiques qu'industrielles, car de l'étendue des premières dépendent toujours la perfection et l'utilité des secondes. Il fixa les yeux de l'Autriche sur l'école polytechnique, cette belle création de

l'assemblée conventionnelle qu'on a si souvent accusée avec raison de n'avoir été puissante que pour briser, et sur diverses écoles d'arts et métiers étrangères à l'Allemagne. Cependant il se passa six ans avant que, conformément à ses conclusions et à ses désirs, il fût question sérieusement de fonder dans la vaste étendue de la monarchie autrichienne une école industrielle. Enfin, en 1801, il fut chargé d'en organiser une à Prague; mais, comme on ne lui donnait pas tout pouvoir pour cette organisation, et qu'il avait à s'entendre, soit pour la comptabilité, soit pour les idées fondamentales elles-mêmes, avec les chefs des corps de métiers, l'opération ne marcha qu'en boitant, bien que les états de Bohême eussent, en 1802, décrété en principe la mise en activité de l'établissement, et délégué à Gerstner, avec la haute direction de la maison, les deux chaires de mathématiques et de mécanique. La persévérance du professeur et des états finit cependant par triompher de tous les obstacles, et, en 1807, l'*Institut technologique de Prague* (tel fut le nom du nouvel établissement) se trouva en activité. Aux occupations multipliées que nous voyons Gerstner mener de front, il joignit, en 1807, la conduite des travaux d'une compagnie particulière dite *Société hydrotechnique*; laquelle voulait, reprenant un projet de vieille date (car il remonte au XIV^e siècle), unir le Danube à la Moldavie par un canal. Chargé de l'étude de ces ouvrages, Gerstner signala dans l'exécution des difficultés de la nature la plus grave, finit par conclure à l'abandon de l'idée, et proposa de substituer au canal projeté un chemin de fer. Cette modification ne fut point accueillie pour l'instant, mais plus tard on y revint. En 1811, il eut la mission d'organiser une direction des ouvrages hydrauliques en Bohême, et il en fut nommé directeur. En 1827,

il eut le plaisir de voir l'établissement *technologique* assis sur des bases plus larges, d'après les idées développées par lui-même dans un ouvrage spécial. Mais déjà le poids des ans l'avait forcé à se démettre de quelques-unes des charges qu'il cumulait. Il commença par la chaire de mathématiques, puis vint le tour de la direction des ouvrages hydrauliques; enfin, il dit adieu à la chaire de mécanique, en 1831, et ne garda que la haute direction de l'Institut, dont on peut le regarder comme le créateur. Il mourut l'année suivante, le 25 juin. Gerstner est un des hommes qui ont le mieux mérité de la Bohême, dont il a de toutes ses forces cultivé, développé la prospérité matérielle, germes qui trop souvent avant son époque avaient été foulés aux pieds ou semés sur terre nue. Dans sa chaire de professeur, dans le cabinet des hommes d'état, dans les élégants salons des gens du monde, dans la solitude de sa bibliothèque, il obéissait à la même pensée, donner de la science et des méthodes à l'industrie; et cette pensée, il la réalisait par son enseignement et par ses livres, il la communiquait par l'entraînement de la parole et la puissance de sa conviction. Aux élèves il apprenait, aux grands il prouvait qu'ils peuvent et doivent créer de la science; au monde frivole et insoucieux qui jouit des bienfaits et des phénomènes sociaux sans savoir ce qu'ils ont coûté, il parlait au nom de la mode et du luxe, de l'actualité et de la nouveauté. On a de lui : I. *Introduction à l'art de bâtir*, Prague, 1789. II. *Théorie des ondes*, *ibid.*, 1801. III. *Traité des roues hydrauliques*, etc., *ibid.*, 1809. IV. *Deux traités sur les chariots et sur les roues*, *ibid.*, 1813. V. *De la spirale des machines à pulsion*, *ibid.*, 1818. VI. *Objets du cours de géométrie pratique à l'institut technologique*, Vienne, 1819. VII. *Sur*

les avantages de la construction d'une route en fer entre la Mohlowe et le Danube, trad., 1825 VIII *Manuel de mécanique*, Prague, 1831 et 32 (il n'en a paru que deux volumes et moitié de troisième. Son fils, François Antoine de Gedenek, le continue). IX Divers articles : 1° dans les *Transactions* (Abhandlungen) de la société des sciences de Bohême; 2° dans les *Notes* (Notes) de la société des sciences de Bohême; 3° dans l'*Annuaire astronomique de Bude*, 4° dans les *Observations faites pendant des voyages à Hirsengobitz* (Dresde, 1791); 5° dans les *Annales de physique* de Gilbert, etc. P. 101.

GÉRUZZE (JEAN BAPTISTE FRANÇOIS), professeur au collège de Reims, naquit dans cette ville le 25 nov. 1764. Après avoir fait ses humanités à l'université, il entra chez les chanoines réguliers de Saint-Denis, y fit sa rhétorique, sa philosophie et sa théologie; et, aussitôt qu'il fut ordonné prêtre, on l'envoya à Lyon pour instruire les novices; mais il quitta cette charge pour venir dans une paroisse dépendante de sa congrégation. En 1790, la suppression des ordres religieux l'obligea de résider dans sa patrie. Il accepta l'année suivante une place de vicaire dans l'église paroissiale de Saint-Pierre, et peu de temps après la cure du village de Saury, près de Reims, où il vivait tranquille, quand la terreur, couvrant toute la France d'un voile épouvanté, le força de rentrer à Reims afin de chercher à s'y occuper de la manière la plus exacte de ses goûts. Il travailla d'abord dans une imprimerie, fut ensuite élève des écoles normales; revint à Reims après la dissolution de ces écoles, entra chez Siret, maître d'une bonne pension, et se mit pour aller à Paris occuper la place de commis rédacteur dans les bureaux de l'instruction publi-

que. Il continua depuis et obtint la chaire de grammairien générale à l'école centrale de Beaune, qui semblait mettre fin à ses inquiétudes, et que la suppression de ces nouvelles écoles aurait encore prolongées si, resté dans sa famille, lors de la formation du lycée de Reims en 1803, il n'eût été fait professeur de la classe de seconde. Il conserva cette place jusqu'en 1822, époque de son admission à la retraite. Dès ce moment, l'abbé Géruzzi partagea son temps entre l'étude et les leçons qu'il donnait dans un pensionnat de jeunes demoiselles. Après une longue maladie, la mort le frappa le 30 mars 1830. Géruzzi était essentiellement laborieux, et consacrait le temps que lui laissait sa classe à la composition de quelques ouvrages. Son style est facile, clair et correct, et s'il avait été plus arrêté dans ses idées, et plus fort dans ses principes, son jugement aurait été moins répréhensible. Son début dans les lettres fut un *Mémoire sur l'étendue et les progrès de la langue française, sur ses caractères et sur la nécessité de l'étudier pour réussir dans les sciences*, Beaune, 1800, in 8°. Cet ouvrage le fit recevoir à la société des sciences, lettres et arts de Paris, et le mit en relation avec plusieurs hommes de lettres. Il donna ensuite son *Camp d'œil rapide sur les révolutions de la philosophie, depuis Thalès jusqu'à l'université impériale*, imprimé dans le *Mercure de France*, n° DXXIV, oct. 1812. On y trouve ces deux phrases remarquables : « Je ne sais si saint » Bernard, la gloire et l'oracle de » son siècle, ne mit pas un peu trop » de vivacité dans ses poursuites » contre Alcuin; je ne sais s'il » eut raison de l'accuser d'hérésie » etc. On peut dire, à la justification des philosophes politiques,

« qu'ils ont mis en avant beaucoup de
 « vérités utiles et pratiques dont nous
 « profitons aujourd'hui, et que s'ils re-
 « venaient en ce moment ils tiendraient
 « un autre langage et penseraient bien
 « différemment; car enfin que vou-
 « laient-ils surtout? Que désirait Vol-
 « taire, désigné comme leur chef? la
 « tolérance, et rien autre chose. Ce
 « point une fois obtenu, Voltaire eût
 « été le premier à défendre le trône
 « et l'autel. » On a encore de Gé-
 « ruzes : I. *Description historique et*
statistique de la ville de Reims,
 ouvrage divisé en vingt chapitres : his-
 toire, gouvernement civil et ecclé-
 siastique, sacre des rois, chapitres,
 abbayes et couvents, hôpitaux, coutu-
 mes, antiquités, monuments modernes,
 beaux-arts, instruction, biographie,
 agriculture, commerce, routes et ca-
 naux, population, etc., Châlons,
 1817, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, qui
 valut à son auteur une médaille en or
 de la part de la Société académique
 de Châlons-sur-Marne, dont il était
 un des membres correspondants,
 pouvait être mieux fait, mais il fal-
 lait pour cela y donner plus de temps,
 être plus scrupuleux dans ses recher-
 ches, ne pas se servir, pour aller plus
 vite, de manuscrits fautifs, inexacts; en-
 fin, suivre un autre plan. Géruzes de-
 vait d'autant plus y faire attention que
 la critique, qui lui fit du mal, attendait
 impatiemment cette histoire, pour ne
 lui rien passer, et qu'il s'était brouillé
 avec Jacob Kolb (*Voy.* ce nom, au
 Suppl.), qui, voulant aussi faire imprimer
 des mémoires sur la ville de Reims,
 s'était entendu avec lui pour réunir les
 deux ouvrages. II. *Dissertation sur*
une inscription trouvée à l'abbaye de
Saint-Remi de Reims, présentée à
 la société d'agriculture, commerce,
 sciences et arts de Châlons, Châ-
 lons, 1817, in-8°. III. *L'étude des*
langues anciennes et de sa propre

langue, seul fondement de toute
bonne instruction, Reims, 1818,
 in-8°. On lit dans cette brochure
 cette phrase singulière : « La lan-
 « gue est nécessaire pour le déve-
 « loppement de la raison et la con-
 « naissance de la morale. C'est avec
 « les mots que nous raisonnons sur
 « nos actions, que nous démêlons les
 « suites bonnes ou mauvaises, et tel
 « homme n'est souvent devenu crimi-
 « nel que parce qu'il n'avait pas dans
 « sa tête assez de termes pour calcu-
 « ler les résultats d'une mauvaise ac-
 « tion... » IV. *Mémoire sur le sacre*
à Reims, Reims, 1819, in-8°. V.
Flore médicale du département de
la Marne, Châlons, 1819, in-8°, et
 dans l'Annuaire du département de la
 Marne. VI. Sur l'instruction primaire,
Discours qui a obtenu le premier ac-
cessit à l'académie d'Arras, dans
sa séance du 28 août 1820, sur
cette question : Quelle influence l'in-
struction élémentaire du peuple
peut-elle exercer sur la manière d'être,
et sur l'amélioration ou la stabili-
té des institutions sociales. Paris,
 1824, in-8°. VII. *Traité sur la lan-*
gue française, ou Rhétorique fran-
çaise, suivie d'un Cours de littéra-
ture, des Traités de la ponctuation,
des participes, de la versification
française et de la préposition, à
Pusage de l'un et l'autre sexe, Reims,
 1825, in-8°. Ce petit ouvrage man-
 quait alors pour l'instruction. VIII.
Traité complet des participes, Reims,
 1829, in-8°. On attribue à Géruzes
 beaucoup d'articles insérés dans la
Feuille villageoise, journal populaire
 des premiers temps de la révolution,
 rédigé par Cérutti. Il a laissé en porte-
 feuille quelques poésies, un ouvrage con-
 sidérable sur la littérature, et une ana-
 lyse complète et raisonnée des ouvrages
 de Linguet, son parent, dont il a donné
 une Vie abrégée. L—C—J.

GESVRES. *Voy.* POTIER (Louis), XXXV, 525.

GHÉRARDI (ANTOINE), peintre, né en 1664, à Rieti, dans l'Ombrie, montra dès son enfance de remarquables dispositions pour les arts du dessin. Son père, pauvre ouvrier, le conduisit à Rome dans l'espoir que quelque peintre le prendrait à son service et se chargerait de développer son talent; mais, forcé de renoncer à cette espérance, il le laissa chez un jardinier son compatriote, qui l'occupait pour sa nourriture. Le hasard lui fit faire connaissance avec un marchand de tableaux qui, lui trouvant de l'intelligence, lui donna quelques leçons de dessin et le conduisit ensuite à la villa Lodovisi pour y copier des statues. Chaque soir il rapportait son travail au marchand, qui lui donnait en échange un pain pour la journée du lendemain. Il vivait ainsi depuis quelque temps, lorsqu'il fut rencontré par le maître de la villa, monseigneur Bulgarini, qui, charmé tout à la fois de ses heureuses dispositions et de la naïveté de ses réponses, voulut être son protecteur. Dès ce moment Ghérardi, logé dans le palais du prélat, n'eut plus rien à désirer. Il suivit les leçons de François Mola, puis de Pierre de Cortone, et ne tarda pas à se distinguer parmi les bons peintres de l'époque. Il est peu d'églises et de galeries à Rome qui ne possèdent quelques tableaux de ce maître. Lauzi trouve dans sa manière moins d'élégance que de facilité; mais les contemporains de Ghérardi le jugèrent avec plus de bienveillance. Christine, reine de Suède, voulut le faire chevalier; mais il refusa cet honneur, qui lui avait été offert par d'autres princes. Cet artiste mourut à Rome en 1702, et fut inhumé dans l'église de la Minerve. Il a gravé quelques estampes à l'eau-forte. Pascoli lui a consacré une *Notice* dans les *Vite de' pittori*, II, 28. W—s.

GHERLI (le P. ODOARDO), mathématicien, naquit en 1730, à Guastalla, où demeurait alors son père, habile médecin, dont on a plusieurs ouvrages sur son art. A dix-huit ans, il embrassa la règle des dominicains au couvent de Corregio; et, après avoir terminé ses études, il fut nommé professeur de théologie à l'université de Modène. Cette chaire n'était pas celle qui lui convenait le mieux. Dès sa jeunesse il cultivait les mathématiques avec zèle; et, malgré les obstacles qu'il dut rencontrer, il parvint à composer le traité de mathématiques le plus complet que l'on eût vu jusqu'alors. Cet important ouvrage lui valut les encouragements des savants les plus illustres, entre autres Conterzani, Condorcet et Lagrange. Après un tel succès on ne pouvait plus lui laisser user sa vie dans l'enseignement de la théologie; il fut nommé, en 1778, professeur de mathématiques au collège royal de Parme; et les principales universités d'Italie se disputaient l'honneur de le posséder, lorsqu'une mort prématurée l'enleva le 6 janvier 1780. Son ouvrage intitulé: *Gli elementi teorico-pratici delle matematici pure*, forme 7 vol. in-4°, Modène, 1770-77. C'est encore un des plus estimés qui existent en Italie. On en trouve l'analyse dans la *Biblioteca modenese* de Tiraboschi, II, 393.

W—s.

GHEZZI (SÉBASTIEN), architecte, peintre et sculpteur, né dans le XVI^e siècle à la Communanza, territoire d'Ascoli, fut l'un des meilleurs élèves du Guercin. Ses talents comme architecte lui méritèrent la confiance du pape Urbain VIII, qui l'honora du titre d'inspecteur des fortifications de l'état pontifical. Il mourut vers 1650. Plusieurs tableaux de cet artiste se voient encore dans les églises d'Ascoli. Son *Saint François* aux Augustins de Monsamertino passe pour son chef-d'œuvre.

—GHEZZI (*Joseph*), son fils, né en 1634, reçut à la maison paternelle les premières leçons de peinture. Plus tard il suivit à Fermo des cours de philosophie et de jurisprudence, et fréquenta, dans le même temps, l'école de Lorenzino, premier peintre de cette ville. Venu à Rome, incertain de la carrière qu'il embrasserait, il ne tarda pas à abandonner le barreau pour se livrer exclusivement à la peinture. Il fut employé à décorer les églises où l'on voit de lui plusieurs tableaux dans la manière de Pierre de Cortone. Admis à l'académie de Saint-Luc, il en devint le secrétaire perpétuel, et mourut en 1721.—GHEZZI (*Pierre-Léon*), fils de Joseph, naquit à Rome en 1674. Son père fut son premier maître; et, sous sa direction, il fit de rapides progrès dans tous les arts dont la base est le dessin. Honoré, comme l'avait été son père, de la bienveillante protection des Albani, Léon fut chargé de travaux importants par le pape Clément XI. Il grava sur ses propres dessins les vignettes et les lettres ornées qui décorent la magnifique édition in-fol. des *Homélies* de ce pontife. Les cardinaux Annibal et Alexandre ne lui montrèrent pas moins d'affection que leur oncle. Ce fut pour Annibal qu'il orna les *cartes* du jeu d'homme de capricieux dessins qui sont très-recherchés des amateurs. Capable de s'élever au grand, comme on le voit par les *prophètes* qu'il fit à Saint-Jean-de-Latran, en concurrence avec Luti, le Trevisano, etc., il ne réussissait pas moins bien dans la caricature. Mais ses talents ne se bornèrent pas à la peinture; il était excellent musicien, jouait de tous les instruments; et, moins modeste ou moins distrait par d'autres occupations, il aurait pu se placer facilement parmi les premiers littérateurs de son temps. Il jouit de la faveur de la plupart des princes d'Italie, notamment du duc de Parme qui le créa

chevalier. Il mourut en 1755. Ses principaux ouvrages comme peintre décorent les églises et les galeries de Rome ou des *villa* voisines. Il a publié: *Camere sepolcrali de' liberti e liberte di Livia Augusta e di altri Cesari*, Rome, 1731, in-fol. C'est une belle suite de quarante estampes à l'eau-forte (Voy. le *Catalogue de Cincinnora*, 3740). W—s.

GIA-LUNG. Voy. DJIA-LAONG, LXII, 503.

GIAMPAOLO (PAUL-NICOLAS), agriculteur italien, naquit en 1751, à Ripalimosani, dans le royaume de Naples, et fit ses études aux séminaires de Larino et Bojano, où ses progrès furent si rapides qu'étant encore élève il reçut le doctorat en théologie avec le titre de professeur. En 1779, il fut nommé chanoine, puis grand-vicaire à Sessa. L'amour de la patrie le ramena à Naples en 1807, et il fut appelé au conseil d'état par le roi Joseph Bonaparte, puis nommé directeur des domaines dans la province d'Otrante, où ses services lui valurent l'abbaye della Centola. Plus tard, il fut nommé inspecteur-général des évêchés vacants. Au retour de Ferdinand I^{er}, en 1815, il fut membre de l'académie des sciences, et décoré de l'ordre des Deux-Siciles. Il était aussi de la société des géorgophiles de Florence et de l'académie de Livourne, lorsqu'il mourut d'apoplexie à Naples, le 14 février 1832. On a de lui: I. *Memoria sulla riproduzione degli alberi*, dédié, en 1806, à M. Miot. II. *Lezioni e catechismo d'agricoltura, per le scuole secondarie del regno*, Naples, 1808. 3 vol. III. *Lezioni d'agricoltura*, Naples, 1819, 5 vol.. IV. *Sugli inconvenienti del sistema agrario e sui mezzi di rimediarvi*, Naples, 1822. V. *Sugli difetti di agricoltura della più parte delle provincie del regno*,

Naples, 1829. VI. *Sull' abuso della coltivazione de cereali di Molise, memoria letta nel 1829 alla società d'agricoltura*. VII. *Del impiego del tempo*. VIII. *Abozzo di lettura storica sull' influenza delle donne in tutti i tempi presso le nazioni*. IX. *Memoria sui modi di rimediare alla humoralità proveniente dalle ultime vicende politiche*. X. *Elogio di Saverio Poli*. Naples, 1825, in 8°. Le plus intéressant de ses ouvrages est peut-être *Dialoghi sulla religione*, 1815 et 1822, 4 vol., où il démontre que la religion est innée dans l'homme, et qu'elle est un des premiers sentimens de son cœur. G—G—V.

GIANNI (FRANCESCO), poète improvisateur, né à Rome en 1759, de parents pauvres, fut d'abord ouvrier tailleur, et sans aucune espérance d'études se mit en cousant ses habits à improviser des vers, ne se doutant même pas du mérite ni des difficultés que présentaient de telles compositions. Enfin il lut quelques poètes, et, son talent augmentant chaque jour, il renouça tout-à-fait à son métier pour se consacrer aux muses. Ce fut à Gênes qu'il commença à se faire connaître, et qu'il partit pour la première fois en présence du public. Doué de la mémoire la plus heureuse et d'une imagination extrêmement vive, il obtint dès son début un très-grand succès; et M^{lle} de Brignole, de l'une des premières maisons de la république, l'ayant pris sous sa protection spéciale, sa réputation s'étendit bientôt dans toute la Péninsule. Lorsque les Français envahirent l'Italie en 1796, il embrassa leur cause avec beaucoup d'enthousiasme, célébra souvent leurs victoires dans ses improvisations, et fit partie dès le commencement de l'un des deux conseils législatifs de la république Cisalpine. Tout cela le compromit gravement auprès des Autrichiens; et, lorsqu'ils reprirent

l'Italie en 1799, Gianni fut arrêté et conduit prisonnier à la forteresse de Cattaro. Il en sortit l'année suivante, après la bataille de Marengo, et se hâta de venir à Paris, où il retrouva sa protectrice M^{lle} de Brignole, et où le nouveau consul Bonaparte, qui l'avait entendu plusieurs fois et qui faisait cas de son talent, le reçut avec beaucoup d'empressément et lui donna souvent des occasions de briller dans les soirées des Tuileries. Un peu plus tard, quand il fut empereur, il lui accorda le titre d'*improvisateur impérial* avec un traitement de six mille francs. Gianni improvisait aussi dans le même temps chez plusieurs particuliers, notamment chez Corvetto, qui était alors conseiller-d'état. C'est là qu'on l'entendit souvent chanter les victoires de Napoléon, à l'instant même où l'on venait d'en recevoir le bulletin. Plusieurs de ses chants ainsi improvisés ont été imprimés, et il en est d'assez heureusement composés pour qu'aujourd'hui encore, en les lisant, on puisse douter s'ils furent réellement le fruit de l'improvisation. *Le Siège de Gênes*, en 1799, et *la Bataille de Marengo*, en 1800, sont les deux chefs-d'œuvre d'improvisation de Gianni. Ces deux chants furent imprimés avec des caractères bédoniens. C'est à Paris que Gianni et Gagliuffi (*Voy. ce nom*, dans ce vol.) captivèrent en même temps l'admiration publique par leurs improvisations: le premier en langue italienne, et le second en langue latine. Après la chute du gouvernement impérial, Gianni conserva sa pension par le crédit de Corvetto; mais devenu très-pieux, il ne consacra plus ses chants qu'à des sujets religieux. Il mourut à Paris en 1828. Pour faire des vers avec rapidité, Gianni n'était pas moins, comme la plupart des poètes, d'un caractère très-irascible, et il eut d'assez vives altercations avec Monti,

qui lui rendait cependant justice, en disant que la nature avait tout fait pour former de lui un grand poète. Il est vrai que Monti se hâta d'ajouter que malheureusement il n'avait pas rempli toutes les vues de la nature. Salfi a fait de Gianni un éloge fort exagéré dans la *Revue encyclopédique* (tom. XVI, pag. 662). On a de ce poète en langue italienne : I. *Recueil de poésies galantes, érotiques, héroïques, etc.*, Milan, 1807. II. *La dernière guerre d'Autriche*, chant improvisé, traduit en français par Gourbillon, 1809. III. *Jupiter et Leda*, chant improvisé, traduit en français par Blanvillain, 1^{re} édition, 1800; 2^e édition, 1812. IV. *Les saluts du matin et du soir*, improvisés, traduits en français par Domenjoud, 1813, in-8^o de 6 feuilles. Ces chants sont pour la plupart consacrés à M^{me} de Brignole. Le volume est dédié au célèbre Visconti, qui fut notre collaborateur. M—Dj.

GIANNINI (JOSEPH), professeur de médecine, à Milan, naquit le 9 février 1773, à Parabiago, village situé non loin de la capitale de la Lombardie autrichienne. Il reçut sa première éducation dans les séminaires d'Arona et de Monza, et alla ensuite terminer son cours de belles-lettres au collège de Gorla. Son père, qui voulait faire de lui un théologien, l'envoya au séminaire de Milan; mais à peine sa première année scolastique était-elle terminée qu'il déclara son goût pour la médecine. L'année suivante, il alla à Pavie, dont l'université était illustrée par les Frank, les Scarpa et d'autres professeurs, sous la direction desquels il fit ses études médicales. Il y reçut le bonnet de docteur à la fin de l'année 1796. Après deux ans de stage, ayant obtenu la faculté d'exercer sa profession, il passa dans sa patrie comme médecin ordinaire, et s'occupa aussitôt de

combattre la doctrine de Brown, doctrine qui, à cette époque, quoique désapprouvée par les vieux médecins, était, comme toutes les nouveautés, accueillie par la jeunesse. Il composa ensuite un ouvrage ayant pour titre : *Saggio sulla diagnosi delle malattie nervose ed infiammatorie*, qui n'a été publié qu'en 1800, dans les Mémoires de médecine dont nous parlerons plus bas. Le système de Brown fut bien combattu, mais il ne fut pas renversé complètement, car il n'y a rien de pire que les sectaires en fait de science. Giannini, cependant, prouva jusqu'à l'évidence que le nombre des maladies sthéniques imaginées par Brown n'était pas exact, et que le praticien dans sa clinique rencontre souvent des maladies qui ne sont ni *sthéniques*, ni *asthéniques*, ni *locales*, car nous voyons des maladies, telles que l'hystérie, l'épilepsie, les fièvres intermittentes, entretenues par la force de l'habitude. Le célèbre chirurgien Monteggia approuva fort les doctrines du jeune médecin, qu'il exhorta dans une lettre flatteuse à venir s'établir à Milan. Giannini suivit ses conseils, et, la même année, il publia le premier volume de son ouvrage intitulé : *Memorie di medicina*, dont les trois autres volumes parurent en 1802, in-8^o, Milan. Dans ces mémoires de médecine on trouve : I. *Deux Lettres sur l'état du Brownisme en Europe*. Elles sont adressées par l'auteur à ses amis les docteurs Vittoni et Beretta; il y expose ses recherches sur la nature des doctrines du célèbre médecin anglais. II. *Observations sur les fumigations nitreuses*. Giannini pense que les fumigations de Smith sont préférables à celles de Morveau, qui causent souvent des toux et des irritations à la gorge. Ces observations ont été approuvées par Fourcroy. III. *Extrait d'un mémoire*

de Giannini sur l'Érthabilité, considérée comme la vitalité dans les êtres organisés. IV. *Della spasimia*, dissertation du docteur Jacq. Steuart, traduite du latin. V. *Dell' angina tonsillare*, dissertation du docteur Hoggart Toulonia, trad. du lat. VI. *Osservazioni sulla Farmacopœa di Brugnatelli*. VII. *Dell' efficacia del vapore nitroso nel prevenire e distruggere il contagio che è origine delle febbri di prigione*. VIII. *Trattato dei rapporti fatti dalla commissione delegata all' istituto nazionale delle scienze di Parigi su i rapporti delle sperienze fatte dal professore Volta di Pavia sull' elettricità*. IX. *Breve memoria al comitato governativo della repubblica cisalpina, sulla necessità di propagare tra noi il vaccino vaccino*. X. *Sul vaccino vaccino*. XI. *Risultati d'esperienze e sperienze sull' inoculation del vaccino vaccino*, Milan, 1802. Toutes ces notices sur l'utilité de la vaccine méritent à l'auteur le titre de membre du comité à Milan. Ces écrits ayant fait connaître avantageusement le docteur Giannini, il fut attaché comme professeur de clinique au grand hôpital de Milan, et plus tard proclamé le chef d'une nouvelle école, lorsqu'en 1805 il publia le premier et en 1809 le second volume de son grand ouvrage : *Della natura delle febbri e dei metodi di curarle, con alcune deduzioni sulla natura delle convulsioni, sull' estinzione delle febbri contagiose, sull' usode delle immersioni fredde e calde, sulla esistenza ed indole della complicazione morbosa, sulla relativa modificazione da introdursi nell' indicatione curativa*, Milan, 1805 et 1809, 2 vol. in 8°. Il serait impossible d'en donner ici l'analyse, qui exigerait des observations sur les cinquante maximes que l'auteur a mises en

avant pour le traitement de différentes maladies (1). Cet ouvrage a été en partie traduit en français par M. Heurtebise, premier chirurgien des armées, Paris, 1809, 2 vol. in 8°. Le docteur Jouenne a extrait du second volume, qui restait inconnu, les articles qui concernent la goutte et le rhumatisme, avec des notes du docteur Marie de Saint Ursin, Paris, 1819, in 8°. Les nouvelles théories de Giannini, à l'égard des maladies, et en particulier de la nature des fièvres, ont été diversement appréciées dans les écoles; et, tandis qu'elles donnaient lieu à des discussions entre les théoriciens, elles servaient rarement de guide aux praticiens dans l'exercice de la clinique, du moins en France. Giannini était devenu le médecin du prince Eugène, vice-roi d'Italie, et tous ses succès avaient excité de vives jalouses. On publia contre lui à Milan, en 1810, dans les *Annales des sciences et des lettres*, un article très outrageant, auquel il répondit par une brochure intitulée : *Risposta ad un articolo, dell' Annali di scienze e lettere*, in 8°. Cette réutation imposa silence à ses adversaires, et la première édition de son ouvrage sur la nature des fièvres, qui avait été tirée à deux mille exemplaires, fut aussitôt épuisée. Une seconde édition fut imprimée sous ce titre : *Della natura delle febbri, etc., con appendice sull' eronomia divisione delle malattie in austriache ed in stentche*, Naples, 1817, 2 vol. in 8°. Le chef d'une nouvelle école, lorsqu'il est sage et prudent, profite de la critique pour améliorer son système : ainsi Giannini, pourvu de nouvelles expériences et de nou-

(1) Cette production, à côté de vues justes, renferme des idées bizarres et d'incalculables dangers, notamment lorsque l'auteur recommande les immersions d'acétate dans le traitement de la plupart des maladies qui sont accompagnées de fièvre. *Revue.*

veux exemples, était prêt à modifier le sien et à expliquer plusieurs phénomènes avec plus d'exactitude; il avait déjà entrepris l'ouvrage suivant : *Elementi di medicina fondati sopra nuove viste di fisiologia; di anatomia e di materia medica*, ouvrage qui aurait peut-être arrêté la nouvelle secte que Tomasini avait cherché à propager. Dans ce livre, Giannini expose ses théories sur l'influence du fluide électrique dans l'économie animale; il expose aussi les appareils organiques et les principes matériels avec lesquels ce fluide impondérable, après s'être développé, se met en équilibre dans le corps humain; l'ordre avec lequel il est poussé ou retenu est ainsi la cause de différentes maladies, contre lesquelles le savant docteur propose des remèdes convenables. Mais sa mort, arrivée à Milan le 18 décembre 1818, priva la science des nouvelles lumières que ce praticien éclairé, et particulièrement estimé par les Anglais, n'aurait pas manqué de répandre. Le docteur Henri Accerbi, qui a déposé sur la tombe de son ami des fleurs immortelles dans un volume in-8°, publié à Milan en 1819, fait espérer la publication de ses manuscrits. G—G—Y.

GIBELIN (JACQUES), médecin et littérateur, était le frère du peintre de ce nom (*Voy.* GIBELIN, XVII, 315); né à Aix en 1744, y fit ses premières études, et vint passer trois ans dans la capitale pour étudier l'histoire naturelle. Il se rendit ensuite à Londres, pour étudier la médecine. Revenu à Paris, il y suivit encore différents cours de médecine et d'histoire naturelle. Étant enfin retourné en Provence, il fut nommé successivement bibliothécaire de la ville d'Aix, et secrétaire perpétuel de la société d'agriculture, des sciences et des arts. Gibelin avait donné pendant son séjour à Paris

plusieurs traductions d'ouvrages de médecins anglais et des abrégés de tous les articles et mémoires sur les sciences naturelles, que renferme le recueil des *Transactions philosophiques* de la société royale de Londres, depuis son établissement jusqu'en 1792. Son travail forme les quatre premiers volumes de l'abrégé de cette importante collection. Nous devons encore à Gibelin la traduction de plusieurs ouvrages italiens de l'abbé Fontana, ainsi que celle des *Mémoires de la vie privée de Franklin, écrits par lui-même*, 1^{re} partie, dont le manuscrit original anglais était dans ses mains. Gibelin eut aussi part à la traduction française de l'*Histoire des progrès et de la chute de la république romaine*, du docteur Adam Ferguson, publiée à Paris, chez Nyon, en 7 vol. in-12, et qu'on a attribuée tout entière à Demeunier, quoique celui-ci ne l'ait conduite que jusqu'à la moitié du quatrième volume. Ce laborieux écrivain est mort à Aix le 4 février 1828. On a de lui : I. *Expériences et observations sur différentes espèces d'air*, traduites de l'anglais de Priestley, 1775-80, 9 vol. in-12. II. *Expériences et observations sur les différentes branches de la physique, avec une continuation des Observations sur l'air*, traduites de l'anglais de Priestley, 1782-87, 4 vol. in-12. III. *Observations sur les maladies vénériennes*, traduites de l'anglais de Swediaur, 1784, in-8°. IV. *Éléments de minéralogie*, trad. de l'anglais de Kirwan, 1785, in-8°. V. *Observations physiques et chimiques* (*Voy.* FONTANA (*Félix*), XV, 198). VI. *Abrégé des Transactions philosophiques de la société royale de Londres; Histoire naturelle*, 1784, 2 vol. in-8°; *Botanique, physique végétale, agriculture, jardinage et économie rurale*, 1791, 2 vol. in-8°. Z

GIEDROYC (le prince ROMUALD), issu du sang des grands-ducs de Lithuanie, naquit le 7 février 1750, dans le palatinat de Wilna. A l'âge de quinze ans, il prit parti dans un régiment d'infanterie lithuanien, qui, pendant les premières guerres de l'insurrection, passa sous les ordres de Casimir Pulawski. Giedroyc y parvint au grade de major. A la bataille de Stolowicze (1771), qu'Oginski, grand-maréchal de Lithuanie, livra aux Russes, il se distingua par sa valeur et reçut huit blessures, qui le tinrent long-temps dans l'inactivité. En 1784, il fut élu nonce à la diète de Grodno. En 1792, lorsque la guerre éclata entre la Russie et la Pologne, il était général major. Il tint les Russes en échec, et, en 1794, placé du côté de la Livonie, il obtint sur eux quelques avantages, quoiqu'ils lui fussent supérieurs en forces. Le 29 juillet, il les défit complètement à Salaty en Lithuanie. Kosciuszko le nomma lieutenant-général, et lui accorda la permission de lever un régiment qui devait porter le nom de Salaty. Après la bataille de Marciowice, le prince Giedroyc tomba entre les mains des Russes. Ayant recouvré sa liberté, il se rendit à Paris avec Thadée Mostowski, et fit partie du comité qui sollicitait l'appui du gouvernement français. Au mois de février 1796, ce comité l'envoya en Lithuanie pour y préparer les esprits. Il s'arrêta d'abord à Dresde, mais, ne voyant aucun moyen d'être utile à la cause de l'indépendance, il se retira dans ses terres, où il vécut jusqu'en 1812. Les troupes françaises ayant alors pénétré en Lithuanie, il fut mis à la tête de la commission chargée d'organiser les nouvelles troupes lithuanienues. Les détails de la campagne étant survenues, Giedroyc suivit, avec les restes de ces troupes, le mouvement des Français. Ayant passé la Vistule, il fut

fait prisonnier par les Russes et relégué avec son fils, le prince Joseph, à Archangel, où il fut détenu jusqu'à la paix. En 1815, l'empereur Alexandre le nomma membre de la commission chargée d'organiser la nouvelle armée polonaise. Il mourut à Varsovie le 19 octobre 1824. — Son fils, le prince Joseph, a servi dans l'armée française. En 1815, il assista, comme capitaine dans la garde de Napoléon, à la bataille de Waterloo. G—Y.

GIESEBRECHT (CHARLES-HENRI-LOUIS), poète allemand, naquit à Mirow dans le Mecklenbourg-Strélitz le 9 juin 1782. Son père était un pauvre ministre évangélique. De sa ville natale il passa au gymnase de Joachimsthal à Berlin, et il s'y distingua par ses succès, qui le firent bientôt entrer à l'université de Halle. Il s'y consacra aux études philologiques et théologiques, mais en les entremêlant aux méditations plus riantes de la poésie, pour laquelle, dès l'adolescence, avaient éclaté ses dispositions. Au sortir du séminaire théologique que dirigeait à cette époque Wolf, et où pour condisciple il avait eu Michaëlis, Giesebrecht eut une place comme maître au séminaire pédagogique de Berlin (1802). Trois ans plus tard (novembre 1805), il fut appelé à Brême, mais encore sur un pied inférieur. Il venait d'y obtenir une chaire après avoir reçu le titre de docteur en philosophie à Helmstadt, lorsque l'incorporation de l'ancienne ville anseatique à l'empire de Napoléon et les changements que subit à cette occasion l'organisation de l'enseignement, dans les pays que s'adjugeait le conquérant, le déterminèrent à rebrousser vers l'est. La mort de Spalding avait laissé vacante une chaire au Cloître-Gris de Berlin. Il y fut nommé en 1812. Moins d'un an après, la Prusse, si long-temps tremblante devant la prospérité de Bonaparte, s'était dé-

clarée avec franchise contre lui. Giesebrecht prit une part des plus actives à l'élan d'enthousiasme qui transportait toute la population ; et, bien qu'en une sphère inférieure, il apporta sa quote-part aux efforts de toute nature qui finirent par abattre le grand empire. A ce patriotisme louable, Giesebrecht avait le tort de joindre des idées peut-être un peu étroites. Détestant les formes françaises, l'esprit français, il voulait retenir l'enseignement en Allemagne dans le cercle où jadis il s'était tenu ; mais quelque savoir, quelque profondeur que nous devons reconnaître aux Allemands, nous ne voyons pas ce que la solidité germanique eût perdu en apprenant des Français à dominer les détails de la science, à distinguer davantage le nécessaire de l'accessoire, à viser par-dessus tout à l'utile, et à prendre partout pour guide le bon goût et le bon sens, en d'autres termes, à savoir. Au reste, il faut avouer qu'en dépit de préventions nationales, l'Allemagne l'a subie, cette influence française que l'on ne croyait propre à développer que l'esprit mathématique et un positivisme étroit, comme nous à notre tour nous avons appris beaucoup à l'école des Gœthe et des Fichte, et chacun des deux pays aujourd'hui se félicite de ne pas avoir dédaigné les richesses de son voisin. Giesebrecht mourut le 20 sept. 1832. Il était membre de la société allemande et de la société d'humanité de Berlin ; et quelque temps il y fut collaborateur de la feuille dramatique hebdomadaire. Aux travaux du professorat, il joignit ceux de la prédication, et eut quelques velléités de se faire une réputation dans l'éloquence sacrée. Mais la poésie l'entraînait toujours. On a de lui : I. Deux tragédies : 1^o *Armide* (Penig, 1804) ; 2^o *Sertorius* (Brême, 1807), et un drame, *les Nouveaux assassins*, en société avec Olton Schulz (Berlin,

1819). II. *Mnemosyne*, almanach, Brême, 1806. III. *Études dramatiques*, ibid., 1808. IV. *Feuilles allemandes*, Brandebourg, 1822. V. Divers petits poèmes ou articles en prose dans des recueils, comme le *Cupidon* (de Penig, 1803) ; l'*Apollon gazetier* (1803 et 1804) ; les *Mars de Fouqué et Neumann* (Berlin, 1814) ; le *Petit almanach de poèmes allemands* (Stettin, 1816) ; l'*Almanach de la société de langue allemande de Berlin* (Berlin, 1820).

P—OT.

GIESECKE (AUGUSTE-LOUIS-CRÉTIEN), deuxième fils du poète Nicolas-Thierry Giesecke (*Voy.* ce nom, XVII, 336), si connu par ses liaisons avec Klopstock, naquit en 1756 à Quedlinbourg, et fut élevé dans sa ville natale jusqu'à ce qu'en 1775 il prit son essor vers l'université de Göttingue, en qualité d'étudiant en droit. Mais la poésie, pour laquelle dès l'enfance il avait marqué d'heureuses dispositions, lui faisait souvent négliger les Institutes et les Nouvelles. Doué d'une grande facilité, il apprit pourtant assez pour satisfaire aux exigences des examens. Mais, lorsqu'il s'agit de choisir une profession, à l'anti poétique nécessité des sévères études et à des subtilités chicanières, il préféra l'esclavage des éducations particulières de haut rang ; et pendant plusieurs années, il voyagea comme gouverneur avec des jeunes gens nobles, entre autres Adam Stein de Berlin, qui mourut conseiller de la légation prussienne à Constantinople. Ces excursions le perfectionnèrent dans la connaissance des langues et de la littérature élégante en même temps que dans celle des hommes. Ayant assez enfin de cette existence nomade et ingrate, il entra, en 1784, près du conseiller secret russe à Ratisbonne, M. de l'Assebourg, comme secrétaire, et passa neuf ans dans

cette position, la plupart du temps à la terre de Meisdorf dans le Harz. Il se plaisait souvent depuis à répéter que cette période presque décennale avait été la plus heureuse de sa vie. Il n'eut pourtant pas à déplorer sa fortune pendant les années qui suivirent. Le duc Frédéric-Charles de Brunswick-Bevern le fit en 1794 son conseiller, et le garda près de lui jusqu'à sa mort (1809). Ce prince était feld-maréchal au service danois; Giesecke fut chargé de reporter à Copenhague les ordres dont le prince avait été décoré. Le roi voulut le voir, et lui conféra, avec le droit de naturel du Danemark, le titre de conseiller. Giesecke resta pourtant attaché à la douairière de Brunswick-Bevern jusqu'en 1816, époque à laquelle il prit sa retraite sans cesser de servir la princesse de ses conseils et de sa plume. Il vécut long-temps encore, et ne mourut que le 17 avril 1832. La littérature avait égayé les dernières années de sa vie. Cependant ses ouvrages principaux sont d'une époque antérieure à 1816. Ce sont : I (en société avec son frère Otton). *Tableaux du bonheur champêtre*, Leipzig, 1791 (traduits par extraits en suédois, Stockholm, 1792). II. *Récits tirés de la vie humaine*, Leipzig, 1794. III. *Rubriques*, Copenhague, 1802. IV. Divers morceaux de poésies et articles en prose dans l'*Almanach des muses* de Burger, le *Libéral*, la *Gazette du monde élégant*, le *Journal politique*. P—OT.

GIFFORD (GUILLAUME), fameux rédacteur de la *Quarterly Review*, était d'Ashburton (comté de Devon), et appartenait à une famille qui, assez à l'aise au commencement du siècle, était tombée dans une gêne voisine de la misère. Né au mois d'avril 1757, il n'avait que onze ans lorsque, après plusieurs voyages sur mer comme simple matelot, son père mourut. Sa

mère ne lui survécut que d'un an. Un voisin créancier de la pauvre famille fit tout vendre, mais la voix publique le força de prendre quelque soin de l'orphelin dont il consommait le malheur, et dont un frère âgé de deux ans à peine fut placé à l'hôpital. L'intention de ce parrain malgré lui était de se débarrasser au plus vite de l'enfant. Il voulut d'abord le faire partir pour Terre-Neuve, mais la taille de l'enfant le fit rejeter par le patron avec lequel on allait passer marché, et bientôt un simple bateau pêcheur de Torbay le reçut à bord. Il y resta un an, jusqu'à ce que le public d'Ashburton, instruit de son sort, se constituât en quelque sorte en émeute contre son parrain, qui crut devoir le rappeler et le mettre à l'école (1770). Gifford y faisait des progrès et servait de second au maître; il avait conçu le plan ambitieux d'être son successeur, lorsque notification lui fut faite par son parrain d'entrer pour six ans chez un cordonnier. Il fallut obéir; Gifford eut beaucoup à souffrir dans cette nouvelle position, et fut souvent pris de découragement. A force d'adresse et de persévérance pourtant il se procura la jouissance de quelques livres, entre autres d'un traité d'algèbre, et acquit furtivement des connaissances en mathématiques et en lexicologie. Il se mit à faire de temps à autre des vers; ses camarades furent émerveillés de ces essais fort peu conformes aux lois de la grammaire; ils amenèrent un petit public pour entendre Gifford, et quelques pièces de menu monnaie tombèrent des poches de l'auditoire dans celle du poète, qui bientôt les métamorphosa en livres, et qui depuis ce temps usa par calcul de son talent poétique, pour acquérir ainsi les moyens d'en acheter d'autres. Enfin sa bonne étoile fit tomber un de ses chefs-d'œuvre aux mains d'un brave et digne homme, Cookealey, qui voulut le voir et

mit tout en œuvre pour changer son sort. Peu riche, il organisa une souscription en faveur du jeune homme, racheta de son patron les dix-huit mois d'apprentissage qui restaient encore à courir, le mit dans une maison d'éducation, où il fit de rapides progrès, et au bout de vingt-six mois le jugea capable d'entrer à l'université d'Oxford. Il perdit son bienfaiteur avant d'en être sorti, mais une petite place dont on l'avait gratifié dès son arrivée, et les secours que la souscription organisée par Cookesley lui valait encore, moins régulièrement, il est vrai, que par le passé, le mirent à même de terminer ses études et de prendre ses degrés. Bien que s'occupant de poésie, Gifford à Oxford devint un très-fort humaniste, et acquit de la littérature ainsi que des langues antiques une connaissance profonde, qui bientôt se transforma en prédilection marquée et presque exclusive. D'ailleurs, élevé à l'école du malheur et fils de ses œuvres au moins en partie, il avait un caractère solide et sévère : sa tournure d'esprit était celle des jansénistes : aussi se prit-il à l'université d'un vif amour pour Juvénal, qu'il se mit à traduire en vers. Il n'avait point terminé lorsqu'il abandonna Oxford. Mais l'homme nourri à l'école de Juvénal ne tarda point à se révéler, en flagellant, sinon les vices, au moins le ridicule. La littérature anglaise était alors en proie à une espèce de *gongorisme*. Cette école, ou plutôt cette petite camaraderie, grâce à l'absence de toute grande littérature en Angleterre, à cette époque, et grâce à l'impudence des louanges mutuelles qu'on s'y prodiguait, avait usurpé une réputation de salon. Ses coryphées étaient de 20 à 30 oisifs et bas-bleus, revenus un beau matin de Florence, pleins d'un souverain mépris pour tout ce qui n'était pas phrase élégante, métaphore aristocratique, nuance brillantée, expression

della Crusca. Bientôt ils tinrent bureau d'esprit, enchérisant à qui mieux mieux sur les exigences académiques; puis, passant de la théorie à la pratique, ils donnèrent des modèles de la perfection comme ils l'entendaient. La Gazette quotidienne le *Monde* était la trompette de leur gloire : leurs correspondants sur le continent étaient deux ou trois dignes Italiens, ne comprenant l'anglais qu'à grand renfort de dictionnaire. Cet hôtel de Rambouillet britannique excita la bile et la verve de Gifford : la *Baviade* parut, et les Honest-Yenda, les Anna Matilda, les Laura-Maria, les Adélaides, les Carlos, les Orlando, si élégamment baptisés par eux-mêmes, et qui changeaient parfois de sexe en même temps que de nom, comme la Mériadec de Piron, rentrèrent dans l'ombre. En vain quelques adeptes tentèrent la résistance ; le coup avait porté trop juste ; et une deuxième satire, la *Méviade*, les acheva. Après cela, les *Della Crusca* furent morts et enterrés. Ensuite vint l'*Épître à Wolcott*. Cet écrivain d'un haut talent, mais dont la hardiesse et l'impétuosité scandalisaient beaucoup de graves personnages, eut le tort de croire que l'attaque de Gifford était justiciable d'autres armes que la plume ou l'épée, et il voulut se venger par le bâton ; mais un incident déjoua ce plan ; et, obligé d'en revenir aux aménités littéraires, il publia en réponse à la lettre son *Coup de tranche au savetier*. Peu de temps après, Gifford entra comme collaborateur à l'*Anti-Jacobin*, 1797, et il s'y fit attribuer la mission de redresser les falsifications et mensonges des feuilles démocratiques. Il entra ainsi en liaison avec les Canning, les Jenkinson, les Clare, les Pitt, et ceux-ci récompensèrent son zèle ministériel en le nommant au poste de maître-payeur des pensions des gentlemen, et plus tard à celui d'intendant de la loterie. L'*Anti-*

Jacobin avait cessé de paraître, et assez long-temps Gifford ne fit marcher avec ses fonctions que des travaux privés; mais, lors de la fondation de la *Quarterly Review* en 1809, c'est lui que le propriétaire choisit de prime-abord pour en diriger la rédaction. On sait quel fut auprès des tories le succès de ce recueil, dont le nom est inséparable de celui de Gifford. Sans être exempt de partialité, la critique de la *Quarterly Review* prit en Angleterre et à l'étranger un très-haut rang, et Gifford, réputé hautain et amer, grossier comme l'homme sorti des rangs du peuple, ne céda jamais du moins aux caprices ou à de vaines jalousies. Byron lui-même n'a pas traité avec sa morgue accoutumée le journal de Gifford, bien que les allusions mordantes aux poètes savetiers n'aient pas toujours manqué au bout de sa plume. Gifford resta quinze ans directeur de la rédaction de la *Quarterly Review* et y travailla par lui-même tout ce temps. Il ne survécut que de deux ans à sa retraite, et mourut le 31 décembre 1826. On lui doit outre sa *Baviade*, 1794, sa *Méviade*, et sa *Traduction des satires de Juvénal*, 1802, de nombreuses poésies et des articles tant dans l'*Anti-Jacobin* que dans la *Quarterly Review*; de très-bonnes et fort savantes éditions des *Pièces de théâtre de Massinger*, 1806, 4 vol.; des *Œuvres de Ben-Johnson*, 1816, des *Œuvres dramatiques de Ford*, 2 vol., et des *Œuvres de Shirley*, 6 vol. Ces deux dernières sont posthumes. Gifford était grand admirateur des poètes de l'époque d'Elisabeth, et il les connaissait à fond. Sa traduction de Juvénal a fait oublier celles de Stapleton, Holyday, Dryden et Owen. P—OT.

GIFFORD (JEAN RICHARDS-GREEN, plus tard JEAN), historien et publiciste anglais, était le fils unique d'un homme de loi fort riche. Né en

1758, il perdit successivement son père, son aïeul paternel, lequel était son tuteur, et se trouva sous la curatelle de trois gardiens. Ceux-ci le mirent, lorsqu'il eut atteint sa dix-septième année, à l'université d'Oxford. Le jeune Green se logea bien vite à Saint-Jean au beau milieu des *commoners gentlemen*, et, comme on peut le deviner, contracta là des habitudes de grand luxe et de dépense. Ni la pension qu'avait compté lui servir ses gardiens, ni les suppléments qu'il obtint n'y suffirent. Tout le revenu y passa, puis il ébrécha le capital. Méprisant un théâtre aussi étroit qu'Oxford, il avait quitté ce chef-lieu de la science universitaire, après un court stage et sans degrés, et s'était rendu à Londres pour se livrer à la pratique, disait-il, et pour s'ouvrir la carrière du barreau. Mais en réalité il ne fut praticien que d'extravagance, et il ne s'ouvrit l'entrée que de quelques maisons de jeu, de plaisir et surtout d'usure. Il avait en même temps appartement à Lincoln's Inn et maison de campagne à quelques milles de Londres; il avait écurie et meute, il avait des maîtresses. En vain ses prudents gardiens croyaient le mettre à la raison, en se refusant aux appels de fonds au-delà de l'ordinaire; le jeune homme n'en courait pas moins vite et moins souvent à Newmarket, pariant, menant du même train ses chevaux et sa fortune; si bien que, lorsque advint le jour de sa majorité, liquidation faite, il se trouva complètement au-dessous de ses affaires. Après avoir vendu ses domaines héréditaires du comté de Shrop (lesquels étaient dans sa famille depuis le temps de Charles II), il ne put donner que vingt-cinq pour cent à la foule de ses créanciers; aussi crut-il à propos, pour se dérober à leurs remerciements, de commencer au plus vite ce voyage sur le continent qui complète l'éducation de

tout jeune gentleman : il fit plus, il changea de nom, et prit celui de Green qu'avait porté son aïeul maternel. Léger d'argent, il passa seulement la frontière et s'arrêta provisoirement à Lille (1782), ou il se familiarisa avec la langue et la prononciation françaises. Une tentative qu'il fit ensuite à Londres lui prouva que les eaux du déluge n'étaient point encore retirées ; il revint à son arche de salut, la France, et cette fois il poussa son voyage jusqu'à Paris. Toujours livré à l'étude de la littérature française, il adopta cependant une spécialité, ce fut l'histoire de France, et il lut avec attention Mézeray, Daniel, etc. Louis XVI régnait encore, mais déjà la révolution se révélait par des grondements sourds. On se sentait à la veille d'une explosion, on n'en dansait que mieux. Témoin de cette disposition fébrile de toute la haute société française à cette époque, et voyant que l'Angleterre portait les yeux de ce côté avec plus d'avidité que jamais, Gifford pensa qu'il pouvait sur cette double circonstance baser une spéculation, et il se fit homme de lettres ; il se posa l'historien britannique de la France. Les deux pays avaient ceci de commun, qu'ils ne possédaient pas une bonne histoire de France. L'ex-dandy d'Oxford et de Londres s'annonça comme prédestiné à combler ce déficit ; il revint en Angleterre et eut quelque temps d'abord Stephey pour résidence. Le succès de sa publication le mit à même de reparaitre : 1788 ; et ses liaisons étroites avec le ministère achevèrent de le placer à l'abri de tout danger. Antagoniste par principes ou par calcul des théories révolutionnaires, il se déclara contre le nouvel ordre politique de la France avec un zèle qui tenait du fanatisme, et mit sa plume au service du cabinet de Saint-James contre tout ce qui professait un autre système. Il

rompit ainsi diverses lances au profit de l'ancien régime même contre les champions de ce système, les accusant de tiédeur ; il vit plus d'une fois le cabinet tirer ses brochures à cent mille exemplaires, et par ce mode de travail répara un peu les larges trouées que le passé avait faites à sa fortune. Il y avait vingt ans et plus qu'il poursuivait ainsi les hommes et les choses de la France, quand la reconnaissance ministérielle le nomma magistrat de police à Worship-Street (Shoreditch), poste qu'il échangea plus tard pour celui de Marlborough-Street, Westminster. Sa mort eut lieu en 1818. Les principales publications de Gifford sont ses compilations historiques, savoir : I. *Histoire de France depuis les premiers temps jusqu'à la mort de Louis XVI*, Londres, 1791-94, 5 vol. in-4°. C'était un ouvrage passable pour l'Angleterre et pour l'époque à laquelle il parut : le style a de l'élégance, quelques faits sont bien classés, un Français peut même avoir la curiosité de connaître la manière dont l'acrimonie britannique nous juge et nous habille ; mais ce n'est pas là ce qui fait vivre un livre, et celui de Gifford ne se lit plus. II. *Récit de tout ce qui s'est fait relativement à Louis XVI, du 21 juin 1791 au 21 janvier 1793*, Londres, 1793, in-4°. III. *Le règne de Louis XVI, et histoire complète de la révolution française*, ibid., 1794, in-4°. IV. *Histoire de la vie politique de Guillaume Pitt et de son époque*, ibid., 1809, 3 vol. in-4° ou 6 vol. in-8°. Cet ouvrage, dédié à lord Spencer, contient beaucoup de documents officiels et de faits puisés aux bonnes sources ; mais on ne doit pas se dissimuler que c'est tantôt un panégyrique, tantôt une apologie, et en conséquence s'il faut en prendre, il faut aussi savoir en laisser. Les pamphlets ministériels de Gifford, tous

grassement payés qu'ils furent, commencent à tomber dans l'oubli. Ils ont pour titre : 1° *Adresse du sens commun au peuple anglais, contenant un extrait de la vie et des écrits de Paine*, 1792, in 8°; 2° *Lettre au comte de Lauderdale, contenant quelques observations critiques sur la lettre de sa seigneurie aux pairs d'Écosse*, 1775, in 8°; 2° édition, 1800; 3° *Lettre à l'honorable Thomas Erskine, contenant quelques observations critiques sur les causes et les conséquences de la guerre*, 1797, in 8°; 4° *Adresse aux membres des associations loyalistes sur l'état actuel des affaires publiques*, 1797, in 8°, 5° édit. (le gouvernement fit distribuer ce pamphlet à cent mille exemplaires). De plus Gifford fut un des collaborateurs de l'*Anti-Jacobin de Canning*, et à la cessation de ce recueil il fut mis à la tête de la *Revue anti-jacobine*, 1806, etc. Il a traduit du français : 1° l'*Apologie des émigrés français*, de Lally-Tollendal, 1797, in-8°; 2° *les Bandits sans masques, ou Mémoires historiques du temps présent*, du général Danican, 1797, in-8°. Il édit le *Séjour en France durant les années 1792, 93, 94, en une série de lettres d'une dame*, Londres, 1796, 2 vol. in 8°, et il a mis en tête de l'édition anglaise d'*Un os à ronger aux démocrates*, une virulente et spirituelle préface intitulée : *Coups de verges sur le râble des critiques* (A rod for the backs of the critics).

P—OT.

GIFFORD (lord ROBERT), légitime anglais, avait reçu le jour dans Exeter le 24 février 1779, non pas, comme on l'a trop répété, d'une des dernières, mais d'une des plus nombreuses familles du lieu. Son oncle était médecin, son père marchand drapier. L'unique tort de ce dernier était d'avoir moins de banknotes dans son

porte-feuille que d'enfants dans son arrière-boutique. L'éducation du jeune homme se ressentit de cette gêne; il commença ses études classiques au collège d'Alpington, près d'Exeter, mais il ne les acheva point. Lorsqu'il fut question de se choisir une profession, il ne dissimula point son antipathie pour l'aune et le livre en partie double, et manifesta le désir d'entrer chez quelque huissier, notaire ou procureur. Longue fut la résistance du père, qu'épouvantait la perspective d'un apprentissage à payer. Enfin il céda. Admis chez Jones en qualité de clerc, Robert fit preuve d'une aptitude rare pour la science des minuties litigieuses, et finit par être chargé de tous les détails de l'étude. C'est à lui que les habitués de la maison s'adressaient de préférence pour tout ce qui demandait une sagacité plus qu'ordinaire. Baring se plaisait à raconter qu'étant allé un jour voir Jones pour avoir son avis sur une affaire fort compliquée, il trouva ce procureur très-peu parlant, très-peu dispos sur la question, et qu'il s'en fut revenu assez mécontent, si Jones n'eût fini par appeler son maître-clerc, lequel tourna si bien toutes les difficultés, envisagea si bien le problème sous toutes les faces, fit si bien jaillir la lumière sur tous les points, qu'en retournant à sa demeure, lui, Baring, il disait à qui voulait l'entendre : « Je viens de voir un futur lord « chancelier d'Angleterre. » En attendant, Gifford n'était pas même procureur, et voyait resouler bien loin toutes ses espérances; il s'était sans doute bercé de l'illusion de devenir incessamment le successeur de son patron. Sa mauvaise étoile voulut qu'un beau matin un neveu inattendu, de lui du moins, débarquât en l'étude de Jones et en fit l'acquisition. Il paraît que Gifford conçut un instant l'envie de traduire en justice son ex-patron: aussi a-t-on souvent dit que le procès eut lieu, que

Gifford le gagna, et que ses juges, frappés de son talent en plaidoirie, lui donnèrent le conseil de se livrer au barreau, et se cotisèrent pour lui en faciliter les moyens. Le fait est qu'il commença son nouveau noviciat aux dépens de son père, et qu'à la mort de ce dernier il le continua, moitié à ses frais, moitié à ceux de ses frères, qui s'engagèrent à ne le laisser manquer d'aucun des moyens nécessaires à ses études. Ainsi à l'abri de toute crainte, Gifford entra en 1800 à Middle-Temple, en qualité d'étudiant, resta deux ans pupille de Robert Bayley, et, en 1803, débuta lui-même sur cette scène tant désirée, à la cour d'Essex. L'estime dont il obtint des preuves dès ses premiers débuts alla sans cesse croissant, et il fut autorisé à plaider dans la circonscription de l'ouest et aux assises d'Exeter, aussi bien qu'à la cour d'Essex. Deux grandes affaires attirèrent tout-à-coup sur lui les yeux de lord Ellenborough, alors premier président (chief justice) de la cour du banc du roi. Dans l'une (Mogg contre Mogg), le jeune orateur se tira, comme en se jouant, des mille et une difficultés des lois anglaises sur la propriété réelle. Dans l'autre, qui roulait sur une question de monomanie, il déploya dans la discussion et l'appréciation des faits une sagacité si vive, si prompte à la riposte, si irrésistible dans l'art de mettre les moindres nuances à profit et de donner à l'ensemble des circonstances une physionomie inespérée, il mit tant de finesse, de mesure et d'entraînement dans son langage, que cette fois sa récompense ne se borna point aux honoraires du client et aux félicitations des confrères. Il fut nommé (le 9 mai 1817) solliciteur-général, et la rapidité avec laquelle les honneurs vinrent s'accumuler sur sa tête lui garantit le plus brillant avenir. Le 16 mai, il joignit à sa nouvelle charge le titre honorifique d'un des

maîtres du banc de la société de Middle-Temple; peu après, le bourg-pourri d'Eyer (Suffolk) fit choix de lui pour le représenter à la chambre des communes : portant souvent la parole à la chancellerie, 1818-24, il fut par là même appelé en bien des cas à la chambre des lords pour y contredire des appels; et il acquit la connaissance intime des lois écossaises, si utile en une foule d'occasions, et si peu répandue chez les jurisconsultes du sud de la Grande-Bretagne. Parmi les affaires principales qu'il dirigea, il faut citer le procès du docteur Watson, et plusieurs accusations par-devant la commission spéciale de Derby (1817). Promu bientôt au poste de procureur-général (1819), il venait de se tirer avec éclat du complot de Cato-street, lorsqu'une cause plus grave concentra sur lui les regards non-seulement de l'Angleterre, mais de toute l'Europe. Georges III venait de mourir, et la femme de Georges IV accourait pour prendre la place et jouer le rôle de reine en Angleterre. Déjà, pendant que le vieux monarque achevait sa vie, on avait mis en délibération, dans un conseil secret, la conduite à tenir envers la princesse. Gifford avait été pour les mesures de douceur, c'est-à-dire pour une espèce de compromis au moyen duquel Caroline aurait gardé le titre de reine et aurait vu augmenter son revenu, mais elle devait signer l'engagement de ne jamais reparaitre en Angleterre. On sait que cet arrangement ne fut point adopté par Caroline. Les ministres, sur l'expresse volonté du monarque, entamèrent le procès, ou, pour reproduire les termes officiels, présentèrent à la chambre haute un bill de pénalité contre la compagne de leur maître. Gifford et sir John Copley reçurent ordre de le soutenir. Il faut avouer qu'en cette triste circonstance les commissaires royaux ne brillèrent

guère. Brongham était un rude joueur; l'opinion désapprouvait presque unanimement une procédure inique, suivant les uns, incouvenante selon les autres. Ces deux points admis, on doit ajouter que, si l'opinion publique resta la même sur l'à-propos de cette scène juridique, elle ne crut plus fermement à l'innocence de sa victime. Cette révolution dans les idées fut due moins au talent oratoire de Gifford qu'à l'art avec lequel les deux directeurs du procès échelonèrent les témoignages. L'éloquence était en quelque sorte impossible à l'accusateur de la reine, qui, respectant la majesté du malheur, ainsi que celle du rang, et ne voulant qu'avoir raison sans éclat et comme en silence, ne pouvait point faire appel aux passions : aussi le discours de Gifford, remarquable par la dialectique, par la méthode, par l'adresse, ne présente-t-il pas de ces traits qui frappent, qui électrisent et qui enlèvent. Toutefois, sa réplique fut très-brillante, et véritablement elle ne laissait rien de raisonnable à répondre. Bien que le triomphe des commissaires n'eût point été complet, le cabinet récompensa les soins de Gifford en l'envoyant, après la mort de sir Robert Dallas (8 janvier 1821), présider la cour des plaids-communs, en le nommant orateur-député à la chambre des lords, enfin, en l'adjoignant au chancelier de la Grande-Bretagne, pour remettre promptement au courant les affaires arriérées. Gifford fit preuve d'une activité comme d'un désintéressement extrême dans cette tâche, qui lui prenait trois jours par semaine : il eut pour sa part tous les appels des affaires d'Écosse. Le 23 janv. 1824, le roi le créa pair, sous le titre de baron de Saint-Léonard (Devon), et moins de deux mois après, il succéda, en qualité de maître des rôles, à sir Th. Plumer. En dépit des clameurs de l'opposition, qui travestissait cette laborieuse place en sinécure, en dépit

de ses nombreux envieux, Gifford aurait sans doute atteint le summum des honneurs, et la prophétie de Baring aurait été réalisée par l'événement, si une mort prématurée ne l'eût ravi à ses amis, le 4 sept. 1826. Il avait quitté Londres le 23 août; ses douleurs le contraignirent à s'arrêter à Marine-Parade, à Douvres; c'est là qu'il expira.

P—OT.

GIGOT (PHILIPPE-FRANÇOIS-MATHIEU), littérateur, né à Bruxelles le 7 nov. 1792, mourut dans la même ville le 14 juillet 1819. Outre quelques pièces de vers imprimées dans le recueil de la société littéraire de cette ville, fondée du temps que M. Jouy était chef de bureau à la préfecture de la Dyle, il a publié : I. *Abrégé de l'histoire de la Hollande, formant aujourd'hui la partie septentrionale du royaume des Pays-Bas*, Bruxelles, 1820, in-8° de 191 pages avec un portrait; 2° édition, augmentée d'un *Essai de Mnémotechnie et d'un sommaire du présent ouvrage mnémorisé* (par un anonyme), Bruxelles, 1826, in-8°. Cet ouvrage posthume, malgré quelques incorrections, mérite des éloges. II. *Anniversaire de la bataille de Waterloo*, ode, Bruxelles, 1816, in-8°. III. *Nouvelle description historique, topographique et critique de Bruxelles*, ibid., 1817, in-12 de 143 pages avec une planche; cet opuscule a été traduit en anglais. IV. *Les destinées de la Belgique*, poème, ibid., 1816, in-8°. V. *Encore un tableau de ménage*, comédie en trois actes et en prose, ibid., 1819, in-8°. Gigot s'était créé une existence honnête, en donnant des leçons de langues et de littérature. Il était généralement estimé. R—F—G.

GIL (le père V.), l'un des chefs de l'insurrection qui défendit si glorieusement l'indépendance de l'Espagne contre l'usurpation de Bonaparte,

naquit en 1745, de parents obscurs, à Aracena, dans les montagnes de l'Andalousie. Il fit néanmoins de fort bonnes études, et très-jeune encore entra dans l'ordre de Saint-François, où il acquit bientôt, comme prédicateur, une grande réputation. Devenu provincial de son ordre, il assista en cette qualité à une assemblée tenue à Rome pour la nomination d'un général des frères mineurs. Il reçut du pape et des cardinaux l'accueil le plus flatteur; et lorsqu'il revint en Espagne, s'étant rendu à la cour, il y eut aussi un très-grand succès, fut nommé prédicateur du roi, historiographe du royaume et chargé de continuer l'histoire de Mariana. Le marquis de Vila-Franca le logea dans son hôtel, et c'est là qu'il vivait heureux, livré à ses recherches historiques, lorsqu'il fut arrêté et renfermé dans une maison de correction, accusé d'avoir composé un libelle contre la reine et contre le favori Godoy. Au bout de deux ans, on le mit en liberté, bien qu'on n'eût pas cessé de le considérer comme l'auteur du pamphlet; mais Godoy, on doit lui rendre cette justice, n'était ni cruel ni vindicatif. Le père Gil ne conçut pas moins contre lui une haine implacable, et cette haine fut pour beaucoup, on ne peut en douter, dans l'ardeur qu'il mit à prêcher l'insurrection en 1808, lorsque les armées françaises envahirent l'Espagne. Déjà plus que sexagénaire, on le vit parcourir les campagnes en criant aux armes. Il rédigeait dans un style plein de feu les plus véhémentes proclamations, et il les répandait lui-même dans les rues et sur les grands chemins, où il ne marchait que suivi d'une foule de paysans insurgés. Un imprimeur de Séville ayant refusé d'imprimer une de ces pièces, il prononça contre lui ces paroles terribles: « Imprimez, ou je vous fais à l'instant saisir et pendre par le

« peuple. » Une heure après, les murs de la ville étaient couverts de la proclamation. Dès qu'une junte fut créée, le père Gil en fut un des membres les plus influents, puis le secrétaire-général. Rien d'important ne se décidait sans qu'on eût pris son avis, et l'on vit souvent les hommes les plus élevés par leur rang, et même les envoyés des puissances étrangères, aller le consulter dans l'humble cellule qu'il avait continué d'habiter. Le baron de Crossard, envoyé secret de la cour de Vienne, s'y rendit plusieurs fois, et il fait, dans ses Mémoires, un tableau assez piquant de cet homme extraordinaire. Ce fut surtout par ses prédications et son activité que le général Castanos, ayant reçu de nombreux renforts, put remporter à Baylen cette victoire qui fut le premier mobile de l'opiniâtre résistance des Espagnols dans cette terrible guerre. Mais, comme il arrive trop souvent dans de pareilles circonstances, les autres chefs de l'insurrection conçurent bientôt contre Gil une jalousie funeste. Voulant se soustraire à son influence, ils l'éloignèrent en le nommant ambassadeur d'Espagne à la cour de Sicile. Gil ne se méprit point sur le but caché de cette nomination, et il s'y refusa d'abord; mais à la fin il fallut céder. Il ne séjourna que quelques mois à Palerme, et se hâta de venir à Cadix, dès qu'il vit une junte s'y établir, se flattant qu'on l'en nommerait président; mais son caractère de fermeté et d'énergie ne pouvait convenir aux autres chefs; ils lui préférèrent un homme dont la nullité et la faiblesse devaient laisser un libre cours à leurs ambitieux projets. C'est ainsi que fut nommé le cardinal de Bourbon. Le père Gil, dès lors, ne prit plus de part aux affaires publiques; il retourna dans son cloître, et n'en sortit même pas lorsque Ferdinand VII remonta sur un trône qu'il avait tant concouru à rétablir. Il mourut peu de

temps après cette restauration, complètement oublié, même par ceux qu'il avait si bien servis. — Un officier du même nom se distingua dans la marine espagnole, devint capitaine-général et mourut en 1823. M—D j.

GILBERT (FRANÇOIS-HILAIRE), célèbre vétérinaire, né à Châtellerault en 1757, fut d'abord destiné à la carrière du barreau, et vint à Paris pour y faire son cours de droit. Mais un penchant irrésistible l'entraîna vers la médecine, et ensuite vers l'art vétérinaire, où ses succès et ses dispositions parurent si extraordinaires que, sans appui et sans autre recommandation que son zèle et son intelligence, il obtint une place d'élève à l'école d'Alfort. S'étant mis dès le commencement au premier rang, il fut chargé par le gouvernement des missions les plus importantes, notamment de l'organisation et de la direction des établissements de Sceaux, de Versailles et de Rambouillet. En 1797, on l'envoya en Espagne pour y faire choix d'un nombre de mérinos qui devait être remis à la France, en conséquence du traité de Bale. Mais bientôt oublié et abandonné dans la Péninsule, où le Directoire non-seulement ne remplissait aucun des engagements qu'il l'avait autorisé à prendre, mais ne lui envoyait pas même de quoi suffire à son existence, il mourut de besoin et de fatigue dans un village ignoré de la Vieille-Castille, le 8 septembre 1800. Gilbert, qui avait fait de fort bonnes études, était du petit nombre des savants en son art que l'on peut considérer comme lettrés. Il fut compris dans la première formation de l'Institut, et il a laissé des écrits où le style n'est pas moins remarquable que le savoir : I. *Traité des prairies artificielles*, Paris, 1790, in-8°; ibid., 1802. II. *Recherches sur les causes des maladies charbonneuses*

dans les animaux, et sur le moyen de les combattre et de les prévenir, Paris, an III (1794), in-8°. III. *Instructions sur le vertige abdominal ou indigestion vertigineuse des chevaux*, ibid., 1795, in-8°. IV. *Instruction sur le claveau des moutons*, ibid., 1796, in-8°. V. *Instruction sur les moyens les plus propres à assurer la propagation des bêtes à laine d'Espagne, et la conservation de cette race dans toute sa pureté*, ibid., 1797, in-8°. VI. *Mémoire sur la tonte du troupeau national de Rambouillet, la vente de ses laines et de ses productions disponibles*, ibid., 1797, in-4°. Il a encore donné divers articles sur l'art vétérinaire dans la *Décade philosophique*, dans le *Magasin encyclopédique* de Millin, et dans la *Feuille villageoise*. L'article *Bestiaux au vert*, du Cours d'agriculture de Rozier, est de sa composition. Plusieurs de ses *Mémoires* ont été couronnés par différentes sociétés d'agriculture. M—D j.

GILBERT (NICOLAS - ALAIN), missionnaire, né à Saint-Malo, en 1762, fut de bonne heure destiné à l'état ecclésiastique; et, voulant se consacrer aux missions étrangères, passa quelques mois à Paris, au séminaire de la rue du Bac. Forcé bientôt, par la faiblesse de sa santé, de retourner dans son pays, il fut nommé curé de la paroisse de Saint-Pern, d'où il passa à Dinan, puis à Josselin. Ayant refusé en 1791 de prêter le serment ordonné par l'Assemblée nationale, il fut mis en arrestation, puis relâché. Il se réfugia alors en Angleterre, où il apprit la langue du pays avec beaucoup de succès; ce qui le mit à même de rendre de grands services à la religion dans la contrée qu'il habitait. Il n'existait à Whitby, où il passa plusieurs années, qu'un petit nombre de catholiques; il y bâtit néanmoins une église,

un presbytère, et forma une congrégation très-nombreuse et très-zélée. Gilbert propagea encore la foi par de fort bons écrits, qu'il publia en anglais, savoir : I. *Défense de la doctrine de l'église catholique sur l'eucharistie*, Londres, 1800. II. *Recherches sur cette question : Si les marques de l'église véritable sont applicables aux églises presbytériennes*, Berwick, 1801. III. *La doctrine catholique du baptême prouvée par l'Écriture et la tradition*, Berwick, 1802. IV. *Réponse aux fausses représentations que J. Wesley a faites des doctrines catholiques*, Whitby, 1811. Revenu en France en 1814, Gilbert s'y montra l'un des plus zélés missionnaires dans l'intérieur. Ce fut surtout en Bretagne qu'il déploya son zèle. Ne se bornant pas aux prédications religieuses, il attaqua avec beaucoup de force les doctrines de la révolution. Gilbert mourut au milieu de ses succès, en Touraine, le 25 sept. 1821. On a encore de lui un *Recueil de cantiques*, qu'il avait rédigé pour l'usage de sa mission, et qui a été souvent réimprimé.

M—D j.

GILBERT (LOUIS-GUILLAUME), physicien et médecin allemand, né à Berlin le 12 août 1769, fut reçu docteur en médecine et en philosophie, puis nommé professeur de physique et de chimie à Halle. En 1811, il fut appelé à Leipzig, pour y occuper la chaire de professeur de physique. Il remplit ces fonctions jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 7 mars 1824. Gilbert s'est principalement fait connaître par la publication des *Annales de physique et de chimie* (en allemand). Ce recueil, commencé à Halle en 1799, fut continué à Leipzig. Il était parvenu au soixante-seizième volume, quand le rédacteur principal mourut. Il a été, depuis lors, continué par Poggenдорff. En 1831, il comptait quatre-vingt-dix

neuf vol. in-8°. Gilbert est encore auteur d'une petite brochure qui a pour titre : *De mixtionum chemicarum simpl.*, sect. 1^a, Leipzig, 1811, in-4°, et d'un *Avis sur les moyens de se préserver des affections fébriles épidémiques graves*, ibid., 1813, in-8° (all.). Le professeur Choullant a publié sur cet écrivain une notice biographique qu'on trouve dans ses *Annales de physique*, et qui a été aussi imprimée séparément. — Gilbert, médecin des hôpitaux et doyen de la faculté de Paris, est mort dans cette ville du choléra, en 1832. G—T—R.

GILBERT (L.-T.), romancier et auteur dramatique, dont la vie fut très-courte et que nous ne rappellerions pas au souvenir de la postérité, si le grand nombre de ses productions et l'espèce de succès qu'elles ont obtenu ne caractérisaient pas le goût et la décadence de notre époque. Il naquit à Paris en 1780, et il y mourut en 1827. Ainsi il ne parvint qu'à l'âge de 47 ans, et déjà il avait publié : I. *Le père Camus*, parade en prose et mêlée de vaudevilles, Paris, 1804, in-8°. II. *Frédéric II, ou le vainqueur de Friedberg*, comédie anecdotique, 1806, in-8°. III. *Le Galoubet*, chansonnier, Paris, 1821, in-18. IV. *Ma tante Rose*, comédie, 1821. V. *La Fille, femme et veuve*, imitation burlesque du *Renégat* de M. d'Arincourt, 1822, in-12. VI. *Le nouveau Solitaire*, imitation burlesque du roman du vicomte d'Arincourt, 1821 et 1822, in-12. VII. *Le Pâtre des montagnes noires*, 1822, 3 vol. in-12. VIII. *Veillées françaises*, chansonnier, 1822. IX. *Ineptie-Bonbec, ou la Sibylle du Marais*, imitation burlesque d'*Ipsiboé* de M. d'Arincourt, 1823, 2 vol. in-12. X. *Alma, ou le Cloître et le Monde*, roman, 1824, 3 vol. in-12. XI. *Fortune et Revers*, ro-

man, 1824, 3 vol. in 12. XII. *Le Héros de la mort, ou le Prédit du Palais*, roman historique, 1824, 3 vol. in 12. XIII. *Mr. Luch, ou le roman Fataliste*, 1824, 3 vol. in 12. XIV. *La Fille tombée des nues*, imitation burlesque de *l'Étrangère* de M. d'Arbincourt, 1825. XV. *Les Circlots de Momus*, chansonnier, 1825, in 18. XVI. *La Lanterne du crime*, 1825, 4 vol. in 12. XVII. *Le Figaro de la révolution, ou Mémoires de M. Jobbois*, 1825, 3 vol. in 12. XVIII. *La Fille du Pêcheur, ou les suites d'un vol*, 1827, 3 vol. in 12. On annonçait encore de lui quelques œuvres posthumes, qui n'ont pas paru, et qui semblent décidément perdues pour la postérité. M. ij

GILIBI (PILIPPO LONZI), célèbre physicien et astronome, naquit le 14 mars 1756, à Corneto, dans les États du pape. Il fit ses études au collège Romain, où il se distingua par son talent. Après avoir été nommé par Pie VI bénéficiaire de la basilique de Saint-Pierre, prévôt de *Montelance*, GilibI s'adonna principalement à l'astronomie, à la botanique et à l'histoire naturelle; il forma peu à peu un cabinet d'objets curieux auxquels il réunit les richesses de la collection du père Thomas Cabini, et pendant sa vie (1), il donna le tout à la bibliothèque Laticienne, qui possède aujourd'hui la plus belle collection d'histoire naturelle de cette capitale du monde chrétien. Le pape Pie VII confia à GilibI la direction de l'ancien observatoire du Vatican fondé par Grégoire XIII, lors de la correction du calendrier du Grégorien. C'est là que GilibI rédigea une longue suite d'observations météorologiques. Quand l'église della

(1) La bibliothèque n'est publiée, mais par le fondateur, par d'autres, et ce sont les plus recherchées et les mieux rangées, car les héritiers cherchent souvent à vendre la volonté des testateurs.

Madama degl' Angeli, située près d'Assise, fut atteinte par la foudre, ce fut GilibI qui la présumit de paratonnerres. La même opération lui fut confiée pour l'église de Saint-Jean des Florentins à Rome, mais de tous les ouvrages de ce genre auxquels il présida, le plus honorable pour sa mémoire est, au temps de la domination française, celui de la grande basilique de Saint-Pierre, où il développa toute sa science et une hardiesse presque téméraire, qui fut pourtant justifiée par un succès complet. GilibI conçut le projet d'isoler la vaste coupole au moyen d'un seul paratonnerre. Cet immense ouvrage fut fait du temps de la consulaire créée par Napoléon après l'occupation de Rome, et sous l'administration de monseigneur Maury, chantant de Saint-Pierre. Le succès a jusqu'ici répondu à l'exécution de cet admirable projet, et l'on doit à ce physicien habile la conservation de cet édifice colossal. Par les soins de l'administrateur de la fabrique de Saint-Pierre et sous la direction de l'abbé GilibI, une belle méridienne, à laquelle il fit servir l'obélisque du Cannon, fut tracée sur l'immense place de Saint-Pierre. On avait depuis conçu le projet d'exécuter, dans l'église même du Vatican, une méridienne qui par son échelle prodigieuse aurait dépassé celle de Saint-Pétron de Bologne et plus encore celle de Saint-Sulpice de Paris. Une telle méridienne aurait été de la plus grande utilité pour la science. GilibI publia plusieurs ouvrages: I. *Dissertatione sulla macchina Igeometrica*, Rome, 1773, in-8°. II. *Agri romani historia naturalis*, ibid., 1781, in-8°, ouvrage très intéressant. III. *Memoria sopra un fulmine caduto in Roma*, ibid., 1782, in-8°. IV. *Fislognografia, o sia delinea dote de' generi naturalis divisi in sei classi*, ibid., 1783, in-8°. V. *Osservazioni filologiche*

sopra alcune piante esotiche introdotte in Roma, ibid., 1789, 3 vol. in-4°, ouvrage à la publication duquel son ami, l'abbé Xuarez, avait pris part. VI. Gilii a inséré, dans les Mémoires de l'académie des *Lincci*, plusieurs traités sur différents objets de physique, et en particulier des observations météorologiques qu'il avait faites à Rome, et auxquelles il a joint des notes sur quelques instruments employés à cet objet. Il a fait réimprimer aux frais de l'administration française, en 1812, avec des éclaircissements et des notes, le livre intitulé : *Architettura della basilica di S. Pietro in Vaticano, opera di Bramante Lazzari, Michel - Angelo Buonarroti ed altri celebri architetti espressa in XXXII tavole da Martino Ferraboschi, con una succinta dichiarazione compilata da Filippo Gilli*, Rome, 1812, grand in-fol. Cet ouvrage, mentionné par M. Brunet, dans le Supplément du *Manuel du libraire*, est très-intéressant pour les artistes et les voyageurs : il fait apprécier les efforts du génie de Bramante qui a voulu, selon son expression, placer en l'air le Panthéon ancien de Marcus Agrippa, en formant dans la même dimension la coupole de cette basilique, la plus vaste et la mieux proportionnée du monde. Gilii s'occupait aussi beaucoup d'observations physico-botaniques sur la sève des arbres, et il soumettait au microscope des tranches très-fines de branches d'arbres et d'arbrisseaux pour examiner la circulation de la sève. Nous regrettons qu'il n'ait pas eu le temps de mettre au jour ces observations. Il mourut à Rome, le 15 mai 1821, d'une attaque d'apoplexie, laissant plusieurs manuscrits dont on espère la publication : 1° un *Traité sur les paratonnerres*, ouvrage qui serait très-utile en Italie, et surtout à Rome

et à Naples, où la foudre produit souvent des accidents terribles; 2° la *Vie du célèbre mécanicien Zabaglia*, qui à Rome opéra des merveilles, antérieurement au maçon Serra. Celui-ci, en 1776, dans sa patrie, la ville de Crescentino près de Verceil, transporta à une certaine distance un clocher entier construit en briques, tandis que son fils y faisait sonner les cloches. Ce procédé est exactement décrit dans l'*Histoire des lettres et des arts du Verceilais* (1824), et prouvé par des documents auxquels on a joint une gravure explicative du mécanisme employé. Le souverain pontife Pie VII, qui estimait beaucoup l'abbé Gilii, fit graver une inscription sur son tombeau dans l'église d'Ara-Cœli près du Capitole. G—G—Y.

GILLES (JEAN), en latin J. ÆGIDIUS NUCERENSIS, poète gnominique, sur lequel on n'a que des renseignements incomplets, était né vers la fin du XV^e siècle. La précaution qu'il a eue de joindre à son nom celui de sa patrie n'a pas empêché les biographes de tomber à cet égard dans diverses erreurs. L'anonyme à qui l'on doit la traduction française de son recueil de proverbes, ayant rendu *Nucerinus* par *Nucerin*, on crut pendant long-temps que Gilles était de Nocera, ville épiscopale de l'Ombrie. Papillon, en lisant la *Gallia Christiana*, trouva que *Nucerium* est le nom latin de Noyers dans l'Auxois, et il en conclut que cette ville devait être le lieu de la naissance de notre auteur (Voy. la *Biblioth. de Bourgogne*, I, 250). M. Brunet, dans son *Manuel du libraire*, le fait également Bourguignon, mais de Nuyts. Cependant Gui Juvénal, l'un des amis les plus intimes de Gilles, nous apprend qu'il était de Champagne (1). Mais,

(1) Une lettre de Gui Juvénal, imprimée à la tête de son commentaire sur les *Élégances de Valla*, est subscripte : *J. Agidius Campano*.

comme il existe dans cette province deux bourgs du nom de Noyers, l'embaras, si la chose en valait la peine, serait de décider celui des deux qui fut son berceau; il paraît que Gilles fit ou du moins acheva ses études à Paris. On peut conjecturer qu'il y professa ensuite la grammaire dans quelque collège, et qu'il y remplissait, en même temps, les fonctions de correcteur d'imprimerie. C'étaient alors les seules ressources des gens de lettres sans fortune. Le savant Badius-Ascensius, avait pour lui beaucoup d'estime. Dans l'avertissement qu'il a mis à la tête de son recueil de proverbes, il l'appelle un excellent homme (*optimus*). Ce recueil, auquel Gilles doit l'honneur de figurer dans toutes les bibliographies, est intitulé : *Proverbia gallicana secundum ordinem alphabeti reposita et latinis versiculis traducta*. La première édition est celle de Paris, Ascensius, 1519, vol. in-4°; elle est très-rare et fort recherchée. Cet ouvrage a été réimprimé : Troyes, J. Lecoq, sans date, in-8°; Paris, 1550, in-8°, avec quelques additions de Henri Susanneau (*Susanneus*) (2); Lyon, 1558, in-16; Paris, Bonfous, sans date, in-12; Douai, 1604, in-8°, avec quelques autres opuscules du même genre (Voy. le *Catalogue de la Bibliothèque du roi*, Y, 537), et Rouen, 1612, in-8°. Il a été traduit en français sous ce titre : *Proverbes communs et belles sentences pour familièrement parler latin à tout propos*, Paris, 1602, in-12. On connaît encore de Gilles : deux pièces de vers, au devant de l'édition des *Éléances latines* de Laur. Valla, publiée avec un commentaire par Gui Juvénal, l'une au lecteur et l'autre à Juvénal,

(2) Cette édition fut reproduite en 1552 avec un nouveau frontispice et de légers changements dans les pièces préliminaires. Voy. les *Annales typograph.* de Maittaire au mot *Agidius*.

qui commence ainsi :

Dignus amicorum celeberrime Guido meorum.

— Une élégie : *de tempore quadagesimali*, prière de cent vingt vers, à la suite des *Proverbia communia ab A. Bonu-Spe, trecensi, collecta*, in-8°, goth., volume si rare qu'il n'est cité dans aucun catalogue, et dont Grosley ne paraît pas avoir connu l'auteur, puisqu'il n'en fait aucune mention dans ses curieuses recherches sur les illustres Troyens. — Des vers au devant des opuscules de saint Bernard, dans les éditions publiées par les Giunti, 1530 et 1536, in-8°. Ces deux éditions sont indiquées par Papillon (*ibid.*); mais Bandini ne les a pas citées dans son ouvrage de *Juntarum typographia*.

W—s.

GILLIES (JOHN), philologue écossais, né à Brechin, comté de Forfar, en 1747, fit ses études à l'université de Glasgow avec tant de succès que, n'ayant pas encore atteint l'âge de vingt ans, il fut jugé capable de remplacer le professeur de grec, forcé par ses infirmités à se retirer. Cependant ne voulant pas suivre la carrière de l'enseignement public, Gillies donna bientôt après sa démission, et se rendit à Londres dans le but d'y travailler à des ouvrages scientifiques qu'il méditait. Pour mieux s'y préparer, il fit même un voyage sur le continent. De retour à Londres, il reprit ses travaux avec beaucoup d'assiduité; mais les propositions du comte de Hopetoun, dans la famille duquel le savant écossais avait été introduit, le déterminèrent en 1777, à servir de mentor au second fils de ce lord dans le voyage qu'il devait faire sur le continent, ce qui lui valut une pension viagère. Son élève étant mort pendant le voyage, Gillies revint en Angleterre, et consentit à exercer les mêmes fonctions auprès de deux fils plus jeunes du comte de Hopetoun. Ces

deux élèves se sont distingués dans la suite par leurs services militaires, l'un sous le nom de général sir John Hope, et l'autre sous celui de sir Alexandre Hope. Ce dernier est actuellement lieutenant-gouverneur de l'hôpital de Chelsea. En 1784, Gillies revint avec ses élèves, et dès-lors il prit les degrés de docteur en droit, et se livra à la composition de son histoire de la Grèce et de ses traductions du grec. Il succéda au célèbre Robertson, son compatriote et son ami, en qualité d'historiographe du roi pour l'Ecosse; charge purement nominale, et qui n'a produit aucun ouvrage historique de sa part. De bonne heure il éprouva des infirmités qui pourtant ne l'empêchèrent pas de travailler et d'atteindre une vieillesse très-avancée. Ce ne fut qu'en 1830 qu'il se retira du monde et alla s'établir à Clapham, où il mourut nonagénaire, le 15 février 1836. Gillies était membre de la société royale, de la société des antiquaires, et depuis que son histoire de la Grèce avait paru il avait été admis dans un grand nombre de sociétés étrangères. Voici la liste de ses ouvrages: I. *Harangues d'Isocrate et de Lysias*, traduites en anglais, avec une notice sur la vie de ces orateurs et un discours sur l'histoire, les mœurs et le caractère des Grecs depuis la fin de la guerre du Péloponèse jusqu'à la bataille de Chéronée, Londres, 1778, in-4°. II. *Histoire de la Grèce ancienne, de ses colonies et de ses conquêtes, depuis les temps primitifs jusqu'au partage de l'empire macédonien dans l'Orient, comprenant l'histoire de la philosophie, de la littérature et des beaux-arts*, Londres, 1786, 2 vol. in-4°, Bale, 1790, 5 vol. in-8°; Londres, 1792 et 1809, 5 vol. in-8°. Cet ouvrage, très-utile pour l'enseignement, eut un grand succès, et fut traduit en plusieurs langues: la traduction française de Carra,

Paris, 1787-1788, en 6 vol. in-8°, laisse beaucoup à désirer. III. *Collection of ancient and modern Gaelic poems and songs* (Collection d'anciennes poésies et chansons en gaélique), Londres, 1786, in-8°. IV. *Coup d'œil sur le règne de Frédéric II roi de Prusse, avec un parallèle entre ce roi et Philippe II de Macédoine*, Londres, 1789, in-8°. Pour ce coup d'œil l'auteur ne paraît avoir puisé que dans les œuvres posthumes de Frédéric: c'est assez dire qu'il n'embrasse pas tout son sujet. Le parallèle a principalement pour but de comparer les principes de gouvernement des deux rois ancien et moderne. Il est à remarquer que Frédéric II a lui-même comparé le système de gouvernement de Philippe de Macédoine, non pas précisément au sien, mais à celui qui a été pratiqué dans l'ancienne Rome, et par la France de son temps. V. *Ethiques et politiques d'Aristote*. comprenant la philosophie pratique, traduites du grec, avec des notes, l'histoire critique de sa vie et une nouvelle analyse de ses œuvres spéculatives, Londres, 1797, 2 vol. in-4°, 2^e édition, 1804, 2 vol. in-8°. VI. *Supplément à l'analyse des œuvres spéculatives d'Aristote*, Londres, 1804, in-4°. VII. *Histoire du monde depuis Alexandre jusqu'à Auguste*, Londres, 1807-1810, 2 vol. in-4°. Ce fut pour faire suite à son histoire de la Grèce que Gillies se déterminà, vingt ans après la publication de ce premier ouvrage, à donner cette espèce de continuation qui fut loin d'avoir le même succès. VIII. *Traduction de la Rhétorique d'Aristote*, en anglais, Londres, 1823.

D—G.

GILLOT de Beaucour. *Voy.* GOMEZ de VASCONCELLE, XVIII, 50, et SAINTONGE, XL, 33, not. 2.

GILLY (JACQUES-LAURENT), général français, né à Fournès dans le

Languedoc, en 1769, s'engagea en 1791 dans un bataillon de volontaires nationaux, où il devint capitaine, et fit ses premières campagnes à l'armée d'Italie. Ayant obtenu un avancement rapide, il était en 1794 adjudant-général. Devenu général de brigade en 1799, il fut nommé général divisionnaire le 16 août 1809, en récompense des services qu'il avait rendus dans la campagne contre l'Autriche, et grand officier de la Légion d'Honneur le 30 juin 1811. Il resta ensuite dans une espèce d'obscurité, d'où il ne sortit qu'en mars 1815, au moment du débarquement de Bonaparte. Ayant donné son adhésion au rétablissement des Bourbons, il avait été nommé par le roi commandant de la 2^e subdivision militaire à Nîmes, et chevalier de Saint Louis le 8 juillet 1814. Lorsque le duc d'Angoulême vint former, dans cette ville, l'armée qu'il voulait opposer à Napoléon, Gilly reçut l'ordre d'organiser les volontaires, et de les diriger sur l'armée royale. Cette commission importante changea d'objet entre ses mains : il comprima l'essor du royalisme, prodigua les proclamations et les ordres du jour menaçants contre la famille royale, organisa une colonne roulante, qui mit les villages à exécution militaire; enfin il ordonna des fuillades contre les rassemblements royalistes, et contre les maisons où flotait le drapeau blanc. Il fit braquer contre la ville de Montpellier le canon de la citadelle, et, le 2 avril, il marcha contre le duc d'Angoulême à la tête du 10^e régiment de chasseurs, et des 13^e et 63^e de ligne, qu'il avait promis de conduire au secours du prince, lequel se voyant ainsi abandonné, et presqu'entièrement enveloppé, effectua sa retraite sur Montélimar. Le 7, il envoya le général d'Autanne au Pont Saint Esprit, pour conclure avec Gilly une convention d'après laquelle il pût se retirer

avec son corps d'armée. La convention arrêtée par le colonel Saint Laurent donnait au prince la liberté de se rendre à Marseille : mais Gilly refusa de la ratifier, et retint prisonnier le général d'Autanne. Le duc d'Angoulême, en ayant été informé, envoya aussitôt le baron de Damas, qui conclut, le 8 avril, avec un aide-camp de Gilly, une nouvelle convention en vertu de laquelle le prince devait s'embarquer avec sa suite au port de Cette. Malgré les termes précis de cette capitulation, elle fut encore violée, et le duc d'Angoulême retenu prisonnier au Pont Saint Esprit pendant six jours. Gilly, dans un Mémoire qu'il adressa en 1815 aux ministres de la guerre et de la police, pour être mis sous les yeux du roi, rejeta cette violation sur le maréchal Grouchy. Il y déclarait seulement qu'il avait servi de tous ses moyens le gouvernement de Bonaparte, parce qu'il le croyait avoué par la nation. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, dès qu'il fut rentré aux Tuileries, Napoléon lui fit témoigner sa satisfaction par son ministre de la guerre; qu'il le décora du titre de comte, et lui donna le commandement de la 9^e division, où Gilly organisa les colonnes mobiles, destinées à empêcher les rassemblements, et à empêcher, selon ses propres expressions, les suites de l'anarchie. « Ces mi-
« sérables factieux, disait-il dans l'ordre
« du jour qu'il publia le 10 mai, flétris
« depuis long temps dans l'opinion pu-
« blique, abusant de la clémence de
« notre auguste souverain, ont osé ar-
« biter les signes de la rébellion. »
« Des commissions militaires, nommées
« par Gilly, devaient marcher avec ces
« colonnes mobiles, afin, disait-il en
« core, de faire une justice prompte
« des rassemblements. » C'était sans
doute d'après les instructions de Napoléon qu'il en agissait ainsi, car on voit dans une lettre au ministre de l'in-

térieur, Carnot, datée du 2 mai, qu'il le regarde comme *très-sage et connaissant bien le pays*. Lors des élections qui eurent lieu dans le courant du même mois, Gilly fut nommé membre de la chambre des représentants par le département du Gard; mais il n'y put venir siéger. Lorsqu'on eut appris dans le Midi la défaite et l'abdication de Bonaparte, le drapeau blanc fut arboré de nouveau aux cris de *vive le roi! à bas le tyran!* Le général Gilly répondit à ces démonstrations par des coups de fusil; et, dans un rapport au général Decaen, il se glorifia d'avoir, dans les journées des 28 et 30 juin, tué 200 rebelles. Le 2 juillet, il vint, à la tête d'une troupe de furieux, attaquer M. de Montcalm, qui était entré dans Montpellier, suivi d'un corps de royalistes, et les rues de cette ville furent ensanglantées. Le 15, il disparut subitement de Nîmes, après avoir menacé la ville d'un sort pareil. Les journaux annoncèrent, quelque temps après, qu'il cherchait à organiser une insurrection dans la Gardonnenque et dans la Vaunage; mais sa femme réclama contre ces assertions par une lettre qui fut insérée dans tous les journaux, et où elle disait « que le roi, en « comprenant son mari dans l'ordonnance du 24 juillet, lui avait donné « des juges devant lesquels il saurait « démontrer son innocence. » Gilly se rendit alors en Amérique; il fut condamné à mort par contumace, le 25 juin 1816, par un conseil de guerre, comme coupable de trahison et de révolte envers l'autorité légitime, et comme ayant attaqué le gouvernement à main armée, en dirigeant contre le duc d'Angoulême les troupes qu'il avait entraînées à la révolte. En 1819, il quitta l'Amérique pour revenir en Europe, et s'étant retiré en Suisse, il adressa au roi une demande pour obtenir d'être traduit devant les tribunaux compétents.

Arrivé à Paris le 2 février 1820, il se constitua prisonnier à l'Abbaye. Le roi Louis XVIII, ayant égard à la sollicitation de son neveu le duc d'Angoulême, décida par une ordonnance que les faits imputés au général Gilly étaient compris dans l'amnistie de janvier 1816, et qu'il n'y avait pas lieu à continuer les poursuites commencées. En conséquence il fut mis en liberté le 11 février suivant, et se retira dans sa terre de Vernarède près d'Avignon, avec un traitement de retraite. C'est là qu'il est mort dans le mois d'août 1829.

M—D j.

GIMMA (HYACINTHE), savant laborieux, naquit le 12 mars 1668, à Bari, dans la Pouille. Doué d'un esprit vif et d'un ardent désir d'apprendre, il avait, à vingt ans, terminé ses cours de philosophie et de jurisprudence à l'université de Naples; et peu de temps après il y reçut le laurier doctoral dans la double faculté. Il continua de se livrer à l'étude avec une telle ardeur qu'il y consacrait les jours et les nuits, n'accordant au sommeil que les moments qu'il ne pouvait pas lui dérober. De cette manière il acquit promptement des connaissances très-étendues. En 1690, il entreprit de rédiger une encyclopédie qui devait contenir l'abrégé de toutes les sciences alors cultivées, avec les descriptions des procédés des arts et des métiers. Il commença cette grande tâche le 7 mars, jour de la fête de saint Thomas d'Aquin, auquel il avait une dévotion particulière, et la termina dans l'espace de trois ans. Quelque imparfait que dût être un semblable travail, il suppose dans celui qui avait eu le courage de l'entreprendre une réunion de qualités bien rares. L'ouvrage était trop volumineux pour qu'aucun libraire voulût se charger de le publier à ses frais; mais la réputation de l'auteur ne s'en étendit pas moins dans tout le royaume

de Naples. Les principales académies s'empressèrent de l'associer à leurs travaux ; et celle des *Spensierati* de Rossano l'élut, en 1696, son président perpétuel. Jusqu'alors cette académie ne s'était occupée que de littérature ; Gimma lui donna de nouveaux réglemens dans lesquels il recommanda la culture des sciences physiques et naturelles ; et, joignant l'exemple au précepte, il lui communiqua dans ses assemblées le résultat de ses propres observations. Quoiqu'il portât depuis son enfance l'habit ecclésiastique, il n'entra dans les ordres qu'en 1700, à l'âge de trente-deux ans. Il obtint alors un canonicat de la cathédrale de Bari, et fut successivement revêtu de différentes charges, qui l'obligèrent d'ajourner ses travaux littéraires, mais sans les lui faire abandonner entièrement. Il reçut en 1702, de l'académie de *la Crusca*, une marque d'estime d'autant plus flatteuse qu'elle n'en a donné que rarement de pareilles. Cette célèbre académie, dont le nombre des membres est limité par son réglemeut, lui fit expédier la promesse de la première place qui viendrait à vaquer dans son sein. Parmi ses amis il comptait Montgitoro, à qui l'on doit l'*Histoire littéraire de la Sicile*; Vallisneri, dont il prit la défense dans sa querelle avec le médecin français Audry sur la génération des vers intestinaux; Muratori, Lancisi, etc. Gimma mourut à Bari le 19 oct. 1735. On ne peut lui contester une immense érudition ; mais il manquait de critique et de goût ; son style, clair et facile, pèche par la diffusion. Malgré ces défauts qui sont ceux de son temps, il tient un rang distingué parmi les écrivains napolitains de la même époque. Ses principaux ouvrages sont : I. *Elogi accademici della società degli Spensierati di Rossano*, Naples, 1703, 2 vol. in-4°. On y trouve, avec l'histoire de l'acadé-

mie et les nouveaux réglemens qu'il lui avait donnés, les éloges de cinquante-six académiciens. L'auteur annonçait l'intention de continuer cet ouvrage ; mais cette suite, si elle existe, n'a point été publiée. II. *Dissertationes aculemicæ de hominibus et animalibus fabulosis ; et de brutorum anima et vita*, ibid., 1714, 2 vol. in-4°, ouvrage plein de recherches curieuses. III. *Idea della storia dell' Italia letterata*, etc., ibid., 1723, 2 vol. in-4°. C'est ici la première histoire littéraire de l'Italie ; mais celle de Tiraboschi, vrai chef-d'œuvre en ce genre, l'a rendue tout-à-fait inutile. On y trouve cependant bien des choses intéressantes, mais étrangères au sujet, car le défaut de Gimma, c'est l'abus des digressions. Son but est de montrer que les Italiens ont rendu dans tous les temps de grands services aux sciences et aux lettres. Pour le prouver il aurait pu se dispenser de remonter jusqu'au patriarche Noé, dont les fils peuplèrent l'Italie. Le second volume qui commence au XV^e siècle présente un tableau assez rapide de la marche des lettres et des arts en Italie depuis cette époque. On en trouve l'extrait dans la *Bibliothèque italique*, II, 150. IV. *Storia naturale delle gemme, delle pietre e di tutti i minerali, ovvero della fisica sotterranea*, ibid., 1730, 2 vol. in-4°, rare. On peut consulter pour plus de détails la *Notice* sur Gimma, par Mauro de' Noja, dans la *Raccolta calogeriana*, XVII, 347. W—s.

GINÈS. Voy. SÉPULCRÉ, XIII, 49.

GINGUENÉ (PIERRE-LOUIS), né à Rennes, en 1748, d'une famille noble (1), mais sans fortune, fit dans

(1) Dans un Etat des noms et armoiries de la noblesse de Bretagne, suivant la réformation des années 1668, 69, 70 et 71, on lit (folle 103, au verso) l'article suivant : « Du 27 may 1669.

cette ville de très-bonnes études, au collège des jésuites, qu'il vit expulser sans regrets, comme il l'a dit lui-même dans son *Épître à Parny*, qui y fut son condisciple :

J'avais vu sans regrets.....
Aux enfants de Jesus enlever la ferule.

Nous ne savons pas ce que gagna Ginguéné à cette petite satisfaction, qui fut alors donnée aux écoliers, mais on sait assez ce que l'enseignement y perdit. Il termina ses études sous les prêtres séculiers qui succédèrent aux jésuites; mais ce n'est pas d'eux qu'il apprit les choses qui dans la suite devaient lui être le plus utiles. Ce fut par les soins de son père, homme estimable et fort instruit, qu'il connut les langues et les littératures anglaise et italienne, et ce fut aussi par la sollicitude paternelle qu'il acquit le savoir et le goût éclairé qu'il a conservé toute sa vie pour la musique. Des qu'il eut quitté les bancs de l'école, il composa des poésies légères qu'il se hâta de répandre; mais qui, à l'exception de la *Confession de Zulmé*, n'offrent rien de remarquable. Il vint ensuite à Paris, afin d'y trouver une existence qu'il n'avait point à Rennes. Il y fut d'abord précepteur dans une maison particulière, et il publia quelques poésies légères dans l'*Almanach des muses* et dans d'autres recueils. Il ne fit cependant point imprimer la *Confession de Zulmé*; mais il communiqua cette pièce à quelques amis, qui la communiquèrent à d'autres, si bien que beaucoup de monde

la connut, que plusieurs la trouvèrent assez bonne pour se l'approprier, et qu'un M. de La Fare la fit imprimer sans façon sous son propre nom dans la *Gazette de Deux-Ponts*, avec beaucoup de fautes qui choquèrent Ginguéné au point qu'il ne lui fut plus possible de garder le silence. Il fit lui-même imprimer dans l'*Almanach des muses* cette pièce, que d'autres s'attribuaient encore dans le même temps, et qui, toute légère qu'elle est, peut être appelée son chef-d'œuvre poétique. Ces messieurs ne se déconcertèrent pas; ils accusèrent effrontément Ginguéné d'imposture, et cette affaire donna lieu à une discussion assez vive dans les journaux. Voici comment lui-même en a rendu compte beaucoup plus tard. « On a vu
« des plagiaires s'attribuer l'œuvre
« d'autrui, mais non pas, que je sachie,
« attaquer le véritable auteur. C'est
« ce que fit pourtant M. Mérard de
« Saint-Just. Quelques amis des vers
« s'en souviennent peut-être. Les au-
« tres pourront trouver dans le Jour-
« nal de Paris, de janvier 1779,
« les pièces de ce procès bizarre (2.) » En 1776, au temps où la France heureuse mettait plus d'importance à des discussions de musique et de spectacles qu'à celles de la politique, Ginguéné joua un grand rôle dans la fa-

(2) Ginguéné dit qu'il composa sa meilleure pièce de vers, la *Confession de Zulmé*, au fond de sa province, à l'âge de vingt ans; qu'arrivé à Paris en 1772, il la communiqua au froid traducteur en vers de l'*Illiade* de Rochefort, qui voulut en avoir une copie, la lut dans plusieurs maisons, la lui-même copier; et comme cette pièce circulait, toujours applaudie, et sans nom d'auteur, le marquis de Bezay à Paris, un M. de La Fare à Saint-Germain, le poète Berde à Lyon, et d'autres encore se l'attribuèrent, ou, comme le duc de Nivernais, se la firent attribuer dans divers recueils; c'était comme un enfant de trente-six ans; et il fut convenu que si la paternité fut vivement contestée en 1779, Ginguéné n'a rien fait depuis, dans le genre grec et léger, qui puisse le legitimer. C'est à dit de cette *Confession*: « On pourrait « la croire de Tibulle quand il ne gruit pas, « ou de Propertius quand il n'est pas en colère « contre Cithée. » V—v.

« M. Barrin rap., Pierre GINGUENÉ, sieur du « Kernan, faisant pour René Robert son fils aisé « et pour Claude de GINGUENÉ, son frère, nobles « d'extrême, ledit Pierre et son fils aisé en la « qualité de chanoine, et l'autre en celle d'écuyer au col de Quimper. — Eu martelé de « quarante et de sable à la croix d'argent brulé « en chef d'une hermine aussi de sable « martelé in-fol. de 17. siècle, de 47. pag., appartenant à l'auteur de cette notice. — Ginguéné avait un frère, versé dans l'administration, qui eut plusieurs directions importantes dans les domaines, entre autres celle d'Avrers. V—v.

mense guerre des Piccinistes et des Cluckistes. S'étant déclaré le champion de Piccini, il eut sur ses adversaires l'avantage incontestable d'en savoir plus qu'eux dans l'histoire et la théorie de cet art difficile. Les articles qu'il publia dans les journaux furent lus de tout le monde, et ceux par lesquels Suard et l'abbé Arnaud y répondirent, sans oser se nommer, n'eurent pas le même avantage. Cinguené publia encore sur cette question une *Lettre*, sous le nom de MÉLOPHE, qui eut beaucoup de succès (3). Ces débats lui firent quelque réputation, les articles qu'il donna ensuite au *Mercur* et au *Journal de Paris*, les morceaux de poésie qu'il envoya à l'*Almanach des muses* et à d'autres recueils, ne manquèrent pas de lecteurs, quoique souvent ils fussent amèrement censurés par La Harpe, Rivarol et d'autres critiques. Ainsi Cinguené avait pris rang parmi les gens de lettres, mais son existence n'était point encore assurée, lorsqu'il obtint, en 1778, un emploi au ministère des finances qu'on appelait alors le contrôle général. Ce fut pour lui une lueur de la fortune si grande qu'il en manifesta hautement sa joie dans une pièce de vers intitulée : *Lettre à*

(3) Heureusement organisée pour les beaux arts, l'Académie avait montré, dès ses premières séances, un goût vil pour la peinture, et une vraie passion pour le musique. Dans la guerre musicale qui commença en 1770 et dura trois ans, on se battit en vers et en prose, le champ de bataille était couvert de pamphlets et de brochures, d'épigrammes et d'injures. Le schisme des Gluckistes, Suard et Arnaud, joignait une commission de deux poëtes à une habile stratégie. Les chefs de Piccinistes, Marmontel, La Harpe, le marquis de Chaulieu, trop étrangers à l'art qu'ils débattaient, n'arrivaient qu'à défilonner et à le chanter d'une voix fautive, il fallut que Cinguené vint à leur aide. Il écrivit et fit imprimer plusieurs des lettres sous des articles signés *Mélophile*, in-12, dans divers journaux. C'est en 1783 que parut sa brochure intitulée *Mélophile à l'homme de lettres chargé de la rédaction des articles de l'Almanach du Mércure de France* (Paris de la Cinguené). On l'éleva au rang d'une œuvre importante, je ne sais où on la mit dans l'antre. V. va

mon ami, lors de mon entrée au contrôle général. L'équivoque de ces expressions pouvait faire croire qu'il avait été nommé contrôleur général, mais on ne peut pas même supposer que cette pensée lui soit venue: reprenant Rivarol et Champrenetz ne lui seraient pas échappés cette occasion de le tailler. Lui-même reconnut son tort un peu plus tard, en faisant réimprimer sa pièce sous ce titre : *Lettre à mon ami, lors de mon entrée dans les bureaux du contrôle-général*. En 1787, Cinguené eut un autre chagrin: il envoya au concours ouvert par l'Académie une ode sur la belle action du duc Léopold de Brunswick (*Joy. BRUNSWICK. WOLFFENBUTTEL, VI, 136*), qui fit écho tant de mauvais vers, et il n'obtint pas même une mention (4). L'année suivante il envoya le même alliage pour l'éloge de Louis XII, mais c'était la de petites contrariétés en comparaison de celles qu'il allait rencontrer dans une révolution que ce pendant il appelait de tous ses vœux. Avec un peu de vanité et beaucoup d'en vie de s'élever et de se mettre en évidence, il devait en chérir, en approuver tous les principes et les premières conséquences; mais avec de la probité et un cœur bon et généreux, il devait en repousser les injustices et les crimes, il devait en être une des victimes. Cinguené accrut donc avec enthousiasme les premiers symptômes de la

(4) Le poëme, envoyé dans nombre de copies au concours, n'avait pas mieux de succès que vers Goussier prétend, dans une notice sur les poëmes, très incomplète et fort erronée dans l'éloge d'une œuvre produite sous le nom de son auteur, et que reprenant avec assurance à une prétendue ode de M. Tardieu, mais « tout à fait inconnue avant dans la littérature », et également inconnue depuis, « et bien qu'on des plus illustres se admettent au sujet d'œuvre à l'usage des autres, les connaissances et le génie » ne sont pas toujours sur le même terrain. Le titre de l'ouvrage lui-même était sans des termes de chambre de la satire. V.—va

révolution, et il célébra par une ode médiocre, à laquelle on fit peu d'attention, l'ouverture des états-généraux. Il publia ensuite, sous le titre de *Lettres sur les Confessions de J.-J. Rousseau*, une apologie sans mesure et sans restriction de l'homme dont on consacrait les principes, et dont on avait entrepris de réaliser les chimères (5). Il concourut ensuite, avec Rabaut-Saint-Étienne, à la rédaction de la *Feuille villageoise*, destinée à semer dans les campagnes les germes de révolution et de désordre qui devaient si bien y fructifier, mais dont les imprudents propagateurs devaient bientôt eux-mêmes subir les cruelles conséquences (6). On sait comment Rabaut a péri, en 1793. Quant à Ginguéné, ainsi que l'a dit M. Daunou, son historien, « il avait trop ouvertement professé l'amour de la justice, la haine du désordre et des violences, pour échapper aux fureurs de l'ignoble tyrannie qui régna sur la France en 1793 et 1794. Comme son ami Chamfort, comme la plupart des hommes éclairés et vertueux de cette époque, il fut calomnié, espionné, arrêté et jeté dans les cachots. Sa carrière allait finir si le jour de la délivrance se fût fait attendre un peu plus long-temps. » Ainsi Ginguéné gémit pendant plusieurs mois dans les cachots de la terreur, et il n'échappa à la mort que par la chute de Robespierre. La leçon avait été dure; cependant elle lui pro-

fit peu, et il ne revint pas d'une seule de ses illusions. Pour lui comme pour tant d'autres, le régime des spoliations et de l'assassinat n'avait été qu'un accident dans la carrière de la réformation et de la liberté. Il resta persuadé qu'une autre fois on ferait mieux, que l'on serait plus heureux; et ses convictions à cet égard furent d'autant plus entières que lui-même se trouva chargé de conduire la France aux plus grandes félicités, dans l'une des branches les plus importantes de l'administration: on le nomma membre, puis directeur-général de la *Commission exécutive de l'instruction publique* (7). Avec les meilleures intentions et des connaissances positives, Ginguéné était alors sans contredit l'un des hommes les plus propres à remplir de telles fonctions; mais c'était une tâche bien difficile que de réorganiser les écoles au milieu du chaos ouvert par la révolution. Il fit tout ce qui était possible dans de pareilles circonstances, et avec les moyens qui existaient: mais ce ne pouvait être que dans le système et les principes de l'époque; et l'on sait ce qui est arrivé de cette éducation toute matérielle, où la religion et la morale n'étaient pas même indiquées. On essaya également peu après de rendre à la France ses anciennes académies, qui avaient tant jeté d'éclat sur elle, mais qui avaient bien aussi, il faut le dire, un peu contribué à ses malheurs, et que l'ingrat et stupide vandalisme révolutionnaire s'était

(5) Les *Lettres sur les Confessions* parurent en 1791, in-8°, et furent traduites, l'année suivante en anglais (Londres, Jordan, 1793, in-12). Garat, dans plus d'une page d'éloges, trouve dans ces lettres tout à louer, beaucoup à admirer, et n'y voit rien à reprendre. V—ve.

(6) Rabaut-Saint-Étienne avait commencé la publication de la *Feuille villageoise* avec Cérutti, le 30 sept. 1790. Ginguéné et Grouvelle en continuèrent la rédaction en 1791 et 1792. Ginguéné seul rédigea cette feuille en 1793, 94 et 95, époque où elle cessa de paraître le 10 août. Extrait des notes de Ginguéné. V—ve.

(7) Il commença par être adjoint de Garat à la commission d'instruction publique, au mois de janvier 1795. A cette époque, le vice-roi-général Chalmel ayant été destitué, publia un libelle de 16 pages, intitulé *Garat et Ginguéné, membres de la commission, etc., intrigants et dilapidateurs*; et Ginguéné se fit imprimer sur-le-champ une réponse de 24 pages, sous ce titre: *Ginguéné au comité d'instruction publique*, avec cette épigraphe: *Quid dominus facient audient cum, talia vixant*. Le libelle est signé de 3 cents, et la réponse le 4 centos au III 1795. — Après la retraite de Garat, Ginguéné se trouva seul commissaire de l'instruction publique, et, en 1795, il preut le titre de directeur-général. V—ve.

tant hâlé d'immoler à sa brutale soif de destruction. Ce fut sous le nom d'Instituts qu'elles furent établies en 1796. On en écarta ceux des anciens académiciens qui se montraient opposés aux opinions dominantes, et La Harpe, De Lille, Marmontel s'en trouvèrent exclus. Ginguené y fut placé dans la classe des sciences morales et politiques. C'était sans nul doute un des meilleurs choix que l'on pût faire; et il est juste de dire que tant qu'il vécut il fut de ce corps s'avant l'un des membres les plus laborieux et les plus capables. Mais il ne se livra pas toujours exclusivement aux lettres, et ce fut un de ses torts. En 1797, voyant avec peine que Necker, qui s'était long temps enivré comme lui de toutes les illusions révolutionnaires, en abjurant une partie, il ne se contenta pas de blâmer cette abjuration, dans une série d'articles de la *Décade philosophique*, qu'il réunit ensuite dans une brochure intitulée *De M. Necker et de son livre*; il y censura encore amèrement l'ancien ministre de Louis XVI, pour avoir rendu justice aux vertus de ce malheureux prince; et il ajouta à cette censure une profession de foi qu'il n'avait pas besoin de faire, mais dont nous savons qu'il s'est plus d'une fois repenti. Il déclara positivement qu'il ne croyait point à l'innocence, aux vertus d'un roi conspirateur, cruellement et impolitiquement, mais NON EN TOUTEMENT PUNI, qu'il était indigné de l'espect de persécution qu'exuyaient, à cause de leur vote, des hommes purs et probes, auxquels il envoyait cette espèce de réprobation. C'est quatre ans après la mort de Louis XVI que Ginguené déclarait ainsi que, s'il avait été un de ses juges, il l'aurait aussi envoyé à l'échafaud. C'est quatre ans après l'événement, et lorsque la presque universalité des Français déplorait ce crime funeste, qu'il s'en fai-

-ait l'apologiste, qu'il publiait hautement une profession de foi qu'on ne lui demandait pas, et qui n'était pas dans son cœur, nous en sommes convaincus, nous qui l'avons connu et estimé, nous qui l'avons entendu plus d'une fois s'exprimer tout autrement sur les mêmes questions. Nous ne craignons pas d'affirmer que, s'il avait eu le malheur de siéger à la Convention nationale, il aurait protesté à la tribune, comme il le fit dans ses écrits, contre tous les crimes de cette époque, et certes il ne se serait pas souillé du plus grand de tous; nous pensons même que, pour l'empêcher, il eût bravé les poignards et l'échafaud, parce qu'il n'était pas seulement un homme de bien, mais qu'il était aussi un homme de courage. Détestant également tous les genres de tyrannie, il a gémi plus d'une fois sur des persécutions dont les victimes avaient avec lui le moins de sympathie; et nous l'avons entendu parler avec beaucoup de sensibilité des malheurs que Napoléon fit éprouver à Pie VII: « *Ce pauvre pape!* » s'écriait-il un jour douloureusement. D'un caractère facile et très impressionnable, entouré d'hommes qui avaient à se reprocher des torts bien plus réels que les siens, Ginguené se laissait souvent entraîner; et ce qui doit être remarqué, c'est que Garat, son ami, exprima publiquement à la même époque une opinion semblable (*Voy. GARAT, dans ce vol.*) On a dit que ce fut pour complaire aux directeurs, tous les cinq régicides, que Ginguené fit sur la mort de Louis XVI une déclaration aussi inutile et aussi déplacée; mais il était incapable d'une pareille bassesse, et, il l'a assez prouvé, son caractère ne fut jamais celui d'un courtisan. Cependant il est vrai que, peu de mois après, le Directoire l'envoya comme son ministre plénipotentiaire auprès du roi de Sardaigne, dont il s'agissait d'a-

chever, par la ruse et la plus odieuse perfidie, la ruine commencée par la force des armes (*Voy. CHARLES-EMMANUEL, LX, 474*). Personne n'était moins propre que Ginguéné à remplir une pareille mission, et il est probable que les directeurs, et surtout le ministre Talleyrand, qui le connaissaient bien, ne lui en avaient pas donné tous les secrets. Certes, on ne peut guère croire que ce fût en conséquence d'instructions qu'il eût acceptées et promises de suivre, que les sujets du roi Charles-Emmanuel dussent être secrètement excités et poussés à la révolte, et qu'ensuite on dût faire à ce malheureux prince un crime d'avoir réprimé et puni de pareils désordres (8). Les antécédents et le caractère trop connu du général Brune, qui commandait alors dans ces contrées pour la république française, ne permettent guère d'attribuer à d'autres tant de fourberie et de déloyauté; et ce qui prouve mieux encore que Ginguéné n'en fut ni l'instrument, ni le complice, c'est que le Directoire, bientôt mécontent de lui, le remplaça par un sieur D'Eymar, qui se montra bien plus inflexible, et qui, par ses duretés et ses violences, força enfin le pauvre roi sarde à abandonner sa capitale. Quant à Ginguéné, il n'est resté dans l'histoire d'autre souvenir de son ambassade que celui des incroyables prétentions de M^{me} Ginguéné, qui eut la fantaisie de paraître à la cour de Turin dans le négligé des dames républicaines. Le maître des cérémonies s'étant opposé à cette infraction de l'étiquette, Ginguéné, qui ne sut jamais résister à sa chère Nancy (c'est ainsi qu'il appelait sa femme), insista avec beaucoup de ténacité; il demanda sérieusement ses passe-ports, et cette affaire fut l'objet d'une négociation très-grave.

Lorsque l'ambassadeur de la république eut à la fin triomphé, et que M^{me} Ginguéné eut paru *en pet-en-l'air* à la cour, un courrier fut aussitôt envoyé au Directoire, pour lui annoncer ce *triomphe sur les préjugés*. Talleyrand, qui était alors le ministre du Directoire, n'aimait pas la franchise trop peu diplomatique de Ginguéné; il lui joua le mauvais tour de publier sa dépêche dans le *Moniteur*, et elle y est restée le cachet d'un ridicule ineffaçable. — Forcé de retourner à Paris sans délai, l'admirateur passionné des muses italiennes, celui qui devait être leur plus éloquent historien, celui qui s'était promis long-temps de visiter la Péninsule tout entière, n'avait pas même pu pendant toute son ambassade aller au-delà de Milan. Rendu à la vie privée, il revit avec délices sa modeste maison de Saint-Prix, dans la vallée de Montmorency, et il y reprit ses travaux littéraires, jusqu'à ce que la révolution du 18 brumaire vînt l'en tirer de nouveau, pour le placer dans l'une des autorités que créa Bonaparte. Ce fut au tribunal, où devait siéger un simulacre d'opposition démocratique, que le nouveau maître de la France crut devoir le faire entrer. Ginguéné y trouva quelques amis et des sympathies qui réveillèrent ses illusions politiques, mais qui ne pouvaient convenir long-temps à l'homme qui aspirait si ouvertement dès-lors au pouvoir absolu. Le nouveau tribun comprit bientôt cela; mais, incapable de transiger avec ses convictions, il s'exprima avec son courage et sa franchise accoutumée dans toutes les occasions, et surtout dans la discussion des tribunaux spéciaux, où il combattit le projet du gouvernement avec une force et une énergie qu'on ne lui pardonna pas. On prétend même que le consul écrivit de sa propre main une violente diatribe, qui fut insérée dans le *Journal de Paris*, contre les *idéo-*

(8) Le secret de toutes ces turpitudes a été récemment révélé dans le tome VII des *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'état*.

logues, dont il parlait avec tant de mépris, et plus particulièrement contre *Ginguené* (c'est ainsi qu'il l'appelait). On sait qu'il ne l'avait jamais aimé, et que, dès le commencement, il avait bien vu que ce n'était pas un des hommes qu'il pourrait faire entrer dans ses plans de domination. *Ginguené* fut compris, comme il s'y attendait, dans la première élimination du tribunal, et il reprit encore avec joie ses travaux littéraires. C'était, avec son traitement de l'Institut, le seul moyen d'existence qui lui restait. Il réussit à augmenter un peu ce traitement si modique, en se faisant nommer l'un des membres de la commission chargée de continuer l'histoire littéraire de la France. Personne n'était assurément plus propre que lui à de pareils travaux, soit par l'étendue de son érudition, soit par son esprit de méthode et de travail consciencieux. Les bénéficiaires avaient laissé de cet ouvrage important 12 vol. in-4° qui ne terminaient pas le XII^e siècle. Il fallut en composer trois autres, qui ont paru en 1814, 1817 et 1820, et qui sont de *Ginguené* pour la plus grande partie. C'était sans contredit alors un des membres de l'Académie les plus distingués et les plus dignes d'une telle place. Elle fut cependant près de lui être enlevée, lors de la relente opérée en 1803 par ordre de Bonaparte. On ne peut guère douter que ce ne fut par suite des rancunes consulaires qu'on le raya d'abord de la liste, et que son nom y ait ensuite été rétabli sous prétexte d'une erreur, au moment où l'on put craindre qu'une aussi criante injustice n'excitât l'indignation du public. Ainsi *Ginguené* resta académicien, malgré le déplaisir du grand consul, et il put travailler en même temps, pour satisfaire ses goûts et augmenter son revenu, à ses ouvrages historiques, à quelques compositions poétiques, et à la *Décade*

philosophique, devenue la *Revue*, mais qui fut tout-à-fait supprimée en 1807, parce que ce journal, resté le seul refuge de l'opposition républicaine, bien que très modéré, importunait encore le grand homme, qui ne pouvait plus souffrir de contradiction. *Ginguené* y avait critiqué avec beaucoup de sévérité, souvent avec injustice, les ouvrages de Delille, ainsi que ceux de M. de Chateaubriand; et d'autres censures lui avaient encore suscité d'autres inimitiés (9). En 1803, il avait commencé à l'*Athénée* un cours de littérature italienne, qu'il reprit en 1805 et 1806, et qui attira dans cet établissement un grand concours d'auditeurs. Ce fut le germe de l'un des plus beaux monuments littéraires de notre siècle. En 1810, il mit sous presse ce grand ouvrage (*l'histoire littéraire d'Italie*), et les trois premiers volumes parurent en 1811; les deux suivants en 1812, le sixième en 1813, et les trois derniers en 1819, en même temps que la seconde édition des six premiers (10), après la mort de l'auteur. Le septième est tout entier de lui, à l'exception de quelques pages; mais il

(9) La *Décade philosophique, littéraire et politique*, commença le 29 août 1799, par le tome de *Revue philosophique, littéraire et politique*, le 2 octobre 1801; elle cessa de paraître le 21 sept. 1807, et forma 4 vol. in-8°. Fondé par et rédigé par le principal de ce recueil décadiste, *Ginguené* l'a enrichi d'une multitude d'extraits et d'articles de littérature et de philosophie, généralement signés de la lettre G, et qui l'ont placé au rang des meilleurs critiques de son temps. Il avait pour collaborateurs *Beaumont*, *Amoury*, *Davol*, *Horace* et *J.-B. Say*, *Le Fénelon*, *Thérault*, etc.

(10) M. *Quérad* a communiqué une fois privée dans la France littéraire, en disant que c'est à lui que quelques exemplaires sont arrivés comme seconde édition, qu'ils sont en tout-à-fait de la même. M. *Quérad* n'est pas fait cette erreur s'il avait pu le prix de composer le papier et le caractère qui sont tout-à-fait différents, et aussi les corrections qui sont nombreuses. Il fait encore dans la même note une faute non moins erronée, en attribuant à M. *Buissonade*, qui n'y a pas eu la moindre part, la publication des derniers volumes de l'*histoire littéraire*, qui est due tout entière à M. *Dauboussin*.

n'y a guère que la moitié du huitième et du neuvième qui lui appartienne ; l'autre moitié est de Salfi , revue par M. Daunou (*Voy. SALFI*, au Supp.). Ce qu'il y a de remarquable , et ce qu'on peut dire de plus honorable pour cette importante composition , c'est qu'elle a eu plus de succès dans la Péninsule qu'en France , et qu'elle fut à peine publiée à Paris , que les Italiens en firent plusieurs éditions , qu'ils traduisirent ensuite l'ouvrage à Milan , à Venise et à Naples ; que les hommes les plus célèbres et les plus érudits y ajoutèrent des notes et des commentaires , et que tous enfin reconnurent que c'était d'un Français qu'ils avaient appris à connaître , à admirer les écrits du Tasse , de l'Arioste , de Boccace , et tant d'autres chefs-d'œuvre. Le prince Eugène , vice-roi d'Italie , fit frapper en l'honneur de Ginguené une médaille qui lui fut envoyée d'une manière fort gracieuse ; et ce fut alors que le gouvernement de France , honteux sans doute de n'en avoir pas fait davantage , lui donna la décoration de l'ordre de la Réunion. Le seul reproche qu'on ait pu adresser à Ginguené , c'est d'avoir conçu son plan sur une échelle trop étendue , et d'être quelquefois entré dans des détails de peu d'intérêt (11). Ce que nous pouvons affirmer , c'est qu'il se l'avouait à lui-même , et qu'il est convenu avec nous , qui fûmes ses éditeurs , qu'en effet son plan était trop vaste. S'il eût pu le pousser jusqu'à

la fin , c'eût été sans nul doute un des plus beaux monuments de notre siècle ; mais la vie de plusieurs hommes aurait à peine suffi à le remplir , cet immense plan , et Ginguené avait commencé un peu tard à s'en occuper ; il en avait ensuite été détourné par beaucoup de circonstances que nous avons fait connaître ; et puis sa constitution physique n'était point assez forte pour qu'il supportât d'aussi grands travaux. A peine arrivé au troisième volume , il en fut effrayé , et nous le vîmes alors hésiter , changer de plan , et chercher à se distraire par d'autres travaux qui l'éloignèrent du but au lieu de l'en rapprocher. Ce fut alors qu'il publia deux ou trois petits volumes de poésies , qu'il tenait depuis long-temps cachées dans son porte-feuille , et qui auraient pu y rester toujours sans que sa gloire en eût souffert. Il composait aussi à la même époque des articles pour la *Biographie universelle* ; mais ce n'est pas à nous qu'il conviendrait de nous plaindre des moments qu'il déroba pour ce travail à son immortel ouvrage. Certes , nos lecteurs y ont trop gagné ! Et quel autre eût pu mieux que Ginguené nous donner les articles de l'*Arioste* , du *Dante* , de *Boccace* et de tant d'autres Italiens illustres ? Ce fut dans le plus fort de ses travaux que la Restauration trouva Ginguené. Quelles que fussent ses préventions , nous sommes certains qu'il ne la vit point avec peine. Il avait tant à se plaindre de ce qui l'avait précédée ! Et d'ailleurs une autre circonstance concourut à vaincre ses répugnances : il était fort lié avec le colonel Laharpe , qui se trouvait à Paris au moment où les alliés s'en approchèrent en 1814 , et qui chaque jour vantait tellement à son ami les vertus et la bonté de l'empereur Alexandre , que le républicain Ginguené vit avec joie le plus puissant des despotes entrer dans nos murs , et que ,

(11) Le même défaut est plus saillant et moins motivé dans le *Cours de littérature* de La Harpe. Les deux professeurs de l'Université se laissèrent entraîner par le grand succès qu'obtenaient les longues analyses de l'un sur Dante et Petrarque , et l'examen du *Théâtre de Voltaire* , auquel l'autre a consacré deux volumes ; or , en suivant cette proportion , deux volumes ne suffiraient pas à compléter un *Cours de littérature*. Ginguené était plus excusable : il avait à faire connaître en France les chefs-d'œuvre d'une littérature étrangère , qui avaient sans doute une grande célébrité , mais que personne encore n'avait su bien apprécier. V—ve.

des le lendemain, il parut au nombre des académiciens qui allèrent saluer le monarque russe. Prévenu par son ancien précepteur, le czar lui adressa la parole de la manière la plus obligeante, et il n'en fallut pas davantage pour changer toutes ses idées. Mais son enthousiasme ne dura pas; on sait qu'Alexandre lui-même, après avoir rétabli le trône des Bourbons, ne fut pas très-content de ce qu'il avait fait, et que Laharpe ne contribua pas peu à faire naître en lui de pareilles dispositions. Le zèle de Ginguené s'affaiblit dans la même progression; et, lorsque Napoléon revint en 1815, il s'était décidément rangé du parti de l'opposition anti-bourbonnienne. Il ne s'était au reste avili ni par des flatteries envers l'ancienne dynastie revenue sur le trône, ni par des injures contre celui dont il avait désiré la chute. Lady Morgan, qui le visita alors dans sa maison des champs, raconte qu'un de ses amis l'ayant sollicité de manifester son opinion par quelque épigramme contre Napoléon, il répondit avec la finesse ingénieuse qui le caractérisait si bien : « *Je laisse ce soin à ceux qui ont loué puissamment.* » Croyant en 1815, comme tous les anciens partisans de la république, ses amis, que Bonaparte allait réellement rentrer dans l'ornière de la révolution, il essaya de s'attacher à son gouvernement, et demanda à être employé dans l'université, ce qu'il n'obtint pas, malgré la faveur de Carnot et de Fouché, qui l'avaient encouragé à cette demande. Il fit alors, d'après les instructions de ce dernier, un voyage en Suisse pour y voir son ami Laharpe, et savoir de lui s'il ne serait pas possible, par son entremise, d'arriver à un rapprochement avec Alexandre; mais le précepteur de ce prince était disgracié; il avait perdu tout crédit à Saint-Petersbourg, et il

vivait retiré dans sa patrie, d'où il ne sortit plus (*Voy. LAHARPE, au Suppl.*). Le voyage de Ginguené fut donc sans résultat; et il était à peine revenu dans la capitale que les alliés y entrèrent pour la seconde fois. Cet événement le rejeta pour toujours dans ses travaux littéraires, qu'il n'aurait pas dû quitter. Mais sa santé s'était fort affaiblie; il essaya l'année suivante une longue et cruelle maladie qui le mit aux portes du tombeau. Après avoir passé l'été de 1815 à Saint-Prix, dans un état de souffrance désespérant, il revint malade à Paris, et y mourut au bout de quinze jours, le 16 novembre. M. Daunou prononça sur sa tombe un discours qu'il a fait imprimer à la suite de la notice qui précède la seconde édition de *l'Histoire littéraire d'Italie*. Dacier prononça plus tard son éloge académique, qui est inséré au tome VII des *Mémoires de l'Institut*. Ginguené fut enterré au cimetière du Père-Lachaise, où son tombeau est près de celui de Parny. On y lit cette épitaphe, que lui-même avait composée :

Celui dont le vœux est ici
Ne sut, dans le cours de sa vie,
Qu'aimer ses amis, sa patrie,
Les arts, l'étude et sa huzey.

Les ouvrages imprimés que nous n'avons pas cités sont : I. *Pomponin*, ou *Le tuteur mystifié*, opéra-bouffon, en 2 actes, tiré de l'intermède italien *Lo Sposo burlato*, Paris, 1777, in-8°. La musique est de Piccini. II. *La satire des satires*, en vers, 1778, in-8°. III. *Leopold*, poème, 1787, in-8°, traduit en italien. IV. *Éloge de Louis XII, père du peuple*, 1788, in-8°. V. *De l'autorité de Rabelais dans la révolution présente et dans la constitution civile du clergé, ou Institutions royales, politiques et ecclésiastiques, tirées de Gargantua et de Pantagruel*, 1791, in-8°. VI. *Notice sur la vie et les ouvrages de Pic-*

cini, 1800, in-8°. VII. *Coup-d'œil rapide sur le Génie du christianisme*, ou *Quelques pages sur cinq volumes in-8°* (d'abord publié dans la *Décade*), Paris, 1802, in-8°. VIII. *Rapports sur les travaux de la classe d'histoire et de littérature ancienne*, 1807-13, 7 cah. in-4°. IX. *Deux Lettres de P.-L. Ginguené, membre de l'Institut de France, à un académicien de Turin* (l'abbé Valperga de Caluso), *sur un passage de la vie de Victor Alfieri*, Paris, 1809, in-8°. Ginguené avait reçu d'Alfieri une réponse fort dure à l'offre de lui rendre 150 volumes de sa bibliothèque, dans laquelle on lui en avait pris 1500 en 1793, contre le droit des gens et contre toute espèce de droit. Ce n'était pas Ginguené assurément qui avait commis ce vol; mais il en avait trouvé quelques débris dans les dépôts publics après le 9 thermidor, lorsqu'il fut mis à la tête de l'instruction publique. Il crut pouvoir réparer complètement un tort envers Alfieri; mais ce poète, alors de fort mauvaise humeur contre les Français et leur révolution, que cependant il avait aussi beaucoup aimée, répondit à Ginguené de la manière la plus outrageante pour la France; Ginguené fit cette réplique, qui est un peu plus polie. X. *Fables nouvelles*, Paris, 1810, in-18. XI. *Fables inédites, servant de supplément au recueil publié en 1810*, et suivies de quelques autres poésies (notamment la *Confession de Zulmé*), Paris, 1814, in-18. Ginguené rétablit dans ce volume quelques fables que la censure impériale avait supprimées en 1810, croyant y voir des allusions à Bonaparte. XII. *Noces de Thétis et de Pélée*, poème traduit du latin en vers français, Paris, 1812, in-18. Ginguené fut l'éditeur d'un volume des *Poésies d'Ossian*, qu'il a fait précéder d'une *Notice sur l'état ac-*

tuel de la question relative à l'authenticité des poésies du chantré écossais. Il a aussi publié une édition de *Nouvelles Fables de Phèdre* (12), avec une préface, 1812, in-8°, ainsi qu'une édition du poète Lebrun, qui avait été son ami, 1812, 4 vol. in-8°. Il en a élagué les épigrammes les plus piquantes, parce qu'elles étaient dirigées contre des hommes vivants. On a même dit que quelques-unes l'étaient contre l'éditeur, ce qui est assez vraisemblable, d'après le caractère connu de Lebrun. Quoi qu'il en soit, cette suppression a rendu son édition moins précieuse que celles où ces épigrammes se trouvent. — On voit, dans des notes de Ginguené, qu'il travaillait à la rédaction du *Moniteur* et à celle du *Mercure* en 1790, 91 et 92; que, lorsque la *Revue philosophique* cessa de paraître, en septembre 1807, ses principaux rédacteurs, Ginguené, Amaury Duval, etc., devinrent les collaborateurs du *Mercure*, auquel la *Revue* était réunie. Ginguené nous apprend qu'il rédigea, avec Chamfort, les *Tableaux historiques de la révolution française*, avec gravures, Paris, Didot, 1790-91, 25 livraisons in-fol.; que les treize premières furent rédigées par son ami, et les autres par lui seul. On a encore de lui une édition des *Ceuvres de Chamfort*, Paris, 1795, 4 vol. in-8°, avec une *Notice* sur sa vie et ses ouvrages; quelques exemplaires furent tirés séparément de cette *Notice*, ainsi que de la *Notice sur la vie et les ouvrages de Lebrun*. La *Correspondance inédite de*

(12) Des doutes se sont élevés sur l'authenticité de ces nouvelles *Fables de Phèdre*, qui furent traduites en vers italiens par Petroni, en prose française par Bia ioli, et publiées avec une préface de Ginguené, en 1812, in-8°. Voy. *Examen des nouvelles Fables de Phèdre, qui ont été trouvées dans le manuscrit de Perotto, et dont il y a déjà eu huit éditions, cinq à Naples, et trois à Paris. Doutes sur leur authenticité*, Paris, 1812, in-12. V—ve.

politique, pour s'occuper entièrement de sciences; et il publia son *Analyse de la magnésie de fluidissero*, dans le Canavals. Cette terre très-blanche, qui sert à la fabrication de la porcelaine, analysée par Giobert, ne lui a fourni que du carbonate de magnésie, appelé *giobertine* par Alexandre Brongniart, dans le Dictionnaire des sciences naturelles, et aussi par Beudant, dans son traité de minéralogie. On a encore de lui : I. *Recherches sur l'action que le fluide galvanique exerce sur différents fluides aëriiformes*, Turin, 1805. Cette publication eut lieu à l'époque où les académiciens Giulio et Rossi faisaient avec Vassali, professeur de physique, leurs expériences de l'action du galvanisme sur les têtes des suppliciés. II. *Notice sur la magnésie de Castelamonte*, insérée dans le Journal des mines, tom. XX^e. III. *Essai de la magnésie*, dans le même Journal (1811). Napoléon qui fit tant d'efforts pour rendre la France indépendante des colonies, en encourageant les chimistes à fabriquer du sucre de betterave, de châtaigne et de raisin, avait aussi cherché à remplacer l'indigo par le pastel; Giobert, qui avait déjà obtenu la croix de l'ordre de la Réunion, pour ses nombreux travaux scientifiques, s'occupait de la couleur bleue, et publia son IV^e *Traité sur le pastel et sur l'extraction de l'indigo*, Paris, 1813, in-8^o, avec planches. Il était venu pour cela dans cette capitale, et il s'y lia avec M. Thénard et d'autres chimistes. Les professeurs de l'université de Turin ayant été réformés en 1814, il reçut une pension de mille francs, et il se retira à la campagne, où il s'occupait de l'éducation des mémoins, dont il a beaucoup contribué à perfectionner la race dans le Piémont. Plus tard, il recouvra sa chaire de chimie, sa place à l'Académie royale, et fut même nommé directeur de la classe des sciences mathé-

matiques et physiques. En sa qualité de secrétaire perpétuel de la société royale d'agriculture, il concourut à la publication de l'Almanach d'agriculture, dont plusieurs articles de lui forment le principal ornement; mais il ne put obtenir la croix de Saint-Maurice et Saint-Lazare en remplacement de celle de la Réunion, qui n'existait plus. Cependant, après la malheureuse disette de 1817, il chercha un moyen de fertiliser les champs amaigris par la maligne influence de l'atmosphère, et fit des expériences qu'il a consignées dans l'écrit intitulé : V. *Del soverocho di segule e nuovo sistema di cultura fertilizzante senza dispendio di concio*, Turin et Milan, 1819, in-8^o. Le célèbre économiste Charles Verri a contesté l'utilité de cet engrais, tant à cause de sa nature qu'à cause de la dépense qu'il occasionne; car il s'agit de couper le seigle à six pouces au-dessus du sol dans le mois de mai, de se servir de l'herbe comme fourrage, et après avoir labouré les champs, d'y semer le maïs, qui vient très-beau et en abondance. Giobert ne laissa pas sans réponse les observations de l'agriculteur milanais, et il publia : VI. *Lettere d'illucidatione e commenti con la risposta del conte Carlo Verri, suscitati nel 1819*, Turin, 1819. Péntré de ses devoirs de professeur, il n'appelait son suppléant, le docteur Cantu, à le remplacer, que dans des cas de nécessité. Il s'occupait d'améliorer en Piémont l'art de la teinture, notamment de la soie et de la laine, pour y mettre les manufactures en état de rivaliser avec celles de Lyon, et il publia : VII. *Istruzioni intorno l'arte tintoria, particolarmente sulla tintura delle lane, tradotte dal tedesco di Puermer, accresciute di annotazioni di Desmurets, Bertholet e Giobert*, Milan, 1821, 2 vol. in-8^o. L'éditeur de ces utiles instructions y ajouta de

vol., dont il a fait hommage à M. Huzard, membre de l'Institut de France. Dans cet ouvrage, on trouve des règles certaines pour connaître la qualité des terres et les moyens de les améliorer ; on y trouve aussi les moyens de distinguer, parmi les différents engrais, les plus utiles à la végétation. Par suite de cet intéressant travail, Giobert fut nommé secrétaire perpétuel de la société d'agriculture, place qu'il occupa utilement pendant quarante-cinq ans ; et il fut le principal rédacteur du *Calendrier géorgique* de la société, lequel contient des notices très-intéressantes sur différents sujets d'agronomie et d'économie domestique. Il communiqua dans la même année à l'académie des sciences ses *Expériences chimiques sur divers corps marins fossiles, avec des Recherches sur les acides phosphorique et prussique, et sur l'alcali phlogistique*, 1790, in-4^o, Turin, et ses *Observations physiques sur la phosphorescence du tartre vitriolé* ; enfin, ses *Expériences sur la combinaison de l'oxigène avec l'acide sulfurique, et sur quelques propriétés économiques des acides sulfurique et urique*. Voyez les Actes de l'académie, 1790, in-4^o. Dans la même année, il fit paraître un autre ouvrage sous le titre de *Saggio sull'imbianchimento della tela*, vol. in-8^o. L'année suivante, il publia en italien ses *Annales d'économie rurale et domestique*, Turin, 1791, 3 vol. in-8^o, où il appliqua de nouveau la chimie à la connaissance des terres. Devenu possesseur de biens-fonds dans les environs de Turin, il y rendit de grands services à l'agriculture par ses théories et ses expériences. L'université ayant été fermée en sept. 1792, par suite de l'invasion des Français, Giobert fit plusieurs voyages pour connaître la nature et l'utilité des différentes sources minérales, et à son retour il publia

l'ouvrage suivant : *Des eaux sulfureuses et thermales de Vaudier, avec des observations chimiques et économiques sur la vallée de Gesso, et des remarques sur les eaux sulfureuses en général*, Turin, 1793, in-8^o. Il publia à la même époque un mémoire très-intéressant, sous ce titre : *Examen chimique de la doctrine du phlogistique et de celle des pneumatistes, par rapport à la nature de l'eau*, in-8^o. Ce mémoire n'est qu'une traduction de celui qu'il avait envoyé en 1792 à l'académie de Mantoue, laquelle avait ouvert un concours sur cette question : *Déterminer si l'eau est un corps simple ou un corps composé*. Giobert remporta le prix, et l'on peut avancer qu'il est sans contredit le premier en Italie qui ait renversé les anciennes théories de Stahl, et le premier aussi qui ait adopté des théories de la nouvelle école de Lavoisier. Depuis cette époque, la politique ayant détourné beaucoup de savants de leurs études, Giobert ne fut pas exempt de cette fièvre d'innovation qui s'était emparée de tant d'autres. Le 9 décembre 1798, il fut nommé par le général Grouchy, commandant l'armée française à Turin, membre du gouvernement provisoire. On voulait alors remplacer l'énorme quantité d'assignats de 10, de 20, de 50 et de 100 francs par la monnaie métallique, et un chimiste était nécessaire pour séparer le cuivre et l'alliage qui constituaient la matière des cloches enlevées aux églises, afin de fabriquer des pièces de 5 et de 10 centimes. Cette opération et beaucoup d'autres s'accomplirent sous sa direction ; mais, lorsque les Autrichiens reprirent l'Italie, en 1799, Giobert fut, comme plusieurs de ses collègues, arrêté et emprisonné jusqu'à la bataille de Marengo. Nommé alors de nouveau professeur, et obligé de faire son cours à l'université de Turin, il renonça à la

politique, pour s'occuper entièrement de sciences; et il publia son *Analyse de la magnésie de Baudissero*, dans le Canavais. Cette terre très-blanche, qui sert à la fabrication de la porcelaine, analysée par Giobert, ne lui a fourni que du carbonate de magnésie, appelé *giobertine* par Alexandre Brongniart, dans le Dictionnaire des sciences naturelles, et aussi par Beudant, dans son traité de minéralogie. On a encore de lui : I. *Recherches sur l'action que le fluide galvanique exerce sur différents fluides aëriiformes*, Turin, 1805. Cette publication eut lieu à l'époque où les académiciens Giulio et Rossi faisaient avec Vassali, professeur de physique, leurs expériences de l'action du galvanisme sur les têtes des suppliciés. II. *Notice sur la magnésie de Castelamonte*, insérée dans le Journal des mines, tom. XX^e. III. *Essai de la magnésie*, dans le même Journal (1811). Napoléon qui fit tant d'efforts pour rendre la France indépendante des colonies, en encourageant les chimistes à fabriquer du sucre de betterave, de châtaigne et de raisin, avait aussi cherché à remplacer l'indigo par le pastel; Giobert, qui avait déjà obtenu la croix de l'ordre de la Réunion, pour ses nombreux travaux scientifiques, s'occupait de la couleur bleue, et publia son IV^e *Traité sur le pastel et sur l'extraction de l'indigo*. Paris, 1813, in-8^o, avec planches. Il était venu pour cela dans cette capitale, et il s'y lia avec M. Thénard et d'autres chimistes. Les professeurs de l'université de Turin ayant été réformés en 1814, il reçut une pension de mille francs, et il se retira à la campagne, où il s'occupait de l'éducation des mérinos, dont il a beaucoup contribué à perfectionner la race dans le Piémont. Plus tard, il recouvra sa chaire de chimie, sa place à l'académie royale, et fut même nommé directeur de la classe des sciences mathé-

matiques et physiques. En sa qualité de secrétaire perpétuel de la société royale d'agriculture, il concourut à la publication de l'Almanach d'agriculture, dont plusieurs articles de lui forment le principal ornement; mais il ne put obtenir la croix de Saint-Maurice et Saint-Lazare en remplacement de celle de la Réunion, qui n'existait plus. Cependant, après la malheureuse disette de 1817, il chercha un moyen de fertiliser les champs amaigris par la maligne influence de l'atmosphère, et fit des expériences qu'il a consignées dans l'écrit intitulé : V. *Del sovercio di segale e nuovo sistema di cultura fertilizzante senza dispendio di concio*, Turin et Milan, 1819, in-8^o. Le célèbre économiste Charles Verri a contesté l'utilité de cet engrais, tant à cause de sa nature qu'à cause de la dépense qu'il occasionne; car il s'agit de couper le seigle à six pouces au-dessus du sol dans le mois de mai, de se servir de l'herbe comme fourrage, et après avoir labouré les champs, d'y semer le maïs, qui vient très-beau et en abondance. Giobert ne laissa pas sans réponse les observations de l'agriculteur milanais, et il publia : VI. *Lettere dilucidative e commenti con la risposta del conte Carlo Verri, suscitoli 8*, Turin, 1819. Pénétré de ses devoirs de professeur, il n'appelait son suppléant, le docteur Cantù, à le remplacer, que dans des cas de nécessité. Il s'occupait d'améliorer en Piémont l'art de la teinture, notamment de la soie et de la laine, pour y mettre les manufactures en état de rivaliser avec celles de Lyon, et il publia : VII. *Istruzioni intorno l'arte tintoria, particolarmente sulla tintura delle lane, tradotte dal tedesco di Poerner, accresciute di annotazioni di Desmurets, Bertholet e Giobert*. Milan, 1821, 2 vol. in-8^o. L'éditeur de ces utiles instructions y ajouta des

notes relatives à la qualité des eaux et aux procédés des teinturiers piémontais. Chargé, en 1822, d'examiner les eaux minérales de Saint-Jean, dans la Maurienne, Giobert en rendit compte dans un mémoire intitulé : VIII. *Des eaux thermales et acidules de l'établissement d'Echaillon en Maurienne*, Turin, 1822, in-8°. Il publia ensuite : IX. *Osservazioni filosofico-bottaniche intorno ad una nuova specie di rosa* (Voyez tom. XXIII des Actes de l'académie). X. *Ricerche intorno alla struttura ed alla chimica composizione della cortecia degl' alberi comparativamente a quella delle piante tigliose*, lu à l'académie en 1828. XI. On a encore de lui des dissertations et mémoires divers : 1° *Ricerche chimico-economiche intorno allu seta*. Cette notice très-intéressante fut envoyée, en 1803, à la société de Modène. 2° *Della tintura del cotone e filo in rosso colla Robbia*, dissertation où l'auteur prouve l'utilité de la culture de la garance. 3° *Essai sur la décomposition du sulfate et du muriate de soude, à l'usage des fabriques de savon*; 4° *De la charue des anciens, comparée à la charue piémontaise*; 5° *Saggio chimico-economico sopra i mezzi di migliorare li vini con alcune ricerche intorno all' aria fissa della fermentazione*, mémoire très-intéressant, inséré dans le tom. II de la société d'agriculture de Turin; 6° *Storia dei progressi dell' agricoltura in Piemonte soprattutto dopo l'istituzione della società agraria*, tom. VII, ibidem; 7° *Rapporto d'una esperienza intorno alla quantità di pane casalingo prodotta da una misura di grano*, tom. VII; 8° *Sur la manière de couper et de faire pâturer les blés*, tom. VII; 9° *Analisi dei terreni ad uso degl' agronomi*, dans le

Calendrier de 1791; 10° *Coltivazione ed esperienze sul grano di Polonia*, 1804 et 1810; 11° *Varietà di grano delle due Mongoli Chinesi*, 1824; 12° *Sui pregi del Platano*, 1824; 13° *Sul cartamo coltivato come pianta tintoria ed oleifera : Sulla sofora del Giappone e sua qualità tintoria*, 1826; 14° *Camelie del Giappone coltivate in piena terra, della diversa qualità di carbone secondo il modo di farlo*, 1829; 15° *Sugli usi della scorza della rubinia*, 1831. Affaibli par tant de travaux, Giobert tomba dans un état de langueur qui dura plusieurs années; il espérait encore, lors de la nouvelle création d'un ordre du mérite civil, en 1831, obtenir la récompense de tous les efforts qu'il avait faits pour relever l'art du teinturier, si nécessaire, dans un pays où la récolte annuelle de la soie excède trente millions de francs; mais, affligé par des malheurs domestiques, il mourut le 14 sept. 1834, dans sa terre de Mille-Fleurs, près de Turin. Il était membre de la société royale et centrale d'agriculture de Paris, l'un des quarante de la société italienne des sciences, de l'institut de Bologne, de la société minéralogique d'Iéna, de celles des Géorgophiles, de Florence, et de plusieurs autres académies. En avril 1835, le chevalier Carena, secrétaire de l'académie royale des sciences, l'ami et le substitut de Giobert, comme secrétaire de la société d'agriculture, lut l'éloge de son collègue, qui fut imprimé dans le tome XXXVIII des Mémoires de l'académie. L'auteur de cet article a lu un Éloge de Giobert, son compatriote, à la Société d'agriculture de la Seine, le 6 juin 1838. G—G—Y.

GIOENI (le chevalier JOSEPH), naturaliste, naquit à Catane, le 12 mai 1747, de François et d'Agathe Buglio, de l'illustre descendance des An-

ment à Saint-Lazare, dans ce fameux collège fondé par le cardinal Albéroni. C'est là qu'il fit ses études théologiques et qu'il entra dans les ordres. En sortant du séminaire il s'adonna aux mathématiques sous la direction du savant Gègoure Fontana, professeur à l'université de Pavie (1), en remplacement de Bostowich, dans la chaire de mathématiques spéciales que ce docte père avait occupée pendant trente ans. Et suivant un cours de mathématiques à Pavie, Gioja s'occupait aussi d'études de statistique et d'économie publique; et il s'efforça de mériter la bienveillance de son excellent professeur, au point de devenir son ami. Lorsqu'une république fut organisée dans la Lombardie, en 1796, par Bonaparte, Fontana fut nommé membre du corps législatif et plus tard désigné pour faire partie du collège des *Dotti*; Gioja, renonçant alors à l'habit ecclésiastique, vint à Milan sous les auspices de Fontana, et continua ses études d'économie publique. Un institut national ayant été fondé, on y mit au concours la question suivante: *Quel est de tous les gouvernements libres celui qui conviendrait le mieux au bonheur de l'Italie?* Gioja obtint le prix; il retourna ensuite dans sa patrie, mais le duc de Parme, Ferdinand de Bourbon, petit-fils de Philippe V, le fit mettre en prison comme suspect de libéralisme. Bonaparte lui fit rendre la liberté, et Gioja, revenu à Milan, fut nommé rédacteur des séances du grand-conseil législatif. Encouragé par le prix qu'il avait obtenu, il se livra à des études profondes sur les théories des gouvernements, et abandonna la rédaction des séances; ainsi que celle du *Moniteur cisalpin*, pour se consacrer

à des travaux qui lui plaisaient davantage. Mais les événements de la guerre vinrent encore troubler la tranquillité si nécessaire à l'étude des sciences. Deux armées austro-russes descendirent en Lombardie au mois d'avril 1799; et la nouvelle république fut sursévie; tous les révolutionnaires qui n'avaient pas pris la fuite furent emprisonnés, et l'on n'oublia pas Gioja. Comme sujet du duc de Parme, on le conduisit dans sa patrie où il resta en prison jusqu'à la bataille de Marengo; qui remit la Lombardie au pouvoir des Français. Gioja revint bientôt à Milan, et il y reprit en 1801 ses études d'économie publique. Il publia: 1° *Sul commercio de' comestibili e sul caro prezzo del vitto*, Milan, 1802, 2 vol. in-12, ouvrage dans lequel il indiqua les moyens de remédier à une disette épouvantable qui depuis l'année précédente désolait cette contrée; 2° *Nuovo galateo sull'educazione della gioventù*, Milan, 1802, 1 vol. in-12; *ibid.*, 1820 et 1823, 2 vol. in-12; 3° édition, revue et augmentée, *ibid.*, 1827, gros vol. in-12. L'importance de ce livre élémentaire a été constatée par trois éditions faites après la mort de l'auteur sous différents titres. 3° *Discussione economica sul dipartimento dell'Olona*, vol. in-8°; Milan, 1803; 4° *Discussione economica sul dipartimento del Lario*, *ibid.*, 1804, in-8°. Lorsque Napoléon alla se faire couronner roi d'Italie, Gioja, voulant lui faire sa cour, publia une brochure intitulée: *I Russi, gli Tedeschi ed i Francesi*, vol. in-8°, où il s'efforça d'établir que, de tous les gouvernements, celui des Français était le plus convenable à l'Italie (2). Napoléon qui ne négligeait

(1) Cette célèbre université, qui date du XII^e siècle, était alors non des plus fréquentées de toute l'Italie: elle fournissait les Trossi, les Brambilla Fontana, les Volpi, les Tapparoni, les Scaggi et autres célèbres professeurs.

(2) A ce propos, nous devons citer l'ouvrage suivant publié en 1833 à Paris, sous ce titre: *Della felicità che gli Italiani possono e debbono procurarsi dal governo austriaco; dal cav.^o Ferdinando Sulphice, già referendario al consiglio*

aucun service appela l'auteur de cette brochure à la place d'historiographe du royaume d'Italie; et, lorsqu'il rendit le fameux décret du blocus continental contre l'Angleterre, Gioja fit paraître : *Gli Inglesi dipinti da loro medesimi, ossia cenni morali e politici sull' Inghilterra*, Milan, 1806, in-8° (3). Il publia la même année : *Li partiti chiamati all' ordine*, in-8°, et *Problema quali sieno i mezzi più spediti, più efficaci, e più economici per alleviare l'attuale miseria del popolo in Europa* (4), Milan, 1806, in-8°. Un livre très-hardi et fort inconvenant pour un ecclésiastique fut encore publié dans la même année par Gioja, sous ce titre : *Teoria del divorzio*. Cet ouvrage parut si contraire aux idées religieuses et il causa tant de mécontentement que le gouvernement, pour donner une satisfaction au public, crut devoir destituer l'auteur de sa place d'historiographe. Le ministre de l'intérieur le dédommagea de cette disgrâce en le nommant chef de division au bureau de la statistique de l'économie publique; mais le marquis Arborio de Brème (*Voy.* ce nom, LIX, 214), qui de commissaire-général des subsistances de l'armée avait passé à ce ministère, ayant éprouvé des contradictions de la part de son subalterne le renvoya. Gioja, pour se venger, composa aussitôt une brochure intitulée : *Il vero diavolo*, dans laquelle le ministre et d'autres personnages ayant cru se reconnaître forcèrent l'auteur à sortir du royaume. Après vingt-huit mois

d'exil, Gioja obtint du vice-roi la permission de revenir, et il se fixa à Milan où il vécut du produit des ouvrages suivants : I. *La logica statistica abbassata alla capacità di giovani agricoltori, artisti, commercianti*, Milan, 1808, in-8°. II. *Tavole statistiche, ossia norma per descrivere, calcolare, classificare tutti gli oggetti di amministrazione privata e pubblica*, ibid., 1808, in-8°. III. *Dissertazione sullo problema dell'amministrazione generale della Lombardia*, ibid., 1808, in-8°. IV. *Documenti comprovanti la cittadinanza italiana*, ibid., 1809, in-8°. C'est dans cet ouvrage que l'auteur blâme le système anglais qui établit deux degrés de naturalisation, la petite et la grande; et il démontre que tout individu naturalisé et admis à l'état de citoyen, doit être déclaré apte aux charges publiques et à la représentation nationale. V. *Indole, estensione e vantaggi della statistica*, Milan, 1809, in-8°. Cet ouvrage eut une seconde édition, en 1819. Depuis cette dernière publication, Gioja, étant devenu propriétaire d'une mine de charbon fossile, dans le territoire de Val-Gandino, s'occupa sérieusement de cette exploitation et publia : VI. *Dimostrazioni dei vantaggi provenienti dalla lignite di Val-Gandino*, Milan, 1815, in-8°. Les avantages ne répondirent pas aux illusions que l'auteur s'était faites; il dépensa beaucoup d'argent sans en tirer aucun profit, et dégoûté il retourna à ses études. VII. *Nuovo prospetto della scienza economica, ossia somma totale delle idee teoriche e pratiche in ogni ramo di amministrazione privata e pubblica*, Milan, 1815, 6 vol. in-4°, ouvrage qui se vendit jusqu'à cent six francs, et qui est très-estimé par les économistes. Une troisième disette s'éleva manifestée en Lombardie, en

di stato e P. Presidente della corte imperiale di Genova, nel 1814. L'auteur de l'ouvrage combat tout ce qu'avait dit Gioja; on ignore pour quel motif et dans quelle intention.

(3) Cette brochure très-rare fut traduite en français par l'ordre du prince Eugène Beauharnais, vice-roi d'Italie.

(4) Une seconde édition fut donnée par l'auteur en 1817, lorsqu'une disette épouvantable se fit sentir en Italie et dans la Savoie.

1817, notre économiste publia une seconde édition du livre qu'il avait donné en 1806, sous ce titre : *Discorso popolare sul problema quali sieno i mezzi per alleviare la miseria*, etc. Le chef-d'œuvre de Gioja est sans contredit l'ouvrage suivant : VIII. *Del merito e delle recompense, trattato storico e filosofico*, Milan, 1818, et Philadelphie, 1830, 2 vol. in-4°. L'auteur y démontre : 1° que les hommes sont en général plus disposés à punir qu'à récompenser ; 2° que le vrai mérite est modeste, et les récompenses enlevées par les courtisans et les charlatans. L'argument de ce traité n'était pas nouveau ; car Dragonetti avait publié, en 1765, un petit volume *Delle virtù e dei premj*, et Diderot, un *Essai sur le mérite et la vertu* ; plus récemment Bentham aux théories des peines avait joint les récompenses. Il est impossible de donner l'analyse de ce grand ouvrage, qui mérite d'être traduit dans toutes les langues, et de rester sur la table des ministres et même des rois (5). IX. *Sulle manifatture nazionali e tariffe daziarie*, Milan, 1819, in-8°. X. *Dell'ingiuria, dei danni, del soddisfacimento e relative basi di stimulo avanti ai tribunali civili dissertazione*, 2 vol. in-8°, Milan, 1821 (6) et 1829. XI. *Ideologia*, ibid., 1822, 2 vol. in-8°. XII. *Elementi di filosofia ad uso delle scuole*, ibid., 1822, 2 vol. in-8°. XIII. *Esercizio logico sugli errori d'ideologia e zoologia, ossia arte di trarre profitto dai cattivi libri*, ibid., 1824, in-8°. XIV. *Rifles-*

sioni sull'opera di Bonstetten (7), intitulata : *l'Homme du midi et l'homme du nord*, ibid., 1825, in-8°. XV. *Cenni sullo stato attuale del commercio inglese e sopra li guadagni fatti dalla Grande-Bretagna nelle sue transazioni commerciali dal 1700 al 1824, estratto dagli Annali di statistica*, ibid., 1826, in-fol., ouvrage fort curieux et intéressant pour les états en contact avec l'Angleterre. XVI. *Esame d'un'opinione intorno all'indole, estensione e vantaggi della statistica*, ibid., 1826, in-8° (8). XVII. *Observations critiques sur la nouvelle encyclopédie progressive de Paris*, 1826, in-8°. XVIII. *La filosofia della statistica*, Milan, 1826, 4 vol. in-8°. Cette édition fut soignée par l'auteur. Une seconde publiée après la mort de Gioja, fut enrichie de notes, d'un appendice de Dominique Romagnesi et d'un portrait, Milan, 1829 et 1830, 4 vol. in-8°. Cependant l'homme qui publia tant d'ouvrages utiles manquait de moyens pour faire de nouvelles éditions ; il travaillait toujours

(7) Bonstetten (*Voy. ce nom*, I, VIII, 585) est d'accord avec nous que le législateur peut neutraliser la force du climat. Voyez *Projet de Code pénal universel*, Paris, 1832, où nous avons indiqué les moyens d'opérer cette neutralisation, et parlé du système pénitentiaire.

(8) Dans les *Annali universali di statistica*, etc., t. VIII, Milan, 1826, on trouve ce Mémoire détaillé de Gioja sur le caractère, l'étendue et les avantages des statistiques. J.-B. Say avait dit : « Que sont ces énormes statistiques qui, en les supposant vraies au moment où elles ont été dressées, ne le sont plus au moment où on les consulte ? » — Gioja examine avec franchise l'opinion de ce savant économiste. Il soutient qu'un grand nombre d'éléments statistiques ne cessent jamais d'être vrais ; que plusieurs autres n'éprouvent de variations qu'après un long cours de siècles, et que ceux même qui changent plus fréquemment ne cessent pas d'être utiles, soit immédiatement, soit indirectement. On ne peut lire ce Mémoire sans admirer les connaissances de Gioja, et surtout la manière libre, mais décente, avec laquelle il réfute son antagoniste. Au reste, il est à remarquer que les statistiques de Prusse, qui ont servi de modèles à plusieurs gouvernements, sont dressées dans de grands tableaux qui se renouvellent tous les dix ans. F—11.

(5) L'auteur, à la section III des récompenses, parle de la vénalité des charges et offices ; il dit que son origine est orientale, que depuis Louis XII jusqu'à Louis XVIII, elle fut pratiquée en France (voy. la loi du 28 avril 1816), au préjudice du vrai mérite. Condorcet disait que, si une place vénale venait à être établie, Dieu créait à l'instant un imbécille pour l'acheter.

(6) Le savant Romagnesi en donna en 1829, à Milan, une seconde édition avec l'éloge de l'auteur.

luttant contre la faiblesse de sa santé. Enfin, le 2 janvier 1829, il mourut à Milan, ayant légué tous ses manuscrits au conservateur antique l'abbé Carrini (Foy et nom, ci-après), qui les déposa à la bibliothèque impériale de la Vienne, dont il étonna le recteur et conservateur. On remarque parmi ces manuscrits : 1° *Deus Tragedias en vers, titres de l'histoire romaine, L'art Trullé de jurisprudence criminelle, 3° Les Mémoires d'une géographie pratique, 4° Projet sur le commerce de la soie et des sucrés, 5° des Notes très importantes pour former la statistique des départements de l'ancien royaume d'Italie et de la Dalmanie. Un ouvrage fort remarquable fut publié dans la même année par le comte Louis Rossi, membre de l'Institut lombard, sous ce titre : *Trattato dell'amministrazione locale, opera postuma del Conte, Milan, 1829, in-8°*. On ignore comment il est si que les manuscrits sont parvenus entre les mains de l'éditeur. Nous ne pouvons pas remettre au Catalogue qu'on lit dans une note de l'impression de *Salvo Bellini, a Melchior Casaja* fut le penseur le plus éminent que les sciences économiques aient eu en Italie dans ces derniers temps. Cet homme avait une érudition universelle, comme le démontrent 1° ses *Trattato statistico*, 2° son *Trullé des mérites et des récompenses, 3° son Prospectus colossal de toutes les sciences économiques, 4° sa Langue de l'usage de la jeunesse, 5° la Philosophie de la statistique, et six ou sept autres ouvrages qui sont autant de preuves de son génie et un monument élevé par lui à sa gloire et à celle de sa patrie. Casaja avait été compris dans les mouvements révolutionnaires de 1820, mais la loi l'ayant été acquitté, et qui donna lieu**

à la publication de son ouvrage *Dell'ingloria que, per insensatezze, si dà da una gente et miserabile pecunia*. Brianza Milano, qui avait encouru des soins les plus tendres et vigilants pendant tout le temps de sa détention, et qui avait précédemment contribué à lui faire rendre la liberté. G—e—r

GIORDANO (MONTAUME), en latin *Jordanus*, né, vers le fin du XVII^e siècle à Naples, est connu seulement comme l'éditeur du recueil intitulé : *Selectus scripturum rerum populitaram*, qui parut à son premier édition, par les soins de l'éditeur à Rome en 1735, in-8°, avec de notes. Ce volume peu connu en France renferme les ouvrages suivants : l'*Histoire de Nola*, par Ambroise Leone; celle de la *Calabre*, par Gabriel Berti, avec le poème de *Cassio*, latin et français, à la louange de la même province; les *Recherches de Jean Cotroneo (Sicario)*, ou l'origine des *Tarentins* et leurs diverses résolutions; cinq *opuscules historiques* de *Ferrus Galatini*; l'*Histoire de Comersano*, par Paul Antonio de Lancia; l'*explication* par l'abbé *Donno* de la table de *Wrona* découverte à Cassino; et enfin deux *Dissertations* de *Henri Branhamoni* sur la ville d'*Amulfi*. W—e.

GIORDANO (Giovanni), peintre célèbre, né à Turin en 1779, mort à Paris de sa première jeunesse au grand âge pour les arts. Ses parents, peu favorisés de la fortune, ne pouvaient cultiver aux frais de son éducation; on vint à bout de le faire et les vifs à cultiver d'assez bonne disposition, ce fut S. J. Vicoz, riche banquier, qui fut cultivé pour les arts de l'enseignement par le célèbre peintre *Valluzzi*. Le jeune et infatigable élève, âgé de 19 ans, commença à dessiner le dessin, elle fut envoyée à Rome et

admise dans l'école de miniature et de pastel dirigée par M^{me} de Maron, sœur du professeur Raphaël Mengs. Douée d'un coup d'œil vif et juste, ses premières et ses meilleures leçons furent l'étude de tant de belles peintures et sculptures qui abondent dans la grande ville. Après trois années d'application, elle fut admise par ses maîtres, M. et M^{me} de Maron, à manier le pinceau et le crayon au pastel. Ses premiers ouvrages faits à Rome, lui furent inspirés par la reconnaissance : elle peignit en miniature sur parchemin ceux qui l'aimaient comme leur propre fille. Pour s'affermir dans le dessin des contours et des proportions, elle copia au pastel une *Bacchante*, une *Flore*, et le portrait si connu de la belle et malheureuse *Béatrix Cenci* (Voy. ce nom, LX, 345). Après ces trois ouvrages, elle se consacra entièrement à la peinture en miniature sur des ivoires de hautes dimensions. Sous la direction de ses maîtres, elle copia en petit les chefs-d'œuvre suivants : I. *La Charité* du précieux tableau d'Albani. II. *La Fortune* de Guido Reni. III. Une *Vierge*, le *Saint-Michel* et l'*Héroïde* de Guido, de ce maître gracieux et inimitable, enfin la *Vénus* du Titien. Toutes ces belles copies exactement rendues dans de nobles proportions, lui méritèrent l'honneur d'être admise à l'académie de Saint-Luc à Rome, où nous avons admiré son propre portrait au pastel, placé dans la grande salle, à côté du portrait de Canova et de tant d'autres artistes qui, d'après les statuts, devaient donner leurs portraits faits au miroir par eux-mêmes. Le calme s'étant rétabli en Piémont, après dix ans de guerre et de troubles politiques, le Mécène de Sophie, M. Vinay, demanda son retour ; et il fallut que M. et M^{me} de Maron qui, n'ayant pas d'enfants, la considéraient comme leur pro-

pre fille, consentissent à se séparer d'elle. Arrivée à Turin, elle présenta à son protecteur une collection des chefs-d'œuvre qu'elle avait apportés de Rome, et qui furent visités et admirés par tous les amateurs. L'académie des sciences lui envoya un diplôme ; et elle assista aux séances à côté de la célèbre poète Déodate Salazzo (1). Etablie chez Vinay, Sophie abandonnait souvent la société pour se retirer dans sa chambre d'étude où elle travaillait à des compositions. Nous avons admiré en 1801 un grand tableau au pastel représentant la belle et aimable M^{me} Vinay-Righini, entourée de ses trois filles dont l'aînée n'avait pas cinq ans, ainsi que le portrait en grand de M. Vinay. Les tableaux de cette artiste faits au trait de plume sont aussi très-précieux. En 1803, Sophie épousa le chirurgien Giordano ; mais, au milieu des soins d'une excellente mère de famille, n'oubliant pas son art, elle fit au pastel le portrait de *Napoléon*, tableau d'une ressemblance parfaite ; ensuite le portrait de son mari, et celui du professeur *Vasalli*. Elle composa et perfectionna à l'huile une *Bacchante*, figure presque entière de grande proportion, d'un style sévère, à l'imitation de l'Albane, si célèbre pour les chairs et les formes ; elle fit aussi à l'huile plusieurs portraits, entre autres celui de l'abbé *Denina*, de proportion presque naturelle. Fatiguée enfin de tant de travaux et de l'éducation de ses deux enfants, Sophie succomba le 14 mai 1829, à une fièvre nerveuse, dans la ville de Turin où elle avait vu le jour. G—G—Y.

GIORGI (BERNARD), poète latin, plus connu sous le nom de GORGIVS, descendait de Marino Giorgi, doge de Venise, en 1311 (Voy. GIORGI,

(1) Les Français s'y firent si généralement les portes de l'académie aux femmes, tandis qu'ailleurs elles y sont admises.

citelli (*Voy. ce nom*, LXIII, 551), et d'autres poètes latins du XVI^e siècle. Parmi les nombreux ouvrages qu'il a laissés manuscrits on cite : des *Commentaires* sur *Phèdre* et sur *Catulle* ; sur les *Ceuvres* de Saint-Paulin ; sur le *Commonitorium* de Vincent de Lérins ; sur les *Inscriptions* consacrées à Auguste ; et enfin sur tous les *poètes chrétiens*, dont il préparait une *édition* qu'il aurait rendue facilement très-supérieure à toutes celles que nous avons. On trouve des notices sur Giovenazzi, dans la *Biblioth. soc. Jesu* du P. Caballero, *Suppl.*, II, 39 ; dans les *Memorie critiche dell' accademia de' Lincei*, 1806, p. 14 ; dans la *Storia dell' università di Roma* de Renazzi, I, 363, et dans la *Storia della letteratura italiana* de Lombardie, IV, 298. W—s.

GIOVENE (JOSEPH-MARIE), né à Molsetta, dans la Pouille, le 23 janvier 1753, d'une famille noble, perdit son père étant encore enfant. Sa mère, aidée des conseils d'Orlandi, évêque de Molsetta, confia son éducation à un prêtre fort habile. Il existait alors dans cette ville un collège de jésuites ; Giovene y fut reçu novice à l'âge de 13 ans, puis envoyé à Naples, où il s'appliqua à l'étude des langues grecque et latine. Il était au moment de terminer son noviciat et de prononcer ses vœux, lorsque la Société fut supprimée ; alors il retourna dans sa famille. Mais décidé à se consacrer à l'église, il prit l'habit ecclésiastique, revint à Naples pour étudier le droit civil et canonique, sans oublier les sciences naturelles pour lesquelles il avait un goût particulier. La ville de Naples avait depuis 1770 rappelé le célèbre Poli, professeur de philosophie à Padoue, pour illustrer l'université et l'académie Parthénopéenne. Giovene se concilia la bienveillance de ce professeur ; il se per-

fectionna dans l'étude de la physique et suivit les cours d'anatomie, de chimie, de botanique et de minéralogie, professés par les fameux Cirillo, Serano, Petagna, Cotogno et Sementini, qui faisaient l'honneur de cet ancien athénée. L'étude des sciences ne put le détourner de son projet d'entrer dans les ordres, et il reçut de l'évêque Orlandi le sous-diaconat : il eut bientôt le chagrin de faire l'oraison funèbre de cet excellent prélat. Cet éloge a été imprimé à Naples en 1775. Peu de temps après, Giovene fut nommé chanoine à Molsetta, et reçu docteur à l'université, puis devint grand-vicaire de l'évêque Antonnucci, ce qui ne lui fit point abandonner les sciences naturelles. C'est à lui et à l'abbé Fortis que l'on doit le nitrate de potasse, qu'il découvrit en 1783, dans le grand cratère de Pulo, près de Molsetta. L'année suivante, tandis que Dolomieu, Gioeni, Godechart, Hamilton, Vivenzio et plusieurs autres savants observaient les bouleversements de la nature dans les Calabres, Giovene écrivit : I. *Lettera al signor abate Fortis, intorno alla nitrosità naturale della Puglia*. Cette lettre, qui fut traduite en français par Zimmermann, et communiquée, en 1788, à l'académie des sciences de Paris, forme 1 vol. in-8^o, publié à Milan, à Paris et à Venise. L'abbé Fortis, enchanté de l'amitié de Giovene, le mit en correspondance avec les personnages les plus distingués, entre autres avec l'abbé Toaldo, météorologiste, dont il reçut plusieurs instruments pour faire des observations qu'il publia en 1788, année fort extraordinaire dans cette contrée, par des pluies abondantes, suivies d'une brûlante sécheresse et d'un hiver glacial. II. Des discours météorologiques, au nombre de dix, dont huit ont été insérés dans les Opuscules scientifiques de Milan, depuis le 12^e jusqu'au 19^e vo-

lune, et dans le *Journal littéraire de Naples*, vol. 99 et suivants. Les Calabres abondaient en oliviers, et Giovene ayant observé une maladie très dangereuse pour ces arbres, qu'on appelle la gale ou le clou, et que Pline le naturaliste avait décrite, il écrivit : III. *Memoria sulla rogna degl' olivi*, Naples, 1789, in 8°. Ouvrage dans lequel il démontre que cette maladie vient d'une stagnation de la sève dans l'écorce, et donne des remèdes pour la guérir. Un an après il publia : IV. *Lettera al chiaro consigliere Mattei*, Naples, 1790, in 8°. Cette intéressante lettre a pour objet de prouver, d'après Virgile, que le nitre sert même aux anciens comme un très-bon engrais. Un insecte appelle *musca olea*, par le naturaliste Petagna, détruisait les oliviers en 1791; Giovene publia : V. *Avviso per la distruzione dei vermi che rodono la pulpa degl' olivi*, Naples, 1792, in 8°. Les remèdes qu'il avait proposés réussirent parfaitement, et Gatti Seraphin en fit de grands éloges. A la même époque il fit paraître : VI. *Istruzione sulla cultura del cotone a colore di Camoscio*, Milan, 1792, in 8°. L'auteur pense que cette espèce de coton nankin vient de l'Amérique; il parle de sa culture et de la solidité de sa couleur, qui est ravivée par les substances alcalines. Une dissertation sur les mouvements irréguliers de l'aiguille aimantée de Van Swinden avait été couronnée par l'Académie royale de Munich; alors Giovene voyant que les *Observations electro atmosphériques et barométriques*, qu'il avait fait paraître antérieurement à cette dissertation, étaient en rapport avec les théories indiquées et approuvées par les académiciens, il publia, en 1799, dans les *Mémoires de la société italienne*, ses opinions sur l'expansion du fluide électrique dans l'atmosphère, avec un article sur les aurores boréales, ou

vrage qui fut loué par Thouvenel et par le physicien Poli, dans le 5^e volume de sa *Physique expérimentale*. Giovene donna encore en 1800 un ouvrage curieux : VII. *De' pronostici ragionati delle annate e delle staggioni*, inséré dans les *Mémoires de la société italienne*, et dans lequel il déclara, d'après les conjectures de l'abbé Toaldo, qu'on pourrait prédire la stérilité ou l'abondance de l'année, comme on prédit par des calculs l'arrivée d'une comète. En 1803 il publia : VIII. *Lettera sopra alcune rose proliferi*, car il avait observé des roses au milieu desquelles sortait une seconde fleur. IX. *Lettera sulla pioggia rossigna al signor abate Amoretti*, dans les *Opuscules de Milan*, 1803. Ces observations, météorologiques et physiques, le firent admettre dans les sociétés savantes de Milan, de Florence, de Vienne, de Naples et de Rome; et tandis que Giovene restait à sa maison de campagne pour rétablir sa santé détériorée par tant de travaux, il écrivit encore : X. *La Mia Villeggiatura*, Parme, 1804, in-12; ouvrage sentimental, à l'imitation de ceux de Sterne, de Jacobi et d'Young, dans lequel il démontre que l'homme philosophe n'est jamais seul. XI. *Prospetto comparato della pioggia nella Puglia*, 1805. XII. *Memoria sulla caduta delle foglie degl' alberi nell' autunno*, 1806. XIII. *Notizie d'un banco di tufo lacustrale in riva al mare nelle vicinanze di Trani nella Puglia*, 1807, notice insérée dans les *Actes de la société italienne*. C'est d'après cette découverte d'un banc de tuf fluviatile, qu'il conjectura, avec Thomson et Patrin, que la mer Adriatique n'a pas toujours existé. XIV. *Notizie sull' Argonauta Argo de Linné*, 1807. XV. *Descrizione storica della Cocciniglia dell' ulivo*, Modène, 1807. En 1806, Giovene fut obligé de retour-

mer en ville, chargé par le pontife Pie VII de l'administration de l'église d'Otrante, en qualité de vicaire apostolique : il fut aussi nommé surintendant des études dans les provinces de Lecce et Basilicata, président de la société économique, et décoré de l'ordre du Mérite des Deux-Siciles. Avec tant de charges, il trouva encore le temps d'écrire les notices suivantes : XVI. *Osservazioni medico-meteorologiche*, dans les Oposcules de Milan, 1807. XVII. *Notizie geologiche e meteorologiche della Ispigia; Lettera al cav. Amoretti*, Milan, 1810. XVIII. *Delle cavallette pugliesi*, 1812. C'est un traité de l'origine et de la nature de ces fléaux de sauterelles dont parle la Bible. Après la suppression du vicariat apostolique, en 1816, Giovene retourna à Molfetta, où il écrivit sur la formation du nitre naturel : XIX. *Della formazione del nitro e dei sali che lo compongono*, Modène, 1819. L'auteur prouve que le nitre se recompose journellement, non-seulement sur la superficie, mais encore dans l'intérieur de la terre. Les commotions politiques de 1820 et 1821 l'obligèrent de se rendre à Naples comme député au parlement ; mais, à la dissolution de cette assemblée, il retourna dans sa patrie pour ne plus en sortir, et publia : XX. *Notizie geologiche sulle due Puglie*, Modène, 1824. Quelque temps après il écrivit un mémoire d'ichthyologie sur différents poissons rares de la mer Adriatique : XXI. *Di alcuni pesci del mare di Puglia*, 1827. En sa qualité de chanoine et de grand-vicaire, Giovene a écrit : 1° *Examen de l'ouvrage de Mastrofini sur l'usure* ; 2° Une *Dissertation* sur le sacrement de Pénitence, qu'il prouve être d'institution divine : 3° *Kalendaria vetera, manuscripta, aliuque monumenta ecclesiarum Apulix et Japygia*, Naples, 1824, in-4° ; 4°

Vita beati Conradi Bavari, civitatis Melphieti patroni, Naples, 1836, in-8° : ce fut le dernier ouvrage de ce respectable vieillard, qui mourut le 2 janvier 1837, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Le portrait de l'archiprêtre Giovene fut placé dans la grande salle de la ville : et sur sa tombe, dans l'ancienne cathédrale, on éleva un monument sur lequel on lit une inscription modeste qu'il avait écrite lui-même dans son testament. G—G—Y.

GIOVIO le comte JEAN-BAPTISTE), littérateur italien, naquit à Côme, le 10 décembre 1748. Son aïeul, le comte Jean, avait été, en 1720, orateur près la congrégation des états, convoquée à Milan. Resté orphelin à l'âge de quatre ans, le jeune Giovio fut élevé par son oncle Octave, qui, en 1757, l'envoya au collège des jésuites, à Milan, où le P. Visconti lui fit copier une lettre adressée au pape Clément XIII (Rezzonico), son parent du côté maternel. En 1764, il passa au collège royal de Padoue, où il termina ses études littéraires ; et, après sa majorité, il entra en possession de ses biens. S'étant lié d'amitié avec le célèbre Alexandre Volta, il parcourut avec lui, en 1777, les montagnes des Alpes et la Suisse : il rendit visite à Voltaire, Haller, Gessner, et passa à Turin, où il fut bien accueilli par le P. Paciaudi et par le comte S.-Raffaele. Giovio avait publié, en 1774, un vol. de *Poésies*, Bergame, in-8°, et un *Essai sur la religion*, Milan, in-8° ; puis, en 1776, un *Discours sur la peinture*, et une *Lettre* sur le peintre Bassano le vieux, Londres (Lugano), in-8°. Au retour de ses voyages, il publia, jusqu'en 1796, plus de vingt petits ouvrages, dont voici les plus intéressants : I. *Pensieri varj*, Côme, 1777. II. *Elogio di Monsignor Paolo Giovio lo storico*, Modène, 1778. III. *Elogio di Monsi-*

gnor Paolo Giovio il giovane, *ibid.*, 1783. IV. *Elogio di Benedetto Giovio*, *ibid.*, 1784. V. *Elogio del conte Algarotti*, Modène et Venise, 1784. VI. *Lettera sul commercio comasco*, Lugano, 1787, in-8°. VII. *Massime di morale saviezza*, Côme, 1795, in-8°. En 1796, Giovio fut député à Milan pour complimenter Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie; mais, trois ans après, ayant publié *La Conversione politica*, o *Lettera ai Francesi*, Côme, 1799, in-8°, il fut emprisonné par ordre du général Vignolle, qui exigea une caution de cinq cent mille francs pour sa mise en liberté: il porta ses plaintes au général en chef, Brune, qui l'accueillit avec bonté et lui rendit justice. Plus tard il fit paraître: *Alcuni opuscoli patrij*, Côme, 1804, in-4°. En 1806, il publia: *Scritti ultimi del difensore di Guido-Francesco Valentini*, et fut de nouveau mis aux arrêts dans sa maison; mais le ministre Brème, de Milan, ordonna sa mise en liberté, et lui écrivit une lettre de la part du vice-roi, Eugène Beauharnais. Nous citerons encore de Giovio: *Articolo istorico intorno alla vita ed ai studj del canonico Gattoni*, Milan, 1808, in-8°. On a aussi de lui: 1° *Theatinum et inscriptio cœnationis cum notis*, 1808; 2° *Manuale christianum vel Matinæ*, 1811; 3° *Rodriguez ossia la perfezione cristiana*; 4° *Le idee della tristezza*, 1812. Après une longue maladie, cet estimable auteur mourut à Côme, le 17 mai 1814. G—G—Y.

GIRAC (FRANÇOIS BAREAU de), né à Angoulême en 1732, se destina de bonne heure à l'état ecclésiastique; et, après avoir reçu les ordres sacrés, fut nommé vicaire-général du diocèse d'Angoulême et doyen du chapitre de la cathédrale. Député en 1765 à l'assemblée du clergé, il fut promu l'année

suivante à l'évêché de Saint-Brieux, et présida les états de Bretagne. Trois ans plus tard il fut transféré sur le siège de Rennes, et fit beaucoup de bien dans ce diocèse, soit en répandant d'abondantes aumônes, soit en fondant divers établissements d'instruction et de charité. La constitution civile du clergé ayant été décrétée par l'assemblée nationale, l'évêque de Rennes la réfuta dans une *déclaration*, du 10 décembre 1790. Il refusa de sacrer l'abbé Expilly (*Voy. ce nom*, LXIII, 473), nommé évêque constitutionnel du Finistère (Quimper), et cette conduite lui mérita les éloges de Pie VI, consignés dans les brefs que ce pontife envoya au clergé de France. M. de Girac n'ayant pas voulu prêter serment, les électeurs d'Ille-et-Vilaine furent convoqués pour élire un autre évêque; c'est afin de les en détourner que le prélat leur adressa, le 18 février 1791, une *lettre* qui resta sans effet; car l'abbé Lecoz (*Voy. ce nom*, XXIII, 532) lui fut donné pour successeur. L'évêque de Rennes écrivit encore à celui-ci, qui l'avait informé de son élection, une *lettre* imprimée; et le 26 avril il publia une *ordonnance* par laquelle il défendait à ses diocésains de reconnaître Lecoz. Enfin les progrès de la révolution l'ayant forcé de quitter la France, il se réfugia à Bruxelles; et, après l'invasion de la Belgique par les armées françaises, il suivit le comte de Metternich, ministre plénipotentiaire de l'Autriche dans ce pays, et l'accompagna en Bohême, puis à Vienne. Sur l'invitation de Stanislas Poniatowski, dernier roi de Pologne, il se rendit à Saint-Pétersbourg où ce prince s'était retiré, devint le directeur de sa conscience et ne le quitta qu'à la mort. A l'époque du concordat, l'évêque de Rennes envoya sa démission au pape Pie VII, en exprimant le désir que les anciens évêques fussent consultés sur la

démission générale que le saint-siège leur demandait ; cependant il ne signa aucune des réclamations que plusieurs d'entre eux firent à ce sujet. Il rentra même en France, et accepta un canonicat au chapitre de Saint-Denis. Il mourut le 29 novembre 1820, doyen de l'épiscopat français. P—RT.

GIRARD (ETIENNE), connu en Amérique et en Europe sous le nom de *Stephen Girard*, né à Périgueux, de parents pauvres, le 24 mai 1750, devint presque une puissance par l'immensité de sa fortune. Il s'était embarqué comme mousse à bord d'un bâtiment de Bordeaux, qui le laissa à New-York. L'aptitude de Girard pour le commerce se développa bientôt. Son premier établissement fut une petite boutique dans laquelle il vendait de l'eau-de-vie en détail. Il y prospéra, employa plus avantageusement encore le petit pécule qu'il avait amassé, et marcha ensuite d'entreprises en entreprises avec un succès toujours progressif. Enfin, à force de travail et d'avarice, possédant d'ailleurs à un très-haut degré cette capacité pour les affaires qui a été refusée à tant d'hommes d'esprit, Girard parvint, en un certain nombre d'années, à être le plus riche négociant de l'Amérique ; et, son avarice croissant avec la soif d'accumuler pour accumuler encore (1), il avait fini par se trouver en possession d'une fortune qu'on peut appeler énorme, car elle montait à plus de soixan-

te-dix millions (2). Un trait caractéristique de ce personnage, qui du reste joignait à toute la dureté de cœur d'un avaro, le sot et insolent orgueil que donnent d'immenses richesses à un homme de rien, et ce despotisme impitoyable dont il a coutume d'accabler ceux qui sont sous sa dépendance, un trait, disons-nous, qui dominait son caractère, c'était une haine furieuse et implacable contre sa famille. Il conservait dans son âme, gravé en traits ineffaçables, le souvenir de l'expulsion de la pauvre maison de son père, expulsion qui cependant avait été la première cause de sa fortune ; et le ressentiment qu'il en gardait s'était étendu sur tous ses proches indistinctement jusqu'à la troisième et quatrième génération ; frères, sœurs, neveux et arrière-neveux (car il était veuf et sans enfants) : il les laissait tous languir dans la misère ; ou, s'il leur accordait quelques secours, ils étaient tels qu'on pouvait les considérer comme la plus amère des insultes et des dérisions (3). Cependant, ayant passé quatre-vingts ans, il réfléchit que s'il venait à mourir, cette famille abhorrée, dont aucun membre vivant ne l'avait offensé, pourrait bien trouver dans sa succession de quoi se réjouir de sa mort ; c'était là un plaisir qu'il ne voulait pas leur laisser ; et en conséquence il fit son testament. Dans ce testament, chef-d'œuvre de malice astucieuse, il fait à chacun de ses parents un legs de cinq mille gourdes (vingt-cinq mille francs), une fois payé, ni

(1) Il habitait la plus sale et la plus incommode de ses innombrables maisons ; l'été, il se rendait presque journellement et avant le lever du soleil, traîné dans une chétive cariole par un mauvais cheval, à un vaste jardin qu'il possédait à quelque distance de la ville, pour y présider lui-même à la vente de ses choux et de ses carottes. Il venait seul, s'emprisonnait volontairement du matin au soir dans ses bureaux, et sa dépense particulière ne s'élevait pas annuellement à 2,000 gourdes (10,000 francs). Dans les dernières années de sa vie où il lui avait été ordonné de vivre de régime, il se montrait satisfait de ce que les frais de sa table étaient à peine de deux schellings par jour, etc.

(2) La mer était, pour ainsi dire, couverte de ses vaisseaux ; il possédait à lui seul une banque publique autorisée ; ce qui lui donnait le droit de battre monnaie en son propre et privé nom. Ne pouvant plus compter le nombre des maisons dont il était propriétaire, c'était par quartiers et par blocs qu'il en faisait l'énumération. Encore quelques années de vie, et il eût doublé cette inconcevable fortune.

(3) Après l'avoir chassée de chez lui, il faisait une pension de 3 gourdes par semaine (15 francs) à une de ses sœurs, âgée et absolument sans aucune ressource.

plus ni moins. Considérant qu'il ne serait pas impossible qu'après sa mort les pauvres auxquels il n'avait jamais pensé durant sa vie eussent besoin, surtout l'hiver, de vêtements pour se couvrir et de bois pour se chauffer, il leur alloue une somme qui de la part d'un autre eût été un don magnifique, et n'était de la sienne que quelques miettes tombées de sa table. Il donne à une vieille négresse plus qu'à ses parents, et à la loge de francs-maçons plus qu'aux pauvres, etc. Mais ce sont encore des miettes que tout cela; son immense fortune n'en est pas sensiblement diminuée. A qui la donnera-t-il donc? à la ville dans laquelle il l'a amassée et avec des stipulations si artificieusement combinées, que, si elle refuse ou néglige de remplir les conditions d'un legs si extraordinaire, elle en soit dépossédée, sans que sa famille puisse profiter d'une obole de cette déposition. Ces conditions sont bizarres; quelques-unes même sont plus onéreuses qu'utiles au légataire (4). Stephen Girard ordonne en outre qu'une somme de dix millions de francs sera employée à l'érection et à la dotation d'un collège où seront élevés et entretenus gratuitement cinq cents orphelins qui, pour y être admis, devront offrir certaines conditions qu'il détaille minutieusement. Il entre dans des détails non moins minutieux sur les distributions intérieures du collège dont il s'amuse à tracer le plan, sur son administration dont il se fait le suprême législateur, etc. Puis, sa main trace ces étonnantes paroles: « Secondement, j'ordonne et exige qu'aucun « ecclésiastique, missionnaire ou mi-

(4) Par exemple, il exige que le produit de sept à huit cents maisons qui lui appartiennent soit exclusivement employé à acheter des terrains et à bâtir d'autres maisons, sans y assigner d'autres termes que la fin des siècles et le jugement dernier, si la ville dure jusqu'à là, et sans s'inquiéter si l'on trouvera des gaps pour les habiter.

« nistre, de quelque secte que ce puisse
« être, n'obtienne jamais aucun em-
« ploi, n'exerce jamais aucune fonction
« de quelque nature que ce puisse être
« dans ledit collège; qu'aucune per-
« sonne de ce caractère ne soit jamais
« admise, sous un prétexte quelcon-
« que, même comme simple visiteur,
« dans les bâtiments dépendants du-
« dit collège. En faisant une telle ex-
« ception, je ne prétends jeter de dé-
« faveur sur aucune secte ni sur qui
« que ce soit; mais il existe un si
« grand nombre de sectes, et il y a
« entre elles une si grande diversité
« d'opinions, que je désire conserver
« libres des vives impressions que tant
« de doctrines opposées entre elles
« peuvent produire; les esprits encore
« faibles des orphelins destinés à jouir
« des avantages de cette fondation.
« Mon vœu est que les instituteurs et
« professeurs de collège prennent soin
« de pénétrer les âmes de leurs élèves
« des principes de la plus pure mo-
« rale, tellement que, lorsqu'ils com-
« menceront à entrer dans la vie ac-
« tive, ils soient portés d'inclination
« et par habitude à se montrer bien-
« veillants envers leurs semblables,
« amis de la vérité, du travail, de la
« sobriété; le moment étant alors venu
« pour eux d'adopter telles croyances
« religieuses que leur raison, parvenue
« à sa maturité, leur fera juger pré-
« férables (5). » Le legs a été accepté
avec toutes ses conditions. C'est la
ville de Philadelphie qui à eu ce cou-
rage. Quant aux professeurs, on n'aura
sans doute que l'embarras du choix, s'il
y a de bons émoluments; et les familles
où dominent les principes du fondateur
du collège sont assez nombreuses pour

(5) Il est évident que cet homme ne croyait absolument à rien; mais cette espèce d'aversion qu'il témoigne pour les sectes dont l'Amérique est infectée prouve qu'elles avaient eu pour lui l'effet de le confirmer dans son incrédulité.

qu'on s'en dispute les places. Telles ont été les dispositions de cet homme célèbre dans son genre, ou qui du moins l'était parmi les marchands de sucre, de café, d'indigo, etc., parmi les banquiers et les marchands d'argent, les porteurs de *stock* et de *bank-notes*, les agioteurs, les accapareurs (6), etc. Stephen Girard mourut le 26 sept. 1831, à Philadelphie. Une de ses nièces a épousé le général français Lallemand.

G—R—D.

GIRARD dit *le Vieux*, général français, né à Genève en 1750, d'une des plus anciennes familles de cette république, entra de bonne heure au service de France dans les gardes-suissees, où il resta douze ans. Revenu dans sa patrie qu'il trouva en proie à des dissensions politiques, il prit parti pour les *représentants*, fut ensuite un des douze chefs de famille exilés, et se retira en France jusqu'à l'explosion de la révolution; alors il fut nommé chef du troisième bataillon de la Gironde que l'on distingua pour sa belle tenue et son instruction. En 1793, le général Pichegru le força d'accepter le grade de général de brigade. A la bataille de Weissenbourg il enleva à la baïonnette le plateau du Geisberg tout hérissé de batteries, et qui formait la clé de la position ennemie. Il se distingua encore dans la belle retraite de Moreau, en 1796, et à la bataille de Biberach. Arrivé

aux défilés de la Forêt-Noire, tous fortement occupés par l'armée ennemie, le général en chef fit sortir le général du centre pour forcer le col d'Enfer; et cette mission de confiance fut remplie avec le plus heureux succès (1). Ce fut Girard qui, en 1797, opéra la réunion de Genève à la France, opération dont il ne se chargea que dans l'espoir d'être utile à sa patrie, alors pressée au dehors par la France et déchirée au dedans par des démagogues furieux. Cette réunion ramena le calme dans Genève et y rappela les classes supérieures qui s'en étaient éloignées. Le général Girard, dit *le Vieux*, en sortit onze mois après, emportant avec lui l'estime de tous les gens de bien, et ayant apaisé les ressentiments que lui avaient voués les démagogues qu'il avait renversés et contenus. Il commanda successivement le département du Pas-de-Calais et la seizième division militaire, se distingua aux batailles d'Essling et de Wagram, et fut nommé baron, puis grand-officier de la Légion-d'Honneur. Il mourut le 2 mars 1811, à Arras dans son commandement, regretté de ses concitoyens et des provinces où il avait gouverné. M—Dj.

GIRARD (ANTOINE-GERVAIS), prêtre, l'un des hommes qui, dans ces derniers temps, ont rempli avec le plus de zèle les modestes fonctions du professorat, était né le 7 février 1752, à Goux, bailliage de Pontarlier. Boursier au collège de Louis-le-Grand, il y remporta le prix d'honneur à la fin de ses études, et fut attaché comme surveillant à ce même collège dont il est

(6) Sa célébrité était grande en effet parmi tous ces adorateurs du veau d'or. Ils n'en parlaient presque qu'en se signant, et les journaux du commerce en général eurent même les bons mots qui pouvaient échapper à l'honorable Stephen Girard. — Sa conduite était, dans toute l'opinion, de ne pas faire grâce d'une fraction d'obole à qui que ce fût, même au pauvre ouvrier; il disait pour justifier cette manœuvre un peu acerbe d'opérer : « que d'elles-mêmes les lozes sterling pouvaient se défendre et se protéger, mais que les ours, beaucoup plus faibles, avaient besoin de tutelle et de protection. » Cette heureuse saillie a retenti partout, et ses amis ont pensé sans doute qu'elle faisait autant d'honneur à son cœur qu'à son esprit, car ils ont eu grand soin de la rappeler.

(1) Extrait d'une lettre d'un général en chef Moreau au général Girard, dit *le Vieux* :

« ... J'ai trop de plaisir à me rappeler le passage du Val d'Enfer pour ne pas rendre la justice la plus élatante au courage et aux talents de celui que je chargeai de cette opération importante. Vous en confier l'exécution, c'était vous dire combien je vous appréciais; son succès, en justifiant ma confiance, vous donna des droits à la bienveillance du gouvernement et des amis de l'état, etc. »

sorti tant d'habiles maîtres. Connaissant le mérite de l'abbé Girard, l'évêque de Rodez, M. de Cicé, le nomma professeur de rhétorique, en 1775, au collège qu'il venait de fonder dans cette ville. Le refus du serment exigé des ecclésiastiques lui fit perdre cette place en 1791; mais il eut le bonheur d'échapper aux recherches des comités révolutionnaires, sans être obligé, comme la plupart de ses confrères, de quitter la France. En 1804, il consentit à se charger de la direction de l'école secondaire de Figeac; et, quatre ans après, il fut nommé proviseur du lycée de Cahors. Des motifs qui furent appréciés par le conseil de l'université ne lui permirent point d'accepter cette place; et l'année suivante (1809), il fut réintégré dans la chaire de rhétorique de Rodez, objet de sa modeste ambition. Nommé proviseur du lycée de Rodez en 1812, puis inspecteur de l'académie de Cahors en 1820, il reçut la même année la décoration de la Légion-d'Honneur, et mourut le 22 avril 1822. Au nombre de ses élèves, il doit être permis de citer monseigneur l'évêque d'Hermopolis. Il est auteur des *Préceptes de rhétorique*, Rodez, 1787, in-12, ouvrage élémentaire dont les nombreuses réimpressions attestent l'utilité. Celle de 1828 est la neuvième. Une *Notice* sur l'abbé Girard, insérée dans le *Journal des Débats*, et reproduite dans l'*Annuaire nécrologique* de M. Mahul, lui attribue quelques ouvrages de littérature, encore inédits. W—s.

GIRARD (GASPARD), médecin, né à Lyon, le 3 octobre 1754, se fit agréger au collège royal de chirurgie de cette ville en 1783, et prit le grade de docteur en 1789. Il y exerça l'art de guérir avec beaucoup de succès, et fut généralement aimé, à cause de la douceur et de l'aménité de son caractère. Il soutint quelques opinions mé-

dicales qui n'étaient point admises par le plus grand nombre de ses confrères; mais il le fit toujours avec tant de bien-séance et de politesse qu'il n'eut jamais d'ennemis. En 1821, la société de médecine de Lyon le choisit pour son président. Il mourut d'un catarrhe pulmonaire le 28 janvier 1830. Les écrits qu'il a laissés sont : I. *Essai sur le tétanos rabien, ou Recherches et réflexions sur les accidents qui sont quelquefois la suite des morsures faites par les animaux dits enragés, suivies de quelques notions sur les moyens de prévenir et de guérir cette maladie*, Lyon, 1809, in-8°. Girard cherche à prouver que, dans l'affection appelée *rage*, la maladie est locale; que la salive d'un animal, prétendue vénéneuse, n'y est pour rien; que les accidents qui sont quelquefois la suite des morsures faites par les animaux sont les mêmes que ceux qui sont déterminés par toute autre cause, et ont le plus grand rapport avec le tétanos traumatique; que la *rage* n'est point par conséquent une maladie essentielle, et que ce mot devrait être remplacé par celui de tétanos. Les docteurs Percival et Benjamin Rush, de Philadelphie, avaient déjà soutenu que la *rage* était une affection purement tétanique. Bosquillon avait aussi prétendu que le virus de la *rage* n'existait point, et que les accidents qui survenaient étaient produits par la peur. Ces diverses manières de voir ont été plusieurs fois renouvelées de nos jours. Quoique l'opinion du médecin lyonnais ne soit pas admissible, on ne peut s'empêcher de convenir qu'il l'a défendue avec talent. II. *Observations relatives à la ligature du cordon ombilical*, Lyon, 1812, in-8°. L'auteur prétend qu'en liant le cordon avant que les artères ombilicales aient cessé de battre, on fait refluer le sang dans le bas-ventre et dans la foie, et qu'il en résulte di-

verses maladies, entre autres la jaunisse. A l'époque où cet opuscule fut composé, l'impératrice Marie-Louise était sur le point d'accoucher. Girard envoya son manuscrit au ministre de l'intérieur, qui demanda l'avis de la faculté de Paris, laquelle approuva pleinement la doctrine contenue dans ce mémoire. On trouve à la fin quelques nouvelles notes sur la rage. III. *Réflexions sur la non-existence du virus rabique, ou Objections adressées à M. le docteur E. Plaidoux, relative à son observation sur la rage, insérée dans la Revue médicale, Lyon, 1827, in-8°.* Cet opuscule renferme des observations et des faits nouveaux relatifs à l'opinion de l'auteur sur la rage. IV. *Mémoires et observations de médecine et de chirurgie-pratique, Lyon, 1829, in-8°.* Ce recueil contient la plupart des mémoires et observations que Girard avait fait paraître dans divers journaux de médecine. Le plus étendu de ces mémoires est sur l'usage de l'ammoniaque liquide pour la cure de quelques maladies. G—T—R.

GIRARD (PIERRE-SIMON), ingénieur des ponts-et-chaussées, naquit à Caen, le 4 novembre 1765, et fit ses premières études dans cette ville. Entraîné par son goût pour les sciences, il entra dans la carrière des ponts-et-chaussées, et vint dans la capitale. En 1792, il remporta un prix à l'académie des sciences, par un mémoire sur les écluses. En 1798, il suivit Bonaparte dans son expédition d'Égypte, et fit partie de cet institut qui se livra à des recherches si utiles, et dont il reste des monuments si précieux. On trouve, dans la collection des *Mémoires sur l'Égypte*, plusieurs dissertations de Girard relatives aux mesures agraires, à l'agriculture et à la contribution foncière de cette contrée. On remarque encore, dans la *Décade égyptienne* (tom. III), un mé-

moire de cet ingénieur sur l'agriculture et le commerce du Saïd; et, dans le tom. I^{er}, une intéressante *Notice sur l'aménagement et le produit des terres de la province de Damiette*. Revenu en France, Girard y jouit de toute la faveur qui s'attachait alors à ceux qui, dans cette aventureuse expédition, avaient été les compagnons du nouveau maître de la France. Bonaparte le fit bientôt ingénieur en chef. Il entra à l'académie des sciences et fut chargé, en 1802, de la direction du canal de l'Oureq. C'était une grande preuve de confiance, et elle excita des réclamations d'autant plus vives que Girard n'avait encore rien fait qui parût la mériter; mais on sait qu'il existait dans les cartons du ministère beaucoup de plans et de projets donnés par Gauthey, Perronnet et d'autres ingénieurs; Girard s'en servit utilement, et ce canal, qui fut commencé en 1803, est achevé depuis plusieurs années. Il est vrai qu'il ne l'a pas été complètement par Girard, et que cet ingénieur cessa d'en être chargé vers 1820, après de nombreuses discussions avec l'administration de la ville de Paris, qui avait subvenu aux principaux frais, et qui semblait ne pouvoir l'achever. On crut devoir l'abandonner à une compagnie, laquelle en jouit aujourd'hui et y trouve d'immenses profits, sans avoir fait le cinquième de la dépense, tandis que les habitants de la capitale, auxquels il en a coûté plus de vingt millions, sont obligés de payer le peu d'eau qu'on en tire, et que l'exiguïté du canal l'a rendu presque inutile sous le rapport de la navigation. L'ingénieur Girard ne doit pas sans doute être considéré comme la seule cause de ces déceptions, mais il est bien sûr que ce ne fut qu'après de longues contestations avec lui que le préfet de la Seine provoqua une loi qui en fit positivement abandon à MM. Hainguerlot et

compagnie, lesquels en sont aujourd'hui propriétaires. Girard fut chargé, en 1819, par le ministre de l'intérieur, de diriger les travaux pour l'éclairage des grands théâtres et de plusieurs quartiers de Paris par le gaz hydrogène; et dans le même temps il fit un voyage à Londres, pour y étudier le système d'éclairage et de distribution des eaux. Le ministère l'employa encore dans d'autres missions importantes, et il fut ainsi dédommagé de la perte qu'il avait éprouvée en cessant de diriger le canal de l'Ourcq. Il mourut à Paris, le 21 novembre 1835. On a de lui : I. *Traité analytique de la résistance des solides*, Paris, 1798, in-4°. II. *Rapport à l'assemblée des ponts et chaussées sur le projet du canal de l'Ourcq*, ibid., 1803, in-4°. III. *Essai sur le mouvement des eaux courantes, et la figure qu'il convient de donner aux canaux qui les contiennent*, 1804, in-4°. IV. *Devis du pont à bascule à construire sur le canal de l'Ourcq*, 1808, in-4°. V. *Description des différents ouvrages à exécuter pour la distribution des eaux du canal de l'Ourcq dans Paris*, 1810, in-4°. VI. *Devis général du canal de l'Ourcq, depuis la première prise d'eau à Marcuil, jusqu'à la barrière de Pantin*, Paris, 1806, 1819, 2 vol. in-4°. VII. *Devis général du canal Saint-Martin*, 1820, in-4°. VIII. *Observations sur le canal Saint-Martin, et supplément au devis*, 1821, in-4°. IX. *Considérations sur les avantages des divers moyens de transport*, 1824, in-8°. X. *Considérations sur les canaux et sur le mode de leur concession*, 1824, in-8°. XI. *Mémoire sur le canal de Soissons, destiné à joindre le canal de l'Ourcq*, 1824, in-4°. XII. *Sur la Description hydrographique et historique des Marais Pontins, par M. de Prony*, Paris, 1825, in-8°;

extrait de la Revue encyclopédique. XIII. *Du dessèchement général de Paris, de ses rues, et de leur assainissement*, 1826, in-4°. XIV. *Rapport verbal fait à l'académie royale des sciences, dans sa séance du 19 mars 1827, à l'occasion du canal maritime de Paris au Havre*, Paris, 1827, in-8°. XV. *Recherches sur les grandes routes, les canaux de navigation et les chemins de fer*, Paris, 1827, in-8°. XVI. *Recherches expérimentales sur l'eau et sur le vent, etc.*, traduites de l'anglais. Girard est encore auteur de beaucoup de mémoires insérés dans divers journaux ou recueils, tels que la *Décade égyptienne*, le *Journal des mines*, les *Mémoires de l'Institut*, la *Décade philosophique*, etc. Enfin, il a donné, au tom. XVI de cette *Biographie universelle*, l'article de l'ingénieur Gauthey. Ses *Œuvres complètes* ont été imprimées à Paris, de 1830 à 1832, 3 vol. in-4°. M—Dj.

GIRARD (le baron JEAN-BAPTISTE), général français, né à Aups (Var), le 21 février 1775, reçut une éducation soignée, bien que ses parents ne fussent pas riches. S'étant enrôlé dans un bataillon de volontaires du département du Var, il passa comme quartier-maître au 3^{me} bataillon de l'armée révolutionnaire, appelé *Marathon*, le 2 oct. 1793, devint ensuite adjoint aux adjudants-généraux, puis aide-de-camp du général Monnier, qui commandait à Ancône, lorsque cette place soutint contre les Austro-Russes, en 1799, le siège dont Mangourit a été l'historien. Girard s'y étant distingué fut nommé chef de bataillon, nomination que le gouvernement confirma. C'est à cette époque qu'ayant pris des actions sur des corsaires que les Français mirent en mer, il eut part à des prises considérables. Il épousa, peu avant l'évacuation de la

place, une jeune personne de famille israélite qui passa pour riche, et il l'amena en France après la capitulation. Girard vivait, dans le mois d'avril 1800, le général Monnier, qui fut employé à l'armée de réserve; il s'y distingua au passage du Tésin, puis à la bataille de Marengo, ce qui lui valut le titre d'adjudant-général. Étant passé en Allemagne, il y fit encore avec distinction les campagnes de 1805, 1806, 1807, et mérita d'être nommé général de brigade. Après la paix de Tilsitt, il fut employé à l'armée d'Espagne. C'est à ses sages dispositions que cette armée dut le passage du Tage, près de Talavera, et la victoire d'Ocana, où il fut grièvement blessé. Il donna les mêmes preuves de valeur à Aracena, à Olivença, à Gebora, etc.; mais, après avoir remporté un nouvel avantage à Caceres, ses troupes s'y laisserent surprendre, et furent complètement défaits, par suite du désordre qui accompagna les surprises. Ce malheur ne lui fit rien perdre de la confiance de Napoléon qui l'appela auprès de lui en Allemagne, en 1813, et lui donna le commandement d'une division. « C'était, a-t-il dit plus tard, un des plus intrépides soldats de l'armée française; il avait éminemment le feu sacré. » Ce fut surtout à Lutzen (2 mai 1813) que Girard justifia pleinement cette confiance. « C'est aujourd'hui que tout ce qui a le cœur français doit vaincre ou mourir, » disait-il à ses soldats. Il y reçut deux blessures graves, et quitta néanmoins à peine le champ de bataille. Rétabli en peu de jours, il parut encore aux batailles de Dresde et de Leipzig; et il fit avec la même distinction la belle campagne d'hiver, en 1814, dans les plaines de la Champagne. Il adhéra à la déchéance de l'empereur, le 8 avril 1814, et bientôt après reçut du roi la croix de

Saint-Louis. Lorsque Napoléon revint en 1815, Girard fut un des premiers à se ranger sous ses drapeaux. Nommé pair de France et commandant de l'une des divisions de la grande armée, il alla combattre sous les ordres de son ancien chef, et fut tué d'un coup de feu la veille de la bataille de Waterloo (17 juin), à l'attaque meurtrière de Saint-Amand. B.

G I R A R D (FRANÇOIS-NARCISSE), célèbre vétérinaire, était né à Paris le 29 mars 1796, fils d'un professeur à l'école d'Alfort. Destiné à la même carrière, il fit ses premières études au collège d'Orléans, puis à celui de Versailles, et alla les achever sous les yeux de son père à Alfort. Il avait à peine vingt ans lorsque, ayant obtenu le diplôme de médecin-vétérinaire, il vint à Paris, pour s'y livrer à l'étude de la médecine sous les plus habiles maîtres. Il acquit bientôt par ses rapides succès la conviction des affinités qui existent dans l'art de guérir l'homme et les animaux. Le ministre de la guerre l'ayant nommé, en 1818, inspecteur-vétérinaire du dépôt des remotes à Caen, la pratique de son art dans cette ville lui suggéra un grand nombre d'observations et de découvertes précieuses. Revenu à Paris l'année suivante, il y fut attaché à l'un des hôpitaux et suivit pendant deux ans la clinique de Dupuytren. La chaire d'anatomie et de physiologie n'étant alors trouvée vacante par la retraite de son père, il conçut l'espoir de lui succéder, et il obtint en effet cette place au concours le 6 juin 1821, après avoir subi un examen des plus rigoureux. La variété de ses connaissances et son élocution aussi simple que facile donnèrent bientôt à ses leçons un intérêt jusqu'alors inconnu dans cette école. Il y développa avec une extrême lucidité les théories qu'il avait méditées dans ses études médicales; les décou-

vertes de Bichat ne furent plus ignorées des élèves d'Alfort. Enfin on reconnut que cette école avait aussi son Beclard. Après un voyage d'étude que Girard fit en 1823, dans le midi de la France, il fut reçu membre de l'académie royale de médecine. C'est alors qu'ayant perdu un de ses élèves qu'il chérissait et qui mourut subitement, il conçut la malheureuse pensée d'en faire l'autopsie, et négligea de cautériser une légère plaie occasionnée par une piqûre à la main. Quelques heures après il y éprouva des douleurs très-vives; une enflure subite s'étendit au bras et le frappa de terreur. Il reconnut tout le danger de sa position et ne pensa plus qu'à la mort. Le lendemain (2 oct. 1825), il expira dans les bras de son père et d'une jeune femme qu'il avait épousée sept mois auparavant. M. Bouley, son confrère et son ami, publia sur lui une *Notice nécrologique*. On a de Girard : I. Une petite brochure sous ce titre : *Existe-t-il en médecine vétérinaire des exemples bien constatés des fièvres essentielles?* Paris, 1824, in-8°. II. *Mémoire sur les moyens de reconnaître l'âge dans le cheval*, inséré dans le *Recueil de médecine vétérinaire de 1824*, époque à laquelle la rédaction de cet ouvrage périodique fut confiée à Girard. Il y a aussi donné beaucoup d'articles, entre autres sur la *fluxion périodique, sur la vie et les ouvrages de Flandrin*. Il a encore fourni aux Archives générales de médecine une analyse du *Traité de la clavelée, de la vaccination et de la clavelisation des bêtes à laine*, par Hurrel-d'Arboval. Il a laissé manuscrite une *Physiologie vétérinaire*, et un *Traité d'anatomie*, dont la publication serait utile à la science. Z.

* **GIRARDIN** (RENÉ-LOUIS, marquis de), naquit à Paris en 1735, d'une famille originaire de Florence,

où elle est encore connue sous le nom de *Gherardini*. Lors des troubles de cette république, deux individus de cette famille furent exilés : l'un se retira en Irlande et fut la souche des *Fitz-Gérald* de ce pays ; l'autre s'établit en France, et de lui descendent les Girardin de Champagne. Le marquis de Girardin s'attacha particulièrement au roi Stanislas, lorsque ce souverain détrôné fixa sa résidence en Lorraine. Il servit dans la guerre de sept ans, et devint colonel de dragons. Après ses campagnes, il parcourut l'Europe pour perfectionner son instruction, puis se retira à Ermenonville, dont il fit un séjour délicieux. René de Girardin s'était introduit chez J.-J. Rousseau qui demeurait à Paris, rue Plâtrière, en lui portant de la musique italienne à copier, et en multipliant par là les occasions de le voir. Enfin Rousseau accepta la retraite qui lui fut offerte à Ermenonville, et il y habita jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant six semaines seulement, un pavillon du château avec sa femme et sa servante. Voici comment Girardin, dans une lettre imprimée dans le *Journal et Souvenirs* de son fils Stanislas, raconte l'arrivée de cet hôte célèbre : « Lorsque Rousseau « se vit dans la forêt qui descend jus- « qu'au pied de la maison, sa joie fut « si grande qu'il ne fut plus possible de « le retenir dans sa voiture, « Non, « dit-il, il y a si long-temps que je « n'ai pu voir un arbre qui ne fût « couvert de poussière ! ceux-ci sont « si frais ! laissez-moi m'en appro- « cher le plus que je pourrai, je « voudrais n'en pas perdre un « seul. » Il fit près d'une lieue de cette « manière. Sitôt que je le vis arriver, « je courus à lui : « Ah ! monsieur, « s'écria-t-il en se jetant à mon cou, « il y a long-temps que mon cœur « me faisait désirer de venir ici, et « mes yeux me font désirer actuel-

« lément d'y rester toujours.—Et
 « surtout, lui dis-je, s'ils peuvent
 « lire au fond de nos âmes. Bientôt
 « ma femme arriva au milieu de tous
 « mes enfants;... à cette vue il ne put
 « retenir ses larmes : « Ah! mada-
 « me, dit-il, que pourrais-je vous
 « dire? vous voyez mes larmes, ce
 « sont les seules de joie que j'ai
 « versées depuis bien long-temps,
 « et je sens qu'elles me rappellent à
 « la vie. » Rousseau, pour témoigner
 sa reconnaissance au marquis de Girar-
 din, avait commencé d'enseigner la mé-
 thode du chant à sa fille, et de s'occuper
 de l'éducation de ses fils; mais, chose
 remarquable, il eut le bon esprit de ne
 pas toujours suivre à la lettre, vis-à-vis
 de ces jeunes gens, les préceptes qu'il
 avait donnés dans son *Emile*. Le sé-
 jour d'Ermenonville lui plaisait d'au-
 tant plus qu'on y avait ménagé quel-
 ques sites qui lui rappelaient les bords
 du lac de Genève; il y jouissait surtout,
 grâce à la délicatesse de ses hôtes,
 d'une entière liberté. Ce fut à Erme-
 nonville que, le 2 juillet 1778, il fut
 saisi de ces douleurs d'entrailles qui
 l'emportèrent sitôt, et qui ont donné
 lieu de l'accuser d'avoir abrégé ses jours
 par un suicide, imputation que le mar-
 quis de Girardin et ses fils ont tou-
 jours pris soin de réfuter (*Voy. CORAN-
 CEZ*, LXI, 354, note 2). Un tom-
 beau fut érigé à l'auteur d'Héloïse dans
 l'*Île des peupliers*, et depuis lors ce
 séjour enchanté devint un lieu de péle-
 rinage pour une foule de voyageurs, qui
 tous recevaient du propriétaire l'ac-
 cueil le plus empressé (1). Les *Souve-
 nirs* de Stanislas Girardin confirment
 ce qu'on savait déjà; c'est que la fem-

me de Rousseau était une vile et mé-
 chante créature qui causa toutes sortes
 de chagrins à son mari et de désagrè-
 ments au marquis de Girardin. On
 peut en juger par la lettre suivante
 qu'elle écrivit à ce dernier, peu de temps
 après avoir quitté Ermenonville avec
 un des domestiques du château (2).
 « Je n'aurais pas pensé que M. de
 « Girardin aurait diffamé la femme
 « de Jean-Jacques. Vous dites que
 « vous l'aimez, cet honnête homme, et
 « moi je vous dis que ça n'est pas. Je
 « le dirai toute ma vie que ça n'est
 « pas. Faites-moi l'amitié de me
 « rendre tous les papiers, et la mu-
 « sique et les Confessions. Ils ne
 « sont pas à vous. Je veux jouir de
 « mes droits. Il y a long-temps que
 « vous en jouissez. Je quitte votre
 « maison, je n'emporte rien à vous.
 « J'attends de vous cette grâce d'un
 « honnête homme. Je suis avec res-
 « pect et toute la reconnaissance pos-
 « sible, monsieur, *famcu deu Gan*
 « *Gacque*. » Lorsque la révolution
 éclata, René de Girardin, imbu des
 idées qu'avait développées d'une ma-
 nière si séduisante l'instituteur de ses
 fils, se signala d'abord parmi les gen-
 tilshommes qui professèrent les idées
 nouvelles. Bientôt il publia une bro-
 chure intitulée: *Discours sur la né-
 cessité de la ratification de la loi*
par la volonté générale, 1791,
 in-8°. Il trouva la révolution superbe
 tant qu'elle n'attaqua que la cour,
 c'est-à-dire les seigneurs plus haut
 placés que lui; mais quand le peuple,
 prenant à la lettre les leçons de ses
 nobles maîtres, commença la guerre
 aux châteaux, le propriétaire d'Erme-
 nonville changea de ton et crut prudent
 de vivre dans le plus profond isole-
 ment. Il ne se fit cependant pas telle-

(1) « Mon père, a dit Stanislas Girardin dans
 « une de ses opinions législatives, avait an-
 « noncé dans son ouvrage classique sur les jar-
 « dins qu'il élèverait un monument philosophi-
 « que à l'homme dont le génie éclaira le monde,
 « et c'est dans cette espèce d'Élysée que, par
 « un hasard singulier, Jean-Jacques demanda
 « à être enterré. »

(2) Cette lettre est imprimée en son entier dans
 ces *Souvenirs*; mais nous croyons devoir nous dis-
 penser de copier les fautes grossières dont elle
 est remplie.

ment oublier qu'au mois de nov. 1793, il ne fut dénoncé au club des jacobins, mais l'assurance qu'il donna de son attachement à la république le sauva de l'échafaud. Dans la lettre qu'il écrivit à ce sujet il protesta « qu'il était atta-
 « ché de cœur et d'esprit aux jacobins,
 « que sa conduite avait été approuvée
 « dans tous les temps de tous les an-
 « ciens patriotes, et notamment de son
 « digne et malheureux ami Ma-
 « riat. » Il termina par demander que
 le monument de son ami J. J. Rousseau fut transféré aux Champs-Élysées dans une île de la Seine, et que, pour prix du sacrifice qu'il faisait en se des-
 saissant des restes de ce grand hom-
 me, il fut relevé de la tâche rigi-
 nelle de sa noblesse, par un baptême
 républicain, sous le nom d'Emile. Un
 biographe a observé « que cette tâche
 « n'était pas fort ancienne. » Plus
 tard une inondation et des événements
 désastreux firent élever de Girardin à s'éloigner de son domaine dévasté,
 et ce ne fut qu'au retour de la tran-
 quillité en France, sous l'égide de Na-
 poléon, qu'il put occuper de restitu-
 er son ancienne splendeur. Il ne vit
 pas avec plaisir l'enlèvement des restes
 de Rousseau pour être déposés au Pan-
 théon, et dans ses dernières années il
 fit de vaines réclamations à cet égard
 (Voy. l'art suivant). Il mourut à
 Vermonillet (Oise), le 20 sept. 1808,
 laissant à Ramenonville indivis entre
 ses trois fils. A ce propos, Napoléon
 s'entretenant avec Stanislas de Girar-
 din lui dit, avec la rudesse fami-
 lière au nouveau César : « Cette dis-
 « position est une chose extraordi-
 « naire, bien digne d'un original com-
 « me votre père (3). » On a de lui,
 outre la brochure politique que nous
 avons citée : *De la composition*
des paysages, ou des Myrtes d'em-

bellir la nature près des habitations
en y joignant l'utile à l'agréable.
 Paris, 1777; 4^e édition, 1805, in 8^o
 traduit en allemand, Leipzig, 1779,
 et en anglais, 1785. Dans cet ouvrage
 l'auteur expose seulement la théorie
 dont il avait fait une si heureuse appli-
 cation à son domaine d'Éramonville.
 « Un jardin, dit-il dans son introduc-
 « tion, fut le premier soin de la Divi-
 « nité, le premier séjour de l'homme
 « heureux. » Rent de Girardin a pu-
 blié dans le *Journal de physique de*
Rever des Observations sur les eu-
llomètres, tome XI, page 268 et
 suivantes. D—R.

GIRARDIN (Cécile STANIS-
 LAS XAVIER, comte de), fils du précé-
 dent, naquit à Lantéville, le 19 jan-
 vier 1762. Il eut pour parrain le roi
 de Pologne Stanislas. Après la mort
 de cet excellent prince, le marquis de
 Girardin quitta la Lorraine avec sa
 famille, et vint s'établir à Paris; le jeune
 Stanislas fut mis en pension chez l'abbé
 Choquard où il resta quelques années.
 Il y apprit peu de chose, et pensa
 perdre la vue en jouant imprudem-
 ment avec des pièces d'artifice. Con-
 duit à Ramenonville, il fut successi-
 vement comblé aux soins de deux gou-
 verneurs allemands. Une visite que
 le prince de Condé fit dans ce beau
 séjour développa chez le jeune homme,
 que l'on appelait alors *vicomte d'Ér-*
menonville, cette indépendance de ca-
 ractère dont il devait par la suite do-
 ner plus d'une preuve. Voici comme
 lui-même dans son *Journal* raconte
 cette particularité. « Mon père était ab-
 « sent; le château n'était habité que
 « par mon gouverneur et moi. Mon
 « gouverneur m'ordonna d'accompa-
 « gner le prince pendant sa pro-
 « menade dans les jardins; j'obéis...
 « Lorsque nous sortions de l'enclos de
 « la forêt pour entrer dans celui du
 « désert, il s'arrêta pour considérer

(3) *Journal et ouvrages de Stanislas Girardin*,
 t. III, p. 335.

« la baraque du charbonnier qui en
 « détermine la séparation, et il y lut
 « cette inscription : *charbonnier est*
 « *maître chez soi* : C'est tout au
 « plus, dit le prince, ce que l'on pour-
 « rait se permettre de dire si l'on n'é-
 « tait pas en capitainerie. » La ré-
 « flexion était vraie; mais tout jeune
 « que j'étais, elle me parut extrême-
 « ment déplacée dans la bouche du
 « prince de Condé, et me fit prendre
 « en haine les capitaineries. J'ens de
 « l'humeur pendant tout le reste de la
 « promenade. Arrivé au château le
 « prince se mit à table et ne me dit
 « point de m'y asseoir. Je lus rejoin-
 « dre mon gouverneur; il me tour-
 « menta pour assister au dessert du
 « prince; il eut beaucoup de peine à
 « m'y déterminer. J'y consentis en-
 « fin. Lorsque le prince me vit entrer,
 « il me dit : « Mon petit ami, voulez-
 « vous manger des fruits? — Je remer-
 « cie V. A., lui répondis-je, *je suis*
 « *ici chez moi, et me suis fait ser-*
 « *vir à déjeuner.* » Le prince se
 « mit en chasse, et moi j'allai prendre
 « mes leçons. » L'éducation du
 jeune Stanislas fut assez frivole; ses
 deux gouverneurs allemands lui laissè-
 rent oublier le peu de latin qu'il avait
 appris en pension; en récompense ils
 lui apprirent leur langue, la musique,
 le dessin, et lui donnèrent quelques
 notions de physique et de chimie. Dans
 un voyage qu'il fit fort jeune en An-
 gleterre, il étudia l'anglais pendant un
 an à l'université d'Oxford. Peu de
 temps après, son père le mena en Suisse,
 en Italie, et il apprit si bien la langue
 de ce dernier pays qu'on le prenait
 pour un Italien. Ce fut au retour de
 Stanislas que Rousseau vint s'établir à
 Ermenonville. On voit par les détails
 qui précèdent qu'on a fort exagéré la
 part que ce grand écrivain eut à l'édu-
 cation de ce jeune homme. Au surplus,
 dans les *Souvenirs* qui paraissent fort

véridiques, Stanislas de Girardin rectifie
 l'opinion à cet égard : « J'aimais beau-
 « coup Jean-Jacques, dit-il, sans
 « être encore en état d'apprécier
 « toute l'étendue de son mérite. De
 « tous ses ouvrages il ne m'avait été
 « permis de lire que son *Emile*. Je le
 « voyais deux ou trois fois par
 « semaine, c'était un plaisir pour
 « tous les deux de faire de la musique
 « ensemble. » Celui des fils du mar-
 quis de Girardin qui accompagnait le
 plus fréquemment Rousseau dans ses
 promenades s'appelait *Amable*; et,
 comme cet enfant extrêmement sauvage
 lui indiquait toujours les chemins
 les plus isolés, Rousseau l'aimait beau-
 coup et l'appelait son *petit gouver-*
neur. A la mort de Jean-Jacques,
 Stanislas, qui était âgé de seize ans,
 entra en qualité de cadet gentilhomme,
 dans le régiment colonel-général de
 dragons alors en garnison à Vitry. Il
 se rendit à Paris en 1781, pour assis-
 ter aux noces de sa sœur avec le comte
 de Vassy (1); et il est assez curieux de
 lire dans les *Souvenirs* écrits à cette
 époque les sentiments qu'inspira à un
 jeune adepte de Jean-Jacques la vue
 de cette capitale qu'il avait quittée de-
 puis son enfance. « La partie la plus
 « nombreuse de la population, celle
 « qui n'a point de fortune, est aussi la
 « plus opprimée... Mais il est un terme
 « où s'arrête l'injustice; et quand la
 « mesure est pleine il faut qu'elle dé-
 « borde. Cet abus de l'autorité, ces
 « vexations de toute espèce, réuni-
 « ront enfin la masse des opprimés
 « plus forts que ceux qui les oppri-
 « ment; ils se vengeront sur tout le

(1) Le roi et les princes signèrent le contrat.
 A ce propos, *Stérelin*, dans ses *Souvenirs*, rap-
 pella que M. le duc d'Angoulême, qui n'avait
 encore que quatre ans, « éta touchant de si-
 « guer. C'était le seul de toute la famille qui eût
 « une écriture lisible. Quand il eut quitté sa
 « plume pour reprendre son sabot qu'il avait
 « laissé, nous passâmes chez madame *Sté-*
 « *relin*. »

« monde sans distinguer l'innocent du « coupable, ni ceux qui leur auront « fait du bien d'avec ceux qui leur « auront fait du mal. Des flots de « sang couleront, et le royaume sera « plongé dans les horreurs de l'anarchie : telle est pourtant, ô ma chère « patrie ! le triste sort qui te menace. » De colonel-général, Stanislas de Girardin était entré dans la reine dragons en qualité de sous-lieutenant. A dix-huit ans il avait été nommé capitaine dans trois régiments ; mais, comme il avait des parents attachés au Palais-Royal, il préféra Chartres dragons. Les événements de 1789 arrivèrent ; ses principes philosophiques le rendirent fort partisan des premiers symptômes de la révolution. Nommé, au mois de mars 1789, député du tiers-état à l'assemblée bailliagère de Senlis, il coopéra à la rédaction des cahiers de ce bailliage, et insista particulièrement sur la suppression des capitaineries de chasse. « J'avais toujours sur le cœur, « dit-il dans son *Journal*, la réflexion « du prince de Condé sur l'inscription « de la baraque du charbonnier. » Dans l'assemblée de Senlis il donna le signal de l'opposition qui éclata contre l'arrêt du conseil, par lequel les électeurs du troisième ordre devaient être réduits au quart. L'intervention du duc de Lévis, grand-bailli de Senlis, fit triompher la volonté des ministres. Girardin, après avoir protesté, se retira de l'assemblée : une lettre de cachet fut lancée contre lui, mais on n'osa la mettre à exécution. C'est alors que le duc d'Orléans lui offrit sa procuration pour le bailliage de Vitry-le-Français. « Vous y porterez « mes cahiers, lui dit le prince, et vous « aurez un billet à la loterie qu'on y « tirera. » Les assemblées de Vitry avaient déjà commencé leurs opérations quand Girardin arriva. Le duc de Coigny présidait celle de la noblesse. La présence du nouveau venu le surprit et

l'inquiéta : « Je dérangeai, dit Girardin, « un din, une assemblée de famille et je « devins un véritable trouble-fête. » Il y donna communication de ces fameux cahiers du duc d'Orléans, rédigés par l'abbé Sieyès, et qui eurent une si grande influence sur la conduite des assemblées électorales. Néanmoins il ne parvint pas à se faire élire député, ayant obtenu seulement une cinquantaine de voix parmi les électeurs du tiers-état. Il alla rejoindre son régiment qui était en garnison au Mans ; et, quelques jours après le 14 juillet, les habitants de cette ville lui offrirent la cocarde nationale en lui disant : « Elève « de Jean-Jacques, ton patriotisme te « rend digne de la porter. » Girardin suivit, en l'acceptant, l'exemple du comte de Valence, son colonel. Bientôt les habitants du Mans le nommèrent commandant de leur garde nationale à cheval, et membre de leur conseil municipal. Ces deux places le mirent à portée de rendre quelques services sous le rapport de la tranquillité publique et sous celui des subsistances ; aussi, par une délibération authentique du 7 décembre 1789, les Mauceaux discernèrent-ils à Girardin le titre de *citoyen du Mans*. Ce fut vers cette époque qu'il publia un écrit intitulé : *Lettre du vicomte d'Ermenonville à M****, dans lequel il professait les opinions les plus libérales. Peu de temps après, il obtint un congé ; et, sans avoir quitté le service ni donné sa démission, il cessa d'être employé. « Le métier des « armes, dit-il, dans ses *Souvenirs*, « n'ayant jamais été dans mes goûts, « je n'étais qu'un officier très-médiocre, et ne savais juste que ce « qu'il me fallait savoir pour n'être « pas continuellement aux arrêts. Au « reste je n'ai jamais été puni. » Dès ce moment tout entier à la politique, Girardin se rendit à Paris, où il suivit les discussions de l'assemblée consti-

tuante, avec un intérêt si vif que, pour mieux se les graver dans la mémoire, il en rédigeait un journal détaillé (2). Ses soirées étaient souvent consacrées à entendre les discussions des deux clubs dont il était membre (celui des jacobins ou de quatre-vingt-neuf et celui de Valois); mais la plupart du temps il se bornait au rôle d'auditeur. C'est au district des Filles-Saint-Thomas qu'il s'exerçait à parler, et il le faisait avec succès. Garde national zélé, il était de service au mois d'avril 1790, lorsque l'abbé Maury manqua d'être assassiné pour avoir appuyé la motion de dom Gerle tendant à ce que la religion catholique fût déclarée la religion dominante. Girardin faisait même partie de la patrouille qui contribua à sauver cet orateur de la fureur du peuple. Vivant dans l'intimité avec Sieyès, Mirabeau, en un mot avec tous les meneurs de la révolution, il était fort assidu au Palais-Royal. Le département de l'Oise le choisit au mois d'avril 1790, pour présider son administration centrale, et, en cette qualité, il fut chargé, au mois de mai suivant, de présenter une adresse au roi. Présidant l'assemblée électorale de ce même département, Girardin concourut à l'élection de l'évêque constitutionnel Massieu, nommé au siège de Beauvais, devenu vacant par le refus qu'avait fait du serment M. de La Rochefoucauld. Cette élection avait été tumultueuse; et ce ne fut pas sans peine et sans péril que Girardin parvint à installer le nouvel évêque dans une ville « où, « comme il le dit lui-même dans ses « *Souvenirs*, la révolution avait si peu « de partisans. » Le 1^{er} sept. 1791, les électeurs du département de l'Oise le nommèrent député à l'assemblée législative, et il leur dit, en terminant son « allocution : Invariablement attaché « aux principes puisés dans les précep-

« tes de mon vertueux, de mon digne « maître, J.-J. Rousseau, je jure de « consacrer tous les instants de ma vie « au bonheur de la patrie et à la « cause du peuple. « Avant de retracer la conduite de Girardin à l'assemblée législative, il paraît curieux de présenter le jugement que Condorcet porta sur les débuts de ce député. « M. Stanislas de Girardin, dit-il, destiné pour ainsi dire à être orateur, a « commencé comme tous les jeunes gens « par avoir trop d'emphase, parce que « l'emphase est dans l'éloquence ce que « l'énergie est dans le caractère. Il s'écriait : « Il est bien étonnant que les « soldats de la loi ne témoignent aucun « respect pour les délibérations des législateurs. » Il se permettait des plaisanteries naïves : « J'use des droits « que plusieurs membres ont comme « moi de dire librement des absurdités. » Il aimait à produire de grandes émotions; aussi demandait-il « toujours à mourir, à périr, à s'ensevelir. » Dans cette juvénilité qui caractérisa toujours le talent de Stanislas de Girardin, même à la fin de sa carrière législative, on peut trouver l'explication et l'excuse de ses erreurs politiques. Quoi qu'il en soit, il siégea d'abord à l'extrême gauche, et se distingua parmi les plus ardents adversaires de la royauté. Il appuya la proposition de supprimer à l'égard du roi les titres de *sire* et de *majesté*; il vota la conservation du traitement des prêtres qui se mariaient; se prononça fortement contre l'émigration, et repoussa l'ajournement du décret de déchéance proposé contre MONSIEUR, à raison de son droit à la régence, dans le cas où il ne rentrerait pas en France avant le terme fixé par l'assemblée, c'est-à-dire dans le délai d'un mois. Le député Ramond ayant demandé l'ajournement de cette question : « C'est ici l'exécution de la loi

(2) Ce journal existe dans les manuscrits de Girardin, depuis 1790 jusqu'en août 1791.

« constitutionnelle, répondit Girar-
 « din; il n'y a pas lieu à discussion
 « ni à ajournement. Je demande l'exé-
 « cution de la loi. Vous n'avez déjà
 « que trop tardé à remplir votre de-
 « voir et à obéir à vos serments. »
 Nommé secrétaire le 10 janvier 1792,
 il demanda que le ministre de la jus-
 tice vint rendre compte à l'assemblée
 des mesures prises pour mettre la haute-
 cour nationale en activité; et que celui
 de l'intérieur se rendit également à l'as-
 semblée pour exposer la situation du
 royaume. Il termina en réclamant qu'on
 fit incessamment le rapport sur les con-
 grégations séculières: « car véritable-
 « ment, ajouta-t-il, ce sont les nids
 « de l'aristocratie sacerdotale. » Le
 8 mars il défendit le général Puget de
 Barbantane, son parent, commandant à
 Aix, accusé par le ministre de la guerre
 Louis de Narbonne, à l'occasion du
 désarmement du régiment d'Ernest.
 « Sans l'extrême prudence de cet offi-
 « cier, qui s'est exposé à tous les dan-
 « gers pour empêcher le sang de cou-
 « ler, dit Girardin, il eût été répandu
 « à grand flots dans cette malheureuse
 « cité. Cela sans doute ne peut donner
 « lieu à aucun reproche; mais les torts
 « de M. de Barbantane sont graves;
 « il fut patriote avant la révolution; il
 « n'a jamais varié depuis. Il appar-
 « tient à une société (les jacobins) per-
 « sécutée, même par les puissances
 « étrangères. » Le surlendemain
 Louis XVI, ayant fait connaître qu'il
 avait destitué Narbonne, et jugé Ber-
 trand-Moleville toujours digne de sa
 confiance, Girardin avança que l'in-
 ertie du ministère était la cause des
 troubles des départements, et il demanda
 l'accusation des ministres. « Les rap-
 « ports inculpent particulièrement l'un
 « d'eux, ajouta-t-il, qui paraît être
 « plutôt le ministre de Léopold que
 « celui de Louis XVI. » Le 14 avril
 il demanda qu'on ne lût à l'assemblée

aucune lettre du roi, qu'elle ne fût con-
 tre-signée par un ministre. A la séance
 du 3 mai, il prit deux fois la parole
 pour s'opposer au décret d'accusation
 proposé contre Marat, éditeur de l'*Ami
 du peuple*; il s'étonna qu'il ne fût pas
 question de poursuivre aussi un autre
 journal, l'*Ami du roi*, non moins incen-
 diaire dans un sens opposé. « Si les lois
 « étaient exécutées, dit-il, vous n'au-
 « riez pas à vous occuper de Marat...
 « L'assemblée n'aurait pas à s'occuper
 « des malheurs qui peuvent résulter
 « des journaux qui prêchent l'assas-
 « sinat, comme elle n'aurait pas à
 « s'affliger d'apprendre qu'il en est
 « d'autres qui se réjouissent des mal-
 « heurs de la France, et qu'il est
 « de mauvais citoyens qui se délectent
 « à les lire. » Il s'éleva en outre contre
 les hommes qui seraient « assez lâ-
 « ches, assez vils, pour profiter de ces
 « circonstances, pour enlever à la na-
 « tion la liberté de la presse. » Il
 termina en prenant la défense des géné-
 raux Dillon et Biron, qui étaient
 alors en butte aux accusations du parti
 jacobin. C'est de cette époque que
 date le changement de conduite par
 lequel Girardin encourut, au péril de
 sa vie, la réprobation des révolution-
 naires. Déjà il avait exprimé à la tri-
 bune les sentiments les plus généreux
 en demandant, le 13 octobre 1791, la
 suppression du comité des lettres de
 cachet; puis, en combattant fortement,
 trois jours après, la motion de faire im-
 primer les noms des officiers qui avaient
 quitté leur corps, disant que c'était aux
 tyrans seuls à dresser des tables de pros-
 cription. Mais, dès les premiers mois de
 1792, effrayé des progrès ou plutôt
 des envahissements du parti démagogi-
 que, il se rapprocha insensiblement du
 côté droit. Il combattit avec chaleur la
 tyrannie des passe-ports, la confiscation
 des biens, la déportation des ecclé-
 siastiques non assermentés. Mais de

tous ses discours à l'assemblée législative, le plus remarquable est celui qu'il prononça dans la séance du 30 mai contre le licenciement de la garde constitutionnelle du roi. « Si d'un côté, dit-il, on prêche l'assassinat contre les membres de l'assemblée nationale, de l'autre on prêche le régicide. Qui ne voit qu'il existe deux factions? l'une qui veut donner au roi plus qu'il n'a, l'autre lui donnier moins. » Plus loin, dans le même discours, saisi d'une inspiration toute prophétique, il ajouta en se tournant vers le côté de l'assemblée désigné sous le nom de la *montagne*: « Vous venez enfin de déchirer totalement le voile qui couvrait encore l'insurrection organisée contre le trône. Pour en assurer le succès, vous voulez commencer par enlever au roi les défenseurs que la loi lui a donnés, et vous proposez en conséquence de licencier cette garde constitutionnelle; mais si vous licenciez cette garde, craignez les rapprochements auxquels ce licenciement donnera lieu. Craignez surtout que l'on ne se rappelle une époque bien fameuse dans l'histoire d'Angleterre, époque à laquelle la garde d'un de ses rois fut licenciée. » Cette phrase, accueillie par les murmures de la montagne, produisit une vive impression. La séance, ouverte à quatre heures du soir, ne fut levée qu'à cinq heures du matin. Six heures n'étaient pas sonnées, et Girardin était à peine rentré chez lui, qu'un officier supérieur de la garde du roi se présenta pour lui parler au nom de Louis XVI. « Le roi, lui dit-il, a su tout ce que vous avez fait d'efforts inutiles pour empêcher le licenciement de sa garde. Une phrase de votre discours lui a paru mériter surtout une attention toute particulière; et c'est pour vous de-

mander ce qu'il doit faire, dans une circonstance aussi grave, qu'il m'a ordonné de me présenter chez vous. — Il doit, monsieur, monter à cheval, sans perdre un instant, se mettre à la tête de sa garde, traverser le jardin des Tuileries, et gagner la ville de Rouen, par la route de Saint-Germain. A Rouen, il protestera contre le licenciement de sa garde, déclarera que l'assemblée n'avait pas le droit de la prononcer; en conséquence, il la dissoudra. » Cet avis ne fut pas suivi; mais il fit une telle impression sur Louis XVI, que Girardin, en racontant ce trait de sa vie, lui attribuait en partie la résistance opiniâtre que le roi opposa à la sanction du décret de licenciement. « Le général Dumouriez, ajoutait-il, qui, en qualité de ministre de la guerre, soumit ce décret à la sanction de Louis XVI, a déclaré dans ses *Mémoires* qu'il n'a jamais su la cause d'une résistance qu'il n'a pu vaincre qu'avec une peine extrême: j'aurais pu la lui expliquer en lui racontant cette anecdote. » Le 6 juin, Girardin s'opposa au projet de fédération et à la formation d'un camp sous Paris, qu'on avait imaginés pour détruire plus promptement le gouvernement du roi. Ducos l'interrompit, en l'accusant de prêcher la guerre civile. Cette conversion graduelle finit par rendre Girardin suspect et odieux au parti républicain. Cependant l'assemblée lui donna une preuve d'estime en l'appelant le 24 juin aux honneurs de la présidence. C'était quatre jours après une funeste journée. Le 25, les citoyens du faubourg Saint-Antoine vinrent présenter la barre une pétition tendant à la déchéance du roi. Girardin, dans sa réponse, essaya de leur faire sentir que du maintien de la constitution dépendait le salut du peuple; mais ces paroles faisaient peu d'impression sur le parti qui ne son-

geait qu'à renverser cette même constitution dans le roi, qui en était le chef. Le 6 juillet, lorsque Louis XVI se rendit à cette séance remarquable, où tous les députés jurèrent le maintien de la monarchie, Girardin adressa à ce prince quelques paroles pleines de convenance. Dans les discussions relatives à Lafayette et au ministre Terrier de Monciel, il eut l'honneur d'être accusé de partialité par les impatients adversaires de ces deux fonctionnaires. Le 16 juillet, une députation de fédérés ayant présenté une pétition pour demander la suspension du pouvoir royal, et la mise en accusation de Lafayette, Girardin s'opposa à ce que l'on passât à l'ordre du jour sur cette pétition : il voulait qu'elle fût écartée par une désapprobation plus formelle. « On ne peut, s'écria-t-il, passer à l'ordre du jour sur la désorganisation du royaume; on ne peut passer à l'ordre du jour sur les crimes de certains jacobins, car c'est là leur affreux langage. » Ces paroles excitèrent les vociférations des tribunes et de la Montagne. Bazire et Merlin s'avancèrent contre Girardin, ce dernier le menaçant d'un pistolet qu'il tenait à la main. Girardin, qu'entourèrent ses amis, ne se laissa pas intimider; et malgré les cris forcenés à l'Abbaye! il dénonça la présence d'un garde national qui, sans être membre de l'assemblée, venait de se lever et de délibérer sur l'ordre du jour. Il se plaignit en même temps des paroles inconvenantes que lui avait adressées Bazire, et des menaces que lui avait faites Merlin. Le 4 août, il exprima, par une amère ironie, l'indignation que lui causait la pétition des habitants d'une section de Paris, qui venaient déposer divers objets d'équipement, dont le prix devait être employé à la défense de la patrie. « Je demande, dit-il, l'impression de la pétition qui vient de vous être lue et son envoi aux quatre-

vingt-trois départements. Il me paraît extrêmement utile que nos commettants sachent qu'une section de Paris veut bien encore permettre au corps législatif de sauver la nation française. Il faut enfin que l'Assemblée nationale fasse respecter la souveraineté du peuple ou qu'elle s'envelisse sous les coups des factieux. » Ce dernier mot excita contre l'orateur un violent orage. Le député Grangeneuve demanda son rappel à l'ordre. Le courage avec lequel Girardin défendit ensuite Lafayette l'exposa aux plus grands dangers. Ausortir de la séance du 8 août, il faillit être assassiné. Le lendemain il se plaignit à l'assemblée : « Hier, dit-il, j'ai été frappé dans le lieu même de vos séances.—Eu quel endroit, demandèrent ironiquement plusieurs députés? — Par derrière, répondit-il, les lâches ne frappent jamais autrement, et sans M. Juchy, mon collègue, je ne pourrais rendre compte aujourd'hui des insultes qui m'ont été faites.... Il nous faut, messieurs, une liberté entière d'opinion. Je déclare donc à la nation, de laquelle je tiens mes pouvoirs, que je ne puis voter davantage, si le corps législatif ne prend les moyens qui nous peuvent donner liberté et sûreté. » Depuis le 10 août, ils abstinent de monter à la tribune; cependant, il fut assez heureux, ce jour même, pour prendre part à la rédaction du décret qui sauva une partie des gardes-suisse. La session allait finir, et l'assemblée législative allait être remplacée par la Convention. Objet d'une persécution personnelle, qui le menaçait du jour où il cesserait d'être inviolable, Girardin dut à l'amitié de M. Maret (duc de Bassano) une mission du département des affaires étrangères pour l'Angleterre. Cette mission, datée du 24 sept. 1792, n'avait d'autre objet que de mettre sa vie en sûreté. La, il

retrouva Talleyrand et Chauvelin. Un soir qu'il dînait avec Fox, on fut frappé de la grande ressemblance qu'il avait avec cet illustre Anglais. Elle était si remarquable, qu'après la mort de Girardin, Horace Vernet s'est servi d'un portrait de Fox pour faire revivre sur la toile les traits du député français. Les dispositions hostiles du cabinet de Saint-James envers la France n'ayant pas permis à Girardin de prolonger son séjour à Londres, il revint à Paris, où il arriva dans la nuit du 21 janvier 1793. Il avait appris le matin, au Bourget, que l'échafaud était dressé pour l'infortuné Louis XVI : il attendit la fin du jour pour rentrer dans la capitale ; et alla chercher asile dans une maison de la rue Blanche. On venait pour l'arrêter, lorsqu'il se sauva par une fenêtre. Alors il se réfugia dans la rue du Bout-du-Monde, chez une brave femme qui lui avait servi de bonne dans son enfance. Elle le recueillit avec empressement ; mais un jour elle entre pâle et tremblante dans la chambre où il était caché, et lui annonce qu'elle est accusée d'avoir recélé un aristocrate, et qu'on parle d'une visite domiciliaire. Stanislas attend la nuit, et quitte ce refuge pour en aller chercher un autre auprès de son père, à Ermenonville. De là il se rendit chez son oncle, le baron de Baye, près de Sézanne. Il ne tarda pas à y être arrêté avec ses deux frères, par ordre du comité de salut public, et il fut détenu dans la prison de cette petite ville. Girardin et ses frères n'avaient oublié Jean-Jacques : ils se souvinrent d'*Émile*, et se firent menuisiers. Un atelier fut établi par eux dans la prison ; ils travaillèrent pour les menuisiers de la ville, qui devinrent leurs protecteurs et leur rendirent des services essentiels en beaucoup de circonstances. Enfin, le 9 thermidor arriva ; mais ce ne fut que six

semaines après que Girardin et ses frères furent rendus à la liberté. Nommé alors, par le comité de salut public, membre du district de Senlis, il déclara ne pouvoir en remplir les fonctions, parce qu'il ne voulait pas contribuer à faire exécuter les lois spoliatrices et sanguinaires qui subsistaient encore. On le menaça d'une nouvelle captivité s'il n'acceptait pas ; Girardin répondit : « Ramenez-moi aux carrières si cela vous convient. » Sous le Directoire, en avril 1798, Girardin, appelé par le suffrage de ses concitoyens, ne crut pas devoir refuser les fonctions d'administrateur du département de l'Oise, bien que la plupart des lois révolutionnaires qui l'avaient éloigné de cet emploi, quatre ans auparavant, fussent encore en vigueur ; mais, comme il ne mit pas beaucoup de zèle à les exécuter, il fut destitué environ deux mois après par un arrêté du Directoire. Dans le considérant de cet arrêté, Girardin était accusé « d'entraver, par des pratiques, « sourdes, la marche de ses collègues, « et de chercher à surprendre leur religion ; de travailler, par des intrigues, à propager les principes contraires à l'égalité ; enfin d'avoir, par ses liaisons habituelles avec des « hommes notoirement connus par « leur royalisme, perdu la confiance « nécessaire à un administrateur. » En vain Girardin se rendit-il à Paris, pour faire révoquer cette destitution, en protestant de son attachement à la république ; en vain Talleyrand et le ministre de l'intérieur, François de Neufchâteau, qui avait contribué à sa nomination, voulurent-ils agir en sa faveur auprès du Directoire, tout fut inutile. Le directeur Merlin, qui était le véritable auteur de la destitution, ne voulut pas même entendre sa justification : « Vous « ne me persuadez pas, avait-il dit, « qu'il puisse être attaché à l'ordre de « choses actuel ; il suffit de lire ses dis-

« cours de juillet 1792 pour n'en
 « point douter. » Revenu alors à Ermenonville, Girardin forma des liaisons de voisinage, devenues bientôt des rapports d'intimité, avec Joseph Bonaparte, qui venait d'acheter la belle terre de Morte-Fontaine. Napoléon Bonaparte était en Egypte; et Girardin ne fut pas des derniers à fonder sur le retour de ce général l'espérance du rétablissement de l'ordre et de la paix en France. Le 18 brumaire vint en conséquence l'arracher à sa retraite. Les consuls l'appelèrent à l'administration du département de l'Oise, et il se disposait à partir pour Beauvais, quand, le 29 déc. 1799, il fut nommé membre du tribunal. Le premier consul, qui était alors à Morte-Fontaine, chez son frère Joseph, alla chasser et déjeuner à Ermenonville. Girardin, qui dans ses *Souvenirs* raconte cette visite, montre dans cette occasion le héros très-maussade avec sa propre femme, Joséphine, parce qu'elle s'était mise à table sans l'attendre. Visitant l'île des peupliers, Bonaparte s'arrêta devant le tombeau de Jean-Jacques, et dit : « Il aurait mieux valu pour le repos de la France que cet homme n'eût pas existé.—Et pour quoi, citoyen consul, dit Girardin? — C'est qu'il a préparé la révolution française.—Je croyais, citoyen consul, que ce n'était pas à vous à vous plaindre de la révolution.—Eh bien! répliqua Bonaparte, l'avenir apprendra s'il n'eût pas mieux valu, pour le repos de la terre, que ni Rousseau, ni moi, n'eussions jamais existé. » Cependant, au tribunal (3), la con-

(3). Les *Mémoires de Bourrienne* contiennent la note suivante tirée des notes confidentielles données alors au premier consul sur les hommes marquants de la révolution : « Girardin l'aîné, du département de l'Oise, a été membre de l'Assemblée législative, et a fait preuve de beaucoup de talent et de courage. C'est un des plus anciens et des plus véritables amis de la liberté, un homme franc, loyal, sincère-

duite de Girardin continua de le rendre agréable au premier consul, mais elle lui a valu en même temps le reproche d'avoir fait partie de cette majorité qui donna le caractère d'un cercle de courtisans à une institution essentiellement démocratique. A la séance du 5 janvier 1800, dans un discours sur la nécessité de promettre fidélité à la constitution (car, dit-il, « je ne viens point vous proposer d'en jurer le maintien; je connais et vous connaissez comme moi l'inutilité des serments; ils sont sans puissance dans les pays où les idées superstitieuses sont sans force »), il établit que le tribunal n'avait point été institué pour être le foyer de l'opposition, mais bien le centre de la discussion; puis il ajoutait : « La journée du 18 brumaire a ramené la révolution aux principes qui l'ont commencée; puissions-nous les rap- peler sans cesse dans cette enceinte, et faire renaître par là les belles discussions qui illustrèrent l'Assemblée constituante. Nous avons besoin de purifier cette enceinte par le bien que nous y ferons : car je suis loin de remercier celui ou ceux qui ont eu l'idée de consacrer ce palais (le Palais-Royal) au tribunal. Si de cette fenêtre nous apercevons la place où le signe de la liberté fut arboré pour la première fois, nous voyons aussi celle d'où sont partis tous les crimes qui ensanglantèrent et souillèrent la révolution. Non, on ne saurait choisir un local plus inconvenant, sous les rapports de la morale et de la politique; et qu'il me soit permis de ne point dire à ce sujet ma pensée toute entière; mais je la dirai avec franchise, en déclarant que je crois avoir la certitude qu'il n'existe pas parmi nous un homme assez insensé pour croire de bonne foi qu'il pour- ment attaché à la république, ayant beaucoup d'instruction et de moyens. »

« raît parvenir, par des harangues vé-
 « hémentes, à organiser des groupes
 « de désorganisateurs, à agglomérer de
 « nouveau les furies de la guillotine.
 « L'expérience nous a appris à ap-
 « précier la popularité à sa juste va-
 « leur. » Le 7 février suivant, il s'é-
 « leva contre les pétitions collectives,
 « et contre la formation d'un comité per-
 « manent des pétitions. « Oui ; dit-il, la
 « révolution est finie ; et, pour qu'elle ne
 « puisse pas recommencer, éloignons
 « tout ce qui pourrait en ressusciter les
 « convulsions : brisons, pour y parve-
 « nir, toutes les armes désorganisatri-
 « ces ; et rappelons-nous que les plus
 « dangereuses de toutes ont été les pé-
 « titions. » Il émit en même temps le
 « vœu que, pour ramener les belles dis-
 « cussions qui illustrèrent l'Assemblée
 « constituante (car c'était alors le mot
 « d'ordre de Girardin et de ceux qui vo-
 « taient comme lui), le tribunal se divisât
 « en sections. A la séance du 9 mars,
 « lorsque le premier consul fit part au
 « tribunal de ses propositions de paix
 « au cabinet de Saint-James, Girar-
 « din saisit cette occasion pour déclamer
 « contre la politique du ministère an-
 « glais, et pour faire le panegyrique du
 « nouveau gouvernement de la France.
 « Après l'attentat du 3 nivose, à la
 « séance du 25 décembre, il défendit
 « chaleureusement cette phrase de l'a-
 « dresse au gouvernement, où il était dit
 « que la vraie liberté tenait à la vie du
 « premier consul. « Dans les beaux jours
 « de la révolution, dit-il, à cette épo-
 « que où elle était riche d'espérance et
 « vierge encore de tous les crimes qui
 « contribuèrent à la déshonorer, l'é-
 « pithète de vraie, ajoutée au mot li-
 « berté, eût été absurde et insigni-
 « fiante ; mais les forfaits et les mal-
 « heurs, les assassinats judiciaires et les
 « maisons d'arrêt, multipliés pendant
 « un temps où l'on parlait de liberté,
 « où l'on prétendait que les racines de

« son arbre devaient être arrosées de
 « sang humain, devraient nous avoir
 « appris qu'il existait deux espèces de
 « liberté, l'une fausse, aussi loin de
 « vraie que le crime l'est de la vertu ;
 « l'autre, vraie, fondée sur les lois, la
 « justice, la sûreté, la propriété, celle
 « enfin que nous désirions au 18 bru-
 « maire ; etc. » Ces paroles furent
 « écoutées avec beaucoup de défaveur, et
 « le mot vraie fut rayé de l'adresse.
 « Quelques jours après (16 janv. 1801),
 « Bonaparte invita à dîner Girardin ; et,
 « comme il était fort mécontent de Fou-
 « ché, il le consulta sur le choix d'un mi-
 « nistre de la police. Le tribun ne dissi-
 « mula pas au premier consul que ce mi-
 « nistère lui paraissait une institution ré-
 « volutionnaire bonne à supprimer ; puis
 « il s'éleva contre le caractère et les prin-
 « cipes de Fouché. Aux pressantes ques-
 « tions de son interlocuteur, il répondit
 « en lui proposant de confier cet emploi à
 « M. Doucet de Pontécoulant, alors pré-
 « fet de la Dyle, ou bien au tribun Miot,
 « tous deux, disait-il, hommes dévoués,
 « laborieux et capables. Les délibérations
 « du tribunal n'avaient pas tellement ab-
 « sorbé Girardin, qu'il n'eût pu, au mois
 « de novembre 1800, accompagner Jo-
 « seph Bonaparte au congrès de Luné-
 « ville. On lit, dans ses *Souvenirs*, les
 « détails d'une conversation diplomatique
 « qu'il eut avec M. Hope, secrétaire de
 « la légation du comte de Cobentzl.
 « Dans ce voyage, il revit avec plai-
 « sir le cabinet où, étant encore en-
 « fant, il venait quelquefois recevoir les
 « caresses et les cadeaux de son auguste
 « parrain, le bon roi Stanislas. De retour
 « à Paris, il fut nommé membre de la com-
 « mission chargée d'examiner le traité
 « de Lunéville. Le 24 février suivant, il
 « vota l'adoption du projet portant ré-
 « duction des justices de paix, et attaqua
 « l'opinion contraire de Benjamin Con-
 « stant, avec lequel il eut une vive alterca-
 « tion. Au mois d'octobre, même an-

née, dans la discussion orageuse à laquelle donna lieu en comité secret l'expression de *sujet*, insérée dans le traité de paix conclu avec la Russie, Girardin prit deux fois la parole pour demander l'adoption pure et simple de ce traité, sans s'arrêter à cette expression, que d'ailleurs il s'attacha à justifier. Le même jour, il fut mandé par le premier consul, qui l'interrogea sur ce qui s'était passé dans le comité secret. Bonaparte paraissait fort irrité de ce que le traité de paix avait eu contre lui quatorze voix, et il manifestait ses craintes de ne pouvoir compter sur la majorité du tribunal. Girardin s'efforça de le rassurer en certifiant que le choix du bureau et la nomination des commissions étaient une chose convenue d'avance, ainsi que les délibérations. Il s'efforça ensuite de détruire les préventions du premier consul contre plusieurs membres, entre autres, Bailleul et Siméon. Tant de zèle conduisit Girardin à la présidence du tribunal, le 22 mars 1802. Le 27, il alla à la tête de ses collègues féliciter le premier consul à l'occasion du traité d'Amiens. Le 26 avril, Carion de Nizas, en combattant le projet de loi sur l'instruction publique, avait fait une violente sortie contre les écrits et la personne de J.-J. Rousseau. Girardin demanda la parole : « Si J.-J. Rousseau était vivant, dit-il, il mépriseraient d'élever jusqu'à lui les injures qui viennent de lui être prodiguées, et surtout d'y répondre. Je suivrai l'exemple que mon maître m'aurait donné; mais, comme son disciple, je ne puis m'empêcher de demander au tribunal, dans le cas où il jugerait à propos d'ordonner l'impression du discours qu'il vient d'entendre, la suppression des reproches blessants adressés au grand homme que l'Europe honore et admire. » Le 26 mai, il fut, sur l'administration forestière, un rapport très étendu, qui obtint le suf-

frage de tous les hommes vertueux dans cette matière. Le lendemain, il vota l'établissement de la Légion d'Honneur, et fut désigné, avec Lucien Bonaparte et Fréville, pour aller porter le projet de loi au corps législatif. Dans son discours, adressé à cette assemblée, et dont elle vota l'impression, Girardin fit l'apologie de l'institution nouvelle, et s'attacha surtout à démontrer qu'elle n'était pas contraire à la constitution. Dans ses *Souvenirs*, il se donne comme ayant contribué à suggérer à Napoléon l'idée première de la création d'un ordre distingué, projet qui lui avait été remis par un de ses amis, et qu'il avait transmis à Joseph, lequel l'avait soumis au premier consul. Bonaparte, qui se plaignait alors de consulter Girardin, dont la franchise un peu brusque l'éclairait, ne manqua pas de lui parler d'avance du concordat. « Si vous voulez absolument rétablir la religion catholique, vous serez obligé d'aller à la messe, dit l'élève de Rousseau au consul. — Cela peut être. — Mais vous contraindrez tous les fonctionnaires publics à y assister. — Quelle folie! — Non, citoyen consul, cela sera, parce que cela vous paraîtra nécessaire; et ce que je vous demande des aujourd'hui, c'est de vouloir bien attacher d'excellents musiciens à votre chapelle, parce qu'une bonne musique est un remède contre l'ennui; et que la messe, que nous avons perdue l'habitude d'entendre, pourrait nous paraître une chose très-ennuyeuse. » Au mois de juin 1803, Girardin fit partie de la députation du tribunal qui se rendit à Saint-Cloud, auprès du premier consul, à l'occasion de la rupture avec l'Angleterre. Bonaparte eut à ce sujet, avec les membres de la députation, un entretien confidentiel, que Girardin rapporte fort au long dans ses *Souvenirs*, et dans lequel il lança quelques-unes de ces paroles incisives qui

le faisaient toujours écouter volontiers par le premier consul. Il lui représenta combien sa prétention d'enchaîner, par une convention diplomatique, la liberté de la presse en Angleterre, était contraire aux lois de ce pays. Girardin était alors un des membres les plus assidus de la nouvelle cour : il ne quittait presque point Joseph, qui lui témoignait une véritable amitié. Etant à Morte-Fontaine, le 7 nov., il eut l'épaule gauche démise, comme il faisait une partie de barres avec mesdames Murat et Hortense Beauharnais. Quelques mois après, le 15 janvier 1804, on le voit encore, dans les *Souvenirs*, prendre part à une conversation très-curieuse, entre le premier consul, Lebrun, Portalis, et quelques autres dignitaires, sur la liberté de la presse, et citer, en preuve du peu de danger des publications dictées par l'esprit d'opposition, l'*Esprit de l'Histoire*, et le poème de *la Pitié*. Napoléon ayant alors offert à son frère Joseph le commandement du 4^e régiment de ligne, Joseph, qui venait de refuser la présidence du sénat, hésitait à accepter. Girardin lui montra l'inconvenance d'un pareil refus au moment où la guerre se préparait. « Vous ressemblez, mon cher Girardin, lui dit Joseph, aux prédicateurs qui disent : Faites ce que je ne ferai pas. Si j'accepte, viendrez-vous avec moi ? — Sans doute, reprit Girardin ; j'étais capitaine de dragons en 1789, on peut bien me faire, en 1803, capitaine d'infanterie. » Joseph Bonaparte en fit sur-le-champ la demande au ministre de la guerre, Berthier, qui, toujours courtisan, offrit le grade de chef de bataillon à Girardin ; mais celui-ci eut le bon esprit de refuser un avancement qui pouvait exciter la jalousie dans l'armée. Quant à Bonaparte, il fut tellement satisfait, qu'il dicta lui-même le brevet, et

M^{lle} Murat envoya à Girardin les épaulettes de capitaine, accompagnées d'un billet gracieux, dans lequel elle lui témoignait l'espoir qu'il ne les garderait pas long-temps. A la première distribution des croix de la Légion-d'Honneur, il reçut celle de commandant, et fut fait capitaine d'état-major lorsque Joseph quitta le 4^e régiment pour devenir général. Ce fut durant leur séjour à Boulogne qu'eut lieu dans le sein du tribunal la fameuse délibération qui éleva Bonaparte à l'empire. Il est curieux de lire dans les *Souvenirs* de Girardin les lettres qu'il reçut à ce sujet ; il ne l'est pas moins de voir un simple capitaine en correspondance avec les premiers personnages de l'état. Joseph, qui allait devenir prince, s'occupait de former sa maison, et Dieu sait combien de solliciteurs s'adressèrent à son ami ! En 1806, Joseph ayant été désigné pour commander l'armée destinée à la conquête du royaume de Naples, Girardin le suivit en qualité de premier écuyer, et reçut en arrivant à Rome le grade de chef de bataillon : ce fut en cette qualité qu'il entra dans Naples à la tête de la garde du prince, qui avait pris le titre de roi. Quelques mois après, Girardin mérita le grade de colonel par sa brillante conduite au siège de Gaète. A la fin de l'année 1806, il voulut soumettre à son prince le compte général des dépenses de ses écuries. Ces détails n'étaient pas fort récréatifs, et Joseph éludait toujours en lui disant : « De grâce, mon très-cher, je m'en rapporte à vous. — Non, sire, lui répondit Girardin, d'un ton sérieux : il ne vous appartient point de ne pas m'entendre. Ce n'est ni votre argent, ni le mien qui a été dépensé : c'est l'argent de vos peuples ; et qu'aurez-vous à répondre s'ils venaient à vous dire que cet argent a

« été dilapidé! Je ne vous rends des
 « comptes que parce que vous en de-
 « vez à vos peuples. » Frappé de
 cette observation, le roi de Naples
 écouta en silence le rigide écuyer, et
 approuva le compte. Cependant il man-
 quant d'argent : il chargea Girardin
 d'aller en Hollande négocier un em-
 prunt de six millions. Chemin faisant
 (février 1807), l'émissaire de Joseph fut
 admis à l'audience de Pie VII, près du-
 quel il avait la mission de faire recon-
 naître son patron comme roi de Naples.
 Le saint Père, lorsque Girardin se ser-
 vit de cette expression *le roi mon mal-
 tre*, l'interrompit pour dire *le frère de
 Napoléon* : « car, ajouta Pie VII, je ne
 « puis le reconnaître pour roi de Na-
 « ples tant que Ferdinand existe. »
 En passant à Paris (avril), Girardin
 demanda au ministre de l'intérieur de
 replacer les cendres de Rousseau à Er-
 menonville. « Nous verrons, lui répon-
 « dit Crétet, quand il sera question
 « de faire sortir Rousseau du Pan-
 « théon. » Arrivé en Hollande, l'en-
 voyé de Joseph, fut bien accueilli par
 le roi Louis Bonaparte, eut le bon-
 heur d'obtenir de la maison Hope
 l'emprunt qu'il était chargé de négocier.
 Après ce service important, Gi-
 rardin, de retour à Naples, éprouva
 l'ingratitude si naturelle aux princes.
 Napoléon s'étant rendu à Venise, Jo-
 seph partit de Naples (déc.) pour aller
 voir son frère : il obtint de lui des la-
 veurs signalées pour d'autres servi-
 ceurs, mais quand Girardin manifesta
 le désir d'être nommé membre du sé-
 nat, Joseph lui répondit que non
 seulement l'empereur n'y était pas dis-
 posé, mais qu'il hésitait même à le con-
 senter au corps législatif ou, sur la pré-
 sentation du collège électoral du Calva-
 do, le sénat venait d'appeler Girardin.
 Caluso, dans une audience qu'il eut
 de Napoléon, ne recueillit que des ré-
 ponses vagues, et seul, de tous les pré-

sidents de section du tribunal, il se
 trouva, depuis la dissolution de ce corps,
 sans nul avancement dans la carrière
 politique. Cependant, il vivait toujours
 dans l'intimité de Joseph. Au mois
 de février 1808, quand ce roi insti-
 tua l'ordre des Deux Siciles, il deman-
 da à Girardin de lui désigner les per-
 sonnes auxquelles il donnerait les
 grands cordons. « Masséna, lui dit Gi-
 « rardin, doit être placé en tête de
 « la liste : vous lui devez la conquête
 « du royaume de Naples. — Non, mon
 « sieur, je ne le lui donnerai pas. Que
 « voulez-vous? les rois sont hommes,
 « ils ont leurs faiblesses; et si la mienne
 « était justement d'empêcher que la
 « nomination de Masséna ne réveil-
 « lat ce souvenir? — Eh bien! s'il
 « vous ne nommez pas Masséna, savez-
 « vous comme on appellera votre or-
 « dre? *l'ordre de l'ingratitude.* » A
 cette leçon sévère, Joseph sourit, et
 Masséna fut gratifié du grand cordon,
 ainsi que Girardin. Ces nominations
 ne furent faites qu'à Bayonne, au
 mois de juin 1808. Les nouveaux che-
 valiers se hâtèrent de paraître avec
 leurs décorations au château de Maccas.
 Girardin seul s'en abstint. Le roi Jo-
 seph lui en ayant rémontré de l'ingrati-
 tude, il répondit qu'en sa qualité de
 Français il ne croyait pas pouvoir se
 permettre de porter un ordre étranger,
 sans en avoir préalablement obtenu
 l'autorisation de l'empereur. Quand il
 fut question pour Joseph d'échanger sa
 couronne de Naples contre le titre d'Es-
 pagne, « Vous consentirez à l'échange? »
 « lui dit Girardin. — Sans doute,
 « pourquoi pas? Parce qu'il tombera
 « nager dans le sang pour le conseil.
 « de. Je sais qu'à la place de votre
 « majesté, je ne sacrifierais pas un
 « royaume comme celui de Naples. Le
 « seul peut être qui puisse faire déserter
 « le titre de roi pour s'embarquer
 « sur une mer orageuse et agitée.

« les tentées que vous rencontrerez
 « inévitablement au-delà des Pyr-
 « nées. » Ces avis ne furent pas écu-
 « tés : d'ailleurs Joseph était-il libre de ne
 « point accepter la nouvelle position que
 « lui assignait la politique de son frère ?
 « A son arrivée à Bayonne, Girardin
 « tomba dangereusement malade, et il re-
 « gut de ce prince plusieurs visites ami-
 « cales. Dans une de ces entrevues il s'ex-
 « prima très-vertement sur la première
 « proclamation que Joseph avait adres-
 « sée aux Espagnols, et dans laquelle
 « il s'était donné tous les titres qui pré-
 « cédaient le nom de Charles-Quint :
 « Je ne croyais pas, dit Girardin,
 « avoir autant de compliments à faire
 « à V. M. ; et il me paraît fort prudent
 « à vous de prendre à la fois tant de
 « couronnes, parce que toutes ne vien-
 « dront pas sans doute à vous man-
 « quer. » Joseph avait un vif désir de
 « conserver Girardin auprès de sa per-
 « sonne ; mais, comme il croyait de sa
 « politique de réserver exclusivement à la
 « haute noblesse espagnole les grandes
 « charges de sa cour, il se refusa de
 « nommer son plus dévoué serviteur à
 « celle de grand-écuyer que celui-ci s'était
 « flatté d'obtenir, ou à l'intendance-gé-
 « nérale de sa maison avec un titre de
 « ministre qui l'égalât aux grands-officiers
 « de la couronne. Alors Girardin deman-
 « da à retourner en France ; et sur le
 « refus du prince, qui lui dit que l'empe-
 « reur voulait qu'il restât au moins un
 « an en Espagne, il répondit : « Si je
 « pouvais ajouter une foi entière,
 « sire, à ce que vous venez de me dire
 « au nom de l'empereur, je vous quitte-
 « rais à l'instant même, et cesserait pour
 « toujours. Les menaces m'irritent
 « et ne m'épouvantent pas. L'empe-
 « reur peut ne pas m'employer, il peut
 « me faire emprisonner, me faire fu-
 « siller ; il peut enfin tout ce que la
 « force peut contre la faiblesse ; mais
 « qu'il sache bien aussi que l'homme

« qui ne craint pas la mort ne craint
 « pas sa puissance. » Cette réponse
 « hardie fut suivie d'une lettre dans la-
 « quelle Girardin demandait à se re-
 « tirer. Joseph fit une réponse affec-
 « tueuse, bientôt suivie d'un nouvel en-
 « tretien dans lequel ce prince lui dit :
 « Venez avec moi sans titre et sans
 « place : je vous le demande comme une
 « nouvelle preuve de votre amitié. —
 « Vous venez, sire, de me rendre toute
 « espèce de refus impossible, » répondit
 « Girardin, à qui il ne restait plus qu'à
 « obtenir le consentement de l'empereur.
 « En se rendant à l'audience qu'il eut
 « de Napoléon, le 8 juillet, il apprit qu'il
 « venait d'être nommé comte et général
 « de brigade. Dans cet entretien qui fut
 « fort long, Girardin protesta de son in-
 « tention invariable de ne pas cesser
 « d'être Français et de ne pas prêter ser-
 « ment au roi d'Espagne. « Vous ferez
 « bien, répondit Napoléon ; vous se-
 « rez un Français *déjàché* près de sa
 « personne ; vous remplirez en Espa-
 « gne les fonctions de premier écuyer,
 « ou celles qu'il lui plaira de vous con-
 « fier ; enfin vous lui serez utile, et ce
 « mot renferme tout. — Votre majesté,
 « repliqua Girardin, me conservera
 « donc en France sa place de mem-
 « bre du corps législatif ? » En lui ré-
 « pondant affirmativement, l'empereur
 « ajouta : « Il faut avouer que vous n'avez
 « jamais été gâté par l'avancement. »
 « Girardin accompagna donc le roi Jo-
 « seph à Madrid, comme premier écuyer.
 « Il eut besoin de beaucoup de fermeté
 « pour contraindre à l'obéissance les of-
 « ficiers des écuries, et surtout pour em-
 « pêcher leurs gaspillages. Dans les en-
 « tretiens confidentiels qu'il avait avec
 « Joseph, il ne cessait de combattre les il-
 « lusions de ce prince qui croyait bonne-
 « ment pouvoir s'appuyer moins sur les
 « Français que sur les Espagnols. « Vous
 « ne devez, lui disait-il, vous regarder
 « que comme le vice-roi de Napoléon,

« et c'est uniquement en vous considé-
 « rant comme tel que vous pourrez
 « vous maintenir et devenir peut être le
 « successeur réel de Charles IV. Son
 « gez bien, ajouta-t-il, que Napoléon est
 « le tronc de l'arbre dont vos frères et
 « vous, êtes les branches. Si le tronc
 « périt, les branches se dessèchent et
 « tombent. Napoléon est tellement
 « puissant, même dans votre capitale,
 « qu'il vous ferait arrêter jusque dans
 « votre palais. — Par qui ? demanda le
 « général Saligny, présent à l'entretien.
 « — Par vous, général : oui, par vous.
 « Il n'est aucun de ses généraux qui
 « osât lui désobéir ; il n'y a point de
 « troupes ici qui puissent résister à ses
 « ordres. » Ces avis ne changèrent
 rien au plan de conduite de Joseph,
 qui ne songeait qu'à plaire aux Espa-
 gnols. « Pourquoi, disait-il un jour à
 « ses ministres, traitez-vous mieux
 « Girardin que ses autres compatriotes ?
 « — Parce que nous savons que
 « celui là ne restera pas en Espagne, et
 « qu'il retournera dans sa patrie. » Il
 arrivait aussi que Girardin était mieux
 que tous les autres Français informé des
 nouvelles qui pouvaient intéresser la
 sûreté du roi. Ainsi il fut le premier à
 lui annoncer la capitulation de Baylen,
 et la nécessité d'évacuer la capitale.
 N'ayant voulu quitter le palais que le
 dernier, il traversait seul les rues de
 Madrid, lorsqu'il fut arrêté par l'obsti-
 nation des mules qui traînaient sa voi-
 ture. « Quand je serai parti, il n'y
 « aura plus un seul Français à Ma-
 « drid, dit-il aux Espagnols qui le
 « regardaient ; ainsi aidez-moi à en
 « sortir. » Ils s'y montrèrent fort
 disposés ; et, après l'avoir tiré d'em-
 barras, ils lui souhaitèrent un bon
 voyage, ajoutant : *Surtout n'y re-
 venez plus.* A deux lieues de Madrid,
 il rejoignit le roi Joseph, et eut constam-
 ment pour lui les soins les plus attentifs.
 A Vittoria, ce prince forma avec une

belle Espagnole une liaison que dans
 sa brusque franchise Girardin osa blâ-
 mer. Depuis ce moment, le roi changea
 visiblement de conduite à l'égard de son
 premier écuyer, et, pour l'éloigner, sai-
 nit avec empressement le prétexte que
 lui fournit la mort du vieux marquis de
 Girardin. Stanislas partit de Vittoria le
 3 oct 1808. Arrivé à Paris, il fut au le-
 champ nommé par le corps législatif
 membre d'une députation chargée d'al-
 ler en Espagne complimenter l'empereur,
 puis le roi Joseph, des succès
 que venaient d'y remporter les Fran-
 çais, sous les ordres de Napoléon.
 La députation courut mille dangers
 pour arriver à Madrid, où Girardin
 trouva le roi Joseph fort irrité contre
 lui. Toutefois, après plusieurs entre-
 vues, ce prince paraissait disposé à le
 reprendre à son service avec le titre de
 grand-écuyer ; mais il exigeait de lui
 qu'il prit la cocarde espagnole. Girar-
 din ne voulut pas renoncer à la qualité
 de Français ; et, après avoir fait de tendres
 adieux à son ancien voisin d'Ermenon-
 ville, il repartit avec la députation dont
 il était membre, et qui rentra à Paris
 le 14 février 1809, sans avoir pu rem-
 plir sa mission auprès de Napoléon,
 déjà revenu en France. Cependant
 l'empereur consentit à la recevoir aux
 Tuileries, mais seulement à huis clos.
 « S. M., dit Girardin dans ses
 « *Souvenirs*, nous fit sentir qu'il n'é-
 « tait pas dans une position à l'obli-
 « ger de subir le supplice d'une haran-
 « gue, et qu'il ne pouvait pas non plus
 « nous condamner à la prononcer. »
 Tout se réduisit à un entretien amical
 dans lequel Napoléon félicita Girardin
 d'avoir renoncé au service de Joseph,
 pour ne pas devenir Espagnol : « Si vous
 « l'aviez fait, ajouta l'empereur, vous
 « eussiez pris un fort vilain titre ; car,
 « toute réflexion faite, ce sont de vilai-
 « nes gens que les Espagnols. Savez-
 « vous à qui cette nation est redevable

« d'une réputation de loyauté et de
 « bravoure qu'elle mérite si peu? C'est
 « à Corneille, à *Corneille le Grand*;
 « il les a peints dans le *Cid* sous les
 « couleurs les plus brillantes; elles
 « n'ont qu'un seul défaut, celui de
 « manquer de vérité. » Girardin re-
 prit alors sa place au corps législatif,
 où il fut nommé, par l'empereur, pré-
 sident de la section de l'intérieur. Il
 fit au nom de cette commission per-
 manente plusieurs rapports très-remar-
 quables : le 23 déc. sur le projet de
 loi concernant les hospices et les bu-
 reaux de bienfaisance; puis sur la vente
 des canaux; le 14 février 1810 sur les fa-
 briques des églises; enfin le 21 avril sur
 les mines. Deux fois il fut porté can-
 didat pour la présidence du corps légis-
 latif: la première fois le 16 janvier
 1810. Le comte de Montesquiou lui fut
 préféré. « Napoléon, dit Girardin dans
 « ses *Souvenirs*, n'aurait pas vu avec
 « sécurité au fauteuil un ancien prési-
 « dent de l'assemblée législative en
 « 1792. » Il fut aussi deux fois pré-
 senté pour le sénat conservateur par le
 département du Calvados; mais il ne fut
 pas nommé. L'empereur, tout en l'ac-
 cueillant avec une considération particu-
 lière, ne le trouvait pas encore *en ligne*
 pour cette haute dignité; il ne voulut
 pas même le faire conseiller d'état, et
 lui offrit seulement, en oct. 1810, la
 préfecture de la Dyle. Girardin refusa,
 et le désir de n'avoir pas à exécuter les
 décrets tyranniques concernant les mar-
 chandises anglaises fut un des mo-
 tifs honorables de ce refus. Le roi Jo-
 seph étant arrivé à Paris le 15 mai
 1811, il crut ne pouvoir se dispenser
 de se rendre auprès de ce prince qui
 lui fit un accueil assez froid, et lui an-
 nonça que l'empereur, désirant réunir
 Morte-Fontaine et Ermenonville, comptait
 payer trois millions cette dernière
 propriété; mais ce projet n'eut pas de
 suite. Girardin reprit en même temps,

par ordre de Napoléon, son service de
 premier écuyer auprès de Joseph, comme
prince français. Le 21 mars
 1812, il fut nommé préfet de la Seine-
 Inférieure, et ne refusa pas cette se-
 conde préfecture de l'empire, qui pouvait
 le mener droit au conseil d'état. Les
 circonstances étaient difficiles; la Fran-
 ce, en proie aux horreurs de la disette,
 était décimée par la conscription et rui-
 née par les réquisitions de guerre. Girar-
 din, tout en exécutant ces lois barbares,
 se conduisit cependant de manière à
 mériter la reconnaissance de ses admini-
 strés. Il adhéra le 3 avril 1814 à
 la déchéance de Bonaparte et au rap-
 pel des Bourbons qu'il annonça à son
 département par une proclamation
 très-favorable aux changements qui
 venaient de s'opérer. Peu de temps
 après, il fut nommé chevalier de
 Saint-Louis et conservé dans sa pré-
 fecture, qu'il avait encore au 20
 mars 1815. Un décret impérial du
 6 avril le fit passer à celle de Seine-
 et-Oise; et le collège électoral de
 Rouen l'appela à la chambre des re-
 présentants. Lors de la formation du
 bureau de cette assemblée, il obtint
 plusieurs voix pour la vice-présidence.
 Il ne parut à la tribune que le 2 juillet
 pour demander l'ordre du jour sur la
 proposition de M. Saussey (de l'Ain),
 tendant à obtenir du gouvernement des
 détails précis sur la situation des af-
 faires. Girardin se trouvait à Paris
 lors de la seconde rentrée du roi; et
 le 12 juillet, il fut rappelé à la pré-
 fecture de la Seine-Inférieure. Un gé-
 néral anglais commandait alors dans
 la capitale, et ce fut sur le passe-
 port de cet étranger que Girardin
 put se rendre à sa destination. Trois
 semaines après, il fut destitué sur
 le rapport de M. Pasquier. On l'a-
 vait dénoncé comme auteur d'un pam-
 phlet répandu avec profusion dans le
 mois d'avril précédent, et dont l'objet

était de prouver que de nouvelles institutions voulaient de nouvelles dynasties. Un biographe dit à ce propos : « M. Pasquier, qui n'avait pas eu de voir accompagner le roi à Gand, pouvait savoir que M. de Girardin n'était pas l'auteur de ce pamphlet. » Peu de jours après sa destitution, l'empereur Alexandre lui envoya la croix de commandeur de Saint-Anne, en récompense des soins qu'il avait prodigués aux troupes russes pendant leur séjour dans la Seine Inférieure. Girardin vécut dans la retraite jusqu'au mois de février 1819, qu'un ministère semi libéral l'appela à la préfecture de la Côte d'Or. A Dijon comme à Rouen, il se montra administrateur vigilant, éclairé; mais on lui a reproché d'avoir, pour réparer les destitutions faites depuis 1815, proposé beaucoup d'autres destitutions dans un sens opposé. Cependant, les électeurs de la Seine-Inférieure l'envoyèrent à la chambre des députés, au mois de sept. 1819 : il ne crut pas que sa qualité de préfet dût l'empêcher de siéger au côté gauche. Le ministère en décida autrement; une ordonnance du 7 avril 1820 annonça à Girardin sa destitution; et désormais il se signala parmi les orateurs les plus hostiles de cette opposition libérale qui, en préconisant la charte à tout propos, ne songeait qu'à saper la prérogative royale. Ainsi dans sa vieillesse il abjurait les principes conservateurs dont la déléguée courageuse lui avait fait tant d'honneur en d'autres temps. Le ministère ayant, à l'occasion de l'assassinat du duc de Berri, présenté plusieurs lois d'exception, Girardin prononça à la tribune, ou fit imprimer, lorsqu'il ne put y être admis, les opinions les plus violentes contre les diverses propositions du gouvernement. Le 31 mars, il demanda le rejet de l'article 8 du projet de loi relatif à la censure, por-

tant que tout dessin imprimé, gravé ou lithographié, ne pourrait être exposé, distribué ou mis en vente, sans l'autorisation préalable du gouvernement. Il se plaignit de ce que, même avant l'adoption du projet, la police eût fait disparaître, non-seulement certaines caricatures politiques, mais aussi tous les dessins lithographiés qui pouvaient rappeler les héros et les exploits de notre vieille armée. Le 8 avril 1820, trois jours après sa destitution, il repoussa les allégations d'un sieur Brunet, membre du conseil municipal de Beaune, qui l'accusait d'avoir destitué des maires dévoués au gouvernement, pour les remplacer par des fonctionnaires qui avaient été employés pendant les Cent-jours; en un mot, d'avoir été guidé, dans tous ses actes, par l'esprit de parti. Loin d'appuyer l'ordre du jour sur cette réclamation, Girardin demanda qu'elle fût renvoyée au ministre de l'intérieur, et déposée au bureau des renseignements. Il saisit cette occasion pour faire l'éloge du département de la Côte-d'Or. « Il n'en est pas un seul, dit-il, où les impôts soient payés avec plus d'exactitude, où les lois soient exécutées avec plus d'empressement.... Un seul sentiment y domine, c'est l'amour de la charte, et par conséquent celui du roi; car, aujourd'hui, la charte et le roi, le roi et la charte, sont inséparables. » A la séance du 17, il combattit le projet portant abrogation de la loi électorale du 5 février; mais le centre et le côté droit se levèrent en masse pour l'empêcher de parler. Vingt fois il prononça ces mots : « Le droit de retirer un projet de loi.... », et vingt fois sa voix fut couverte par les bruyantes interruptions de la majorité. Enfin, après avoir laissé parler, sur cet incident, plusieurs membres, entre autres M. Royer-Collard, qui dit que la question élevée par Girardin était mal

avisée, le président suspendit la séance pendant une heure. Dès qu'elle fut reprise, ce député remonta à la tribune, et répéta les premiers mots de son discours, qui provoquèrent la même explosion de murmures. Non moins opiniâtre que ses interrupteurs, il s'efforça de surmonter leurs clameurs, et s'écria d'une voix forte : « J'admire combien l'art de deviner a fait de progrès, puisqu'on juge mes paroles avant de les avoir entendues. Toutefois, je m'étonne que des ministres puissent dire tout ce qu'ils veulent, et que ce droit soit interdit à un représentant du peuple. — Il n'y a point ici de représentants, crie-t-on de toutes parts, il n'y a que des députés. » Au milieu des cris et de l'agitation, Girardin, calme et impassible, profita d'un moment où le tumulte s'apaisait pour mystifier ses interrupteurs par cette saillie : « Le droit de retirer un projet de loi ferait-il partie de la prérogative royale? OUI! et toute mon opinion tendait à le prouver. » Un mouvement d'hilarité générale termina cette scène, où les passions des divers partis s'étaient si bien donné carrière. Girardin, dans cette occasion, manqua de franchise. En effet, son opinion, qu'il fit imprimer et distribuer le lendemain, contenait après ce fameux oui, ces mots : « Si ce droit avait été consacré par la charte, ou s'il résultait d'une disposition législative; mais comme la charte et les lois n'en parlent pas, il n'en fait donc pas partie. » Et toute la suite de l'opinion avait pour but de prouver négativement cette thèse. Girardin combattit ensuite le nouveau projet de loi, et fit imprimer encore quatre opinions, qu'il ne put développer à la tribune, contre le double vote en matière d'élections. Il s'opposa vainement, le 19 juin, à l'amendement proposé sur ce projet, par M. Boin, amendement dont l'a-

doption fit donner à cette nouvelle loi le nom de loi Boin. Poussant jusqu'à l'extrême ses attaques contre les ministres, Girardin s'écria : « Eh ! vous pourriez sacrifier la charte et les principes pour un ministère que la France repousse, qu'elle abhorre, qui l'a mise à deux doigts de sa perte, et qui pourtant n'aura pas l'audace de lui imposer une loi qui a déjà reçu un baptême de sang ! » Il faisait ainsi allusion aux émeutes excitées dans Paris, à l'occasion de cette discussion, émeutes dont ses amis étaient les véritables instigateurs, et qui ne furent dissipées que par l'intervention de la force armée. On avait vu, aux abords de la chambre des députés, s'engager une collision entre deux attroupements, dont l'un criait : « Vive la charte ! », et l'autre : « Vive le roi ! » L'attroupement royaliste maltraita quelques députés libéraux, qui se trouvaient ainsi avoir employé une arme à deux tranchants. Girardin s'était rencontré dans le conflit, et il ne manqua pas de déclamer à la tribune contre ceux qu'ils appelaient les séides du ministère. « C'est la première fois, depuis trente ans, dit-il, que j'ai vu dissiper dans Paris les attroupements à coups de sabre et de fusil. C'était toujours la garde nationale qui était chargée de veiller à la tranquillité publique. Et pourquoi? c'est que son autorité est paternelle; c'est qu'elle parle aux citoyens, et qu'elle en est écoutée; et maintenant nous voyons la ville livrée à des troupes qui sabrent et fusillent les citoyens... » Il demanda ensuite que la garde nationale, condamnée à l'inaction par le ministère, fût mise en exercice, et qu'elle veillât spécialement à la sûreté de la représentation nationale; « car, dit-il, je déclare qu'il serait impossible que nous siégeassions plus long-temps dans une ville où notre voix serait impuissante

« pour empêcher que les citoyens fussent assassinés, sous nos yeux, par des soldats qui se couvrent d'une honte ineffaçable en faisant couler le sang de leurs concitoyens, en frappant des Français désarmés. » Ces déclamations, sans influence sur la majorité de la chambre, avaient du retentissement au dehors ; elles exaltaient la jeunesse des écoles, et c'est tout ce que demandait Girardin et ses amis. Le 28 juin, en refusant l'allocation de cent cinquante mille francs, pour le traitement du président du conseil des ministres, il termina, en disant : « Si les choses continuent à aller comme elles vont depuis quelques mois, vous aurez bientôt un gouvernement constitutionnel comme la Turquie a un gouvernement représentatif. » Le 21 déc. 1820, il s'opposa à l'admission de MM. de Kergorlay et Héricart de Thury, nommés par le grand collège du département de l'Oise, et se plaignit de l'introduction de la force armée dans l'intérieur du collège. De la discussion il résulta que si un seul gendarme avait été dans le cas de franchir la porte de cette assemblée, c'est que Girardin lui-même avait forcé la consigne, en voulant s'y introduire sans carte. A la même séance, il s'opposa avec aussi peu de succès à l'admission de Lisot, député de Pont Audemer. Toutes ces observations, présentées avec une véhémence de gestes et d'expressions très peu parlementaires, n'avaient d'autre but que de jeter la perturbation dans les délibérations. Les journaux de l'époque attestent que sa tenue hostile et brusque, à la tribune, fit plus d'une fois dire aux interrupteurs : « L'Emile est bien mal élevé ! » Le 9 janvier 1821, en votant contre le prélèvement de six douzièmes provisoires des contributions de l'année, il peignit à sa manière la situation politique de l'Europe, et donna

à l'Espagne, soulevée contre Ferdinand VII, l'épithète d'*héroïque*. — « Ne faites point l'apologie de la révolte, » s'écria-t-on de toutes parts. « Messieurs, répondit Girardin, les peuples qui rentrent dans leurs droits ne sont point des peuples révoltés. » Dans ses *Souvenirs*, il avoue que plusieurs de ses amis, entre autres le général *** (Foy), l'avaient engagé à supprimer l'épithète d'*héroïque* pour éviter le scandale ; mais c'est précisément ce que recherchait Girardin : ce député, si sage et si courageux, dans les derniers mois de la législative, si gouvernemental au corps législatif et même au tribunal, sous Bonaparte, ne croyait jamais pouvoir être assez agressif contre le gouvernement de la Restauration, qui ne savait ni soutenir ses amis ni contenir ses ennemis. C'est à cette même époque (8 janv.) que, cité comme témoin à la cour d'assises, dans l'affaire des troubles du mois de juin 1820, il déposa qu'un jeune homme qui était dans les groupes avait dit en le montrant : « Ce gros homme est M. Méchin » ; mais que lui s'était élevé contre cette méprise en disant : « Je suis Stanislas de Girardin, membre de la chambre des députés ; prenez garde à ce que vous allez faire, car il serait trop tard pour vous repentir. » Du reste, il ne reconnut aucun des prévenus, et attribua tous les désordres à des militaires déguisés ; puis, transportant devant la justice les divagations de la tribune, il s'attacha moins à répondre aux interrogations qu'à interpellier l'avocat-général (M. de Vatimesnil), qui alléguait le témoignage des députés du côté droit : « Monsieur, lui dit Girardin, il n'y a dans la chambre ni côté droit ni côté gauche ; et surtout il n'y a point d'hommes de parti. » A la séance du 30 janvier, il combattit vivement la souscription de Chambord, et avança

que les conseils municipaux n'avaient souscrit pour l'acquisition de ce domaine que d'après les ordres des préfets. Cette assertion fut démentie par M. Béthune-Houriez, maire de Cambrai, dans une lettre du 1^{er} février 1821, insérée au *Moniteur*. Le 21 de ce mois, Girardin, à propos de la pétition d'un officier de cavalerie, privé de son traitement de demi-solde, fit une sortie violente contre le garde-des-sceaux (de Serre). « Ce ministre, dit-il, accuse ceux qu'il appelle les coryphées du parti, de provoquer à la révolte. A-t-il donc oublié que les coryphées de l'opposition, sortant de cette enceinte, le 3 juin, ont été menacés dans notre personne, provoqués et presque assassinés? certes, ce n'étaient point les coryphées de l'opposition qui formaient ces rassemblements..... Si M. le garde-des-sceaux connaît parmi nous des factieux, des conspirateurs, il doit les désigner, les accuser, et la chambre entière prononcera. Nous avons des juges à la chambre des pairs; mais nous ne pouvons souffrir qu'on présente à cette tribune de pareilles accusations contre nos intentions, etc. » Le lendemain, Girardin combattit le projet de loi relatif à la création des annuités, prétendant qu'une somme de quinze millions devait être, en vertu d'une convention conclue à Laybach, destinée à subvenir à une partie des frais de l'expédition de Naples. « Je vote donc, dit-il en terminant, contre une loi dont le but secret pourrait être non moins funeste à la France qu'aux intérêts de la maison de Bourbon. » Dans les séances des 6, 10, 12 et 17 avril, il attaqua avec un extrême acharnement la proposition réglementaire de Maine de Biran, tendant à établir l'ordre et le calme dans les délibérations. Il s'attacha à prouver que toutes ces mesures de

rappel à l'ordre, d'interdiction de la parole, n'avaient jamais produit de bons effets: « Pendant l'assemblée législative, dit-il, on criait aussi souvent et plus souvent encore à l'Abbaye! qu'on ne crie à l'ordre! dans cette assemblée; et ces cris étaient souvent suivis de l'emprisonnement... Et moi aussi, ajouta-t-il, j'étais du côté droit de cette assemblée; j'y défendais, comme je la défends encore aujourd'hui, avec le côté gauche, la monarchie constitutionnelle. — Et pourquoi l'attaquer aujourd'hui? » lui cria-t-on des bancs du centre et du côté droit. Enfin personne, plus que Girardin, n'abusait de la parole; car, dans une discussion réglementaire, il trouva moyen de parler du *pétard des Tuileries*, de Naples, de son *héroïque Espagne*, etc. Le 29 mai, à propos d'un amendement de la commission, tendant à perpétuer le fonds des dotations en faveur des personnes qui auraient rendu des services à l'état, il passa en revue, dans un esprit critique, divers services rendus à la légitimité, demanda le rejet de l'amendement, s'éleva contre des retraites d'officiers-généraux accordées à des hommes qui, selon lui, n'avaient jamais servi, et se plaignit des *largesses prodiguées au clergé* « par un parti qui veut exclure de tous les emplois et récompenses ceux qui ont servi fidèlement la patrie depuis trente ans. » Ces paroles et une allusion qu'il fit au drapeau tricolore excitèrent de violents murmures. Le 6 juin, dans la discussion du budget, il vota la suppression d'une dépense de cent quatre-vingt mille francs, pour la présidence du conseil des ministres. Il critiqua amèrement les nominations de ministres sans porte-feuille, ajoutant que le public pourrait avec raison leur donner le titre de *ministres amateurs, excellences à la suite*. A la même séance, il

appuya l'amendement de la commission, tendant à réduire de seize mille francs le budget du ministère de la justice; puis il combattit l'utilité des sous-secrétaires d'état. Dans cette même séance, le garde-des-sceaux, de Serre, eut une vive altercation avec les députés du côté gauche, et leur dit : « Les orateurs de cette extrême opposition ont souvent professé des principes anarchiques. — Eh! qui donc? » s'écria Girardin. — Vous-même, répliqua le ministre, avant-hier et hier encore. » Le 8 juin, en votant pour une économie de quatre-vingt-quinze mille francs, sur le budget du ministère de l'intérieur, Girardin se livra à la censure la plus amère de la police, et se plaignit de ce qu'elle se permettait de violer le secret des lettres. Le 9 juin, il s'opposa à une réduction de trente-deux mille francs, proposée par la commission sur le chapitre des haras; puis à une autre économie de quinze mille francs, tendant à supprimer intégralement le traitement des professeurs au Conservatoire des arts et métiers, dont les chaires venaient d'être fondées par une ordonnance. Le 15 juin, il combattit la réduction demandée par Syriéys de Mayrinbac, sur le traitement des préfets. Il s'attacha aussi à justifier la nécessité des secrétaires généraux, devenus indispensables, dit-il, « depuis que les préfets sont des espèces de voyageurs qui ne restent qu'un an ou deux dans le même département. » Le 18 juin, il demanda une réduction de quatre-vingt-dix-neuf mille francs sur le budget de l'instruction publique, et attaqua M. Corbière, dont l'élevation à la présidence du conseil royal coûtait « soixante-quinze mille francs à l'état. » Il s'éleva aussi contre la nomination de deux nouveaux conseillers, dont l'un, disait-il, est « un homme que l'empereur de Russie a cru devoir inviter à s'éloigner de ses états » (Voy. Ni-

COLLE (l'abbé), au *Suppl.*). Interrompu par des ris et des murmures à droite : « Vous riez, messieurs, s'écria Girardin, vous riez de tous ces abus qui enrichissent les ministres et leurs créatures; mais le peuple qui les paie souffre, et ne rit pas. » Le 6 juillet, dans la discussion du projet de loi relatif à la censure des journaux, il s'attacha à prouver que l'art d'écrire n'était pas un instrument de révolution, comme l'avait prétendu M. de Bonald. Il attaqua ensuite la manière dont la censure était exercée depuis que la loi de 1820 pesait sur les journaux : injures et attaques permises contre les membres du côté gauche, sans qu'il leur fût permis de répondre; les préfets empêchant l'insertion, dans les feuilles de département, des discours de plusieurs orateurs, alors même que la chambre en avait voté l'impression, preuve, ajouta-t-il, « que les préfets sont plus puissants que la chambre; » même partialité dans le compte rendu des débats judiciaires; la censure les a trouqués; et à ce propos, Girardin, revenant encore une fois sur l'affaire du pétard, rappela la suppression du plaidoyer de l'avocat qui avait défendu Bouton. Après une foule de divagations analogues, il ajouta que la censure des journaux lui paraissait ridicule, à côté de l'extrême liberté dont jouissait la tribune parlementaire; que, pendant la session, la censure ajoutait peu au pouvoir des ministres, mais que seulement, dans l'intervalle d'une session à l'autre, elle leur servait à influencer les élections. « C'est alors, dit-il, qu'on voit les journaux diffamer les candidats libéraux; c'est alors qu'on lisait dans un certain journal : « C'est du bon, du très-bon qu'il nous faut, c'est-à-dire du côté droit sans alliance. » Enfin, il termina en accusant une feuille royaliste d'avoir dit que « la Saint-Barthélemy était une conspira-

« tion mesquine auprès de la sienne. » A cette accusation, l'éditeur responsable de l'*Observateur neustrien* répondit, par une lettre insérée dans divers journaux (4), que Girardin avait indignement mutilé sa phrase pour lui prêter un sens qu'elle n'avait pas. « L'élève de J.-J. Rousseau, dit le journaliste, sait comment son maître appelle les hommes qui usent de semblables moyens. Je veux être généreux, en ne rappelant point ici la qualification qu'il leur donnait. » Durant la session de 1821, Girardin ne se montra pas moins empressé de paraître à la tribune, ni moins enclin à interrompre les autres orateurs par des interpellations toujours bruyantes, souvent par des saillies qui excitaient l'hilarité générale. En traitant les questions les plus secondaires, il arrivait toujours à toucher les points les plus délicats de la politique. Ainsi, le 22 déc. 1821, à propos d'une pétition des propriétaires de terrains près des murs d'enceinte de Paris, il trouva moyen de faire l'éloge de M. Decazes, de parler de l'alliance qui s'était formée un moment entre le côté gauche et le côté droit pour voter une adresse semi-libérale. « N'avons-nous pas vu, dit-il, des hommes qui jusqu'à présent avaient professé des principes contraires aux nôtres s'en emparer, les proclamer à cette tribune, et venir s'unir à nous sur le terrain de la charte, où nous leur avons donné rendez-vous? » Le 3 janvier 1822, accusé par Cornet d'Incourt d'avoir toujours défendu l'énormité des traitements, Girardin répondit : « Ce n'est pas du mien, on en conviendra, que j'ai défendu l'énormité; car il y a long-temps que je n'en touche aucun. » Puis, venant à parler du ministère, il déclara qu'il n'avait pas plus de confiance dans le mi-

nistère passé que dans le ministère présent et à venir. Le 26 janvier, il demanda le rejet de l'article 4 du nouveau projet de loi sur les délits de la presse, comme entravant la liberté de discuter les actes ministériels. Le 29, parlant sur l'article 6, il accusa le garde-des-sceaux, de Serre, d'avoir dit que les députés n'étaient pas compris, pour les outrages et les insultes, dans les garanties que la loi assurait aux magistrats, et d'avoir approuvé les juges qui n'avaient donné aucune suite aux outrages que des députés avaient reçus au mois de juin. Le 30 janvier, il combattit les dispositions sévères de l'article 7, contre les journalistes, comme indiquant la secrète envie de restreindre le plus possible la publicité des séances, parce que, ajouta-t-il, cette publicité est la vie du gouvernement constitutionnel. Le lendemain, il parla contre l'article 9 du projet, qui violait la charte, en plaçant les Français, compris sous le nom de classes, au dessus du droit commun, par la création d'un véritable privilège en leur faveur. » Accusant le rapporteur (Chifflet) de vouloir, au moyen de cette désignation, rétablir le clergé et la noblesse, Girardin lui demandait « s'il avait oublié qu'il existait encore dans l'état une classe intéressante et nombreuse, du sein de laquelle, à des époques plus ou moins éloignées, toutes les autres sont sorties, depuis la famille des *Chifflet* jusqu'à celle des *Montmorency*. » Selon lui, les auteurs du projet avaient formé une véritable conspiration contre la monarchie constitutionnelle : « Les privilégiés, complices de cette conspiration, disait-il, sont des solitaires au milieu d'une grande nation. Reconnaissez donc votre impuissance, et que le petit nombre cesse enfin de remettre en question ce que le peuple a jugé. » Le 2 fé-

(4) Entre autres dans les *Débats* du 24 juillet 1821.

vrier, il demanda le rejet de l'article 13, qui rendait les journalistes justiciables des chambres pour le compte rendu des séances. « Quel caractère avez-vous pour appliquer des peines? » dit-il. Toute justice émane du roi. « Les juges sont institués par le roi, et vous voulez prendre le caractère de juges que la charte ne peut vous donner. On a dit, il est vrai, que le droit que vous voulez vous arroger ne pèsera que sur *de vils folliculaires*. Ces vils folliculaires-là, messieurs, sont aussi respectables que vous : ce sont des citoyens qui honorent la France par leurs écrits ; ne comptez vous pas parmi eux des hommes qui siègent parmi vous? » Et à cette occasion il cita MM. de Bonald, de Castelbajac, de Frénilly, qui rédigeaient alors le *Conservateur*. Le 7 février, lors du vote définitif de cette loi, Girardin fut du nombre des cinquante-deux membres du côté gauche qui refusèrent de déposer leur scrutin. « Je ne vote pas, dit-il, par respect pour la charte. » Le 12 février, pour combattre l'article 1^{er} du projet de loi sur les journaux, il parut à la tribune armé d'un manuscrit qu'il affecta de lire avec hésitation. Plusieurs passages excitèrent les murmures du côté droit. Sa lecture finie, Girardin ajouta, en se tournant de ce côté : « J'ose croire que mes arguments sont à vos yeux sans réplique ; j'ose même dire que j'ai été fort éloquent ; mais, comme il est juste de rendre à César ce qui est à César, je déclare que cette opinion tout entière a été prononcée par M. de Villele, en 1817, à l'occasion d'un article semblable à celui qu'on reproduit aujourd'hui. » On peut juger de l'effet de cette mystification, qui n'empêcha pas, toutefois, l'article 1^{er} d'être adopté. Le 11 mars, à propos de la pétition d'un maître

clerc de notaire, qui se plaignait de ce que le garde-des-sceaux (de Serre) lui avait refusé l'autorisation d'acheter une étude, Girardin lutta, pour ainsi dire, corps à corps avec la majorité. Interrompu quatre fois par des murmures sur cette phrase : « Par tout où l'opposition peut faire entendre sa voix, la justice est sûre de trouver des appuis..... », il la répéta avec plus de force, ajoutant : « Autant de fois que je vous entendrai murmurer, autant de fois je recommencerai..... » Puis il dénonça la conduite du garde-des-sceaux comme établissant une inquisition politique. « Autrefois, dit-il, un certificat de civisme tenait lieu de tout ; aujourd'hui on veut imprimer la même vertu au certificat de fidélité. » Il parla aussi en faveur de la pétition de M. Sauquaire-Soulligné, qui se plaignait que son domicile avait été violé par la police. « Il est temps, s'écria Girardin, de la contraindre à rentrer dans les voies légales ; car, aussi long-temps que nous resterons dans l'état où nous sommes, il est dérisoire de venir nous dire à cette tribune que nous sommes libres. » Le 13 mars, Girardin traita les missionnaires de *contrebandiers de l'église*, puis entama l'éloge des Espagnols. — « On n'a pas parlé de la nation espagnole, dirent les interrupteurs, mais des factieux. — Un factieux, c'est vous, ajouta Puymaurin, en s'avancant au pied de la tribune. — M. de Puymaurin, reprit Girardin, il n'est pas convenable de parler ainsi ; rappelez-vous qu'aux Tuileries, à Saint-Cloud, les mains teintes de pastel, vous veniez solliciter les faveurs de Napoléon, que vous avez obtenues. — Vous aussi, monsieur le tribun du peuple, lui répondit Puymaurin. — J'ai pum'étonner, messieurs, continua Girardin, d'a-

« voir été traité de factieux, je les ai « toujours combattus.—Pourquoi les « défendre aujourd'hui? » répliquèrent les interrupteurs. Dans la discussion du budget, il s'éleva contre les dépenses de la justice, puis contre celles de la police et contre la manière dont elle était exercée. M. Corbière réfuta avec une certaine hauteur les assertions de Girardin. « Vous ne pouvez, monsieur, s'écria celui-ci, insultez les membres de la chambre. » Puis, montant à la tribune, il lui demanda pourquoi il n'avait pas répondu à la lettre qu'il lui avait écrite pour réclamer les cendres de J.-J. Rousseau, afin de les replacer dans l'île des Peupliers. Le 25 mars, à propos de l'allocation de quatre-vingt mille francs demandée pour rendre au culte l'église de Sainte-Geneviève, Girardin interpella de nouveau ce ministre sur ce sujet. Il rappela que le 21 décembre 1790, l'assemblée constituante rendit à Rousseau les premiers honneurs publics, en lui décernant une statue avec cette inscription : *La nation française libre à Jean-Jacques Rousseau*; qu'une loi du 16 avril 1794 ordonna la translation des restes mortels de Jean-Jacques au Panthéon, et que ce décret fut exécuté le 11 oct. suivant. « Mon père, ajouta Girardin, « a fait des tentatives inutiles auprès de « tous les gouvernements qui se sont « succédé si rapidement depuis cette « époque, pour obtenir que le corps « de son ami fût replacé dans sa sépulture, dont il n'aurait jamais dû sortir (5). » Après avoir interpellé le ministre sur ce qu'il avait fait des cen-

dres de Voltaire et de Rousseau, Girardin lui demanda pourquoi l'autorité avait effacé du fronton du Panthéon cette fameuse inscription : *Aux grands hommes la patrie reconnaissante.* « — Ils n'ont fait que du mal, s'écria « le député Piet.—Si les grands hommes ont fait du mal à la France, répliqua Girardin, M. Piet peut être « parfaitement tranquille, jamais il ne « fera de mal à son pays. » Cette soudaine repartie excita l'hilarité dans toute l'assemblée. A l'interpellation de Girardin, relativement aux cendres de Voltaire et de Rousseau, le ministre répondit que la loi même qui avait ordonné leur translation à Sainte-Geneviève n'était pas rapportée, et que leurs restes y étaient encore. Le 27 mars, Girardin, au sujet des dépenses électorales, se plaignit d'un arrêté du préfet de Seine-et-Oise, tendant à diminuer le nombre des électeurs. Dans la séance orageuse du lendemain, il fut un des membres qui demandèrent le plus vivement le rappel à l'ordre du général Lafond-Cavagnac qui, répondant au général Gérard, avait dit : « Rien n'a « pu ramener ces esprits orgueilleux, « qui ne veulent pas avoir recours à la « bienfaisance royale. — *Ça fait pitié,* » s'écria Girardin, au milieu du tumulte. Le 30 mars, il demanda une réduction de cent mille francs sur le chapitre des poudres et salpêtres. La chambre vota l'impression de son discours, qui offre sur cette matière des observations utiles et neuves, et que

(5) Girardin rappela ensuite que le souvenir de Jean-Jacques avait protégé Ermenouville en 1815. « Le général Blücher, dit-il, a eu pendant quelques instants son quartier-général au Plessis-Belleville, commune située à une lieue de celle que j'habite. Ce général, en jetant les yeux sur la carte du pays, voit le nom d'Ermenouville, et demande si c'est là que se trouve le tombeau de Rousseau; on lui répond

« affirmativement: il déclare alors qu'aussi « long-temps qu'il y aura des troupes prussiennes « dans le royaume, aucun détachement de ces « troupes ne sera cantonné à Ermenouville; et « ce qui a été dit a été fait. Les généraux et « militaires prussiens qui occupent les villes « ou villages des environs vinrent presque tous « visiter l'île des Peupliers. Aussitôt qu'ils apercevaient le tombeau de Jean-Jacques, ils « ôtaient leurs chapeaux, marchaient lentement, « en gardant un silence religieux; parvenus au « pied du monument, ils le saluaient respectueusement. »

L'on peut comparer aux plus sages opinions prononcées par Girardin au tribunal ou au corps législatif. Le 9 avril, à propos de l'administration des postes, il attaqua violemment le directeur général d'alors (M. le duc de Doudeauville), et s'éleva contre les destitutions. « Il vous appartient bien de parler ainsi, lui cria-t-on de plus d'un point de l'assemblée, vous qui en avez tant fait étant préfet! » Rappelé à la question par le président, Girardin se récria contre ce loup en laine, qui, dit-il, *voulait le mener en poste*. Après avoir fait l'éloge de Duplex de Mezy, l'ancien directeur général, il termina par cette saillie : « La justice que je viens de lui rendre prouve que si vous êtes toujours prêts à louer ceux qui sont en place, nous, nous sommes prêts à louer ceux qui n'y sont plus, et, si le ministère attachait quelque prix aux éloges de l'opposition, il sait main tenant à quelle condition il peut y prétendre. » Le lendemain, il appuya un amendement tendant à la suppression du droit sur le port d'armes, et prétendit qu'une circulaire ministérielle ne permettait d'en donner qu'à ceux qui pensaient bien. Le 12 avril, il parla de nouveau sur l'administration des postes, se plaignant de la violation des lettres, et entra à cet égard dans des détails tellement techniques, que le député Réveillère l'interrompit en disant : « Il faut être artiste pour savoir tout cela. » Girardin se plaignit aussi du système de la police. « C'est tout, dit-il, dans les intérêts d'une *juilium*, ce système a été suivi avec persévérance par le gouvernement or culte. » L'opinion approfondie qu'il prononça le lendemain sur les distilleries fut imprimée par ordre de la chambre, et termina pour Girardin les travaux de cette session. Durant celle de 1822, il parut plus rarement à la

tribune. Le 28 juin, il appuya la pétition du sieur Girard, étudiant en droit, qui avait été exclu des cours de la faculté pour avoir publié une brochure intitulée *Le cri de la France*. « Je dois ajouter, dit-il, que c'est un homme distingué, qui n'a d'autre but que d'aimer la patrie, la charte et la liberté. — Et le roi? s'écria-t-on à droite. — Si je ne parle pas du roi dans la charte. Les professeurs qui voudraient le punir aujour d'hui ne sont ils pas les mêmes qui se rendent aux Tuileries, le 26 mars 1815, pour féliciter Napoléon sur son heureux retour? » (Voy. *DEUXIÈME PARTIE*, L. XII, 296.) Le 20 juillet, à propos d'une réduction qu'il demandait sur le conseil d'état, il se plaignit de la réinsertion des corporations religieuses : « Si les choses continuaient à aller ainsi, dit-il, nous courrions bientôt des capucins et des capucinières, et, si nous manquons de soldats, nous ne manquerons pas de moines. » Le 25 juillet, il présenta, sur les dépenses générales du ministère de l'intérieur, des réflexions plus modérées, et dont la chambre ordonna l'impression. Le 30, il renouvela la demande d'une réduction de cent mille francs sur le chapitre des poudres et salpêtres. Cette opinion fut également imprimée par ordre de la chambre. Le 5 août, il proposa d'abolir la taxe sur les passe-ports, et il attaqua de nouveau la police. « Qu'on ne vienne à pas, dites-vous; mais nous sommes sous le rapport des passe-ports. » Il rappela qu'après que la constituante eut aboli toute autre taxe à la liberté de voyager, l'assemblée législative avait, par la loi du 1^{er} février 1792, fermé de nouveau les portes de France, et que lui-même avait combattu cette loi avec Vaublanc, Dumoulin, Le Montey et Vergniaud; qu'à cette loi fut due une partie des massacres de

septembre, et que, le 28 août 1792, le procureur de la commune de Paris avait dit : « *Sans la loi sur les passe-ports, « tous les colotins nous auraient « échappé.* » A l'ouverture de la session de 1823 (30, 31 janvier et 1^{er} février), Girardin parut plusieurs fois à la tribune pour faire déclarer nulle l'élection de Marchangy. Cette affaire ayant donné lieu à une explication assez vive entre M. de Villeneuve, préfet de la Nièvre, et M. de la Pommeraye, il s'entremît avec succès pour prévenir un duel entre ces deux députés. Le 3 mars 1823, il parla contre la proposition de M. de la Bourdonnaye, tendant à exclure Manuel de la chambre. Quelques jours après, quand ce député eut été expulsé, Girardin se joignit aux membres du côté gauche, qui protestèrent, et il publia un écrit intitulé : *Examen de la conduite du président de la chambre des députés, relativement à la proposition faite par M. le comte de la Bourdonnaye.* C'était une diatribe contre M. Ravez; toutefois, l'auteur ne s'y écartait point des formes parlementaires. Aux élections de 1824, Girardin fut envoyé de nouveau à la chambre par les électeurs de Rouen, malgré les efforts du ministère. Le 27 avril 1824, en se prononçant contre le projet relatif au remboursement et à la réduction des rentes, il fit preuve de connaissances positives sur cette matière, et fut écouté avec intérêt par tous les côtés de la chambre. Le 28 mai, à l'occasion du projet tendant à modifier la loi de recrutement, portée sous le ministère de Gouvion-Saint-Cyr, il excita de violents murmures en disant : « Cette ardeur martiale, qui distinguait autrefois les Français, n'existe presque plus. » Se voyant sur le point d'être rappelé à l'ordre, Girardin, se reprit ainsi : « Eh bien ! cette ardeur martiale existe encore, il faut la conserver. »

Puis il proposa, comme un moyen d'entretenir l'esprit militaire en France, le rétablissement du tambour dans les collèges. Le 5 juin, il s'opposa au projet de renouvellement intégral et de la septennalité. Girardin présenta encore à la tribune, pendant cette session, des observations sur les altérations et les substitutions de noms imposés aux produits fabriqués (30 juin), et parla sur les chemins vicinaux (1^{er} juillet); sur la nécessité de maintenir la centralisation (12 juillet); enfin sur les haras (14 juillet). Durant la session de 1825 (17 février), il fit de vains efforts pour entraver, par une question préjudicielle, la discussion du projet de loi tendant à indemniser les émigrés. « Je veux prouver à la chambre, dit-il, que la majeure partie de ses membres n'est compétente ni pour discuter, ni pour délibérer. » Ces mots excitèrent le plus violent orage, la question d'ailleurs ayant été résolue la veille. « Ici, M. de Girardin, lui dit le président, vous voulez vous créer un droit particulier contraire à nos précédents, contraire au règlement, et qui ne pourrait offrir aucun résultat. » Déjà Girardin était attaqué de la maladie qui devait le conduire au tombeau, et qui, pendant deux mois, l'avait écarté de la tribune. Il y parut le 12 mai, lors de la discussion sur le budget de l'intérieur, pour défendre de nouveau la centralisation contre le parti dominant qui, selon lui, voulait rétablir tous les abus et toutes les institutions de l'ancien régime. Il ajouta que « la charte, dans l'*Almanach royal*, ne se trouvait plus que dans les pages consacrées aux errata. » Ce discours, dont la véhémence contrastait avec l'organe défaillant de l'orateur, naguère si bruyant à la tribune, produisit une pénible impression sur tous les membres de la chambre. Le côté gauche en demanda l'im-

pression. Puymaurin s'y opposa, tout en parlant de l'égard que l'on devait avoir pour l'état de maladie de l'orateur. Cette réflexion, si l'on en croit l'éditeur des *Souvenirs* de Girardin, fit sur celui-ci « une impression qu'il conserva jusqu'à ses derniers moments. Lorsqu'il en parlait avec sa famille et ses amis, on eût dit qu'il considérait les paroles de Puymaurin, moins comme une ironie que comme un avertissement. » Durant la session de 1826, son état d'affaiblissement ne lui permettant pas de prendre la parole, il rédigea, contre le projet de loi destiné à rétablir les substitutions, une opinion que M. Méchin lut pour lui à la tribune (9 mai). Girardin y disait que la majorité avait nommé pour examiner le projet de loi une commission telle qu'elle l'aurait été si M. le garde-des-sceaux l'eût choisie. Rappelé à l'ordre par le président, l'auteur de ces paroles monta péniblement à la tribune, et ses explications paraissant une nouvelle insulte, M. Ravez déclara persister dans son rappel à l'ordre. Le lendemain, Martignac ayant de nouveau incriminé les expressions dont s'était servi Girardin, celui-ci, en faisant imprimer son discours, y ajouta une note dans laquelle il ne ménageait point son adversaire, et parlait de lui-même en ces termes remarquables : « La première révolution m'a coûté assez cher pour que je ne frémisse pas à la seule pensée d'être destiné à en voir une seconde... J'ignore quels sont les avantages de rang ou de fortune que la révolution a fait perdre à M. de Martignac, mais qu'il sache bien que j'étais un véritable enfant gâté de l'ancien régime; qu'une fortune considérable m'était assurée comme aîné et comme appelé à recueillir une immense substitution, dont la propriété d'Ermenonville faisait par-

« tie; qu'il sache que c'est pour avoir pris à l'assemblée législative la défense de Louis XVI, que j'ai été assassiné, emprisonné pendant plus d'une année; mais qu'il sache aussi que ce que j'ai perdu et ce que j'ai souffert ne m'a pas fait regretter un seul instant un ordre de choses nuisible aux intérêts de mon pays et incompatible avec le bonheur de mes concitoyens et les progrès de la civilisation. » Ces paroles furent pour ainsi dire son testament politique; il mourut à Paris le 27 février 1827. Ses funérailles, célébrées le 1^{er} mars, attirèrent un concours innombrable de citoyens. Trois discours furent prononcés sur son cercueil, par M. Petou, maire d'Evreux, par M. Vatout, qui avait été sous-préfet de Semur, et qui se faisait honneur d'être le disciple de Girardin en fait d'administration, enfin, par Alexandre de Lameth (6), de qui nous citerons ce passage : « Fort de sa conscience, et se livrant à la perspicacité de son esprit, Girardin ne craignit point d'aborder les questions les plus difficiles. Ses discours ne restèrent jamais au-dessous de sa franchise, ils la dépassèrent quelquefois; mais ses intentions étaient si bonnes, sa diction si spirituelle et si originale, qu'elles lui valurent le privilège de tout dire. » En effet, à la tribune, son sourire était quelquefois plus incisif que tous les efforts de l'éloquence. Girardin aimait le monde et il en était aimé; sa conversation était gaie, piquante, instructive; ses manières pleines de rondeur et de franchise. Il était fort assidu aux réceptions du duc d'Orléans. Un monument lui a été élevé, par souscription, au cimetière

(6) M. Vatout a fait imprimer son discours à cent exemplaires, sous ce titre : *Hommage à la mémoire de Stanislas Girardin, 1^{er} mars 1827*. Le discours prononcé par A. de Lameth a également été imprimé, in-8° d'un quart de feuille, mars 1827.

du Père-Lachaise. On a de lui, outre la brochure politique que nous avons déjà citée, *Lettre de Stanislas Girardin à M. Musset-Pathay, auteur de Pourrage intitulé : La vie et les ouvrages de J.-J. Rousseau*, Ermenonville, 8 juin 1824, Paris, 48 pag. in-8° (7). Ses opinions et mémoires ont été recueillis en 4 vol., sous ce titre : *Discours, Journal et Souvenirs de Stanislas Girardin*, 4 vol. in-8°, Paris, 1828 (8). Ces *Souvenirs*, écrits jour par jour en présence des événements, sont remarquables par le ton de franchise et de vérité; on y voit que si leur auteur fut quelquefois un homme passionné, il fut toujours un homme de cœur et d'honneur. Il est fâcheux que, sauf un petit nombre de notes sur quelques séances de la chambre des députés, ces souvenirs s'arrêtent à l'année 1810. Du reste, on y trouve toutes ses opinions, soit à la législative, soit au tribunal, soit à la chambre des députés, même celles qu'il ne put prononcer à la tribune. Stanislas de Girardin se proposait d'écrire de véritables mémoires dans sa retraite d'Ermenonville; mais la mort l'en empêcha (9).

D—R—R.

(7) Parmi les pièces justificatives se trouve une lettre de M^{me} la comtesse Alexandre de Vassy, une des sœurs de Girardin, à M^{me} de Staël, qui, dans ses *Lettres sur les ouvrages et le caractère de J.-J. Rousseau*, avait adopté l'opinion du suicide.

(8) Stanislas de Girardin publia, sous le voile de l'anonyme : 1° *Promenade, ou Itinéraire des jardins d'Ermenonville, avec 25 Vues*, Paris, 1788, in-8°. Aujourd'hui ce beau parc est totalement dégradé, et l'entrée en est interdite aux étrangers. L'auteur de cette note apprend même en ce moment qu'on va démolir le pavillon qu'habitait J.-J. Rousseau. 2° *Notice historique des descentes qui ont été faites dans les Îles britanniques, depuis Guillaume-le-Conquérant jusqu'à l'an VI de la république française*, Paris, 1798, in-4°.

F—LE.

(9) Il était l'aîné de trois frères : l'un, *Amable de Girardin*, mort en bas âge; les deux autres, M. le comte Alexandre de Girardin, lieutenant-général et capitaine des chasses sous Louis XVIII et sous Charles X; puis M. le comte Louis de Brégy de Girardin qui fut membre du corps législatif sous Napoléon, en même temps que son frère aîné Stanislas, et

GIRARDOT (N. de), né dans les premières années du XVIII^e siècle, fut d'abord militaire et devint depuis un des bienfaiteurs de la société comme ayant, sinon fondé, du moins porté au plus haut point de perfection la culture du pêcher. Il ne fut pas connu par ses théories, mais par ses pratiques; par ses écrits, mais par ses exemples. On aime à suivre en lui les pas du soldat et du citoyen dans deux carrières bien différentes, mais qui le recommandent également au respect et à la reconnaissance publique. Lucullus n'est pas moins historique pour avoir apporté du Pont les cerisiers à Rome que pour avoir déposé au Capitole les dépouilles de Tigraue. Girardot servit d'abord dans les mousquetaires. Il reçut deux coups de sabre à l'affaire de Dettingue en 1743, et tomba prisonnier au milieu des gardes du duc de Cumberland, qui était blessé lui-même. Il fut porté près de la tente de ce prince et soigné par son ordre avant lui. « Un « mousquetaire nommé Girardot (a « dit Voltaire dans son *Siècle de « Louis XV*), étant dangereuse- « ment blessé, fut porté près de la « tente du prince. On manquait de « chirurgiens, assez occupés ailleurs; « on allait panser le duc, à qui une balle « avait percé les chairs de la jambe. « Commencez, dit-il, par soigner cet « officier français, il est plus blessé « que moi; il manquerait de secours « et je n'en manquerai pas. » L'auteur du présent article avait lu, comme tous les jeunes gens de son époque, *le Siècle de Louis XV*, et avait retenu ce beau trait d'histoire moderne,

qui, au mois de janvier 1814, comme pendant les cent-jours, a été colonel d'une des légions de Paris. Une de leurs sœurs a été mariée au comte de Bohm, l'autre à M. le comte de Vassy. La marquise de Girardin leur mère était morte en 1816, à sa terre de Poiseux, près Pontoise, à l'âge de 74 ans. Stanislas de Girardin a laissé deux fils, dont l'aîné, le comte Ernest de Girardin, a épousé mademoiselle Gaudin, fille de M. le duc de Gaète.

aussi honorable pour les vainqueurs que pour les vaincus. Ce n'est pas sans émotion qu'il se rappelle encore avoir vu, en 1790, le beau et vénérable vieillard dans ses jardins; car c'était là qu'on le trouvait toujours et qu'il aimait à recevoir. Simple et affable dans son hospitalité, il saluait ceux qui l'abordaient, d'une manière qui n'appartenait qu'à lui et qui était d'une simplicité bien pardonnable, car elle était fondée sur de beaux titres. Le vieux militaire, grand et droit comme un bel arbre, était devant chaque étranger son honnet surmonté au sommet par un bouton auquel il portait la main, et ils s'inclinaient poliment, de sorte qu'en découvrant sa tête à moitié chauve, il vous montrait comme par hasard les deux sillons que les deux coups de sabre anglais, vigoureusement assésés, avaient faits sur son crâne, et dont la croix de Saint Louis pendant à sa boutonnière était la noble récompense. Ces deux couronnes glorieuses, cette velléité d'amour propre, ces traits du bouillant musquetaire mélangés à un paisible jardinier, cette impression d'enthousiasme, d'intérêt et de respect ont toujours été et seront toujours présents à l'âme et aux yeux de celui qui lui consacre cette notice. Les deux terribles coups de sabre et leurs suites ont exercé une influence singulière et on peut dire heureuse sur Girardot. Comme militaire, il aurait peut-être occupé quelques lignes de plus dans l'histoire; mais par l'effet de ces bleues, ou par d'autres causes, il quitta le service. La culture des jardins à laquelle il s'adonna lui mérita une plus grande célébrité et surtout une plus grande richesse que n'aurait fait la carrière des armes. Avec beaucoup de bonheur, le militaire n'aurait été utile qu'à lui-même; le jardinier, à force d'observations, de patience et de tra-

valement parlant; mais il epprit aux habitants d'un rayon tout entier à devenir riches. Girardot possédait un petit territoire, avec une maison de campagne, à Baguolel près de Vincennes. Il imagina de cultiver particulièrement les pêchers. Pour donner à cette culture plus d'étendue et de succès, il multiplia les espaliers et partagea son local en petits enclos de vingt à vingt-cinq pieds, séparés par des murs de retard de six ou sept pieds de hauteur; et ces murs furent appelés de son nom *murs à la Girardot*, désignation sous laquelle les horticulteurs les connaissent aujourd'hui d'un bout de la France à l'autre. Ainsi divisé, son terrain forma soixante dix-sept jardins. Des ouvrages connus indiquent aujourd'hui sa méthode, ses soins, ses prévoyances pour garantir ses arbres des gelées de printemps, et tous les moyens d'industrie par lesquels il parvenait à se procurer des fruits, quand il n'y en avait point ailleurs, ou à les obtenir meilleurs, plus beaux et surtout plus hâtifs. A une telle donnée par la ville de Paris dans la saison des pêches, et dans une année où elles avaient manqué partout, ex cepté chez Girardot, on lui en acheta trois mille qui furent payés un écu pièce. Tous les ans il allait à Versailles en présenter au roi. Son jardin de Baguolel était devenu un lieu de promenade et de parties de plaisir: on venait manger des pêches et admirer la beauté des espaliers, et dans certains jours de la semaine on comptait jusqu'à cinquante et soixante rattrapez à la porte de Girardot. De si beaux succès éveillèrent l'attention et l'émulation de ses voisins. Les habitants de Montreuil près de Vincennes et de Baguolel, animés par ses conseils et son exemple, se rendirent habiles dans la culture de tous les arbres à fruits et particulièrement des pêchers. Leur in dustrie toujours croissante alimenta les

marchés de Paris. Les jardiniers de Montreuil ont fait à leur tour une école, soit pour le perfectionnement de la taille, soit pour la conduite des arbres. Le service des espaliers se faisait avec autant de régularité et de soin que celui d'un camp. Les pêcheurs avaient des sentinelles de nuit qui veillaient aux heures de danger et mettaient à propos les paillassons, les brisevents au moindre signal d'alerte donné par le thermomètre primitif qu'avait imaginé Girardot. C'étaient des vases remplis d'eau qu'il exposait à l'air libre. Dès qu'il apercevait sur leur superficie cette légère pellicule par laquelle commence de se former la glace, aussitôt les paillassons étaient déployés et mis tous à leur place. C'est ainsi qu'il parvint à tirer de ses jardins vingt mille francs de revenu, année commune, et c'est ainsi qu'instruits par ses leçons les habitants de Montreuil, devenus de célèbres jardiniers, sont arrivés par leur admirable industrie à faire produire à un territoire très-borné autant que plusieurs de nos départements : un arpent de terre s'y louait cinq cents francs ; et il en payait, dit Mercier dans son *Tableau de Paris*, soixante au roi pour la taille. Girardot mourut à Corbeil vers la fin du siècle dernier. S—Y.

GIRAUD (JEAN-BAPTISTE), l'un des meilleurs poètes latins du XVIII^e siècle, naquit à Troyes en 1701. Son père, inspecteur des travaux publics dans la Champagne, avait acquis la baronnie de Mery, et mourut à cinquante ans, laissant en bas âge neuf enfants dont Jean-Baptiste était l'aîné. Sa mère, femme d'un rare mérite, lui donna les premiers principes du latin, et l'envoya continuer ses études au collège de Troyes. Il entra fort jeune dans la congrégation de l'oratoire, et fut successivement chargé d'enseigner les humanités, la rhétorique et

la philosophie. Passionné pour Horace et pour Ovide, il apprit dans la lecture de leurs ouvrages à se familiariser avec le rythme et l'harmonie, et donna de bonne heure des preuves d'un talent remarquable pour la poésie latine. Étant à Salins, en 1725, il y composa, sur la situation si pittoresque de cette ville, un petit poème de deux cents vers ; et, l'année suivante, il en fit un autre sur la chasse à la grive, qui ne fut pas moins goûté que le premier. Peu de temps après, sur la demande du supérieur du séminaire de Saint-Irénée à Lyon, il rassembla les divers passages des saintes écritures qui sont relatifs aux devoirs des ecclésiastiques, et les mit en vers sous ce titre : *Speculum boni et mali pastoris*. C'était de tous ses ouvrages celui dont le P. Giraud était le plus content ; et il avouait naïvement qu'il y avait là de bonnes poésies. Il avait entrepris de traduire en latin les œuvres de Boileau ; mais il abandonna ce travail déjà fort avancé, en apprenant qu'il avait été prévenu par des professeurs de l'université de Paris. Dès 1734, il commença la traduction latine des *fables* de La Fontaine (1) ; et si cet ouvrage ne parut que plus de trente ans après (1765), c'est que l'auteur le perdit plusieurs fois de vue pendant des années entières, ne pouvant s'astreindre à travailler longtemps sur le même sujet. La première édition donna lieu, de la part de quelques journalistes, à des observations critiques auxquelles le P. Giraud fut très-sensible. Il y répondit dans la préface et les notes de l'édition de Rouen, 1775, la meilleure de

(1) Il était dans la destinée du P. Giraud d'être prévenu dans tout ce qu'il entreprenait. Il le fut, pour la traduction des *Fables* de La Fontaine, par deux de ses confrères de l'oratoire, les PP. Tissard et Vinot (Foy. ces noms, XLVI, 134, et XLIX, 171). Mais, quoique leur traduction ne fût pas sans mérite, il est heureux que Giraud n'ait pas été découragé par crainte de la concurrence.

toutes, et que l'on doit à D. Cardone, savant bénédictin, ami de Giraud (2). Tout en convenant qu'on peut reprocher au poète latin de nombreux gallicismes, il faut avouer qu'il lui était presque impossible de les éviter, et qu'il a rendu, souvent avec un rare bonheur, la finesse, les grâces et la naïveté de son modèle. Le P. Giraud avait les qualités et les défauts de La Fontaine. C'était la même bonhomie, la même insouciance; et l'on cite du traducteur plusieurs traits de distraction non moins plaisants que ceux qu'on rapporte du fabuliste français. « A l'âge « de soixante-seize ans, dit son biogra- « phe, le P. Giraud n'était encore « qu'un vieil enfant, inattentif, et qui « ne connaissait rien de ce qu'on ap- « pelle égards, politesse, devoirs de « société. D'ailleurs il était d'un ca- « ractère doux quoique impatient, « et sans malice quoique méfiant. » Le P. Giraud mourut à Rouen le 5 octobre 1776. Il était membre de l'académie de cette ville, et Hallier de Couronne y prononça son *éloge*; Grosley en a donné l'extrait dans le *Journal de Troyes*, 1784, d'où il a passé dans ses *Œuvres posthumes* publiées par M. Patris Dubreuil. W. --s.

GIRAUD (PIERRE FRANÇOIS-FÉLIX JOSEPH), homme de lettres, né à Bacqueville en Normandie le 20 septembre 1764, d'une famille obscure et sans fortune, fut voué dès l'enfance à l'état ecclésiastique, et entra fort jeune dans l'ordre des bernardins. Aussitôt après sa suppression en 1790, il s'élança dans la carrière révolutionnaire avec toute l'ardeur qui animait alors tant de Français; et son enthousiasme ne se ralentit pas même en 1793, en présence des échafauds. Ce fut alors qu'il se maria, et qu'employé dans les bureaux du

(2) Il en paraît deux éditions sous la date de 1776. L'une en deux volumes in 8° avec les tables françaises en regard, et l'autre en deux volumes in 8° sans la française.

comité de sûreté générale, il se lia avec Scipion Durore, Antonelle et tout ce que le parti de la Montagne comptait de plus exalté. Après la chute de Robespierre, il conserva encore des liaisons avec les mêmes hommes, et fut employé sous le directoire avec Alphonse de Beauchamp, dans une espèce de bureau de censure qui avait été créé au ministère de la police. D'un caractère fort doux et modéré, malgré ses liaisons, il se conduisit dans cette place avec beaucoup de sagesse, et s'y fit des amis de ceux là même qu'il était chargé de surveiller et souvent de persécuter. C'était dans le même temps qu'il travaillait avec Antonelle et Vatar au *Journal des hommes libres*. Il fut, en 1799, un des membres les plus zélés de la société du mariage qui s'opposa de tout son pouvoir à la révolution du 18 brumaire. Aussitôt après le triomphe de Bonaparte, il fut inscrit sur une liste de déportation, par un arrêté des consuls que le mécontentement public obligea bientôt le nouveau gouvernement à révoquer. Resté alors sans emploi et sans ressources, Giraud se mit à faire des compilations, et ce fut dans ce temps qu'il composa avec Beauchamp et Caubrière, ancien coopérateur de Joseph Lebon, à Arras, les tables du *Monteur*, et la *Biographie moderne*, 4 vol. in-8°, Leipzig (Paris), 1806. Il seconda aussi très-efficacement Beauchamp dans la rédaction de son *Histoire de la Vendée*; et il concourut encore à beaucoup de compilations que lui demandaient les libraires de tous les partis, de toutes les opinions, qu'il composait avec le même soin et la même facilité pour un prix très-modique, lequel suffisait à la subsistance de sa nombreuse famille. Il arriva ainsi à l'époque de la restauration, et se mit alors de plus belle à compiler des brochures dans tous les sens et de toutes les couleurs.

Il fut un des premiers rédacteurs du *Constitutionnel* et contribua très-activement à la fortune de ce journal sans faire beaucoup pour la sienne. Il mourut à Paris, le 26 février 1821. Ses principales publications sont : I. *Mémoire sur la Guyane française, et sur les avantages de sa possession*, 1804, in-8°. II. *Aristippe*, comédie lyrique en 2 actes et en vers libres, 1810, in-8°. Cette pièce, jouée avec succès, est restée au répertoire de l'Opéra. III. *Naissance de S. M. le roi de Rome*, ode, 1814, in-4°. IV. *Campagne de Paris, en 1814, précédée d'un coup-d'œil sur celle de 1813*, 1814, in-8°. Cet ouvrage, favorisé par les circonstances, eut, quoique fort médiocre, sept éditions en peu de temps. V. *Précis des journées des 15, 16, 17 et 18 juin 1815, ou fin de la vie politique de Napoléon*, 1815, in-8°. VI. *Beautés de l'histoire de l'empire germanique*, 2 vol. in-12, 1817. VII. *Beautés de l'histoire de l'Inde*, 1821, 2 vol. in-12. VIII. *Précis historique de tous les événements qui se sont succédé depuis la convocation des notables jusqu'au rétablissement de S. M. Louis XVIII*, nouvelle édition, posthume, publiée en 1822, in-18. IX. *Beautés de l'histoire d'Italie*, 1825, 2 vol. in-12 (posthume). Giraud a encore travaillé à beaucoup de recueils et de journaux ; il a fourni quelques articles de littérature espagnole à la *Biographie universelle*, et il a composé un grand nombre de poésies pour la plupart inédites ou éparées dans divers recueils. M—D j.

GIRAUD (le comte JEAN), né à Rome, en 1776, d'une famille noble, d'origine française, montra dès son enfance un esprit fort actif, et s'occupa beaucoup de peinture, de musique et de poésie. Admis, jeune encore, dans un régiment, il parvint au grade d'officier ; mais son goût pour la poésie

dramatique se développant de plus en plus, il renonça entièrement à l'état militaire, et s'appliqua surtout à l'étude du cœur humain, afin de le mettre au grand jour sur le théâtre, et par là d'exciter les uns à la vertu, et détourner les autres du vice. Un critique italien a dit que personne ne l'a surpassé dans la vive et fidèle peinture des mœurs, dans la connaissance profonde de la société et du cœur humain, dans la gaieté des incidents, et dans ce que les maîtres de l'art nomment le *vis comica*. Ayant publié en 1808 une comédie qui eut beaucoup de succès, il fut nommé en 1809, par Napoléon, inspecteur-général de tous les théâtres, dans les départements au-delà des Alpes. Il avait conçu le projet d'une réforme pour donner aux spectacles plus de dignité, lorsque les événements de 1814 lui firent perdre son emploi. Il alla s'établir en Toscane, où il se consacra tout entier au commerce, et acquit une fortune assez considérable. C'est à cette époque qu'il publia son *Teatro domestico*, Milan, 1823, 2 vol. in-12 ; Florence, 1825, 6 vol. in-12. Dans cet ouvrage, composé à l'imitation du théâtre de *Borquin*, la morale est mise en scène avec non moins de sagacité que de succès. Nous y avons particulièrement admiré : I. *L'aito nell'imbarazzo*. Cette pièce fut mise sur trois de nos théâtres à la fois, sous ce titre : *Le Précepteur dans l'embarras*. Elle a été traduite par Visconti dans le tom. II des *Chefs-d'œuvre du Théâtre italien moderne*. II. *Il disperato per eccesso di buon cuore*. III. *Il pranzo della fiera*. IV. *Il sospetto funesto*. Sollicité par ses frères, le comte Giraud se décida à retourner à Rome, où il était l'âme et le conseil de sa famille, lorsqu'une affection apoplectique vint le surprendre en mai 1834 ; il se fit aussitôt transporter à Naples pour consulter la faculté de

l'école salernitaine, dont tous les remèdes restèrent impuissants, et il y succomba en octobre de la même année.

G—G—Y.

GIRAULT (SIMON), savant modeste, sur lequel on a peu de renseignements, était né vers 1535, à Langres, d'une famille noble. On sait qu'il avait hérité de son père les terres de Chaloncev, Vaires et Vaillant, dont l'évêque de Langres était suzerain. Il acquit la charge de grenetier à Montsaugéon. De son mariage avec Eglantine Villot, il eut deux enfants pour l'éducation desquels il composa quelques-uns des ouvrages que nous allons citer. C'est à ce peu de mots que se borne tout ce que l'on sait de Simon Girault, qui, s'il vivait en 1613, date de son dernier écrit, parvint à un âge avancé, sans cesser de cultiver la littérature et les sciences. On connaît de lui : I. *Dialogue pour apprendre les principes de la langue latine*, Langres, 1590, in-4°, fig., très-rare. Cette ingénieuse grammaire paraît être le type de tous les livres élémentaires en figures, qui se sont si fort multipliés depuis quelque temps. M. Nodier en a donné l'analyse dans ses *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, 371-75 : mais il n'a pas su le nom de l'auteur, qui n'est désigné sur le frontispice que par les abréviations *S. Gir.*, dont il a fait *Saint-Gir*. II. *Le globe du monde, contenant un bref traité du ciel et de la terre*, ibid., 1592, in-4°, fig. en bois. Le globe céleste, représenté fol. 37, est la copie de celui que l'imprimeur Morel avait publié, en 1559, dans son édition d'*Aratus*. Girault avertit que, depuis qu'il s'est perfectionné dans l'astronomie, il a remarqué des erreurs dans son ouvrage. « Tou-
« tefois, ajoute-t-il, je ne les ai cor-
« rigées, d'autant que si la guerre
« dure davantage, nous deviendrons
« tous astronomes, contemplant pres-

« que toutes les nuits le ciel des boulevards de cette ville, et voyant passer devant nos yeux les signes célestes. » Bien qu'il regardât l'astrologie judiciaire comme plus curieuse que nécessaire, il n'a pas cru pouvoir se dispenser d'en dire un mot ; mais c'est pour condamner ceux qui en font un usage détestable, fol. 51 ; il parle des aéroolithes, fol. 64. Lalande n'a point mentionné cet ouvrage dans sa *Bibliographie astronomique*. III. *Dialogues sur la crainte de la mort, ou Consolations à ceux qui la craignent*, ibid., 1594. IV. *Table de plusieurs rois et monarques qui ont possédé la terre, comme aussi des choses plus mémorables advenues à divers âges du monde*, ibid., 1613. V. *Discours du cœur du petit monde, et dialogues de la composition du corps humain*, ibid., 1613. VI. *Dits notables des sept sages de la Grèce, avec leur vie*. On trouve une courte notice sur Girault dans la *Biographie du département de la Haute-Marne*, par l'abbé Mathieu. W—s.

GIRAULT (CLAUDE-XAVIER), archéologue, naquit en 1764 à Auxonne, où son père, Bénigne Girault (*Voy. ce nom*, XVII, 462), exerçait la médecine avec réputation. Avant achevé ses cours à l'université de Dijon, il se fit recevoir avocat au parlement ; et, peu de temps après, il acquit une charge de conseiller-auditeur à la chambre des comptes de Bourgogne. Cette place lui laissait le loisir de se livrer à son goût pour les recherches historiques ; et il trouva, dans le dépôt des chartes et dans les archives du parlement, une abondante réunion de pièces propres à éclaircir les faits encore obscurs de l'histoire des ducs de Bourgogne. Doué d'un esprit méthodique et d'une patience infatigable, il acquit en peu de temps des connaissances très-étendues sur l'objet spécial de ses étu-

des. En 1788, l'académie de Besançon couronna son mémoire sur l'époque où le comté d'Auxonne a cessé de faire partie du duché de Bourgogne. Il n'avait alors que vingt-quatre ans, et ce premier succès lui en présageait d'autres; mais la révolution vint l'arrêter à ses débuts. La chambre des comptes de Dijon ayant été supprimée, il revint habiter Auxonne, et il y passa les temps les plus fâcheux au milieu de ses livres, n'ayant d'autre société que celle d'Amanton, qui partageait son goût pour l'archéologie. Nommé maire de cette ville, en 1801, il ne tarda pas à se démettre de cette place pour se dévouer aux fonctions de conservateur de la bibliothèque publique, créée pendant sa courte administration, et dont il rédigea le catalogue d'après un système basé sur la nature. Il revint à Dijon, en 1809, participer aux travaux de l'académie qui, lors de sa réorganisation, s'était empressée de l'admettre au nombre de ses membres; et il y exerça la profession d'avocat consultant jusqu'en 1821, époque où il fut nommé juge-de-peace d'un des arrondissements de cette ville. Président de la commission archéologique du département de la Côte-d'Or, ses divers rapports adressés à l'académie des inscriptions lui valurent, en 1822, la première des quatre médailles d'or accordées aux auteurs des meilleurs mémoires sur les antiquités. Une chute qu'il fit, en voulant prendre un volume sur une des tablettes les plus élevées de sa bibliothèque, détermina la maladie longue et douloureuse qui l'enleva le 5 nov. 1823. Membre d'un grand nombre d'académies et de sociétés littéraires, il entretenait une correspondance active avec tous les savants qui s'occupaient des antiquités de la France. D'un caractère obligeant et communicatif, il était cependant irascible et soutenait ses opinions avec chaleur. Il eut avec plusieurs

de ses confrères, notamment avec Baudot (*Voy.* ce nom, LVII, 303), de longues et vives disputes, où la raison n'était pas toujours de son côté. Les *Opuscles* de Girault sont très-nombreux. On en trouve la liste à la suite de sa *Notice*, par Amanton, et dans la *France littéraire* de M. Quéraud. La plupart, imprimés dans le *Magasin encyclopédique* de Millin, ou dans le *Recueil de l'académie celtique*, n'ont été tirés séparément qu'à petit nombre; ainsi, la collection complète en est déjà très-rare. Les plus intéressants sont: I. *Mémoire sur les noms et les sources de la Saône*, Magasin encyclopédique, septembre 1812. L'auteur prétend que cette rivière, antérieurement *Arar*, reçut, après l'an 200, le nom de *Saône*, contraction de *Sanguinea*, parce que les bords en avaient été teints du sang des martyrs. II. *Deux dissertations sur la position d'Amagetobria*, ville du pays des Séquanois. La première, dans les *Mémoires* de l'académie celtique, tom. IV; la seconde, imprimée séparément, Dijon, 1811. Girault place cette ville à Pontailier-sur-Saône. III. *Recherches historiques et géographiques sur l'ancienne ville de Dittatium*, Magasin encyclopédique, mars 1811. C'est à Seurre qu'il en fixe l'emplacement; mais cette opinion a trouvé de nombreux contradicteurs. IV. *Éclaircissements géographiques et critiques sur la voie romaine de Châlons-sur-Saône à Besançon*, *ibid.*, janvier 1812. V. *Notice sur Eumène et les écoles moeniennes d'Autun*, *ibid.*, avril 1812. VI. *Dissertation sur le lieu du supplice de Brunehaut*, *ibid.*, décembre 1810. Girault le place à Renève, sur la Vingeanne. VII. *Voyage du roi Dagobert en Bourgogne*, *ibid.*, juin 1812. VIII. *Lettre à Millin sur un sceau de la Bazoche du XVI^e siècle*, *ibid.*, avril

1809. (*Voy. COSTE*, LXI, 439.) On doit encore à Girault une foule d'ouvrages plus ou moins étendus, parmi lesquels nous citerons: IX. *Essais historiques et biographiques sur Dijon*, ibid., 1814, in-12. L'auteur reçut la même année une médaille d'or de l'académie de Bordeaux, en témoignage de la satisfaction que lui avait fait éprouver cet ouvrage, qui réunit l'intérêt à l'utilité. Les *Essais* ont été traduits en anglais, 1809. Ils ont été copiés en grande partie dans le *Guide du voyageur et de l'amateur à Dijon*. Ce plagiat, signalé par Girault, devint le sujet d'une polémique très-vivante entre l'académicien et l'éditeur du *Guide*, le libraire Noëllet. X. *Détails historiques et statistiques sur le département de la Côte-d'Or, ses arrondissements, et sur chacun des trente-six cantons qui le composent*, 1818, in-12. XI. *Dissertation sur l'époque et les causes de l'érection de la colonne de Cussy, et de sa restauration*, 1821, in-8°. XII. *Notice des objets d'antiquités découverts dans le département de la Côte-d'Or*, 1821, in-8°. XIII. *Combat de Fontaine Française*, soutenu par Henri IV en personne, et qui mit fin aux troubles de la ligue, 1822, in-8°. XIV. *Archéologie de la Côte-d'Or*, rédigée par ordre de localités, cantons et arrondissements, 1823, in-8°. Girault a rédigé les *Annaires du département*, de 1820 à 1824, 5 vol. in-12. Enfin il a laissé, parmi ses manuscrits, la *Continuation de l'histoire du parlement de Bourgogne jusqu'à sa suppression*, pour faire suite aux ouvrages de Palliot et de Petitot. W—s.

GIRAULT-DU VIVIER (CHARLES PIERRE), grammairien et lexicographe, naquit à Paris le 13 juillet 1765. Après avoir achevé d'excellentes études, il se fit recevoir avocat, et se disposait à succéder aux fonctions de

son père, l'un des greffiers du parlement, lorsqu'en 1790, la destruction de cette antique magistrature le força de chercher une autre carrière dans le bouleversement qui s'opérait. La perte d'un état honorable et d'une partie de sa fortune accrut encore cette aversion que les excès commis aux journées des 5 et 6 octobre précédents avaient déjà fait naître en lui, et qu'il conserva toute sa vie pour les révolutions. Entré d'abord dans une maison de banque, Girault contracta ensuite avec un agent de change une association qui dura long-temps; ce n'est pas lui, mais son fils aîné, qui a exercé les fonctions de courtier de commerce. C'est aux leçons de grammaire qu'il donnait lui-même à ses filles, et en puisant à de bonnes sources des exemples à l'appui des règles, qu'il dut l'heureuse idée de l'ouvrage qui recommande son nom. Con vaincu de l'utilité dont un pareil travail serait pour l'instruction, il s'y livra, au grand détriment de ses intérêts, pendant plusieurs années. Ennemi de tout nouveau système et fidèle aux principes de Port-Royal et de l'académie, il parvint à justifier le titre, qui parut singulier, de *Grammaire des grammaires*, aujourd'hui consacré, et sous lequel il publia l'*Analyse raisonnée des meilleurs traités sur la grammaire française*. En effet, réunir dans un seul corps de doctrine tout ce qui a été dit par les meilleurs grammairiens et par les sociétés savantes les plus renommées sur les règles de notre langue et sur les questions délicates qu'elle fait naître; rassembler en deux volumes avec méthode et clarté ce qui se trouve éparé dans une foule de dictionnaires et de grammaires; rapporter par extrait ou textuellement les opinions des grands maîtres; prendre dans les ouvrages les plus célèbres des deux derniers siècles et du nôtre des exemples qui consacrent ces opinions, et mettre,

pour ainsi dire, ces autorités en présence, sous les yeux du lecteur, en lui laissant toute liberté de les peser et de prononcer par lui-même; en un mot, déterminer d'une manière précise le point auquel la langue française est parvenue de nos jours, voilà un travail qu'on peut à bon droit appeler une *Grammaire des grammaires*; et voilà ce que Girault-Duvivier a exécuté avec autant de patience dans les recherches et de sagacité dans les travaux que de précision dans le style. La première édition parut en 1811. Le grand-maître de l'université, Fontanes, prévint tous les avantages que cette grammaire apporterait à l'enseignement; il s'empressa d'en accueillir l'auteur et de lui procurer tous les moyens qui pouvaient en assurer le succès. En même temps, un grand nombre de littérateurs et de philologues manifestaient à Girault l'estime que leur inspirait un ouvrage aussi utile. Toutes les éditions, et principalement la septième et dernière qu'il a donnée de sa Grammaire, ont beaucoup gagné à sa déférence pour les avis, parfois sévères, que lui avaient valus les précédentes (1). Dans la juste persuasion que la religion et les mœurs sont les bases les plus solides de l'instruction, et que les principes se gravent d'autant plus facilement dans la mémoire qu'ils présentent un trait de sentiment, une pensée morale, un précepte religieux, Girault-Duvivier s'est attaché de préférence à choisir des exemples qui lui offraient ces avantages. Il s'occupait ensuite de réunir, dans un traité spécial, toutes les recherches auxquelles il s'était livré pour la solution des principales difficultés que fait naître l'emploi des *Participes*, cette partie épineuse de notre langue. Aucun grammairien ne l'avait discutée et approfondie avec au-

tant de méthode et de clarté. Aux nombreux exemples tirés de nos grands classiques il a joint, comme il l'avait déjà pratiqué dans sa Grammaire, plusieurs tableaux synoptiques dont l'avantage est de mettre à la fois sous les yeux du lecteur et le principe et l'application. L'académie française, qui, en 1814, avait déclaré que la *Grammaire des grammaires* de Girault-Duvivier présente en général une grande utilité, et qui avait consacré une somme de mille francs pour en acheter des exemplaires, accueillit également le *Traité des participes*, et elle en fit prendre quarante exemplaires pour être distribués à ses membres. On doit donc s'étonner que l'auteur d'ouvrages ainsi sanctionnés par elle n'ait pas été appelé dans le sein de cette compagnie, instituée pour la conservation et le perfectionnement de la langue française. En 1830, il fit imprimer une *Encyclopédie élémentaire de l'antiquité, ou Origine, progrès, état de perfection des arts et des sciences chez les anciens, d'après les meilleurs auteurs*, 4 vol. in-8°. Ce précis de tout ce que les archéologues les plus accrédités parmi les modernes ont recueilli avec étendue sur cette branche de l'histoire est le fruit d'un travail immense, et il est écrit avec correction et avec une élégante simplicité qui n'est pas à l'usage de tous les grammairiens. Les événements politiques survenus dans la même année détournèrent l'attention publique des ouvrages purement littéraires; néanmoins, plusieurs journaux reconnurent le mérite et l'utilité de celui-là. Le zèle de Girault pour favoriser les études grammaticales l'a quelquefois porté à aider gratuitement de sa bourse des professeurs qui, pour se faire connaître, désiraient livrer leur méthode à l'impression. Toutefois, il était sur le point de réclamer contre celui qui s'est approprié, en le modifiant, son titre de

(1) Les sept premières éditions de la *Grammaire des grammaires* ont été tirées à plus de quarante mille exemplaires.

la *Grammaire des grammaires*, et qui en a publié un extrait presque littéral; mais lorsqu'il eut considéré que cet abrégé, très-répréhensible à son égard, pourrait, vu son prix, procurer de l'instruction au plus grand nombre, il garda un généreux silence. Ce savant laborieux préparait les matériaux d'un *Dictionnaire de la langue française*, dans lequel la définition, la prononciation et principalement les diverses acceptions de chaque mot n'auraient pas été données au hasard, mais justifiées par des citations choisies entre les plus graves autorités; travail au-dessus des forces d'un seul homme, et qu'il n'a guère poussé plus loin que la lettre A. Girault-Duvivier est mort à Paris le 11 mars 1832. Il a laissé un grand nombre de remarques et de notes autographes destinées à la *Grammaire des grammaires*, vers laquelle il reportait souvent ses méditations. Ces remarques et des corrections importantes sont imprimées à la suite de la huitième édition, qui a paru en 1834, et qui n'est réellement qu'un nouveau tirage de la septième. Elles ont aussi été publiées séparément. Ainsi elles complètent un ouvrage que les nationaux et les étrangers consulteront toujours avec fruit, et qui maintiendra la pureté et l'universalité de la langue française.

R. — R. — D.

GIREY-DUPRÉ (JEAN MARIE), journaliste et poète, naquit à Paris en 1769 (1). Doué d'une imagination ardente, il offrit aux muses ses hommages précoces, et, lorsque la révolution eut éclaté, elle eut la meilleure

part de son encens poétique. Malgré son extrême jeunesse, il fut pourvu par le crédit de Chambord d'une place de sous-garde des manuscrits de la bibliothèque royale. Ayant eu l'occasion de se lier avec plusieurs conventionnels, notamment Guadet et Brissot, il devint le collaborateur de ce dernier dans la rédaction du *Patriote français*. Il obtint d'abord comme lui d'immenses succès populaires; mais, quand l'un et l'autre reculèrent épouvantés devant la sanglante direction du char révolutionnaire, cette popularité, l'aveu plus inconstante encore que celle des cours, leur échappa. Mandé en 1792, à la barre de la commune de Paris, pour y rendre compte de ses opinions, Girey-Dupré réclama avec force les droits de la liberté de la presse violés dans sa personne, et porta sa plainte à l'Assemblée législative, qui improuva l'arbité de la commune. Malgré la menace du parti de la montagne, il ne continua pas moins d'appeler la réprobation publique sur les facteurs de l'anarchie. Il acheva de se perdre en servant de témoin dans le procès intenté à Marat. Aussi fut-il compris un des premiers sur les listes de proscription que les factieux triomphants dressèrent après le 31 mai. Il échappa à ses bourreaux, en se retirant d'abord à Evreux et ensuite à Caen, où il fut un des rédacteurs de la *Gazette universelle*, opposée au *Moniteur*. Vouquier l'invoila, dans son acte d'accusation contre les girondins, dit que « ce journal renfermait des chansons diaboliques des Fuménides, ouvrage du » nommé Girey-Dupré (2). » Une partie des conventionnels mis hors la loi n'ayant pu se maintenir en Normandie se réfugièrent à Bordeaux. Girey-Dupré les suivit, et, comme Guadet et Salles, il fut découvert dans sa

(1) La liste générale et très-exacte des noms, âges, qualités, demeures des conspirateurs condamnés à mort. Paris, an 2, in-8°, n° 2, p. 19, porte l'âge de Girey-Dupré à 38 ans, lors de sa condamnation, mais Billaud, qui l'avait connu particulièrement et qui s'était lié avec lui à la Convention, nous apprend qu'il n'avait que vingt-quatre ans lorsqu'il fut arrêté. *Mémoires d'un détenu pour servir à l'hist. de la tyrannie Robespierre*, 2^e édit., Paris, an III, p. 76.

(2) Procès de J.-P. Brissot et complices (doc), Paris, an II, in-8°, p. 61.

retraite et tradit au tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort le 21 novembre 1793. Les *Mémoires d'un détenu* (par Riouffe) donnent des détails pleins d'intérêt sur ses derniers moments. Il eut le courage de répondre au président qui lui reprochait d'avoir été l'ami de Brissot : « J'ai connu Brissot ; j'atteste qu'il a vécu comme Aristide, et qu'il est mort comme Sidney, martyr de la liberté. » Conduit au supplice avec l'adjutant-général Bois-Guyon, son ami, il chanta de la prison à l'échafaud des couplets républicains qu'il avait composés dans les fers, et dont le refrain était :

Mourons pour la patrie,
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'en-
vie (3).

« Il aperçut à la fenêtre de Robespierre, sa maîtresse avec sa sœur et quelques autres de leurs complices : « *A bas, cria Dupré, à bas les tyrans et les dictateurs !* Il répéta cette exclamation prophétique jusqu'à ce qu'il eût perdu la maison de vue (4). » Sous le couteau fatal il fit encore entendre le cri de *Vive la république !* Après le 9 thermidor, des secours furent accordés par la Convention nationale à sa mère sexagénaire dont il était l'unique appui. On trouve dans le *Moniteur* (an III, n° 184) un éloge de Girey-Dupré par Chénier. Tous ceux qui ont retracé alors l'histoire des factions qui couvrirent la France de sang et de deuil sont d'accord pour reconnaître dans cette jeune victime autant de courage que de talent. On remarque avec surprise que M^{me} Roland, si prodigue de portraits dans ses mémoires, et qui a dessiné

avec tant de complaisance celui de Brissot (5), n'ait fait aucune mention de Girey-Dupré, lui qui avait été chassé le même jour que son mari de la société des jacobins (6). L—M—X.

GIRODET de Coussey, plus connu sous le nom de *Girodet-Trioson* (ANNE-LOUIS), peintre célèbre, naquit à Montargis le 5 janvier 1767. Son père était directeur des domaines du duc d'Orléans. Sa mère, née Cornier, était fille d'un banquier expéditionnaire en la cour de Rome. Orphelin dès l'enfance, il dut le bienfait d'une éducation soignée à son tuteur, M. Trioson, médecin de Mesdames. Quoiqu'il montrât un goût et des dispositions précoces pour le dessin, on ne cite de lui aucun de ces traits saillants qui font pressentir l'homme supérieur. Pendant le cours de ses études classiques, où il obtint des succès et dans lesquelles il montra toujours une grande facilité, le dessin n'occupa guère que le temps qui s'accorde communément aux arts d'agrément dans les éducations ordinaires. Ses rares dispositions se manifestèrent néanmoins, et sa nature si heureusement douée se porta vers la peinture par une sorte d'instinct. On a dit qu'à l'âge de douze ans il avait fait le portrait de son père ; mais il paraît que les premières révélations sur lesquelles on put fonder de véritables espérances datent de l'époque où il faisait son cours de philosophie. On avait voulu d'abord en faire un architecte. Cette profession ne lui sourit pas plus qu'elle n'avait souri à son maître David ; il y renonça. L'état militaire, qu'on essaya de lui faire embrasser, ne le séduisit pas davantage. Un des jours heureux de sa vie fut celui où il entra à l'école de

(3) On lui a quelquefois attribué ce chant patriotique si connu : *Veillons au salut de l'empire*, mais le véritable auteur est Boy (Voy. ce nom, V, 417).

(4) *Lettres sur les événements qui se sont passés en France depuis le 31 mai jusqu'au 19 thermidor.*

(5) *Mémoires de madame Roland*, édition donnée par M. Berville et Barrière, Paris, 1821, in-8°, tom. 1, p. 294-296.

(6) *Quelques notices pour servir à l'histoire de mes périls* (par Louvet), Paris, an III, in-8° et in-18° (2^e partie).

David, que le tableau des Horaces venait de mettre en grande renommée. Il y fut bientôt distingué, et fit des progrès rapides. Développé sous la double influence d'un esprit cultivé comme était déjà celui de Girodet et des savants conseils qu'il reçut, son goût pour les arts devint cette puissante passion qui le domina toute sa vie et lui arracha, même quelques moments avant sa mort, de si amères plaintes et de si touchants adieux à sa palette. Admis au concours pour le prix de Rome à l'âge de vingt ans, il eut la douleur d'en être exclu pour avoir enfreint les réglemens qui défendent aux élèves, une fois entrés en loge, de faire leur travail chez eux : il fut surpris avec les études de ses figures qu'il introduisait furtivement du dehors. Dans le concours qui suivit, Girodet n'obtint que le second rang. Plus heureux en 1789, il conquit la palme si désirée. Le sujet de composition était *Joseph reconnu par ses frères*. Il paraît qu'il avait usé encore de ruse pour préparer son travail chez lui, et qu'il l'avait introduit dans une canne creuse. Après son succès, Gérard lui dit en faisant allusion à la canne : « Tu as conduit le cheval de Troie dans la ville.—C'est vrai, répondit Girodet, mais il n'est plus temps d'y voir, les Grecs en sont sortis. » La petite supercherie dont il s'agit est assez ordinaire parmi les élèves qui sont en loge. Girodet partit pour Rome à vingt-trois ans. Rome, c'est là le bonheur pour un jeune artiste, le couronnement des efforts laborieux qui fait rêver de gloire et d'avenir. Moins eût suffi sans doute au jeune talent de Girodet pour se produire avec éclat ; mais l'Italie, l'objet de ses vœux, Rome dont le nom seul résonnait à son âme si poétique, comme un écho de gloire qui l'électrisait, devaient lui donner, pour ainsi dire, une seconde naissance, en lui faisant connaître le véritable caractère

de son talent. A peine eut-il étudié les grands maîtres d'Italie que les idées et le mode d'exécution qu'il avait puisés à l'école de David se modifièrent singulièrement ; il en conserva toutefois le dessin pur et savant, mais il sentit qu'il avait besoin d'y joindre cette brillante poésie dont son âme était pleine, et il fit son *Endymion*. Ce fut par ce tableau si remarquable qu'il paya le tribut imposé à tout élève de notre école de Rome d'envoyer à Paris une figure d'étude peinte. Le succès fut universel. David ne dissimula pas combien il était fier de son jeune élève. La grâce et le séduisant de cette charmante composition méritaient réellement tous les éloges que lui prodigua le public. Bien que le temps ait déjà un peu nui à la couleur de Girodet, qui ne fut jamais ni bien riche, ni peut-être assez naturelle, on se sent encore, chaque fois qu'on le visite, plein d'admiration pour ce beau jeune homme que *semble presser avec tant de charme une vapeur mystérieuse*, comme l'a si bien dit un des émules de son auteur. Après l'*Endymion*, le premier ouvrage dont s'occupa Girodet pendant son séjour à Rome fut un hommage à la reconnaissance, et son pinceau ne trahit point son cœur. *Hippocrate refusant les présents des envoyés du roi de Perse*, qu'il fit pour M. Trioson, son tuteur, augmenta beaucoup sa réputation. Ce tableau, malgré le reproche mérité d'un peu de sécheresse dans la couleur, est regardé par son ordonnance et par les qualités de son dessin comme un très-bel ouvrage. La figure du principal personnage est noble et majestueuse ; le peintre s'est représenté lui-même derrière elle. L'expression de sensibilité du jeune homme qui désespère de pouvoir emmener en Perse le seul homme qu'il croit capable de guérir son père est saisissante. *Hippocrate* est daté de Rome, 1792. Trioson légua ce tableau

à l'école de médecine de Paris, où il est maintenant. Au milieu de la tourmente qui agitait alors l'Europe, Girodet vit avec un sentiment de peine inexprimable combien les arts allaient en souffrir. L'insurrection contre les Français se déclara à Rome, l'école fut dissoute, les élèves dispersés, il courut lui-même le risque d'être assassiné. Les voyages et l'étude furent sa consolation. Heureux d'avoir appris à connaître les anciens dans les livres, il saisit cette occasion pour compléter ses études par l'observation de leurs débris illustres, et il se rendit à Naples avec le paysagiste Peignot, son camarade et son ami. Ce ciel, ces sites enchanteurs le transportèrent, et ils remplirent son imagination de ces doux et brillants souvenirs que plus tard il sut fondre dans plusieurs de ses tableaux et dans une foule de dessins ravissants qu'il a laissés. Peignot lui fit partager son goût pour le paysage, et il s'y livra beaucoup. C'est à Naples que Girodet connut le célèbre médecin Cirillo, qui lui donna des soins et auquel il témoigna sa reconnaissance en lui offrant un tableau représentant *Antiochus et Stratonice*. À Gènes il trouva les Français, et il y vit Gros, qui était venu dans les camps se soustraire aux maux de sa patrie. Dès-lors se formèrent entre eux ces liens d'une amitié fondée sur l'estime et la noble émulation de deux jeunes rivaux de gloire et de talent. Girodet resta cinq années hors de France. On ne cite de lui pendant ce laps de temps aucun grand ouvrage. Des études de l'antique faites avec conscience, quelques beaux portraits, un grand nombre de dessins très-variés dans leurs sujets marquèrent, à peu près seuls, son séjour en Italie. L'élève si distingué de l'école de Rome, l'auteur d'*Endymion* n'était cependant point oublié à Paris; quand il y revint, il reçut un accueil que le mérite n'obtenait pas toujours dans ces temps

de calamités. On lui accorda cependant un logement au Louvre, et c'est là qu'il fit sa première *Danaé*. Ce sujet, traité avec un si grand talent par Titien et par Annibal Carrache, n'effraya point le peintre français. Son imagination le lui fit envisager d'une manière nouvelle, sans toutefois blesser l'idée mythologique. Il voulut relever sa composition par des détails moins communs que celui de la pluie d'or, telle que l'avaient représentée ses devanciers. On connaît son œuvre. Le prix convenu avec la personne qui l'avait commandé était de six cents francs. Une fois sous le feu de l'inspiration, le génie ne se souvint plus des bornes qu'il devait s'imposer, il créa un tableau de vingt-cinq mille francs. Les *Quatre saisons* en quatre tableaux, pour le roi d'Espagne, suivirent d'assez près la *Danaé*. Ce travail est encore plein d'une riche poésie. Une nouvelle *Danaé* fut exposée en 1799. Celle-là n'était qu'une sanglante épigramme contre M^{lle} Lange, actrice du Théâtre-Français, qui, après avoir commandé son portrait à Girodet, avait prétendu qu'il n'était point ressemblant. Girodet céda trop vite à l'irritabilité naturelle de son caractère. M^{lle} Lange, d'une si parfaite ressemblance que tout Paris la reconnut, fut exposée au salon représentée en *Danaé* sur laquelle pleuvaient les pièces de monnaie les plus communes. Il y eut une capitulation entre le cruel artiste et les amis de M^{lle} Lange; le tableau fut enlevé, mais l'effet n'en avait pas moins été produit. Passons vite cette page que Girodet probablement eût voulu détacher de sa vie si pleine de bonnes et excellentes actions. Bonaparte aimait en tout, comme cela s'est assez vu, le grandiose et le merveilleux; à ce titre Ossian lui plaisait singulièrement. Il jeta les yeux sur Gérard et sur Girodet pour transporter sur la toile le barde qu'il aimait; de

la lutte des deux émules sortirent deux tableaux remarquables. Girodet, toujours pressé par sa riche imagination, représenta *Fingal* et ses descendants qui reçoivent dans leur palais aérien les mânes des héros français. Le succès de cette composition ne s'est pas soutenu, mais on y admirera toujours des têtes ravissantes : elle fut terminée en 1802. L'auteur de l'apothéose des héros français laissa la critique ou la louange bruir autour de son œuvre, et s'enferma de nouveau dans son atelier. Il n'en sortit qu'au bout de quatre ans, mais avec un de ses plus beaux titres au rang glorieux qu'il occupe dans les arts. En 1806, il exposa la *Scène du Déluge*. Le maître et l'élève se trouvèrent en présence. Le tableau des Sabines se présenta avec la *Scène du Déluge* au concours des prix décennaux. La voix publique et celle du jury donnèrent la palme à Girodet. Trop grand pour se montrer jaloux d'un succès aussi solennel, David ne sut que mêler son suffrage à celui des juges. On assure même qu'il porta l'admiration jusqu'à proférer ces paroles remarquables : « Il a été donné à Girodet, dans cet ouvrage, d'unir la fierté de Michel-Ange à la pureté de Raphaël. » Pour expliquer un si grand éloge, il faut y joindre les paroles du jury chargé de prononcer sur les prix qui devaient être décernés : « Cette scène si touchante et si terrible, en offrant à nos regards ce que la crainte et le danger extrême ont de plus effrayant, ne présente que des mouvements nobles et ce que la nature nue a de plus pur. » Les titres de David et de Girodet sont trop bien établis pour qu'il soit nécessaire de rappeler que certains critiques ne craignent pas de dire que la décision du jury était empreinte de partialité. Il est assurément très-permis de préférer le tableau des *Sabines* à la *Scène*

du Déluge, mais on ne doit pas oublier que le concours décennal fut jugé d'abord par une commission de l'Institut, et ensuite par l'Institut lui-même. Or, il est bien sûr que David à cette époque ne trouvait aucune hostilité dans ce corps; que, loin de là, Girodet y jouissait de si peu de faveur qu'il n'avait pu obtenir encore d'en faire partie, quoiqu'il l'eût tenté, et qu'il n'y est entré qu'en 1816, par l'ordonnance royale qui réorganisa l'Institut. Du reste, il n'est pas inutile de dire que l'enthousiasme du public et la gloire du concours restèrent tellement stériles pour les deux grands artistes que leurs ouvrages ne sortirent de leurs mains que dans les années 1818 et 1819, où ils furent achetés par le gouvernement. L'*Inhumation d'Atala* (1808) eut aussi le plus brillant succès. Le génie de M. de Chateaubriand avait inspiré dignement celui du peintre. Ce touchant épisode rappellera toujours le nom de Girodet à côté du nom de l'auteur du Génie du christianisme, tant le pinceau a su bien rendre la vive sensibilité et les poétiques couleurs de l'écrivain. — La *Reddition de Vienne*, exposée aussi au salon de 1808, et la *Révolte du Caire*, à celui de 1810, excitèrent une admiration moins générale que les deux productions dont on vient de parler, mais n'en renferment pas moins des beautés d'un ordre supérieur. Girodet, comme la plupart des hommes d'un grand talent, avait besoin de toute sa liberté dans le choix de ses compositions pour produire son talent dans toute sa vigueur : aussi réussit-il toujours moins bien dans les sujets qui lui furent donnés que dans ceux qu'il choisit lui-même. Il est juste cependant de faire observer qu'il y a dans la *Révolte du Caire* des parties dignes des plus belles inspirations de l'auteur. L'Arabe qui défend, tout en le soutenant, le jeune pacha blessé est d'une exécution étincelante de verve et

de sensibilité. La santé de Girodet était très-altérée, et de 1810 à 1819 on ne vit sortir de son atelier aucun ouvrage considérable. Seules pendant ce long intervalle, comme la pensée et l'imagination ne purent toujours se taire, même devant la souffrance physique, il fit un grand nombre de dessins et quelques portraits. Une *tête de vierge*, qu'il exposa au salon de 1812, ravit tous les suffrages. Cette charmante production a été copiée sur porcelaine par M^{me} Jaquotot, qui en fit hommage à l'auteur. Elle doit être aujourd'hui chez M. Perregaux. Cette année 1812, le docteur Prieon, qui venait de perdre un fils unique, adopta son pupille, et dès-lors Girodet ajouta à son nom celui de Prieon. Déjà tourmenté du mal auquel il finit par succomber, et du reste toujours ami de la solitude, il ne chercha sous la restauration à jouer d'autre rôle que celui que lui assignait sa réputation de grand artiste. Son atelier et la conversation d'un petit nombre d'amis, la culture des lettres, en silence et pour elles-mêmes, l'éloignaient des salons et des intrigues du monde. Un des événements qui le frappa le plus vivement, et dont il ne pouvait se consoler, fut la dévastation de notre Musée en 1815, quand les étrangers reprirent les objets que la conquête nous avait donnés. La plus grande partie du public était tentée de croire que le génie de Girodet avait été étouffé par les souffrances auxquelles on le savait en proie, quand *Pygmalion et Galatée* vint au salon de 1819 montrer que l'amour de l'art avait su triompher de la douleur physique. Cet ouvrage fut accueilli avec toute la faveur qu'avaient obtenue les plus belles productions de l'auteur. La presse lui prodigua des éloges universels, et tout le monde répéta ces quatre vers qui furent attachés sur le cadre :

« Peintre charmant d'Endymion,

« Viens jouer des transports de la foule en-

chantée;

« Tout Paris, pour ta Galatée,

« A les yeux de Pygmalion. »

Une couronne de laurier y fut aussi placée aux acclamations des spectateurs. Louis XVIII visitant l'exposition dit à Girodet : « En vérité, monsieur, je crois que Galatée va descendre de son piédestal; comme vous avez bien traduit l'ingénieux hémistiche d'Ovide ! *Deus stupet et timide gaudet.* » Le mot, plus piquant, d'une femme spirituelle mit le sceau à tous ces éloges : « On n'a rien vu d'aussi beau depuis le *Dé-luge.* » La critique eut cependant son tour; et l'art savant, la grâce de pinceau avec lesquels est traitée la figure de Galatée ne put faire passer sur la recherche un peu prétentieuse de certaines parties. La figure de l'Amour paraît mal posée. En 1824, les portraits en pied des deux chefs vendéens Cathelineau et Bonchamp, les bustes de M. Merlin et de M^{me} de Reiset vinrent clore la carrière de Girodet. Le mal qui le dévorait depuis si longtemps trouvait l'art impuissant, et le 9 déc. 1824, il succomba, âgé de cinquante-sept ans, à une maladie de vessie, après avoir subi une opération douloureuse qui fut pratiquée par son savant ami, le docteur Larrey, lequel voulut tenter un dernier remède pour le guérir d'une ischurie violente déterminée par un abcès gangréneux. L'abbé Feutrier, curé de la Madeleine, lui avait administré les derniers sacrements. Le concours fut immense à ses funérailles. La croix d'officier de la Légion d'Honneur, qui venait de lui être donnée, fut attachée sur son cercueil par M. de Chateaubriand, que M. Garnier, chargé des fonctions de secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, pria de rendre cet hommage à l'illustre mort. Plusieurs discours furent prononcés. On remarqua ceux

de MM. Garnier et Raoul-Rochette, mais surtout les chaleureuses paroles que la douleur arracha à Gros sur la tombe de son ami. Ce discours, entrecoupé par des sanglots, fit une impression profonde sur l'assemblée. L'orateur s'anima particulièrement dans l'éloquente allocution qu'il adressa aux élèves de l'école des beaux-arts pour les conjurer, avec toute l'autorité de son expérience et de son talent, de ne pas oublier ces grands principes de l'art qui avaient conduit Girodet à la gloire. Il voyait déjà, l'illustre auteur des *Pestiférés de Jaffa*, cette décadence de l'école française, ou, si l'on veut par indulgence, ce changement de système qui plus tard a si profondément blessé son cœur et ses souvenirs. *Ne pouvant faire bien, ils font autrement*, avait répété souvent, pendant sa vie, Girodet lui-même : paroles qui ne pouvaient s'appliquer sans doute aux trois ou quatre grands peintres qui seuls nous restent encore de la belle école dont on déplore la décadence, mais bien assurément à cette foule d'artistes sans frein et le plus souvent sans talent qui ont jugé à propos, ne pouvant les atteindre, de mettre de côté, dans leurs compositions, le beau idéal, la science du dessin et le style tout entier. Girodet n'avait jamais été marié. Malgré la noble aisance que lui avaient conquis ses travaux, il vécut toujours dans une simplicité qui éloignait de ses habitudes et de son ameublement le luxe le plus ordinaire. Ses plus fortes dépenses furent pour des objets d'art. En 1815, il fit mouler à ses frais une grande quantité de plâtres, pour conserver plus intime le souvenir des belles statues qui nous étaient enlevées.—On n'aurait qu'une idée incomplète des travaux de Girodet si l'on ne connaissait que ceux de ses ouvrages que nous avons indiqués. Les portefeuilles qu'il a laissés étaient pleins de

charmantes compositions qui sont passées à des prix souvent très-élevés entre les mains d'un grand nombre d'amateurs. Celles qu'il a puisées dans Virgile, dans Racine et dans Delille, sont jointes aux belles éditions de ces grands poètes et connues de tous les amateurs. M. Châtillon a gravé une cinquantaine de sujets tirés d'Anacréon. *Les Sept chefs devant Thèbes*, grande scène dans laquelle le peintre joute contre le poète; *les Amours des dieux*; une *Pandore*; la *Naissance de Vénus*; *Vénus implorant Jupiter pour les Troyens*; une foule de compositions prises dans Sapho, Moschus, Musée et les tragiques grecs sont, parmi tant d'autres, marquées au coin du beau talent qui les produisit.—On a publié en 1829: *Œuvres posthumes de Girodet-Trioson, peintre d'histoire, suivies de sa correspondance, précédées d'une notice historique, et mises en ordre par P.-A. Coupin*, 2 vol. gr. in-8°, avec un portrait et cinq planches. Cette collection, contenant tous les délassements littéraires de l'auteur qu'on a pu recueillir, donne une idée de son goût très-vif pour la poésie, et de la manière d'envisager l'art qui l'a rendu célèbre, mais n'ajoute rien à sa gloire. L'œuvre principale de ce recueil est le poème du *Peintre*, en six chants; on y trouve quelques vers heureux, des descriptions agréables, plusieurs aperçus qui révèlent la connaissance intime que l'écrivain avait de son sujet. Malheureusement l'expression en général est faible et laisse voir à chaque instant combien chez Girodet le talent du peintre était supérieur à celui du poète. Les autres parties les plus intéressantes de cette collection sont : *Héro et Léandre*, poème traduit de Musée; la traduction d'Anacréon, dont la faiblesse montre que l'auteur était peu initié à la connaissance de la langue grecque; un certain nombre de lettres qu'on peut lire

avec d'autant plus d'intérêt que le caractère et les goûts de Girodet s'y laissent tout naturellement apercevoir. M. Coupin a joint aux œuvres de Girodet un catalogue bien fait et fort complet des tableaux, portraits et dessins de ce peintre célèbre.

G—C—D.

GIROLAMO (FRANÇOIS DE).

Voy. MUZZARELLI, XXX, 511, not. 1.

GIRONCOURT (HENRI-ANTOINE REGNARD DE), conseiller et chevalier d'honneur au bureau des finances de la généralité de Metz, naquit à Nancy le 13 juin 1719. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut admis dans la maison professe des jésuites, et devint régent de plusieurs classes dans les collèges de Nancy, de Pont-à-Mousson et d'Autun. Ayant publié, en 1741, sans la permission de ses supérieurs, une *Ode sur la naissance de l'archiduc Joseph*, depuis empereur, il éprouva quelques désagréments qui le déterminèrent à quitter la compagnie de Jésus, où il n'avait encore fait que des vœux simples. Rendu à la liberté, il s'attacha au barreau, et suivit d'abord les audiences de la cour souveraine de Lorraine; mais il alla dans la suite s'établir à Épinal, où l'on sut bientôt apprécier son mérite. Chargé de combattre les prétentions du chapitre des chanoinesses de cette ville, qui avaient usurpé un droit sur le commerce, il fit paraître successivement, en 1748, 1749 et 1750, cinq mémoires in-8° qui accrurent sa réputation. Dom Calmet (Bibliothèque de Lorraine, Additions, p. 86) dit « qu'ils sont fort solides, remplis d'érudition et de beaucoup de recherches (1). » Il n'obtint pas moins dans la suite la confiance des

dames du chapitre, et fut chargé surtout de soutenir les intérêts de la marquise de Spada, leur abbesse. En 1761, il publia une *Description des fêtes données à Mesdames de France, Adélaïde et Victoire, dans la ville d'Épinal*, Nancy, in-8° de 126 pag. Cette relation, très-étendue, contient beaucoup de mauvais vers, dont quelques-uns sont de la façon de l'auteur; mais elle a le mérite de faire connaître quelques coutumes locales en usage dans les Vosges. Le principal ouvrage de Gironcourt est un *Traité historique de l'état des trésoriers de France et généraux des finances, avec les preuves de la supériorité de ces officiers, le tout enrichi de notes*, Nancy, 1776, 2 vol. in-4°. Il y a des recherches curieuses dans ce traité un peu diffus. Gironcourt y donne une liste raisonnée de tous les hommes de grande renommée qui ont exercé cet emploi, et cite avec un juste orgueil le nom de Racine. Il travaillait sur la fin de sa vie à une histoire de Lorraine, dont le grand-duc de Toscane avait agréé la dédicace, mais il ne put y mettre la dernière main. La relation de ses voyages dans les Vosges, en 1750 et 1754, est aussi restée manuscrite. Il mourut dans sa maison de campagne, à Varangéville, le 10 janvier 1786.—**GIRONCOURT** (Alexis-Léopold REGNARD DE), fils du précédent, né à Épinal en 1750, fut pourvu, à la mort de son père, de la charge de conseiller-chevalier d'honneur au bureau des finances de Metz. Lors de la suppression de cette charge, en 1790, il embrassa la profession d'homme de loi, et fut nommé, après le 18 brumaire, juge au tribunal de première instance de Cologne. Il instruisit, en qualité de directeur du jury, le procès du curé Schœfler, qui avait assassiné les deux sœurs avec lesquelles il vivait, et reçut les félicitations du conseiller d'état, chargé de

(1) Dom Calmet ne consacre point, d'article spécial à Gironcourt. Il ne le cite que pour avoir reçu de lui une notice sur Alphonse de Harberville.

toutes les affaires concernant les cultes, pour le soin et le zèle qu'il avait apportés dans cette procédure. L'invasion des départements de la rive gauche du Rhin, en décembre 1813, lui fit perdre sa place. Il n'obtint, pour dédommagement, que le vain titre de juge honoraire au tribunal de Metz. Dès-lors il se livra tout entier à des recherches sur l'histoire de Lorraine; mais il mourut en 1824, sans avoir achevé des *Éphémérides lorraines*, ni publié une *Histoire de Nancy*, dont le prospectus seul a paru. Ses écrits imprimés sont : I. *Mémoire sur l'élection à la mairie de Pompey*, 1790, in-4°. II. *Précis statistique du département de la Meurthe, pour servir d'introduction au Dictionnaire topographique, historique, statistique du même département*, Nancy, an X (1802), in-8°. Ce dictionnaire, qui devait former 2 vol. in-8°, avait été proposé par souscription; mais le départ de l'auteur pour Cologne en empêcha la publication. III. *Interrogatoire préparatoire, acte d'accusation et biographie de l'ex-curé Pierre-Joseph Schœffer*, avec son portrait (en français et en allemand), Cologne, an XII (1804), in-4°. L—M—X.

GIRONI (l'abbé ROBUSTIANO), savant bibliographe, naquit le 24 octobre 1769, dans le village de Gorgonzola, près de Milan; il fit ses études dans le séminaire archiépiscopal, où il se distingua par son talent et son zèle. Devenu prêtre, il fut reçu dans la célèbre congrégation des *Oblats* de Saint-Ambroise et de Saint-Charles, où il eut pour collègue l'abbé Maï, aujourd'hui cardinal. Gironi fut envoyé au collège de Gorla, pour y professer la rhétorique; mais la révolution de 1796 ayant tout bouleversé, il obtint une place de sous-bibliothécaire à l'université de Brera, où il aida son chef à

mense dépôt, pour en connaître à fond toute la partie bibliographique, et pouvoir répondre ainsi au public sur toutes les matières. Il aida encore les libraires Stella et Fusi dans la publication de quelques grands ouvrages : I. *Collezione dei classici italiani*, vol. n° 250; édition commencée à Milan, en 1802, et continuée jusqu'en 1813. II. *Collezione dei classici italiani del secolo XVIII adorna di ritratti e corredata di note*, in-8°, vol. n° 120. L'amour des sciences et des arts porta encore Gironi à rédiger le texte d'un grand ouvrage entrepris par le graveur Bisi, sous ce titre : III. *Pinacoteca del Palazzo reale delle scienze e dell'arti di Milano pubblicata da Michele Bisi incisore col testo di Robustiano Gironi*, Milan, 1812, in-4°, avec des gravures à l'eau-forte. IV. *Elementi dei doveri del uomo ad uso della seconda classe delle scuole normali del regno d'Italia*, Milan, 1813, in-8°. V. *Scelta di novelle de più eleganti scrittori italiani ad uso della gioventù*, Milan, 1813, 3 vol. in-8°. Lors de l'occupation de la Lombardie, par les armées austro-napolitaines, en avril 1814, Gironi fut nommé directeur en chef de la bibliothèque impériale et royale de Brera, et décoré de la croix de chevalier de la Couronne-de-fer; il publia ensuite : VI. *Le nozze dei Greci descritte e pubblicate in occasione del faustissimo matrimonio di Vassalli e Ricci*, Milan, 1819, vol. in-4° avec 8 planches, tiré à quarante exemplaires. VII. *Descrizione del nuovo sipario dell'imperiale reale teatro alla Scala eseguito dal pittore Angelo Monticelli*, Milan, 1821, vol. in-4°, avec planches. VIII. Gironi a encore travaillé au grand ouvrage du docteur Ferrario, dans le chapitre des Grecs et des Spartiates, intitulé : *Il costume antico e moderno, o storia del governo*,

della militia, della religione, delle arti, scienze, ed usanze di tutti i popoli antichi e moderni prooata coi monumenti dell' antichità e rappresentata cogli analoghi disegni del dottore Giulio Ferrario (1), vol. n° 15, in-fol., avec figures, Milan, 1815 à 1829. Les gravures de ce grand ouvrage sont faites d'après les dessins d'artistes fort célèbres. On a encore de Gironi les *Dissertations* suivantes, tirées seulement à trente exemplaires, et qui ne sont pas dans le commerce : IX. *Saggio intorno all' architettura dei Greci*, Milan, 1281, in-4°, avec planches coloriées. X. *Saggio intorno alle costumanze dei Greci*, Milan, 1823, in-4°, avec pl. color. XI. *Saggio intorno alle danze dei Greci*; *ibid.*, 1824, in-4°, avec grav. color. XII. *Saggio intorno alla musica dei Greci*, *ibid.*, 1822, in-4°, avec 10 pl. color. XIII. *Saggio sul teatro dei Greci*, *ibid.*, 1824, in-4°, avec 2 pl. Après le départ d'Accerbi, nommé consul-général de l'empereur d'Autriche à Alexandrie, Gironi fut chargé de la rédaction du journal littéraire *La biblioteca italiana*, le seul qui ait été toléré dans la Haute-Italie. Il publia dans le n° 76 de l'année 1834 une savante *Dissertation sur le véritable auteur de l'Imitation de Jésus-Christ*, d'après le *Codex de Adocatis sæculi XIII*, dissertation que nous avons littéralement rapportée en tête de notre traduction italienne du même livre, Paris, 1835, vol. in-18. Le gouvernement autrichien, qui exigeait l'envoi des manuscrits à Vienne, pour la révision, retardait ainsi la publication des connaissances utiles; d'a-

près des réclamations répétées, il confia cette tâche pénible à Gironi, qu'il honora ensuite du titre de conseiller royal-impérial. Le nouveau réviseur sut concilier sa responsabilité avec les prétentions des gens de lettres et les intérêts du commerce. Gironi était surtout fort habile à composer des inscriptions. Membre de l'académie des beaux-arts et de l'Institut lombard, il se croyait obligé de lire quelque chose à chaque séance hebdomadaire. Fatigué de tant de travaux, il tomba malade, et mourut à Milan le 1^{er} avril 1838. Son successeur Rossi prononça son éloge funèbre. G—G—Y.

GIROUST (FRANÇOIS), naquit à Paris, le 9 avril 1730. A sept ans, il fut reçu enfant de chœur à l'église de Notre-Dame, et il y apprit la composition sous Goulet, maître de musique de cette cathédrale. Après avoir remporté une double médaille à un concours pour le psaume *Super flumina Babylonis*, il fut nommé maître de musique des Saints-Innocents, et dirigea pendant sept années le concert spirituel. Il devint ensuite surintendant de la musique de Louis XVI. Alors il redoubla de zèle dans ses travaux, et se surpassa dans l'oratorio du *Passage de la Mer-Rouge*. Au jugement des plus habiles connaisseurs, ses oratorios l'emportent sur toutes les productions du même genre, en exceptant les oratorios de Handel, qui sont hors de toute comparaison. Dans les premiers temps de la révolution, Giroust était concierge du palais (alors national) de Versailles. Il composa la musique de plusieurs chants civiques pour les fêtes républicaines, entre autres, celle de l'hymne si connu :

Nous ne reconnaissons en détestant les rois
Que l'amour des vertus et l'empire des lois.

C'est ce qu'on appelait la *Versuillaise*, dont les paroles étaient de Delrieu. Vers la fin de sa vie, Giroust mit en

(1) Nous pensons que l'ouvrage de Visconti (Ennius-Quirino) sur l'*Iconographie ancienne, grecque et romaine*, ouvrage publié à Paris en 1811, a donné l'idée de cette entreprise très-dispendieuse qui fut écrasée par deux éditions publiées en 1823 à Florence et à Livourne, et une troisième en 1832 à Turin.

musique des fragments de l'*Ode sur le Temps*, et de l'*Épître au peuple*, de Thomas. Accablé par les ans et par la misère, il était réduit à vendre du lait et du miel aux habitants de Versailles. Le gouvernement directorial venait de lui accorder un secours de 800 francs, lorsqu'il mourut dans cette ville le 28 août 1799. F—LE.

GISMONDI (CHARLES-JOSEPH), professeur de minéralogie à Rome, naquit à Mentone près de Nice le 4 novembre 1762. Il reçut sa première éducation dans sa patrie et à l'âge de seize ans il fut admis au noviciat dans l'ordre des piaristes qui, suivant leur institution, sont chargés de l'enseignement public. Après son année de noviciat, Charles fut envoyé au collège Nazareno à Rome, pour y continuer ses études sous la direction du père Gandolfi (*Voy. ce nom*, dans ce vol.). Ayant fait de grands progrès dans la physique et les mathématiques il fut nommé, en 1786, professeur au collège de Palerme. Plus tard on l'appela à Rome dans le même collège Nazareno, où l'élite de la jeunesse de toutes les parties du globe venait s'instruire. On voulait former un musée de minéralogie dans ce collège qui avait déjà reçu une collection de la munificence de l'empereur Joseph II : le père Gismondi à l'aide des connaissances qu'il avait acquises en Sicile avec Dolomieu, Gioveni, Hamilton et Thomson, parvint à l'augmenter et à la coordonner de manière à en faire une des plus complètes de l'Italie. Le père Gandolfi engagea son élève Gismondi à donner des leçons de minéralogie dans les salles du collège Clémentin, et un concours d'externes profita de ses lumières. En 1803, parcourant les collines de la vallée du Tibre, le curieux minéralogiste trouva sur le mont Laziale une nouvelle substance appelée par lui *Lazialite*, et il en donna une notice

analytique qu'il lut à l'Académie des *Lincei* dont il fut nommé membre ordinaire (1). En 1805, le gouvernement pontifical sentit la nécessité de se mettre au courant des progrès de la science, et le cardinal Alexandre Lante, trésorier-général, fonda une chaire de minéralogie à l'université dite *la Sapienza*, dont Gismondi fut nommé professeur. Il était en correspondance avec Léonhard d'Heidelberg, avec Zipser, Webster et Haüy dont on conserve des lettres autographes. Dans ses excursions il retrouva à Monte-Mario un immense dépôt de coquillages fossiles et des couches de produits volcaniques maritimes et fluviales qui jadis avaient été observés par Ferber; et il profita de cette découverte pour enrichir son cabinet d'une précieuse collection de conchyliologie fossile. Gismondi s'occupait d'un ouvrage nouveau sur les fossiles, encouragé par Brocchi de Bassano, par Borson de Turin, par Gennazzi d'Udine et par son ami Monticelli (2) de Naples, lorsqu'une douloureuse infirmité vint le paralyser. Le roi de Naples lui avait offert à plusieurs reprises la chaire de minéralogie dans l'université Parthénopeenne; les médecins lui firent espérer que la douceur du climat le guérirait, et il remit sa chaire de Rome à son suppléant le docteur Carpi : mais après quelques années de séjour à Naples, ne voyant aucune amélioration dans sa santé, il demanda son congé et revint à Rome, où il reprit sa place sur les instances réitérées de ses collègues et de Carpi, qui voulut faire les leçons jus-

(1) Le minéralogiste danois Brun Nergaard, après s'être assuré de cette découverte en rendit compte à l'Institut de France, dans la séance du 26 mai 1807, et donna au nouveau minéral le nom de *Haüyna*, sous lequel il est maintenant décrit dans tous les livres de minéralogie.

(2) Dans l'*Histoire des phénomènes du Vésuve*, Naples, 1823, l'auteur, Monticelli, exprime toute la reconnaissance dont il est pénétré pour le minéralogiste Gismondi qui l'avait guidé dans la rédaction de son ouvrage.

qu'à la mort de Gismondi, arrivée le 22 novembre 1824. Le manuscrit de Gismondi sur les fossiles est conservé, et l'on espère le voir publier : il contient des observations très-utiles pour la science. Le seul ouvrage qu'il ait publié est *Osservazioni sopra alcuni minerali dei contorni di Roma*, notice lue à l'académie des *Lincei* le 22 août 1816, et dont le journal la *Bibliothèque italienne* a donné l'analyse en 1817. Dans cette notice, Gismondi parle de trois productions qu'il a découvertes : 1° *Des cristaux trouvés dans un rocher d'Albano* ; 2° *D'une substance cristallisée trouvée dans la lave de Capo di Bove*, substance appelée par lui *Abrazite* et que le professeur Léonhard de Heidelberg a voulu justement appeler *Gismonda* du nom de l'inventeur ; 3° *De la pierre alumineuse de la Tolfa* qui contient des cristallisations différentes de celle de l'alun qu'on y exploite en abondance. Gismondi après examen donna à cette substance le nom d'*Aluminite*. En 1820, le savant M. Cordier appliqua le nom français d'*Alunite* à ce minerai qu'il a considéré comme analogue aux pierres du Mont-d'Or et de la Hongrie : enfin Haiüy, dans la dernière édition de son *Traité de minéralogie*, a compris sous la dénomination d'*Alunite* ces différentes espèces de minéraux qui sont distincts de l'alun par des caractères particuliers.

G—G—Y.

GISORS (ANSELME-MARIE de), né à Paris en 1767, suivit la carrière militaire, tout en cultivant les lettres pour lesquelles il eut du penchant dès son jeune âge. Il émigra en 1792, et servit en Espagne dans un régiment de gardes wallonnes dont il devint le quartier-maître. Rentré en France après le 18 brumaire, il publia le *Théâtre d'agriculture et mesnage des champs* d'Olivier de Serres, remis en fran-

çais, Paris, an XI (1802) 4 vol. in-8°.
 « Les cultivateurs ne pouvant com-
 « prendre qu'imparfaitement le livre
 « du Triptolème français, dit l'éditeur,
 « et lui donnant quelquefois une fausse
 « interprétation, ils ont été forcés de
 « renoncer à ses principes et de s'en
 « tenir à leur routine. Pour la facilité
 « des habitants des campagnes, je
 « viens de mettre cet ouvrage en fran-
 « çais d'un style simple et concis, pour
 « ne point altérer celui de l'auteur. »
 Mais cette publication eut peu de succès. Par une sorte de respect pour le texte des œuvres de première création, on n'accueillit jamais en France les entreprises des réformateurs littéraires. Le *Venceslas* de Rotrou, défiguré par les vers flasques de Marmontel, est-il restitué par Lekain à son intégrité primitive ? le public applaudit avec transport, et son enthousiasme récompense à la fois la noble hardiesse du tragédien, et punit l'audacieuse témérité du correcteur. Un autre écrivain (l'abbé de Marsy) s'avisait d'habiller Rabelais à la moderne (1), « afin, dit-il, de le « mettre à la portée de la plupart des « lecteurs. » Mais ces lecteurs qu'il attendait lui échappèrent et ils eurent assez peu de goût pour préférer le vieux style du curé de Meudon au rajeunissement qu'il lui avait fait subir. Il y eut quelque chose de plus vrai dans la pensée qui présida au travail de Gisors sur le Columelle (et non le Triptolème) français. Les cultivateurs de nos jours n'auraient pu lire le *Mesnage des champs* dans son idiome natif ; et, d'un autre côté, des vingt éditions de cet ouvrage qui avaient paru dans le XVII^e siècle, on n'en rencontrait que de loin en loin quelques exemplaires. Malheureusement l'éditeur n'a rempli qu'imparfaitement l'objet qu'il s'était

(1) *Le Rabelais moderne, ou les œuvres de Rabelais, mises à la portée de la plupart des lecteurs*, Amsterdam (Paris), 1753, 8 vol. pag. in-12.

proposé. On a relevé dans sa version un assez grand nombre d'erreurs et de contre-sens dont on trouvera l'indication dans les notes de l'excellente édition d'Olivier de Serres donnée par la société d'agriculture du département de la Seine, 1804, 2 vol. in-4°. Il s'est permis aussi de retrancher les sommaires des lieux ou livres, la dédicace au roi Henri IV, les figures indispensables du sixième livre, etc. Après la restauration, M. de Gisors fut envoyé comme garde du génie, à la Guadeloupe et ensuite au Sénégal. Il revint en France, pour soigner sa santé altérée par le climat de la zone torride. Dès qu'il fut rétabli, il dut retourner à son poste; c'est ce qu'il appelait *se sénégaliser*. Il mourut de la fièvre jaune à l'île de Gorée en 1827. Il avait composé quelques poésies et surtout des fables, genre dans lequel il aurait pu réussir, s'il s'était plus défié de sa facilité. L. M. X.

GIUGLI (Louise), gouvernante de Canova, née à Ravenne en 1764, fut douée par la nature d'un talent rare et d'un coup-d'œil fait pour les beaux arts. Venue très jeune à Rome, elle éprouva un vif désir de connaître le sculpteur Canova pour les ouvrages duquel elle avait déjà conçu une grande admiration, et elle lui demanda la permission de fréquenter son atelier. Le professeur, d'un caractère doux et aimable, ayant reconnu dans Louise des qualités supérieures pour saisir le beau dans les arts, l'engagea à se placer dans sa maison, pour lui tenir compagnie et soigner ses intérêts; car le généreux artiste tout occupé de son ciseau était sans cesse volé et trompé par ses domestiques. Flattée de cette offre, Louise Giugli accepta la direction de la maison du sculpteur. Mais elle même était peu propre à s'occuper de ménage; et sous le moindre prétexte elle venait continuellement auprès de Ca-

nova, pour lui parler de son art, et l'exciter à y conserver le premier rang. Ce fut ainsi qu'elle prit un tel ascendant sur son maître qu'un jour Canova ayant modelé un enfant, ouvrage dont elle n'était pas contente, elle le jeta par terre et le brisa, disant avec colère qu'il devait faire mieux. Ce mouvement d'inspiration ou d'exaltation produisit sur Canova un effet tel qu'il ne voulut plus considérer Louise comme sa domestique, mais bien comme son amie, afin de parler avec elle de sculpture. En conséquence il prit une autre femme pour les affaires domestiques, et Louise passait des heures entières dans l'atelier du professeur; elle faisait les honneurs de la maison et recevait avec beaucoup de dignité les artistes et les savants. C'est l'abbé Melchior Missirini, l'ami constant de Canova dont il a publié la vie, vol. in-8°, Prato, 1824, qui, dans sa lettre du 15 mai 1836, atteste ce fait et déclare que Canova lui avait avoué souvent qu'il devait à Louise Giugli des conseils et des avis utiles à l'aide desquels il avait perfectionné en terre plusieurs morceaux importants. Cette femme extraordinaire mourut à Rome en 1812, sans avoir jamais touché le ciseau ni même modelé, comme l'a prétendu le docteur Corona dans le récit rapporté par Alibert à la page 312, t. 1^{er}, de son livre intitulé: *Physiologie des peuples*. Ainsi Louise n'avait jamais pris de leçons d'anatomie ni de sculpture, et n'avait obtenu aucun prix dans des concours. Elle ne doit donc pas être comparée à Claude Gellée, dit le Lorrain, qui, de domestique qu'il était d'un artiste flamand, alla à Rome et studia la peinture, ni même à Giotto qui de simple pâtre devint le restaurateur de son art. G—u—r.

GIULAY (le comte Ignace de), général autrichien, était né en 1765, dans le banat de Croatie, d'une famille

noble. Destiné dès l'enfance à la carrière des armes, il reçut une éducation toute militaire, et fut dès le commencement un bon officier d'artillerie. Il fit ses premières armes contre les Turcs sous le général Laudon, et vint bientôt après combattre les Français sous les ordres de Beaulieu et de Clerfayt. Il était parvenu au grade de général d'artillerie, le 17 sept. 1796, lorsqu'il se distingua à l'attaque du camp de Kempten. Devenu *feld-maréchal-lieutenant*, il se distingua encore à l'armée du Haut-Rhin, puis à Wertingen et à Gunzburg en oct. 1805. Mais il eut le malheur d'être renfermé dans Ulm avec Mack, et il y subit comme ce pauvre général tous les chagrins d'une honteuse capitulation (*Voy. MACK*, au Suppl.). Renvoyé presque aussitôt sur parole à Vienne, Giulay n'y perdit rien de son crédit; il fut même chargé par l'empereur d'Autriche d'obtenir de Napoléon au moins une suspension d'armes, qui ne lui fut point accordée. Cependant, après la bataille d'Austerlitz, lorsque la paix eut été convenue, il fut, avec le comte de Stadion et le prince Jean de Lichtenstein, l'un des commissaires chargés de la conclusion du traité qui fut signé à Presbourg le 27 déc. 1805. L'année suivante on le nomma gouverneur de la Croatie; et trois ans plus tard, à la reprise des hostilités contre la France, il commandait l'armée d'observation dans le Frioul et la Carniole, quand un incident imprévu le fit revenir à Vienne. L'archiduc Jean avait détourné, pour son corps, un train d'artillerie destiné au comte de Giulay. Ce secours, attendu depuis long-temps, n'arrivant point, il se trouva dans l'impossibilité de tenir la campagne, et se rendit à la cour pour supplier l'empereur d'accepter sa démission. Il reprit cependant son commandement, et se distingua, le 8 mai, à la

bataille de la Piave, où il fut blessé. Le 26 juin, il éprouva un échec devant Gratz, et fut repoussé avec perte de cinq cents hommes et deux drapeaux, après un combat qui dura quatorze heures. Il fut envoyé à Laybach, pour y commander, en qualité de général en chef de la Croatie et de l'Esclavonie, toutes les troupes en garnison sur les frontières. Plus tard il eut sous ses ordres un des trois corps destinés à couvrir les provinces de Gallicie, de Transylvanie et du Bannat. Lorsque l'Autriche rentra dans la coalition en 1813, il eut le commandement de l'aile gauche de la grande armée qui se présenta devant Dresde, et son corps fut un des plus maltraités dans la journée du 27 août. A la fameuse bataille des Nations sous les murs de Leipzig, les 16, 17 et 18 octobre, il commandait encore la gauche de l'armée autrichienne, et l'on crut qu'arrivé près de la chaussée par laquelle les Français devaient passer, il allait leur couper cette seule retraite; mais il n'exécuta point ce mouvement, et l'on a interprété fort diversement cette circonstance, qui devait apporter de si grands changements à l'état des choses. Le 9 nov., au moment où les débris de l'armée française se réfugiaient dans Mayence, Giulay reçut ordre du prince de Schwarzenberg d'attaquer la position d'Hochheim. Les travaux que les Français avaient commencés étaient défendus par vingt bouches à feu et par deux mille hommes. Il fit approcher son artillerie; et la canonnade fut exécutée avec tant de précision que l'artillerie française, commandée par le général Bertrand fut mise hors d'état de riposter. Deux bataillons montèrent alors à l'assaut; le premier conduit par Giulay en personne. Les portes de la ville furent enfoncées; et huit cents hommes furent faits prisonniers. Le comte de Giulay

passa le Rhin à la fin de décembre 1813, et il entra en France par la Suisse, à la tête du troisième corps d'armée autrichien. Le 24 janvier, il attaqua, avec le prince royal de Wurtemberg, une partie de la vieille garde, qui occupait Bar-sur-Aube, sous les ordres du maréchal Mortier, et il s'empara de cette ville le jour suivant. Le 1^{er} février, il eut plusieurs de ses bataillons détruits, en voulant forcer le pont de Lesmont; le même jour, il attaqua Dienville, et ne put s'en rendre maître qu'après un combat qui se prolongea fort avant dans la nuit. Le 28 février, après avoir donné ordre de tourner les troupes du maréchal Macdonald, qui occupait les hauteurs de La Ferté, le comte de Giulay marcha droit sur cette position, à la tête de trois brigades, et il en débusqua le maréchal. En 1815, il commandait le troisième corps autrichien qui entra en Bourgogne presque sans combattre, et il séjourna long temps dans le département de la Côte d'Or. Lorsque la paix fut faite il retourna dans son gouvernement et continua à jouir d'une grande faveur à la cour de Vienne. Nommé en 1831 président du conseil de guerre en remplacement du baron de Frimont, il mourut comme lui, avant d'en avoir exercé les fonctions, le 11 nov. de la même année. M—Dj.

GIUNTINI (FRANÇOIS), en latin *Junctinus*, que quelques biographes ont traduit en français par *Junctin*, naquit à Florence, le 7 mars 1522, comme il nous l'apprend lui-même dans son *Miroir d'astrologie* (1), où il fait son horoscope d'une manière bizarre et amusante. Après avoir tout exposé avec une scrupuleuse exactitude, il ajoute que, par l'influence des constellations, il avait de l'inclination pour l'Écriture sainte, et que pendant quatre ans il prêcha et expliqua l'Évan-

gile aux Italiens qui résidaient à Lyon (2). Giuntini entra de bonne heure dans l'ordre des carmes, et y fut ordonné prêtre, puis reçu docteur en théologie, le 18 nov. 1554; il y exerça divers emplois, et fut élevé à la charge de provincial. Après avoir passé plusieurs années dans cet ordre, il s'en dégoûta, et vint en France, où il renonça même à la religion catholique. Les avis de quelques personnes pieuses le ramenèrent, et il abjura publiquement ses erreurs dans l'église de Sainte-Croix, à Lyon. Depuis son arrivée en France, Giuntini séjourna presque toujours dans cette ville, et fut long-temps correcteur d'imprimerie chez les Juntas. Il fit ensuite la banque, et prêta à intérêt. Par ce moyen, il était parvenu à amasser soixante mille écus, dont on ne trouva nulle trace après sa mort. Il avait légué mille écus aux Juntas, mais il ne leur put rien revenir de cette marque d'amitié (3). Possevin, qui nous donne ces détails, met un peu d'aigreur dans son langage, surtout en ce qui concerne la rétractation de Giuntini, et dit qu'il fut du nombre de ceux qui, mettant la main à la charrue et regardant en arrière, ne sont point faits pour le royaume des cieux. Nous devons dire que, dans une lettre placée en tête du premier volume de son *Miroir*, et adressée aux évêques, aux inquisiteurs, Giuntini rétracte formellement tout ce qu'il avait écrit de contraire à la doctrine catholique. *Ego id revoco, et tanquam a me nunquam dictum volo*. Après avoir mené une vie errante, licencieuse et inquiète, il fut accablé sous les ruines de sa bibliothèque, à Lyon, en 1590, suivant Feller, bien qu'il eût vu dans les astres, ce pauvre Giuntini, qu'il mourrait d'un autre genre de mort. Il avait reçu le titre d'aumônier or-

(1) *Ibid.*, tom. 1, pag. 542.

(2) Possevin, *Biblioth.*, tom. 11, pag. 245.

(3) *Sperulum astrolog.*, tom. 11, p. 1140.

naire du frère de Henri III. On a de lui : I. *Tractatus iudicandi revolutiones nationatum*, Lyon, 1570, in-8°. II. *Speculum astrologiæ*, etc., Lyon, in-4°; réimprimé, ibid., 1580, 2 vol. in-fol., avec des additions et un portrait de l'auteur, qui se trouvait dans la première édition. III. *Commentaria in Sphæram Joannis de Sacro-Bosco accuratissima*, Lyon, 1578, in-8°; réimprimé dans *let. II du Mirabr*, avec une épître à François Spina, Florentin, et consul de Lyon. L'auteur de la *Sphère* s'appelait Halifax; il était né à Hollywood, ville du duché d'York; de *Sacro Bosco* n'est que le nom d'*Hollywood*, traduit en latin. Jean Halifax mourut à Paris en 1256. IV. *Sphæra Joannis de Sacro-Bosco emendata a Fr. Junctino*, Lyon, 1578, in-8°. V. *Discours sur ce que menace devoir advenir la comète apparue le 12 de ce présent mois de novembre 1577, laquelle se voit encore aujourd'hui à Lyon et autres lieux*, Paris, 1577, in-8°; Lyon, 1578, in-8°. VI. *Discorso sopra il tempo dell' innamoramento del Petrusca con la sposizione del sonetto: Giu fiammeggiava l'amorosa stella*, etc., Lyon, 1580, in-8°. VII. *Discours sur la réformation de l'an faite par le pape Grégoire XIII, avec les causes pour lesquelles ont été blés dix jours et le nombre d'Or*, ibid., 1582, in-8°. VIII. *Ephemerides Joannis Stadii, quibus schemata et prædicationes annorum mundi et eclipsium luminarium accesserunt*, ibid., 1585, in-4°. L'épître dédicatoire est datée de Lyon, le 17 juin 1584. On peut voir, pour de plus amples documents, la *Bibliotheca carmelitana*, tom. I, pag. 494 et suiv.; Pierre-Mathieu, *Histoire de France*, Paris, 1631, in-fol., liv. VII, pag. 459; Nicéron, *Mémoires*, tom. XLI, pag. 196 et suiv.; d'Artigny, *Nouveaux mémoires*

d'histoire, de critique et de littérature, tom. II, p. 406. C—L—T.

GIUSTINIANI (LÉONARD), frère cadet du B. patriarche Laurent, naquit à Venise vers 1388. Il fut disciple du célèbre Guarino de Vérone, et après s'être perfectionné dans les langues anciennes, sous la direction de cet habile maître, il alla faire son cours de philosophie à Padoue (1). Admis bientôt dans les conseils de la république, il eut plusieurs fois l'occasion de porter la parole au nom du sénat, et il s'en acquitta toujours avec le plus grand succès. En 1418, il prononça l'oraison funèbre du grand-amiral Charles Zeno. Lors du passage de l'empereur Jean Paléologue, à Venise, en 1437 (2), il eut l'honneur de le complimenter; et l'on assure que ce prince témoigna sa surprise de la facilité et de l'élégance avec laquelle Léonard parlait la langue grecque. Dans les loisirs que lui laissaient ses diverses fonctions, il cultivait la littérature et la poésie. Il composa d'abord un grand nombre de chansons et d'épigrammes, qui doivent se ressentir de la licence des mœurs, à cette époque, en Italie et surtout à Venise. Par les conseils de son frère, il cessa de s'exercer dans un genre peu convenable pour un magistrat, et il consacra son talent poétique à des sujets pieux. Élu procureur de Saint-Marc, en 1443, il devint aveugle quelque temps après, et mourut le 10 nov. 1446. Il laissa plusieurs enfants, entre autres Bernard, qui cultiva les lettres à son exemple, et le surpassa (*Voy. GIUSTINIANI*, XVII, 477). Léonard aimait les livres avec passion, et possé-

(1) On doit reprocher à Papadopoli de ne l'avoir pas nommé dans son *Historia Gymnasii patavini*, parmi les élèves distingués sortis de cette école.

(2) Et non pas 1423, comme Tiraboschi le dit par inadvertance dans sa *Storia della letteratura Italiana*.

daît une des plus belles bibliothèques de son temps. On sait qu'il refusa de rendre à Fr. Philéphe une caisse contenant des manuscrits précieux, qu'il lui avait adressés de Constantinople (Voy. Philéphi Epistol., I, 8). Le P. Agostini, l'un des biographes de Léonard, s'est efforcé de justifier la conduite qu'il tint dans cette occasion; mais elle est inexusable. On a de lui : *Oratio habitata in funere Caroli Zeul*, elle est imprimée dans les *Orationes* de son fils Bernard; dans la *Collectio scriptor. des PP. Durand et Martens*, III, 743, et dans les *Scriptor. rerum Italicar.*, de Muratori, XIX, 373 II. *Epistole*, avec celles de Bernard, dans le *Recueil* qu'on vient de citer III. *Vita SS. confessoris Nicolai, cognominati magist. ac Myrensis, antistitis ad mirand. ex greco in lat. translata*. Cette vie, traduite de Siméon Métaphraste, a été publiée dans les *Vite sanctorum* de Surcus, au 6 décembre IV. Les *Vies de Cimmo et de Lucullus*, traduites du grec de Plutarque. On lui attribue encore celles de *Phurion* et de *Caton d'Utique*, imprimées sous le nom de Lupo Birago (Voy. ce nom LVIII, 305). V. *Canzon e strambotti d'amore*, Venise, 1482, 1486. VI. *Devotissime e santissime laude* (Venise), 1475, in 4^o (3); Venise, 1483, même format. Haymen cite dans la *Bibliotheca italiana* une édition in 8^o, Venise, 1517, sous le titre d'*Opere poetiche*, qui contient entre les *laude* (antiques) une *vie de Jésus Christ*. Il est peu de *laude* du XV^e et des premières années du XVI^e siècle qui ne contiennent quel

(3) Pour en citer, dans les *laudes typograph.*, une date, de *l'ann. 1475*, in 4^o, qui est la première de toutes. Mais on peut en révoquer en doute l'exactitude, tant qu'elle n'est confirmée par le témoignage d'aucun bibliographe italien.

serve dans diverses bibliothèques d'Italie un grand nombre de pièces inédites de ce poëte. Crescimbeni en a publié une comme essai, dans la *Storia della vulgar poesia*, III, 247. C'est une *Canzonetta* à la louange de la Sainte Vierge. Le P. Agostini a donné, dans les *Scrittori venetiani*, une notice sur Léonard, exacte et très-détailée. W—s.

GIUSTINIANI (VINCENT), patricien, d'une illustre famille Gênoise (1), possédait une précieuse collection de statues et de monuments de l'antiquité. Elle a été gravée par les plus habiles artistes du XVII^e siècle, et publiée sous ce titre : *Galleria Giustiniana*, Rome, 1640, 2 vol. in fol., qui renferment 322 pl. Les œuvres ayant été conservées, on en a tiré depuis 1750 de nouvelles épreuves; mais les amateurs donnent la préférence aux exemplaires d'ancien tirage. — GIUSTINIANI (Fabio ou Fabiano), en latin *Justinianus*, savant bibliographe, descendait de Léonard Tarachetti, jeune plébéien génois, à qui son refus d'entrer dans la conjuration de Fiesque (Voy. ce nom, XIV, 508) mérita l'honneur d'être adopté par les Giustiniani. En 1597, Fabio fut admis à Rome, dans la congrégation des Filippini (2). Son goût pour l'étude engagea ses supérieurs à le charger de la bibliothèque de leur maison de *Santa Maria in Vallibus*. Cet emploi lui fournissait l'occasion d'étendre ses connaissances, et il sut en profiter. Le titre de cardinal Giustiniani, son père, le fit nommer en 1616 à l'évêché

(1) Le *Dictionnaire universel* fait Vincent Justiniani de la même famille que le B. Vincent, Patriarche de Venise. C'est une grave erreur que nous croyons pas relever, si elle ne se retrouvait dans le *Biographe universel*, XIV, 178.

(2) Ainsi nommé de saint Philippe de Néri, leur fondateur. Les statuts de cette congrégation sont les mêmes que ceux des Pères de l'Oratoire en France. On lit aussi que les biographe français confondent les Filippini et les Oratoriens.

d'Ajaccio. Dès-lors il se livra tout entier à l'administration de son diocèse, avec un zèle infatigable. Ce digne prélat mourut le 3 janvier 1627, à quarante-huit ans, et fut inhumé dans sa cathédrale, où son frère lui fit placer une épitaphe que Niceron a rapportée dans ses *Mémoires*, XXXVIII, 256. On a de Giustiniani : I. *Index universalis alphabeticis materias in omni facultate pertractans, earumque scriptores et locos designans*, Rome, 1612, in-fol., vol. rare. Quoique cet ouvrage ne soit pas exempt d'erreurs, il n'a pas laissé d'avoir son utilité. Dans ses jugements sur les écrivains, Giustiniani montre beaucoup de discernement et d'impartialité. II. *Tobias explanatus, sive*, etc., Rome, 1622, in-fol.; Anvers, 1629. III. Quelques opuscules dont on croit inutile de transcrire les titres, parce qu'ils n'offrent plus aucun intérêt. On les trouvera dans les mémoires de Niceron, *loc. cit.* W—s.

GIUSTINIANI (NICOLAS-ANTOINE), savant prélat, né en 1712, à Venise, était fils du procureur de Saint-Marc. Son goût pour l'étude décida sa vocation. Il prit, en 1730, l'habit de Saint-Benoît, à Padoue, dans la célèbre abbaye de Sainte-Justine. D'après le conseil de ses supérieurs, ayant achevé ses cours et reçu le laurier doctoral dans la faculté de théologie, il fut chargé d'enseigner cette science aux jeunes religieux, et s'en acquitta d'une manière brillante. Plein de vénération pour la mémoire du B. Laurent Giustiniani, l'un de ses ancêtres, il s'occupa de recueillir ses ouvrages, dont il publia une édition qui est très-estimée (*Voy. LAURENT*, XXIII, 447), et traduit en italien les *Opuscules* du saint Patriarche, dans lesquels les principes et la doctrine du christianisme sont exposés avec autant d'ongction que de

solidité (1). Le sénat de Venise venait de conclure avec la cour de Rome un concordat, par lequel il s'était réservé la nomination à quelques évêchés. Ce fut en faveur du P. Giustiniani qu'il usa pour la première fois de ce privilège, en le nommant, en 1753, à l'évêché de Torcello. Cinq ans après, le savant prélat fut transféré sur le siège de Vérone. Les soins qu'il devait à l'administration de son diocèse n'avaient point ralenti son ardeur pour l'étude. Il traduisit en italien le *Traité* d'August. Valiero, l'un de ses prédécesseurs (*Voy. VALIERO*, XLVII, 341), des bienfaits cachés de la Providence (2); y joignit plusieurs Lettres inédites de saint Charles Borromée, et le fit imprimer à Vérone, 1770, in-8°, précédé d'une dédicace à Clément XIV. Le pontife remercia Giustiniani de ce présent par une lettre remplie de bienveillance (3); et le transféra sur le siège de Padoue, en 1772. Depuis quelque temps, Giustiniani préparait une nouvelle édition des *Oeuvres* de saint Athanase. Elle parut à Padoue, en 1777, 4 vol. in-fol. Quoique augmentée d'un grand nombre de pièces, cette édition est moins estimée que celle du P. Montfaucon. Les recherches du prélat, dans les archives de sa cathédrale, lui firent naître l'idée de publier l'histoire chronologique des évêques de Padoue (*Serie cronologica de' vescovi*, etc.), 1786, in-4°. Quelques critiques ont trouvé que cet ouvrage était susceptible de plus grands développements, et que l'auteur aurait dû joindre au récit des faits les docu-

(1) Le *Traité* de la discipline et de la perfection religieuse; les *Sermons* sur les fêtes de Jésus-Christ et de ses Saints; et le *Traité* du mépris du monde.

(2) Giustiniani a publié depuis une traduction d'un autre ouvrage de Valiero: *Dell' utilità che si può trarre dalle cose operate da Veneziani*, Padoue, 1787, in-4°.

(3) Moschini l'a insérée en entier dans sa notice sur Giustiniani, citée plus bas.

ments dont il s'était servi ; mais il paraît que Giustiniani s'était moins piqué de donner une histoire ecclésiastique de Padoue que d'engager les érudits à s'occuper d'un sujet si intéressant (4). L'étude n'était pour ce prélat qu'un délassement, et ne lui fit jamais rien relâcher de ses devoirs. Il joignait à la piété la plus sincère, une âme tendre et compatissante. Il distribuait ses revenus aux pauvres, ne se réservant que le strict nécessaire. Les écoles ecclésiastiques et l'hôpital de Padoue se ressentirent de ses bienfaits. Il mourut au mois de novembre 1796, pleuré de tous ceux qui l'avaient connu. Un bas-relief en marbre, exécuté par le célèbre Canova, et placé, en 1802, dans la chapelle de l'hospice dont le prélat fut le généreux bienfaiteur, atteste les regrets et la reconnaissance des Padouans. On trouve une excellente notice sur Giustiniani dans la *Storia della letteratura veneziana*, de Moschini, II, 210. — GIUSTINIANI (*Ange*), de la même famille, était providiteur à Trévis, lorsque Bonaparte s'avança contre Venise, en 1797, afin de s'emparer de cet état neutre, qu'il devait plus tard livrer aux Autrichiens. Dans cette circonstance difficile, Giustiniani déploya un grand caractère. « Les excès « commis au-delà du Mincio et ceux « de Vérone, dit-il au conquérant, ont « été provoqués par les ordres de vos « soldats. La république ne les a ja- « mais autorisés. Généreuse, elle a « pourvu long-temps et par d'énormes « dépenses à l'entretien des armées « françaises. Amie sincère, elle a tou- « jours rejeté l'occasion de se réunir à « vos ennemis, même quand ceux-ci « étaient victorieux. Les faits le prou- « vent aussi bien que les ordres du sé- « nat, qui n'a cessé de recommander

« la patience, la modération et la
« bienveillance envers les Français.
« Quant à l'événement du Lido, il
« faut l'attribuer à l'insolence du ca-
« pitaine, infracteur orgueilleux des
« lois du pays. La même résistance
« eût été opposée à tout capitaine, de
« quelque nation qu'il eût été, qui
« aurait outragé à ce point la souve-
« raineté de Venise. » A ces mots,
Bonaparte, lançant des regards furieux
sur Giustiniani, lui ordonna de sortir
de sa présence et de s'éloigner de Tré-
vis, sinon qu'il le ferait mettre à mort.
« Le sénat, répartit Giustiniani, a
« confié Trévis à ma foi ; je ne
« puis ni ne veux en sortir que par
« l'ordre du sénat. La mort ne m'ef-
« fraie pas. Si vous avez soif du
« sang vénitien, versez le mien et faites
« grâce au reste. » Le général français
étonné, vaincu par tant de courage, eut
alors recours aux caresses et aux com-
pliments ; il offrit au providiteur de ga-
rantir ses propriétés de la dévastation
qui allait frapper les autres. « Si ma pa-
« trie est perdue, tout est perdu pour
« moi, reprit le noble vénitien. J'au-
« rais trop à rougir si mes propriétés
« restaient debout sur les cendres fu-
« mantes des propriétés de mes conci-
« toyens. » Puis, détachant son épée,
il la déposa aux pieds du conquérant :
et Bonaparte, frappé d'étonnement, le
laissa partir sans rien dire. Les bulle-
tins et les journaux français répétèrent
dans le temps que Giustiniani était en
démence, et les vrais Italiens le procla-
mèrent un héros. Son courage n'em-
pêcha pas que la république ne fût en-
vahie par les Français, et livrée à
l'Autriche bientôt après. Il ne survécut
pas long-temps à la ruine de sa pa-
trie. M—dj et W—s.

GLAYRE (MAURICE), ministre
de Stanislas-Auguste, dernier roi de
Pologne, naquit à Lausanne en 1743,
et y reçut sa première éducation.

(4) C'est ce qu'a exécuté avec beaucoup de talent M. Dondi dell' Orologio dans sa *Dissertazione sopra la storia ecclesiastica di Padova*, 1802.

S'étant rendu fort jeune en Pologne, il eut occasion de s'y faire connaître de Stanislas Poniatowski; et quand ce prince monta sur le trône, en 1764, il le nomma son secrétaire de cabinet. En 1768, le jeune Glayre fut envoyé à St-Petersbourg, en qualité de secrétaire de légation, et, peu de mois après, Stanislas le nomma ministre de Pologne auprès de l'impératrice de Russie. Il occupait cette place difficile, à l'époque où les cours de Berlin, de St-Petersbourg et de Vienne, méditaient la destruction du royaume de Pologne. Glayre, à qui ce projet n'échappa point, fit tout ce qu'il put pour en prévenir les effets; et, à son retour, il fut, en récompense de ses efforts, nommé conseiller intime du cabinet. Les services qu'il rendit à la Pologne pendant les vingt années qu'il exerça cette fonction, lui firent conférer par la diète de 1771 les droits de citoyen polonais. Mais, dès l'année suivante, le royaume de Pologne fut dépouillé d'une partie de ses provinces. Glayre conseilla à Stanislas-Auguste d'abdiquer une couronne qu'il ne pouvait porter plus long-temps avec honneur; mais cette démarche eût été contraire à la politique des co-partageants: ils s'y opposèrent par des menaces; et Glayre, malgré le plus vif désir de retourner en Suisse, ne put se déterminer à quitter un roi malheureux, qui l'avait comblé de bienfaits. Après les conférences de Mohilow entre l'impératrice Catherine et l'empereur Joseph, auxquelles Stanislas-Auguste avait résolu d'assister contre l'avis de Glayre, celui-ci, voyant qu'il ne pouvait plus servir utilement son souverain, obtint la permission de se retirer dans sa patrie, où il se maria. Il était décidé à vivre éloigné des cours; cependant il ne put résister aux invitations de son ancien maître, et il accepta les fonctions d'ambassadeur de Pologne auprès du

roi de France: mais, dès que sa mission fut terminée, il se retira dans le sein de sa famille. Bientôt la révolution française exerça son influence sur la paisible Helvétie. Glayre crut qu'elle ne s'étendrait pas dans le pays de Vaud; l'apparition de l'armée sous le commandement du général Ménard, et la résolution du directoire français de protéger les insurgés, changèrent son opinion. La révolution étant commencée, il prit le parti de la maintenir et de la défendre: mais il fit ses efforts pour en détruire les principes anarchiques, en paralysant l'influence des démagogues qui, sous le nom de *club d'union*, exerçaient la magistrature. Glayre conseilla, le 7 janvier 1798, au magistrat de Lausanne, de soumettre au gouvernement de Berne les plaintes des habitants du pays de Vaud. Ce conseil fut suivi; et la révolution prit une marche plus régulière. Le pays de Vaud se déclara souverain, et adopta la nouvelle constitution. En avril 1798, l'assemblée législative s'étant constituée dans la ville d'Arau, Glayre fut élu membre du directoire. On ne peut douter qu'il n'eût alors de bonnes intentions; mais la politique du gouvernement français neutralisa tous ses efforts. Il résigna cette place, mécontent de lui-même et méconnu de tous les partis. Cependant il fut, dans la suite, nommé encore membre du conseil exécutif; et, en oct. 1800, le gouvernement l'envoya à Paris, pour négocier la neutralité de la Suisse; mais il ne put y réussir. Quand il fut question de savoir si la Suisse serait un seul état ou une fédération de plusieurs, Glayre publia un écrit intitulé: *Lettre sur l'Helvétie*, dans lequel il se déclara pour le système d'unité: mais il ne tarda pas à s'apercevoir que tous les vœux qu'il avait formés pour sa patrie ne pouvaient plus être exaucés; et il se retira dans sa belle terre de Romainmotier. Le

bouheur qu'il goûta dans cette retraite, l'éloigna de plus en plus des affaires publiques; et après avoir refusé toutes les fonctions qui lui furent offertes, à l'exception de celle de représentant de son cercle, il mourut en paix vers 1820. M—Dj.

GLENBERVIE. Voy. Dou-GLAS, LXII, 560.

GLE Y (l'abbé GÉRARD) naquit le 24 mars 1761, à Gérardmer en Lorraine, d'une famille de pauvres paysans qui ne pouvaient pas faire les frais de son éducation. Un vicaire de la paroisse, qui l'avait remarqué au catéchisme, le leur demanda pour l'instruire; c'est à cette école qu'il fit ses classes latines en dévorant les bibliothèques du curé et d'un vieux ex-Jésuite. Il vint au collège de Colmar, en 1777, et y donna des leçons, pour fournir à son entretien. Il fit ainsi sa philosophie et commença la théologie qu'il alla finir à Strasbourg en 1781. L'année suivante, il était répétiteur de philosophie et de mathématiques, et il reçut la tonsure cléricale; il fut admis à la faculté de théologie, prit le grade de bachelier, fut promu aux quatre ordres mineurs et enfin au diaconat. Ayant été un des premiers dans sa licence, il obtint une bourse au séminaire de Strasbourg. Le 24 sept. 1785, il fut ordonné prêtre, et nommé vicaire de l'église de Saint-Martin, dans le faubourg de Saint-Dié. Deux ans après il fut professeur de philosophie et directeur du séminaire de Saint-Dié, puis professeur de théologie. Ayant refusé de prêter le serment exigé par les décrets de l'assemblée nationale en 1794, il sortit de France et se rendit à Hermesbach près de Cologne, chez le baron de Trips, dont il éleva les enfants. Il resta ensuite pendant plusieurs mois chez la comtesse de Schersbeck, puis chez le comte de Harf, et enfin à Bamberg, où il fut nommé professeur

des langues étrangères à l'université, et où il donna des leçons de littérature française, italienne et anglaise. C'est dans cette ville qu'il publia pour l'usage de ses élèves : I. *Grammaire de la langue française d'après celle de Wailly*, Bamberg, 1795, in-12. II. *Nouveau dictionnaire de poche, français-allemand et allemand-français*, Bamberg et Wurzburg, 1795, in-12. Ces deux ouvrages ont été souvent réimprimés en Allemagne. A la prière du prince-évêque de Bamberg, l'abbé Gley avait commencé, en 1795, à rédiger un journal allemand qui en peu de temps fut très-répandu. Dans ses moments de loisir, il fouillait dans les bibliothèques et dans les archives. Il découvrit dans celle de l'église cathédrale un manuscrit francique dont les caractères étaient carlovingiens. Ne pouvant en comprendre l'idiome, il le copia ligne par ligne, imitant les formes du caractère; et, comme il se doutait que c'était du francique, il étudia cet ancien dialecte dans Hickes et dans Schilter. Il se mit en relation avec Oberlin de Strasbourg, Adelong de Dresde, Michaeler de Vienne et d'autres savants. Après avoir vaincu les plus grandes difficultés, il en fit avec Reinwald une traduction allemande, et ils acquirent la certitude que ce manuscrit appartient aux temps carlovingiens, et qu'il est parfaitement semblable au *Livre d'or*, que les Anglais conservent avec tant de respect dans la bibliothèque cottonienne sous le titre *Caligula*, A, 7. Ces deux manuscrits, les seuls que l'on connaisse, contiennent une histoire ou paraphrase des livres évangéliques, composée en vers franciques par ordre de Louis-le-Débonnaire. C'est la langue qu'on parlait encore à la cour et à l'armée sous les rois carlovingiens; et c'est en cette langue que fut rédigée la loi salique et qu'étaient écrits les chants guerriers que Charlemagne a recueillis de sa

main. L'abbé Gley s'était décidé à faire paraître son manuscrit, avec la traduction, des notes et un dictionnaire qui aurait renfermé tous les mots contenus dans le manuscrit, leurs rapports, leurs significations avec la langue allemande actuelle et avec les autres langues du nord qu'il connaissait très-bien. Il en prévint le grand-chapitre; mais la permission lui fut refusée. En 1802, l'électeur de Bavière, depuis roi, s'étant emparé de la principauté de Bamberg, on se hâta de transporter le manuscrit francique à la bibliothèque de Munich, dont il est un des principaux ornements. Au commencement de 1805, l'abbé Gley se disposait de nouveau à faire paraître son manuscrit, lorsque le baron d'Arétin, conservateur de la bibliothèque de Munich, le prévint que l'on en verrait avec plaisir une édition qui répondit au prix de l'ouvrage et à l'attente du public; que le gouvernement contribuerait aux frais qu'elle occasionnerait; et qu'il était invité à s'associer aux savants qui allaient y travailler. Gley se prêta au vœu du conservateur, d'autant plus volontiers que l'on avait l'espoir d'obtenir d'Angleterre une copie du manuscrit cottonien, et que par là on serait en état de remplir quelques lacunes du manuscrit de Bamberg. Il envoya aussitôt sa copie et tout ce que M. Reinwald et lui avaient écrit sur ce sujet depuis onze ans; agissant en cela avec une facilité dont plus tard il eut lieu de se repentir. Il en avait fait paraître quelques fragments dans les journaux allemands. Sa position à Bamberg était heureuse, elle lui procurait souvent l'occasion d'être utile à ses compagnons d'exil, lorsqu'au mois d'octobre 1806, le maréchal Davoust, passant par cette ville, lui proposa de le suivre. Comme il hésitait, une réquisition fut adressée à la régence de Bamberg, et l'abbé Gley donna un consentement qu'il ne pou-

vait refuser. Cette position ouvrait une nouvelle carrière à ses études, et il sut en profiter. Attaché ainsi à la personne du maréchal, il le suivit partout et même sur le champ de bataille à Naumbourg, et à Auerstaedt. Il le suivit encore en Pologne; et, au milieu de la fatigue et des désordres qui accompagnent de pareilles marches, il trouva toujours les moyens de visiter les bibliothèques et les savants, d'observer l'état des sciences. Le maréchal Davoust l'ayant chargé de recueillir des notes sur Copernic, il découvrit la maison où ce père de l'astronomie moderne avait fait ses observations pendant plusieurs années. Après avoir passé quelque temps à Königsberg et à Tilsitt, il revint à Warsovie. Le maréchal le chargea alors d'administrer en son nom la principauté de Lowicz. Outre les fonctions administratives qu'il avait à remplir, le gouvernement de grand-duché de Warsovie lui avait confié l'inspection de tous les établissements d'instruction de la principauté; ce qui convenait fort à ses habitudes: il y mit donc beaucoup de zèle, et donna des soins particuliers aux écoles primaires. Le gouvernement lui en témoigna publiquement sa satisfaction. Tous les moments que ne réclamaient point ses devoirs étaient donnés à la langue et à l'histoire du pays. Il traduisit en français l'*Histoire de Pologne* par Adam Naruszewicz, historiographe du dernier roi Stanislas Poniatowski. Mais il ne put revoir ce travail de son vivant, et cette traduction est restée manuscrite. Le 1^{er} oct. 1809, l'abbé Gley reçut ordre de se rendre à Vienne, en passant par la Gallicie et la Moravie. Étant arrivé à Cracovie, il y fut retenu pendant quinze jours. Ne perdant jamais un instant, il se mit à compiler la bibliothèque de l'université qu'il trouva bien composée. La nouvelle de la paix conclue à Vienne (14 oct. 1809) étant enfin arrivée,

les Autrichiens se montrèrent plus faciles, et il put continuer sa route. Arrivé à Vienne, il eut des relations intimes et fréquentes avec le comte Ossolinski, célèbre littérateur polonais, conservateur de la bibliothèque impériale. Lorsqu'il fut de retour en Pologne, les désastres de la campagne de Russie l'obligèrent à quitter la principauté de Lowicz. Il se dirigea alors sur la France; et, après une absence de vingt-deux ans, il eut le bonheur de revoir Gérardmer (17 avril 1813). En passant par Munich il avait en vain réclamé son manuscrit francique; mais, le gouvernement français étant intervenu, ce manuscrit fut enfin remis à l'ambassadeur de France à Munich, et déposé à la bibliothèque de l'Institut. Nommé principal du collège de Saint-Dié (22 sept. 1813), l'abbé Gley mit en ordre les matériaux qu'il avait recueillis et il publia : III. *Langue et littérature des anciens Francs*, avec des pièces justificatives, Paris, 1814, 1 vol. in-8°. D'après un rapport fait par l'Institut, le ministre de l'intérieur lui accorda une récompense de six cents francs. Cet ouvrage, le seul qui ait paru jusqu'à présent en français sur la langue des anciens Francs, contient : 1° des notions philologiques sur cette langue; 2° sa grammaire; 3° l'analyse des écrits publiés par les Francs mérovingiens et ceux qui ont vécu dans les deux premiers siècles de la troisième dynastie. On espérait qu'il publierait un dictionnaire de la langue francique et qu'il continuerait ses recherches dans un genre que nos savants connaissaient peu avant lui. Il paraît que ses autres travaux l'en ont empêché. Ayant été nommé principal du collège d'Alençon (18 février 1815), il mit en ordre une partie des documents historiques qu'il avait recueillis dans ses courses, depuis 1806 jusqu'à 1813, et les consigna dans l'ouvrage suivant : IV. *Voyage*

en Allemagne et en Pologne, Paris, 1816, 2 vol. in-8°. On y trouve, entre autres : 1° des détails intéressants sur la marche du troisième corps d'armée en Prusse et en Pologne; sur les Polonais, sur les villes qu'il rencontrait et visitait sur son passage; 2° des anecdotes curieuses sur l'ambassade de l'archevêque de Malines à Warsovie (*Voy. de PRADT*, au Supp.); 3° une notice sur la traduction de l'*Histoire de Pologne*, par Naruszewicz. Bientôt il fit paraître : V. *In elementa philosophiæ tentamen*, Paris, 1817, 1 vol. in-8°, avec la version française en regard. VI. *Ordonnance royale et la charte*, avec la version latine en regard, Paris, 1819, in-8°. A la fin de la même année, l'abbé Gley témoigna le désir de quitter l'administration du collège d'Alençon pour prendre une chaire de philosophie, et il fut nommé à celle de Moulins, puis à la direction du collège de Tours (19 oct. 1818), qui était entièrement tombé. Il devait en même temps y remplir la chaire de philosophie. C'est dans cette nouvelle position qu'il publia : VII. *Histoire de Notre-Sauveur, exposée d'après le texte des saints Évangiles, selon l'ordre chronologique des faits, distribuée en soixante instructions, et précédée d'une harmonie des quatre évangélistes, pour les élèves du collège de Tours*, Tours, 1819, 2 vol. in-12. VIII. *Historia Franciæ, u Pharamundo, vel ab ævo fundatæ monarchiæ Francorum, ad ortum usque ducis Burdigalensis, seu ab anno 420 ad diem 29 septembris 1820, tabulâ præeunte chronologica*, Tours, 1820, 3 vol. in-12, 2^e édition augmentée; la 1^{re} avait paru en 1819. IX. *Leçons d'histoire, de géographie et de chronologie, pour diriger les élèves des collèges et des séminaires dans leurs lectures et dans l'explication des auteurs classiques.*

1^{er} cahier, depuis la création du monde jusqu'à Jésus-Christ; 2^e cahier, depuis Jésus-Christ jusqu'à la fin de la race mérovingienne, Tours, 1822-1824. X. *Historia philosophiæ*, avec la version française en regard, Tours, 1822, 1 vol. in-12. XI. *Philosophiæ Turonensis institutiones ad usum collegiorum et seminariorum*. — Vol. I. *Historia philosophiæ et metaphysiæ, pars prima*. — Vol. II. *Metaphysiæ pars secunda et doctrina moralis*. — Vol. III. *Astronomia, Physica generalis et specialis cum figuris*, Paris, 1823-1824, 3 vol. in-12. Cette philosophie, accueillie avec faveur, s'est rapidement répandue dans les collèges et les séminaires. L'abbé Gley, en arrivant à Tours, avait trouvé le collège dans un état de décadence affligeant. Pendant le premier semestre, il eut peine à réunir vingt-cinq pensionnaires. A la fin de 1822, il en avait quatre-vingt-quatorze, et le nombre des externes était augmenté à proportion. Pendant quatre ans d'une gestion difficile, il avait formé une bibliothèque et un cabinet de physique pour les élèves. Par le moyen de ses épargnes, il avait acquis à la maison une partie du mobilier. Espérant jouir du fruit de ses travaux, il se préparait à la rentrée, lorsque le 10 oct. 1822, il reçut l'avis de son remplacement. L'emploi dont personne ne voulait quatre ans auparavant était devenu un objet d'ambition, et M. Deluyes en avait eu besoin pour un de ses amis. Wantant consoler Gley, il lui offrit une place de régent de quatrième à Bergues-Saint-Vinox, puis la direction du collège de Nevers. Accablé de cette injustice, mais aussi sans faire entendre une plainte, Gley se retira au séminaire des missions-étrangères à Paris, d'où il fut bientôt appelé à l'Hôtel-des-Invalides, comme chapelain. C'est là qu'il a passé

dans l'étude les dernières années de sa vie. Le 20 janvier 1830, il fut atteint d'un violent cours de ventre, puis d'une péripneumonie nerveuse. Il se trouvait mieux le 9 février, mais il survint une grande faiblesse qui continua jusqu'au 11 février, jour où il mourut, ayant conservé sa pleine connaissance pendant toute sa maladie. C'était un homme de bien, très-actif, et d'un zèle à toute épreuve pour ses amis. Outre les écrits dont nous avons parlé il a publié : XII. *Doctrine de l'Église de France, sur l'autorité des souverains pontifes et sur celle du pouvoir temporel, conforme à l'enseignement de l'Église catholique; sur les lettres de monseigneur d'Aviau, archevêque de Bordeaux*, Paris, 1827, in-8°. XIII. *Journée du soldat chrétien, sanctifiée par les bonnes œuvres et par la prière, offerte à l'armée*, ibid., 1827, in-32. XIV. *Observations où l'on examine les faits et principes exposés dans le mémoire présenté au roi par les évêques de France, au sujet des ordonnances du 16 juin 1828, avec le mémoire en regard*, Paris, 1828, 1 vol. in-12. XV. *M. l'abbé Dumonteil; sa cause devant les tribunaux, ses défenseurs, leurs plaidoyers; Mémoire pour l'église catholique, présenté à M. le premier président et à MM. les conseillers de la cour royale de Paris, les première et troisième chambres réunies*, ibid., 1828, in-8°. Depuis dix-sept ans l'abbé Gley était un des collaborateurs les plus utiles de la *Biographie universelle*. Connaissant bien les langues et la littérature du Nord, il a fourni beaucoup d'articles sur des personnages de ces contrées, et il en avait fait pour ce Supplément un grand nombre que nous y insérons successivement. Il était aussi un des principaux collaborateurs du *Bulletin des sciences* de Férussac, et il travaillait

aux *Tablettes du clerge* de Demonsville. Ses ouvrages inédits sont : 1° une *Biographie ecclésiastique*, non terminée ; 2° une *Histoire ecclésiastique*, sur le modèle de celle de Racine, qui va jusqu'au V^e siècle. 3° une traduction de l'*Histoire de Pologne*, par Nataszewicz, 9 vol. in-4° ; 4° une traduction de l'*Histoire de Pologne* par le père Waga, 3 vol. in-fol. ; 5° *Biblia sacra*, 1 vol. in-fol. 6° de nombreux matériaux pour une *Vie militaire et administrative du maréchal Davoust*, qu'il a légués à la maréchale, et enfin une correspondance du même avec Napoléon, que la famille a rachetée, et qui ainsi ne paraîtra probablement jamais. M—D J.

GLIEMANN (JEAN-GEORGES-THÉODORE), géographe danois, naquit en 1793, dans le pays d'Oldenbourg, et fut envoyé en Danemark pour y faire ses études. Dès sa jeunesse, il se plaisait à dessiner des cartes. En 1817, il publia le premier volume d'une description géographique des états danois, comprenant le Danemark et les duchés du continent. Le second volume qui devait traiter des îles Féroë, du Groënland, de l'Islande et des colonies danoises, n'a pas paru. Vers ce temps, l'administration avait destiné des fonds pour mettre Gliemann à même, pendant cinq ans, de recueillir les matériaux d'un nouvel atlas du Danemark ; mais les circonstances firent échouer ce projet. Cependant il publia, en 1819, un atlas de vingt trois cartes et un tableau statistique à l'usage des écoles, qui eut beaucoup de débit. L'année suivante, il fit paraître une carte des postes du Danemark ; et, en 1821, il mit au jour une carte générale de ce royaume, en quatre feuilles, la meilleure qu'on ait encore vue. Il avait conçu le projet de publier, sur un plan très vaste, une description du Danemark, et il donna d'abord, en 1821,

une description très-détaillée du bailliage de Copenhague, devant former le troisième volume de sa grande description. Ce volume fut imprimé avec le secours du gouvernement. En 1824, Gliemann fit paraître, à Altona, une description de l'Islande. L'année suivante, il commença la publication des cartes des bailliages du Danemark, par le moyen de la lithographie. Vingt-cinq de ces cartes ont paru, et il y en a sept que l'auteur a dessinées ; mais une maladie de poitrine enleva cet homme laborieux, à peine âgé de 35 ans, le 28 juillet 1828. M—D J.

GLOVATCHEVSKI (CYRILLE), peintre russe, naquit en 1735 à Kotope, petite ville du gouvernement de Tchernigov, dont ses ancêtres avaient été les fondateurs. Il fut pendant quelque temps attaché, comme musicien, à la chapelle de l'impératrice Elisabeth ; mais bientôt, entraîné par un penchant irrésistible pour la peinture, il s'y livra avec autant de zèle que de succès ; aussi l'impératrice le nomma-t-elle, en 1759, professeur de l'académie des beaux-arts qu'elle venait de créer à Saint-Petersbourg. Plus tard Glovatchevski en fut bibliothécaire, trésorier et enfin inspecteur. Il mourut dans ces fonctions le 9 août 1823. On estime particulièrement ses portraits et ses tableaux historiques. Du reste, il n'était pas seulement peintre ; il avait fait de très-bonnes études à l'académie de Kiew ; et, outre ses talents en musique, il possédait des connaissances littéraires assez étendues. P—RT.

GMELIN (GUILLAUME-FRÉDÉRIC), graveur, né en 1745, à Badenweiler en Brisgau, montra dès son jeune âge les dispositions les plus heureuses pour le dessin, fut envoyé par sa famille dans l'atelier de Chrétien de Meckeln, graveur à Bâle, et fut, sous ce maître, des progrès rapides. En 1768, il alla se fixer à Rome, où il exerça son

art avec un succès toujours croissant. Les productions de son burin, la plupart de grande dimension, étaient tellement recherchées qu'il les faisait tirer à un nombre considérable d'exemplaires; et c'est à cette circonstance qu'il faut attribuer les tons un peu trop prononcés que la critique peut y reprendre. Il adopta spécialement le genre du paysage. Le *Molino* (Moulin) qu'il grava en 1804, d'après Claude-le-Lorrain, et qui fait partie de la collection du palais de Doria, est regardé comme son chef-d'œuvre, ce qu'il reconnaissait lui-même. C'est à lui que sont dues les planches qui ornent la superbe édition de l'*Énéide*, traduite en italien par Annibal Caro, édition entreprise aux frais de la duchesse de Devonshire (*Voy. ce nom*, LXII, 455). Cet artiste joignait à son talent des connaissances en mécanique : on lui doit l'invention de plusieurs instruments propres à la gravure. Il mourut à Rome, en 1821, laissant une fortune considérable qu'il avait acquise par ses travaux.

P—RT.

GNEDITSCH (NICOLAS), l'un des meilleurs poètes modernes de la Russie, naquit à Pultawa le 2 février 1784. Après avoir étudié au séminaire de sa ville natale, au collège de Karkhof, puis à l'université de Moskou, il fut attaché au département de l'instruction publique, et nommé, en 1817, conservateur de la bibliothèque impériale de Saint-Petersbourg. Doué des plus rares talents pour la poésie, il ne tarda pas à briller sur le Parnasse moscovite. Gracieux dans l'idylle, pathétique dans la tragédie, sublime dans la haute poésie, son génie savait se prêter à tous les genres. Il traduisit en prose *Le roi Léar*, tragédie de Shakspeare; puis, en vers, *Tancrede*, de Voltaire. Cette pièce fut représentée pour la première fois, en 1810, sur le théâtre impérial de Saint-Peters-

bourg, et on l'y joue encore avec succès. Dans ces deux traductions, Gneditsch a reproduit avec autant de fidélité que d'élégance les beautés les plus remarquables des auteurs originaux. *La naissance d'Homère*, poème en deux chants, de sa composition, ajouta encore à sa renommée; mais le plus beau fleuron de sa couronne poétique, c'est sa traduction de l'*Illiade* en vers hexamètres. Il ne voulait d'abord que continuer une traduction de ce poème en vers alexandrins rimés, commencée par Kastroff, célèbre poète russe du XVIII^e siècle, mais que la mort l'avait empêché de terminer. Dès Gneditsch était fort avancé dans la version des six derniers livres, où son devancier s'était arrêté, lorsqu'il abandonna tout à coup son travail pour refaire une traduction complète de l'*Illiade* en vers hexamètres russes. Ce rythme, plus rapproché de celui de l'original, plus large que celui du vers alexandrin, et affranchi de la rime, lui offrait d'immenses avantages; la langue russe d'ailleurs se prête avec facilité à toutes sortes d'inversions, et, comme le grec, elle admet une foule de mots composés. Toutes ces circonstances permirent au poète traducteur de rendre souvent le texte homérique vers pour vers, et même mot pour mot, et de lui conserver en même temps sa force, sa grâce, son harmonie. S'il est vrai, comme l'atteste Schlozer (*Voy. ce nom* XLI, 167), qui avait fait une étude approfondie des idiomes moscovites, que « l'*Illiade*, traduite en langue slavéno-russe, doit remporter la « palme sur toutes les traductions, » on ne trouvera point exagérés les éloges magnifiques donnés à celle de Gneditsch, non-seulement par ses compatriotes, mais par les savants étrangers versés dans la littérature de son pays. Il a fait aussi des *Idylles* qui présentent un tableau pittoresque et fidèle de la vie champêtre dans les climats du Nord.

Gneditsch mourut à Saint-Petersbourg, au commencement de 1833. Il était conseiller d'état, et membre de l'académie impériale. M. Émile Dupré de Saint-Maur a traduit en français, et inséré dans son *Anthologie russe*, plusieurs fragments des œuvres de ce poète.

Z.

GNEISENAU (AUGUSTE, comte HEIDHART DE), feld-maréchal prussien, naquit le 28 octobre 1760, dans la petite ville de Schilda, près de Torgau, où son père, capitaine au service d'Autriche, était en garnison. Sa mère étant morte en lui donnant le jour, il fut envoyé chez son grand-père, colonel d'artillerie wurtembergeois, qui prit soin de son enfance. Dès l'âge le plus tendre, il montra un goût décidé pour l'état militaire. Envoyé à l'université d'Erfurt, il y étudia avec beaucoup de zèle; mais, d'un caractère turbulent, il s'y fit plusieurs affaires, et fut obligé de quitter la ville pour se soustraire à la vengeance d'un ouvrier cordonnier, auquel il avait coupé deux doigts d'un coup de sabre. Il alla en Bohême, et prit du service dans les hussards de Würmsér. Mais, sans espoir d'avancement, et n'ayant d'autre perspective que d'y rester sous-officier, il déserta à la suite d'un autre duel, et reprit le chemin d'Erfurt, où se trouvait son père. Près d'arriver dans cette ville, il fut reconnu dans une auberge par des recruteurs autrichiens, qui se mirent en devoir de l'arrêter comme déserteur. La fuite put seule le soustraire à ce danger. Il se réfugia à Armstadt, chez un ami d'enfance. Son père, instruit de toutes ces escapades, lui envoya des lettres de recommandation pour les gouverneurs de Würzburg et de Strasbourg, avec l'injonction de ne jamais reparaitre devant lui. Gneisenau se remit en route, gagna le margraviat d'Anspach-Baireith, y prit du service, et partit avec les troupes que le margrave envoyait alors en Amé-

rique (1780). Plusieurs lettres fort sages et sa bonne conduite l'eurent bientôt réconcilié avec son père. Il revint au bout de trois ans à Anspach, appartenant alors à la Prusse, et fut mis à la suite d'un régiment jusqu'à la mort de Frédéric II. Il passa comme capitaine dans la brigade des fusiliers de la Basse-Silésie; et, profitant des loisirs de la garnison pour se livrer à l'étude, il fut regardé comme l'officier le plus instruit du régiment. En 1793 et 1794, il fit la campagne de Pologne, et se maria en 1796. Il avait atteint sa quarante-sixième année, lorsque la guerre éclata contre la France, en 1806. C'est de cette époque que date sa haute réputation. Il était à l'affaire de Saalfeld, où le prince Louis fut tué, et où tous les chefs de son bataillon périrent. Chargé du commandement, il se trouva dans une position très-difficile; cependant il parvint à sauver sa troupe. Nommé bientôt major, il fut chargé de l'organisation d'un bataillon de réserve en Lithuanie. La plus grande partie des places-fortes de la Prusse était tombée au pouvoir des Français, et Colberg semblait près de subir le même sort, lorsque le roi y envoya Gneisenau pour en prendre le commandement à la place du vieux général Lucadou, d'une incapacité notoire. Tout le monde connaît la belle défense de cette place. Gneisenau s'y maintint jusqu'à la paix de Tilsitt, malgré les efforts de l'armée française et un épouvantable bombardement. Nommé lieutenant-colonel, et membre de la commission chargée de la réorganisation de l'armée, il entra dans la carrière civile par suite de rapports politiques, en 1809; demanda ensuite son congé, et, sous prétexte de mécontentement, passa en Angleterre, où il se rendait réellement comme envoyé secret. Les fréquents voyages qu'il fit jusqu'en 1813 à Vienne, à St-Petersbourg, à Stockholm, eurent tous égale-

ment un but politique. En 1810, il revint d'Angleterre, travailla pendant quelque temps au ministère, et retourna à Londres en 1812, lorsque la Prusse se vit forcée de s'allier avec la France. A la première nouvelle des désastres de l'armée française en Russie, il eut de fréquents entretiens avec le ministère anglais, qui lui fit de grandes promesses de secours et de subsides. Alors il reprit la route de Prusse. Débarqué à Gothenbourg, où l'on n'avait encore rien appris de ces désastres, il n'en eut des détails que par les gazettes de Berlin trouvées dans un vaisseau échoué sur la côte. Eclairé par cet heureux hasard, Gneisenau se rendit à Colberg, et de là à Breslau, où tout était en mouvement. Le cabinet prussien désirant conclure promptement un traité avec l'Angleterre voulut l'y renvoyer; mais, voyant des lauriers à cueillir, il aimait mieux reuter dans les rangs de l'armée, où le roi le nomma général-major et quartier-maître-général du corps de Blücher. Ce fut alors qu'il eut tant de part, avec le ministre Stein et Blücher, à l'organisation de ce *Tugend-Bund*, qui devait contribuer si efficacement à la délivrance de l'Allemagne. Ce fut lui qui dirigea avec tant d'habileté la retraite de l'armée prussienne, de Lutzen à Breslau. Pendant la suspension d'armes qui dura depuis le 4 juin jusqu'au 6 août 1813, il s'occupa de l'instruction de la Landwehr, qu'il avait lui-même autrefois organisée comme gouverneur de la Silésie. On a compté que cette province fournit seule plus de cent mille soldats pendant cette guerre. Lorsque les hostilités recommencèrent, Gneisenau fut nommé chef de l'état-major du général Blücher, en remplacement de Scharnhorst, qui était mort des suites de ses blessures. Il est curieux de connaître les propres paroles de Blücher sur la bonne intelligence et le bon esprit qui régnaient

alors dans son état-major : « Lorsque nous voulions battre les Français, « disait le maréchal, je sortais à cheval avec Gneisenau, et j'allais voir « ou reconnaître (1) leur position ; « alors je lui disais : « Qu'en pensez-vous, si nous faisons de telle et telle « manière?..... » et en moins d'une « heure tous les ordres étaient donnés. » La destruction du corps de Macdonald sur la Katzbach (26 août), le passage de l'Elbe, près de Wartemberg (3 octobre), et l'heureuse issue de la bataille de Mockern, près Leipzig (16 octobre), furent en grande partie le résultat des conseils de Gneisenau. En déc. 1813, il fut promu au grade de lieutenant-général, et contribua beaucoup aux journées de Brienne, de Laon et de Paris. Ce fut lui qui dans le conseil des alliés les détermina à marcher sur cette capitale. Après la paix, le roi de Prusse, l'ayant nommé général d'infanterie, l'éleva à la dignité de comte, et lui fit présent de la dotation qui avait appartenu au duc de Rovigo, en Westphalie. En 1815, Napoléon étant revenu en France, personne n'apprit cette nouvelle avec plus de joie que Gneisenau. Il voyait que cet événement pouvait seul mettre un terme aux interminables discussions du congrès de Vienne. La guerre qui éclata de nouveau le remit à la tête de l'état-major de Blücher. Ce général ayant été battu et foulé aux pieds des chevaux à Ligny, le 16 juin, ce fut Gneisenau qui dirigea la retraite, et ce fut encore lui qui le lendemain put dérober aux Français une marche qui contribua si efficacement à la victoire de Waterloo. Ce jour-là, Gneisenau eut un cheval tué sous lui, par un boulet qui le traversa dans toute sa longueur. Cet accident ne l'empêcha pas de poursuivre les Français avec la plus grande vigueur. Mar-

(1) Il y a dans le texte : « et j'allais voir où étaient placés ces drôles (Kerl) ».

chant toute la nuit à la tête d'un bataillon et de deux régiments de dragons, il ne s'arrêta que le lendemain à Frasné, craignant que l'ennemi ne s'aperçût en fin du peu de monde qui le suivait. Sa troupe fit un butin immense, et s'empara entre autres de la voiture de Napoléon, dans laquelle il y avait des diamants d'une valeur de plusieurs millions. Après la bataille, Gneisenau reçut des mains de son souverain la décoration de l'Aigle Noir, qui avait été trouvée dans les bagages de l'empereur des Français. Il continua à poursuivre l'ennemi jusqu'à Paris, où le roi de Prusse l'ayant créé ministre d'état, il concourut à la conclusion de la paix. Il fut ensuite nommé commandant des provinces du Rhin ; mais il paraît qu'à cette époque il avait pris quelque part aux intrigues des sociétés secrètes qui se formaient dans toutes ces contrées, et qui alarmèrent plus particulièrement la cour de Berlin. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Gneisenau passait pour l'un des hommes d'état de la Prusse les plus disposés à favoriser ces dangereuses associations. Au printemps de 1816, sous prétexte de santé, il obtint sa retraite, que dans toute autre circonstance le roi ne lui eût certainement pas accordée. On lui fit promettre toutefois qu'il rentrerait au service si de nouveaux événements rendaient sa présence nécessaire. Il se retira dans ses terres, où il resta jusqu'à la nouvelle organisation du conseil d'état, en 1818. Alors il fut appelé comme chef de la section de la guerre et des affaires extérieures. A la mort de Kalkreuth, le roi le nomma gouverneur de Berlin, et l'éleva un peu plus tard à la dignité de feld-maréchal. Lors de la guerre de Pologne, en 1831, Gneisenau prit le commandement du corps d'armée qui fut envoyé dans le grand duché de Posen. C'est la que, le 24 août de la même année, il fut

attaqué du choléra, et qu'il y succomba à l'âge de soixante-onze ans. On le trouva dans sa chambre étendu sur le plancher, mais jouissant encore de toutes ses facultés intellectuelles. Quelqu'un lui ayant demandé s'il reconnaissait les médicaments qu'on lui faisait prendre : « C'est du camphre, » répondit-il, et faisant allusion au maréchal Diebitsch, mort du choléra, il ajouta : « C'est bien, je connais mon mal ; c'est le même que celui du feld-maréchal, on n'en revient pas. » Aux talents militaires les plus distingués, Gneisenau joignait un coup d'œil rapide et très-juste. Conservant son sang-froid dans les circonstances les plus difficiles, toutes les mesures qu'il prenait avec une incroyable promptitude étaient empreintes de sagacité et d'à-propos. C'est à Gneisenau, peut-être plus encore qu'à Bliucher, que le roi de Prusse dut le retour de la fortune en 1813 et 1814 ; et il lui avait déjà de grandes obligations pour les négociations qu'il avait conduites à Londres avec autant de secret que d'habileté. Ce prince en était parfaitement convaincu, et il se montra d'abord envers lui fort reconnaissant ; mais rien ne put lui faire excuser en suite la part que ce général prit aux intrigues du libéralisme et des sociétés secrètes.

M—j.

GNÉOMAR de Nutzner (DUBISLAV), seigneur de Gannewitz, général prussien, naquit le 14 sept. 1654, à Marienwerder, dans la Prusse occidentale, d'une ancienne famille, dont plusieurs membres s'étaient illustrés par des exploits guerriers. Il entra page chez le comte de Dolna, à Kustrin, devint ensuite caporal volontaire au service de la Hollande, et fit, en cette qualité, les campagnes de Brabant, en 1674 et 1675. L'année suivante, il passa avec le grade de sous-lieutenant dans l'armée prussienne, où il signala sa bravoure devant Stralsund et dans l'île de

Rugen. En 1679, l'électeur Frédéric-Guillaume le nomma chambellan, et l'envoya en France, chargé d'une mission diplomatique. En 1686, il combattit en Hongrie, sous le général Schoening, contre les Turcs, et le courage extraordinaire dont il fit preuve dans cette occasion lui mérita l'honneur d'être attaché à la personne de son souverain, comme aide-de-camp-général. Frédéric III, électeur de Brandebourg (puis roi de Prusse sous le nom de Frédéric I^{er}), lui conféra le grade de lieutenant-colonel, et le chargea de former une compagnie de nobles brandebourgeois, à l'instar de celle des mousquetaires de France. A la tête de ce corps, Gnéomar débarqua le 5 nov. 1688, avec les troupes hollandaises de Guillaume d'Orange, à Torbay, en Angleterre, et prit part à tous les combats où ces troupes figurèrent, notamment à la célèbre bataille de la Boyne, en Irlande (1^{er} juillet 1690), dont l'issue assura à Guillaume le trône des trois royaumes. S'étant embarqué, pour retourner dans sa patrie, sur un navire anglais, qui tomba au pouvoir d'un corsaire français, il fut conduit, comme prisonnier de guerre, à Dunkerque; mais, à la faveur d'un déguisement, il parvint à s'échapper, et arriva à Berlin assez à temps pour faire, avec les troupes prussiennes, la campagne du Rhin, en 1691. Dans la même année, il créa un escadron de gendarmerie qu'il fit recruter et équiper à ses propres frais, afin, disait-il, de prouver au monde que ce n'était pas par intérêt, mais seulement pour la gloire, qu'il servait l'électeur et sacrifiait son sang pour lui. Cet escadron devint le noyau d'un régiment que Gnéomar commanda dans les campagnes de 1692 à 1696, et qui a existé jusqu'en 1808, époque où il fut dissous. En 1701, après cinq années de paix, les troupes brandebourgeoises se préparèrent à une

nouvelle guerre contre la France, laquelle ne dura pas moins de onze ans. Gnéomar se trouva aux sièges de Venloo, Ruremonde (1702), Bonn, Douai, Béthune et Aire (1710); aux batailles de Blenheim, d'Oudenarde et de Malplaquet (1709); il se serait aussi trouvé à la bataille de Hochstædt; mais la veille (19 sept. 1703), en faisant une reconnaissance, il tomba prisonnier entre les mains des Français, et ne fut échangé qu'au bout de huit mois. Jamais son courage ne se démentit, partout il paya de sa personne, et ce fut sur le champ de bataille qu'il gagna ses grades, depuis celui de caporal jusqu'à celui de lieutenant-général, qui lui fut conféré à Oudenarde. Couvert d'honorables cicatrices, il retourna dans sa patrie après la paix d'Utrecht (1713), avec les troupes prussiennes. En 1715, le roi Frédéric Guillaume I^{er} le nomma général; et, lorsque dans la même année il mit son armée en campagne contre Charles XII, roi de Suède, il lui confia le commandement en chef de toute la cavalerie. Plus tard, Gnéomar fut élevé à la dignité de feld-maréchal-général, et devint membre du conseil d'état. Depuis cette époque, le roi l'honora de son amitié particulière, le consulta souvent et suivit ses conseils dans toutes les affaires politiques d'une grande importance. Preuss, dans son *Histoire de Frédéric-le-Grand*, assure même que ce fut sur les représentations et les instances de Gnéomar que Frédéric I^{er} renonça au projet de faire condamner à mort son fils, le prince royal, qui plus tard éleva la Prusse au rang des premières puissances de l'Europe. Gnéomar mourut le 14 mai 1739. On a une biographie de ce général, par M. Kurd Wolfgang de Schoening, intitulée : *Vie et exploits guerriers du feld-maréchal-général Dubislaw Gnéomar de Natzmer, seigneur de Gannewitz, avec un*

historique du régiment de gendarmerie à cheval de la garde, qu'il créa et dont il fut le chef pendant quarante-huit années. Ouvrage contenant des matériaux pour l'histoire de l'armée brandebourgo-prussienne, Berlin, 1838, 1 vol. in-8°, en allemand.

M—A.

GOBERT (le baron **NAPOLEON**), fils du général de ce nom, qui s'était distingué dans l'expédition de Saint-Domingue, en 1803, puis dans l'invasion d'Espagne, fut un des dix ou douze enfants de maréchaux et de généraux qui furent baptisés ensemble avec le fils du roi de Hollande, et à qui Napoléon servit de parrain. Il était encore en bas-âge quand son père mourut des fatigues de la guerre en Espagne. Sa mère, qui était de la famille des Berthois, lui fit faire ses études dans un collège de Paris, puis à la faculté de droit. Immédiatement après l'achèvement de ses cours, le jeune Gobert entreprit un voyage en Espagne, pour visiter la tombe de son père. Pendant son absence, il perdit sa mère, et, à peine majeur, il se trouva possesseur d'une fortune considérable. Dans les fameuses journées de juillet 1830, il combattit avec les Parisiens; et, après l'installation du gouvernement de Louis-Philippe, il fut attaché à l'ambassade française en Angleterre. Environ deux ans plus tard, il revint dans sa patrie. Quelques conseils que lui insinua sa famille, relativement aux dispositions futures de sa fortune, et qui lui parurent intéressés, furent la cause d'une brouille à la suite de laquelle il partit pour l'Égypte, où, s'étant baigné avec trop peu de précaution dans le Nil, il fut saisi d'une fièvre qui devint mortelle. Ne pouvant se dissimuler son état, il disposa de sa fortune, au préjudice de ses parents. Il destina deux cent mille francs aux frais de l'érection d'un monument en l'honneur de son père; il fit don de ses fermes, en Bretagne,

aux fermiers qui les tenaient, et sans leur imposer d'autre charge que celle de faire apprendre à lire et à écrire à leurs enfants. Après quelques autres legs, il réserva les revenus du reste de sa fortune à deux académies de l'Institut de France, sous la condition que l'Académie des inscriptions accorderait la rente des neuf dixièmes de sa part à l'auteur de l'ouvrage *le plus savant ou le plus profond* sur l'histoire de France, et l'en ferait jouir jusqu'à ce qu'un autre fit un ouvrage supérieur. Celui qui en approcherait le plus devait avoir l'autre dixième. L'Académie française devait accorder une rente semblable, et sous la même restriction, à l'auteur du *morceau le plus éloquent d'histoire de France*. Jamais legs semblables et une munificence pareille n'étaient venus doter les historiens. Gobert mourut peu de temps après, en 1833. La famille attaqua le testament devant les tribunaux, mais elle perdit son procès. L'Institut composa avec elle, et les legs qui lui avaient été faits furent réduits ensemble à vingt mille francs de rente. Ils ont été proclamés pour la première fois, en août 1838, dans les séances publiques de l'Académie des inscriptions et de l'Académie française. La première désirait modifier l'application de la somme qui lui est destinée; mais le conseil d'état pensa qu'il fallait s'en tenir à la lettre du testament. Il est à regretter que le baron Gobert n'ait pas consulté quelques hommes doués d'expérience sur l'emploi le plus convenable des fonds dont il voulait gratifier les études historiques dans sa patrie. D—G.

GOBET (**NICOLAS**), connu surtout comme éditeur des *Anciens minéralogistes de la France*, était né vers 1735, d'une famille originaire d'Auvergne. Il acheva ses études à Paris, où il suivit avec beaucoup de zèle les cours de chimie de Rouelle, et ceux

de minéralogie. Il accompagna Jars (*Voy. ce nom*, XXI, 415) dans sa visite des fabriques de fer en 1762; et profita de la circonstance pour faire avec lui diverses excursions minéralogiques. Son goût pour les sciences naturelles n'était pas tellement exclusif qu'il ne s'appliquât dans le même temps à l'étude de l'histoire. Dans un voyage qu'il fit vers 1767, à Toulouse, le marquis de Belestat (*Voy. ce nom*, LVII, 480), l'une des victimes de la malignité de Voltaire, lui permit de prendre une copie des *Mémoires du cardinal de La Valette*, dont il possédait le manuscrit original; et Gobet, de retour à Paris, les fit imprimer en 1772 (*Voy. VALETTE*, XLVII, 338). L'année précédente, il avait acquis la charge de garde des archives de MONSIEUR; et, quelque temps après, il y joignit celle de secrétaire du conseil du comte d'Artois. Ces deux places, à peu près honorifiques, ne ralentirent point ses goûts studieux; et l'on peut conjecturer que les ouvrages qu'il a publiés comme auteur et comme éditeur n'étaient que le prélude de ceux qu'il préparait; mais il fut enlevé par une mort prématurée à la fin de 1781, ou dans les premiers mois de 1782, année où son nom cesse de figurer dans l'*Almanach royal*, parmi les officiers de la maison du comte d'Artois. On a de Gobet : I. *Réflexions sur l'histoire d'Auvergne*, Riom, 1771, in-4° de 14 pag. II. *Lettre sur la garde des églises* (principalement de celles d'Auvergne), *ibid.*, in-4° de 9 pag. III. *Lettres critiques sur l'histoire de Flandre, et sur les droits du roi sur la ville d'Hesdin*. IV. *Examen d'une dissertation sur les comtes d'Hesdin*. On ignore si cet ouvrage et le précédent sont imprimés. V. *Sacre et couronnement de Louis XVI*, précédé de recherches sur les sacres des rois de France, depuis

Clovis, et suivi d'un Journal historique de ce qui s'est passé dans cette brillante cérémonie, Paris, 1775, grand in-8°, fig., vol. rare. Gobet eut pour coopérateur dans ce travail l'abbé Pichon (*Voy. ce nom*, XXXIV, 283). On lui doit encore les éditions, avec notes, des *Essais sur l'étain et le plomb*, par J. Rey (*Voy. XXXVII*, 435), des *Œuvres de Palissy* (*Voy. XXXII*, 427); des *Anciens minéralogistes de France*, Paris, 1775, 2 vol. in-8°; et des *Observations* de Pallas sur la formation des montagnes, *ibid.*, 1782, in-12. Faujas de Saint-Fond, son ami, lui fournit des notes pour l'édition de Palissy. Les *anciens minéralogistes*, ou plutôt les *anciens métallurgistes*, comme on l'a déjà remarqué, sont précédés de recherches historiques sur la police des mines en France, et d'une notice des surintendants des mines, depuis la création de cette charge jusqu'à sa suppression. Le choix des différentes pièces qui composent ce recueil pourrait être meilleur, car quelques-unes n'ont d'autre mérite que celui d'être très-rares; mais il en est d'autres qui seront utilement consultées, si ce n'est par les métallurgistes, du moins par les personnes qui aimeront à connaître l'origine et les progrès des sciences. On a fait à Gobet le reproche de n'avoir nommé qu'une seule fois dans ses notes Monnet (*Voy. ce nom*, XXIX, 387), dont il a copié l'*Exposition des mines*; encore n'est-ce que pour le rabaisser et le mettre fort au-dessous de Sage, le professeur de docimastique. (*Voy. le Journal encyclopédique*, 1775, IV, 25.) W—5.

GOBET (DENIS), bibliographe, né vers 1740, à Paris, fils du suisse de M^{me} de Langeac, montra dans sa jeunesse le goût le plus vif pour les livres. Ayant obtenu l'entrée de toutes les bibliothèques, lié avec tous les conservateurs, ainsi qu'avec les bibliophiles les

plus distingués, il acquit assez rapidement des connaissances très-étendues dans une branche de la littérature, moins cultivée alors qu'elle ne l'a été depuis. Plus tard, commis de Didot jeune, il continua de fréquenter les ventes de livres qui lui fournissaient presque toujours l'occasion de quelques nouvelles remarques. *L'Esprit des journaux*, de 1780 (février, 425), contient l'annonce des *Recherches de Gobet sur les livres imprimés sur vélin, depuis l'origine de l'imprimerie*. Il avait à cette époque décrit plus de mille ouvrages; mais, atteint d'une maladie de langueur qui ne lui permit pas de pousser plus loin ce travail, il mourut en 1781, léguant ses notes à Théophile Barrois, son ami. Elles sont restées inédites; mais le *Catalogue des livres sur vélin*, par Van-Praët (*Voy.* ce nom, au Suppl.), rend désormais inutile celui que préparait son modeste devancier. Gobet avait réuni des livres rares et des manuscrits dont le *Catalogue* fut imprimé après sa mort, in-8° de 92 pag. On y distinguait une *Collection* de lettres, au nombre de 656, écrites par divers savants contemporains aux deux Spon, père et fils (*Voy.* XLIII, 337). Elle fut acquise par le docteur de Villiers, qui en a donné la notice dans le *Journal de médecine* (année 1786), tom. LXIX, 368. W—s.

GOBET (PIERRE-CÉSAIRE-JOSEPH), littérateur, né vers 1760, fut marchand de fer, puis avocat, et enfin juge à Paris. Il exerçait les fonctions de juge d'instruction lorsqu'il mourut dans cette ville, le 26 juillet 1832, du choléra, qu'il redoutait par dessus tout, et dont il avait fait tous ses efforts pour se garantir. On a de lui : I. *Fables nouvelles*, Paris, 1786, in-8°. II. *Contes et épigrammes par le citoyen ****, Paris, vendémiaire an 8 (1800), in-8°. III. *Contes, fables et épigrammes*, ibid.,

1801, in-8°. IV. *La gagee*. *Lettre du rédacteur de l'article*. TACLES dans le *fameux feuillet M.****, ibid., 1803, in-8°. V. *Feuilleton, ou Scène additie* (en vers libres) à *la comédie de cure galant de Boursault*, 1804, in-8°. Gobet a encore beaucoup de poésies inédites.

GOCKINGA (CAMPEGIUMAN), né à Groningue, le 1^{er} 1748, d'une des plus anciennes familles de cette province, fit ses études dans sa ville natale et reçut le grade de docteur après avoir soutenu une thèse sur les cas où il convient d'adoucir les peines (*de mitigatione*). Il y exerça ensuite la profession d'avocat jusqu'en 1777, époque à laquelle il fut nommé secrétaire de la ville de Groningue. Il conserva cette place pendant vingt ans, et fut élu député aux états provinciaux. Ses connaissances en législation le firent choisir membre de la commission chargée de rédiger un projet de code civil pour toute la république batave, régie jusqu'alors par une prudence différente dans chaque province, et qu'il était urgent de rendre uniforme pour toutes les parties de la république, qui avait cessé d'être une. En 1801, il fut nommé directeur du département, et après la suppression de cette autorité, lorsque le pouvoir exécutif passa dans les mains d'un grand-pensier, Gockinga rentra dans l'administration de sa province, en qualité de membre des états provinciaux. Louis-Napoléon le nomma chevalier de l'état et chevalier de l'Union, fut changé plus tard en celui de l'ordre de la Réunion. Sous la domination française, Gockinga fut membre du conseil départemental

nements de 1813, il fut du nombre des notables qui votèrent sur la proposition de 1814, et le prince souverain Guillaume I^{er}, le nomma membre des états-généraux des Pays-Bas. Comme la première session de l'assemblée à La Haye ne fut pas tenue, il n'est venu à notre connaissance aucune opinion de Gockinga sur les projets qui y furent traités; mais à la suite par les discours qu'il prononça dans les sessions des états-généraux des Pays-Bas, de 1815 à 1818, nous sommes tentés à croire qu'il ne s'y distingua guère plus que dans celles-ci. Au commencement de la première session tenue à La Haye, en 1815, il s'opposa avec force à la proposition d'un des membres de cette assemblée, M. Van Lynden loevelaken, qui avait pour objet de reconnaître le droit de pétition, garanti par l'article 161 de la loi fondamentale. Gockinga s'opposa encore, en 1816, au passage du nouveau système de finances, et prononça, dans les sessions suivantes, des discours remarquables sur divers aperçus profonds contre les projets de 1817 et 1818. Ces discours, dont le dernier n'a été publié que dans une gazette, ont été réunis en un volume et imprimés à Groningue, en 1818, sous ce titre: *Examen du projet actuel des impositions dans les Pays-Bas, et indication des moyens d'en établir un meilleur*, par C.-H. Gockinga, membre des états-généraux. L'ouvrage ajouta des notes curieuses sur la valeur des terres et la manière dont elles s'acquèrent. Dans la session de 1818, il vota encore en faveur de la loi sur l'incorporation de la ligne dans la milice nationale. Ses discours sur le budget pour l'année 1819, présentait des aperçus d'un coup de sagacité. Il fut partie de la retraite, en 1819, et vécut ensuite dans la retraite où il est mort. Z.

GODARD D'AUCOUR.

Voy. SAINT-JUST, au Suppl.

GODART (ROCH), général français, né à Arras le 19 mars 1761, de parents obscurs, s'enrôla fort jeune dans le régiment d'Orléans infanterie, où il devint caporal et finit un engagement de huit ans. Il était rentré dans sa famille lorsque la révolution commença. Il en embrassa la cause avec zèle et s'enrôla, en 1792, dans un bataillon de volontaires du Pas-de-Calais où il fut bientôt capitaine, puis chef de bataillon. Il fit avec ce corps les campagnes de la Belgique sous Dumouriez, et celles du Nord et du Rhin sous Jourdan et Moreau. Devenu chef de brigade en 1796, il passa en Italie et fut envoyé à Corfou dont il eut le commandement pendant deux ans. Obligé de rendre cette place aux Turcs et aux Russes réunis en 1799, il rentra en France par suite de la capitulation, et vint à Paris, d'où son régiment alla combattre les royalistes de l'ouest sous Brune et Bernadotte, et passa en 1803 au camp de Bayonne, commandé par Augereau. Devenu colonel du 79^e régiment, Godart se rendit, en 1805, à l'armée d'Italie et s'y distingua à la sanglante bataille de Caldiero, gagnée par Masséna. Il fit ensuite partie de plusieurs expéditions en Dalmatie et Croatie. Enfin il concourut à la victoire de Wagram et il obtint, le 11 sept. 1809, le grade de général de brigade pour la valeur qu'il y avait déployée. Il passa en 1810, aux armées d'Espagne et de Portugal où il servit avec la même distinction jusqu'en 1812. A cette époque il eut pendant quelques mois le commandement du Tarn, d'où il fut appelé à la grande armée qui allait faire l'invasion de la Russie. Nommé dès le commencement gouverneur de Wilna, il échappa aux désastres de cette expédition. Ayant eu le commandement d'une brigade dans la campa-

gue de Saxe, il y donna des preuves d'un grand valeur, et fut blessé d'un coup de feu devant Dresde. Resté malade dans cette ville, il fut fait prisonnier, conduit en Hongrie, et n'en revint qu'après la conclusion de la paix de 1814. Il reçut alors la croix de Saint-Louis des mains de Louis XVIII, et fut mis à la retraite en 1815. Ce général mourut en 1834, à Rennes où il s'était retiré. M—D j.

GODART (JEAN-BAPTISTE), naturaliste, né à Origny-Sainte-Benoite (Aisne) le 25 nov. 1775, fut long-temps maître d'études, puis sous-directeur au collège de Louis-le-Grand, où il avait fait ses humanités. Plus tard il fut envoyé à Bonn, ville qui appartenait alors à la France, pour y remplir, par *interim*, la place de proviseur du lycée, dont il devint bientôt titulaire. Il y resta jusqu'à la fin de 1813, époque où les alliés envahirent le pays. Le général Sébastiani, qui commandait les troupes françaises sur les bords du Rhin, l'ayant prévenu qu'elles allaient effectuer leur retraite, Godart fit en toute hâte ses préparatifs de départ, et emmena avec lui un très-grand nombre de ses élèves. Après une marche longue, pénible et qui n'était pas sans danger, ils arrivèrent à Douai. Le proviseur rendit ses comptes à l'université et fut nommé censeur des études au lycée de Nancy, où il exerça momentanément les fonctions de proviseur. Pendant les Cent-jours il signa l'acte additionnel, et porta ses élèves à souscrire une forte somme en faveur de Napoléon. En 1816, il fut mis à la retraite, et consacra ses loisirs à l'étude de l'entomologie qui avait pour lui beaucoup d'attrait. Au milieu de ses occupations collégiales il s'était plu à former, pendant vingt ans, une magnifique collection de papillons qu'il avait emportée à Bonn; mais, lorsqu'il fut forcé de quitter cette ville, il

la laissa à un naturaliste du pays. Depuis son retour à Paris, Godard, encouragé par M. Latreille, rédigea l'article *Papillon*, un des plus remarquables du Dictionnaire d'histoire naturelle de l'*Encyclopédie méthodique*. Il fut chargé ensuite de continuer l'*Histoire naturelle des Lépidoptères de France*, dont les trois premières livraisons étaient déjà publiées. Entravé par le plan de l'ouvrage qui n'embrassait que les lépidoptères des environs de Paris, il ne put d'abord donner à son travail toute l'extension qu'il aurait désiré; mais, arrivé à la seizième livraison, il crut devoir prendre plus de latitude, et traita successivement de tous les lépidoptères de France. Il la fit précéder d'un tableau méthodique destiné à rattacher les premières livraisons aux dernières avec lesquelles elles n'étaient plus en harmonie. Le zèle qu'il mettait à s'acquitter de la tâche qu'il avait acceptée causa sa mort. Dans le but d'avoir sous les yeux un grand nombre d'espèces vivantes, pour en vérifier lui-même les caractères généraux et particuliers, il faisait fréquemment des excursions à la campagne, pendant les plus fortes chaleurs de l'été. Ces courses pénibles développèrent chez lui une maladie inflammatoire à laquelle il succomba le 27 juillet 1825. Godard a rédigé l'*Histoire naturelle des Lépidoptères de France* jusqu'à la soixante-onzième livraison, ce qui forme 5 vol. in-8°, fig., Paris, 1820 et années suivantes. A la clarté du style ce travail joint le mérite d'une rare exactitude dans la description des diverses espèces de papillons. M. Duponchel, qui a terminé l'ouvrage, actuellement en huit volumes, a donné sur son prédécesseur une notice en tête du sixième. Godard était membre de la société linnéenne, et l'on trouve de lui, dans les *Annales* de cette société, un *Mémoire sur*

plusieurs espèces nouvelles de lépidoptères diurnes exotiques. Fort bon latiniste, il fut d'un grand secours à M. Latreille pour la rédaction de son *Genera crustaceorum et insectorum*.

P—RT.

GODECHARLES (GUILLAUME), sculpteur-statuaire, vit le jour à Bruxelles le 30 décembre 1750. Il puisa les premières connaissances de son art dans les leçons de Laurent Delvaux, né à Gand en 1695, et non pas à Nivelles, ainsi que l'avance l'auteur des *Voyages pittoresques de la Flandre et du Brabant*. En 1770, Godecharles se rendit à Paris, où il suivit le cours de l'académie; de là il partit pour Rome, et y obtint, en 1773, le grand prix de sculpture. Il parcourut ensuite les autres états d'Italie, l'Allemagne, la Prusse et l'Angleterre. De retour à Bruxelles après dix ans d'absence, il fut successivement nommé sculpteur du prince Charles de Lorraine, du duc Albert de Saxe-Teschen et de Napoléon. Godecharles fit, en 1783, le grand bas-relief qui orne aujourd'hui le palais des deux chambres à Bruxelles: ce morceau fut fortement endommagé par l'incendie du 27 décembre 1820, mais l'auteur le répara lui-même. Il a exécuté pour le château de Laken un autre fronton, une statue de Minerve, une Victoire et plusieurs bas-reliefs. Il a également sculpté plusieurs pièces remarquables pour M. Hope, à Amsterdam, pour le pavillon de Harlem, pour MM. Bertrandt et Van Huerne à Bruges, M. de Coloma, près de Malines, M. de Walkiers, au *Mont-Plaisir*, près de Laken, etc. Mais c'est dans les magnifiques jardins de Wespelaer, entre Louvain et Malines, que l'on trouve un plus grand nombre de ses ouvrages. MM. Verlat, Artois et Plaschaert l'occupèrent pendant vingt-cinq ans à décorer cette terre achetée en

1795 au comte de Walkiers-Gammarache, qui avait succédé aux Proli. Outre plusieurs copies de l'antique, tous les bustes de l'*Elysée* sont de lui. Godecharles semblait pétrir le marbre; son ciseau était plein de vigueur, mais il ne cherchait pas assez la pureté des formes; en un mot cet artiste avait plus de facilité que de goût, plus de force que de grâce: sa main valait mieux que sa tête. Quelqu'un qui l'avait beaucoup connu nous citait de lui ce trait caractéristique: « Il y a une trentaine « d'années, disait-il, qu'étant allé « chez Godecharles, à Bruxelles, je « vis, en entrant, environ trente per- « sonnes à genoux, et récitant les « *Litanies de la Vierge*: femmes, « enfants, voisins, ouvriers, tous fai- « saient chorus. On n'entendait que le « retour du grave et religieux *bied* « *voor ons* (priez pour nous). Je crus « qu'il y avait là un agonisant et je « voulais me retirer.—Restez, me dit- « on, cela va finir. Le *maitre* est au « moment d'entamer un bloc de mar- « bre, et l'on prie pour qu'il n'y ren- « contre ni mauvaise veine ni co- « quille.—Le bonhomme s'appêtait « à sculpter une *Vénus* aux belles fes- « ses, et conjurait la *Vierge* d'empê- « cher que rien ne troublât cette opé- « ration. » Godecharles était sculpteur du roi des Pays-Bas, membre de l'Institut d'Amsterdam et professeur à l'académie des beaux-arts de Bruxelles. Il mourut au mois de février 1835. On lui a consacré une *Notice*, pages 91-93 des *Annales du salon de Gand*, 1823, in-8°.

R—F—G.

GODRAN (CHARLES); poète latin, né dans le XVI^e siècle à Dijon, était de la même famille que le président Godran, fondateur du collège qui portait son nom. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu d'un canonicat de la Sainte-Chapelle de sa ville natale. La culture des lettres charma

ses loisirs : il réussissait particulièrement dans la poésie latine. et plusieurs fois il se chargea d'exprimer les sentiments de ses compatriotes dans des circonstances solennelles. Ce fut ainsi qu'il célébra le passage du roi Charles IX. à Dijon, en 1564. par une pièce de vers assez remarquable pour le temps : il composa depuis une épithalame pour le mariage de ce prince avec Elisabeth, fille de l'empereur Maximilien 1569. Antérieurement il avait déploré la mort de François, duc de Guise, lâchement assassiné par Poltrot (1563). Le chanoine Godran mourut à Dijon au mois de février 1577. Indépendamment des pièces qu'on vient de citer, on a de lui : I. *Historia crucis dominicæ*, Dijon, 1565, in-4°. C'est un poème en vers héroïques sur la passion. II. *Mysterium evangelicum versibus descriptum et in dialogis distinctum*, ibid., 1569, in-4°. III. *Judith viduæ historia heroicis versibus expressa*, ibid., 1569, in-4°. IV. Deux tragédies : *Susanne et le Sacrifice d'Abraham*, ibid., 1571 et 1572, in-4°. A la fin du prologue de Susanne est le portrait de l'auteur gravé sur bois. Quelques autres personnes du nom de Godran ont aussi cultivé les lettres et l'histoire. Papillon leur a consacré des notices dans la *Biblioth. de Bourgogne*, p. 258 et suivantes.

W—s.

GODWIN (WILLIAM), célèbre écrivain anglais, naquit à Wisbeach (comté de Cambridge) le 3 mars 1756. Son grand-père et son père étaient ministres presbytériens. Ce dernier alla s'établir en 1760, avec sa famille, dans un village aux environs de Norwich, où il présida une congrégation de ses co-religionnaires. Le jeune William, mis en pension à Norwich, en 1767, pour y recevoir une éducation classique, fit de rapides progrès, et fut remarqué pour sa pénétration, son

amour de l'étude, et un grand désir de surpasser ses condisciples. Destiné à l'état ecclésiastique, il entra au collège des dissidents de Hoxton en 1773. Elevé dans les doctrines de Calvin, il repoussa d'abord avec beaucoup de chaleur les principes unitaires professés dans cette école ; mais bientôt il renonça à Calvin, et devint déiste pur. De 1778 à 1783, il fut ministre d'une congrégation non-conformiste, dans le voisinage de Londres : mais la hardiesse avec laquelle il modifiait les opinions de ses co-sectaires déplut : il résigna, et vint résider dans la capitale, décidé à suivre la carrière des lettres. Ce plan, très-conforme à ses goûts, était d'ailleurs le seul qui pût lui donner des moyens d'existence. Ses premiers pas dans cette route épineuse furent pénibles. Ses *Esquisses historiques*, qu'il publia sous la forme de sermons, ne rencontrèrent qu'un accueil tiède, et plus d'une fois il se vit réduit au désespoir. Ayant pourtant réussi à se faire connaître de quelques personnes distinguées et admettre dans des cercles où brillaient Fox, Sheridan et d'autres chefs du parti de l'opposition, il reprit courage et trouva dans ce monde nouveau des amis et des appréciateurs. Commencant à sentir lui-même la portée de son esprit, il conçut le plan de l'ouvrage qui a fait sa réputation. Il s'y prépara par de profondes méditations et des études qui durèrent dix ans passés dans la retraite, à lire les écrits des anciens et des modernes sur la morale, la politique et l'histoire. Lié avec les whigs, il avait adopté leurs idées de réforme parlementaire ; mais plus profond qu'eux, il voyait dans cette réforme un moyen et non un but. Le but, c'était une régénération sociale qui rendit la population britannique entière meilleure et plus heureuse ; et il sentait que ce n'est pas exclusivement à telle ou telle forme gouvernementale que tien-

nent les difficultés et les remèdes. Du reste, ayant étudié à fond la constitution, les lois et les coutumes anglaises, mieux qu'un autre il en connaissait les abus, les vices, et il regardait comme un devoir de les signaler, en indiquant les moyens de les faire disparaître graduellement et sans secousses. La révolution qui éclata en France, en 1789, vint donner en Angleterre une nouvelle impulsion aux discussions politiques, déjà si animées par la guerre de l'indépendance américaine. En un sens, le moment était favorable pour lancer des opinions hardies et proposer un système social neuf : toutefois, à côté des exaltés et des révolutionnaires, se trouvaient beaucoup de paisibles partisans de l'ordre de choses en vigueur, et ceux-ci, la marche terrible de la révolution française achevait de les rendre hostiles à toute innovation sociale. Il est vrai que Godwin entendait que les innovations s'opérasent sans secousses; mais ces restrictions ne racuraient point les circonspects et déplaçaient aux enthousiastes. Malgré ces causes d'insuccès, il y avait dans son livre (*De la justice politique*) tant de hardiesse, de vigueur, de logique, que les plus avancés le lurent avec transport et chanterent les louanges de l'auteur. En effet, avouons que si Godwin n'est point irréprochable dans ce qu'il veut substituer à ce qu'il détruit, en revanche il constate avec la plus grande sagacité les plaies sociales, et en indique admirablement les caractères et l'importance. On doit regretter qu'il se soit un peu trop livré lui-même à cette exaltation fiévreuse dont peu d'esprits alors savaient se préserver, et qui rendait impossible une discussion calme sur un pareil sujet. Au reste, si le succès concite, non à être approuvé de tous, mais à être lu, celui de Godwin fut extraordinaire. Son livre devint, de son apparition, l'objet des éloges les plus vifs,

des attaques les plus violentes. Au fond, il ne devait être bien apprécié que par un petit nombre d'esprits supérieurs. Les principes étant essentiellement démocratiques, ils ne pouvaient être goûtés des whigs qui, s'ils demandent des constitutions, veulent que l'aristocratie, puis la monarchie y dominent; et, nous le répétons, son opposition à toute réforme opérée par la violence, devait déplaire au parti révolutionnaire. Les révolutions, selon lui, entraînent non-seulement des maux incalculables, en substituant à la tyrannie qu'on veut renverser une nouvelle oppression encore plus arbitraire et intolérable, mais, de plus, elles manquent presque toujours le but, et retardent ainsi le progrès des améliorations sociales. D'ailleurs Godwin devait froisser beaucoup de consciences honnêtes. Il fait la guerre au mariage fort habilement, nous l'avouons, et il serait fort difficile d'ajouter du neuf aux motifs qu'il allègue contre cette institution; mais, conclure de toute cette triste physiologie du mariage que l'institution est absurde, inepte, démoralisante, c'est formuler des résultats bien mal sonnans et, ce nous semble, aller au-delà des prémisses. Nous n'approuvons pas non plus que Godwin dise : « Tout gouvernement est un mal nécessaire; « mais espérons qu'un jour il n'en existera plus, » et qu'il regarde ce jour comme le plus beau pour l'espèce humaine. Il est, certes, peu de gouvernemens au monde qui remplissent, qui conçoivent leur mission : le gouvernement en soi n'en suppose pas moins la force centrale qui pourvoit aux besoins généraux de la société, qui creuse des ports, élève des phares, construit des routes, canalise; toutes choses qu'un individu (sans exception, ne peut faire, et que cent mille individus abandonnés à eux-mêmes et sans lien ne feront pas non plus. Aussi, Ben-

tham se prononça et il hautement contre la doctrine de Godwin, dont Benjamin Constant, au contraire, faisait le plus grand cas, malgré le principe anarchique que nous venons de signaler; c'est que Benjamin Constant avait ceci de commun avec Godwin, qu'il croyait aux motifs désintéressés, tandis que Bentham, retranché dans son principe d'utilité, qu'il voit partout, refuse d'admettre que la bienveillance envers nos semblables puisse être le guide de l'homme en société; il ne vit, lui, que des calculs d'avantages et d'inconvénients individuels dans les déterminations de la volonté; peut être Godwin a-t-il eu tort d'appeler *motifs désintéressés* ceux qui nous portent à être utiles à nos semblables pour l'amour d'eux et non pour notre propre avantage. Il serait peut être plus exact de désigner sous le nom de motifs *sympathiques*. Quoi qu'il en soit, Godwin prit place, dès lors, parmi les premiers écrivains anglais: bientôt il tenta de populariser ses idées sous une autre forme. Le roman intitulé *les Aventures de Caleb Williams*, qui offrait une peinture de mœurs si vraie, et si profondément observée, fut partout considéré comme un chef-d'œuvre du premier ordre. Le caractère de Falkland y est tracé de main de maître, et tout l'ouvrage offre un tableau animé des vices de l'état social. Colman a transporté sur la scène, avec le plus grand succès, le héros du roman de Godwin, sous le titre du *Coffre de fer* (*the iron chest*), et ce sujet a fourni au Théâtre Français, en 1797, une excellente pièce (*l'oy. LAYA*, au Suppl.). On se souvient encore de la vive impression qu'y produisit Talma dans le rôle de Falkland. Vers la fin de 1794, Godwin acquit de nouveaux droits à l'estime de l'opposition, par la défense des célèbres Horne Tooke, Thelwal, Hardy et Holcroft, fondateurs de la société constitution-

nelle de Londres, et de celle dite de correspondance. Dès que l'acte d'accusation fut connu, il en composa une réutation très-énergique, qui fut aussitôt insérée dans le *Morning chronicle*, rédigé par son ami Perry. Cette réfutation fut lue avec le plus grand empressement. Elle porta la conviction dans tous les esprits, et l'on ne doute point que ce ne soit à cet écrit remarquable que les accusés aient dû leur verdict d'acquiescement. Dès ce temps-là, Godwin jouit d'un peu plus d'aisance; il se livra à des travaux littéraires, et fréquenta avec plus d'assiduité la société de lord Lauderdale, de Fox et de Sheridan. En 1797, il publia l'*Investigateur* (*the Enquirer*), suite d'essais où il développa ses doctrines de justice sociale. Au commencement de la même année, en dépit de son système sur le mariage, il épousa la célèbre Marie Wollstonecraft, qui, à d'admirables facultés et à des qualités de cœur rares joignait une indépendance d'esprit, une liberté de conduite qu'on ne pardonne point aux femmes (*l'oy. GODWIN*, XVII, 576). Godwin la perdit au mois de septembre suivant, et la regretta amèrement. Il avait eu d'elle une fille (aujourd'hui mistress Shelley). En 1799, il publia *Saint Leon*, autre roman qui, bien qu'inférieur à Caleb Williams, fut très bien accueilli. Le souvenir des hautes qualités de sa femme lui avait fourni les principaux traits de son héroïne. En 1800, il visita l'Irlande, et s'y lia avec Curran, Grattan et d'autres patriotes irlandais. En 1801, il épousa en secondes notes une veuve dont il n'eut qu'un fils, qui est mort du choléra en 1831. La même année parut une *lre de Chaucer*, remarquable par la finesse des observations, l'étendue et l'exactitude des recherches historiques, et la peinture animée de l'époque. En 1805, il donna *Fleetwood*, roman plein d'intérêt et de beautés du premier ordre;

d'un style élégant et nerveux, quoique inférieur même à Saint-Léon. La gêne pécuniaire à laquelle, malgré sa gloire et ses succès, il était toujours en butte, le détermina à former une librairie d'éducation, et il composa lui-même, sous le pseudonyme de Baldwin, plusieurs des ouvrages que sa femme y vendait. En 1808, il publia son *Essai sur les sépultures*. En 1816, il visita Edimbourg, où il se lia avec Walter Scott et d'autres écrivains. Il fit un arrangement avec le libraire Constable, pour la composition d'un nouveau roman, qui fut publié en 1817, sous le titre de *Mandeville*. C'est une forte conception, le style en est plein d'attrait, mais il manque de verve et de naturel. Bientôt la mort de Corran lui causa un vif chagrin. En 1820, il publia une réfutation de la doctrine de Malthus, sur la population. Mécontent de voir les opinions de cet écrivain accueillies par l'aristocratie anglaise comme des vérités démontrées, il les soumit à un rigoureux examen, et se flatta de les avoir complètement réfutées. Son ami Booth lui fournit un chapitre dans lequel il crut prouver la futilité de l'étalage mathématique au moyen duquel Malthus cherche à étayer ses raisonnements. Loin que la population tende à s'accroître en progression géométrique tous les vingt-cinq ans, en dépit de la famine, de la guerre et des maladies épidémiques, comme l'affirme Malthus, on voit que, depuis les époques les plus reculées, elle n'a augmenté que lentement, et nulle part on ne l'a vue avec une progression quelconque se maintenir pendant plusieurs siècles. Les réfutations de Godwin, dira-t-on, ne sont pas péremptoires, car s'accroître et tendre à s'accroître sont choses fort différentes; mais qu'est-ce qu'une tendance qui ne pourra jamais parvenir à se réaliser? Pour peu qu'on examine les faits, on se convaincra que l'accroissement

extraordinaire de la population qui s'est opéré dans plusieurs pays de l'Europe et aux Etats-Unis, depuis un demi-siècle, est dû à des causes temporaires et n'est point une suite nécessaire d'une loi inhérente à la nature humaine. Parmi ces causes, il faut surtout signaler le développement prodigieux et très-rapide de l'industrie manufacturière, l'emploi des enfants dans les fabriques, les améliorations dans l'hygiène publique et l'introduction de la vaccine. Les premières, en encourageant les mariages, et les dernières en diminuant la mortalité, ont également concouru à produire l'accroissement extraordinaire de la population. Si la prétendue loi imaginée par Malthus existe en réalité, pourquoi est-elle restée inerte et sans effet pendant dix-sept ou dix-huit siècles? Quant à la misère des classes laborieuses, elle tient, non au manque de subsistances, mais au défaut de moyens de se les procurer par le travail; c'est une suite de la trop inégale distribution de la richesse nationale. C'est pourquoi l'Irlande, si fertile, si abondante en produits alimentaires, offre le tableau désolant de la misère parmi le peuple; et, ce qui rend l'argument sans réplique, c'est que le malaise de la population irlandaise était aussi grand il y a un siècle, lorsqu'elle ne s'élevait pas au-delà de trois millions, que de nos jours où elle dépasse huit millions. Elle meurt de faim au milieu de l'abondance. L'ouvrage de Godwin ne fit que peu de sensation; les revues littéraires se déchaînèrent contre l'auteur assez hardi pour combattre le défenseur du riche contre le pauvre. Godwin s'occupa ensuite de réunir des matériaux pour son *Histoire de la république d'Angleterre*, ouvrage en quatre volumes, qui parurent de 1824 à 1828. C'est sans contredit la meilleure histoire qu'on ait sur cette époque; bien qu'é-

écrite un peu trop dans le sens démocratique de Godwin, elle offre un tableau souvent fidèle des choses et des hommes, et présente une foule de vues neuves sur des points obscurs. Le quatrième volume tout entier, consacré à la dictature de Cromwell, est très-remarquable. Personne, avant Godwin, n'avait si bien approfondi le caractère et les motifs de cet homme extraordinaire qui, comme le dit l'historien, ayant eu à lutter contre l'opinion de tous les partis politiques et religieux qui divisaient l'Angleterre, parvint à les dominer tous, en élevant la puissance de la nation à un degré inconnu jusqu'à lui. En 1830, Godwin fit encore paraître un roman intitulé *Cloudestley*, où il se complut à peindre en vives et séduisantes couleurs tout ce que la vertu a d'aimable, et toutes les jouissances d'un cœur sensible et bienveillant, qui l'emportent, sans nul doute, sur les plaisirs sensuels et les calculs du froid égoïsme. Le même esprit dicta l'écrit qu'il publia ensuite sous le titre de *Pensées sur l'homme*. Cet ouvrage est plein de vues philosophiques, exprimées dans un style pur, vigoureux et élégant. En 1833, le ministère whig accorda à Godwin une place à laquelle était attaché un modique traitement, qui améliora beaucoup sa position. Il publia un dernier roman intitulé *Deloraine*, et les *Vies des néromanciens*, et mourut, le 7 avril 1836, d'un catarrhe épidémique qui régnait alors; il ne laissa point de fortune, le produit de ses ouvrages ayant à peine suffi au strict nécessaire. Godwin excelle comme penseur, par la justesse et la profondeur de l'analyse, par la force du raisonnement, et l'absence de tout sentiment passionné et capable d'obscurcir le jugement. Historien, il écrit plutôt en juge qu'en simple narrateur, et l'amour du vrai domine alors dans ses ouvrages au point d'effacer en quel-

que sorte les sentiments personnels de l'écrivain. Romancier, il offre toujours de l'intérêt, et l'on trouve chez lui des portraits vigoureusement tracés, une peinture très-vive des passions haineuses, et de leur funeste influence, mis en opposition avec des caractères vertueux. Mais ce qui distingue surtout les productions de Godwin, de quelque nature qu'elles soient, c'est la conformité du but qu'il s'est toujours proposé, le bien et l'utile pour ses semblables. Donné d'une rare indépendance de caractère, il ne courut aucun parti; pouvant obtenir des emplois honorables et lucratifs, il préféra les jouissances d'une vie obscure bornée à un petit cercle d'amis. Convaincu du danger des révolutions, et surtout ennemi de toute violence, il ne prit jamais aucune part aux efforts du parti qui chercha à renverser les lois de son pays. Sa fille, veuve du célèbre Shelley, ami de Byron, s'occupe en ce moment de rédiger les mémoires de son père. Les écrits avoués par Godwin (si l'on en excepte une foule d'articles anonymes publiés dans des journaux, et quelques productions de sa jeunesse qu'il n'a pas jugées dignes de son nom, par exemple les *Esquisses historiques de ses sermons*, une *Vie de lord Chatham*, deux tragédies), sont : I. *Recherches sur la justice sociale, et son influence sur la morale et le bonheur (Enquiry concerning political justice and its influence on morals and happiness)*, Londres, 1793, 2 vol. in-8°. La troisième édition, corrigée, a paru en 1798. II. *Caleb Williams*, ibid., 1794, 3 vol. in-12; réimprimé plusieurs fois, et en 1831 en un seul vol. in-12. Cet ouvrage a été traduit en français par Germain Garnier (l'ouvrage nom, dans ce vol.), Paris, 1794 (et non 1804, comme on l'a écrit par erreur typographique), 2 vol. in-8°, ou 1813, 3 vol. in-12; par Samuel Cous-

tant de Rebecque, Genève, 1795, 3 vol. in-12; par *des gens de la campagne*, Lansanne, 1796, 3 vol. in-12, et Paris, 1797, 4 vol. in-18. Godwin est parvenu dans ce roman à exciter un intérêt très-puissant sans faire agir la passion de l'amour; et cet intérêt repose principalement sur les efforts que fait le personnage de Falkland pour conserver la considération des hommes, au prix même des plus grands crimes. III. *L'Investigateur*, collection d'essais politiques, 1797, 1 vol. in-8°; 1823, in-12. IV. *Saint-Léon*, roman, 1799, 4 vol. in-12; 3^e édition, 1816. V. *Vie de Chaucer*, 1803, 2 vol. in-4°; 3^e édition, 1804, 4 vol. in-8°. VI. *Fleetwood*, roman, 1805, 3 vol. in-12. VII. *Essai sur les sépultures*, 1808, in-8°. VIII. *Mandeville*, roman, 1817, 3 vol. in-12. IX. *Recherches sur la population et sur la faculté d'accroissement de l'espèce humaine, contenant une réfutation des doctrines de Malthus sur cette matière*, 1820, 1 vol. in-8°. Cet ouvrage a été traduit en français par l'auteur de cet article, Paris, 1821, 2 vol. in-8°. X. *Histoire de la république d'Angleterre, depuis le commencement jusqu'à la restauration de Charles II*, 1824, 1826, 1827 et 1828, 4 vol. in-8°. XI. *Cloudestley*, roman, 1830, 3 vol. in-12. XII. *Pensées sur l'homme, sa nature, ses productions et découvertes*, 1 vol. in-8°, même année. XIII. *Deloraine*, roman, 1832, 3 vol. in-12. XIV. *Vies des nécromanciens*, 1834, 1 vol. in-8°. La plupart de ses romans ont été traduits (1).

C—O.

(1) *Saint-Léon, histoire du 16^e siècle*, a été traduit en français, Paris, 1799, 3 vol. in-12, avec figures. L'auteur s'est point, ainsi que sa femme, dans ce roman; ce qui a donné lieu à une parodie qui parut en 1800, sous ce titre: *Saint-Croix, par le comte Reginald de St-Léon*. Au reste, *Saint-Léon* est un roman dans le genre merveilleux, le comte, qui raconte lui-même son histoire, est en possession de deux grands secrets:

GOECKINGE (LÉOPOLD-FRÉDÉRIC-GUNTHER), poète allemand, né en 1745, au village de Grönningen, dans le pays d'Halberstadt, avait occupé divers emplois dans les finances sous le règne de Frédéric II. Pendant la guerre de sept ans il fut directeur de chancellerie à Ellrich, dans le comté de Hohenstein, et, en 1786, conseiller des domaines à Magdebourg;

faire de l'or et de pas mourir. Godwin, dans la préface, se souvient du reproche d'inconduite que pourrait lui être adressé pour avoir, dans cette nouvelle production de sa plume, exalté le bonheur du lien conjugal, dont il avait parlé si évergétiquement dans la *Recherche sur les justes politiques*: il déclare ici que, depuis plus de quatre ans il détachait avec l'occasion et le loisir de modifier quelques-uns des premiers chapitres de cet ouvrage; et il rappelle à ce sujet ce qu'il a été dans une brochure publiée en 1798, et intitulée: *Mémoires sur l'auteur d'une Défense des droits de la femme* (page 90, 2^e édition). Godwin a continué de parler de mariage avec le plus grand respect dans plusieurs de ses ouvrages qu'il a mis au jour depuis, notamment dans *Fleetwood, ou le nouvel Homme sensible* (the new Man of feeling). Ce roman a été traduit en français par A.-L. Villetorque (Paris, 1805, 3 vol. in-12). Avant d'empêcher cette traduction au texte anglais, nous avons reconnu que le traducteur avait omis beaucoup de détails, mais nous ne prétendons pas lui en faire un reproche. M. J. Cohen, qui a traduit *Mandeville, homme anglais du 17^e siècle* (Paris, 1818, 4 vol. in-12), y a fait également quelques suppressions, en les justifiant dans l'Avant-propos; mais on trouve dans cette version des obscurités et des expressions impropres qui font assez voir que le traducteur n'avait pas dans sa langue maternelle. Du reste, il a judicieusement consacré quelques notes à réfuter l'auteur sur des points de religion et de morale. Godwin, qui ne croyait pas avoir suffisamment approfondi l'opinion que dans sa jeunesse il avait émise sur l'instabilité du mariage, s'exprime, ainsi dans *Mandeville*: « De telles les idées qui égarent la scène « variée de la vie, le mariage est la plus vraie « La tout est simple et sans artifice. Cette union « est le type de ce que la terre et le ciel ont de « plus admirable. » — M. M. Collet a traduit, comme étant de Godwin, *Isabella Hastings* (Paris, 1823, 4 vol. in-8°). *Cloudestley*, son dernier roman, a été traduit en 1830, 4 vol. in-12. Le *Revue britannique* a donné, à neuf années de distance, deux articles sur cet écrivain célèbre: en juin 1807 et en avril 1816. Les malheurs domestiques ne lui manquèrent pas plus que les injures et les persécutions littéraires. Son fils, William, qui s'était fait connaître comme écrivain spirituel par des essais insérés dans les recueils périodiques, et qui a été un des rédacteurs des séances parlementaires dans le *Morning Chronicle*, n'avait que 29 ans lorsqu'il fut enlevé par le choléra, le 8 sept. 1852. R.

enfin, en 1788, landrath ou conseiller pour l'administration et les impôts à Wernigerode. Frédéric-Guillaume II l'avait anobli en 1789; quatre ans plus tard Gœckingk fut appelé au conseil des finances à Berlin et chargé de la direction de la province de Posen ou Pologne prussienne, ce qui le força de séjourner quelques années dans ce pays. Le duc de Courlande le choisit pour son chargé d'affaires dans la capitale. Le roi de Prusse l'avait nommé aussi membre de la commission de législation, et, en 1799, il lui confia la direction de la police de Berlin. Le plan de réforme que Gœckingk fit pour cette police fut approuvé et mis à exécution. En 1802, quand le prince d'Orange obtint les abbayes princières sécularisées de Fulde et du Corvey, Gœckingk fut chargé d'organiser l'administration de la nouvelle principauté. Il avait été camarade d'étude de Bürger au lycée (*perdagogium*) de Halle. Les deux poètes restèrent toujours amis, et lorsque Bürger fut l'éditeur de l'*Almanach des muses* de Göttingue, Gœckingk y contribua, ainsi qu'à l'*Almanach des muses* de Hambourg. Il se fit connaître par des épîtres dans le genre didactique, où il exposait dans des vers bien faits une philosophie douce et pratique comme celle de Socrate. Ses *Chants de deux amants* sont très estimés, et on les compte parmi les meilleures productions lyriques de l'Allemagne. On a de Gœckingk beaucoup d'épigrammes, ainsi que des *Essais* satiriques en prose, dans le genre de Rabener, qui firent peu de sensation. Il composa encore divers morceaux de poésie dans un âge plus avancé, mais il ne marqua plus dans les lettres. Étant lié d'amitié avec M^{me} de la Recke, sœur de la duchesse de Courlande, il avait été chargé, en 1800, par cette dernière, devenue veuve, de la tutelle des jeunes princesses ses fil-

les, ce qui le força de faire valoir dans leurs intérêts des réclamations à Saint-Petersbourg, où il eut un plein succès. Il habitait, en 1806, l'hôtel de Courlande à Berlin, et il fut obligé de faire les honneurs de la maison à l'état-major français qui vint l'occuper. Il se retira ensuite en Silésie dans la terre de sa dernière pupille, la duchesse de Dino, dont il avait encore l'administration. En 1813, le pays ayant été frappé d'une contribution, et ne pouvant la fournir sur-le-champ, Gœckingk fut arrêté par un détachement de soldats français, et transporté à Grunberg pour y rester en prison jusqu'à ce que la contribution fût payée. Mais un riche négociant répondit pour lui, et avança la somme requise. Quand la Prusse fut délivrée des armées étrangères, Gœckingk se retira du service prussien, et il vécut d'une pension que lui faisait le gouvernement; les calamités de la guerre l'avaient forcé de vendre un bien de campagne. fruit de dix-neuf années d'économies; il perdit son fils cadet qui servait dans l'armée westphalienne, à la retraite de la Russie en 1812; et, quatorze ans après, son fils aîné, major prussien, mourut subitement. Il était veuf pour la seconde fois, ayant épousé successivement deux sœurs. Accablé alors de chagrin, et souffrant de ses infirmités, il abandonna Berlin pour se retirer au sein de sa famille, à Wartenberg. et il y acheva ses jours, le 18 février 1828. Gœckingk était très-sévère pour ses enfants, et beaucoup plus amical dans sa correspondance que dans la conversation. Sa conduite dans l'affaire du *Journal pour l'Allemagne* le fit estimer comme un homme d'honneur. Chargé de la rédaction de ce journal, il y avait inséré un article envoyé de Mayence par un employé, pour signaler des abus qui se commettaient dans cette ville. Les autorités mayençaises portèrent plainte au gouverne-

ment prussien, et celui-ci enjoignit à Gœcking de faire sur-le-champ connaître l'auteur de l'article, sous peine d'être enfermé dans une forteresse. Gœcking, pour ne pas causer la ruine d'un employé, père de famille, eut la fermeté de refuser; et déjà on se disposait à le jeter dans les cachots, lorsque l'intervention du ministre Herzberg arrangea l'affaire, moyennant l'abandon que Gœcking fut obligé de faire de la rédaction du journal. Nous allons résumer ses travaux littéraires. I. *Lieder zweyer Liebenden*, chants de deux amants, 1777; 2^e édition, 1779. Voici l'origine de ces poésies. Gœcking, en faisant la cour à M^{lle} Ferdnande Vopel, qui devint sa première femme, lui adressa des épîtres amoureuses, auxquelles la jeune personne répondit par des lettres pleines d'un sentiment naïf et tendre. Dans la suite, il eut l'idée de tourner ces lettres en vers, et de les publier avec ses épîtres, en changeant les deux noms en ceux d'Amarant et Nantchen. Les lettres de sa femme ne furent pas trouvées inférieures aux siennes, quoique d'un style différent, et Wieland donna à Ferdnande le titre de la Sapho allemande.

Elle mourut en 1781, n'ayant survécu que de quelques mois à son mari. Deux fils: l'un de temps après son mariage.

Prosaische Schriften, écrits en prose, Francfort, 1784, tom. I. Faute de succès, ce recueil n'a pas été continué. On y trouve une composition badine, *l'Élection d'un bourgmestre*, en 4 parties appelées chants. V. *Vie de Nicolai*, Berlin, 1819, in-8°. C'est la biographie du fameux libraire de Berlin qui, étant très-instruit, avait fait partie du cercle littéraire auquel appartenait aussi Gœcking. VI. *Vie de dom Armand-Jean Le Bouthillier de Rancé, réformateur de l'abbaye de la Trappe*, Berlin, 1820, 2 vol. in-12. C'est un extrait des Mémoires publiés en France. Il fut aussi éditeur des *Voyages et des Œuvres posthumes de Bretschneider*. Comme poète, Gœcking appartient à l'ancienne école allemande, celle des Wieland, Bürger et Hœlty. Correct, simple, naturel et aimable, il manque de verve, et devient souvent prosaïque. Ses pièces de vers ont été long-temps une bonne fortune pour les éditeurs d'Almanachs des muses. Le poète Tiedge, son ami, a donné une notice sur sa vie et ses écrits, dans les *Zeitgenossen*, 3^e série, tom. I. D—G.

GOELIS (LÉOPOLD-ANTOINE), professeur de médecine à l'université de Vienne, né en 1765, s'est fait une réputation par son habileté dans le traitement des maladies des enfants. Il fut pendant plusieurs années directeur et médecin de l'hôpital des enfants malades à Vienne. Il mourut en 1827. Ses écrits sont: I. *Traité pratiques sur les principales maladies des enfants* (en allemand), Vienne, 1815, tome 1^{er}, 1818, tome II. Le premier volume de cet ouvrage contient un traité sur l'hydrocéphale aiguë, avec une histoire de l'hôpital des Enfants de Vienne et un tableau des maladies qu'on y a observées depuis vingt ans. Le deuxième volume traite de l'hydrocéphale chronique. II. *Traité*

de rite cognoscenda et sananda angina membranacea, Vienne, 1817, in-8°. Cet ouvrage fut envoyé au concours sur le croup, ouvert par l'empereur Napoléon en 1811. Il n'obtint aucune mention. III. *Avis sur la manière d'améliorer l'éducation corporelle des enfants, avec des avertissements sur les maladies insidieuses et promptement mortelles, et sur diverses coutumes nuisibles* (en allemand), Vienne, 1811, in-8°; 2^e édit., ibid., 1823, in-8°. On trouve, dans le journal de médecine d'Hufeland (année 1825), un article assez étendu sur les méthodes employées par Gœlis dans les principales maladies des enfants. Cet article a pour auteur le docteur Brosius, qui avait suivi pendant six mois la pratique du médecin de Vienne dans son hôpital. Il en existe une traduction française dans la Gazette médicale de Paris, année 1834, p. 673, et année 1835, p. 65. G—T—R.

GOERTZ (le comte JEAN-EUSTACHE de), homme d'état prussien, naquit, en 1737, dans la seigneurie de Schlitz, en Franconie, appartenant à ses parents dont il était le treizième et dernier enfant, ce qui réduisait sa légitime à peu de chose, et ne lui laissait d'autre ressource que d'entrer au service de quelque puissance d'Allemagne, soit comme militaire, soit comme diplomate. Après avoir passé deux ans au collège de Brunswick, il suivit à l'université de Leyde, en Hollande, les cours de droit public du professeur Weis, puis à Strasbourg, ceux de Schœpflin. A l'âge de dix-neuf ans, il entra dans l'administration publique, à Weimar, sous la direction du comte Bunau; mais, ne trouvant à son goût ni ce chef, ni la petite cour de ce pays, il passa, en 1756, au service du gouvernement de Gotha, quoique d'abord réduit à un titre, celui de conseiller de régence, sans appointements, et n'ayant pour

subsister qu'une rente de sa famille de quinze cents florins. Cependant, cinq ans après, la duchesse douairière de Weimar, Amalie, le chargea de l'éducation de ses deux fils, dont l'aîné n'avait encore que quatre ans; l'instituteur en avait vingt-deux. Cette éducation a fait honneur à Gœrtz, qui attira le célèbre Wieland à Weimar, pour le seconder. L'aîné de ses élèves, Charles-Auguste, a régné dans la suite avec un grand éclat, et c'est sous ce règne que Weimar a mérité le nom de *Athènes allemande*. Avec les deux princes, Gœrtz élevait deux neveux. Vers la fin de l'éducation, il séjourna auprès des princes, à l'université d'Iéna, et fit ensuite, avec l'un d'eux, un voyage en Allemagne et en France. En 1775, l'aîné étant majeur, Gœrtz cessa ses fonctions; il reçut une pension de quinze cents thalers, à laquelle les états du grand-duché joignirent un présent de vingt mille thalers. En 1778, étant encore à Weimar, où il venait d'exercer pendant quelque temps les fonctions de grand-maître de la maison de la jeune grande-duchesse, épouse de son ancien élève, il reçut par son frère, général au service de Prusse, des propositions inattendues de Frédéric II. Ce monarque ayant eu occasion de voir Gœrtz à Weimar, puis à Brunswick, l'avait jugé favorablement, et lui avait dit la dernière fois : « Nous nous re-
« verrons. » Lors des affaires de la succession de Bavière, en 1778, où il s'agissait d'empêcher cette cour de consentir aux projets d'invasion conçus par l'Autriche, Frédéric pensa qu'un homme discret et habile, qui était sans fonctions publiques, n'excitant aucun soupçon, pouvait lui servir. En conséquence, il le chargea, par une lettre non signée, et sans lui accorder ni titre, ni des appointements, de sonder les intentions de la maison de Bavière. Il était évident que le roi se ména-

gait en secret la faculté de désavouer son agent, s'il le jugeait à propos. D'autres auraient refusé une mission aussi équivoque ; mais, soit espoir d'avancer, soit désir d'être utile à sa famille, Gœrtz ne dédaigna pas d'être l'agent secret et gratuit du roi de Prusse. Déjà les Autrichiens, d'accord avec une cour faible et pusillanime, étaient entrés en Bavière. Après avoir obtenu, non sans difficulté, une lettre de créance du roi de Prusse, Gœrtz entama enfin des négociations secrètes avec l'électeur-palatin, Charles-Théodore, héritier présomptif du dernier électeur de Bavière, et il eut beaucoup de peine à déterminer ce faible prince à se jeter dans les bras du roi de Prusse. Ce fut pour ainsi dire sous les yeux des Autrichiens que Gœrtz réussit à terminer cette négociation diplomatique, son début dans une carrière qu'il ne quitta plus. Pendant qu'il était encore à Deux-Ponts, il fut récompensé par Frédéric, qui le nomma ministre d'état, et lui donna de plus la singulière place de grand-maître de sa garde-robe. S'étant, en conséquence, rendu à Berlin, il entra formellement au service de Frédéric. Dès l'année suivante, 1779, ce roi lui annonça qu'il lui destinait le poste important de ministre plénipotentiaire à la cour de St-Pétersbourg, et il le prépara à ces fonctions par de longs entretiens continués pendant plusieurs semaines. Puis, étant avec lui dans le jardin de Sans-Souci, il le congédia, en faisant trois fois le signe de la croix, et disant d'un ton burlesque : « Je vous donne l'absolution, comme archevêque de Magdebourg, de tous les mensonges que vous direz en mon nom. Adieu. » Mais avec ces pasquinades, Frédéric ne donna à son ambassadeur que dix mille thalers de traitement, en sorte que Gœrtz ne put même emmener sa famille, et fut forcé de vivre très-économiquement dans un poste où l'éclat et la représentation

étaient indispensables. Son influence à la cour de Russie fut nulle : il ne put lutter contre les Ségur, les Fitz-Herbert, les Cobenzl, qui étaient admis dans l'intimité de Catherine, et la charmaient par les agréments de leur conversation. Cependant, on rendait justice à son caractère et à son esprit. « Le ministre de Prusse, plus « sérieux, mais peut-être encore plus « vif que l'ambassadeur d'Autriche », dit le comte de Ségur (*Mémoires*, tom. II, p. 257), « se faisait estimer « et aimer par sa franchise et par une « candeur qui empêchait sa profonde « instruction de paraître pédante. Ses « entretiens animés intéressaient tous « jours et ne languissaient jamais. » Cependant il fut délaissé, ce qui le rendit inquiet et ombrageux : aussi le roi de Prusse lui reprochait d'adopter sans examen les fausses nouvelles répandues par les frondeurs et les mécontents. Il refusait de faire cause commune avec l'ambassadeur de France, qui pourtant avait en partie les mêmes vues que celui de Prusse. L'un ne voyait pas avec plus de plaisir que l'autre les desseins ambitieux de Catherine et de son favori, Potemkin. Gœrtz instruisit fort en détail son maître de ce qu'il voyait à la cour de l'impératrice, qui, depuis la naissance du grand-duc Constantin, ne rêvait que le rétablissement de l'empire grec, et s'entendait avec l'empereur Joseph II pour faire la guerre aux Turcs. Ni les négociations de Gœrtz, ni le voyage du prince royal de Prusse ne changèrent les sentiments de Catherine, et ne purent faire accepter à la cour de Russie le projet d'une alliance que Frédéric II désirait, pour s'opposer à l'ambition de Joseph II, lequel ne renonçait pas à l'idée de s'emparer de la Bavière. Gœrtz reçut de son maître, devenu vieux et morose, des dépêches conçues en termes très-durs ; sur quoil le comte de Herzberg le conso-

lait, en lui disant que le roi ne traitait pas mieux son ministre. Dédaigné par la cour de Russie, réprimandé par Frédéric, gêné même dans ses finances, Goertz insistait vivement sur son rappel; ce ne fut pourtant qu'en 1786 qu'il lui fut permis de quitter l'ambassade, et de revenir à Berlin. Les dépêches qu'il avait écrites à Frédéric, pendant les huit ans de son séjour à Saint Pétersbourg, doivent contenir des détails intéressants; mais ce ne sont pas des pièces de ce genre qu'en Allemagne on ose livrer à la publicité, même lorsqu'elles n'ont plus qu'un intérêt historique. A la vérité, Dohm, dans le deuxième volume de ses Mémoires, a inséré une instruction que Goertz avait rédigée, pour mettre le prince royal, prêt à partir pour St-Pétersbourg, au courant des affaires de la Russie; mais cette instruction n'est qu'un sommaire. A son arrivée à Potsdam, Goertz trouva le roi presque mourant. Frédéric II expira en effet dans la même année, et son successeur, Frédéric Guillaume, eut bientôt occasion de remettre le diplomate en activité: ce fut au sujet de l'insurrection qui éclata en Hollande contre le stathouder et des efforts faits par un parti considérable, pour restreindre son pouvoir. La cour de Prusse, peu habituée alors à consulter l'opinion publique, chargea Goertz de se rendre en Hollande, et de travailler avec les autres puissances, surtout avec la France, à remettre tout sur l'ancien pied, c'est à dire, à réintégrer le stathouder et sa femme, sœur du roi, dans la plénitude de leur pouvoir, ce qui n'était pas du tout la volonté des Hollandais, ni même celle de la France. Les talents des ambassadeurs étrangers échouèrent contre les agitations politiques des Hollandais, auxquelles Goertz et les autres diplomates ne purent pas grand'chose. L'ambassadeur prussien, après avoir intrigué

tant auprès des orangistes qu'auprès des déuocrates qu'il s'imaginait pouvoir gagner, insistait si vivement dans les dépêches adressées à son maître, sur l'emploi de la force, que Frédéric-Guillaume fut obligé de réprimer cet excès de zèle pour la cause orangiste, et qu'il répondit à l'une des dépêches de son ministre: « Si le « prince d'Orange ne change pas « bientôt de conduite, il se cassera sû- « rement le cou. » Rayneval et Goertz, voyant que leur présence était inutile, prirent le parti de retourner dans leur pays (1); après quoi la Prusse, ayant appris l'insulte faite par les patriotes à la princesse d'Orange, sœur du roi, voulut soutenir le stathouder par la force des armes, ce qui exaspéra encore davantage les Hollandais. En 1788, Frédéric-Guillaume donna au diplomate le poste facile de ministre plénipotentiaire de Prusse à la diète de Ratisbonne, et Goertz, ayant occupé cette place jusqu'à la dissolution de la diète, en 1806, fut ainsi le dernier ministre prussien près de ce corps, que Frédéric II, dans ses *Œuvres posthumes*, appelle une assemblée de publicistes, plus attachés aux formes qu'aux choses. Le calme de ses fonctions, qui consistaient surtout à entraver les projets d'agrandissement médités par l'Autriche, ne fut interrompu que par le congrès de Rastadt, où Goertz fut envoyé, comme principal négociateur, de la part du roi Frédéric-Guillaume III, et pour l'exécution du traité de Lunéville, exécution dont les bases furent

(1) Voy. le *Mémoire sur la révolution de Hollande*, par Caillard, qui caractérise Goertz ainsi: « Le comte de Goertz, négociateur expérimenté, homme d'une imagination trop dédaignée peut-être, mais irréprochable dans ses mœurs, noble dans son caractère, vertueux par principe et scrupuleusement attaché à ses devoirs. » H. Tollius a inséré dans le tom. II de ses *Mémoires politiques* (*Staatkundige geselschrijven*, La Haye, 1815, les pièces authentiques relatives à la négociation confiée au comte de Goertz et à M. de Rayneval.

arrêtées à Ratisbonne, et auxquelles il prit également part au nom de la Prusse, ou plutôt du Brandebourg. Quand le vieil empire germanique eut été enfin désorganisé, Gœrtz prit sa retraite. Vint ensuite le traité de Tilsitt et les embarras financiers de la Prusse, qui le déterminèrent à faire le sacrifice de sa pension de retraite : aussi reçut-il du roi une belle lettre de remerciement. Il lui restait des pensions de Saxe-Weimar et de Bade, et il avait touché longtemps une pension de la maison d'Orange, en récompense de tous les mouvements qu'il s'était donnés pour elle. Ayant fait un si long séjour à Ratisbonne, il continua d'y demeurer, et c'est là qu'il mourut, le 7 août 1821. Ses écrits publiés sont : I. *Lettres d'un gouverneur de princes, sur le plan d'éducation de Basedow, et principalement sur son Agathocrator*, Heilbronn, 1771, in-8° (en allemand). II. *Les rapports entre la morale et la politique*, par Charles, baron de Dalberg, traduits de l'allemand, Berlin, 1787, in-8°. III. *Mémoire, ou Précis historique sur la neutralité armée, et de son origine, suivi des pièces justificatives*, Bâle, 1801, in-8°. IV. *Mémoires et actes authentiques relatifs aux négociations qui ont précédé le partage de la Pologne, tirés du porte-feuille d'un ancien ministre du XVIII^e siècle*, Weimar, 1810, in-8°. V. *Mémoire historique de la négociation, en 1778, pour la succession de la Bavière*, confiée par le roi de Prusse au comte Eustache de Gœrtz, Francfort et Paris, 1812, in-8°. En 1827 et 1828 parurent, à Stuttgart, des Mémoires historiques et politiques de Gœrtz, tirés de ses papiers (*Historische und politische Denkwürdigkeiten*), en 2 vol. in-8°, qui ne contiennent guère plus que ce que l'on savait déjà par les Mémoires publiés de son vivant. Une

notice biographique sur ce ministre, ou plutôt son panégyrique, par Arnoldi, a été inséré dans le tom. II du recueil des *Zeitgenossen*. D—G.

GOETHE (JEAN - WOLFGANG DE), le grand poète de l'Allemagne, la première puissance intellectuelle de notre âge, est un de ces hommes rares qui créent un mouvement, et qui, toute haute qu'est leur œuvre ou leur parole, valent moins par elle que par l'ébranlement qu'ils impriment. Tels furent Platon et Aristote dans l'antiquité, Leibnitz au XVII^e siècle, et Voltaire au XVIII^e. Le sceptique de Ferney avait encore près de trente ans à régner sur les esprits, quand Goethe vint au monde, le 28 août 1749, à Francfort-sur-le-Mein. Il ne naquit point, comme Byron, dans les splendeurs de l'aristocratie. Son bisaïeul avait été maréchal-ferrant non loin d'Augsbourg; son aïeul, tailleur, puis maître d'auberge à Weidenbusch. Son père, après avoir plaidé, géré des affaires, donné des consultations, avait pris place parmi les notabilités de Francfort, et joignait à quelques richesses le titre de conseiller impérial : illustration locale, toute fraîche éclosée, et de peu d'étendue; noble, cependant, en ce qu'elle n'avait jamais rétrogradé d'un pas, et qu'à chaque génération elle se réalisait en types plus hauts, l'artisan, le bourgeois, le légiste ou fonctionnaire! un quatrième, l'artiste, devait se superposer aux autres, et rendre la gloire des Goethe européenne. Cette médiocrité de position fut-elle un mal pour Goethe? Au contraire. Son organisation cérébrale était si riche que, même né grand seigneur, il eût été un grand homme; mais peut-être, s'il n'eût aperçu dans l'apprentissage de la vie que la face commode et brillante des objets, il n'eût pas été cet homme multiple, aux mille facettes, apte à tout saisir et à tout rendre, que nous saluons en lui; il

n'eût pas été en même temps art et science, idéal et vérité, enthousiasme et ironie, poésie et prose, féerie et raison, il n'eût pas été supérieur à lui-même comme aux autres, car cette supériorité tient à ce qu'il sait se dédaigner, à ce qu'il réagit contre l'envahissement de l'idée qu'il a mise en circulation, à ce qu'il n'est point idolâtre de la forme qu'il vient de couler en bronze, et qu'il en crée bien vite une autre qu'il ne proclame pas non plus l'unique, l'exclusive beauté, et à laquelle bientôt il donnera de nouvelles rivales. Il fallait, pour être un si magique, un si rapide Platon, appartenir en quelque sorte à deux mondes, naître sur les limites du prolétariat et de la noblesse, avoir tout frais encore par les traditions de famille les souvenirs de l'atelier, et voir à peu de distance de soi le croix, les simarre, le broderie, les mille et un brillant prestiges, au rôle des heureux. Or, telle était la situation de Goethe. L'esquisse généalogique qui précède en fait foi. Vingt autres détails autour de lui préentaient les mêmes antinomies, il respirait comme une atmosphère de dualisme. Son père, bien qu'ami des arts, était grave et positif, contrairement à ce réalisme rec, la barbe blanche et les divinations de son bon vieil aïeul, les belles manonnertes de sa mère grand, toutes raretés qu'on ne voyait que le dimanche, mais dont on rêvait la semaine entière, éveillaient au cœur de l'enfant l'instinct poétique et le besoin du merveilleux. On parlait sans cesse autour de lui du couronnement de Frédéric-entencore de François de Lorraine et de Marie-Thérèse, on racontait en sens divers la guerre de la succession d'Autriche, et l'on devisait à perte de vue sur l'équilibre en rotyen, mais aux pompes modernes du couronnement se mêlaient d'innombrables vestiges de vieux siècles, pittoresques et captivantes énigmes dont on aime à chercher le mot; mais de la

guerre de succession on passait aux rudes joutes de la féodalité, on comparait les armes aux armes, les hommes aux hommes. Francfort n'a pas encore complètement secoué sa rouille de moyen âge: la maison du père de Goethe était comme une ruine dans cette ruine. Un de ses amusements les plus vifs était de visiter de point en point toutes les antiquités de la ville et par suite d'apprendre tout ce qui y rattache. Nul mieux que lui ne connaissait les détails de l'église, de l'hôtel de ville, les colonnettes, les ogives, les rosaces, les vitraux, le beffroi, les costumes, les armures, les armoiries. La salle impériale, l'escalier impérial, les tombeaux impériaux, ou quasi-impériaux; nul plus que lui ne se passionnait pour les grands phénomènes et les grandes aventures des temps passés, la chevalerie, les croisades, les tournois, les miraculeuses ordures, les brusque-sentences wehmiques, les pastilles et les poignards d'Alamouth; nul ne se passionnait plus constamment autour de lui les héros des vieilles légendes, et ne se promenait mieux environné des fiéres ombres de Conrad-le-Salique et de Welf d'Alton, de Frédéric-le-Louche et de Louis le Sauteur. Un jour, il fut admis à visiter la Bulle-d'Or; le souvenir l'en poursuivit six mois. Les vieilles gravures sur bois l'environnaient d'une admiration: au fin, parce qu'elles étaient la mise en scene des vieilles chroniques. Et pourtant il se connaissait en peinture autant que peut s'y connaître un enfant. De belles vues de Rome tapissaient le appartemens de son père, et tous se suspirait il esquissait beaucoup. La musique aussi figurait parmi ses études et ses délassements. Le tout sans que la grammaire, sans que le latin, sans que les langues modernes restassent en arrière! Comment ne pas désirer lire les superbes éditions *Variorum* de la bibliothèque paternelle? Il y jou

gnait les premières notions d'histoire naturelle: car quoi de plus simple, en feuillant les corolles dans le jardin botanique de son père, que de compter les pétales, les étamines? Nul doute qu'en tout ceci doivent être placés très-haut les soins d'un père qui, froissé d'un passe-droit, s'était à peu près retiré des affaires publiques, et ne vivait plus que pour l'éducation de ses enfants: mais reconnaissons qu'ici les soins étaient surtout de multiplier en silence les objets d'observation et de méditation autour du jeune homme, de créer un milieu dans lequel il se développât comme de lui-même, puis à le laisser aller, et qu'effectivement cette tactique du père n'éclipse ni l'initiative ni la spontanéité du fils, qui court d'impressions en impressions, libre comme *Emile*, et cueille partout le miel sur des fleurs de son choix. L'enfance de Goethe fut torturée par de cruelles maladies; les jours d'angoisse et de silence, ou plutôt les longues heures de sa convalescence le familiarisèrent avec la solitude, et, en lui révélant qu'il portait en lui-même un monde d'idées au milieu duquel il pouvait voyager sans ennui, provoquèrent en lui le penchant au colloque et à la mélancolie. Et qu'on ne croie pas qu'ici nous parlons de Goethe jeune homme ou adolescent! A peine âgé de six ou sept ans, il donnait déjà ces signes de puissance intellectuelle; et ses parents, n'ignorant pas qu'une trop vive précocité est funeste, se fussent à juste titre épouvantés, si les occupations de Goethe n'eussent été toujours des amusements: si la variété, le mouvement physique, n'eussent atténué les dangers de l'activité du cerveau: si les formes enfantines de ses idées, et de ses sensations n'eussent achevé de raturer sur son compte, en montrant qu'il était un enfant de génie sans doute, mais un enfant. Sur ces entrefaites tomba le canon de Lowositz,

et la guerre de sept ans s'ouvrit. Le père de Goethe était prussien de cœur: il devait sa nomination de conseiller à Charles VII de Bavière: son aïeul, au contraire, en sa qualité de sénateur de Francfort, avait porté la couronne de François I^{er} le jour du couronnement, et reçu de Marie-Thérèse une chaîne d'or et son portrait: à ses yeux, l'usurpateur de la Silésie était un monstre, un félon à mettre au ban de l'empire, un fou qui ne savait ni jouer de la flûte ni composer des vers français, ni même faire la guerre: et les deux filles et les deux gendres du vieillard enchérissaient. Goethe allait partout, prêtait l'oreille à tout, et, respectant également l'aïeul et le père, la mère et les tantes, s'habituaît, pendant les nombreuses péripéties du drame, sinon à douter de tout, du moins à n'être tranchant et surtout à n'être prophète sur rien. Bien des fois les ennemis de Frédéric avaient prédit son anéantissement complet, et Frédéric finit par donner un démenti à tous. De là sans doute cette indifférence qu'on a reprochée à Goethe, mais qu'on a mal interprétée, et dans laquelle nous ne voyons, nous, qu'une preuve de sa haute sagesse. Son éducation avait toujours marché pendant ce temps, bien qu'avec des interruptions et des irrégularités, suite de la guerre. Des troupes françaises étaient venues en aide à l'impératrice-reine. Le lieutenant comte de Thorane, logé dans la maison Goethe, était un amateur de tableaux. Il occupait pour lui presque tous les peintres de Francfort et Seckatz de Darmstadt. Goethe était présent aux conférences du riche Français avec les artistes, à la livraison des tableaux: avis, critiques, discussions, rectifications, il voyait ou entendait tout. Il s'avisait de rédiger un programme de douze tableaux pour représenter l'histoire entière de Moïse, en indiquant les situations, les personnages, l'expression, le

paysage, mille autres détails, comme un peintre consommé : quelques-uns de ces tableaux furent exécutés. Ses fréquentes visites à M. de Thorane lui faisaient une nécessité de parler le français ; il le bégayait déjà un peu, il s'y perfectionna bien vite. D'ailleurs, il allait souvent au théâtre français [de Francfort. On y jouait tout : la tragédie, la comédie, l'opéra, variété heureuse pour qui, voulant apprendre un idiôme, avait besoin de se rendre familières les trois ou quatre langues diverses dont l'ensemble le compose, la langue comique, proverbiale et badine, la langue noble, la langue usuelle ! Le génie dramatique de Goethe se développa de prime abord au contact du théâtre ; bientôt il fut père d'une pièce allégorique et à fracas, écrite en français, sur laquelle il consulta un sien ami de coulisses, très-fort sur l'es-crimé et sur la poétique d'Aristote, et avec lequel un jour, après avoir livré bataille à coups de syllogismes, peu s'en fallut qu'il n'argumentât à coups d'épée. Ce grave aristarque, qui pouvait avoir seize ans, lui déclara qu'il était un barbare, qu'il avait méconnu les préceptes de Batteux, que les trois unités gémissaient de son drame. Le père de Goethe, au contraire, fut fort content de cet essai. Il lui donna quelque latitude ; le jeune homme en profita pour paraître lui-même sur le théâtre, et il joua Néron avec assez de succès. Il se familiarisa ainsi avec les chefs-d'œuvre de la scène française, mais sans sympathiser très-vivement avec le système suivant lequel ils sont conçus. Il dessinait aussi beaucoup, et il trouvait quelques heures fugitives pour la musique, cet art inné à l'Allemagne plus encore que la peinture à l'Italie et le plastique à la Grèce antique ; puis, brusque transition, il se donnait à l'hébreu. Il venait de former le plan d'un second ouvrage : c'eût été un recueil de

lettres de jeunes étudiants de nations diverses qui, parcourant chacun à part une des régions de l'Europe, se rendraient mutuellement compte de leurs aventures, de leurs travaux, de leurs impressions : chacun aurait écrit dans sa langue. Dans ce projet de correspondance polyglotte, Goethe plaçait un Juif : les mœurs, le costume de ces parias d'Europe l'avaient toujours frappé ; il connaissait à fond leur quartier à Francfort, il voulut connaître aussi leur langue ; puis l'hébreu moderne le conduisit à l'hébreu ancien. Il ne poussa pas cette étude bien loin, il est vrai, mais il en apprit assez pour lire dans l'original la Genèse, pour prendre la plus haute idée de cette simplicité naïve et sublime avec laquelle le narrateur sacré déroule les légendes patriarcales des anciens jours, et pour garder un souvenir éternel des beautés de la poésie et du conte de l'Orient. Ce souvenir, qui sait si ce n'est pas lui qui, se reproduisant tout frais à son imagination septuagénnaire, nous a valu le *Divan oriental* ? Mais au temps de son apprentissage *ès-hébreu*, ce ne sont pas les jets lyriques de l'Arabie et de l'Iran, c'est l'histoire de Joseph qui captivait toutes les facultés admiratrices de Goethe. C'est elle qu'il rêvait détaillée en douze tableaux dont il formulait le programme ; il la rêvait aussi épopée naïve comme l'*Odyssée*, brillante comme l'*Iliade*, et il se chargeait de la transfigurer. Ce projet fut réalisé à quelque chose près, car il ne poussa pas l'imitation au point d'écrire en vers, et sans vers il n'est pas de haute épopée. En revanche, si Goethe esquissait la difficulté matérielle de la versification, il s'en imposait d'immenses, ne fût-ce que celle de représenter avec la dernière fidélité la physionomie locale, les mœurs, les coutumes, la civilisation du temps : rude joûte en 1762, puisqu'elle n'est pas encore facile en 1838. C'est ainsi

que Goethe parvint à sa quatorzième année. Son père, qui jusque-là semblait n'avoir pensé qu'à le faire courir sur toutes les sortes de routes ouvertes à l'intelligence, voulait alors qu'il s'appliquât spécialement au droit. Il lui mit la Caroline, les Institutes entre les mains, et le chargea de quelques-unes des affaires qu'il avait à conduire. Et Goethe se mit galement au droit, même à la procédure; il entra sans peine en rapport avec les clients. Poète, il ne s'épouvanta pas de l'aridité de la chicane; sous l'enveloppe osseuse qui la recouvre, il trouva des fibres et des nerfs: les hommes ne gardent pas long-temps le masque dans l'autre de Thémis, et les fils qui font jouer les marionnettes n'y restent pas toujours dans l'ombre. Goethe apprît ainsi les hommes et les choses, les événements et les ressorts: autant en a fait plus tard le greffier d'Edimbourg! Du reste, tout en défrichant consciencieusement sa jurisprudence, le novice légiste continuait sa primitive éducation, cultivait les sciences naturelles, étudiait la mécanique, surveillait les artistes qu'employait son père, rendait visite aux éniques du quartier des Juifs, jouait la comédie avec sa sœur, et passait de Britannicus au roi Canut, de Racine à Schlegel, à Reinecke et à Oelenschlager. Ces deux derniers se trouvaient à Francfort et souvent parlaient avec le père de la carrière que devait choisir le fils. Tandis que Griesbach, que Schlosser tendaient à le pousser dans la lice académique, tandis que Hinzen opinait pour la jurisprudence, Oelenschlager voulait en faire un homme de cour, Reinecke un diplomate. Mais rien de tout cela ne correspondait à la pensée de Goethe. Cette pensée pour lui était encore un mystère; seulement il sentait qu'il lui fallait quelque chose d'extraordinaire, quelque résurrection du moyen-âge, quelque pèlerinage plus loïn que ceux de Marc-Paul ou de Co-

lomb, la tribune de Rimini, la couronne de Pétrarque. Cet amour de l'insolite dans une ville calme et régulière, s'il en fut, le jeta dans des sociétés assez mauvaises. Quelques membres de cette camaraderie houtense furent impliqués dans des affaires d'escroquerie, et Goethe lui-même eût à se justifier. Son apologie fut prompte et complète; mais il lui resta le double regret d'avoir compté de tels amis, et de passer aux yeux de quelques personnes pour avoir rendu plus graves les charges qui pesaient sur eux. Cette mésaventure le corrigea des engouements. Il fut encore un autre chagrin. Il s'était passionné pour une jeune fille qui, plus âgée que lui de deux ou trois ans, tolérait sa pantomime amoureuse comme un jeu, et le laissait grossir son cortège d'allotieurs. Interrogé par les juges sur le compte de Goethe, Marguerite (c'était le nom de cette jeune personne) laissa tomber entre autres réponses, qui toutes allaient à sa justification, ce mot: « Je l'ai toujours regardé comme un enfant. » Ce mot fut un coup de poignard pour Goethe! lui traité d'enfant dans une pièce officielle; et par la personne auprès de laquelle il croyait avoir le plus déposé le caractère de l'enfance! Une sombre mélancolie le prit au cœur, car il aimait la moquerse profondément pour un adolescent de quinze ans; et sa passion, nuancée de spiritualisme; comme toutes les premières passions d'une âme pure, n'en était que plus vive; la preuve, c'est qu'il en a partout semé les traces; personne n'ignore en Allemagne que la délicieuse figure de Claire dans *Egmont*, c'est Marguerite; que la ravissante Marguerite de *Faust*, c'est encore Marguerite, dont cette fois il n'a pas même voulu déguiser le nom. C'est sous ces auspices peu joyeux que Goethe quitta Francfort pour achever ses études à l'université de Leipzig. Livré à lui-même, il

eût fait choix de Gœttingue, où l'attirait Michaëlis. Son père, qui commençait à craindre pour lui qu'il ne s'adonnât trop exclusivement à la poésie, crut opposer un contre-poids à cette tendance, en l'envoyant à l'université saxonne. Là régnait le colosse littéraire de l'époque, l'érudit, le glacial, le tranchant Gottsched, qui se regardait comme infaillible en matière de goût, et qui était venu à bout de faire prendre sa férule pour un sceptre. On devine combien semblable lieu devait être antipathique à Gœthe; tout ce qu'il approuvait d'instinct était anathématisé de par Bouhours et Batteux; tout ce qu'il regardait comme pitoyable avait l'estime de Gottsched. Böhmer et Gellert ne pouvaient le consoler que médiocrement, et la philosophie, telle qu'on la professait, n'était à ses yeux que palabres et palabres: la logique surtout, en le forçant à décomposer, recomposer, décomposer encore toutes les opérations auxquelles depuis l'enfance il était habitué, lui semblait la science la plus oiseuse, la plus vaine que jamais pédagogue en chaire ait voulu transmettre à des niais sur des bancs. Par bonheur il avisa un palliatif. On commençait à s'occuper de l'histoire de la philosophie: c'est cette branche de la science que Gœthe choisit pour objet de ses méditations. Abandonnant le dogmatisme, il lut Brucker et passa en revue toutes les opinions qui ont été en leurs temps reines dans les écoles. Cette perustration rapide acheva de lui faire croire qu'au fond toute opinion en vaut une autre, que toute raison prétendue irrésistible peut être battue en brèche à son tour, qu'en théologie et en métaphysique, hélas! et en poésie peut-être, il n'est point de vérité de l'ordre de celles qu'enseigne Euclide: nouvelle route pour arriver à l'indifférence, au scepticisme, et, bien que Montaigne

déclare le scepticisme un si doux oreiller, nouveau moyen pour retomber dans le spleen et les idées sombres! Gœthe cherchait la solitude, il fuyait le monde; et nous ne savons en vérité quel eût été le dénouement, si sa vigoureuse intelligence n'eût donné le change à la mélancolie en parcourant comme simultanément les deux lignes parallèles, les deux mondes ouverts par deux manières de voir contraires, en ayant dès lors doubles richesses à exploiter, et une immensité de rapports à saisir. Ajoutons que solitaire il n'était pas seul et que ses crayons l'accompagnaient. C'est sans doute en revenant à la vie, grâce à ces fidèles amis, qu'il disait: « L'homme parle trop, il devrait dessiner davantage. » Le résultat de ses promenades occupées fut un porte-feuille pittoresque dont chaque page était pour lui un souvenir, et qui ne l'a jamais quitté. Il voulut aussi graver, et il poussa ce talent fort loin; mais le temps énorme que demandent les travaux chalcographiques et les exhalaisons délétères de l'eau-forte le firent renoncer à l'exercice de ce talent. Nous devons anticiper ici d'un au ou deux. Au milieu de sa furie de dessin, les problèmes littéraires venaient toujours le ressaisir à la gorge. Mécontent des docteurs de Leipzig, mécontent de sa solution à lui-même, il reprenait la question et la secouait sous toutes les faces. Sa première solution n'était rien moins qu'une rébellion contre le principe de l'autorité en matière littéraire. Mais graduellement cette solution tendait à prendre une forme nouvelle. « S'il n'est point, en fait de goût, de règle fixe, de lois vraies comme les lois de Képler; en d'autres termes, si tout système, si toute œuvre littéraire est attaquant et soutenable, qui s'oppose donc à ce que l'on prenne pour règle unique et pour type de l'œuvre littéraire, soi, sa pensée, son émo-

tion? Me voici mes crayons à la main, je dessine;—quand? lorsqu'un site, un détail, un ensemble m'émotionne;—et comment? comme je le sens. Pourquoi n'en pas faire autant en poésie? c'est-à-dire pourquoi ne pas peindre tout ce qui m'inspire de l'émotion? et pourquoi dans cette peinture ne pas prendre pour guide unique mon inspiration? » Certes, cette idée n'est que le remaniement du principe anarchique ou sceptique poussé plus haut, mais cette idée ne pouvait manquer de le détrôner bientôt: sous peu on devait se dire, et Goethe se dit: « Mais cette méthode est conforme à la nature des choses, à la nôtre, à celle de l'art! elle est vraie comme la loi de Képler et les théorèmes d'Euclide! elle seule est vraie! c'est le reste qui est faux! Le principe anarchique lui-même n'est au fond qu'un mensonge et un principe de mort pour les arts! Il n'est point indifférent de chercher des modèles dans Virgile ou dans la nature. On peut bien vite avoir tort de copier Virgile, on n'a jamais tort de calquer la nature. » Goethe n'en était pas là lorsque, dévoré par le besoin de s'exhaler dans quelque œuvre littéraire, il fit un peu trêve aux paysages sur lesquels il s'était jeté autant par désespoir de ne savoir comment s'orienter sur l'océan poétique que par goût pour le dessin. L'école française, qui avait le verbe si haut à Potsdam sous Frédéric, et dont beaucoup s'enrouaient encore à prôner les principes, était en baisse depuis que Haller, Wieland, Klopstock, Lessing s'étaient dressés contre elle, et n'avait jamais produit que des monuments d'une déplorable insignifiance. L'école anglaise, qui visait à remplacer le genre français, n'en était à vrai dire qu'une variété: elle ne se recommandait que par plus de concision, de fini, et quelques images britanniques; sa vogue, si vogue il y avait, ne pouvait durer. Les imitations de

l'italien, de l'espagnol étaient encore moins viables. Adopter soit l'une soit l'autre bannière, c'était revêtir des haillons surannés, c'était manquer de la belle place qu'il y avait à prendre en Allemagne si l'on achevait de libérer, comme le demandait Klopstock, la muse allemande de son double vasselage à l'étranger pour la doter d'un art, d'une littérature indigènes. On l'attendait, on l'appelait à grands cris, ce régénérateur de l'art. Déjà de grands travaux préliminaires avaient frayé la voie. Les coups portés aux systèmes exotiques, aux friperies d'importation avaient un peu déblayé le sol. Il fallait et achever le déblaiement et bâtir sur le sol déblayé, le tout ensemble; car les vieilles mesures ne pouvaient complètement rentrer en terre que quand le splendide palais rêvé par tant de désirs serait debout! Mais que d'incertitudes avant de le voir surgir! On n'avait aucune idée précise de ses formes, de ses proportions, de sa portée! on n'en avait pas même esquissé les *Propylées*! tout ce que l'on voulait, c'est qu'on pût inscrire sur son fronton *Germania*! en d'autres termes tout ce que l'on savait de l'art nouveau qu'on appelait de ses vœux, c'est que l'on ne voulait point ce que l'on avait, et qu'on ne voulait plus d'importation de l'étranger. De là, comme personne n'avait posé le vrai problème sous sa forme la plus haute, mille discussions sur les questions secondaires et sur des œuvres qui les unes n'avaient de valeur que comme négation ou déviation des anciens types, les autres n'exprimaient que des désirs ou des hypothèses, ou bien encore, comme le chef-d'œuvre de Winckelmann, la marche et les phases d'un passé. Goethe était souvent tenté de se décourager au milieu de ce chaos; mais la poésie et l'art étaient son essence, il y revenait toujours: lors même qu'il croyait les

abandonner, il y faisait des progrès, grâce à cette haute faculté comparative qui lui révélait partout des rapports, et il les reprenait avec des clartés nouvelles; sans cesse il écoutait, il lisait, il feuilletait les collections de Huber, de Richter, de Kreisshauf, comme il méditait les théories de Winckelmann, la critique de Lessing; il essayait de les réaliser, il discutait l'œuvre de réalisation, en appréciant les insuffisances et tâchait d'en saisir les vraies causes. Il fit ainsi beaucoup de plans d'ouvrages divers, et en exécuta même quelques-uns. Ces tâtonnements solitaires ne devaient pas voir le jour, à moins qu'il n'en fût satisfait. A ses yeux c'étaient des études qu'il fallait dissimuler au public et par lesquelles il se préparait à paraître devant lui, non avec de la bonne volonté, mais avec la certitude d'éveiller un écho dans toutes les âmes et d'être de prime abord en harmonie avec les masses; aussi plus tard Goethe fit-il un holocauste général de tous ces essais de son jeune âge. Deux pièces seulement échappèrent à l'auto-da-fé. Ce sont les *Caprices d'un amant* et les *Complices*. Ces compositions laissent apercevoir en effet les efforts du jeune poète pour discerner la ligne à suivre dans l'espace illimité qu'on sillonnait, tantôt selon la routine, tantôt au hasard. Il s'en faut de beaucoup que Goethe reste sur cette ligne ou même la trouve; il dépasse le but ou reste en deçà; il effraie à force d'être hardi, ou pour mieux dire il ne salue pas les dissonances de sa hardiesse. Un court voyage à Rome, un nouvel amour à Leipzig avaient pendant ce temps avivé son génie poétique et achevé de le rendre peu assidu aux cours de droit, motif pourtant de son séjour à Leipzig. L'objet de cette nouvelle flamme était la fille de son hôte. Une maladie et plus encore son retour à Francfort (fin de 1768) donnèrent le change à cette nouvelle passion qui

semble avoir eu la pureté, mais non l'ardeur de la première, et qu'il ne renoua pas, lorsque, après les vacances, son père l'envoya finir son droit et prendre le bonnet de docteur ès-lois à Strasbourg. Il est vrai que dans le laps de temps passé au sein de sa ville natale, ses facultés aimantes avaient été jetées dans une sphère tout autre, le mysticisme. La jeune personne dont le spiritualisme en même temps pieux et tendre opéra en lui cette conversion, laissa aussi des souvenirs impérissables dans son cœur; et les *Confessions d'une belle âme* dans Wilhelm Meister reproduisirent fidèlement les impressions, les paroles mêmes de cette Krudner de vingt ans. Loin d'elle, car nous venons de dire qu'il prit bientôt la route de Strasbourg, il forma le projet de se créer une religion, et il la créa: des lambeaux de mysticisme, de platonisme, d'hermétisme en fournirent les éléments. Goethe renouvelait la théosophie du néoplatonisme et préluait aux théophilantropes. Aussi parmi les études de son choix, à cette époque, compte-t-on l'alchimie et les sciences occultes, lesquelles au reste le ramenaient au moyen-âge, cet objet de ses premières admirations. Toutefois son haut bon sens l'avertit qu'on trouverait extravagante son excursion dans l'alchimie. Comme si cette rénovation de l'art si fort souhaitée en Allemagne n'eût pas été aussi, elle, le grand œuvre! Comme si les Lessing, les Klopstock, dans leurs efforts pour transmuier le plomb et le fer de la fausse poésie en or pur n'eussent pas vraiment été en quête de la pierre philosophale! Et il ne dit mot de ses expériences et de ses lectures cabalistiques! Herder lui-même, dont à cette époque il adorait la conversation et recherchait les critiques, Herder, tout en lui rendant d'inappréciables services, en l'initiant plus profondément aux mystères de la sublimité hé-

braïque, aux beautés de l'art italien, au grandiose des conceptions égyptiennes et hindoues, en évoquant pour lui du fond des tombeaux les divers génies des peuples, portait l'antipathie pour certaines circonstances de l'histoire au point de les nier, ou de nier que jamais d'autres sympathisassent avec elles. Ces figures que Goëthe a rendues si éminemment populaires, *Götz de Berlichingen*, *Faust*, Herder les eût proclamées anti-théâtrales, et l'idée de les mettre sur la scène eût été pour lui le texte de sarcasmes inextinguibles. Goëthe, que l'alchimie et les merveilles architectoniques de Strasbourg et le progrès de ses idées avaient ramené à l'étude du moyen-âge, couvait déjà ces deux sujets, mais silencieusement. Bientôt sans doute, s'il n'eût fallu songer au doctorat, il se fût mis à l'une et l'autre œuvre, et l'une ou l'autre y eût perdu, car sans un long travail point d'œuvre profonde. Reçu le 6 août 1771, il fit encore un court séjour en Alsace, alla visiter à Mannheim la belle salle d'antiques, qui depuis s'est transformée en superbe galerie, et revint à Francfort, non pas bien sûr encore de ce qu'il allait faire, mais moins loin enfin de voir clair dans ses idées, sachant ce qu'il ne fallait pas faire et plus plein que jamais d'antipathie pour l'école française; car, chose remarquable, c'est en France qu'il acheva de prendre en pitié, sinon en horreur, le goût de la France. La lecture de Shakspeare, tant de fois traité de monstre, de barbare, y fut aussi pour quelque chose peut-être. Goëthe lut le grand tragique anglais dans la traduction de Wieland. Il le plaça dès-lors très-haut parmi les poètes, et nul doute qu'il ne l'ait profondément étudié et qu'il n'ait dû beaucoup à ce maître de la scène. Quand Goëthe revint à Francfort, Herder avait été placé à Blankenburg. Goëthe le voyait

fréquemment : dans sa ville natale il s'était posé le centre d'un cercle d'amis travaillés des mêmes besoins que lui; il y continuait ses conversations de Leipzig et de Strasbourg, il y donnait et recevait des idées, il y lisait les vers qu'ensuite il envoyait aux almanachs et aux journaux. Ces publications étaient à peu près premières, si toutefois l'on en excepte les *Caprices d'un amant*, édités vers 1769, et quelques bluettes dont ni Goëthe ni le public ne gardèrent mémoire. En 1773, enfin parut son *Götz de Berlichingen*, qu'il avait élaboré si mystérieusement pendant son séjour à Strasbourg, et que toute l'Allemagne salua d'un cri d'admiration. Dès-lors s'ouvrit pour lui cette vie de gloire et d'applaudissements que troublèrent peu les inimitiés venimeuses de la critique et de l'envie; il eut mieux que la couronne du Tasse, car l'Allemagne recommençait son couronnement tous les jours, et rois et peuples s'unissaient dans l'adoration de son génie. Mais si les tourments ordinaires lui furent épargnées, il n'en fut ou ne s'en jugea pas plus heureux. Amoureux, et en vain amoureux, de la femme d'un de ses amis, il retomba dans cette noire mélancolie qui quelque temps avait pesé sur ses pensées; cette exubérance de vie qu'il avait déployée en s'appliquant à tous les objets se reploya sur elle-même : il fut, dit-il, un instant sur le point de se tuer. La vue de la lame qui devait le délivrer des misères de cette vie et des vanités de la gloire le fit venir à résipiscence; tel est du moins le récit vulgaire. Nous inclinons plutôt à croire que c'est au récit du suicide du jeune Jérusalem que Goëthe dut sa guérison. Il trouva sans doute indigne de lui de périr comme ce jeune homme et après ce jeune homme, n'ayant pas même l'honneur de l'originalité dans sa folie. Nous ne croyons

point à la réalité du désir de suicide de Goethe. Qu'il ait souvent songé à ce parti extrême, qu'il se soit dit : « Si « je me tuais ! » qu'il ait tenu le poignard, nous ne le nous pas. Mais tel commence le soliloque d'Hamlet qui ne le termine pas ! de la conception d'un grand acte à la résolution de l'accomplir, il y a loin ! Quoi que l'on en pense, on fait tort, c'est que Goethe dans cette crise de sa vie dut être bien à plaindre, car il n'a jamais dépeint que ses impressions, et si celles qu'il prête à Werther sont celles qu'il a senties, à peine un barbare les souhaiterait à son ennemi. Ainsi les chefs-d'œuvre des grands hommes leur ont souvent coûté le martyre ! Disons qu'en revanche Goethe semble être sorti de cette épreuve invulnérable désormais à tous les traits, guéri des passions délirantes et qui mènent au suicide lent ou brusque, physique ou moral, et voisin autant qu'un homme peut l'être de cet état d'ataxie ou d'impassibilité porté aux nues par quelques anciens, et réalisé en France par Fontenelle. Goethe n'employa que quatre semaines à écrire Werther ; il avait sous les yeux la lettre tracée par le jeune Jérusalem peu d'instants avant sa catastrophe. L'ouvrage parut à Leipzig en 1774, sous le voile de l'anonyme. L'étincelle qui tombe sur une mine chargée à poudre n'est pas plus brusque dans ses effets. Le livre fut lu, relu, dévoré, appris par cœur d'un bout à l'autre de l'Allemagne : les femmes se croyaient toutes des Lolottes, les jeunes gens se posaient en Werther, en capacités méconnues, en génies persécutés de la fortune et ne trouvant la paix qu'au fond de la tombe. Ces boaffées de burlesque vanité ne s'en tiraient point là. A force de dire :

Au bon port de la vie, infortune convive,
L'apparus un jour, et je meurs. . .

aucuns se dirent : « Mourons, » et moururent ; puis les imitateurs vinrent :

il s'en trouve partout. Jamais mouraque, général ou plénipotentiaire sauveur d'un peuple n'avait été divinisé avec autant d'enthousiasme que l'on en mettait à louer Werther, à plaindre Werther, à se modeler sur Werther. Comme si le héros dont les infortunes font couler vos pleurs était, par cela même que vous vous intéressez à lui, un modèle à suivre ! C'est ainsi qu'au temps où tous juraient par la Bible, les âmes pieuses voyaient dans chaque événement que raconte l'écrivain sacré, d'abord un article de foi, et ensuite un exemple. Des hommes graves s'y méprirent de même ; mais, antagonistes des folies prétentieuses et des exagérations de la jeunesse, ils crièrent contre le suicide, proclamèrent Goethe un incendiaire, et mirent son livre à l'index comme subversif et désorganisateur. L'Allemagne se partagea en deux camps, les têtes froides et les âmes sensibles ; on fit assaut de jargon sentimentalesque et d'homélies. Ces extravagances, qui prouvent que Goethe n'avait point été compris, ajoutaient à sa célébrité, que l'anonyme ne voilait plus. Mais il ne s'endormait point au murmure des acclamations. Poursuivant de nouveaux types, il avait repris d'abord son beau sujet de Faust, mais il l'ajourna pour le mieux mûrir, et se remit à composer de petites poésies, de petits drames qu'il lisait à son cercle, roulant ainsi en vers, en scènes et en actes, ses impressions, à mesure qu'elles se produisaient, se demandant si grâce à lui son auditoire les ressentait aussi. Parmi ces légers ouvrages, qui sont la plupart des jets satiriques sans intérêt général et dont ses amis seuls avaient le mot, on vante surtout les *Fêtes de la foire*, et la *Vision du docteur Bardit*. Tout-à-coup on annonce avec fracas un drame nouveau, l'*Infanticide*, par un sien ami, Wa-

gner. Quelle est sa surprise d'y retrouver les situations, le caractère de son Faust ! Il avait souvent parlé de Faust devant Wagner, Wagner l'avait volé. Goëthe revendiqua son sujet, protesta contre la supercherie dont il se trouvait victime, et s'engagea par cela même à ne présenter ce chef-d'œuvre tant promis que porté par des méditations perpétuelles à la plus haute beauté. Bien qu'il se refusât en partie aux empresses flatteurs de la foule, Goëthe vit le nombre de ses amis aller croissant de jour en jour. A la tête de ses nouveaux camarades se placent Lavater et Basedow, avec lesquels il entreprit plusieurs voyages, dont un jusqu'aux frontières de Suisse. Lavater avait prétendu le convertir, et même s'était donné beaucoup de mouvements; avait fait jouer beaucoup de machines à cet effet. En revenant seul de la frontière suisse, où l'avaient quitté les deux inséparables, Goëthe réfléchissait aux moyens souvent mondains, mesquins, peu nobles, auxquels amène l'esprit de prosélytisme, et il en vint à tracer le scénario détaillé d'un grand drame de *Mahomet*. Au même temps se référa son *Prométhée*, monument inachevé, gigantesque comme les conceptions d'Eschyle, et dont quelques morceaux échappés à sa plume font amèrement regretter qu'il soit resté en route. Mais un autre sujet l'avait séduit. Tout opposé que Goëthe était à l'école française, il ne poussait pas son antipathie jusqu'à l'injustice. L'étrincelante originalité de Beaumarchais le saisit; à ses yeux les mémoires de ce hardi faiseur de factums étaient des drames bien autrement pathétiques, vifs, vrais et palpitants que les pièces les plus vantées du répertoire. D'un de ces mémoires, le *Voyage en Espagne*, Goëthe fit *Clavijo*, qu'il imprima en 1774, et contre lequel Wieland décocha un article assez acerbe. La réponse ne

se fit point attendre. Ce fut le mordant pamphlet qui a pour titre *les Dieux, les Héros et Wieland*. Goëthe ce jour-là trempa sa plume dans l'écrivoire de Beaumarchais. C'est en ce moment que le prince héréditaire de Saxe-Weimar passant par Francfort voulut le voir. Le gouverneur de son frère, de Knebel, le lui présenta. La conversation de Goëthe tint tout ce qu'avaient promis ses ouvrages. Le prince charmé pria le poète de le suivre à Mayence, et là se serrèrent les premiers nœuds d'une amitié qui bientôt devait donner à Goëthe pour résidence et pour seconde patrie la cour de Weimar. Revenu de ce voyage que n'avait point approuvé son père, Goëthe fit paraître l'opéra d'*Erwin et Elmire*, 1774, et prépara une édition de ses *Œuvres*, 1775. Il l'achevait à peine que Charles-Auguste (c'était le nom du prince héréditaire de Saxe-Weimar) monta sur le trône. Il voulut inaugurer son règne en fixant le grand poète auprès de lui. Weimar, dès-lors une des résidences les plus délicieuses de l'Europe, devint ainsi la métropole des lettres et de l'art, et fut saluée du nom « d'Athènes de l'Allemagne. » Goëthe était un aimant autour duquel venaient se grouper naturellement des artistes et des penseurs du premier ordre. Ces hommes d'élite lui formaient comme une cour, et, bien que brillants par eux-mêmes, s'effaçaient presque dans les rayons de ce soleil, que chaque jour rendait plus éblouissant. Aussi était-ce plutôt le prince qui courtisait le poète, afin de le garder, que le poète qui courtisait le prince; ou, pour exprimer plus sincèrement la vérité, le poète et le prince, de plus en plus pénétrés de leur valeur réciproque, se donnaient mutuellement des preuves de haute considération et d'amitié. En 1776, en dépit des petites jalousies locales qui osaient regarder son élévation

comme un passe droit et faire valoir l'ancienneté en présence du génie, Goethe fut nommé conseiller de légation avec droit de séance et voix au conseil privé. Le duc, comme s'il eût prévu ces objections, daigna motiver sa nomination dans l'acte qui l'exprimait; on y trouve ces paroles remarquables émanées du prince lui-même : « Des hommes dont « la vue a la plus haute portée m'en-
« vient la possession du docteur Goethe. Sa capacité, son génie ne sont
« des mystères pour personne. En
« ployer un talent supérieur dans d'au-
« tres postes que ceux où ses éminentes
« qualités rendront d'éminents servi-
« ces, c'est en méuser.... Qu'on
« m'improve de le placer de prime
« abord dans le plus important con-
« seil du duché de Saxe-Weimar,
« sans qu'il ait fait un noviciat dans
« des charges inférieures, cela ne
« change rien à la nature des choses.
« Le monde juge sur des préjugés;
« mon guide à moi, ce n'est pas l'opi-
« non, c'est la certitude devant Dieu
« et ma conscience d'avoir bien fait. »
C'est qu'effectivement Goethe ne regardait point sa dignité nouvelle comme une sinécure. Il s'occupait de l'administration comme si là eût été sa gloire, et il menait de front avec la littérature ces soins que d'autres eussent trouvés arides. La cour de Weimar habitait à cette époque le ravissant château de Tiefth. Goethe ne se contenta pas d'être l'âme du théâtre d'amateurs et des autres distractions artistiques ou littéraires qui variaient cette année la monotone des divertissements de cour; il eut aussi la plus grande part à la réouverture des mines d'Ilmenau, et il eut soin que les fréquentes visites du prince amussent la reprise des travaux, qui fut du reste solennellement inaugurée par un discours du grand poète. *Chauline de Villabella* (Berlin, 1776), *Stella* (Berlin, 1776),

Proserpine (dans la *Gazette littéraire et théâtrale de 1778*), parurent à cette époque aussi que divers morceaux en vers et en prose (dans le *Mercur allemand de 1776*), et quelques lettres. Aussi la deuxième édition de ses *Œuvres* qu'il donna en 1777, à Berlin, est-elle de trois volumes, et celle que quelque temps après on publia sans sa participation (Berlin, 1779), en a-t-elle quatre. Cette année 1779 lui valut de l'avancement; il devint membre titulaire du conseil privé, et Charles Auguste, dont il obtenait de plus en plus l'estime et la haute confiance, voulut visiter la Suisse avec lui. C'est la seconde fois que Goethe la voyait, mais il ne l'avait à vrai dire qu'entrevue (lorsqu'il se conduisit à Lavater et Baslerow); et qui peut regretter de voir deux fois ces montagnes, ces glaciers, ces profonds vallons, ces escarpements qu'habitent seuls le chamois et l'isard, ces avalanches, ces torrents, ce hérauc du Rhodé et du Rhin, cette inépuisable mine de *bell' orrido* où l'art puise si largement l'inspiration, la sève et les riches couleurs! En 1782, le duc nomma son oncle président de la chambre des finances, et lui fit cadeau de lettres de noblesse. Diverses poésies soit dans la *Gazette littéraire et théâtrale*, soit dans les *Éphémérides de la littérature et du théâtre*, de petits dramas et opéras, comme *Illa*, *Éphémère*, *Heddinge*, *Ruse et l'engourdi*, *le Frère et la Sœur*, *Jérôme et Hircel*, témoignaient de temps à autre que Goethe vivait toujours pour l'art, mais nul ouvrage de premier ordre ne venait s'ajouter à *Heddinge* et à *Goetz*. La cause de cette somnolence du génie de Goethe, c'est qu'il aspirait à une nouvelle manière. Il avait fait faire un pas immense à l'art, on l'imitait; mais il ne pouvait souffrir l'idée de s'imiter et d'être son singe à lui-même, sauf en des

bagatelles pour lui de minime conséquence; il voulait ne se développer par un grand effort devant le public que pour paraître sous une autre face et se poser dans une sphère plus haute. Or, dans les principes de Goethe, pour paraître, le plus court c'est d'être. Il fallait donc, pour qu'il atteignît son but, qu'un autre Goethe remplaçât le Goethe de Gœtz et de Werther; il fallait qu'il portât en lui d'autres impressions, il fallait qu'il allât les acquérir dans un autre milieu. Depuis long-temps l'Italie était son vœu. Déjà, tandis qu'il étudiait en droit à Strasbourg, il rêvait un voyage, un long séjour sur cette terre des beaux-arts. Sa position lui permettait enfin de songer sérieusement à ce rêve de sa jeunesse. Il se mit en route, toujours avec le prince, 1786, parcourant rapidement la Lombardie orientale et la côte tyrrhénienne de la Péninsule, s'arrêta dans quelques villes principales, Venise, Florence, Rome, Naples, visita même la Sicile, qui ne fût-ce que comme patrie de Cagliostro (ou Balsamo), intéressait un ancien amateur de sciences occultes. Était-ce l'effet des monuments de l'Italie? est-ce qu'éloigné du théâtre de ses premiers essais, plus libre, n'ayant plus rien qui l'empêchât de se transfigurer, il dit tout haut et formula sincèrement ce qu'il pensait depuis long-temps en silence? Le fait est que ses formes excentriques, ses prédilections de moyen-âge disparurent. Il écrivait cette délicieuse *Iphigénie en Aulide*, chef-d'œuvre de style et de pure poésie; il retraçait à quelques traits près, dans *Torquato Tasso*, son histoire et sa position à Weimar; il étonnait son admiratrice candide la blonde Allemagne, en bafouant les hyperboliques admirateurs et imitateurs de Werther. Son *Triomphe du sentiment* (Leipzig, 1787) déverse les mêmes flots de ridicule sur les

Furibonds et les Larmoyants, ces deux sectes des Werthériens de salon, et semble presque une protestation contre son ouvrage. A vrai dire, Goethe ne proteste que contre les interprétations absurdes données à sa pensée, contre le travestissement déplacé du héros de roman en héros, de l'homme faible en modèle, contre la manie de se poser victime. De retour en Allemagne il n'y resta que peu de temps; mais c'est lors de cette courte apparition qu'il vit pour la première fois Schiller bien jeune alors et dont le talent était encore loin de la maturité. Goethe l'apprécia, bien que le génie fébrile du poète souabe formât un parfait contraste avec l'imperturbable calme du franconien; et là se tressèrent les premiers nœuds d'une amitié qui ne se termina qu'avec la vie, et dont Schiller surtout eut à se féliciter. Le deuxième voyage de Goethe en Italie tombe dans les années 1789 et 90. Il interrogea derechef, avec l'enthousiasme d'un artiste, avec l'avidité curieuse de l'homme qui cherche la pierre philosophale, les merveilles de l'art moderne et antique dont fourmille l'Italie, et qui s'harmonient si puissamment avec son ciel toujours le même, avec ses nationalités si diverses. Mais de deux choses l'une, ou ses interrogations n'obtinrent point de réponses à l'instant intelligibles, ou il en ajourna la publication; et l'Allemagne le vit avec surprise pendant ce deuxième pèlerinage, dont on attendait tant, ne lui dépendre que le *Carnaval de Rome* (Weimar et Gotha, 1789), puis s'aventurer dans le domaine des sciences naturelles en publiant son *Essai sur la métamorphose des plantes* (Gotha, 1790). Décidément il semblait que Goethe eût fait le pari de désorienter toujours son siècle: auteur de Gœtz de Berlichingen, original, partisan du moyen-âge, il s'est pris de belle passion pour cette époque an-

tiens qu'il avait abandonnés comme sans intérêt et pour le sujet le plus usé que présentent les annales du théâtre. Après avoir tant fait verser de larmes sur Werther, il poussa d'un impitoyable rire les admirateurs de Werther. Il semble avoir voué sa vie à l'art, et le voilà qui démontre la science, qui fait leçon de physiologie végétale. Ce dont s'étonnaient les Allemands n'est pas pour nous aussi bizarre, car nous nous souvenons que tout jeune il s'occupait souvent d'histoire naturelle, et que pour lui la science et l'art étaient en connexion intime; mais l'instant où il se dévoilait au public comme naturaliste n'en est pas moins remarquable: ce puissant génie se montra ici dans sa simplicité et sa complexité; ses vues, en histoire naturelle d'abord, se lient à ses idées sur l'art; les évolutions de l'organisme végétal ont leurs analogues chez l'homme et dans chaque faculté de l'homme, en particulier dans l'imagination, foyer fécond des œuvres d'art. Voilà ce que ne savaient point les impatientes lecteurs de Goethe en 1790; mais ils ne tardèrent point à s'apercevoir que la vue de l'Italie n'avait pas été stérile pour leur poète: témoin les *Allégories* qu'il publia dans la *Revue mensuelle germanique* (*Deutsche Monatschrift*) et ses *poèmes* dans l'*Ermanis* d'Ewald, et quelques autres *pièces fugitives*, le tout en 1791. Toutes ces productions décelaient une autre source d'inspiration; un autre soleil avait fait naître ces fleurs; un souffle plus éblouissant avait passé par là. La même année le vit accepter la direction du théâtre de la cour, qui, entre ses mains, rendit les plus grands services à l'art et en fit avancer la théorie et la pratique à pas de géant. La même année enfin parurent des *Fragments optiques* (Weimar, 1791), deuxième excursion qu'il fit dans la sphère scientifique, et par laquelle il précludait au

grand ouvrage de sa vieillesse. Pendant ce temps, la France, si timide en politique, innovait audacieusement en politique, la coalition des rois était sur le point de commencer ses opérations. Goethe crut sans doute que les Français dans cette crise valaient la peine d'être examinés, et il accompagna le duc de Saxe-Weimar à l'armée prussienne. On sait comment finit la campagne. Goethe ne put guère observer les Français; et, comme l'Europe entière, sauf une quinzaine de personnes, il ne comprit rien aux événements qui sont expliqués à l'article Dumouriez (*Voy. ce nom*, LXIII, 157 et suiv.). C'est ce qui résulte bien clairement de la lecture de son *Voyage en France* en août et septembre 1792. Quant aux suppositions qu'on serait tenté de faire sur un rôle diplomatique ou semi-diplomatique rempli par Goethe dans ces circonstances, rien ne les appuie. Il suivit encore quelque temps l'armée prussienne et fut présent au siège de Mayence. C'est alors qu'il ébaucha sa *Théorie des couleurs*, renfermée plusieurs années dans son porte-feuille. (Elle ne parut qu'en 1810, à Tubingue). Les années suivantes furent signalées par l'apparition du *Grand-Capitaine* (Berlin, 1792), du *Citoyen-général* (Berlin, 1793), des *Révolutionnaires*, trois pièces dont le sujet seul prouve à quel point Goethe était préoccupé de la France, bien que nous n'oublions point que Cagliostro était depuis long-temps une de ces figures que l'auteur éprouvait le besoin de mettre en scène. *Reinecke Fuchs* suivit de près (Berlin, 1794). Mais tous ces jets poétiques, même le dernier, n'étaient pour Goethe qu'un délassement. Leur éclat pâlit bientôt devant *Wilhelm Meister* (Berlin, 1794-96, 4 vol.), remarquable sous tant de rapports, mais principalement comme code d'esthétique appliquée aux arts, et devant le beau poème d'*Her-*

mann et Dorothée (Berlin, 1797), qu'il faut ajouter à la liste des ouvrages de Goethe dont la France a fourni l'occasion, car c'est après avoir déploré la misère et admiré la résignation d'émigrés français, que notre poète traça les tableaux si purs et si calmes de cette sublime idylle. Toutefois il y fonda beaucoup de traits inspirés par de vieilles relations des infortunes de tant d'émigrés protestants chassés vers 1732 de l'évêché de Saltzbourg. Dans l'intervalle qui sépare *Meister* d'avec *Hermann et Dorothée* nous trouvons, entre autres menus chefs-d'œuvre émanés de Goethe, quelques *Élégies* (dans les *Heures* de Schiller, 1795), et des poésies (1^o dans l'*Almanach des muses* de Voss pour 1796; 2^o dans l'*Almanach des muses* de Schiller, même année). La gloire de Goethe semblait alors à son apogée; mais elle devait s'accroître beaucoup encore. Les années d'apprentissage de *Wilhelm Meister* (tel est le titre exact du roman nommé plus haut) n'étaient que le prélude d'une série d'ouvrages où sont posés, traités, coulés à fond beaucoup de hauts problèmes d'esthétique: les *Propylées* (1798-1800, 3 vol.), *Winckelmann et son siècle* (1805), les *Idées sur la formation organique* (1807), les *Affinités électives* (Tubingue, 1809, 2 vol.), les *Mémoires* (Stuttgart et Tubingue, 1811-21, 5 vol.), lesquels ne vont pourtant que jusqu'à son second voyage en Italie, l'*Art et l'antiquité, dans la région rhénane et dans celle du Mein*, 1816. Au milieu de ces grandes révélations de sa pensée s'intercalaient des ouvrages de toute sorte: la participation de l'auteur dans les *Heures* (Tubingue, 1803, 8 vol.); des traductions de l'*Essai sur la poésie* de M^{me} de Staël (dans les *Heures*, 1797), et du *Neveu de Rameau* de Diderot (Brunswick, 1792-1801, 3 vol.); celle

des *Mémoires de Benvenuto Cellini*, avec des notes et autres suppléments; plusieurs morceaux scientifiques principalement sur la minéralogie et la géologie, beaucoup de nouvelles odes, *élégies, épigrammes*, etc.; le *Retour de Pandore* (Vienne, 1810); *Philippe Hackert* (Tubingue, 1811); le *Réveil d'Epiménide* (Berlin, 1815); deux tragédies ou ébauches de tragédies, *Tancrede* (Tubingue, 1802), *Mahomet* (1802), et la partie du drame de *Faust* après lequel il fut universellement salué le roi de la sphère intellectuelle. Napoléon en 1807, pendant son séjour à Erfurt, voulut voir cet homme célèbre. Il fut content de lui, et les Allemands auraient peut-être gagné à suivre l'exemple de Goethe, et à ne pas hâter de leurs vœux et plus tard de leurs armes la chute de la grande puissance occidentale, protectrice de la civilisation et des arts de l'Europe. Goethe n'était pourtant pas un partisan de Napoléon, bien que ce monarque l'eût nommé grand-croix de la Légion d'Honneur, en même temps qu'Alexandre de Russie lui conférait l'ordre de Saint-Alexandre-Neviski. Poète et penseur, Goethe regardait de bien haut ces transferts de couronnes, ces élévations subites, ces chutes mortelles, ces révolutions dynastiques ou autres qui mettaient en question jusqu'à l'existence des états. Pendant la lutte sourde, puis patente, que le patriotisme allemand soutint contre Napoléon, il fut neutre et se tint à l'écart. On lui reprocha cette indifférence pour les dangers de sa patrie. Il crut à propos de justifier ses principes. Au fond pourtant ses accusateurs avaient raison sur le fait. En revanche ils étaient en faute lorsqu'ils s'imaginaient que Goethe était secrètement catholique et que, de concert avec Schiller, il voulait abolir le protestantisme pour y substituer le culte romain. Goethe, en sa qualité d'explora-

teur des temps passés, d'admirateur de tout ce qui était grand, beau, énergique, Goëthe, dis-je, a pu louer le catholicisme dans quelques passages. C'est dans la partie de ses *Mémoires* consacrée au voyage d'Italie que l'on voit pour la première fois poindre cette propension, sur laquelle on s'est plu à prendre le change. Ceux qui répandaient ces bruits savaient sans doute ce qu'ils faisaient et aspiraient à le brouiller avec le duc de Saxe-Weimar. Ils n'en eurent pas moins le chagrin de voir ce prince, en 1817, choisir Goëthe pour son premier ministre, lorsque celui-ci, à la suite d'un démêlé désagréable avec le baron d'Edeling, venait de se démettre de la direction du théâtre de Weimar. Grâce à son assiduité au travail, à son égalité d'humeur, aux vives clartés qu'il faisait jaillir sur tout, Goëthe se maintint inamovible dans le poste où l'avait porté la confiance de son maître, comme, grâce à la multiplicité toujours croissante de ses œuvres, à l'activité de sa correspondance, au retentissement de sa conversation, et surtout à ses travaux scientifiques, il vit grandir sans cesse la vénération de l'Europe. On lui dressait déjà des statues. Tous les poètes, même les têtes couronnées, l'encensaient à l'envi. Ce n'était plus seulement le roi, c'était le dieu de la poésie. Peu d'hommes célèbres échappent à cette perfidie de notre espèce, qui, lorsqu'elle est forcée de reconnaître une supériorité, se dépêche de l'écraser sous des louanges pour en finir, et lui fait sa part afin de n'en plus parler : Goëthe la déjoua par l'art avec lequel, au bout d'un intervalle de repos, où l'on peut dire qu'il faisait le mort, il ressuscitait transfiguré, parlant toujours ses anciennes langues et en ayant appris une nouvelle. Ce n'était point assez que, septuagénaire, il publiât le *Dicton oriental* (Weimar, 1819), délicieux recueil où soufflent les

tièdes haleines du sud, et que parfument les aromes de l'Orient ; les *Années de voyages de Wilhelm Meister* (Weimar, 1821, 1^{re} partie), chef-d'œuvre inachevé qui fait suite aux *Années d'apprentissage* et qu'auraient dû suivre les *Années de maturité* et une foule de morceaux secondaires en vers et en prose ; il suivait encore avec la plus grande attention les travaux de Geoffroy Saint-Hilaire et ses dé mêlés avec Cuvier, et il se livrait à l'histoire naturelle avec l'ardeur d'un jeune élève. Cependant les amis de sa jeunesse étaient dans la tombe, de plus jeunes que lui avaient été ravis à sa paternelle affection, la génération qui le divinisait était la troisième dont il recevait les hommages. Tout l'avertissait qu'il fallait se préparer à quitter et la vie et le ministère et la spacieuse maison, cadeau du vieux duc son ami, quand le donateur mourut, après un règne de plus de cinquante ans. Peu de temps après, la perte d'un fils unique qui périt à Rome en 1830 acheva de l'isoler. Un vieillard, de tout jeunes enfants, voilà le tableau qu'offrait sa maison naguère animée. Il présidait à l'éducation de ces tendres orphelins ; et, malgré le poids de l'âge, il s'occupait encore d'art, de médailles, s'enquérail des nouvelles littéraires et scientifiques, et passait de douces heures à relire Plutarque. Il s'éteignit le 22 mars 1832. Ses obsèques furent magnifiques : sa cendre repose près de celles de Charles-Auguste et de Schiller. Goëthe avait été un bel homme, et il fut un beau vieillard. Il exerçait un charme extrême sur tous ceux qui l'environnaient. Les hommes d'élite qui formaient son cercle à Weimar, ou qui rendaient visite à cette grande renommée, éprouvaient tous plus ou moins cette séduction. Ses yeux rayonnaient. Son front comme celui de Jupiter était le trône de la pensée, sa figure solennelle et grave exprimait ce calme qui

naît du jeu facile des facultés et de l'harmonie parfaite de tous les détails qui composent un ensemble. Tout son extérieur révélait et l'homme de cour, de cabinet, de salon, et l'homme de haute intelligence qui domine également et les autres et lui-même. Comme chez tous les hommes d'un grand génie, la puissance de travail chez Goethe était énorme; toutefois il dormait souvent beaucoup, le sommeil est la suspension de l'activité cérébrale: le sien était de plus de sept heures la nuit (de neuf heures du soir à près de cinq du matin), et il reposait encore d'une heure à deux pendant la journée. Il est vrai que lorsqu'il était vivement préoccupé d'un sujet, il se relevait ou composait dans son lit pendant la nuit. Rarement il écrivait; dicter était sa manière favorite; la composition pour lui n'était alors que la conversation, conversation brillante, facile, originale, sans qu'il courût le moins du monde après l'originalité. En dictant il marchait: ce mouvement physique donnait le branle à l'effluve de ses idées. Il compensait aussi par là le peu de fréquence de ses promenades, et le tort qu'il avait de ne point aérer ses appartements: car, chose étrange, il s'accoutumait à merveille de l'air chaud, lourd et non renouvelé des pièces qu'on n'ouvre point. C'était étendre bien loin la prédilection qu'il affichait pour les hautes températures, ainsi que pour la forte lumière. Cependant il ne méprisait point les recommandations de l'hygiène, et prenait grand soin de sa santé. Ce désir d'une longévité, qui est peut-être au nombre des conditions essentielles à l'homme qui veut régner sur son siècle par la pensée, fut une des grandes causes qui déterminèrent dans Goethe un changement d'extériorité. Pendant les premières années de sa jeunesse, nous le voyons s'abandonner à son impressionnabilité, se passionner

pour ce que le hasard jette sous ses pas, et identifier si fortement à son amour le sensualisme, le mysticisme, le sentiment des déceptions et des misères de la vie, l'antipathie pour les abus et les non-sens, qu'on craint de voir son énergie torrentueuse déborder en appel aux révolutions, ou bien s'amortir dans les étrointes convulsives du plaisir. Ainsi Byron s'éparpilla long-temps dans cette vie furibonde, orgastique et hachée, qu'Antoine, jadis, avec sa Cléopâtre, ennobliçait du nom de *vie inimitable*, et que tant de médiocrités imitent; puis, lorsqu'il voulut se réhabiliter, il ne sut que changer de frénésie, et verser stérilement son sang pour une cause, légitime peut-être, mais née de l'insurrection et souillée à chaque pas par des atrocités. La haute raison de Goethe le préserva de ce double écueil: il se débarrassa des liens du reptile sur le point de l'enlacer; il devint calme, solennel, inaccessible aux folles passions, aux vaines chimères. La puissance d'intelligence qu'il eût déployée à la piste du plaisir, ou sous les drapeaux d'une rébellion patriotique, il la fit briller, plus haute encore, dans l'exercice ininterrompu de la sagesse. Nous l'avons dit, Goethe alla toujours s'agrandissant; mais nous ne le disions que de l'intelligence, il faut le dire aussi du caractère. Primitivement il avait des éléments de grandeur, il était grand par une face: plus tard, il fut grand sans restriction. Il comprenait qu'au milieu des dissidences, et grâce à elles, fleurit l'unité, — que, des oscillations se compensant les unes les autres, résulte l'équilibre, — que l'inégalité des intervalles est la condition de l'harmonie, la dissonance, un charme qui rompt la monotonie et qui appelle invinciblement à sa suite l'accord parfait. A l'intelligence qui plane dans de si hautes régions, il faut l'ordre dans la diversité, la simplicité dans le luxe, facilité, spontanéité dans le dére-

loppement le plus riche et le plus complexe. De là, dans la sphère de l'art, le soin avec lequel Carthe se préserve de la vaine lutte des forts de l'école, et s'occupe uniquement, ou de formuler les principes éternels, universels du beau, ou de les réaliser par le perfectionnement de ses œuvres anciennes, par la création de chefs d'œuvre nouveaux. Et dans l'ordre politique, de la soumission pour les discussions orageuses qui soulevaient les tempêtes, et plus encore pour les révolutions opérées par les masses, c'est à dire par l'anarchie, l'ignorance et la passion. Ce n'est point qu'il haït les innovations, qu'il méconnût les progrès, qu'il en eût peur, et suspectât leur validité, s'ils étaient brèves, mais il exigeait que les innovations ne fissent pas plus de mal pour s'établir qu'elles n'effectueraient d'un après leur établissement; il voyait que le progrès rendit heureux et améliorait; il croyait qu'une fois admis le mouvement et un but fixe au mouvement, la rapidité l'emporte cent fois sur la lenteur, mais à la condition d'avoir un guide sûr, c'est à dire clairvoyant et vigoureux, et de connaître à fond la route. Pour lui, il l'avait touché ce but; il souhaitait que l'humanité entière en vint là, que l'Allemagne, du moins, fit quelques pas dans cette voie, et qu'elle les fit en toute diligence. Mais tout en souhaitant, il savait que les hommes ne marchent que par des tombes, tombant sur ent et n'avançant que sous le foudre. Il fut au guide de l'humanité de bons yeux et la force du poignet. Les yeux, il croyait les avoir, le reste, non! Il n'avait jamais manié le sceptre du roi, l'épée du général. Dès lors, pourquoi s'embarquer à prêcher en robe de chambre ce qu'il faut annoncer en bottes et avec des épées? Pourquoi secourir, au combat, en pure perte, un mouvement qu'il ne pouvait diriger? Pourquoi faire naïvement sa pâture des mille pamphlets

politiques et religieux si creux, si vains, dont l'Allemagne s'éjouissait alors? Pourquoi pousser, soit à l'abandonnement, soit à la conservation du grand empire napoléonien, quand l'un et l'autre lui semblaient également funestes: l'un parce que l'Allemagne ne gagnerait rien, ni liberté, ni sûreté à la chute du moderne Charlemagne, l'autre, parce que Napoléon n'était pas par d'oppression à l'égard de l'Allemagne et qu'il escomptait sûrement au présent les bienfaits de l'avenir? Que ces fautes fussent nécessaires, qu'elles pussent frayer la route au bien, il l'espérait; mais en attendant il se tenait à l'écart, et ne préconisait point la violence ou l'injustice supposées, sous prétexte que l'âge d'or viendrait demain. Il voyait aussi combien, à côté des hommes de cœur et de conviction qui veulent brusquer les améliorations, se trouvent d'hypocrites et d'ambitieux: en fin, il avait été personnellement blessé par les révolutions, et il savait ce qu'elles entraînent après elles. Que, profitant de ces circonstances, qu'il ne vit jamais, ou qu'appuyant sur son poste élevé à la cour, des libellistes aient faibli sur sa tête les accusations de personnalité, d'égoïsme, de servilisme, cela n'a rien que de simple, et il est simple aussi que nous, nous ne nous arrêtions point à les réfuter: nous en avons l'exemple de Carthe, qui de bon ne heurte jamais japper les Zéïles, trouvant les uns trop absentes pour mériter les honneurs de sa récitation, les autres trop indignes pour qu'il s'occupât à les lancer avec eux. Sa vie n'était elle indépendante? S'il aimait, s'il estimait les princes, n'est-ce pas que les princes estimaient son génie, appréciaient son caractère, et que nul ne pouvait par Weimar sans lui rendre des visites, qu'il ne payait jamais pourtant en négatives? Dans le duc régnant de Saxe-Weimar, n'avait-il pas un re-

time, et non un maître? Bien que consulté encore sur toutes les affaires d'importance, n'avait-il point acquis sans ostentation aucune le droit de ne paraître à la cour et de ne sacrifier à l'étiquette que comme il le voudrait? Enfin, sa présence à la cour n'a-t-elle pas donné à Charles-Auguste des vertus qu'il n'avait pas? Son avènement au conseil, puis au ministère, n'a-t-il pas été le signal de perfectionnements et d'institutions de tout genre? Le grand-duché de Saxe-Weimar, un des moindres états de l'Allemagne, n'a-t-il pas vu surgir sous son ministère de nouvelles écoles primaires et supérieures, de bons hospices, des chaussées solides, vingt sociétés libres de bienfaisance, d'agriculture, d'amélioration pour le pauvre, de régénération pour les prisonniers? Et quelle opposition frondeuse eût pu jamais en faire autant? L'illustre Cuvier, qui par son crédit auprès de trois ou quatre gouvernements, accéléra les progrès des sciences presque autant que par son génie, était sur ce point de l'avis de Goëthe, et se plaisait à répéter ces arguments auxquels l'histoire de leur vie ne laisse rien à répondre. Goëthe offrait encore d'autres ressemblances avec cet homme célèbre. Protestant de naissance comme lui, mais comme lui impartial et sachant dégager des diversités religieuses leur élément commun, comme lui il fut soupçonné de pencher vers le catholicisme. Comme lui, aussi, il possédait au suprême degré l'art de profiter des instans et de saisir au passage ces fugitives minutes que perd le vulgaire, car pas une goutte d'eau ne doit couler à la mer sans avoir été utilisée en route, et pas une parcelle du temps ne doit tomber dans l'éternité sans avoir été remplie. Comme lui, il entretenait une correspondance immense avec l'élite de l'Europe (le comte de Steinberg, à Prague; les deux Humboldt; Zelter et

Bauch, à Berlin; Rochlitz, à Leipzig; Quandt, à Dresde; J. Boissérée, à Stuttgart; Carlisle, Scott, Byron, en Angleterre; Geoffroy-Saint-Hilaire et nos jeunes poètes modernes, à Paris; Manzoni, en Italie, etc., etc.). Comme lui, il se tenait au courant de tout ce qui se publiait d'essentiel dans sa spécialité; et l'envie, l'étroitesse d'esprit, n'exerçaient jamais la moindre influence sur ses appréciations. Comme lui, enfin, il réunissait dans sa riche bibliothèque ou dans son salon, à côté de spirituels habitués, des notabilités de tous les genres; il y parlait également l'anglais, le français, l'italien; et quelle que fût la langue dont il se servait, il charmait toujours: c'était la parole de Nestor, « un fleuve, et plus doux que le miel. » Contrairement à tant d'autres, qui répètent dans la conversation ce qu'ils ont écrit, Goëthe préférait à ce qu'il allait écrire par sa conversation. Cet art de causer était peut-être le premier de ses moyens de souveraineté. L'écriture persuade moins, enseigne moins que la parole: il n'y a pas entre le lecteur et l'auteur cet échange de regards qui fait du premier un croyant, un disciple, parfois un apôtre! Toutes les révolutions politiques ou artistiques se sont faites à l'aide de foyers oraux, un forum, une cathédrale, un club, un salon. Ferney, Weimar, seront à jamais célèbres, comme tels. C'est grâce au foyer oral que Goëthe se saisit de la dictature de la pensée, et, comme César, fut dictateur à perpétuité. En effet, son existence intelligentielle se divise en trois périodes, qui répondent à sa jeunesse, à son âge mûr, à ses vieux ans: 1° celle de formation; 2° celle de création idéale et poétique; 3° celle d'universalisation, d'abstraction et de vérification dans la sphère scientifique. La première va jusqu'à *Gatz* et à *Faust*; la deuxième, qui commence par un laps de douze ans, pendant lequel Goëthe ne

produit rien de comparable aux deux chefs-d'œuvre de l'époque précédente, présente ensuite *Iphigénie* et *Le Tasse*, *Hermann et Faust*; la troisième est caractérisée par la formation des *Propylées*, à son début; du *Chaos*, lorsqu'elle va finir; par les écrits esthétiques et scientifiques; par les traductions du français et par le *Dicton oriental*, par la suite de *Faust* et de *Wilhelm Meister*. Pendant la première, Goethe ouvre des routes inconnues et renouvelle la poésie usée. Lors de la seconde, il réagit contre les hyperboles et les fausses interprétations qu'avait fait naître sa tendance; et généralisant en même temps que précisant ses idées originaires, il en vient à dire de l'art ce qu'il a dit d'une de ses formes (la littérature), et à poser le grand principe de l'inspiration harmonique. Ce principe, d'un bout à l'autre de la troisième partie, il en recueille les preuves, il en déduit les corollaires, il en expose les formes diverses, il en discute les circonstances et les propriétés, il les suit dans les phases les plus variées de l'histoire du développement humaine; puis, comme afin de prouver que s'il se lance dans les hauteurs de la théorie, ce n'est pas qu'il ait perdu la faculté de créer, il reprend et *Faust* et *Wilhelm Meister*, qu'il place dans d'autres milieux, et dont il transforme l'extériorité en gardant invariablement le même fonds; puis enfin il se vove à l'histoire naturelle, soit parce qu'il y a moins de variabilité chez les animaux et les plantes et les pierres que chez l'homme, soit parce qu'il aspire à montrer que la nature, elle aussi, est artiste, que le monde est une œuvre d'art. Pythagore l'avait presque dit: « L'univers, c'est l'ordre *(τὸ πᾶν κόσμος)*. » Dès que la nature réussit, l'être, par cela même qu'il existe, est beau: manque-t-elle son œuvre, l'être n'existera que peu de temps; il sera laid, monstrueux; car le monstrueux, c'est ce

qui n'est point né viable, ce dont les diverses parties impliquent contradiction. Cet axiome, incontestable en physiologie, l'est aussi en poésie et en beaux arts; il démontre et contonue le système artistique de Goethe: le beau, le durable, l'harmonieux, trois faces d'une même idée. Tout sujet (sauf ces anomalies dites monstruosité et tant qu'on ne les masque pas) peut être traité harmonieusement: grec, persan, anglais, saxon ou indigène, tout est à la discrétion du poète; il peut choisir à l'aise; mais une fois le choix fait, il n'est plus libre sur le choix des détails. Tous doivent être en harmonie avec le sujet de l'ouvrage, et comme beaucoup de détails se présentent qui ne satisfont pas à cette condition, il faut que l'artiste les rejette. Une seule règle donc contient toute la poétique et l'esthétique: « Artistes, harmonisez! » Pour harmonier, il faut être plein de tous les détails qui médiatement ou immédiatement se rapportent au sujet; en d'autres termes, il faut savoir à fond l'époque, les lieux, les habitudes, les mœurs, et puiser là des inspirations. En Chine, soyez Chinois; en Amérique, Américain. La scène a-t-elle lieu aux temps mythologiques et héroïques de la Grèce, ayez cette simplicité naïve et bonne qui caractérise la civilisation enfant. Le burlesque même et le trivial seront de mise dans la tragédie, si vous parvenez à harmonier sur le théâtre ce que la nature harmonie à chaque instant, le rire et les pleurs, le sublime et le grotesque, l'admirable et le risible. Ce principe, si simple, si riche en applications, si contraire à l'anarchie et à la monstruosité, si philosophique et si haut, puisqu'il définit l'art, comme le monde, « une harmonie », est la base de toute la littérature et de l'art romantique. A Goethe, à Goethe seul la gloire d'y avoir le premier obéi dans ses œuvres, en en ayant déjà le presen-

est fidèle en même temps qu'élé-

Il a paru deux volumes d'une traduction (qui devait en avoir huit), nach ou Coblenz, 1800. 3° *Le du monde de Wilhelm Meis-Villh. Meisters Wandersjahre*, ard, 1821, 1^{re} partie, traduite çais par Th. Toussenet, 1831. s *Affinités électives* (die Wahlndschaffen), Tubingue, 1809, 2 aduites en français par Raymond, s, Godailh, Manget et Depping, , 3 vol. in-12. II. Tragédies et : drames. Ce sont : 1° *Gatz de hingen*, ou *Gatz à la main de* Lambourg, 1773; 2° *Clavijo*, g, 1774; 3° *Stella*, Berlin, , 1786; 5° *le Tasse*; 6° *nont*, Leipzig, 1788; 7° *Faust*, a 1^{re} partie donnée au public, it la 2^e jusqu'en 1828. Il faut y e le fragment dit *Elpénor*, l'acte se de *Stella* non terminé par l'au- t quelques lambeaux d'un *Promé-* nachévé comme les précédents. omédies : 1° *les Caprices d'un t*, 1769; 2° *les Complices*; 3° *nd-Cophte*, Berlin, 1792; 4° *le naturelle*; 5° *le Citoyen gé-* Berlin, 1793; 6° *les Rebel-* ° *la Manie du sentiment*. IV. s : 1° *Claudine de Villabella*, , 1776; 2° *Erwin et Elmire*, ort, 1775; 3° *le Frère et la* Leipzig, 1787; 4° *Ieri et Bæ-* Leipzig, 1790; 5° *Lila*; 6° *la* ruse; 7° *Bathnage, ruse et* ance; 8° la deuxième partie de *te enchantée*; 9° *Paléophon* oterpe; 10° *Notre quote-part* vir bringen), publiée en deux par- t 1^{re} à Lauchstädt, la 2^e à Hal- tout à Tubingue, 1802; plus, prologues, épilogues et autres aux de circonstance pour le théâ- es œuvres dramatiques de Goethe é traduites en français : 1° par

MM. de Guizard, Ch. de Rémasat, le comte de Saint-Aulaire, de Staël, etc., dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers* publiés par Ladvocat, dont elles forment 4 volumes; 2° par MM. Stapfer, Cavagnac, Margueré, Paris, 1821-25, 4 vol.; 2° édit. (prétendue), 1828. Cette traduction est la plus complète et la plus fidèle. De plus, *Faust* a été traduit en prose et en vers par Gérard, 1827, in-18. V. Poèmes de longue haleine : 1° *Hermann et Dorothee*, Berlin, 1797, donné d'abord comme *Almanach* pour l'année 1797, et traduit en français par Bitahé, qui a trouvé moyen de lui ôter son charme et son élégance (1801, in-8°); 2° l'*Achilleide*, qui n'est point achevée et qui n'a qu'un chant; 3° *Reincke-le-Renard*, en 12 chants. C'est un vieux poème que Goethe a rajeuni. VI. *Odes, ballades et autres morceaux lyriques*, en très-grande quantité; épars dans les éditions de ses œuvres de 1775, 1787-90, 1800. Un choix de ces poésies et de celles de la 7^e section a été traduit par M^{me} Panckoucke, Paris, 1825, in-32. VII. *Élégies, épigrammes et autres poésies fugitives*. VIII. *Le Divan oriental*, Stuttgart, 1819. IX. Autobiographies : 1° *Mémoires*, ou *Poésie et Verité* (Aus meinem Leben, Dichtung und Wahrheit), Stuttgart et Tubingue, 1811, 5 vol.; 2° *Voyage en Italie*; 3° *Campagne de France en 1792*; 4° *Voyage dans les régions du Rhin et du Mein*. X. Ouvrages scientifiques : 1° *Théorie des couleurs*, Tubingue, 1810, 2 vol., où il combat l'hypothèse de Newton sur la nature de la lumière; 2° *Essai sur la métamorphose des plantes*; 3° *Considérations sur les sciences naturelles* (Zur Naturalwissenchaft überhaupt); 4° *Fragments d'optique*; 5° *Hauteurs de l'ancien et du nouveau monde*, Tubingue ;

1813. On a publié à Paris, en 1837 : *Œuvres d'histoire naturelle de Gœthe*, comprenant divers mémoires d'anatomie comparée, de botanique et de géologie, traduits et annotés par Ch.-Fr. Martins, 1 vol. in-8° avec un atlas in-fol. contenant les planches originales de l'auteur, et enrichi de trois dessins et d'un traité explicatif sur la métamorphose des plantes, par P.-J.-L. Turpin, membre de l'Institut. XI. Ouvrages théoriques tant sur l'esthétique que sur la littérature : par exemple, *Winckelmann et son siècle; De l'art et de la littérature dans les contrées du Rhin et du Mein*, Stuttgart, 1816. XII. Morceaux divers et simples articles de journaux, revues sur les mêmes sujets. Il y en a immensément. XIII. Morceaux divers en prose, brochures, mélanges, etc., où l'esthétique et la littérature ne sont traitées qu'occasionnellement. Les principaux sont : 1° *les Dieux, les Héros et Wieland*, 1774; 2° *le Carnaval de Rome*, Weimar et Gotha, 1789. Ces morceaux, ainsi que ceux qui forment notre douzième section des ouvrages de Gœthe, sont épars dans les *Propylées*, les *Heures*, le *Chaos*, la *Gazette universelle et littéraire*, 1802, la *Gazette du monde élégant*, 1810 et 12, les *Curiosités de Vulpius*, tom. II, les *Ephém. univ. de géogr.*, tom. XII, etc., etc. XIV. Correspondance : 1° *Lettres de Gœthe à Schiller*, et *Réponses de Schiller* (Briefwechsel von Schiller und Gœthe), Stuttgart, 1827, 6 vol.; 2° *Lettres à Lavater*, Leipzig, 1833. XV. Traductions ou imitations libres du français : 1° *l'Essai sur la poésie* de M^{me} de Staël, 1797; 2° deux des tragédies de Voltaire, *Tancrede*, puis *Mahomet*, l'une et l'autre, Tubingue, 1802; 3° le *Neveu de Rameau*, de Diderot, Leipzig, 1805; 4° les *Mémoires de Benvenuto Cellini*, Brunswick, 1798-1801, 3 vol., puis dans les

Œuvres, et enfin à Tubingue, 1803, 2 vol. L'édition la plus complète des œuvres de Gœthe jusqu'ici est celle dont lui-même commença la publication chez Cotta, Stuttgart, 1827-31, 40 vol. in-8°, et qu'a grossi de 15 vol. un supplément édité en 1832, et années suivantes. Il faut y joindre la *Lettre à Lavater*, 1833. On a donné en France une édition complète des *Œuvres de Gœthe*, Paris, 1835-37, 4 vol. grand in-8°, compacte (1). —

(1) Des ouvrages de Gœthe, long-temps on ne connut généralement en France que son *Werther*; madame de Staël est, à ce que nous croyons, la première qui nous les ait fait bien connaître par les analyses qu'elle en a données vers l'année 1810, dans son livre sur *l'Allemagne*.—Nous ajoutons ici quelques lignes pour compléter la partie bibliographique de cette notice.—Plusieurs des productions dramatiques avaient été d'abord traduites par Bonneville et Friedel (*Nouveau Théâtre allemand*, Paris, 1782).—Une imitation du drame de *Clavijo*, par M. Serville, a été représentée, au temps de la restauration, sur le théâtre de l'Odéon.—Les *Mémoires* (*De sa vie, Poésie et Virid.*), ont été traduits par M. Aubert de Vitry (Paris, 1823, 2 vol. in-8°), qui les a fait précéder d'une introduction étendue et suivie de notices succinctes, rangées par ordre alphabétique, sur les écrivains allemands cités dans ces mémoires.—Quelques-uns des petits poèmes ont été traduits ou imités en vers français, notamment par M. Henri Latouche et par M. A. Stapfer, dans une notice de près de 300 pages in-8° sur Gœthe.—La traduction du *Neveu de Rameau*, faite par Gœthe d'après un manuscrit que Grimm avait envoyé à l'un de ses correspondants en Allemagne, a été remise en français, en 1821, par M. de Saur, qui paraît avoir regardé l'ouvrage comme étant d'origine allemande. Ce n'est qu'en 1823 que le texte même de Diderot a été imprimé dans le recueil de ses *Œuvres* (édition Brière), et sans doute sur une copie que nous avons eue entre les mains vers l'année 1825, avec d'autres manuscrits de Diderot et de Naigeon, que le frère de ce dernier remit à M. Suard peu de temps avant de se donner la mort.—Des communiaies dont Gœthe avait accompagné le *Neveu de Rameau* ont été publiées en français par MM. de Saur et Saint-Geniez, sous ce titre : *Les Hommes célèbres de France au 18^e siècle*.—Parmi les traductions anglaises des ouvrages de Gœthe, il y en a une d'*Hermann et Dorothee* par Holcroft; deux au moins de *Faust*: la première, en prose, par Boozey; la seconde, en vers, par lord Fr. Levison Gower (Londres, 1825, 2 vol.). On a aussi traduit en anglais, comme étant de Gœthe, quelques écrits qui ne figurent pas parmi ses œuvres mentionnées ci-dessus, entre autres : *Tribut à la mémoire d'Ulric de Hutten*, contemporain de Luther et d'Erasme, traduit et accom-

Un mot à présent des principaux ouvrages de Goëthe, en commençant par les romans, et surtout par Werther. Ce que le vulgaire admire en *Werther* est admirable certes. Ce style simple, puis sublime, tendre, puis amer, palpète, halète, souffre, a la fièvre comme le héros; les descriptions sont vraies, vives, saisissantes, quelques-unes vous pénètrent comme un fer aigu. La peinture des passions est, comme la lave à quelque distance du volcan, plus incandescente à l'intérieur qu'à la surface: sauf quelques vers de Phèdre, quelques pages d'Héloïse et la suite de l'Emile, il n'est rien que l'on puisse comparer à l'accentuation profonde de Goëthe, quand Werther sans dire le mot amour l'exhale par tout son être, par tous ses actes. Mais là n'est pas le mérite transcendant du livre. Il n'est pas même dans la minutieuse analyse des angoisses de l'infortuné qui va périr, dans le décompte de ses plaies, dans le tableau de son rôle et de son agonie. Il est surtout dans cette pensée si puissamment rendue que Werther n'a d'autre bourreau que lui-même: s'il se tord sous les douleurs, c'est sous les douleurs qu'il a cherchées et qu'il ne cesse de chercher; lui-même il rive ses fers! lui-même il verse l'acide sur ses blessures! lui-même, afin de crier à l'empoisonnement, il empoisonne l'eau limpide offerte à ses lèvres! il se crucifie lui-même! Ne dites pas, quand arrive le

coup de pistolet final, qu'il se tue! non, il achève son suicide, il se suicidait depuis trois mois. Est-ce à dire que Goëthe blâme Werther? Il ne blâme ni n'approuve: il peint, il conte, il explique, il fait plaindre et fait comprendre son malade. Ce n'est plus une de ces magnifiques déclamations de Saint-Preux ou de milord Edouard: le rhéteur a fait place au philosophe, le masque à l'homme. On se demande si le suicide est dans la nature. Goëthe fait bien mieux que répondre, il vous fournit la réponse. Oui sans doute il est dans la nature, mais dans la nature exceptionnelle, souffreteuse, malade, — malade par votre faute, vous qui êtes tentés de recourir au trop héroïque remède, vous dont nous avons pitié, mais rien que pitié, tandis que vous croyez avoir droit à de l'estime; car la cause de tous vos maux, c'est vous. La source à laquelle vous voulez boire est close, vous déclarez que toutes sont closes, que la Providence veut vous faire périr de soif, que la vie est une déception amère. C'est qu'il est commode à votre paresse de ne pas chercher ailleurs, et doux à votre orgueil de vous proclamer un grand homme incompris. Impatience ou impuissance, voilà votre caractère; mais vous ne vous l'avouez pas. Le déficit de vos facultés, vous le rejetez sur la nature en disant:

L'air manquait, j'ai fermé mes ailes.

Oh! si du moins vous étiez en présence d'irrésistibles obstacles! si, comme Caton, après de longs efforts, vaincu sur tous les champs de bataille, désespérant de ranimer l'étincelle patriotique au cadavre de Rome, sentant que César est invulnérable désormais, sauf à l'assassinat, et ne voulant point assassiner, vous disiez au monde par votre suicide « Que nul n'espère résister à César! » ou, si votre Lolotte était une femme comme il n'en est pas deux au monde, qu'il faut ou ne pas voir ou pos-

pagné de remarques par Anthony Aufrère (*), 1789, 151 pag. in-8°. — Le major Bell a publié à Londres, en 1821: *Lettres écrites de Weislar*, où l'on dévoile les particularités authentiques sur lesquelles est fondé le livre: *Souffrances de Werther*. — Enfin, il a paru en allemand, en 1836 (Leipzig, in-8°), deux volumes d'*Entretiens avec Goëthe dans les dernières années de sa vie*, par Eckermann. L.

(*) ΑΝΤΩΝΙΑΝ (Anthony), qui a traduit aussi en anglais les *Voyages de Salis* dans le royaume de Naples, 1795, est mort à Pise, le 29^e nov. 1834, âgé de 77 ans.

séder ou mourir ! Mais non ! Lolotte est comme vous assez remarquable , tolérable , médiocre pourtant. Point de ville de troisième ou quatrième classe qui n'ait une centaine d'individus de votre valeur à tous deux. C'est vous qui déifiez la très-simple mortelle. — Mais, dites-vous, d'autres en font bien autant. — Sans doute, et j'ajoute que d'autres même, après avoir fait comme vous l'apothéose de Charlotte, iront comme vous du désappointement au désenchantement amer de toutes choses, du désenchantement au dégoût, du dégoût au désespoir, du désespoir au suicide. C'est que tous vous êtes riches en impressionnabilité, d'accord, mais du reste bien pauvrement organisés. Si bien d'autres vous ressemblent, vous ressemblez à bien d'autres. Dès lors où est l'originalité ? où est la supériorité, la grandeur ? Si un de vous, être éminemment impressionnable et fier de l'être, brisait la chaîne qui vous courbe, est ce qu'il ne serait pas plus fort que vous ? Si donc vous visez à la force, rompez vos fers, faites rebrousser ce courant électrique qui vous mène à l'abîme. Vous ne pouvez ou vous ne voulez. — eh bien ! paix même aux hommes de mauvaise volonté, ... paix ! mais non gloire ! Une impossibilité est une impuissance ; et quand ce que vous ne pouvez, un autre le peut, je vous plaindrai plus que lui, mais je l'admirerai plus que vous. Posez vous comme victime, soit, mais comme modèle, jamais ! Voilà ce qui ressort de l'œuvre de Goethe pour quiconque sait voir au fond des choses. Que Werther soit la théorie du suicide, on peut le dire, mais il n'en est point l'apologie, le panégyrique encore moins. Et c'est en cela qu'il faut louer cette mesure parfaite que Goethe concilie toujours avec l'audace. Quel romancier moderne, sauf un, n'eût cédé à la tentation de verser sur Charlotte tous les dons les plus précieux des fées, sur Werther

le triple prestige du génie, de la naissance, de la fortune ? Il semble qu'alors l'idolâtrie du héros pour celle qu'il aime est toute simple, et que sa frénésie, son dégoût de l'existence lorsqu'il désespère de son amour se conçoivent sans peine. Oui ! mais alors plus de moralité, de semonce sévère, de létrissure imprimée par l'artiste à ceux qui désertent le poste de la vie. Werther n'est plus un pauvre insensé, un malade imaginaire, un homme comme il y en a des milliers et comme il est utile d'en faire voir aux hommes pour leur épargner des malheurs. Le nouveau roman sera l'histoire d'un suicide, mais non l'histoire du suicide ; et surtout il ne démontrera pas que généralement le suicide procède de faiblesse, faiblesse de cœur, de tête ou de volonté, il n'importe. Dès-lors la pensée en sera moins haute, l'ouvrage aussi. De Werther à l'*Apprentissage de Wilhelm*, il y a bien loin. L'auteur de Werther était un jeune homme épris au fond des joies de la vie, et n'y voyant que misère et déception, parce qu'il ne peut les atteindre ; celui de *Wilhelm* est homme fait, est artiste. Tout pour lui se subordonne à l'art ; au fond de tous les événements il y a pour lui ou une question d'art ou un épisode fort peu glorieux parfois de la vie artistique. Aussi la superbe *Quarterly Review* a-t-elle, du haut de sa grandeur, anathématisé le froid, l'absurde, le trivial Wilhelm, ne lui faisant grâce que sur quelques détails et à propos d'une spirituelle et mordante caractéristique de Racine et de la langue française. Wilhelm Meister, en effet, eût eu fort mauvaise grâce à se présenter au club d'Almack. Cela n'empêche pas que Scott n'ait trouvé fort bien de s'approprier la ravissante figure de Mignon qu'il a baptisée Fenella, et que cette danseuse en plein vent, cette aventurière ou peu s'en faut, non seulement

n'ait trouvé accueil au palais de Saint-James et près de sa gracieuse majesté Charles II, mais n'excite au plus haut degré la sympathie de tous les lecteurs. Or, comme il s'en faut de beaucoup que Fenella soit un embellissement de Mignon, on peut d'avance présumer que la trivialité de Mignon n'est point un obstacle à ce qu'elle intéresse; on peut même soupçonner que Mignon n'est pas triviale, que l'Aristarque britannique a pris ici la familiarité pour de la bassesse, et qu'il aurait bien pu se méprendre de même pour tout l'ouvrage. Reste à décider si c'est un tort bien grave, si c'est un soufflet au bon sens et à la vérité, que d'avoir donné à son artiste une entourage un peu commun, que de l'avoir montré lui-même très-peu brillant dans les commencements. Nous qui croyons trouver souvent de la poésie au milieu de détails qui semblent anti-poétiques, nous pensons que la puissance de l'art éclate surtout lorsqu'il s'insinue ainsi en lieu où l'on ne s'attend point à le rencontrer et où certes ceux qui en font ne courent point après lui, car presque toujours ils ignorent jusqu'à son nom. Examiné sous un autre point de vue, Wilhelm Meister est une série de tableaux d'après nature, de caractères et de portraits d'une fidélité parfaite, les uns strictement réels, les autres (Mignon par exemple), délicieusement idéalisés, d'aventures qui mettent dans tout leur jour et les déboires et les enchantements, les uns nobles, les autres vulgaires et méprisables, de l'existence artistique. Quoi de plus comique que le caractère de Laërte, demi-acteur, demi-maître d'armes! Quoi de plus impartialement vrai que la peinture de Philine, l'actrice courtisane, en même temps attrayante et repoussante, généreuse et vile! Quoi de plus grotesque que la caricature de la vieille, vrai type de mère d'actrice! Quoi de plus

habilement nuancé que la passion muette et dévouée de Mignon auprès de Wilhelm! Et l'arrivée des comédiens en un château, restant trois heures à la pluie et au vent dans une cour, en attendant qu'un vieux galetas à fenêtres disjointes leur serve d'abri, tandis que M. le baron qui les a mandés devise avec sa compagnie! Et cette foule d'épisodes qui se croisent en tous sens! et tant de beautés de détail, de dialogues spirituels, de morceaux de haute critique, de vers même! C'est dans Wilhelm Meister que se trouve la célèbre ballade :

La connais-tu cette heureuse contrée ?

On a dit que l'*Apprentissage de Wilhelm Meister* a de l'analogie avec le *Roman comique* de Scarron. Cette analogie n'est que superficielle. Jamais l'idée d'art ne s'est offerte à Scarron, ce vrai bouffe des rues; il songe à faire rire, rien de plus, et les scènes, les aventures qu'il agence sont complètement dépourvues de portée; souvent d'ailleurs ses caricatures grimacent, et c'est bien là ce que l'on appelle le trivial! On a dit aussi qu'au fond de Wilhelm règne la pensée du fatalisme, et que tout l'ouvrage a été composé pour elle. Le fatalisme y est bien, mais il n'y est qu'épisodiquement, et il n'y règne pas: Goëthe l'a rencontré chemin faisant et ne s'est pas refusé à cette idée, car elle donne une teinte touchante à la destinée de Mignon, qu'on souhaiterait heureuse et douce, et qui ne l'est pas, justement peut-être parce que Mignon est, de toutes les héroïnes du roman, celle qui mériterait le mieux. *Le Tour du monde de Wilhelm Meister* est la suite de l'*Apprentissage*, et certes, en quel lieu qu'il plût à Goëthe de nous conduire, nous suivrions ses traces avec transport. Pourquoi faut-il qu'il se soit si vite lassé en route, et qu'il ait laissé son voyage inachevé? Bien qu'in-

complet, le *Tour du monde* est très-lu en Allemagne, et on le lirait aussi en France si nous en avions une traduction. Nous n'en disons point tout-à-fait autant des *Affinités électives*. On les a traduites, mais on ne les lit guère. La science chimique compte peu d'adeptes parmi les clients des cabinets littéraires; et quoiqu'il y ait dans les *Affinités* bien d'autres choses encore que de la chimie, le livre ressemble un peu trop aux *Éléments* de Fourcroy pour que le vulgaire ait pu y mordre vivement. Aucuns aussi en ont trouvé la tendance morale répréhensible: cette double affinité de A pour D, de B pour C, de laquelle résulte la métamorphose des composés binaires $A+B$, $C+D$ en $A+D$, $C+B$, a semblé une justification trop commode de tous les ménages dépareillés. Nous n'en regardons pas moins l'idée de Goëthe comme fort remarquable, et elle nous laisse bien apercevoir sa tendance à traduire les faits moraux en faits physiques et réciproquement, comme si les uns étaient la contre-épreuve ou la répercussion des autres, ou comme si tous deux émanaient d'un même principe se localisant dans deux sphères différentes. On pourrait dire, en comparant les trois romans de Goëthe (car on peut regarder l'*Apprentissage* et le *Tour du monde* comme n'en faisant qu'un seul), que la passion, l'imagination, la science ont tour-à-tour conduit sa plume; et ces trois modifications du romancier se rapportent à la triple phase que nous avons signalée dans son génie: formation, idéalisation par l'art, universalisation et démonstration par la science. Même phénomène, même évolution de l'intelligence artistique dans le poète dramatique. *Gatz* comme *Werther* décèle bien l'époque de formation: la réalité sévère domine l'œuvre; et bien rares sont les scènes où l'idéal a quelque place. Dans

Iphigénie en Tauride au contraire, et plus encore dans le *Tasse*, se manifeste à tout instant l'idée de l'art. A *Faust* la science: d'un bout à l'autre de l'ouvrage, « science, science » est le mot cabalistique, sacramentel, bien que le savant déplore sans cesse l'inanité de la science et blasphème contre elle comme contre la Providence. Au reste il y a progrès dans toutes ces phases, non seulement parce que l'art est plus que la simple poésie, l'idéalisation plus que la vérité, et parce que la science vaut mieux que l'idéalisation, mais parce que Goëthe artiste et idéalisateur ne cesse pas d'être plastique et réel, et parce que, savant, il ne cesse pas d'être artiste. S'il y a réalité dans *Gatz*, il y a réalité et idéal dans *Tasse*, et il y a réalité, idéal et science dans *Faust*. Toutefois ceci ne doit s'entendre que des systèmes, des hautes idées génératrices sous l'influence desquelles Goëthe composait ces grands drames: à les examiner en eux-mêmes et abstraction faite de ces idées fondamentales, *Tasse* reste au-dessous des deux chefs-d'œuvre que nous pouvons regarder comme le début et l'adieu de Goëthe. Aucun de ses grands drames n'a les conditions scéniques qui passent pour essentielles au théâtre. Les uns sont trop chargés, les autres trop vides d'événements: ici de trop larges développements sur les hauts problèmes de l'art, de la science; là des conversations à perte de vue, des épisodes bons comme études pour l'artiste, mais sans intérêt, mais nuls pour la masse. *Gatz* même, qu'on serait tenté de croire composé dans l'espérance d'un grand succès théâtral, n'était, aux yeux de Goëthe, point fait pour être joué: effectivement on ne le joua qu'en 1804, et après des changements considérables qu'effectua l'auteur lui-même: il est vrai qu'il fut alors salué par des bravos unanimes. Ce favorable accueil fut dû à l'inimi-

time, et non un maître? Bien que consulté encore sur toutes les affaires d'importance, n'avait-il point acquis sans ostentation aucune le droit de ne paraître à la cour et de ne sacrifier à l'étiquette que comme il le voudrait? Enfin, sa présence à la cour n'a-t-elle pas donné à Charles-Auguste des vertus qu'il n'avait pas? Son avènement au conseil, puis au ministère, n'a-t-il pas été le signal de perfectionnements et d'institutions de tout genre? Le grand-duc de Saxe-Weimar, un des moindres états de l'Allemagne, n'a-t-il pas vu surgir sous son ministère de nouvelles écoles primaires et supérieures, de bons hospices, des chaussées solides, vingt sociétés libres de bienfaisance, d'agriculture, d'amélioration pour le pauvre, de régénération pour les prisonniers? Et quelle opposition frondeuse eût pu jamais en faire autant? L'illustre Cuvier, qui par son crédit auprès de trois ou quatre gouvernements, accéléra les progrès des sciences presque autant que par son génie, était sur ce point de l'avis de Goethe, et se plaisait à répéter ces arguments auxquels l'histoire de leur vie ne laisse rien à répondre. Goethe offrait encore d'autres ressemblances avec cet homme célèbre. Protestant de naissance comme lui, mais comme lui impartial et sachant dégager des diversités religieuses leur élément commun, comme lui il fut soupçonné de pencher vers le catholicisme. Comme lui, aussi, il possédait au suprême degré l'art de profiter des instans et de saisir au passage ces fugitives minutes que perd le vulgaire, car pas une goutte d'eau ne doit couler à la mer sans avoir été utilisée en route, et pas une parcelle du temps ne doit tomber dans l'éternité sans avoir été remplie. Comme lui, il entretenait une correspondance immense avec l'élite de l'Europe, le comte de Steinberg, à Prague; les deux Humboldt; Zelter et

Bauch, à Berlin; Rochlitz, à Leipzig; Quandt, à Dresde; J. Boisseree, à Stuttgart; Carlisle, Scott, Byron, en Angleterre; Geoffroy-Saint-Hilaire et nos jeunes poètes modernes, à Paris; Manzoni, en Italie, etc., etc.). Comme lui, il se tenait au courant de tout ce qui se publiait d'essentiel dans sa spécialité; et l'envie, l'étroitesse d'esprit, n'exerçaient jamais la moindre influence sur ses appréciations. Comme lui, enfin, il réunissait dans sa riche bibliothèque ou dans son salon, à côté de spirituels habitués, des notabilités de tous les genres; il y parlait également l'anglais, le français, l'italien; et quelle que fût la langue dont il se servait, il charmait toujours: c'était la parole de Nestor, « un fleuve, et plus doux que le miel. » Contrairement à tant d'autres, qui répètent dans la conversation ce qu'ils ont écrit, Goethe préférait à ce qu'il allait écrire par sa conversation. Cet art de causer était peut-être le premier de ses moyens de souveraineté. L'écriture persuade moins, enseigne moins que la parole: il n'y a pas entre le lecteur et l'auteur cet échange de regards qui fait du premier un croyant, un disciple, parfois un apôtre! Toutes les révolutions politiques ou artistiques se sont faites à l'aide de foyers oraux, un forum, une cathédrale, un club, un salon. Ferney, Weimar, seront à jamais célèbres, comme tels. C'est grâce au foyer oral que Goethe se saisit de la dictature de la pensée, et, comme César, fut dictateur à perpétuité. En effet, son existence intellectuelle se divise en trois périodes, qui répondent à sa jeunesse, à son âge mûr, à ses vieux ans: 1° celle de formation; 2° celle de création idéale et poétique; 3° celle d'universalisation, d'abstraction et de vérification dans la sphère scientifique. La première va jusqu'à *Götz* et à *Faust*; la deuxième, qui commence par un laps de douze ans, pendant lequel Goethe ne

reçu le plus brillant accueil : l'aristocratie et les classes inférieures l'ont compris, et que d'imitations secrètes ou franches écloses au souffle de ce type admirable ! La seule restriction qu'il faille peut être admettre ici aux louanges, c'est que Goëthe n'est point le créateur du type de Faust. De temps immémorial le docteur Faust fut un nom populaire en Allemagne, et souvent on l'avait représenté sur le théâtre de la foire, accompagné de Wagner, son fidele Achate. Lessing en avait fait deux tragédies dont nous ne possédons qu'un court fragment, et Klingner avait donné un roman philosophique intitulé : *Faust, sa vie, ses actions et son voyage en enfer*. Il y a plus : la légende avait franchi les limites de l'Allemagne, et Marlow, un des contemporains de Shakspeare, poète s'il en fut, mais désordonné dans ses ouvrages et sa conduite, avait tiré de cette tradition une tragédie étincelante de beautés. Mais qu'importe à qui l'aide première, lorsqu'il s'agit d'ouvrages semblables ! La mise en scène, le style, la richesse, la variété, la profondeur qu'on déploie en exploitant la fable donnée, voilà ce qui distingue l'auteur et lui donne sa physionomie. Quelles fables plus rebattues qu'Iphigénie en Taurole, que Prométhée sur le Caucase, quelle histoire mieux connue que les amours et la prison du Tasse, que la mort d'Egmont, et au XVIII^e siècle, quelle aventure plus publique que celle de la comtesse de Beaumarchais, quel scandale plus complet que le collier ! Eh bien ! voilà les sujets dont Goëthe s'empare, et il leur donne à tous une individualité sienne, tout en restant fidele aux temps, aux lieux. *Iphigénie* n'est pas une imitation, en son nom : une copie, c'est une réminiscence embellie du théâtre grec. Un sé, poli, audacieux, Pylade est là le type grec dans la perfection. Les Grecs,

eux mêmes, ne se sont jamais peints si complets. Iphigénie a de la pureté idéale du Nord. Thoas, malgré sa physionomie barbare, a bien de la délicatesse pour un Scythe, et l'on voit point dire ce que les Euripide ne savaient point encore, que les barbares, en quelques occasions du moins, révéraient la femme presque comme une divinité. Une impression générale de terrible plane sur l'ensemble, grâce à ces gigantesques figures de Tantalé et des Titans, que ramènent sans cesse sur l'arrière scène les paroles des chœurs. Nous ne savons s'il existe au monde de plus superbes morceaux lyriques que le récit des infortunes des Pélopidés, et le chant des Parques sur Tantalé. On peut citer aussi la belle scène où Iphigénie questionne Pylade sur lui, sur Troie, sur Agamemnon et sa famille, et le dialogue entre Iphigénie et Oreste, qui finit par dévoiler son nom et son crime à sa sœur inconnue. Nul doute que Goëthe n'eût en le double caractère antique et moderne, s'il eût traité cet autre beau sujet de l'antiquité, *Prométhée*, le civilisateur, le persécuté. Ce mythe sublime, déjà sublime chez Eschyle, convenait admirablement au génie de Goëthe. Il n'a malheureusement laissé qu'un plan et un monologue sur perche, qu'il place dans la bouche de Prométhée, et qui eût ouvert la scène. *Le Comte d'Egmont* nous ramène aux faits de l'histoire réelle. Moins haut, moins vaste que Prométhée, ce sujet présentait des difficultés. Il fallait intéresser un peuple belge, ou plutôt aux nombreuses nationalités que renfermaient les dix sept provinces du cercle de Bourgogne ; mais rarement on s'intéresse à des masses : une collection pour le vulgaire est une abstraction. Goëthe a fort habilement tourné l'adversité : il a réuni dans *Egmont* les divers caractères qui distinguent le Flamand, le Brabançon, le Hollandais, le

Frison, en les harmoniant en un fonds commun. Du reste, d'Egmont est, comme Gœtz, une admirable étude d'histoire. Jamais on n'a mieux rendu les mœurs locales, les idées en vogue, les formes, tout ce qui donne à un siècle, à un pays, sa physionomie. On sent dans toute la pièce une odeur de potence. La fidélité aux faits est moins stricte. Le fils du duc d'Albe ne manque pas de ressemblance, mais la gouvernante duchesse de Parme est peinte trop en beau ; et nous ne savons pas qu'à ses derniers moments, d'Egmont ait eu maîtresse près de lui. Ces chicanes de détail palissent bien devant les magnifiques effets que Gœthe a fait jaillir de toutes les parties du poème, devant les belles scènes où d'Egmont se laisse entraîner par le prince d'Orange à conspirer, devant son dialogue avec le duc d'Albe, puis avec son fils, surtout devant cet adorable caractère de Claire ! Claire, la naïve bourgeoise de Bruxelles, qui, par la grandeur de sa passion et de son dévouement, par la haute dignité de l'innocence, et par une mélancolie qui est chez elle un instinct prophétique, se pose si naturellement l'égale d'Egmont ; Claire est de la même famille que Mignon et Marguerite. Nés d'une forte et primitive émotion, ces caractères excitent chez les autres de ces émotions que l'on n'oublie jamais. *Tasse* est un chef-d'œuvre d'un autre genre. Gœthe, ici, ne daigne plus chercher des incidents dramatiques ou romanesques, nouer des intrigues, cumuler des situations : il étale largement ses eaux, comme le Rhône se transformant en lac Léman, et il coule si doucement qu'il semble stagner. Shakespeare, ici, s'est fait Racine. Le style de Gœthe est toujours éminemment classique ; mais, cette fois, il s'est surpassé. C'est bien là le langage des dieux, la parole harmonie ! Partout les plus suaves mélodies, pensées délicates et profondes, analyses intimes, images gra-

cieuses et fortes, caractères variés et soutenus. *Tasse* est la Bérénice de Gœthe, mais cette Bérénice-là vaut Phèdre. Nous ne pouvons en dire autant de *Stella*, où trop souvent le sophisme et une éloquence boursoufflée usurpent la place de la raison et de la naïveté : d'ailleurs, quel est le but du drame ? Fernando a quitté Cécile, sa femme, et l'a laissée dans l'indigence pour vivre avec Stella, que bientôt il quitte de même : Cécile entre comme femme de chambre chez Stella ; bientôt Stella devine, Cécile avoue ; Fernando revient, pour peu de temps, on le voit trop ; qui l'aura ? Les deux rivales s'accordent au mieux, et conviennent de partager ! Mais, comme il est évident que Fernando n'est point homme à limiter sa brillante carrière, il n'y a pas de raison, en supposant qu'on se range à la leçon de Gœthe, qu'un jour ou l'autre ces dames ne soient vingt-cinq ou plus à partager. *Clavijo* vaut mieux de tout point, quoique peut-être, soit précipitation, soit imitation de Beaumarchais, Gœthe n'y évite point le ton hyperbolique et fébrile. Beaucoup de scènes sont empruntées au *Voyage en Espagne*, et Gœthe en a même copié des passages ; mais une belle création décèle la main du maître : c'est le rôle de Carlos, ce Yago de Clavijo ! C'est une scène terrible et poignante que celle où, voyant Clavijo déterminé à se marier, Carlos, avec un art diabolique, ébranle, puis détruit sa résolution. Le désespoir et la rage de Beaumarchais, à cette nouvelle, qui est pour lui un coup de foudre, sont admirablement rendus. Le dénouement, emprunté à une ballade anglaise, est terrible. Ces accents déchirants se retrouvent aussi de temps à autre dans la *Fille naturelle*, et quelques scènes, quelques caractères heureux, celui de la jeune fille, celui de sa gouvernante, tirent cet ouvrage de la foule des drames. Le *Grand-Copte*, le *Citoyen*

général, les Rebelles, ne sont au fond que des pièces de circonstance et d'un genre fort secondaire. Le héros de la première est ce trop célèbre Balsamo Cagliostro, dont Goëthe alla visiter la famille à Palerme; et le nœud de la pièce est l'escroquerie du collier, contée suivant le bulletin officiel: au total, on la lit avec plaisir. *Les Rebelles* offrent des détails de mœurs curieux: le poëte a bien senti et fait sentir que leur mobile vrai, c'était l'amour du droit; la profession de foi, qui ouvre le troisième acte, émane, sinon d'un champion de l'égalité, au moins d'un ennemi des privilèges. La comédie des *Couppables* vaut mieux; et, si l'on songe que cette pièce est le point de départ et la première conception dramatique de Goëthe, on s'inclinera devant son génie. Quelle épouvantable leçon que le sort de ce mari joueur, ruinant son beau-père, volant son voisin pour réparer la perte de la veille, et, à force de mauvais procédés, réduisant sa femme à chercher asile aux bras du jeune homme qu'il a dépouillé! Le dénouement, il est vrai, n'est pas complet, l'auteur imite trop servilement Molière; mais bon nombre de traits n'appartiennent qu'à lui: la scène où l'aubergiste et sa fille se croient chacun coupable du vol, et s'offrent mutuellement de faire une restitution secrète, puis s'expliquent et s'emportent l'un contre l'autre, est digne de notre grand comique: le dialogue est vif, le style chaud; le ton est celui de la haute comédie, les entrées et les sorties sont habilement ménagées; enfin, le mélange et souvent la simultanéité du drame et de la farce en un même instant, décèlent un vrai talent scénique. *Le Caprice d'un amant* n'est qu'une gracieuse idylle en neuf scènes: il faut la lire. L'opéra d'*Erwin et Floire* n'est de même qu'une élégante et naïve ballade mise en vers: tout le monde, en Allemagne, la sait par cœur. Mais,

qu'est-ce, chez Goëthe, que des opéras? *Hermann et Dorotheë*, en neuf chants, tient aussi de l'idylle et de la ballade. C'est peut-être le chef-d'œuvre de la littérature allemande, comme calme et suavité. On croit se sentir sur quelque cime élevée, ou dans le voisinage du ciel; ces hexamètres, si diaphanes, ont quelque chose d'éthéré. Jamais la morale patriarcale ne parla langage plus pur et plus persuasif. *Reineke-le-Rnard* est une satire dramatique fort piquante; et l'impartialité dont Goëthe y fait preuve, en bafouant son cher moyen-âge, est un trait dont il faut lui savoir gré: ce baron détestable et détesté de tous, après avoir échappé à mille périls, finit par être vainqueur en une ordalie, et réduit ainsi d'un coup tous ses ennemis au silence, au néant. Il y a la quelque chose de la touche de Voltaire et de La Fontaine. Quant aux innombrables poésies légères, odes, élégies, épigrammes, etc., qui complètent la série des œuvres poétiques de Goëthe, bien qu'elles soient un des éléments caractéristiques de son génie, nous ne pouvons que renvoyer à la division générale que nous en avons faite, et rappeler l'attention sur quelques-unes plus célèbres, peut-être, mais non plus belles que les autres; par exemple, la *Bayadère*, et la *Fiancée de Corinthe*, si connues depuis que M^{me} de Staël nous les a révélées; le *Paru*, la *Trilogie de la passion*, la *Harpe d'Éole*, le *Pêcheur*, *Dieu et le Monde*, etc. *Les Élégies à la manière de Propertius*, les *Xénies* ou vers d'envoi avec des cadeaux, les *Paraboles*, ne déposent pas moins de la prodigieuse facilité, de l'esprit, de la délicatesse de l'auteur. Nous trouverions simple que, pour Goëthe comme pour Voltaire, on prétendit que la plus belle partie de son œuvre, c'est la collection de ses pièces fugitives. *Le Dioun oriental* mérite la même louange; et bien qu'il doive en revenir beaucoup

aux poètes orientaux qu'il imite Goëthe, on peut dire que ses imitations sont quelquefois des remaniements, nous dirions presque des créations nouvelles. Les *Mélanges en prose* nous arrêteront encore moins. Qu'il nous suffise de dire que Goëthe y traite de toutes les questions d'art, et sur tous les tons, et de signaler : 1° ses articles sur diverses poésies populaires, comme les Chants serbes, les poésies bohémiennes, la Saga de Frithiold ; 2° sa restauration de la tragédie de *Phaëthon*, d'Euripide. La *Théorie des couleurs* se divise en deux parties : 1° l'exposé même de la théorie avec ses preuves ; 2° l'histoire de cette théorie : toutes deux, mais principalement la seconde, contiennent beaucoup d'observations sagaces ou de faits curieux. C'est aussi le caractère de tout ce qu'il a écrit sur la science. Parmi ses derniers morceaux scientifiques doivent être surtout placées au premier rang ses *Considérations sur la tendance de la végétation à se développer en spirale*, et divers mémoires, soit sur la géologie, soit sur la zoologie comparée. Dans ces derniers il se montre adhérent décidé du système de l'unité de composition. Les admirateurs de Goëthe veulent même qu'à lui revienne l'honneur d'avoir le premier reconnu ou soupçonné ce principe fécond, et disent que, se promenant un jour au Lido, à Venise, et y examinant des fragments ostéologiques épars sur le rivage, ils s'écria : « La tête est une « vertèbre ! » Le fait est qu'habitué à varier les formes, et dérivant pourtant ces formes si diverses d'un même principe, Goëthe, qui de longue main avait herborisé et disséqué, transporta dans les sciences naturelles ce qu'il voyait dans l'art. La nature lui sembla constante et une au milieu de ses métamorphoses ; et il fut le premier à dire ce mot, unité de composition. Pendant long-temps encore on n'en tint compte. Les naturalistes étaient bien plus frap-

pés de la diversité des espèces, et s'empressaient de multiplier les descriptions, les caractéristiques ; mais enfin, les progrès de l'anatomie comparée et des idées générales dans toutes les branches d'études amenèrent les naturalistes au point de vue de Goëthe. Les Oken, les Geoffroy-Saint-Hilaire arrivèrent d'eux-mêmes dans cette voie où Goëthe les avait précédés ; et, bien qu'il n'eût pas publié ses travaux en histoire naturelle, quelques hommes éminents en avaient connaissance et savaient son principe fondamental. Il est vrai que la formule qu'il adopta pour exprimer ce principe n'est pas irréprochable. Suivant lui, toutes les formes que produit la nature le sont d'après un type qui contient en quelque sorte toutes les formes et que conçoit notre imagination. Un type semblable n'existe ni dans la réalité, c'est clair, ni dans l'imagination (comme l'idéal du sculpteur et du peintre) : ce qui donne à l'infinie variété de la nature l'unité, c'est la loi de développement : les types alors sont réels. La nature, dans la série des temps, procède par additions qui entraînent des modifications ; et nous, dans votre manière de concevoir, partant de l'espèce supérieure, nous procédons par soustractions pour arriver aux espèces plus bas placées sur l'échelle animale, l'espèce supérieure est type : le type du règne animal dans l'état actuel des choses, c'est l'homme. Au reste, il s'en faut bien que tout soit dit sur cette abstraite question de l'unité de composition. Incontestablement Goëthe a la double gloire d'avoir le premier réveillé cette question et de lui avoir fait faire des progrès : c'est beaucoup. Qu'on ne croie pas non plus que Goëthe, comme naturaliste, n'avait que quelques idées générales et ne connaissait point le positif, les faits ; il savait au contraire immensément, il savait

non-seulement par les livres, mais par l'observation, et il a fait des recherches spéciales, des découvertes de détail. C'est lui qui, se posant l'antagoniste de Camper, a prouvé l'existence de l'os intermaxillaire chez l'homme. On a dit que Bonaparte, s'il n'eût manié l'épée, le sceptre, aurait été un grand poète. Nous ne savons; mais il nous semble certain que Goethe, s'il n'eût été un grand poète, aurait été le premier des naturalistes. P—OT.

GOFFAUX (FRANÇOIS-JOSEPH), professeur, naquit dans les environs d'Angers, en 1755. Après avoir fait avec succès ses études au collège de Louis-le-Grand, il se livra au commerce et à l'industrie, et dirigeait une manufacture auprès d'Angers, lorsque la révolution de 1789 éclata. Il en adopta les principes avec une modération qu'il ne démentit dans aucune circonstance de sa vie. Nommé, en 1790, administrateur du département de Maine-et-Loire, il fut élu à l'assemblée législative. Malgré ses connaissances positives et pratiques en diverses branches d'économie politique, il prit autant de soin pour s'effacer que d'autres, avec de moindres talents, en mettaient alors à se faire remarquer. Les excès qui signalèrent la fin de la session législative l'affligèrent profondément, et il résolut de passer en Angleterre. Arrivé à Londres, ses antécédents et son mérite lui procurèrent des relations distinguées; et il fut employé à l'éducation de plusieurs jeunes gens appartenant aux premières familles de ce pays. Le rétablissement de l'ordre le décida à revenir en France. Nommé professeur de troisième au Prytanée français, aujourd'hui collège de Louis-le-Grand, il concourut, avec Luce, Champagne, Castel, Dupont, etc., à la restauration des bonnes études dans la nouvelle université. Goffaux se renferma désormais dans le cercle de ses modestes fonctions,

et semblait oublier qu'il avait joué une sorte de rôle politique; il se plaisait à le laisser ignorer même aux personnes qui eurent alors les relations les plus intimes avec lui (1). Dans son enseignement, il se distinguait par sa manière claire et méthodique. On ne saurait exprimer l'attachement et la vénération qu'il inspirait à ses élèves. Non content de les instruire, il savait mêler à ses leçons littéraires les préceptes de conduite pratique qui constituent la bonne éducation. Vers 1813, Goffaux, se jugeant lui-même plus sévèrement que tout autre, demanda que M. Cousin, alors bien jeune, lui fût adjoint, pour enseigner à ses élèves la poésie latine. « Il ne se sentait plus, disait-il, assez de feu, pour professer convenablement cette faculté. » En 1815, il demanda et obtint sa retraite; ses économies, fruit de son travail et d'une conduite réglée, le mettaient d'ailleurs en état de vivre dans l'aisance. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, arrivée le 10 juin 1836, Goffaux partageait son temps entre l'étude et la culture d'un jardin, qu'il avait loué dans les environs de la barrière du Mont-Parnasse. Décoré de la Légion-d'Honneur, en 1832, à la demande de M. Cousin, qui s'est fait honneur par cette preuve de souvenir envers son ancien professeur, Goffaux était du petit nombre des humanistes qui n'attachent pas moins de prix aux connaissances historiques qu'à la culture des langues anciennes. On peut en juger par la liste de ses ouvrages: I. *Tableau chronométrique des époques principales de l'histoire, depuis la prise de Troie jusqu'à nos*

(1) Il est à remarquer que Castel, l'auteur du poème des *Plantes*, qui, après avoir été comme Goffaux membre de l'assemblée législative, fut, vers la même époque, nommé professeur de rhétorique au Prytanée français, mit le même soin et réussit de même à cacher cet honorable antécédent, pour se consacrer dans l'exercice de son modeste emploi.

jours, Paris, 1803, in-fol. ; 4^e édit., 1823, in-12. II. *Époques principales de l'histoire*, pour servir de précis explicatif au Tableau chronométrique, Paris, 1805, in-8^o, avec tableau colorié ; 3^e édition, 1826. III. *Robinson Crussoüs*, 1807. Cet ouvrage, traduit de l'allemand, de Campe, a eu un grand nombre d'éditions. C'est une idée heureuse d'avoir fait, de l'ouvrage le plus chéri de l'enfance, un livre classique élémentaire ; l'exécution répond à ce but. La traduction de Goffaux est très-fidèle, et sa latinité a la simplicité convenable, sans cesser d'être élégante. IV. *Narrationes servato temporum ordine dispositæ*, Paris, 1804 ; publication faite avec Dumouchel, ancien recteur de l'université, ami particulier de Goffaux, et à qui celui-ci devait sa chaire au Prytanée français. V. *Conseils pour faire une version*, 1811, in-8^o. VI. *Conseils pour faire un thème*, 1812, in-8^o. Ces deux opuscules, réimprimés plusieurs fois, ont contribué à répandre dans les collèges un excellent système de traduction. VII. *Tableaux séculaires chronométriques de l'histoire de France*, Paris, 1825, 1 vol. in-8^o avec tableaux et la carte de France. L'auteur a donné depuis un abrégé de cet ouvrage. VIII. *Thematata anglo-latina. ad usum juventutis in studio linguæ latinæ jam profectoris, ex probatissimis anglis et gallicis scriptoribus*, Paris, 1825, in-8^o (latin-français). IX. *Devoirs d'humanités*, thèmes ou versions avec leurs corrigés, divisés en quatre parties : 1^o religion et morale ; 2^o histoire ancienne ; 3^o histoire naturelle ; 4^o histoire des arts (latin-français), Paris, 1826, in-8^o. Goffaux a encore publié, sous le voile de l'anonyme, la traduction d'un roman anglais, très moral, intitulé : *Les malheurs de la famille d'Ortemberg*, 1801, 3 vol. in-12. Il avait eu part à la traduction de la grande

Histoire universelle anglaise. Goffaux n'était pas seulement un habile humaniste : versé dans toutes les connaissances usuelles et politiques, il se distinguait par une grande aménité de mœurs ; enfin, heureux et environné de l'estime publique, il fut, sans en avoir la prétention, ce qu'on peut appeler un philosophe pratique. D—R—R.

GOFFIN (HUBERT), mineur liégeois, s'est illustré par un dévouement bien digne de l'admiration et de la reconnaissance publiques. Maître ouvrier de la houillère dite de Beaujonc, située sur le territoire d'Ans, village aux environs de Liège, il se trouvait dans la mine le 28 février 1812, avec cent vingt-sept ouvriers, dispersés en divers endroits, lorsqu'on vint l'avertir qu'une chute d'eau avait lieu dans le *bure* Beaujonc, de cent soixante-dix mètres de profondeur (un *bure* est un grand puits carré par où l'on remonte la houille dans une caisse appelée *panier*, soutenue aux quatre angles par des chaînes). Goffin accourt, reconnaît que l'inondation est imminente et envoie chercher son fils, enfant de douze ans, Mathieu Goffin, qui seconda son père avec un courage au-dessus de son âge. Déjà Hubert avait une jambe dans le panier qu'on était sur le point de remonter ; mais il le repousse en s'écriant : « Non, si je monte, mes ouvriers périront ; je veux sortir d'ici le dernier, les sauve tous ou périr avec eux. » Le panier remonte et redescend à trois fois différentes ; mais la précipitation avec laquelle les malheureux mineurs s'y entassaient en fait tomber plusieurs dans l'eau ; Goffin et son fils les retirent presque tous, les autres sont engloutis. Déjà l'inondation menaçait d'envalir le haut des galeries. Pour échapper à ce péril, Goffin, de concert avec Labaye Bertrand et Clavir (les noms de ces braves gens méritent d'être conservés),

ordonne des travaux auxquels il prend part lui-même ; mais le danger va toujours croissant , et les ouvriers se découragent. Le jeune Goffin les ranime un instant : « Vous faites , leur dit-il , « comme les enfants ; vous pleurez et « vous avez peur : allons , obéissez à mon « père , travaillez , et prouvons que nous « avons eu du courage jusqu'à la « mort. » Ils se remettent au travail , le quittent , le reprennent. Enfin privés depuis plusieurs jours de nourriture , leurs forces les abandonnent ; leurs chandelles s'éteignent. Alors ces malheureux se livrent au plus violent désespoir ; ils pensent à leurs familles qu'ils ne reverront plus , car ils se regardent comme ensevelis pour jamais dans les entrailles de la terre ; les uns tombent d'inanition , d'autres sont en proie au délire. Cependant les autorités locales de ce pays qui appartenait alors à la France , (département de l'Ourthe) , s'étaient transportées sur le lieu de l'événement ; les femmes et les enfants des ouvriers de la houillère y étaient accourus et poussaient des cris déchirants. Le travail , quoique dirigé par d'habiles ingénieurs , fut long , parce qu'on ignorait l'endroit où les infortunés mineurs s'étaient retranchés : ce ne fut qu'après cinq jours et cinq nuits qu'on parvint jusqu'à eux. Sur cent vingt-sept il y en avait trente-cinq qui étaient remontés dans le panier ; vingt-deux s'étaient noyés ; soixante-dix furent rendus à la vie. Hubert Goffin fut décoré de la croix de la Légion-d'Honneur par le gouvernement français qui accorda des récompenses à son fils , ainsi qu'aux mineurs les plus courageux ; et , en 1814 , le roi des Pays-Bas lui donna l'ordre du Lion-Belgique. Il termina sa vie par un accident arrivé dans la houillère dont il conduisait l'exploitation. Un éclat de pierre , lancé par une détonation que le feu grisou avait produite , le frappa

mortellement à la tête le 8 juillet 1821. Il était père de dix enfants. La deuxième classe de l'Institut de France mit au concours , en 1812 , une pièce de vers sur le dévouement d'Hubert Goffin. Le prix fut remporté par Millevoye (*Voy.* ce nom , XXIX , 40). On représenta ce sujet sur plusieurs théâtres , et la gravure reproduisit les traits du mineur liégeois et de son fils. P—RT.

GOGUE aîné (N.) , jeune homme du pays nantais , se rendit à Saint-Domingue , avant la révolution , dans l'espoir d'y faire fortune. Ayant abandonné cette colonie au moment des troubles , il arriva en France à l'époque de la levée de boucliers de la Vendée , prit part à cette insurrection , et s'y fit bientôt remarquer. Il passa la Loire , et , revenu de cette expédition avec Sapinaud , ils rassemblèrent tous deux quelques anciens soldats , dans l'intention de se réunir à Charette , qui , s'étant avancé jusqu'à Chauché pour les recevoir , les trouva poursuivis par des forces supérieures qu'il repoussa. Alors Gogue et son frère s'attachèrent à l'armée de Charette et à la division du Loroux. Mais s'étant brouillés avec Prudhomme , qui commandait cette division , une réconciliation eut lieu , et son résultat fut de détacher la division du Loroux de l'armée de Charette , pour la joindre à celle de Stofflet. Depuis , les frères Gogue furent encore insoumis à ce dernier général , et retournèrent à Charette ; car , au moment de la pacification de la Jaunais , ils commandaient les camps de la Loué et de Saint-Julien , et ils adhérèrent à tout ce qu'avait fait ce chef de la Basse-Vendée. Peu après la nomination du général Hoche au commandement de l'armée républicaine de l'Ouest , l'adjudant-général Boursard , qui occupait Mortagne , voulut faire une reconnaissance générale , et sortit avec la plus grande partie de sa garnison. Il trouva les habitants de

pays occupés aux travaux de l'agriculture; mais la sécurité dans laquelle ils paraissaient vivre n'était pas réelle, attendu que Charette avait prié Sapinaud de faire une diversion, pensant qu'il entraînerait ainsi Stofflet à reprendre les armes. Aussi, dès que les républicains furent à quelques lieues de Mortagne, les royalistes, réunis en armes sous le commandement des frères Gogué, surprirent la place en question, et égorgèrent les troupes qui s'y trouvaient. L'adjudant-général Boussard, qui croyait à la sincérité de la paix, revint avec précipitation sur la nouvelle de l'occupation de Mortagne par les Vendéens; mais, à la première attaque, il tomba frappé de deux coups de fusil, et sa troupe fut mise en déroute. Pour se venger de cet échec, Hoche fit parcourir le territoire de l'armée du centre par le général Villot, qui enleva tous les bestiaux du pays. — Gogué aîné figura encore d'une manière assez marquante dans d'autres faits d'armes, et il devint, en 1799, chef de la division de la Chapelle-Basse-Mer. Ayant fait sa soumission à Bonaparte, lorsque celui-ci se fut emparé du pouvoir, Gogué se fixa à Bousais-sur-Sèvre, près de Nantes, et parut se livrer à des entreprises commerciales. Mais il ne s'agissait en réalité que de préluder à une nouvelle insurrection. La conspiration dite des poudres fut découverte; Gogué aîné y figurait au premier rang. Ayant été arrêté et traduit à la commission militaire établie à Nantes, il fut condamné à mort vers 1803, et exécuté sur-le-champ.

F—T—E.

GOGUELAT (le baron FRANÇOIS de), officier français, destiné à rester obscur, mais que la part qu'il eut en 1791 aux déplorables résultats du voyage de Varennes a rendu célèbre, était né à Château-Chinon dans le Nivernais en 1746, d'une famille

noble, mais sans fortune. Voué dès l'enfance à la carrière des armes, il reçut une éducation toute militaire, et servit d'abord dans l'arme d'infanterie, puis dans la cavalerie où il devint capitaine de dragons, et enfin dans l'état-major de l'armée. Employé dans le Hainaut, où commandait le comte d'Esterhazy, il fut remarqué par ce général, et recommandé à la reine, qui eut bientôt en lui une grande confiance, et l'employa au commencement de la révolution dans des missions importantes. Poussant jusqu'à l'exaltation son dévouement pour la famille royale, ce fut lui qui insulta et provoqua un jour de la manière la plus outrageante le duc d'Orléans, venu aux Tuileries avec l'intention de demander pardon à Louis XVI et de se réconcilier. C'est quelque temps après cette scène fâcheuse que le baron de Goguelat fut admis dans tous les secrets du départ mystérieux de Louis XVI pour Montmédy. Il fit pour cela plusieurs voyages à Metz, et fut chargé par M. de Bouillé de reconnaître la route, et de marquer les stations des relais et des troupes qui devaient attendre et escorter la voiture du roi. Au moment de l'exécution il eut à conduire à Pont-Sommeville au-dessus de Châlons quarante hussards, dont M. de Choiseul dut prendre le commandement pour attendre la famille royale et protéger son passage. On sait que, par plusieurs circonstances imprévues, la marche des augustes voyageurs ayant été retardée de quelques heures, M. de Choiseul manqua de patience; que, quelques minutes avant leur arrivée à Pont-Sommeville, il quitta avec ses hussards le poste où il devait rester, et que le baron de Goguelat commit la faute grave de le suivre. Il était, il est vrai, son subalterne, et par les lois militaires il lui devait obéissance; mais d'un autre côté il avait reçu du général en chef Bouillé l'ordre de revenir par

Sainte Menehould et Clermont, dès qu'il verrait le premier courrier du roi, et d'avertir tous les postes échelonnés sur la route. Le tort qu'il eut de ne pas exécuter rigoureusement cet ordre fut suivi des conséquences les plus graves; car, lorsqu'il arriva à Varennes avec M. de Choiseul et ses hussards, après avoir fait un long détour par des chemins de traverse, la famille royale y était arrivée depuis deux heures; et elle y avait été retenue d'abord par des prières, ensuite par des violences manifestes dans la maison d'un municipal (*Voy. MARIE ANTOINETTE, XXVII, 80*). Avec un peu de présence d'esprit et quelque courage, tout le mal pouvait encore être réparé. A peine quelques paysans mal armés s'étaient-ils réunis pour s'opposer au départ de la royale voiture. Quelques démonstrations énergiques les eussent promptement dispersés; mais il fallait que le roi en donnât l'ordre, et ce fut en vain qu'on le lui demanda. Par le motif bannal et si souvent funeste à ce malheureux prince d'éviter l'effusion du sang, il resta immobile et prisonnier en présence d'une émeute de paysans. Ce fut inutilement que Goguelat épuisa les sollicitations, et que, désespéré de ses refus, il essaya de rallier les hussards et d'atteler les chevaux à la voiture. Menacé, poursuivi par la populace qu'avait amenée Drouet (*Voy. ce nom, LXII, 590*), il essaya plusieurs coups de fusil, et, s'il ne réussit pas dans ses honorables efforts, il eut du moins la gloire d'être blessé grièvement dans une occasion où tant d'autres auraient dû se faire tuer. Arrêté ainsi que MM. de Choiseul et de Damas (1), il fut transféré de prison en

prison jusqu'à Mézières, puis traduit à la haute-cour nationale d'Orléans, d'où l'acceptation de la constitution par Louis XVI le fit sortir quelques mois après. Rendu à la liberté et guéri de ses blessures, le baron de Goguelat vint dans la capitale, où il reçut de la famille royale les témoignages d'intérêt les plus honorables. Ainsi c'est bien à tort que M^{me} Campan a dit dans ses Mémoires que la reine lui attribuait tous les malheurs du voyage de Varennes. Son zèle pour la monarchie lui fit courir encore de très-grands dangers dans plusieurs occasions, notamment au 20 juin et au 10 août 1792. Dans cette dernière journée, il fut un de ceux qui suivirent la famille royale à l'assemblée nationale; et il ne s'en sépara que lorsqu'un décret ordonna son emprisonnement à la tour du Temple. Forcé alors de se réfugier dans l'étranger, Goguelat alla se ranger sous les drapeaux des princes émigrés, et il fit les premières campagnes de cette époque, comme lieutenant-colonel des hussards de Berchony. Il entra plus tard au service d'Autriche, et y devint général-major. Ce fut dans cette position que le trouva la restauration des Bourbons en 1814. Il revint alors en France, et y fut nommé par Louis XVIII maréchal-de-camp, puis lieutenant-général et commandeur de Saint-Louis. Son grand âge ne lui permettant plus d'être employé activement, il vécut dans la retraite; et c'est là que toujours poursuivi par les souvenirs du malheureux événement de Varennes, il chercha, comme tous ceux qui y

avoir vu tout ce qui a été décrit sur cette époque, et particulièrement les Mémoires de Brault, nous devons à la vérité le reconnaître que M. de Damas fut dans cette occasion le seul officier auquel on n'eut à faire aucun reproche fondé; qu'il se conforma strictement aux ordres du général en chef, et qu'aucun pouvoir, aucune prévoyance humaine n'aurait pu empêcher la défection des dragons et ses funestes résultats.

(1) Dans l'article sur le duc Charles de Damas, inséré au tome LXII, page 52, nous avons dit que cet officier manqua dans cette occasion d'énergie et de présence d'esprit; mais, après avoir examiné avec plus de soin toutes les circonstances de ce mémorable événement, après

avaient eu part, à se justifier par un mémoire qu'il publia sous ce titre : *Mémoire de M. le baron de Goguelat, lieutenant général, sur les événements relatifs au voyage de Louis XVI à Varennes, suivi d'un précis des tentatives qui ont été faites pour arracher la reine à la captivité du Temple, etc.*, Paris, 1823, in-8°. Le baron de Goguelat mourut à Paris le 3 février 1831. C'était un homme plein d'honneur sans doute, un militaire très-brave, mais de peu de capacité, et qui offre une des preuves trop nombreuses que Louis XVI ne possédait pas le premier talent d'un roi, celui d'apprécier les hommes et de mettre chacun à sa place. M—D j.

GOHIER (Louis-Jérôme), membre du Directoire exécutif de la république française, né en 1746, à Semblançay, fit ses études chez les jésuites de Tours, et son droit à Rennes, dont il devint un des avocats les plus distingués. Sa plaidoirie pour le comte Desgrées, qui attaquait en calomnie le duc de Duras, jeta les fondements de la brillante réputation dont il jouit au barreau breton. Cette affaire, ou un maréchal de France s'accusait lui-même d'avoir corrompu un ancien président de la noblesse de Bretagne, ne présentait qu'incertitude; et, selon la remarque de Linguet dans ses *Annales*, il n'y eut de décidé que le talent de l'avocat du comte Desgrées. Gohier ne s'occupait pas seulement de son état, il cultivait aussi les lettres. A l'occasion de l'avènement de Louis XVI et du renvoi du parlement Maupeou, il composa une pièce de théâtre intitulée le *Couronnement d'un roi*, essai allégorique en un acte et en prose. Ce petit drame, représenté à Rennes pendant la tenue des états de 1775, fut défendu à la seconde représentation. L'auteur le fit imprimer clandestinement sous le nom

d'un avocat de Rennes, et avec l'épigraphe : *Redeunt Saturnia regna*. A travers beaucoup de détails hasards et du plus mauvais goût, on y trouvait tour d'imagination bizarre, et des utopies politiques exposées avec une candeur admirable. Cette pièce, malgré de grands éloges prodigués au jeune roi Louis XVI, sous le voile de l'allégorie avait déplu aux ministres et aux courtisans par des allusions sanglantes, à l'abbé Terray sous l'image du luxe, au duc de la Vrillière, Saint-Florentin, sous l'emblème de la flatterie, au duc d'Aiguillon sous celui du despotisme; le vieil esclave qui présentait la volupté au roi était le duc de Richelieu; enfin le fantôme sans nom et sans suite représentait le chancelier Maupeou et son parlement. Depuis cinquante ans, le *Couronnement d'un roi* était oublié et méritait de l'être, comme tant d'autres pamphlets de l'époque, lorsque son auteur crut faire merveille en le rééditant en 1825, à l'occasion du couronnement de Charles X. Dans un *avis de l'éditeur*, il présentait les réflexions suivantes : « On demandera peut-être « de quel intérêt sont pour les lecteurs « actuels ces allégories sur des per- « sonnages oubliés depuis long-temps « Nous prions ceux qui seraient tentés « de faire cette question de ne pas « oublier que souvent le passé est le « miroir du présent, et nous les invitons à regarder autour d'eux; peut-être l'abbé Terray n'est pas si loin qu'on pense. » Cette malice d'un vieillard épris de son passé, dirigée contre M. de Villele, aurait été inaperçue, sans le zèle de certains journaux d'alors à enregistrer les moindres productions des hommes de leur parti; mais ici il faut rétrograder d'un demi-siècle et reprendre l'ordre des temps. Depuis l'affaire du comte Desgrées, il se plaça peu de causes importantes au parlement de Rennes sans que Gohier y prit

part. Chargé par les états de Bretagne de défendre un de leurs droits les plus précieux, la liberté des élections de leurs députés à la cour, il établit, dans un mémoire qui eut le plus grand succès, que le droit d'élire supposait nécessairement l'affranchissement absolu des recommandations d'un gouverneur de province et de toute influence ministérielle. En 1786, Gohier reçut du tiers-état de Bretagne la procuration pour réclamer contre l'imposition arbitraire connue sous le nom de *souage extraordinaire*. Il prouva par ses mémoires que la levée des souages, exigée sous le titre dérisoire d'emprunt, constituait les ordres privilégiés débiteurs envers le tiers-état d'une somme de trois cents millions. Lorsque le ministre Brienne entreprit d'établir sa *cour plénière*, la commission intermédiaire des états de Bretagne adressa au roi des réclamations dont Gohier fut le rédacteur, et qui eurent du retentissement en France, à cette époque d'imprévoyance, où l'opinion publique accueillait avec enthousiasme tout ce qui ressemblait à de l'opposition. En 1789, Gohier fut élu par la ville de Rennes au corps électoral pour la nomination des députés aux états généraux. Après la suppression des parlements, il fut nommé membre de la cour supérieure provisoire de Bretagne, et il en exerça les fonctions pendant la durée de l'assemblée constituante. Élu député à l'assemblée législative, les opinions qu'il y émit ne démentirent point les sentiments exaltés qui l'y avaient fait nommer, mais ajoutèrent peu à l'idée qu'on s'était faite de ses talents. Le 24 nov. 1791, il prit la parole dans la discussion du projet de loi relatif à la répression des prêtres réfractaires, et insista pour que le serment civique fût imposé aux ecclésiastiques. Le 7 février 1792, il demanda que les biens des émigrés fussent mis en séquestre, et s'éleva contre la propo-

sition de les soumettre à une triple contribution. « Ce n'est pas, dit-il, « une contribution patriotique qu'il « faut exiger des émigrés rebelles, ce « n'est pas même une amende qu'il « s'agit de leur imposer, mais bien « une peine infamante qu'il faut leur « infliger. » Gohier, n'ayant pu parvenir à la tribune, dans la discussion relative à la situation politique de la France à l'égard de l'empereur, fit imprimer dans le *Moniteur* du 21 février 1792 son discours sous ce titre : *Opinion sur l'office de l'empereur*. Il s'y prononçait sur la nécessité de la guerre contre Léopold, et constatait les faits qui, selon lui, indiquaient les infractions commises par ce prince à tous les traités. Enfin il interprétait la constitution dans le sens le plus large pour attribuer au corps législatif le droit de paix et de guerre. Le 21 mars il fit lecture à l'assemblée d'une lettre de Lemoine, accusateur public du département d'Ille-et-Vilaine, qui dénonçait à l'assemblée l'envoi fait aux sous-officiers du 48^e régiment (ci-devant d'Artois) d'une adresse des émigrés à l'armée française, avec cette épigraphe : *Français, écoutez la voix de l'honneur*. Gohier lut ensuite une adresse des soldats de ce même régiment, qui protestaient à l'assemblée de leur mépris pour ces lâches et rebelles instigateurs et de leur dévouement inviolable pour la constitution. Le 5 mai, il demanda que le ministre de la justice remît au comité de législation les pièces relatives aux troubles d'Avignon. « Si véritablement, « dit-il, la liberté ne règne pas à Avignon, les élections ne peuvent s'y « faire; mais ce n'est pas sur une déclaration verbale de M. le ministre « de la justice que vous pouvez prendre une décision. » Le 24 mai il vota pour que les prêtres insermentés fussent admis, non pas au serment civique, mais à un simple serment d'o-

béissance aux lois, et que la déportation punit leur refus. Ce fut lui qui, dans la discussion d'un projet sur l'état civil (19 juin), demanda que l'autorité paternelle cessât dès que les enfants auraient atteint l'âge de vingt ans. Il termina ses fonctions législatives par un rapport sur les papiers inventoriés dans les bureaux de la liste civile, qui fut lu le 16 septembre 1792. « Je viens, dit-il, vous offrir ce travail, qu'on pourrait intituler : *La nécessité de la journée du 10 août, vérifiée par les titres mêmes inventoriés par les principaux agents de la contre-révolution.* » Le reste du rapport était digne de cet exorde ; en effet, on voit la perfide argutie d'un avocat s'y mêler à la fureur d'un démagogue. « Le voile est enfin déchiré ! s'écria-t-il. Les manœuvres des agents du pouvoir exécutif sont mises au grand jour. L'on sait maintenant par qui les ennemis intérieurs étaient protégés, et qui secondait leurs efforts ; on sait qui entretenait des intelligences avec les ennemis extérieurs, et qui encourageait leurs coupables espérances ; parce que sans doute les Français ne se vengeront point par des crimes sur la tête du plus criminel des rois. La Convention nationale, seule, décidera de son sort. Louis XVI n'a à redouter que *le glaive des lois*. Mais si les odieuses espérances de ce roi parjure pouvaient se réaliser ; s'il était possible que la liberté succombât sous les efforts des puissances ennemies, que Louis XVI ne s'attende pas à lui survivre ; sousses débris Louis XVI se trouverait enseveli avec le dernier de nous (1). Ce serait ainsi *de la main même de ses frères* qu'il re-

(1) On doit remarquer que dans le même temps on forçait Louis XVI d'écrire lui-même au roi de Prusse que si ce prince faisait un pas de plus sur le territoire français, ce pas serait un arrêt de mort pour le monarque prisonnier.

« cevait la peine due à ses trahisons. « Les princes français, ses frères, les seuls assassins de la liberté, seraient les siens. » Ce discours fut vivement applaudi par l'assemblée législative, qui en ordonna l'impression ; mais, qui le croirait ? malgré les gages que Gohier venait de donner aux plus impatients révolutionnaires, par tant d'insultes et de menaces déversées sur la tête du roi, le parti qui dominait alors lui sut mauvais gré d'avoir laissé échapper quelques paroles conciliatrices entre les modérés et les démocrates. A propos des manœuvres employées pour diviser les patriotes, il avait dit : « Ainsi un grand empire, après s'être purgé du monarchisme, après s'être délivré de toutes les excroissances parasites qui grevaient et défiguraient l'arbre antique de la société, semblait en quelque sorte lui-même tout entier divisé sous deux noms également pros crits par l'acte constitutionnel ! C'est lorsqu'il n'y avait plus de moines jacobins, c'est lorsqu'il n'y avait plus de moines feuillants en France, que tous les Français se qualifiaient également de *feuillants* ou de *jacobins*, qu'ils étaient prêts à s'entourger sous cette qualification indécente et monacale ! » Les partis exagérés ne pardonnent point ; aussi Gohier, qui, par cette violente diatribe contre le roi et la royauté, croyait avoir assuré son élection à la Convention nationale, n'y fut point appelé, et perdit l'occasion de voter la mort de cet infortuné prince, dont il avait pour ainsi dire creusé la tombe par son cruel rapport. Gohier, que M^{me} Roland, dans ses *Mémoires*, représente comme un homme très-médiocre, manquant de caractère, mais doué de beaucoup d'ambition, ne trouva pas son compte à cette inactivité. Il parvint à se faire nommer secrétaire-général du ministère de la

justice, oct. 1792, et le 20 mars 1793. Il remplaça Carré dans le même ministère. M^{me} Roland fut encore que jusque ce dernier jour la ce département, « qui con étoit, dit-elle, à ses moyens, il ne fit que céder au impaire de Gohier, qui conta les succès de la Convention. Quoiqu'il en soit, l'ambassadeur Breton tint le porte-feuille jusqu'au 6 brumaire an IV, époque à laquelle il fut remplacé par Merlin de Douai. Mais les comités de la Convention s'étant emparés en ce temps-là de la plénitude du pouvoir, le rôle des ministres devint de plus en plus insignifiant, et le nom de Gohier, pas plus qu'aucun de celui de ses collègues, n'est resté attaché aux actes et aux souvenirs de cette terrible époque. Toutefois, ce fut lui qui annonça, le 29 mars, à la Convention, l'installation du tribunal révolutionnaire, et l'incendie officiel de soixante-sept registres de la chancellerie, contenant, disait-il, les titres « des hommes dévorés du désir d'être « grands, et qui étaient en effet si pe- « tits. » Du reste, les communications qu'il eut avec la Convention se bornèrent le plus souvent à annoncer des arrestations : un ministre de la justice était alors moins un magistrat qu'un chef de géoliers. Mais, ami de la table, des plaisirs faciles et de la représentation, Gohier, richement rétribué, trouvait à satisfaire ses goûts épicuriens dans la position qu'il s'était faite. En quittant le ministère, il devint président du tribunal civil, puis du tribunal criminel de Paris, et enfin président du tribunal de cassation. Cependant, depuis la création du Directoire exécutif, il avait été porté sur toutes les listes de candidats à cette apogée des dignités révolutionnaires; enfin, après la journée du 30 prairial an VII (18 juin 1799), il fut élu membre du Directoire exécutif à la place de Treillard. Il fut installé le lendemain dans

ses nouvelles fonctions, par Merlin de Douai, président du Directoire, lequel se vit éliminé quelques jours après avec La Revellère-Lépeaux; en sorte qu'à l'exception de Barras, le Directoire était entièrement renouvelé, et se composait alors de Sieyès, Roger Ducos, Moulins, Gohier et Barras. Dans les circonstances critiques où se trouvait la république, il était difficile de rencontrer un sujet plus complètement étranger que Gohier à la science de l'homme d'état. Tout annonçait la chute prochaine du Directoire : tous la prévoyaient, beaucoup la désiraient, et personne ne paraissait disposé à soutenir ce pouvoir chancelant. Le directeur, Sieyès, dans le premier entretien qu'il eut avec Gohier, ne lui cacha point ses prévisions à cet égard; puis il ajouta, comme pour le sonder : « Quand la glace se rompt, « des pilotes habiles savent toujours « échapper à la débâcle; un gouverne- « ment qui succombe n'entraîne pas « toujours dans sa perte ceux qui le « trouvent à sa tête. » Gohier était trop préoccupé de l'importance qu'il attachait à sa nouvelle dignité pour profiter de cette ouverture. Son premier acte prouva combien il entendait peu la première science d'un gouvernant, qui consiste à savoir bien choisir ses agents immédiats : ce fut sur son indication que l'honnête président Bourgnignon fut nommé ministre de la police générale. Les autres choix auxquels concourut personnellement Gohier tombèrent sur des républicains connus, tels que Bernadotte pour le porte-feuille de la guerre, et Robert Lindet pour celui des finances. Pendant que Gohier était président du tribunal de cassation, il se serait chargé, si ces fonctions le lui eussent permis, de la défense de Championnet, traduit devant un conseil de guerre. Dès son entrée au Directoire, il fit

rapporter l'arrêté dirigé contre ce général, qui fut mis en liberté. Il courut aussi, avec Talleyrand, à faire rayer de la liste des émigrés l'amiral Truguet. Gohier, comme directeur, contribua au maintien de l'arrangement fait entre les gouvernements français et anglais, lequel consistait à nourrir réciproquement leurs prisonniers dans le pays ennemi, au moyen d'une solde. Bonaparte, en détruisant cet arrangement, qu'il appelait une grande sottise, parce que nous avions peu d'Anglais chez nous, et qu'ils tenaient beaucoup de Français chez eux, fit sans doute une économie; mais il donna lieu aux Anglais d'établir pour les prisonniers français l'horrible usage des pontons, du moment que le gouvernement consulaire eut refusé de se charger de la nourriture des prisonniers français. Ce fut à cette époque que le Directoire, de l'avis de Gohier, nomma des commissaires pour tenter de recouvrer St-Domingue, et l'on sait trop que Bonaparte, en s'écartant de cette marche pacifique, amena la perte de cette colonie. Comme il est dans la nature de l'homme de se rallier à la puissance qui, quelque faible qu'elle soit, a foi en elle-même, c'était autour du directeur Gohier que se groupaient les hommes qui voulaient maintenir le Directoire et la constitution d'alors. Lui-même raconte dans ses *Mémoires* que, prêt à partir pour l'Italie, le général Joubert vint lui ouvrir son cœur sur les périls qui menaçaient la république. « C'eût été naturellement, dit-il à Gohier, au président du Directoire seul, que ces observations auraient dû être présentées; mais à la manière dont votre collègue Sieyès s'est exprimé avec moi sur notre constitution, j'ai vu qu'il n'était pas fait pour m'entendre.... Cependant, ajoutait Joubert, il reste encore assez de ressources pour sauver la république, si l'é-

nergie républicaine, au lieu d'être comprimée, se trouve soutenue par ceux à qui le 30 prairial a remis les rênes du gouvernement. » Gohier eut une grande part à la mesure prise alors par les conseils et le Directoire, pour suppléer à l'épuisement des finances. Ce fut chez lui que se tint la première assemblée des banquiers, convoquée pour assurer l'exécution d'un emprunt, qui ne fut peut-être pas aussi impopulaire que l'ont prétendu les apologistes du 18 brumaire. Sous la protection de ce directeur, une société toute républicaine, qui se réunissait alors rue du Bac, reprenait force et confiance. Sieyès lui en fit des plaintes, ajoutant que le général Marbot, commandant la 17^e division militaire, et le ministre de la guerre, Bernadotte, n'étaient point étrangers à cette société. « Tant mieux, » repartit Gohier; loiu d'être épouvané de la grande découverte que vous venez de faire, je voudrais qu'il prit envie à tous nos ministres, au grave Cambacérés lui-même, de s'y faire admettre. C'est en y introduisant des têtes froides qu'on neutraliserait plus facilement quelques têtes chaudes qui s'y trouvent; c'est par la présence d'hommes sages, de vrais républicains, qu'on imposerait plus sûrement à une douzaine de fous, dont les extravagantes déclamations feraient plus de pitié que de peur, si quelques membres du gouvernement n'en paraissaient eux-mêmes effrayés. » Malgré ce langage d'utopiste, Gohier ne put empêcher la destitution de Marbot par la majorité du Directoire, la fermeture de la société des jacobins, et la suspension des séances de la réunion populaire de la rue du Bac. Ce fut également malgré lui qu'un arrêté du Directoire supprima plusieurs journaux; et dans cette occasion il répéta à ses collègues la profession de foi que, dès les

premiers jours de la révolution, il avait adressé aux nobles lettres qui se plaçaient de la lecture des écrits publiés contre leurs privilèges. « Qu'on m'apporte le libelle dans lequel je suis le plus indignement traité, et au bas de l'outrageant écrit, je m'engage à dire ce que la presse n'est plus employée seulement à nous transformer des idées servilement conçues et arrêtées entre un homme de la police et le malheureux soumis à sa férule, de ce que la voix de l'humanité et de la philosophie pourra librement se faire entendre; de ce que le génie enfin n'aura d'autre ennemi que la raison. » Un fonctionnaire si élevé, qui discutait les affaires d'état dans un langage aussi déclamatoire, devait rarement convaincre ses collègues; aussi, quoiqu'il eût décelé les intentions perfides de Sieyès pour détruire la constitution, il ne put ou n'osa point s'opposer à la marche tortueuse de ce prêtre ambitieux et cupide. Il avait même la bonhomie de vouloir le convertir. Lorsque, le 27 fructidor an II, le député Jourdan monta à la tribune pour proposer de déclarer la patrie en danger, Sieyès vint son collègue Cohier au sujet d'une mesure tendant à déporter la majorité du conseil des cinq-cents. Cohier, au lieu de dénoncer les ténébreux desseins de Sieyès, s'évertua pour lui persuader « de se rallier franchement à ces républicains dont l'exaltation vous effraie, lui disait-il, et qu'on peut calmer plus facilement que vous ne l'imaginez. » Puis il ajouta : Un coup d'état appelle infailliblement un coup d'état. Après avoir déporté les représentants du peuple, on a tout à la liberté des élections, pour n'avoir plus de députés qu'il faille déporter encore, et en marchant ainsi, de coup d'état en coup d'état, on parvient à déconsidérer le gouvernement. Donnons tous ces moyens,

« que la tyrannie seule peut employer, sans les trahir, pour nous vaincre; faisons, mais que le glaive de la justice, seul, en fasse raison. » A de pareils discours, Sieyès, opposant un vrai subterfuge d'écolier, essaya de faire croire à celui qui le régentait, qu'il n'avait parlé de la sorte que pour s'assurer de ses principes, et qu'il était enchanté de voir Cohier partager l'opinion que la déportation lui inspirait à lui-même. Si, dans ces circonstances, au lieu de garder un silence pusillanime, Cohier eût dénoncé les manœuvres secrètes de Sieyès, les choses eussent pu sans doute avoir tourné différemment; l'agent le plus actif du 18 brumaire eût été écarté, et Bonaparte, trouvant à la place de Sieyès un directeur franchement attaché à la constitution, n'eût pas osé poursuivre ces projets. « Mais, dit Cohier, il est même dans ses Mémoires, entre des coups d'état, abhorrant le rôle de dénonciateur, je ne pense pas que je dusse révéler un entretiens particulier...; et ce gouvernement, prétendu anarchique, n'a surcombé que parce qu'un des membres qui le composaient n'a voulu employer ces mesures d'accord avec l'honneur et la constitution. » Il en résulte que la proposition de Jourdan, isolée des documents que Cohier pouvait se procurer, ne servit qu'à diviser les membres du conseil des cinq-cents, qui jusqu'alors s'étaient toujours réunis lorsque il avait fallu prendre de grandes mesures. Sieyès ne tarda pas à abuser de la même facilité de son collègue, pour le mener avec Barras et Roger Dumas, une majorité qui entraîna les résolutions du Directoire. Ainsi, profitant de l'absence de Cohier et de Mouton, il renvoya Bernadotte. Cohier, après avoir réclamé dans le sein du Directoire, voyant qu'il n'y avait plus de moyen d'espérer de revenir sur ses arbitres, se

leva, ainsi que Moulins, en disant à Sieyès: « Vous n'avez pas besoin de nous pour délibérer, et nous avons de grands devoirs à remplir. » Puis, les deux directeurs en costume, escortés de leur garde d'honneur, se rendirent chez le ministre disgracié. « J'es-
 « père, dit le lendemain Gohier à Sieyès, que vous ne nous mettez plus dans le cas de faire de pareilles visites. » Mais qu'importaient à Sieyès ces protestations sans résultat? il n'en allait pas moins son chemin. Le moment vint cependant où Gohier eut à son tour la présidence du Directoire et les sceaux de l'état (1^{er} vendémiaire an VIII). Il faut voir comme dans ses *Mémoires* il se pavane dans sa petite cour 2, *Parva se jactat in aula*; avec quelle complaisance il remémore les moindres détails de la fête de l'anniversaire de la république, célébrée sous sa présidence. Un autel avait été élevé à la Concorde au milieu du Champ-de-Mars, avec cette inscription: *Paix à l'homme juste, à l'observateur fidèle des lois*. Dans son discours, empreint de ce ton emphatique qui était à l'ordre du jour, il développait le sens moral de cette inscription, qui n'était autre chose qu'une attaque indirecte contre Sieyès et les ennemis secrets de la constitution de l'an III. « Les for-
 « ces de la république, disait-il, sont dans la réunion des républicains. « S'il y a du péril, il n'est pas dans le nombre de ses ennemis, mais dans les passions qui divisent ses amis; il n'est pas à nos frontières, il est au milieu de nous!..... Marchons vers l'autel de la Concorde....., c'est là que nous devons porter le dernier coup à ceux qui voudraient nous asservir. » Au moment où le Directoire

se mettait en marche pour se rendre au Champ-de-Mars, Gohier avait reçu de Brune, général en chef de l'armée gallo-batave, la nouvelle de la victoire de Bergen, remportée sur l'armée anglo-russe, et ce fut à lui qu'on présenta les drapeaux conquis dans cette journée. Sur sa proposition, ces trophées furent partagés entre les deux républiques française et batave. La victoire de Bergen fut suivie de celle de Castricum, dont le résultat fut l'évacuation de la Hollande par les Anglais. Bientôt Gohier reçut aussi les drapeaux conquis sur l'armée austro-russe à la journée de Zurich. « Je l'avouerai, dit-il dans ses *Mémoires*, le plus beau moment de ma vie est celui où ces nombreux trophées de la valeur républicaine furent présentés au Directoire, où j'eus l'honneur de les recevoir!..... Je crus la république sauvée!..... » Gohier ignorait que tant de victoires n'empêcheraient pas le héros du 18 brumaire de reprocher impudemment au Directoire ses défaites. Dès le 17 vendémiaire, une dépêche télégraphique avait annoncé que Bonaparte, déserteur de l'armée d'Egypte, était débarqué à Fréjus. En ce moment-là même, M^{me} Bonaparte dinait chez Gohier. S'apercevant que cette nouvelle causait à celui-ci plus d'étonnement que de joie: « Président, lui dit-elle, ne craignez pas que Bonaparte vienne avec des intentions fatales à la liberté; mais il faudra nous réunir pour empêcher que des misérables ne s'en emparent. » Le 24 vendémiaire, Bonaparte se rendit, presque immédiatement après son arrivée, chez le président du Directoire, avec Monge. « Que je suis aise, mon cher président, dit Monge en embrassant Gohier, de trouver la république triomphante! — Je m'en réjouis également, dit Bonaparte avec un certain embarras. Les nouvelles qui nous sont parvenues en

1. C'est à propos de Gohier que Bonaparte à Sainte-Hélène a dit: « Cela formait cinq petites cotes bourgeoises, placées à côté l'une de l'autre et agitées par les passions des femmes, des enfants et des valets. »

premiers jours de la révolution, il avait adressé aux nobles bretons qui se plaignaient de la licence des écrits publiés contre leurs privilèges : « Qu'on n'apporte le libelle dans lequel je suis le plus indignement traité; et, au bas de l'outrageant écrit, je m'élèverai de ce que la presse n'est plus employée seulement à nous transmettre des idées servilement convenues et arrêtées entre un homme de la police et le malheureux soumis à sa férule; de ce que la voix de l'humanité et de la philosophie pourra librement se faire entendre; de ce que le génie enfin n'aura d'autre centre que la raison. » Un fonctionnaire si élevé, qui discutait les affaires d'état dans un langage aussi déclamatoire, devait rarement convaincre ses collègues; aussi, quoiqu'il eût décelé les intentions perfides de Sieyes pour détruire la constitution, il ne put ou n'osa point s'opposer à la marche tortueuse de ce prêtre ambitieux et cupide. Il avait même la bonhomie de vouloir le convertir. Lorsque, le 27 fructidor an VII, le député Jourdan monta à la tribune pour proposer de déclarer la patrie en danger, Sieyes sonda son collègue Gohier au sujet d'une mesure tendant à déporter la majorité du conseil des cinq-cents. Gohier, au lieu de dénoncer les ténébreux desseins de Sieyes, s'éleva pour lui persuader « de se rallier franchement à ces républicains dont l'exaltation vous effraie, lui disait-il, et qu'on peut calmer plus facilement que vous ne l'imaginez. » Puis il ajoutait : Un coup d'état appelle infailliblement un coup d'état. Après avoir déporté les représentants du peuple, on tente à la liberté des élections, pour n'avoir pas de députés qu'il faille déporter encore; et en marchant ainsi, de coup d'état en coup d'état, on parvient à déconsidérer le gouvernement... Laissons tous ces moyens,

« que la tyrannie seule peut employer; « sans les craindre, poursuivons les « factions, mais que le glaive de la justice, seul, en fasse raison. » A de pareils discours, Sieyes, opposant un vrai subterfuge d'écolier, essaya de faire croire à celui qui le régénait ainsi qu'il n'avait parlé de la sorte que pour s'assurer de ses principes, et qu'il était enchanté de voir Gohier partager l'honneur que la déportation lui inspirait à lui-même. Si, dans ces circonstances, au lieu de garder un silence pusillanime, Gohier eût dénoncé les manœuvres secrètes de Sieyes, les choses eussent pris sans doute une tournure différente; l'agent le plus actif du 18 brumaire eût été écarté, et Bona parte, trouvant à la place de Sieyes un directeur franchement attaché à la constitution, n'eût pas osé poursuivre ses projets. « Mais, dit Gohier lui-même dans ses *Mémoires*, ennemi des coups d'état, abhorrant le rôle de dénonciateur, je ne pensai pas que je dusse révéler un entretien particulier....; et ce gouvernement, prétendu anarchique, n'a surcombré que parce qu'un des membres qui le composaient n'a voulu employer que des mesures d'accord avec l'honneur et la constitution. » Il en résulta que la proposition de Jourdan, isolée des documents que Gohier pouvait seul fournir, ne servit qu'à diviser les membres du conseil des cinq-cents, qui jusqu'alors s'étaient toujours réunis lorsqu'il avait fallu prendre de grandes mesures. Sieyes ne tarda pas à abuser de la molle facilité de son collègue, pour former, avec Barras et Roger Ducos, une majorité qui entraîna les résolutions du Directoire. Ainsi, profitant de l'absence de Gohier et de Moulins, il renvoya Bernadotte. Gohier, après avoir vivement réclamé dans le sein du Directoire, voyant qu'il n'y avait plus aucun espoir de revenir sur cet arrêté, se

parte ne se rendait point aux invitations individuelles des directeurs qui l'engageaient à se mettre à la tête d'une des armées de l'extérieur, Gohier pensa qu'il était urgent de lui adresser officiellement ces invitations; et Bonaparte fut mandé au Directoire. A peine introduit, sans attendre qu'on lui adresse la parole, il se plaint brusquement de ce qu'on l'avait accusé, dans le sein du Directoire, d'avoir assez bien fait ses affaires en Italie, pour n'avoir pas besoin d'y retourner. Ce propos étant de Barras, et tout porte à croire que Sieyès l'avait révélé au mépris du secret des délibérations. A cette incartade du général, Gohier répondit assez vertement:

« Personne ici n'incrimine votre conduite en Italie; mais je dois faire observer que commandant au nom de la république et pour la république, vous ne pouviez conquérir qu'en son nom et que pour elle; que les effets précieux renfermés dans les caissons du général en chef ne lui appartiennent pas plus que la poule dans le sac du malheureux soldat qu'il fait faillir. Si vous aviez réellement fait fortune en Italie, ce ne pourrait être qu'aux dépens de la république. — Ma prétendue fortune, répliqua Bonaparte, est une fable que ne peuvent croire ceux même qui l'ont inventée. — Le Directoire, répondit Gohier, est bien persuadé que les lauriers dont vous vous êtes couverts sont les plus précieux trésors que vous avez rapportés d'Italie; et c'est pour vous offrir de nouvelles occasions de gloire qu'il a désiré vous entretenir. Un général tel que vous ne peut rester inactif quand de toutes parts les armées de la république combattent et triomphent. Votre personne plus long-temps à Paris serait tout à la fois un sujet d'inquiétude et de mécontentement pour les amis de la république, qui ne se sont

réjouis de votre retour que dans l'espoir de vous revoir à la tête de ses défenseurs... Le Directoire vous a laissé le choix de l'armée dont il a arrêté de vous donner le commandement. » Bonaparte répondit froidement à ces instances, demanda quelque temps pour rétablir sa santé, et se retira pour ne plus reparaitre aux séances du Directoire. On sent tout l'embarras de ce gouvernement qui avait la conscience de sa faiblesse; car tous ces beaux discours dont se targua Gohier, et qu'il rapporte avec complaisance dans ses Mémoires, n'étaient en définitive que d'imprudentes tracasseries, qui engageaient Bonaparte à ne plus rien ménager; puisqu'elles ne pouvaient être suivies d'aucune mesure coercitive. Dès ce moment la conspiration marcha à grands pas, au Directoire, chez Sieyès, dans les deux conseils, et chez Fouché, ministre de la police. Plus les fils du complot s'étendaient, plus on prenait de précautions pour les dérober aux regards d'ailleurs si peu clairvoyants de Gohier et de son scolyte Moulins. Barras était paralysé par la crainte que lui inspirait Bonaparte. Roger Ducos marchait à la suite de Sieyès. Qui d'ailleurs aurait pu instruire Gohier, puisque Fouché et Réal, les chefs de la police, étaient à la tête du complot? Et, pour mieux endormir le président dans sa fatale confiance, Bonaparte s'engagea à dîner chez lui avec sa famille le 18 brumaire (3) ! Cependant le 17 au soir, ce directeur reçoit de M^{me} Bonaparte une invitation d'aller dîner chez elle avec sa femme, le même jour à huit heures du matin, pour causer sur des choses très-

(3) « J'ai pris l'engagement de dîner dimanche chez Gohier, dit le 17 brumaire Bonaparte en parlant à Bourricome; vous croyez bien que je n'en ferai rien. Je n'en suis pas moins fâché de son existence. Pour se rassurer encore d'avantage, ma femme va l'inviter à dîner pour demain. Il n'est pas possible qu'il se dérange de quelques choses. »
 (Mém. de Bourricome, t. III.)

intéressantes. L'heure indue qui lui est assignée fait enfin tomber de ses yeux le voile épais qui les couvre. Il reste chez lui, sa femme seule se rend à l'invitation. Bonaparte la presse d'écrire à son mari pour le faire venir, mais celle-ci, qui partage tous les sentimens de Gohier, lui écrit ces mots : « Tu as bien fait de ne pas venir, » mon ami. Tout ce qui se passe ici » m'annonce que l'invitation était un » piège. Je ne tarderai pas à te le » joudre. » En effet, à peine M^{me} Bonaparte lui a-t-elle exprimé que son mari avait l'intention d'offrir au président du Directoire une place dans le gouvernement qu'il se propose d'établir. « Ma présence est de trop ici, » répond M^{me} Gohier, je vais aller » rejoindre mon mari (4). » Cependant, celui-ci venait de recevoir de Fouché le décret du conseil des anciens, qui transférait à Saint-Cloud les séances du corps législatif. « Par quel » étrange événement, lui dit Gohier, » un ministre du Directoire se trouve » tel transformé en un messager du » conseil des anciens. J'ai cru, et » pondit le ministre, qu'il était de mon » devoir de vous faire connaître une » résolution aussi importante, et de » venir prendre vos ordres. Votre » devoir, ministre, était de prévenir » cette résolution, qui n'est, sans » doute, que le prélude de celles qui » s'élevaient dans les cantilabules que » votre police ne devait pas nous lais-

(4) « Gohier n'est pas venu, tant pis pour » lui », dit Bonaparte à Bourlignon comme il montait à cheval pour mettre à exécution le complot. Quelques instans après, Josephine, encastrée avec le même Bourlignon, exprime la plus vive sollicitude pour Gohier ; « Le salut » de Gohier », dit-elle à Bourlignon, qui vous ne » savez pas où sont lui, je vous enrais prêt » de lui écrire pour l'engager à ne pas faire » d'excès, et à limiter Sieyès et Roger, qui vont » donner leur démission volontairement, et à ne » pas s'écarter à Worme, qui probablement donne » dans le complot le sixième échelon. Bon » parti n'a dit qu'il avait tout dit pour Gohier » hier. » (Mém. de Bourlignon, ibid.)

ser ignorer. Si le Directoire a des » ordres à donner, il les adresse à » des hommes dignes de sa confiance. » Vous pouvez retourner vers ceux » qui vous envoient, » ajouta-t-il en lui tournant le dos. Cependant Gohier convoque tous les membres du Directoire, mais Sieyès et Roger Ducas s'étaient rendus à la commission des inspecteurs du conseil des anciens, la quelle était le foyer de la conspiration. Barras demeura confiné chez lui. Gohier et Molins, seuls dans la salle des séances du Directoire, attendent vainement le troisième collègue, sans la présence duquel ils ne pouvaient délibérer. A l'invitation de Carnot, président de la commission, qui engage le Directoire à venir délibérer avec elle sur les mesures de sûreté dont elle s'occupait, Gohier répondit que, suivant la constitution (art. 103), aucun des membres des deux conseils ne pouvait délibérer à Paris, puisque le lieu des séances avait été transporté ailleurs ; mais que, jaloux de s'entourer des lumières des membres qui composaient la commission, le Directoire les invitait à se transporter eux-mêmes dans la salle de ses séances. Il ordonna en suite au général Lefebvre, qui commandait la dix-septième division, de venir rendre compte au Directoire des mesures qu'il avait dû prendre dans ces moments de crise pour assurer la tranquillité de Paris. Lefebvre répondit que le décret des anciens ayant été notifié, il avait donné sa démission (5). Ainsi abandonnés par les autorités, paralysés par la constitution, qui leur disait le

(5) « Stanislas de Girardin, dans ses Souvenirs, raconte ainsi cette particularité : « Molins fit » venir Lefebvre, et lui donna lecture d'ordres à » valoir pour d'Alouché. Il n'eut plus temps. » répondit Lefebvre, si vous n'avez pas commandé » plus tôt, et si vous n'avez envoyé, vous prie » l'honneur de l'honneur qui vous ont accompagné par » Miron pour vous solliciter tranquillement à » votre campagne, ainsi que votre compagnie l'a » été. »

pouvoir de délibérer à deux, Gohier et Moulins furent dans l'impuissance de se défendre (6). Bientôt instruits de la défection de Barras, ils se décident à se rendre aux Tuileries. « Les deux membres qui nous ont abandonnés, dit Gohier à son collègue, seraient capables de nous compromettre : hâtons-nous d'aller à la poursuite des deux déserteurs, mais la constitution à la main. Portons-leur la promulgation que nous ne pouvons, aux termes de la constitution, nous dispenser de publier. » Arrivés aux Tuileries, ils apprennent qu'on ne les a pas attendus pour cette promulgation. Bonaparte survient : une discussion s'engage entre le général et les deux directeurs ; enfin, Bonaparte ose dire : « Il n'y a plus de Directoire. — Il n'y a plus de Directoire ! reprend Gohier..... Vous vous trompez, général, et vous savez que c'est chez son président que vous avez pris l'engagement de dîner aujourd'hui. Serait-ce pour mieux cacher des projets hostiles que vous avez accepté cette invitation, que vous en avez vous-même fixé le jour ? » Ces reproches, si naturels dans la bouche de Gohier, avaient cependant un côté plaisant, que la malignité ne manqua pas de saisir ; et le comte Cornet, dans sa *Notice* sur le 18 brumaire, affectant de prendre ces reproches sanglants pour des instances réelles, a dit que le directeur Gohier apportait dans cette discussion une telle bonhomie qu'il voulait toujours que Bonaparte vînt

dîner chez lui, *quoiqu'il fût détroné*. « Il avait, ajoute-t-il, fait quelques jours auparavant des invitations officielles pour ce dîner, au général Bonaparte et à sa suite ; mais l'amphitryon et ses convives n'étaient plus du même aloi. » A peine Gohier et Moulins furent-ils de retour au Luxembourg que leur garde leur fut enlevée. Pour suppléer à cette défection, ils appelèrent autour d'eux un bataillon de gardes nationales ; mais déjà le palais directorial était livré à la force armée, et les deux directeurs furent gardés à vue : le général Moreau s'était chargé d'être leur geôlier. Ils protestèrent par le message suivant, adressé aux deux conseils : « Un grand attentat vient d'être commis, et ce n'est sans doute que le prélude d'attentats plus grands encore. Le palais directorial est livré à la force armée ; les magistrats du peuple, à qui vous avez confié la puissance exécutive, sont en ce moment-ci gardés à vue par ceux-là même que seuls ils ont le droit de commander. Leur crime est d'avoir constamment persisté dans l'inébranlable résolution de remplir les devoirs sacrés que leur impose votre confiance, d'avoir rejeté avec indignation la proposition d'abandonner les rênes de l'état, qu'on veut arracher de leurs mains, d'avoir refusé de donner leur démission. C'est aujourd'hui, représentants du peuple, qu'il faut proclamer la république en danger, qu'il faut la défendre. Quel que soit le sort que ses ennemis nous réservent, nous lui jurons fidélité, fidélité à la constitution de l'an III, à la représentation nationale dans son intégrité, etc. » Les conspirateurs du 18 brumaire n'eurent certainement pas tort d'empêcher ce virulent message d'arriver à sa destination. Sa lecture dans les conseils eût inévitablement arrêté l'exécution du

(6) « Ce fut, dit Bourrienne, une circonstance singulière qui empêcha les deux directeurs Gohier et Moulins de défendre leur constitution chérie. Ce fut par respect pour elle qu'ils la laissèrent mourir, attendu que, pour la sauver, il aurait fallu violer l'article 40. C'est ainsi qu'un roi de Castille fut brûlé, parce qu'il n'y avait pas dans sa chambre une personne d'un rang assez élevé pour que l'étiquette lui permit de toucher la personne du roi. »

(*Mémoires*, p. 111, p. 110.)

projet de Bonaparte, en indiquant aux républicains un point de ralliement. Quelques députés voulurent pénétrer auprès de Cohier ou de son collègue; ils furent repoussés. Dans la suite, ce duc et lui fit reproche à Moreau du rôle qu'il avait joué dans cette circonstance. « Vous connaissiez bien peu mes intentions, lui répondit celui-ci; en interceptant votre message aux consuls, je vous ai sauvé de la déportation, qui était résolue si votre opposition s'était manifestée par un seul acte. Que vous connaissiez peu les hommes qui vous tenaient en chartre privée! — Que vous connaissiez peu vous-même, ajouta-t-il! lui répliqua Cohier. Auriez-vous su gré à l'homme officieux qui, le jour d'une bataille décisive pour le salut de votre pays, vous avait sauvé du péril en compromettant votre honneur? Croyez-vous que le courage civil soit au-dessous du courage militaire? » En effet, tout était prévu, non seulement pour neutraliser la résistance des deux directeurs, mais pour la laisser ignorer au public. Durant la séance du conseil des cinq cents, tenue le 19 brumaire à Saint-Cloud, une lettre signée par le secrétaire du Directoire annonça mensongèrement la démission de quatre directeurs; il n'y avait de vrai que celle de Sieyès et de Roger Ducos. Trois directeurs, formant la majorité légale, étaient toujours en exercice, et déjà nombre de députés parlaient de se rallier à eux, lorsque la démission, enfin attachée à Barras, vint changer l'état des choses. Toutefois, le conseil des cinq cents hésitait, et la discussion allait prendre une tournure contraire aux desseins des conjurés, quand Bonaparte parut dans la salle, suivi de ses grenadiers. . . . et que son frère Lucien refusa de prononcer le décret de mise hors la loi. Dès lors, la révolu-

tion fut accomplie. Le 20 au matin, les nouveaux consuls firent retirer les troupes qui tenaient Cohier prisonnier. En lui annonçant qu'il était libre, Louis Bonaparte notifia à l'ex-président qu'il eût à profiter du premier instant de sa liberté pour céder ses appartements aux membres du nouveau gouvernement. Parcourant des yeux l'assemblée, Louis Bonaparte les arrêta sur un pauvre buste de son frère. « Je l'ai vu », dit Cohier, d'un artiste qui m'en a fait hommage, en croyant m'offrir le portrait d'un défenseur de la république. Ce buste appartenait au président du Directoire, et il m'était cher; celui du consul appartient à sa famille, et je le lui laisse sans regret. » Après son expulsion du palais du Luxembourg, Cohier fut prévenu que Sieyès insistait pour le faire comprendre dans la liste des déportés, et que la police de Fouché surveillait toutes ses démarches. Voulant se soustraire à cette inspection inquisitoriale, il se retira à Autun, chez un ami, jusqu'au moment où il fut l'acquisition de la retraite modeste qu'il habita presque toujours depuis à Étaimbois, dans la vallée de Montmorency. Là, il passait son temps à cultiver les muses et son jardin « qui n'est pas aussi ingrat qu'elles », dit-il dans ses *Mémoires* (7). Toutefois, Bonaparte qui, pour avoir indignement joué Cohier, n'en conservait pas moins pour lui des sentiments d'estime et même d'affection, l'engagea, et le fit souvent presser par Joséphine d'accepter une place éminente. Tant que dura l'honneur de l'ex-directeur, il lui

(7). En attendant la mort, qui ne lui survint que long temps après, Cohier prépara son épitaphe : *Amel, parentes, filii, conjux, nec dubio luxuria. Liber tandem quiesco.*

Entre époux et parents, amis, fils chéris, Vous tous à qui je dois le bonheur de ma vie, Autour de ces cyprès voyez croître les fleurs. Jetez sur mon tombeau quelques feuilles de rose. Gardez-vous d'arroser ma cendre de vos pleurs. Mon ombre en gémitait. Libre enfin je repose.

inébranlable, et la médiocrité de sa fortune, après sept années de fonctions ministérielles ou directoriales, atteste au moins son désintéressement. A la fin, mandé par le premier consul au mois de messidor an X, il sortit de sa retraite: on lui laissait le choix d'une place. Gohier répondit avec franchise que la place qui convenait le mieux à sa position était une mission à l'étranger. Il fut aussitôt envoyé en Hollande, en qualité de commissaire-général des relations commerciales, titre qui, lors de la création de l'empire, fut changé en celui de consul-général (8). Il accepta aussi la croix de la Légion d'Honneur. Gohier remplit ses fonctions en Hollande jusqu'à l'époque de la réunion de ce pays à l'empire français. Il fut alors nommé consul-général aux États-Unis; mais sa santé, qui avait souffert du climat d'Amsterdam, ne lui permit pas d'accepter cette dernière mission. Il revint se confiner de nouveau dans la vallée de Montmorency, qu'il ne quitta que pour venir terminer sa longue carrière à Paris, le 29 mai 1830. D'après ses vœux, son corps n'a point été présenté à l'église. M. Bernard de Rennes prononça un discours sur son cercueil (9). En 1824, il avait publié ses *Mémoires* sous ce

titre: *Mémoires de Louis-Jérôme Gohier*, 2 vol. in-8°; ils font partie de la collection des *Mémoires des contemporains*, publiés par le libraire Bossange. « De tous les anciens républicains que la France a le droit d'interroger sur les événements qui ont précédé la monarchie constitutionnelle, dit-il dans sa *Préface*, il n'en est point sans doute qui soient plus obligés de lui répondre que ceux qui étaient à la tête du Directoire exécutif, lors de l'usurpation de Bonaparte. Si tout fonctionnaire public doit compte de sa gestion à ceux qui lui ont confié leurs plus chers intérêts, c'est surtout à l'un des chefs d'un gouvernement qui a péri dans ses mains qu'est imposé cet indispensable devoir, également difficile à remplir, soit que l'on ait de grands reproches à se faire, soit que l'on ait de grands crimes à révéler. Président du Directoire, lors du trop fameux 18 brumaire, j'ai dû me taire à une époque où la vérité n'eût pas été entendue; mais, aujourd'hui, qui pourrait me justifier aux yeux de mes concitoyens, qui m'ont honoré de leur confiance, si je m'obstinais à garder le silence, lorsque chaque minute m'avertit que je n'ai pas un moment à perdre. » Agé de soixante-dix-sept ans révolus, sur le bord de ma tombe, dont je sonde sans effroi la profondeur, la postérité aurait droit de m'accuser un jour, si j'y descendais sans avoir fait mon testament politique, si j'y ensevelissais avec moi les vérités qu'elle a droit d'attendre d'un homme qui présidait le gouvernement français, quand les destinées de la France ont été livrées à la discrétion d'un soldat heureux. » Plus

(8) Pendant sa mission à Amsterdam, il fit arrêter les voleurs qui avaient enlevé des antiquités à la bibliothèque nationale. Dans le nombre se trouvait la couronne des rois lombards dite de fer, mais qui n'en était pas moins d'or. Les voleurs l'avaient fait fondre, et Gohier ne put en resserrer au ministre que les lingots. — Sur les us de Girardin, dans ses *souvenirs*, raconte que durant un voyage qu'il fit à Amsterdam il dit: « Les Gohiers, c'est, dit-il, un roi détroné et très-consolé. Sa femme est une bonne petite citoyenne, et lui un homme très-content de sa situation actuelle: il jouit à bon droit d'une grande considération. »

(9) Plusieurs autres discours ayant été prononcés, outre celui de M. Bernard de Rennes, M. V'Éneve s'est borné à faire insérer dans la Revue encyclopédique du mois de mai 1830 son hommage nécrologique. On y apprend que Gohier composait dans ses derniers jours un poème sur les quatre âges. Il a paru au mois de juillet 1830 une Notice nécrologique sur L.-J. Gohier,

devenir président du Directoire exécutif de la république française, etc., in-8°. Cette notice avait été imprimée dans le Cabinet de lecture, n° des 17 et 24 juin 1830.

loin, il ajoute que, « glorieux de ce que
 « le principal auteur du 18 brumaire
 « l'avait trop bien jugé pour l'asso-
 « cier à ses complots, fier d'avoir, par
 « le refus constant de donner sa dé-
 « mission, entravé autant qu'il était
 « en lui la marche des conjurés, » il
 aurait toujours gardé le silence, si les
 prétendues révélations du comte Cor-
 net, sur cette journée, n'avaient pré-
 senté sous un faux jour et sa conduite
 et son caractère. « S'il faut, continue-
 « t-il, qu'au grand jour des révélations
 « politiques..... chacun paraisse dans
 « son rôle, des mémoires sur le 18 bru-
 « maire sont devenus une nécessité
 « de ma position. Entreprendre de les
 « publier aujourd'hui (1824), c'est
 « rendre au gouvernement actuel un
 « hommage de confiance qu'il ne re-
 « poussera pas. Il ne s'étonnera pas
 « qu'en rendant compte des fonctions
 « que j'ai exercées, magistrat d'une ré-
 « publique dont l'existence ne sera pas
 « mise en doute, j'en aie eu le langa-
 « ge, et que je l'aie conservé dans cet
 « écrit. » L'emphase de ces paroles
 peint Gohier tout entier : aussi neuf
 en politique au bout d'un demi-siècle
 d'expérience que lorsqu'à propos du
Couronnement d'un Roi, Grimm,
 dans sa correspondance, disait que ce
 début littéraire de Gohier dénotait « une
 « caudeur, et surtout une naïveté di-
 « gue de ce neveu de M^{lle} Kerkabon,
 « que M. de Voltaire a rendu si célè-
 « bre, sous le nom d'*Hercule ingé-
 « nu*. » Au surplus, les *Mémoires* de
 Gohier ne sont heureusement pas
 écrits dans le style emphatique de sa
 préface : ils offrent des traits curieux et
 peu connus, et la réputation victorieuse
 de certains faits allégués par les com-
 plices du 18 brumaire. Enfin, l'auteur
 prouve que dans leur plan de charger le
 Directoire de tout ce qu'il y eut de fâ-
 cheux dans la révolution, et de faire
 honneur à Bonaparte de tout ce qu'il y

eut de grand, ses panégyristes, faute de
 renseignements exacts, lui ont attribué
 des mesures louables qui ne sont dues
 qu'au Directoire. Les *Mémoires* de
 Gohier furent suivis d'un petit écrit de
 sa façon, intitulé : *Un mot sur le pro-
 cès intenté par la famille de la Chu-
 lotais contre le journal l'Étoile*.
 Pendant le temps de la terreur, le dis-
 cours *contre-révolutionnaire* d'An-
 toine, dans la *Mort de César*, scandali-
 sait les oreilles républicaines des frères
 et amis, qui composaient le parterre.
 Gohier alors révolutionna Voltaire
 (10). Cette pitoyable tentative a été
 de nos jours renouvelée dans un autre
 sens par M^{me} de Genlis, sur Voltaire
 et sur Rousseau. Gohier avait conservé
 non-seulement la verdeur de son es-
 prit, mais même toutes ses facultés à
 un degré d'autant plus extraordinaire
 que, jusqu'à ses derniers jours, il fut
 ami des plaisirs ordinairement refusés à
 la vieillesse. Sa conversation avait tou-
 jours été vive, enjouée, piquante. Ses
Mémoires offrent plus d'une preuve
 qu'il n'avait point pardonné à Bona-
 parte d'avoir renversé le Directoire ;
 mais celui-ci, à Sainte-Hélène, jugeait
 plus favorablement son vieil adversaire.
 « Gohier, dit-il, était un avocat de ré-
 « putation, d'un patriotisme exalté,
 « jurisconsulte distingué, homme in-
 « tègre et franc. » D—R—R.

GOHIER (JEAN-BAPTISTE), sa-
 vant vétérinaire, naquit, en 1776, à
 Branges (département de l'Aisne). Son
 père avait long-temps servi, en qualité
 de maréchal ferrant, dans un corps de
 cavalerie, et il était rentré dans son vil-
 lage avec un double chevron et une pe-
 tite pension de retraite. Le jeune Go-
 hier fut destiné à la profession de son
 père. Le curé de Branges, lui ayant re-
 connu des dispositions pour l'étude, lui

(10) Voyez le *Dictionnaire des grands hommes
 du jour*, par une société de très-petits individus,
 Paris, floréal an viii (1800), in-12.

donna quelques leçons. Il obtint, en 1795, une place gratuite d'élève à l'école d'Alfort. L'ardeur de la science peut suppléer chez un jeune homme éminemment laborieux à une éducation première; aussi vit-on à Alfort, Gohier remporter des prix, obtenir la place de répétiteur, et la remplir avec distinction. En 1799, ses études furent terminées, et au lieu d'aller exercer son art, il fut jeté par la conscription dans un corps d'infanterie. Heureusement il ne tarda pas à être réclamé par le colonel du 20^e de chasseurs à cheval, qui l'attacha à son régiment comme vétérinaire, et conçut pour lui une estime toute particulière. Gohier s'en était rendu digne par beaucoup de zèle et d'assiduité. Pendant trois ans qu'il resta dans ce corps, il recueillit des observations de clinique, dont il publia dans la suite les résultats. Il vint, en 1802, à l'école vétérinaire de Lyon, pour y disputer la chaire nouvellement créée de maréchalerie et de jurisprudence vétérinaire. Le concours, ouvert dans cette ville, se termina à Paris, et Gohier en revint avec le titre de professeur. Depuis longues années, les cours théoriques de maréchalerie étaient tombés en désuétude à l'école de Lyon. Gohier eut le mérite de les restaurer; on n'y avait jamais enseigné par principes la jurisprudence vétérinaire; Gohier y institua cette partie d'enseignement. Après l'avoir professée pendant sept ans, il demanda, et obtint la chaire de J.-M. Hénon, que la mort venait de ravir, et il se montra digne d'un tel prédécesseur. En sollicitant cette place, pouvait-il prévoir qu'il succomberait lui-même un jour à une affection semblable? Hénon avait été conduit au tombeau par une lésion organique de l'estomac, suite d'un accident éprouvé dans l'exercice des fonctions; Gohier contracta la même maladie par l'effet d'un opiniâtre travail de cabinet. Peu d'hommes furent plus la-

borieux : tout entier à l'art difficile auquel il avait voué son existence, il ne connut ni les plaisirs, ni les délassements de la société; le temps que lui laissaient les fonctions de sa chaire, il l'employait à recueillir des observations cliniques, à suivre des expériences physiologiques ou de pathologie, à faire des extraits de tous les ouvrages vétérinaires qu'il pouvait découvrir, à rédiger un assez grand nombre de mémoires, qu'il a publiés, à entretenir de longues correspondances avec une foule de vétérinaires qui lui adressaient des observations et lui demandaient des conseils. Communiqués aux compagnies savantes, plusieurs de ses ouvrages ont été justement appréciés; c'est ainsi qu'il reçut de la société royale et centrale d'agriculture deux médailles d'or et le titre de correspondant, et que d'autres sociétés lui adressèrent des diplômes d'association. Il n'a fait connaître au public que la moindre partie de ses travaux, laissant quarante volumes in-4^o de mémoires, de notes, de documents, tous écrits de sa main. C'est un vaste arsenal de matériaux pour un traité complet de médecine vétérinaire pratique, dont il avait conçu le plan. Sentant sa fin approcher, il conjura l'inspecteur-général des écoles vétérinaires, M. Huzard, de se charger de ses manuscrits, du soin de sa mémoire et de la destinée de ses enfants. Il cessa de vivre le 1^{er} oct. 1819. Un premier hommage fut rendu à sa mémoire, par M. Rainard, dans la solennité de la distribution des prix, à l'école de Lyon. M. Huzard, aujourd'hui inspecteur-général honoraire des écoles vétérinaires, fit son éloge dans la séance tenue à Alfort pour le même objet. Le ministre de l'intérieur a voulu que le nom de Gohier fût placé à la suite des noms de Bourgelat, Chabert, Flan-drin, Bredin, Gilbert, Hénon, qui furent l'honneur et l'appui des écoles

vétérinaires. Les principaux ouvrages que l'on doit à J.-B. Gohier sont : I. *Des effets des pailles rouillées, ou Exposé des rapports, recherches et expériences sur les pailles affectées de rouille, delivrées, pendant le dernier trimestre de l'an IX, aux chevaux du 20^e régiment de chasseurs*, Lyon et Paris, 1803, in-8°. II. *Mémoire sur une épizootie qui se manifesta, dans le mois de germinai an VIII, sur les chevaux du dépôt du 21^e de chasseurs, en garnison à Metz, suivi d'un Aperçu de celle qui a régné en thermidor an XI, sur les bêtes à cornes de la commune de Tramois*, ibid., 1803, in-8°. III. *Tableaux synoptiques des différentes ferrures le plus souvent pratiquées aux pieds des animaux monodactyles ou solipèdes*, ibid., 1803, in-fol., avec fig. IV. *Mémoire sur les causes qui, dans la cavalerie, donnent lieu à la perte d'une grande quantité de chevaux*, ibid., 1804, in-8°. V. *Mémoires et Observations sur la chirurgie et la médecine vétérinaire*, ouvrage couronné en grande partie par la société d'agriculture du département de la Seine, ibid., 1813-1816, 2 vol. in-8°, fig. VI. *Mémoire sur la maladie épizootique qui règne en ce moment (1814), sur les bêtes à cornes dans le département du Rhône et ailleurs*, ibid., 1814, in-8°, avec un tableau synoptique. VII. *Tableau synoptique des coutumes suivies dans la plupart des ci-devant provinces de France, à l'égard des cas rédhitoires des animaux*, ibid., 1814, in-fol. A. P.

GOIGOUX (JEAN-DANIEL), né vers 1775, entra fort jeune à l'administration de la poste aux lettres, et y devint sous-chef de bureau. Très-laborieux, il s'occupait en même temps de littérature, et soigna une nouvelle édition du *Dictionnaire historique*

de Chaudon et Delandine qui parut en 30 vol. in-8° de 1821 à 1823. On sent de quelle fatigue Goigoux dut être accablé pour faire imprimer en si peu de temps un aussi grand nombre de volumes. Cette édition, on doit en convenir, est cependant moins fautive que celle que Prudhomme venait de faire (*Voy. PRUDHOMME*, au Suppl.); mais Goigoux ne put y suffire, et il mourut à la peine le 11 juin 1823, au moment où les derniers volumes paraissaient. On a encore de lui : I. *Vocabulaire de l'Académie Française*, Paris, 1821, in-8°. II. *Dictionnaire géographique, ou Description géographique de toutes les parties du monde par Vosgien*, nouvelle édition entièrement refondue, Paris, 1824, in-8°. M—Dj.

GOIS (ÉTIENNE - PIERRE - A - DRIEN), statuaire, était professeur à l'école royale des beaux-arts, et membre de l'Institut. Né à Paris en 1731, fils d'un commis au greffe du parlement, il mourut dans cette ville le 3 février 1823, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Ses obsèques eurent lieu dans l'église Saint-Germain-des-Prés, en présence d'un grand nombre d'amis et d'une députation de l'Institut. Peu d'artistes ont fourni une carrière aussi longue. Cinquante années de professorat et une multitude de compositions sont des titres incontestables aux souvenirs de l'histoire. Élève de Michel-Ange Slodtz, il remporta à l'âge de dix-sept ans le grand prix de sculpture, et fit ensuite le voyage de Rome. A son retour, il obtint un atelier au Louvre, et fut reçu académicien en 1770, sur une statue représentant *Aristée* pleurant la mort de ses abeilles. Il continua d'être professeur pendant la révolution, et fut nommé académicien libre par ordonnance du 10 avril 1816. Ses principaux ouvrages sont : I. *Le chancelier de l'Hôpital*, sta-

tue en marbre sur le grand escalier des Tuileries. II. *Le président Vicé*, statue dans une des salles de l'Institut. III. *Saint Vincent*, statue en marbre dans le chœur de l'église Saint-Germain l'Auxerrois. IV. Quelques statues en plâtre et des bas-reliefs à l'église Saint-Philippe du Roule. — Gots, son fils, s'est illustré dans la même carrière. Il est mort à Taverny en 1836. Ses principaux ouvrages sont : I. Un groupe de la *Descente de croix* qu'on a vu au salon de 1819, et qui est placé aujourd'hui dans l'église Saint-Gervais. II. Un *Mausolée* en l'honneur du duc de Berri, pour la ville de Lille. III. Une *Jeanne d'Arc*, pour la ville d'Orléans. Les proportions de cette statue ne répondent pas à la grandeur de la place où elle est érigée. — Z.

GOLBÉRY (SYLVAIN-MÉNÉRAD XAVIER DE), né à Colmar le 24 septembre 1742, suivit la carrière militaire dans l'arme du génie, où il devint officier supérieur et obtint la croix de Saint-Louis. Il entra en 1818, avec le grade de lieutenant colonel, à l'Hôtel des Invalides, dont il fut nommé bibliothécaire en 1820. C'est là qu'il mourut, presque octogénaire, le 13 juin 1822. Il s'était livré spécialement à des travaux de géographie et de statistique. On a de lui : I. *Lettres sur l'Afrique*, Paris, 1791, in-8°. II. *Fragment d'un voyage en Afrique, fait pendant les années 1785, 1786 et 1787, dans les contrées de ce continent comprises entre le cap Blanc et le cap des Palmes*, Paris, 1802, 2 vol. in-8°, fig. Il en existe deux traductions en anglais : l'une par Fr. W. Blagdon, 1802, 2 vol. in-18; l'autre par W. Madford, 1803, 2 vol. in-12; et une traduction en allemand, Leipzig, 1804, 2 vol. in-8°. Ce voyage avait été entrepris par l'ordre de Louis XVI; Golbéry avait rassemblé des matériaux pour en publier une

seconde édition; mais elle n'a point paru. III. *Considérations sur le département de la Roër, suivies de la Notice d'Aix-la-Chapelle et de Borcette, ouvrage composé d'après les recherches de l'auteur et les documents réunis dans les archives de la préfecture*, Aix-la-Chapelle, 1811, in-8°. — P.—RT.

GOLOVNIK (VASSILI OU BASSILI), navigateur russe, entra de bonne heure au service, et se distingua par sa bravoure et son habileté. En 1807, l'empereur Alexandre voulant faire relever avec soin les côtes de ce vaste empire, baignées par le grand Océan septentrional, chargea Golovnik de cette mission. Il partit de Cronstadt, sur la corvette *la Diane*, et arriva, en 1809, au Kamtchatka. En 1810, il en partit pour explorer la côte nord-ouest de l'Amérique, où les Russes ont des établissements. De retour au Kamtchatka, Golovnik reçut, le 11 avril 1811, l'ordre de reconnaître avec la plus grande exactitude les Kouriles méridionales, les îles Chantar, situées dans la mer d'Okhotsk, et toute la côte, depuis les 53° 38' de latitude nord jusqu'au port d'Okhotsk. Le 4 mai, il put sortir de la baie d'Avatcha; le 17 juin, il avait déjà effectué la reconnaissance des Kouriles soumises à la Russie, et il arriva devant Itouroup, île occupée par les Japonais. Après quelques pourparles sur le motif de sa venue à terre, avec le commandant de l'île, auquel il répondit que c'était pour s'approvisionner de bois et d'eau, et que ses intentions étaient pacifiques, le Japonais lui parla des dévastations commises peu d'années auparavant sur des terres voisines par des Russes; Golovnik s'efforça de lui démontrer que des navires marchands avaient pu seuls se rendre coupables de ces excès. Le Japonais parut satisfait de ces raisons; on se fit mutuellement des présents, et Go-

lovnin, muni d'une lettre de recommandation adressée au commandant d'Ooubitch, fit voile pour cette île. Les vents contraires l'ayant empêché d'y aborder, il se dirigea vers Kounachir, où il arriva le 4 juillet. Il y fut reçu à coups de canon; mais il ne voulut pas tirer vengeance de ces démonstrations hostiles; enfin, le 10, on lui fit connaître par des signaux qu'il pouvait débarquer. « Je n'avais plus besoin des Japonais, dit-il, ma corvette était bien approvisionnée d'eau, de bois et de vivres pour plus de deux mois; mais l'espoir d'être utile à ma patrie, en devenant l'intermédiaire d'une réconciliation entre les deux pays, et le désir de faire oublier tout ce qui s'était passé, me décidèrent à descendre à terre. » Il y alla le lendemain avec deux de ses officiers, quatre matelots russes et un interprète kourilien. On leur fit un accueil très-amical, mais à la fin du repas tous furent arrêtés et garrottés, dépouillés de tout ce qu'ils avaient dans leurs poches, puis emprisonnés dans le fort. Le 13, on les conduisit au détroit qui sépare Kounachir d'Iso; le 16, ils continuèrent leur route par terre dans cette dernière île, et entrèrent le 8 août dans une grande prison bâtie pour eux près de Khakodade. Là on leur fit subir de longs et minutieux interrogatoires, et le 27 septembre, ils furent transférés à Matzmaï, capitale de l'île. Malgré la rigueur de leur captivité, ils n'avaient pas à se plaindre du traitement qu'ils éprouvaient. En 1812, on leur permit même de faire des promenades sous la surveillance d'une escorte. Ils en profitèrent pour observer les environs de leur prison, et choisir d'avance la route qu'ils prendraient quand ils pourraient s'enfuir. Le 23 avril, à minuit, ils effectuèrent ce projet, et parvinrent près du bord de la mer. Arrêtés alors, ils furent ramenés à Matzmaï le 3 mai, et

on ne les traita pas plus mal. Le 6 sept., Golovnin, mandé au château, apprit que M. Ricord, son lieutenant, avait entamé des négociations pour qu'il fût mis en liberté avec ses compagnons d'infortune; elles ne furent terminées que l'année suivante, quand il eut été constaté que le gouvernement russe n'avait pas ordonné les hostilités commises par Khvostof, et le 7 oct., ils furent conduits, dans une chaloupe japonaise, à bord de *la Diane*. Tous leurs effets leur furent rendus, on leur fit des présents, et on les combla de toutes sortes d'égards. La corvette aborda heureusement au Kamtchatka; le 2 nov., Golovnin partit pour Saint-Petersbourg, où il arriva le 22 juillet 1814. Il obtint, ainsi que ses officiers, de l'avancement dans la marine, et de plus des marques de la munificence impériale. Les matelots reçurent leur congé avec une pension, et l'interprète kourilien fut également récompensé. En 1817, une nouvelle mission fut confiée à Golovnin, pour explorer le grand Océan dans toute son étendue; il la remplit d'une manière satisfaisante sur la corvette *le Kamtchatka*. Il visita de nouveau le pays de ce nom, et fut de retour à Saint-Petersbourg le 15 novembre 1818. Il mourut dans cette ville, en 1832, victime du choléra. On a de lui en russe: *Voyage de M. Golovnin, capitaine de vaisseau de la marine impériale de Russie, contenant le récit de sa captivité chez les Japonais*, pendant les années 1811, 1812, 1813, et ses *Observations sur l'empire du Japon*, Saint-Petersbourg, 1816, 2 vol. in-8°, avec carte et figures. Il en parut en 1817 une traduction allemande, par C.-J. Schultz, Leipzig, 1817, 2 vol. in-8°. C'est sur cette version que l'auteur de cet article en a publié une traduction française, Paris, 1818, 2 vol. in-8°, carte et fig. La relation du capitaine Ricord

est insérée dans le deuxième volume. Le récit des aventures de Golovnin excite un intérêt d'autant plus vif que, malgré tout ce qu'il eut à souffrir, jamais il ne montre la moindre animosité contre les Japonais. Racontant avec une modération exemplaire tous les événements de sa captivité, il rend une justice éclatante à leurs bonnes qualités. Les renseignements qu'il donne sur cette nation sont extrêmement précieux ; car, bien que captif, il avait les plus grandes facilités pour observer tout ce qui l'entourait, et il a pu recueillir de la bouche d'officiers, de fonctionnaires publics et de savants, des particularités que d'autres voyageurs n'ont pas eu l'occasion de connaître. Golovnin est un observateur exact et consciencieux, et sa relation est une des plus intéressantes que l'on puisse lire. Les traductions française et allemande ont un avantage sur l'original imprimé en Russie, parce que celui-ci avait, par ménagement pour quelques personnages tenant à la compagnie russe d'Amérique, subi des modifications dans certains passages que les deux versions reproduisent tels qu'ils avaient été écrits. On trouve un extrait de la relation de Golovnin dans le tom. IV de l'ouvrage intitulé : *Le Japon*, par M. Breton, Paris, 1818, 4 vol. in-16, fig. Le même auteur a publié : *Le Japon*, ou *Voyage de Paul Ricord aux îles du Japon en 1811, 1812, 1813, pour la délivrance du capitaine Golovnin*, Paris, 1822, 2 vol. in-16, fig. Ce livre contient encore les Observations de Golovnin sur les mœurs des Japonais. E—s.

GOLTZ (le baron BERNARD-GUILLAUME de), diplomate prussien, né vers 1730, d'une ancienne famille, entra, dès sa jeunesse, dans la carrière des armes, et y déploya quelque valeur sous les yeux du grand Frédéric, qui le distingua et le nomma son aide-

de-camp, avec le grade de général-major. Il l'envoya ensuite, comme son ministre plénipotentiaire, à la cour de Versailles (1772), et l'y chargea des négociations les plus difficiles. Le baron de Goltz s'en acquitta toujours avec habileté. Il était encore auprès de cette cour à l'avènement de Frédéric-Guillaume, et il contribua beaucoup à rendre plus amicales les relations des deux puissances, qui s'étaient un peu refroidies depuis quelques années. Dans les premiers temps de la révolution de France, le baron de Goltz rendit encore de grands services à sa cour. Un long séjour dans ce pays, beaucoup de tact et de finesse, lui avaient fait parfaitement connaître les hommes et les choses ; et sans dépenser beaucoup d'argent, suivant l'usage des Prussiens, il sut plus d'une fois se procurer des renseignements utiles. Ce fut lui qui, au commencement de 1792, fit connaître à Berlin les instructions qu'on venait de donner à M. de Ségur, et qui, par là, prépara à l'ambassadeur français un accueil très-fâcheux pour lui. Le baron de Goltz quitta la France au mois de mai de cette année, dès que la guerre fut déclarée à l'Autriche, et il retourna dans sa patrie, où il cessa d'être employé, si ce n'est à des négociations secrètes et dans ses fonctions de chambellan. A la fin de 1794, Frédéric-Guillaume le chargea de l'importante et difficile mission d'aller négocier la paix à Bâle, avec les envoyés de la république française. Il partit de Berlin avec le titre de comte et des instructions données par Haugwitz, qui lui prescrivaient surtout de ne pas se laisser entraîner à Paris. Il résista donc avec beaucoup de force à la proposition de ce voyage, qui lui fut faite par le ministre de France Barthélemy ; et le comité de salut public fut obligé de se contenter de l'envoyé subalterne Harnier. Les premières ou

vertures se firent avec quelque réserve, et les Français trouvèrent que le comte de Goltz était difficile et minutieux. Ils commençaient à craindre pour l'issue de cette grande affaire, lorsque le diplomate prussien mourut presque subitement, le 6 février 1795. Il fut inhumé à Bale avec de grands honneurs auxquels concoururent également les Français et les Allemands de toutes les nations. Le comte de Hardenberg le remplaça à Bale, et ce fut lui qui eut l'honneur de signer le traité de paix. — Le comte *Alexandre de Goltz*, de la même famille, fit toutes les guerres de Frédéric II, et fut envoyé par ce prince auprès du khan des Tartares, en 1761, afin d'exciter ces peuples à faire une diversion contre la Russie en faveur de la Prusse. Il alla ensuite faire la guerre en Portugal, y devint feld-maréchal, et passa de là au service du Danemark, où il est mort dans le grade de général d'infanterie, en novembre 1818. M—Dj.

GOMES (BERNARDINO-ANTONIO), médecin portugais, naquit au village d'Arcos, dans la province de Minho, en 1769. Fils d'un médecin et destiné à suivre la même carrière, on l'envoya faire ses études à l'université de Coimbra. Doué de beaucoup de pénétration, avide de savoir et infatigable dans ses travaux, il obtint d'éclatants succès; et, après avoir remporté de nombreux prix, il fut reçu docteur en 1793, et vint à Lisbonne afin d'y exercer sa profession. Nommé médecin de la marine royale en 1797, il s'embarqua sur un vaisseau de guerre qui se rendait au Brésil. Pendant son séjour dans ce pays, Gomes écrivit un mémoire sur l'ipécacuanha gris, et plusieurs autres sur des plantes peu connues de cette contrée, donnant leurs caractères botaniques et un aperçu de leurs propriétés médicales. Il écrivit également à cette époque un mémoire sur le *Frambasia* (*Boubas* en portugais,

Yaws en anglais), publié dans le 4^e volume, partie 1^{re}, des *Mémoires de l'Académie des sciences de Lisbonne*, et réimprimé séparément en 1815. De retour en Portugal en 1801, le gouvernement l'envoya à Gibraltar pour y traiter une épidémie typhoïde qui régnait à bord de l'escadre portugaise. Il combattit cette maladie avec succès, au moyen du traitement par les aspersions d'eau froide, suivant la méthode de Currie. En 1805, il fut nommé médecin de l'hôpital de la maison royale. Fixé à Lisbonne il y exerça la médecine, se livra à des recherches de chimie végétale, et réussit à obtenir en état de pureté le principe que le docteur Duncan jeune avait reconnu dans le quinquina, et auquel il avait donné le nom de *Cinchonin*. En 1810 le docteur Gomes eut de nouveau l'occasion de mettre en usage le traitement du typhus par l'eau froide sur quatre cent cinquante-cinq malades atteints de cette maladie, et venus de Gibraltar. Il proposa à l'Académie de Lisbonne l'établissement d'une institution publique pour l'inoculation de la vaccine: ses vœux furent remplis, et le bienfait de cette découverte se répandit dans tout le Portugal et dans ses possessions d'outre-mer. En 1813 il fut nommé membre du conseil de santé et publia un mémoire sur les moyens de désinfecter les lettres et autres objets. En 1817 il sollicita et obtint de traiter gratuitement les malades de l'hôpital de Saint-Lazare, et se livra à des recherches sur l'éléphantiasis dont il constata les affreux progrès en Portugal, par suite de l'incurie du gouvernement. Dans le courant de la même année, il fut envoyé à Livourne, chargé d'accompagner au Brésil la princesse Léopoldine d'Autriche. Ayant rempli cette honorable mission, il revint à Lisbonne où il se livra avec ardeur aux devoirs de sa profession et entreprit de nou-

velles recherches sur les maladies cutanées. En 1820 il publia sa *Dermosographie*, et en 1821 il offrit aux Cortès son mémoire sur les moyens d'arrêter les progrès de l'éléphantiasis en Portugal, et de perfectionner le traitement des maladies cutanées. Il fit aussi connaître, dans un autre mémoire, l'efficacité de l'écorce de la racine du grenadier dans le traitement des vers intestinaux et surtout du ténia ou ver solitaire (1). Il mourut à Lisbonne le 13 janvier 1823. Gomès était membre de l'académie des sciences de Lisbonne, médecin de la chambre du roi, et il avait comme médecin de la marine le grade de capitaine de frégate. Il était d'une constitution nerveuse et mélancolique qui, jointe à des contrariétés et des chagrins domestiques, aigrit son humeur, troubla sa tranquillité dans les dernières années de sa vie, et le força plus d'une fois à interrompre ses utiles travaux. La plupart de ses mémoires ont été insérés dans ceux de l'académie des sciences de Lisbonne; et en donnant la liste de ses ouvrages nous nous bornerons à indiquer les plus importants, tous écrits en portugais: I. *Mémoire sur l'ipécacuanha gris du Brésil, ou le cipòdenos pharmaciens*, Lisbonne, 1801, in-8°. La description botanique de cette plante est du docteur Brotero, professeur de botanique à l'université de Coïmbre, et écrite en latin; il la désigne sous le nom de *Calicocca ipécacuanha*. Ce mémoire est accompagné de deux planches. II. *Méthode de traiter le typhus, ou les fièvres malignes contagieuses par l'effusion de l'eau froide, suivie de la théorie du typhus d'après les principes de la zoonomie, et l'explication de la manière d'agir de l'effusion froide, et*

d'une lettre au docteur James Currie, contenant des observations et des réflexions sur cette méthode, Lisbonne, 1806, 1 vol. in-12. III. *Essai dermosographique, ou Description succincte et systématique des maladies cutanées, d'après les principes et les observations des docteurs Willan et Bateman, renfermant l'indication des médicaments recommandés dans ces maladies par ces célèbres auteurs et par plusieurs autres*, Lisbonne, 1820, 1 vol. in-8°, avec deux planches coloriées, gravées à Paris sous la direction du docteur Constancio, compatriote et ami de l'auteur. Cet ouvrage renferme plusieurs notes intéressantes, entre autres, sur les Albinos (*Assus* en portugais). IV. *Mémoire sur les moyens de diminuer l'éléphantiasis en Portugal, et de perfectionner la connaissance et la guérison des maladies cutanées, offert aux Cortès de Portugal de 1821*, Lisbonne, 1821, in-8°. D'après des renseignements officiels quoique incomplets, il porte au nombre de huit cents les malades atteints d'éléphantiasis dans tout le royaume. V. *Lettre aux médecins portugais sur l'éléphantiasis, dans laquelle on leur annonce un nouveau remède pour guérir cette maladie*, brochure in-8°, Lisbonne, 1821. Ce remède est le muriate de chaux. Le docteur Gomès avait fait paraître avant la publication de son ouvrage sur le traitement du typhus, un mémoire justificatif du traitement d'un de ses malades qui avait succombé, en réponse aux insinuations d'un confrère. Gomès se justifia pleinement et sa réputation ne fit que s'accroître. Il adressa aux Cortès de 1821 un mémoire justificatif sur la réclusion de sa femme dans le couvent de Sainte-Anne, dont nous n'aurions pas fait mention si l'auteur ne l'eût pas fait imprimer. C—o

(1) Quelques charlatans ont ensuite tiré parti de ce moyen qu'ils ont donné comme une découverte faite par eux.

ventures se firent avec quelque réserve, et les Français trouvèrent que le comte de Goltz était difficile et minutieux ; commençant à craindre pour l'issue de cette grande affaire, lorsque le comte prussien mourut subitement, le 6 février 1795. Il fut enterré à Bale avec de grands honneurs, et les Allemands d'Allemagne et de Prusse y furent enterrés également. Le comte de Goltz plaça à Bale, et ce fut son neveu de signer le traité de paix.

Le comte Alexandre de Goltz, prince de la famille, fit imprimer séparément les plus intéressantes de ses Mélanges, afin d'en faire un mémoire de Colvour de la guerre, qu'il avait copié sur l'original, et l'accompagna de notes. Le comte de Goltz est ainsi nommé dans la chambre des députés de 1818, et ce que fait cette cour pour lui.

(1) Ses ancêtres avaient pris le nom de la ville, siège de leur commerce. Ce fut en 1757 qu'il quitta le nom de Danem pour celui de Gomicourt. Barbier, *Table du Dictionnaire des noms*, s'écrit, dit que plus tard Danem prit le nom de Gomicourt de Durval, et lui attribue, en conséquence, la révision de la traduction de l'*Histoire de l'Amérique*, par Roberton ; Rotterdam, 1720, 4 vol. in-12 ; mais c'est une erreur ; J. Durval (*Op. cit.* nom, t. III, 178), directeur de Watson, étoit à cette époque ministre de France en Hollande ; et il parut que Gomicourt, qui fit lui-même un voyage dans ce pays, se l'associa pour la révision de Roberton.

Gomicourt ayant conçu l'idée de ses *Lettres sur l'Angleterre*, ouvrage destiné à faire connaître l'état de ce pays, sous le rapport du commerce, de l'administration, des sciences et des arts, vint alors habiter Paris, où il devait trouver les secours nécessaires au succès de son entreprise. Il fut nommé, vers le même temps, par le duc de Charost, secrétaire-général du gouvernement de Picardie et Artois. Suivant le Père Daire (*Hist. littér. d. Amiens*, 384), il aurait joint à cette place celle de commissaire des guerres des cheval-légers ; mais l'*Almanach royal* indique Lacroix comme titulaire de cette charge jusqu'à sa suppression en 1782. On n'a pu découvrir la date de la mort de Gomicourt ; mais il paraît qu'il ne vivait plus en 1789. Tous ses ouvrages sont anonymes ou pseudonymes. En voici la liste : I. *Durval, ou manuscrit pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, Paris, 1767, 4 vol. in-12 ; roman oublié. II. *Mélanges historiques et critiques*, contenant diverses pièces relatives à l'histoire de France, Amsterdam et Paris, 1768, 2 vol. in-12. Le tom. 1^{er} contient : *Dissertation historique et critique pour servir à l'histoire des premiers temps de la monarchie*. C'est une réfutation du système de Boulainvilliers sur les *maires du palais* des rois mérovingiens. — *Dissertation sur Ursin*, auteur de la vie de saint Léger, évêque d'Autun (*Voy. LÉGER (saint)*, XXIII, 565). — *Conjectures* sur la véritable cause de la suppression de la dignité de connétable. Gomicourt l'attribue à la jalousie du cardinal de Richelieu, qui, ne pouvant pas en être revêtu lui-même, ne put souffrir qu'un autre le fût, et détermina le roi à le supprimer, après la mort du duc de Lesdiguières. — *Observations* sur la nature des biens ecclésiastiques. Suivant lui, ces biens appartenant au roi, il est tou-

maître de les imposer, quand il en est le maître. Tom. II : *Histoire de la ville d'Amiens prise des Espagnols*, le 11 mars 1597, la reprise de cette ville par Henri IV, le 25 novembre de la même année, avec les pièces justificatives. — *Mémoire de Colbert*, envoyé à Louis XIV, le 22 octobre 1664, et copié sur l'original écrit de la main de Colbert, avec des observations de l'éditeur. — *Discours historique et politique sur l'histoire d'Angleterre*, trad. de l'anglais, de Hume. — *Dissertation sur la dignité de connétable*. III. *L'Observateur français à Londres*, ou Lettres sur l'état présent de l'Angleterre, 1769-72, 32 vol. in-12. Il en paraissait huit par an. On reproche à Gomicourt la bizarrerie de son orthographe dans les *Mémoires secrets*, 22 oct. 1769. IV. *Essai sur la poésie lyrique*, 1771, in-8°, sous le nom de Jérôme Carré, que l'adoption de Voltaire rendait difficile à porter. C'est un éloge ironique des auteurs alors en vogue au théâtre italien, Anseaume, Favart, Sedaine, Poinciset, etc. V. *Esprit des philosophes et des écrivains célèbres de ce siècle*, 1772, in-12. VI. *Les Commentaires de Blackstone sur les lois d'Angleterre*, Bruxelles, 1774-76, 6 vol. in-8°. Cette traduction, tirée en partie de l'*Observateur*, a été effacée par celle de Chompré. VII. *Traité analytique, étymologique et raisonné de l'accent et de la prononciation de la langue anglaise*, 1778, in-8°. VIII. *L'Observateur français à Amsterdam*, ou Lettres sur la Hollande, avec des notes, Amsterdam, 1779, in-12. Ce volume est le seul qui ait paru. W—s.

GONDEVILLE de Montimbré (A.), était sous-chef au ministère de la guerre sous le gouvernement impérial, et se montra, dans toutes les occasions, l'un des plus zélés partisans de Napo-

léon. Lieutenant dans la dixième légion de la garde nationale parisienne, il fit très-courageusement, le 30 mars 1814, à la tête de quelques hommes de sa compagnie, une sortie contre les alliés qui assiégeaient la capitale. Lors du retour de Bonaparte en 1815, il se déclara en sa faveur avec le même zèle, et publia une pièce de vers intitulée : *A l'empereur, à l'armée, aux amis de la patrie et de la gloire*. Le 1^{er} juillet suivant, il adressa à la chambre des représentants une lettre qui fut lue en séance publique, et par laquelle il demandait que la garde nationale de Paris eût à garder plusieurs des postes extérieurs, en présence de l'ennemi. Après le second retour de Louis XVIII, Gondeville perdit son emploi au ministère de la guerre, et il cessa de faire partie de la garde nationale. Il mourut le 14 septembre 1821. Gondeville était gendre du fameux acteur Brunet. Ses ouvrages imprimés sont : I. *La conquête de la Prusse*, poème pouvant servir de continuation à la *Napoléide jusqu'à la prise de Berlin*, imprimé à la suite de la *Napoléide*, par M. de G. (Menegaut de Gentilly), 1806, in-8°. II. *Cantate pour la naissance du roi de Rome*, 1811, in-8° (et dans les *Hommages poétiques*). III. *Égisthe et Clytemnestre*, 1813, in-8°. IV. *Épître à Carnot*, 1815, in-8°. On croit que ce dernier écrit fut cause de la destitution de Gondeville. V. *Épître à ma femme*, 1819, in-8°. VI. *Elfride*, tragédie qui n'a été ni jouée, ni imprimée. M—D j.

GONDOUIN (JACQUES), architecte, né le 7 juin 1787, à Saint-Ouen-sur-Seine, était fils du créateur des beaux jardins de Choisy-le-Roi. Ayant suivi les leçons de J.-H. Blondel, il remporta le second prix d'architecture ; et le souvenir des services de son père lui fit obtenir une place de pensionnaire à l'Académie de France,

a Rome, où il passa quatre années. A son retour à Paris, la protection de La Martinière, premier chirurgien du roi, lui valut la préférence sur d'anciens architectes, pour la construction des écoles de médecine. Ce monument, qui fut en quelque sorte son coup d'essai, puisqu'il n'avait pas trente-six ans lorsqu'il le termina, suffisait pour lui assurer une réputation durable. D'autres travaux, tant publics que particuliers, ayant accru sa fortune, il fit un second voyage en Italie, d'où il ne revint que peu de temps avant la révolution. Pendant son séjour à Rome, il avait formé le projet de travailler à la restauration de la maison de l'empereur Adrien, à Tivoli; mais à son départ, il donna ses cartons à son ami Piranesi, qui s'occupait alors de semblables travaux. Gondouin passa tout le temps de la tourmente révolutionnaire dans sa campagne, à Vives-Eaux, près de Melun, qu'il embellit et orna de jardins délicieux. Depuis 1774, il était membre de l'académie d'architecture; en 1795, il fut admis à l'Institut dans la classe des beaux-arts, et appelé par le ministre de l'intérieur au conseil des batiments. Ce fut à lui que le gouvernement confia la construction en pierre de la colonne de la place Vendôme; « ouvrage, dit son panégyriste, dans lequel il n'eut d'autre mérite que d'y transporter avec une fidélité scrupuleuse, les formes, les détails et les proportions de la colonne triomphale de Trajan, à Rome. » Depuis, il exécuta la fontaine de la place de l'École-de-Médecine. Il avait soixante-dix-sept ans quand il se maria, pour la seconde fois, avec la fille d'un de ses amis (M. Perrin, de l'ancienne académie de peinture), qui n'en avait que dix-sept. Malgré la disproportion d'âge, cette union fut heureuse. Sa femme lui donna un fils, et mourut des suites de sa couche. Inconsolable de sa perte,

il ne fit plus que languir; et une maladie violente, pendant laquelle il refusa tous les secours de l'art, même des mains de l'amitié, l'enleva le 29 décembre 1818, à l'âge de quatre-vingt-un ans. M. Quatremère de Quincy prononça son *Éloge*, le 6 octobre 1821, dans une séance publique de l'Institut, où Gondouin avait été remplacé par M. Hurtault. On a de lui une *Description des écoles de chirurgie*, Paris, 1780, grand in-fol., avec des plans, ouvrage estimé. W—s.

GONZAGA (THOMAS-ANTONIO COSTA de), poète brésilien, surnommé *l'Anacréon portugais*, fut aussi célèbre par ses infortunes que par ses talens poétiques. Il naquit au commencement du XVIII^e siècle, à Villa-Ricca, et mourut à Angola vers 1760. Il avait embrassé la profession du barreau, et fut revêtu, jeune encore, de fonctions importantes dans la magistrature. Ayant conçu un violent amour pour une jeune et belle personne, qui appartenait à l'une des familles les plus considérables du pays, il était sur le point de l'épouser, lorsque, impliqué sans motifs dans une conspiration, il fut arrêté et traîné dans les cachots de Rio-Janeiro, d'où il ne sortit que pour être jeté sur les côtes brûlantes de l'Afrique, où, long-temps après, il termina sa carrière, au milieu des plus déchirantes angoisses. Voilà tout ce que l'on sait concernant l'existence de ce poète infortuné. C'est pendant les tristes jours de sa captivité, et pour charmer ses douleurs, qu'il compose le second livre de ses ouvrages poétiques, celui qui offre le plus d'intérêt, et par la teinte mélancolique dont il est empreint, et par le choix du sujet. Gonzaga déplore éloquentement ses peines, et il chante en vers harmonieux et tendres l'intéressant objet que son cœur adore. Marilis était le nom de cet objet, qu'il ne devait plus revoir. Il est

probable qu'elle n'aima pas le poète aussi passionnément qu'elle en était aimée ; car, s'étant laissé vaincre par les sollicitations de ses parents, elle accepta un parti qu'ils lui présentèrent. MM. de Monglave et Chalas ont traduit d'une manière digne d'éloges les ouvrages de Gonzaga. Nous empruntons à leur traduction un morceau qui pourra faire connaître le talent du poète brésilien, et où celui-ci, sous le nom de Dircée, peint avec une naïveté admirable les tourments de son cœur.

« Chère Marilis, la tourterelle, à
 « qui l'on a ravi sa jeune famille, se
 « repose vingt fois sur la branche qui
 « supportait son nid; accablée de dou-
 « leur, elle roucoule tristement. Mais
 « bientôt elle s'envole dans l'épaisseur
 « du bocage, et ne revoit plus les lieux
 « témoins de sa peine. Quand la com-
 « pagne du taureau a perdu sa génisse
 « chérie, elle s'agite, inquiète et ré-
 « veuse, dédaigne le pâturage, par-
 « court les chemins les plus fréquentés,
 « et fait retentir les échos de ses plain-
 « tifs gémisséments. En peu de jours,
 « elle oublie l'objet de ses regrets, et
 « retourne au pâturage. Le temps, qui
 « dévore le feu et qui éteint jusqu'au
 « nom des empires, efface aussi, ô ma
 « bien-aimée, les plus cruelles an-
 « goisses du cœur. Mais aux maux
 « que j'éprouve, il n'offre aucune con-
 « solation. Ainsi, ma belle, rien ne
 « résiste à l'action de la flamme ; elle
 « dissout le bronze et fait éclater les
 « rochers les plus durs. L'amiante
 « seul, de sa fibre vigoureuse, sup-
 « porte l'action du feu, et ne brûle
 « pas. Ainsi, Marilis, bien que le suc
 « de l'olivier s'embrace, et monte vers
 « la voûte céleste en langues flam-
 « boyantes, on peut encore l'éteindre
 « à force d'eau. Mais, quand la pierre
 « noire brûle, toute l'eau qu'on y
 « jette ne sert qu'à l'enflammer davan-
 « tage. La douleur que j'éprouve

« égale, belle Marilis, l'amour qui dé-
 « vore mon cœur. Le temps, la mort
 « elle-même, ne mettront pas un
 « terme au chagrin qui me consume. »
 Ce qui distingue le talent de Gonzaga, c'est la naïveté, la grâce, la douceur, et ce charme puissant qu'exerce sur nos cœurs la fidèle peinture des malheurs véritables. Il faut pourtant reprocher au poète brésilien trop de penchant à puiser ses images dans la mythologie, et à donner à ses productions des couleurs qui ne peignent pas assez la splendeur et la majesté de son pays. Malgré ces défauts, Gonzaga doit être considéré comme un des meilleurs poètes de sa nation, par la pureté du style, l'harmonie des vers et le choix des sujets. Ses poésies ont été recueillies sous le titre de *Marillis de Dirceo*, et traduites en allemand, en anglais ; et en français, par MM. de Monglave et Chalas, 1825, in-32, faisant partie de la collection des *Chefs-d'œuvre classiques*.
 F—A.

GOOD (JOHN MASON), médecin et littérateur anglais, naquit en 1764, à Epping, en Essex, où son père était à la tête d'une congrégation de *dissenters*. Sa mère, qui était nièce du révérend John Mason, auteur d'un livre populaire sur la *Connaissance de soi-même*, lui fut enlevée dès l'enfance ; mais il retrouva une autre mère, non moins pieuse et non moins instruite, dans la seconde femme de son père. Ses études se firent sous les yeux de celui-ci, qui avait ouvert alors une petite pension religieuse. L'ardeur du jeune Good pour la lecture faillit compromettre sa vie. Il eût désiré ne rester étranger à aucun genre de connaissances, et il les cultiva presque toutes. Destiné à la carrière médicale, il fut placé, vers 1780, à Gosport, auprès d'un chirurgien-apothicaire ; et là, sans négliger la pharmacie, il trouva du loisir pour d'autres occupations, pour les belles-let-

tres, pour la musique; composa des poésies, et un livre sur les figures de rhétorique. N'ayant encore que seize ans, il inspirait tant de confiance que son patron étant tombé malade, la responsabilité de l'officine pesa en grande partie sur cet adolescent. Quelque temps après, il entra en association à Sudbury, avec M. Decks, chirurgien estimé, suivit à Londres les cours de George Fordyce, et d'autres professeurs renommés, puis revint en 1784 à Sudbury pratiquer l'art auquel il s'était voué. Son savoir, l'adresse et la sûreté de sa main triomphèrent bientôt de la défiance qui s'attachait à sa jeunesse; et M. Decks ne tarda pas à se reposer entièrement sur lui de toute la besogne. Good venait de perdre par la consommation une jeune femme de dix-neuf ans, après une union de six mois, lorsque, cherchant des consolations dans l'étude, il fit connaissance avec un de ses confrères, qui était en même temps un littérateur distingué, Nathan Drake, auteur des *Heures littéraires* et de plusieurs autres ouvrages fort estimés. Leur amitié, fondée sur des sympathies de caractère et sur l'analogie des goûts, n'a cessé que par la mort de l'un d'eux. Good, marié de nouveau, après un veuvage de quatre années, et devenu père de plusieurs enfants, eut l'imprudente générosité de se rendre garant, en faveur de quelques amis, du paiement d'une somme considérable, et fut victime de son obligeance. Pour réparer cette perte, il eut recours à sa plume, et se mit à composer et à traduire. Cette ressource lui fut d'abord peu profitable, si ce n'est auprès des directeurs de *Reviews*, dont plusieurs s'enrichirent de ses articles, pleins d'érudition et élégamment écrits. A la connaissance des langues classiques et des langues modernes de l'Europe, il avait ajouté celle de l'arabe et du syriaque, et pouvait lire les saintes Ecritures dans leurs sources.

En 1793 une perspective avantageuse parut s'offrir à lui : il s'agissait de s'associer à un chirurgien-apothicaire fort en vogue dans Londres, et pour lequel Good eût été une acquisition précieuse; mais, précisément à cause de son mérite, l'association dura peu, car ses succès excitèrent la jalousie de son partenaire, qui descendit, dit-on, aux moyens les plus bas pour miner sa réputation. Good n'était pas d'un caractère à se décourager; il se retourna d'un autre côté. En 1795 il remporta le prix proposé par le docteur Lettsom, pour la meilleure dissertation sur cette question : « Quelles sont les maladies les plus fréquentes dans les maisons de travail, dans les asiles pour les pauvres, et autres institutions semblables, et quels sont les meilleurs moyens de les prévenir et d'y remédier ? » La dissertation fut imprimée à la requête du conseil, et l'auteur admis dans la société médicale, dont il fut pendant deux ou trois ans un des secrétaires. La clientèle de Good s'étendant chaque jour, la visite de ses malades exigeait des courses multipliées; mais il savait les utiliser au profit de ses travaux littéraires. C'est, à ce qu'il paraît, pendant ces courses qu'il fit, on peut dire dans la rue, une traduction du poème de Lucrèce, laquelle, commencée en 1797, fut terminée deux ans après. Vers 1804, le libraire Kearsley lui proposa de rédiger une portion d'une encyclopédie nouvelle, entreprise par le docteur Olinthus Gregory, et il s'en acquitta avec talent et exactitude. Des lectures faites à l'Institution de Surrey sur la nature du monde matériel, sur la nature du monde animé, sur celle de l'âme (*mind*), occupèrent, de 1810 à 1813, quelques-uns de ses loisirs. Jusque-là, Good n'avait pas encore eu le titre officiel de médecin. Le diplôme lui en fut donné en 1820 par le collège Marschal, d'Aberdeen. Il publia, à la fin

de cette année, un *Système physiologique de nosologie*, et, en 1822, un ouvrage beaucoup plus étendu, *l'Étude de la médecine*, dont l'objet était d'unir dans un système général les différentes branches de la science médicale, qui, d'ordinaire, avaient été traitées séparément. Cette tentative hardie eut un grand succès, et l'auteur reçut à ce sujet les félicitations des hommes les plus capables de prononcer. Ce fut un des derniers ouvrages qu'il lui fut donné de publier. Il mourut à Shepperton, en Middlesex, dans la maison de sa fille chérie, mistress Neale, le 2 janvier 1827. John Mason Good était membre de la société royale de Londres et de plusieurs autres corps savants. Il joignait les qualités du cœur à celles de l'esprit. Sa conversation était à la fois agréable et substantielle. Avec des facultés du premier ordre, il avait le rare avantage de pouvoir les exercer partout, au milieu du bruit, sans perdre le fil de ses idées. Voici la liste de ses productions: I. *Maria*, ode élégiaque, 1789, in-4°. II. *Dissertation sur les maladies des prisons et des asiles pour les pauvres*, 1795, in-12. III. *Histoire de la médecine*, en tant qu'elle se rapporte à la profession d'apothicaire, 1795, in-12. Good était alors membre d'une association générale pharmaceutique, dont l'objet principal était de maintenir la distinction entre l'apothicaire et le droguiste. IV. *Dissertation sur les meilleurs moyens d'employer les pauvres dans les ateliers de paroisse*, 1798, in-8°; 2° édit. 1805. V. *Seconde adresse aux membres de la corporation des chirurgiens de Londres*, 1800. VI. *Le triomphe de la Grande-Bretagne*, ode, 1803. VII. *Le Cantique des Cantiques*, ou *Idylles sacrées*, trad. de l'hébreu, avec des notes, 1803, in-8°. VIII. *Mémoires sur la vie et sur les écrits*

du docteur *Alexandre Geddes*, 1803, in-8°. IX. *Lucrece sur la nature des choses*, trad. du latin avec des notes philologiques et explicatives, et le texte original, 1805, 2 vol. in-4°. X. *Essai de technologie médicale*, 1810. XI. *Le livre de Job*, trad. de l'hébreu, et rendu à l'ordre naturel, avec des notes critiques et illustratives, 1812, in-8°. XII. *Système physiologique de nosologie*, avec une nomenclature corrigée et simplifiée, 1820, in-8°. XIII. *Étude de la médecine*, 1822, 4 vol. in-8°; 2° édit., 1825, 5 vol. in-8°; une quatrième édition a été donnée par Samuel Cooper, Londres, 1836, 4 vol. in-8°. XIV. *Le livre de la nature*, 1826, 3 vol. in-8°. C'est le recueil des lectures qu'il avait faites à l'Institution de Surrey. XV. *Récits de la révolution de 1688*. XVI. *Essai sur la Providence* (inséré dans des *Mémoires* que le docteur Olinthus Gregory a publiés, en 1828, sur *Mason Good*, avec portraits). XVII. Une partie de la *Pantologia*, ou encyclopédie dont nous avons parlé. XVIII. Un grand nombre d'articles dans les recueils périodiques *Reviews* et *Magazines*, notamment dans la *British Review: Examen du système phrénologique des docteurs Gall et Spurzheim*. — *Du caractère de Moïse*, par Townsend. — *Du Mithridate*, ou *Histoire des langues*, d'Adelung. — *De la Grammaire chinoise*, du docteur Marsham. — De Simondi, sur la *littérature espagnole*. Good a laissé en manuscrit des traductions des *Psaumes* et du livre des *Proverbes*. L.

GORANI (le comte JOSEPH), littérateur et révolutionnaire italien, était né à Milan, en 1744, d'une ancienne et noble famille, qui avait donné son nom à la rue qu'elle habitait. Il fit dans cette ville de très-bonnes études; mais, d'un caractère inquiet et turbulent, il

contribua beaucoup, dès sa jeunesse, à semer dans la Péninsule des germes de révolution et de démocratie. Lié avec des hommes célèbres, qui professaient les mêmes opinions, tels que Beccaria, Verri et Frisi, il fut affilié de bonne heure à la fameuse société du *Café*, espèce de club où se composait et se publiait, sous ce titre, un recueil périodique dans lequel étaient discutées avec beaucoup de liberté des questions de morale et de politique. Cette société s'était mise en correspondance avec le parti philosophique qui semait aussi dans le même temps en France des germes de révolution. Le baron d'Holbach, Diderot, d'Alembert et Voltaire avaient été les promoteurs et les affiliés de la société du *Café*, et ils lui donnaient souvent des instructions et des conseils, mais, de même qu'en France, cette société avait rencontré à Milan un rude adversaire dans le piémontais Baretti qui, comme un autre Féron, publiait périodiquement, sous le titre de *Fruet letterario* (*Frustra letteraria*), une censure très vive des opinions et des écrits de la troupe du *Café*, dans les rangs de laquelle Gorani se fit remarquer, dès l'année 1770, par la violence de ses discours et de ses attaques contre tous les gouvernements, et surtout par son *Traité du despotisme*, en 2 vol. in 8°, qu'il n'osa pas signer, mais qui fut très répandu dans les différents états d'Italie, dont il offrait la plus amère censure. Dès que la révolution de France éclata, la société du *Café* prit hautement la défense, et Gorani se mit en correspondance avec ses principaux chefs, entre autres avec le maréchal de Paris, Bailly, qui demanda pour lui, à l'Assemblée nationale, le titre de *Citoyen français*. Ce protecteur avait déjà disparu de la scène politique, lorsque Gorani se rendit à Paris, au commencement de l'année 1792. Il s'y lia avec tout ce que le parti révolu-

tionnaire avait de plus exalté, et il écrivit dans divers journaux, notamment dans le *Moniteur*, sous le titre de *Lettres adressées à divers souverains*, tels que les rois d'Angleterre, de Sardaigne et le pape, de violentes diatribes contre le malheureux Louis XVI et contre ces souverains eux-mêmes, avec des apologies aussi odieuses que ridicules de tout ce qui se passait alors en France. Il forma ensuite de tout cela un gros volume qui parut en 1793, sous le titre de *Lettres aux souverains sur la révolution française, adressées à son ami Charles Pougens*. Gorani publia en core dans le même temps, sous le titre de *Mémoires secrets et critiques des cours, des gouvernements et des mœurs des principaux états d'Italie* (Paris, 1793, 3 vol. in 8°), une satire très amère des cours et souverains de la Péninsule. Ce fut alors que la noblesse lombarde le rejeta de son sein, et qu'il fut banni et dépourvu de ses biens par une décision de l'archiduc Ferdinand, gouverneur de Milan, pour s'être mêlé à la rédaction de *Leurs* (ce furent les termes de l'arrêt). L'historien Botta rapporte qu'à la même époque, un envoyé de Venise, qui se trouvait en Suisse, mandait au sénat de cette république qu'un certain Gorani, le même qui avait écrit des *Monitoires* en forme de *Lettres* à tous les rois de l'Europe, était détesté, par le gouvernement de France, a devenu l'instrument d'une révolution en Italie; qu'il était un compagne de six satellites, tout prêts à exécuter ses ordres, et qu'en outre au besoin; que ce Gorani avait déjà soulevé la Pologne et soulèverait aussi l'Italie; que la conjuration de Naples était son ouvrage, qu'il tendait des pièges à tous les gouvernements de la Péninsule; que cet homme était capable des plus

grandes entreprises, et qu'il falloit se défier de lui... On ne peut nier qu'à côté de quelques exagérations sur l'importance du rôle que jouait Gorani, le diplomate vénitien n'eût fait à son gouvernement un portrait assez exact du propagandiste lombard. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Gorani se rendit alors sur la frontière de Suisse, avec une mission secrète du comité de salut public; relative à l'Italie, où il s'agissait sans doute de porter la révolution; mais que l'envoyé d'Autriche, à Berne, M. de Buols s'opposa à ce qu'il lui fût permis de traverser la Suisse. La chute de Robespierre changea ensuite complètement la position de Gorani, qui s'était fort attaché à son gouvernement. S'étant retiré à Genève, il y vécut dans une telle obscurité qu'il ne reparut pas même en Italie, lorsque les portes de sa patrie lui furent ouvertes par les victoires des Français, et qu'on le crut tout-à-fait mort; si bien que les auteurs du *Dictionnaire historique* publièrent sa *Nécrologie* en 1804. Il vécut cependant encore long-temps à Genève, dans un état misérable, et il y mourut le 12 déc. 1819. Outre les écrits que nous avons cités, Gorani avait publié: I. *Eloges philosophiques de deux célèbres Florentins, Salluste-Ant. Bandini, archidiacre de Sienna, et le docteur Redi, premier médecin du grand-duc de Toscane*. II. *Plan d'instruction publique*, 2 vol. in-8°. III. *Traité de l'impôt*, 1772, in-8°. IV. *Recherches sur la science du gouvernement*, ouvrage traduit en français, par Ch. Guilloton-Beaulieu, sur un exemplaire corrigé par l'auteur, Paris, 1792; 2 vol. in-8°. V. *Lettre d'un citoyen français au duc de Brunswick*, Paris, 1793, in-8°. VI. *Prediction sur la révolution française*, Londres (Genève), 1793, in-8°. M—j.

GORCY (PIERRE-CHRISTOPHE, ancien médecin des armées, était né à Pont-à-Mousson le 19 mars 1758, et mourut à Metz le 16 décembre 1826; Entre autres ouvrages, on a de lui: I. *Mémoire extrait d'un journal d'observations faites, pendant l'année 1792; dans les armées françaises du nord, du centre et des Ardennes*; Metz, an VIII (1800), in-12; II. *Recherches historiques et pratiques sur l'hydrophobie*, Paris, 1821, in-8°. Le docteur Chaumas a publié l'*Eloge de Gorcy*, Metz, 1827, in-8°. Z.

GORDON (sir ADAM), ecclésiastique écossais, né en 1745, occupa successivement plusieurs cures en Angleterre, et se rendit recommandable par son assiduité à remplir les fonctions de son état, ainsi que par son ardente charité. Il mourut le 2 nov. 1817, en allant de Bristol à Tilbury en Essex. On a de lui, en anglais: I. *Le Contraste, ou Antidote aux principes pernicieux qui sont répandus dans les lettres de lord Chesterfield à son fils*, Londres, 1791; 2 vol. in-12. Ce livre fut très-bien accueilli, parce que l'auteur sut relever avec beaucoup de modération et d'esprit les étranges passages de ces lettres, que tous les hommes sages avaient condamnés depuis long-temps. II. Beaucoup de sermons qui furent goûtés.—GORDON (Nicolas-Jacques), également Ecossais, fut capitaine de vaisseau, de la marine royale britannique où il avait servi avec distinction. Lorsque la paix de 1815 le força de prendre du repos, il voulut s'en dédommager par un voyage en Afrique, et résolut de remonter le Nil jusqu'aux sources de sa branche principale, nommée *Bahr-el-Abiad* (fleuve Blanc). On savait que Bruce n'avait découvert que les sources de la branche secondaire, ou du *Bahr-el-Azrek* (fleuve Bleu). Il débarqua en Egypte en 1820,

mun d'instruments astronomiques et de livres. Il prit pour guide un musulman, nommé Mahmoud, qui le servit fidèlement. Arrivé dans le canton de Berber, Gordon renvoya Mahmoud, parce que son dessein étoit de s'avancer seul au milieu des peuples qu'il vouloit visiter. Il étoit parvenu heureusement jusqu'à Sennaar, sur le Bahr el Azeb, de là il marcha vers l'ouest et gagna Ouelled Medina pour se rapprocher du Bahr el Abiad. Il souffroit déjà d'une fièvre tierce très forte, il y succomba au bout de dix jours, au mois de juin 1821. On l'enterra dans le terrain réservé aux chrétiens. Outre ses papiers fortés, tous ses effets, comprenant ses lunettes, ses livres, ses instrumens pour observer, tombèrent entre les mains d'un Grec, médecin d'Ismaël Pacha, fils de Mohammed Ali, et probablement périrent dans l'incendie dont Ismaël et les personnes de sa suite furent victimes à Chendy, au mois d'octobre 1822. *GORREAU (Jean)*, Français comme les précédents, à quelques-uns de être nommé dans la *Biographie* pour la longue durée de sa vie. Les gazettes annoncent sa mort en 1837, en ajoutant qu'il étoit âgé de cent trente deux ans. P. 5.

GORCY, littérateur et romancier, natif du Dauphiné, et mort vers le commencement de ce siècle, a publié: I. *Nouveau voyage sentimental*, Paris, 1785, ibid., 5^e édition, 1795, 2 vol. in 18. On y trouve deux pièces en un acte et en prose l'une intitulée. *L'habitard supposé*; et l'autre, *un Menfant n'est jamais perdu*. II. *Blancay*, ibid., 1788, 2 vol in 18. III. *Victoire*, ibid., 1789, 2 vol. in 12. IV. *Mémoire sur les dépôts de mendicité*, ibid., 1789, in 8^o. V. *Saint Alme*, ibid., 1790, 2 vol. in 18. *Tablettes sentimentales du bon Pamphile*, pendant les nuits d'aout, octobre et novembre 1789,

ibid., 1791, in-12. VI. *Laborie, querelle chronologique allégorique*, ibid., 1792, 2 vol. in-12, avec fig. C. est une imitation du conte de *Crisalidis* de Bourcès. VII. *Amiquin Herdaille, ou le Petit cousin de Tristram Shandy*, ibid., 1793, 6 vol in 18, fig. Tous les ouvrages de Gorry ont été traduits en allemand et réunis en une collection publiée par J. F. Junger, Berlin, 1793. 7.

GOUBING (CHARLES), fils d'un baronnet, naquit en 1743, fit ses études à Chartres-Houze, puis à Toulouse, où il devint un des associés du collège d'All-Soub. Après la mort de son père en 1769, il alla prendre possession du domaine de la famille, en Passes, et continua d'y résider pendant presque toute sa longue carrière, alternativement occupé de devoirs publics, d'agriculture, de travaux de cabinet. Il représenta dans le parlement le bourg de New-Silvradham; et lorsque la famille fut établie sur le pied actuel, il se montra si zélé pour cette nouvelle organisation, qui trouvoit beaucoup de résistance, qu'un rassemblement se forma devant sa maison, en menaçant de la démolir; heureusement on s'en tint à beaucoup de tumulte. La aridité d'agriculture lui dévota, en 1801, une médaille d'or promise au meilleur Écuyer sur la conservation de la terre labourable en prairie. Une de ses études favorites étoit celle des saintes Écritures, et surtout des prophéties. La lecture d'un traité sur la chute de la monarchie française, par Fleming, lui inspira l'idée d'un pamphlet qui fut publié en 1795, sous ce titre: *L'Anti-Christ (Anti-Christus, dans la Convention française)*. Cette brochure fut suivie de deux autres: *Recherches sur la seconde venue de notre Seigneur*, 1796, et *Remarques sur les prophéties d'Isaïe*, 1827. Gouing, très attaché à l'Église angli-

ne manque pas d'attribuer la décadence et la chute des états aux idées idolâtriques de l'église romaine.

Du reste, il était bienfaisant et charitable sans ostentation. Il est mort en 1829, âgé de quatre-vingt-neuf ans.

GORUCHKIN, jurisconsulte russe, né en 1747, acquit, sans les secours d'un maître, de vastes connaissances dans la science de la législation et fut pendant vingt-cinq ans professeur du *Droit-pratique*, à l'université de Moscou, où il mourut en 1811.

On a de lui : I. *Manuel de la législation russe*, Moscou, 1811, 4 vol. II. *Description des actes judiciaires*, ou *Moyen facile d'acquiescer aux nécessités nécessaires sur l'exercice des devoirs dans les actes judiciaires*, Moscou, 1812, 3 vol. in-4°.

Z.

GORSSE (JEAN-LOUIS-CHARLES-ANTOINE-RAIMOND), homme de lettres et de finances, médiocre sous les rapports, naquit à Alby, le 23 août 1770, fils du subdélégué de la Haute-Garonne, et reçut une bonne éducation.

Il allait succéder à son père dans une charge aussi honorable que lucrative, lorsque la révolution vint bouleverser tous les projets et toutes les espérances. Sa famille, craignant d'être considérée comme favorable à l'ancien régime, se réfugia à Toulouse, et le jeune Gorsse acheva son éducation spécialement sous le rapport des sciences. Mais la réquisition le força de partir et d'entrer dans la carrière militaire ; il parvint au grade de capitaine dans un bataillon d'infanterie, et passa ensuite dans l'arme du génie, dont il se dégoûta. Rentré dans sa ville, il se livra à l'étude des lettres et de la théorie musicale. Il traduisit même les écrits de saint Augustin sur cette matière, et composa un opéra qu'il n'eut le temps d'entendre qui est resté inédit. Il ne

put jamais faire imprimer que quelques poésies fugitives, et un peu plus tard son poème de *Sapho*, en dix chants, accompagné de notes historiques, critiques et littéraires, Paris, 1805, 2 vol. in-8° avec portrait. L'auteur y a introduit des vers de toutes les mesures et des formes inusitées dans la versification française ; on y trouve même quelques vers blancs, c'est-à-dire non rimés. Ce poème bizarre n'eut aucun succès, et le nouveau rythme n'a point eu d'imitateurs. Gorsse s'en consola, en se livrant avec plus de zèle à la carrière des finances. Après avoir rempli pendant deux ans les fonctions de receveur des contributions à Montauban, il fut nommé inspecteur du cadastre, et parcourut la France en cette qualité ; il alla même à Rome et en Hollande, lorsque ces pays faisaient partie du grand empire. Gorsse mourut le 21 décembre 1814. Il avait donné l'article relatif aux mines de chaque département dans la *Statistique générale de la France*. Il fit insérer en 1803, dans les *Mémoires de l'académie de Marseille*, deux notices sur les tombeaux et les médailles trouvés en déblayant le canal d'Arles.

M—D j.

GOSSE (ETIENNE), auteur dramatique, né en 1773 à Bordeaux, était secrétaire de l'arsenal de Nantes, au commencement de la révolution, dont il adopta d'abord les principes avec ardeur. Il s'enrôla dans un bataillon de volontaires bretons qui vint à Paris en 1792, et dans lequel il fut fait officier. C'est alors qu'il débuta dans la carrière dramatique par une pièce de circonstance. Simonneau, tanneur à Étampes et maire de cette ville, avait été massacré le 3 mars 1792 par la populace, qui voulait le forcer à diminuer le prix du pain. L'assemblée législative lui vota un monument sur la place publique d'Étampes ; et, le 3 juin 1792,

fit célébrer une fête pour honorer sa mémoire. Gosse prit ce brave citoyen pour le héros d'un drame en un acte et en vers, qui fut représenté sur le théâtre du Marais, au commencement de 1793. Peu de temps après il fut envoyé dans la Vendée, où il fit la guerre jusqu'en 1796. Une blessure, par suite de laquelle il resta boiteux, l'engagea à donner sa démission, et il se livra désormais à son goût pour la littérature et pour le théâtre. Les excès commis pendant le règne de la terreur avaient modifié ses opinions. On en voit la preuve dans sa comédie des *Femmes politiques*, en trois actes et en vers, représentée en 1797. « Les « comédiens sans-culottes du théâtre « de la république, est-il dit dans le « Dictionnaire des *Grands hommes* « du jour (1), se seraient rendus sus- « pects aux frères et amis, s'ils avaient « eu l'aristocratie de représenter une « pièce aussi contre-révolutionnaire. « Alors l'auteur fut forcé de la faire « jouer au théâtre de la rue du Bac (2). » Des vers heureux, des caractères neufs et bien soutenus, et surtout la couleur d'opposition imprimée par l'auteur à cet ouvrage, tout contribua à son succès; mais les représentations en furent arrêtées pendant quelque temps par ordre supérieur, d'après les plaintes de deux ou trois *dames d'honneur* (3) de M^{me} Tallien, qui furent choquées de voir leurs ridicules et leurs vices exposés sur la scène avec tant de vérité. En 1800, Gosse fit preuve des mêmes opinions dans un roman intitulé: *Les Amants vendéens*, 4 vol. in-12, où il a su reproduire la couleur locale, et retracer des événements intéressants. En 1801, il fut du nombre des hommes

modérés que le gouvernement consulaire cherchait à s'attacher dans toutes les positions. Nommé, en conséquence, inspecteur des remontes, puis receveur de la loterie à Toulon, Gosse conserva cette dernière place jusqu'en 1815. Compris dans les nombreuses destitutions qui avaient lieu alors, il ouvrit à Toulon un établissement de limonadier: c'est ce qui a inspiré à l'auteur du *Martyrologe littéraire* cette réflexion: « Hélas! tel vaudevilliste qui « n'a pas son talent fait demander « l'auteur! et serait bien plus sage de « se faire appeler garçon! » Comme il ne réussissait pas dans son officine, Gosse vint à Paris faire de l'opposition libérale, et fut un des co-propriétaires-rédacteurs du journal intitulé *le Miroir*. Il remit alors au théâtre sa comédie des *Femmes politiques*, réduite en un seul acte. Cette reprise eut peu de succès. *Le Médisant*, comédie en trois actes et en vers, représentée le 23 septembre 1816, est sans contredit son meilleur ouvrage. Le caractère principal est bien tracé; il y a des situations comiques amenées et développées avec art, et un grand nombre de vers piquants et faits pour devenir proverbes. En 1818, il donna un recueil de *Fables* (1 vol. in-12). Ces apologues, politiques pour la plupart, n'ont pas dû tout leur succès aux circonstances; on y remarque des fictions ingénieuses, entre autres, *L'Arbre exotique*, allusion touchante aux malheurs d'un exilé:

Ton écorce n'a plus d'odeur,
Ta feuille, hélas! paraît fétide;
Bel arbre, d'où vient ta langueur?
« Je ne suis plus dans ma patrie. »

On peut encore citer le *Chien du ministre* et le *Chat du ministre*. L'année suivante, Gosse, qui se livrait beaucoup trop à son extrême facilité, publia des *Proverbes dramatiques*, 2 vol. in-8°. Les journaux libéraux en firent

(1) Paris, floréal an VIII (mai 1800), 1 vol. in-12.

(2) Théâtre appelé des *Victoires nationales*.

(3) Voyez l'ouvrage cité dans la note 1.

is grand éloge; loute on y
e quelques scè piquantes et
létails ingénieux le ton des
unages mis en action par l'auteur
pas celui de la bonne société, et
ut il attaque les principes les plus
ctables. Gosse fut un des fonda-
de *la Pandore*, qui remplaça le
dr, et, comme tel, il eut un procès
tenir en police correctionnelle.
mort subitement à Toulon, le
vrier 1834, des suites d'une al-
tion qu'il venait d'avoir avec un
s anciens amis. On a de lui, outre
ivrages que nous avons déjà cités :
épreuve par ressemblance, co-
: en un acte et en vers, représen-
théâtre Montansier-Variétés. II.
teur dans son ménage, opéra-
que en un acte, 1799, in-8°.
: bluette, pleine d'esprit et de
, est restée long-temps au réper-
du théâtre Feydeau. III. *Dor-*
te, ou le Bienfaisant par inté-
romédie en trois actes et en vers,
ée au même théâtre en 1799; elle
eu de succès, ainsi que les suivan-
V. *L'esclave par amour*, opéra-
que, 1800, in-8°. V. *Le Roman*,
-comique en un acte, 1800. VI.
ouveau débarqué, comédie-vau-
de, 1800. VII. *Le maréchal de*
; 1800. Le peu de succès de ces
entes pièces dégoûta probable-
leur auteur, qui cessa pendant
urs années de s'exposer aux sif-
VIII. *Auguste*, ou *l'Enfant*
donné, drame en trois actes et en
, 1812, in-8°. IX. *Le nouveau*
tor, comédie en trois actes et en-
1813, in-8°. Ces deux pièces,
s à l'Odéon, n'ont eu qu'un pe-
mbre de représentations. X. *Le*
éptible par honneur, comédie en
actes et en vers, jouée en 1818,
héâtre-Français. Cette pièce, qui
quelques situations intéressantes
s vers heureux, ne fut pas repré-

sentée sous son véritable titre, *Le*
crains de l'opinion, qui fut supprimé
par la censure. XI. *Manon Lascant*
et le chevalier Des Grieux, mélodrame
en cinq actes, 1819, in-8°, qui eut
peu de succès à la Gaîté, a le défaut
commun à ces sortes d'imitations : d'un
roman intéressant, Gosse a fait un
drame stupéant. XII. *Le Flatteur*,
comédie en cinq actes et en vers, repré-
sentée au Théâtre-Français, le 6 avril
1820, n'a eu que quelques repré-
sentations. XIII. *Marino Faliero*, drame
historique en cinq actes et en vers.
L'autorité arrêta, dit-on, les représen-
tations de cette pièce, qui avait peu
réussi. Gosse avait en outre composé
en société plusieurs pièces de théâtre :
1° avec Bernard-Valville, *l'Épicier*
bel-esprit, comédie en un acte et en
prose : cette bluette ayant été sifflée,
Gosse se vengea en publiant son *Épître*
aux garçons épiciers, qui offre une
foule de traits piquants; et l'on peut
dire que c'est lui qui a commencé cette
guerre qui se poursuit encore contre
ces négocians stupides que, quelle que
soit la branche de leur commerce, on
est convenu d'appeler *épiciers*; 2° avec
Bernard-Valville, Morel et M. Etienne,
Pygmalion à Saint-Maur, comédie-
vaudeville (jouée en 1799 au théâtre
des Troubadours); 3° avec Morel et
M. Etienne, *Quel est le plus ridi-*
cule ? ou la Gravure en action, folio-
vaudeville, 1801; 4° avec M. Etien-
ne, *Pont-de-Veyle*, ou *le Bonnet de*
docteur, 1802; cette pièce, ainsi que
la précédente, fut jouée au théâtre
Montansier-Variétés; 5° avec M. Beau-
plan, *la Fiancée perdue*, 1820
(théâtre du Vaudeville). Gosse a fait
imprimer *les Jésuites*, ou *Les au-*
tres Tartufes, comédie en cinq actes
et en vers, non représentée. Il a com-
posé quatre autres pièces de théâtre dont
la censure ne permit pas la représen-
tation : *Mademoiselle de Tournon*, ou

L'Ancien droit d'aïnesse, comédie en trois actes; *l'École des jeunes gens*, comédie en trois actes et en vers, destinée à faire la contre-partie de *l'École des vieillards*, de M. Casimir Delavigne; *Zadig*, pièce destinée au théâtre de la Porte-Saint-Martin; enfin, avec M. Bert, *Jane Shore*. On doit encore à la plume féconde de l'auteur du *Médisant* deux autres romans, *Gasparin*, ou *le Héros provençal*, roman érotico-comique, 1800, 2 vol. in-8^o (4); *La Petite Musicienne*, 1819, 3 vol. in-12, conception commune et sans intérêt, à laquelle l'auteur a attaché l'histoire des événements de Nîmes, en 1815. Imitateur de Casti, Gosse a publié *l'Histoire des bêtes parlantes*, depuis 89 jusqu'à 124, ouvrage satirique, en vers, qui forme douze livres, et qui est rempli de détails fort piquants. Il a encore donné une *Notice sur la vie de Geoffroy*, en tête du recueil des articles de ce célèbre critique, publié en 1819, sous le titre de *Cours de littérature dramatique*. Enfin, il est auteur d'une brochure intitulée : *Exposition des principes de l'Université, relativement à l'éducation*. Il a laissé manuscrit un recueil d'épigrammes (5). D—R—R.

GOSSEC (FRANÇOIS), compositeur de musique, né au village de Vergennes, dans le Hainaut, le 17 janvier 1734, se forma lui-même, et n'eut pour maître que la nature. Habile symphoniste, il a regretté, comme Haydn, de n'avoir pu voyager en Italie, et visiter les différentes écoles de

cette contrée. En 1751, Gossec vint à Paris, où depuis il fixa constamment son séjour. Le fermier-général La Popelinière le nomma directeur de son orchestre. Les premières symphonies de Gossec parurent en 1752, la même année où Haydn écrit la première des siennes. Il devint bientôt après directeur de la musique du prince de Conti. Ses premiers quatuors parurent en 1759, et ils eurent beaucoup de succès. En 1770, il fonda le concert des Amateurs, dont l'orchestre était dirigé par le mulâtre Saint-George. Il écrivit alors sa symphonie de *la chasse*, qui depuis a servi de modèle à Méhul, pour son ouverture du *Jeune Henri*. En 1773, il se chargea de l'entreprise du concert spirituel, en société avec Gaviniés et Leduc l'aîné. Vers la même époque, sous les auspices du baron de Breteuil, il établit l'École royale de chant, d'où sont sortis la plupart des acteurs qui ont brillé sur nos théâtres à la fin du XVIII^e siècle. Parmi ses premiers élèves, on distingua surtout Catel, qui concourut avec lui à la composition des morceaux de musique exécutés dans les fêtes nationales, depuis la révolution de 1789. Ce sont des hymnes et des chœurs avec des orchestres d'instruments à vent, qui produisaient au Champ-de-Mars un effet prodigieux. En 1795, lors de la fondation du Conservatoire de musique, Gossec, Méhul et Chérubini furent nommés les trois inspecteurs de cet établissement. Catel y professa l'harmonie, et Gossec la composition. Beaucoup d'élèves de ce dernier ont obtenu le grand prix. Les meilleurs sont Androt, mort à Rome, âgé de vingt-un ans, Gasse, Chelard, Dourlen et Panseron. Gossec professa avec l'activité d'un jeune homme jusqu'en 1815, époque de la suppression du Conservatoire. Il passa les dernières années de sa vie à Passy, chez M. Anseau, qui

(4) L'auteur de *Mes visites du jour de l'an*, brochure critique publiée en 1814, dit, à propos de ce roman : « Le père du *Nouveau débarqué*, voyant qu'il ne faisait pas fortune avec ses vaud-villes, a cru mieux faire en écrivant des romans; mais si ses pièces sont demeurées dans l'oubli, on trouve chez tous les épiciers les feuilles de son *Héros provençal* ».

(5) Par une idée assez bizarre, Gossec prenait le titre de propriétaire, et non pas celui d'homme de lettres.

avait pour lui les plus tendres soins, et c'est là qu'il rendit le dernier soupir, à plus de quatre-vingt-quinze ans, le 16 février 1829. Voici la liste de ses ouvrages : I. Musique de théâtre. A l'Académie royale de musique : en 1773, *Sabinus*; en 1775, *Alexis et Daphné*, *Philémon et Baucis*, *Hylas et Sylvie*; en 1778, *La Fête du village*; en 1782, le *Thésée* de Quinault; en 1786, *Rosine*. Depuis 1789 : *Le Camp de Grandpré*, *la Reprise de Toulon*, etc. A la comédie italienne : en 1766, *Le Faux lord* et *Les Pécheurs*; en 1767, *Le Double déguisement*, *Toinon et Toinette*. Les opéras de Gossec, à l'exception de *Thésée*, ont eu peu de succès. Sa musique manque de verve et de goût, son génie n'est point au niveau de sa science. II. Musique instrumentale. Les premières symphonies de Gossec ont été exécutées au concert spirituel et au concert des Amateurs. Il a parlé à l'auteur de cet article d'une symphonie concertante à onze instruments à vent, qui malheureusement est perdue. On a de lui des quatuors, des trios et des duos pour le violon, seul instrument dont il se servait, et sur lequel il a composé toute sa musique. III. Musique d'église. Des motets et des messes. Une messe des morts, en 1760, qui a été gravée, mais dont les planches ont été volées chez le graveur; un *Te Deum* que l'auteur a refait à l'âge de soixante-dix-huit ans; *O salutaris hostia*, à trois voix, sans accompagnement. Voici l'anecdote qui a donné lieu à la composition de ce dernier morceau : Lays, Chéron et Rousseau, allaient souvent, avec Gossec, dîner à L'Hay, village près de Sceaux, chez Lasalle, secrétaire de l'Opéra. Le curé de l'endroit, qui s'y trouvait avec eux, les pria un jour de chanter à son église, pour en fêter dignement le patron. *De tout mon cœur*, dit Lays, si Gossec veut vous donner quel-

que chose de sa façon. Gossec demanda aussitôt du papier réglé, et pendant que ces messieurs déjeûnaient, il écrivit de verve l'*O salutaris*. Au bout de deux heures, il est appris et chanté par les trois chanteurs, à la grande satisfaction du curé et des paroissiens. Peu de jours après, il fut couronné d'un plein succès au concert spirituel. La *Messe des morts*, qui passe pour le chef-d'œuvre de Gossec, fut donnée en 1762, avec un orchestre de deux cent musiciens, et n'a été publiée qu'en 1790. Elle a été exécutée en partie aux obsèques de Grétry, en 1813. Dans les deux strophes *Tuba mirum* et *Mors stupebit*, on fut effrayé de l'effet des trombones, des trompettes, de quatre cors et de huit bassons, cachés dans un endroit élevé de l'église, pour annoncer le jugement dernier, tandis que l'orchestre faisait entendre un frémissement sourd de tous les instruments à cordes. A cet effet terrible succédait un effet suave et consolateur, produit par la réunion des flûtes, cors et clarinettes, dans le cantabile *Spera in Deo* de l'offertoire. IV. Musique à l'usage des fêtes patriotiques. Gossec en a fait une si grande quantité en 1793, qu'on pourrait dire qu'il fut l'Orphée de cette cruelle époque; mais il composait cette musique avec la même impossibilité qu'il eût fait un morceau d'église. V. Littérature musicale. Exposition des principes élémentaires de musique dans le solfège du Conservatoire. Rapports lus à l'Institut sur le progrès des études musicales et sur les élèves pensionnaires à Rome. Divers rapports sur des instruments et des méthodes soumises à l'examen du Conservatoire. Lettre sur l'Uthal de Méhul (*Moniteur*, 1806, p. 812). Notice sur l'introduction des cors, des clarinettes et des trombones dans les orchestres français (*Revue musicale de M. Fé-tis*, tom. 5, p. 217). Lettre à M. de

La Ferté, sur l'École royale de chant, 8 novembre 1786 (*Recueil musicale*, t. 5, p. 505) F. — 11.

GOSSELLIN (PASCAL FRANÇOIS JOSEPH), célèbre géographe qui, pour ses recherches sur la géographie ancienne, s'est astreint à une méthode de critique plus rigoureuse que celles qu'on avait employées avant lui, et qui par elle a obtenu des résultats, dont quelques uns sont contestables, mais dont un grand nombre sont aussi neufs qu'importants. Il naquit à Lille, le 6 décembre 1751, de parents commerçants, qui lui firent donner l'instruction convenable pour pouvoir exercer la profession à laquelle il s'était voué. Quoiqu'il n'eût pas poussé loin ses études classiques, il manifesta de bonne heure ses penchants pour l'érudition, et pour l'application du calcul à l'éclaircissement des auteurs anciens. A l'âge de quinze ans, il conçut le plan d'un traité de chronologie, et l'exécuta en partie. Ses parents le firent voyager, afin de lui inspirer le goût du commerce, mais ce furent ces voyages mêmes qui, le conduisant dans les grande capitales, ou sur les ruines imposantes des événements passés, donnèrent plus de force à ses penchants pour les sciences et pour l'érudition. Quand il put librement disposer de lui-même, il résolut de renoncer à la carrière dans laquelle on l'avait lancé, et de se fixer à Paris; mais l'expérience qu'il avait acquise dans les matières commerciales ne fut point perdue pour lui, ni pour son pays. Il fut député pour la Flandre, le Hainaut et le Cambresis, au conseil royal de commerce, institution qui datant de près d'un siècle, et où les intérêts de l'état, et des principales villes du royaume, étaient représentés par quatre membres et douze négociants. Gosselin acquiesça de ces fonctions avec cette exactitude et cette exactitude qui furent, dans tout le cours de sa vie, au nom-

bre des qualités distinctives de son caractère. Il n'écrivait rien, pas même un billet, sans que le style ne fût correct et clair, sans que l'écriture ne fût nette, admirablement formée, parfaitement alignée et exempte de toute rature. Il composa, pour le conseil dont il faisait partie, des Mémoires sur le commerce de Dunkerque, de Lille, de Bordeaux, et du port franc de Marseille. Quoique la commission dont il était revêtu fût annuelle, Gosselin y fut constamment appelé par la confiance de ses concitoyens; mais la révolution de 1789, qui détruisit toutes les anciennes institutions, fit disparaître le conseil royal du commerce, qui fut remplacé par l'administration centrale du commerce de France. Gosselin fit aussi partie de cette dernière jusqu'à l'époque de sa suppression, en 1792. Durant le cours des années qu'il fut attaché au conseil royal du commerce, qui lui laissait beaucoup de loisir, il se livra avec ardeur à l'étude. Il se mit de nouveau à voyager en Suisse, en Italie, en Espagne, et il se lia avec tous les hommes de mérite qu'il eut occasion de voir dans ses voyages; avec Muller, l'historien de la Suisse; avec Necker, à Genève; avec d'Hancarville, à Venise; il visita Voltaire, à Ferney, et fit copier de la musique à Jean-Jacques Rousseau. Tous les genres de connaissances exactes avaient de l'attrait pour Gosselin; et cet homme qui, de tous les savants de nos jours, a peut-être été le plus exclusif, le plus spécial; qui a restreint tous ses efforts à une seule des branches de la science à laquelle il s'était voué, commença d'abord par se livrer tout à la fois à la chimie, aux mathématiques, à l'histoire naturelle. Il puisa dans la société de Romé-Dezisle du goût pour la cristallographie, et forma une collection minéralogique. Mais enfin la numismatique et la géographie ancienne l'emportèrent sur tous les au-

trois genres d'étude auxquels il s'adonna : il jeta les fondemens d'un cabinet de médailles, qui devint par la suite l'un des plus remarquables de l'Europe pour le choix et la beauté des pièces, la richesse et l'étendue des suites. Cependant il n'écrivit pas une seule dissertation sur la numismatique; mais il concourut avec l'abbé de Tervan au catalogue des médailles du cabinet de M. d'Ennery, qui parut en 4 vol. in-4°, en 1788. Alors Gosselin s'était déjà depuis longtemps livré à la composition d'une suite de mémoires sur la géographie ancienne; et, dès 1777, il en avait écrit deux, l'un sur la Chersonèse d'Or et sur le pays de Sines; mais il n'osa point mettre au jour des ouvrages qui présentaient des idées différentes de celles du célèbre d'Anville. Pendant un séjour qu'il fit à Plombières, pour la santé de sa femme, en lisant le *Mercur* de France il eut connaissance du prix que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres devait décerner en 1789, et dont le sujet était de comparer ensemble Strabon et Ptolémée, et de marquer l'état où ces deux hommes célèbres avaient trouvé les connaissances géographiques, ainsi que le point où ils les avaient portées. Gosselin concourut, remporta le prix, et dès lors son choix fut fait : il résolut de consacrer tous ses travaux à la géographie ancienne. La mémoire qu'il avait présentée au concours fut imprimée sous le titre de *Géographie des Grecs analysée*, en 1 vol. in-4°. L'auteur y retraçait les connaissances des Grecs, à l'époque où elles furent recueillies pour la première fois par l'école d'Alexandrie. Eratosthènes, Pythéas, Hipparque, Posidonius, Plin, Marin-de-Tyr, aussi bien que Strabon et Ptolémée furent analysés et comparés. Dans neuf cartes dessinées avec une netteté, une précision qui égalaient celle de d'Anville, il présenta les sys-

tèmes géographiques d'Eratosthènes, de Ptolémée, de Strabon : et en comparant leurs calculs rectifiés, avec les erreurs dont eux-mêmes nous indiquent les causes, Gosselin trouva que les anciens avaient connu la valeur du degré terrestre, et par conséquent la grandeur exacte de la circonférence de la terre; que le mot stade exprimait différentes sortes de mesures dont les anciens eux-mêmes nous avaient donné la valeur, en nous disant le nombre de chaque genre de stades, renfermés dans un degré du grand arc de la sphère; qu'il suffisait, dans bien des cas, de réduire un stade en un autre pour retrouver les distances des lieux parfaitement conformes à celles que nous donnaient nos cartes modernes. Tel est le principe sur lequel Gosselin a basé toutes ses recherches sur la géographie des anciens. Excepté dans son mémoire sur la Sérique, il n'a jamais appliqué cette méthode qu'aux côtes, et à rétablir, si je puis m'exprimer ainsi, l'hydrographie de Ptolémée; mais en même temps Gosselin analysait les travaux de tous les géographes anciens qui avaient précédé le géographe d'Alexandrie, et retraçait l'histoire des aberrations ou des progrès de la géographie. Toutes les mesures dont se sert Gosselin sont, comme celles qu'ont données Eratosthènes et Ptolémée, des mesures en degré, et en portions de degré, c'est-à-dire des mesures astronomiques. Pour admettre que ces mesures étaient exactes, il faut supposer que les Grecs avaient fait des observations astronomiques exactes; mais leurs énormes erreurs dans les détails ne permettaient pas une telle supposition. Gosselin se crut donc autorisé à émettre l'opinion que la géographie des Grecs était les débris d'un système exact, que ce peuple avait altéré, et dont un peuple ancien, inconnu, qui avait poussé loin les observations astronomiques, était l'auteur.

C'était retomber dans les hypothèses de Bailly, décriées par une saine critique au moment où Gossellin écrivait, et donner gratuitement à ses recherches un air de système, qui devait leur nuire. L'exemple de Delisle qui, par le seul secours des itinéraires anciens, avait rectifié les longitudes des points extrêmes de la Méditerranée de trois cents lieues trop éloignés avant lui; celui de Anville qui, par le même moyen, avait déterminé la longitude de Lyon plus exactement que les observations astronomiques imparfaites de son temps, auraient pu enseigner à Gossellin que, pour se rendre compte de l'exactitude de certaines mesures géographiques des anciens, il n'était pas nécessaire de recourir à des suppositions. Les observations de latitudes sont faciles à faire, et pour les longitudes, l'habile combinaison de plusieurs itinéraires mesurés, tels que ceux qu'avait fait dresser Alexandre le Grand dans ses conquêtes, au moyen d'ingénieurs dont Pline et Strabon nous ont transmis les noms, peut expliquer comment les Anciens ont formé un système géographique exact dans quelques parties, très-inexact dans d'autres. Mais c'est à tort qu'on s'est prévalu de la conjecture de Gossellin, pour prétendre que ses recherches étaient entièrement basées sur des idées systématiques. Lorsque sur une même côte il retrouve le stade qui explique toutes les distances connues, il ne fait pas autre chose que ce que fait tout bon géographe à qui l'on a présenté une carte sans échelle, ou avec une échelle fautive, et qui, par les rapports toujours semblables des distances données d'ailleurs avec certitude, parvient à conclure l'échelle vraie de cette carte, et fixe par elle les distances, non déterminées ailleurs, des lieux intermédiaires. C'est quand il faut justifier des distances iso-

lées données par les anciens que Gossellin, qui ne veut jamais les trouver en faute, a pu se faire illusion sur la facilité qu'il avait à réconcilier ces mesures avec les chiffres que lui indiquaient nos cartes. Le choix de cinq sortes de stades, aussi différents que ceux de 400,000, de 300,000 de 252,000, de 240,000, de 180,000 à la circonférence de la terre, lui laissait à cet égard une grande facilité. Ces différentes évaluations de la mesure du globe, données par les anciens, Gossellin les regarde avec raison, suivant nous, comme la même mesure en stades de différents modules, et il a calculé avec une admirable patience de nombreuses tables numériques pour pouvoir convertir un nombre déterminé de stades dans un autre stade; ou chacun de ces stades, degrés, minutes et secondes d'un grand cercle de la sphère, en milles romains; et pour obtenir pour un nombre déterminé de degrés, minutes et secondes, et de milles romains, le nombre correspondant en stades de différents modules. Dès que, sur une même côte qui présente un grand nombre de distances, on se sert du même stade, quel qu'il soit, comme a toujours fait Gossellin, il n'y a plus d'arbitraire, il n'y a plus de système; la concordance des mesures de la carte ancienne et de la carte moderne est une preuve de l'exactitude du travail du géographe. Aussi cette analyse détaillée des cartes anciennes a-t-elle quelquefois forcé Gossellin de rectifier les conclusions que lui avaient fait prendre des mesures générales et isolées, comme on en voit un exemple remarquable au sujet de la Chersonèse d'Or que, dans la Géographie des Grecs analysée, il place dans le Pérou, et qui, dans le troisième volume de ses Recherches, se trouve reportée plus à l'Orient, dans la presqu'île de Malacca. Ces explications étaient nécessaires pour compren-

dre le récit des travaux géographiques de Gosselin, car c'est à ce récit que se bornent désormais les détails de ce qui le concerne. A peine eut-il, lorsqu'il se voua aux progrès de la géographie ancienne, composé quelques dissertations, que vint cette époque d'horrible mémoire, que de coupables historiens, non assez réprouvés par la conscience publique, ont voulu faire considérer comme nécessaire. Durant ce temps affreux de crime et de bassesse, Gosselin fut trop heureux de s'adonner à ses profondes méditations sur la géographie ancienne; et, lorsqu'on fit un retour vers la raison et l'humanité, il^e avait pris une telle habitude de ne se laisser distraire de ses études ni par le monde, ni par les plaisirs, qu'il ne sortait de son cabinet que quand des devoirs impérieux l'y forçaient. Il consacra tous ses moments au travail, se levant de grand matin; se couchant de bonne heure; ne dinant jamais en ville; réglant toutes ses journées de manière à ce qu'aucun moment ne fût perdu; et laissant quelquefois amasser sur sa table les lettres qu'on lui écrivait sans les décacheter, lorsqu'il était occupé de la solution de quelque problème géographique ou qu'il avait à terminer quelque carte déjà commencée. Sa méthode de travailler, pour tous les mémoires qui composent ses quatre volumes de recherches sur la géographie systématique et positive des anciens, fut toujours la même. Il les commençait tous par la fin; c'est-à-dire qu'il refaisait d'après le texte de Ptolémée la carte des côtes du pays dont il voulait éclaircir la géographie ancienne, ne s'en rapportant pas comme tous les géographes aux cartes que Mercator a dressées pour cet auteur. Son tracé était double, l'un en noir pour les variantes du texte latin, l'autre en rouge pour les variantes du texte grec. Il comparait les distances

données par ce tracé avec celles de la carte moderne, et retrouvait par des essais successifs le stade qui convenait à toute une étendue de côte. S'il y avait perturbation, erreur dans la carte ancienne, il en recherchait les causes, et épuisait toutes les combinaisons, toutes les suppositions, qui pouvaient en donner l'explication; il choisissait les plus probables, et s'aidait alors de tous les raisonnements, des moindres rapports de noms, pour leur donner plus de force, sans parler aucunement des autres conjectures qui l'avaient souvent occupé long-temps. Après cette concordance établie entre la carte de Ptolémée et la carte moderne, il se livrait à l'étude de tous les géographes antérieurs pour le même pays, et les mêmes lieux; et il cherchait à ramener toutes ses explications au travail sur Ptolémée. Puis, après avoir remis au net ses tableaux de positions et de mesures, il commençait sa rédaction sur de petits morceaux de papiers moitié grands comme une carte à jouer. Il n'écrivait sur ses papiers que d'un côté et seulement une phrase sur chaque; il mettait ses petits papiers numérotés dans un casseur, et chaque fois qu'il faisait sur un d'eux un changement, ne fût-il que d'un seul mot, ajouté ou retranché, il transcrivait la phrase sur un nouveau papier et déchirait l'ancien. Quand il ne trouvait plus de changements, ni d'additions, à faire à un mémoire ainsi écrit sur ces nombreux morceaux de papier, qu'il avait relus plusieurs fois, il transcrivait tout le mémoire sur un cahier, et tous les feuilletés où il y avait rature ou addition étaient recopiés de nouveau. Malgré tous ces soins il faisait encore des changements à l'impression: comme tous ses mémoires furent imprimés aux frais de l'état, à la grande imprimerie royale, et qu'il y a dans cet établissement d'excellents correcteurs qui sont de savants grammai-

riens, il en payait un pour revoir ses épreuves, et lui faire toutes les observations grammaticales qu'il croirait utiles. Jamais il ne se servit d'un secrétaire, ou d'un copiste, ou d'un dessinateur pour ses ouvrages imprimés et pour ses cartes : les tables des matières même de chacun de ses volumes ont été faites par lui avec les mêmes soins et les mêmes précautions que le reste. Nous avons entendu dire à M. de Fontanes que les mémoires géographiques de Gossellin sont pour la pureté du style, et la clarté dans l'exposition des idées, un modèle de rédaction académique, et cet éloge, nous le pensons, donné par un si excellent juge, ne sera jamais démenti. La *Géographie des Grecs analysée* avait paru en 1790, et l'Académie des Inscriptions nomma l'auteur au nombre de ses membres en 1791. Dès le 10 mai de cette même année, il lut à cette compagnie ses *Recherches sur les connaissances géographiques des anciens sur les côtes méridionales de l'Arabie*, qui ont été insérées dans le tome XLIX des mémoires de cette académie, pag. 750, et réimprimées dans le tom. III des *Recherches* de l'auteur. Le 31 mai de la même année les *Recherches sur le système géographique de Marin de Tyr*. Le 17 avril 1792, les *Recherches sur la Sérique des anciens et sur les limites de leurs connaissances dans l'intérieur de l'Asie*, qu'il a réimprimées depuis dans le tome IV de ses mémoires. Ici Gossellin n'était plus aidé par les itinéraires maritimes d'après lesquels Ptolémée ou Marin de Tyr ont dressé leurs cartes : bien des éléments qui doivent entrer dans cette question de la Sérique n'ont pas même été soupçonnés par Gossellin ; mais si, d'après notre opinion, il a erré sur les limites des connaissances anciennes de ce côté, comme sur celles le long des côtes orientales d'Afrique,

son excellente méthode lui a fait dévenir des aperçus féconds et des vérités de détail qui, lors même qu'on rejetterait la position qu'il donne à la Sérique, ne doivent pas être négligés. Le 16 nov. 1792, Gossellin lut à l'Académie ses *Recherches sur le système géographique de Polybe*, et le 21 juin 1793, celles des *limites des connaissances des anciens sur la côte occidentale d'Afrique*. Pour ceux qui connaissent l'histoire de ce temps (et qui ne la connaît pas?), ces dates sont remarquables. Le 8 août 1793, toutes les académies furent supprimées; Gossellin continua ses recherches avec plus d'ardeur encore. Mais en 1794, il reçut un arrêté du comité de salut public ainsi conçu : « Sur la demande du « représentant du peuple Calon, le « comité de salut public met en réquisition le citoyen Gossellin, *druidiste* « en géographie, pour les travaux du « département de la guerre. Signé « Cambacérès, Dalmas, etc. : » et, d'après les ordres du comité de salut public, on s'empara des papiers de Gossellin et on les transporta au dépôt de la guerre; mais ses *Recherches sur le système géographique d'Hipparque, et sur les connaissances géographiques des anciens dans le golfe arabique, sur les côtes orientales d'Afrique et sur la tour sult par les anciens de ce continent*, ne pouvaient être d'une grande utilité pour la marche des armées de la république; et le département de la guerre, après avoir retenu pendant deux ans les papiers de Gossellin, les remit à la commission d'instruction publique. Il y avait dans cette commission quelques hommes qui valaient mieux que leur temps, ce qui heureusement a lieu à toutes les époques; ceux-ci firent ordonner l'impression, aux frais de l'état, des ouvrages de Gossellin. Ainsi c'est à la spoliation qu'on exerça à son égard que

notre géographe dut l'avantage inappréciable de faire imprimer, sans frais, des ouvrages qui n'étaient pas de nature à couvrir les dépenses de l'éditeur, comme sont tous ceux qu'une trop profonde érudition place hors de la portée du vulgaire des lecteurs. Le premier et le deuxième volume des *Recherches sur la géographie systématique et positive des anciens* parut in-4° en l'an VI de la république (1798). Avant cette époque, les temps de réparation étaient arrivés : l'Institut avait été formé par une loi, afin de remplir le vide que les académies avaient laissé, et Gosselin fut un des premiers à par cette nouvelle compagnie savante. Il y fut, le 27 janvier 1801, des *Recherches sur les connaissances des anciens dans le golfe Persique*. Il avait été nommé en 1799, en remplacement de l'auteur d'Anacharsis, conservateur du cabinet des antiques. En 1801, Napoléon le choisit pour être un des collaborateurs de la traduction de Strabon, et le fit chevalier de la Légion d'Honneur en 1804. Le travail sur Strabon ne convenait pas au genre d'étude de Gosselin, parce qu'il était et qu'il voulait rester en quelque sorte étranger à tout sujet qu'il ne se proposait pas d'examiner à fond. Mais il fit pour cet ouvrage, dont le premier volume parut en 1805 et le dernier en 1819, des *Eclaircissements sur la rose des Vents des anciens*, et des *Observations sur la manière de considérer les stades itinéraires*: celles-ci depuis ont produit le *Mémoire sur l'évaluation et l'emploi des mesures itinéraires*, lu à l'Institut de France le 29 juillet 1804. Gosselin donnait dans ces écrits la clef de la méthode employée par lui dans ses recherches, et il l'accompagnait de nombreuses tables toutes numériques pour en faciliter l'usage. Lorsqu'il eut terminé tous ses travaux, ou qu'il

ne se sentit plus la force de les continuer il crut reconnaître l'existence chez les anciens de trois stades de plus qu'il n'en avait indiqué dans ses *Observations sur les mesures itinéraires*, et il lut à l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, le 31 octobre 1817, des *Recherches sur les principes, les bases et l'évaluation des différents systèmes métriques des anciens*. Ces recherches furent insérées dans le cinquième volume de Strabon, et dans le sixième tome des mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Au même sujet se rattachent les *Observations sur la combe égyptienne découverte récemment à Memphis*, que Gosselin fit insérer dans le Journal des savaux de décembre 1822. Les annotations sur la géographie de Strabon ne purent arracher Gosselin au plan de travail qu'il s'était tracé; il ne leur accordait qu'une faible part de son temps: ainsi sont-elles de peu de valeur, et il y a par trop abusé de la facilité que lui fournissaient le nombre et les différents stades grecs pour expliquer des mesures données par les anciens, dont quelques-unes ne sont pas prises par lui comme les textes anciens le demanderaient. Poursuivant toujours le cours de ses investigations, il lut à l'Institut de France, le 29 novembre 1805, ses *Recherches sur les connaissances géographiques des anciens le long des côtes de la Géorgie*; puis après, des *Recherches sur les connaissances des anciens le long des côtes de l'Inde*. Enfin en janvier 1811, il lut à l'Institut ses *Recherches sur les connaissances géographiques des anciens le long des côtes occidentales et septentrionales de l'Europe*, qui contenaient trois mémoires: l'un sur l'*Ibérie*, le second sur la *Gaule*, et le troisième sur les *Iles britanniques*. Il avait

prélué au dernier mémoire par une lettre adressée à *Pinkerton sur la fausse configuration de l'Écosse dans la carte de Ptolémée*, insérée dans la traduction française des *Recherches sur les Scythes* du géographe anglais imprimée à Paris en 1804. Tous les mémoires de Gosselin lus ou composés depuis la première publication des deux premiers volumes de ses *Recherches sur la géographie systématique et positive des anciens* fournirent la matière de deux nouveaux volumes in-4°, qui furent publiés en 1813, et formèrent les tomes III et IV de ce grand ouvrage. En 1814, peu après le retour en France du roi Louis XVIII, il fut nommé officier de la Légion-d'Honneur, et en 1816, un des quatre assistants du Journal des savants, c'est-à-dire un de ceux qui en l'absence du garde-des-sceaux président les conférences des auteurs de ce journal. Il fit pour le tome I^{er} de la classe d'histoire et de littérature ancienne un extrait substantiel très-méthodique de toutes ses recherches et de tous ses travaux en géographie ancienne qui parut en 1815, avec une carte dessinée par lui pour cet extrait et intitulée: *Orbis veteribus noti veris limitibus circumscripti specimen geographicum*. Cette carte devint la première d'un atlas in-folio qui réunissait toutes ses autres cartes classées méthodiquement. Ce volume porte la date de 1814, et a pour titre: *Atlas, ou Recueil de cartes géographiques publiées par P.-F.-J. Gosselin*. L'auteur y prend le titre d'associé étranger de l'académie de Gottingue, qui venait de lui être conféré par cette savante compagnie. Tels sont tous les travaux de Gosselin qui ont été mis au jour. La Biographie des hommes vivants y joint à tort la partie de *géographie ancienne* dans le *Rapport fait par la classe d'histoire de l'Institut*, présenté à

l'empereur et roi en son conseil d'état le 8 février 1808, et imprimé en 1813, pag. 163 à 190. Il est bien vrai que Gosselin fut nommé par la classe pour faire ce rapport et qu'il est dit par cette raison, dans l'avertissement, qu'il en est l'auteur; mais un de ses amis se chargea pour lui de cette tâche. Lorsque cette partie du rapport fut écrite et imprimée, Gosselin fit un court voyage pour sa santé. Ne connaissant aucune langue étrangère, il ne pouvait lire aucune des nombreuses productions d'auteurs étrangers qui sont cités et appréciés dans ce rapport. C'est ce que Gosselin a souvent déclaré lui-même et consigné par écrit lorsqu'il en a pu trouver l'occasion. Mais il a composé un *Mémoire géographique sur la Corse*, et une *Refutation d'un mémoire*, manuscrit de Delambre, intitulé: *Remarques sur la méthode proposée par M. Gosselin pour évaluer les stades itinéraires des anciens*. Ces deux écrits ont été remis par le savant géographe à l'auteur de cet article qui se propose de les publier un jour. Gosselin mourut le 8 février 1830: il était grand, fort, avait une belle figure, des manières distinguées, et polies par l'habitude du grand monde qu'il avait fréquenté dans sa jeunesse (1). La prudence, la loyauté, la franchise, la constance en amitié, l'égalité d'humeur, une conversation douce et enjouée, formaient les traits distinctifs de son caractère, et il a certainement été un des hommes les plus honorables qui se soient jamais consacrés aux sciences et à l'étude. En 1790, son profil fut gravé sur pierre fine par l'habile artiste Jeuffroy de l'Institut, et il en a été répandu plusieurs empreintes sur verre, qui ont

(1) Il était très-lié avec madame Thiers-d'Arconville (Foy. ce nom, XLV, 429), et c'est dans les mains de Gosselin que passèrent les manuscrits de cette dame, parmi lesquels nous avons remarqué des *Souvenirs sur sa vie*. L.

été distribuées à ses amis. Son éloge fut lu en séance publique dans le mois de juillet 1830, et imprimé dans le tome IX des mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France. Cet éloge est d'Abel Remusat qui suppléait alors Dacier, trop âgé et trop malade pour remplir à cette époque ses fonctions de secrétaire perpétuel.

W—n.

GOSSIN (PIERRE-FRANÇOIS), né à Souilly, près Verdun, le 20 mars 1744, fils d'un procureur du roi à la cour des monnaies de Metz, était lui-même, en 1789, lieutenant-général du bailliage de Bar-le-Duc. Élu député du tiers-état à l'Assemblée constituante, il fut employé dans les comités, notamment dans celui de constitution, et parut assez souvent à la tribune comme rapporteur. Ce fut Gossin qui fit le rapport sur la division du royaume en départements (1). Dans la discussion sur le jury, il combattit l'opinion de ceux qui voulaient l'étendre aux affaires civiles; il prouva, sans peine, que, pour prononcer sur les intérêts des citoyens, il était nécessaire d'avoir au moins la connaissance des lois qui les régissent. Il fit adopter la division de Paris en quarante-huit sections, et décréter que les titulaires des offices supprimés seraient remboursés intégralement. Il provoqua l'organisation d'archives nationales, et celle des tribunaux criminels; enfin, à la suite d'un rapport sur les honneurs (2)

(1) Ce travail, hérissé de difficultés en raison des prétentions opposées des différentes villes, l'occupait fort long-temps; et ce qui prouve que Gossin avait bien rempli sa tâche, c'est que le résultat de son travail a survécu à tant de révolutions, et qu'il subsiste encore. D—n—n.

(2) Gossin fit aussi une motion sur la nécessité d'organiser les écoles nationales: « Nous avons enfin secoué un joug odieux, dit-il, nous nous sommes rendus libres; nous sommes devenus une nation. Il nous faut donc une éducation nationale; il faut établir des écoles élémentaires, où le principal objet de l'enseignement sera celui de la nouvelle constitution; des droits et des devoirs de l'homme. Là les enfants apprendront à être religieux, citoyens, fidèles à la loi et au roi, amis de la liberté, en-

qui devaient être rendus à Voltaire, il proposa de faire transporter ses cendres à Sainte-Geneviève. Après la session, Gossin fut élu procureur-général-syndic du département de la Meuse; et ce fut en cette qualité qu'il fit adopter une adresse par le directoire du département contre l'attentat du 20 juin 1792 sur la personne du roi. Lorsque les Prussiens pénétrèrent dans la Lorraine, en sept. suivant, Verdun ayant capitulé, Gossin reçut du duc de Brunswick, ainsi que Ternaux, président du département, l'ordre de se rendre dans cette ville, pour y prendre, au nom du roi de Prusse, les rênes de l'administration. Tous les deux refusèrent d'obéir à l'injonction du général ennemi; mais, leurs collègues craignant que ce refus n'exposât le département à toutes les rigueurs du régime militaire, ils finirent par céder à leurs instances, et se dévouant au salut de leurs concitoyens, partirent pour Verdun. A leur arrivée, ils furent invités d'apposer leurs signatures sur les réquisitions de vivres et de fourrages dont le département venait d'être frappé pour le service de l'armée prussienne; mais, ni les prières ni les menaces n'ayant pu les y décider, ils furent retenus prisonniers. Cependant Gossin rendit compte à l'Assemblée législative des motifs qu'ils avaient eus pour obtempérer aux ordres du duc de Brunswick. Cette assemblée, que l'invasion prussienne n'avait fait qu'exaspérer, renvoya sa lettre à l'examen d'une commission extraordinaire; et le même jour (5 septembre 1792), sur le rapport de Gensonné, Gossin et Ternaux, déclarés coupables de trahison, furent décrétés d'arrestation et renvoyés devant la haute-cour nationale

« *nomis de la licence, attachés au gouvernement, opposés à l'anarchie, etc.* » On voit par cette citation que, si Gossin payait comme tant d'autres son tribut aux idées nouvelles, il ne craignait pas même alors de professer hautement des principes d'ordre et de religion. D—n—n.

d'Orléans. Après la retraite des Prussiens, Gossin, détourné par ses amis de se constituer prisonnier, se tint à l'écart, en attendant que les esprits, plus calmes, fussent en état d'entendre sa justification. Fatigué de l'espèce de proscription qui pesait sur lui depuis plus de deux ans, il finit par solliciter de la Convention, où il comptait quelques amis, l'examen de son affaire. Son innocence était tellement évidente que Bezdard termina le rapport qu'il fit, au nom du comité de législation, par demander que le décret d'accusation lancé contre Gossin fût annulé. Charlier (*Voy. ce nom*, VIII, 230) s'éleva seul contre l'avis de la commission; et, sur sa demande, Gossin fut renvoyé devant le tribunal révolutionnaire. D'après le conseil de quelques personnes en crédit, et qui lui garantissaient qu'il sortirait triomphant de cette épreuve redoutable, il se remit entre les mains de la gendarmerie, et fut transféré à Paris. Déposé à la Conciergerie le lendemain de son arrivée, il fut peu de jours après mis en jugement. Plusieurs membres de la Convention vinrent déposer en sa faveur. Harmand (*Voy. ce nom*, au Supp.), son ami d'enfance, et Mallarmé, confirmèrent par leurs déclarations tout ce que le malheureux Gossin avait dit pour sa défense; mais leurs efforts furent inutiles. Gossin fut condamné, non pour le prétendu crime qui l'avait amené devant l'odieux tribunal, mais pour avoir conspiré dans la prison du Luxembourg, où jamais il n'avait été détenu. Par l'oubli du greffier, son nom avait été omis sur la liste des victimes; le bourreau refusa de le laisser monter sur la fatale charrette; mais Gossin, dont la tête était égarée, lui dit : « *et moi aussi je suis condamné, mets moi sur ta voiture.* » Un des juges, présent à ce débat, vint appuyer sa réclamation; mais, lorsqu'il fut

placé dans le tombeau, on l'entendit s'écrier : « *O ma femme, ô mes enfants!* » Gossin périt le 4 thermidor (22 juillet 1794), cinq jours avant la chute de Robespierre. Il n'était âgé que de quarante ans. Le 25 juillet 1795, sur le rapport de Bezdard, le décret d'accusation contre Gossin et Ternaux fut révoqué.—Trois de ses fils, qui lui ont survécu, ont embrassé la carrière des armes, et deux autres celle de la magistrature (3). W—s.

GOSUIN (HENRI-MARIE-JOSEPH), né à Avesnes en 1759, fut, en 1790, un des administrateurs du département du Nord; puis, député à l'assemblée législative, où il fit quelques rapports au nom du comité des douze; et, en septembre 1792, à la Convention nationale, où il ne vota pas dans le procès de Louis XVI, étant absent par commission. Le 8 oct. de cette année, il proposa de mettre à prix la tête du prince Albert de Saxe-Teschien, parce que ce général autrichien avait bombardé Lille. Le 30 nov., il fut envoyé à l'armée de Dumouriez. De retour à la Convention, il fit plusieurs rapports sur la défection de ce général, et fit suspendre la reconstruction de la maison des demoiselles Fernig, qui avait été ordonnée par un décret. Le 10 mai, il fut nommé de nouveau commissaire près de l'armée du Nord. Vers la fin de cette année, et pendant les suivantes, il travailla dans le comité militaire, et fit en son nom différents rapports, sur les manufactures d'armes, sur la solde des troupes, sur la gendarmerie, sur les indemnités à accorder aux villages de la Flandre, maltraités par l'ennemi, etc. Il proposa, le 9 septembre, d'ériger une colonne éternelle, où seraient inscrits ceux qui seraient déshonorés par quelque acte

(3) L'und'eux, conseiller à la cour royale de Paris, donna sa démission en 1830, pour ne pas prêter serment. D—s.

fit décréter qu'aucun déserteur n'eût admis dans les armées. En 1793, il fit donner à la ville de Condé un de *Nord-Libre*. Dans la révolution de Thermidor, il se prononça tout contre Robespierre; mais le 1^{er} mai de l'année suivante, lors de la réaction des anarchistes contre la convention, il demanda l'accréditation du président pour l'ordre du pénitent groupé qui se présentait vivement pour cette promesse, il s'en excusa en déclarant qu'il était dans l'erreur sur ce qui se passait. Devenu membre du conseil des Cents, après la dissolution de la nation, Gossuin proposa de postuler treize mille hommes la gendarmerie, qui, sous le nom de manœuvres, n'était, avant la révolution, composée que de quatre mille. Il fut élu au conseil en 1797, y fut réélu deux ans en 1798, et entra en 1799 au nouveau corps législatif, d'où il sortit en février 1801, pour remplir les fonctions d'administrateur des eaux-et-forêts, qu'il exerça encore à l'époque de la restauration. Le département du Nord l'ayant élu un de ses députés à la chambre des représentants en 1815, il accepta l'élection, et perdit son emploi d'administrateur des forêts, après le second avènement du roi. Nommé en 1818 membre de la chambre des députés par le département du Nord, il y vota d'avec le parti ministériel, et passa plus tard dans le rang de l'opposition. Il mourut à Paris en 1837, et fut enterré au cimetière du Père-Lachaise, où MM. Duménil et Toussaint prononcèrent des discours sur sa vie.

M.—D. j.

GOTTHARD (JOSEPH-FRANÇOIS), médecin bavarois, né à Bamberg le 21 décembre 1757, passa deux ans chez les jésuites; puis, comme sou-

verain le soutint au collège, il fit plus tard une boutique pour y apprendre le commerce, mais il détestait le commerce et n'était qu'un mauvais commis. Sur ces entrefaites, un sien beau-frère vint de ses voyages médicaux, et, voyant de la situation où il le trouvait, offrit de le loger chez lui. Gotthard céda alors à la hâte ses études interrompues; puis, tout en étudiant le chirurgie sous son beau-frère, il suivit les cours de l'université de Bamberg, et s'acquiesça l'amitié de ses instituteurs, les Dellinger, les Fink, les Jöchlin. Les éloges de ces professeurs distingués déterminèrent le prince-évêque de Bamberg à envoyer le jeune homme perfectionner ses études médicales dans les pays étrangers, et principalement à Vienne, où l'on était alors idolâtre de Stoll. Il y répondit, cinq ans durant, par des études opiniâtres et des progrès éclatants, à la généreuse protection de son Médecin de Bamberg; puis, il dirigea ses études sur l'art vétérinaire, auquel alors venait s'ajouter, à l'école de Wehstein, des élèves arrivés de l'Angleterre, de la France, de la Hollande, de l'Autriche et des Pays-Bas. Les services qu'il rendit pendant la grande épidémie de 1780, en Autriche, prouvèrent combien il avait profité des leçons de ses maîtres, et lui méritèrent le titre de membre de l'académie vétérinaire de Vienne. De cette ville il se rendit, tous jours suivant les desirs de son protecteur, à Würzburg, où il entendit le célèbre Stohel, et ensuite à Mayence, où il se partagea entre la dissection et les leçons du professeur Semmelring. De retour à Bamberg, Gotthard obtint presque immédiatement (1791) le double titre de professeur, tant d'anatomie que d'art vétérinaire, à l'université de Bamberg, et de vétérinaire en chef de la cour et du pays. Les premières années de son professorat et de l'enseignement

de sa charge de vétérinaire ne furent guère signalées que par la publication de quelques ouvrages dont plus bas nous dirons un mot, et par les allègements qu'il apporta aux terribles épidémies qui trop souvent ravageaient tout le territoire bavarois. Mais, bientôt, les guerres dont la révolution française était grosse se déchaînèrent avec furie sur l'Allemagne, qui, bon gré mal gré, y dut prendre part. L'évêque de Bamberg n'en fut pas exempt : Gothard devint alors véritablement précieux au pays. En une seule occasion, ses soins bien entendus, ses habiles opérations sauvèrent cinq cents chevaux qu'il aurait fallu de toute nécessité remplacer à grands frais. Tout en pratiquant ainsi une humble branche de l'art, il se tenait au courant des perfectionnements ou des révolutions que subissait la médecine tout entière, et des faits neufs dont chaque jour l'enrichissaient ; il suivait les hôpitaux, il lisait les écrits nouveaux, il conversait ou correspondait avec les savants. Il soutint avec éclat, en 1801, une thèse de médecine qui ne portait pas moins de cinquante-quatre propositions à débattre. Reçu docteur, il ne tarda point à être nommé professeur à la faculté de médecine de Bamberg, avec voix délibérative. L'année suivante, l'évêché de Bamberg, sécularisé, devint province de l'électorat de Bavière, et l'université se changea en école provinciale de médecine. Gothard y resta en qualité de professeur d'anatomie, d'art vétérinaire et de médecine légale. Plus tard, il joignit à cette chaire, qu'il occupa dix-huit ans, celle de matière médicale, diététique et botanique. Ni l'une ni l'autre ne l'enrichirent. La plus grande partie de ses appointements passait en tableaux synoptiques, grands ouvrages à gravures, instruments, qu'il prêtait de la manière la plus libérale. Il avait d'ailleurs le

cœur le plus noble et un désintéressement plus grand peut-être qu'il ne l'est en montrer aux hommes. Pendant les trois dernières années de la guerre européenne (1812-14), il remplît gratuitement les fonctions de médecin des pauvres avec toute l'activité du jeune homme qui a sa réputation à faire, ou du vieux praticien qui voit l'or luire. Ce fut donc pour lui un coup grave que celui qui le mit à la retraite en 1823, en changeant l'organisation et le nom de l'école médicale provinciale de Bamberg. Il fut obligé alors de donner des leçons, soit de botanique, soit de quelque autre branche de l'histoire naturelle et de rechercher la clientèle. Il survécut ainsi dix ans et plus à cet événement, et mourut le 23 février 1834. On a de lui, en allemand, plusieurs ouvrages remarquables, et qui ont servi de guide pendant long-temps aux élèves et aux jeunes médecins. Ce sont : I. *Guide du médecin pour l'examen du malade et l'exploration de sa maladie*, Erlangen, 1796. II. *Faust d'un système complet d'enseignement de l'art vétérinaire*, Erlangen, 1796. Composé à la prière du prince Eugène de Bavière, ce livre valut à Gothard la chaire et la place dont il fut pourvu si tôt par son protecteur. III. *Instruction à mes compatriotes sur la présente épidémie*, Erlangen, 1796. IV. *Quels ont été jusqu'à ce jour et quels sont les empêchements généraux à la destruction des épizooties*, Bamberg, 1803.

P—OT.

GOUAN (ANTOINE), botaniste, né à Montpellier, le 15 novembre 1733, était fils d'un conseiller à la cour des aides. Il alla faire ses humanités à Toulouse, au collège des jésuites, où l'abbé Raynal était précepteur des études. Revenu à Montpellier il suivit les cours de médecine et reçut le doctorat le 25 août 1752. Mais ne

ilité trop vive lui fit abandonner toute de la médecine pour se spécialement à la botanique et studia sous le célèbre Sauvages. Il a déjà publié deux écrits sur cette matière lorsqu'il fut nommé, en 1762, pour remplacer provisoirement l'enseigneur Imbert. Enfin il succéda à l'enseigneur, mort en 1767. A cette époque il fit deux voyages à Perpignan, où il fut nommé maréchal de Noailles, gouverneur du Roussillon, l'avait appelé, par l'ordre du duc de Choiseul, pour établir un jardin botanique dans les environs de cette ville. Cette mission fut confiée à Gouan l'occasion d'aller résider dans les Pyrénées; il poussa ses excursions jusqu'au couvent de Saint-Serrat en Catalogne. Etant retourné à Montpellier, il passa quelques mois à Paris en 1770, où il visita Bernard de Jussieu, Linné, Guettard, ainsi que Buffon et tout J.-J. Rousseau, qui lui avait écrit quelques lettres et dont il fut très enflammé. Au commencement de la révolution, Gouan fut affecté comme médecin à l'un des hôpitaux militaires établis à Montpellier, et reçut une gratification de trois mille francs en conséquence du décret de la Convention (4 septembre 1795), qui accordait des secours aux savants. Il fut nommé professeur de médecine, et chargé de la matière médicale à celle de Montpellier, et il en remplit les fonctions jusqu'en 1803, époque où il se retira. Devenu aveugle dans ses dernières années de sa vie, il mourut le 1^{er} septembre 1821, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Il était en correspondance avec les plus célèbres botanistes de l'Europe, notamment avec Linné qui trouva en lui un zèle et des zélés propagateurs de son système. Jacquin, professeur à l'université de Vienne en Autriche, lui dédia sous le nom de *Gouaniana*, une plante

qu'il avait rapportée de Saint-Dominique. Gouan était correspondant de l'Institut de France, membre de plusieurs sociétés savantes, françaises et étrangères, et chevalier de la Légion d'Honneur. Les ouvrages qu'il a publiés sont : I. *Hortus regius monspeliensis*, Lyon, 1762, in-8°, fig. II. *Flora monspeliaca*, ibid., 1765, in-8°. III. *Historia piscium*, avec une traduction française en regard, Strasbourg, 1770, in-4°, fig.; trad. en allemand par K. de Meidinger, Leipzig, 1781, in-8°. IV. *Illustrationes et observationes botanicae, seu variarum plantarum pyrenaeicarum exoticarum adumbrationes, etc.*, Zurich, 1770, in-fol., avec planches. Cet ouvrage, résultat des herborisations de l'auteur dans les Pyrénées, fut publié par les soins de Haller qui en fit graver les dessins à ses frais. V. *Explication du système de botanique du chevalier von Linné*, Montpellier, 1787, in-8°. VI. *Herborisation des environs de Montpellier*, ouvrage destiné à servir de supplément à la *Flora monspeliaca*, ibid., 1796, in-8°, avec une carte itinéraire. VII. *Discours sur les causes du mouvement de la sève dans les plantes*, prononcé à la rentrée de l'école de médecine de Montpellier, ibid., 1802, in-4°. VIII. *Nomenclature botanique*, ibid., 1803, in-8°. IX. *Traité de botanique et de matière médicale*, ibid., 1804, in-8°. On y retrouve l'ouvrage précédent et une nouvelle édition de l'Explication du système de Linné. X. *Lettre critique à l'auteur d'un article inséré dans le Moniteur du 27 octobre 1811*, ibid., 1811, in-8°. C'est une défense de l'école de Montpellier que le journaliste avait attaquée et d'une thèse que Gouan avait fait soutenir sur la *monographie des renoncules*. XI. *Description des*

l'anonyme, sont : I. *Pensées diverses, ou Réflexions sur divers sujets*, Paris, 1748, 1750, in-12. II. *Testament politique de M. Louis Mandrin*, Genève, 1755, in-12; 7^e édit., 1756. C'est une satire contre les fermiers-généraux. III. *Nouveaux motifs pour porter la France à rendre libre le commerce du Levant*, Avignon, 1755 in-12. IV. *Les intérêts de la France mal entendus dans les branches de l'agriculture, des finances et du commerce*, Amsterdam, 1756, 3 vol. in-12. C'est un des meilleurs ouvrages de Goudar. Grimm en fait l'éloge dans sa Correspondance (1^{re} part., tom. II et III). Il a été réimprimé, en 1761, avec les Discours politiques de David Hume, et autres écrits sur l'économie politique; collection en 5 vol. in-8^o, dont il forme les deux derniers; et traduit en allemand par Alb. Philippi, en 1765. V. *Relation historique du tremblement de terre survenu à Lisbonne*, etc., La Haye, 1756, in-12. VI. *Discours politiques sur le commerce des Anglais en Portugal*, Paris, 1756, in-12. VII. *Journal de la conquête du Port-Mahon*, 1756, in-12. VIII. *La paix de l'Europe, ou Projet de pacification générale*, etc., Amsterdam, 1757; ibid., 1761, in-12. IX. *Débats au parlement d'Angleterre, au sujet des affaires générales de l'Europe*, traduits de l'anglais, Londres, 1758, in-12. X. *Lettre à un académicien de Paris, sur la nouvelle charrue à semer*, 1758, in-12. XI. *L'Année politique, contenant l'état présent de l'Europe*, Avignon (Paris), 1759, in-12. XII. *L'Anti-Babylone, ou Réponse à la nouvelle Babylone (la Capitale des Gaules) de Monbron*, Londres, 1759, in-12. XIII. *Observations sur les trois derniers ballets qui ont paru aux Italiens et aux Français,*

1759, in-12. XIV. *Mémoires pour servir à l'histoire de Pierre III, empereur de Russie*, Francfort, 1763, in-12. XV. *L'Espion chinois, ou l'Envooyé secret de la cour de Pékin*, Cologne, 1766, 1768, 1774, 6 vol. in-12. XVI. *Grammaire française, à l'usage des Italiens*, 1770, in-8^o. XVII. *Naples: ce qu'il faut faire pour rendre ce pays florissant*, Amsterdam (Venise), 1771, in-8^o. C'est cet ouvrage qui fut brûlé (*Voy. ci-dessus*). XVIII. *Considérations sur les causes de l'ancienne faiblesse de l'empire de Russie, et de sa nouvelle puissance*, Amsterdam, 1772, in-8^o. XIX. *Plan de réforme proposé aux cinq correcteurs de Venise actuellement en charge, avec un Sermon évangélique pour élever la république dans la crainte de Dieu*, Amsterdam (Venise), 1775, in-8^o. XX. *De la mort de Ricci, général des jésuites* (en italien), Amsterdam (Venise), 1775, in-8^o. XXI. *Essai sur les moyens de rétablir l'état temporel de l'Eglise* (en italien), Livourne, 1776, in-4^o. XXII. *L'Espion français à Londres*, ouvrage destiné à faire suite à l'Espion chinois, Londres, 1779, 2 vol. in-8^o; ibid., 1780, 2 vol. in-12. XXIII. *Le brigandage de la musique italienne*, Amsterdam et Paris, 1781, in-12. *L'Histoire des Grecs*, ou de ceux qui savent corriger la fortune au jeu, 1758; réimprimée, en 1773, sous le titre d'*Histoire des fripons*, et attribuée à Pierre Rousseau (*Voy. ce nom XXXIX*, 151), serait de Goudar suivant plusieurs bibliographes. La Correspondance littéraire secrète le fait aussi auteur de *L'Autorité royale indépendante des parlements*, 1788, in-8^o. — GOUDAR (Sara), femme du précédent, après avoir été abandonnée par lui, en Hol-

laude, vint à Paris, où se trouvait alors son mari, dont elle resta séparée, et mourut vers 1794. On connaît d'elle : I. *Remarques sur les Anecdotes de M^{me} Du Barry* (Voy. ce nom, III, 433), Londres, 1777, in-12. II. *Œuvres mêlées*, Amsterdam, 1777, 2 vol. in-12. Ce sont des *Lettres* adressées au comte Alexis Orlov, sur le carnaval de Naples; à milord Tilney, sur les divertissements de l'automne en Toscane, etc.; on y trouve même une lettre à la république de Lucques; enfin, douze autres sur la musique italienne et sur la danse, dont les deux premières avaient paru séparément avec l'initiale du mari, sous ce titre: *Remarques, etc.*, ou *Lettres à milord Pembroke*, 1773, in-8°.

P—RT.

GOUGE de Cessières (FRANÇOIS-ÉTIENNE), poète médiocre du XVIII^e siècle, né à Laon, le 8 fév. 1724, suivit d'abord la carrière des armes, et se rendit ensuite à Lisbonne, en qualité de gouverneur du duc de Cadaval, près duquel il resta cinq ans. De retour dans sa patrie, il quitta l'épée pour la robe (1), et fut pourvu de la charge d'avocat du roi au siège présidial de Laon. En 1758, il composa un poème intitulé: *Les Jardins d'ornements*, ou *Les Géorgiques françaises*, Paris, in-8°. Dédaignant de s'occuper de l'agriculture, en tant qu'elle a pour objet « le labourage, les vignobles, « les potagers, les étables, etc., parce « que ces matières ont été amplement « décrites par Hésiode, Virgile, Rapi- « pin et Vanière, j'ai embrassé, dit- « il dans sa préface, la partie que ces « grands auteurs ont laissée. » Malheureusement, l'écrivain qui s'annonçait avec de si hautes prétentions, est

resté au dessous de la tâche qu'il avait entreprise. Impassiblement didactique, il n'a pas su, comme ses modèles, varier la monotonie des préceptes par des digressions épisodiques nées du fond du sujet. Il a mieux réussi dans les détails techniques qu'il a rendus quelquefois d'une manière heureuse. L'élégance de l'expression y relève le mérite de la difficulté vaincue; mais, en général, le ton de couleur de l'ouvrage, trop uniforme, accuse un défaut d'imagination qui est mortel pour les compositions poétiques. On conçoit qu'en 1758, l'auteur n'ait pas parlé de la révolution opérée dans l'art des jardins par Kent et ses imitateurs; le genre irrégulier était encore peu connu en France; mais il n'a pas même accordé une mention à Lenotre, le créateur du jardin des Tuileries! Les grandes espérances qu'il avait fondées sur le succès de son ouvrage ne se réalisèrent pas. En vain publiait-il partout qu'il avait, le premier, doté notre littérature d'un poème géorgique; il n'obtint aucune récompense du ministère. Aussi fut-il obligé, par quelques revers de fortune, de vendre sa jobe terre de Cessières. Il se plaignit bien amèrement de cette triste nécessité dans une épigramme où il se compare modestement à Virgile:

Quand Virgile aux Romains donna ses Géorgiques,

Il se vit accablé de présents magnifiques;
Auguste lui bâtit un superbe palais,
Et moi, qui le premier sur semblables matières
Exerçai, jeune encor, mes crayons dans Paris,
..... Je viens de vendre mon Cessières.

A la suite des *Jardins d'ornements*, Gouge a publié, sous le titre de *Poésies philosophiques*, in-8° de 96 p., des odes d'un rythme trop uniforme, des épigrammes assez innocentes, et une *Épître sur les ressources du génie*, où l'on attaque plusieurs préjugés littéraires. Il y a quelque facilité

(1) On lit dans ses *Poésies diverses*, p. 95, un rondeau (épigrammatique) contre l'abbé D. F. (Des Fontaines), qui avait annoncé fausement dans une de ses feuilles que l'auteur venait de quitter l'épée pour la robe.

dans la versification de cette dernière pièce ; mais le sujet n'est qu'effleuré ; et, en cherchant à détruire ce qu'il appelle des préjugés littéraires, l'auteur émet plus d'une opinion paradoxale ; il a découvert, par exemple, que les ouvrages de Molière et de La Fontaine fourmillent de fautes contre la langue (note, p. 14), et que nous n'avons point de vraies élégies dans notre langue (note, p. 15), oubliant que ce même La Fontaine en avait fait une admirable, sur la détention de Fouquet. Il est plus dans le vrai lorsqu'il refuse le titre d'épologues aux prétendues idylles de M^{me} Deshoulières, imitées du roman de l'*Astrée*, et aux pastorales de Fontenelle, pures scènes d'opéra. On doit encore à Gouge de Cessières l'*Education*, poème, Paris, 1757, in-8°, et l'*Art d'aimer*, poème héroïque en quatre chants, Paris, 1745, et Amsterdam, 1748, in-12 ; Paris, 1757, in-8°, et réimprimé en six chants, Londres, 1759, in-8°, et Avignon, 1787, in-12. Les critiques d'alors trouvèrent ce nouvel *Art d'aimer* plus décent que celui d'Ovide. Que n'en avait-il les grâces et le voluptueux abandon ? L'auteur traduisit en vers français le *Remède d'amour*, du poète latin. Quelques mauvais plaisants dirent, comme on l'a dit plus tard de la traduction de Saint-Ange, que c'était un remède contre l'Art d'aimer. On ne connaît pas la date précise de la mort de Gouge de Cessières ; à partir de 1782, on le voit remplacé par un autre titulaire dans sa charge d'avocat du roi au présidial de Laon (1). I.—v.—x.

GOUIN (NICOLAS-LOUIS), né à Germiny-l'Évêque, près de Meaux, en 1743, fut attaché, en 1777, au trésor de *Madame*, femme du comte de Provence (depuis Louis XVIII) ; obtint, par la protection de ce prince,

en 1779, la charge d'agent de la ville de Marseille, et fut nommé, en 1782, chef de la division du départ, à l'administration des postes. Ayant publié, en 1792, un mémoire en faveur des directeurs de cette administration, que Clavière, ministre des finances, avait destitués, il perdit lui-même sa place ; et, l'année suivante, traduit au tribunal révolutionnaire, pour avoir fait dans cet écrit l'éloge de Louis XVI, il fut cependant acquitté. Compromis dans la conspiration royaliste de Brotier (1797), il n'échappa que par la fuite au mandat d'arrêt lancé contre lui. Le 22 mai 1814, Gouin fut présenté à Louis XVIII, et lui offrit le mouchoir trouvé sur Louis XVI, au moment de sa mort. Il y joignit une pièce de vers et un recueil d'opuscules de sa composition. Il reentra, en 1816, dans l'administration des postes, dont il fut nommé, en 1821, l'un des cinq administrateurs-généraux, reçut, la même année, la croix de la Légion-d'Honneur, et mourut le 21 décembre 1825. On a de lui : I. *Pétition des chiens à la Convention nationale*, 1796. II. *Projet d'une pompe funèbre pour le 21 janvier*, 1797. III. *Procès criminel de la révolution*, 1799. IV. *Hymne à la Divinité, sur le retour du roi*, 1814. V. *Réponse à la dénonciation de M. Méhée de La Touche, contre les ministres du roi*, Paris, 1814, in-8°. VI. *Essai historique sur l'établissement des postes en France, sur les produits progressifs de ce domaine royal, les changements ou améliorations opérés dans son organisation, depuis l'année 1464 jusqu'au mois d'octobre 1823*, Paris, 1823, in-4°. On y trouve des détails curieux. P—RT.

GOUJON (ALEXANDRE-MARIE), frère cadet du député à la Convention nationale (*Voy. GOUJON*, XVIII, 181), était né à Dijon,

(2) *Etat de la magistrature en France*, Paris, 1808, in-8°, p. 466.

vers 1770, et fut un des premiers élèves de l'école Polytechnique, d'où il sortit, en 1798, pour être lieutenant d'artillerie. Employé d'abord dans l'armée des côtes de l'Océan, il le fut ensuite en Hollande; parvint au grade de capitaine, et fit les campagnes d'Autriche et de Prusse sous les ordres de Napoléon, en 1805, 1806 et 1807. Il reçut la croix d'honneur à Eylau, sur le champ de bataille, fut ensuite toutes les campagnes de l'empire jusqu'en 1815, où il fut licencié avec l'armée de la Loire, dont il faisait partie. S'étant alors fixé dans la capitale, il y suivit la carrière des lettres, se montra fort opposé au gouvernement des Bourbons, et composa plusieurs écrits, de concert avec M. Tissot, son beau-père. Il mourut à Paris, le 9 avril 1823. On a de lui: I. *Manuel des Français sous le régime de la charte, dédié aux auteurs de la Minerve*, Paris, 1818, in-8°. II. *Bulletins officiels de la grande armée, recueillis et publiés par A. Goujon*, 1820-21, 4 vol. in-12. III. *Pensée d'un soldat sur la sépulture de Napoléon*, 1821, in-8°. IV. *Hymne à la vierge d'auit*, 1821, in-8°, deux éditions. V. *Tablettes chronologiques de la révolution, depuis le 10 mai 1774, jour de l'avènement de Louis XVI*, Paris, 1823, in-8°. Il n'en a paru que cinq livraisons. Alexandre Goujon fut un des collaborateurs des *Fastes civils de la France* (Voy. GERMAIN, dans ce vol., p. 302), notamment du chapitre 3 du tom. 1^{er} et du tom. VIII tout entier. Il fut aussi l'un des collaborateurs des *Annales des faits et des sciences militaires*, publiées en 1817, in-8°. Il a composé, pour l'édition de Desoix, une *Table des œuvres de Voltaire*, 1 vol. in-8°, qui est très-estimée. On a encore de lui quelques poésies légères. Goujon, né à Amiens en 1746,

fut député à l'assemblée législative du département de la Somme. Il a publié: I. *Année militaire*, ouvrage périodique, Paris, 1799, in-8°. II. *Annuaire forestier pour l'an XIII*, Paris, 1804. III. *Des bois de construction navale à l'usage des agents forestiers*, 1803, in-12. IV. *Mémorial forestier*, 1801-03, 2 vol. in-8°. V. *Essai sur la garantie des propriétés littéraires*, 1801, in-8°. VI. *Tableau historique de la jurisprudence romaine*, 1803, in-12. VII. *De l'étude du droit*, 1805, in-8°. — GOUJON, libraire à Saint-Germain-en-Laye, a donné: 1° *Histoire* de cette ville (dont le véritable auteur est M. Launier), Saint-Germain, 1815, in-8°. 2° *Manuel de l'honnête homme du bon ton*, Paris, 1822, in-12, 3° *Petit Manuel de la politesse*, ibid., 1822, in-8°. M—Bj.

GOUILLARD (THOMAS), né à Saint-Nicolas-de-la-Grave, près de Montauban, était, vers le milieu du siècle dernier, démonstrateur royal de chirurgie et d'anatomie à Montpellier, et chirurgien-major de l'hôpital militaire de cette ville. Il fut nommé maire d'Aleth et conseiller du roi; et il vivait encore en 1764. Il était membre de la société royale de Montpellier, des académies de Toulouse, de Lyon, etc. On a de lui: I. *Mémoire sur quelques nouveaux instruments de chirurgie*, dans le recueil de l'académie des sciences, année 1740. II. *Mémoire sur les maladies de l'urètre*, 1746, in-8°. III. *Lettre à M. de la Murtinière, sur les bougies pour les carnosités*, 1751, in-8°. IV. *Traité des effets des préparations de plomb, et principalement de l'extrait de saturne, employées sous différentes formes et pour différentes maladies chirurgicales*, Pézénas, 1760; Montpellier, 1766, in-12; trad. en anglais par Arnaud de Ronsil, 1769, 1771,

in-8°. V. *Remarques et observations pratiques sur les maladies vénériennes et de Purètre, avec la manière de composer les bougies pour ces maladies*, et une deuxième édit. des *Maladies de Purètre*, 1764, in-12; traduit en anglais, 1772, in-8°. Les *Œuvres de chirurgie* de Goulard ont été réunies en 2 vol. in-12, 1763, 1767; Montpellier, 1770; Liège, 1779, 2 vol. in-8°. Ch.-A. Wichmann les a traduites en allemand, Lübeck, 1767-1772, in-8°. Il y a aussi une traduction allemande de ses œuvres choisies, Francfort, 1781. Les diverses éditions et traductions des ouvrages de Goulard sont une preuve qu'ils étaient estimés dans leur temps. Z.

GOULARD (JEAN-FRANÇOIS-THOMAS), né à Nîmes, fils du précédent, fut administrateur des domaines de la couronne sous le gouvernement impérial, place qu'il conserva sous la restauration. Élu en 1810 membre du corps législatif pour le département de Seine-et-Oise, il adhéra en 1814 à la déchéance de Bonaparte, et continua de siéger à la chambre des députés jusqu'au 20 mars 1815. Il ne fut pas réélu après le second retour de Louis XVIII. Goulard mourut vers 1830. Outre des poésies fugitives et des chansons insérées dans différents recueils, notamment dans celui de la société des *Dîners du Vaudeville*, à laquelle il appartenait, on a de lui : I. *Agis*, parodie d'*Agis*, en un acte, Paris, 1782, in-8°. II. *Cassandre mécanicien*, ou *le Bateau volant*, ibid., 1783, in-8°. III. *Florestan*, ou *la Leçon*, comédie vaudeville en deux actes, ibid., 1799, in-8°. Z.

GOULET (NICOLAS), architecte, né à Paris en 1745, mourut dans cette ville en janvier 1820 : il était alors adjoint au maire du sixième arrondissement, architecte du cadastre et cheva-

lier de la Légion-d'Honneur. On a de lui : I. *Sur les moyens d'éviter les incendies et d'économiser le bois dans la construction des bâtiments*. II. *Inconvénients des fosses d'aisance, et moyen de les supprimer*, Yverdon et Paris, 1785, in-8°. C'est dans cet écrit que paraît avoir été puisée l'idée des fosses inodores, récemment exécutées. III. *Dissertation sur les murs des quais, sur les trottoirs et les fontaines de Paris*. Ces trois ouvrages ont été réimprimés dans les *Observations sur les embellissements de Paris*, 1808. IV. *Recueil d'architecture civile, contenant les plans, coupes et élévation des châteaux, maisons de campagne situés aux environs de Paris*, 1806, 1807, vol. in-fol., fig. V. *Description des fêtes à l'occasion du mariage de Napoléon*, Paris, 1810, in-8°. VI. Le texte du III^e vol. de la *Description de Paris et de ses édifices*, de Landon, Paris, 1806-1809; 2^e édit., 1818. VII. Quelques poésies légères éparées dans divers recueils. Z.

GOULLIER, grammairien, s'était établi maître de pension à Versailles; mais, dans les dernières années de sa vie, il demeurait à Paris, où il donnait des leçons de langues. Il mourut en 1788. On a de lui : I. *Lettre à M. l'abbé ****, sur la manière d'étudier les langues, Paris, 1769, in-12. II. *Grammaire latine, avec une dissertation sur la syntaxe, à l'usage des collèges*, ibid., 1773, 1787, in-12. III. *L'Art de lire et d'orthographe*, ibid., 1782, 1787, in-12. L'auteur dit qu'il a consulté Beauzée sur la méthode d'épellation, et qu'il a profité des conseils de cet académicien. IV. *Grammaire française, élémentaire et raisonnée*, ibid., 1787, in-12. Les ouvrages de Goullier ne se sont pas fait remarquer dans la foule des livres élémentaires. P—RT.

GOULY (MARIE-BENOIT), né à Bourg-en-Bresse vers 1750, fils d'un chaudronnier, se rendit fort jeune aux colonies orientales, pour y chercher la fortune qu'il n'avait pas dans sa patrie. Il y réussit assez bien, et se trouvait à l'Île-de-France, dans une position très-favorable, lorsque la révolution commença. Il en embrassa la cause avec ardeur, fut nommé, en 1791, secrétaire de l'assemblée coloniale, puis député à la Convention nationale, le 12 mars 1793. S'étant embarqué aussitôt avec son collègue, Serre, ils furent pris par les Anglais, dans la traversée, et dépouillés de tout ce qu'ils possédaient. Relâchés au bout de trois mois, ils parurent à la Convention le 5 octobre même année; et Gouly, portant la parole, déclara que l'arbre de la liberté avait été planté au milieu de la joie publique par les onze cantons de l'Île-de-France. Il offrit à la république, de la part de la garde nationale de cette colonie, l'engagement d'armer et d'entretenir un gendarme pendant toute la guerre, avec un don patriotique de six mille francs, de cent cinquante livres d'indigo, et de treize livres pesant de matières d'or et d'argent. Il déposa sur le bureau ce dernier objet, déclarant que le reste avait été pris par les Anglais, et que lui-même était sans ressources; ce qui décida la Convention, sur la proposition de Merlin de Douai, à lui accorder une indemnité pour frais de voyage. Gouly alla aussitôt se placer sur le sommet de la Montagne, au milieu de nombreux applaudissements. Il ne parla guère d'abord dans cette assemblée que sur des questions d'intérêts coloniaux. Envoyé, dans les premiers jours de 1794, en mission dans les départements de l'Ain et de Saône-et-Loire, il y parut modéré après l'horrible tyrannie que venaient d'y exercer Albitte et Javogues (*Voy. ce nom*, XXI, 420). Cependant,

il se conforma encore, dans quelques occasions, au système de l'époque, notamment à Belley, où par un arrêté il traduisit au tribunal révolutionnaire, comme fédéraliste, l'ex-constituant Brillat-Savarin, qui, heureusement pour lui, avait échappé par la fuite à cet arrêt d'une mort inévitable. On doit penser, pour l'honneur de Gouly, qu'il n'ignorait pas cette évasion; et il est juste de dire qu'il sauva ainsi quelques personnes de l'échafaud. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le comité de salut public, à qui ne pouvaient convenir de pareils ménagements, ne tarda pas à le rappeler. Revenu à Paris, dans le même temps que son compatriote Gauthier, et pour des motifs à peu près semblables, ils allèrent ensemble, aux Jacobins, soutenir que c'était à tort qu'on les avait accusés de modération (*Voy. GAUTHIER des Orcières*, dans ce vol.). Cette curieuse justification réussit très-bien; et Gouly fut nommé quelques jours après secrétaire de la société. Cependant il évita de se mettre en évidence jusqu'à la chute de Robespierre; mais, dans cette journée mémorable du 9 thermidor, où le tyran tomba, Gouly se montra l'un des plus zélés à le combattre, et il poursuivit ensuite avec beaucoup de chaleur les membres des anciens comités, tels que Robert Lindet, Javogues, Collot d'Herbois, etc. Dans les journées des 2 et 3 prairial an III (mai 1795), il demanda la mise hors la loi du rassemblement qui se tenait à la maison commune, sous le nom de *convention nationale du souverain*, et fit traduire sur-le-champ au tribunal révolutionnaire les individus qui avaient été arrêtés. Toujours fort occupé de repousser toute espèce de participation au règne de la terreur, il publia dans le même temps deux éditions d'un *Compte rendu* de ses opérations dans les départements de l'Ain et de Saône-et-

Loire, dont il voulut faire payer les frais d'impression par la république; mais cette faveur ne lui fut point accordée, et son collègue Legendre déclara positivement, dans la séance du 7 fructidor an III, qu'il fallait que Gouly fit lui-même la dépense de ses publications de *Contes bleus*. Lesage lut, à l'appui de cette assertion, comme un échantillon de la modération de Gouly, son arrêté contre Brillat-Savarin. Après la session conventionnelle, il passa au conseil des anciens, d'où il sortit, en 1797, pour se retirer dans une propriété qu'il possédait près de Versailles, et c'est là qu'il est mort, le 9 janvier 1823.

M—D j.

GOUPIL - DESPALLIÈRES (CLAUDE-ANTOINE), médecin et littérateur, fut nommé maire de Nemours, et mourut dans cette ville, en 1825. Les écrits qu'il a laissés sont : I. *Dialogue sur la Charte entre le maire d'une petite ville et celui d'un village voisin*, Paris, 1819, in-8°. II. *Réflexions de M. Aignan* (publiées dans la *Minerve*) *sur le dialogue entre le maire, etc., ouvrage de M. Goupil, suivies de la Réponse de l'auteur*, ibid., 1819, in-8°. III. *Réflexions sur les doctrines et principes des XVIII^e et XIX^e siècles*, ibid., 1819, in-8°. IV. *Les Hommes du jour, ou Coup d'œil sur les caractères et les mœurs de ce siècle, précédé de Réflexions critiques sur les causes productrices*, ibid., 1820, in-8°. V. *Lettres (dix) d'un père à ses fils*, ibid., 1823-24, in-8°. Elles traitent de la morale, de la philosophie et de la religion. Goupil-Despallières devait publier : *La Philosophie du XVIII^e siècle citée au tribunal de la Raison*; mais cet ouvrage, qu'il annonçait comme étant sous presse, n'a point paru.

Z.

GOUPILLEAU (PHILIPPE-

CHARLES-AIMÉ), dit *de Montaigu*, notaire dans cette ville, et procureur-syndic du district, fut député par le département de la Vendée, à l'assemblée législative et ensuite à la Convention nationale. Le 15 octobre, le 6 novembre 1791, et le 17 avril 1792, il provoqua contre les prêtres, les nobles et les émigrés, des mesures de rigueur. Le 1^{er} novembre 1791, il parla en faveur des soldats du régiment de Châteaueux, qui avaient été condamnés aux galères par suite de l'insurrection de Nancy, et accusa le ministre Montmorin de n'avoir entamé aucune négociation avec les cantons suisses pour obtenir leur grâce. Le 9 janvier 1792, il demanda que le séquestre fût mis sur les biens des émigrés afin qu'ils servissent aux frais de la guerre; le 17 avril, il dénonça de nouveau les prêtres de la Vendée comme *instigateurs de la guerre civile*; le 6 juin, il provoqua l'abolition de la monarchie, et dit « qu'une grande lutte s'était élevée entre les deux pouvoirs, et qu'il était temps de savoir s'ils devaient être d'accord, ou si l'un devait étouffer l'autre. » A la séance du 10 août, il demanda que le roi se retirât de la salle, parce que sa présence gênait la délibération, et le même jour, il fut nommé commissaire pour examiner les papiers saisis au château des Tuileries. Dans le procès du roi, Goupilleau vota pour la mort, contre l'appel au peuple et contre le sursis. Envoyé dans la Vendée, il voulut, comme son parent (*Voy. l'art. qui suit*) rendre cette guerre moins horrible; mais ils furent dénoncés l'un et l'autre aux jacobins. Lachevardière blâma le comité de salut public lui-même; de leur avoir donné une mission dans leur pays, prétendant qu'ils ménageaient les propriétés des royalistes pour que les leurs ne fussent pas atteintes. On remarqua que, soit à l'assemblée législative, soit à la Conven-

tion, Couplle ne s'éleva contre les prêtres avec beaucoup de violence. Il les considéra comme les principaux auteurs de la rébellion que les nouvelles lois avaient provoquée dans son pays; il attribua au contraire à ceux de ces députés constituants qui avaient protesté contre la révolution, et demanda qu'ils fussent punis. Il fut envoyé dans le Midi après le 9 thermidor, et accusé d'avoir persécuté les montagnards d'Auvergne, mais il se déculpa en les dénonçant à son tour, et plaidant non moins d'avoir toujours été à la Montagne. Dans ses correspondances du mois de novembre 1793, et à son retour à l'Assemblée, il fit une peinture effroyable des crimes commis par son collègue Magnét (*l'og* ce nom, au supp.), et, par une bizarrerie singulière, il prit le parti de Callet d'Herbous et de Billard-Varenne, qui étaient les ordonnateurs et chefs de ces atrocités. Envoyé une seconde fois dans le département de Vaucluse, il annonça avec un libéralisme couvert de calvaires des terroristes assassinés par les républicains. Après le 13 vendémiaire, il demanda que les élections de Paris fussent annulées, mais sa motion fut rejetée. Il ne consent pas même en demandant l'impression de la liste des émigrés pris à Quiberon, « ah! disait-il, qu'on ne pût reconnaître ceux de ces ecclésiastiques qui avaient échappé au supplice. » Couplle au devant, comme son parent, membre du conseil des anciens, ou il continua de professer ses opinions révolutionnaires, de provoquer des succès et d'innocenter les prêtres, et de dénoncer les royalistes. Ce député fit partie du corps législatif jusqu'en 18 brumaire; il se montra opposé à cette révolution, et fut exclu de l'Assemblée par une motion de réquisition levée après. C'est lui qui, dans cette période méconnue, ayant écrit une lettre contre Bonaparte, lui écrit

« Frappe, Arènes, frappe le tyran. » Honoré en juillet 1823, à Montargis, on le dit être venu avec une députation des ministres de Louis XVIII, après avoir subi quelques mois d'exil comme républicain. Il repoussa dans ces derniers moments tous les sermons de la religion, et ne témoigna aucun repentir de sa conduite dans la révolution. *R. G.*

COUPLLEAU de Fontenay (Léon FICHETTES), parent du précédent, fut comme lui un des plus ardens révolutionnaires des départements de l'ouest. Né vers 1773, il s'engagea fort jeune dans un régiment d'infanterie, et y servit plusieurs années comme simple soldat. Il vint ensuite dans la garnison du barreau, embrassé avec beaucoup de zèle l'œuvre de la révolution, et fut élu député de la Vendée à l'Assemblée législative en même temps que son cousin Couplleau; il se montra zélé persécuteur de nobles et des ecclésiastiques. Se protégeant parmi les derniers qui restèrent réunis au château, il le maintint la prison de tous les prêtres malades. Mais l'acte de proscription accompli, il demanda la suppression de la noblesse et du sacerdoce, comme contraires aux principes de l'égalité. Nommé député à la Convention nationale en 1792, il ne s'y montra pas moins l'ennemi des prêtres et des émigrés. Il eut, lors du procès de Louis XVI, pour une mission à l'armée du Ve. Il voulut néanmoins continuer au parlement de ce prince, et arriva par son vote, qui complaisait à son égard, que son cousin, il fut assassiné dans la Vendée; il y montra avec quelque modération, et désigna les généraux Vial et Lacombe comme des piliers et des dévoués à la cause, ce qui les fit arriver tous les deux dans son pays où se trouvaient leur famille et leurs biens. Ce

fut cette circonstance, sans doute, qui jeta les deux Goupilleau dans l'opposition contre Robespierre. S'étant prononcé avec beaucoup de force dans la journée du 9 thermidor, Jean-François fut nommé, aussitôt après, membre du comité de sûreté générale, et il fit mettre en liberté un grand nombre de prisonniers. Cependant, craignant bientôt que la réaction ne l'atteignit lui-même, il appuya le maintien du gouvernement révolutionnaire, et se montra fort indulgent pour les anciens bourreaux de la France. Envoyé plus tard à l'armée des Pyrénées, il rendit compte de plusieurs victoires; et, lors de son retour, fut adjoint à Barras dans le commandement de l'armée de l'intérieur, chargée de résister à l'insurrection parisienne, qui éclata dans la journée du 13 vendémiaire an 4 (5 oct. 1795). Ainsi il eut part à la victoire de l'armée conventionnelle, et concourut aux premiers succès de Bonaparte, que les deux représentants avaient chargé du commandement des troupes. Après la session conventionnelle, Goupilleau de Fontenay passa au conseil des anciens, où vint aussi niéger son cousin. Il y vota pour le Directoire; et, n'ayant pas été réélu en 1797, il fut nommé l'un des administrateurs du Mont-de-Piété, place qu'il conserva jusqu'à la restauration. Obligé de sortir de France, en 1816, par la loi contre les régicides, il se réfugia à Bruxelles, et y mourut en 1823, dans la même année que son cousin (Voy. l'article précédent).

GOURDAN (CLAUDE-CHRISTOPHE), membre des premières assemblées législatives de France, naquit en 1744 à Champlitte, petite ville de Franche-Comté, d'une famille honorable. Après avoir achevé ses cours à l'université de Besançon, il se fit recevoir avocat, et, peu de temps après, acquit la charge de lieutenant-criminel

à Gray. La réputation dont il jouissait lui fit confier, en 1788, la rédaction des cahiers de ce bailliage; et l'année suivante il fut député par le tiers aux états-généraux qui se déclarèrent assemblée nationale. La conformité de vues et de principes le lia bientôt avec ceux de ses collègues qui siégeaient sur les bancs les plus élevés, dans la partie de la salle que les défenseurs de la cour désignaient par le nom de Palais-Royal ou de camp des Tartares. Il parlait assez rarement; mais, homme de tête, il se chargeait volontiers de diriger les opérations qui demandaient de la fermeté. Ce fut lui qui loua le local et fit les arrangements préliminaires de la fameuse société des jacobins, dont, ainsi que son compatriote Lapoule (Voy. ce nom, au Suppl.), on peut le regarder comme un des fondateurs. Il contribua beaucoup à faire enlever les statues des nations enchaînées qui décoraient le monument de la place des Victoires. Une de ces statues représentait, comme l'on sait, la Franche-Comté, et les Comtois surent gré à Gourdan du zèle qu'il avait mis à faire disparaître un souvenir humiliant pour leur province. Dans la discussion du projet de loi sur la division du royaume, il fit supprimer l'article qui laissait aux administrations locales la faculté de réclamer en tout temps les nouvelles circonscriptions qu'elles jugeraient nécessaires, et l'article sur la formation des cartes départementales. Quelques membres ayant témoigné le désir que le buste de Louis XVI fût placé sur l'autel de la patrie le jour de la fédération (1790), il fit passer à l'ordre du jury en disant: « Louis XVI est dans nos cœurs; laissons aux courtisans ces flatteuses propositions de lui ériger des statues. » Il s'opposa de tout son pouvoir au départ de Mesdames tantes du roi, convaincu qu'elles emportaient des trésors destinés à soudoyer, les en-

nemis de la révolution. A la fin de la session il eut à choisir entre la présidence du tribunal de Versailles et celle de Champlitte : il accepta celle où l'appelaient le vœu de ses compatriotes, qui le réélurent en 1792 à la Convention. Dans le procès de Louis XVI, il vota la mort sans appel et sans sur-sis, témoignant toutefois le regret que cette peine ne fût pas rayée de nos codes ; et il fit imprimer son opinion, qu'il n'avait pu lire à la tribune. Après la journée du 9 thermidor, il rompit le silence qu'il gardait depuis long-temps pour parler en faveur des victimes de la réaction. « Je ne veux point, dit-il, prendre la défense des voleurs et des assassins. Je fuis également la compagnie de Marat et la compagnie de Jésus. » Et, malgré de nombreux opposants, il fit déréter qu'une commission de douze membres, pris dans le sein de la Convention, serait chargée d'examiner les motifs des arrestations pour faits révolutionnaires, afin de mettre en liberté les innocents et d'envoyer les coupables devant les tribunaux. Au 13 vendémiaire (5 oct. 1795), il fut un de ceux qui désignèrent Bonaparte pour lui confier le commandement de l'armée destinée à défendre la Convention. Deux jours après Gourdan fut élu membre du comité de salut public. La session terminée, il entra au conseil des cinq-cents ; et, à l'expiration de son mandat, il fut nommé par le Directoire juge au tribunal de cassation, dont il présida la section civile pendant près d'un an. Réélu par le département de la Haute-Saône au conseil des anciens, il sacrifia ses intérêts à ce qu'il regardait comme le bien public, et rentra dans la carrière législative. Il prononça, en qualité de président, un discours analogue à la cérémonie funéraire qui eut lieu pour les plénipotentiaires français assassinés à Rastadt (juin 1799). Attaché sincè-

rement au parti républicain, il se signala dans la lutte qui s'était élevée entre les conseils et le Directoire, et qui se termina par la démission de Rewbell, de Merlin et de la Revellière-Lépeaux. Il prit ensuite la défense des clubs qui commençaient à se rétablir sous le nom de cercles constitutionnels, prétendant que nulle autorité n'a droit d'empêcher les citoyens de se réunir pour parler des affaires publiques. Ce fut avec la même vigueur qu'il se prononça pour la liberté de la presse la plus illimitée. L'un des opposants au 18 brumaire, il fut exclu des conseils. Son dessein était d'ouvrir à Paris un bureau de consultation ; mais il reçut du nouveau ministre de la police Fouché l'injonction ou l'avis officiel de se retirer dans sa province. Cependant à la réorganisation de l'ordre judiciaire il fut nommé juge au tribunal de Vesoul ; mais il refusa cette place, ne reconnaissant pas comme légitime un gouvernement établi par la force. Il se démit également de celle de premier suppléant du juge de paix de Champlitte, et mourut de chagrin le 10 nov. 1804. W—s.

GOURDIN (FRANÇOIS-PHILIPPE), antiquaire et érudit, naquit à Noyon le 8 novembre 1739. Son père, peintre de l'école de Paris, lui mit de bonne heure entre les mains des crayons et un rudiment, persuadé qu'il apprendrait en même temps la grammaire et le dessin, mais il se trompa dans ses calculs. L'enfant quitta le collège en troisième pour se livrer exclusivement à la peinture ; puis, comme on s'aperçut qu'il n'y faisait pas des progrès rapides, on lui permit de reprendre ses études classiques qu'il acheva d'une manière brillante. Ces succès de collège eurent une grande influence sur sa vocation. L'ainé de quinze enfants, sans protecteur et sans fortune, il pensa qu'il trouverait dans un docteur les loisirs devenus nécessaires à se-

goûts studieux. Il entra donc dans la congrégation de Saint-Maur, si célèbre par les savants qu'elle a produits; et, après avoir terminé sa philosophie et sa théologie à l'abbaye de Saint-Wandrille, il fut désigné, en 1769, pour aller professer la rhétorique au collège que la congrégation avait à Beaumont-en-Auge. Les devoirs que lui imposait cette place ne l'empêchèrent pas de commencer à s'essayer dans différents genres. En 1771, il remporta le prix proposé par l'académie de Rouen sur ce sujet : *Déterminer, dans les principes du goût, ce qui appartient à la nature et ce qui appartient à l'opinion* (1). Ayant formé le projet de travailler à l'*Histoire littéraire de Picardie*, il revint en 1773 à Saint-Wandrille, dont la riche bibliothèque devait lui fournir des matériaux pour cet ouvrage. Il en communiqua le plan, en 1778, à l'académie rouennaise, qui l'avait admis au nombre de ses membres; mais il ne l'exécuta jamais, soit parce qu'il fut informé que le P. Daire (*Voy. ce nom, X, 438*) s'occupait du même sujet, soit plutôt qu'il en fût détourné par de nouvelles études. Il apprenait alors le grec et l'anglais, se délassait en étudiant la physique, et commençait à réunir des médailles, des inscriptions et des empreintes de pierres gravées. Chaque année il lisait à l'académie quelques curieuses dissertations; et pourtant il trouvait encore le loisir de préparer d'importants travaux. En 1786, il écrivait à un de ses confrères, D. Grappin (*Voy. ce nom, au Suppl.*): « Je vais donner une nouvelle traduction de l'*Octavius* de Minutius Félix avec beaucoup de notes (2). Je crois,

« ajoute-t-il, qu'on imprimera dans « quelques mois mon petit *Traité de « traduction, et ensuite mes Obser- « vations sur la grammaire gé- « nérale*, dans lesquelles vous trouve- « rez des choses sûrement neuves et « singulières. »—« Cet ouvrage, écrit-il plus tard, quoique assez petit, est celui qui pourra me faire vivre par son utilité. » Domergue l'imprima dans son *Journal de la langue française* (avril 1787), mais sans les notes dont l'auteur l'avait accompagné « de manière, dit celui-ci, « que c'est un corps sans âme. » Quelques jours après il écrit : « J'ai besoin « d'augmenter toutes mes collections « pour la perfection d'un petit ou- « vrage (*sur les pierres gravées*), « qui n'aura guère que douze vol. in-4^o « ou in-8^o; le plan vient d'en être « adressé, par notre cardinal (M. de « la Rochefoucauld), à l'assemblée du « clergé. Je crois que le premier vo- « lume me demandera bien deux ans; « mais les suivants seront moins lents « à se succéder. » Un *Discours* de D. Gourdin sur l'éducation la plus convenable aux ouvriers fut communiqué la même année à l'assemblée provinciale de Normandie; elle lui en témoigna sa satisfaction et le fit engager à compléter cet utile travail en l'étendant aux autres classes de la société. Dans le mois de janvier 1788, il écrivait à D. Grappin : « Je « pourrai par la suite vous envoyer « une explication fort simple des « *métamorphoses* d'Ovide, ainsi « que de toutes les fables mythologi- « ques, et cela par l'étymologie même « des noms.... Une besogne à laquelle « je donne de temps en temps quel- « ques moments, c'est la traduction « de l'explication d'un marbre qui est « à Rome. Cette traduction sera ac- « compagnée de notes et de figures; « si elle est goûtée, je la donnerai au « public. » Ces différents projets ne

(1) On en trouve l'extrait dans les *Précis des travaux de l'académie de Rouen*, IV, 245-51.

(2) Tous les extraits que l'on va lire sont tirés de sa correspondance avec D. Grappin, conservée à la bibliothèque de Besançon.

lande, vint à Paris, on se trouva d'abord son mari, dont elle resta séparée, et mourut vers 1794. On connaît d'elle : 1. *Remarques sur les Succédans de M^{me} Du Barry* (Voyez ce nom, III, 433), Londres, 1777, in 12 H. (*Œuvres mêlées*, Amsterdam, 1777, 2 vol. in 12. Ce sont des *lettres adressées au comte Alexis Orlov, sur le carnaval de Naples, à milord Tilney, sur les divertissemens de l'automne en Toscane, etc.* ; on y trouve même une lettre à la république de Lucques, enfin, douze autres sur la musique italienne et sur la danse, dont les deux premières avaient paru séparément avec l'initiale du mari, sous ce titre. *Remarques, etc.*, ou *Lettres à milord Pembroke*, 1773, in 8^o. P. 87.

GODFRE de Cresters (FRANÇOIS BERTHOUD), poète méconnu du XVIII^e siècle, né à Laon, le 8 lév. 1724, suivit d'abord la carrière des armes, et se rendit ensuite à Lausanne, en qualité de gouverneur du duc de Calaval, près duquel il resta cinq ans. De retour dans sa patrie, il quitta l'épée pour la robe (1), et fut pourvu de la charge d'avoué du roi au siège présidial de Laon. En 1758, il composa un poème intitulé : *Les Jardins d'ornemens, ou Les Géorgiques françoises*, Paris, in 8^o. Dédaignant de s'occuper de l'agriculture, en tant qu'elle a pour objet le labourage, les vignobles, « les potagers, les étables, etc. », parce que ces matières ont été amplement « traitées par Hésoïde, Virgile, Ruin et Varron, j'ai embrassé, dit-il dans sa préface, la partie que ces « grands auteurs ont laissée. » Malheureusement, l'écrivain qui s'annonçait avec de si hautes prétentions, est

resté au dessous de la tâche qu'il avait entreprise. Impassablement didactique, il n'a pas eu, comme ses modèles, varier la monotomie des préceptes par des digressions épicoïdiques sur du fond du sujet. Il a mieux réussi dans les détails techniques qu'il a rendus quelquefois d'une manière honnête. L'idée même de l'agriculture et releva le mérite de la difficulté vaincue ; mais, en général, le ton de couleur de l'ouvrage, trop uniforme, accuse un défaut d'imagination qui est mortel pour les compositions poétiques. On conçoit qu'en 1758, l'auteur n'ait pas parlé de la révolution opérée dans l'art des jardins par Kent et ses imitateurs ; la genre usuel était encore peu connu en France ; mais il n'a pas même accordé une mention à Lamoignon, le créateur du jardin des Tuileries ! Les grandes espérances qu'il avait fondées sur le succès de son ouvrage ne se réalisèrent pas. En vain publia-t-il partout qu'il avait, le premier, doté notre littérature d'un poème géorgique ; il n'obtint aucune récompense de ministère. Avec lui il oblige, par quelques revers de fortune, de vendre sa jolie terre de Cresters. Il se plaignit bien amèrement de cette triste nécessité dans une épigramme où il se compare modestement à Virgile :

Quand Virgile aux Romains donna ses Géorgiques,

Il en vit aussitôt de présents magnifiques,
Auguste lui battit un superbe palais,
Et moi, qui le premier ces combats ai menés,
Félicité, pour amon, mon ouvrage dans Paris,
..... du vin de vendre mon Cresters

A la suite des *Jardins d'ornemens*, l'auteur a publié, sous le titre de *Poésies philosophiques*, in-8^o de 96 p. des odes d'un rythme trop uniforme, des épigrammes assez innocentes, et une *Épître sur les ressources du génie*, où l'on attaque plusieurs préjugés littéraires. Il y a quelque facilité

(1) On le dit av. *Poésies diverses*, p. 57, ou *Amours* (épigrammatiques) contre l'abbé de L. (Des Fontaines), qui avait annoncé fausement dans une de ses feuilles que l'auteur venait de jeter l'épée pour la robe.

dans la versification de cette dernière pièce; mais le sujet n'est qu'effleuré; et, en cherchant à détruire ce qu'il appelle des préjugés littéraires, l'auteur émet plus d'une opinion paradoxale; il a découvert, par exemple, que les ouvrages de Molière et de La Fontaine fourmillent de fautes contre la langue (note, p. 14), et que nous n'avons point de vraies élégies dans notre langue (note, p. 15), oubliant que ce même La Fontaine en avait fait une admirable, sur la détention de Fouquet. Il est plus dans le vrai lorsqu'il refuse le titre d'éloges aux prétendues idylles de M^{me} Deshoulières, imitées du roman de l'*Astrée*, et aux pastorales de Fontenelle, pures scènes d'opéra. On doit encore à Gouge de Cessières l'*Education*, poème, Paris, 1757, in-8°, et l'*Art d'aimer*, poème héroïque en quatre chants, Paris, 1745, et Amsterdam, 1748, in-12; Paris, 1757, in-8°, et réimprimé en six chants, Londres, 1759, in-8°, et Avignon, 1787, in-12. Les critiques d'alors trouvèrent ce nouvel *Art d'aimer* plus décent que celui d'Ovide. Que n'en avait-il les grâces et le voluptueux abandon? L'auteur traduisit en vers français le *Remède d'amour*, du poète latin. Quelques mauvais plaisants dirent, comme on l'a dit plus tard de la traduction de Saint-Ange, que c'était un remède contre l'Art d'aimer. On ne connaît pas la date précise de la mort de Gouge de Cessières; à partir de 1782, on le voit remplacé par un autre titulaire dans sa charge d'avocat du roi au présidial de Laon (1). I.—M.—X.

GOUIN (NICOLAS-LOUIS), né à Germiny-l'Évêque, près de Meaux, en 1743, fut attaché, en 1777, au trésor de Madame, femme du comte de Provence (depuis Louis XVIII); obtint, par la protection de ce prince,

en 1779, la charge d'agent de la ville de Marseille, et fut nommé, en 1782, chef de la division du départ, à l'administration des postes. Ayant publié, en 1792, un mémoire en faveur des directeurs de cette administration, que Clavière, ministre des finances, avait destitués, il perdit lui-même sa place; et, l'année suivante, traduit au tribunal révolutionnaire, pour avoir fait dans cet écrit l'éloge de Louis XVI, il fut cependant acquitté. Compromis dans la conspiration royaliste de Brotier (1797), il n'échappa que par la fuite au mandat d'arrêt lancé contre lui. Le 22 mai 1814, Gouin fut présenté à Louis XVIII, et lui offrit le mouchoir trouvé sur Louis XVI, au moment de sa mort. Il y joignit une pièce de vers et un recueil d'opuscules de sa composition. Il reentra, en 1816, dans l'administration des postes, dont il fut nommé, en 1821, l'un des cinq administrateurs-généraux, reçut, la même année, la croix de la Légion-d'Honneur, et mourut le 21 décembre 1825. On a de lui : I. *Pétition des chiens à la Convention nationale*, 1796. II. *Projet d'une pompe funèbre pour le 21 janvier*, 1797. III. *Procès criminel de la révolution*, 1799. IV. *Hymne à la Divinité, sur le retour du roi*, 1814. V. *Réponse à la dénonciation de M. Méhée de La Touche, contre les ministres du roi*, Paris, 1814, in-8°. VI. *Essai historique sur l'établissement des postes en France, sur les produits progressifs de ce domaine royal, les changements ou améliorations opérés dans son organisation, depuis l'année 1464 jusqu'au mois d'octobre 1823*, Paris, 1823, in-4°. On y trouve des détails curieux. P—RT.

GOUJON (ALEXANDRE-MARIE), frère cadet du député à la Convention nationale (*Voy. GOUJON*, XVIII, 181), était né à Dijon,

(2) *Etat de la magistrature en France*, Paris, 1788, in-8°, p. 466.

teur y attira la foule par le rôle de *liberté, chef de brigands*. Mais, bien que doué d'un organe sonore et d'une belle stature, ne pouvant surmonter sa timidité en présence du public, et parlant quelquefois avec tant de difficulté qu'il semblait être bègue, Couvion n'eut aucun succès dans cette carrière, et on l'a entendu plus tard, lorsqu'il fut général, s'applaudir des sifflets qui l'avaient forcé d'y renoncer. La révolution étant venue lui en offrir une plus brillante, il embrassa avec beaucoup de zèle la cause des novateurs. Après avoir figuré dans les premiers scènes d'insurrection qui éclatèrent à Paris, il obtint dans l'état-major de la garde nationale un emploi subalterne, qu'il conserva jusqu'à ce que la catastrophe du 10 août et les massacres de sept 1792 eussent tout renversé et tout dérangé. Alors Couvion s'engagea dans l'un des bataillons de Paris (celui des *Chasseurs républicains*), qui furent envoyés aux frontières. Il y fut aussitôt nommé capitaine, et c'est en cette qualité qu'il fit sa première campagne sous Custine. Après la retraite de Mayence, sa bonne mine l'ayant fait remarquer, il fut appelé à l'état-major général, où il servit comme officier d'ordonnance et où il rendit quelques services par son esprit d'observation et le talent, alors fort rare parmi les officiers, de lever un plan et de dessiner des vues et des positions. On le nomma adjoint aux adjudants généraux, et c'est dans cet emploi subalterne qu'il vit se succéder rapidement dans le commandement les généraux Custine, Beauharnais, Landeronnet, Carlin et tant d'autres qu'entraînait le torrent de la révolution. Presque seul il resta immobile dans ses fonctions d'adjoint, obligé souvent de remplacer dans le commandement ceux que l'échec ou le fer de l'ennemi en éloignait chaque jour, et de peur de subir le même sort,

n'osant pas accepter les grades qui lui étaient offerts. Il faut avouer ces temps déplorables pour les compatriotes, et souvent il nous arrive à nous-mêmes, qui en avons été les témoins, de ne pouvoir y croire. Couvion espéra que les commissaires de la Convention convoqueraient un jour à Landau ceux les chefs de l'armée, qu'ils les rassembleraient dans une des maisons de la grande place sur laquelle l'instrument de mort était en préminence, comme cela se disait, et qu'ils eurent le soin de laisser les portes ouvertes, afin qu'aucun membre du conseil ne pût se voir un instant à cette horrible vue. C'est sous de tels auspices que Saint-Cyr se vit successivement contraint d'accepter le titre d'adjudant général, puis celui de général de brigade, et enfin de général de division. Comme le nom seul de Lalayette était alors un motif de suspicion, Couvion avait eu ce titre d'affaire en disant au représentant Bentz, qui voulait le faire général : « Je suis parent de Couvion, ami de Lalayette. N'importe, dit le représentant, un coquin dans une famille ne doit pas empêcher les autres de servir la patrie ; » et il fut nommé général divisionnaire (5 juin 1794). C'est en cette qualité qu'il eut part à toutes les opérations de l'armée du Rhin, aux combats des lignes de Weissembourg, de Mayence, aux invasions du Palatinat et de l'Alsace, aux combats de Nothweiler, de Kaiserslautern, au déblocquement de Landau, au passage du Rhin, à Sersheim, et surtout à la défense de Kehl, etc. Dans ces mémorables Couvion a décrit toutes ses opérations avec autant de clarté que d'exactitude. Toujours assez impartial quand il ne parle pas de lui, et peu disposé à la flatterie, il dit tout ce qu'il pense, et signale toutes les fautes, même lorsqu'elles ont été commises par ceux que l'on a considérés comme ses

urs amis. De ce nombre étaient eau, Kléber et surtout Desaix ; loue franchement lorsque leurs its semblent le mériter ; mais il lme plus souvent, et avec plus de hise encore, lorsqu'il pense le con- . Les portraits qu'il fait de Ho- de Carlin et de quelques autres ort piquants ; et ceux de Pichegru Moreau sont encore moins flattés ; on voit trop dans ces derniers l'at- ment invariable de l'auteur à la : révolutionnaire, et sa haine pour ceux qu'il peut accuser de s'en être és. Par les mêmes motifs il ne pas toujours assez de justice à la r de la petite armée du prince de é, qu'il eut souvent à combattre, nement à Nothweiler, à Biberac, et toute cette fameuse retraite de Ba- en 1796, qui a fondé la réputa- de Moreau, mais où Gouvion e cependant que ce général fit de les fautes. C'est dans ce temps parut sur l'horizon de l'Europe le ore qui, dès le premier jour, en- a et domina tous les événements. nement où Moreau se portait au de l'Allemagne, à la tête d'une reuse armée, et lorsque Jourdan nissait cette contrée d'un autre côté une armée plus nombreuse en- Bonaparte fit sa première irrup- en Lombardie. Gouvion, fidèle à lan de donner peu de développe- s aux récits des faits qui ne se sont assés sous ses yeux immédiatement, id peu sur les opérations de l'ar- d'Italie, mais il établit avec une me sagacité que les combinaisons dirigèrent alors les armées de la plique furent également fautives et aires à tous les principes de la égie. De cette immense ligne qui itait l'Autriche depuis l'Adriatique t'au Zuiderzée, c'était surtout le e qui devait agir, et c'est de là mment que devait partir les

coups décisifs. C'était Moreau qui com- mandait ce centre ; et, avec les moyens qui furent d'abord mis à sa disposition, il pouvait en une semaine, et par une seule victoire, être aux portes de Vien- ne, et y dieter la paix ; mais dans ce cas Bonaparte n'eût pas lui-même signé cette paix à Léoben ; il fût resté au second rang, et Moreau eût joué le premier rôle... Gouvion fait très-bien comprendre que ce général en était in- capable ; et personne n'a été plus que lui en position de l'apprécier. Il ne cessa pas d'être un de ses lieutenants dans ces mémorables campagnes de 1796 et 1797, et il le seconda très-bien alors. C'est plus tard seulement que le vain- queur d'Hohenlinden eut à se plaindre de lui. Plus lié, dès le commencement, avec Desaix, Gouvion se montra ce- pendant aussi trop souvent son rival de gloire et d'ambition. D'un caract- ère tout-à-fait opposé, ces deux gé- néraux, toujours placés à côté l'un de l'autre aux armées du Rhin et de la Moselle, marchèrent au même but avec le même succès, mais par des moyens tout-à-fait différents. Desaix était un homme de plaines, conduisant hardiment les grandes charges de ca- valerie, Gouvion un homme de mon- tagnes, méthodique, lent, maniant ha- bilement les deux armes les plus im- portantes, l'infanterie et l'artillerie, mais ne sachant pas se servir de che- vaux. Aucun général n'a connu mieux que lui toutes les positions, toutes les gorges et les défilés des Vosges et de la Souabe ; personne n'a mieux su tout le parti qu'on pouvait en tirer pour l'attaque et pour la défense. Desaix était moins prévoyant, moins observa- teur, mais plus véhément, plus ardent pour se jeter au milieu des bataillons ennemis, pour y porter l'effroi et les mettre en fuite. C'est ce qui a fait dire à Moreau qu'avec Desaix il était sûr de gagner des batailles, mais qu'avec

ginkgo-biloba, dit *noyer du Japon*, *ibid.*, 1812, in-8°, fig. Cet arbre avait été donné à Gouan par sir Joseph Banks (*Voy. ce nom*, LVII, 101). Gouan publia avec deux autres médecins de Montpellier (P.-E. Cras-sous et P. Cusson) un ouvrage pseudonyme intitulé : *Leçons de botanique faites au jardin royal de Montpellier par M. Imbert, professeur et chancelier de l'université de médecine, et recueillies par M. Dupuis des Esquilles, maître ès-arts et ancien étudiant en chirurgie*, Hollande (Avignon), 1762, in-12. C'est une satire virulente dont les exemplaires sont devenus très-rares, parce que l'édition fut presque entièrement détruite par suite d'un accommodement entre les auteurs et Imbert. Le docteur Amoreux (*Voy. ce nom*, LVI, 274) a inséré, dans le premier volume des Mémoires de la société linnéenne, une *Notice* sur Gouan, qui a été publiée séparément, Paris, 1822, in-8°.

P.—r.

GODAR (ANGE), né à Montpellier vers 1720, était fils d'un inspecteur du commerce. Venu de bonne heure à Paris, il y fit de médiocres études, et publia cependant plusieurs ouvrages d'économie politique. En 1761 il passa en Angleterre, et composa quelques pamphlets relatifs aux démêlés survenus entre le comte de Guerchy (*Voy. ce nom*, XIX, 23), ambassadeur de France, et le chevalier d'Eon. Il s'y maria avec une jeune et jolie veuve, nommée *mistriss Sara*, sans fortune, mais qui avait de l'instruction. Les deux époux, ayant quitté Londres, parcoururent la Hollande, la France, l'Italie, et arrivèrent à Naples, vers 1767. Là, Godar se fit maître de langues, et publia une grammaire française et italienne assez estimée ; mais sa femme, plus encore peut-être que sa grammaire, lui procura des élèves d'un

rang distingué. Ce n'était pourtant qu'un prélude à de plus hautes faveurs. Pour contre-balancer l'accordant que la reine Caroline avait pris sur Ferdinand IV, des courtisans imaginèrent de tirer parti des attraits de M^{me} Godar ; et son mari, plus ambitieux que jaloux, entra parfaitement dans leurs vues. Lorsque le roi allait à la chasse, Sara se trouvait toujours sur son passage ; quand il venait au théâtre, elle était dans une loge en face de la sienne ; si bien qu'à la fin elle fut remarquée par le prince. Dès lors les époux Godar menèrent un grand train ; ils avaient un palais, une *villa* ; mais cette prospérité ne fut qu'éphémère. L'œil investigateur de Caroline avait suivi toute cette intrigue ; et un beau jour la favorite et son mari reçurent l'injonction de quitter Naples sous vingt-quatre heures, et de sortir du royaume. Pendant son séjour dans ce pays, Godar avait fait paraître un ouvrage où il proposait diverses réformes administratives ; avant son départ, il en publia l'apologie dans une lettre adressée au marquis de Tanucci (1775) ; ce qui n'empêcha pas que son livre ne fût lacéré et brûlé par la main du bourreau. Le couple exilé se rendit successivement à Rome, à Florence, à Lucques, d'où l'esprit réformateur de Godar le fit successivement expulser ; à Venise il faillit être arrêté. Il résida quelque temps à Bologne, où il donna des leçons de langue française ; mais, en butte, lui et Sara, à une foule d'épigrammes et de railleries, auxquelles l'originalité de son costume prêtait encore, il abandonna l'Italie pour aller en Hollande : c'est là qu'il se sépara de sa femme. Il était à Paris au commencement de la révolution, et publia quelques pamphlets politiques qui n'améliorèrent pas sa position, car il mourut dans la misère en 1791. Ses ouvrages, dont la plupart ont paru sous le voile de

l'anonyme, sont : I. *Pensées diverses, ou Réflexions sur divers sujets*, Paris, 1748, 1750, in-12. II. *Testament politique de M. Louis Mandrin*, Genève, 1755, in-12; 7^e édit., 1756. C'est une satire contre les fermiers-généraux. III. *Nouveaux motifs pour porter la France à rendre libre le commerce du Levant*, Avignon, 1755 in-12. IV. *Les intérêts de la France mal entendus dans les branches de l'agriculture, des finances et du commerce*, Amsterdam, 1756, 3 vol. in-12. C'est un des meilleurs ouvrages de Goudar. Grimm en fait l'éloge dans sa Correspondance (1^{re} part., tom. II et III). Il a été réimprimé, en 1761, avec les Discours politiques de David Hume, et autres écrits sur l'économie politique, collection en 5 vol. in-8^o, dont il forme les deux derniers; et traduit en allemand par Alb. Philippi, en 1765. V. *Relation historique du tremblement de terre survenu à Lisbonne*, etc., La Haye, 1756, in-12. VI. *Discours politiques sur le commerce des Anglais en Portugal*, Paris, 1756, in-12. VII. *Journal de la conquête du Port-Mahon*, 1756, in-12. VIII. *La paix de l'Europe, ou Projet de pacification générale*, etc., Amsterdam, 1757; *ibid.*, 1761, in-12. IX. *Débats au parlement d'Angleterre, au sujet des affaires générales de l'Europe*, traduits de l'anglais, Londres, 1758, in-12. X. *Lettre à un académicien de Paris, sur la nouvelle charrue à semer*, 1758, in-12. XI. *L'Année politique, contenant l'état présent de l'Europe*, Avignon (Paris), 1759, in-12. XII. *L'Anti-Babylone, ou Réponse à la nouvelle Babylone (la Capitale des Gaules)* de Monbron, Londres, 1759, in-12. XIII. *Observations sur les trois derniers ballets qui ont paru aux Italiens et aux Français,*

1759, in-12. XIV. *Mémoires pour servir à l'histoire de Pierre III, empereur de Russie*, Francfort, 1763, in-12. XV. *L'Espion chinois, ou l'Envooyé secret de la cour de Pékin*, Cologne, 1766, 1768, 1774, 6 vol. in-12. XVI. *Grammaire française, à l'usage des Italiens*, 1770, in-8^o. XVII. *Naples: ce qu'il faut faire pour rendre ce pays florissant*, Amsterdam (Venise), 1771, in-8^o. C'est cet ouvrage qui fut brûlé (*Voy. ci-dessus*). XVIII. *Considérations sur les causes de l'ancienne faiblesse de l'empire de Russie, et de sa nouvelle puissance*, Amsterdam, 1772, in-8^o. XIX. *Plan de réforme proposé aux cinq correcteurs de Venise actuellement en charge, avec un Sermon évangélique pour élever la république dans la crainte de Dieu*, Amsterdam (Venise), 1775, in-8^o. XX. *De la mort de Ricci, général des jésuites* (en italien), Amsterdam (Venise), 1775, in-8^o. XXI. *Essai sur les moyens de rétablir l'état temporel de l'Eglise* (en italien), Livourne, 1776, in-4^o. XXII. *L'Espion français à Londres*, ouvrage destiné à faire suite à l'Espion chinois, Londres, 1779, 2 vol. in-8^o; *ibid.*, 1780, 2 vol. in-12. XXIII. *Le brigandage de la musique italienne*, Amsterdam et Paris, 1781, in-12. *L'Histoire des Grecs, ou de ceux qui savent corriger la fortune au jeu*, 1758; réimprimée, en 1773, sous le titre d'*Histoire des fripons*, et attribuée à Pierre Rouseau (*Voy. ce nom XXXIX*, 151), serait de Goudar suivant plusieurs bibliographes. La Correspondance littéraire secrète le fait aussi auteur de l'*Autorité royale indépendante des parlements*, 1788, in-8^o. — Goudar (*Sara*), femme du précédent, après avoir été abandonnée par lui, en Hol-

La Ferté, sur l'École royale de chant, 8 novembre 1786 (*Revue musicale*, t. 5, p. 505). F—LE.

GOSSELLIN (PASCAL-FRANÇOIS-JOSEPH), célèbre géographe qui, pour ses recherches sur la géographie ancienne, s'est astreint à une méthode de critique plus rigoureuse que celles qu'on avait employées avant lui, et qui par elle a obtenu des résultats, dont quelques-uns sont contestables, mais dont un grand nombre sont aussi neufs qu'importants. Il naquit à Lille, le 6 décembre 1751, de parents commerçants, qui lui firent donner l'instruction convenable pour pouvoir exercer la profession à laquelle il s'était voué. Quoiqu'il n'eût pas poussé loin ses études classiques, il manifesta de bonne heure ses penchants pour l'érudition, et pour l'application du calcul à l'éclaircissement des auteurs anciens. À l'âge de quinze ans, il conçut le plan d'un traité de chronologie, et l'exécuta en partie. Ses parents le firent voyager, afin de lui inspirer le goût du commerce, mais ce furent ces voyages mêmes qui, le conduisant dans les grandes capitales, ou sur les ruines imposantes des événements passés, donnèrent plus de force à ses penchants pour les sciences et pour l'érudition. Quand il put librement disposer de lui-même, il résolut de renoncer à la carrière dans laquelle on l'avait lancé, et de se fixer à Paris; mais l'expérience qu'il avait acquise dans les matières commerciales ne fut point perdue pour lui, ni pour son pays. Il fut député pour la Flandre, le Hainaut et le Cambresis, au conseil royal de commerce, institution qui datait de près d'un siècle, et où les intérêts de l'état, et des principales villes du royaume, étaient représentés par quatre magistrats et douze négociants. Gosselin s'acquitta de ces fonctions avec cette conscience et cette exactitude qui furent, dans tout le cours de sa vie, au nom-

bre des qualités distinctives de son caractère. Il n'écrivait rien, pas même un billet, sans que le style ne fût correct et clair, sans que l'écriture ne fût nette, admirablement formée, parfaitement alignée et exempte de toute rature. Il composa, pour le conseil dont il faisait partie, des Mémoires sur le commerce de Dunkerque, de Lille, de Bordeaux, et du port franc de Marseille. Quoique la commission dont il était revêtu fût annuelle, Gosselin y fut constamment appelé par la confiance de ses concitoyens; mais la révolution de 1789, qui détruisit toutes les anciennes institutions, fit disparaître le conseil royal du commerce, qui fut remplacé par l'administration centrale du commerce de France. Gosselin fit aussi partie de cette dernière jusqu'à l'époque de sa suppression, en 1792. Durant le cours des années qu'il fut attaché au conseil royal du commerce, qui lui laissait beaucoup de loisir, il se livra avec ardeur à l'étude. Il se mit de nouveau à voyager en Suisse, en Italie, en Espagne, et il se lia avec tous les hommes de mérite qu'il eut occasion de voir dans ses voyages; avec Muller, l'historien de la Suisse; avec Necker, à Genève; avec d'Hancarville, à Venise; il visita Voltaire, à Ferney, et fit copier de la musique à Jean-Jacques Rousseau. Tous les genres de connaissances exactes avaient de l'attrait pour Gosselin; et cet homme qui, de tous les savants de nos jours, a peut-être été le plus exclusif, le plus spécial; qui a restreint tous ses efforts à une seule des branches de la science à laquelle il s'était voué, commença d'abord par se livrer tout à la fois à la chimie, aux mathématiques, à l'histoire naturelle. Il puisa dans la société de Romé-Dezisle du goût pour la cristallographie, et forma même une collection minéralogique. Mais enfin la numismatique et la géographie ancienne l'emportèrent sur tous les au-

trois genres d'étude auxquels il s'adonna : il jeta les fondemens d'un cabinet de médailles, qui devint par la suite l'un des plus remarquables de l'Europe pour le choix et la beauté des pièces, la richesse et l'étendue des suites. Cependant il n'écrivit pas une seule dissertation sur la numismatique, mais il concourut avec l'abbé de Tersan au catalogue des médailles du cabinet de M. d'Ennery, qui parut en 1 vol. in-4°, en 1788. Alors Gossellin s'était déjà depuis long-temps livré à la composition d'une suite de mémoires sur la géographie ancienne ; et, dès 1777, il en avait écrit deux, l'un sur la Chersonèse d'Or et sur le pays de Sines ; mais il n'osa point mettre au jour des ouvrages qui présentaient des idées différentes de celles du célèbre d'Anville. Pendant un séjour qu'il fit à Plombières, pour la santé de sa femme, en lisant le *Mercur* de France il eut connaissance du prix que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres devait décerner en 1789, et dont le sujet était de comparer ensemble Strabon et Ptolémée, et de marquer l'état où ces deux hommes célèbres avaient trouvé les connaissances géographiques, ainsi que le point où ils les avaient portées. Gossellin concourut, remporta le prix, et dès lors son choix fut fait : il résolut de consacrer tous ses travaux à la géographie ancienne. Le mémoire qu'il avait présenté au concours fut imprimé sous le titre de *Géographie des Grecs analysée*, en 1 vol. in-4°. L'auteur y retraçait les connaissances des Grecs, à l'époque où elles furent recueillies pour la première fois par l'école d'Alexandrie. Eratosthènes, Pythéas, Hipparque, Posidonius, Plin, Marin-de-Tyr, aussi bien que Strabon et Ptolémée furent analysés et comparés. Dans neuf cartes dessinées avec une netteté, une précision qui égalaient celle de d'Anville, il présenta les sys-

tèmes géographiques d'Eratosthènes, de Ptolémée, de Strabon : et en comparant leurs calculs rectifiés, avec les erreurs dont eux-mêmes nous indiquent les causes, Gossellin trouve que les anciens avaient connu la valeur du degré terrestre, et par conséquent la grandeur exacte de la circonférence de la terre ; que le mot stade exprimait différentes sortes de mesures dont les anciens eux-mêmes nous avaient donné la valeur, en nous disant le nombre de chaque genre de stades, renfermés dans un degré du grand arc de la sphère ; qu'il suffisait, dans bien des cas, de réduire un stade en un autre pour retrouver les distances des lieux parfaitement conformes à celles que nous donnaient nos cartes modernes. Tel est le principe sur lequel Gossellin a basé toutes ses recherches sur la géographie des anciens. Excepté dans son mémoire sur la Sérique, il n'a jamais appliqué cette méthode qu'aux côtes, et à rétablir, si je puis m'exprimer ainsi, l'hydrographie de Ptolémée ; mais en même temps Gossellin analysait les travaux de tous les géographes anciens qui avaient précédé le géographe d'Alexandrie, et retraçait l'histoire des aberrations ou des progrès de la géographie. Toutes les mesures dont se sert Gossellin sont, comme celles qu'ont données Eratosthènes et Ptolémée, des mesures en degré, et en portions de degré, c'est-à-dire des mesures astronomiques. Pour admettre que ces mesures étaient exactes, il faut supposer que les Grecs avaient fait des observations astronomiques exactes ; mais leurs énormes erreurs dans les détails ne permettaient pas une telle supposition. Gossellin se crut donc autorisé à émettre l'opinion que la géographie des Grecs était les débris d'un système exact, que ce peuple avait altéré, et dont un peuple ancien, inconnu, qui avait poussé loin les observations astronomiques, était l'auteur.

C'était retomber dans les hypothèses de Bailly, décriées par une saine critique au moment où Gossellin écrivait, et donner gratuitement à ses recherches un air de système, qui devait leur nuire. L'exemple de Delisle qui, par le seul secours des itinéraires anciens, avait rectifié les longitudes des points extrêmes de la Méditerranée de trois cents lieues trop éloignés avant lui; celui de d'Anville qui, par le même moyen, avait déterminé la longitude de Lyon plus exactement que les observations astronomiques imparfaites de son temps, auraient pu enseigner à Gossellin que, pour se rendre compte de l'exactitude de certaines mesures géographiques des anciens, il n'était pas nécessaire de recourir à des suppositions. Les observations de latitudes sont faciles à faire, et pour les longitudes, l'habile combinaison de plusieurs itinéraires mesurés, tels que ceux qu'avait fait dresser Alexandre le Grand dans ses conquêtes, au moyen d'ingénieurs dont Pline et Strabon nous ont transmis les noms, peut expliquer comment les Anciens ont formé un système géographique exact dans quelques parties, très-inexact dans d'autres. Mais c'est à tort qu'on s'est prévalu de la conjecture de Gossellin, pour prétendre que ses recherches étaient entièrement basées sur des idées systématiques. Lorsque sur une même côte il retrouve le stade qui explique toutes les distances connues, il ne fait pas autre chose que ce que fait tout bon géographe à qui l'on a présenté une carte sans échelle, ou avec une échelle fautive, et qui, par les rapports toujours semblables des distances données d'ailleurs avec certitude, parvient à conclure l'échelle vraie de cette carte, et fixe par elle les distances, non déterminées ailleurs, des lieux intermédiaires. C'est quand il faut justifier des distances iso-

lées données par les anciens que Gossellin, qui ne veut jamais les trouver en faute, a pu se faire illusion sur la facilité qu'il avait à réconcilier ces mesures avec les chiffres que lui indiquaient nos cartes. Le choix de cinq sortes de stades, aussi différents que ceux de 400,000, de 300,000 de 252,000, de 240,000, de 180,000 à la circonférence de la terre, lui laissait à cet égard une grande facilité. Ces différentes évaluations de la mesure du globe, données par les anciens, Gossellin les regarde avec raison, suivant nous, comme la même mesure en stades de différents modules, et il a calculé avec une admirable patience de nombreuses tables numériques pour pouvoir convertir un nombre déterminé de stades dans un autre stade; ou chacun de ces stades, degrés, minutes et secondes d'un grand cercle de la sphère, en milles romains; et pour obtenir pour un nombre déterminé de degrés, minutes et secondes, et de milles romains, le nombre correspondant en stades de différents modules. Dès que, sur une même côte qui présente un grand nombre de distances, on se sert du même stade, quel qu'il soit, comme a toujours fait Gossellin, il n'y a plus d'arbitraire, il n'y a plus de système; la concordance des mesures de la carte ancienne et de la carte moderne est une preuve de l'exactitude du travail du géographe. Aussi cette analyse détaillée des cartes anciennes a-t-elle quelquefois forcé Gossellin de rectifier les conclusions que lui avaient fait prendre des mesures générales et isolées, comme on en voit un exemple remarquable au sujet de la Chersonèse d'Or que, dans la Géographie des Grecs analysée, il place dans le Pégou, et qui, dans le troisième volume de ses Recherches, se trouve reportée plus à l'Orient, dans la presqu'île de Malacca. Ces explications étaient nécessaires pour compren-

sées prisonnières dans les états autrichiens. Pour lui il n'obtint d'autre faveur que celle d'aller à Carlsbad, où il put enfin donner quelques soins à sa santé. Il n'en sortit qu'après la chute de Bonaparte, et lorsque la paix générale eut rendu la liberté à tous les prisonniers de guerre. Alors Gouvion vint se présenter à Louis XVIII qui déjà l'avait créé pair de France, et il reçut de lui la croix de Saint-Louis. Malgré ses répugnances pour tout ce qui tenait à l'ancien régime, il se soumit d'assez bonne grâce, et l'on doit croire qu'en cela il y eut de sa part moins d'affection pour les Bourbons que de répulsion pour Bonaparte, que certainement il n'avait jamais aimé. Quand il le vit en mars 1815, près de recouvrer sa puissance, il alla sans hésitation offrir son épée à Louis XVIII. Témoin de la faiblesse et de l'incurie qui présidait au conseil de ce prince, il désespéra bientôt du succès; mais décidé à faire son devoir il accepta un commandement, et se rendit à Orléans où il arriva le 21 mars, quand déjà les troupes se disposaient à venir à Paris pour s'y ranger sous les ordres de Napoléon. Le maréchal les passe en revue, les harangue, leur fait reprendre la cocarde blanche et les maintient pendant cinq jours dans l'obéissance, au milieu des vociférations de la populace et des instigations de nombreux émissaires envoyés par Bonaparte. Enfin il est assailli jusque dans son logement; les menaces les plus positives lui sont adressées, et il aurait infailliblement péri sans utilité pour la cause qu'il voulait servir, lorsqu'il prit le parti de se retirer à Bourges, qui faisait partie de son commandement, et où de nouveaux cris d'insurrection le forcèrent bientôt à s'éloigner encore. Il ne voulait point sortir de France; mais il ne voulait pas non plus servir Napoléon. Cependant mandé aux Tuileries il eut avec lui une

longue conférence, dans laquelle il ne fut question que d'agriculture. Bonaparte ne lui dit pas un mot des affaires d'Orléans ni d'aucun objet politique. Alors Gouvion retourna paisiblement dans ses terres. Il ne vint à Paris qu'après la bataille de Waterloo; et il assista le 1^{er} juillet à la réunion qui se tint dans le faubourg de la Villette. Il y proposa de profiter du faux mouvement que venait de faire Blücher sur la rive gauche de la Seine, pour obtenir sur lui un triomphe facile. Cette opinion fut combattue par d'autres généraux et surtout par le ministre de la guerre Davoust, lequel fit prévaloir les idées de cette capitulation que les alliés exécutèrent si mal, et dont la France et surtout Paris eurent tant à gémir! Huit jours plus tard le roi était entré dans la capitale; et, sous l'influence des étrangers victorieux, il nomma un ministère composé presque tout entier d'hommes voués à la révolution, tels que Fouché, Talleyrand, etc. Gouvion fut créé ministre de la guerre, et il reçut le porte-feuille des mains du duc de Feltre qui l'avait tenu le dernier au mois de mars, qui l'avait conservé dans l'exil, et qui le rapportait triomphant et environné de la confiance des royalistes. Le maréchal Gouvion ne se méprit point sur le but d'un pareil changement, et dès le commencement il ne parut occupé dans ce ministère de la guerre, si important à une pareille époque, que de s'opposer aux prétentions des royalistes et de favoriser celles de l'ancienne armée, d'abord par la suppression de cette antique garde ou maison de nos rois, que Louis XVIII avait tenu à rétablir, et que les sarcasmes de l'opposition étaient parvenus à rendre ridicule; ensuite par la suspension de tout avancement, et plus tard en donnant une grande partie de cet avancement à l'ancienneté, ce qui était en même temps diminuer les prérogatives

de la couronne, et favoriser les officiers de la révolution ou de l'empire. Les projets de Gouvion sur les corps de vétérans, et la loi de recrutement furent conçus dans le même système; mais il ne put faire admettre le premier. L'opposition royaliste les combattit l'un et l'autre de tout son pouvoir. Ainsi le ministre Gouvion ne triompha pas toujours, et les phases de son administration eurent aussi leur décroissance. Il reçut du roi le titre de marquis, et refusa celui de duc; ce qui le priva de la faveur du cordon bleu que Louis XVIII donnait alors à tous les ministres. Après le renvoi de Fouché et de Talleyrand, il fut contraint de se réfugier dans le ministère de la marine, et il ne revint à celui de la guerre qu'avec M. de Richelieu, lorsque la dissolution de la chambre que Louis XVIII avait crue *introuvable*, prononcée par l'influence du parti révolutionnaire (5 sept. 1816), que favorisait alors le cabinet russe, eut écarté les royalistes du pouvoir. Dans cette seconde période de son administration, Gouvion conserva la porte-feuille jusqu'à ce que la catastrophe du duc de Berri vint encore une fois écarter les libéraux. Ce fut peu de temps après cet événement qu'il demanda sa démission qu'on se hâta de lui envoyer. Après avoir présenté lui-même au roi le général Latour-Maubourg son successeur, il rentra dans la vie privée pour n'en plus sortir. N'ayant que rarement à la chambre des pairs et plus rarement encore à la cour, il ne parut plus occupé que de rétablir sa santé qui était fort délabrée, et de mettre la dernière main à ses mémoires pour lesquels il n'avait pas cessé de recueillir des matériaux pendant toute sa longue carrière militaire, et dont une grande partie était déjà soigneusement élaborée. La relation de sa campagne de Catalogne, qu'il avait depuis long-temps

préparée, fut publiée en 1821. Ce sont des documents précieux sur la portion de notre histoire militaire la moins connue; mais l'intérêt n'en est pas le même sans doute que celui des mémoires sur la guerre d'Allemagne, aux armées de la Moselle et du Rhin, où le maréchal fut employé presque sans interruption depuis 1792 jusqu'à l'avènement de Bonaparte à l'empire. Ne parlant avec quelque étendue que des événements qui se sont passés sous ses yeux et auxquels il eut une grande part, ses récits sont des témoignages authentiques et presque toujours irréçusables. Il rapporte tous les faits, applique tous les plans avec une franchise et souvent avec une sévérité qui ont mécontenté quelques-uns des acteurs, mais qui ne peuvent qu'être fort précieuses pour l'histoire. Professant beaucoup de mépris pour les empiriques, les charlatans, qui ont écrit sur la guerre sans l'avoir faite, et qui ont imaginé des théories qu'ils appliquent à tout propos et dans toutes les circonstances, il les désigne si clairement qu'il est très-facile de les reconnaître sans qu'il les ait nommés une seule fois. Ce grand ouvrage n'était pas terminé lorsque la mort surprit l'auteur, et l'on doit regretter que les derniers volumes, qui comprennent les campagnes de 1798 à 1809, aient dû être achevés par une main étrangère, avec les notes qu'il avait laissées. Il avait terminé depuis long-temps les campagnes de 1812 et 1813; mais, par des considérations faciles à comprendre, il en ajourna la publication à des temps plus éloignés, de manière que cet ouvrage n'a paru qu'en 1831. Apartant de versions et de commentaires sur la gigantesque expédition de Russie, on y trouve encore des aperçus nets et des jugements vrais, mais sévères, et qui doivent contribuer, plus que tout ce que l'on avait dit auparavant, à mettre

md homme, le héros du siècle, à ritable place. Le maréchal Gou-
saint-Cyr mourut le 12 mars 1830
es d'Hières, où il était allé passer
r pour recouvrer la santé, et où
affrances ne firent que s'accroître.
orps transporté à Paris fut pré-
avec les plus grands honneurs, et
dre du roi, dans l'église des In-
s, à côté de ceux de Turenne et
réchal Lannes, puis transporté
metière de l'Est, où plusieurs
ires entre autres le général La-
ie et le fils du général Richepanse
ncèrent son *Éloge* funèbre. Ses
publiés sont : I. *Journal des*
tions de l'armée de Catalogne,
08-09, sous le commandement
énéral Gouvion Saint-Cyr, ou
riaux pour servir à l'histoire
guerre d'Espagne, Paris, 1821,
cartes, etc. II. *Mémoires sur*
mpagnes des armées du Rhin
Rhin-et-Moselle de 1792 jus-
la paix de Campo-Formio,
1829, 4 vol. in-8^o avec cartes.
Campagne de 1812 en Russie,
n-8^o avec carte, Paris, 1831.
Campagne de 1813 en Saxe,
1-8^o avec cartes, Paris, 1831.
encore de Gouvion l'*Éloge* du gé-
Dessoles, son ami, qu'il avait pro-
à la chambre des pairs. M—Dj.
OUY - D' ARSY (LOUIS-
RE, marquis de), membre de l'as-
ée constituante, fut du nombre
nobles ambitieux et brouillons,
ppuyés sur une certaine faconde,
rent des premiers en tribuns du
e, sans même obtenir l'estime du
auquel ils s'étaient voués. Issu
famille très-noble et très-oppu-
il naquit à Paris en 1753, et il
dauphin pour parrain. Son père,
était distingué à Fontenoy, était
nant-général. Lui-même, cheva-
e Saint-Louis à 27 ans, était cod-
des dragons de la reine. D'une

imagination très-ardente, il saisit avec
avidité toutes les innovations de la ré-
volution. Franc-maçon zélé, grand
partisan de Mesmer, puis de Necker
et de tous les charlatans qui devaient
survenir, il eut eependant quelque
peine à se faire élire député aux États-
généraux ; et, après avoir échoué à
Melun où il était président de la no-
blesse comme grand-bailli d'épée, il
dut se contenter des pouvoirs assez mal
en règle, émanés d'une fraction des
colons de Saint-Domingue, où il avait
des propriétés, par suite de son mariage
avec une riche héritière. Le 27 avril
1789, il se présenta à l'assemblée des
électeurs du tiers-état de Paris, pour sol-
liciter l'admission des députés de sa co-
lonie aux États-généraux, et la liberté
de former des assemblées particulières,
afin de nommer des représentants.
« Il n'y avait au monde, dit Mont-
« joye dans son *Histoire de la révo-*
« *lution*, que M. de Gouy-d'Arsy
« qui pût croire que trois cents mem-
« bres environ du tiers-état de France
« pussent prononcer sur un objet
« pour lequel ils n'avaient aucune
« mission, puisque toute leur fonction
« se réduisait à nommer des députés
« aux États-généraux. Mais ce gen-
« tilhomme voulait se faire connaître,
« et les électeurs étaient peut-être
« flattés de voir un noble, une colonie
« entière réclamer leur protection. »
Ils accueillirent donc la députation.
Gouy-d'Arsy parla fort long-temps,
déposa ses dépêches sur le bureau et se
retira ; mais l'assemblée des électeurs
ne s'arrêta pas à en prendre connais-
sance. Les moments étaient précieux,
les États-généraux devaient s'ouvrir le
4 mai, et les élections de Paris n'étaient
pas encore faites. Gouy-d'Arsy et ses
onze collègues, les prétendus députés
de Saint-Domingue, ne cessèrent pas,
depuis le moment où la chambre du
tiers-état procéda comme une assemblée

indépendante, d'assister à ces réunions, mais sans en avoir le droit. Ainsi l'on peut dire qu'il fut le premier de l'ordre de la noblesse à se réunir officiellement au tiers-état. Le 13 juin il demanda que la députation de Saint-Domingue fût appelée avec les autres bailliages. Cette prétention fut admise, bien que les pouvoirs de Gouy-d'Arsy et de ses collègues fussent de toute nullité, puisque le gouvernement n'avait convoqué aucune assemblée électorale dans la colonie, et qu'il persistait à ne point reconnaître leur élection. « Mais dans un moment où l'on eût voulu faire de tous les Français autant de conjurés, dit l'historien déjà cité, on n'y regarda pas de si près, » et la vérification des pouvoirs fut ordonnée. Dans la fameuse séance du Jeu-de-Paume (20 juin), l'assemblée vota unanimement l'admission provisoire des douze députés de Saint-Domingue; et Gouy-d'Arsy, ainsi que ses collègues, prêta serment au milieu des applaudissements et des cris de *vive le roi!* Il prit ensuite la parole pour mettre la colonie de Saint-Domingue sous la protection de l'Assemblée nationale; ainsi, avant tout le monde, il proclamait le tiers-état pour la nation. La discussion s'étant ensuite ouverte sur une adresse au roi, Gouy-d'Arsy présenta aussi son projet. Quelques jours après (27 juin), la validité de ses pouvoirs fut unanimement reconnue par l'assemblée qui se partagea sur le nombre des députés de Saint-Domingue. Gouy-d'Arsy voulait qu'ils fussent portés à vingt; on n'en admit que six. Pendant le cours de cette discussion l'assemblée reçut (4 juillet) une pétition des colons de Saint-Domingue, qui réclamaient contre la nomination de ceux qui s'étaient présentés comme leurs députés (1). Brûlant, ainsi que tant d'au-

(1) Pour bien comprendre la situation équivoque de Gouy-d'Arsy, il faut se rappeler que,

tres, de l'ambition de jouer un rôle dans le renversement de la monarchie, il se jeta en aveugle parmi les factieux, parce que c'était parmi eux qu'il était plus aisé d'acquérir de la célébrité. Son dévouement aux démagogues lui valut pour tout avantage d'être maire de Moret et commandant de la garde nationale de Fontainebleau. Dans l'assemblée il se donna tant de mouvement, qu'on prit d'abord son empressement pour de la capacité: on le nomma membre du comité des finances, puis de celui des domaines; il était en outre un des commissaires de la salle. « Tels sont, dit un contemporain, les hochets que lui ont valus ses petites déclamations contre le despotisme. » Le 13 juillet 1789, jour du renvoi de Necker, Gouy-d'Arsy déplora cet événement comme une calamité publique, fit d'un ton d'inspiré l'apologie du ministre genevois, et accusa la cour des plus sinistres projets: « L'on entend de tous côtés, dit-il, des cris d'épouvante et d'horreur. Le despotisme rassemble autour de nous des troupes étrangères, comme s'il méditait contre la patrie quelque coup dont les troupes nationales ne voudraient pas se rendre les complices. » Le 23 juillet il excusa les assassinats commis par le peuple, au moment de la prise de la Bastille, et trouva que le sort de l'infortuné Delauney était *bien mérité*; mais il blâma le meurtre de Foulon et de Bariat, et fit envisager les suites dangereuses, et dé-

grâce à l'influence anglaise, les colons de Saint-Domingue s'étaient divisés en deux factions dont chacune eut son assemblée. L'une, qui se qualifia d'assemblée générale s'éleva à Saint-Marc, établit des droits politiques séparés de ceux de la métropole, et prétendit ne reconnaître les décrets de l'Assemblée nationale qu'après sa révision, et après s'être assurée qu'ils n'étaient pas contraires aux intérêts de la colonie; l'autre assemblée provinciale du Nord, dont Gouy-d'Arsy était le mandataire, reconnaissait en tout la suprématie de l'Assemblée nationale de France qui, par un décret du 13 août 1790, déclara dissoute l'Assemblée de Saint-Marc.

qu'il existait une liste de proscriptions soixante personnes, parmi lesquelles étaient plusieurs députés. Deux jours plus tard, à propos de l'arrestation du comte de Castelnau, il demanda que les papiers relatifs aux circonscriptions fussent communiqués à l'assemblée; il avança ensuite : « qu'on avait et devait décacheter les lettres dans un temps de troubles; » et proposait la formation d'une commission *ad hoc*, indiquant même les noms de rendre l'élection secrète. Le 7 sept. il fit une motion pour l'arrêt du délabrement des finances et la suspension de l'emprunt de quatre millions; puis il voulut présenter une motion pour sauver, disait-il, l'état. L'assemblée, effrayée de la publicité qu'on avait donnée à la situation désastreuse de l'état public, interrompit l'orateur et. Plusieurs députés (Lavie, Goussier, Dillon) prirent la parole pour dire que ses déclarations étaient fausses et inexactes. Peu de jours après il fut nominativement accusé, par un membre du comité des finances, de vouloir faire imprimer la liste des émigrés. Le 9 oct., à l'occasion de ses commises envers quelques députés, il demanda pour leur sûreté un décret de ralliement extérieur. Le 10 v., après avoir combattu le plan de finances présenté par Necker, il soutint son projet qui consistait en l'émission de cinq cents millions de assignats nationaux. Le 1^{er} décembre il demanda que les membres qui s'élevaient contre la légalité de la représentation nationale, d'être les instruments de l'arbitraire d'un ministre détesté dans ces colonies (La Luzerne), et qui avaient retenu sous son pouvoir le peuple. Rappelé à l'ordre par un décret de l'assemblée, encouragé par un autre, il ajouta que la députation des députés se disposait à dénoncer formellement le ministre dont elles ne

voulaient plus reconnaître l'autorité; il renouvela le 24 décembre ses déclarations contre La Luzerne, et demanda une séance entière pour développer ses griefs. Ce fut seulement le 24 avril 1790 qu'il put les présenter au nom de l'assemblée provinciale du nord de Saint-Domingue. Ses inculpations formant dix-huit chefs principaux parurent en général vagues. Gouy-d'Arsy proposa (au mois d'août) l'émission de deux milliards d'assignats avec un cours forcé. A cette occasion, il assura qu'il avait découvert un artiste qui par un procédé nouveau promettait de faire jouir le public, dans l'espace d'un mois, de tous les avantages des petits assignats. Si Gouy-d'Arsy avait, pour son amour-propre, trouvé son compte dans les caresses du parti révolutionnaire, il ne lui inspirait pas assez de confiance pour préserver ses commettants du coup qu'ils avaient le plus à redouter. Ce fut en vain qu'il tenta de s'opposer au décret qui consacrait les droits des hommes de couleur libres. Lorsque ce coup si désespérant pour les colons « a été frappé, dit un contemporain, M. de Gouy-d'Arsy a « ressemblé à un homme qui se bruit « de la foudre éveille en sursaut. Alors « on l'a vu faire cette assemblée, après « laquelle il courait avant même « qu'elle fût formée, et briser avec « dépit tous les liens dont il s'était enlacé dans la séance du 20 juin. » Pendant les premiers mois de 1791, il s'absenta de l'assemblée; mais il ne cessa pas pour cela de poursuivre avec acharnement La Luzerne. Ayant publié sa dénonciation sous la forme d'une brochure, il l'adressa, au nom de la députation de Saint-Domingue, à Brissot, l'un des plus violents adversaires des colons : « Louis - Marie de Gouy, lui répondit celui-ci par « une lettre publiée le 6 janvier 1791, « dans le Patriote français, avec vous

qui leur donna de bons réglemens à suivre dans la piété et le travail. Elle dirigea pendant trente ans et plus ces pieux établissemens ; et, après avoir donné des preuves d'une charité parfaite et d'une constance particulière, elle mourut le 28 février 1775. Ses filles, reconnaissantes envers leur bonne mère, ont posé ce monument. G. G. Y.

GOVER (RICHARD HALE), habile constructeur, entraîné par la fougue de son caractère, s'embarqua très jeune sur un vaisseau de la compagnie des Indes, comme élève de la marine. Sa première campagne, quoique longue et pénible, ne le dégoûta pas de la mer. A son retour en Angleterre, il s'appliqua avec une extrême ardeur à l'étude des sciences qui se rattachent à la navigation, et s'empêcha de se rembarquer. Frappé de l'imperfection des moyens employés pour mesurer le sillage des bâtimens, il imagina un instrument pour lequel un brevet lui fut accordé. Bientôt son esprit inventif le porta sur la construction navale, et il se proposa de résoudre le difficile problème d'unir la supériorité de la marche à la sécurité sous voile. En 1800, il construisit un bâtiment (le *Transit*), gréé de quatre mats, et qui, à une marche extraordinaire, joignait l'avantage de tenir le vent parfaitement. Une expérience des plus favorables eut lieu, mais l'envie la rendit infructueuse pour l'inventeur. On trouve le récit de cette expérience dans la troisième édition de son traité sur la *Théorie et la pratique du matelotage* (*Seamanship*). En 1810, abreuvé de dégoûts par ceux là même qui lui devaient tous les encouragemens, il publia un écrit sur la manière dont le gouvernement anglais entendait favoriser les progrès de l'architecture navale. Son plus important ouvrage, celui où il traite des convois et de la protection du commerce, est intitulé :

Remarks relative on the danger attending upon convoy, with a proposition for the better protection of commerce. Nombre d'inventions et de perfectionnemens dans la construction et l'installation des vaisseaux sont dus à cet homme remarquable, qui mourut en 1833, laissant une famille nombreuse et sans fortune. G. G. Y.

GOYERS (JACQUES), né à Malines, le 2 avril 1719, était fils de Jacques et de Claire de Hulens ; il embrassa l'état ecclésiastique, devint lecteur au séminaire archiépiscopal, puis curé dans le diocèse. L'archevêque Foppens, avec qui il était lié d'une étroite amitié, lui avait remis, avant de mourir, son nouveau travail sur la *Bibliothèque belgeque*, de Valère André, avec prière de le revoir et d'en soigner l'impression. Goyers se mit en relation avec tous les hommes instruits, tant de la Belgique que de la Hollande; mais les troubles qui agitérent ces contrées, l'empêchèrent de remplir les intentions du défunt. Il fut nommé, en 1793, censeur de livres. L'invasion française l'ayant engagé à quitter sa patrie, il résida quelque temps à Kouvlaër, à Munster et à Osnabruck, d'où il revint à Anderlecht, qui l'avait compté autrefois parmi ses chanoines. Fixé, en 1798, à Bruxelles, il y mourut à la suite d'une léthargie, le 15 octobre 1809. Il avait légué sa bibliothèque au séminaire de Bois-le-Duc, à Herlaar, et ses propres manuscrits au capucin Jacobs. Homme simple et instruit, il ne faisait point un secret des curiosités littéraires qu'il rassemblait ; au contraire, il les communiquait avec obligeance. Le Père Hartzheim reconnaît les nombreux services qu'il lui avait rendus pour sa collection des conciles d'Allemagne (X, 836). Goyers fut aussi en relation avec Visser, Kluit et Giergière. Il a publié : 1. *Instructio practica confessarii circa errores conf-*

m, Bruxelles, 1780, in-8°. II. *tio theologico-practica*... (sur l'essité des fiançailles), Malines, in-12. III. *Discussio, quo ornata missa, coram SS. sacramentis, dicenda sit oratio pro* etc., Bruxelles, 1784, in-4°. *Continuatio historix ducatus iæ*, Bruxelles, 1806, in-4°. continuation de Jean Krippeneprend l'histoire de la Gueldre à 704. Elle est de Krippenbergme, comme il est déclaré dans l'face; mais Goyers y a fait des ons. Le chanoine Van Helout quelque part à ce travail, omba d'abord dans le plus publié. L'éditeur, découragé, en u pilon l'édition presque tout e, et peu d'exemplaires furent és. La correspondance et les de Goyers, relatives à la *Bibliothe belge*, se trouvent à la bibliothèque royale (de Belgique), fonds Hulthem, n^{os} 824-26-27-30-31-34. La préface, qui devait accuser le supplément au Dictionnaire biographique de Foppens, fait de ces recueils. Il y a encore les manuscrits de Goyers, garsns le même dépôt : V. *Addita ad Cornelii Van Gestel riam sacram et profanam ariscoputus Mechliniensis* (n^o . VI. *Documents concernant vire ecclésiastique des Pays* (n^{os} 553-54-55). VII. *Clari linienses* (n^o 838). M. l'abbé am, recteur de l'Université cathode de Louvain, possède plusieurs menseignements envoyés à Goyers la révision et le complément de ens. M. F.-V. Gæthols a consacré un article à ce théologien, dans *lectures*, livre qui, composé de nouvelles et utiles, mais rédigées trop peu de correction et d'ensemble, a le tort de mettre le passé au

service des petites animosités du rédacteur.

R—F—G.

GOYNÆUS (JEAN-BAPTISTE), médecin et littérateur, né vers 1520 à Pirano, dans l'Istrie, fit ses études à Padoue, où il trouva un protecteur dans le patricien Marc Orsati, dont il célébra la bienfaisance dans une églogue (*Egloga piscatoria*) qui fait partie du volume intitulé : *Bucolicorum auctores a Virgilio* (Bâle, 1546, in-8°). Cette pièce est adressée par Goyneus à son compatriote Arnold Arleni, l'un des traducteurs latins des *Œuvres morales* de Plutarque, auquel on doit en outre de bonnes éditions grecques-latines sorties des presses d'Oporin. Goyneus pratiqua son art à Venise avec quelque succès, consacrant ses loisirs à la culture des lettres, et mourut après 1582. On a de lui : I. *Paradoxum quod latino potius quam vulgari sermone scribendum sit?* II. *Quod nobiliora sint litterarum studia quam rei militaris peritia?* III. *Enchiridion ad quotidianam mendi exercitationem, Venise, 1582, in-8°.* IV. *Dialogus quod philosophi et medici dogmatici jurisconsultos dignitate præcedant*, ibid., 1582. V. *De situ Istriæ*. Cet opuscule a été réimprimé par Grævius et Burmann, dans le tom. IV du *Thesaurus antiquitatum Italiæ*. W—s.

GOYON d'Arsac (le vicomte GUILLAUME-HENRI-CHARLES DE), né à Mézin en Guienne vers 1740, fut long-temps conseiller au parlement de Bordeaux. Quelques années avant la révolution, il se retira à Berlin, où il mourut au commencement du XIX^e siècle. Il était membre de l'académie de cette ville, de celles de Montauban et de Châlons-sur-Marne. La plupart de ses ouvrages sont des discours sur des sujets proposés par diverses académies : I. *La corruption*

du cœur est la première source des égarements de l'esprit, Montauban, 1778, in-12. II. *Le respect pour la vieillesse contribue au maintien des mœurs publiques*, ibid., 1781, in-8°. Ces deux pièces furent couronnées par l'académie de Montauban. III. *Eloge du chancelier Michel de L'Hôpital*, ibid., 1782, in-12. IV. *Eloge du cardinal Georges d'Amboise*, ibid., 1784, in-12. V. *L'âge d'or réalisé, ou les Moyens de soulager le peuple, surtout les habitants de la campagne*. VI. *Quel serait le meilleur code des lois criminelles?* Chalons-sur-Marne, 1780, in-12. VII. *Mémoire sur le meilleur plan d'éducation pour le peuple*, ibid., 1781, in-8°. Cet ouvrage obtint le prix à l'académie de Chalons-sur-Marne. Il a été réimprimé, suivant Meusel, sous le titre d'*Essai de Laopède*, ibid., 1783. VIII. *Quels seraient les moyens d'administrer la justice avec le moins de frais et le plus de célérité?* ibid., 1784, in-12. IX. *Quels seraient les dédommagements dûs par la société à un citoyen condamné injustement et dont l'innocence serait reconnue?* X. *Quel serait le meilleur plan de réforme pour l'éducation des collèges?* Chalons-sur-Marne, 1785, in-12. XI. *La vertu ennoblit les plus petites choses; le vice dégrade les plus grandes*, Montauban, 1778, in-12. XII. *Les voyages envisagés comme moyen d'éducation sont-ils plus utiles que nuisibles?* XIII. *Eloge de Gué du Faur de Pibrac, chancelier de la reine de Navarre*, Toulouse, 1779, in-12. XIV. *Eloge de Louis XII*, qui a concouru pour le prix à l'académie française, 1785. XV. *Quel serait le meilleur plan d'éducation pour les personnes du sexe?* Chalons-sur-Marne, 1789, in-12. XVI. *Essai sur ce sujet: la dépra-*

vation des mœurs et l'irréligion sont les principales causes de la dissolution des sociétés politiques, Berlin, 1795, in-8°. XVII. *Considérations sur les devoirs et les droits des gens de lettres dans la société civile* (imprimées dans les mémoires de l'académie de Berlin, 1794-97). XVIII. *Quatre mémoires sur l'art de se vêtir et sur les vêtements considérés sous leurs divers rapports* (ibid., 1798-1804). On trouve dans le *Journal littéraire de Berlin*, des extraits d'un mémoire que Goyon d'Arzac lut à l'académie de cette ville, le 24 septembre 1784, sur cette question: *Quelles sont les causes de l'universalité de la langue française en Europe?* Il y lut plus tard des fragments d'un ouvrage qu'il se proposait de publier sous ce titre: *Tableau historique de l'influence des femmes sur les grands évènements de leur siècle et de leur pays*; mais il n'a pas paru. On a encore de lui quelques poésies et autres productions littéraires insérées dans divers recueils. P.—M.

GOYON de la Plombanie (HENRI DE), économiste, né à Rennes, père de Périgueux, mourut dans les environs d'Agen en 1808. On a de lui: I. *Vues politiques sur le commerce des denrées*, Amsterdam et Paris, 1759; ibid., 2^e édit., 1766, in-12. II. *La France agricole et marchande*, Avignon (Paris), 1762, 2 vol. in-8°. III. *L'Homme en société, ou Nouvelles vues politiques et économiques pour porter la population au plus haut degré en France*, Amsterdam, 1763, 2 vol. in-12. IV. *Un moyen de soulager le peuple et d'enrichir la nation française*, Paris, 1775, in-8°. Les ouvrages de Goyon de la Plombanie ont paru sous le voile de l'anonyme. Il était collaborateur du *Journal économique*. Z. **GOZLIN**, F. GOZLIN, XVIII, 148.

LEDOX LIBRARY



Bancroft Collection.
Purchased in 1893.



the *Journal of the American Medical Association* (JAMA) and the *Journal of the American Psychiatric Association* (JAPA).

The *Journal of the American Medical Association* (JAMA) is a peer-reviewed medical journal published weekly by the American Medical Association. It is one of the most influential medical journals in the world.

The *Journal of the American Psychiatric Association* (JAPA) is a peer-reviewed journal of psychiatry and behavioral science, published by the American Psychiatric Association.

Both journals are highly respected in their respective fields and are widely cited in academic and clinical research.

The *Journal of the American Medical Association* (JAMA) is a peer-reviewed medical journal published weekly by the American Medical Association. It is one of the most influential medical journals in the world.

The *Journal of the American Psychiatric Association* (JAPA) is a peer-reviewed journal of psychiatry and behavioral science, published by the American Psychiatric Association.

Both journals are highly respected in their respective fields and are widely cited in academic and clinical research.

The *Journal of the American Medical Association* (JAMA) is a peer-reviewed medical journal published weekly by the American Medical Association. It is one of the most influential medical journals in the world.

The *Journal of the American Psychiatric Association* (JAPA) is a peer-reviewed journal of psychiatry and behavioral science, published by the American Psychiatric Association.

Both journals are highly respected in their respective fields and are widely cited in academic and clinical research.

The *Journal of the American Medical Association* (JAMA) is a peer-reviewed medical journal published weekly by the American Medical Association. It is one of the most influential medical journals in the world.

The *Journal of the American Psychiatric Association* (JAPA) is a peer-reviewed journal of psychiatry and behavioral science, published by the American Psychiatric Association.

Both journals are highly respected in their respective fields and are widely cited in academic and clinical research.

The *Journal of the American Medical Association* (JAMA) is a peer-reviewed medical journal published weekly by the American Medical Association. It is one of the most influential medical journals in the world.

The *Journal of the American Psychiatric Association* (JAPA) is a peer-reviewed journal of psychiatry and behavioral science, published by the American Psychiatric Association.

Both journals are highly respected in their respective fields and are widely cited in academic and clinical research.

The *Journal of the American Medical Association* (JAMA) is a peer-reviewed medical journal published weekly by the American Medical Association. It is one of the most influential medical journals in the world.